ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON,

AVEC

les Suppléments

Augmentées

DE LA CLASSIFICATION

DE G. Cuvier,

PARIS

P. DUMÉNIL

Rue des BEAUX-ARTS 10.

16078/b

Notes

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME VII.

OISEAUX.

I.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC

LES SUPPLÉMENS,

AUGMENTÉES DE LA CLASSIFICATION

DE G. CUVIER,

ET ACCOMPAGNÉES

DE 700 VIGNETTES GRAVÉES SUR ACIER, REPRÉSENTANT AU MOINS 600 ANIMAUX.

Tome Septième.

PARIS,

P. DUMÉNIL, ÉDITEUR, RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

MDCCCXXXV.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b2932872x_0007

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

PLAN
DE L'OUVRAGE SUR LES OISEAUX.

Nous n'entreprenons pas de donner ici une histoire des oiseaux, aussi complète, aussi détaillée que l'est celle des animaux quadrupèdes : cette première tâche, quoique longue et difficile à remplir, n'étoit pas impossible, parce que le nombre des quadrupèdes n'étant guère que de deux cents espèces, dont plus du tiers se trouve dans nos contrées ou dans les climats voisins, il étoit possible d'abord de donner l'histoire de ceux-ci d'après nos propres observations; que, dans le nombre des quadrupèdes étrangers, il y en a plusieurs de bien connus des voyageurs d'après lesquels nous pouvions écrire; qu'enfin nous devions espérer, avec des soins et du temps, de nous les procurer presque tous pour les examiner; et l'on voit que nos espérances ont été remplies, puisqu'à l'exception d'un très-petit nombre d'animaux qui nous sont arrivés depuis, et que nous donnerons par supplément, nous avons fait l'histoire et la description de tous les quadrupèdes. Cet ouvrage est le fruit de près de vingt ans d'étude et de recherches; et quoique pendant ce même temps nous n'ayons rien négligé pour nous instruire sur les oiseaux et pour nous en procurer toutes les espèces rares, que nous ayons même réussi de rendre cette partie du Cabinet du roi plus nombreuse et plus complète qu'aucune autre collection du même genre qui soit en Europe, nous devons cependant convenir qu'il nous en manque encore un assez grand nombre. A la vérité, la plupart des espèces qui nous manquent manquent également partout ailleurs; mais ce qui nous prouve que nous sommes encore bien loin d'être complets, quoique nous ayons rassemblé plus de sept ou huit cents espèces, c'est que souvent il nous arrive de nouveaux oiseaux qui ne sont décrits nulle part, et que, d'un autre côté, il y en a plusieurs qui ont été indiqués par nos ornithologistes modernes, qui nous manquent encore, et que nous n'avons pu nous procurer. Il existe peut-être quinze cents, peut-être deux mille espèces d'oiseaux. Pouvons-nous espérer de les rassembler toutes? et cela n'est encore que l'une des moindres difficultés, que l'on pourra lever avec le temps; il y a plusieurs autres obstacles, dont nous avons surmonté quelques-uns, et dont les autres nous paroissent invincibles. Il faut qu'on me permette d'entrer ici dans le détail de toutes ces difficultés : cette exposition est d'autant plus nécessaire, que sans elle on ne concevroit pas les raisons du plan et de la forme de mon ouvrage.

Les espèces dans les oiseaux sont non seulement en beaucoup plus grand nombre que dans les animaux quadrupèdes, mais elles sont aussi sujettes à beaucoup plus de variétés; c'est une suite nécessaire de la loi des combinaisons, où le nombre des résultats augmente en bien plus grande raison que celui des élémens : c'est aussi une règle que la nature semble s'être prescrite à mesure qu'elle se multiplie; car les grands animaux, qui ne produisent que rarement et en petit nombre, n'ont que peu d'espèces voisines et point de variétés, tandis que les petits tiennent à un grand nombre d'autres familles, et sont sujets, dans chaque espèce, à varier beaucoup, et les oiseaux paroissent varier encore beaucoup plus que les petits animaux quadrupèdes, parce qu'en général les oiseaux sont plus nombreux, plus petits, et qu'ils produisent en plus grand nombre.

Indépendamment de cette cause générale, il y en a de particulières pour les variétés dans plusieurs espèces d'oiseaux. Le mâle et la femelle n'ont, dans les quadrupèdes, que des différences assez légères; elles sont bien plus grandes et bien plus apparentes dans les oiseaux : souvent la femelle est si différente du mâle par la grandeur et les couleurs, qu'on les croiroit chacun d'une espèce diverse. Plusieurs de nos naturalistes, même des plus habiles, s'y sont mépris, et ont donné le mâle et la femelle d'une même espèce comme deux espèces distinctes et séparées : aussi le premier trait de la description d'un oiseau doit être l'indication de la ressemblance ou de la différence du mâle et de la femelle.

Ainsi, pour connoître exactement tous les oiseaux, un seul individu de chaque espèce ne suffit pas, il en faut deux, un mâle et une femelle; il en faudroit même trois ou quatre, car les jeunes oiseaux sont encore très-différens des adultes et des vieux. Qu'on se représente donc que, s'il existe deux mille espèces d'oiseaux, il faudroit en rassembler huit mille individus pour les bien connoître, et l'on jugera facilement de l'impossibilité de faire une telle collection, qui augmenteroit encore de plus du double, si l'on vouloit la rendre complète, en y ajoutant les variétés de chaque espèce, dont quelques-unes, comme celle du coq ou du pigeon, se sont si fort multipliées, qu'il est même difficile d'en faire l'entière énumération.

Le grand nombre des espèces, le nombre encore plus grand des variétés, les différences de forme, de grandeur, de couleur, entre les mâles et les femelles, entre les jeunes, les adultes et les vieux; les diversités qui résultent de l'influence du climat et de la nourriture; celles que produit la domesticité, la captivité, le transport, les migrations naturelles et forcées; toutes les causes, en un mot, de changement, d'altération, de dégénération, en se réunissant ici et se multipliant, multiplient les obstacles et les difficultés de l'ornithologie, à ne la considérer même que du côté de la nomenclature, c'est-à-dire de la simple connoissance des objets : et combien ces difficultés n'augmentent-elles pas encore dès qu'il s'agit d'en donner la description et l'histoire ! Ces deux parties, bien plus essentielles que la nomenclature, et que l'on ne doit jamais séparer en histoire naturelle, se trouvent ici très-difficiles à réunir, et chacune a de plus des difficultés particulières que nous n'avons que trop senties, par le désir que nous avions de les surmonter. L'une des principales est de donner par le discours une idée des couleurs; car malheureusement les différences les plus apparentes entre les oiseaux portent sur les couleurs encore plus que sur les formes. Dans les animaux quadrupèdes, un bon dessin rendu par une gravure noire suffit pour la connoissance distincte de chacun, parce que les couleurs des quadrupèdes n'étant qu'en petit nombre et assez uniformes, on peut aisément les dénommer et les indiquer par le discours; mais cela seroit impossible, ou du moins supposeroit une immensité de paroles, et des paroles très-ennuyeuses, pour la description des couleurs dans les oiseaux; il n'y a pas même de termes en aucune langue pour en exprimer les nuances, les teintes, les reflets et les mélanges; et néanmoins les couleurs sont ici des caractères essentiels, et souvent les seuls par lesquels on puisse reconnoître un oiseau et le distinguer de tous les autres. J'ai donc pris le parti de faire non seulement graver, mais peindre les oiseaux à mesure que j'ai pu me les procurer vivans; et ces portraits d'oiseaux, représentés avec leurs couleurs, les font connoître mieux d'un coup d'œil que ne pourroit le faire une longue description aussi fastidieuse que difficile, et toujours très-imparfaite et très-obscure.

Nous aurons donc, au moyen de ces gravures coloriées, la représentation exacte d'un très-grand nombre d'oiseaux, leur grandeur, leur grosseur réelle et relative; nous aurons, au moyen des couleurs, une description aux yeux plus parfaite et plus agréable qu'il ne seroit possible de la faire par le discours, et nous renverrons souvent, dans tout le cours de cet ouvrage, à ces figures coloriées, dès qu'il s'agira de description, de variétés et de différences de grandeur, de couleur, etc. Dans le vrai, les planches enluminées sont faites pour cet ouvrage, et l'ouvrage pour ces planches; mais comme il n'est pas possible d'en multiplier assez les exemplaires, que leur nombre ne suffit pas à beaucoup près à ceux qui se sont procuré les volumes de cette histoire naturelle, nous avons pensé que ce plus grand nombre, qui fait proprement le public, nous sauroit gré de faire aussi graver d'autres planches noires, qui pourront se multiplier autant qu'il sera nécessaire; et nous avons choisi pour cela un ou deux oiseaux de chaque genre, afin de donner une idée de leur forme et de leurs principales différences. Nous avons fait faire, autant qu'il a été possible, les dessins de ces gravures d'après les oiseaux vivans, et ce

sont les mêmes que ceux des planches enluminées; nous sommes persuadés que le public verra avec plaisir qu'on a mis autant de soin à ces dernières qu'aux premières.

Par ces moyens et ces attentions, nous avons surmonté les premières difficultés de la description des oiseaux: nous ne comptons pas donner absolument tous ceux qui nous sont connus, parce que le nombre de nos planches enluminées eût été trop considérable; nous avons même supprimé à dessein quelques variétés; sans cela ce recueil deviendroit immense. Nous avons pensé qu'il falloit se borner à cent vingt ou cent trente planches, qui contiendroient près de trois à quatre cents espèces d'oiseaux différens : ce n'est pas avoir tout fait, mais c'est déjà beaucoup; d'autres, dans d'autres temps, pourront nous compléter, ou faire encore plus et peut-être mieux.

Après les difficultés que nous venons d'exposer sur la nomenclature et sur la description des oiseaux, il s'en présente d'autres encore plus grandes sur leur histoire. Nous avons donné celle de chaque espèce d'animal quadrupède dans tout le détail que le sujet exige : il ne nous est pas possible de faire ici de même; car, quoiqu'on ait avant nous beaucoup plus écrit sur les oiseaux que sur les animaux quadrupèdes, leur histoire n'en n'est pas plus avancée. La plus grande partie des ouvrages de nos ornithologues ne contiennent que des descriptions, et souvent se réduisent à une simple nomenclature; et, dans le très-petit nombre de ceux qui ont joint quelques faits historiques à leur description, on ne trouve guère que des choses communes, aisées à observer sur les oiseaux de chasse et de basse-cour. Nous ne connoissons que très-imparfaitement les habitudes naturelles des autres oiseaux de notre pays, et point du tout celles des oiseaux étrangers. A force d'étude et de comparaisons, nous avons au moins trouvé dans les animaux quadrupèdes des faits généraux et des points fixes, sur lesquels nous nous sommes fondés pour faire leur histoire particulière : la division des animaux naturels et propres à chaque continent a souvent été notre boussole dans cette mer d'obscurité, qui sembloit environner cette belle et première partie de l'histoire naturelle; ensuite les climats dans chaque continent que les animaux quadrupèdes affectent de préférence ou de nécessité, et les lieux où ils paroissent constamment attachés, nous ont fourni des moyens d'être mieux informés, et des renseignemens pour être plus instruits. Tout cela nous manque dans les oiseaux : ils voyagent avec tant de facilité de provinces en provinces, et se transportent en si peu de temps de climats en climats, qu'à l'exception de quelques espèces d'oiseaux pesans ou sédentaires, il est à croire que les autres peuvent passer d'un continent à l'autre; de sorte qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnoître les oiseaux propres et naturels à chaque continent, et que la plupart doivent se trouver également dans tous deux, au lieu qu'il n'existe aucun quadrupède des parties méridionales d'un continent dans l'autre. Le quadrupède est forcé de subir les lois du climat sous lequel il est né : l'oiseau s'y soustrait et en devient indépendant par la faculté de pouvoir parcourir en peu de temps des espaces très-grands; il n'obéit qu'à la saison; et cette saison qui lui convient, se retrouvant successivement la même dans les différens climats, il les parcourt aussi successivement; en sorte que, pour savoir leur histoire entière, il faudroit les suivre partout, et commencer par s'assurer des principales circonstances de leurs voyages; connoître les routes qu'ils pratiquent, les lieux de repos où ils gîtent, leur séjour dans chaque climat, et les observer dans tous ces endroits éloignés. Ce n'est donc qu'avec le temps, et je puis dire dans la suite des siècles, que l'on pourra donner l'histoire des oiseaux aussi complétement que nous avons donné celle des animaux quadrupèdes. Pour le prouver, prenons un seul oiseau, par exemple, l'hirondelle, celle que tout le monde connoît, qui paroît au printemps, disparoît en automne, et fait son nid avec de la terre contre les fenêtres ou dans les cheminées: nous pourrons, en les observant, rendre un compte fidèle et assez exact de leurs mœurs, de leurs habitudes naturelles, et de tout ce qu'elles font pendant les cinq ou six mois de leur séjour dans notre pays; mais on ignore tout ce qui leur arrive pendant leur absence; on ne sait ni où elles vont, ni d'où elles viennent : il y a des témoignages pour et contre au sujet de leurs migrations; les uns assurent qu'elles voyagent et se transportent dans les pays chauds pour y passer le temps de notre hiver; les autres prétendent qu'elles se jettent dans les marais, et qu'elles y demeurent engourdies jusqu'au retour du printemps : et ces faits, quoique directement opposés, paroissent néanmoins également appuyés par des observations réitérées. Comment tirer la vérité du sein de ces contradictions ? comment la trouver au milieu de ces incertitudes ? J'ai

fait ce que j'ai pu pour la démêler; et l'on jugera, par les soins qu'il faudroit se donner, et les recherches qu'il faudroit faire pour éclaircir ce seul fait, combien il seroit difficile d'acquérir tous ceux dont on auroit besoin pour faire l'histoire complète d'un seul oiseau de passage, et à plus forte raison l'histoire générale des voyages de tous.

Comme j'ai trouvé que, dans les quadrupèdes, il y a des espèces dont le sang se refroidit et prend à peu près le degré de la température de l'air, et que c'est ce refroidissement de leur sang qui cause l'état de torpeur et d'engourdissement où ils tombent et demeurent pendant l'hiver, je n'ai pas eu de peine à me persuader qu'il devoit aussi se trouver parmi les oiseaux quelques espèces sujettes à ce même état d'engourdissement causé par le froid; il me paroissoit seulement que cela devoit être plus rare parmi les oiseaux, parce qu'en général le degré de la chaleur de leur corps est un peu plus grand que celui du corps de l'homme et des animaux quadrupèdes. J'ai donc fait des recherches pour connoître quelles peuvent être ces espèces sujettes à l'engourdissement, et, pour savoir si l'hirondelle étoit du nombre, j'en ai fait enfermer quelques-unes dans une glacière où je les ai tenues plus ou moins de temps : elles ne s'y sont point engourdies, la plupart y sont mortes, et aucune n'a repris de mouvement aux rayons du soleil; les autres, qui n'avoient souffert le froid de la glacière que pendant peu de temps, ont conservé leur mouvement, et en sont sorties bien vivantes. J'ai cru devoir conclure de ces expériences que cette espèce d'hirondelle n'est point sujette à l'état de torpeur ou d'engourdissement, que suppose néanmoins et très-nécessairement le fait de leur séjour au fond de l'eau pendant l'hiver. D'ailleurs, m'étant informé auprès de quelques voyageurs dignes de foi, je les ai trouvés d'accord sur le passage des hirondelles au delà de la Méditerranée ; et M. Adanson m'a positivement assuré que, pendant le séjour assez long qu'il a fait au Sénégal, il avoit vu constamment les hirondelles à longue queue, c'est-à-dire nos hirondelles de cheminée dont il est ici question, arriver au Sénégal dans la saison même où elles partent de France, et quitter les terres du Sénégal au printemps. On ne peut donc guère douter que cette espèce d'hirondelle ne passe en effet d'Europe en Afrique en automne, et d'Afrique en Europe au printemps : par conséquent elle ne s'engourdit pas, ni ne se cache dans des trous, ni ne se jette dans l'eau à l'approche de l'hiver; d'autant qu'il y a un autre fait, dont je me suis assuré, qui vient à l'appui des précédens, et prouve encore que cette hirondelle n'est point sujette à l'engourdissement par le froid, et qu'elle en peut supporter la rigueur jusqu'à un certain degré, au delà duquel elle périt; car si l'on observe ces oiseaux quelque temps avant leur départ, on les voit d'abord vers la fin de la belle saison voler en famille, le père, la mère et les petits; ensuite plusieurs familles se réunir et former successivement des troupes d'autant plus nombreuses que le temps du départ est plus prochain, partir enfin presque toutes ensemble en trois ou quatre jours à la fin de septembre ou au commencement d'octobre : mais il en reste quelques-unes, qui ne partent que huit jours, quinze jours, trois semaines après les autres, et quelques-unes encore qui ne partent point et meurent aux premiers grands froids; ces hirondelles qui retardent leur voyage sont celles dont les petits ne sont pas encore assez forts pour les suivre. Celles dont on a détruit plusieurs fois les nids après la ponte, et qui ont perdu du temps à les reconstruire et à pondre une seconde ou troisième fois, demeurent par amour pour leurs petits, et aiment mieux souffrir l'intempérie de la saison que de les abandonner: ainsi elles ne partent qu'après les autres, ne pouvant emmener plus tôt leurs petits; ou même elles restent au pays pour y mourir avec eux.

Il paroît donc bien démontré par ces faits que les hirondelles de cheminée passent successivement et alternativement de notre climat dans un climat plus chaud; dans celui-ci pour y demeurer pendant l'été, et dans l'autre pour y passer l'hiver; et que par conséquent elles ne s'engourdissent pas. Mais, d'un autre côté, que peut-on opposer aux témoignages assez précis des gens qui ont vu des hirondelles s'attrouper et se jeter dans les eaux à l'approche de l'hiver, qui non seulement les ont vues s'y jeter, mais en ont vu tirer de l'eau, et même de dessous la glace avec des filets ? que répondre à ceux qui les ont vues dans cet état de torpeur reprendre peu à peu le mouvement et la vie en les mettant dans un lieu chaud, et en les approchant du feu avec précaution ? Je ne trouve qu'un moyen de concilier ces faits; c'est de dire que l'hirondelle qui s'engourdit n'est pas la même que celle qui voyage, que ce sont deux espèces différentes que l'on n'a pas distinguées faute de les avoir soigneusement comparées. Si les rats et les loirs

1. LE GRAND AIGLE.

Ordre des Oiseaux de proie *Famille des* Diurnes

Genre Faucon *(Cuvier.)*

2. L'AIGLE COMMUN.

Ordre des Oiseaux de proie *Id. Id.*

étoient des animaux aussi fugitifs et aussi difficiles à observer que les hirondelles, et que, faute de les avoir regardés d'assez près, l'on prît les loirs pour des rats, il se trouveroit la même contradiction entre ceux qui assureroient que les rats s'engourdissent, et ceux qui soutiendroient qu'ils ne s'engourdissent pas. Cette erreur est assez naturelle, et doit être d'autant plus fréquente que les choses sont moins connues, plus éloignées, plus difficiles à observer. Je présume donc qu'il y a en effet une espèce d'oiseau voisine de celle de l'hirondelle, et peut-être aussi ressemblante à l'hirondelle que le loir l'est au rat, qui s'engourdit en effet ; et c'est vraisemblablement le petit martinet, ou peut-être l'hirondelle de rivage. Il faudroit donc faire sur ces espèces, pour reconnoître si leur sang se refroidit, les mêmes expériences que j'ai faites sur l'hirondelle de cheminée. Ces recherches ne demandent, à la vérité, que des soins et du temps; mais malheureusement le temps est de toutes les choses celle qui nous appartient le moins et nous manque le plus. Quelqu'un qui s'appliqueroit uniquement à observer les oiseaux, et qui se dévoueroit même à ne faire que l'histoire d'un seul genre, seroit forcé d'employer plusieurs années à cette espèce de travail dont le résultat ne seroit encore qu'une très-petite partie de l'histoire générale des oiseaux : car, pour ne pas perdre de vue l'exemple que nous venons de donner, supposons qu'il soit bien certain que l'hirondelle voyageuse passe d'Europe en Afrique, et posons en même temps que nous ayons bien observé tout ce qu'elle fait pendant son séjour dans notre climat, que nous en ayons bien rédigé les faits; il nous manquera encore tous ceux qui se passent dans le climat éloigné : nous ignorons si ces oiseaux y nichent et pondent comme en Europe; nous ne savons pas s'ils arrivent en plus ou moins grand nombre qu'ils en sont partis; nous ne connoissons pas quels sont les insectes sur lesquels ils vivent dans cette terre étrangère; les autres circonstances de leur voyage, de leur repos en route, de leur séjour, sont également ignorées; en sorte que l'histoire naturelle des oiseaux, donnée avec autant de détail que nous avons donné l'histoire des animaux quadrupèdes, ne peut être l'ouvrage d'un seul homme, ni même celui de plusieurs hommes dans le même temps, parce que non seulement le nombre des choses qu'on ignore est bien plus grand que celui des choses que l'on sait, mais encore parce que ces mêmes choses qu'on ignore sont presque impossibles ou du moins très-difficiles à savoir, et que d'ailleurs, comme la plupart sont petites, inutiles, ou de peu de conséquence, les bons esprits ne peuvent manquer de les dédaigner, et cherchent à s'occuper d'objets plus grands ou plus utiles.

C'est par toutes ces considérations que j'ai cru devoir me former un plan différent, pour l'histoire des oiseaux, de celui que je me suis proposé et que j'ai tâché de remplir pour l'histoire des quadrupèdes. Au lieu de traiter les oiseaux un à un, c'est-à-dire par espèces distinctes et séparées, je les réunirai plusieurs ensemble sous un même genre, sans cependant les confondre et renoncer à les distinguer lorsqu'elles pourront l'être; par ce moyen j'ai beaucoup abrégé, et j'ai réduit à une assez petite étendue cette histoire des oiseaux, qui seroit devenue trop volumineuse, si d'un côté j'eusse traité de chaque espèce en particulier, en me livrant aux discussions de la nomenclature, et que d'autre côté je n'eusse pas supprimé, par le moyen des couleurs, la plus grande partie du long discours qui eût été nécessaire pour chaque description. Il n'y aura donc guère que les oiseaux domestiques et quelques espèces majeures, ou particulièrement remarquables, que je traiterai par articles séparés. Tous les autres oiseaux, surtout les plus petits, seront réunis avec les espèces voisines, et présentés ensemble, comme étant à peu près du même naturel et de la même famille; le nombre des affinités, comme celui des variétés, est toujours d'autant plus grand que les espèces sont plus petites. Un moineau, une fauvette, ont peut-être chacun vingt fois plus de parens que n'en ont l'autruche ou le dindon : j'entends par le nombre de parens le nombre des espèces voisines et assez ressemblantes pour pouvoir être regardées comme des branches collatérales d'une même tige, ou d'une tige si voisine d'une autre qu'on peut leur supposer une souche commune, et présumer que toutes sont originairement issues de cette même souche à laquelle elles tiennent encore par ce grand nombre de ressemblances communes entre elles; et ces espèces voisines ne se sont probablement séparées les unes des autres que par les influences du climat, de la nourriture et par la succession du temps, qui amène toutes les combinaisons possibles, et met au jour tous les moyens de variété, de perfection, d'altération et de dégénération.

Ce n'est pas que nous prétendions que chacun de nos articles ne contiendra réellement et exclusivement que les espèces qui ont en effet le degré de parenté dont nous parlons : il faudroit être plus instruit que nous ne le sommes et que nous ne pouvons l'être, sur les effets du mélange des espèces et sur leur produit dans les oiseaux ; car, indépendamment des variétés naturelles et accidentelles qui, comme nous l'avons dit, sont plus nombreuses, plus multipliées dans les oiseaux que dans les quadrupèdes, il y a encore une autre cause qui concourt avec ces variétés pour augmenter, en apparence, la quantité des espèces. Les oiseaux sont, en général, plus chauds et plus prolifiques que les animaux quadrupèdes ; ils s'unissent plus fréquemment ; et, lorsqu'ils manquent de femelles de leurs espèces, ils se mêlent plus volontiers que les quadrupèdes avec les espèces voisines, et produisent ordinairement des métis féconds, et non pas des mulets stériles : on le voit par les exemples du chardonneret, du tarin et du serin ; les métis qu'ils produisent peuvent, en s'unissant, produire d'autres individus semblables à eux, et former par conséquent de nouvelles espèces intermédiaires, et plus ou moins ressemblantes à celles dont elles tirent leur origine. Or tout ce que nous faisons par art peut se faire, et s'est fait mille et mille fois par la nature : il est donc souvent arrivé des mélanges fortuits et volontaires entre les animaux, et surtout parmi les oiseaux, qui souvent, faute de leur femelle, se servent du premier mâle qu'ils rencontrent, ou du premier oiseau qui se présente : le besoin de s'unir est chez eux d'une nécessité si pressante, que la plupart sont malades et meurent quand on les empêche d'y satisfaire. On voit souvent dans les basses-cours un coq sevré de poules se servir d'un autre coq, d'un chapon, d'un dindon, d'un canard ; on voit le faisan se servir de la poule ; on voit dans les volières le serin, le linot rouge et la linotte commune, se chercher pour s'unir : et qui sait tout ce qui se passe en amour au fond des bois ? qui peut nombrer les jouissances illégitimes entre gens d'espèces différentes ? qui pourra jamais séparer toutes les branches bâtardes des tiges légitimes, assigner le temps de leur première origine, déterminer, en un mot, tous les effets des puissances de la nature pour la multiplication, toutes ses ressources dans le besoin, tous les supplémens qui en résultent, et qu'elle sait employer pour augmenter le nombre des espèces, en remplissant les intervalles qui semblent les séparer ?

Notre ouvrage contiendra à peu près tout ce qu'on sait des oiseaux, et néanmoins ce ne sera, comme l'on voit, qu'un sommaire, ou plutôt une esquisse de leur histoire : seulement cette esquisse sera la première qu'on ait faite en ce genre ; car les ouvrages anciens et nouveaux auxquels on a donné le titre d'*Histoire des Oiseaux* ne contiennent pre que rien d'historique. Tout imparfaite que sera notre histoire, elle pourra servir à la postérité pour en faire une plus complète et meilleure ; je dis à la postérité, car je vois clairement qu'il se passera bien des années avant que nous soyons aussi instruits sur les oiseaux que nous le sommes aujourd'hui sur les quadrupèdes. Le seul moyen d'avancer l'ornithologie historique seroit de faire l'histoire particulière des oiseaux de chaque pays ; d'abord de ceux d'une seule province, ensuite de ceux d'une province voisine, puis de ceux d'une autre plus éloignée ; réunir après cela ces histoires particulières pour composer celle de tous les oiseaux d'un même climat ; faire la même chose dans tous les pays et dans tous les différens climats ; comparer ensuite ces histoires particulières, les combiner pour en tirer les faits et former un corps entier de toutes ces parties séparées. Or qui ne voit que cet ouvrage ne peut être que le produit du temps ? Quand y aura-t-il des observateurs qui nous rendront compte de ce que font nos hirondelles au Sénégal et nos cailles en Barbarie ? qui seront ceux qui nous informeront des mœurs des oiseaux de la Chine ou du Monomotapa ? et, comme je l'ai déjà fait sentir, cela est-il assez important, assez utile, pour que bien des gens s'en inquiètent ou s'en occupent ? Ce que nous donnons ici servira donc long-temps comme une base ou comme un point de ralliement auquel on pourra rapporter les faits nouveaux que le temps amènera. Si l'on continue d'étudier et de cultiver l'histoire naturelle, les faits se multiplieront, les connoissances augmenteront ; notre esquisse historique, dont nous n'avons pu tracer que les premiers traits, se remplira peu à peu, et prendra plus de corps : c'est tout ce que nous pouvons attendre du produit de notre travail, et c'est peut-être trop espérer encore, et en même temps trop nous étendre sur son peu de valeur.

DISCOURS

SUR LA NATURE DES OISEAUX.

Le mot *nature* a dans notre langue, et dans la plupart des autres idiomes anciens et modernes, deux acceptions très-différentes : l'une suppose un sens actif et général; lorsqu'on nomme la nature purement et simplement, on en fait une espèce d'être idéal auquel on a coutume de rapporter comme cause, tous les effets constans, tous les phénomènes de l'univers : l'autre acception ne présente qu'un sens passif et particulier, en sorte que lorsqu'on parle de la nature de l'homme, de celle des animaux, de celle des oiseaux, ce mot signifie, ou plutôt indique et comprend dans sa signification, la quantité totale, la somme des qualités dont la nature, prise dans la première acception, a doué l'homme, les animaux, les oiseaux, etc. Ainsi la nature active, en produisant les êtres, leur imprime un caractère particulier qui fait leur *nature* propre et passive, de laquelle dérive ce qu'on appelle leur *naturel*, leur *instinct* et toutes leurs autres *habitudes* et *facultés naturelles*. Nous avons déjà traité de la nature de l'homme et de celle des animaux quadrupèdes : la nature des oiseaux demande des considérations particulières; et quoique, à certains égards, elle nous soit moins connue que celle des quadrupèdes, nous tâcherons néanmoins d'en saisir les principaux attributs, et de la présenter sous son véritable aspect, c'est-à-dire avec les traits caractéristiques et généraux qui la constituent.

Le sentiment ou plutôt la faculté de sentir, l'instinct qui n'est que le résultat de cette faculté, et le naturel qui n'est que l'exercice habituel de l'instinct guidé et même produit par le sentiment, ne sont pas, à beaucoup près, les mêmes dans les différens êtres : ces qualités intérieures dépendent de l'organisation en général, et en particulier de celle des sens; et elles sont relatives, non seulement à leur plus ou moins grand degré de perfection, mais encore à l'ordre de supériorité qui met entre les sens ce degré de perfection ou d'imperfection. Dans l'homme, où tout doit être jugement et raison, le sens du toucher est plus parfait que dans l'animal, où il y a moins de jugement que de sentiment; et au contraire l'odorat est plus parfait dans l'animal que dans l'homme, parce que le toucher est le sens de la connoissance, et que l'odorat ne peut être que celui de sentiment. Mais comme peu de gens distinguent nettement les nuances qui séparent les idées et les sensations, la connoissance et le sentiment, la raison et l'instinct, nous mettrons à part ce que nous appelons chez nous *raisonnement, discernement, jugement*, et nous nous bornerons à comparer les différens produits du simple sentiment et à rechercher les causes de la diversité de l'instinct, qui, quoique varié à l'infini dans le nombre immense des espèces d'animaux qui tous en sont pourvus, paroît néanmoins être plus constant, plus uniforme, plus régulier, moins capricieux, moins sujet à l'erreur, que ne l'est la raison dans la seule espèce qui croit la posséder.

En comparant les sens, qui sont les premières puissances motrices de l'instinct dans tous les animaux, nous trouverons d'abord que le sens de la vue est plus étendu, plus vif, plus net et plus distinct dans les oiseaux en général que dans les quadrupèdes : je dis en général, parce qu'il paroît y avoir des exceptions des oiseaux qui, comme les hiboux, voient moins qu'aucun des quadrupèdes; mais c'est un effet particulier que nous examinerons à part; d'autant que si ces oiseaux voient mal pendant le jour, ils voient très-bien pendant la nuit, et que ce n'est que par un excès de sensibilité dans l'organe qu'ils cessent de voir à une grande lumière. Cela même vient à l'appui de notre assertion : car la perfection d'un sens dépend principalement du degré de sa sensibilité; et ce qui prouve qu'en effet l'œil est plus parfait dans l'oiseau, c'est que la nature l'a travaillé davantage. Il y a, comme l'on sait, deux membranes de plus, l'une extérieure et l'autre intérieure, dans les yeux de tous

les oiseaux, qui ne se trouvent pas dans l'homme : la première [1], c'est-à-dire la plus extérieure de ces membranes, est placée dans le grand angle de l'œil; c'est une seconde paupière plus transparente que la première, dont les mouvemens obéissent également à la volonté, dont l'usage est de nettoyer et polir la cornée, et qui leur sert aussi à tempérer l'excès de la lumière, et ménager par conséquent la grande sensibilité de leurs yeux : la seconde est située au fond de l'œil, et paroît être un épanouissement du nerf optique, qui, recevant plus immédiatement les impressions de la lumière, doit dès lors être plus aisément ébranlé, plus sensible qu'il ne l'est dans les autres animaux; et c'est cette grande sensibilité qui rend la vue des oiseaux bien plus parfaite et beaucoup plus étendue. Un épervier voit d'en haut et de vingt fois plus loin une alouette sur une motte de terre, qu'un homme ou un chien ne peuvent l'apercevoir. Un milan, qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots, les oiseaux, et choisit ceux sur lesquels il veut fondre; et cette plus grande étendue dans le sens de la vue est accompagnée d'une netteté, d'une précision tout aussi grande, parce que l'organe étant en même temps très-souple et très-sensible, l'œil se renfle ou s'aplatit, se couvre ou se découvre, se rétrécit ou s'élargit, et prend aisément, promptement et alternativement toutes les formes nécessaires pour agir et voir parfaitement à toutes les lumières et à toutes les distances.

D'ailleurs le sens de la vue étant le seul qui produise les idées du mouvement, le seul par lequel on puisse comparer immédiatement les espaces parcourus, et les oiseaux étant de tous les animaux les plus habiles, les plus propres au mouvement, il n'est pas étonnant qu'ils aient en même temps le sens qui le guide plus parfait et plus sûr; ils peuvent parcourir dans un très-petit temps un grand espace, il faut donc qu'ils en voient l'étendue et même les limites. Si la nature, en leur donnant la rapidité du vol, les eût rendus myopes, ces deux qualités eussent été contraires; l'oiseau n'auroit jamais osé se servir de sa légèreté, ni prendre un essor rapide; il n'auroit fait que voltiger lentement, dans la crainte des chocs et des résistances imprévues. La seule vitesse avec laquelle on voit voler un oiseau peut indiquer la portée de sa vue; je ne dis pas la portée absolue, mais relative : un oiseau dont le vol est très-vif, direct et soutenu, voit certainement plus loin qu'un autre de même forme, qui néanmoins se meut plus lentement et plus obliquement; et si jamais la nature a produit des oiseaux à vue courte et à vol très-rapide, ces espèces auront péri par cette contrariété de qualités, dont l'une non seulement empêche l'exercice de l'autre, mais expose l'individu à des risques sans nombre : d'où l'on doit présumer que les oiseaux dont le vol est le plus court et le plus lent sont ceux aussi dont la vue est la moins étendue; comme l'on voit, dans les quadrupèdes, ceux qu'on nomme *paresseux* (l'unau et l'aï), qui ne se meuvent que lentement, avoir les yeux couverts et la vue basse.

L'idée du mouvement et toutes les autres idées qui l'accompagnent ou qui en dérivent, telles que celles des vitesses relatives, de la grandeur des espaces, de la proportion des hauteurs, des profondeurs et des inégalités des surfaces, sont donc plus nettes et tiennent plus de place dans la tête de l'oiseau que dans celle du quadrupède : et il semble que la nature ait voulu nous indiquer cette vérité par la proportion qu'elle a mise entre la grandeur de l'œil et celle de la tête; car, dans les oiseaux, les yeux sont proportionnellement beaucoup plus grands que dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes : ils sont plus grands, plus organisés, puisqu'il y a deux membranes de plus; ils sont donc plus sensibles; et dès lors ce sens de la vue plus étendu, plus distinct et plus vif dans l'oiseau que dans le quadrupède, doit influer en même proportion sur l'organe intérieur du sentiment, en sorte que l'instinct des oiseaux sera, par cette première cause, modifié différemment de celui des quadrupèdes.

Une seconde cause qui vient à l'appui de la première, et qui doit rendre l'instinct de l'oiseau différent de celui du quadrupède, c'est l'élément qu'il habite et qu'il peut parcourir sans toucher à la terre. L'oiseau connoît peut-être mieux que l'homme tous les degrés de la résistance de l'air, de sa température à différentes hauteurs, de sa pesanteur relative, etc. Il prévoit plus que nous, il indiqueroit mieux que nos baromètres et nos thermomètres les variations, les changemens qui arrivent à cet élément mobile; mille et mille fois il a éprouvé ses forces contre celles du vent, et plus souvent encore il s'en est aidé pour voler plus vite et plus

1. Cette paupière interne se trouve dans plusieurs animaux quadrupèdes; mais dans la plupart elle n'est pas mobile comme dans les oiseaux.

loin. L'aigle, en s'élevant au dessus des nuages [1], peut passer tout à coup de l'orage dans le calme, jouir d'un ciel serein et d'une lumière pure, tandis que les autres animaux dans l'ombre sont battus de la tempête; il peut en vingt-quatre heures changer de climat, et, planant au dessus des différentes contrées, s'en former un tableau dont l'homme ne peut avoir d'idée. Nos plans à vue d'oiseau, qui sont si longs, si difficiles à faire avec exactitude, ne nous donnent encore que des notions imparfaites de l'inégalité relative des surfaces qu'ils représentent: l'oiseau, qui a la puissance de se placer dans les vrais points de vue et de les parcourir promptement et successivement en tous sens, en voit plus d'un coup d'œil que nous ne pouvons en estimer, en juger par nos raisonnemens, même appuyés de toutes les combinaisons de notre art; et le quadrupède, borné, pour ainsi dire, à la motte de terre sur laquelle il est né, ne connoît que sa vallée, sa montagne, ou sa plaine; il n'a nulle idée de l'ensemble des surfaces, nulle notion des grandes distances, nul désir de les parcourir; et c'est par cette raison que les grands voyages et les migrations sont aussi rares parmi les quadrupèdes qu'elles sont fréquentes dans les oiseaux; c'est ce désir, fondé sur la connoissance des lieux éloignés, sur la puissance qu'ils se sentent de s'y rendre en peu de temps, sur la notion anticipée des changemens de l'atmosphère et de l'arrivée des saisons, qui les détermine à partir ensemble et d'un commun accord: dès que les vivres commencent à leur manquer, dès que le froid ou le chaud les incommodent, ils méditent leur retraite; d'abord ils semblent se rassembler de concert pour entraîner leurs petits, et leur communiquer ce même désir de changer de climat, que ceux-ci ne peuvent encore avoir acquis par aucune notion, aucune connoissance, aucune expérience précédente. Les pères et mères rassemblent leur famille pour la guider pendant la traversée, et toutes les familles se réunissent, non seulement parce que tous les chefs sont animés du même désir, mais parce qu'en augmentant les troupes ils se trouvent en force pour résister à leurs ennemis.

Et ce désir de changer de climat, qui communément se renouvelle deux fois par an, c'est-à-dire en automne et au printemps, est une espèce de besoin si pressant, qu'il se manifeste dans les oiseaux captifs par les inquiétudes les plus vives. Nous donnerons, à l'article de la caille, un détail d'observations à ce sujet, par lesquelles on verra que ce désir est l'une des affections les plus fortes de l'instinct de l'oiseau; qu'il n'y a rien qu'il ne tente dans ces deux temps de l'année pour se mettre en liberté, et que souvent il se donne la mort par les efforts qu'il fait pour sortir de sa captivité; au lieu que dans tous les autres temps il paroît la supporter tranquillement, et même chérir sa prison, s'il s'y trouve renfermé avec sa femelle dans la saison des amours: lorsque celle de la migration approche, on voit les oiseaux libres, non seulement se rassembler en famille, se réunir en troupes, mais encore s'exercer à faire de longs vols, de grandes tournées, avant que d'entreprendre leur plus grand voyage. Au reste, les circonstances de ces migrations varient dans les différentes espèces; tous les oiseaux voyageurs ne se réunissent pas en troupes, il y en a qui partent seuls, d'autres avec leurs femelles et leur famille, d'autres qui marchent par petits détachemens, etc. Mais, avant d'entrer dans le détail que ce sujet exige [1], continuons nos recherches sur les causes qui constituent l'instinct et modifient la nature des oiseaux.

L'homme, supérieur à tous les êtres organisés, a le sens du toucher, et peut-être celui du goût, plus parfait qu'aucun des animaux; mais il est inférieur à la plupart d'entre eux par les trois autres sens: et en ne comparant que les animaux entre eux, il paroît que la plupart des quadrupèdes ont l'odorat plus vif, plus étendu, que ne l'ont les oiseaux; car, quoi qu'on dise de l'odorat du corbeau, du vautour, etc., il est fort inférieur à celui du chien, du renard, etc. On peut d'abord en juger par la conformation

1. On peut démontrer que l'aigle et les autres oiseaux de haut vol s'élèvent à une hauteur supérieure à celle des nuages en partant même du milieu d'une plaine, et sans supposer qu'ils gagnent les montagnes qui pourroient leur servir d'échelons; car on les voit s'élever si haut, qu'ils disparoissent à notre vue. Or l'on sait qu'un objet éclairé par la lumière du jour ne disparoît à nos yeux qu'à la distance de trois mille quatre cent trente-six fois son diamètre, et que par conséquent, si l'on suppose l'oiseau placé perpendiculairement au-dessus de l'homme qui le regarde, et que le diamètre du vol ou l'envergure de cet oiseau soit de cinq pieds, il ne peut disparoître qu'à la distance de dix-sept mille cent quatre-vingts pieds ou deux mille huit cent soixante-trois toises; ce qui fait une hauteur bien plus grande que celle des nuages, surtout de ceux qui produisent les orages.

1. Nous donnerons dans un autre discours les faits qui ont rapport à la migration des oiseaux.

même de l'organe : il y a un grand nombre d'oiseaux qui n'ont point de narines, c'est-à-dire point de conduits ouverts au dessus du bec, en sorte qu'ils ne peuvent recevoir les odeurs que par la fente intérieure qui est dans la bouche; et dans ceux qui ont des conduits ouverts au dessus du bec, et qui ont plus d'odorat que les autres, les nerfs olfactifs sont néanmoins bien plus petits proportionnellement, et moins nombreux, moins étendus, que dans les quadrupèdes : aussi l'odorat ne produit dans l'oiseau que quelques effets assez rares, assez peu remarquables, au lieu que dans le chien et dans plusieurs autres quadrupèdes ce sens paroît être la source et la cause principale de leurs déterminations et de leurs mouvemens. Ainsi le toucher dans l'homme, l'odorat dans le quadrupède et l'œil dans l'oiseau, sont les premiers sens, c'est-à-dire ceux qui sont les plus parfaits, ceux qui donnent à ces différens êtres les sensations dominantes.

Après la vue, l'ouïe me paroît être le second sens de l'oiseau, c'est-à-dire le second pour la perfection. L'ouïe est non seulement plus parfaite que l'odorat, le goût et le toucher dans l'oiseau, mais même plus parfaite que l'ouïe des quadrupèdes; on le voit par la facilité avec laquelle la plupart des oiseaux retiennent et répètent des sons et des suites de sons, et même la parole; on le voit par le plaisir qu'ils trouvent à chanter continuellement, à gazouiller sans cesse, surtout lorsqu'ils sont le plus heureux, c'est-à-dire dans le temps de leurs amours : ils ont les organes de l'oreille et de la voix plus souples et plus puissans; ils s'en servent aussi beaucoup plus que les animaux quadrupèdes. La plupart de ceux-ci sont fort silencieux; et leur voix, qu'ils ne font entendre que rarement, est presque toujours désagréable et rude : dans celle des oiseaux on trouve de la douceur, de l'agrément, de la mélodie. Il y a quelques espèces dont, à la vérité, la voix paroît insupportable, surtout en la comparant à celle des autres : mais ces espèces sont en assez petit nombre, et ce sont les plus gros oiseaux que la nature semble avoir traité comme les quadrupèdes, en ne leur donnant pour voix qu'un seul ou plusieurs cris qui paroissent d'autant plus rauques, plus perçans et plus forts, qu'ils ont moins de proportion avec la grandeur de l'animal; un paon, qui n'a pas la centième partie du volume d'un bœuf, se fait entendre de plus loin; un rossignol peut remplir de ses sons tout autant d'espace qu'une grande voix humaine. Cette prodigieuse étendue, cette force de leur voix dépend en entier de leur conformation, tandis que la continuité de leur chant ou de leur silence ne dépend que de leurs affections intérieures; ce sont deux choses qu'il faut considérer à part.

L'oiseau a d'abord les muscles pectoraux beaucoup plus charnus et plus forts que l'homme ou que tout autre animal, et c'est par cette raison qu'il fait agir ses ailes avec beaucoup plus de vitesse et de force que l'homme ne peut remuer ses bras; et en même temps que les puissances qui font mouvoir les ailes sont plus grandes, le volume des ailes est aussi plus étendu, et la masse plus légère, relativement à la grandeur et au poids du corps de l'oiseau : de petits os vides et minces, peu de chair, des tendons fermes et des plumes avec une étendue souvent double, triple ou quadruple de celle du diamètre du corps, forment l'aile de l'oiseau, qui n'a besoin que de la réaction de l'air pour soulever le corps, et de légers mouvemens pour le soutenir élevé. La plus ou moins grande facilité du vol, ses différens degrés de rapidité, sa direction même de bas en haut et de haut en bas, dépendent de la combinaison de tous les résultats de cette conformation. Les oiseaux dont l'aile et la queue sont plus longues et le corps plus petit, sont ceux qui volent le plus vite et le plus long-temps; ceux, au contraire, qui, comme l'outarde, le casoar ou l'autruche, ont les ailes et la queue courtes, avec un grand volume de corps, ne s'élèvent qu'avec peine, ou même ne peuvent quitter la terre.

La force des muscles, la conformation des ailes, l'arrangement des plumes et la légèreté des os, sont les causes physiques de l'effet du vol, qui paroît fatiguer si peu la poitrine de l'oiseau, que c'est souvent dans ce temps même du vol qu'il fait le plus retentir sa voix par des cris continus : c'est que, dans l'oiseau, le thorax, avec toutes les parties qui en dépendent ou qu'il contient, est plus fort ou plus étendu à l'intérieur et à l'extérieur qu'il ne l'est dans les autres animaux; de même que les muscles pectoraux placés à l'extérieur sont plus gros, la trachée-artère est plus grande et plus forte; elle se termine ordinairement au dessous en une large cavité qui multiplie le volume du son. Les poumons, plus grands, plus étendus que ceux des quadrupèdes, ont plusieurs appendices qui forment des poches, des espèces de réservoirs d'air qui rendent encore le corps de l'oiseau plus léger, en même temps qu'ils fournissent aisément et abondamment la substance aérienne qui sert d'aliment à la

voix. On a vu, dans l'histoire de l'ouarine, qu'une assez légère différence, une extension de plus dans les parties solides de l'organe, donne à ce quadrupède, qui n'est que d'une grandeur médiocre, une voix si facile et si forte, qu'il la fait retentir, presque continuellement, à plus d'une lieue de distance, quoique les poumons soient conformés comme ceux des autres animaux quadrupèdes; à plus grande raison, ce même effet se trouve dans l'oiseau, où il y a un grand appareil dans les organes qui doivent produire les sons, et où toutes les parties de la poitrine paroissent être formées pour concourir à la force et à la durée de la voix.

Il me semble qu'on peut démontrer, par des faits combinés, que la voix des oiseaux est non seulement plus forte que celle des quadrupèdes, relativement au volume de leur corps, mais même absolument, et sans y faire entrer ce rapport de grandeur : communément les cris de nos quadrupèdes domestiques ou sauvages ne se font pas entendre au delà d'un quart ou d'un tiers de lieue, et ce cri se fait dans la partie de l'atmosphère la plus dense, c'est-à-dire la plus propre à propager le son; au lieu que la voix des oiseaux, qui nous parvient du haut des airs, se fait dans un milieu plus rare, et où il faut une plus grande force pour produire le même effet. On sait, par des expériences faites avec la machine pneumatique, que le son diminue à mesure que l'air devient plus rare, et j'ai reconnu, par une observation que je crois nouvelle, combien la différence de cette raréfaction influe en plein air. J'ai souvent passé des jours entiers dans les forêts, où l'on est obligé de s'appeler de loin, et d'écouter avec attention pour entendre le son du cor et la voix des chiens ou des hommes; j'ai remarqué que, dans le temps de la plus grande chaleur du jour, c'est-à-dire depuis dix heures jusqu'à quatre, on ne peut entendre que d'assez près les mêmes voix, les mêmes sons que l'on entend de loin le matin, le soir et surtout la nuit, dont le silence ne fait rien ici, parce que, à l'exception des cris de quelques reptiles ou de quelques oiseaux nocturnes, il n'y avoit pas le moindre bruit dans ces forêts; j'ai de plus observé qu'à toutes les heures du jour et de la nuit, on entendoit plus loin en hiver par la gelée, que par le plus beau temps de toute autre saison. Tout le monde peut s'assurer de la vérité de cette observation, qui ne demande, pour être bien faite, que la simple attention de choisir les jours sereins et calmes, pour que le vent ne puisse déranger le rapport que nous venons d'indiquer dans la propagation du son. Il m'a souvent paru que je ne pouvois entendre à midi que de six cents pas de distance la même voix que j'entendois de douze ou quinze cents à six heures du matin ou du soir, sans pouvoir attribuer cette grande différence à d'autre cause qu'à la raréfaction de l'air plus grande à midi, et moindre le soir ou le matin; et puisque ce degré de raréfaction fait une différence de plus de moitié sur la distance à laquelle peut s'étendre le son à la surface de la terre, c'est-à-dire dans la partie la plus basse et la plus dense de l'atmosphère, qu'on juge de combien doit être la perte du son dans les parties supérieures, où l'air devient plus rare à mesure qu'on s'élève, et dans une proportion bien plus grande que celle de la rarefaction causée par la chaleur du jour. Les oiseaux dont nous entendons la voix d'en haut, et souvent sans les apercevoir, sont alors élevés à une hauteur égale à trois mille quatre cent trente-six fois leur diamètre, puisque ce n'est qu'à cette distance que l'œil humain cesse de voir les objets. Supposons donc que l'oiseau avec ses ailes étendues fasse un objet de quatre pieds de diamètre, il ne disparoîtra qu'à la hauteur de treize mille sept cent quarante-quatre pieds, ou de plus de deux mille toises; et si nous supposons une troupe de trois ou quatre cents gros oiseaux, tels que des cigognes, des oies, des canards, dont quelquefois nous entendons la voix avant de les apercevoir, l'on ne pourra nier que la hauteur à laquelle ils s'élèvent ne soit encore plus grande, puisque la troupe, pour peu qu'elle soit serrée, forme un objet dont le diamètre est bien plus grand. Ainsi l'oiseau, en se faisant entendre d'une lieue du haut des airs, et produisant des sons dans un milieu qui en diminue l'intensité et en raccourcit de plus de moitié la propagation, a par conséquent la voix quatre fois plus forte que l'homme ou le quadrupède, qui ne peut se faire entendre à une demi-lieue sur la surface de la terre : et cette estimation est peut-être plus foible que trop forte; car, indépendamment de ce que nous venons d'exposer, il y a encore une considération qui vient à l'appui de nos conclusions, c'est que le son rendu dans le milieu des airs doit, en se propageant, remplir une sphère dont l'oiseau est le centre, tandis que le son produit à la surface de la terre ne remplit qu'une demi-sphère, et que la partie du son qui se réfléchit contre la terre aide et sert à la propagation de celui qui s'étend en haut et à

côté : c'est par cette raison qu'on dit que la voix monte, et que, de deux personnes qui se parlent du haut d'une tour en bas, celui qui est au dessus est forcé de crier beaucoup plus haut que l'autre, s'il veut s'en faire également entendre.

Et à l'égard de la douceur de la voix et de l'agrément du chant des oiseaux, nous observerons que c'est une qualité en partie naturelle et en partie acquise; la grande facilité qu'ils ont à retenir et à répéter les sons, fait que non seulement ils en empruntent les uns des autres, mais que souvent ils copient les inflexions, les tons de la voix humaine et nos instrumens. N'est-il pas singulier que dans tous les pays peuplés et policés la plupart des oiseaux aient la voix charmante et le chant mélodieux, tandis que dans l'immense étendue des déserts de l'Afrique et de l'Amérique, où l'on n'a trouvé que des hommes sauvages, il n'existe aussi que des oiseaux criards, et qu'à peine on puisse citer quelques espèces dont la voix soit douce et le chant agréable ? Doit-on attribuer cette différence à la seule influence du climat ? L'excès du chaud et du froid produit à la vérité des qualités excessives dans la nature des animaux, et se marque souvent à l'extérieur par des caractères durs et par des couleurs fortes. Les quadrupèdes dont la robe est variée et empreinte de couleurs opposées, semée de taches rondes, ou rayée de bandes longues, tels que les panthères, les léopards, les zèbres, les civettes, sont tous des animaux des climats les plus chauds ; presque tous les oiseaux de ces mêmes climats brillent à nos yeux des plus vives couleurs, au lieu que dans les pays tempérés les teintes sont plus faibles, plus nuancées, plus douces : sur trois cents espèces d'oiseaux que nous pouvons compter dans notre climat, le paon, le coq, le loriot, le martin-pêcheur, le chardonneret, sont presque les seuls que l'on puisse citer pour la variété des couleurs, tandis que la nature semble avoir épuisé ses pinceaux sur le plumage des oiseaux de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Inde. Ces quadrupèdes dont la robe est si belle, ces oiseaux dont le plumage éclate des plus vives couleurs, ont en même temps la voix dure et sans inflexions, les sons rauques et discordans, le cri désagréable et même effrayant. On ne peut douter que l'influence du climat ne soit la cause principale de ces effets; mais ne doit-on pas y joindre, comme cause secondaire, l'influence de l'homme ? Dans tous les animaux retenus en domesticité ou détenus en captivité, les couleurs naturelles et primitives ne s'exaltent jamais, et paroissent ne varier que pour se dégrader, se nuancer, et se radoucir : on en a vu nombre d'exemples dans les quadrupèdes, il en est de même dans les oiseaux domestiques; les coqs et les pigeons ont encore plus varié pour les couleurs que les chiens et les chevaux. L'influence de l'homme sur la nature s'étend bien au delà de ce qu'on imagine : il influe directement et presque immédiatement sur le naturel, sur la grandeur et la couleur des animaux qu'il propage et qu'il s'est soumis; il influe médiatement et de plus loin sur tous les autres, qui, quoique libres, habitent le même climat. L'homme a changé, pour sa plus grande utilité, dans chaque pays, la surface de la terre : les animaux qui y sont attachés, et qui sont forcés d'y chercher leur subsistance, qui vivent en un mot sous ce même climat et sur cette même terre dont l'homme a changé la nature, ont dû changer aussi et se modifier; ils ont pris par nécessité plusieurs habitudes qui paroissent faire partie de leur nature ; ils en ont pris d'autres par crainte, qui ont altéré, dégradé leurs mœurs ; ils en ont pris par imitation ; enfin ils en ont reçu par l'éducation, à mesure qu'ils en étoient plus ou moins susceptibles; le chien s'est prodigieusement perfectionné par le commerce de l'homme; sa férocité naturelle s'est tempérée, et a cédé à la douceur de la reconnoissance et de l'attachement, dès qu'en lui donnant sa subsistance l'homme a satisfait à ses besoins. Dans cet animal, les appétits les plus véhémens dérivent de l'odorat et du goût, deux sens qu'on pourroit réunir en un seul, qui produit les sensations dominantes du chien et des autres animaux carnassiers, desquels il ne diffère que par un point de sensibilité que nous avons augmenté : une nature moins forte, moins fière, moins féroce que celle du tigre, du léopard ou du lion : un naturel dès lors plus flexible, quoique avec des appétits tout aussi véhémens, s'est néanmoins modifié, ramolli par les impressions douces du commerce des hommes, dont l'influence n'est pas aussi grande sur les autres animaux, parce que les uns ont une nature revêche, impénétrable aux affections douces; que les autres sont durs, insensibles, ou trop défians, ou trop timides; que tous, jaloux de leur liberté, fuient l'homme, et ne le voient que comme leur tyran ou leur destructeur.

L'homme a moins d'influence sur les oiseaux que sur les quadrupèdes, parce que leur nature est plus éloignée, et qu'ils sont moins susceptibles des sentimens d'attachement et d'obéissance. Les oiseaux que nous

1. L'AIGLE IMPÉRIAL.

Ordre des Oiseaux de proie *Famille des* Diurnes

Genre Faucon. *(Cuvier.)*

Pl. 2.

2. LE PICARGUE.

Ordre des Oiseaux de proie. *Id. Id.*

appelons *domestiques* ne sont que prisonniers; ils ne nous rendent aucun service pendant leur vie, ils ne nous sont utiles que par leur propagation, c'est-à-dire par leur mort: ce sont des victimes que nous multiplions sans peine, et que nous immolons sans regret et avec fruit. Comme leur instinct diffère de celui des quadrupèdes, et n'a nul rapport avec le nôtre, nous ne pouvons leur rien inspirer directement, ni même leur communiquer indirectement aucun sentiment relatif; nous ne pouvons influer que sur la machine, et eux aussi ne peuvent nous rendre que machinalement ce qu'ils ont reçu de nous. Un oiseau dont l'oreille est assez délicate, assez précise, pour saisir et retenir une suite de sons et même de paroles, et dont la voix est assez flexible pour les répéter distinctement, reçoit ces paroles sans les entendre, et les rend comme il les a reçues; quoiqu'il articule des mots, il ne parle pas, parce que cette articulation de mots n'émane pas du principe de la parole, et n'en est qu'une imitation qui n'exprime rien de ce qui se passe à l'intérieur de l'animal, et ne représente aucune de ses affections. L'homme a donc modifié dans les oiseaux quelques puissances physiques, quelques qualités extérieures, telles que celles de l'oreille et de la voix; mais il a moins influé sur les qualités intérieures. On en instruit quelques-uns à chasser et même à rapporter leur gibier; on en apprivoise quelques autres assez pour les rendre familiers; à force d'habitude, on les amène au point de les attacher à leur prison, de reconnoître aussi la personne qui les soigne : mais tous ces sentimens sont bien légers, bien peu profonds, en comparaison de ceux que nous transmettons aux animaux quadrupèdes, et que nous leur communiquons avec plus de succès en moins de temps et en plus grande quantité. Quelle comparaison y a-t-il entre l'attachement d'un chien et la familiarité d'un serin; entre l'intelligence d'un éléphant et celle de l'autruche, qui néanmoins paroît être le plus grave, le plus réfléchi des oiseaux, soit parce que l'autruche est en effet l'éléphant des oiseaux par la taille, et que le privilége de l'air est censé, dans les oiseaux, attaché à la grandeur; soit qu'étant moins oiseau qu'aucun autre, et ne pouvant quitter la terre, elle tienne en effet de la nature des quadrupèdes?

Maintenant si on considère la voix des oiseaux, indépendamment de l'influence de l'homme; que l'on sépare dans le perroquet, le serin, le sansonnet, le merle, les sons qu'ils ont acquis de ceux qui leur sont naturels; que surtout on observe les oiseaux libres et solitaires, on reconnoîtra que non seulement leur voix se modifie suivant leurs affections, mais même qu'elle s'étend, se fortifie, s'altère, se change, s'éteint, ou se renouvelle selon les circonstances et le temps. Comme la voix est de toutes leurs facultés l'une des plus faciles, et dont l'exercice leur coûte le moins, ils s'en servent au point de paroître en abuser, et ce ne sont pas les femelles qui (comme on pourroit le croire) abusent le plus de cet organe; elles sont dans les oiseaux bien plus silencieuses que les mâles : elles jettent comme eux des cris de douleur ou de crainte; elles ont des expressions ou des murmures d'inquiétude ou de solitude, surtout pour leurs petits; mais le chant paroît être interdit à la plupart d'entre elles, tandis que dans le mâle c'est l'une des qualités qui fait le plus de sensation. Le chant est le produit naturel d'une douce émotion; c'est l'expression agréable d'un désir tendre qui n'est qu'à demi satisfait : le serin dans sa volière, le verdier dans les plaines, le loriot dans les bois, chantent également leurs amours à voix éclatante, à laquelle la femelle ne répond que par quelques petits sons de pur consentement. Dans quelques espèces, la femelle applaudit au chant du mâle par un semblable chant, mais toujours moins fort et moins plein. Le rossignol, en arrivant avec les premiers jours du printemps, ne chante point encore; il garde le silence jusqu'à ce qu'il soit apparié : son chant est d'abord assez court, incertain, peu fréquent, comme s'il n'étoit pas encore sûr de sa conquête, et sa voix ne devient pleine, éclatante, et soutenue jour et nuit, que quand il voit déjà sa femelle, chargée du fruit de ses amours, s'occuper d'avance des soins maternels : il s'empresse à les partager, il l'aide à construire le nid; jamais il ne chante avec plus de force et de continuité que quand il la voit travaillée des douleurs de la ponte, et ennuyée d'une longue et continuelle incubation : non seulement il pourvoit à sa subsistance pendant tout ce temps, mais il cherche à le rendre plus court en multipliant ses caresses, en redoublant ses accens amoureux; et ce qui prouve que le chant dépend en effet et en entier des amours, c'est qu'il cesse avec elles. Dès que la femelle couve, elle ne chante plus, et vers la fin de juin le mâle se tait aussi, ou ne se fait entendre que par quelques sons rauques, semblables au coassement d'un reptile, et si différens des premiers, qu'on a de la peine à se persuader que ces sons viennent du rossignol, ni même d'un autre oiseau.

Ce chant qui cesse et se renouvelle tous les ans, et qui ne dure que deux ou troismois; cette voix dont les beaux sons n'éclatent que dans la saison de l'amour, qui s'altère ensuite et s'éteint comme la flamme de ce feu satisfait, indique un rapport physique entre les organes de la génération et ceux de la voix, rapport qui paroît avoir une correspondance plus précise et des effets encore plus étendus dans l'oiseau. On sait que dans l'homme la voix ne devient pleine qu'après la puberté; que dans les quadrupèdes elle se renforce et devient effrayante dans le temps du rut : la réplétion des vaisseaux spermatiques, la surabondance de la nourriture organique, excitent une grande irritation dans les parties de la génération; celles de la gorge et de la voix paroissent se ressentir plus ou moins de cette chaleur irritante; la croissance de la barbe, la force de la voix, l'extension de la partie génitale dans le mâle, l'accroissement des mamelles, le développement des corps glanduleux dans la femelle, qui tous arrivent en même temps, indiquent assez la correspondance des parties de la génération avec celles de la gorge et de la voix. Dans les oiseaux, les changemens sont encore plus grands; non seulement ces parties sont irritées, altérées, ou changées par ces mêmes causes, mais elles paroissent même se détruire en entier pour se renouveler: les testicules, qui, dans l'homme et dans la plupart des quadrupèdes, sont à peu près les mêmes en tout temps, se flétrissent dans les oiseaux, et se trouvent, pour ainsi dire, réduits à rien après la saison des amours, au retour de laquelle ils renaissent, prennent une vie végétative, et grossissent au delà de ce que semble permettre la proportion du corps. Le chant, qui cesse et renaît dans les mêmes temps, nous indique des altérations relatives dans le gosier de l'oiseau; et il seroit bon d'observer s'il ne se fait pas alors dans les organes de sa voix quelque production nouvelle, quelque extension considérable, qui ne dure qu'autant que le gonflement des parties de la génération

Au reste, l'homme paroît encore avoir influé sur ce sentiment d'amour le plus profond de la nature; il semble au moins qu'il en ait étendu la durée et multiplié les effets dans les animaux quadrupèdes et dans les oiseaux qu'il retient en domesticité. Les oiseaux de basse-cour et les quadrupèdes domestiques ne sont pas bornés, comme ceux qui sont libres, à une seule saison, à un seul temps de rut; le coq, le pigeon, le canard, peuvent, comme le cheval, le bélier et le chien, s'unir et produire presque en toute saison; au lieu que les quadrupèdes et les oiseaux sauvages, qui n'ont reçu que la seule influence de la nature, sont bornés à une ou deux saisons, et ne cherchent à s'unir que dans ces seuls temps de l'année.

Nous venons d'exposer quelques-unes des principales qualités dont la nature a doué les oiseaux; nous avons tâché de reconnoître les influences de l'homme sur leurs facultés: nous avons vu qu'ils l'emportent sur lui et sur tous les animaux quadrupèdes par l'étendue et la vivacité du sens de la vue, par la précision, la sensibilité de celui de l'oreille, par la facilité et la force de la voix, et nous verrons bientôt qu'ils l'emportent encore de beaucoup par les puissances de la génération, et par l'aptitude au mouvement, qui paroît leur être plus naturel que le repos: il y en a, comme les oiseaux de paradis, les mouettes, les martins-pêcheurs, etc., qui semblent être toujours en mouvement, et ne se reposer que par instans; plusieurs se joignent, se choquent, semblent s'unir dans l'air; tous saisissent leur proie en volant, sans se détourner, sans s'arrêter; au lieu que le quadrupède est forcé de prendre des points d'appui, des momens de repos, pour se joindre, et que l'instant où il atteint sa proie est la fin de sa course. L'oiseau peut faire, dans l'état de mouvement, plusieurs choses, qui, dans le quadrupède, exigent l'état de repos; il peut aussi faire beaucoup plus en moins de temps, parce qu'il se meut avec plus de vitesse, plus de continuité, plus de durée. Toutes ces causes réunies influent sur les habitudes naturelles de l'oiseau, et rendent encore son instinct différent de celui du quadrupède.

Pour donner quelque idée de la durée et de la continuité du mouvement des oiseaux, et aussi de la proportion du temps et des espaces qu'ils ont coutume de parcourir dans leurs voyages, nous comparerons leur vitesse avec celle des quadrupèdes dans leurs plus grandes courses naturelles ou forcées. Le cerf, le renne et l'élan peuvent faire quarante lieues en un jour: le renne, attelé à un traîneau, en fait trente, et peut soutenir ce même mouvement plusieurs jours de suite: le chameau peut faire trois cents lieues en huit jours : le cheval, élevé pour la course, et choisi parmi les plus légers et les plus vigoureux, pourra faire une lieue en six ou sept minutes; mais bientôt sa vitesse se ralentit, et il seroit incapable de fournir une carrière un peu longue qu'il auroit en-

tamée avec cette rapidité. Nous avons cité l'exemple de la course d'un Anglois qui fit, en onze heures trente-deux minutes, soixante-douze lieues, en changeant vingt-une fois de cheval. Ainsi les meilleurs chevaux ne peuvent pas faire quatre lieues dans une heure, ni plus de trente lieues dans un jour. Or, la vitesse des oiseaux est bien plus grande; car, en moins de trois minutes, on perd de vue un gros oiseau, un milan qui s'éloigne, un aigle qui s'élève et qui présente une étendue dont le diamètre est de plus de quatre pieds : d'où l'on doit inférer que l'oiseau parcourt plus de sept cent cinquante toises par minute, et qu'il peut se transporter à vingt lieues dans une heure; il pourra donc aisément parcourir deux cents lieues, tous les jours, en dix heures de vol, ce qui suppose plusieurs intervalles dans le jour et la nuit entière de repos. Nos hirondelles et nos autres oiseaux voyageurs peuvent donc se rendre de notre climat sous la Ligne en moins de sept ou huit jours. M. Adanson a vu et tenu à la côte du Sénégal des hirondelles arrivées le 9 octobre, c'est-à-dire huit ou neuf jours après leur départ d'Europe. Pietro della Valle dit qu'en Perse, le pigeon messager fait en un jour plus de chemin qu'un homme de pied ne peut en faire en six. On connoît l'histoire du faucon de Henri II, qui, s'étant emporté après une canepetière à Fontainebleau, fut pris le lendemain à Malte, et reconnu à l'anneau qu'il portoit; celle du faucon des Canaries, envoyé au duc de Lerme, qui revint d'Andalousie à l'île de Ténériffe en seize heures, ce qui fait un trajet de deux cent cinquante lieues. Hans Sloane assure qu'à la Barbade les mouettes vont se promener en troupes à deux cents milles de distance, et qu'elles reviennent le même jour. Une promenade de plus de cent trente lieues indique assez la possibilité d'un voyage de deux cents; et je crois qu'on peut conclure de la combinaison de tous ces faits qu'un oiseau de haut vol peut parcourir chaque jour quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile.

Tout contribue à cette facilité de mouvement dans l'oiseau : d'abord les plumes, dont la substance est très-légère, la surface très-grande, et dont les tuyaux sont creux; ensuite l'arrangement de ces mêmes plumes, la forme des ailes convexe en dessus et concave en dessous, leur fermeté, leur grande étendue, et la force des muscles qui les font mouvoir; enfin la légèreté même du corps, dont les parties les plus massives, telles que les os, sont beaucoup plus légères que celles des quadrupèdes : car les cavités dans les os des oiseaux sont proportionnellement beaucoup plus grandes que dans les quadrupèdes, et les os plats qui n'ont point de cavités sont plus minces et ont moins de poids. « Le squelette de l'onocrotale, disent les anatomistes de l'académie, est extrêmement léger; il ne pesoit que vingt-trois onces, quoiqu'il soit très-grand. » Cette légèreté des os diminue considérablement le poids du corps de l'oiseau, et l'on reconnoîtra, en pesant à la balance hydrostatique le squelette d'un quadrupède et celui d'un oiseau, que le premier est spécifiquement bien plus pesant que l'autre.

Un second effet très-remarquable, et que l'on doit rapporter à la nature des os, est la durée de la vie des oiseaux, qui, en général, est plus longue et ne suit pas les mêmes règles, les mêmes proportions, que dans les animaux quadrupèdes. Nous avons vu que dans l'homme et dans ces animaux la durée de la vie est toujours proportionnelle au temps employé à l'accroissement du corps, et en même temps nous avons observé qu'en général ils ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement. Dans les oiseaux, l'accroissement est plus prompt, et la reproduction plus précoce : un jeune oiseau peut se servir de ses pieds en sortant de la coque, et de ses ailes peu de temps après; il peut marcher en naissant, et voler un mois ou cinq semaines après sa naissance : un coq est en état d'engendrer à l'âge de quatre mois, et ne prend son entier accroissement qu'en un an; les oiseaux plus petits le prennent en quatre ou cinq mois : ils croissent donc plus vite et produisent bien plus tôt que les animaux quadrupèdes, et néanmoins ils vivent bien plus long-temps proportionnellement; car la durée totale de la vie étant, dans l'homme et dans les quadrupèdes, six ou sept fois plus grande que celle de leur entier accroissement, il s'ensuivroit que le coq ou le perroquet, qui ne sont qu'un an à croître, ne devroient vivre que six ou sept ans, au lieu que j'ai vu grand nombre d'exemples bien différens; des linottes prisonnières et néanmoins âgées de quatorze ou quinze ans, des coqs de vingt ans, et des perroquets âgés de plus de trente. Je suis même porté à croire que leur vie pourroit s'étendre bien au delà des termes que je viens d'indiquer [1], et je suis persuadé qu'on

[1] Un homme digne de foi m'a assuré qu'un perro-

ne peut attribuer cette longue durée de la vie dans des êtres aussi délicats, et que les moindres maladies font périr, qu'à la texture de leurs os, dont la substance moins solide, plus légère que celle des os des quadrupèdes, reste plus long-temps poreuse; en sorte que l'os ne se durcit, ne se remplit, ne s'obstrue pas aussi vite, à beaucoup près, que dans les quadrupèdes. Cet endurcissement de la substance des os est, comme nous l'avons dit, la cause générale de la mort naturelle; le terme en est d'autant plus éloigné, que les os sont moins solides : c'est par cette raison qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui arrivent à une vieillesse extrême ; c'est par cette même raison que les oiseaux vivent plus long-temps que les quadrupèdes, et les poissons plus long-temps que les oiseaux, parce que les os des poissons sont d'une substance encore plus légère, et qui conserve sa ductilité plus long-temps que celle des os des oiseaux.

Si nous voulons maintenant comparer un peu plus en détail les oiseaux avec les animaux quadrupèdes, nous y trouverons plusieurs rapports particuliers qui nous rappelleront l'uniformité du plan général de la nature. Il y a dans les oiseaux, comme dans les quadrupèdes, des espèces carnassières, et d'autres auxquelles les fruits, les grains, les plantes, suffisent pour se nourrir. La même cause physique qui produit dans l'homme et dans les animaux la nécessité de vivre de chair et d'alimens très-substantiels se retrouve dans les oiseaux. Ceux qui sont carnassiers n'ont qu'un estomac et des intestins moins étendus que ceux qui se nourrissent de grains ou de fruits [1] : le jabot dans ceux-ci, et qui manque ordinairement aux premiers, correspond à la panse des animaux ruminans; ils peuvent vivre d'alimens légers et maigres, parce qu'ils peuvent en prendre un grand volume en remplissant leur jabot, et compenser ainsi la qualité par la quantité : ils ont deux *cœcum* et un gésier, qui est un estomac très-musculeux, très-ferme, qui leur sert à triturer les parties dures des grains qu'ils avalent; au lieu que les oiseaux de proie ont les intestins bien moins étendus, et n'ont ordinairement ni gésier, ni jabot, ni double *cœcum*.

Le naturel et les mœurs dépendent beaucoup des appétits. En comparant donc à cet égard les oiseaux aux quadrupèdes, il me paroît que l'aigle, noble et généreux, est le lion; que le vautour, cruel, insatiable, est le tigre; le milan, la buse, le corbeau, qui ne cherchent que les vidanges et les chairs corrompues, sont les hyènes, les loups et les chacals; les faucons, les éperviers, les autours et les autres oiseaux chasseurs, sont les chiens, les renards, les onces et les lynx; les chouettes, qui ne voient et ne chassent que la nuit, seront les chats; les hérons, les cormorans, qui vivent de poissons, seront les castors et les loutres; les pies seront les fourmiliers, puisqu'ils se nourrissent de même, en tirant également la langue pour la charger de fourmis ; les paons, les coqs, les dindons, tous les oiseaux à jabot, représentent les bœufs, les brebis, les chèvres et les autres animaux ruminans : de manière qu'en établissant une échelle des appétits, et présentant le tableau des différentes façons de vivre, on retrouvera dans les oiseaux les mêmes rapports et les mêmes différences que nous avons observés dans les quadrupèdes, et même les nuances en seront peut-être plus variées : par exemple, les oiseaux paroissent avoir un fond particulier de subsistance; la nature leur a livré pour nourriture tous les insectes, que les quadrupèdes dédaignent; la chair, le poisson, les amphibies, les reptiles, les insectes, les fruits, les grains, les semences, les racines, les herbes, tout ce qui vit et végète devient leur pâture; et nous verrons qu'ils sont assez indifférens sur le choix, et que souvent ils suppléent à l'une des nourritures par une autre. Le sens du goût dans la plupart des oiseaux est presque nul, ou du moins fort inférieur à celui des quadrupèdes : ceux-ci, dont le palais et la langue sont, à la vérité, moins délicats que dans l'homme, ont cependant ces organes plus sensibles et moins durs que les oiseaux, dont la langue est presque cartilagineuse; car, de tous les oiseaux, il n'y a guère que ceux qui se nourrissent de chair dont la langue soit molle et assez semblable, pour la substance, à celle des quadrupèdes. Ces oiseaux auront donc le sens du goût meilleur que les autres,

quet âgé d'environ quarante ans avoit pondu sans le concours d'aucun mâle, au moins de son espèce. — On a dit qu'un cygne avoit vécu trois cents ans; une pie, quatre-vingts; un onocrotale, autant. L'aigle et le corbeau passent pour vivre très long-temps. (Encyclopédie, à l'article *Oiseau*.) — Aldovrande rapporte qu'un pigeon avoit vécu vingt-deux ans, et qu'il n'avoit cessé d'engendrer que les six dernières années de sa vie. Willughby dit que les linottes vivent quatorze ans, et les chardonnerets vingt-trois, etc.

1. En général, aux oiseaux qui se nourrissent de chair, les intestins sont courts, et ils n'ont que très peu de *cœcum*. Dans les oiseaux granivores, les intestins sont beaucoup plus étendus, et ils forment de longs replis; il y a aussi souvent plusieurs *cœcum*.

d'autant qu'ils paroissent aussi avoir plus d'odorat, et que la finesse de l'odorat supplée à la grossièreté du goût : mais, comme l'odorat est plus foible et le tact du goût plus obtus dans tous les oiseaux que dans les quadrupèdes, ils ne peuvent guère juger des saveurs; aussi voit-on que la plupart ne font qu'avaler, sans jamais savourer; la mastication, qui fait une grande partie de la jouissance de ce sens, leur manque : ils sont, par toutes ces raisons, si peu délicats sur les alimens, que quelquefois ils s'empoisonnent en voulant se nourrir [1].

C'est donc sans connoissance et sans réflexion que quelques naturalistes ont divisé les genres des oiseaux par leur manière de vivre : cette idée eût été plus applicable aux quadrupèdes, parce que leur goût étant plus vif et plus sensible, leurs appétits sont plus décidés, quoique l'on puisse dire avec raison des quadrupèdes comme des oiseaux que la plupart de ceux qui se nourrissent de plantes ou d'autres alimens maigres pourroient aussi manger de la chair. Nous voyons les poules, les dindons, et autres oiseaux qu'on appelle *granivores*, rechercher les vers, les insectes, les parcelles de viande, encore plus soigneusement qu'ils ne cherchent les graines : on nourrit avec de la chair hachée le rossignol, qui ne vit que d'insectes; les chouettes, qui sont naturellement carnassières, mais qui ne peuvent attraper la nuit que des chauve-souris, se rabattent sur les papillons-phalènes, qui volent aussi dans l'obscurité. Le bec crochu n'est pas, comme le disent les gens amoureux des causes finales, un indice, un signe certain d'un appétit décidé pour la chair, ni un instrument fait exprès pour la déchirer, puisque les perroquets et plusieurs autres oiseaux dont le bec est crochu semblent préférer les fruits et les graines à la chair. Ceux qui sont les plus voraces, les plus carnassiers, mangent du poisson, des crapauds, des reptiles, lorsque la chair leur manque. Presque tous les oiseaux qui paroissent ne vivre que de graines ont néanmoins été nourris dans le premier âge par leurs pères et mères avec des insectes. Ainsi rien n'est plus gratuit et moins fondé que cette division des oiseaux, tirée de leur manière de vivre, ou de la différence de leur nourriture : jamais on ne déterminera la nature d'un être par un seul caractère ou par une seule habitude naturelle; il faut au moins en réunir plusieurs, car plus les caractères seront nombreux, et moins la méthode aura d'imperfection : mais, comme nous l'avons tant dit et répété, rien ne peut la rendre complète que l'histoire et la description de chaque espèce en particulier.

Comme la mastication manque aux oiseaux, que le bec ne représente qu'à certains égards la mâchoire des quadrupèdes, que même il ne peut suppléer que très-imparfaitement à l'office des dents [2], qu'ils sont forcés d'avaler les graines entières ou à demi concassées, et qu'ils ne peuvent les broyer avec le bec, ils n'auroient pu les digérer, ni par conséquent se nourrir, si leur estomac eût été conformé comme celui des animaux qui ont des dents. Les oiseaux granivores ont des gésiers, c'est-à-dire des estomacs d'une substance assez ferme et assez solide pour broyer les alimens, à l'aide de quelques petits cailloux qu'ils avalent : c'est comme s'ils portoient et plaçoient à chaque fois des dents dans leur estomac, où l'action du broiement et la trituration par le frottement est bien plus grande que dans les quadrupèdes, et même dans les animaux carnassiers qui n'ont point de gésier, mais un estomac souple et assez semblable à celui des autres animaux. On a observé que ce seul frottement dans le gésier avoit rayé profondément et usé presque aux trois quarts plusieurs pièces de monnoie qu'on avoit fait avaler à une autruche.

De la même manière que la nature a donné aux quadrupèdes qui fréquentent les eaux, ou qui habitent les pays froids, une double fourrure et des poils plus serrés, plus épais, de même tous les oiseaux aquatiques et ceux des terres du Nord sont pourvus d'une grande quantité de plumes et d'un duvet très-fin; en sorte qu'on peut juger par cet indice de leur pays natal, et de l'élément auquel ils donnent la préférence. Dans tous les climats, les oiseaux d'eau sont à peu près également garnis de plumes, et ils ont près de la queue de grosses glandes, des espèces de réservoirs d'une matière huileuse, dont ils se servent pour lustrer et vernir leurs plumes; ce qui, joint à leur épaisseur, les rend impénétrables à l'eau, qui ne peut que

1. Le persil, le café, les amandes amères, etc., sont un poison pour les poules, les perroquets, et plusieurs autres oiseaux, qui néanmoins les mangent avec autant d'avidité que les autres nourritures qu'on leur offre.

2. Dans les perroquets et dans beaucoup d'autres oiseaux, la partie supérieure du bec est mobile comme l'inférieure; au lieu que dans les animaux quadrupèdes il n'y a que la mâchoire inférieure qui soit mobile.

glisser sur leur surface. Les oiseaux de terre manquent de ces glandes, ou les ont beaucoup plus petites.

Les oiseaux presque nus, tels que l'autruche, le casoar, le dronte, ne se trouvent que dans les pays chauds; tous ceux des pays froids sont bien fourrés et bien couverts. Les oiseaux du haut vol ont besoin de toutes leurs plumes pour résister au froid de la moyenne région de l'air. Lorsqu'on veut empêcher un aigle de monter trop haut et de se perdre à nos yeux, il ne faut que lui dégarnir le ventre; il devient dès lors trop sensible au froid pour s'élever à cette grande hauteur.

Tous les oiseaux en général sont sujets à la mue comme les quadrupèdes; la plus grande partie de leurs plumes tombent et se renouvellent tous les ans, et même les effets de ce changement sont bien plus sensibles que dans les quadrupèdes. La plupart des oiseaux sont souffrans et malades dans la mue, quelques-uns en meurent, aucun ne produit dans ce temps; la poule la mieux nourrie cesse alors de pondre : la nourriture organique, qui auparavant étoit employée à la reproduction, se trouve consommée, absorbée et au delà par la nutrition de ces plumes nouvelles, et cette même nourriture organique ne redevient surabondante que quand elles ont pris leur entière croissance. Communément c'est vers la fin de l'été et en automne que les oiseaux muent [1]; les plumes renaissent en même temps : la nourriture abondante qu'ils trouvent dans cette saison est en grande partie consommée par la croissance de ces plumes nouvelles; et ce n'est que quand elles ont pris leur entier accroissement, c'est-à-dire à l'arrivée du printemps, que la surabondance de la nourriture, aidée de la douceur de la saison, les porte à l'amour : alors toutes les plantes renaissent, les insectes engourdis se réveillent ou sortent de leur nymphe, la terre semble fourmiller de vie; cette chair nouvelle, qui ne paroît préparée que pour eux, leur donne une nouvelle vigueur, un surcroît de vie, qui se répand par l'amour, et se réalise par la reproduction.

On croiroit qu'il est aussi essentiel à l'oiseau de voler qu'au poisson de nager, et au quadrupède de marcher; cependant il y a dans tous ces genres des exceptions à ce fait général : et de même que dans les quadrupèdes il y en a, comme les roussettes, les rougettes et les chauve-souris, qui volent et ne marchent pas; d'autres qui, comme les phoques, les morses et les lamantins, ne peuvent que nager, ou qui, comme les castors et les loutres, marchent plus difficilement qu'ils ne nagent; d'autres enfin qui, comme le paresseux, peuvent à peine se traîner : de même, dans les oiseaux, on trouve l'autruche, le casoar, le dronte, le touyou, etc., qui ne peuvent voler, et sont réduits à marcher; d'autres, comme les pingouins, les perroquets de mer, etc., qui volent et nagent, mais ne peuvent marcher; d'autres qui, comme les oiseaux de paradis, ne marchent ni ne nagent, et ne peuvent prendre de mouvement qu'en volant : seulement il paroît que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux quadrupèdes; car, à l'exception d'un petit nombre d'espèces, tous les animaux terrestres fuient l'eau, et ne nagent que quand ils y sont forcés par la crainte ou par le besoin de nourriture; au lieu que dans les oiseaux il y a une grande tribu d'espèces qui ne se plaisent que sur l'eau, et semblent n'aller à terre que par nécessité et pour des besoins particuliers, comme celui de déposer leurs œufs hors de l'atteinte des eaux, etc.; et ce qui démontre que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux animaux terrestres, c'est qu'il n'y a que trois ou quatre quadrupèdes qui aient des membranes entre les doigts des pieds; au lieu qu'on peut compter plus de trois cents oiseaux pourvus de ces membranes qui leur donnent la facilité de nager. D'ailleurs la légèreté de leurs plumes et de leurs os, la forme même de leur corps, contribuent prodigieusement à cette plus grande facilité. L'homme est peut-être de tous les êtres celui qui fait le plus d'efforts en nageant, parce que la forme de son corps est absolument opposée à cette espèce de mouvement. Dans les quadrupèdes, ceux qui ont plusieurs estomacs ou de gros et longs intestins nagent, comme plus légers, plus aisément que les autres, parce que ces grandes cavités intérieures rendent leur corps spécifiquement moins pesant. Les oiseaux dont les pieds sont des espèces de rames, dont la forme du corps est oblongue,

1. Les oiseaux domestiques, comme les poules, muent ordinairement en automne; et c'est avant la fin de l'été que les faisans et les perdrix entrent dans la mue : ceux qu'on garde en parquet dans les faisanderies muent ordinairement après leur ponte faite. Dans la campagne, c'est vers la fin de juillet que les perdrix et les faisans subissent ce changement; seulement les femelles qui ont des petits entrent dans la mue quelques jours plus tard. Les canards sauvages muent aussi avant la fin de juillet. (Ces remarques m'ont été données par M. Le Roy, lieutenant des chasses à Versailles.)

arrondie comme celle d'un navire, et dont le volume est si léger, qu'il n'enfonce qu'autant qu'il faut pour se soutenir, sont, par toutes ces causes, presque aussi propres à nager qu'à voler; et même cette faculté de nager se développe la première, car on voit les petits canards s'exercer sur les eaux long-temps avant que de prendre leur essor dans les airs.

Dans les quadrupèdes, surtout dans ceux qui ne peuvent rien saisir avec leurs doigts, qui n'ont que des cornes aux pieds ou des ongles durs, le sens du toucher paroît être réuni avec celui du goût dans la gueule. Comme c'est la seule partie qui soit divisée, et par laquelle ils puissent saisir les corps et en connoître la forme, en appliquant à leur surface la langue, le palais et les dents, cette partie est le principal siége de leur toucher, ainsi que de leur goût. Dans les oiseaux, le toucher de cette partie est donc au moins aussi imparfait que dans les quadrupèdes, parce que leur langue et leur palais sont moins sensibles : mais il paroît qu'ils l'emportent sur ceux-ci par le toucher des doigts, et que le principal siége de ce sens y réside; car en général ils se servent de leurs doigts beaucoup plus que les quadrupèdes, soit pour saisir [1], soit pour palper les corps. Néanmoins l'intérieur des doigts étant dans les oiseaux toujours revêtu d'une peau dure et calleuse, le tact ne peut en être délicat, et les sensations qu'il produit doivent être assez peu distinctes.

Voici donc l'ordre des sens, tel que la nature paroît l'avoir établi pour les différens êtres que nous considérons. Dans l'homme, le toucher est le premier, c'est-à-dire le plus parfait, le goût est le second, la vue le troisième, l'ouïe le quatrième et l'odorat le dernier des sens. Dans le quadrupède, l'odorat est le premier, le goût le second, ou plutôt ces deux sens n'en font qu'un; la vue le troisième, l'ouïe le quatrième et le toucher le dernier. Dans l'oiseau, la vue est le premier, l'ouïe est le second, le toucher est le troisième, le goût et l'odorat les derniers. Les sensations dominantes dans chacun de ces êtres suivront le même ordre; l'homme sera plus ému par les impressions du toucher, le quadrupède par celles de l'odorat, et l'oiseau par celles de la vue. La plus grande partie de leurs jugemens, de leurs déterminations, dépendront de ces sensations dominantes; celles des autres sens, étant moins fortes et moins nombreuses, seront subordonnées aux premières, et n'influeront qu'en second sur la nature de l'être: l'homme sera aussi réfléchi que le sens du toucher paroît grave et profond; le quadrupède aura des appétits plus véhémens que ceux de l'homme, et l'oiseau des sensations plus légères et aussi étendues que l'est le sens de la vue.

Mais il y a un sixième sens qui, quoique intermittent, semble, lorsqu'il agit, commander à tous les autres, et produire alors les sensations dominantes, les mouvemens les plus violens et les affections les plus intimes; c'est le sens de l'amour : rien n'égale la force de ses impressions dans les animaux quadrupèdes, rien n'est plus pressant que leurs besoins, rien de plus fougueux que leurs désirs; ils se recherchent avec l'empressement le plus vif, et s'unissent avec une espèce de fureur. Dans les oiseaux il y a plus de tendresse, plus d'attachement, plus de moral en amour, quoique le fonds physique en soit peut-être encore plus grand que dans les quadrupèdes : à peine peut-on citer dans ceux-ci quelques exemples de chasteté conjugale, et encore moins du soin des pères pour leur progéniture; au lieu que dans les oiseaux ce sont les exemples contraires qui sont rares, puisqu'à l'exception de ceux de nos basses-cours et de quelques autres espèces, tous paroissent s'unir par un pacte constant, et qui dure au moins aussi long-temps que l'éducation de leurs petits.

C'est qu'indépendamment du besoin de s'unir, tout mariage suppose une nécessité d'arrangement pour soi-même et pour ce qui doit en résulter : les oiseaux qui sont forcés, pour déposer leurs œufs, de construire un nid que la femelle commence par nécessité, et auquel le mâle amoureux travaille par complaisance, s'occupant ensemble de cet ouvrage, prennent de l'attachement l'un pour l'autre : les soins multipliés, les secours mutuels, les inquiétudes communes, fortifient ce sentiment qui augmente encore et qui devient plus durable par une seconde nécessité; c'est de ne pas laisser refroidir les œufs, ni perdre le fruit de leurs amours, pour lequel ils ont déjà pris tant

1. Nous avons vu, dans l'*Histoire des animaux quadrupèdes*, qu'il n'y en a pas un tiers qui se servent de leurs pieds de devant pour porter à leur gueule, au lieu que la plupart des oiseaux se servent d'une de leurs pattes pour porter à leur bec, quoique cet acte doive leur coûter plus qu'aux quadrupèdes, puisque, n'ayant que deux pieds, ils sont obligés de se soutenir avec effort sur un seul, pendant que l'autre agit; au lieu que le quadrupède est alors appuyé sur les trois autres pieds, ou assis sur les parties postérieures de son corps.

de soins : la femelle ne pouvant les quitter, le mâle va chercher et lui apporte sa subsistance ; quelquefois même il la remplace, ou se réunit avec elle, pour augmenter la chaleur du nid et partager les ennuis de sa situation. L'attachement qui vient de succéder à l'amour subsiste dans toute sa force pendant le temps de l'incubation, et il paroît s'accroître encore et s'épanouir davantage à la naissance des petits : c'est une autre jouissance, mais en même temps ce sont de nouveaux liens ; leur éducation est un nouvel ouvrage auquel le père et la mère doivent travailler de concert. Les oiseaux nous représentent donc tout ce qui se passe dans un ménage honnête, de l'amour suivi d'un attachement sans partage, et qui ne se répand ensuite que sur la famille. Tout cela tient, comme l'on voit, à la nécessité de s'occuper ensemble de soins indispensables et de travaux communs : et ne voit-on pas aussi que cette nécessité de travail ne se trouvant chez nous que dans la seconde classe, les hommes de la première pouvant s'en dispenser, l'indifférence et l'infidélité n'ont pu manquer de gagner les conditions élevées ?

Dans les animaux quadrupèdes il n'y a que de l'amour physique et point d'attachement, c'est-à-dire nul sentiment durable entre le mâle et la femelle, parce que leur union ne suppose aucun arrangement précédent, et n'exige ni travaux communs ni soins subséquens ; dès lors point de mariage. Le mâle, dès qu'il a joui, se sépare de la femelle, soit pour passer à d'autres, soit pour se refaire ; il n'est ni mari ni père de famille, car il méconnoît et sa femme et ses enfans : elle-même, s'étant livrée à plusieurs, n'attend de soins ni de secours d'aucun ; elle reste seule chargée du poids de sa progéniture et des peines de l'éducation ; elle n'a d'attachement que pour ses petits, et ce sentiment dure souvent plus long-temps que dans l'oiseau. Comme il paroît dépendre du besoin que les petits ont de leur mère, qu'elle les nourrit de sa propre substance, et que ses secours sont plus long-temps nécessaires dans la plupart des quadrupèdes, qui croissent plus lentement que les oiseaux, l'attachement dure aussi plus long-temps ; il y a même plusieurs espèces d'animaux quadrupèdes où ce sentiment n'est pas détruit par de nouvelles amours, et où l'on voit la mère conduire également et soigner ses petits de deux ou trois portées. Il y a aussi quelques espèces de quadrupèdes dans lesquelles la société du mâle et de la femelle dure et subsiste pendant le temps de l'éducation des petits : on le voit dans les loups et les renards : le chevreuil surtout peut être regardé comme le modèle de la fidélité conjugale. Il y a, au contraire, quelques espèces d'oiseaux dont la *pariade* ne dure pas plus long-temps que les besoins de l'amour [1] ; mais ces exceptions n'empêchent pas qu'en général la nature n'ait donné plus de constance en amour aux oiseaux qu'aux quadrupèdes.

Et ce qui prouve encore que ce mariage et ce moral d'amour n'est produit dans les oiseaux que par la nécessité d'un travail commun, c'est que ceux qui ne font point de nid ne se marient point et se mêlent indifféremment : on le voit par l'exemple familier de nos oiseaux de basse-cour ; le mâle paroît seulement avoir quelques attentions de plus pour ses femelles que n'en ont les quadrupèdes, parce qu'ici la saison des amours n'est pas limitée, qu'il peut se servir plus long-temps de la même femelle, que le temps des pontes est plus long, qu'elles sont plus fréquentes ; qu'enfin, comme on enlève les œufs, les temps d'incubation sont moins pressés, et que les femelles ne demandent à couver que quand leurs puissances pour la génération se trouvent amorties et presque épuisées. Ajoutez à toutes ces causes le peu de besoin que ces oiseaux domestiques ont de construire un nid pour se mettre en sûreté et se soustraire aux yeux, l'abondance dans laquelle ils vivent, la facilité de recevoir leur nourriture ou de la trouver toujours au même lieu, toutes les autres commodités que l'homme leur fournit, qui dispensent ces oiseaux des travaux, des soins et des inquiétudes que les autres ressentent et partagent en commun, et vous retrouverez chez eux les premiers effets du luxe et les maux de l'opulence, *libertinage* et *paresse*.

Au reste, dans ces oiseaux dont nous avons gâté les mœurs en les servant, comme dans ceux qui les ont conservées, parce qu'ils sont forcés de travailler ensemble et de se servir eux-mêmes, le fonds de l'amour physique (c'est-à-dire l'étoffe, la substance qui produit cette sensation et en réalise les effets) est bien plus grand que dans les ani-

1. Dès que la perdrix rouge femelle couve, le mâle l'abandonne, et la laisse chargée seule de l'éducation des petits. Les mâles qui ont servi leurs femelles se rassemblent en compagnie, et ne prennent plus aucun intérêt à leur progéniture. (Cette remarque m'a été donnée par M. Le Roy, lieutenant des chasses à Versailles.)

1. LE BALBUZARD 2. L'ORFRAIE.

Ordre des Oiseaux de proie *Famille des* Diurnes
Genre Faucon. *(Cuvier.)*

Pl. 5.

3. LE JEAN LE BLANC.

Ordre des Oiseaux de proie *Famille des* Diurnes.
Genre Faucon. *(Cuvier.)*

maux quadrupèdes. Un coq suffit aisément à douze ou quinze poules, et féconde par un seul acte tous les œufs que chacune peut produire en vingt jours; il pourroit donc, absolument parlant, devenir chaque jour père de trois cents enfans. Une bonne poule peut produire cent œufs dans une seule saison, depuis le printemps jusqu'en automne. Quelle différence de cette grande multiplication au petit produit de nos quadrupèdes les plus féconds! Il semble que toute la nourriture qu'on fournit abondamment à ces oiseaux, se convertissant en liqueur séminale, ne serve qu'à leurs plaisirs, et tourne tout entière au profit de la propagation; ce sont des espèces de machines que nous montons, que nous arrangeons nous-mêmes pour la multiplication; nous en augmentons prodigieusement le nombre en les tenant ensemble, en les nourrissant largement, et en les dispensant de tout travail, de tout soin, de toute inquiétude pour les besoins de la vie: car le coq et la poule sauvages ne produisent dans l'état naturel qu'autant que nos perdrix et nos cailles; et quoique de tous les oiseaux les gallinacés soient les plus féconds, leur produit se réduit à dix-huit ou vingt œufs, et leurs amours à une seule saison, lorsqu'ils sont dans l'état de nature. A la vérité il pourroit y avoir deux saisons et deux pontes dans des climats plus heureux, comme l'on voit dans celui-ci plusieurs espèces d'oiseaux pondre deux et même trois fois dans un été; mais aussi le nombre des œufs est moins grand dans toutes ces espèces, et le temps de l'incubation est plus court dans quelques unes. Ainsi, quoique les oiseaux soient en *puissance* bien plus prolifiques que les quadrupèdes, ils ne le sont pas beaucoup plus par *l'effet*. Les pigeons, les tourterelles, etc., ne pondent que deux œufs; les grands oiseaux de proie n'en pondent que trois ou quatre; la plupart des autres oiseaux cinq ou six; et il n'y a que les poules et les autres gallinacés, tels que le paon, le dindon, le faisan, les perdrix et les cailles, qui produisent en grand nombre.

La disette, les soins, les inquiétudes, le travail forcé, diminuent dans tous les êtres les puissances et les effets de la génération. Nous l'avons vu dans les animaux quadrupèdes, et on le voit encore plus évidemment dans les oiseaux; ils produisent d'autant plus qu'ils sont mieux nourris, plus choyés, mieux servis: et si nous ne considérons que ceux qui sont livrés à eux-mêmes, et exposés à tous les inconvéniens qui accompagnent l'entière indépendance, nous trouverons qu'étant continuellement travaillés de besoins, d'inquiétudes et de craintes, ils n'usent pas, à beaucoup près, autant qu'il se pourroit, de toutes leurs puissances pour la génération; ils semblent même en ménager les effets, et les proportionner aux circonstances de leur situation. Un oiseau, après avoir construit son nid et fait sa ponte, que je suppose de cinq œufs, cesse de pondre, et ne s'occupe que de leur conservation; tout le reste de la saison sera employé à l'incubation et à l'éducation des petits, et il n'y aura point d'autres pontes: mais si par hasard on brise les œufs, on renverse le nid, il en construit bientôt un autre, et pond encore trois ou quatre œufs; et si on détruit ce second ouvrage comme le premier, l'oiseau travaillera de nouveau et pondra encore deux ou trois œufs. Cette seconde et cette troisième ponte dépendent donc en quelque sorte de la volonté de l'oiseau. Lorsque la première réussit, et tant qu'elle subsiste, il ne se livre pas aux émotions d'amour et aux affections intérieures qui peuvent donner à de nouveaux œufs la vie végétative nécessaire à leur accroissement et à leur exclusion au dehors; mais si la mort a moissonné sa famille naissante ou prête à naître, il se livre bientôt à ces affections, et démontre par un nouveau produit que ses puissances pour la génération n'étoient que suspendues et point épuisées, et qu'il ne se privoit des plaisirs qui la précèdent que pour satisfaire au devoir naturel du soin de sa famille. Le devoir l'emporte donc encore ici sur la passion, et l'attachement sur l'amour. L'oiseau paroît commander à ce dernier sentiment bien plus qu'au premier, auquel du moins il obéit toujours de préférence: ce n'est que par la force qu'il se départ de l'attachement pour ses petits, et c'est volontairement qu'il renonce aux plaisirs de l'amour, quoique très en état d'en jouir.

De la même manière que, dans les oiseaux, les mœurs sont plus pures en amour, de même aussi les moyens d'y satisfaire sont plus simples que dans les quadrupèdes: ils n'ont qu'une seule façon de s'accoupler, au lieu que nous avons vu dans les quadrupèdes des exemples de toutes les situations: seulement il y a des espèces, comme celle de la poule, où la femelle s'abaisse en pliant les jambes, et d'autres, comme celle du moineau, où elle ne change rien à sa position ordinaire, et demeure droite sur ses pieds. Dans tous, le temps de l'accouplement est

très-court, et plus court encore dans ceux qui se tiennent debout que dans ceux qui s'abaissent. La forme extérieure [1] et la structure intérieure des parties de la génération sont fort différentes de celles des quadrupèdes, et la grandeur, la position, le nombre, l'action et le mouvement de ces parties varient même beaucoup dans les diverses espèces d'oiseaux. Aussi paroît-il qu'il y a intromission réelle dans les uns, et qu'il ne peut y avoir dans les autres qu'une forte compression, ou même un simple attouchement. Mais nous réservons ces détails, ainsi que plusieurs autres, pour l'histoire particulière de chaque genre d'oiseau.

En rassemblant sous un seul point de vue les idées et les faits que nous venons d'exposer, nous trouverons que le sens intérieur, le *sensorium* de l'oiseau, est principalement rempli d'images produites par le sens de la vue; que ces images sont superficielles, mais très-étendues, et la plupart relatives au mouvement, aux distances, aux espaces; que, voyant une province entière aussi aisément que nous voyons notre horizon, il porte dans son cerveau une carte géographique des lieux qu'il a vus; que la facilité qu'il a de les parcourir de nouveau est l'une des causes déterminantes de ses fréquentes promenades et de ses migrations. Nous reconnoîtrons qu'étant très-susceptible d'être ébranlé par le sens de l'ouïe, les bruits soudains doivent le remuer violemment, lui donner de la crainte et le faire fuir, tandis qu'on peut le faire approcher par des sons doux, et le leurrer par des appeaux; que les organes de la voix étant très-forts et très-flexibles, l'oiseau ne peut manquer de s'en servir pour exprimer ses sensations, transmettre ses affections, et se faire entendre de très-loin; qu'il peut aussi se mieux exprimer que le quadrupède, puisqu'il a plus de signe, c'est-à-dire plus d'inflexions dans la voix; que, pouvant recevoir facilement et conserver long-temps les impressions des sons, l'organe de ce sens se monte comme un instrument qu'il se plaît à faire résonner: mais que ces sons communiqués, et qu'il répète mécaniquement, n'ont aucun rapport avec ses affections intérieures; que le sens du toucher ne lui donnant que des sensations imparfaites, il n'a que des notions peu distinctes de la forme des corps, quoiqu'il en voie très-clairement la surface; que c'est par le sens de la vue, et non par celui de l'odorat, qu'il est averti de loin de la présence des choses qui peuvent lui servir de nourriture; qu'il a plus de besoin que d'appétit, plus de voracité que de sensualité ou de délicatesse de goût. Nous verrons que, pouvant aisément se soustraire à la main de l'homme, et se mettre même hors de la portée de sa vue, les oiseaux ont dû conserver un naturel sauvage, et trop d'indépendance pour être réduits en vraie domesticité; qu'étant plus libres, plus éloignés que les quadrupèdes, plus indépendans de l'empire de l'homme, ils sont moins troublés dans le cours de leurs habitudes naturelles; que c'est par cette raison qu'ils se rassemblent plus volontiers, et que la plupart ont un instinct décidé pour la société; qu'étant forcés de s'occuper en commun des soins de leur famille, et même de travailler d'avance à la construction de leur nid, ils prennent un fort attachement l'un pour l'autre, qui devient leur affection dominante, et se répand ensuite sur leurs petits; que ce sentiment doux tempère les passions violentes, modère même celles de l'amour, et fait la chasteté, la pureté de leurs mœurs, et la douceur de leur naturel; que, quoique plus riches en fonds d'amour qu'aucun des animaux, ils dépensent à proportion beaucoup moins, ne s'excèdent jamais, et savent subordonner leurs plaisirs à leurs devoirs; qu'enfin cette classe d'êtres légers, que la nature paroît avoir produits dans sa gaieté, peut néanmoins être regardée comme un peuple sérieux, honnête, dont on a eu raison de tirer des fables morales et d'emprunter des exemples utiles.

1. La plupart des oiseaux ont deux verges ou une verge fourchue, et c'est par l'anus que sort cette double verge pour s'étendre au dehors. Dans quelques espèces, cette partie est d'une grandeur très-remarquable, et dans d'autres elle est à peine sensible. La femelle n'a pas, comme dans les quadrupèdes, l'orifice de la vulve au-dessous de l'anus: elle le porte au-dessus. Elle n'a point de matrice comme les quadrupèdes, mais de simples ovaires.

SUR LES OISEAUX DE PROIE

On pourroit dire, absolument parlant, que presque tous les oiseaux vivent de proie, puisque presque tous recherchent et prennent les insectes, les vers et les autres petits animaux vivans : mais je n'entends ici par oiseaux de proie que ceux qui se nourrissent de chair, et font la guerre aux autres oiseaux; et, en les comparant aux quadrupèdes carnassiers, je trouve qu'il y en a proportionnellement beaucoup moins. La tribu des lions, des tigres, des panthères, onces, léopards, guépards, jaguars, couguars, ocelots, servals, margais, chats sauvages ou domestiques; celle des chiens, des chacals, loups, renards, isatis; celle des hyènes, civettes, zibets, genettes et fossanes; les tribus plus nombreuses encore de fouines, martes, putois, mouffettes, furets, vansires, hermines, belettes, zibelines, mangoustes, surikates, gloutons, pékans, visons, soulisques; et des sarigues, marmoses, cayopollins, tarsiers, phalangers; celle des roussettes, rougettes, chauve-souris, à laquelle on peut encore ajouter toute la famille des rats, qui, trop foibles pour attaquer les autres, se dévorent eux-mêmes : tout cela forme un nombre bien plus considérable que celui des aigles, des vautours, éperviers, faucons, gerfauts, milans, buses, crécerelles, émerillons, ducs, hiboux, chouettes, pies-grièches, et corbeaux, qui sont les seuls oiseaux dont l'appétit pour la chair soit bien décidé; et encore y en a-t-il plusieurs, tels que les milans, les buses et les corbeaux, qui se nourrissent plus volontiers de cadavres que d'animaux vivans; en sorte qu'il n'y a pas une quinzième partie du nombre total des oiseaux qui soient carnassiers, tandis que dans les quadrupèdes il y en a plus du tiers.

Les oiseaux de proie, étant moins puissans, moins forts, et beaucoup moins nombreux que les quadrupèdes carnassiers, font aussi beaucoup moins de dégât sur la terre; mais en revanche, comme si la tyrannie ne perdoit jamais ses droits, il existe une grande tribu d'oiseaux qui font une prodigieuse déprédation sur les eaux. Il n'y a guère parmi les quadrupèdes que les castors, les loutres, les phoques et les morses qui vivent de poisson, au lieu qu'on peut compter un très-grand nombre d'autres oiseaux qui n'ont pas d'autre subsistance. Nous séparerons ici ces tyrans de l'eau des tyrans de l'air, et ne parlerons pas, dans cet article, de ces oiseaux qui ne sont que pêcheurs et piscivores; ils sont, pour la plupart, d'une forme très-différente, et d'une nature assez éloignée des oiseaux carnassiers : ceux-ci saisissent leur proie avec les serres; ils ont tous le bec court et crochu, les doigts bien séparés et dénués de membranes, les jambes fortes et ordinairement recouvertes par les plumes des cuisses, les ongles grands et crochus, tandis que les autres prennent le poisson avec le bec, qu'ils ont droit et pointu, et qu'ils ont aussi les doigts réunis par des membranes, les ongles foibles, et les jambes tournées en arrière.

En ne comptant pour oiseaux de proie que ceux que nous venons d'indiquer, et séparant encore pour un instant les oiseaux de nuit des oiseaux de jour, nous les présenterons dans l'ordre qui nous a paru le plus naturel : nous commencerons par les aigles, les vautours, les milans, les buses; nous continuerons par les éperviers, les gerfauts, les faucons; et nous finirons par les émerillons et les pies-grièches. Plusieurs de ces articles contiennent un assez grand nombre d'especes et de races constantes, produites par l'influence du climat; et nous joindrons à chacun les oiseaux étrangers qui ont rapport à ceux de notre climat. Par cette méthode, nous d nnerons non seulement tous les oiseaux du pays, mais encore tous les oiseaux étrangers dont parlent les auteurs, et toutes les espèces nouvelles que nos correspondances nous ont procurées, et qui ne laissent pas d'être en assez grand nombre.

Tous les oiseaux de proie sont remarquables par une singularité dont il est difficile de donner la raison; c'est que les mâles sont d'environ un tiers moins grands et moins forts que les femelles, tandis que, dans les quadrupèdes et dans les autres oiseaux, ce sont, comme l'on sait, les mâles

qui ont le plus de grandeur et de force. A la vérité, dans les insectes et même dans les poissons, les femelles sont un peu plus grosses que les mâles, et l'on en voit clairement la raison; c'est la prodigieuse quantité d'œufs qu'elles contiennent qui renfle leur corps; ce sont les organes destinés à cette immense production qui en augmentent le volume apparent : mais cela ne peut en aucune façon s'appliquer aux oiseaux; d'autant qu'il paroît par le fait que c'est tout le contraire; car, dans ceux qui produisent des œufs en grand nombre, les femelles ne sont pas plus grandes que les mâles; les poules, les canes, les dindes, les poules-faisanes, les perdrix, les cailles femelles, qui produisent dix-huit ou vingt œufs, sont plus petites que leur mâle, tandis que les femelles des aigles, des vautours, des éperviers, des milans et des buses, qui n'en produisent que trois ou quatre, sont d'un tiers plus grosses que les mâles : c'est par cette raison qu'on appelle *tiercelet* le mâle de toutes les espèces d'oiseaux de proie. Ce mot est un nom générique et non pas spécifique, comme quelques auteurs l'ont écrit; et ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet est d'un tiers environ plus petit que la femelle.

Ces oiseaux ont tous pour habitude naturelle et commune le goût de la chasse et l'appétit de la proie, le vol très-élevé, l'aile et la jambe fortes, la vue très-perçante, la tête grosse, la langue charnue, l'estomac simple et membraneux, les intestins moins amples et plus courts que les autres oiseaux. Ils habitent de préférence les lieux solitaires, les montagnes désertes, et font communément leur nid dans les trous des rochers ou sur les plus hauts arbres : l'on en trouve plusieurs espèces dans les deux continens, quelques uns même ne paroissent pas avoir de climat fixe et bien déterminé. Enfin ils ont encore pour caractères généraux et communs le bec crochu, les quatre doigts à chaque pied, tous quatre bien séparés : mais on distinguera toujours un aigle d'un vautour par un caractère évident; l'aigle a la tête couverte de plumes, au lieu que le vautour l'a nue et garnie d'un simple duvet; et on les distinguera tous deux des éperviers, buses, milans et faucons, par un autre caractère qui n'est pas difficile à saisir; c'est que le bec de ces derniers oiseaux commence à se courber dès son insertion, tandis que le bec des aigles et des vautours commence par une partie droite, et ne prend de la courbure qu'à quelque distance de son origine.

Les oiseaux de proie ne sont pas aussi féconds que les autres oiseaux; la plupart ne pondent qu'un petit nombre d'œufs : mais je trouve que M. Linnæus a eu tort d'affirmer qu'en général tous ces oiseaux produisoient environ quatre œufs. Il y en a qui, comme le grand aigle et l'orfraie, ne donnent que deux œufs, et d'autres, comme la crécerelle et l'émerillon, qui en font jusqu'à sept. Il en est, à cet égard, des oiseaux comme des quadrupèdes : le nombre de la multiplication par la génération est en raison inverse de leur grandeur; les grands oiseaux produisent moins que les petits; et en raison de ce qu'ils sont plus petits, ils produisent davantage. Cette loi me paroît généralement établie dans tous les ordres de la nature vivante; cependant on pourroit m'opposer ici les exemples des pigeons, qui, quoique petits, c'est-à-dire d'une grandeur médiocre, ne produisent que deux œufs, et des plus petits oiseaux qui n'en produisent ordinairement que cinq : mais il faut considérer le produit absolu d'une année, et ne pas oublier que le pigeon, qui ne pond que deux et quelquefois trois œufs pour une seule couvée, fait souvent, deux, trois et quatre pontes du printemps à l'automne; et que, dans les plus petits oiseaux, il y en a aussi plusieurs qui pondent plusieurs fois pendant le temps de ces mêmes saisons; de manière qu'à tout prendre et tout considérer, il est toujours vrai de dire que, toutes choses égales d'ailleurs, le nombre dans le produit de la génération est proportionnel à la petitesse de l'animal, dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes.

Tous les oiseaux de proie ont plus de dureté dans le naturel et plus de férocité que les autres oiseaux; non seulement ils sont les plus difficiles de tous à priver, mais ils ont encore presque tous, plus ou moins, l'habitude dénaturée de chasser leurs petits hors du nid bien plus tôt que les autres, et dans le temps qu'ils leur devroient encore des soins et des secours pour leur subsistance. Cette cruauté, comme toutes les autres duretés naturelles, n'est produite que par un sentiment encore plus dur, qui est le besoin pour soi-même et la nécessité. Tous les animaux qui, par la conformation de leur estomac et de leurs intestins, sont forcés de se nourrir de chair et de vivre de proie, quand même ils seroient nés doux, deviennent bientôt offensifs et méchans par le seul usage de leurs armes, et prennent ensuite de la férocité dans l'habitude des combats : comme ce n'est qu'en détruisant

les autres qu'ils peuvent satisfaire à leurs besoins, et qu'ils ne peuvent les détruire qu'en leur faisant continuellement la guerre, ils portent une âme de colère qui influe sur toutes leurs actions, détruit tous les sentimens doux et affoiblit même la tendresse maternelle. Trop pressé de son propre besoin, l'oiseau de proie n'entend qu'impatiemment et sans pitié les cris de ses petits, d'autant plus affamés qu'ils deviennent plus grands : si la chasse se trouve difficile et que la proie vienne à manquer, il les expulse, les frappe et quelquefois les tue dans un accès de fureur causée par la misère.

Un autre effet de cette dureté naturelle et acquise est l'insociabilité. Les oiseaux de proie, ainsi que les quadrupèdes carnassiers, ne se réunissent jamais les uns avec les autres; ils mènent, comme les voleurs, une vie errante et solitaire : le besoin de l'amour, apparemment le plus puissant de tous après celui de la nécessité de subsister, réunit le mâle et la femelle; et comme tous deux sont en état de se pourvoir, et qu'ils peuvent même s'aider à la guerre qu'ils font aux autres animaux, ils ne se quittent guère, et ne se séparent pas même après la saison des amours. On trouve presque toujours une paire de ces oiseaux dans le même lieu, mais presque jamais on ne les voit s'attrouper ni même se réunir en famille; et ceux qui, comme les aigles, sont les plus grands, et ont, par cette raison, besoin de plus de subsistance, ne souffrent pas même que leurs petits, devenus leurs rivaux, viennent occuper les lieux voisins de ceux qu'ils habitent; tandis que tous les oiseaux et tous les quadrupèdes qui n'ont besoin pour se nourrir que des fruits de la terre, vivent en famille, cherchant la société de leurs semblables, et se mettent en bandes et en troupes nombreuses, et n'ont d'autre querelle, d'autre cause de guerre, que celles de l'amour ou de l'attachement pour leurs petits; car, dans presque tous les animaux, même les plus doux, les mâles deviennent furieux dans le rut, et les femelles prennent de la férocité pour la défense de leurs petits.

Avant d'entrer dans les détails historiques qui ont rapport à chaque espèce d'oiseaux de proie, nous ne pouvons nous dispenser de faire quelques remarques sur les méthodes qu'on a employées pour reconnoître ces espèces, et les distinguer les unes des autres. Les couleurs, leur distribution, leurs nuances, les taches, les bandes, les raies, les lignes, servent de fondement dans ces méthodes à la distinction des espèces, et un méthodiste ne croit avoir fait une bonne description que quand il a, d'après un plan donné et toujours uniforme, fait l'énumération de toutes les couleurs du plumage et de toutes les taches, bandes ou autres variétés qui s'y trouvent : lorsque ces variétés sont grandes, ou seulement assez sensibles pour être aisément remarquées, il en conclut, sans hésiter, que ce sont des indices certains de la différence des espèces; et en conséquence on constitue autant d'espèces d'oiseaux qu'on remarque de différence dans les couleurs. Cependant rien n'est plus fautif et plus incertain : nous pourrions faire d'avance une longue énumération des doubles et triples emplois d'espèces faits par nos nomenclateurs d'après cette méthode de la différence des couleurs; mais il nous suffira de faire sentir ici les raisons sur lesquelles nous fondons cette critique, et de remonter en même temps à la source qui produit ces erreurs.

Tous les oiseaux en général muent dans la première année de leur âge, et les couleurs de leur plumage sont presque toujours, après cette première mue, très-différentes de ce qu'elles étoient auparavant : ce changement de couleur, après le premier âge, est assez général dans la nature, et s'étend jusqu'aux quadrupèdes, qui portent alors ce qu'on appelle la *livrée*, et qui perdent cette livrée, c'est-à-dire les premières couleurs de leur pelage, à la première mue. Dans les oiseaux de proie, l'effet de cette première mue change si fort les couleurs, leur distribution, leur position, qu'il n'est pas étonnant que nos nomenclateurs, qui presque tous ont négligé l'histoire des oiseaux, aient donné comme des espèces diverses le même oiseau, dans ces deux états différens dont l'un a précédé et l'autre suivi la mue. Après ce premier changement, il s'en fait un second assez considérable à la seconde et souvent encore à la troisième mue : en sorte que, par cette seule première cause, l'oiseau de six mois, celui de dix-huit mois et celui de deux ans et demi, quoique le même, paroît être trois oiseaux différens, surtout à ceux qui n'ont pas étudié leur histoire, et qui n'ont d'autre guide, d'autre moyen de les connoître, que les méthodes fondées sur les couleurs.

Cependant ces couleurs changent souvent du tout au tout, non seulement par la cause générale de la mue, mais encore par un grand nombre d'autres causes particulières : la différence des sexes est souvent accom-

pagnée d'une grande différence dans la couleur; il y a d'ailleurs des espèces qui, dans le même climat, varient même indépendamment de l'âge et du sexe; il y en a, et en beaucoup plus grand nombre, dont les couleurs changent absolument par l'influence des différens climats. Rien n'est donc plus incertain que la connoissance des oiseaux, et surtout de ceux de proie dont il est ici question, par les couleurs et leur distribution; rien de plus fautif que la distinction de leurs espèces fondée sur des caractères aussi inconstans qu'accidentels.

LES AIGLES.

Il y a plusieurs oiseaux auxquels on donne le nom d'*aigles :* nos nomenclateurs en comptent onze espèces en Europe, indépendamment de quatre autres espèces, dont deux sont du Brésil, une d'Afrique et la dernière des grandes Indes. Ces onze espèces sont, 1° l'aigle commun, 2° l'aigle à tête blanche, 3° l'aigle blanc, 4° l'aigle tacheté, 5° l'aigle à queue blanche, 6° le petit aigle à queue blanche, 7° l'aigle doré, 8° l'aigle noir, 9° le grand aigle de mer, 10° l'aigle de mer, 11° le Jean-le-blanc : mais, comme nous l'avons déjà dit, nos nomenclateurs modernes paroissent s'être beaucoup moins souciés de restreindre et réduire au juste le nombre des espèces, ce qui néanmoins est le vrai but du travail d'un naturaliste, que de les multiplier, chose bien moins difficile, et par laquelle on brille à peu de frais aux yeux des ignorans; car la réduction des espèces suppose beaucoup de connoissances, de réflexions et de comparaisons; au lieu qu'il n'y a rien de si aisé que d'en augmenter la quantité : il suffit pour cela de parcourir les livres et les cabinets d'histoire naturelle, et d'admettre, comme caractères spécifiques, toutes les différences, soit dans la grandeur, dans la forme, ou la couleur, et de chacune de ces différences, quelque légère qu'elle soit, faire une espèce nouvelle et séparée de toutes les autres. Mais malheureusement, en augmentant ainsi très-gratuitement le nombre nominal des espèces, on n'a fait qu'augmenter en même temps les difficultés de l'histoire naturelle, dont l'obscurité ne vient que de ces nuages répandus par une nomenclature arbitraire, souvent fausse, toujours particulière, et qui ne saisit jamais l'ensemble des caractères; tandis que c'est de la réunion de tous ces caractères, et surtout de la différence ou de la ressemblance de la forme, de la grandeur, de la couleur, et aussi de celle du naturel et des mœurs, qu'on doit conclure la diversité ou l'unité des espèces.

Mettant donc d'abord à part les quatre espèces d'aigles étrangers dont nous nous réservons de parler dans la suite, et rejetant de la liste l'oiseau qu'on appelle *Jean-le-blanc,* qui est si différent des aigles, qu'on ne lui en a jamais donné le nom, il me paroît qu'on doit réduire à six les onze espèces d'aigles d'Europe mentionnées ci-dessus, et que, dans ces six espèces, il n'y en a que trois qui doivent conserver le nom d'aigles, les trois autres étant des oiseaux assez différens des aigles pour oxiger un autre nom. Ces trois espèces d'aigles sont, 1° l'aigle doré, que j'appellerai le *grand aigle;* 2° l'aigle commun ou moyen; 3° l'aigle tacheté, que j'appellerai le *petit aigle :* les trois autres sont l'aigle à queue blanche, que j'appellerai *pygargue,* de son nom ancien, pour le distinguer des aigles des trois premières espèces, dont il commence à s'éloigner par quelques caractères; l'aigle de mer, que j'appellerai *balbuzard,* de son nom anglois, parce que ce n'est point un véritable aigle; et enfin le grand aigle de mer, qui s'éloigne encore plus de l'espèce, et que, par cette raison, j'appellerai *orfraie,* de son vieux nom françois.

Le grand et le petit aigle sont chacun d'une espèce isolée; mais l'aigle commun et le pygargue sont sujets à varier. L'espèce de l'aigle commun est composée de deux variétés, savoir, l'aigle brun et l'aigle noir; et l'espèce du pygargue en contient trois, savoir, le grand aigle à queue blanche, le petit aigle à queue blanche, et l'aigle à tête blanche. Je n'ajouterai pas à ces espèces celle de l'aigle blanc, car je ne pense pas que ce soit une espèce particulière, ni même une race constante et qui appartienne à une es-

pèce déterminée : ce n'est, à mon avis, qu'une variété accidentelle, produite par le froid du climat, et plus souvent encore par la vieillesse de l'animal. On verra dans l'histoire particulière des oiseaux que plusieurs d'entre eux, et les aigles surtout, blanchissent par la vieillesse, et même par les maladies, ou par la trop longue diète.

On verra de même que l'aigle noir n'est qu'une variété dans l'espèce de l'aigle brun ou aigle commun; que l'aigle à tête blanche, et le petit aigle à queue blanche, ne sont aussi que des variétés dans l'espèce du pygargue ou grand aigle à queue blanche, et que l'aigle blanc n'est qu'une variété accidentelle ou individuelle qui peut appartenir à toutes les espèces. Ainsi des onze prétendues espèces d'aigles il ne nous en reste plus que trois, qui sont le grand aigle, l'aigle moyen et le petit aigle; les quatre autres, savoir, le pygargue, le balbuzard, l'orfraie et le Jean-le-blanc, étant des oiseaux assez différens des aigles pour être considérés chacun séparément, et porter par conséquent un nom particulier. Je me suis déterminé à cette réduction d'espèces avec d'autant plus de fondement et de raison, qu'il étoit connu, dès le temps des anciens, que les aigles de races différentes se mêlent volontiers et produisent ensemble, et que d'ailleurs cette division ne s'éloigne pas beaucoup de celle d'Aristote, qui me paroît avoir mieux connu qu'aucun de nos nomenclateurs les vrais caractères et les différences réelles qui séparent les espèces. Il dit qu'il y en a six dans le genre des aigles; mais dans ces six espèces il comprend un oiseau qu'il avoue lui-même être du genre des vautours, et qu'il faut par conséquent en séparer, puisque c'est en effet celui que l'on connoît sous le nom de *vautour des Alpes*. Ainsi reste à cinq espèces, qui correspondent d'abord aux trois espèces d'aigles que je viens d'établir, et ensuite à la quatrième et à la cinquième, qui sont le pygargue et l'aigle de mer, ou balbuzard. J'ai cru, malgré l'autorité de ce grand philosophe, devoir séparer des aigles proprement dits ces deux derniers oiseaux : et c'est en cela seul que ma réduction diffère de la sienne; car du reste je me trouve entièrement d'accord avec ses idées, et je pense comme lui que l'orfraie (*ossifraga*), ou grand aigle de mer, ne doit pas être compté parmi les aigles, non plus que l'oiseau appelé *Jean-le-blanc*, duquel il ne fait pas mention, et qui est si différent des aigles, qu'on ne lui en a jamais donné le nom. Tout sera développé avec avantage et plus de clarté pour le lecteur dans les articles suivans, où l'on va voir en détail les différences de chacune des espèces que nous venons d'indiquer.

LE GRAND AIGLE.

La première espèce est le grand aigle, que Belon, après Athénée, a nommé l'*aigle royal*, ou le *roi des oiseaux* : c'est en effet l'aigle d'espèce franche et de race noble, appelé par cette raison *aetos gnésios* par Aristote, et connu de nos nomenclateurs sous le nom d'*aigle doré*. C'est le plus grand de tous les aigles; la femelle a jusqu'à trois pieds et demi de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et plus de huit pieds et demi de vol ou d'envergure : elle pèse seize et même dix-huit livres [1]. Le mâle est plus petit, et ne pèse guère que douze livres. Tous deux ont le bec très-fort, et assez semblable à de la corne bleuâtre, et les ongles noirs et pointus, dont le plus grand, qui est celui de derrière, a quelque-

1. Voici ce que m'a écrit un de mes amis (M. Hébert, receveur général à Dijon, qui a fait de très-bonnes observations sur les oiseaux, qu'il m'a communiquées, et que j'aurai quelquefois occasion de citer avec reconnoissance) : « J'ai vu, dit-il, dans le pays de Bugey, de deux espèces d'aigles : le premier fut pris au château de Dorlau, dans un filet à l'appât d'un pigeon vivant; il pesoit dix-huit livres; il étoit de couleur fauve (c'est le grand aigle, le même qui est représenté dans la *Zoologie britannique*, planche A); il étoit très-fort et très-méchant, et blessa cruellement au sein une femme qui avoit soin de la faisanderie : l'autre étoit presque noir. J'ai encore vu l'une et l'autre espèces de ces aigles à Genève, où on les nourrissoit dans des cages séparées : ils ont tous deux les jambes couvertes de plumes jusqu'à la naissance des doigts; et les plumes de leurs cuisses sont si longues et si touffues, qu'on croiroit, en voyant ces oiseaux d'un peu loin, qu'ils sont posés sur quelque petite éminence. On croiroit qu'ils sont de passage en Bugey, car on ne les y voit guère qu'au printemps et en automne.

fois jusqu'à cinq pouces de longueur : les yeux sont grands, mais paroissent enfoncés dans une cavité profonde, que la partie supérieure de l'orbite couvre comme un toit avancé; l'iris de l'œil est d'un beau jaune clair, et brille d'un feu très-vif; l'humeur vitrée est de couleur de topaze; le cristallin, qui est sec et solide, a le brillant et l'éclat du diamant : l'œsophage se dilate en une large poche, qui peut contenir une pinte de liqueur : l'estomac, qui est au dessous, n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que cette première poche; mais il est à peu près également souple et membraneux. Cet oiseau est gras, surtout en hiver; sa graisse est blanche; et sa chair, quoique dure et fibreuse, ne sent pas le sauvage comme celle des autres oiseaux de proie.

On trouve cette espèce en Grèce; en France, dans les montagnes du Bugey; en Allemagne, dans les montagnes de Silésie, dans les forêts de Dantzick; dans les monts Carpatiens, dans les Pyrénées et dans les montagnes d'Irlande. On le trouve aussi dans l'Asie mineure et en Perse; car les anciens Perses avoient, avant les Romains, pris l'aigle pour leur enseigne de guerre : et c'étoit ce grand aigle, cet aigle doré (*aquila fulva*), qui étoit dédié à Jupiter. On voit aussi, par le témoignage des voyageurs, qu'on le trouve en Arabie, en Mauritanie, et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie jusqu'en Tartarie, mais point en Sibérie ni dans le reste du nord de l'Asie. Il en est à peu près de même en Europe; car cette espèce, qui est partout assez rare, l'est moins dans nos contrées méridionales que dans les provinces tempérées, et on ne la trouve plus dans celles de notre nord au delà du 55e degré de latitude : aussi ne l'a-t-on pas retrouvée dans l'Amérique septentrionale, quoique l'on y trouve l'aigle commun. Le grand aigle paroît donc être demeuré dans les pays tempérés et chauds de l'ancien continent, comme tous les autres animaux auxquels le grand froid est contraire, et qui, par cette raison, n'ont pu passer dans le nouveau.

L'aigle a plusieurs convenances physiques et morales avec le lion : la force, et par conséquent l'empire sur les autres oiseaux, comme le lion sur les quadrupèdes : la magnanimité; ils dédaignent également les petits animaux et méprisent leurs insultes; ce n'est qu'après avoir été long-temps provoqué par les cris importuns de la corneille ou de la pie, que l'aigle se détermine à les punir de mort; d'ailleurs il ne veut d'autre bien que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle qu'il prend lui-même; la tempérance : il ne mange presque jamais son gibier en entier, et il laisse, comme le lion, les débris et les restes aux autres animaux. Quelque affamé qu'il soit, il ne se jette jamais sur les cadavres. Il est encore solitaire comme le lion, habitant d'un désert dont il défend l'entrée et l'usage de la chasse à tous les autres oiseaux; car il est peut-être plus rare de voir deux paires d'aigles dans la même portion de montagne, que deux familles de lions dans la même partie de forêt : ils se tiennent assez loin les uns des autres pour que l'espace qu'ils se sont départis leur fournisse une ample subsistance; ils ne comptent la valeur et l'étendue de leur royaume que par le produit de la chasse. L'aigle a de plus les yeux étincelans, et à peu près de la même couleur que ceux du lion, les ongles de la même forme, l'haleine tout aussi forte, le cri également effrayant [1]. Nés tous deux pour le combat et la proie, ils sont également ennemis de toute société, également féroces, également fiers et difficiles à réduire; on ne peut les apprivoiser qu'en les prenant tout petits. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et d'art qu'on peut dresser à la chasse un jeune aigle de cette espèce; il devient même dangereux pour son maître, dès qu'il a pris de la force et de l'âge. Nous voyons, par le témoignage des auteurs, qu'anciennement on s'en servoit en Orient pour la chasse du vol; mais aujourd'hui on l'a banni de nos fauconneries : il est trop lourd pour pouvoir, sans grande fatigue, le porter sur le poing; jamais assez privé, assez doux, assez sûr, pour ne pas faire craindre ses caprices ou ses momens de colère à son maître. Il a le bec et les ongles crochus et formidables; sa figure répond à son naturel. Indépendamment de ses armes, il a le corps robuste et compacte, les jambes et les ailes très-fortes, les os fermes, la chair dure, les plumes rudes [2], l'attitude fière et droite, les mouvemens brusques et le vol très-rapide. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut; et c'est par cette raison que les anciens ont appelé l'aigle

1. Nous avons comparé l'aigle au lion, et le vautour au tigre : or l'on sait que le lion a la tête et le cou couverts d'une belle crinière, et que le tigre les a, pour ainsi dire, nus en comparaison du lion : il en est de même du vautour; il a la tête et le cou dénués de plumes, tandis que l'aigle les a bien garnis et couverts de plumes.

2. On prétend que les plumes de l'aigle sont si rudes, que, quand on les mêle avec des plumes d'autres oiseaux, elles les usent par le frottement.

1. LE PERCNOPTÈRE.

Ordre des Oiseaux de proie *Famille des* Diurnes
Genre Vautours.

Pl. 4.

2. LE GRIFFON.

Ordre des Oiseaux de proie *Famille des* Diurnes.
Genre Griffon.

l'*oiseau céleste*, et qu'ils le regardoient dans les augures comme le messager de Jupiter. Il voit par excellence, mais il n'a que peu d'odorat en comparaison du vautour : il ne chasse donc qu'à vue; et lorsqu'il a saisi sa proie, il rabat son vol comme pour en éprouver le poids, et la pose à terre avant de l'emporter. Quoiqu'il ait l'aile très-forte, comme il a peu de souplesse dans les jambes, il a quelque peine à s'élever de terre, surtout lorsqu'il est chargé : il emporte aisément les oies, les grues; il enlève aussi les lièvres, et même les petits agneaux, les chevreaux : et lorsqu'il attaque les faons et les veaux, c'est pour se rassasier, sur le lieu, de leur sang et de leur chair, et en emporter ensuite les lambeaux dans son *aire ;* c'est ainsi qu'on appelle son nid, qui est en effet tout plat, et non pas creux comme celui de la plupart des autres oiseaux : il le place ordinairement entre deux rochers, dans un lieu sec et inaccessible. On assure que le même nid sert à l'aigle pendant toute sa vie : c'est réellement un ouvrage assez considérable pour n'être fait qu'une fois, et assez solide pour durer long-temps. Il est construit à peu près comme un plancher, avec de petites perches ou bâtons de cinq ou six pieds de longueur, appuyés par les deux bouts, et traversés par des branches souples, recouvertes de plusieurs lits de jonc et de bruyère. Ce plancher ou ce nid est large de plusieurs pieds, et assez ferme non seulement pour soutenir l'aigle, sa femelle et ses petits, mais pour supporter encore le poids d'une grande quantité de vivres. Il n'est point couvert par le haut, et n'est abrité que par l'avancement des parties supérieures du rocher. La femelle dépose ses œufs dans le milieu de cette aire; elle n'en pond que deux ou trois, qu'elle couve, dit-on, pendant trente jours : mais dans ces œufs il s'en trouve souvent d'inféconds, et il est rare de trouver trois aiglons dans un nid [1]; ordinairement il n'y en a qu'un ou deux. On prétend même que, dès qu'ils deviennent un peu grands, la mère tue le plus foible ou le plus vorace de ses petits. La disette seule peut produire ce sentiment dénaturé : les père et mère, n'ayant pas assez pour eux-mêmes, cherchent à réduire leur famille; et dès que les petits commencent à être assez forts pour voler et se pourvoir d'eux-mêmes, ils les chassent au loin, sans leur permettre de jamais revenir.

Les aiglons n'ont pas les couleurs du plumage aussi fortes que quand ils sont adultes : ils sont d'abord blancs, ensuite d'un jaune pâle, et deviennent enfin d'un fauve assez vif. La vieillesse, ainsi que les trop grandes diètes, les maladies, et la trop longue captivité les font blanchir. On assure qu'ils vivent plus d'un siècle, et l'on prétend que c'est moins encore de vieillesse qu'ils meurent, que de l'impossibilité de prendre de la nourriture, leur bec se recourbant si fort avec l'âge, qu'il leur devient inutile. Cependant on a vu sur des aigles gardés dans les ménageries qu'ils aiguisent leur bec, et que l'accroissement n'en étoit pas sensible pendant plusieurs années. On a aussi observé qu'on pouvoit les nourrir avec toutes sortes de chair, même avec celle des autres aigles, et que, faute de chair, ils mangent très-bien du pain, des serpens, des lézards, etc. Lorsqu'ils ne sont point apprivoisés, ils mordent cruellement les chats, les chiens, les hommes qui veulent les approcher. Ils jettent de temps en temps un cri aigu, sonore, perçant et lamentable, et d'un son soutenu. L'aigle boit très-rarement, et peut-être point du tout, lorsqu'il est en liberté, parce que le sang de ses victimes suffit à sa soif. Ses excrémens sont toujours mous, et plus humides que ceux des autres oiseaux, même de ceux qui boivent fréquemment.

C'est à cette grande espèce qu'on doit rapporter un passage de Léon l'Africain, et tous les autres témoignages des voyageurs en Afrique et en Asie, qui s'accordent à dire que cet oiseau enlève non seulement les agneaux, les chevreaux, les jeunes gazelles, mais qu'il attaque aussi, lorsqu'il est dressé, les renards et les loups [2].

1. Un ami m'a assuré avoir trouvé en Auvergne un nid d'aigle, suspendu entre deux rochers, où il y avoit trois aiglons déjà forts. (*Ornith. de Salerne*, p. 4.) — *Nota.* M. Salerne ne rapporte ce fait que pour appuyer l'opinion qu'il a adoptée de M. Linnæus, que cet aigle produit quatre œufs ; mais je ne trouve pas que M. Linnæus ait affirmé ce fait particulièrement, et ce n'est qu'en général qu'il a dit que les oiseaux de proie produisoient environ quatre œufs : *Accipitres, nidos in altis, ova circiter quatuor.* (Linn., *Syst. nat.*, édit. X, tom. I, page 81.) Il est donc très-probable que cet aigle d'Auvergne, qui avoit produit trois aiglons, n'étoit pas de l'espèce du grand aigle, mais de celle du petit aigle ou du balbuzard, dont la ponte est en effet de trois ou quatre œufs.

2. « L'empereur (du Thibet) a plusieurs aigles privées, qui sont si âpres et ardentes, qu'elles arrêtent et prennent les lièvres, chevreuils, daims, et renards; même il y en a d'aucunes de si grande hardiesse et témérité, qu'elles osent bien assaillir et se ruer impétueusement sur le loup, auquel elles font tant de vexation et de molestation, qu'il peut être pris plus facilement. » (*Marc Paul*, liv. II, pag. 65.)

L'AIGLE COMMUN.

L'espèce de l'aigle commun est moins pure, et la race en paroît moins noble que celle du grand aigle : elle est composée de deux variétés, l'aigle brun et l'aigle noir. Aristote ne les a pas distinguées nommément, et il paroît les avoir réunies sous le nom de *mélainaetos*, aigle noir ou noirâtre; et il a eu raison de séparer cette espèce de la précédente, parce qu'elle en diffère : 1° par la grandeur, l'aigle commun, noir ou brun, étant toujours plus petit que le grand aigle; 2° par les couleurs, qui sont constantes dans le grand aigle, et varient, comme l'on voit, dans l'aigle commun; 3° par la voix, le grand aigle poussant fréquemment un cri lamentable, au lieu que l'aigle commun, noir ou brun, ne crie que rarement; 4° enfin par les habitudes naturelles : l'aigle commun nourrit tous ses petits dans son nid, les élève et les conduit ensuite dans leur jeunesse, au lieu que le grand aigle les chasse hors du nid, et les abandonne à eux-mêmes dès qu'ils sont en état de voler.

Il me paroît qu'il est aisé de prouver que l'aigle brun et l'aigle noir, que je réunis tous deux sous une même espèce, ne forment pas en effet deux espèces différentes : il suffit pour cela de les comparer ensemble, même par les caractères donnés par nos nomenclateurs dans la vue de les séparer. Ils sont tous deux à peu près de la même grandeur; ils sont de la même couleur brune, seulement plus ou moins foncée : tous deux ont peu de roux sur les parties supérieures de la tête ou du cou, et du blanc à l'origine des grandes plumes; les jambes et les pieds également couverts et garnis; tous deux ont l'iris des yeux de couleur de noisette; la peau qui couvre la base du bec, d'un jaune vif; le bec couleur de corne bleuâtre; les doigts jaunes et les ongles noirs : en sorte qu'il n'y a de diversité que dans les teintes et dans la distribution de la couleur des plumes; ce qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour constituer deux espèces diverses, surtout lorsque le nombre des ressemblances excède aussi évidemment celui des différences. C'est donc sans aucun scrupule que j'ai réduit ces deux espèces à une seule, que j'ai appelée l'*aigle commun*, parce qu'en effet c'est de tous les aigles le moins rare. Aristote, comme je viens de le dire, a fait la même réduction sans l'indiquer : mais il me paroît que son traducteur, Théodore Gaza, l'avoit sentie; car il n'a pas traduit le mot *mélainaetos* par *aquila nigra*, mais par *aquila nigricans, pulla fulvia*, ce qui comprend les deux variétés de cette espèce, qui toutes deux sont noirâtres, mais dont l'une est mêlée de plus de jaune que l'autre. Aristote, dont j'admire souvent l'exactitude, donne les noms et les surnoms des choses qu'il indique. Le surnom de cette espèce d'oiseau est *lagôphônos*, l'*aigle aux lièvres* : et en effet, quoique les autres aigles prennent aussi des lièvres, celui-ci en prend plus qu'aucun autre; c'est sa chasse habituelle, et la proie qu'il recherche de préférence. Les Latins, avant Pline, ont appelé cet aigle *valeria, quasi valens viribus*, à cause de sa force, qui paroît être plus grande que celle des autres aigles relativement à leur grandeur.

L'espèce de l'aigle commun est plus nombreuse et plus répandue que celle du grand aigle : celui-ci ne se trouve que dans les pays chauds et tempérés de l'ancien continent; l'aigle commun, au contraire, préfère les pays froids, et se trouve également dans les deux continens. On le voit en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et en Ecosse; on le retrouve en Amérique, à la baie de Hudson.

LE PETIT AIGLE.

La troisième espèce est l'aigle tacheté, que j'appelle *petit aigle*, et dont Aristote donne une notion exacte, en disant que c'est un oiseau plaintif, dont le plumage est tacheté, et qui est plus petit et moins fort que les autres aigles : et en effet, il n'a pas deux pieds et demi de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds; et ses ailes sont encore plus courtes à proportion, car elles n'ont guère que quatre pieds d'envergure. On l'a appelé *aquila planga, aquila clanga,* aigle plaintif, aigle criard; et ces noms ont été bien appliqués, car il pousse continuellement des plaintes ou des cris lamentables. On l'a surnommé *anataria,* parce qu'il attaque les canards de préférence; et *morphna,* parce que son plumage, qui est d'un brun obscur, est marqueté sur les jambes et sous les ailes de plusieurs taches blanches, et qu'il a aussi sur la gorge une grande zone blanchâtre. C'est de tous les aigles celui qui s'apprivoise le plus aisément; il est plus foible, moins fier et moins courageux que les autres : c'est celui que les Arabes ont appelé *zimiech,* pour le distinguer du grand aigle, qu'ils appellent *zumach.* La grue est sa plus forte proie; car il ne prend ordinairement que des canards, et d'autres moindres oiseaux, et des rats. L'espèce, quoique peu nombreuse en chaque lieu, est répandue partout, tant en Europe [1] qu'en Asie [2], en Afrique, où on la trouve jusqu'au cap de Bonne-Espérance [3] dans ce continent : mais il ne paroît pas qu'elle soit en Amérique; car, après avoir comparé les indications des voyageurs, j'ai présumé que l'oiseau qu'ils appellent l'*aigle de l'Orénoque,* qui a quelque rapport avec celui-ci par la variété de son plumage, est néanmoins un oiseau d'espèce différente. Si ce petit aigle, qui est beaucoup plus docile, plus aisé à apprivoiser que les deux autres, et qui est aussi moins lourd sur le poing et moins dangereux pour son maître, se fût trouvé également courageux, on n'auroit pas manqué de s'en servir pour la chasse : mais il est aussi lâche que plaintif et criard; un épervier bien dressé suffit pour le vaincre et l'abattre 4. D'ailleurs, on voit par les témoignages de nos auteurs de fauconnerie, qu'on n'a jamais dressé, du moins en France, que les deux premières espèces d'aigles, savoir le grand aigle ou aigle fauve, et l'aigle brun ou noirâtre, qui est l'aigle commun. Pour les instruire, il faut les prendre jeunes, car un aigle adulte est non seulement indocile, mais indomptable. Il faut les nourrir avec la chair du gibier qu'on veut leur faire chasser. Leur éducation exige des soins encore plus assidus que celle des autres oiseaux de fauconnerie. Nous donnerons le précis de cet art à l'article du *faucon.* Je rapporterai seulement ici quelques particularités que l'on a observées sur les aigles, tant dans leur état de liberté que dans celui de captivité.

La femelle, qui, dans l'aigle, comme dans toutes les autres espèces d'oiseaux de proie, est plus grande que le mâle, et semble aussi, dans l'état de liberté, plus hardie, plus courageuse et plus fine, ne paroît pas conserver ces dernières qualités dans l'état de captivité. On préfère d'élever des mâles pour la chasse, et l'on remarque qu'au printemps, lorsque commence la saison des amours, ils cherchent à s'enfuir pour trouver une femelle; en sorte que, si l'on veut les exercer à la chasse dans cette saison, on risque de les perdre, à moins qu'on ne prenne la précaution d'éteindre leurs désirs en les purgeant assez violemment. On a aussi observé que

1. On trouve ce petit aigle aux environs de Dantziek; on le trouve aussi, quoique rarement, dans les montagnes de Silésie. (Voyez *Schwenckfeld*, page 220.)

2. On le trouve en Grèce, puisque Aristote en fait mention; en Perse, comme on le voit par le témoignage de Chardin; et en Arabie, où il porte le nom de *zimiech* ou *aigle foible.*

3. On le trouve au cap de Bonne-Espérance; car il me paroît que c'est le même aigle que Kolbe appelle *aigle canardière*, qui se jette principalement sur les canards. (*Kolbe,* partie III, page 139.

4. C'est à cette espèce d'aigle lâche qu'il faut rapporter le passage suivant : « Il y a aussi des « aigles dans les montagnes voisines de Tauris « (en Perse); j'en ai vu vendre un cinq sous par « des paysans. Les gens de qualité volent cet oiseau « avec l'épervier : ce vol est tout-à-fait quelque « chose de curieux et de fort admirable; la façon « dont l'épervier abat l'aigle, c'est qu'il vole au « dessus fort haut, fond sur lui avec beaucoup de « vitesse, lui enfonce les serres dans les flancs, et « de ses ailes lui bat la tête en volant toujours. Il « arrive pourtant quelquefois que l'aigle et l'épervier « tombent tous deux ensemble.» (*Voyage de Chardin,* Londres, 1686, pages 292 et 293.)

quand l'aigle, en partant du poing, vole contre terre et s'élève ensuite en ligne droite, c'est signe qu'il médite sa fuite; il faut alors le rappeler promptement en lui jetant son past; mais s'il vole en tournoyant au dessus de son maître sans se trop éloigner, c'est signe d'attachement et qu'il ne fuira point. On a encore remarqué que l'aigle dressé à la chasse se jette souvent sur les autours et autres moindres oiseaux de proie : ce qui ne lui arrive point lorsqu'il ne suit que son instinct; car alors il ne les attaque pas comme proie, mais seulement pour leur en disputer ou enlever une autre.

Dans l'état de nature, l'aigle ne chasse seul que dans le temps où la femelle ne peut quitter ses œufs ou ses petits. Comme c'est la saison où le gibier commence à devenir abondant par le retour des oiseaux, il pourvoit aisément à sa subsistance et à celle de sa femelle : mais dans tous les autres temps de l'année, le mâle et la femelle paroissent s'entendre pour la chasse; on les voit presque toujours ensemble, ou du moins à peu de distance l'un de l'autre. Les habitans des montagnes, qui sont à portée de les observer, prétendent que l'un des deux bat les buissons, tandis que l'autre se tient sur quelque arbre ou sur quelque rocher pour saisir le gibier au passage. Ils s'élèvent souvent à une hauteur si grande, qu'on les perd de vue; et, malgré ce grand éloignement, leur voix se fait encore entendre très-distinctement, et leur cri ressemble alors à l'aboiement d'un petit chien. Malgré sa grande voracité, l'aigle peut se passer long-temps de nourriture, surtout dans l'état de captivité, lorsqu'il ne fait point d'exercice. J'ai été informé par un homme digne de foi qu'un de ces oiseaux de l'espèce commune, pris dans un piége à renard, avoit passé cinq semaines entières sans aucun aliment, et n'avoit paru affoibli que dans les huit derniers jours, au bout desquels on le tua, pour ne pas le laisser languir plus long-temps.

Quoique les aigles en général aiment les lieux déserts et les montagnes, il est rare d'en trouver dans celles des presqu'îles étroites, ni dans les îles qui ne sont pas d'une grande étendue; ils habitent la terre-ferme dans les deux continens, parce qu'ordinairement les îles sont moins peuplées d'animaux. Les anciens avoient remarqué qu'on n'avoit jamais vu d'aigles dans l'île de Rhodes; ils regardèrent comme un prodige que, dans le temps où l'empereur Tibère se trouva dans cette île, un aigle vint se poser sur le toit de la maison où il étoit logé. Les aigles ne font en effet que passer dans les îles sans s'y habituer, sans y faire leur ponte; et lorsque les voyageurs ont parlé d'aigles dont on trouve les nids sur le bord des eaux et dans les îles, ce ne sont pas les aigles dont nous venons de parler, mais les balbuzards et les orfraies, qu'on appelle communément *aigles de mer,* qui sont des oiseaux d'un naturel différent, et qui vivent plutôt de poisson que de gibier.

C'est ici le lieu de rapporter les observations anatomiques que l'on a faites sur les parties intérieures des aigles, et je ne peux les puiser dans une meilleure source que dans les *Mémoires de MM. de l'Académie des Sciences,* qui ont disséqué deux aigles, l'un mâle, et l'autre femelle, de l'espèce commune. Après avoir remarqué que les yeux étoient fort enfoncés, qu'ils avoient une couleur isabelle avec l'éclat d'une topaze, que la cornée s'élevoit avec une grande convexité, que la conjonctive étoit d'un rouge fort vif, les paupières très-grandes, chacune étant capable de couvrir l'œil entier, ils ont observé sur les parties intérieures que la langue étoit cartilagineuse par le bout, et charnue par le milieu; que le larynx étoit carré, et non pas en pointe, comme il l'est à la plupart des oiseaux qui ont le bec droit; que l'œsophage, qui étoit fort large, s'élargissoit encore davantage au dessous pour former le ventricule ou estomac; que cet estomac n'étoit point un gésier dur, qu'il étoit souple et membraneux comme l'œsophage, et qu'il étoit seulement plus épais par le fond; que ces deux cavités, tant du bas de l'œsophage que du ventricule, étoient fort amples et proportionnées à la voracité de l'animal; que les intestins étoient petits comme dans les autres animaux qui se nourrissent de chair; qu'il n'y avoit point de *cœcum* dans le mâle, mais que la femelle en avoit deux assez amples et de plus de deux pouces de longueur; que le foie étoit grand et d'un rouge fort vif, ayant le lobe gauche plus grand que le droit; que la vésicule du fiel étoit grande, et de la grosseur d'une grosse châtaigne ou marron; que les reins étoient petits à proportion et en comparaison de ceux des autres oiseaux; que les testicules du mâle n'étoient que de la grosseur d'un pois, et de couleur de chair tirant sur le jaune, et que l'ovaire et le conduit de l'ovaire dans la femelle étoient comme dans les autres oiseaux.

LE PYGARGUE.

L'espèce du pygargue me paroît être composée de trois variétés; savoir : le *grand pygargue*, le *petit pygargue* et le *pygargue à tête blanche*. Les deux premiers ne diffèrent guère que par la grandeur, et le dernier ne diffère presque en rien du premier, la grandeur étant la même, et n'y ayant d'autre différence qu'un peu plus de blanc sur la tête et le cou. Aristote ne fait mention que de l'espèce, et ne dit rien des variétés; ce n'est même que du grand pygargue qu'il a entendu parler, puisqu'il lui donne pour surnom le mot *hinnularia*, qui indique que cet oiseau fait sa proie des faons (*hinnulos*), c'est-à-dire des jeunes cerfs, des daims et chevreuils; attribut qui ne peut convenir au petit pygargue, trop foible pour attaquer d'aussi grands animaux.

Les différences entre les pygargues et les aigles sont, 1° la nudité des jambes; les aigles les ont couvertes jusqu'au talon, les pygargues les ont nues dans toute la partie inférieure; 2° la couleur du bec; les aigles l'ont d'un noir bleuâtre, et les pygargues l'ont jaune ou blanc; 3° la blancheur de la queue, qui a fait donner aux pygargues le nom d'*aigles à queue blanche*, parce qu'ils ont en effet la queue blanche en dessus et en dessous dans toute son étendue. Ils diffèrent encore des aigles par quelques habitudes naturelles; ils n'habitent pas les déserts ni les hautes montagnes : les pygargues se tiennent plutôt à portée des plaines et des bois qui ne sont pas éloignés des lieux habités. Il paroît que le pygargue, comme l'aigle commun, affecte les climats froids de préférence : on le trouve dans toutes les provinces du nord de l'Europe [1]. Le grand pygargue est à peu près de la même grosseur et de la même force, si même il n'est pas plus fort que l'aigle commun : il est au moins plus carnassier, plus féroce, et moins attaché à ses petits, car il ne les nourrit pas longtemps; il les chasse même du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir; et l'on prétend que, sans le secours de l'orfraie, qui les prend alors sous sa protection, la plupart périroient. Il produit ordinairement deux ou trois petits, et fait son nid sur de gros arbres. On trouve la description d'un de ces nids dans Willughby, et dans plusieurs autres auteurs qui l'ont traduit ou copié : c'est une aire ou un plancher tout plat, comme celui du grand aigle, qui n'est abrité dans le dessus que par le feuillage des arbres, et qui est composé de petites perches et de branches qui soutiennent plusieurs lits alternatifs de bruyère et d'autres herbes. Ce sentiment contre nature qui porte ces oiseaux à chasser leurs petits avant qu'ils puissent se procurer aisément leur subsistance, et qui est commun à l'espèce du pygargue et à celle du grand aigle et du petit aigle tacheté, indique que ces trois espèces sont plus voraces et plus paresseuses à la chasse que celle de l'aigle commun, qui soigne et nourrit largement ses petits, les conduit ensuite, les instruit à chasser, et ne les oblige à s'éloigner que quand ils sont assez forts pour se passer de tout secours. D'ailleurs, le naturel des petits tient de celui de leurs parens : les aiglons de l'espèce commune sont doux et assez tranquilles, au lieu que ceux du grand aigle et du pygargue, dès qu'ils sont un peu grands, ne cessent de se battre et de se disputer la nourriture et la place dans le nid, en sorte que souvent le père et la mère en tuent quelqu'un pour terminer le débat. On peut encore ajouter que, comme le grand aigle et le pygargue ne chassent ordinairement que de gros animaux, ils se rassasient souvent sur le lieu, sans pouvoir les emporter; que par conséquent les proies qu'ils enlèvent sont moins fréquentes, et que, ne gardant point de chair corrompue dans leurs nids, ils sont souvent au dépourvu; au lieu que l'aigle commun, qui tous les jours prend des lièvres et des oiseaux, fournit plus aisément et plus abondamment la subsistance nécessaire à ses petits. On a aussi remarqué, surtout dans l'espèce des pygargues qui fréquentent de près les lieux habités, qu'ils ne chassent que pendant quelques heures dans le milieu du jour, et qu'ils reposent le matin, le soir et la nuit; au lieu que l'aigle commun (*aquila valeria*) est en effet plus valeureux; plus diligent et plus infatigable.

1. M. Linnæus dit que cet oiseau se trouve dans toutes les forêts de la Suède..... qu'il est de la grandeur d'une oie, et que la femelle est plus blanchâtre que le mâle.

LE BALBUZARD.

Le balbuzard est l'oiseau que nos nomenclateurs appellent *aigle de mer*, et que nous appelons en Bourgogne *craupêcherot*, mot qui signifie *corbeau pêcheur*. *Crau* ou *craw* est le cri du corbeau : c'est aussi son nom dans quelques langues, et particulièrement en anglois; et ce mot est resté en Bourgogne parmi les paysans, comme quantité d'autres termes anglois que j'ai remarqués dans leur patois, qui ne peuvent venir que du séjour des Anglois dans cette province sous les règnes de Charles V, Charles VI, etc. Gesner, qui, le premier, a dit que cet oiseau étoit appelé *crospescherot* par les Bourguignons, a mal écrit ce nom, faute d'entendre le jargon de Bourgogne : le vrai mot est *crau*, et non pas *cros*; et la prononciation n'est ni *cros* ni *crau*, mais *craw*, ou simplement *crâ* avec un *â* fort ouvert.

A tout considérer, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie. D'abord il est bien plus petit [1]; il n'a ni le port, ni la figure, ni le vol de l'aigle: ses habitudes naturelles sont aussi très-différentes, ainsi que ses appétits, ne vivant guère que de poisson qu'il prend dans l'eau, même à quelques pieds de profondeur; et ce qui prouve que le poisson est en effet sa nourriture la plus ordinaire, c'est que sa chair en a une très-forte odeur. J'ai vu quelquefois cet oiseau demeurer plus d'une heure perché sur un arbre à portée d'un étang, jusqu'à ce qu'il aperçût un gros poisson sur lequel il pût fondre, et l'emporter ensuite dans ses serres. Il a les jambes nues, et ordinairement de couleur bleuâtre : cependant il y en a quelques-uns qui ont les jambes et les pieds jaunâtres; les ongles noirs, très-grands et très-aigus; les pieds et les doigts si roides, qu'on ne peut les fléchir; le ventre tout blanc, la queue large et la tête grosse et épaisse. Il diffère donc des aigles en ce qu'il a les pieds et le bas des jambes de derrière dégarnis de plumes, et que l'ongle de derrière est le plus court, tandis que dans les aigles cet ongle de derrière est le plus long de tous. Il diffère encore en ce qu'il a le bec plus noir que les aigles, et que les pieds, les doigts et la peau qui recouvre la base du bec sont ordinairement bleus; au lieu que dans les aigles toutes ces parties sont jaunes. Au reste, il n'a pas de demi-membranes entre les doigts du pied gauche, comme le dit M. Linnæus; car les doigts des deux pieds sont également séparés et dénués de membranes. C'est une erreur populaire, que cet oiseau nage avec un pied, tandis qu'il prend le poisson avec l'autre; et c'est cette erreur populaire qui a produit la méprise de M. Linnæus. Auparavant, M. Klein a dit la même chose de l'orfraie, ou grand aigle de mer; et il s'est également trompé, car ni l'un ni l'autre de ces oiseaux n'a de membranes entre aucun doigt du pied gauche. La source commune de ces erreurs est dans Albert-le-Grand, qui a écrit que cet oiseau avoit l'un des pieds pareil à celui d'un épervier, et l'autre semblable à celui d'une oie; ce qui est non seulement faux, mais absurde et contre toute analogie : en sorte qu'on ne peut qu'être étonné de voir que Gesner, Aldrovande, Klein et Linnæus, au lieu de s'élever contre cette fausseté, l'aient accréditée; et qu'Aldrovande nous dise froidement que cela n'est pas contre toute vraisemblance, puisque je sais, ajoute-t-il très-positivement, qu'il y a des poules d'eau moitié palmipèdes et moitié fissipèdes; ce qui est encore un autre fait tout aussi faux que le premier.

Au reste, je ne suis pas surpris qu'Aristote ait appelé cet oiseau *haliætos*, aigle de mer; mais je suis encore étonné que tous les naturalistes anciens et modernes aient copié cette dénomination sans scrupule, et j'ose

1. Il y a une différence plus grande encore que dans les aigles entre la femelle et le mâle balbuzard : celui que M. Brisson a décrit, et qui sans doute étoit mâle, n'avoit qu'un pied sept pouces de longueur jusqu'aux ongles, et cinq pieds trois pouces de vol; et un autre, que l'on m'a apporté, n'avoit qu'un pied neuf pouces de longueur de corps, et cinq pieds sept pouces de vol : au lieu que la femelle décrite par MM. de l'Académie des Sciences, sous le nom d'*haliætus*, à l'article de l'*aigle*, que nous avons cité, avoit deux pieds neuf pouces de longueur de corps, y compris la queue; ce qui fait au moins deux pieds de longueur pour le corps seul, et sept pieds et demi de vol. Cette différence est si grande, qu'on pourroit douter que cet oiseau, décrit par MM. de l'Académie, fût le balbuzard ou *craupêcherot*, si l'on n'en étoit assuré par les autres indications.

dire sans réflexion, car l'*haliætus* ou *balbuzard* ne fréquente pas de préférence les côtes de la mer; on le trouve plus souvent dans les terres méditerranées voisines des rivières, des étangs et des autres eaux douces; il est peut-être plus commun en Bourgogne, qui est au centre de la France, que sur aucune de nos côtes maritimes. Comme la Grèce est un pays où il n'y a pas beaucoup d'eaux douces, et que les terres en sont traversées et environnées par la mer à d'assez petites distances, Aristote a observé, dans son pays, que ces oiseaux pêcheurs cherchoient leur proie sur les rivages de la mer, et par cette raison il les a nommés *aigles de mer;* mais s'il eût habité le milieu de la France ou de l'Allemagne, la Suisse et les autres pays éloignés de la mer, où ils sont très-communs, il les eût plutôt appelés *aigles des eaux douces.* Je fais cette remarque, afin de faire sentir que j'ai eu d'autant plus de raison de ne pas adopter cette dénomination *aigle de mer,* et d'y substituer le nom spécifique *balbuzard,* qui empêchera qu'on ne le confonde avec les aigles[1]. Aristote assure que cet oiseau a la vue très-perçante: il force, dit-il, ses petits à regarder le soleil, et il tue ceux dont les yeux ne peuvent en supporter l'éclat. Ce fait, que je n'ai pu vérifier, me paroît difficile à croire, quoiqu'il ait été rapporté ou plutôt répété par plusieurs autres auteurs, et qu'on l'ait même généralisé en l'attribuant à tous les aigles, qui contraignent, dit-on, leurs petits à regarder fixement le soleil. Cette observation me paroît bien difficile à faire; et d'ailleurs il me semble qu'Aristote, sur le témoignage duquel seul le fait est fondé, n'étoit pas trop bien informé au sujet des petits de cet oiseau; il dit qu'il n'en élève que deux, et qu'il tue celui qui ne peut regarder le soleil. Or nous sommes assurés qu'il pond souvent quatre œufs, et rarement moins de trois; que de plus il élève tous ses petits. Au lieu d'habiter les rochers escarpés et les hautes montagnes, comme les aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses et marécageuses, à portée des étangs et des lacs poissonneux; et il me paroît encore que c'est à l'*orfraie* ou *ossifrague,* et non pas au *balbuzard* ou *haliætus,* qu'il faut attribuer ce que dit Aristote de sa chasse aux oiseaux de mer : car le balbuzard pêche bien plus qu'il ne chasse, et je n'ai pas ouï dire qu'il s'éloignât du rivage à la poursuite des mouettes ou des autres oiseaux de mer; il paroît au contraire qu'il ne vit que de poisson. Ceux qui ont ouvert le corps de cet oiseau n'ont trouvé que du poisson dans son estomac; et sa chair, qui, comme je l'ai dit, a une très-forte odeur de poisson, est un indice certain qu'il en fait au moins sa nourriture habituelle : il est ordinairement très-gras, et il peut, comme les aigles, se passer d'alimens pendant plusieurs jours sans en être incommodé ni paroître affoibli. Il est aussi moins fier et moins féroce que l'aigle et le pygargue; et l'on prétend qu'on peut aisément le dresser pour la pêche, comme l'on dresse les autres oiseaux pour la chasse.

Après avoir comparé les témoignages des auteurs, il m'a paru que l'espèce du balbuzard est l'une des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, et qu'elle est répandue assez généralement en Europe, du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, et que même on la retrouve dans des pays plus chauds, comme en Égypte et jusqu'en Nigritie.

J'ai dit, dans une des notes de cet article, que MM. de l'Académie des Sciences avoient décrit un *balbuzard* ou *haliætus* femelle, et qu'ils lui avoient trouvé deux pieds neuf pouces depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, et sept pieds et demi de vol ou d'envergure, tandis que les autres naturalistes ne donnent au balbuzard que deux pieds de longueur de corps jusqu'au bout de la queue, et cinq pieds et demi de vol. Cette grande différence pourroit faire croire que ce n'est pas le balbuzard, mais un oiseau plus grand, que MM. de l'Académie ont décrit : néanmoins, après avoir comparé leur description avec la nôtre, on ne peut guère en douter; car, de tous les oiseaux de ce genre, le balbuzard est le seul qui puisse être mis avec les aigles, le seul qui ait le bas des jambes et les pieds bleus, le bec tout noir, les jambes longues et les pieds petits à proportion du corps. Je pense donc, avec MM. de l'Académie, que leur oiseau est le vrai *haliætus* d'Aristote, c'est-à-dire notre balbuzard, et que c'étoit une des plus grandes femelles de cette espèce qu'ils ont décrite et disséquée.

Les parties intérieures du balbuzard diffèrent peu de celles des aigles. MM. de l'Académie n'ont remarqué de différences consi-

1. M. Salerne a fait une méprise en disant que l'oiseau appelé en Bourgogne *craupécherot* est l'ossifrague, ou le grand aigle de mer ; c'est au contraire celui qu'il appelle le *faucon de marais*, qui est le craupécherot. (Voyez l'*Ornithologie de M. Salerne*, in-4°, Paris, 1767, pages 6 et 7, et corrigez cette erreur.)

dérables que dans le foie, qui est bien plus petit dans le balbuzard; dans les deux *cœcum* de la femelle, qui sont aussi moins grands; dans la position de la rate, qui est immédiatement adhérente au côté droit de l'estomac dans l'aigle, au lieu que dans le balbuzard elle étoit située sous le lobe droit du foie; dans la grandeur des reins, le balbuzard les ayant à peu près comme les autres oiseaux, qui les ont ordinairement fort grands à proportion des autres animaux, et l'aigle les ayant au contraire plus petits.

L'ORFRAIE

L'ORFRAIE (*ossifraga*) a été appelée par nos nomenclateurs le *grand aigle de mer*. Elle est en effet à peu près aussi grande que le grand aigle; il paroît même qu'elle a le corps plus long à proportion, mais elle a les ailes plus courtes : car l'orfraie a jusqu'à trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles, et en même temps elle n'a guère que sept pieds de vol ou d'envergure; tandis que le grand aigle, qui n'a communément que trois pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, a huit et jusqu'à neuf pieds de vol. Cet oiseau est d'abord très-remarquable par sa grandeur, et il est reconnoissable, 1° par la couleur et la figure de ses ongles, qui sont d'un noir brillant, et forment un demi-cercle entier; 2° par les jambes, qui sont nues à la partie inférieure, et dont la peau est couverte de petites écailles d'un jaune vif; 3° par une barbe de plumes qui pend sous le menton, ce qui lui a fait donner le nom d'*aigle barbu*. L'orfraie se tient volontiers près des bords de la mer, et assez souvent dans le milieu des terres à portée des lacs, des étangs et des rivières poissonneuses: elle n'enlève que le plus gros poisson, mais cela n'empêche pas qu'elle ne prenne aussi du gibier; et, comme elle est très-grande et très-forte, elle ravit et emporte aisément les oies et les lièvres, et même les agneaux et les chevreaux. Aristote assure que non seulement l'orfraie femelle soigne ses petits avec la plus grande affection, mais que même elle en prend pour les petits aiglons qui ont été chassés par leurs père et mère, et qu'elle les nourrit comme s'ils lui appartenoient. Je ne trouve pas que ce fait, qui est assez singulier, et qui a été répété par tous les naturalistes, ait été vérifié par aucun; et ce qui m'en feroit douter, c'est que cet oiseau ne pond que deux œufs, et n'élève ordinairement qu'un petit, et que par conséquent on doit présumer qu'il se trouveroit très-embarrassé s'il avoit à soigner et nourrir une nombreuse famille. Cependant il n'y a guère de faits dans l'*Histoire des Animaux* d'Aristote qui ne soient vrais, ou du moins qui n'aient un fondement de vérité : j'en ai vérifié moi-même plusieurs qui me paroissoient aussi suspects que celui-ci; et c'est ce qui me porte à recommander à ceux qui se trouveront à portée d'observer cet oiseau de tâcher de s'assurer du vrai ou du faux de ce fait. La preuve, sans aller chercher plus loin, qu'Aristote voyoit bien et disoit vrai presque en tout, c'est un autre fait, qui d'abord paroît encore plus extraordinaire, et qui demandoit également à être constaté. L'orfraie, dit-il, a la vue foible, les yeux lésés et obscurcis par une espèce de nuage : en conséquence, il paroît que c'est la principale raison qui a déterminé Aristote à séparer l'orfraie des aigles, et la mettre avec la chouette et les autres oiseaux qui ne voient pas pendant le jour. A juger de ce fait par les résultats, on le croiroit non seulement suspect, mais faux : car tous ceux qui ont observé les allures de l'orfraie ont bien remarqué qu'elle voyoit assez pendant la nuit pour prendre du gibier, et même du poisson, mais ils ne se sont pas aperçus qu'elle eût la vue foible, ni qu'elle vît mal pendant le jour : au contraire, elle vise d'assez loin le poisson sur lequel elle veut fondre; elle poursuit vivement les oiseaux dont elle veut faire sa proie; et quoiqu'elle vole moins vite que les aigles, c'est plutôt parce qu'elle a les ailes plus courtes que les yeux plus foibles. Cependant le respect qu'on doit à l'autorité du grand philosophe que je viens de citer a engagé le célèbre Aldrovande à examiner scrupuleusement les yeux de l'orfraie; et il a reconnu que l'ouverture de la pupille, qui d'ordinaire n'est recouverte que par la cornée, l'étoit encore dans cet oiseau par une membrane extrêmement mince, et qui forme en effet l'apparence d'une petite

1 LE GRAND VAUTOUR. 2. LE VAUTOUR AIGRETTE

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes.

Genre Vautour. *(Cuvier)*

PL. 5.

3. LE PETIT VAUTOUR

Ordre des Oiseaux de proie ....*id* ....*id*

taie sur le milieu de l'ouverture de la pupille : il a de plus observé que l'inconvénient de cette conformation paroît être compensé par la transparence parfaite de la partie circulaire qui environne la pupille, laquelle partie dans les autres oiseaux est opaque et de couleur obscure. Ainsi l'observation d'Aristote est bonne, en ce qu'il a très-bien remarqué que l'orfraie avoit les yeux couverts d'un petit nuage; mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle voie beaucoup moins que les autres, puisque la lumière peut passer aisément et abondamment par le petit cercle, parfaitement transparent, qui environne la pupille. Il doit seulement résulter de cette conformation que cet oiseau porte sur le milieu de tous les objets qu'il regarde une tache ou un petit nuage obscur, et qu'il voit mieux de côté que de face : cependant, comme je viens de le dire, on ne s'aperçoit pas par le résultat de ses actions qu'il voit plus mal que les autres oiseaux. Il est vrai qu'il ne s'élève pas à beaucoup près à la hauteur de l'aigle, qu'il n'a pas non plus le vol aussi rapide, qu'il ne vise ni ne poursuit sa proie d'aussi loin : ainsi il est probable qu'il n'a pas la vue aussi nette ni aussi perçante que les aigles; mais il est sûr en même temps qu'il ne l'a pas, comme les chouettes, offusquée pendant le jour, puisqu'il cherche et ravit sa proie aussi bien le jour que la nuit [1], et principalement le matin et le soir. D'ailleurs, en comparant cette conformation de l'œil de l'orfraie avec celle des yeux de la chouette ou des autres oiseaux de nuit, on verra qu'elle n'est pas la même, et que les résultats doivent en être différens. Ces oiseaux ne voient mal ou point du tout pendant le jour que parce que leurs yeux sont trop sensibles, et qu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière pour bien voir : leur pupille est parfaitement ouverte et n'a pas la membrane ou petit taie qui se trouve dans l'œil de l'orfraie. La pupille, dans tous les oiseaux de nuit, dans les chats et quelques autres quadrupèdes qui voient dans l'obscurité, est ronde et d'un grand diamètre, lorsqu'elle ne reçoit l'impression que d'une lumière foible, comme celle du crépuscule; elle devient au contraire perpendiculairement longue dans les chats, et reste ronde en se rétrécissant concentriquement dans les oiseaux de nuit, dès que l'œil est frappé d'une forte lumière. Cette contraction prouve évidemment que ces animaux ne voient mal que parce qu'ils voient trop bien, puisqu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière; au lieu que les autres ont besoin de tout l'éclat du jour, et voient d'autant mieux qu'il y a plus de lumière : à plus forte raison l'orfraie, avec sa taie sur la pupille, auroit besoin de plus de lumière qu'aucun autre, s'il n'y avoit pas de compensation à ce défaut. Mais ce qui excuse entièrement Aristote d'avoir placé cet oiseau avec les oiseaux de nuit, c'est qu'en effet il pêche et chasse la nuit comme le jour : il voit plus mal que l'aigle à la grande lumière, il voit peut-être aussi plus mal que la chouette dans l'obscurité; mais il tire plus de parti, plus de produit que l'un ou l'autre, de cette conformation singulière de ses yeux, qui n'appartient qu'à lui, et qui est aussi différente de celle des yeux des oiseaux de nuit que des oiseaux de jour.

Autant j'ai trouvé de vérité dans la plupart des faits rapportés par Aristote dans son *Histoire des Animaux*, autant il m'a paru d'erreurs de fait dans son traité *De Mirabilibus;* souvent même on y trouve énoncés des faits absolument contraires à ceux qu'il rapporte dans ses autres ouvrages : en sorte que je suis porté à croire que ce traité *De Mirabilibus* n'est point de ce philosophe, et qu'on ne le lui auroit pas attribué si l'on se fût donné la peine d'en comparer les opinions et surtout les faits avec ceux de son *Histoire des Animaux*. Pline, dont le fond de l'ouvrage sur l'histoire naturelle est en entier tiré d'Aristote, n'a donné tant de faits équivoques ou faux que parce qu'il les a indifféremment puisés dans les différens traités attribués à Aristote, et qu'il a réuni les opinions des auteurs subséquens, la plupart fondées sur des préjugés populaires. Nous pouvons en donner un exemple sans sortir du sujet que nous traitons. L'on voit qu'Aristote désigne et spécifie parfaitement l'espèce de l'*haliætus* ou *balbuzard* dans son *Histoire des Animaux*, puisqu'il en fait la cinquième espèce de ses aigles, à laquelle il donne des caractères très-distinctifs : et l'on trouve en même temps dans le traité *De Mirabilibus* que l'*haliætus* n'est d'aucune espèce, ou plutôt ne fait pas une espèce; et Pline, amplifiant cette opinion, dit non seulement que les balbuzards (*haliæti*) n'ont point d'espèce,

1. J'ai été informé, par des témoins oculaires, que l'orfraie prend du poisson pendant la nuit, et qu'alors on entend de fort loin le bruit qu'elle fait en s'abaissant sur les eaux. M. Salerne dit aussi que, quand l'orfraie s'abat sur un étang pour saisir sa proie, elle fait un bruit qui paroît terrible, surtout la nuit. (*Ornithologie*, page 6.)

et qu'ils proviennent des mélanges des aigles de différentes espèces, mais encore que ce qui naît des balbuzards ne sont point de petits balbuzards, mais des orfraies, *desquelles orfraies naissent*, dit-il, *de petits vautours, lesquels*, ajoute-t-il encore, *produisent de grands vautours qui n'ont plus de faculté d'engendrer*. Que de faits incroyables sont compris dans ce passage ! que de choses absurdes et contre toute analogie ! car en étendant, autant qu'il est permis ou possible, les limites des variations de la nature, et en donnant à ce passage l'explication la moins défavorable, supposons pour un instant que les balbuzards ne soient en effet que des métis provenant de l'union de deux différentes espèces d'aigles; ils seront féconds comme le sont les métis de quelques autres oiseaux, et produiront entre eux des seconds métis, qui pourront remonter à l'espèce de l'orfraie si le premier mélange a été de l'orfraie avec un autre aigle. Jusque là les lois de la nature ne se trouvent pas entièrement violées : mais dire ensuite que de ces balbuzards devenus orfraies il provient de petits vautours qui en produisent de grands, lesquels ne peuvent plus rien produire, c'est ajouter trois faits absolument incroyables à deux qui sont déjà difficiles à croire; et, quoiqu'il y ait dans Pline bien des choses écrites légèrement, je ne puis me persuader qu'il soit l'auteur de ces trois assertions, et j'aime mieux croire que la fin de ce passage a été entièrement altérée. Quoi qu'il en soit, il est très-certain que les orfraies n'ont jamais produit de petits vautours, ni ces petits vautours bâtards d'autres grands vautours mulets qui ne produisent plus rien. Chaque espèce, chaque race de vautours engendre son semblable : il en est de même de chaque espèce d'aigle, et encore de même du balbuzard et de l'orfraie; et les espèces intermédiaires, qui peuvent avoir été produites par le mélange des aigles entre eux, ont formé des races constantes qui se soutiennent et se perpétuent comme les autres par la génération. Nous sommes particulièrement assurés que le mâle balbuzard produit avec sa femelle des petits semblables à lui, et que si les balbuzards produisent des orfraies, ce ne peut être par eux-mêmes, mais par leur mélange avec l'orfraie : il en seroit de l'union du balbuzard mâle avec l'orfraie femelle comme de celle du bouc avec la brebis; il en résulte un agneau, parce que la brebis domine dans la génération; et il résulteroit de l'autre mélange une orfraie, parce qu'en général ce sont les femelles qui dominent, et que, d'ordinaire, les métis ou les mulets féconds remontent à l'espèce de la mère, et que même les vrais mulets, c'est-à-dire les métis inféconds, représentent plus l'espèce de la femelle que celle du mâle. Ce qui rend croyable cette possibilité du mélange et du produit du balbuzard et de l'orfraie, c'est la conformité des appétits, du naturel, et même de la figure de ces oiseaux; car, quoiqu'ils diffèrent beaucoup par la grandeur, l'orfraie étant de près d'une moitié plus grosse que le balbuzard, ils se ressemblent assez par les proportions, ayant tous les deux les ailes et les jambes courtes en comparaison de la longueur du corps, le bas des jambes et les pieds dénués de plumes : tous deux ont le vol moins élevé, moins rapide que les aigles; tous deux pêchent beaucoup plus qu'ils ne chassent, et ne se tiennent que dans les lieux voisins des étangs et des eaux abondantes en poissons; tous deux sont assez communs en France et dans les autres pays tempérés; mais, à la vérité, l'orfraie, comme plus grande, ne pond que deux œufs, et le balbuzard en produit quatre; celui-ci a la peau qui recouvre la base du bec, et les pieds, ordinairement bleus, au lieu que, dans l'orfraie, cette peau de la base du bec et les écailles du bas des jambes et des pieds sont ordinairement d'un jaune vif et foncé. Il y a aussi quelque diversité dans la distribution des couleurs sur le plumage : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ces oiseaux ne soient d'espèces assez voisines pour pouvoir se mêler; et des raisons d'analogie me persuadent que le mélange est fécond, et que le balbuzard mâle produit, avec l'orfraie femelle, des orfraies; mais que la femelle balbuzard, avec l'orfraie mâle, produit des balbuzards, et que ces bâtards, soit orfraies, soit balbuzards, tenant presque tout de la nature de leurs mères, ne conservent que quelques caractères de celle de leurs pères, par lesquels caractères ils diffèrent des orfraies ou balbuzards légitimes. Par exemple, on trouve quelquefois des balbuzards à pieds jaunes, et des orfraies à pieds bleus, quoique communément le balbuzard les ait bleus, et l'orfraie les ait jaunes; cette variation de couleur peut provenir du mélange de ces deux espèces. De même on trouve des balbuzards, tels que celui qu'ont décrit MM. de l'Académie, qui sont beaucoup plus grands et plus gros que les autres; et en même temps on voit des orfraies beaucoup moins grandes que les autres, et dont la petitesse ne peut être attri-

buée ni au sexe ni à l'âge, et ne peut dès lors provenir que du mélange d'une plus petite espèce, c'est-à-dire du balbuzard avec l'orfraie.

Comme cet oiseau est des plus grands, que par cette raison il produit peu, qu'il ne pond que deux œufs une fois par an, et que souvent il n'élève qu'un petit, l'espèce n'en est nombreuse nulle part; mais elle est assez répandue : on la trouve presque partout en Europe, et il paroît même qu'elle est commune aux deux continens, et que ces oiseaux fréquentent les lacs de l'Amérique septentrionale[1].

1. Il me paroît que c'est à l'orfraie qu'il faut rapporter le passage suivant. « Il y a encore quantité d'aigles qu'ils appellent en leur langue *sondaqua ;* elles font ordinairement leurs nids sur le « *bord des eaux* ou de quelque autre précipice, tout « au dessus des plus *hauts arbres* ou *rochers*, de « sorte qu'elles sont fort difficiles à avoir : nous « en dénichâmes néanmoins plusieurs nids; mais « nous n'y trouvâmes pas plus d'un ou deux aiglons. J'en pensois nourrir quelques uns lorsque nous étions sur le chemin des Hurons à Québec : mais tant pour être trop lourds à porter, « que pour ne pouvoir fournir au *poisson* qu'il « leur falloit, n'ayant autre chose à leur donner, « nous en fîmes chaudière : et nous les trouvâmes « fort bons, car ils étoient encore jeunes et tendres.» (*Voyage au pays des Hurons*, par Sagar Théodat, page 297.)

LE JEAN-LE-BLANC.

J'ai eu cet oiseau vivant, et je l'ai fait nourrir pendant quelque temps. Il avoit été pris jeune au mois d'août 1768, et il paroissoit, au mois de janvier 1769, avoir acquis toutes ses dimensions : sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de a queue, étoit de deux pieds, et, jusqu'au bout des ongles, d'un pied huit pouces; le bec, depuis le crochet jusqu'au coin de l'ouverture, avoit dix-sept lignes de longueur; la queue étoit longue de dix pouces : il avoit cinq pieds un pouce de vol ou d'envergure; ses ailes, lorsqu'elles étoient pliées, s'étendoient un peu au delà de l'extrémité de la queue. La tête, le dessus du cou, le dos et le croupion, étoient d'un brun cendré. Toutes les plumes qui recouvrent ces parties étoient néanmoins blanches à leur origine, mais brunes dans tout le reste de leur étendue; en sorte que le brun recouvroit le blanc, de manière qu'on ne l'apercevoit qu'en relevant les plumes. La gorge, la poitrine, le ventre et les côtés étoient blancs, variés de taches longues, et de couleur d'un brun roux : il y avoit des bandes transversales plus brunes sur la queue. La membrane qui couvre la base du bec est d'un bleu sale : c'est là que sont placées les narines. L'iris des yeux est d'un beau jaune citron ou de couleur de topaze d'Orient. Les pieds étoient couleur de chair livide, et terne dans sa jeunesse, et sont devenus jaunes, ainsi que la membrane du bec, en avançant en âge. L'intervalle entre les écailles qui recouvrent la peau des jambes paroissoit rougeâtre; en sorte que l'apparence du tout, vu de loin, sembloit être jaune, même dans le premier âge. Cet oiseau pesoit trois livres sept onces après avoir mangé, et trois livres quatre onces lorsqu'il étoit à jeun.

Le Jean-le-blanc s'éloigne encore plus des aigles que tous les précédens, et il n'a de rapport au pygargue que par ses jambes dénuées de plumes et par la blancheur de celles du croupion et de la queue; mais il a le corps tout autrement proportionné et beaucoup plus gros relativement à la grandeur que ne l'est celui de l'aigle ou du pygargue : il n'a, comme je l'ai dit, que deux pieds de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et cinq pieds d'envergure, mais avec un diamètre de corps presque aussi grand que celui de l'aigle commun, qui a plus de deux pieds et demi de longueur et plus de sept pieds de vol. Par ces proportions, le Jean-le-blanc se rapproche du balbuzard, qui a les ailes courtes à proportion du corps; mais il n'a pas, comme celui-ci, les pieds bleus : il a aussi les jambes bien plus menues et plus longues à proportion qu'aucun des aigles. Ainsi, quoiqu'il paroisse tenir quelque chose des aigles, du pygargue et du balbuzard, il n'est pas moins d'une espèce particulière et très-différente des uns et des autres. Il tient aussi de la buse par la disposition des couleurs du plumage et par un caractère qui m'a souvent frappé; c'est que dans de certaines attitudes, et surtout vu de face, il

ressembloit à l'aigle, et que, vu de côté et dans d'autres attitudes, il ressembloit à la buse. Cette même remarque a été faite par mon dessinateur et par quelques autres personnes, et il est singulier que cette ambiguïté de figure réponde à l'ambiguïté de son naturel, qui tient en effet de celui de l'aigle et de celui de la buse; en sorte qu'on doit à certains égards regarder le Jean-le-blanc comme formant la nuance intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux.

Il m'a paru que cet oiseau voyoit très-clair pendant le jour et ne craignoit pas la plus forte lumière : car il tournoit volontiers les yeux du côté du plus grand jour et même vis-à-vis le soleil. Il couroit assez vite lorsqu'on l'effrayoit et s'aidoit de ses ailes en courant. Quand on le gardoit dans la chambre, il cherchoit à s'approcher du feu; mais cependant le froid ne lui étoit pas absolument contraire, parce qu'on l'a fait coucher pendant plusieurs nuits à l'air, dans un temps de gelée, sans qu'il en ait paru incommodé. On le nourrissoit avec de la viande crue et saignante; mais en le faisant jeûner il mangeoit aussi de la viande cuite: il déchiroit avec son bec la chair qu'on lui présentoit et il en avaloit d'assez gros morceaux. Il ne buvoit jamais quand on étoit auprès de lui, ni même tant qu'il apercevoit quelqu'un : mais en se mettant dans un lieu couvert, on l'a vu boire, et prendre pour cela plus de précaution qu'un acte aussi simple ne paroît en exiger. On laissoit à sa portée un vase rempli d'eau : il commençoit par regarder de tous côtés fixément et longtemps, comme pour s'assurer s'il étoit seul; ensuite il s'approchoit du vase et regardoit encore autour de lui; enfin, après bien des hésitations, il plongeoit son bec jusqu'aux yeux, et à plusieurs reprises, dans l'eau. Il y a apparence que les autres oiseaux de proie se cachent de même pour boire. Cela vient vraisemblablement de ce que ces oiseaux ne peuvent prendre de liquide qu'en enfonçant leur tête jusqu'au delà de l'ouverture du bec et jusqu'aux yeux; ce qu'ils ne font jamais tant qu'ils ont quelque raison de crainte. Cependant le Jean-le-blanc ne montroit de défiance que sur cela seul; car, pour tout le reste, il paroissoit indifférent et même assez stupide. Il n'étoit point méchant et se laissoit toucher sans s'irriter; il avoit même une petite expression de contentement *Co..... Co,* lorsqu'on lui donnoit à manger : mais il n'a pas paru s'attacher à personne de préférence. Il devient gras en automne et prend en tout temps plus de chair et d'embonpoint que la plupart des autres oiseaux de proie [1].

Il est très-commun en France, et, comme le dit Belon, il n'y a guère de villageois qui ne le connoissent et ne le redoutent pour leurs poules. Ce sont eux qui lui ont donné le nom de *Jean-le-blanc,* parce qu'il est en effet remarquable par la blancheur du ventre, du dessous des ailes, du croupion et de la queue. Il est cependant vrai qu'il n'y a que le mâle qui porte évidemment ces caractères; car la femelle est presque toute grise et n'a que du blanc sale sur les plumes du croupion : elle est, comme dans les autres oiseaux de proie, plus grande, plus grosse et plus pesante que le mâle. Elle fait son nid presque à terre, dans les terrains couverts de bruyères, de fougère, de genêts et de jonc, quelquefois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs, qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise. Le mâle pourvoit abon-

1. Voici la note que m'a donnée sur cet oiseau l'homme que j'ai chargé du soin de mes volières: « Ayant présenté au Jean-le-blanc différens ali- « mens, comme du pain, du fromage, des rai- « sins, de la pomme, etc., il n'a voulu manger « d'aucun, quoiqu'il jeûnât depuis vingt-quatre « heures : j'ai continué à le faire jeûner trois jours « de plus, et au bout de ce temps il a également « refusé ces alimens, en sorte qu'on peut assurer « qu'il ne mange rien de tout cela, quelque faim « qu'il ressente. Je lui ai aussi présenté des vers, « qu'il a constamment refusés; car lui en ayant mis « un dans le bec il l'a rejeté, quoiqu'il l'eût déjà « avalé presque à moitié. Il se jetoit avec avidité « sur les mulots et les souris que je lui donnois; il « les avaloit sans leur donner un seul coup de bec. « Je me suis aperçu que lorsqu'il en avoit avalé « deux ou trois, ou seulement une grosse, il pa- « roissoit avoir un air plus inquiet, comme s'il eût « ressenti quelque douleur; il avoit alors la tête « moins libre et plus enfoncée qu'à l'ordinaire. Il « restoit cinq ou six minutes dans cet état sans « s'occuper d'autre chose; car il ne regardoit pas « de tous côtés, comme il fait ordinairement; et « je crois même qu'on auroit pu l'approcher sans « qu'il se fût retourné, tant il étoit sérieusement « occupé de la digestion des souris qu'il venoit « d'avaler. Je lui ai présenté des grenouilles et des « petits poissons : il a toujours refusé les poissons « et mangé les grenouilles par demi-douzaine, et « quelquefois davantage : mais il ne les avale pas « tout entières comme les souris; il les saisit d'a- « bord avec ses ongles, et les dépèce avant de les « manger. Je l'ai fait jeûner pendant trois jours, « en ne lui donnant que du poisson cru; il l'a tou- « jours refusé. J'ai observé qu'il rendoit les peaux « des souris en petites pelotes, longues d'environ « un pouce, et, en les faisant tremper dans l'eau « chaude, j'ai reconnu qu'il n'y avoit que le poil « et la peau de la souris, sans aucun os, et j'ai « trouvé dans quelques unes de ces pelotes des « grains de fer fondu, et quelques autres parcelles « de charbon. »

damment à sa subsistance pendant tout le temps de l'incubation et même pendant le temps qu'elle soigne et élève ses petits. Il fréquente de près les lieux habités et surtout les hameaux et les fermes : il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés, et, lorsque la volaille lui manque, il prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux : il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. Comme ces oiseaux, et surtout la femelle, ont les ailes courtes et le corps gros, leur vol est pesant, et ils ne s'élèvent jamais à une grande hauteur; on les voit toujours voler bas et saisir leur proie plutôt à terre que dans l'air. Leur cri est une espèce de sifflement aigu qu'ils ne font entendre que rarement; ils ne chassent guère que le matin et le soir, et ils se reposent dans le milieu du jour.

On pourroit croire qu'il y a variété dans cette espèce; car Belon donne la description d'un second oiseau « qui est, dit-il, encore « une autre espèce d'oiseau saint-martin, « semblablement nommé *blanche queue*, de « même espèce que le susdit Jean-le-blanc, « et qui ressemble au milan royal de si près, « qu'on n'y feroit aucune différence, si ce « n'étoit qu'il est plus petit et plus blanc « dessous le ventre, ayant les plumes qui « touchent le croupion et la queue, tant « dessus que dessous, de couleur blanche. » Ces ressemblances, auxquelles on doit en ajouter encore une plus essentielle, qui est d'avoir les jambes longues, indiquent seulement que cette espèce est voisine de celle du Jean-le-blanc : mais comme elle en diffère considérablement par la grandeur et par d'autres caractères, on ne peut pas dire que ce soit une variété du Jean-le-blanc; et nous avons reconnu que c'est le même oiseau que les nomenclateurs ont appelé le *lanier cendré*, duquel nous ferons mention dans la suite sous le nom d'oiseau *saint-martin*, parce qu'il ne ressemble en rien au lanier.

Au reste, le Jean-le-blanc, qui est très-commun en France, est néanmoins assez rare partout ailleurs, puisque aucun des naturalistes d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, n'en a fait mention que d'après Belon; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir m'étendre sur les faits particuliers de l'histoire de cet oiseau. Je dois aussi observer que M. Salerne a fait une forte méprise, en disant que cet oiseau étoit le même que le *ringtail* ou *queue blanche* des Anglois, dont ils appellent le mâle *henharrow* ou *henharrier*, c'est-à-dire *ravisseur de poules*. C'est ce caractère de la queue blanche et cette habitude naturelle de prendre les poules, communs au *ringtail* et au Jean-le-blanc, qui ont trompé M. Salerne et lui ont fait croire que c'étoit le même oiseau; mais il auroit dû comparer les descriptions des auteurs précédens, et il auroit aisément reconnu que ce sont des oiseaux d'espèces différentes. D'autres naturalistes ont pris l'oiseau appelé par M. Edwards *blue-hawk*, épervier ou faucon bleu, pour le *henharrier*, ou déchireur de poules, quoique ce soient encore des oiseaux d'espèces différentes. Nous allons tâcher d'éclaircir ce point, qui est un des plus obscurs de l'histoire naturelle des oiseaux de proie.

On sait qu'on peut les diviser en deux ordres, dont le premier n'est composé que des oiseaux guerriers, nobles et courageux, et tels que les aigles, les faucons, gerfauts, autours, laniers, éperviers, etc.; et le second contient les oiseaux lâches, ignobles et gourmands, tels que les vautours, les milans, les buses, etc. Entre ces deux ordres si différens par le naturel et les mœurs, il se trouve, comme partout ailleurs, quelques nuances intermédiaires, quelques espèces qui tiennent aux deux ordres ensemble et qui participent au naturel des oiseaux nobles et des oiseaux ignobles. Ces espèces intermédiaires sont : 1° celle du Jean-le-blanc, dont nous venons de donner l'histoire, et qui, comme nous l'avons dit, tient de l'aigle et de la buse; 2° celle de l'oiseau saint-martin, que MM. Brisson et Frisch ont appelé le *lanier cendré*, et que M. Edwards a nommé *faucon bleu*, mais qui tient plus du Jean-le-blanc et de la buse que du faucon et du lanier; 3° celle de la soubuse, dont les Anglois n'ont pas bien connu l'espèce, ayant pris un autre oiseau pour le mâle de la soubuse, dont ils ont appelé la femelle *ringtail* (queue annelée de blanc) et le prétendu mâle *henharrier* (déchireur de poules) : ce sont les mêmes oiseaux que M. Brisson a nommés *faucons à collier;* mais ils tiennent plus de la buse que du faucon ou de l'aigle. Ces trois espèces, et surtout la dernière, ont donc été ou méconnues, ou confondues, ou très-mal nommées; car le Jean-le-blanc ne doit point entrer dans la liste des aigles. L'oiseau saint-martin n'est ni faucon, comme le dit M. Edwards, ni un lanier, comme le disent MM. Frisch et Brisson, puisqu'il est d'un naturel différent et de mœurs opposées. Il en est de même de la soubuse, qui n'est ni un aigle ni un faucon, puisque ses habitudes sont toutes

différentes de celles des oiseaux de ces deux genres : on le reconnoîtra clairement par les faits énoncés dans les articles où il sera question de ces deux oiseaux.

Mais il me paroît qu'on doit joindre à l'espèce du Jean-le-blanc, qui nous est bien connue, un oiseau que nous ne connoissons que par des indications d'Aldrovande, sous le nom de *laniarius*, et de Schwenckfeld, sous celui de *milvus albus*. Cet oiseau, que M. Brisson a aussi appelé *lanier*, me paroît encore plus éloigné du vrai lanier que l'oiseau saint-martin. Aldrovande decrit deux de ces oiseaux, dont l'un est bien plus grand et a deux pieds depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue : c'est la même grandeur que celle du Jean-le-blanc ; et si l'on compare la description d'Aldrovande avec celle que nous avons donnée du Jean-le-blanc, je suis persuadé qu'on y trouvera assez de caractères pour présumer que ce *laniarius* d'Aldrovande pourroit bien être le Jean-le-blanc, d'autant que cet auteur, dont l'ornithologie est bonne et très-complète, surtout pour les oiseaux de nos climats, ne paroît pas avoir connu le Jean-le-blanc par lui-même, puisqu'il n'a fait que l'indiquer d'après Belon, duquel il a emprunté jusqu'à la figure de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AUX AIGLES ET AUX BALBUZARDS.

I.

L'oiseau des grandes Indes, dont M. Brisson a donné une description exacte, sous le nom d'*aigle de Pondichéry*. Nous observerons seulement que, par sa seule petitesse, on auroit dû l'exclure du nombre des aigles, puisqu'il est de moitié moins grand que le plus petit des aigles. Il ressemble au balbuzard par la peau nue qui couvre la base du bec, qui est d'une couleur bleuâtre : mais il n'a pas, comme lui, les pieds bleus ; il les a jaunes comme le pygargue. Son bec cendré à son origine et d'un jaune pâle à son bout semble participer, pour les couleurs du bec, des aigles et des pygargues ; et ces différences indiquent assez que cet oiseau est d'une espèce particulière. C'est vraisemblablement l'oiseau de proie le plus remarquable de cette contrée des Indes, puisque les Malabares en ont fait une idole et lui rendent un culte ; mais c'est plutôt par la beauté de son plumage que par sa grandeur ou sa force qu'il a mérité cet honneur : on peut dire en effet que c'est l'un des plus beaux oiseaux du genre des oiseaux de proie.

II.

L'oiseau de l'Amérique méridionale, que Marcgrave a décrit sous le nom *urutaurana* (ourontaran) que lui donnent les Indiens du Brésil et que Fernandès a indiqué par le nom *ysquauthli*, qu'il porte au Mexique : c'est celui que nos voyageurs françois ont appelé *aigle d'Orénoque*. Les Anglois ont adopté cette dénomination et l'appellent *Orenoko-eagle*. Il est un peu plus petit que l'aigle commun et approche de l'aigle tacheté, ou petit aigle, par la variété de son plumage ; mais il a pour caractères propres et spécifiques les extrémités des ailes et de la queue bordées d'un jaune blanchâtre ; deux plumes noires, longues de plus de deux pouces, et deux autres plumes plus petites, toutes quatre placées sur le sommet de la tête et qu'il peut baisser ou relever à sa volonté ; les jambes couvertes jusqu'aux pieds de plumes blanches et noires, posées comme des écailles ; l'iris de l'œil d'un jaune vif ; la peau qui couvre la base du bec et les pieds jaunes comme les aigles ; mais le bec plus noir et les ongles moins noirs. Ces diffé-

rences sont suffisantes pour séparer cet oiseau des aigles et de tous les autres dont nous avons fait mention dans les articles précédens; mais il me paroît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau que Garcilasso appelle *aigle du Pérou*, qu'il dit être plus petit que les aigles d'Espagne.

Il en est de même de l'oiseau des côtes occidentales de l'Afrique, dont M. Edwards nous a donné une très-bonne figure enluminée, avec une excellente description, sous le nom d'*eagle-crowned* (*aigle huppé*), qui me paroît être de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celui-ci. Je crois devoir rapporter en entier la description de M. Edwards, pour mettre le lecteur à portée d'en juger [1].

La distance entre l'Afrique et le Brésil, qui n'est guère que de quatre cents lieues, n'est pas assez grande pour que des oiseaux de haut vol ne puissent la parcourir; et dès lors il est très-possible que celui-ci se trouve également aux côtes du Brésil et sur les côtes occidentales de l'Afrique; et il suffit de comparer les caractères qui leur sont particuliers, et par lesquels ils se ressemblent, pour être persuadés qu'ils sont de la même espèce; car tous deux ont des plumes en forme d'aigrette qu'ils redressent à volonté; tous deux sont à peu près de la même grandeur; ils ont aussi tous deux le plumage varié et marqueté dans les mêmes endroits; l'iris des yeux d'un orangé vif, le bec noirâtre; les jambes jusqu'aux pieds également couvertes de plumes, marquetées de noir et de blanc; les doigts jaunes et les ongles bruns ou noirs: et il n'y a de différence que dans la distribution et dans les teintes des couleurs du plumage; ce qui ne peut être mis en comparaison avec toutes les ressemblances que nous venons d'indiquer. Ainsi je crois être bien fondé à regarder cet oiseau des côtes d'Afrique comme étant de la même espèce que celui du Brésil; en sorte que l'aigle huppé du Brésil, l'aigle d'Orénoque, l'aigle du Pérou et l'aigle huppé de Guinée, ne sont qu'une seule et même espèce d'oiseau, qui approche plus de notre aigle tacheté ou petit aigle d'Europe, que de tout autre.

III.

L'oiseau du Brésil, indiqué par Marcgrave sous le nom *uribitinga*, qui vraisemblablement est d'une espèce différente du précédent, puisqu'il porte un autre nom dans le même pays: et en effet, il en diffère, 1° par la grandeur, étant de moitié plus petit; 2° par la couleur; celui-ci est d'un brun noirâtre, au lieu que l'autre est d'un beau gris; 3° parce qu'il n'a point de plumes droites sur la tête; 4° parce qu'il a le bas des jambes et des pieds nus comme le pygargue; au lieu que le précédent a, comme l'aigle, les jambes couvertes jusqu'au talon.

IV.

L'oiseau que nous avons cru devoir appeler le *petit aigle d'Amérique*, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, et qui se trouve à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale. Il n'a guère que seize à dix-huit pouces de longueur; et il est remarquable, même au premier coup d'œil, par une large plaque d'un rouge pourpré qu'il a sous la gorge et sous le cou. On pourroit croire, à cause de sa petitesse, qu'il seroit du genre des éperviers ou des faucons; mais la forme de son bec, qui est droit à son insertion et qui ne prend de la

1. Cet oiseau, dit M. Edwards, est d'environ un tiers plus petit que les plus grands aigles qui se voient en Europe, et il paroît fort et hardi comme les autres aigles. Le bec, avec la peau qui couvre le haut du bec, et où les ouvertures des narines sont placées, est d'un brun obscur; les coins de l'ouverture du bec sont fendus assez avant jusque sous les yeux, et sont jaunâtres; l'iris des yeux est d'une couleur d'orange rougeâtre; le devant de la tête, le tour des yeux, et la gorge, sont couverts de plumes blanches, parsemées de petites taches noires; le derrière du cou et de la tête, le dos, et les ailes, sont d'un brun foncé, tirant sur le noir: mais les bords extérieurs des plumes sont d'un brun clair. Les pennes sont plus foncées que les autres plumes des ailes; les côtés des ailes vers le haut, et les extrémités de quelques unes des couvertures des ailes sont blancs; la queue est d'un gris de cendre obscur et léger; la poitrine est d'un brun rougeâtre, avec de grandes taches noires transversales sur les côtés; le ventre est blanc, aussi bien que le dessous de la queue, qui est marquetée de taches noires; les cuisses et les jambes, jusqu'aux ongles, sont couvertes de plumes blanches, joliment marquetées de taches rondes et noires; les ongles sont noirs et très-forts, les doigts sont couverts d'écailles d'un jaune vif. Il élève ses plumes du dessus de la tête en forme de crête ou de huppe, d'où il tire son nom. J'ai dessiné cet oiseau vivant à Londres, en 1752: son maître m'assura qu'il venoit des côtes d'Afrique; et je le crois d'autant plus volontiers, que j'en ai vu deux autres de cette même espèce exactement chez une autre personne, et qui venoit de la côte de Guinée. Barbot a indiqué cet oiseau sous le nom d'*aigle couronné*, dans sa *Description de la Guinée*: il en donne une mauvaise figure dans laquelle cependant on reconnoît les plumes relevées sur sa tête d'une manière très-peu différente de celle dont elles sont représentées dans ma figure. (Edwards, *Glanures*, partie Ire, pages 31 et 32, planche enluminée 224.)

courbure, comme celui des aigles, qu'à quelque distance de son origine, nous a déterminés à le rapporter plutôt aux aigles qu'aux éperviers. Nous n'en donnerons pas une plus ample description, parce que la planche enluminée représente assez ses autres caractères.

V.

L'oiseau des Antilles, appelé le *pêcheur* par le P. du Tertre, et qui est très-vraisemblablement le même que celui qui nous est indiqué par Catesby sous le nom de *fishing hawk*, épervier-pêcheur de la Caroline. Il est, dit-il, de la grosseur d'un vautour, avec le corps plus allongé : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de l'extrémité de la queue; il a plus de cinq pieds de vol ou d'envergure. Il a l'iris des yeux jaune, la peau qui couvre la base du bec bleue, le bec noir, les pieds d'un bleu pâle et les ongles noirs, et presque tous aussi longs les uns que les autres : tout le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un brun foncé ; tout le dessous du corps, des ailes et de la queue est blanc ; les plumes des jambes sont blanches, courtes et appliquées de très près sur la peau. « Le pêcheur, dit le P. du Tertre, est tout semblable au *mansfeni*, hormis qu'il a les plumes du ventre blanches et celles du dessus de la tête noires; ses griffes sont un peu plus petites. Ce pêcheur est un vrai voleur de mer, qui n'en veut non plus aux animaux de la terre qu'aux oiseaux de l'air, mais seulement aux poissons, qu'il épie de dessus une branche ou une pointe de roc; et, les voyant à fleur d'eau, il fond promptement dessus, les enlevant avec ses griffes, et les va manger sur un rocher. Quoiqu'il ne fasse pas la guerre aux oiseaux, ils ne laissent pas de le poursuivre et de s'attrouper et de le béqueter jusqu'à ce qu'il change de quartier. Les enfans des sauvages les élèvent étant petits et s'en servent à la pêche par plaisir seulement; car ils ne rapportent jamais leur pêche. » Cette indication du P. du Tertre n'est ni assez précise, ni assez détaillée, pour qu'on puisse être assuré que l'oiseau dont il parle est le même que celui de Catesby, et nous ne le disons que comme une présomption. Mais ce qu'il y a ici de bien plus certain, c'est que ce même oiseau d'Amérique, donné par Catesby, ressemble si fort à notre balbuzard d'Europe, qu'on pourroit croire avec fondement que c'est absolument le même, ou du moins une simple variété dans l'espèce du balbuzard ; il est de la même grosseur, de la même forme, à très-peu près de la même couleur, et il a comme lui l'habitude de pêcher et de se nourrir de poisson. Tous ces caractères se réunissent pour n'en faire qu'une seule et même espèce avec celle du balbuzard.

VI.

L'oiseau des îles Antilles, appelé par nos voyageurs *mansfeni*, et qu'ils ont regardé comme une espèce de petit aigle (*nisus*). « Le *mansfeni*, dit le P. du Tertre, est un puissant oiseau de proie, qui, en sa forme et en son plumage, a tant de ressemblance avec l'aigle, que la seule petitesse peut l'en distinguer, car il n'est guère plus gros qu'un faucon ; mais il a les griffes deux fois plus grandes et plus fortes. Quoiqu'il soit si bien armé, il ne s'attaque jamais qu'aux oiseaux qui n'ont point de défense, comme aux grives, alouettes de mer et tout au plus aux ramiers et tourterelles : il vit aussi de serpens et de petits lézards. Il se perche ordinairement sur les arbres les plus élevés : ses plumes sont si fortes et si serrées, que, si en le tirant on ne le prend à rebours, le plomb n'a point de prise pour pénétrer. La chair en est un peu plus noire, mais elle ne laisse pas d'être excellente [1]. »

1. *Histoire des Antilles*, tome II, page 252

1. LE ROI DES VAUTOURS

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes.
Genre Vautour. *(Cuvier)*

Pl. 6.

2. L'URUBU

Ordre des Oiseaux de proie... *id*... *id*..

LES VAUTOURS

L'on a donné aux aigles le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parce qu'ils sont plus forts et plus grands que les vautours, mais parce qu'ils sont plus généreux, c'est-à-dire moins bassement cruels; leurs mœurs sont plus fières, leurs démarches plus hardies, leur courage plus noble, ayant au moins autant de goût pour la guerre que d'appétit pour la proie: les vautours, au contraire, n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité; ils ne combattent guère les vivans que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les saisit: les vautours, au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins, et sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car, dans ce genre, il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre, et plusieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres, au point de les déchiqueter jusqu'aux os: la corruption, l'infection les attire, au lieu de les repousser. Les éperviers, les faucons, et jusqu'aux plus petits oiseaux, montrent plus de courage; car ils chassent seuls, et presque tous dédaignent la chair morte, et refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupèdes, le vautour semble réunir la force et la cruauté du tigre avec la lâcheté et la gourmandise du chacal, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes et déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a, comme nous l'avons dit, le courage, la noblesse, la magnanimité et la munificence du lion.

On doit donc d'abord distinguer les vautours des aigles par cette différence du naturel, et on les reconnoîtra à la simple inspection, en ce qu'ils ont les yeux à fleur de tête, au lieu que les aigles les ont enfoncés dans l'orbite; la tête nue, le cou aussi presque nu, couvert d'un simple duvet, ou mal garni de quelques crins épars, tandis que l'aigle a toutes ces parties bien couvertes de plumes; à la forme des ongles, ceux des aigles étant presque demi-circulaires, parce qu'ils se tiennent rarement à terre, et ceux des vautours étant plus courts et moins courbés; à l'espèce de duvet fin qui tapisse l'intérieur de leurs ailes, et qui ne se trouve pas dans les autres oiseaux de proie; à la partie du dessous de la gorge, qui est plutôt garnie de poils que de plumes; à leur attitude plus penchée que celle de l'aigle, qui se tient fièrement droit et presque perpendiculairement sur ses pieds; au lieu que le vautour, dont la situation est à demi horizontale, semble marquer la bassesse de son caractère par la position inclinée de son corps. On reconnoîtra même les vautours de loin, en ce qu'ils sont presque les seuls oiseaux de proie qui volent en nombre, c'est-à-dire plus de deux ensemble, et aussi parce qu'ils ont le vol pesant, et qu'ils ont même beaucoup de peine à s'élever de terre, étant obligés de s'essayer et de s'efforcer à trois ou quatre reprises avant de pouvoir prendre leur plein essor [1].

Nous avons composé le genre des aigles de trois espèces, savoir, le grand aigle, l'aigle moyen ou commun et le petit aigle; nous y avons ajouté les oiseaux qui en approchent le plus, tels que le pygargue, le balbuzard, l'orfraie, le Jean-le-blanc et les six oiseaux étrangers qui y ont rapport, savoir, 1° le bel oiseau de Malabar; 2° l'oiseau du Brésil, de l'Orénoque, du Pérou et de Guinée, appelé par les Indiens du Brésil *urutaurana;* 3° l'oiseau appelé dans ce même pays *urubitinga;* 4° celui que nous avons

1. M. Roy, et M. Salerne, qui n'a fait presque partout que le copier mot pour mot, donnent encore pour différence caractéristique entre les vautours et les aigles la forme du bec, qui ne se recourbe pas immédiatement à sa naissance, et se maintient droit jusqu'à deux pouces de distance de son origine. Mais je dois observer que ce caractère n'est pas bien indiqué: car le bec des aigles ne se recourbe pas non plus dès sa naissance, il se maintient d'abord droit; et la seule différence est que, dans le vautour, cette partie droite du bec est plus longue que dans l'aigle. D'autres naturalistes donnent aussi comme différence caractéristique la proéminence du jabot, plus grand dans les vautours que dans les aigles; mais ce caractère est équivoque, et n'appartient pas à toutes les espèces de vautours. Le griffon, qui est l'une des principales, bien loin d'avoir le jabot proéminent, l'a si rentré en dedans, qu'il y a au dessous de son cou, et à la place du jabot, un creux assez grand pour y mettre le poing.

appelé le *petit aigle de l'Amérique;* 5° l'oiseau pêcheur des Antilles; 6° le mansfeni, qui paroît être une espèce de petit aigle : ce qui fait en tout treize espèces, dont l'une, que nous avons appelée *petit aigle de l'Amérique,* n'a été indiquée par aucun naturaliste. Nous allons faire de même l'énumération et la réduction des espèces de vautours, et nous parlerons d'abord d'un oiseau qui a été mis au nombre des aigles par Aristote, et après lui par la plupart des auteurs, quoique ce soit réellement un vautour et non pas un aigle.

LE PERCNOPTÈRE.

J'ai adopté ce nom, tiré du grec, pour distinguer cet oiseau de tous les autres. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour; ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il fera le dernier degré des nuances entre ces deux genres d'oiseaux, tenant d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote, qui l'a placé parmi les aigles, avoue lui-même qu'il est plutôt du genre des vautours, ayant, dit-il, tous les vices de l'aigle, sans avoir aucune de ses bonnes qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé, et cherchant les cadavres. Il a aussi les ailes plus courtes et la queue plus longue que les aigles, la tête d'un bleu clair, le cou blanc et nu, c'est-à-dire couvert, comme la tête, d'un simple duvet blanc, avec un collier de petites plumes blanches et roides au dessous du cou en forme de fraise; l'iris des yeux est d'un jaune rougeâtre; le bec, et la peau nue qui en recouvre la base, sont noirs; l'extrémité crochue du bec est blanchâtre; le bas des jambes et les pieds sont nus et de couleur plombée; les ongles sont noirs, moins longs et moins courbés que ceux des aigles. Il est, de plus, fort remarquable par une tache brune, en forme de cœur, qu'il porte sur la poitrine, au dessous de sa fraise, et cette tache brune paroît entourée ou plutôt lisérée d'une ligne étroite et blanche. En général, cet oiseau est d'une vilaine figure et mal proportionnée; il est même dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines, et de deux autres trous qui se trouvent dans son bec, par lesquels s'écoule la salive. Il a le jabot proéminent, et lorsqu'il est à terre, il tient toujours les ailes étendues [1]. Enfin il ne ressemble à l'aigle que par la grandeur; car il surpasse l'aigle commun, et il approche du grand aigle pour la grosseur du corps : mais il n'a pas la même étendue de vol. L'espèce du percnoptère paroît être plus rare que celle des autres vautours; on la trouve néanmoins dans les Pyrénées, dans les Alpes et dans les montagnes de la Grèce, mais toujours en assez petit nombre.

1. Cette habitude de tenir les ailes étendues appartient non seulement à cette espèce, mais encore à la plupart des vautours et à quelques oiseaux de proie.

LE GRIFFON.

C'est le nom que MM. de l'Académie des Sciences ont donné à cet oiseau pour le distinguer des autres vautours. D'autres naturalistes l'ont appelé le *vautour rouge*, le *vautour jaune*, le *vautour fauve;* et comme aucune de ces dénominations n'est univoque ni exacte, nous avons préféré le nom simple de *griffon.* Cet oiseau est encore plus grand que le percnoptère; il a huit pieds de vol ou d'envergure, le corps plus gros et plus long que le grand aigle, surtout en y comprenant les jambes, qu'il a longues de plus d'un pied, et le cou, qui a sept pouces de longueur. Il a, comme le percnoptère, au bas du cou, un collier de plumes blanches; sa tête est couverte de pareilles plumes, qui

font une petite aigrette par derrière, au bas de laquelle on voit à découvert les trous des oreilles : le cou est presque entièrement dénué de plumes. Il a les yeux à fleur de tête, avec de grandes paupières, toutes deux également mobiles et garnies de cils, et l'iris d'un bel orangé; le bec long et crochu, noirâtre à son extrémité, ainsi qu'à son origine, et bleuâtre dans son milieu. Il est encore remarquable par son jabot rentré, c'est-à-dire par un grand creux qui est au haut de l'estomac, et dont toute la cavité est garnie de poils qui tendent de la circonférence au centre; ce creux est la place du jabot, qui n'est ni proéminent ni pendant comme celui du percnoptère. La peau du corps, qui paroît à nu sur le cou et autour des yeux, des oreilles, etc., est d'un gris brun et bleuâtre; les plus grandes plumes de l'aile ont jusqu'à deux pieds de longueur, et le tuyau plus d'un pouce de circonférence; les ongles sont noirâtres, mais moins grands et moins courbés que ceux des aigles.

Je crois, comme l'ont dit MM. de l'Académie des Sciences, que le griffon est en effet le grand vautour d'Aristote : mais comme ils ne donnent aucune raison de leur opinion à cet égard, et que d'abord il paroîtroit qu'Aristote ne faisant que deux espèces ou plutôt deux genres de vautours, le petit, plus blanchâtre que le grand, qui varie pour la forme; il paroîtroit, dis-je, que ce genre de vautour est composé de plus d'une espèce, que l'on peut également y rapporter : car il n'y a que le percnoptère dont il ait indiqué l'espèce en particulier; et comme il ne décrit aucun des autres grands vautours, on pourroit douter avec raison que le griffon fût le même que son grand vautour. Le vautour commun, qui est tout aussi grand et peut-être moins rare que le griffon, pourroit être également pris pour ce grand vautour; en sorte qu'on doit penser que MM. de l'Académie des Sciences ont eu tort d'affirmer comme certaine une chose aussi équivoque et aussi douteuse, sans avoir même indiqué la raison ou le fondement de leur assertion, qui ne peut se trouver vraie que par hasard, et ne peut être prouvée que par des réflexions et des comparaisons qu'ils n'avoient pas faites. J'ai tâché d'y suppléer, et voici les raisons qui m'ont déterminé à croire que notre griffon est en effet le grand vautour des anciens.

Il me paroît que l'espèce du griffon est composée de deux variétés : la première, qui a été appelée *vautour fauve*, et la seconde, *vautour doré*, par les naturalistes. Les différences entre ces deux oiseaux, dont le premier est le griffon, ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces distinctes et séparées : car tous deux sont de la même grandeur, et en général à peu près de la même couleur; tous deux ont la queue courte relativement aux ailes, qui sont très-longues[1]; et, par ce caractère qui leur est commun, ils diffèrent des autres vautours. Ces ressemblances ont même frappé d'autres naturalistes avant moi, au point qu'ils ont appelé le vautour fauve *congener* du vautour doré : je suis même très-porté à croire que l'oiseau indiqué par Belon sous le nom de *vautour noir* est encore de la même espèce que le griffon et le vautour doré; car ce vautour noir est de la même grandeur, et a le dos et les ailes de la même couleur que le vautour doré. Or, en réunissant en une seule espèce ces trois variétés, le griffon sera le moins rare des grands vautours, et celui par conséquent qu'Aristote aura principalement indiqué; et ce qui rend cette présomption encore plus vraisemblable c'est que, selon Belon, ce grand vautour noir se trouve fréquemment en Égypte, en Arabie et dans les îles de l'Archipel, et que dès lors il doit être assez commun en Grèce. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut réduire les grands vautours qui se trouvent en Europe à quatre espèces, savoir, le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, dont nous parlerons dans l'article suivant, et le vautour huppé, qui diffèrent assez les uns des autres pour faire des espèces distinctes et séparées.

MM. de l'Académie des Sciences, qui ont disséqué deux griffons femelles, ont très-bien observé que le bec est plus long à proportion qu'aux aigles, et moins recourbé; qu'il n'est noir qu'au commencement et à la pointe, le milieu étant d'un gris bleuâtre; que la mandibule supérieure du bec a en dedans comme une rainure de chaque côté; que ces rainures retiennent les bords tranchans de la mandibule inférieure lorsque le bec est fermé; que, vers le haut du bec, il y a une petite éminence ronde, aux côtés de laquelle sont deux petits trous par où les canaux salivaires se déchargent; que, dans la base du bec, sont les trous des narines, longs de six lignes, sur deux de large, en

1. M. Brisson donne à son vautour doré une queue de deux pieds trois pouces de longueur, et trois pieds à la plus grande plume de l'aile; ce qui me feroit douter que ce soit le même oiseau que le vautour doré des autres auteurs, qui a la queue courte en comparaison des ailes.

allant de haut en bas, ce qui donne une grande amplitude aux parties extérieures de l'organe de l'odorat dans cet oiseau; que la langue est dure et cartilagineuse, faisant par le bout comme un demi-canal, et ses deux côtés étant relevés en haut; ces côtés ayant un rebord encore plus dur que le reste de la langue, qui fait comme une scie composée de pointes tournées vers le gosier; que l'œsophage se dilate vers le bas, et forme une grosse bosse qui prend un peu au dessous du rétrécissement de l'œsophage; que cette bosse n'est différente du jabot des poules qu'en ce qu'elle est parsemée d'une grande quantité de vaisseaux fort visibles, à cause que la membrane de cette poche est fort blanche et fort transparente[1]; que le gésier n'est ni aussi dur ni aussi épais qu'il l'est dans les gallinacés, et que sa partie charnue n'est pas rouge comme aux gésiers des autres oiseaux, mais blanche comme sont les autres ventricules; que les intestins et le *cœcum* sont petits comme dans les autres oiseaux de proie; qu'enfin l'ovaire est à l'ordinaire, et l'*oviductus* un peu anfractueux comme celui des poules, et qu'il ne forme pas un conduit droit et égal, ainsi qu'il l'est dans plusieurs autres oiseaux.

Si nous comparons ces observations sur les parties intérieures des vautours avec celles que les mêmes anatomistes de l'Académie ont faites sur les aigles, nous remarquerons aisément que quoique les vautours se nourrissent de chair comme les aigles, ils n'ont pas néanmoins la même conformation dans les parties qui servent à la digestion, et qu'ils sont à cet égard beaucoup plus près des poules et des autres oiseaux qui se nourrissent de grain, puisqu'ils ont un jabot et un estomac qu'on peut regarder comme un demi-gésier par son épaisseur à la partie du fond; en sorte que les vautours paroissent être conformés non seulement pour être carnivores, mais granivores et même omnivores.

1. Il paroîtroit, par ce que disent ici MM. de l'Académie, que le griffon a le jabot proéminent au dehors : cependant je me suis assuré par mes yeux du contraire; il n'y a qu'un grand creux à la place du jabot, à l'extérieur : mais cela n'empêche pas qu'à l'intérieur il n'y ait une bosse, et un grand élargissement dans cette partie de l'œsophage qui soulève la peau du creux, et le remplit lorsque l'animal est bien repu.

LE VAUTOUR OU GRAND VAUTOUR.

Le vautour simplement dit, ou le grand vautour, est l'oiseau que Belon a improprement appelé le *grand vautour cendré*, et que la plupart des naturalistes après lui ont aussi nommé *vautour cendré*, quoiqu'il soit beaucoup plus noir que cendré. Il est plus gros et plus grand que l'aigle commun, mais un peu moindre que le griffon, duquel il n'est pas difficile de le distinguer, 1° par le cou, qu'il a couvert d'un duvet beaucoup plus long et plus fourni, et qui est de la même couleur que celle des plumes du dos; 2° par une espèce de cravate blanche qui part des deux côtés de la tête, s'étend en deux branches jusqu'au bas du cou, et borde de chaque côté un assez large espace d'une couleur noire, et au dessous duquel il se trouve un collier étroit et blanc; 3° par les pieds, qui sont, dans le vautour, couverts de plumes brunes, tandis que, dans le griffon, les pieds sont jaunâtres ou blanchâtres; et enfin par les doigts, qui sont jaunes, tandis que ceux du griffon sont bruns ou cendrés.

LE VAUTOUR A AIGRETTES.

Ce vautour, qui est moins grand que les trois premiers, l'est cependant encore assez pour être mis au nombre des grands vautours. Nous ne pouvons en rien dire de mieux que ce qu'en a dit Gesner, qui, de tous les naturalistes, est le seul qui ait vu plusieurs de ces oiseaux. Le vautour, dit-il, que les Allemands appellent *hasengeier* (*vautour des lièvres*) a le bec noir et crochu par le bout, de vilains yeux, le corps grand et fort, les ailes larges, la queue longue et droite, le plumage d'un roux noirâtre, les

pieds jaunes. Lorsqu'il est en repos, à terre ou perché, il redresse les plumes de la tête, qui lui font alors comme deux cornes, que l'on n'aperçoit plus quand il vole. Il a près de six pieds de vol ou d'envergure; il marche bien et fait des pas de quinze pouces d'étendue. Il poursuit les oiseaux de toute espèce, et il en fait sa proie; il chasse aussi les lièvres, les lapins, les jeunes renards et les petits faons, et n'épargne pas même le poisson : il est d'une telle férocité qu'on ne peut l'apprivoiser; non seulement il poursuit sa proie au vol en s'élançant du sommet d'un arbre ou de quelque rocher élevé, mais encore à la course. Il vole avec grand bruit; il niche dans les forêts épaisses et désertes, sur les arbres les plus élevés. Il mange la chair, les entrailles des animaux vivans, et même les cadavres : quoique très-vorace, il peut supporter l'abstinence pendant quatorze jours. On prit deux de ces oiseaux en Alsace au mois de janvier 1513, et, l'année suivante, on en trouva d'autres dans un nid qui étoit construit sur un gros chêne très-élevé, à quelque distance de la ville de Miesen.

Tous les grands vautours, c'est-à-dire le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, et le vautour à aigrettes, ne produisent qu'en petit nombre, et une seule fois l'année. Aristote dit qu'ordinairement ils ne pondent qu'un œuf ou deux. Ils font leurs nids dans des lieux si hauts et d'un accès si difficile, qu'il est très-rare d'en trouver; ce n'est que dans les montagnes élevées et désertes que l'on doit les chercher. Les vautours habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison; et ce n'est que quand les neiges et les glaces commencent à couvrir ces sommets de montagnes qu'on les voit descendre dans les plaines, et voyager en hiver du côté des pays chauds; car il paroît que les vautours craignent plus le froid que la plupart des aigles. Ils sont moins communs dans le Nord; il sembleroit même qu'il n'y en ait point du tout en Suède, ni dans les pays au delà, puisque M. Linnæus, dans l'énumération qu'il fait de tous les oiseaux de Suède, ne fait aucune mention des vautours. Cependant nous parlerons, dans l'article suivant, d'un vautour qu'on nous a envoyé de Norwége; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient plus nombreux dans les climats chauds, en Égypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel, et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie : on y fait même grand usage de la peau des vautours; le cuir en est presque aussi épais que celui d'un chevreau; il est recouvert d'un duvet très-fin, très-serré et très-chaud, et l'on en fait d'excellentes fourrures.

Au reste, il me paroît que le vautour noir que Belon dit être commun en Égypte, est de la même espèce que le vautour proprement dit, qu'il appelle *vautour cendré*, et qu'on ne doit pas les séparer, comme l'ont fait quelques naturalistes, puisque Belon lui-même, qui est le seul qui les ait indiqués, ne les sépare pas, et parle des cendrés et des noirs comme faisant tous deux l'espèce du grand vautour, ou vautour proprement dit; en sorte qu'il est probable qu'il en existe en effet de noirs, et d'autres qui sont cendrés, mais que nous n'avons pas vus. Il en est du vautour noir comme de l'aigle noir, qui tous deux sont de l'espèce commune du vautour ou de l'aigle. Aristote a eu raison de dire que le genre du grand vautour étoit multiforme, puisque ce genre est en effet composé de trois espèces, du griffon, du grand vautour et du vautour à aigrettes, sans y comprendre le percnoptère, qu'Aristote avoit cru devoir séparer des vautours, et associer aux aigles. Il n'en est pas de même du petit vautour dont nous allons parler, et qui ne me paroît faire qu'une seule espèce en Europe : ainsi ce philosophe a eu encore raison de dire que le genre du grand vautour étoit plus multiforme, c'est-à-dire contenoit plus d'espèces que celui du petit vautour.

LE PETIT VAUTOUR.

Il nous reste maintenant à parler des petits vautours, qui me paroissent différer des grands que nous venons d'indiquer sous les noms de *percnoptère*, *griffon*, *grand vautour* et *vautour à aigrettes*, non seulement par la grandeur, mais encore par d'autres

caractères particuliers. Aristote, comme je l'ai dit, n'en a fait qu'une espèce, et nos nomenclateurs en comptent trois, savoir, le vautour brun, le vautour d'Égypte et le vautour à tête blanche. Ce dernier, qui est un des plus petits, et dont nous donnons ici la représentation, paroît être en effet d'une espèce différente des deux premiers; car il en diffère en ce qu'il a le bas des jambes et les pieds nus, tandis que les deux autres les ont couverts de plumes. Ce vautour à tête blanche est vraisemblablement le petit vautour blanc des anciens, qui se trouve communément en Arabie, en Égypte, en Grèce, en Allemagne et jusqu'en Norwége, d'où il nous a été envoyé. On peut remarquer qu'il a la tête et le dessous du cou dégarnis de plumes et d'une couleur rougeâtre, et qu'il est blanc presque en entier, à l'exception des grandes plumes des ailes, qui sont noires. Ces caractères sont plus que suffisans pour le faire reconnoître.

Des autres espèces de petits vautours indiqués par M. Brisson sous les noms de *vautour brun* et de *vautour d'Égypte*, il me paroît qu'il faut en retrancher ou plutôt séparer le second, c'est-à-dire le vautour d'Égypte, qui, par la description que Belon seul en a donnée, n'est point un vautour, mais un oiseau d'un autre genre, et auquel il a cru devoir donner le nom de *sacre égyptien*. Il ne nous reste donc plus que le vautour brun, au sujet duquel je remarquerai seulement que je ne vois pas les raisons qui ont déterminé M. Brisson à rapporter cet oiseau à l'*aquila heteropode* de Gesner. Il me paroît, au contraire, qu'au lieu de faire de cet aigle hétéropode un vautour, on devroit le supprimer de la liste des oiseaux; car son existence n'est nullement prouvée: aucun des naturalistes ne l'a vu. Gesner, qui seul en a parlé, et que tous les autres n'ont fait que copier, n'en avoit eu qu'un dessin, qu'il a fait graver, et dont il a rapporté la figure au genre des aigles, et non pas à celui des vautours; et la dénomination d'*aigle hétéropode* qu'il lui donne est prise du dessin, dans lequel l'une des jambes de cet oiseau étoit bleue, et l'autre d'un brun blanchâtre; et il avoue qu'il n'a rien pu apprendre de certain sur cette espèce, et qu'il n'en parle et ne lui donne ce nom d'*aigle hétéropode* qu'en supposant la vérité de ce même dessin. Or un oiseau dessiné par un homme inconnu, nommé d'après un dessin incorrect, et que la seule différence de la couleur des deux jambes doit faire regarder comme infidèle; un oiseau qui n'a jamais été vu d'aucun de ceux qui en ont voulu parler, est-il un vautour ou un aigle? est-il même un oiseau réellement existant? Il me paroît donc que c'est très-gratuitement que l'on a voulu y rapporter le vautour brun.

Au reste, l'oiseau qui existe réellement, et qui ne doit point être rapporté à l'aigle hétéropode, qui n'existe pas, est représenté dans les planches enluminées, n° 427 [1]; et comme il nous a été envoyé d'Afrique aussi bien que de l'île de Malte, nous le renvoyons à l'article suivant, où nous traiterons des oiseaux étrangers qui ont rapport aux vautours.

1. On a conservé dans le texte de cette édition les numéros des planches enluminées citées par l'auteur, et qui ont rapport à des dessins qui existent à la bibliothèque du Jardin du Roi.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX VAUTOURS.

I.

L'oiseau envoyé d'Afrique et de l'île de Malte, sous le nom de *vautour brun*, dont nous avons parlé dans l'article précédent, qui est une espèce ou une variété particulière dans le genre des vautours, et qui, ne se trouvant point en Europe, doit être regardée comme appartenant au climat de l'Afrique, et surtout aux terres voisines de la mer Méditerranée.

II.

LE SACRE D'ÉGYPTE.

L'oiseau appelé par Belon le *sacre d'Égypte*, et que le docteur Shaw indique sous le nom *achbobba*. Cet oiseau se voit par troupes dans les terres stériles et sablonneuses qui avoisinent les pyramides d'Égypte : il se tient presque toujours à terre, et se repaît, comme les vautours, de toute viande et de chair corrompue. « Il est, dit Belon, oiseau sordide et non gentil; et quiconque feindra voir un oiseau ayant la corpulence d'un milan, le bec entre le corbeau et l'oiseau de proie, crochu par le fin bout, et les jambes et pieds, et marcher comme le corbeau, aura l'idée de cet oiseau, qui est fréquent en Égypte, mais rare ailleurs, quoiqu'il y en ait quelques uns en Syrie, et que j'en aie, ajoute-t-il, vu quelques uns dans la Caramanie. » Au reste, cet oiseau varie pour les couleurs; c'est, à ce que croit Belon, l'*hierax* ou *accipiter Ægyptius* d'Hérodote, qui, comme l'ibis, étoit en vénération chez les anciens Égyptiens, parce que tous deux tuent et mangent les serpens et autres bêtes immondes qui infectent l'Égypte [1]. « Auprès du Caire, dit le docteur Shaw, nous rencontrâmes plusieurs troupes d'achbobbas, qui, comme nos corbeaux, vivent de charogne..... C'est peut-être l'épervier d'Égypte, dont Strabon dit que, contre le naturel de ces sortes d'oiseaux, il n'est pas fort sauvage; car l'achbobba est un oiseau qui ne fait point de mal et que les Mahométans regardent comme sacré : c'est pourquoi le bacha donne tous les jours deux bœufs pour les nourrir; ce qui paroît être un reste de l'ancienne superstition des Égyptiens. » C'est ce même oiseau dont parle Paul Lucas. « On rencontre encore en Égypte, dit-il, de ces éperviers à qui l'on rendoit, ainsi qu'à l'ibis, un autre culte religieux; c'est un oiseau de proie, de la grosseur d'un corbeau, dont la tête ressemble à celle d'un vautour, et les plumes à celles d'un faucon. Les prêtres de ce pays représentoient de grands mystères sous le symbole de cet oiseau; ils le faisoient graver sur leurs obélisques et sur les murailles de leurs temples pour représenter le soleil; la vivacité de ses yeux, qu'il tourne incessamment vers cet astre, la rapidité de son vol, sa longue vie, tout leur parut propre à marquer la nature du soleil, etc. » Au reste, cet oiseau qui, comme l'on voit, n'est pas assez décrit, pourroit bien être le même que le gallinache ou *marchand*, dont nous ferons mention *art. IV*.

1. Belon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, pages 110 et 111, avec figures, dans laquelle on peut remarquer que le bec ressemble plus à celui d'un aigle ou d'un épervier qu'à celui d'un vautour : mais on doit présumer que cette partie est mal représentée dans la figure, puisque l'auteur dit dans sa description que le bec est entre celui du corbeau et celui d'un oiseau de proie, et crochu par l'extrémité; ce qui exprime assez bien la forme du bec d'un vautour.

III.

LE ROI DES VAUTOURS.

L'oiseau de l'Amérique méridionale, que les Européens qui habitent les colonies ont appelé *roi des vautours*, et qui est en effet le plus bel oiseau de ce genre. C'est d'après celui qui est au Cabinet du roi que M. Brisson en a donné une bonne et ample description. M. Edwards, qui a vu plusieurs de ces oiseaux à Londres, l'a aussi très-bien décrit et dessiné. Nous réunirons ici les remarques de ces deux auteurs et de ceux qui les ont précédés, avec celles que nous avons faites nous-mêmes sur la forme et la nature de cet oiseau. C'est certainement un vautour; car il a la tête et le cou dénués de plumes, ce qui est le caractère le plus distinctif de ce genre : mais il n'est pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds ou de la queue; n'étant pas plus gros qu'un dindon femelle; et n'ayant pas les ailes à proportion si grandes que les autres vautours, quoiqu'elles s'étendent, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a pas huit pouces de longueur. Le bec, qui est assez fort et épais, est d'abord droit et direct et ne devient crochu qu'au bout; dans quelques uns il est entièrement rouge, et dans d'autres il ne l'est qu'à son extrémité et noir dans son milieu : la base du bec est environnée et couverte d'une peau de couleur orangée, large et s'élevant de chaque côté jusqu'au haut de la tête; et c'est dans cette peau que sont placées les narines, de forme oblongue et entre lesquelles cette peau s'élève comme une crête dentelée et mobile, et qui tombe indifféremment d'un côté ou de l'autre, selon le mouvement de tête que fait l'oiseau. Les yeux sont entourés d'une peau rouge écarlate et l'iris a la couleur et l'éclat des perles. La tête et le cou sont dénués de plumes et couverts d'une peau de couleur de chair sur le haut de la

tête et d'un rouge plus vif sur le derrière et plus terne sur le devant. Au dessous du derrière de la tête s'élève une petite touffe de duvet noir, de laquelle sort et s'étend de chaque côté sous la gorge une peau ridée, de couleur brunâtre, mêlée de bleu et de rouge dans sa partie postérieure; cette peau est rayée de petites lignes de duvet noir. Les joues ou côtés de la tête sont couvertes d'un duvet noir; et entre le bec et les yeux, derrière les coins du bec, il y a de chaque côté une tache d'un pourpre brun. A la partie supérieure du haut du cou, il y a de chaque côté une petite ligne longitudinale de duvet noir, et l'espace contenu entre ces deux lignes est d'un jaune terne; les côtés du haut du cou sont d'une couleur rouge, qui se change, en descendant par nuances, en jaune; au dessous de la partie nue du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces assez longues et d'un cendré foncé; ce collier, qui entoure le cou entier et descend sur la poitrine, est assez ample pour que l'oiseau puisse, en se resserrant, y cacher son cou et partie de sa tête, comme dans un capuchon, et c'est ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *moine* par quelques naturalistes. Les plumes de la poitrine, du ventre, des cuisses, des jambes et celles du dessous de la queue, sont blanches et teintes d'un peu d'aurore; celles du croupion et du dessus de la queue varient, étant noires dans quelques individus et blanches dans d'autres : les autres plumes de la queue sont toujours noires, aussi bien que les grandes plumes des ailes, lesquelles sont ordinairement bordées de gris. La couleur des pieds et des ongles n'est pas la même dans tous ces oiseaux : les uns ont les pieds d'un blanc sale ou jaunâtre et les ongles noirâtres; d'autres ont les pieds et les ongles rougeâtres; les ongles sont forts, courts et peu crochus.

Cet oiseau est de l'Amérique méridionale et non pas des Indes orientales, comme quelques auteurs l'ont écrit [1] : celui que nous avons au Cabinet du roi a été envoyé de Cayenne. Navarette, en parlant de cet oiseau, dit : « J'ai vu à Acapulco le roi des « *zopilotes* ou *vautours;* c'est un des plus « beaux oiseaux qu'on puisse voir, etc. » Le sieur Perry, qui fait à Londres commerce d'animaux étrangers, a assuré à M. Edwards que cet oiseau vient uniquement de l'Amérique. Hernandès, dans son *Histoire de la Nouvelle-Espagne,* le décrit de manière à ne pouvoir s'y méprendre; Fernandès, Nieremberg et de Laët, qui tous ont copié la description de Hernandès, s'accordent à dire que cet oiseau est commun dans les terres du Mexique et de la Nouvelle-Espagne : et comme, dans le dépouillement que j'ai fait des ouvrages des voyageurs, je n'ai pas trouvé la plus légère indication de cet oiseau dans ceux de l'Afrique et de l'Asie, je pense qu'on peut assurer qu'il est propre et particulier aux terres méridionales du nouveau continent, et qu'il ne se trouve pas dans l'ancien. On pourroit m'objecter que, puisque l'ouroutaran ou aigle du Brésil se trouve, de mon aveu, également en Afrique et en Amérique, je ne dois pas assurer que le roi des vautours ne s'y trouve pas aussi. La distance entre les deux continens est égale pour ces deux oiseaux; mais probablement la puissance du vol est inégale [2], et les aigles en général volent beaucoup mieux que les vautours. Quoi qu'il en soit, il paroît que celui-ci est confiné dans les terres où il est né, et qui s'étendent du Brésil à la Nouvelle-Espagne : car on ne le trouve plus dans les pays moins chauds; il craint le froid. Ainsi, ne pouvant traverser la mer au vol entre le Brésil et la Guinée, et ne pouvant passer par les terres du Nord, cette espèce est demeurée en propre au Nouveau-Monde, et doit être ajoutée à la liste de celles qui n'appartiennent point à l'ancien continent.

Au reste, ce bel oiseau n'est ni propre, ni noble, ni généreux; il n'attaque que les animaux les plus foibles, et ne se nourrit que de rats, de lézards, de serpens et même des excrémens des animaux et des hommes; aussi a-t-il une très-mauvaise odeur, et les sauvages mêmes ne peuvent manger de sa chair.

1. Albin dit que celui qu'il a dessiné étoit venu des Indes orientales par un vaisseau hollandois appelé le *Pallampank*, partie III, page 2, n° 4. Edwards dit aussi que les gens qui montroient ces oiseaux à la foire de Londres assuroient qu'ils venoient des Indes orientales; mais que néanmoins il croit qu'ils sont de l'Amérique.

2. Hernandès dit néanmoins que cet oiseau s'élève fort haut, en tenant les ailes très-étendues, et que son vol est si ferme, qu'il résiste aux plus grands vents. On pourroit croire que Nieremberg l'a appelé *regina aurarum*, parce qu'il surmonte la force du vent par celle de son vol : mais ce nom *aura* n'est pas dérivé du latin; il vient par contraction d'*ouroua*, qui est le nom indien d'un autre vautour dont nous parlerons dans l'article suivant.

LE CONDOR

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes.
Genre Vautour. *(Cuvier)*

Pl. 7.

IV.

L'URUBU.

L'oiseau appelé *ouroua* ou *aura* par les Indiens de Cayenne, *urubu* (ouroubou) par ceux du Brésil, *zopilotl* par ceux du Mexique, et auquel nos François de Saint-Domingue et nos voyageurs ont donné le surnom de *marchand*. C'est encore une espèce qu'on doit rapporter au genre des vautours, parce qu'il est du même naturel, et qu'il a comme eux le bec crochu et la tête et le cou dénués de plumes, quoique, par d'autres caractères, il ressemble au dindon; ce qui lui a fait donner par les Espagnols et les Portugais le nom de *gallinaça* ou *gallinaço*. Il n'est guère que de la grandeur d'une oie sauvage; il paroît avoir la tête petite, parce qu'elle n'est couverte, ainsi que le cou, que de la peau nue et semée seulement de quelques poils noirs assez rares: cette peau est raboteuse et variée de bleu, de blanc et de rougeâtre. Les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà de la queue, qui cependant est elle-même assez longue. Le bec est d'un blanc jaunâtre et n'est crochu qu'à l'extrémité; la peau nue qui en recouvre la base s'étend presque au milieu du bec et elle est d'un jaune rougeâtre. L'iris de l'œil est orangé et les paupières sont blanches; les plumes de tout le corps sont brunes ou noirâtres, avec un reflet de couleur changeante, de vert et de pourpre obscurs; les pieds sont d'une couleur livide et les ongles sont noirs. Cet oiseau a les narines encore plus longues à proportion que les autres vautours [1]; il est aussi plus lâche, plus sale et plus vorace qu'aucun d'eux, se nourrissant plutôt de chair morte et de vidanges que de chair vivante: il a néanmoins le vol élevé et assez rapide pour poursuivre une proie, s'il en avoit le courage; mais il n'attaque guère que les cadavres; et s'il chasse quelquefois c'est en se réunissant en grandes troupes pour tomber en grand nombre sur quelque animal endormi ou blessé.

Le *marchand* est le même oiseau que celui qu'a décrit Kolbe, sous le nom d'*aigle du Cap*. Il se trouve donc également dans le continent de l'Afrique et dans celui de l'Amérique méridionale, et, comme on ne le voit pas fréquenter les terres du Nord, il paroît qu'il a traversé la mer entre le Brésil et la Guinée. Hans Sloane, qui a vu et observé plusieurs de ces oiseaux en Amérique, dit qu'ils volent comme les milans, qu'ils sont toujours maigres. Il est donc très-possible qu'étant aussi légers de vol et de corps, ils aient franchi l'intervalle de mer qui sépare les deux continens. Hernandès dit qu'ils ne se nourrissent que de cadavres d'animaux et même d'excrémens humains; qu'ils se rassemblent sur de grands arbres, d'où ils descendent en troupes pour dévorer les charognes. Il ajoute que leur chair a une mauvaise odeur, plus forte que celle de la chair du corbeau. Nieremberg dit aussi qu'ils volent très-haut et en grandes troupes; qu'ils passent la nuit sur des arbres ou des rochers très-élevés, d'où ils partent le matin pour venir autour des lieux habités; qu'ils ont la vue très-perçante et qu'ils voient de haut et de très-loin les animaux morts qui peuvent leur servir de pâture; qu'ils sont très-silencieux, ne criant ni ne chantant jamais, et qu'on ne les entend que par un murmure peu fréquent; qu'ils sont très-communs dans les terres de l'Amérique méridionale, et que leurs petits sont blancs dans le premier âge et deviennent ensuite bruns ou noirâtres en grandissant. Marcgrave, dans la description qu'il donne de cet oiseau, dit qu'il a les pieds blanchâtres, les yeux beaux et, pour ainsi dire, couleur de rubis, la langue en gouttière et en scie sur les côtés. Ximenès assure que ces oiseaux ne volent jamais qu'en grandes troupes et toujours très-haut; qu'ils tombent tous ensemble sur la même proie, qu'ils dévorent jusqu'aux os et sans aucun débat entre eux, et qu'ils se remplissent au point de ne pouvoir reprendre leur vol. Ce sont ces mêmes oiseaux dont Acosta fait mention sous le nom de *poullazes*, « qui sont, dit-il, d'une admirable légèreté, ont la vue très-perçante, et qui sont fort propres pour nettoyer les cités, d'autant qu'ils n'y laissent aucunes charognes ni choses mortes. Ils passent la nuit sur les arbres ou sur les rochers et au matin viennent aux cités, se mettent sur les sommets des plus hauts édifices, d'où ils épient et attendent leur prise. Leurs petits ont le plumage blanc qui change ensuite en noir avec l'âge. » « Je crois, dit Desmarchais, que ces oiseaux, appelés *gallinaches* par les Portugais et *marchands* par les François de Saint-Domingue, sont une espèce de coqs-

1. J'ai cru devoir donner une courte description de cet oiseau, parce que j'ai trouvé que celles des autres auteurs ne s'accordent pas parfaitement avec ce que j'ai vu; cependant, comme il n'y a que de légères différences, il est à présumer que ce sont des variétés individuelles, et par conséquent leurs descriptions peuvent être aussi bonnes que la mienne.

d'Inde[1], qui, au lieu de vivre de grains, de fruits et d'herbes comme les autres, se sont accoutumés à être nourris de corps morts et de charognes. Ils suivent les chasseurs, surtout ceux qui ne vont à la chasse que pour la peau des bêtes : ces gens abandonnent les chairs qui pourriroient sur les lieux et infecteroient l'air sans le secours de ces oiseaux, qui ne voient pas plutôt un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres et fondent dessus comme des vautours, et en moins de rien en dévorent la chair, laissent les os aussi nets que s'ils avoient été raclés avec un couteau. Les Espagnols des grandes îles et de la terre-ferme, aussi bien que les Portugais, habitans des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de ces oiseaux à cause du service qu'ils leur rendent en dévorant les corps morts et empêchant qu'ils ne corrompent l'air : ils condamnent à une amende les chasseurs qui tombent dans cette méprise. Cette protection a extrêmement multiplié cette vilaine espèce de coqs-d'Inde; on en trouve en bien des endroits de la Guiane, aussi bien que du Brésil, de la Nouvelle-Espagne et des grandes îles. Ils ont une odeur de charogne que rien ne peut ôter : on a beau leur arracher le croupion dès qu'on les a tués, leur ôter les entrailles; tous ces soins sont inutiles : leur chair, dure, coriace, filasseuse, a contracté une mauvaise odeur insupportable. »

« Ces oiseaux, dit Kolbe, se nourrissent d'animaux morts; j'ai moi-même vu plusieurs fois des squelettes de vaches, de bœufs et d'animaux sauvages qu'ils avoient dévorés. J'appelle ces restes des squelettes, et ce n'est pas sans fondement, puisque ces oiseaux séparent avec tant d'art les chairs d'avec les os et la peau, que ce qui reste est un squelette parfait, couvert encore de la peau, sans qu'il y ait rien de dérangé : on ne sauroit même s'apercevoir que ce cadavre est vide que lorsqu'on en est tout près. Pour cela, voici comme ils s'y prennent. D'abord ils font une ouverture au ventre de l'animal, d'où ils arrachent les entrailles qu'ils mangent; et, entrant dans le vide qu'ils viennent de faire, ils séparent les chairs. Les Hollandois du Cap appellent ces aigles *stront-vogels*, ou *stront-jagers*, c'est-à-dire, *oiseaux de fiente*, ou qui vont à la chasse de la fiente. Il arrive souvent qu'un bœuf qu'on laisse retourner seul à son étable, après l'avoir ôté de la charrue, se couche sur le chemin pour se reposer : si ces aigles l'aperçoivent, elles tombent immanquablement sur lui et le dévorent. Lorsqu'elles veulent attaquer une vache ou un bœuf, elles se rassemblent et viennent fondre dessus au nombre de cent et quelquefois même davantage. Elles ont l'œil si excellent, qu'elles découvrent leur proie à une extrême hauteur et dans le temps qu'elles-mêmes échappent à la vue la plus perçante; et aussitôt qu'elles voient le moment favorable, elles tombent perpendiculairement sur l'animal qu'elles guettent. Ces aigles sont un peu plus grosses que les oies sauvages : leurs plumes sont en partie noires et en partie d'un gris clair; mais la partie noire est plus grande : elles ont le bec gros, crochu et fort pointu : leurs serres sont grosses et aiguës. »

« Cet oiseau, dit Catesby, pèse quatre livres et demie : il a la tête et une partie du cou rouge, chauve et charnu comme celui d'un dindon, clairement semés de poils noirs, le bec de deux pouces et demi de long, moitié couvert de chair et dont le bout, qui est blanc, est crochu comme celui d'un faucon : mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandibule supérieure. Les narines sont très-grandes et très-ouvertes, placées en avant à une distance extraordinaire des yeux. Les plumes de tout le corps ont un mélange de pourpre foncé et de vert. Ses jambes sont courtes et de couleur de chair, ses doigts longs comme ceux des coqs domestiques; et ses ongles, qui sont noirs, ne sont pas si crochus que ceux des faucons. Ils se nourrissent de charognes et volent sans cesse pour tâcher d'en découvrir : ils se tiennent long-temps sur l'aile et montent et descendent d'un vol aisé, sans qu'on puisse s'apercevoir du mouvement de leurs ailes. Une charogne attire un grand nombre de ces oiseaux, et il y a du plaisir à être présent aux disputes qu'ils ont entre eux en mangeant[2]. Un aigle préside souvent au festin et les fait tenir à l'écart pendant qu'il se repaît. Ces oiseaux ont un odorat merveilleux; il n'y a pas plus tôt une charogne qu'on les voit venir de toutes parts en tournant toujours et descendant peu à peu jusqu'à ce qu'ils tombent sur leur proie. On croit généralement qu'ils ne mangent

1. Quoique cet oiseau ressemble au coq-d'Inde par la tête, le cou, et la grandeur du corps, il n'est pas de ce genre, mais de celui du vautour, dont il a non seulement le naturel et les mœurs, mais encore le bec crochu et les serres.

2. Ce fait est contraire à ce que disent Nieremberg, Marcgrave, et Desmarchais, du silence et de la concorde de ces oiseaux en mangeant.

rien qui ait vie; mais je sais qu'il y en a qui ont tué des agneaux et que les serpens sont leur nourriture ordinaire. La coutume de ces oiseaux est de se jucher plusieurs ensemble sur de vieux pins et des cyprès, où ils restent le matin pendant plusieurs heures, les ailes déployées [1]. Ils ne craignent guère le danger et se laissent approcher de près, surtout lorsqu'ils mangent. »

Nous avons cru devoir rapporter au long tout ce que l'on sait d'historique au sujet de cet oiseau, parce que c'est souvent des pays étrangers et surtout des déserts qu'il faut tirer les mœurs de la nature. Nos animaux et même nos oiseaux, continuellement fugitifs devant nous, n'ont pu conserver leurs véritables habitudes naturelles; et c'est dans celles de ce vautour des déserts de l'Amérique que nous devons voir ce que seroient celles de nos vautours s'ils n'étoient pas sans cesse inquiétés dans nos contrées trop habitées pour les laisser se rassembler, se multiplier et se nourrir en si grand nombre : ce sont leurs mœurs primitives; partout ils sont voraces, lâches, dégoûtans, odieux et, comme des loups, aussi nuisibles pendant leur vie qu'inutiles après leur mort.

V.

LE CONDOR.

Si la faculté de voler est un attribut essentiel à l'oiseau, le condor doit être regardé comme le plus grand de tous L'autruche, le casoar, le dronte, dont les ailes et les plumes ne sont pas conformées pour le vol, et qui, par cette raison, ne peuvent quitter la terre, ne doivent pas lui être comparés; ce sont, pour ainsi dire, des oiseaux imparfaits, des animaux terrestres, bipèdes, qui font une nuance mitoyenne entre les oiseaux et les quadrupèdes dans un sens, tandis que les roussettes, les rougettes et les chauve-souris, font une semblable nuance, mais en sens contraire, entre les quadrupèdes et les oiseaux. Le condor possède même à un plus haut degré que l'aigle toutes les qualités, toutes les puissances que la nature a départies aux espèces les plus parfaites de cette classe d'êtres : il a jusqu'à dix-huit pieds de vol ou d'envergure, le corps, le bec et les serres, à proportion aussi grandes et aussi fortes, le courage égal à la force, etc. Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée juste de la forme et des proportions de son corps, que de rapporter ce qu'en dit le P. Feuillée, le seul de tous les naturalistes et voyageurs qui en ait donné une description détaillée. « Le condor est un oiseau de proie de la vallée d'Ylo au Pérou... J'en découvris un qui étoit perché sur un grand rocher; je l'approchai à portée de fusil et le tirai; mais, comme mon fusil n'étoit chargé que de gros plomb, le coup ne put entièrement percer la plume de son parement. Je m'aperçus cependant à son vol qu'il étoit blessé; car, s'étant levé fort lourdement, il eut assez de peine à arriver sur un autre grand rocher, à cinq cents pas de là, sur le bord de la mer : c'est pourquoi je chargeai de nouveau mon fusil d'une balle et perçai l'oiseau au dessous de la gorge. Je m'en vis pour lors le maître et courus pour l'enlever. Cependant il disputait encore avec la mort; et, s'étant mis sur son dos, il se défendoit contre moi avec ses serres tout ouvertes, en sorte que je ne savois de quel côté le saisir; je crois même que, s'il n'eût pas été blessé à mort, j'aurois eu beaucoup de peine à en venir à bout. Enfin je le traînai du haut du rocher en bas, et, avec le secours d'un matelot, je le portai dans ma tente pour le dessiner et mettre le dessin en couleur.

« Les ailes du condor, que je mesurai fort exactement, avoient, d'une extrémité à l'autre, onze pieds quatre pouces; et les grandes plumes, qui étoient d'un beau noir luisant, avoient deux pieds deux pouces de longueur. La grosseur de son bec étoit proportionnée à celle de son corps; la longueur du bec étoit de trois pouces et sept lignes; sa partie supérieure étoit pointue, crochue et blanche à son extrémité et tout le reste étoit noir. Un petit duvet court, de couleur minime, couvroit toute la tête de cet oiseau : ses yeux étoient noirs et entourés d'un cercle brun et rouge : tout son parement et le dessous du ventre jusqu'à l'extrémité de la queue étoient d'un brun clair : son manteau, de la même couleur, étoit un peu plus obscur. Les cuisses étoient couvertes jusqu'au genou de plumes brunes, ainsi que celles du parement; le fémur avoit dix pouces et une ligne de longueur et le tibia cinq pouces et deux lignes. Le pied étoit composé de trois serres antérieures et d'une postérieure : celle-ci avoit un pouce et demi de longueur et une seule articulation; cette serre étoit terminée par un ongle noir et long de neuf lignes : la serre antérieure du milieu du pied ou la grande serre avoit cinq

1. Par cette habitude des ailes déployées, il paroît encore que ces oiseaux sont du genre des vautours, qui tous tiennent leurs ailes étendues lorsqu'ils sont posés.

pouces huit lignes et trois articulations, et l'ongle qui la terminoit avoit un pouce neuf lignes et étoit noir comme sont les autres : la serre intérieure avoit trois pouces deux lignes et deux articulations et étoit terminée par un ongle de la même grandeur que celui de la grande serre; la serre extérieure avoit trois pouces et quatre articulations et l'ongle étoit d'un pouce. Le tibia étoit couvert de petites écailles noires; les serres étoient de même, mais les écailles en étoient plus grandes.

« Ces animaux gîtent ordinairement sur les montagnes où ils trouvent de quoi se nourrir; ils ne descendent sur le rivage que dans la saison des pluies : sensibles au froid, ils y viennent chercher la chaleur. Au reste, quoique ces montagnes soient situées sous la zone torride, le froid ne laisse pas de s'y faire sentir; elles sont presque toute l'année couvertes de neige, mais beaucoup plus en hiver, où nous étions entrés depuis le 21 de ce mois.

« Le peu de nourriture que ces animaux trouvent sur le bord de la mer, excepté lorsque quelques tempêtes y jettent quelques gros poissons, les oblige à n'y pas faire de longs séjours : ils y viennent ordinairement le soir, y passent toute la nuit et s'en retournent le matin. »

Frézier, dans son *Voyage de la mer du Sud*, parle de cet oiseau dans les termes suivans : « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie, appelé *condor*, qui avoit neuf pieds de vol, et une crête brune qui n'est point déchiquetée comme celle du coq : il a le devant du gosier rouge, sans plumes, comme le coq-d'Inde; il est ordinairement gros, et fort à pouvoir emporter un agneau. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avoient seize pieds d'envergure. »

En effet, il paroît que ces deux condors indiqués par Feuillée et par Frézier étoient des plus petits et des plus jeunes de l'espèce; car tous les autres voyageurs leur donnent plus de grandeurs. Le P. d'Abbeville et de Laët assurent que le condor est deux fois plus grand que l'aigle, et qu'il est d'une telle force, qu'il ravit et dévore une brebis entière, qu'il n'épargne pas même les cerfs, et qu'il renverse aisément un homme. Il s'en est vu, disent Acosta et Garcilasso, qui, ayant les ailes étendues, avoient quinze et même seize pieds d'un bout de l'aile à l'autre. Ils ont le bec si fort qu'ils percent la peau d'une vache; et deux de ces oiseaux en peuvent tuer et manger une, et même ils ne s'abstiennent pas des hommes. Heureusement il y en a peu : car, s'ils étoient en grande quantité, ils détruiroient tout le bétail. Desmarchais dit que ces oiseaux ont plus de dix-huit pieds de vol ou d'envergure, qu'ils ont les serres grosses, fortes et crochues, et que les Indiens de l'Amérique assurent qu'ils empoignent et emportent une biche ou une jeune vache comme ils feroient un lapin; qu'ils sont de la grosseur d'un mouton; que leur chair est coriace et sent la charogne; qu'ils ont la vue perçante, le regard assuré et même cruel; qu'ils ne fréquentent guère les forêts, qu'il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes ailes, mais qu'on les trouve sur les bords de la mer et des rivières, dans les savanes ou prairies naturelles [1].

M. Ray, et presque tous les naturalistes après lui, ont pensé que le condor étoit du genre des vautours, à cause de sa tête et de son cou dénués de plumes. Cependant on pourroit en douter encore, parce qu'il paroît que son naturel tient plus de celui des aigles. Il est, disent les voyageurs, courageux et très-fier; il attaque seul un homme, et tue aisément un enfant de dix à douze ans; il arrête un troupeau de moutons, et choisit à son aise celui qu'il veut enlever; il emporte les chevreuils, tue les biches et les vaches, et prend aussi de gros poissons. Il vit donc, comme les aigles, du produit de sa chasse; il se nourrit de proies vivantes, non pas de cadavres : toutes ces habitudes sont plus de l'aigle que du vautour. Quoi qu'il en soit, il me paroît que cet oiseau, qui est encore peu connu, parce qu'il est rare partout, n'est cependant pas confiné aux seules terres méridionales de l'Amérique: je suis persuadé qu'il se trouve également en Afrique, en Asie, et peut-être même en Europe. Garcilasso a eu raison de dire que le condor du Pérou et du Chili est le même oiseau que le *ruch* ou *roc* des Orientaux, si fameux dans les contes arabes, et dont Marc Paul a parlé; et il a eu encore raison de citer Marc Paul avec les contes arabes, parce qu'il y a dans sa relation presque autant d'exagération. « Il se trouve, dit-il, dans l'île de Madagascar une merveilleuse espèce d'oiseau qu'ils appellent *roc*, qui a la ressemblance de l'aigle, mais qui est sans comparaison beaucoup plus grand... les plumes des ailes étant de six toises de longueur, et le corps grand à proportion; il est de telle force et puissance, que seul et sans aucune aide il prend et arrête un éléphant, qu'il enlève en l'air

1. *Voyage de Desmarchais*, tome III, pages 321 et 322.

et laisse tomber à terre pour le tuer, et se repaître ensuite de sa chair. » Il n'est pas nécessaire de faire sur cela des réflexions critiques; il suffit d'y opposer des faits plus vrais, tels que ceux qui viennent de précéder et ceux qui vont suivre. Il me paroît que l'oiseau presque grand comme une autruche, dont il est parlé dans l'*Histoire des navigations aux terres australes,* ouvrage que M. le président de Brosses a rédigé avec autant de discernement que de soin, doit être le même que le condor des Américains et le roc des Orientaux : de même il me paroît que l'oiseau de proie des environs de Tarnasar, ville des Indes orientales, qui est bien plus grand que l'aigle, et dont le bec sert à faire une poignée d'épée, est encore le condor, ainsi que le vautour du Sénégal[1], qui ravit et enlève des enfans; que l'oiseau sauvage de Laponie, gros et grand comme un mouton, dont parlent Regnard et La Martinière, et dont Olaüs Magnus a fait graver le nid, pourroit bien être encore le même. Mais, sans aller prendre nos comparaisons si loin, à quelle autre espèce peut-on rapporter le *laemmer geier* des Allemands? Ce vautour des agneaux ou des moutons, qui a souvent été vu en Allemagne et en Suisse en différens temps, et qui est beaucoup plus grand que l'aigle, ne peut être que le condor. Gesner rapporte, d'après un auteur digne de foi (George Fabricius), les faits suivans. Des paysans d'entre Miesen et Brisa, villes d'Allemagne, perdant tous les jours quelques pièces de bétail qu'ils cherchoient vainement dans les forêts, aperçurent un très-grand nid posé sur trois chênes, construit de perches et de branches d'arbres, et si étendu, qu'un char pouvoit être à l'abri dessous; ils trouvèrent dans ce nid trois jeunes oiseaux déjà si grands, que leurs ailes étendues avoient sept aunes d'envergure; leurs jambes étoient plus grosses que celles d'un lion, leurs ongles aussi grands et aussi gros que les doigts d'un homme. Il y avoit dans ce nid plusieurs peaux de veaux et de brebis. M. Valmont de Bomare et M. Salerne ont pensé, comme moi, que le *laemmer geier* des Alpes devoit être le condor du Pérou. Il a, dit M. de Bomare, quatorze pieds de vol, et fait une guerre cruelle aux chèvres, aux brebis, aux chamois, aux lièvres et aux marmottes. M. Salerne rapporte aussi un fait très-positif à ce sujet, et qui est assez important pour le citer ici tout au long. « En 1719, M. Déradin, beau-père de M. Du Lac, tua à son château de Mylourdin, paroisse de Saint-Martin d'Abat, un oiseau qui pesoit dix-huit livres, et qui avoit dix-huit pieds de vol. Il voloit depuis quelques jours autour de l'étang; il fut percé de deux balles sous l'aile. Il avoit le dessus du corps bigarré de noir, de gris et de blanc, et le dessous du ventre rouge comme de l'écarlate, et ses plumes étoient frisées. On le mangea tant au château de Mylourdin qu'à Châteauneuf-sur-Loire. Il fut trouvé dur, et sa chair sentoit un peu le marécage. J'ai vu et examiné une des moindres plumes de ses ailes; elle est plus grosse que la plus grosse plume de cygne. Cet oiseau singulier sembleroit être le contur ou condor. » En effet, l'attribut de grandeur excessive doit être regardé comme un caractère décisif; et, quoique le *laemmer geier* des Alpes diffère du condor du Pérou par les couleurs du plumage, on ne peut s'empêcher de les rapporter à la même espèce, du moins jusqu'à ce que l'on ait une description plus exacte de l'un et de l'autre.

Il paroît, par les indications des voyageurs, que le condor du Pérou a le plumage comme une pie, c'est-à-dire mêlé de blanc et de noir; et ce grand oiseau tué en France, au château de Mylourdin, lui ressemble donc, non seulement par la grandeur, puisqu'il avoit dix-huit pieds d'envergure et qu'il pesoit dix-huit livres, mais encore par les couleurs, étant aussi mêlé de noir et de blanc. On peut donc croire, avec toute apparence de raison, que cette espèce principale, et première dans les oiseaux, quoique très-peu nombreuse, est néanmoins répandue dans les deux continens, et que, pouvant se nourrir de toute espèce de proie, et n'ayant à craindre que les hommes, ces oiseaux fuient les lieux habités, et ne se trouvent que dans les grands déserts ou les hautes montagnes.

1. *Voyage de Le Maire*, page 106.

les ailes proportionnellement aussi étroites et aussi longues, le bec de la même forme, les plumes aussi étroites et aussi allongées, et les habitudes naturelles entièrement conformes à celles du milan royal.

Aldrovande dit que les Hollandois appellent ce milan *kukenduf;* que, quoiqu'il soit plus petit que le milan royal, il est néanmoins plus fort et plus agile. Schwenckfeld assure au contraire qu'il est plus foible et encore plus lâche, et qu'il ne chasse que les mulots, les sauterelles et les petits oiseaux qui sortent de leurs nids. Il ajoute que l'espèce en est très-commune en Allemagne. Cela peut être; mais nous sommes certains qu'en France et en Angleterre elle est beaucoup plus rare que celle du milan royal : celui-ci est un oiseau du pays, et qui y demeure toute l'année; l'autre, au contraire, est un oiseau de passage, qui quitte notre climat en automne pour se rendre dans des pays plus chauds : Belon a été témoin oculaire de leur passage d'Europe en Égypte. Ils s'attroupent et passent en files nombreuses sur le Pont-Euxin en automne, et repassent dans le même ordre au commencement d'avril : ils restent pendant tout l'hiver en Égypte, et sont si familiers, qu'ils viennent dans les villes et se tiennent sur les fenêtres des maisons. Ils ont la vue et le vol si sûrs, qu'ils saisissent en l'air les morceaux de viande qu'on leur jette.

LA BUSE.

La buse est un oiseau assez commun, assez connu pour n'avoir pas besoin d'une ample description. Elle n'a guère que quatre pieds et demi de vol, sur vingt ou vingt-un pouces de longueur de corps; sa queue n'a que huit pouces; et ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de son extrémité. L'iris de ses yeux est d'un jaune pâle et presque blanchâtre; les pieds sont jaunes, aussi bien que la membrane qui couvre la base du bec, et les ongles sont noirs.

Cet oiseau demeure pendant toute l'année dans nos forêts. Il paroît assez stupide, soit dans l'état de domesticité, soit dans celui de liberté. Il est assez sédentaire, et même paresseux : il reste souvent plusieurs heures de suite perché sur le même arbre. Son nid est construit avec de petites branches, et garni en dedans de laine ou d'autres petits matériaux légers et mollets. La buse pond deux ou trois œufs, qui sont blanchâtres, tachetés de jaune; elle élève et soigne ses petits plus long-temps que les autres oiseaux de proie, qui, presque tous, les chassent du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir aisément; M. Ray assure même que le mâle de la buse nourrit et soigne ses petits lorsqu'on a tué la mère.

Cet oiseau de rapine ne saisit pas sa proie au vol; il reste sur un arbre, un buisson, ou une motte de terre, et de là il se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée: il prend les levreaux et les jeunes lapins, aussi bien que les perdrix et les cailles; il dévaste les nids de la plupart des oiseaux: il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpens, de sauterelles, etc., lorsque le gibier lui manque.

Cette espèce est sujette à varier, au point que, si l'on compare cinq ou six buses ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables : il y en a de presque entièrement blanches, d'autres qui n'ont que la tête blanche, d'autres enfin qui sont mélangées différemment les unes des autres, de brun et de blanc. Ces différences dépendent principalement de l'âge et du sexe; car on les trouve toutes dans notre climat.

1. LA BUSE

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes

Genre Faucon. *(Cuvier)*

Pl. 8.

2. LE MILAN

Ordre des Oiseaux de proie.....*id*.....*id*...

LA BONDRÉE.

Comme la bondrée diffère peu de la buse, elle n'en a été distinguée que par ceux qui les ont soigneusement comparées. Elles ont, à la vérité, beaucoup plus de caractères communs que de caractères différens; mais ces différences extérieures, jointes à celles de quelques habitudes naturelles, suffisent pour constituer deux espèces, qui, quoique voisines, sont néanmoins distinctes et séparées. La bondrée est aussi grosse que la buse, et pèse environ deux livres; elle a vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et dix-huit pouces jusqu'à celui des pieds : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà des trois quarts de la queue : elle a quatre pieds deux pouces de vol ou d'envergure. Son bec est un peu plus long que celui de la buse : la peau nue qui en couvre la base est jaune[1], épaisse et inégale : les narines sont longues et courbées : lorsqu'elle ouvre le bec, elle montre une bouche très-large et de couleur jaune : l'iris des yeux est d'un beau jaune; les jambes et les pieds sont de la même couleur, et les ongles, qui ne sont pas fort crochus, sont forts et noirâtres: le sommet de la tête paraît large et aplati; il est d'un gris cendré. On trouve une ample description de cet oiseau dans l'ouvrage de M. Brisson et dans celui d'Albin. Ce dernier auteur, après avoir décrit les parties extérieures de la bondrée, dit qu'elle a les boyaux plus courts que la buse; et il ajoute qu'on a trouvé dans l'estomac d'une bondrée plusieurs chenilles vertes, comme aussi plusieurs chenilles communes et autres insectes.

Ces oiseaux, ainsi que les buses, composent leur nid avec des bûchettes, et le tapissent de laine à l'intérieur, sur laquelle ils déposent leurs œufs, qui sont d'une couleur cendrée, et marquetés de petites taches brunes. Quelquefois ils occupent des nids étrangers; on en a trouvé dans un vieux nid de milan. Ils nourrissent leurs petits de chrysalides, et particulièrement de celles des guêpes : on a trouvé des têtes et des morceaux de guêpes dans un nid où il y avoit deux petites bondrées. Elles sont, dans ce premier âge, couvertes d'un duvet blanc, tacheté de noir; elles ont alors les pieds d'un jaune pâle, et la peau qui est sur la base du bec, blanche. On a aussi trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, qui est fort large, des grenouilles et des lézards entiers. La femelle est, dans cette espèce, comme dans toutes celles des grands oiseaux de proie, plus grosse que le mâle; et tous deux piètent et courent, sans s'aider de leurs ailes, aussi vite que nos coqs de basse-cour.

Quoique Belon dise qu'il n'y a petit berger dans la Limagne d'Auvergne qui ne sache connoître la bondrée, et la prendre par engin avec des grenouilles, quelquefois aussi aux gluaux, et souvent au lacet, il est cependant très-vrai qu'elle est aujourd'hui beaucoup plus rare en France que la buse commune. Dans plus de vingt buses qu'on m'a apportées en différens temps en Bourgogne, il ne s'est pas trouvé une seule bondrée; et je ne sais de quelle province est venue celle que nous avons au Cabinet du roi. M. Salerne dit que, dans le pays d'Orléans, c'est la buse ordinaire qu'on appelle *bondrée*; mais cela n'empêche pas que ce ne soient deux oiseaux différens.

La bondrée se tient ordinairement sur les arbres en plaine, pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles et les autres insectes. Elle ne vole guère que d'arbre en arbre et de buisson en buisson, toujours bas et sans s'élever comme le milan, auquel du reste elle ressemble assez par le naturel, mais dont on pourra toujours la distinguer de loin et de près, tant par son vol que par sa queue, qui n'est pas fourchue comme celle du milan. On tend des piéges à la bondrée, parce qu'en hiver elle est très-grasse et assez bonne à manger.

1. Quelques naturalistes ont dit que cette peau de la base du bec étoit noire; mais on peut présumer que cette différence vient de l'âge, puisque cette peau qui couvre la base du bec est blanche dans le premier âge de ces oiseaux : elle peut passer par le jaune, et devenir enfin brune et noirâtre.

lieu d'habiter, comme la buse, les forêts en montagne, il ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs, et à portée des étangs, des marais et des rivières poissonneuses; il niche dans les terres basses, et fait son nid à peu de hauteur de terre, dans des buissons, ou même sur des mottes couvertes d'herbes épaisses : il pond trois œufs, quelquefois quatre; et quoiqu'il paroisse produire en plus grand nombre que la buse, qu'il soit, comme elle, oiseau sédentaire et naturel en France, et qu'il y demeure toute l'année, il est néanmoins bien plus rare et plus difficile à trouver.

On ne confondra pas le busard avec le milan noir, quoiqu'il lui ressemble à plusieurs égards, parce que le busard a, comme la buse, la bondrée, etc.... le cou gros et court, au lieu que les milans l'ont beaucoup plus long; et on distingue aisément le busard de la buse, 1° par les lieux qu'il habite; 2° par le vol qu'il a plus rapide et plus ferme; 3° parce qu'il ne se perche pas sur les grands arbres, et que communément il se tient à terre ou dans les buissons; 4° on le reconnoît à la longueur de ses jambes, qui, comme celles de l'oiseau saint-martin et de la soubuse, sont à proportion plus hautes et plus menues que celles des autres oiseaux de rapine.

Le busard chasse de préférence les poules d'eau, les plongeons, les canards et les autres oiseaux d'eau; il prend les poissons vivans et les enlève dans ses serres : au défaut de gibier ou de poisson, il se nourrit de reptiles, de crapauds, de grenouilles et d'insectes aquatiques. Quoiqu'il soit plus petit que la buse, il lui faut une plus ample pâture; et c'est vraisemblablement parce qu'il est plus vif, et qu'il se donne plus de mouvement, qu'il a plus d'appétit; il est aussi bien plus vaillant. Belon assure en avoir vu qu'on avoit élevés à chasser et prendre des lapins, des perdrix et des cailles. Il vole plus pesamment que le milan; et lorsqu'on veut le faire chasser par des faucons, il ne s'élève pas comme celui-ci, mais fuit horizontalement. Un seul faucon ne suffit pas pour le prendre, il sauroit s'en débarrasser et même l'abattre; il descend au duc comme le milan, mais il se défend mieux, et il a plus de force et de courage; en sorte qu'au lieu d'un seul faucon, il en faut lâcher deux ou trois pour en venir à bout. Les hobereaux et les crécerelles le redoutent, évitent sa rencontre, et même fuient lorsqu'il les approche.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AU MILAN, AUX BUSES ET SOUBUSES.

I.

L'oiseau appelé par Catesby l'*épervier à queue d'hirondelle*, et par M. Brisson le *milan de la Caroline* (*Falco furcatus*. L.). « Cet oiseau, dit Catesby, pèse quatorze onces : il a le bec noir et crochu; mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandibule supérieure comme les autres éperviers. Il a les yeux fort grands et noirs, et l'iris rouge; la tête, le cou, la poitrine et le ventre sont blancs; le haut de l'aile et le dos d'un pourpre foncé, mais plus brunâtre vers le bas, avec une teinture de vert. Les ailes sont longues à proportion du corps, et ont quatre pieds lorsqu'elles sont déployées : la queue est d'un pourpre foncé, mêlé de vert et très fourchue, la plus longue plume des côtés ayant huit pouces de long de plus que la plus courte du milieu : ces oiseaux volent longtemps, comme les hirondelles, et prennent en volant les escarbots, les mouches et autres insectes, sur les arbres et sur les buissons. On dit qu'ils font leur proie de lézards et de serpens; ce qui fait que quelques-uns les ont appelés *éperviers à serpens*. Je crois, ajoute M. Catesby, que ce sont des oiseaux de passage (en Caroline), n'en ayant jamais vu aucun pendant l'hiver. »

Nous remarquerons, au sujet de ce que dit ici cet auteur, que l'oiseau dont il est question n'est point un épervier, n'en ayant

ni la forme ni les mœurs; il approche beaucoup plus, par les deux caractères, de l'espèce du milan; et si l'on ne veut pas le regarder comme une variété de l'espèce du milan d'Europe, on peut au moins assurer que c'est le genre dont il approche le plus, et que son espèce est infiniment plus voisine de celle du milan que de celle de l'épervier.

II.

L'oiseau appelé *caracara* (*falco brasiliensis*. L.) par les Indiens du Brésil, et dont Marcgrave a donné la figure et une assez courte indication, puisqu'il se contente de dire que le caracara du Brésil, nommé *gavion* par les Portugais, est une espèce d'épervier ou de petit aigle (*nisus*) de la grandeur d'un milan; qu'il a la queue longue de neuf pouces, les ailes de quatorze, qui ne s'étendent pas, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue; le plumage roux et taché de points blancs et jaunes; la queue variée de blanc et de brun; la tête comme celle d'un épervier; le bec noir, crochu et médiocrement grand; les pieds jaunes; les serres semblables à celles des éperviers, avec des ongles semi-lunaires, longs, noirs et très-aigus, et les yeux d'un beau jaune. Il ajoute que cet oiseau est le grand ennemi des poules, et qu'il varie dans son espèce, en ayant vu d'autres dont la poitrine et le ventre étoient blancs.

III.

L'oiseau des terres de la baie de Hudson, auquel M. Edwards a donné le nom de *buse cendrée* (*falco cinereus*. Gmel.), et qu'il décrit à peu près dans les termes suivans. Cet oiseau est de la grandeur d'un coq ou d'une poule de moyenne grosseur : il ressemble par la figure, et en partie par les couleurs, à la buse commune. Le bec et la peau qui en couvre la base sont d'une couleur plombée bleuâtre; la tête et la partie supérieure du cou sont couvertes de plumes blanches, tachetées de brun foncé dans leur milieu : la poitrine est blanche comme la tête, mais marquée de taches brunes plus grandes : le ventre et les côtés sont couverts de plumes brunes, marquetées de taches blanches, rondes ou ovales; les jambes sont couvertes de plumes douces et blanches, irrégulièrement tachetées de brun; les couvertures du dessous de la queue sont rayées transversalement de blanc et de noir : toutes les parties supérieures du cou, du dos, des ailes et de la queue sont couvertes de plumes d'un brun cendré, plus foncé dans leur milieu, et plus clair sur les bords; les couvertures du dessous des ailes sont d'un brun sombre avec des taches blanches; les plumes de la queue sont croisées par dessus de lignes étroites et de couleur obscure, et par dessous croisées de lignes blanches; les jambes et les pieds sont d'une couleur cendrée bleuâtre; les ongles sont noirs, et les jambes sont couvertes, jusqu'à la moitié de leur longueur, de plumes d'une couleur obscure. Cet oiseau, ajoute M. Edwards, qui se trouve dans les terres de la baie de Hudson, fait principalement sa proie des gelinottes blanches. Après avoir comparé cet oiseau, décrit par M. Edwards, avec les buses, soubuses, harpayes et busards, il nous a paru différer de tous par la forme de son corps et par ses jambes courtes; il a le port de l'aigle, et les jambes courtes comme le faucon et bleues comme le lanier : il semble donc qu'il vaudroit mieux le rapporter au genre du faucon ou à celui du lanier qu'au genre de la buse. Mais comme M. Edwards est un des hommes du monde qui connoît le mieux les oiseaux, et qu'il a rapporté celui-ci aux buses, nous avons cru devoir ne pas tenir à notre opinion et suivre la sienne : c'est par cette raison que nous plaçons ici cet oiseau à la suite des buses.

L'ÉPERVIER.

Quoique les nomenclateurs aient compté plusieurs espèces d'éperviers, nous croyons qu'on doit les réduire à une seule. M. Brisson fait mention de quatre espèces ou variétés; savoir, l'épervier commun, l'épervier tacheté, le petit épervier et l'épervier des alouettes : mais nous avons reconnu que cet épervier des alouettes n'est que la crécerelle femelle; nous avons trouvé de même que le petit épervier n'est que le tiercelet ou mâle de l'épervier commun; en sorte qu'il ne reste plus que l'épervier tacheté, qui n'est qu'une

variété accidentelle de l'espèce commune de l'épervier. M. Klein est le premier qui ait indiqué cette variété : il dit que cet oiseau lui fut envoyé du pays de Marienbourg. Il faut donc réduire à l'espèce commune le petit épervier, aussi bien que l'épervier tacheté, et séparer de cette espèce l'épervier des alouettes, qui n'est que la femelle de la crécerelle.

On observera que le tiercelet-sors d'épervier diffère du tiercelet-hagard, en ce que le sors a la poitrine et le ventre beaucoup plus blancs, et avec beaucoup moins de mélange de roux que le tiercelet-hagard, qui a ces parties presque entièrement rousses et traversées de bandes brunes ; au lieu que l'autre n'a sur la poitrine que des taches ou des bandes beaucoup plus irrégulières. Le tiercelet épervier s'appelle *mouchet* par les fauconniers; il est d'autant plus brun sur le dos qu'il est plus âgé; et les bandes transversales de la poitrine ne sont bien régulières que quand il a passé sa première ou sa seconde mue. Il en est de même de la femelle, qui n'a de bandes régulières que lorsqu'elle a passé sa seconde mue; et pour donner une idée plus détaillée de ces différences et de ces changemens dans la distribution des couleurs, nous remarquerons que sur le tiercelet-sors ces taches de la poitrine et du ventre sont presque toutes séparées les unes des autres, et qu'elles présentent plutôt la figure d'un cœur ou d'un triangle émoussé, qu'une suite continue et uniforme de couleur brune, telle qu'on la voit dans les bandes transversales de la poitrine et du ventre du tiercelet-hagard d'épervier, c'est-à-dire du tiercelet qui a subi ses deux premières mues. Les mêmes changemens arrivent dans la femelle : ces bandes transversales brunes, telles qu'on les voit représentées dans la planche, ne sont, dans la première année, que des taches séparées, et l'on verra dans l'article de l'*autour* que ce changement est encore plus considérable que dans l'épervier. Rien ne prouve mieux combien sont fautives les indications que nos nomenclateurs ont voulu tirer de la distribution des couleurs, que de voir le même oiseau porter, la première année, des taches ou des bandes longitudinales brunes, descendant du haut en bas et présenter, au contraire, dans la second année, des bandes transversales de la même couleur : ce changement, quoique très-singulier, est plus sensible dans l'autour et dans les éperviers; mais il se trouve aussi plus ou moins dans plusieurs autres espèces d'oiseaux : de sorte que toutes les méthodes fondées sur l'énonciation des différences de couleur et de la distribution des taches se trouvent ici entièrement démenties.

L'épervier reste toute l'année dans notre pays. L'espèce en est assez nombreuse; on m'en a apporté plusieurs dans la plus mauvaise saison de l'hiver, qu'on avoit tués dans les bois : ils sont alors très-maigres et ne pèsent que six onces. Le volume de leur corps est à peu près le même que celui du corps d'une pie. La femelle est beaucoup plus grosse que le mâle; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts : elle pond ordinairement quatre ou cinq œufs, qui sont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Au reste, l'épervier, tant mâle que femelle, est assez docile; on l'apprivoise aisément, et l'on peut le dresser pour la chasse des perdreaux et des cailles : il prend aussi des pigeons séparés de leur compagnie, et fait une prodigieuse destruction des pinsons et des autres petits oiseaux qui se mettent en troupes pendant l'hiver. Il faut que l'espèce de l'épervier soit encore plus nombreuse qu'elle ne le paroît ; car, indépendamment de ceux qui restent toute l'année dans notre climat, il paroît que, dans certaines saisons, il en passe en grande quantité dans d'autres pays, et qu'en général l'espèce se trouve répandue dans l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

L'AUTOUR.

L'autour est un bel oiseau, beaucoup plus grand que l'épervier, auquel il ressemble néanmoins par les habitudes naturelles et par un caractère qui leur est commun, et qui, dans les oiseaux de proie, n'appartient qu'à eux et aux pies-grièches : c'est d'avoir les ailes courtes : en sorte que, quand elles sont pliées, elles ne s'étendent pas, à beaucoup près, à l'extrémité de la queue. Il ressemble encore à l'épervier, parce qu'il a comme lui la première plume de l'aile courte, arrondie par son extrémité, et que la qua-

trième plume de l'aile est la plus longue de toutes. Les fauconniers distinguent les oiseaux de chasse en deux classes; savoir, ceux de la fauconnerie proprement dite, et ceux qu'ils appellent de *l'autourserie;* et, dans cette seconde classe, ils comprennent non seulement l'autour, mais encore l'épervier, les harpayes, les buses, etc.

L'autour, avant sa première mue, c'est-à-dire pendant la première année de son âge, porte, sur la poitrine et sur le ventre, des taches brunes perpendiculairement longitudinales : mais lorsqu'il a subi ses deux premières mues, ces taches longitudinales disparoissent, et il s'en forme de transversales, qui durent ensuite pour tout le reste de la vie; en sorte qu'il est très-facile de se tromper sur la connoissance de cet oiseau, qui dans deux âges différens est marqué si différemment; et c'est ce que nous avons voulu prévenir et faire connoître en le représentant dans ses deux âges.

Au reste, l'autour a les jambes plus longues que les autres oiseaux qu'on pourroit lui comparer et prendre pour lui, comme le gerfaut, qui est à peu près de sa grandeur. Le mâle autour est, comme la plupart des oiseaux de proie, beaucoup plus petit que la femelle; tous deux sont des oiseaux de poing et non de leurre : ils ne volent pas aussi haut que ceux qui ont les ailes plus longues à proportion du corps. Ils ont, comme je l'ai dit, plusieurs habitudes communes avec l'épervier; jamais ils ne tombent à plomb sur leur proie; ils la prennent de côté. On a vu, par le récit de Belon, que nous avons cité, comment on peut prendre les éperviers; on peut prendre les autours de la même manière : on met un pigeon blanc, pour qu'il soit vu de plus loin, entre quatre filets de neuf ou dix pieds de hauteur, et qui renferment, autour du pigeon qui est au centre, un espace de neuf ou dix pieds de longueur sur autant de largeur; l'autour arrive obliquement, et la manière dont il s'empêtre dans les filets indique qu'ils ne se précipitent point sur leur proie, mais qu'ils l'attaquent de côté pour s'en saisir. Les entraves du filet ne l'empêchent pas de dévorer le pigeon, et il ne fait de grands efforts pour s'en débarrasser que quand il est repu.

L'autour se trouve dans les montagnes de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, et même dans les forêts de la province de Bourgogne, et aux environs de Paris; mais il est encore plus commun en Allemagne qu'en France, et l'espèce paroît s'être répandue dans les pays du Nord jusqu'en Suède, et dans ceux de l'Orient et du Midi, jusqu'en Perse et en Barbarie. Ceux de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie, selon Belon. « Ils ont, dit-il, la tête grande, le cou gros et beaucoup de plumes. Ceux d'Arménie, ajoute-t-il, ont les yeux verts; ceux de Perse les ont clairs, concaves et enfoncés : ceux d'Afrique, qui sont les moins estimés, ont les yeux noirs dans le premier âge, et rouges après la première mue. » Mais ce caractère n'est pas particulier aux autours d'Afrique; ceux de notre climat ont les yeux d'autant plus rouges, qu'ils sont plus âgés; il y a même dans les autours de France une différence ou variété de plumage et de couleur qui a induit les naturalistes en une espèce d'erreur[1]; on a appelé *busard* un autour dont le plumage est blond, et dont le naturel, plus lâche que celui de l'autour brun, et moins susceptible d'une bonne éducation, l'a fait regarder comme une espèce de buse ou busard, et lui en a fait donner le nom : c'est néanmoins très-certainement un autour, mais que les fauconniers rejettent de leur école. Il y a encore une variété assez légère dans cet autour blond, qui consiste en ce qu'il s'en trouve dont les ailes sont tachées de blanc, et ce caractère lui a fait donner le nom de *busard varié;* mais cet oiseau varié, aussi bien que celui qui est blond, sont également des autours et non pas des busards.

J'ai fait nourrir long-temps un mâle et une femelle de l'espèce de l'autour brun; la femelle étoit au moins d'un tiers plus grosse que le mâle : il s'en falloit plus de six pouces que les ailes, lorsqu'elles étoient pliées, ne s'étendissent jusqu'à l'extrémité de la queue; elle étoit plus grosse dès l'âge de quatre mois, qui m'a paru être le terme de l'accroissement de ces oiseaux, qu'un gros chapon. Dans le premier âge, jusqu'à cinq ou six semaines, ces oiseaux sont d'un gris blanc; ils prennent ensuite du brun sur tout le dos, le cou et les ailes : le ventre et le dessous de la gorge changent moins et sont ordinairement blancs ou blancs jaunâtres, avec des taches longitudinales brunes dans la première année et des bandes trans-

1. M. Brisson a donné sous le nom de *gros busard* (t. I, pag. 398), cet autour blond, dont il fait une espèce particulière, non seulement différente de celle de l'autour, mais encore de toutes les autres espèces de busards : cependant il est très-certain que ce n'est qu'une variété, même légère, dans l'espèce de l'autour; car il n'en diffère en rien que par la couleur du plumage.

versales brunes dans les années suivantes; le bec est d'un bleu sale et la membrane qui en couvre la base est d'un bleu livide; les jambes sont dénuées de plumes et les doigts des pieds sont d'un jaune foncé; les ongles sont noirâtres; et les plumes de la queue, qui sont brunes, sont marquées par des raies transversales fort larges, de couleur d'un gris sale. Le mâle a sous la gorge, dans cette première année d'âge, les plumes mêlées d'une couleur roussâtre, ce que n'a pas la femelle, à laquelle il ressemble par tout le reste, à l'exception de la grosseur qui, comme nous l'avons dit, est de plus d'un tiers au dessous.

On a remarqué que, quoique le mâle fût beaucoup plus petit que la femelle, il étoit plus féroce et plus méchant. Ils sont tous deux assez difficiles à priver; ils se battoient souvent, mais plus des griffes que du bec, dont ils ne se servent guère que pour dépecer les oiseaux ou autres petits animaux, ou pour blesser ou mordre ceux qui les veulent saisir. Ils commencent par se défendre de la griffe, se renversent sur le dos en ouvrant le bec, et cherchant beaucoup plus à déchirer avec les serres qu'à mordre avec le bec. Jamais on ne s'est aperçu que ces oiseaux, quoique seuls dans la même volière, aient pris de l'affection l'un pour l'autre; ils y ont cependant passé la saison entière de l'été, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre, où la femelle, dans un accès de fureur, tua le mâle dans le silence de la nuit, à neuf ou dix heures du soir, tandis que tous les autres oiseaux étoient endormis. Leur naturel est si sanguinaire que, quand on laisse un autour en liberté avec plusieurs faucons, il les égorge tous les uns après les autres. Cependant il semble manger de préférence les souris, les mulots et les petits oiseaux : il se jette avidement sur la chair saignante et refuse assez constamment la viande cuite; mais en le faisant jeûner on peut le forcer de s'en nourrir. Il plume les oiseaux fort proprement et ensuite les dépèce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris tout entières. Ses excrémens sont blanchâtres et humides : il rejette souvent par le vomissement les peaux roulées des souris qu'il a avalées. Son cri est fort rauque et finit toujours par des sons aigus, d'autant plus désagréables, qu'il les répète plus souvent. Il marque aussi une inquiétude continuelle dès qu'on l'approche et semble s'effarouche de tout; en sorte qu'on ne peut passer auprès de la volière où il est détenu sans le voir s'agiter violemment et l'entendre jeter plusieurs cris répétés.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

A L'ÉPERVIER ET A L'AUTOUR.

I.

L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sous aucun nom et que nous avons désigné sous la dénomination d'*épervier à gros bec de Cayenne* (*falco magnirostris.* Gmel.), parce qu'en effet il a plus de rapport à l'épervier qu'à tout autre oiseau de proie; et il est seulement un peu plus gros et d'une forme de corps un peu plus arrondie que l'épervier; il a aussi le bec plus gros et plus long, les jambes un peu plus courtes, le dessus de la gorge d'une couleur uniforme et vineuse; au lieu que l'épervier a cette même partie blanche ou blanchâtre: mais du reste il ressemble assez à l'épervier d'Europe pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce voisine et qui peut-être ne doit son origine qu'à l'influence du climat.

II.

L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne, sans nom, et auquel nous avons cru devoir donner celui de *petit autour de Cayenne* (*falco cayennensis.* Gmel.), parce qu'il a été jugé du genre de l'autour par de très-habiles fauconniers. J'avoue qu'il nous

2. L'OISEAU ST. MARTIN

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes.
Genre Faucon. *(Cuvier)*

Pl. 9.

1. LA BONDRÉE

Ordre des Oiseaux de proie..... *id* ....*id*....

a paru avoir plus de rapport avec le lanier, tel qu'il a été décrit par Belon, qu'avec l'autour; car il a les jambes fort courtes et de couleur bleue, ce qui fait deux caractères du lanier; mais peut-être n'est-il réellement ni lanier ni autour. Il arrive tous les jours qu'en voulant rapporter des oiseaux ou des animaux étrangers aux espèces de notre climat, on leur donne des noms qui ne leur conviennent pas; et il est très-possible que cet oiseau de Cayenne soit d'une espèce particulière et différente de celle de l'autour et du lanier.

III.

L'oiseau de la Caroline, donné par Catesby sous le nom d'*épervier des pigeons* (*falco columbarius.* Gmel.), qui a le corps plus mince que l'épervier ordinaire, l'iris des yeux jaune, ainsi que la peau qui couvre la base du bec, les pieds de la même couleur, le bec blanchâtre à son origine et noir vers son crochet; le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion, des ailes et de la queue, couvert de plumes blanches, mêlées de quelques plumes brunes, les jambes couvertes de longues plumes blanches, mêlées d'une légère teinte rouge et variées de taches longitudinales brunes.... les plumes de la queue brunes comme celles des ailes, mais rayées de quatre bandes transversales blanches.

LE GERFAUT.

Le gerfaut, tant par sa figure que par le naturel, doit être regardé comme le premier de tous les oiseaux de la fauconnerie; car il les surpasse de beaucoup en grandeur : il est au moins de la taille de l'autour; mais il en diffère par des caractères généraux et constans qui distinguent tous les oiseaux propres à être élevés pour la fauconnerie, de ceux auxquels on ne peut pas donner la même éducation. Ces oiseaux de chasse noble sont les gerfauts, les faucons, les sacres, les laniers, les hobereaux, les émerillons et les crécerelles : ils ont tous les ailes presque aussi longues que la queue : la première plume de l'aile, appelée le *cerceau,* presque aussi longue que celle qui la suit; le bout de cette plume en penne ou en forme de tranchant ou de lame de couteau, sur une longueur d'environ un pouce à son extrémité; au lieu que dans les autours, les éperviers, les milans et les buses, qui ne sont pas oiseaux aussi nobles, ni propres aux mêmes exercices, la queue est plus longue que les ailes, et cette première plume de l'aile est beaucoup plus courte et arrondie par son extrémité; et ils diffèrent encore en ce que la quatrième plume de l'aile est, dans ces derniers oiseaux, la plus longue, au lieu que c'est la seconde dans les premiers. On peut ajouter que le gerfaut diffère spécifiquement de l'autour par le bec et les pieds, qu'il a bleuâtres, et par son plumage, qui est brun sur toutes les parties supérieures du corps, blanc taché de brun sur toutes les parties inférieures, avec la queue grise traversée de lignes brunes. Cet oiseau se trouve assez communément en Islande, et il paroît qu'il y a variété dans l'espèce; car il nous a été envoyé de Norwége un gerfaut qui se trouve également dans les pays les plus septentrionaux, qui diffère un peu de l'autre par les nuances et par la distribution des couleurs, et qui est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'ils lui trouvent plus de courage, plus d'activité et plus de docilité; et, indépendamment de cette première variété, qui paroît variété de l'espèce, il y en a une seconde qu'on pourroit attribuer au climat si tous n'étoient pas également des pays froids. Cette seconde variété est le gerfaut blanc, qui diffère beaucoup des deux premiers, et nous présumons que dans ceux de Norwége, aussi bien que dans ceux d'Islande, il s'en trouve de blancs; en sorte qu'il est probable que c'est une seconde variété commune aux deux premières, et qu'il existe en effet dans l'espèce du gerfaut trois races constantes et distinctes, dont la première est le gerfaut d'Islande, la seconde le gerfaut de Norwége et la troisième le gerfaut blanc : car d'habiles fauconniers nous ont assuré que ces derniers étoient blancs dès la première année et conservoient leur blancheur dans les années suivantes; en sorte qu'on ne peut attribuer cette couleur à la vieillesse de l'animal ou au climat plus froid, les bruns se trouvant également dans

le même climat. Ces oiseaux sont naturels aux pays froids du nord de l'Europe et de l'Asie; ils habitent en Russie, en Nowége, en Islande, en Tartarie, et ne se trouvent point dans les climats chauds, ni même dans nos pays tempérés. C'est, après l'aigle, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie; ce sont aussi les plus chers et les plus estimés de tous ceux de la fauconnerie. On les transporte d'Islande en Russie, en France, en Italie et jusqu'en Perse et en Turquie; et il ne paroît pas que la chaleur plus grande de ces climats leur ôte rien de leur force et de leur vivacité. Ils attaquent les plus grands oiseaux et font aisément leur proie de la cigogne, du héron et de la grue; ils tuent les lièvres en se laissant tomber à plomb dessus. La femelle est, comme dans les autres oiseaux de proie, beaucoup plus grande et plus forte que le mâle : on appelle celui-ci *tiercelet de gerfaut*, qui ne sert dans la fauconnerie que pour voler le milan, le héron et les corneilles.

LE LANIER.

Cet oiseau qu'Aldrovande appelle *laniarius Gallorum*, et que Belon dit être naturel en France, et plus employé par les fauconniers qu'aucun autre, est devenu si rare que nous n'avons pu nous le procurer; il n'est dans aucun de nos cabinets, ni dans les suites d'oiseaux coloriés par MM. Edwards, Frisch et les auteurs de la *Zoologie britannique;* Belon lui-même, qui en fait une description assez détaillée, n'en donne pas la figure; il en est de même de Gesner, d'Aldrovande et des autres naturalistes modernes. MM. Brisson et Salerne avouent ne l'avoir jamais vu : la seule représentation qu'on en ait est dans Albin, dont on sait que les planches sont très-mal coloriées. Il paroît donc que le lanier, qui est aujourd'hui si rare en France, l'a également et toujours été en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, puisqu'aucun des auteurs de ces différens pays n'en a parlé que d'après Belon. Cependant il se trouve en Suède, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux de ce pays; mais il n'en donne qu'une légère description et point du tout l'histoire. Ne le connoissant donc que par les indications de Belon, nous ne pouvons rien faire de plus que de les rapporter ici par extrait. « Le lanier ou faucon-lanier, dit-il, fait ordinairement son aire, en France, sur les plus hauts arbres des forêts ou dans les rochers les plus élevés. Comme il est d'un naturel plus doux et de mœurs plus faciles que les faucons ordinaires, on s'en sert communément *à tous propos*. Il est de plus petite corpulence que le faucon-gentil et de plus beau plumage que le sacre, surtout après la mue; il est aussi plus court *empiété* que nul des autres faucons. Les fauconniers choisissent le lanier ayant grosse tête, les pieds bleus et orés. Le lanier vole tant pour rivière que pour les champs; il supporte mieux la nourriture de grosses viandes qu'aucun autre faucon. On le reconnoît sans pouvoir s'y méprendre; car il a le bec et les pieds bleus, les plumes de devant mêlées de noir sur le blanc, avec des taches droites le long des plumes et non traversées comme au faucon..... Quand il étend ses ailes et qu'on les regarde par dessous, les taches paroissent différentes de celles des autres oiseaux de proie; car elles sont semées et rondes comme *petits deniers*. Son cou est court et assez gros, aussi bien que son bec. On appelle la femelle *lanier;* elle est plus grosse que le mâle, qu'on nomme *laneret :* tous deux sont assez semblables par les couleurs du plumage. Il n'est aucun oiseau de proie qui tienne plus constamment sa perche et il reste au pays pendant toute l'année. On l'instruit aisément à voler et prendre la grue. La saison où il chasse le mieux est après la mue, depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'octobre; mais en hiver il n'est pas bon à l'exercice de la chasse. »

LE SACRE.

Je crois devoir séparer cet oiseau de la liste des faucons et le mettre à la suite du lanier, quoique quelques uns de nos nomenclateurs ne regardent le sacre que comme une variété de l'espèce du faucon, parce qu'en le considérant comme variété, elle appartiendroit bien plutôt à l'espèce du lanier qu'à celle du faucon. En effet, le sacre a, comme le lanier, le bec et les pieds bleus, tandis que les faucons ont les pieds jaunes. Ce caractère, qui paroît spécifique, pourroit même faire croire que le sacre ne seroit réellement qu'une variété du lanier; mais il en diffère beaucoup par les couleurs et constamment par la grandeur. Il paroît que ce sont deux espèces distinctes et voisines, qu'on ne doit pas mêler avec celles des faucons. Ce qu'il y a de singulier ici, c'est que Belon est encore le seul qui nous ait donné des indications de cet oiseau; sans lui les naturalistes ne connoîtroient que peu ou point du tout le sacre et le lanier. Tous deux sont devenus également rares; et c'est ce qui doit faire présumer encore qu'ils ont les mêmes habitudes naturelles, et que par conséquent ils sont d'espèces très-voisines. Mais Belon les ayant décrits comme les ayant vus tous deux, et les donnant comme des oiseaux réellement différens l'un de l'autre, il est juste de s'en rapporter à lui et de citer ce qu'il dit du sacre comme nous avons cité ce qu'il dit du lanier. « Le sacre est de plus laid pennage que nul des oiseaux de fauconnerie; car il est de couleur comme entre roux et enfumé, semblable à un milan : il est court empiété, ayant les jambes et les doigts bleus, ressemblant en ce quelque chose au lanier. Il seroit quasi pareil au faucon en grandeur, n'étoit qu'il est compassé plus rond. Il est oiseau de moult hardi courage, comparé en force au faucon-pélerin : aussi est oiseau de passage; et est rare de trouver homme qui se puisse vanter d'avoir oncq' veu l'endroit où il fait ses petits. Il y a quelques fauconniers qui sont d'opinion qu'il vient de Tartarie et Russie et de devers la mer Majeure, et que, faisant son chemin pour aller vivre certaine partie de l'an vers la partie du midi, est pris au passage par les fauconniers qui les aguettent en diverses îles de la mer Égée, Rhodes, Chypre, etc. Et combien qu'on fasse de hauts vols avec le sacre pour le milan, toutes fois on le peut aussi dresser, pour le gibier et pour la campagne, à prendre les oies sauvages, ostardes, olives, faisans, perdrix, lièvres et à toute autre manière de gibier..... Le sacret est le mâle et le sacre la femelle, entre lesquels il n'y a d'autre différence, sinon du grand au petit. »

En comparant cette description du sacre avec celle que le même auteur a donnée du lanier, on se persuadera aisément, 1° que ces deux oiseaux sont plus voisins l'un de l'autre que d'aucune autre espèce; 2° que tous deux sont oiseaux passagers; quoique Belon dise que le lanier étoit, de son temps, naturel en France, il est presque sûr qu'on ne l'y trouve plus aujourd'hui; 3° que ces deux oiseaux paroissent différer essentiellement des faucons, en ce qu'ils ont le corps plus arrondi, les jambes plus courtes, le bec et les pieds bleus; et c'est à cause de toutes ces différences que nous avons cru devoir les en séparer.

Il y a plusieurs années que nous avons fait dessiner à la Ménagerie du roi un oiseau de proie qu'on nous dit être le *sacre*, mais la description qui en fut faite alors ayant été égarée, nous n'en pouvons rien dire de plus.

LE FAUCON.

Lorsqu'on jette les yeux sur les listes de nos nomenclateurs d'histoire naturelle [1], on seroit porté à croire qu'il y a dans l'espèce du faucon autant de variétés que dans celle

1. M. Brisson compte douze variétés dans cette première espèce, savoir : le faucon-sors, le faucon-hagard ou bossu, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge, le faucon rouge des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Islande, et le sacre; et en même temps il compte treize autres espèces ou variétés de faucons, différentes de la première, savoir : le faucon-gentil, le faucon-pélerin, dont le faucon de Barbarie et le faucon de

du pigeon, de la poule, ou des autres oiseaux domestiques; cependant rien n'est moins vrai : l'homme n'a point influé sur la nature de ces animaux; quelque utiles aux plaisirs, quelque agréables qu'ils soient pour le faste des princes chasseurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'espèce. On dompte, à la vérité, le naturel féroce de ces oiseaux par la force de l'art et des privations; on leur fait acheter leur vie par des mouvemens qu'on leur commande; chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu; on les attache, on les garrotte, on les affuble, on les prive même de la lumière et de toute nourriture, pour les rendre plus dépendans, plus dociles et ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosité du besoin : mais ils servent par nécessité, par habitude et sans attachement; ils demeurent captifs, sans devenir domestiques : l'individu seul est esclave, l'espèce est toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme; ce n'est même qu'avec des peines infinies qu'on en fait quelques-uns prisonniers, et rien n'est plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature. Comme ils habitent les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très-rarement de terre, qu'ils volent d'une hauteur et d'une rapidité sans égale, on ne peut avoir que peu de faits sur leurs habitudes naturelles : on a seulement remarqué qu'ils choisissent toujours pour élever leurs petits les rochers exposés au midi; qu'ils se placent dans les *trous et les anfractures* les plus inaccessibles; qu'ils font ordinairement quatre œufs dans les derniers mois de l'hiver; qu'ils ne couvent pas long-temps, car les petits sont adultes vers le 15 de mai; qu'ils changent de couleur suivant le sexe, l'âge et la mue; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles; que tous deux jettent des cris perçans, désagréables et presque continuels, dans le temps qu'ils chassent leurs petits pour les dépayser; ce qui se fait, comme chez les aigles, par la dure nécessité qui rompt les liens des familles et de toute société, dès qu'il n'y a pas assez pour partager, ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour subsister ensemble dans les mêmes terres.

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc, le plus grand, relativement à ses forces; il fond sans détour et perpendiculairement sur sa proie, au lieu que l'autour et la plupart des autres arrivent de côté : aussi prend-on l'autour avec des filets dans lesquels le faucon ne s'empêtre jamais; il tombe à plomb sur l'oiseau victime, exposé au milieu de l'enceinte des filets, le tue, le mange sur le lieu s'il est gros, ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd, en se relevant à plomb. S'il y a quelque faisanderie dans son voisinage, il choisit cette proie de préférence : on le voit tout à coup fondre sur un troupeau de faisans, comme s'il tomboit des nues, parce qu'il arrive de si haut et en si peu de temps que son apparition est toujours imprévue et souvent inopinée. On le voit fréquemment attaquer le milan, soit pour exercer son courage, soit pour lui enlever une proie : mais il lui fait plutôt la honte que la guerre; il le traite comme un lâche, le chasse, le frappe avec dédain et ne le met point à mort, parce que le milan se défend mal, et que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes, en Dauphiné, Bugey, Auvergne et au pied des Alpes, peuvent s'assurer de tous ces faits [1]. On a envoyé de Genève à la Fauconnerie du roi de jeunes faucons pris dans les montagnes voisines au mois d'avril et qui paroissent avoir acquis toutes les dimensions de leur taille et toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorsqu'ils sont jeunes, on les appelle *faucons-sors*, comme l'on dit *harengs-sors*, parce qu'ils sont alors plus bruns que dans les années suivantes, n° 470; et l'on appelle les vieux faucons *hagards*, qui ont beaucoup plus de blanc que les jeunes [2], n° 421. Le

Tartarie sont des variétés, le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier, le faucon de montagne ou montagner, dont le faucon de montagne cendré est une variété, le faucon de la baie de Hudson, le faucon étoilé, le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, et le faucon-pêcheur de la Caroline. M. Linnæus comprend, sous l'indication générique de faucon, vingt-six espèces différentes; mais il est vrai qu'il confond sous ce même nom, comme il fait en tout, les espèces éloignées, aussi bien que les espèces voisines; car on trouve dans cette liste de faucons, les aigles, les pigargues, les orfraies, les crécerelles, les buses, etc. Au moins la liste de M. Brisson, quoique d'un tiers trop nombreuse, est faite avec plus de circonspection et de discernement.

1. Ils m'ont été rendus par des témoins oculaires, et particulièrement par M. Hébert, que j'ai déjà cité plus d'une fois, et qui a chassé pendant cinq ans dans les montagnes du Bugey.

2. Puisque le faucon-sors et le faucon-hagard ou bossu ne sont que le même faucon, jeune et vieux, on ne doit pas en faire des variétés dans l'espèce.

faucon qui est représenté dans notre planche nous paroît être de la seconde année, ayant encore un assez grand nombre de taches brunes sur la poitrine et sur le ventre; car à la troisième année ces taches diminuent, et la quantité du blanc sur le plumage augmente, comme on le peut voir dans le faucon représenté n° 430, où l'on a gravé par erreur le nom de *lanier* au lieu de *tiercelet de faucon de la troisième année.*

Comme ces oiseaux cherchent partout les rochers les plus hauts et que la plupart des îles ne sont que des groupes et des pointes de montagnes, il y en a beaucoup à Rhodes, en Chypre, à Malte et dans les autres îles de la Méditerranée, aussi bien qu'aux Orcades et en Islande; mais on peut croire que, suivant les différens climats, ils paroissent subir des variétés différentes, dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon, qui est naturel en France, est gros comme une poule : il a dix-huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue et autant jusqu'à celui des pieds : la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur, et il a près de trois pieds et demi de vol ou d'envergure; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Je ne dirai rien des couleurs, parce qu'elles changent aux différentes mues, à mesure que l'oiseau avance en âge, et que d'ailleurs elles sont fidèlement représentées par les planches enluminées que nous venons de citer ci-dessus. J'observerai seulement que la couleur la plus ordinaire des pieds du faucon est verdâtre, et que, quand il s'en trouve qui ont les pieds et les membranes du bec jaunes, les fauconniers les appellent *faucons bec jaune,* et les regardent comme les plus laids et les moins nobles de tous les faucons; en sorte qu'ils les rejettent de l'école de la fauconnerie. J'observerai encore qu'ils se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles et autres oiseaux de cette espèce; au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue et des autres grands oiseaux.

Il paroît que cette espèce de faucon, qui est assez commune en France, se trouve aussi en Allemagne. M. Frisch [1] a donné la figure coloriée d'un faucon-sors à pied et à membrane du bec jaunes, sous le nom de *entenstosser* ou *schwartz-braune habigt,* et il s'est trompé en lui donnant le nom d'*autour brun;* car il diffère de l'autour par la grandeur et par le naturel. Il paroît qu'on trouve aussi en Allemagne, et quelquefois en France, une espèce différente de celle-ci, qui est le faucon pattu à tête blanche, que M. Frisch appelle mal à propos *vautour.* « Ce vautour à pieds velus ou à culotte de plume est, dit-il, de tous les oiseaux de proie diurnes à bec crochu, le seul qui ait des plumes jusqu'à la partie inférieure des pieds, auxquels elles s'appliquent exactement. L'aigle des rochers a aussi des plumes semblables, mais qui ne vont que jusqu'à la moitié des pieds : les oiseaux de proie nocturnes, comme les chouettes, en ont jusqu'aux ongles; mais ces plumes sont une espèce de duvet. Ce *vautour* poursuit toute sorte de proie, et on ne le trouve jamais auprès des cadavres. » C'est parce que ce n'est pas un vautour, mais un faucon, qu'il ne se nourrit pas de cadavres; et ce faucon a paru à quelques-uns de nos naturalistes assez semblable à notre faucon de France, pour n'en faire qu'une variété : s'il ne différoit en effet de notre faucon que par la blancheur de la tête, tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété; mais le caractère des pieds couverts de plumes jusqu'aux ongles me paroît être spécifique, ou tout au moins l'indice d'une variété constante, et qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc, qui se trouve en Russie, et peut-être dans les autres pays du Nord; il y en a de tout à-fait blancs et sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des ailes, qui sont noirâtres : il y en a d'autres de cette espèce, qui sont aussi tout blancs, à l'exception de quelques taches brunes sur le dos et sur les ailes, et de quelques raies brunes sur la queue. Comme ce faucon blanc est de la même grandeur que notre faucon, et qu'il n'en diffère que par la blancheur, qui est la couleur que les oiseaux, comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du Nord, on peut présumer avec fondement que ce n'est qu'une variété de l'espèce commune, produite par l'influence du climat; cependant il paroît qu'en Islande

1. Voici ce que M. Frisch dit de cet oiseau, qu'il appelle l'*ennemi des canards*, ou l'*autour d'un brun noir* : « Il a été pourvu par la nature de longues « ailes et de plumes serrées les unes sur les autres... « C'est des oiseaux de proie l'un des plus vigou- « reux; il poursuit de préférence les canards, les « poules d'eau, et autres oiseaux d'eau. » (*Planche* LXXIV.)

il y a aussi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui sont un peu plus gros, et qui ont les ailes et la queue plus longues; comme ils ressemblent presque en tout à notre faucon, et qu'ils n'en diffèrent que par ces légers caractères, on ne doit pas les séparer de l'espèce commune. Il en est de même de celui qu'on appelle *faucon-gentil*, que presque tous les naturalistes ont donné comme différent du faucon commun, tandis que c'est le même, et que le nom de *gentil* ne leur est appliqué que lorsqu'ils sont bien élevés, bien faits et d'une jolie figure: aussi nos anciens auteurs de fauconnerie ne comptoient que deux espèces principales de faucon, le faucon-gentil, ou faucon de notre pays, et le faucon-pélerin ou étranger, et regardoient tous les autres comme de simples variétés de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Il arrive en effet quelques faucons des pays étrangers, qui ne font que se montrer sans s'arrêter, et qu'on prend au passage: il en vient surtout du côté du midi, que l'on prend à Malte, et qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe: on en a pris même quelquefois de cette espèce en France; et celui dont nous donnons la figure enluminée, n° 469, a été pris en Brie. C'est par cette raison que nous avons cru pouvoir l'appeler *faucon passager*. Il paroît que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France; car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus, faucon brun* (*pl.* LXXXIII); et qu'il voyage beaucoup plus loin; car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit et représenté sous le nom de *faucon noir de la baie de Hudson*, et qui en effet lui avoit été envoyé de ce climat. J'observerai à ce sujet que le faucon passager ou pélerin décrit par M. Brisson n'est point du tout un faucon étranger ni passager, et que c'est absolument le même que notre faucon-hagard, n° 421; en sorte que l'espèce du faucon commun ou passager ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, et par le faucon noir d'Afrique, qui en diffère assez, surtout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourroit peut-être rapporter à cette espèce le faucon tunisien ou punicien dont parle Belon, et qu'il dit « être un peu plus petit que le faucon pélerin, qui a la tête plus grosse et ronde, et qui ressemble par la grandeur et le plumage au lanier; » peut-être aussi le faucon de Tartarie, qui au contraire est un peu plus grand que le faucon pélerin, et que Belon dit en différer encore, en ce que le dessus de ses ailes est roux et que ses doigts sont plus allongés.

En rassemblant et resserrant les différens objets que nous venons de présenter en détail, il paroît, 1° qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon, bien connue pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette espèce même se trouve en Suisse, en Allemagne, en Pologne et jusqu'en Islande vers le nord, en Italie, en Espagne et dans les îles de la Méditerranée, et peut-être jusqu'en Égypte vers le midi; 2° que le faucon blanc n'est, dans cette même espèce, qu'une variété produite par l'influence du climat du Nord; 3° que le faucon-gentil n'est pas une espèce différente de notre faucon commun[1]; que le faucon-pélerin ou passager est d'une espèce différente, qu'on doit regarder comme étrangère, et qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le faucon tunisien, etc... Il n'y a donc, quoi qu'en disent les nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucons en Europe, dont la première est naturelle à notre climat, et se multiplie chez nous, et l'autre qui ne fait qu'y passer, et qu'on doit regarder comme étrangère. En rappelant donc à l'examen la liste la plus nombreuse de nos nomenclateurs au sujet des faucons, et suivant article par article celle de M. Brisson, nous trouverons, 1° que le faucon-sors n'est que le jeune de l'espèce commune; 2° que le faucon-hagard n'en est que le vieux; 3° que le faucon à tête blanche et pieds pattus est une variété ou race constante dans cette même espèce; 4° sous le nom de *faucon blanc*, M. Brisson indique deux différentes espèces d'oiseaux, et peut-être trois; car le premier et le troisième pourroient être, absolument parlant, des faucons qui auroient subi la variété commune aux oiseaux du Nord, qui est le blanc; mais pour le second, dont M. Brisson ne

1. Jean de Franchières, qui est l'un des plus anciens et peut-être le meilleur de nos auteurs sur la fauconnerie, ne compte que sept espèces d'oiseaux auxquels il donne le nom de *faucon*, savoir: le faucon-gentil, le faucon pélerin, le faucon tartaret, le gerfaut, le sacre, le lanier, et le faucon tunisien ou punicien: en retranchant de cette liste le gerfaut, le sacre et le lanier, qui ne sont pas proprement des faucons, il ne reste que le faucon-gentil et le faucon-pélerin, dont le tartaret et le tunisien sont deux variétés. Cet auteur ne connoissoit donc qu'une seule espèce de faucon naturelle en France, qu'il indique sous le nom de *faucon-gentil*; et cela prouve encore ce que j'ai avancé, que le faucon-gentil et le faucon commun ne sont tous deux qu'une seule et même espèce.

paroît parler que d'après M. Frisch, dont il cite la planche LXXX, ce n'est certainement pas un faucon, mais un oiseau de rapine commun en France, auquel on donne le nom de *harpaye;* 5° que le faucon noir est le véritable faucon-pélerin ou passager, qu'on doit regarder comme étranger; 6° que le faucon tacheté n'est que le jeune de ce même faucon étranger; 7° que le faucon brun est moins un faucon qu'un busard; M. Frisch est le seul qui en ait donné la représentation, et cet auteur dit que cet oiseau attrape quelquefois en volant les pigeons sauvages; que son vol est très-haut, et qu'on le tire rarement, mais que néanmoins il guette les oiseaux aquatiques sur les étangs et dans les autres lieux marécageux; ces indices réunis nous portent à croire que ce faucon brun de M. Brisson n'est vraisemblablement qu'une variété dans l'espèce des busards, quoiqu'il n'ait pas la queue aussi longue que les autres busards; 8° que le faucon rouge n'est qu'une variété dans notre espèce commune du faucon, que Belon dit, avec quelques anciens fauconniers, se trouver dans les lieux marécageux, qu'il fréquente de préférence; 9° que le faucon rouge des Indes est un oiseau étranger dont nous parlerons dans la suite; 10° que le faucon d'Italie, dont M. Brisson ne parle que d'après Jonston, peut encore être, sans scrupule, regardé comme une variété de l'espèce commune de notre faucon des Alpes; 11° que le faucon d'Islande est, comme nous l'avons dit, une autre variété de l'espèce commune, dont il ne diffère que par un peu plus de grandeur; 12° que le sacre n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part; 13° que le faucon-gentil n'est point une espèce différente de celle de notre faucon commun, et que ce n'est que le faucon-sors de cette espèce commune que M. Brisson a décrit sous le nom de *faucon-gentil,* mais dans un temps de mue, différent de celui qu'il a décrit sous le simple nom de *faucon;* 14° que le faucon appelé *pélerin* par M. Brisson n'est que notre même faucon commun, devenu par l'âge faucon-hagard, n° 421, et que par conséquent ce n'est qu'une variété de l'âge et non pas une diversité d'espèce; 15° que le faucon de Barbarie n'est qu'une variété dans l'espèce du faucon étranger, que nous avons nommé *faucon passager,* n° 469; 16° qu'il en est de même du faucon de Tartarie; 17° que le faucon à collier n'est point un faucon, mais un oiseau de tout autre genre, auquel nous avons donné le nom de *soubuse;* 18° que le faucon de rocher n'est point encore un faucon, puisqu'il approche beaucoup plus du hobereau et de la crécerelle, et que par conséquent c'est un oiseau qu'il faut considérer à part; 19° que le faucon de montagne n'est qu'une variété du rochier; 20° que le faucon de montagne cendré n'est qu'une variété de l'espèce commune du faucon; 21° que le faucon de la baie de Hudson est un oiseau étranger, d'une espèce différente de celle d'Europe, et dont nous parlerons dans l'article suivant; 22° que le faucon étoilé est un oiseau d'un autre genre que le faucon; 23° que le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, le faucon pêcheur des Antilles et le faucon pêcheur de la Caroline, sont encore des oiseaux étrangers dont il sera fait mention dans la suite. On peut voir, par cette longue énumération, qu'en séparant même les oiseaux étrangers et qui ne sont pas précisément des faucons, et en ôtant encore le faucon pattu, qui n'est peut-être qu'une variété ou une espèce très-voisine de celle du faucon commun, il y en a dix-neuf que nous réduisons à quatre espèces, savoir : le faucon commun, le faucon passager, le sacre et le busard, dont il n'y en a plus que deux qui soient en effet des faucons.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faucons aux deux espèces du faucon commun ou gentil, et du faucon passager ou pélerin, voici les différences que nos anciens fauconniers trouvoient dans leur nature et mettoient dans leur éducation. Le faucon-gentil mue dès le mois de mars, et même plus tôt; le faucon-pélerin ne mue qu'au mois d'août; il est plus plein sur les épaules, et il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs et mieux fendus que le faucon-gentil. Ceux qu'on prend au nid s'appellent *faucons niais;* lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent criards et difficiles à élever; il ne faut donc pas les dénicher avant qu'ils soient un peu grands; ou, si l'on est obligé de les ôter de leur nid, il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus semblable au leur qu'on pourra, et les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux; et, au défaut de cette nourriture, on leur donnera de la chair de poulet : si l'on ne prend pas ces précautions, les ailes ne leur croissent pas, et leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisement. Les faucons-sors, qui sont les jeunes, et qui ont été pris en septembre, octobre et novembre, sont les

meilleurs et les plus aisés à élever : ceux qui ont été pris plus tard, en hiver ou au printemps suivant, et qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déjà trop accoutumés à leur liberté pour subir aisément la servitude et demeurer en captivité sans regret, et l'on n'est jamais sûr de leur obéissance et de leur fidélité dans le service; ils trompent souvent leur maître, et quittent lorsqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans les faucons-pélerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles ou sur les falaises de la mer. Ils sont, de leur naturel, prompts, propres à tout faire, dociles et fort aisés à instruire : on peut les faire voler pendant tout le mois de mai et celui de juin, parce qu'ils sont tardifs à muer; mais aussi, dès que la mue commence, ils se dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faucons-pélerins sont non seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée, et particulièrement celle de Candie, d'où nous venoient autrefois les meilleurs faucons.

Comme les arts n'appartiennent point à l'histoire naturelle, nous n'entrons point ici dans les détails de l'art de la fauconnerie; on les trouvera dans l'*Encyclopédie*. « Un bon faucon, dit M. Le Roy, auteur de l'article *Fauconnerie*, doit avoir la tête ronde, le bec court et gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, les mahutes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, les doigts déliés, allongés et nerveux aux articles, les ongles fermes et recourbés, les ailes longues; les signes de force et de courage sont les mêmes pour le gerfaut et pour le tiercelet, qui est le mâle dans toutes les espèces d'oiseaux de proie, et qu'on appelle ainsi, parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle: une marque de bonté moins équivoque dans un oiseau est de chevaucher contre le vent, c'est-à-dire de se roidir contre, et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose. Le ramage d'un faucon doit être brun et tout d'une espèce, c'est-à-dire d'une même couleur : la bonne couleur des mains est de vert d'eau; ceux dont les mains et le bec sont jaunes, ceux dont le plumage est semé de taches, sont moins estimés que les autres. On fait cas des faucons noirs; mais, quel que soit leur plumage, ce sont toujours les plus forts en courage qui sont les meilleurs.... Il y a des faucons lâches et paresseux : il y en a d'autres si fiers, qu'ils s'irritent contre tous les moyens de les apprivoiser : il faut abandonner les uns et les autres, etc. »

M. Forget, capitaine du vol à Versailles, a bien voulu me communiquer la note suivante.

« Il n'y a, dit-il, de différence essentielle entre les faucons de différens pays que par la grosseur. Ceux qui viennent du Nord sont ordinairement plus grands que ceux des montagnes des Alpes et des Pyrénées; ceux-ci se prennent, mais dans leur nid : les autres se prennent au passage, dans tous les pays; ils passent en octobre et en novembre, et repassent en février et mars.... L'âge des faucons se désigne très-distinctement la seconde année, c'est-à-dire à la première mue; mais dans la suite les connoissances deviennent bien plus difficiles. Indépendamment des changemens de couleur, on peut les distinguer jusqu'à la troisième mue, c'est-à-dire par la couleur des pieds et celle de la membrane du bec. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AU GERFAUT ET AUX FAUCONS.

I.

Le faucon d'Islande, que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, et qui n'en diffère en effet qu'en ce qu'il est un peu plus grand et plus fort.

II.

Le faucon noir, n° 469, qui se prend au passage à Malte, en France, en Allemagne, dont nous avons parlé, et que MM. Frisch et Edwards ont indiqué et décrit, qui nous paroît être d'une espèce étrangère et diffé-

2. LE BUSARD

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes
Genre Faucon *(Cuvier)*

Pl. 10.

1. LA SOUBUSE

Ordre des Oiseaux de proie.....*id*....*id*.....

rente de celle de notre faucon commun. J'observerai que la description qu'en donne M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux de proie de sa grandeur, parce que, près de l'extrémité du bec supérieur, il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, et que les jambes sont garnies de plus grands doigts et ongles qu'aux autres faucons : car, en comparant les doigts et les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence ni pour la grandeur ni pour la force de ces parties; et en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci il y avoit une pareille dent triangulaire vers l'extrémité de la mandibule supérieure; en sorte qu'il ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer. Au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description et la figure, et qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire des terres de la baie de Hudson, ne nous paroît être en effet que le faucon-sors ou jeune de cette même espèce, et par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge, et non pas une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous a assuré que la plupart de ces faucons noirs arrivent du côté du Midi : cependant nous en avons vu un qui avoit été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-Neuve; et, comme M. Edwards dit qu'il se trouve aussi dans les terres voisines de la baie de Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, et qu'elle fréquente également les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau, que nous avons eu en nature, avoit les pieds d'un bleu bien décidé, et que ceux que l'on trouve représentés dans les planches enluminées de MM. Edwards et Frisch avoient les pieds jaunes; cependant il n'est pas douteux que ce ne soient les mêmes oiseaux : nous avons déjà reconnu, en examinant les balbuzards, qu'il y en avoit à pieds bleus, et d'autres à pieds jaunes; ce caractère est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginoit. Il en est de la couleur des pieds à peu près comme de celle du plumage; elle varie souvent avec l'âge ou par d'autres circonstances.

III.

L'oiseau qu'on peut appeler le *faucon rouge des Indes orientales*, très-bien décrit par Aldrovande, et à peu près dans les termes suivans : La femelle, qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large et presque plat; la couleur de la tête, du cou, de tout le dos et du dessus des ailes est d'un cendré tirant sur le brun; le bec est très-gros, quoique le crochet en soit assez petit; la base du bec est jaune, et le reste, jusqu'au crochet, est de couleur cendrée; la pupille des yeux est très-noire, l'iris brun; la poitrine entière, la partie supérieure du dessous des ailes, le ventre, le croupion et les cuisses sont d'un orangé presque rouge; il y a cependant au dessus de la poitrine, sous le menton, une tache longue de couleur cendrée, et quelques petites taches de cette même couleur sur la poitrine; la queue est rayée de bandes en demi-cercle, alternativement brunes et cendrées; les jambes et les pieds sont jaunes, et les ongles noirs. Dans le mâle, toutes les parties rouges sont plus rouges, et toutes les parties cendrées sont plus brunes; le bec est plus bleu, et les pieds sont plus jaunes. Ces faucons, ajoute Aldrovande, avoient été envoyés des Indes orientales au grand-duc Ferdinand, qui les fit dessiner vivans. Nous devons observer ici que Tardif, Albert et Crescent ont parlé du faucon rouge comme d'une espèce ou d'une variété qu'on connoissoit en Europe, et qui se trouve dans les pays de plaines et de marécages; mais ce faucon rouge n'est pas assez bien décrit pour qu'on puisse dire si c'est le même que le faucon rouge des Indes, qui pourroit bien voyager et venir en Europe comme le faucon passager.

IV.

L'oiseau indiqué par Willughby sous la dénomination de *falco indicus cirratus*, qui est plus gros que le faucon, et presque égal à l'autour, qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête et du corps; mais sur la poitrine et le ventre, son plumage est traversé de lignes noires et blanches alternativement : les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires et cendrées; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts; l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec et les pieds sont jaunes; le bec

est d'un bleu noirâtre, et les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paroît, par le témoignage des voyageurs, que le genre des faucons est l'un des plus universellement répandus. Nous avons dit qu'on en trouve partout en Europe, du nord au midi; qu'on en prend en quantité dans les îles de la Méditerranée, qu'ils sont communs sur la côte de Barbarie. M. Shaw, dont j'ai trouvé les relations presque toujours fidèles, dit qu'au royaume de Tunis il y a des faucons et des éperviers en assez grande abondance, et que la chasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes et des gens un peu au dessus du commun. On les trouve encore plus fréquemment au Mogol [1] et en Perse, où l'on prétend que l'art de la faucomerie est plus cultivé que partout ailleurs; on en trouve jusqu'au Japon, où Kæmpfer dit qu'on les tient plutôt par faste que pour l'utilité de la chasse; et ces faucons du Japon viennent des parties septentrionales de cette île. Kolbe fait aussi mention des faucons du cap de Bonne-Espérance, et Bosman de ceux de Guinée; en sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent, où l'on ne trouve l'espèce du faucon; et comme ces oiseaux supportent très-bien le froid, et qu'ils volent facilement et très-rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent; il y en a dans le Groenland, dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale et méridionale, et jusque dans les îles de la mer du Sud.

1. On se sert du faucon au Mogol pour la chasse du daim et des gazelles.

V.

LE TANAS.

L'oiseau appelé *tanas* par les nègres du Sénégal, et qui nous a été donné par M. Adanson sous le nom de *faucon-pêcheur*, n° 478. Il ressemble presque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage : il est néanmoins un peu plus petit, et il a sur la tête de longues plumes éminentes qui se rabattent en arrière, et qui forment une espèce de huppe, par laquelle on pourra toujours distinguer cet oiseau des autres du même genre : il a aussi le bec jaune, moins courbé et plus gros que le faucon. Il en diffère encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles; et son naturel est aussi différent, car il pêche plutôt qu'il ne chasse. Je crois que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter l'oiseau duquel Dampier fait mention sous ce même nom de *faucon-pêcheur*. « Il ressemble, dit-il, à nos plus petits faucons pour la couleur et la figure; il a le bec et les ergots faits tout de même; il se perche sur les troncs des arbres et sur les branches sèches qui donnent sur l'eau dans les criques, les rivières ou au bord de la mer; et dès que ces oiseaux voient quelques petits poissons auprès d'eux, ils volent à fleur d'eau, les enfilent avec leurs griffes, et s'élèvent aussitôt en l'air sans toucher l'eau de leurs ailes. » Il ajoute « qu'ils n'avalent pas le poisson tout entier, comme font les autres oiseaux qui en vivent, mais qu'ils le déchirent avec leur bec et le mangent par morceaux. »

LE HOBEREAU.

Le hobereau est bien plus petit que le faucon et en diffère aussi par les habitudes naturelles. Le faucon est plus fier, plus vif et plus courageux; il attaque des oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobereau est plus lâche de son naturel; car, à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes et les cailles; mais il sait compenser ce défaut de courage et d'ardeur par son industrie. Dès qu'il aperçoit un chasseur et son chien, il les suit d'assez près ou plane au dessus de leurs têtes et tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux : si le chien fait lever une alouette, une caille et que le chasseur la manque, il ne la manque pas. Il a l'air de ne pas craindre le bruit et de ne pas connoître l'effet des armes à feu, car il s'approche de très-près du chasseur, qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie. Il fréquente les plaines voisines des bois et surtout celles où les alouettes abondent; il en détruit un très-grand nombre, et elles connoissent si bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'aperçoivent jamais sans le plus

grand effroi et qu'elles se précipitent du haut des airs, pour se cacher sous l'herbe ou dans les buissons : c'est la seule manière dont elles puissent échapper; car, quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobereau vole encore plus haut qu'elle, et on peut le dresser au leurre comme le faucon et les autres oiseaux du plus haut vol. Il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Dans quelques unes de nos provinces, on donne le nom de *hobereau*[1] aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans, et plus particulièrement au gentilhomme à lièvre, qui va chasser chez ses voisins sans en être prié, et qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit.

On peut observer que, dans cette espèce, le plumage de l'oiseau est plus noir dans la première année qu'il ne l'est dans les années suivantes. Il y a aussi dans notre climat une variété de cet oiseau, qui nous a paru assez singulière pour mériter d'être représentée, n° 431 : les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre et les grandes plumes des ailes sont cendrés et sans taches; tandis que, dans le hobereau commun, la gorge et le dessous du cou sont blancs, la poitrine et le dessus du ventre blancs aussi, avec des taches longitudinales brunes, et que les grandes plumes des ailes sont presque noirâtres. Il y a de même d'assez grandes différences dans les couleurs de la queue, qui, dans le hobereau commun, est blanchâtre par dessous, traversée de brun, et qui, dans l'autre, est absolument brune. Mais ces différences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce; car ils ont la même grandeur, le même port et se trouvent de même en France; et d'ailleurs, ils se ressemblent par un caractère spécifique très-particulier, c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre et les cuisses garnis de plumes d'un roux vif et qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau. Il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne provienne de l'âge ou des différens temps de la mue de cet oiseau; et c'est encore une raison de plus pour ne les pas séparer de l'espèce commune. Au reste, le hobereau se porte sur le poing, découvert et sans chaperon, comme l'émerillon, l'épervier et l'autour; et l'on en faisoit autrefois un grand usage pour la chasse des perdrix et des cailles.

1. Ce nom de *hobereau*, appliqué aux gentilshommes de campagne, peut venir aussi de ce qu'autrefois tous ceux qui n'étoient point assez riches pour entretenir une fauconnerie se contentoient d'élever des hobereaux pour la chasse.

LA CRÉCERELLE.

La crécerelle est l'oiseau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces de France et surtout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente et qu'elle n'habite; et c'est surtout le matin et le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtimens, et on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit; elle a un cri précipité, *pli pli pli*, ou *pri pri pri*, qu'elle ne cesse de répéter en volant et qui effraie tous les petits oiseaux sur lesquels elle fond comme une flèche et qu'elle saisit avec ses serres : si par hasard elle les manque du premier coup, elle les poursuit sans crainte du danger jusque dans les maisons; j'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une crécerelle et le petit oiseau qu'elle poursuivoit, en fermant la fenêtre d'une chambre ou la porte d'une galerie qui étoient éloignées de plus de cent toises des vieilles tours d'où elle étoit partie. Lorsqu'elle a saisi et emporté l'oiseau, elle le tue et le plume très-proprement avant de le manger : elle ne prend pas tant de peine pour les souris et les mulots; elle avale les plus petits tout entiers et dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau : mais la peau se roule et forme une petite pelote qu'il rend par le bec et non par le bas; car ses excrémens sont presque liquides et blanchâtres. En mettant ces pelotes qu'elle vomit dans l'eau chaude pour les ramollir et les étendre, on retrouve la peau entière de la souris, comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses et peut-être beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes, dans lesquelles,

outre la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions les plus dures des os : il en est de même des oiseaux pêcheurs ; les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac et ils les rejettent par le bec.

La crécerelle est un assez bel oiseau : elle a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu ; elle est diligente et courageuse ; elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles et généreux ; on peut même la dresser, comme les émerillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle et elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes et de la queue, rayé de bandes transversales brunes, et qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé ; au lieu que, dans le mâle, la tête et la queue sont grises et que les parties supérieures du dos et des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires. On peut voir les différences du mâle et de la femelle dans les planches enluminées que nous avons citées.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques-uns de nos nomenclateurs modernes ont appelé *épervier des alouettes* la crécerelle femelle, et qu'ils en ont fait une espèce particulière et différente de celle de la crécerelle.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtimens, il y niche plus rarement que dans les bois, et lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très-négligé, composé de bûchettes et de racines et assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts : quelquefois il occupe aussi les nids que les corneilles ont abandonnés. Il pond plus souvent cinq œufs que quatre et quelquefois six et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc ; d'abord il les nourrit avec des insectes et ensuite il leur apporte des mulots en quantité, qu'il aperçoit sur terre du plus haut des airs, où il tourne lentement et demeure souvent stationnaire pour épier son gibier, sur lequel il fond en un instant : il enlève quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui ; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie : mais sa proie la plus ordinaire, après les mulots et les reptiles, sont les moineaux, les pinsons et les autres petits oiseaux. Comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse et plus répandue ; on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie et en Espagne ; on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale. Plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France : cependant j'ai remarqué qu'il y en avoit beaucoup moins en hiver qu'en été ; ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volières ; ils sont, comme je l'ai dit, d'un très-beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent roussâtres et brunes en peu de jours. Ils sont robustes et aisés à nourrir ; ils mangent la viande crue qu'on leur présente à quinze jours ou trois semaines d'âge : ils connoissent bientôt la personne qui les soigne et s'apprivoisent assez pour ne jamais l'offenser. Ils font entendre leur voix de très-bonne heure ; et, quoique enfermés, ils répètent le même cri qu'ils font en liberté : j'en ai vu s'échapper et revenir d'eux-mêmes à la volière, après un jour ou deux d'absence et peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connois point de variétés dans cette espèce, que quelques individus qui ont la tête et les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont représentés par M. Frisch (*pl.* LXXXV) ; mais M. Salerne fait mention d'une crécerelle jaune qui se trouve en Sologne et dont les œufs sont de cette même couleur jaune. « Cette crécerelle, dit-il, est rare et quelquefois elle se bat généreusement contre le Jean-le-blanc qui, quoique le plus fort, est souvent obligé de lui céder. On les a vus, ajoute-t-il, s'accrocher ensemble en l'air et tomber de la sorte par terre, comme une motte ou une pierre. » Ce fait me paroît bien suspect, car l'oiseau Jean-le-blanc est non seulement très-supérieur à la crécerelle par la force, mais il a le vol et toutes les allures si différentes, qu'ils ne doivent guère se rencontrer.

LE ROCHIER

L'oiseau qu'on a nommé *faucon de roche* ou *rochier*, n° 447, n'est pas si gros que la crécerelle et me paroît fort semblable à l'émerillon, dont on se sert dans la fauconnerie. Il fait, disent les auteurs, sa retraite et son nid dans les rochers. M. Frisch est le seul avant nous qui ait donné une bonne indication de cet oiseau, et l'on peut comparer dans son ouvrage la figure du rochier (*pl.* LXXXVII) avec la nôtre et aussi avec les crécerelles mâle et femelle qui toutes trois sont assez bien rendues : leurs rapports de ressemblance et de différence sont encore mieux exprimés dans nos planches enluminées. En considérant attentivement la forme et les caractères de cet oiseau, et en les comparant avec la forme et les caractères de l'espèce d'émerillon, dont on se sert dans la fauconnerie, n° 468, nous sommes très-portés à croire que le rochier et cet émerillon sont de la même espèce ou du moins d'une espèce encore plus voisine l'une de l'autre que de celle de la crécerelle. On verra dans l'article suivant qu'il y a deux espèces d'émerillons, dont la première approche beaucoup de celle du rochier et la seconde de celle de la crécerelle. Comme tous ces oiseaux sont à peu près de la même taille, du même naturel, et qu'ils varient autant et plus par le sexe et par l'âge que par la différence des espèces, il est très-difficile de les bien reconnoître ; et ce n'est qu'à force de comparaisons faites d'après nature que nous sommes parvenus à les distinguer les uns des autres.

L'ÉMERILLON.

L'oiseau dont il est ici question n'est point l'émerillon des naturalistes, mais l'émerillon des fauconniers, qui n'a été indiqué ni bien décrit par aucun de nos nomenclateurs : cependant c'est le véritable émerillon dont on se sert tous les jours dans la fauconnerie et que l'on dresse au vol pour la chasse. Cet oiseau est, à l'exception des pies-grièches, le plus petit de tous les oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse grive : néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble et qui tient de plus près qu'un autre à l'espèce du faucon ; il en a le plumage [1], la forme et l'attitude ; il a le même naturel, la même docilité et tout autant d'ardeur et de courage. On peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui ; souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le cou.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage et le naturel, ressemble néanmoins plus au hobereau par la figure et encore plus au rochier : on le distinguera cependant du hobereau en ce qu'il a les ailes beaucoup plus courtes et qu'elles ne s'étendent pas, à beaucoup près, jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que celles du hobereau s'étendent un peu au delà de cette extrémité : mais, comme nous l'avons déjà fait sentir dans l'article précédent, ses ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur et la longueur du corps, la forme du bec, des pieds et des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, etc.... qu'on seroit très-bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émerillon ou du moins comme une espèce si voisine, qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces. Au reste, l'émerillon s'éloigne de l'espèce du faucon et de celle de tous les autres oiseaux de proie par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux ; c'est que le mâle et la femelle sont dans l'émerillon de la même grandeur, au lieu que, dans tous les autres

1. Il ressemble en effet, par les nuances et la distribution des couleurs, au faucon-sors.

oiseaux de proie, le mâle est bien plus petit que la femelle. Cette singularité ne tient donc point à leur manière de vivre, ni à rien de tout ce qui distingue les oiseaux de proie des autres oiseaux; elle sembleroit d'abord appartenir à la grandeur, parce que dans les pies-grièches, qui sont encore plus petites que les émerillons, le mâle et la femelle sont aussi de la même grosseur; tandis que dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons et les éperviers, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi sur cette singularité et reconnu qu'elle ne pouvoit pas dépendre des causes générales, j'ai recherché s'il n'y en avoit pas de particulières auxquelles on pût attribuer cet effet; et j'ai trouvé, en comparant les passages de ceux qui ont disséqué des oiseaux de proie, qu'il y a dans la plupart des femelles un double *cæcum* assez gros et assez étendu, tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cæcum*, et quelquefois point du tout: cette différence de la conformation intérieure, qui se trouve toujours en plus dans les femelles que dans les mâles, peut être la vraie cause physique de leur excès en grandeur. Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie à vérifier plus exactement ce fait, qui seul m'a paru propre à rendre raison de la supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle, dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émerillon vole bas, quoique très-vite et très-légèrement; il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux et chasse seul sans être accompagné de sa femelle: elle niche dans les forêts en montagnes et produit cinq ou six petits.

Mais, indépendamment de cet émerillon dont nous venons de donner l'histoire et la représentation, il existe une autre espèce d'émerillon mieux connue des naturalistes, dont M. Frisch a donné la figure (*pl.* LXXXIX) et qui a été décrite d'après nature par M. Brisson. Cet émerillon diffère en effet, par un assez grand nombre de caractères, de l'émerillon des fauconniers; il paroît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la crécerelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la représentation, n'ayant pu nous le procurer en nature: mais ce qui me semble appuyer notre conjecture, c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms d'*émerillon de Cayenne*, n° 444, et *émerillon de Saint-Domingue*, n° 465, ne nous paroissent être que des variétés d'une seule espèce; et peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre: mais tous deux ressemblent si fort à l'émerillon donné par M. Frisch, qu'on doit les regarder comme étant d'espèces très-voisines; et cet émerillon d'Europe, aussi bien que ces émerillons d'Amérique dont les espèces sont si voisines, paroîtront à tous ceux qui les considéreront attentivement beaucoup plus près de la crécerelle que de l'émerillon des fauconniers. Il se peut donc que cette espèce ait passé d'un continent à l'autre; et en effet, M. Linnæus fait mention des crécerelles en Suède, et ne dit pas que les émerillons s'y trouvent. Ceci semble confirmer encore notre opinion, que ce prétendu émerillon des naturalistes n'est qu'une variété, ou tout au plus une espèce très-voisine de celle de la crécerelle: on pourroit même lui donner un nom particulier, si on vouloit la distinguer, soit de l'émerillon des fauconniers, soit de la crécerelle, et ce nom seroit celui qu'on lui donne dans les îles Antilles. « L'émerillon, dit le P. Du Tertre, que nos habitans appellent *gry gry*, à cause qu'en volant il jette un cri qu'ils expriment par ces syllabes *gry gry*, est un autre petit oiseau de proie qui n'est guère plus gros qu'une grive; il a toutes les plumes de dessus le dos et les ailes rousses, tachées de noir, et le dessous du ventre blanc, moucheté d'hermine; il est armé de bec et de griffes à proportion de sa grandeur: il ne fait la chasse qu'aux petits lézards et aux sauterelles, et quelquefois aux petits poulets, quand ils sont nouvellement éclos. Je leur en ai fait lâcher plusieurs fois, ajoute-t-il; la poule se défend contre lui et lui donne la chasse. Les habitans en mangent; mais il n'est pas bien gras. »

La ressemblance du cri de cet émerillon du P. Du Tertre[1] avec le cri de notre crécerelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces; et il me paroît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux donnés par les naturalistes sous les noms d'*émerillon d'Europe, émerillon de la Caroline* ou *de Cayenne*, et *émerillon de Saint-Domingue* ou *des Antilles*, ne font qu'une variété dans l'espèce de la crécerelle, à laquelle on pourroit donner le nom de *gry gry*, pour la distinguer de la crécerelle commune.

1. Le cri de la crécerelle est *pri*, *pri*; ce qui approche beaucoup de *gry*, *gry*, qui est le nom qu'on donne, aux Antilles, à cet oiseau, à cause de son cri.

LES PIES-GRIÈCHES.

Ces oiseaux, quoique petits, quoique délicats de corps et de membres, doivent néanmoins, par leur courage, par leur large bec, fort et crochu, et par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers et des plus sanguinaires. On est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les crécerelles, tous oiseaux beaucoup plus grands et plus forts qu'elle : non seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque, et toujours avec avantage, surtout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine. Elles n'attendent pas qu'ils approchent; il suffit qu'ils passent à leur portée, pour qu'elles aillent au devant : elles les attaquent à grands cris, leur font des blessures cruelles, et les chassent avec tant de fureur, qu'ils fuient souvent sans oser revenir; et, dans ce combat inégal contre d'aussi grands ennemis, il est rare de les voir succomber sous la force, ou se laisser emporter; il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiseau contre lequel elles se sont accrochées avec tant d'acharnement, que le combat ne finit que par la chute et la mort de tous deux : aussi les oiseaux de proie les plus braves les respectent; les milans, les buses, les corbeaux, paroissent les craindre et les fuir plutôt que les chercher. Rien dans la nature ne peint mieux la puissance et les droits du courage, que de voir ce petit oiseau, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons et tous les autres tyrans de l'air, sans les redouter, et chasser dans leur domaine sans craindre d'en être puni; car, quoique les pies-grièches se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence : elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux; on en a vu prendre des perdreaux et de jeunes levrauts; les grives, les merles et les autres oiseaux pris au lacet ou au piége, deviennent leur proie la plus ordinaire; elles les saisissent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur serrent et déchiquètent le cou; et, après les avoir étranglés ou tués, elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise, et en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un assez grand nombre d'espèces : mais nous pouvons réduire à trois principales celles de notre climat : la première est celle de la pie-grièche grise, la seconde celle de la pie-grièche rousse, et la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement *l'écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière, et contient quelques variétés que nous allons indiquer.

LA PIE-GRIÈCHE GRISE.

Cette pie-grièche est très-commune dans nos provinces de France, et paroît être naturelle à notre climat; car elle y passe l'hiver et ne le quitte en aucun temps : elle habite les bois et les montagnes en été, et vient dans les plaines et près des habitations en hiver; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagnes. Ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelacée d'herbes longues, et au dedans il est bien doublé et tapissé de laine; ordinairement il est appuyé sur une branche à double et triple fourche. La femelle, qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six, et quelquefois sept, ou même huit œufs gros comme ceux d'une grive; elle nourrit ses petits de chenilles et d'autres insectes dans les premiers jours, et bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que leur père leur apporte avec un soin et une diligence admirables. Bien différente des autres oiseaux de proie, qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde et soigne les siens tout le

temps du premier âge; et quand ils sont adultes, elle les soigne encore; la famille ne se sépare pas; on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, et encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes. Chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère et de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix et chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement, et enlève les enfans à leurs parens : la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnoître les pies-grièches de loin, non seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol, qui n'est ni direct ni oblique à la même hauteur, et qui se fait toujours du bas en haut et de haut en bas alternativement et précipitamment; on peut aussi les reconnoître sans les voir, à leur cri aigu *troui, troui*, qu'on entend de fort loin, et qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a, dans cette première espèce, variété pour la grandeur, et variété pour la couleur. Nous avons au Cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie et qui ne diffère de la pie-grièche commune que par une teinte de roux sur la poitrine et le ventre, n° 32, fig. 1 : on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes; et ces pies-grièches blanches, aussi bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis*, autrement la *grive mauviette* [1] : mais il s'en trouve d'autres en Allemagne et en Suisse, qui sont un peu plus grandes, et dont quelques naturalistes ont voulu faire une espèce particulière, quoiqu'il n'y ait aucune autre différence entre ces oiseaux que celle d'un peu plus de grandeur; ce qui pourroit bien provenir de la nourriture, c'est-à-dire de l'abondance ou de la disette des pays qu'ils habitent : ainsi la pie-grièche grise varie, même dans nos climats d'Europe, par la grandeur et par les couleurs. On ne doit donc pas être surpris si elle varie encore davantage dans les climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes. La pie-grièche grise de la Louisiane, n° 476, fig. 2, est le même oiseau que la pie-grièche grise d'Europe, de laquelle elle paroît différer aussi peu que la pie-grièche d'Italie; on n'y remarqueroit même aucune différence bien sensible, si elle n'étoit pas un peu plus petite et un peu plus foncée de couleur sur les parties supérieures du corps.

La pie-grièche du cap de Bonne-Espérance, n° 477, fig. 1; la pie-grièche grise du Sénégal, n° 297, fig. 1, et la pie-grièche bleue de Madagascar, n° 298, fig. 1, sont encore trois variétés très-voisines l'une de l'autre, et appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe; celle du Cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, et celle de Madagascar a ces mêmes parties d'un beau bleu : mais ces différences dans la couleur du plumage, tout le reste étant égal et semblable d'ailleurs, ne suffisent pas, à beaucoup près, pour en faire des espèces distinctes et séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changemens de couleur tout aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat; à plus forte raison ces changemens doivent-ils arriver dans des climats différens et aussi éloignés les uns des autres. L'influence de la température se marque par des rapports que des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper : par exemple, nous trouvons ici que la pie-grièche étrangère qui ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie est celle de la Louisiane; or la température de ces deux climats n'est pas fort inégale, et nous trouvons, au contraire, que celle du Cap, du Sénégal et de Madagascar ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très-différente de celle d'Italie.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche prend un plumage varié de longues taches brunes, n° 297; mais comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, et qu'elle lui ressemble à tous autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec fondement à cette espèce commune.

1. Elle diffère de la première en ce qu'elle est plus grande et plus grosse, et en ce qu'elle a les plumes scapulaires et les petites couvertures du dessus des ailes d'une couleur roussâtre; mais, comme elle ressemble par tout le reste à la pie-grièche commune, ces différences, qui peut-être ne sont pas générales ni bien constantes, ne nous paroissent pas suffisantes pour établir une espèce distincte et séparée de la première.

1. L'ÉPERVIER

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes.
Genre Faucon. *(Cuvier)*

Pl. II.

2. L'AUTOUR

Ordre des Oiseaux de proie. . . . . *id* . . . . *id* . . .

LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

Cette pie-grièche rousse est un peu plus petite que la grise, et très-aisée à reconnoître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge, et ordinairement d'un roux vif; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns; elle a aussi le bec et les jambes plus noirs. Le naturel de cette pie-grièche rousse est à très-peu près le même que celui de la pie-grièche grise: toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année, au lieu que celle-ci le quitte en automne et ne revient qu'au printemps : la famille, qui ne se sépare pas à la sortie du nid, et qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de septembre, sans se réunir avec d'autres familles, et sans faire de longs vols; ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, et ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ : ils restent pendant l'été dans nos campagnes, et font leur nid sur quelque arbre touffu; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, et ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie. On prétend aussi que de toutes les pies-grièches, celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger.

Le mâle et la femelle sont à très-peu près de la même grosseur; mais ils diffèrent par les couleurs assez pour paroître des oiseaux de différente espèce : nous renvoyons sur cela aux planches enluminées que nous venons de citer, et qu'il suffira de comparer pour le reconnoître; nous observerons seulement, au sujet de cette espèce et de la suivante, appelée *l'écorcheur*, que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art et de propreté, à peu près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie-grièche grise; la mousse et la laine y sont si bien entrelacées avec les petites racines souples, les herbes fines et longues, les branches pliantes des petits arbustes, que cet ouvrage paroît avoir été tissu. Ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, et quelquefois davantage; et ces œufs, dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.

L'ÉCORCHEUR.

L'écorcheur est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, et lui ressemble assez par les habitudes naturelles; comme elle, il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres, ou même dans des buissons, en pleine campagne, et non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, et fait aussi la guerre aux petits oiseaux; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entre eux, sinon la grandeur, la distribution et les nuances des couleurs qui paroissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle : néanmoins, comme entre le mâle et la femelle de chacune de ces deux espèces il y a, dans ce même caractère de la couleur, encore plus de différences que d'une espèce à l'autre, on seroit très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, et à réunir sous la même espèce la pie-grièche rousse, l'écorcheur et l'écorcheur varié dont quelques naturalistes ont encore fait une espèce distincte, et qui cependant pourroit bien être la femelle de celui dont il est ici question; nous renvoyons aux planches enluminées pour en juger par la comparaison.

Au reste, ces deux espèces de pies-grièches, avec leurs variétés, nichent dans nos climats, et se trouvent en Suède comme en France; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre. Il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre,

et qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur; d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche, qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les retrouver au Sénégal. La pie-grièche rousse, n° 477, fig. 2, nous a été envoyée par M. Adanson, et c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rousse d'Europe : il y en a une autre, n° 479, qui nous a été également envoyée du Sénégal, et qui doit n'être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne diffère des autres que par la couleur de la tête, qu'elle a noire, et par un peu plus de longueur de queue; ce qui ne fait pas, à beaucoup près, une assez grande différence pour en former une espèce distincte et séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appelé *l'écorcheur des Philippines* [1], et encore de celui que nous avons appelé *pie-grièche de la Louisiane*, n° 397, qui nous ont été envoyés de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, et qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paroître que le même oiseau, et qui, dans le réel, ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presque en tout.

1. Il nous paroît que cet oiseau est le même que celui que M. Edwards a donné sous le nom de *pie-grièche rouge* ou *rousse huppée*. « Cet oiseau, dit-« il, s'appelle *charah* dans le pays de Bengale, et « diffère de nos pies-grièches par une huppe qu'il « porte sur la tête. » Mais cette différence est bien légère, car cette huppe n'en est pas une; c'est seulement une disposition de plumes qui paroissent hérissées comme celles du geai lorsqu'il est en colère, et que M. Edwards avoue lui-même qu'il n'a vue que dans l'oiseau mort : en sorte qu'on ne peut pas assurer si ces plumes n'avoient pas été redressées par quelque froissement avant ou après la mort de l'oiseau; ce qui est bien différent d'une huppe naturelle. La preuve de ce que je viens de dire, c'est qu'on voit une semblable huppe sur la tête de la pie-grièche blanche et noire de Surinam, dont le même M. Edwards a donné la figure dans la première partie des *Glanures*. Or nous avons cette espèce au Cabinet du Roi, et il est certain qu'elle n'a point de huppe; dès lors nous ne pouvons nous empêcher de présumer que cette apparence de huppe, ou plutôt de plumes hérissées sur la tête, qui se trouve dans ces deux pies-grièches de M. Edwards, ne soit une disposition accidentelle et momentanée, et qui probablement ne se manifeste que quand l'oiseau est en colère : ainsi nous persistons à croire que cette pie-grièche de Bengale n'est qu'une variété de l'espèce de la pie-grièche rousse ou de l'écorcheur d'Europe.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

A LA PIE-GRIÈCHE GRISE ET A L'ÉCORCHEUR.

I.

LE FINGAH.

L'oiseau des Indes orientales, appelé au Bengale *fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes* à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres pies-grièches. Voici la traduction de ce que dit M. Edwards à ce sujet : « La forme du bec, les moustaches ou poils qui en surmontent la base, la force des jambes, m'ont déterminé à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, quoique sa queue soit faite tout autrement que celle des pies-grièches dont les plumes du milieu sont les plus longues; au lieu que dans celle-ci elles sont beaucoup plus courtes que les plumes extérieures; en sorte que la queue paroît fourchue, c'est-à-dire vide au milieu vers son extrémité. Il a le bec épais et fort, voûté en arc, à peu près

comme celui de l'épervier, plus long à proportion de sa grosseur, et moins crochu, avec des narines assez grandes; la base de la mandibule supérieure est environnée de poils roides.... La tête entière, le cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre et de vert, et qui se décide ou varie suivant l'incidence de la lumière.... La poitrine est d'une couleur cendrée, sombre et noirâtre: tout le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre. Je doutois, ajoute M. Edwards, si je devois ranger cet oiseau avec les pies-grièches ou avec les pies; car il me paroissoit également voisin de chacun de ces deux genres, et je pense que tous deux pourroient n'en faire qu'un, les pies convenant, en beaucoup de choses, avec les pies-grièches. Quoique personne en Angleterre ne l'ait remarqué, il paroît qu'en France on y a fait attention, et qu'on a observé cette conformité de la nature dans ces deux oiseaux, puisqu'on les a tous deux appelés *pies.* »

II.

LE ROUGE-QUEUE.

L'oiseau des Indes orientales indiqué et décrit par Albin sous le nom de *rouge-queue de Bengale.* Il est de la même grandeur que la pie-grièche grise d'Europe: le bec est d'un cendré brun; l'iris des yeux est blanchâtre, le dessus et le derrière de la tête noirs: il y a au dessous des yeux une tache d'un rouge vif terminée en blanc, et sur le cou quatre taches noires en portion de cercles; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes et les plumes scapulaires sont bruns; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les jambes sont blanches; le bas du ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges; la queue est d'un brun clair; les pieds et les ongles sont noirs.

III.

LE LANGRAIEN ET LE TCHA-CHERT.

Les oiseaux envoyés de Manille et de Madagascar, le premier sous le nom de *langraien,* n° 9, fig. 1, et le second sous celui de *tcha-chert,* n° 32, fig. 2, que l'on a rapportés peut-être mal à propos au genre des pies-grièches, parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue; tandis que toutes les autres pies-grièches, ainsi que les oiseaux étrangers que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion, ce qui pourroit faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre: néanmoins, comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre pie-grièche grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourroit le regarder comme faisant la nuance entre notre pie-grièche et cet oiseau de Manille, auquel il ressemble encore plus qu'à notre pie-grièche; et comme nous ne connoissons aucun genre d'oiseaux auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le sentiment des autres naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche,* aussi bien qu'à celui de Madagascar: mais nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

IV.

LES BÉCARDES.

Les oiseaux envoyés de Cayenne, le premier, n° 304, sous le nom de *pie-grièche grise,* et le second sous celui de *pie-grièche tachetée,* qui sont d'une espèce différente de nos pies-grièches d'Europe, et que nous avons cru devoir appeler *bécardes,* à cause de la grosseur et de la longueur de leur bec, qu'ils ont aussi de couleur rouge. Ces bécardes diffèrent encore de nos pies-grièches, en ce qu'elles ont la tête toute noire, et l'habitude du corps plus épaisse et plus longue: mais d'ailleurs elles leur ressemblent plus qu'à tout autre oiseau. Au reste, l'une nous paroît être le mâle, et l'autre la femelle de la même espèce, sur laquelle nous observerons qu'il se trouve encore d'autres espèces semblables par la grosseur du bec, dans ce même climat de Cayenne, et dans d'autres climats très-éloignés, comme on va le voir dans les articles suivans.

V.

LA BÉCARDE A VENTRE JAUNE.

L'oiseau envoyé de Cayenne sous le nom de *pie-grièche jaune,* qui, par son long bec,

nous paroît être d'une espèce assez voisine de la précédente, et que, par cette raison, nous avons appelé la *bécarde à ventre jaune*, n° 296; car elle ne diffère guère que par les couleurs : les planches enluminées suffiront pour les faire reconnoître et distinguer aisément l'une de l'autre.

VI.

LE VANGA,
OU BÉCARDE A VENTRE BLANC.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *vanga*, n° 228, et qui, quoique différent, par l'espèce, de nos pies-grièches et de nos écorcheurs, peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiseaux qu'avec aucun autre : c'est pour cette raison que nous l'avons nommé, sur les planches enluminées, *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar*. Mais on pourroit, à plus juste titre, le rapporter au genre des bécardes dont nous venons de parler, et l'appeler *bécarde à ventre blanc*.

VII.

LE SCHET-BÉ.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *schet-bé*, n° 298, fig. 2, et dont l'espèce nous paroît si voisine de la précédente qu'on pourroit les regarder toutes deux comme n'en faisant qu'une, si le climat de Cayenne n'étoit pas aussi éloigné qu'il est de celui de Madagascar. Nous avons appelé cet oiseau *pie-grièche rousse de Madagascar*, par la même raison que nous avons appelé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne;* et il faut avouer que cette pie-grièche rousse de Madagascar approche un peu plus que celle de Cayenne, de nos pies-grièches d'Europe, parce qu'elle a le bec plus court, et par conséquent différent de celui de nos pies-grièches d'Europe : au reste, ces deux espèces étrangères sont plus voisines l'une de l'autre que de nos pies-grièches d'Europe.

VIII.

LE TCHA-CHERT-BÉ.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *tcha-tchert-bé*, et que nous avons nommé, au bas de nos planches enluminées, *grande pie-grièche verdâtre*, n° 374, et qui ne nous paroît être qu'une espèce très-voisine, ou même une variété d'âge ou de sexe dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère guère que parce qu'elle a le bec un peu plus court et moins crochu, et les couleurs un peu différemment distribuées. Au reste, ces cinq oiseaux étrangers et à gros bec, savoir, la pie-grièche grise et la pie-grièche jaune de Cayenne, la pie-grièche rousse, l'écorcheur et la pie-grièche verdâtre de Madagascar, pourroient bien faire un petit genre à part, auquel nous avons donné le nom de *bécardes*, à cause de la grandeur et de la grosseur de leur bec, parce que, dans le réel, tous ces oiseaux diffèrent assez des pies-grièches pour devoir en être séparés.

IX.

LE GONOLEK.

L'oiseau qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson, sous le nom de *pie-grièche rouge du Senégal*, et que les nègres, dit-il, appellent *gonolek*, n° 56, c'est-à-dire mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable par les couleurs vives dont il est peint; il est à peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, et n'en diffère, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à peu près le même ordre que sur la pie-grièche grise d'Europe: mais, comme les couleurs en elles-mêmes sont très-différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

X.

LE CALI-CALIC ET LE BRUIA.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, le premier sous le nom de *cali-calic*, et le second sous celui de *bruia*, n° 229, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe, à cause de sa petitesse, mais qui du reste en diffère assez pour être regardé comme un oiseau d'espèce différente.

XI.

PIE-GRIÈCHE HUPPÉE.

L'oiseau envoyé du Canada, sous le nom de *pie-grièche huppée*, n° 475, fig. 2, et qui

porte en effet, sur le sommet de la tête, une huppe molle et de plumes longuettes qui retombent en arrière; mais qui du reste est une vraie pie-grièche, et assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition des couleurs, pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine qui n'en diffère guère que par les caractères de cette huppe, et du bec, qui est un peu plus gros.

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Les yeux de ces oiseaux sont d'une sensibilité si grande, qu'ils paroissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement offusqués par les rayons du soleil; il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant: c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser, ou plutôt pour chercher leur proie, et ils font cette quête avec grand avantage; car ils trouvent dans ce temps les autres oiseaux et les petits animaux endormis ou prêts à l'être. Les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite et se pourvoient d'amples provisions : les nuits où la lune fait défaut sont beaucoup moins heureuses; ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour chercher leur subsistance; car il ne faut pas croire que la vue de ces oiseaux, qui s'exerce si parfaitement à une foible lumière, puisse se passer de toute lumière, et qu'elle perce en effet dans l'obscurité la plus profonde; dès que la nuit est bien close, ils cessent de voir et ne diffèrent pas à cet égard des autres animaux tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit : seulement ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit; au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour, qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, et que, quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très-petites courses, des vols courts et lents de peur de se heurter : les autres oiseaux, qui s'aperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter; les mésanges, les pinsons, les rouges-gorges, les merles, les geais, les grives, etc., arrivent à la file : l'oiseau de nuit, perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvemens, leurs cris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux et son corps d'un air ridicule; il se laisse même assaillir et frapper sans se défendre; les plus petits, les plus foibles de ses ennemis sont les plus ardens à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer. C'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle qu'est fondé le petit art de la pipée; il suffit de placer un oiseau nocturne, ou même d'en contrefaire la voix, pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les glaux [1]; il faut s'y prendre une heure avant la fin du jour pour que cette chasse soit heureuse; car, si l'on attend plus tard, ces mêmes petits oiseaux, qui viennent pendant le jour provoquer l'oiseau de nuit avec autant d'audace que d'opiniâtreté, le fuient et le redoutent dès que l'obscurité lui permet de se mettre en mouvement et de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer. 1° Toutes les espèces de hiboux et de chouettes ne sont pas également offusquées par la lumière du jour : le grand duc voit assez clair pour voler et fuir à d'assez grandes distances en plein jour; la chevêche, ou la plus petite espèce de chouette, chasse, poursuit et prend des petits oiseaux long-temps avant le coucher et après le lever du soleil. Les voyageurs nous assurent que le grand duc ou hibou de l'Amérique septentrionale prend les gélinottes blanches en plein jour,

1. Cette espèce de chasse étoit connue des anciens, car Aristote l'indique clairement dans les termes suivants : *Dic cæteræ aviculæ omnes noctuam circumvolant, quod mirari vocatur, advolantesque percutiunt. Quapropter eâ constitutâ avicularum genera et varia multa capiunt.* (Hist. anim., lib. IX, cap. 1.)

et même lorsque la neige en augmente encore la lumière. Belon dit très-bien dans son vieux langage, que *quiconque prendra garde à la vue de ces oiseaux, ne la trouvera pas si imbécille qu'on la crie.* 2° Il paroît que le hibou commun ou moyen duc voit plus mal que le scops ou petit duc, et que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumière du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie et la hulotte; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée. Mais, avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes, le genre du hibou et celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes : le caractère distinctif de ces deux genres c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête [1], tandis que les chouettes ont la tête arrondie, sans aigrettes et sans aucune plume proéminente. Nous réduirons à trois les espèces contenues dans le genre du hibou; ces trois espèces sont, 1° le duc ou grand duc, 2° le hibou ou moyen duc, 3° le scops ou petit duc : mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette; et ces espèces sont, 1° la hulotte ou huette, 2° le chat-huant, 3° l'effraie ou fresaie, 4° la chouette ou grande chevêche, 5° la chevêche ou petite chouette. Ces huit espèces se trouvent toutes en Europe et même en France : quelques-unes ont des variétés qui paroissent dépendre de la différence des climats; d'autres ont des représentans dans le nouveau continent : la plupart des hiboux et des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de celles de l'Europe pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité et volent pendant la nuit; et comme dans ces douze espèces il comprend l'orfraie et le tette-chèvre ou crapaud volant, sous les noms de *phinis* et d'*ægotilas*, et trois autres sous les noms de *capriceps*, de *chalcis* et de *charadrios*, qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs et habitans des marais ou des rives des eaux et des torrens, il paroît qu'il a réduit à sept espèces tous les hiboux et toutes les chouettes qui étoient connues en Grèce de son temps. Le hibou ou moyen duc, qu'il appelle *otos*, *otus*, précède et conduit, dit-il, les cailles, lorsqu'elles partent pour changer de climat; et c'est par cette raison qu'on appelle cet oiseau *dux* ou *duc*. L'étymologie me paroît sûre; mais le fait est plus qu'incertain. Il est vrai que les cailles, qui, lorsqu'elles partent en automne, sont surchargées de graisse, ne volent guère que la nuit, et qu'elles se reposent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, et que par conséquent on a pu s'apercevoir que le hibou accompagnoit ou précédoit quelquefois ces troupes de cailles : mais il ne paroît par aucune observation, par aucun témoignage bien constaté, que le hibou soit, comme la caille, un oiseau de passage; le seul fait que j'aie trouvé dans les voyageurs qui aille à l'appui de cette opinion, est dans la préface de l'*Histoire naturelle de la Caroline* par Catesby. Il dit qu'à vingt-six degrés de latitude nord, à peu près entre les deux continens d'Afrique et d'Amérique, c'est-à-dire à six cents lieues environ de l'un et de l'autre, il vit, en allant à la Caroline, un hibou au dessus du vaisseau où il étoit : ce qui le surprit d'autant plus que ces oiseaux, ayant les ailes courtes, ne peuvent voler fort loin, et sont aisément lassés par les enfans; ce qui arrive tout au plus à la troisième volée. Il ajoute que ce hibou disparut après avoir fait des tentatives pour se reposer sur le vaisseau.

On peut dire, en faveur du fait, que tous les hiboux et toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque, dans la plupart de ces oiseaux, elles s'étendent au delà de l'extrémité de la queue, et qu'il n'y a que le grand duc et le *scops*, ou petit duc, dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue. D'ailleurs on voit, ou plutôt on entend, tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant : dès lors il semble que la puissance de voler au loin pendant la nuit leur appartient aussi bien qu'aux autres, mais que, n'ayant pas d'aussi bons yeux et ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays, et que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau, pour se déterminer à faire de grands voyages. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'en général nos hiboux et nos chouettes sont assez sédentaires : on m'en a apporté de presque toutes les espèces, non seulement en été, au printemps, en automne, mais même dans les temps les plus

1. Ces oiseaux peuvent remuer et faire baisser ou élever ces aigrettes à volonté.

rigoureux de l'hiver : il n'y a que le *scops* ou petit duc qui ne se trouve pas dans cette saison; et j'ai été en effet informé que cette petite espèce de hibou part en automne et arrive au printemps. Ainsi ce seroit plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourroit attribuer la fonction de conduire les cailles; mais, encore une fois, ce fait n'est pas prouvé : et de même je ne sais pas sur quoi peut être fondé un autre fait avancé par Aristote, qui dit que le chat-huant (*glaux, noctua,* selon son interprète Gaza [1]) se cache pendant quelques jours de suite; car on m'en a apporté dans la plus mauvaise saison de l'année, qu'on avoit pris dans les bois : et si l'on prétendoit que le mot *glaux, noctua,* indique ici l'effraie, le fait seroit encore moins vrai; car, à l'exception des soirées très-sombres et pluvieuses, on l'entend tous les jours de l'année souffler et crier à l'heure du crépuscule.

Les douze oiseaux de nuit indiqués par Aristote sont : 1 *byas,* 2 *otos,* 3 *scops,* 4 *phinis,* 5 *ægotilas,* 6 *eleos,* 7 *nycticorax,* 8 *ægolios,* 9 *glaux,* 10 *charadrios,* 11 *chalcis,* 12 *ægocephalos,* traduits en latin par Théodore Gaza :

1 *Bubo,* 2 *otus,* 3 *asio,* 4 *ossifraga,* 5 *caprimulgus,* 6 *aluco,* 7 *cicunia, cicuma, ulula,* 8 *ulula,* 9 *noctua,* 10 *charadrius,* 11 *chalcis,* 12 *capriceps.*

J'ai cru devoir interpréter en françois les neuf premiers comme il suit :

1 Le *duc* ou grand *duc,* 2 le *hibou* ou moyen *duc,* 3 le petit *duc,* 4 l'*orfraie,* 5 le *tette-chèvre* ou *crapaud volant,* 6 l'*effraie* ou *fresaie,* 7 la *hulotte,* 8 la *chouette* ou grande *chevêche,* 9 le *chat-huant.*

Tous les naturalistes et les littérateurs conviendront aisément avec moi, 1° que le *byas* des Grecs, *bubo* des Latins, est notre duc ou grand duc; 2° que l'*otos* des Grecs, *otus* des Latins, est notre hibou ou moyen duc; 3° que le *scops* des Grecs, *asio* des Latins, est notre petit duc; 4° que le *phinis* des Grecs, *ossifraga* des Latins, est notre orfraie ou grand aigle de mer; 5° que l'*ægotilas* des Grecs, *caprimulgus* des Latins, est notre tette-chèvre ou crapaud volant; 6° que l'*eleos* des Grecs, *aluco* des Latins, est notre effraie ou fresaie : mais ils me demanderont en même temps par quelle raison je prétends que le *glaux* est notre chat-huant, le *nycticorax* notre hulotte, et l'*ægolios* notre chouette ou grande chevêche; tandis que tous les interprètes et tous les naturalistes qui m'ont précédé ont attribué le nom *ægolios* à la hulotte, et qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax,* non plus que ceux du *charadrios,* du *chalcis* et du *capriceps,* et qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms; et enfin ils me reprocheront que c'est mal à propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, tandis qu'il appartient de tout temps, c'est-à-dire du consentement de tous ceux qui m'ont précédé; à la chouette ou grande chevêche, et même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, et je les crois assez fondées pour les satisfaire, et pour éclaircir l'obscurité qui résulte de leurs doutes et de leurs fausses interprétations. De tous les oiseaux de nuit dont nous avons fait l'énumération, le chat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, et la hulotte la seule qui les ait noirâtres; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or les Grecs, dont j'ai souvent admiré la justesse de discernement et la précision des idées par les noms qu'ils ont imposés aux objets de la nature, et qui sont toujours relatifs à leurs caractères distinctifs et frappans, n'auroient eu aucune raison de donner le nom de *glaux* (*glaucus*), vert de mer ou bleuâtre, à ceux de ces oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, et dont les yeux sont noirs, ou orangés, ou jaunes; et ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux qui, parmi toutes les autres, est la seule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre. De même ils n'auront pas appelé *nycticorax,* c'est-à-dire corbeau de nuit, des oiseaux qui, ayant les yeux jaunes ou bleus, et le plumage blanc ou gris, n'ont aucun rapport au corbeau, et ils auront donné, avec juste raison, ce nom à la hulotte, qui est la seule de tous les oiseaux nocturnes qui ait les yeux noirs et le plumage aussi presque noir, et qui de plus approche du corbeau plus qu'aucun autre par sa grosseur.

Il y a encore une raison de convenance qui ajoute à la vraisemblance de mon interprétation; c'est que le *nycticorax* chez les Grecs, et même chez les Hébreux, étoit un oiseau commun et connu, puisqu'ils en empruntoient des comparaisons (*sicut nycticorax in domicilio*) : il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces littérateurs, que ce fût un oiseau si solitaire et si

1. *Hist. anim.,* lib. VIII, cap. 16.

rare, qu'on ne puisse aujourd'hui en retrouver l'espèce. La hulotte est partout assez commune; c'est de toutes les chouettes la plus grosse, la plus noire et la plus semblable au corbeau : toutes les autres espèces en sont absolument différentes. Je crois donc que cette observation, tirée de la chose même, doit avoir plus de poids que l'autorité de ces commentateurs, qui ne connoissent pas assez la nature pour en bien interpréter l'histoire.

Or, le *glaux* étant le chat-huant, ou, si l'on veut, la chouette aux yeux bleuâtres, et le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*ægolios* ne peut être autre que la chouette aux yeux jaunes : ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, et enfin par *cicunia*.

Cette dernière interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia* : car Festus, avant Gaza, avoit également traduit *nycticorax* par *cicuma*, et Isidore par *cecuma*, et quelques autres par *cecua*; c'est même à ces noms qu'on pourroit rapporter l'étymologie des mots *zucta* en italien, *chouette* en françois. Si Gaza eût fait attention aux caractères du *nyticorax*, il s'en seroit tenu à sa seconde interprétation *ulula*, et il n'eût pas fait double emploi de ce terme; car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma*. Il me paroît donc, par cet examen comparé de ces différens objets et par ces raisons critiques, que le *glaux* est le chat-huant, le *nyticorax* la hulotte et l'*ægolios* la chouette ou grande chevêche.

Il reste le *charadrios*, le *chalcis* et le *capriceps*. Gaza ne leur donne point de noms latins particuliers, et se contente de copier le mot grec, et de les indiquer par *charadrius*, *chalcis* et *capriceps*. Comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, et que tous trois paroissent être des oiseaux de marais et habitent le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention; nous nous réservons d'en parler lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, et qui ne pêchent que dans le temps où les hiboux et les chouettes chassent, c'est-à-dire lorsque la lumière du jour ne les offusque plus. En nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, et ne considérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux et des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous; il n'y a que la seule chevêche ou petite chouette dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part, et il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops* ou petit duc, parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, et qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le *scops* porte de chaque côté de la tête, et dont la chevêche ou petite chouette est dénuée : mais toutes ces différences particulières seront exposées plus au long dans les articles suivans.

Aldrovande remarque avec raison que la plupart des erreurs en histoire naturelle sont venues de la confusion des noms, et que, dans celle des oiseaux nocturnes, on trouve l'obscurité et les ténèbres de la nuit. Je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie. Nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matière, quelques autres remarques : le nom *ule*, *cule* en allemand, *owl*, *houlet* en anglois, *huette*, *hulotte* en françois, vient du latin *ulula*; et celui-ci vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce. Il est très-vraisemblable, comme le dit M. Frisch, qu'on n'a d'abord nommé ainsi que les grandes espèces de chouettes; mais que les petites leur ressembiant par la forme et par le naturel, on leur a donné le même nom, qui dès lors est devenu un nom général et commun à tous ces oiseaux : de là la confusion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié, en ajoutant à ce nom général une épithète prise du lieu de leur demeure ou de leur forme particulière, ou de leurs différens cris; par exemple, *stein-eule* en allemand, chouette des rochers, qui est notre chouette ou grande chevêche; *kirch-eule* en allemand, *church-owl* en anglois, chouette des églises ou des clochers en françois, qui est notre effraie, qu'on a aussi appelée *schleyer-eule*, chouette voilée; *perl-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes; *orh-eule* en allemand, *horn-owl* en anglois, chouette ou hibou à oreilles en françois, qui est notre hibou ou moyen duc; *knapp-eule*, chouette qui fait avec son bec le bruit que l'on fait en cassant une noisette, ce qui néanmoins ne peut désigner aucune espèce particulière, puisque toutes les grosses espèces de hiboux et de chouettes font ce même bruit avec leur bec. Le nom *bubo*, que les Latins ont donné à la plus

1. LE GERFAUT. 2. LE LANIER

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes.
Genre Faucon. *(Cuvier)*

Pl. 12.

3. LE SACRE

Ordre des Oiseaux de proie . . . . *id* . . . *id* . . .

grande espèce de hibou, c'est-à-dire au grand duc, vient du rapport de son cri avec le mugissement du bœuf; et les Allemands ont désigné le nom de l'animal par le cri même, *uhu* (*ouhou*) *puhu* (*pouhou*).

Les trois espèces de hiboux et les cinq espèces de chouettes que nous venons d'indiquer par des dénominations précises et par des caractères aussi précis, composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes; ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes : 1° Par le sens de la vue, qui est excellent dans ceux-ci, et qui paroît fort obtus dans ceux-là, parce qu'il est trop sensible et trop affecté de l'éclat de la lumière : on voit leur pupille, qui est très-large, se rétrécir au grand jour d'une manière différente de celle des chats. La pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde et en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite et longue. 2° Par le sens de l'ouïe : il paroît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, et peut-être même à tous les animaux; car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun des animaux; il y a aussi plus d'appareil et de mouvement dans cet organe, qu'ils sont maîtres de fermer et d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal. 3° Par le bec, dont la base n'est pas, comme dans les oiseaux de proie diurnes, couverte d'une peau lisse et nue, mais au contraire garnie de plumes tournées en devant; et de plus, ils ont le bec court et mobile dans ses deux parties, comme le bec des perroquets; et c'est par la facilité de ces deux mouvemens qu'ils font si souvent craquer leur bec, et qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très-gros morceaux, que leur gosier, aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers. 4° Par les serres, dont ils ont un doigt antérieur de mobile, et qu'ils peuvent à volonté retourner en arrière; ce qui leur donne plus de fermeté et de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied. 5° Par leur vol, qui se fait en culbutant lorsqu'ils sortent de leur trou, et toujours de travers et sans aucun bruit, comme si le vent les emportoit. Ce sont là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes et les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont, pour ainsi dire, rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair et leur goût pour la rapine.

LE DUC OU GRAND DUC.

Les poëtes ont dédié l'aigle à Jupiter, et le duc à Junon : c'est en effet l'aigle de la nuit, et le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière du jour et ne volent que quand elle s'éteint. Le duc paroît être, au premier coup d'œil, aussi gros, aussi fort que l'aigle commun; cependant il est réellement plus petit, et les proportions de son corps sont toutes différentes : il a les jambes, le corps et la queue plus courtes que l'aigle, la tête beaucoup plus grande, les ailes bien moins longues, l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds. On distingue aisément le duc à sa grosse figure, à son énorme tête, aux larges et profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête, et qui sont élevées de plus de deux pouces et demi; à son bec court, noir et crochu; à ses grands yeux fixes et transparens; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée; à sa face entourée de poil, ou plutôt de petites plumes blanches et décomposées, qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées; à ses ongles noirs, très-forts et très-crochus; à son cou très-court; à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes, mêlées assez confusément; à ses pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles[1]; enfin à son cri effrayant[2] *hüihou, houhou, bouhou, pouhou,* qu'il fait

1. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les plumes sur le corps, les ailes et la queue, sont d'une couleur plus sombre.

2. Voici ce que rapporte M. Frisch au sujet des différens cris du *puhu, schuffut* ou *grand duc*, qu'il a long-temps gardé vivant. « Lorsqu'il avoit faim, « dit cet auteur, il formoit un son assez semblable « à celui qui exprime son nom (en allemand *puhu*), « *pouhou*. Lorsqu'il entendoit tousser ou cracher

retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres animaux se taisent; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite : aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au dessus des montagnes. Il descend rarement dans les plaines, et ne se perche pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux châteaux. Sa chasse la plus ordinaire sont les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris, qu'il avale tout entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil [1], les os et la peau en pelotes arrondies; il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits : il chasse alors avec tant d'activité que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singulière : l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, et il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année; ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux, et plus souvent dans des cavernes de rochers, ou dans des trous de hautes et vieilles murailles : leur nid a près de trois pieds de diamètre, et est composé de petites branches de bois sec entrelacées de racines souples, et garnies de feuilles en dedans. On ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, et rarement trois : la couleur de ces œufs tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau; leur grosseur excède celle des œufs de poule. Les petits sont très-voraces, et les pères et mères très-habiles à la chasse, qu'ils font dans le silence et avec beaucoup plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paroît le permettre; souvent ils se battent avec les buses, et sont ordinairement les plus forts et les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent. Ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit; car ils sortent de meilleure heure le soir, et rentrent plus tard le matin. On voit quelquefois le duc assailli par des troupes de corneilles, qui le suivent au vol et l'environnent par milliers; il soutient leur choc, pousse des cris plus forts qu'elles, et finit par les disperser, et souvent par en prendre quelqu'une lorsque la lumière du jour baisse. Quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol, ils ne laissent pas de s'élever assez haut, surtout à l'heure du crépuscule; mais ordinairement ils ne volent que bas et à de petites distances dans les autres heures du jour. On se sert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan : on attache au duc une queue de renard, pour rendre sa figure encore plus extraordinaire; il vole à fleur de terre, et se pose dans la campagne, sans se percher sur aucun arbre; le milan, qui l'aperçoit de loin, arrive et s'approche du duc, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, et il se tient auprès de lui assez long-temps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par des oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite. La plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs, dans un lieu découvert, afin que les corbeaux et les corneilles s'assemblent autour de lui, et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans; et, pour ne pas effrayer les faisans, on tire les corneilles avec une sarbacane.

On a observé, à l'égard des parties inférieures de cet oiseau, qu'il a la langue courte et assez large, l'estomac très-ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule; et le cerveau recouvert d'une simple tunique plus épaisse que celle

« un vieillard, il commençoit très-haut et très-fort, « à peu près du ton d'un paysan ivre qui éclate en « riant, et il faisoit durer son cri *ouhou* ou *pouhou* « autant qu'il pouvoit être de temps sans reprendre « haleine. Il m'a paru, ajoute M. Frisch, que cela « arrivoit lorsqu'il étoit en amour, et qu'il prenoit « ce bruit qu'un homme fait en toussant pour le « cri de sa femelle; mais, quand il crie par an- « goisse ou de peur, c'est un cri très-désagréable, « très-fort, et cependant assez semblable à celui « des oiseaux de proie diurnes. » (Traduit de l'allemand de Frisch, article du *bubo* ou *grand duc.*)

1. « J'ai eu deux fois, dit M. Frisch, des grands « ducs vivans, et je les ai conservés long-temps. « Je les nourrissois de chair et de foie de bœuf, « dont ils avaloient souvent de fort gros morceaux. « Lorsqu'on jetoit des souris à cet oiseau, il leur « brisoit les côtes et les autres os avec son bec; « puis il les avaloit l'une après l'autre, quelquefois « jusqu'à cinq de suite : au bout de quelques « heures, les os se rassembloient, se peletonnoient « dans son estomac par petites masses, après quoi « il les ramenoit en haut et les rejetoit par le bec. « Au défaut d'autre pâture, il mangeoit toute sorte « de poissons de rivière, petits et moyens; et, « après avoir de même brisé et pelotonné les arêtes « dans son estomac, il les ramenoit le long de son « cou et les rejetoit par le bec. Il ne vouloit point « du tout boire; ce que j'ai observé de quelques « oiseaux de proie diurnes. » A la vérité, ces oiseaux peuvent se passer de boire; mais cependant, quand ils sont à portée, ils boivent en se cachant. Voyez sur cela l'article du *Jean-le-blanc*

des oiseaux, qui, comme les autres animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle.

Il paroît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en renfermer une seconde; toutes deux se trouvent en Italie, et ont été indiquées par Aldrovande: on peut appeler l'un le *duc aux ailes noires*, et le second le *duc aux pieds nus*. Le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs, qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes, le dos et la queue; et le second, qui ressemble en entier à celui-ci par ses couleurs plus noires, n'en diffère que par la nudité des jambes et des pieds, qui sont très-peu fournis de plumes: ils ont aussi tous deux les jambes plus menues et moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui se trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés. Le duc blanc de Laponie, marqué de taches noires, qu'indique Linnæus, ne paroît être qu'une variété produite par le froid du Nord. On sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs, ou le deviennent dans les pays très-froids: il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux; celui-ci, qu'on trouve dans les montagnes de Laponie, est blanc, taché de noir, et ne diffère que par cette couleur du grand duc commun: ainsi on peut le rapporter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud et ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continens, au nord et au midi; et non seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce. Le jaeurutu du Brésil, décrit par Marcgrave, est absolument le même oiseau que notre grand duc commun. Celui qui nous a été apporté des terres Magellaniques, n° 385, ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée. Celui qui est indiqué par l'auteur du *Voyage à la baie de Hudson*, sous le nom de *hibou couronné*, et par M. Edwards, sous le nom de *duc de Virginie*, sont des variétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en Europe; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun et le duc de la baie de Hudson et de Virginie c'est que les aigrettes partent du bec, au lieu de partir des oreilles. Or on peut voir de même, dans les figures des trois ducs données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire le duc commun, dont les aigrettes partent des oreilles, et que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Virginie, décrit par M. Edwards. Il me paroît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement, lorsqu'il a dit que ce grand duc de Virginie étoit d'une espèce toute différente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles: s'il eût comparé les figures d'Aldrovande et celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence, qui ne fait qu'une variété, se trouve en Italie comme en Virginie, et qu'en général les aigrettes de ces oiseaux ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux et des parties supérieures à la base du bec.

LE HIBOU OU MOYEN DUC.

Le hibou, *otur*, ou moyen duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes, et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant[1]: mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, et n'ont guère plus d'un pouce de longueur: elles paroissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, et n'est pas plus gros qu'une corneille: il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, et de celle du scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, et qui n'a au dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des naturalistes qui n'ont regardé le moyen

1. Aldrovande dit avoir observé que chaque plume auriculaire qui compose l'aigrette peut se mouvoir séparément, et que la peau qui recouvre la cavité des oreilles naît de la partie intérieure la plus voisine de l'œil.

et le petit duc que comme de simples variétés d'une seule et même espèce. Le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, et cinq ou six pouces de longueur de queue : il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes, rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le ventre sont roux avec des bandes brunes, irrégulières et étroites; le bec est court et noirâtre; les yeux sont d'un beau jaune; les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands et d'un brun noirâtre : on peut observer de plus qu'il a la langue charnue et un peu fourchue, les ongles très-aigus et très-tranchans, le doigt extérieur mobile et pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cœcum* de deux pouces et demi de profondeur, et plus gros à proportion que dans les autres oiseaux de proie. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats [1] que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver; au lieu que le moyen duc y reste toute l'année et se trouve même plus aisément en hiver qu'en été : il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagne, et ne descend guère dans les plaines. Lorsque d'autres oiseaux l'attaquent, il se sert très-bien et des griffes et du bec; il se retourne aussi sur le dos pour se défendre, quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paroît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie; car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés, dont la première se trouve en Italie, et a été indiquée par Aldrovande. Ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, et en diffère aussi par les couleurs : voyez et comparez les descriptions qu'il a faites de l'un et de l'autre.

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier; car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pies, qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid pour en faire un nouveau; quelquefois dans les nids de buses; mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou. Ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs; et leurs petits, qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sensible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, et qu'on le trouve en Suède comme en France, il a pu passer d'un continent à l'autre. Il paroît qu'on le retrouve en Canada et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale [1]; il se pourroit même que le hibou de la Caroline, décrit par Catesby, et celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée [2], ne fussent que des variétés de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur, et qu'ils ne diffèrent que par les nuances et la distribution des couleurs.

On se sert du hibou et du chat-huant pour attirer les oiseaux à la pipée; et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et allongé, *cowl, cloud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit, et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui est une voix haute, une espèce d'appel, *hoho, hoho*. Tous deux font pendant le jour des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus;* Pline la donne au scops, et appelle ces gestes bizarres *motus satyricos;* mais ce scops de Pline est le même oiseau que l'*otos* et le *scops* des Grecs, le moyen duc et le petit duc, qu'ils réunissoient sous une seule espèce et sous le même nom, en se contentant d'avertir qu'il existoit néanmoins de grands scops et de petits.

1. Il est plus commun en France et en Italie qu'en Angleterre. On le trouve très-fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Sologne, et dans les montagnes de l'Auvergne.

1. *Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix, tome III, p. 56.

2. *Bubo ocro-cinereus, pectore maculoso.* (Feuillée, *Observations physiques*, p. 59, avec une figure.) Il paroît qu'on peut rapporter à ce hibou de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée, celui dont Fernandès fait mention sous le nom de *tocololt*, qui se trouve au Mexique et à la Nouvelle-Espagne : mais ceci n'est qu'une vraisemblance fondée sur les rapports de grandeur et de climat; car Fernandès n'a donné non seulement aucune figure des oiseaux dont il parle, mais même aucune description assez détaillée pour qu'on puisse le reconnoître.

1. LE CHAT HUANT

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Nocturnes.
Genre Strix. *Cuvier.*

Pl. 17

2. L'EFFRAYE

Ordre des Oiseaux de proie.... *id*.... *id*....

C'est en effet au hibou, *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement appliquer ce que disent les anciens de ces gestes bouffons et mouvemens satiriques; et comme de très-habiles physiciens naturalistes ont prétendu que ce n'étoit point au hibou, mais à un autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle *la demoiselle de Numidie*, qu'il faut rapporter ces passages des anciens, nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question et de relever cette erreur.

Ce sont MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences qui, dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion, et s'exprimer dans les termes suivans : « L'oiseau, disent-ils, que nous décrivons, est appelé *demoiselle de Numidie*, parce qu'il vient de cette province d'Afrique, et qu'il a certaines façons par lesquelles on a trouvé qu'il sembloit imiter les gestes d'une femme qui affecte de la grace dans son port et dans son marcher, qui semble tenir souvent quelque chose de la danse. Il y a plus de deux mille ans que les naturalistes qui ont parlé de cet oiseau l'ont désigné par cette particularité de l'imitation des gestes et des contenances de la femme. Aristote lui a donné le nom de *bateleur*, de *danseur* et de *bouffon*, contrefaisant ce qu'il voit faire... Il y a apparence que cet oiseau danseur et bouffon étoit rare parmi les anciens, parce que Pline croit qu'il est fabuleux : en mettant cet animal, qu'il appelle *satirique*, au rang des pégases, des griffons et des sirènes, il est encore croyable qu'il a été jusqu'à présent inconnu aux modernes, puisqu'ils n'en ont point parlé comme l'ayant vu, mais seulement comme ayant lu dans les écrits des anciens la description d'un oiseau appelé *scops* et *otus* pas les Grecs, et *asio* par les Latins, à qui ils avoient donné le nom de *danseur*, de *bateleur* et de *comédien;* de sorte qu'il s'agit de voir si notre demoiselle de Numidie peut passer pour le *scops* et pour l'*otus* des anciens. La description qu'ils nous ont laissée de l'*otus* ou *scops* consiste en trois particularités remarquables... la première est d'imiter les gestes... la seconde est d'avoir des éminences de plumes aux deux côtés de la tête, en forme d'oreilles... et la troisième est la couleur du plumage, qu'Alexandre Myndien, dans Athénée, dit être de couleur de plomb : or la demoiselle de Numidie a ces trois attributs, et Aristote semble avoir voulu exprimer leur manière de danser, qui est de sauter l'une devant l'autre, lorsqu'il dit qu'on les prend quand elles dansent l'une contre l'autre. Belon croit néanmoins que l'*otus* d'Aristote est le hibou, par la seule raison que cet oiseau, à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines avec la tête. La plupart des interprètes d'Aristote, qui sont aussi de notre opinion, se fondent sur le nom d'*otus*, qui signifie ayant des oreilles : mais ces espèces d'oreilles, dans ces oiseaux, ne sont pas tout-à-fait particulières au hibou; et Aristote fait assez voir que l'*otus* n'est pas le hibou, quand il dit que l'*otus* ressemble au hibou, et il y a apparence que cette ressemblance ne consiste que dans ces oreilles. Toutes les demoiselles de Numidie que nous avons disséquées avoient aux côtés des oreilles ces plumes qui ont donné le nom à l'*otus* des anciens... Leur plumage étoit d'un gris cendré, tel qu'il est décrit par Alexandre Myndien dans l'*otus*. »

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus*, avec ce qu'en disent ici MM. de l'Académie : « Otus noctuæ similis est, pin-« nulis circiter aures eminentibus præditus, « undè nomen accepit, quasi auritum dicas; « nonnuli eum ululam appellant, alii asio-« nem. Blatero hic est, et hallucinator, et « planipes; saltantes enim imitatur. Capitur « intentus in altero aucupe, altero circum-« eunte ut noctua. » L'*otus*, c'est-à-dire le hibou ou moyen duc, est semblable au *noctua*, c'est-à-dire au chat-huant. Ils sont en effet semblables, soit par la grandeur, soit par le plumage, soit par toutes les habitudes naturelles; tous deux ils sont oiseaux de nuit, tous deux du même genre et d'une espèce très-voisine; au lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse et plus grande, d'une forme toute différente et d'un genre très-éloigné, et qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit. L'*otus* ne diffère, pour ainsi dire, du *noctua* que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tête auprès des oreilles; et c'est pour distinguer l'un de l'autre qu'Aristote dit : « Pinnulis circiter aures emi-« nentibus præditus, unde nomen accepit, « quasi auritum dicas. » Ce sont de petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élèvent droites et en aigrettes auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, et non pas de longues plumes qui se rabattent et qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie. Ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées et en formes d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus*, *quasi auritus :* c'est, au contraire, du hibou, qu'on pourroit appeler *noctua*

aurita, que vient évidemment ce nom ; et ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote : « Non-« nulli cum (otum) ululam appellant, alii « asionem. » C'est donc un oiseau du genre des hiboux et des chouettes, puisque quelques uns lui donnoient ces noms : ce n'est donc point la demoiselle de Numidie, aussi différente de tous ces oiseaux qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens et l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie,* et l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes et les mouvemens ridicules que se donne la demoiselle de Numidie. Elle a en effet ces gestes bien supérieurement au hibou : mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero,* bavard ou criard [1] ; *hallucinator,* se contrefaisant; *planipes,* bouffon. Ce n'est encore qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, etc. Je pourrois m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant et comparant ce que dit Pline à ce sujet; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute et pour assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, et ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc :* j'observerai seulement que tous ces mouvemens bouffons ou *satiriques*, attribués au hibou par les anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit [2], et que, dans le fait, ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouvemens de tête en haut, en bas, et de tous côtés, à des craquemens de bec, à des trépidations de jambes, et des mouvemens de pieds dont ils portent un doigt tantôt en arrière et tantôt en avant, et qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques uns de ces oiseaux en captivité : mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes lorsqu'on veut les nourrir ; les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente dès qu'ils sont enfermés.

1. M. Frisch, en parlant de ce hibou, dit que son cri est très-fréquent et fort, et qu'il ressemble aux huées des enfans, lorsqu'ils poursuivent quelqu'un dont ils se moquent ; que cependant ce cri est commun à plusieurs espèces de chouettes. (Voyez Frisch, à l'article des *Oiseaux nocturnes.*)

2. Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appelé *torcol.* Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux, dressent leurs plumes, et paroissent une fois plus gros ; ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent; mais ils se relèvent promptement, comme étonnés : ils font craquer deux ou trois fois leur bec. (Voyez Frisch, à l'article des *Oiseaux nocturnes.*)

LE SCOPS ou PETIT DUC.

Voici la troisième et dernière espèce du genre des hiboux, c'est-à-dire des oiseaux de nuit qui portent des plumes élevées au dessus de la tête; et elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles, dans cette espèce, ne s'élèvent pas d'un demi-pouce, et ne sont composées que d'une seule petite plume. Ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc, n° 436, du moyen et du grand duc, et on le reconnoîtra encore aisément à la tête, qui est proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres, et encore à son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres : car tout son corps est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir ; et ses jambes sont couvertes, jusqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris roussâtre, mêlé de taches brunes. Il diffère aussi des deux autres par le naturel ; car il se réunit en troupe en automne et au printemps, pour passer dans d'autres climats ; il n'en reste que très-peu, ou point du tout, en hiver dans nos provinces, et on les voit partir après les hirondelles et arriver à peu près en même temps. Quoiqu'ils habitent de préférence les terrains élevés, ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se sont le plus multipliés, et y font un grand bien par la destruction de ces animaux, qui se multiplient toujours trop, et

qui, dans de certaines années, pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme. On a souvent vu, dans les temps de cette espèce de fléau, les petits ducs arriver en troupe, et faire si bonne guerre aux mulots, qu'en peu de jours ils en purgent la terre. Les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupe de plus de cent; nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires : mais ces assemblées sont rares, au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans. D'ailleurs c'est pour voyager qu'ils semblent se rassembler, et il n'en reste point au pays ; au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout temps : il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours, et qu'ils passent d'un continent à l'autre. L'oiseau de la Nouvelle-Espagne indiqué par Nieremberg, sous le nom de *talchicuatli,* est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou petit duc. Au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est assez rare partout et difficile à prendre ; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs ni les petits, et on a même de la peine à l'indiquer aux chasseurs, qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiseaux sont à peu près de la même grosseur, et que les petites plumes éminentes qui distinguent le petit duc sont très-courtes et trop peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnoître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup, suivant l'âge et le climat, et peut-être le sexe : ils sont tous gris dans le premier âge; il y en a de plus bruns les uns que les autres quand ils sont adultes. La couleur des yeux paroît suivre celle du plumage : les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noisette plus brune : mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes et séparées.

LA HULOTTE.

La hulotte, qu'on peut appeler aussi la *chouette noire,* et que les Grecs appeloient *nycticorax,* ou *le corbeau de nuit,* est la plus grande de toutes les chouettes; elle a près de quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles : elle a la tête très-grosse, bien arrondie, et sans aigrettes; la face enfoncée et comme encavée dans sa plume; les yeux aussi enfoncés et environnés de plumes grisâtres et décomposées; l'iris des yeux noirâtre, ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur de noisette obscur; le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre; le dessus du corps couleur de gris de fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales; la queue d'un peu plus de six pouces, les ailes s'étendant un peu au delà de son extrémité; l'étendue du vol de trois pieds; les jambes couvertes, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs [1]. Ces caractères sont plus que suffisans pour faire distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes; elle vole légèrement et sans faire de bruit avec ses ailes, et toujours de côté, comme toutes les autres chouettes : c'est son cri [2], *hou ou ou ou ou ou ou,* qui ressemble assez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula,* qui vient d'*ululare*, heurler ou crier comme le loup; et c'est par cette même analogie que les Allemands l'appellent *hu hu,* ou plutôt *hou hou* [3].

1. On peut encore ajouter à ces caractères un signe distinctif, c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde, qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième, et que les plus longues de toutes sont la quatrième et la cinquième; au lieu que, dans l'effraie, la seconde et la troisième sont les plus longues, et l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

2. Salerne, *Ornithologie*, page 53.

3. C'est d'après Gesner que je dis que les Allemands appellent cette chouette *hu hu ;* cependant c'est le grand duc auquel appartient ce nom; il dit aussi qu'ils l'appellent *ul* et *eul.* M. Frisch ne lui donne que le nom générique *eule*, et dit que les autres surnoms qu'on lui donne en allemand sont sans fondement, comme celui de *knapp-eule*, par exemple, qui exprime le craquement que cet oiseau fait avec son bec, mais que toutes les espèces de chouettes font également; et *nacht-eul*, qui signifie

La hulotte se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations. Elle chasse et prend les petits oiseaux, et plus encore les mulots et les campagnols; elle les avale tout entiers, et en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons. Lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris et des rats : elle retourne au bois de grand matin, à l'heure de la rentrée des lièvres, et elle se fourre dans les taillis les plus épais, ou sur les arbres les plus feuillés, et y passe tout le jour sans changer de lieu : dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, et n'en sort que la nuit. Ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, surtout dans ceux des buses, des crécerelles, des corneilles, et des pies : elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, et à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.

chouette de nuit, puisque toutes les chouettes sont également des oiseaux de nuit.

LE CHAT-HUANT.

Après la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, qui a les yeux noirâtres, se trouvent le chat-huant qui les a bleuâtres, et l'effraie qui les a jaunes : tous deux sont à peu près de la même grandeur; ils ont environ douze à quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds : ainsi ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte; mais ils paroissent sensiblement moins gros à proportion. On reconnoîtra le chat-huant d'abord à ses yeux bleuâtres, et ensuite à la beauté et à la variété distincte de son plumage [1], et enfin à son cri *hoho, hoho, hohohoho*, par lequel il semble huer, hôler, ou appeler à haute voix.

Gesner, Aldrovande, et plusieurs autres naturalistes après eux, ont employé le mot *strix* pour désigner cette espèce; mais je crois qu'ils se sont trompés, et que c'est à l'effraie qu'il faut le rapporter : *strix*, pris dans cette acception, c'est-à-dire comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec; Ovide nous en donne l'étymologie, et indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient par le passage suivant :

Strigum
Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ;
Canities pennis, unguibus hamus inest.
Est illis strigibus nomen; sed nominis hujus
Causa, quòd horrendâ stridere nocte solent.

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, sont des caractères communs à tous ces oiseaux; mais la blancheur du plumage, *canities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre; et ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé et semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *gre, grei* de l'effraie; au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement, qu'un grincement.

On ne trouve guère les chats-huans ailleurs que dans les bois; en Bourgogne, ils sont bien plus communs que les hulottes; ils se tiennent dans des arbres creux, et l'on m'en a apporté quelques-uns dans le temps le plus rigoureux de l'hiver; ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, et qu'ils ne s'approchent que rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, et prend encore pour une seconde variété de cette même espèce le mâle du chat-huant : sa planche cotée XCIV est la hulotte; la planche XCV, la femelle du chat-huant; et la planche XCVI, le chat-huant mâle. Ainsi, au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes; ou si l'on vouloit que le chat-huant ne fût qu'une variété de l'espèce de la hu-

1. Voyez-en la description très-détaillée et très-exacte dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, tome I, pag. 500 et suiv. : il suffit de dire ici que les couleurs du chat-huant sont bien plus claires que celles de la hulotte. Le mâle chat-huant est, à la vérité, plus brun que la femelle; mais il n'a que très-peu de noir en comparaison de la hulotte, qui, de toutes les chouettes, est la plus grande et la plus brune.

1. LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres

Genre Pie-Grièche. *(Cuvier)*

Pl. 15.

2. L'ÉCORCHEUR

Ordre des Passereaux..... *id*..... *id*.

lotte, il faudroit pouvoir nier les différences constantes et les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, et qui me paroissent assez sensibles et assez multipliés pour constituer deux espèces distinctes et séparées

Comme le chat-huant se trouve en Suède et dans les autres terres du Nord, il a pu passer d'un continent à l'autre : aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a, au cabinet de M. Mauduyt, un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine et sur le ventre, qui sont rousses et presque sans taches, et encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.

L'EFFRAIE ou LA FRESAIE.

L'effraie, qu'on appelle communément la *chouette des clochers,* effraie en effet par ses soufflemens, *che, chei, cheu, chiou,* ses cris âcres et lugubres *grei, gre, crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit. Elle est, pour ainsi dire, domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées : les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtimens élevés, lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différens sons aigres, tous si désagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfans, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes préjugés et qui croient aux revenans, aux sorciers, aux augures : ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort; ils croient que quand il se fixe sur une maison, et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage : elle est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte, et plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant; elle a un pied ou treize pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a que cinq pouces de longueur. Elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun, et taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches et si fines, qu'on les prendroit pour des poils; l'iris d'un beau jaune; le bec blanc, excepté le bout du crochet, qui est brun; les pieds couverts de duvet blanc, les doigts blancs et les ongles noirâtres. Il y en a d'autres qui, quoique de la même espèce, paroissent au premier coup d'œil être assez différentes; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, marquées de même de points noirs : d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire; d'autres enfin sont parfaitement jaunes et sans aucune tache, n° 442.

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes : il est fort aisé de les prendre, en opposant un petit filet, une trouble à poisson, aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtimens. Elles vivent dix ou douze jours dans les volières où elles sont renfermées; mais elles refusent toute nourriture et meurent d'inanition au bout de ce temps : le jour, elles se tiennent, sans bouger, au bas de la volière; le soir, elles montent au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement *che, chei*, par lequel elles semblent appeler les autres. J'ai vu plusieurs fois, en effet, d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au dessus de la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*) *crei, grei*, dans les volières; elles ne poussent ce cri qu'en volant et lorsqu'elles sont en pleine liberté. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et a les couleurs plus claires et plus distinctes; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, et

partout très-commune en Europe : comme on la voit en Suède aussi bien qu'en France, elle a pu passer d'un continent à l'autre; aussi la trouve-t-on en Amérique, depuis les terres du Nord jusqu'à celles du Midi. Marcgrave l'a vue et reconnue au Brésil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara*.

L'effraie ne va pas, comme la hulotte et le chat-huant, pondre dans des nids étrangers : elle dépose ses œufs à cru dans des trous de murailles, ou sur des solives sous les toits, et aussi dans des creux d'arbres ; elle n'y met ni herbes, ni racines, ni feuilles, pour les recevoir. Elle pond de très-bonne heure au printemps, c'est-à-dire dès la fin de mars ou le commencement d'avril; elle fait ordinairement cinq œufs, et quelquefois six et même sept, d'une forme allongée et de couleur blanchâtre. Elle nourrit ses petits d'insectes et de morceaux de chair de souris : ils sont tout blancs dans le premier âge, et ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines ; car ils sont gras et bien nourris. Les pères et mères purgent les églises de souris; ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, surtout si elle vient à se figer; ils avalent les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rendent par le bec les os, les plumes et les peaux roulées; leurs excrémens sont blancs et liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie. Dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins; mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment et ronflent jusqu'aux heures du soir; et quand la nuit arrive, ils se laissent tomber de leur trou, et volent en culbutant presque jusqu'à terre. Lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré et la nourriture: les souris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre temps. En automne, elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des *rejetoires* [1] et des lacets pour prendre des bécasses et des grives : elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues, et les mangent sur le lieu ; mais elles emportent quelquefois les grives et les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets : elles les avalent souvent entiers et avec la plume; mais elles déplument ordinairement, avant de les manger, ceux qui sont un peu plus gros. Ces dernières habitudes aussi bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire comme si le vent les emportoit, et sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte, et à la chouette proprement dite, dont nous allons parler.

1. *Rejetoire*, baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le nœud coulant, et enlève l'oiseau.

LA CHOUETTE

OU LA GRANDE CHEVÊCHE.

Cette espèce, qui est la chouette proprement dite, et qu'on peut appeler *la chouette des rochers* ou *la grande chevêche*, n° 438, est assez commune ; mais elle n'approche pas aussi souvent de nos habitations que l'effraie; elle se tient plus volontiers dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtimens ruinés et éloignés des lieux habités : il semble qu'elle préfère les pays de montagnes, et qu'elle cherche les précipices escarpés et les endroits solitaires; cependant on ne la trouve pas dans les bois, et elle ne se loge pas dans les arbres creux. On la distinguera aisément de la hulotte et du chat-huant par la couleur des yeux, qui sont d'un très-beau jaune, au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, et ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre ; on la distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaune, environné de même d'un grand cercle de petites plumes blanches; que toutes deux ont du jaune sous le ventre, et qu'elles sont à peu près de la même grandeur : mais la chouette des rochers est, en général, plus brune, marquée de taches plus grandes et longues comme de petites flammes ; au lieu que les taches de l'effraie,

lorsqu'elle en a, ne sont, pour ainsi dire, que des points ou des gouttes ; et c'est par cette raison qu'on a appelé l'effraie *noctua guttata*, et la chouette des rochers dont il est ici question, *noctua flammeata*. Elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, et le bec tout brun, tandis que celui de l'effraie est blanchâtre et n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires et les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle *la grande chevêche*. Ce nom n'est pas impropre; car cet oiseau ressemble assez, par son plumage et par ses pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche, que nous appelons simplement *chevêche:* il paroît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers, les carrières, et très-peu dans les bois. Ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautzlein* en allemand, qui répond au nom particulier *chevêche* en françois. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon; qu'en Sologne on l'appelle *chevêche*, et plus communément *chavoche* ou *caboche;* que les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour et nuit *gout*, mais d'un ton assez doux, et que, quand il doit pleuvoir, elle change de cri, et semble dire *goyon;* qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds, et gros comme ceux d'un pigeon ramier. Il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, et qu'Olina se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver : cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai; non seulement cette chouette, mais même toutes les autres pondent au commencement de mars, et couvent par conséquent dans ce même temps : et à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans des arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers et dans les carrières, habitude qui lui est commune avec la petite chevêche dont nous allons parler dans l'article suivant. Elle est aussi considérablement plus petite que la hulotte, et même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paroît que cette grande chevêche, qui est assez commune en Europe, surtout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amerique dans celles du Chili, et que l'espèce indiquée par le P. Feuillée, sous le nom de *chevêche-lapin*, et à laquelle il a donné ce surnom de *lapin*, parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre; que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette des rochers d'Europe; car elle est de la même grandeur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs; ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée. Si cet oiseau creusoit lui-même son trou (le P. Feuillée paroît le croire), ce seroit une raison pour le juger d'une autre espèce que notre chevêche[1], et même que toutes nos autres chouettes : mais il ne s'ensuit pas, de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé; et ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préferent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourroient trouver dans les arbres creux.

1. 1° Le P. Du Tertre, en parlant de l'oiseau nocturne appelé *diable* dans nos îles de l'Amérique, dit qu'il est gros comme un canard; qu'il a la vue affreuse, le plumage mêlé de blanc et de noir; qu'il repaire sur les plus hautes montagnes; qu'il *se territ comme le lapin dans les trous qu'il fait dans la terre*, où il pond ses œufs, les y couve et élève ses petits..... qu'il ne descend jamais de la montagne que de nuit, et qu'en volant il fait un cri fort lugubre et effroyable (*Histoire des Antilles*, tome II, page 257). 2° Cet oiseau est certainement le même que celui du P. Feuillee, et quelques uns des habitans de nos îles se trouveront peut-être à portée de vérifier s'il creuse en effet un terrier pour se loger et y élever ses petits. Tout le reste des indications que nous donnent ces deux auteurs s'accorde à ce que cet oiseau soit de la même espèce que notre chevêche ou chouette des rochers.

LA CHEVÈCHE

OU PETITE CHOUETTE.

La chevèche et le scops ou petit duc sont à peu près de la même grandeur; ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux et des chouettes : ils ont sept ou huit pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et ne sont que de la grosseur d'un merle; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre, si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes, qui sont, à la vérité, très-courtes et composées d'une seule plume, et que la chevèche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes. D'ailleurs elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle, le bec brun à la base, et jaune vers le bout, au lieu que le petit duc a tout le bec noir. Elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, et peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes et sur le corps, et aussi par sa queue, courte comme celle d'une perdrix; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevèche. Elle a un cri ordinaire, *poupou, poupou,* qu'elle pousse et répète en volant, et un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrieroit *aime, heme, esme,* plusieurs fois de suite [1]. Elle se tient rarement dans les bois; son domicile est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit pas dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevèche. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit : elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoique assez infructueusement; car il est rare qu'elle en prenne : elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots, qu'elle ne peut avaler entiers, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger, au lieu que les hiboux, la hulotte, et les autres chouettes les avalent avec la plume, qu'elles vomissent ensuite sans pouvoir la digérer. Elle pond cinq œufs, qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre, et fait son nid presque à cru dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit que, comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quelques uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre* (*kirchen-oder, leichen-huhu*), et que comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeoit quelquefois autour des maisons où il y avoit des mourans.... le peuple superstitieux l'a appelée *oiseau de mort* ou *de cadavre,* s'imaginant qu'elle présageoit la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, et non pas à la chevèche, qu'appartiennent toutes ces imputations; car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie : elle ne se tient pas comme celle-ci dans les clochers, dans les toits des églises; elle n'a pas le soufflement lugubre ni le cri âcre et effrayant de l'autre; et, ce qu'il y a de certain, c'est que, si cette petite chouette ou chevèche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevèche ou petite chouette dont M. Frisch a donné la figure, et qui se trouve en Allemagne, paroît être une variété dans l'espèce de notre chevèche; elle est beaucoup plus noire par le plumage, et a aussi l'iris des yeux noir, au lieu que notre chevèche est beaucoup moins brune, et a l'iris des yeux jaune. Nous en avons aussi au Cabinet une

1. Étant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevèche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, et m'éveilla par son cri, *heme, edme.* Comme je prêtois l'oreille à cette voix, qui me parut d'autant plus singulière qu'elle étoit tout auprès de moi, j'entendis un de mes gens qui étoit couché dans la chambre au dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre, et, trompé par la ressemblance du son bien articulé *edme,* répondre à l'oiseau : *Qui es-tu là-bas? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre.* Ce domestique croyoit, en effet, que c'étoit un homme qui en appeloit un autre : tant la voix de la chevèche ressemble à la voix humaine, et articule distinctement ce mot.

1. LE FAUCON. 2. LE HOBEREAU

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes

Genre Faucon. *(Cuvier)*

Pl. 13

3. LA CRÉCERELLE

Ordre des Oiseaux de proie ...*id*... *id*..

1. L'ÉMÉRILLON

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Diurnes.
Genre Faucon. *(Cuvier)*

2. LA PIE-GRIÈCHE GRISE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres
Genre Pie-Grièche. *(Cuvier)*

variété de l'espèce de la chevêche qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, et qui ne diffère de notre chevêche de France qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge, et que la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez régulières; au lieu que, dans notre chevêche, il n'y a que des taches brunes semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci, et d'une manière plus facile à saisir, les caractères qui distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons, 1° que la hulotte est la plus grande et la plus grosse; qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, et le bec d'un blanc jaunâtre; qu'on peut la nommer *la grosse chouette noire aux yeux noirs;* 2° que le chat-huant est moins grand et beaucoup moins gros que la hulotte; qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux mêlé de gris de fer, le bec d'un blanc verdâtre, et qu'on peut l'appeler *la chouette rousse et gris de fer aux yeux bleus;* 3° que l'effraie est à peu près de la même grandeur que le chat-huant; qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien distinctes, et le bec blanc, avec le bout du crochet brun, et qu'on peut l'appeler *la chouette blanche* ou *jaune aux yeux orangés;* 4° que la grande chevêche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle soit à peu près aussi grosse; qu'elle a le plumage brun, les yeux d'un beau jaune et le bec brun, et qu'on peut l'appeler *la chouette brune aux yeux jaunes et au bec brun;* 5° que la petite chouette ou chevêche est beaucoup plus petite qu'aucune des autres; qu'elle a le plumage brun, régulièrement tacheté de blanc, les yeux d'un jaune pâle, et le bec brun à la base et jaune vers le bout, et qu'on peut l'appeler *la petite chouette brune aux yeux jaunâtres, au bec brun et orangé.* Ces caractères se trouveront vrais en général, les femelles et les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs, pour que les différences ne soient pas fort sensibles : cependant il y a ici, comme dans toute la nature, des variétés assez considérables, surtout dans les couleurs. Il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres, des chat-huans plutôt couleur de plomb que gris de fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres, des chouettes ou chevêches grandes et petites, plutôt fauves que brunes; mais en réunissant ensemble et comparant les caractères que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnoître, c'est-à-dire les distinguer les unes des autres sans s'y méprendre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AUX HIBOUS ET AUX CHOUETTES.

I.

L'oiseau appelé *cabure* ou *caboure* (*Strix Brasiliana.* L.) par les Indiens du Brésil, qui a des aigrettes de plumes sur la tête, et qui n'est pas plus gros qu'une litorne ou grive de genévriers. Ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Marcgrave est le seul qui ait décrit cet oiseau; il n'en donne pas la figure. « C'est, dit-il, une espèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*): il a la tête ronde, le bec court, jaune, et crochu, avec deux trous pour narines; les yeux beaux, grands, ronds, jaunes, avec la pupille noire : sous les yeux et à côté du bec, il y a des poils longuets et bruns; les jambes sont courtes et entièrement couvertes, aussi bien que les pieds, de plumes jaunes; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles semi-lunaires,

noirs et aigus; la queue large, et à l'origine de laquelle se terminent les ailes; le corps, le dos, les ailes, et la queue sont de couleur d'ombre pâle, marquée sur la tête et le cou de très-petites taches blanches, et sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur; la queue est ondée de blanc; la poitrine et le ventre sont d'un gris blanchâtre, marqué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun clair). » Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément; qu'il peut tourner la tête et allonger le cou, de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos; qu'il joue avec les hommes comme un singe, et fait à leur aspect diverses bouffonneries et craquemens de bec; qu'il peut, outre cela, remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de manière qu'elles se dressent et représentent de petites cornes ou des oreilles; enfin qu'il vit de chair crue. On voit, par cette description, combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe, et je ne serois pas éloigné de croire que cette même espèce du Brésil se retrouve au cap de Bonne-Espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap sont de la même taille que celles d'Europe; que leurs plumes sont partie rouges et partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, et qu'il y a plusieurs Européens au Cap qui gardent des chouettes apprivoisées, qu'on voit courir autour de leurs maisons, et qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris. Quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que les chouettes du Cap, qui s'apprivoisent aisément, comme les hiboux du Brésil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont à peu près les mêmes au Brésil et au Cap, et que les différences et les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

II.

L'oiseau de la baie de Hudson, appelé, dans cette partie de l'Amérique, *caparacoch* (*Strix Hudsonica.* L.), très-bien décrit, dessiné, gravé et colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl*, chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, et qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres d'oiseau. Il n'est guère plus gros qu'un épervier de la petite espèce (*sparow hawk*, épervier des moineaux) : la longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes : cependant il vole, chasse et prend sa proie en plein jour, comme les autres oiseaux de proie diurnes. Son bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés; il est luisant et de couleur orangée, couvert presque en entier de poil, ou plutôt de petites plumes décomposées et grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes : l'iris des yeux est de la même couleur que celle du bec, c'est-à-dire orangée; ils sont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches longuettes et de couleur obscure; un cercle noir environne cet espace blanchâtre, et s'étend autour de la face jusqu'auprès des oreilles; au delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc : le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches et rondes : le tour du cou, et les plumes, jusqu'au milieu du dos, sont d'un brun obscur et bordés de blanc; les ailes sont brunes et élégamment tachées de blanc; les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc; la partie inférieure du dos, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé, avec des raies transversales d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du dessous de la queue, et les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches, avec des raies transversales brunes; les grandes sont d'un cendré obscur, avec des taches blanches sur les deux bords; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans taches ni bordures blanches, et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les autres chouettes; les plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus, avec des raies transversales étroites et blanches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes fines, douces, et blanches comme celles du ventre, traversées de lignes brunes plus étroites et plus courtes; les ongles sont crochus, aigus, et d'un brun foncé.

Un autre individu de la même espèce étoit un peu plus gros, et avoit les couleurs plus claires; ce qui fait présumer que celui qu'on

vient de décrire est le mâle, et ce second-ci la femelle : tous deux ont été apportés de la baie de Hudson en Angleterre, par M. Light à M. Edwards.

III.

LE HARFANG.

L'oiseau qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continens, que nous appellerons *harfang*, n° 458, du nom *harfaong* qu'il porte en Suède, et qui, par sa grandeur, est à l'égard des chouettes ce que le grand duc est à l'égard des hibeux; car ce harfang n'a point d'aigrettes sur la tête, et il est encore plus grand et plus gros que le grand duc. Comme la plupart des oiseaux du Nord, il est presque partout d'un très-beau blanc; mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici que de traduire de l'anglois la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, et que nous n'avons pu nous procurer. « La grande chouette blanche, dit cet auteur, est de la première grandeur dans le genre des oiseaux de proie nocturnes; et c'est en même temps l'espèce la plus belle, à cause de son plumage, qui est blanc comme neige : sa tête n'est pas si grosse, à proportion, que celle des autres chouettes; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ont seize pouces (anglois), depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la plus longue plume, ce qui peut faire juger de sa grandeur. On dit que c'est un oiseau diurne, et qu'il prend en plein jour les perdrix blanches dans les terres de la baie de Hudson [1], où il demeure pendant toute l'année. Son bec est crochu comme celui d'un épervier, n'ayant point d'angles sur les côtés; il est noir et percé de larges ouvertures ou narines; il est de plus presque entièrement couvert de plumes roides, semblables à des poils plantés dans la base du bec, et se retournant en dehors. La pupille des yeux est environnée d'un iris brillant et jaune; la tête, aussi bien que le corps, les ailes et la queue sont d'un blanc pur; le dessus de la tête est seulement marqué de petites taches brunes; la partie supérieure du dos est rayée transversalement de quelques lignes brunes; les côtés, sous les ailes, sont aussi rayés de même, mais par des lignes plus étroites et plus claires; les grandes plumes des ailes sont tachées de brun sur les bords extérieurs. Il y a aussi des taches brunes sur les couvertures des ailes; mais leurs couvertures en dessous sont purement blanches. Le bas du dos et le croupion sont blancs et sans taches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes blanches; les ongles sont longs, forts, d'une couleur noire et très-aigus. J'ai eu un autre individu de cette espèce, ajoute M. Edwards, qui ne différoit de celui-ci qu'en ce qu'il avoit des taches plus fréquentes et d'une couleur plus foncée. » Cet oiseau, qui est commun dans les terres de la baie de Hudson, est apparemment confiné dans les pays du Nord; car il est très-rare en Pensylvanie, dans le nouveau continent; et en Europe, on ne le trouve plus en deçà de la Suède et du pays de Dantzick : il est presque blanc et sans taches dans les montagnes de Laponie. M. Klein dit que cet oiseau, qu'on appelle *hûrfang* en Suède, se nomme *weissebunte schlictete-eule* en Allemagne; qu'il a eu à Dantzick le mâle et la femelle vivans, pendant plusieurs mois, en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire cette grande chouette blanche) abonde, aussi bien que le hibou couronné (c'est-à-dire le grand duc), dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson. « Il est, dit cet auteur, d'un blanc éblouissant, et l'on a peine à le distinguer de la neige; il y paroît pendant toute l'année; il vole souvent en plein jour, et donne la chasse aux perdrix blanches. » On voit, par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continens [2]; mais qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du Midi.

IV.

LE CHAT-HUANT DE CAYENNE.

L'oiseau que nous avons cru devoir appeler *chat-huant de Cayenne*, n° 442, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste. Il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont

1. Ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique ne sont pas des perdrix, mais des gélinottes.

2. On le trouve, comme on voit, en Laponie, en Suède, et dans le nord de l'Allemagne; on le trouve à la baie de Hudson et en Pensylvanie; on le trouve aussi en Islande, car Anderson l'a fait dessiner et graver (voyez la *Description de l'Islande*, par Anderson, t. I, p. 55, planc. 1); et quoique Horrobous, qui a fait la critique de l'ouvrage d'Anderson, assure qu'il n'y a aucun hibou ni chouette en Islande, ce fait négatif et général ne doit pas être admis sur la parole d'un seul garant, dont il paroît que le but principal étoit de contredire Anderson.

cependant il diffère par la couleur des yeux, qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourroit peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie; mais, dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, et nous paroît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en oudes brunes et très-étroites, non seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos; il a aussi le bec couleur de chair et les ongles noirs. Cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

V.

LA CHOUETTE

OU GRANDE CHEVÊCHE DU CANADA.

Cet oiseau, qui a été indiqué par M. Brisson sous le nom de *chat-huant du Canada*, nous a paru approcher beaucoup plus de l'espèce de la grande chevêche, et c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom. La planche enluminée qui le représente, comparée avec celle de notre chevêche et de notre chat-huant, suffit pour démontrer que cet oiseau a plus de rapport avec la première qu'avec le second : elle diffère néanmoins de notre chevêche, en ce qu'elle a sur la poitrine et sur le ventre des bandes brunes transversales, régulièrement disposées; et c'est une chose assez singulière, qui se trouve également dans la petite chevêche d'Amérique dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette, et que nous n'avons considérée que comme une variété de cette petite espèce.

VI.

LA CHOUETTE

OU GRANDE CHEVÊCHE DE SAINT-DOMINGUE.

Cet oiseau nous a été envoyé de Saint-Domingue, et nous paroît être une espèce nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les naturalistes. Nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevêche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre; mais, dans le réel, elle nous paroît faire une espèce à part, et qui mériteroit un nom particulier : elle a le bec plus grand, plus fort et plus crochu qu'aucune espèce de chouette; et elle diffère encore de notre grande chevêche, en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, et qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales, au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe a sur la poitrine et sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues et pointues, qui lui ont fait donner le nom de chouette flambée, *noctua flammeata*.

1. LE GRAND DUC. 2. LE HIBOU MOYEN DUC

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Nocturnes

Genre Strix. *(Cuvier)*

3. LE PETIT DUC

Ordre des Oiseaux de proie. . . *id*. . . *id*. . .

OISEAUX

QUI NE PEUVENT VOLER.

Des oiseaux les plus légers et qui percent les nues, nous passons aux plus pesans, qui ne peuvent quitter la terre. Le pas est brusque : mais la comparaison est la voie de toutes nos connoissances; et le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne saisissons jamais mieux que par l'opposition les points principaux de la nature des êtres que nous considérons. De même, ce n'est que par un coup d'œil ferme sur les extrêmes que nous pouvons juger les milieux. La nature, déployée dans toute son étendue, nous présente un immense tableau, dans lequel tous les ordres des êtres sont chacun représentés par une chaîne qui soutient une suite continue d'objets assez voisins, assez semblables, pour que leurs différences soient difficiles à saisir. Cette chaîne n'est pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur; c'est une large trame, ou plutôt un faisceau, qui, d'intervalle en intervalle, jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre; et c'est surtout aux deux extrémités que ces faisceaux se plient, se ramifient pour en atteindre d'autres. Nous avons vu, dans l'ordre des quadrupèdes, l'une des extrémités de la chaîne s'élever vers l'ordre des oiseaux par les palatouches, les roussettes, les chauve-souris, qui, comme eux, ont la faculté de voler. Nous avons vu cette même chaîne, par son autre extrémité, se rabaisser jusqu'à l'ordre des cétacés par les phoques, les morses, les lamantins. Nous avons vu, dans le milieu de cette chaîne, une branche s'étendre du singe à l'homme par le magot, le gibbon, le pithèque et l'orang-outang. Nous l'avons vue, dans un autre point, jeter un double et triple rameau, d'un côté vers les reptiles par les fourmiliers, les phatagins, les pangolins, dont la forme approche de celle des crocodiles, des iguanes, des lézards; et d'autre côté vers les crustacés par les tatous, dont le corps en entier est revêtu d'une cuirasse osseuse. Il en sera de même du faisceau qui soutient l'ordre très-nombreux des oiseaux. Si nous plaçons au premier point en haut les oiseaux aériens les plus légers, les mieux volans, nous descendrons par degrés et même par nuances presque insensibles aux oiseaux les plus pesans, les moins agiles, et qui, dénués des instrumens nécessaires à l'exercice du vol, ne peuvent ni s'élever ni se soutenir dans l'air; et nous trouverons que cette extrémité inférieure du faisceau se divise en deux branches, dont l'une contient les oiseaux terrestres, tels que l'autruche, le touyou, le casoar, le dronte, etc., qui ne peuvent quitter la terre; et l'autre se projette de côté sur les pingouins et autres oiseaux aquatiques, auxquels l'usage ou plutôt le séjour de la terre et de l'air sont également interdits, et qui ne peuvent s'élever au dessus de la surface de l'eau, qui paroît être leur élément particulier. Ce sont là les deux extrêmes de la chaîne que nous avons raison de considérer d'abord avant de vouloir saisir les milieux, qui tous s'éloignent plus ou moins ou participent inégalement de la nature de ces extrêmes, sur lesquels milieux nous ne pourrions jeter en effet que des regards incertains, si nous ne connoissions pas les limites de la nature par la considération attentive des points où elles sont placées. Pour donner à cette vue métaphysique toute son étendue, et en réaliser les idées par de justes applications, nous aurions dû, après avoir donné l'histoire des animaux quadrupèdes, commencer celle des oiseaux par ceux dont la nature approche le plus de celle de ces animaux. L'autruche, qui tient d'une part au chameau par la forme de ses jambes, et au porc-épic par les tuyaux ou piquans dont ses ailes sont armées, devoit donc suivre les quadrupèdes : mais la philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires; et le peuple des naturalistes, qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, et n'auroit regardé cette disposition que comme une nouveauté déplacée, produite par l'envie de contredire ou le désir de faire autrement que les autres. Cependant on verra qu'indépendamment des

deux rapports extérieurs dont je viens de parler, indépendamment de l'attribut de sa grandeur, qui seul suffiroit pour faire placer l'autruche à la tête de tous les oiseaux, elle a encore beaucoup d'autres conformités par l'organisation intérieure avec les animaux quadrupèdes, et que, tenant presque autant à cet ordre qu'à celui des oiseaux, elle doit être donnée comme faisant la nuance entre l'un et l'autre.

Dans chacune de ces suites ou chaînes, qui soutiennent un ordre entier de la nature vivante, les rameaux qui s'étendent vers d'autres ordres sont toujours assez courts et ne forment que de très-petits genres. Les oiseaux qui ne peuvent voler se réduisent à sept ou huit espèces; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou six; et il en est de même de toutes les autres branches qui s'échappent de leur ordre ou du faisceau principal : elles y tiennent toujours par le plus grand nombre de conformités, de ressemblances, d'analogies, et n'ont que quelques rapports et quelques convenances avec les autres ordres; ce sont, pour ainsi dire, des traits fugitifs que la nature paroît n'avoir tracés que pour nous indiquer toute l'étendue de sa puissance, et faire sentir au philosophe qu'elle ne peut être contrainte par les entraves de nos méthodes, ni renfermée dans les bornes étroites du cercle de nos idées.

L'AUTRUCHE.

L'AUTRUCHE, n° 457, est un oiseau très-anciennement connu, puisqu'il en est fait mention dans les plus anciens livres : il falloit même qu'il fût très-connu, car il fournit aux écrivains sacrés plusieurs comparaisons tirées de ses mœurs et de ses habitudes; et plus anciennement encore, sa chair étoit, selon toute apparence, une viande commune, au moins parmi le peuple, puisque le législateur des Juifs la leur interdit comme une nourriture immonde : enfin il en est question dans Hérodote, le plus ancien des historiens profanes [1], et dans les écrits des premiers philosophes qui ont traité des choses naturelles. En effet, comment un animal si considérable par sa grandeur, si remarquable par sa forme, si étonnant par sa fécondité, attaché d'ailleurs par sa nature à un certain climat, qui est l'Afrique et une partie de l'Asie, auroit-il pu demeurer inconnu dans des pays si anciennement peuplés, où il se trouve à la vérité des déserts, mais où il ne s'en trouve point que l'homme n'ait pénétrés et parcourus?

La race de l'autruche est donc une race très-ancienne, puisqu'elle prouve jusqu'aux premiers temps; mais elle n'est pas moins

1. Hérodote, si l'on en croit M. Salerne (*Ornithologie*, page 69), parle de trois sortes d'autruches: le *strouthos aquatique* ou *marin*, qui est le poisson plat nommé *plie*; l'*aérien*, qui est notre moineau; et le *terrestre* (*katagaios*), qui est notre autruche. De ces trois espèces, la dernière est la seule dont j'ai trouvé l'indication dans Hérodote (*in Melpomene, versùs finem*); encore ne puis-je être de l'avis de M. Salerne sur la manière d'entendre le *strouthos katagaios*, qui, selon moi, doit être traduit par *autruche se creusant des trous dans la terre* : non que j'admette de telles autruches, mais parce qu'Hérodote parle en cet endroit des productions singulières et propres à une certaine région de l'Afrique, et non de celles qui lui étoient communes avec d'autres contrées. (*Hæ sunt illic feræ, et item quæ alibi.*) Or, l'autruche ordinaire étant très-répandue et par conséquent très-connue dans toute l'Afrique, ou bien il n'en auroit pas fait mention en ce lieu, puisqu'elle n'étoit pas une production propre au pays dont il parloit; ou du moins, s'il en eût fait mention, il auroit omis l'épithète de *terrestre*, qui n'ajoutoit rien à l'idée que tout le monde en avoit; et en cela cet historien n'eût fait que suivre ses propres principes, puisqu'il dit ailleurs (*in Thaliâ*) en parlant du chameau, *Græcis utpote scientibus non puto describendum.* Il faut donc, pour donner au passage ci-dessus un sens conforme à l'esprit de l'auteur, rendre le *katagaios* comme je l'ai rendu, d'autant plus qu'il existe réellement des oiseaux qui ont l'instinct de se cacher dans le sable, et qu'il est question dans le même passage de choses encore plus étranges, comme de serpens et d'ânes cornus, d'acéphales, etc.; et l'on sait que ce père de l'histoire n'étoit pas toujours ennemi des fables et du merveilleux.

A l'égard des deux autres espèces de *strouthos*, l'aérien et l'aquatique, je ne puis non plus accorder à M. Salerne que ce soit notre moineau et le poisson nommé *plie*, ni imputer avec lui à la langue grecque, si riche, si belle, si sage, l'énorme disparate de comprendre sous un même nom des êtres aussi dissemblables que l'autruche, le moineau et une espèce de poisson. S'il falloit prendre un parti sur les deux dernières sortes de *strouthos*, l'aérien et l'aquatique, je dirois que le premier est cette outarde à long cou, qui porte encore aujourd'hui dans plus d'un endroit de l'Afrique le nom *d'autruche volante*, et que le second est quelque gros oiseau aquatique à qui sa pesanteur ou la foiblesse de ses ailes ne permet pas de voler.

pure qu'elle est ancienne : elle a su se conserver pendant cette longue suite de siècles, et toujours dans la même terre, sans altération comme sans mésalliance; en sorte qu'elle est dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, une espèce entièrement isolée et distinguée de toutes les autres espèces par des caractères aussi frappans qu'invariables.

L'autruche passe pour être le plus grand des oiseaux; mais elle est privée, par sa grandeur même, de la principale prérogative des oiseaux, je veux dire la puissance de voler. L'une de celles sur qui Vallisnieri a fait ses observations pesoit, quoique très-maigre, cinquante-cinq livres tout écorchée et vidée de ses parties intérieures; en sorte que, passant vingt à vingt-cinq livres pour ces parties et pour la graisse qui lui manquoit [1], on peut, sans rien outrer, fixer le poids moyen d'une autruche vivante et médiocrement grasse, à soixante et quinze ou quatre-vingts livres: or, quelle force ne faudroit-il pas dans les ailes et dans les muscles moteurs de ces ailes pour soulever et soutenir au milieu des airs une masse aussi pesante ? Les forces de la nature paroissent infinies lorsqu'on la contemple en gros et d'une vue générale : mais, lorsqu'on la considère de près et en détail, on trouve que tout est limité; et c'est à bien saisir les limites que s'est prescrites la nature par sagesse, et non par impuissance, que consiste la bonne méthode d'étudier et ses ouvrages et ses opérations. Ici, un poids de soixante et quinze livres est supérieur par sa seule résistance à tous les moyens que la nature sait employer, pour élever et faire voguer dans le fluide de l'atmosphère des corps dont la gravité spécifique est un millier de fois plus grande que celle de ce fluide; et c'est par cette raison qu'aucun des oiseaux dont la masse approche de celle de l'autruche, tels que le touyou, le casoar, le dronte, n'ont ni ne peuvent avoir la faculté de voler. Il est vrai que la pesanteur n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose; la force des muscles pectoraux, la grandeur des ailes, leur situation avantageuse, la fermeté de leurs pennes [2], etc., seroient ici des conditions d'autant plus nécessaires, que la résistance à vaincre est plus grande : or, toutes ces conditions leur manquent absolument; car pour me renfermer dans ce qui regarde l'autruche, cet oiseau, à vrai dire, n'a point d'ailes, puisque les plumes qui sortent de ses ailerons sont toutes effilées, décomposées, et que leurs barbes sont de longues soies détachées les unes des autres, et ne peuvent faire corps ensemble pour frapper l'air avec avantage; ce qui est la principale fonction des pennes de l'aile. Celles de la queue sont aussi de la même structure, et ne peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable; elles ne sont pas même disposées pour pouvoir gouverner le vol en s'étalant ou se resserrant à propos, et en prenant différentes inclinaisons : et ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les plumes qui recouvrent le corps sont encore faites de même. L'autruche n'a pas, comme la plupart des autres oiseaux, des plumes de plusieurs sortes; les unes lanugineuses et duvetées, qui sont immédiatement sur la peau; les autres d'une consistance plus ferme et plus serrée, qui recouvrent les premières; et d'autres encore plus fortes et plus longues, qui servent au mouvement, et répondent à ce qu'on appelle *les œuvres vives* dans un vaisseau : toutes les plumes de l'autruche sont de la même espèce; toutes ont pour barbes des filets détachés, sans consistance, sans adhérence réciproque; en un mot, toutes sont inutiles pour voler ou pour diriger le vol. Aussi l'autruche est attachée à la terre comme par une double chaîne, son excessive pesanteur et la conformation de ses ailes; et elle est condamnée à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir jamais s'élever dans l'air. Aussi a-t-elle, soit au dedans, soit au dehors, beaucoup de ressemblance avec ces animaux : comme eux, elle a, sur la plus grande partie du corps, du poil plutôt que des plumes; sa tête et ses flancs n'ont même que peu ou point de poil, non plus que ses cuisses, qui sont très-grosses, très-musculeuses, et où réside sa principale force; ses grands pieds nerveux et charnus, qui n'ont que deux doigts,

1. Ses deux ventricules, bien nettoyés, pesoient seuls six livres; le foie, une livre huit onces; le cœur, avec ses oreillettes et les troncs des gros vaisseaux, une livre sept onces; les deux pancréas, une livre; et il faut remarquer que les intestins, qui sont très-longs et très-gros, doivent être d'un poids considérable. (Voyez *Notomia dello struzzo*, tome I des œuvres de Vallisnieri, pages 239 et suiv.)

2. J'appelle et dans la suite j'appellerai toujours ainsi les grandes plumes de l'aile et de la queue qui servent, soit à l'action du vol, soit à sa direction, me conformant en cela à l'analogie de la langue latine et à l'usage des écrivains des bons siècles, lesquels n'ont jamais employé le mot *penna* dans un autre sens. *Rapidis secat pennis.* Virgile.

ont beaucoup de rapport avec les pieds du chameau, qui, lui-même, est un animal singulier entre les quadrupèdes par la forme de ses pieds; ses ailes, armées de deux piquans semblables à ceux du porc-épic, sont moins des ailes que des espèces de bras, qui lui ont été donnés pour se défendre; l'orifice des oreilles est à découvert, et seulement garni de poil dans la partie intérieure où est le canal auditif; sa paupière supérieure est mobile comme dans presque tous les quadrupèdes, et bordée de longs cils comme dans l'homme et l'éléphant; la forme totale de ses yeux a plus de rapport avec les yeux humains qu'avec ceux des oiseaux, et ils sont disposés de manière qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet; enfin les espaces calleux et dénués de plumes et de poils, qu'elle a, comme le chameau, au bas du *sternum* et à l'endroit des os pubis, en déposant de sa grande pesanteur, la mettent de niveau avec les bêtes de somme les plus terrestres, les plus lourdes par elles-mêmes, et qu'on a coutume de surcharger des plus rudes fardeaux. Thévenot étoit si frappé de la ressemblance de l'autruche avec le chameau-dromadaire [1], qu'il a cru lui avoir vu une bosse sur le dos; mais, quoiqu'elle ait le dos arqué, on n'y trouve rien de pareil à cette éminence charnue des chameaux et des dromadaires.

Si de l'examen de la forme extérieure nous passons à celui de la conformation interne, nous trouverons à l'autruche de nouvelles dissemblances avec les oiseaux, et de nouveaux rapports avec les quadrupèdes.

Une tête fort petite, aplatie, et composée d'os très-tendres et très-foibles, mais fortifiée à son sommet par une plaque de corne, est soutenue dans une situation horizontale sur une colonne osseuse d'environ trois pieds de haut, et composée de dix-sept vertèbres: la situation ordinaire du corps est aussi parallèle à l'horizon; le dos a deux pieds de long et sept vertèbres, auxquelles s'articulent sept paires de côtes, dont deux de fausses et cinq de vraies: ces dernières sont doubles à leur origine, puis se réunissent en une seule branche. La clavicule est formée d'une troisième paire de fausses côtes; les cinq véritables vont s'attacher par des appendices cartilagineuses au *sternum*, qui ne descend pas jusqu'au bas du ventre, comme dans la plupart des oiseaux: il est aussi beaucoup moins saillant au dehors, sa forme a du rapport avec celle d'un bouclier, et il a plus de largeur que dans l'homme même. De l'os sacrum naît une espèce de queue composée de sept vertèbres semblables aux sept vertèbres humaines: le fémur a un pied de long; le tibia et le tarse, un pied et demi chacun; et chaque doigt est composé de trois phalanges comme dans l'homme, et contre se qui se voit ordinairement dans les doigts des oiseaux lesquels ont très-rarement un nombre égal de phalanges.

Si nous pénétrons plus à l'intérieur, et que nous observions les organes de la digestion, nous verrons d'abord un bec assez médiocre [2], capable d'une très-grande ouverture, une langue fort courte et sans aucun vestige de papilles; plus loin s'ouvre un ample pharynx proportionné à l'ouverture du bec, et qui peut admettre un corps de la grosseur du poing: l'œsophage est aussi très-large et très-fort, et aboutit au premier ventricule, qui fait ici trois fonctions; celle de jabot, parce qu'il est le premier; celle de ventricule, parce qu'il est en partie musculeux, et en partie muni de fibres musculeuses, longitudinales et circulaires; enfin celle du bulbe glanduleux qui se trouve ordinairement dans la partie inférieure de l'œsophage la plus voisine du gésier, puisqu'il est en effet garni d'un grand nombre de glandes; et ces glandes sont conglomérées, et non conglobées comme dans la plupart des oiseaux. Ce premier ventricule est situé plus bas que le second, en sorte que l'entrée de celui-ci, que l'on nomme communément *l'orifice supérieur*, est réellement l'orifice inférieur par sa situation. Ce second ventricule n'est souvent distingué du premier que par un léger étranglement, et quelquefois il est séparé lui-même en deux cavités distinctes par un étranglement semblable, mais qui ne paroît point au dehors; il est parsemé de glandes et revêtu intérieurement d'une tunique villeuse, presque semblable à la flanelle, sans beaucoup d'adhérence, et criblée d'une infinité de petits trous répondant aux orifices des glandes: il n'est pas aussi fort

1 Il faut que les rapports de ressemblance qu'a l'autruche avec le chameau soient en effet bien frappans, puisque les Grecs modernes, les Turcs, les Persans, l'ont nommée, chacun dans leur langue, *oiseau-chameau*: son ancien nom grec, *etrouthos*, est la racine de tous les noms, sans exception, qu'elle a dans les différentes langues de l'Europe.

2. M. Brisson dit que le bec est unguiculé; Vallisnieri, que la pointe en est obtuse et sans crochet. La langue n'est point non plus d'une forme ni d'une grandeur constante dans tous les individus. Voyez *Animaux de Perrault*, partie II, page 125; et Vallisnieri, *ubi suprà*.

1. LA CHOUETTE

Ordre des Oiseaux de proie. *Famille des* Nocturnes.
Genre Strix. *(Cuvier)*

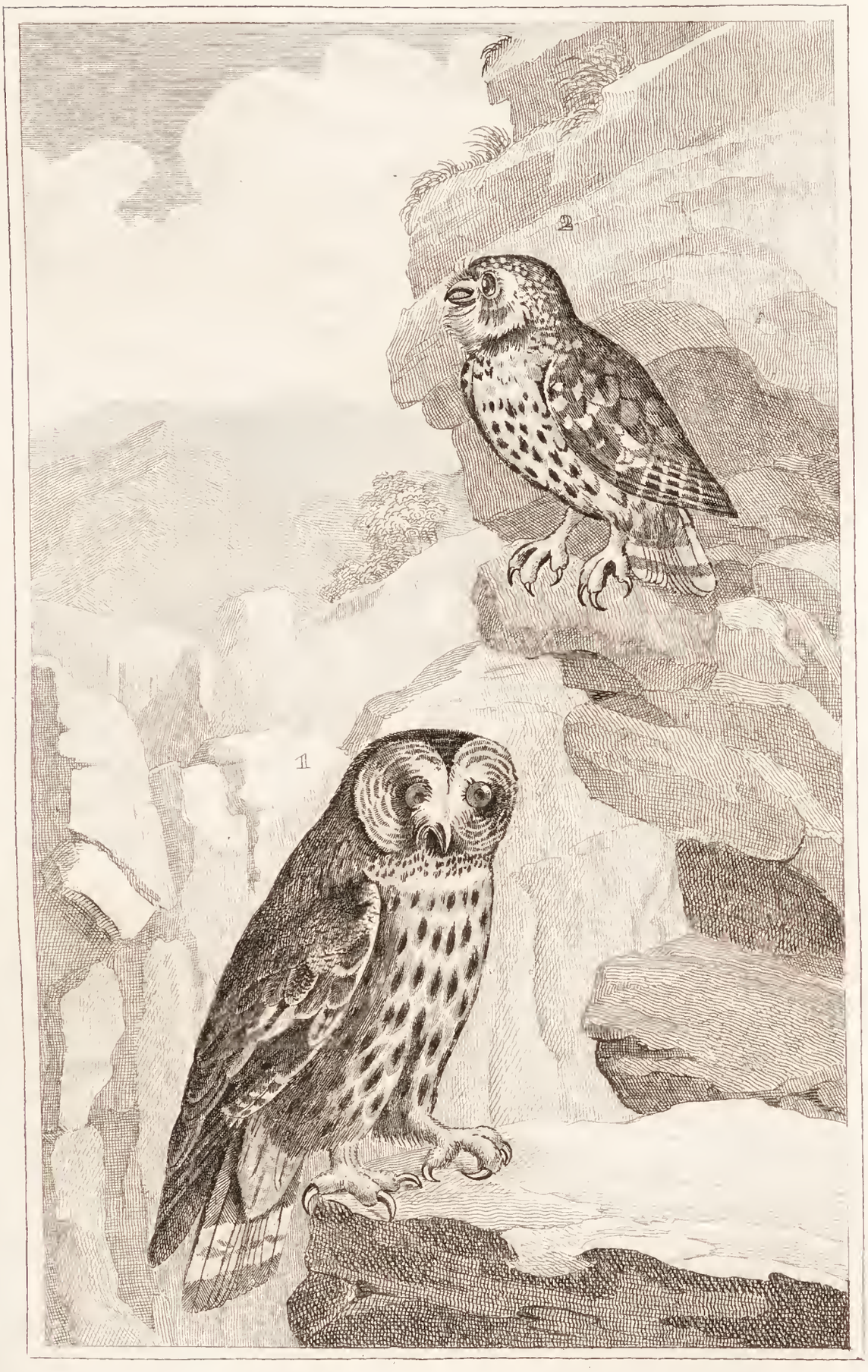

2. LA CHEVÊCHE

Ordre des Oiseaux de proie.... *id*... *id*.....

que le sont communément les gésiers des oiseaux; mais il est fortifié par dehors de muscles très-puissans, dont quelques-uns sont épais de trois pouces: sa forme extérieure approche beaucoup de celle du ventricule de l'homme.

M. Du Verney a prétendu que le canal hépatique se terminoit dans ce second ventricule, comme cela a lieu dans la tanche et plusieurs autres poissons, et même quelquefois dans l'homme, selon l'observation de Galien; mais Ramby et Vallisnieri assurent avoir vu constamment dans plusieurs autruches l'insertion de ce canal dans le *duodenum*, deux pouces, un pouce, quelquefois même un demi-pouce seulement au dessous du pylore; et Vallisnieri indique ce qui auroit pu occasioner cette méprise, si c'en est une, en ajoutant plus bas qu'il avoit vu dans deux autruches une veine allant du second ventricule au foie, laquelle veine il prit d'abord pour un rameau du canal hépatique, mais qu'il reconnut ensuite dans les deux sujets pour un vaisseau sanguin, portant du sang au foie et non de la bile au ventricule.

Le pylore est plus ou moins large dans différens sujets, ordinairement teint en jaune et imbibé d'un suc amer, ainsi que le fond du second ventricule; ce qui est facile à comprendre, vu l'insertion du canal hépatique tout au commencement du *duodenum*, et sa direction de bas en haut.

Le pylore dégorge dans le *duodenum*, qui est le plus étroit des intestins, et où s'insèrent encore les deux canaux pancréatiques, un pied et quelquefois deux et trois pieds au dessous de l'insertion de l'hépatique, au lieu qu'ils s'insèrent ordinairement dans les oiseaux tout près du cholédoque.

Le *duodenum* est sans valvules, ainsi que le *jejunum*; l'iléon en a quelques-unes aux approches de sa jonction avec le colon: ces trois intestins grêles font à peu près la moitié de la longueur de tout le tube intestinal; et cette longueur est fort sujette à varier, même dans des sujets d'égale grandeur, étant de soixante pieds dans les uns, et de vingt-neuf dans les autres.

Les deux *cœcum* naissent ou du commencement du colon, selon les anatomistes de l'Académie, ou de la fin de l'iléon, selon le docteur Ramby; chaque *cœcum* forme une espèce de cône creux, long de deux ou trois pieds, large d'un pouce à sa base, garni à l'intérieur d'une valvule en forme de lame spirale, faisant environ vingt tours de la base au sommet, comme dans le lièvre, le lapin et dans le renard marin, la raie, la torpille, l'anguille de mer, etc.

Le colon a aussi ses valvules en feuillet: mais au lieu de tourner en spirale comme dans le *cœcum*, la lame ou feuillet de chaque valvule forme un croissant qui occupe un peu plus que la demi-circonférence du colon, en sorte que les extrémités des croissans opposés empiètent un peu les unes sur les autres, et se croisent de toute la quantité dont elles surpassent le demi-cercle; structure qui se retrouve dans le colon du singe et dans le *jejunum* de l'homme, et qui se marque au dehors de l'intestin par des cannelures transversales, parallèles, espacées d'un demi-pouce, et répondant aux feuillets intérieurs: mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces feuillets ne se trouvent pas dans toute la longueur du colon, ou plutôt c'est que l'autruche a deux colons bien distincts; l'un plus large et garni de ces feuillets intérieurs en forme de croissans, sur une longueur d'environ huit pieds; l'autre plus étroit et plus long, qui n'a ni feuillets ni valvules, et s'étend jusqu'au *rectum*: c'est dans ce second colon que les excrémens commencent à se figurer, selon Vallisnieri.

Le *rectum* est fort large, long d'environ un pied, et muni à son extrémité de fibres charnues: il s'ouvre dans une grande poche ou vessie composée des mêmes membranes que les intestins, mais plus épaisses, et dans laquelle on a trouvé quelquefois jusqu'à huit onces d'urine[1]; car les uretères s'y rendent aussi par une insertion très-oblique, telle qu'elle a lieu dans la vessie des animaux terrestres; et non seulement ils y charrient l'urine, mais encore une certaine pâte blanche qui accompagne les excrémens de tous les oiseaux.

Cette première poche, à qui il ne manque qu'un col pour être une véritable vessie, communique, par un orifice muni d'une espèce de sphincter, à une seconde et dernière poche plus petite, qui sert de passage à l'urine et aux excrémens solides, et qui est presque remplie par une sorte de noyau cartilagineux, adhérent par sa base à la jonction des os pubis, et refendu par le milieu à la manière des abricots.

Les excrémens solides ressemblent beau-

1. L'urine d'autruche enlève les taches d'encre, selon Hermolaus. Ce fait peut n'être point vrai: mais Gesner a eu tort de le nier, sur le fondement unique qu'aucun oiseau n'avoit d'urine; car tous les oiseaux ont des reins, des uretères, et par conséquent de l'urine, et ils ne diffèrent des quadrupèdes, sur ce point, qu'en ce que chez eux le *rectum* s'ouvre dans la vessie.

coup à ceux des brebis ou des chèvres; ils sont divisés en petites masses, dont le volume n'a aucun rapport avec la capacité des intestins où ils se sont formés: dans les intestins grêles, ils se présentent sous la forme d'une bouillie, tantôt verte et tantôt noire, selon la quantité des alimens, qui prennent de la consistance en approchant des gros intestins, mais qui ne figurent, comme je l'ai déja dit, que dans le second colon.

On trouve quelquefois aux environs de l'anus de petits sacs à peu près pareils à ceux que les lions et les tigres ont au même endroit.

Le mésentère est transparent dans toute son étendue, et large d'un pied en certains endroits. Vallisnieri prétend y avoir vu des vestiges non obscurs de vaisseaux lymphatiques; Ramby dit aussi que les vaisseaux du mésentère sont fort apparens, et il ajoute que les glandes en sont à peine visibles: mais il faut avouer qu'elles ont été absolument invisibles pour la plupart des autres observateurs.

Le foie est divisé en deux grands lobes, comme dans l'homme; mais il est situé plus au milieu de la région des hypocondres, et n'a point de vésicule du fiel: la rate est contiguë au premier estomac, et pèse au moins deux onces.

Les reins sont fort grands, rarement découpés en plusieurs lobes, comme dans les oiseaux, mais le plus souvent en forme de guitare, avec un bassin assez ample.

Les uretères ne sont point non plus, comme dans la plupart des autres oiseaux, couchés sur les reins, mais renfermés dans leur substance.

L'épiploon est très-petit, et ne recouvre qu'en partie le ventricule; mais à la place de l'épiploon on trouve quelquefois sur les intestins et sur tout le ventre une couche de graisse ou de suif, renfermée entre les aponévroses des muscles du bas-ventre, épaisse depuis deux doigts jusqu'à six pouces; et c'est de cette graisse mêlée avec le sang que se forme la *mantèque*, comme nous le verrons plus bas: cette graisse étoit fort estimée et fort chère chez les Romains, qui, selon le témoignage de Pline, la croyoient plus efficace que celle de l'oie contre les douleurs du rhumatisme, les tumeurs froides, la paralysie; et encore aujourd'hui les Arabes l'emploient aux mêmes usages. Vallisnieri est peut-être le seul qui, ayant apparemment disséqué des autruches fort maigres, doute de l'existence de cette graisse, d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, *magro come uno struzzo.* Il ajoute que les deux qu'il a observées paroissoient, étant disséquées, des squelettes décharnés, ce qui doit être vrai de toutes les autruches qui n'ont point de graisse, ou même à qui on l'a enlevée, attendu qu'elles n'ont point de chair sur la poitrine ni sur le ventre, les muscles du bas-ventre ne commençant à devenir charnus que sur les flancs.

Si des organes de la digestion je passe à ceux de la génération, je trouve de nouveaux rapports avec l'organisation des quadrupèdes: le plus grand nombre des oiseaux n'a point de verge apparente; l'autruche en a une assez considérable, composée de deux ligamens blancs, solides et nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, et qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité. Dans quelques sujets, on a aperçu de plus dans cette partie une substance rouge, spongieuse, garnie d'une multitude de vaisseaux; en un mot, fort approchant des corps caverneux qu'on observe dans la verge des animaux terrestres: le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligamens, quoique cependant moins épaisse et moins dure. Cette verge n'a ni gland, ni prépuce, ni même de cavité qui pût donner issue à la matière séminale, selon MM. les anatomistes de l'Académie; mais G. Warren prétend avoir disséqué une autruche dont la verge, longue de cinq pouces et demi, étoit creusée longitudinalement, dans sa partie supérieure, d'une espèce de sillon ou gouttière, qui lui parut être le conduit de la semence. Soit que cette gouttière fût formée par la jonction des deux ligamens; soit que G. Warren se soit mépris en prenant pour la verge ce noyau cartilagineux de la seconde poche du *rectum*, qui est en effet fendu, comme je l'ai remarqué plus haut; soit que la structure et la forme de cette partie soit sujette à varier en différens sujets, il paroît que cette verge est adhérente par sa base à ce noyau cartilagineux, d'où, se repliant en dessous, elle passe par la petite poche, et sort par son orifice externe, qui est l'anus, et qui, étant bordé d'un repli membraneux, forme à cette partie un faux prépuce, que le docteur Browne a pris sans doute pour un prépuce véritable, car il est le seul qui en donne un à l'autruche.

Il y a quatre muscles qui appartiennent à l'anus et à la verge; et de là résulte entre ces parties une correspondance de mouve-

ment, en vertu de laquelle, lorsque l'animal fiente, la verge sort de plusieurs pouces [1].

Les testicules sont de différentes grosseurs en différens sujets, et varient à cet égard dans la proportion de 48 à 1, sans doute selon l'âge, la saison, le genre de maladie qui a précédé la mort, etc. Ils varient aussi pour la configuration extérieure, mais la structure interne est toujours la même : leur place est sur les reins, un peu plus à gauche qu'à droite; G. Warren croit avoir aperçu des vésicules séminales.

Les femelles ont aussi des testicules; car je pense qu'on doit nommer ainsi ces corps glanduleux, de quatre lignes de diamètre sur dix-huit de longueur, que l'on trouve dans les femelles au dessus de l'ovaire, adhérens à l'aorte et à la veine-cave, et qu'on ne peut avoir pris pour des glandes surrénales que par la prévention résultante de quelque système adopté précédemment. Les canepetières femelles ont aussi des testicules semblables à ceux des mâles; et il y a lieu de croire que les outardes femelles en ont pareillement, et que si MM. les anatomistes de l'Académie, dans leurs nombreuses dissections, ont cru n'avoir jamais rencontré que des mâles, c'est qu'ils ne vouloient point reconnoître comme femelle un animal à qui ils voyoient des testicules. Or tout le monde sait que l'outarde est, parmi les oiseaux d'Europe, celui qui a le plus de rapports avec l'autruche, et que la canepetière n'est qu'une petite outarde; en sorte que tout ce que j'ai dit dans le traité de la génération sur les testicules des femelles des quadrupèdes s'applique ici de soi-même à toute cette classe d'oiseaux, et trouvera peut-être dans la suite des applications encore plus étendues.

Au dessous de ces deux corps glanduleux est placé l'ovaire, adhérent aussi aux gros vaisseaux sanguins; on le trouve ordinairement garni d'œufs de différentes grosseurs, renfermés dans leur calice comme un petit gland l'est dans le sien, et attachés à l'ovaire par leurs pétieules : M. Perrault en a vu qui étoient gros comme des pois, d'autres comme des noix, un seul comme les deux poings.

Cet ovaire est unique, comme dans presque tous les oiseaux; et c'est, pour le dire en passant, un préjugé de plus contre l'idée de ceux qui veulent que les deux corps glanduleux qui se trouvent dans toutes les femelles des quadrupèdes représentent cet ovaire, qui est une partie simple [2], au lieu d'avouer qu'ils représentent en effet les testicules, qui sont au nombre des parties doubles dans les mâles des oiseaux comme dans les quadrupèdes.

L'entonnoir de l'*oviductus* s'ouvre au dessous de l'ovaire, et jette à droite et à gauche deux appendices membraneuses, en forme d'ailerons, lesquelles ont du rapport à celles qui se trouvent à l'extrémité de la trompe dans les animaux terrestres. Les œufs qui se détachent de l'ovaire sont reçus dans cet entonnoir, et conduits le long de l'*oviductus* dans la dernière poche intestinale, où ce canal débouche par un orifice de quatre lignes de diamètre, mais qui paroît capable d'une dilatation proportionnée au volume des œufs, étant plissé ou ridé dans toute sa circonférence; l'intérieur de l'*oviductus* étoit aussi ridé, ou plutôt feuilleté, comme le troisième et le quatrième ventricule des ruminans.

Enfin la seconde et dernière poche intestinale dont je viens de parler a aussi dans la femelle son noyau cartilagineux, comme dans le mâle; et ce noyau, qui sort quelquefois de plus d'un demi-pouce hors de l'anus, a une petite appendice de la longueur de trois lignes, mince et recourbée, que MM. les anatomistes de l'Académie regardent comme un clitoris, avec d'autant plus de fondement, que les deux mêmes muscles qui s'insèrent à la base de la verge dans les mâles s'insèrent à la base de cette appendice dans les femelles.

Je ne m'arrêterai point à décrire en détail les organes de la respiration, vu qu'ils ressemblent presque entièrement à ce qu'on voit dans tous les oiseaux, étant composés de deux poumons de substance spongieuse, et de dix cellules à air, cinq de chaque côté, dont la quatrième est plus petite ici, comme dans tous les autres oiseaux pesans : ces cellules reçoivent l'air des poumons, avec

1. Warren a appris ce fait de ceux qui étoient chargés du soin de plusieurs autruches en Angleterre.

2. Le bécharu est le seul oiseau dans lequel MM. les anatomistes de l'Académie aient cru trouver deux ovaires; mais ces prétendus ovaires étoient, selon eux, deux corps glanduleux d'une substance dure et solide, dont l'un (c'est le gauche) se divisoit en plusieurs grains de grosseurs inégales. Mais, sans m'arrêter à la différente structure de ces deux corps, et en tirer des conséquences contre l'identité de leurs fonctions, je remarquerai seulement que c'est une observation unique et dont on ne doit rien conclure jusqu'à ce qu'elle ait été confirmée. D'ailleurs j'aperçois dans cette observation même une tendance à l'unité, puisque l'*oviductus*, qui est certainement une dépendance de l'ovaire, étoit unique.

lesquels elles ont des communications fort sensibles ; mais il faut qu'elles en aient aussi de moins apparentes avec d'autres parties, puisque Vallisnieri, en soufflant dans la trachée-artère, a vu un gonflement le long des cuisses et sous les ailes ; ce qui suppose une conformation semblable à celle du pélican, dans lequel M. Mery a aperçu, sous l'aisselle et entre la cuisse et le ventre, des poches membraneuses qui se remplissoient d'air au temps de l'expiration, et lorsqu'on souffloit avec force dans la trachée-artère, et qui en fournissoient apparemment au tissu cellulaire.

Le docteur Browne dit positivement que l'autruche n'a point d'épiglotte : M. Perrault le suppose, puisqu'il attribue à un certain muscle la fonction de fermer la glotte en rapprochant les cartilages du larynx. G. Warren prétend avoir vu une épiglotte dans le sujet qu'il a disséqué ; et Vallisnieri concilie toutes ces contrariétés, en disant qu'en effet il n'y a pas précisément une épiglotte, mais que la partie postérieure de la langue en tient lieu, en s'appliquant sur la glotte dans la déglutition.

Il y a aussi diversité d'avis sur le nombre et la forme des anneaux cartilagineux du larynx : Vallisnieri n'en compte que deux cent dix-huit, et soutient avec M. Perrault qu'ils sont tous entiers. Warren en a trouvé deux cent vingt-six entiers, sans compter les premiers qui ne le sont point, non plus que ceux qui sont immédiatement au dessous de la bifurcation de la trachée. Tout cela peut être vrai, attendu les grandes variétés auxquelles est sujette la structure des parties internes; mais tout cela prouve en même temps combien il est téméraire de vouloir décrire une espèce entière d'après un petit nombre d'individus, et combien il est dangereux par cette méthode de prendre ou de donner des variétés individuelles pour des caractères constans. M. Perrault a observé que chacune des deux branches de la trachée-artère se divise, en entrant dans le poumon, en plusieurs rameaux membraneux, comme dans l'éléphant.

Le cerveau, avec le cervelet, forme une masse d'environ deux pouces et demi de long sur vingt lignes de large. Vallisnieri assure que celui qu'il a examiné ne pesoit qu'une once; ce qui ne feroit pas la douze-centième partie du poids de l'animal : il ajoute que la structure en étoit semblable à celle du cerveau des oiseaux, et telle précisément qu'elle est décrite par Willis. Je remarquerai néanmoins avec MM. les anatomistes de l'Académie que les dix paires de nerfs prennent leur origine et sortent hors du crâne de la même manière que dans les animaux terrestres; que la partie corticale et la partie moelleuse du cervelet sont disposées comme dans ces mêmes animaux; qu'on y trouve quelquefois les deux apophyses vermiformes qui se voient dans l'homme, et un ventricule, de la forme d'une plume à écrire, comme dans la plupart des quadrupèdes.

Je ne dirai qu'un mot sur les organes de la circulation : c'est que le cœur est presque rond, au lieu que les oiseaux l'ont ordinairement plus allongé.

A l'égard des sens externes, j'ai déjà parlé de la langue, de l'oreille, et de la forme extérieure de l'œil; j'ajouterai seulement ici que sa structure interne est celle qu'on observe ordinairement dans les oiseaux. M. Ramby prétend que le globe tiré de son orbite prend de lui-même une forme presque triangulaire; il a aussi trouvé l'humeur aqueuse en plus grande quantité, et l'humeur vitrée en moindre quantité qu'à l'ordinaire.

Les narines sont dans le bec supérieur, non loin de sa base; il s'élève du milieu de chacune des deux ouvertures une protubérance cartilagineuse revêtue d'une membrane très-fine, et ces ouvertures communiquent avec le palais par deux conduits qui y aboutissent dans une fente assez considérable. On se tromperoit si l'on vouloit conclure de la structure un peu compliquée de cet organe, que l'autruche excelle par le sens de l'odorat : les faits les mieux constatés nous apprendront bientôt tout le contraire : et il paroît en général que les sensations principales et dominantes de cet animal sont celles de la vue et du sixième sens.

Cet exposé succinct de l'organisation intérieure de l'autruche est plus que suffisant pour confirmer l'idée que j'ai donnée d'abord de cet animal singulier, qui doit être regardé comme un être de nature équivoque, et faisant la nuance entre le quadrupède et l'oiseau : sa place, dans une méthode où l'on se proposeroit de représenter le vrai système de la nature, ne seroit ni dans la classe des oiseaux, ni dans celle des quadrupèdes, mais sur le passage de l'une à l'autre. En effet, quel autre rang assigner à un animal dont le corps, mi-parti d'oiseau et de quadrupède, est porté sur des pieds de quadrupède, et surmonté par une tête d'oiseau, dont le mâle a une verge et la femelle un clitoris comme les quadrupèdes,

L'AUTRUCHE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Brévipennes.
Genre Autruche. *(Cuvier)*

Pl. 19.

et qui néanmoins est ovipare, qui a un gésier comme les oiseaux, et en même temps plusieurs estomacs et des intestins qui, par leur capacité et leur structure, répondent en partie à ceux des ruminans, en partie à ceux d'autres quadrupèdes?

Dans l'ordre de la fécondité, l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oiseaux; car elle est très-féconde et produit beaucoup. Aristote dit qu'après l'autruche, l'oiseau qu'il nomme *atricapilla* est celui qui pond le plus; et il ajoute que cet oiseau *atricapilla* pond vingt œufs et davantage; d'où il suivroit que l'autruche en pond au moins vingt-cinq : d'ailleurs, selon les historiens modernes et les voyageurs les plus instruits, elle fait plusieurs couvées de douze ou quinze œufs chacune. Or, si on la rapportoit à la classe des oiseaux, elle seroit la plus grande, et par conséquent devroit produire le moins, suivant l'ordre que suit constamment la nature dans la multiplication des animaux, dont elle paroît avoir fixé la proportion en raison inverse de la grandeur des individus; au lieu qu'étant rapportée à la classe des animaux terrestres, elle se trouve très-petite relativement aux plus grands, et plus petite que ceux de grandeur médiocre, tels que le cochon, et sa grande fécondité rentre dans l'ordre naturel et général.

Oppient, qui croyoit mal à propos que les chameaux de la Bactriane s'accouploient à rebours et en se tournant le derrière, a cru, par une seconde erreur, qu'un *oiseau-chameau* (car c'est le nom qu'on donnoit dès lors à l'autruche) ne pourroit manquer de s'accoupler de la même façon, et il l'a avancé comme un fait certain : mais cela n'est pas plus vrai de l'oiseau-chameau que du chameau lui-même, comme je l'ai dit ailleurs: et quoique, selon toute apparence, peu d'observateurs aient été témoins de cet accouplement, et qu'aucun n'en ait rendu compte, on est en droit de supposer qu'il se fait à la manière accoutumée, jusqu'à ce qu'il y ait preuve du contraire.

Les autruches passent pour être fort lascives et s'accoupler souvent; et, si l'on se rappelle ce que j'ai dit ci-dessus des dimensions de la verge du mâle, on concevra que ces accouplemens ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux, mais qu'il y a une intromission réelle des parties sexuelles du mâle dans celles de la femelle. Thévenot est le seul qui dise qu'elles s'assortissent par paires, et que chaque mâle n'a qu'une femelle, contre l'usage des oiseaux pesans.

Le temps de la ponte dépend du climat qu'elles habitent, et c'est toujours aux environs du solstice d'été; c'est-à-dire au commencement de juillet, dans l'Afrique septentrionale, et sur la fin de décembre, dans l'Afrique méridionale. La température du climat influe aussi beaucoup sur leur manière de couver : dans la zone torride, elles se contentent de déposer leurs œufs sur un amas de sable qu'elles ont formé grossièrement avec leurs pieds, et où la seule chaleur du soleil les fait éclore; à peine les couvent-elles pendant la nuit; et cela même n'est pas toujours nécessaire, puisqu'on en a vu éclore qui n'avoient point été couvés par la mère, ni même exposés aux rayons du soleil [1]. Mais, quoique les autruches ne couvent point ou que très-peu leurs œufs, il s'en faut beaucoup qu'elles les abandonnent; au contraire, elles veillent assidûment à leur conservation et ne les perdent guère de vue; c'est de là qu'on a pris occasion de dire qu'elles les couvoient des yeux, à la lettre : et Diodore rapporte une façon de prendre ces animaux, fondée sur leur grand attachement pour leur couvée; c'est de planter en terre, aux environs du nid et à une juste hauteur, des pieux armés de pointes bien acérées, dans lesquelles la mère s'enferre d'elle-même lorsqu'elle revient avec empressement se poser sur ses œufs.

Quoique le climat de la France soit beaucoup moins chaud que celui de la Barbarie, on a vu des autruches pondre à la ménagerie de Versailles : mais MM. de l'Académie ont tenté inutilement de faire éclore ces œufs par une incubation artificielle, soit en employant la chaleur du soleil, ou celle d'un feu gradué et ménagé avec art; ils n'ont jamais pu parvenir à découvrir dans les uns ni dans les autres aucune organisation commencée, ni même aucune disposition apparente à la génération d'un nouvel être : le jaune et le blanc de celui qui avoit été exposé au feu s'étoient un peu épaissis; celui qui avoit été mis au soleil avoit contracté une très-mauvaise odeur; et aucun ne présentoit la moindre apparence d'un fœtus ébauché, en sorte que cette incubation philosophique n'eut aucun succès. M. de Réaumur n'existoit pas encore.

1. Jannequin étant au Sénégal mit dans sa cassette deux œufs d'autruche bien enveloppés d'étoupes; quelque temps après il trouva que l'un de ces œufs étoit près d'éclore.

Ces œufs sont très-durs, très-pesans et très-gros; mais on se les représente quelquefois encore plus gros qu'ils ne sont en effet, en prenant des œufs de crocodile pour des œufs d'autruche : on a dit qu'ils étoient comme la tête d'un enfant, qu'ils pouvoient contenir jusqu'à une pinte de liqueur, qu'ils pesoient quinze livres, et qu'une autruche en pondoit cinquante dans une année; Élien a dit jusqu'à quatre-vingts : mais la plupart de ces faits me paroissent évidemment exagérés, car, 1° comment se peut-il faire qu'un œuf dont la coque ne pèse pas plus d'une livre, et qui contient au plus une pinte de liqueur, soit du poids total de quinze livres? Il faudroit pour cela que le blanc et le jaune de cet œuf fût sept fois plus dense que l'eau, trois fois plus que le marbre, et à peu près autant que l'étain, ce qui est dur à supposer.

2° En admettant avec Willughby que l'autruche pond dans une année cinquante œufs, pesant quinze livres chacun, il s'ensuivroit que le poids total de la ponte seroit de sept cent cinquante livres, ce qui est beaucoup pour un animal qui n'en pèse que quatre-vingts.

Il me paroît donc qu'il y a une réduction considérable à faire, tant sur le poids des œufs que sur leur nombre; et il est fâcheux qu'on n'ait pas de mémoires assez sûrs pour déterminer avec justesse la quantité de cette réduction : on pourroit, en attendant, fixer le nombre des œufs, d'après Aristote, à vingt-cinq ou trente, et d'après les modernes qui ont parlé le plus sagement, à trente-six. En admettant deux ou trois couvées, et douze œufs par chaque couvée, on pourroit encore déterminer le poids de chaque œuf à trois ou quatre livres, en passant une livre plus ou moins pour la coque, et deux ou trois livres pour la pinte de blanc et de jaune qu'elle contient; mais il y a bien loin de cette fixation conjecturale à une observation précise. Beaucoup de gens écrivent; mais il en est peu qui mesurent, qui pèsent, qui comparent : de quinze ou seize autruches dont on a fait la dissection en différens pays, il n'y en a qu'une seule qui ait été pesée, et c'est celle dont nous devons la description à Vallisnieri. On ne sait pas mieux le temps qui est nécessaire pour l'incubation des œufs : tout ce qu'on sait, ou plutôt tout ce qu'on assure, c'est qu'aussitôt que les jeunes autruches sont écloses, elle sont en état de marcher, et même de courir et de chercher leur nourriture; en sorte que dans la zone torride, où elles trouvent le degré de chaleur qui leur convient, et la nourriture qui leur est propre, elles sont émancipées en naissant, et sont abandonnées de leur mère, dont les soins leur sont inutiles : mais dans les pays moins chauds, par exemple, au cap de Bonne-Espérance, la mère veille à ses petits tant que ses secours leur sont nécessaires, et partout les soins sont proportionnés aux besoins.

Les jeunes autruches sont d'un gris cendré la première année, et ont des plumes partout; mais ce sont de fausses plumes qui tombent bientôt d'elles-mêmes, pour ne plus revenir sur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs et le dessous des ailes. Elles sont remplacées sur le reste du corps par des plumes alternativement blanches et noires, et quelquefois grises par le mélange de ces deux couleurs fondues ensemble : les plus courtes sont sur la partie inférieure du cou, la seule qui en soit revêtue; elles deviennent plus longues sur le ventre et sur le dos; les plus longues de toutes sont à l'extrémité de la queue et des ailes, et ce sont les plus recherchées. M. Klein dit, d'après Albert, que les plumes du dos sont très-noires dans les mâles, et brunes dans les femelles. Cependant MM. de l'Académie, qui ont disséqué huit autruches, dont cinq mâles et trois femelles, ont trouvé le plumage à peu près semblable dans les unes et les autres; mais on n'en a jamais vu qui eussent des plumes rouges, vertes, bleues et jaunes, comme Cardan semble l'avoir cru, par une méprise bien déplacée, dans un ouvrage *sur la subtilité*.

Redi a reconnu, par de nombreuses observations, que presque tous les oiseaux étoient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, et même de plusieurs espèces; et que la plupart avoient leurs insectes particuliers, qui ne se rencontroient point ailleurs : mais il n'en a jamais trouvé en aucune saison dans les autruches, quoiqu'il ait fait ses observations sur douze de ces animaux, dont quelques-uns étoient récemment arrivés de Barbarie.

D'un autre côté, Vallisnieri, qui en a disséqué deux, n'a trouvé dans leur intérieur ni lombrics, ni vers, ni insectes quelconques : il semble qu'aucun de ces animaux n'ait d'appétit pour la chair de l'autruche, qu'ils l'évitent même et la craignent, et que cette chair ait quelque qualité contraire à leur multiplication, à moins qu'on ne veuille attribuer cet effet, du moins pour l'intérieur, à la force de l'estomac et de tous les organes

digestifs; car l'autruche a une grande réputation à cet égard : il y a bien des gens encore qui croient qu'elle digère le fer, comme la volaille commune digère les grains d'orge; quelques auteurs ont même avancé qu'elle digéroit le fer rouge : mais on me dispensera sans doute de réfuter sérieurement cette dernière assertion; ce sera bien assez de déterminer, d'après les faits, dans quel sens on peut dire que l'autruche digère le fer à froid.

Il est certain que ces animaux vivent principalement de matières végétales; qu'ils ont le gésier muni de muscles très-forts, comme tous les granivores [1], et qu'ils avalent fort souvent du fer [2], du cuivre, des pierres, du verre, du bois et tout ce qui se présente : je ne nierois pas même qu'ils n'avalassent quelquefois du fer rouge, pourvu que ce fût en petite quantité, et je ne pense pas avec cela que ce fût impunément. Il paroît qu'ils avalent tout ce qu'ils trouvent, jusqu'à ce que leurs grands estomacs soient entièrement pleins, et que le besoin de les lester par un volume suffisant de matière est l'une des principales causes de leur voracité. Dans les sujets disséqués par Warem et par Ramby, les ventricules étoient tellement remplis et distendus, que la première idée qui vint à ces deux anatomistes fut de douter que ces animaux eussent jamais pu digérer une telle surcharge de nourriture. Ramby ajoute que les matières contenues dans ces ventricules paroissoient n'avoir subi qu'une légère altération. Vallisnieri trouva aussi le premier ventricule entièrement plein d'herbes, de fruits, de légumes, de noix, de cordes, de pierres, de verre, de cuivre jaune et rouge, de fer, d'étain, de plomb et de bois; il y en avoit entre autres un morceau, et c'étoit le dernier avalé, puisqu'il étoit tout au dessus, lequel ne pesoit pas loin d'une livre. MM. de l'Académie assurent que les ventricules des huit autruches qu'ils ont observées, se sont toujours trouvés remplis de foin, d'herbes, d'orge, de fèves, d'os, de monnoies, de cuivre et de cailloux, dont quelques-uns avoient la grosseur d'un œuf. L'autruche entasse donc les matières dans ses estomacs à raison de leur capacité, et par la nécessité de les remplir; et, comme elle digère avec facilité et promptitude, il est aisé de comprendre pourquoi elle est insatiable.

Mais, quelque insatiable qu'elle soit, on me demandera toujours, non pas pourquoi elle consomme tant de nourriture, mais pourquoi elle avale des matières qui ne peuvent point la nourrir, et qui peuvent même lui faire beaucoup de mal : je répondrai que c'est parce qu'elle est privée du sens du goût; et cela est d'autant plus vraisemblable, que sa langue étant bien examinée par d'habiles anatomistes, leur a paru dépourvue de toutes ces papilles sensibles et nerveuses dans lesquelles on croit, avec assez de fondement, que réside la sensation du goût : je croirois même qu'elle auroit le sens de l'odorat fort obtus; car ce sens est celui qui sert le plus aux animaux pour le discernement de leur nourriture; et l'autruche a si peu de ce discernement, qu'elle avale non seulement le fer, les cailloux, le verre, mais même le cuivre, qui a une si mauvaise odeur, et que Vallisnieri en a vu une qui étoit morte pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive. Les gallinacés et autres granivores, qui n'ont pas les organes du goût fort sensibles, avalent bien de petites pierres qu'ils prennent apparemment pour de petites graines, lorsqu'elles sont mêlées ensemble; mais si on leur présente pour toute nourriture un nombre connu de ces petites pierres, ils mourront de faim sans en avaler une seule; à plus forte raison ne toucheroient-ils point à la chaux vive : et l'on peut conclure de là, ce me semble, que l'autruche est un des oiseaux dont les sens du goût, de l'odorat, et même celui du toucher dans les parties internes de la bouche, sont les plus émoussés et les plus obtus; en quoi il faut convenir qu'elle s'éloigne beaucoup de la nature des quadrupèdes.

Mais enfin que deviennent les substances rudes, réfractaires et nuisibles que l'autruche avale sans choix, et dans la seule intention de se remplir? que deviennent surtout le cuivre, le verre, le fer? Sur cela les avis sont partagés, et chacun cite des faits à l'appui de son opinion. M. Perrault, ayant trouvé soixante-dix doubles dans l'estomac d'un de ces animaux, remarqua qu'ils étoient la plupart usés et consumés presque aux trois quarts : mais il jugea que c'étoit plutôt par leur frottement mutuel et celui

1. Quoique l'autruche soit omnivore dans le fait, il semble néanmoins qu'on doit la ranger parmi les granivores, puisque, dans ses déserts, elle vit de dattes et autres fruits ou matières végétales, et que dans les ménageries on la nourrit de ces mêmes matières. D'ailleurs Strabon nous dit, *liv. VI*, que, lorsque les chasseurs veulent l'attirer dans le piége qu'ils lui ont préparé, ils lui présentent du grain pour appât.

2. Je dis fort souvent; car Albert assure très-positivement qu'il n'a jamais pu faire avaler du fer à plusieurs autruches, quoiqu'elles dévorassent avidement des os fort durs et même des pierres.

des cailloux, que par l'action d'aucun acide, vu que quelques-uns de ces doubles qui étoient bossus, se trouvèrent fort usés du côté convexe, qui étoit aussi le plus exposé aux frottemens, et nullement endommagés du côté concave; d'où il conclut que, dans les oiseaux, la dissolution de la nourriture ne se fait pas seulement par des esprits subtils et pénétrans, mais encore par l'action organique du ventricule qui comprime et bat incessamment les alimens avec les corps durs que ces mêmes animaux ont l'instinct d'avaler; et, comme toutes les matières contenues dans cet estomac étoient teintes en vert, il conclut encore que la dissolution du cuivre s'y étoit faite, non par un dissolvant particulier, ni par voie de digestion, mais de la même manière qu'elle se feroit si l'on broyoit ce métal avec des herbes, ou avec quelque liqueur acide ou salée. Il ajoute que le cuivre, bien loin de se tourner en nourriture dans l'estomac de l'autruche, y agissoit au contraire comme poison, et que toutes celles qui en avaloient beaucoup mouroient bientôt après.

Vallisnieri pense, au contraire, que l'autruche digère ou dissout les corps durs, principalement par l'action du dissolvant de l'estomac, sans exclure celle des chocs et frottemens qui peuvent aider à cette action principale. Voici ses preuves.

1° Les morceaux de bois, de fer, ou de verre, qui ont séjourné quelque temps dans les ventricules de l'autruche, ne sont point lisses et luisans comme ils devroient l'être, s'ils eussent été usés par le frottement, mais ils sont raboteux, sillonnés, criblés comme ils doivent l'être, en supposant qu'ils aient été rongés par un dissolvant actif.

2° Ce dissolvant réduit les corps les plus durs, de même que les herbes, les grains et les os, en molécules impalpables qu'on peut apercevoir au microscope, et même à l'œil nu.

3° Il a trouvé dans un estomac d'autruche un clou implanté dans l'une de ses parois, et qui traversoit cet estomac, de façon que les parois opposées ne pouvoient s'approcher, ni par conséquent comprimer les matières contenues, autant qu'elles le font d'ordinaire : cependant les alimens étoient aussi bien dissous dans ce ventricule que dans un autre qui n'étoit traversé d'aucun clou; ce qui prouve au moins que la digestion ne se fait pas dans l'autruche uniquement par trituration.

4° Il a vu un dé à coudre, de cuivre, trouvé dans l'estomac d'un chapon, lequel n'étoit rongé que dans le seul endroit par où il touchoit au gésier, et qui, par conséquent, étoit le moins exposé aux chocs des autres corps durs; preuve que la dissolution des métaux, dans l'estomac des chapons, se fait plutôt par l'action d'un dissolvant, quel qu'il soit, que par celle des chocs et des frottemens, et cette conséquence s'étend naturellement aux autruches.

5° Il a vu une pièce de monnoie rongée si profondément, que son poids étoit réduit à trois grains.

6° Les glandes du premier estomac donnent, étant pressées, une liqueur visqueuse, jaunâtre, insipide, et qui néanmoins imprime très-promptement sur le fer une tache obscure.

7° Enfin l'activité de ces sucs, la force des muscles du gésier, et la couleur noire qui teint les excrémens des autruches qui ont avalé du fer, comme elle teint ceux des personnes qui font usage des martiaux et les digèrent bien, venant à l'appui des faits précédens, autorisent Vallisnieri à conjecturer, non pas tout à fait, que les autruches digèrent le fer et s'en nourrissent, comme divers insectes ou reptiles se nourrissent de terre et de pierres; mais que les pierres, les métaux et surtout le fer, dissous par le suc des glandes, servent à tempérer, comme absorbans, les fermens trop actifs de l'estomac; qu'ils peuvent se mêler à la nourriture, comme élémens utiles, l'assaisonner, augmenter la force des solides, et d'autant plus que le fer entre, comme on sait, dans la composition des êtres vivans, et que, lorsqu'il est suffisamment atténué par des acides convenables, il se volatilise, et acquiert une tendance à végéter, pour ainsi dire, et à prendre des formes analogues à celle des plantes, comme on le voit dans l'arbre de mars[1]; et c'est en effet le seul sens raisonnable dans lequel on puisse dire que l'autruche digère le fer; et quand elle auroit l'estomac assez fort pour le digérer véritablement, ce n'est que par une erreur bien ridicule qu'on auroit pu attribuer à ce gésier, comme on a fait, la qualité d'un remède et la vertu d'aider la digestion, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit par lui-même un morceau tout à fait indigeste : mais telle est la

1. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, années 1705, 1706 et suivantes. Vallisnieri, tome I, page 242; et il confirme encore son sentiment par les observations de Santorini sur des pièces de monnoie et des clous trouvés dans l'estomac d'une autruche qu'il avoit disséquée à Venise, et par les expériences de l'Académie *del Cimento* sur la digestion des oiseaux.

nature de l'esprit humain; lorsqu'il est une fois frappé de quelque objet rare et singulier, il se plaît à le rendre plus singulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques et souvent absurdes : c'est ainsi qu'on a prétendu que les pierres les plus transparentes qu'on trouve dans les ventricules de l'autruche avoient aussi la vertu, étant portées au cou, de faire faire de bonnes digestions; que la tunique inférieure de son gésier avoit celle de ranimer un tempérament affoibli et d'inspirer de l'amour; son foie, celle de guérir le mal caduc; son sang, celle de rétablir la vue; la coque de ses œufs réduite en poudre, celle de soulager les douleurs de la goutte et de la gravelle, etc. Vallisnieri a eu occasion de constater par ses expériences la fausseté de la plupart de ces prétendues vertus; et ses expériences sont d'autant plus décisives, qu'il les a faites sur les personnes les plus crédules et les plus prévenues.

L'autruche est un oiseau propre et particulier à l'Afrique, aux îles voisines de ce continent, et à la partie de l'Asie qui confine à l'Afrique. Ces régions, qui sont le pays natal du chameau, du rhinocéros, de l'éléphant et de plusieurs autres grands animaux, devoient être aussi la patrie de l'autruche, qui est l'éléphant des oiseaux. Elles sont très-fréquentes dans les montagnes situées au sud-ouest d'Alexandrie, suivant le docteur Pococke. Un missionnaire dit qu'on en trouve à Goa, mais beaucoup moins qu'en Arabie. Philostrate prétend même qu'Apollonius en trouva jusqu'au delà du Gange: mais c'étoit sans doute dans un temps où ce pays étoit moins peuplé qu'aujourd'hui. Les voyageurs modernes n'en ont point aperçu dans ce même pays, sinon celles qu'on y avoit menées d'ailleurs [1], et tous conviennent qu'elles ne s'écartent guère au delà du 35e degré de latitude, de part et d'autre de la ligne; et comme l'autruche ne vole point, elle est dans le cas de tous les quadrupèdes des parties méridionales de l'ancien continent, c'est-à-dire qu'elle n'a pu passer dans le nouveau : aussi n'en a-t-on point trouvé en Amérique, quoiqu'on ait donné son nom au touyou, qui lui ressemble en effet, en ce qu'il ne vole point, et par quelques autres rapports, mais qui est d'une espèce différente, comme nous le verrons bientôt dans son histoire. Par la même raison, on ne l'a jamais rencontrée en Europe, où elle auroit cependant pu trouver un climat propre à sa nature dans la Morée et au midi de l'Espagne et de l'Italie; mais, pour se rendre dans ces contrées, il eût fallu ou franchir les mers qui l'en séparoient, ce qui lui était impossible, ou faire le tour de ces mers, et remonter jusqu'au 50e degré de latitude pour revenir par le Nord en traversant des régions très-peuplées; nouvel obstacle doublement insurmontable à la migration d'un animal qui ne se plaît que dans les pays chauds et les déserts. Les autruches habitent en effet, par préférence, les lieux les plus solitaires et les plus arides, où il ne pleut presque jamais [2]; et cela confirme ce que disent les Arabes, qu'elles ne boivent point. Elles se réunissent dans ces déserts en troupes nombreuses, qui, de loin, ressemblent à des escadrons de cavalerie, et ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane. Leur vie doit être un peu dure dans ces solitudes vastes et stériles; mais elles y trouvent la liberté et l'amour : et quel désert, à ce prix, ne seroit pas un lieu de délices! C'est pour jouir, au sein de la nature, de ces biens inestimables, qu'elles fuient les hommes : mais l'homme, qui sait le profit qu'il en peut tirer, les va chercher dans leurs retraites les plus sauvages; il se nourrit de leurs œufs, de leur sang, de leur graisse, de leur chair; il se pare de leurs plumes; il conserve peut-être l'espérance de les subjuguer tout à fait et de les mettre au nombre de ses esclaves. L'autruche promet trop d'avantages à l'homme pour qu'elle puisse être en sûreté dans ses déserts.

Des peuples entiers ont mérité le nom de *struthophages*, par l'usage où ils étoient de manger de l'autruche; et ces peuples étoient voisins des éléphantophages, qui ne faisoient

1. On en nourrit dans les ménageries du roi de Perse, selon Thévenot (tome II, page 200); ce qui suppose qu'elles ne sont pas communes dans ce pays. Sur la route d'Ispahan à Schiraz, on amena dans le caravanserai quatre autruches, dit Gemelli Carreri, t. II, p. 238.

2. Tous les voyageurs et les naturalistes sont d'accord sur ce point; G. Warren est le seul qui ait fait un oiseau aquatique de l'autruche, l'animal le plus anti-aquatique qu'il y ait : il convient bien qu'elle ne sait point nager; mais elle a les jambes hautes et le cou long, ce qui lui donne le moyen de marcher dans l'eau et d'y saisir sa proie. D'ailleurs on a remarqué que sa tête avoit quelque ressemblance avec celle de l'oie : en faut-il davantage pour prouver que l'autruche est un oiseau de rivière? Voyez *Transact. philos.*, n° 394. Un autre ayant ouï dire qu'on voyoit en Abyssinie des autruches de la grosseur d'une âne, et ayant appris d'ailleurs qu'elles avoient le cou et les pieds d'un quadrupède, en a conclu et écrit qu'elles avoient le cou et les pieds d'un âne (Suidas). Il n'y a guère de sujet d'histoire naturelle qui ait fait dire autant d'absurdités que l'autruche.

pas meilleure chère. Apicius prescrit, et avec grande raison, une sauce un peu vive pour cette viande; ce qui prouve au moins qu'elle étoit en usage chez les Romains: mais nous en avons d'autres preuves. L'empereur Héliogabale fit un jour servir la cervelle de six cents autruches dans un seul repas. Cet empereur avoit, comme on sait, la fantaisie de ne manger, chaque jour, que d'une seule viande, comme faisans, cochons, poulets; et l'autruche étoit du nombre, mais apprêtée sans doute à la manière d'Apicius. Encore aujourd'hui les habitans de la Libye, de la Numidie, etc., en nourrissent de privées, dont ils mangent la chair et vendent les plumes; cependant les chiens ni les chats ne voulurent pas même sentir la chair d'une autruche que Vallisnieri avoit disséquée, quoique cette chair fût encore fraîche et vermeille. A la vérité, l'autruche étoit d'une très-grande maigreur: de plus, elle pouvoit être vieille; et Léon l'Africain, qui en avoit goûté sur les lieux, nous apprend qu'on ne mangeoit guère que les jeunes, et même après les avoir engraissées: le rabbin David Kimbi ajoute qu'on préféroit les femelles, et peut-être en eût-on fait un mets passable en les soumettant à la castration.

Cadamosto et quelques autres voyageurs disent avoir goûté des œufs d'autruche, et ne les avoir point trouvés mauvais: de Brue et Le Maire assurent que, dans un seul de ces œufs, il y a de quoi nourrir huit hommes; d'autres, qu'il pèse autant que trente œufs de poule: mais il y a bien loin de là à quinze livres.

On fait avec la coque de ces œufs des espèces de coupes, qui durcissent avec le temps, et ressemblent en quelque sorte à de l'ivoire.

Lorsque les Arabes ont tué une autruche, ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au dessous du trou; et, la prenant ensuite à trois ou quatre, ils la remuent et la ressassent comme on ressasseroit une outre pour la rincer; après quoi, la ligature étant défaite, il sort par le trou fait à la gorge une quantité considérable de mantèque en consistance d'huile figée; on en tire quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule autruche. Cette mantèque n'est autre chose que le sang de l'animal mêlé, non avec sa chair, comme on l'a dit, puisqu'on ne lui en trouvoit point sur le ventre et sur la poitrine, où en effet il n'y en a jamais, mais avec cette graisse qui, dans les autruches grasses, forme, comme nous avons dit, une couche épaisse de plusieurs pouces sur les intestins. Les habitans du pays prétendent que la mantèque est un très-bon manger, mais qu'elle donne le cours de ventre.

Les Éthiopiens écorchent les autruches, et vendent leurs peaux aux marchands d'Alexandrie: le cuir en est très-épais [1], et les Arabes s'en faisoient autrefois des espèces de soubrevestes, qui leur tenoient lieu de cuirasse et de bouclier: Belon a vu une grande quantité de ces peaux toutes emplumées dans les boutiques d'Alexandrie. Les longues plumes blanches de la queue et des ailes ont été recherchées dans tous les temps: les anciens les employoient comme ornement et comme distinction militaire, et elles avoient succédé aux plumages de cygne; car les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés, comme aux sauvages, une partie de leur parure. Aldrovande nous apprend qu'on voit encore à Rome deux statues anciennes, l'une de Minerve et l'autre de Pyrrhus, dont le casque est orné de plumes d'autruche. C'est apparemment de ces mêmes plumes qu'étoit composé le panache des soldats romains, dont parle Polybe, et qui consistoit en trois plumes noires ou rouges d'environ une coudée de haut; c'est précisément la longueur des grandes plumes d'autruche. En Turquie, aujourd'hui, un janissaire qui s'est signalé par quelques faits d'armes a le droit d'en décorer son turban; et la sultane, dans le sérail, projetant de plus douces victoires, les admet dans sa parure avec complaisance. Au royaume de Congo, on mêle ces plumes avec celles du paon pour en faire des enseignes de guerre, et les dames d'Angleterre et d'Italie s'en font des espèces d'éventails. On sait assez quelle prodigieuse consommation il s'en fait en Europe pour les chapeaux, les casques, les habillemens de théâtre, les ameublemens, les dais, les cérémonies funèbres, et même pour la parure des femmes; et il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement doux et ondoyant: mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant, et on les reconnoît en ce que leur tuyau étant pressé dans les doigts donne un suc sanguinolent: celles au contraire qui ont

1, Schwenckfeld prétend que ce cuir épais est fait pour garantir l'autruche contre la rigueur du froid; il n'a pas pris garde qu'elle n'habitoit que les pays chauds.

été arrachées après la mort sont sèches, légères et fort sujettes aux vers.

Les autruches, quoique habitantes du désert, ne sont pas aussi sauvages qu'on l'imagineroit : tous les voyageurs s'accordent à dire qu'elles s'apprivoisent facilement, surtout lorsqu'elles sont jeunes. Les habitans de Dara, ceux de Libye, etc., en nourrissent des troupeaux, dont ils tirent sans doute ces plumes de première qualité qui ne se prennent que sur les autruches vivantes; elles s'apprivoisent même sans qu'on y mette du soin, et par la seule habitude de voir des hommes, et d'en recevoir la nourriture et de bons traitemens. Brue en ayant acheté deux à Serinpate sur la côte d'Afrique, les trouva tout apprivoisées lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis.

On fait plus que de les apprivoiser; on en a dompté quelques-unes, au point de les monter comme on monte un cheval : et ce n'est pas une invention moderne; car le tyran Firmius, qui régnoit en Égypte sur la fin du troisième siècle, se faisoit porter, dit-on, par de grandes autruches. Moore, Anglois, dit avoir vu à Joar, en Afrique, un homme voyageant sur une autruche. Vallisnieri parle d'un jeune homme qui s'étoit fait voir à Venise monté sur une autruche, et lui faisant faire des espèces de voltes devant le menu peuple. Enfin M. Adanson a vu au comptoir de Podor deux autruches encore jeunes, dont la plus forte couroit plus vite que le meilleur coureur anglois, quoiqu'elle eût deux nègres sur son dos. Tout cela prouve que ces animaux, sans être absolument farouches, sont néanmoins d'une nature rétive, et que, si on peut les apprivoiser jusqu'à se laisser mener en troupeaux, revenir au bercail, et même à souffrir qu'on les monte, il est difficile, et peut-être impossible, de les réduire à obéir à la main du cavalier, à sentir ses demandes, comprendre ses volontés, et s'y soumettre. Nous voyons, par la relation même de M. Adanson, que l'autruche de Podor ne s'éloigna pas beaucoup, mais qu'elle fit plusieurs fois le tour de la bourgade, et qu'on ne put l'arrêter qu'en lui barrant le passage. Docile à un certain point par stupidité, elle paroît intraitable par son naturel; et il faut bien que cela soit, puisque l'Arabe, qui a dompté le cheval et subjugué le chameau, n'a pu encore maîtriser entièrement l'autruche: cependant jusque là on ne pourra tirer parti de sa vitesse et de sa force; car la force d'un domestique indocile se tourne presque toujours contre son maître.

Au reste, quoique les autruches courent plus vite que le cheval, c'est cependant avec le cheval qu'on les court et qu'on les prend; mais on voit bien qu'il y faut un peu d'industrie : celle des Arabes consiste à les suivre à vue, sans les trop presser, et surtout à les inquiéter assez pour les empêcher de prendre de la nourriture, mais point assez pour les déterminer à s'échapper par une fuite prompte; cela est d'autant plus facile qu'elles ne vont guère sur une ligne droite, et qu'elles décrivent presque toujours dans leur course un cercle plus ou moins étendu. Les Arabes peuvent donc diriger leur marche sur un cercle concentrique intérieur, par conséquent plus étroit, et les suivre toujours à une juste distance, en faisant beaucoup moins de chemin qu'elles. Lorsqu'ils les ont ainsi fatiguées et affamées pendant un ou deux jours, ils prennent leur moment, fondent sur elles au grand galop, en les menant contre le vent autant qu'il est possible, et les tuent à coups de bâton, pour que leur sang ne gâte point le beau blanc de leurs plumes. On dit que, lorsqu'elles se sentent forcées et hors d'état d'échapper aux chasseurs, elles cachent leur tête et croient qu'on ne les voit plus : mais il pourroit se faire que l'absurdité de cette intention retombât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, et qu'elles n'eussent d'autre but, en cachant leur tête, que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même temps la plus importante et la plus foible.

Les struthophages avoient une autre façon de prendre ces animaux : ils se couvroient d'une peau d'autruche; passant leur bras dans le cou, ils lui faisoient faire tous les mouvemens que fait ordinairement l'autruche elle-même; et, par ce moyen, ils pouvoient aisément les approcher et les surprendre. C'est ainsi que les sauvages d'Amérique se déguisent en chevreuils.

On s'est encore servi de chiens et de filets pour cette chasse, mais il paroît qu'on la fait plus communément à cheval; et cela seul suffit pour expliquer l'antipathie qu'on a cru remarquer entre le cheval et l'autruche.

Lorsque celle-ci court, elle déploie ses ailes et les grandes plumes de sa queue : non pas qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vite, comme je l'ai déjà dit; mais par un effet très-ordinaire de la correspondance des muscles, et de la manière qu'un homme qui court agite ses bras, ou qu'un éléphant qui revient sur le chasseur dresse et déploie ses grandes oreilles. La preuve sans réplique

que ce n'est point pour accélérer son mouvement que l'autruche relève ainsi ses ailes, c'est qu'elle les relève lors même qu'elle va contre le vent, quoique, dans ce cas, elles ne puissent être qu'un obstacle. La vitesse d'un animal n'est que l'effet de sa force employée contre sa pesanteur; et, comme l'autruche est en même temps très-pesante et très-vite à la course, il s'ensuit qu'elle doit avoir beaucoup de force : cependant, malgré sa force, elle conserve les mœurs des granivores; elle n'attaque point les animaux plus foibles; rarement même se met-elle en défense contre ceux qui l'attaquent; bordée sur tout le corps d'un cuir épais et dur, pourvue d'un large *sternum* qui lui tient lieu de cuirasse, munie d'une seconde cuirasse d'insensibilité, elle s'aperçoit à peine des petites atteintes du dehors, et elle sait se soustraire aux grands dangers par la rapidité de sa fuite : si quelquefois elle se défend, c'est avec le bec, avec les piquans de ses ailes, et surtout avec les pieds. Thévenot en a vu une qui, d'un coup de pied, renversa un chien. Belon dit dans son vieux langage qu'elle pourroit ainsi *ruer par terre* un homme qui fuiroit devant elle : mais qu'elle jette, en fuyant, des pierres à ceux qui la poursuivent, j'en doute beaucoup; et d'autant plus, que la vitesse de sa course en avant seroit autant de retranché sur celle des pierres qu'elle lanceroit en arrière, et que ces deux vitesses opposées étant à peu près égales, puisqu'elles ont toutes deux pour principe le mouvement des pieds, elles se détruiroient nécessairement. D'ailleurs ce fait avancé par Pline, et répété par beaucoup d'autres, ne me paroît point avoir été confirmé par aucun moderne digne de foi, et l'on sait que Pline avoit beaucoup plus de génie que de critique.

Léon l'Africain a dit que l'autruche étoit privée du sens de l'ouïe; cependant nous avons vu plus haut qu'elle paraissoit avoir tous les organes d'où dépendent les sensations de ce genre; l'ouverture des oreilles est même fort grande, et n'est point ombragée par les plumes : ainsi il est probable, ou qu'elle n'est sourde qu'en certaines circonstances comme le tetras, c'est-à-dire dans la saison de l'amour, ou qu'on a imputé quelquefois à surdité ce qui n'étoit que l'effet de la stupidité.

C'est aussi dans la même saison, selon toute apparence, qu'elle fait entendre sa voix; elle la fait rarement entendre, car très-peu de personnes en ont parlé. Les écrivains sacrés comparent son cri à un gémissement, et on prétend même que son nom hébreu, *jacnah*, est formé d'*ianah*, qui signifie *hurler*. Le docteur Browne dit que ce cri ressemble à la voix d'un enfant enroué, et qu'il est plus triste encore : comment donc avec cela ne paroîtroit-il pas lugubre et même terrible, selon l'expression de M. Sandys, à des voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immensité de ces déserts, et pour qui tout être animé, sans en excepter l'homme, est un objet à craindre et une rencontre dangereuse?

LE TOUYOU.

L'autruche de l'Amérique méridionale, appelée aussi *autruche d'Occident, autruche du Magellan* et *de la Guiane*, n'est point une autruche : je crois que Le Maire est le premier voyageur qui, trompé par quelques traits de ressemblance avec l'autruche d'Afrique, lui ait appliqué ce nom. Klein, qui a bien vu que l'espèce étoit différente, s'est contenté de l'appeler *autruche bâtarde*. M. Barrère la nomme tantôt un *héron*, tantôt une *grue ferrivore*, tantôt un *émeu à long cou;* d'autres ont cru beaucoup mieux faire en lui appliquant, d'après des rapports, à la vérité mieux saisis, cette dénomination composée, *casoar gris à bec d'autruche*. Moehring et M. Brisson lui donnent le nom latin de *rhea*, auquel le dernier ajoute le nom américain de *touyou*, formé de celui de *touyouyou* qu'il porte communément dans la Guiane; d'autres sauvages lui ont donné d'autres noms, *yardu, yandu, andu*, et *nanduguacu*, au Brésil; *sallian*, dans l'île de Maragnan; *suri*, au Chili, etc. Voilà bien des noms pour un oiseau si nouvellement connu : pour moi, j'adopterai volontiers celui de touyou que lui a donné, ou plutôt que lui a conservé M. Brisson, et je préférerai, sans hésiter, ce nom barbare, qui vraisemblablement a quelque rapport à la voix ou au cri de l'oiseau; je le préférerai, dis-je, aux dénominations scientifiques, qui trop souvent ne sont propres qu'à

LE TOUYOU

Ordre des Echassiers. *Famille des* Brévipennes

Genre Autruche. *(Cuvier)*

Pl. 20.

LE CASOAR

Ordre des Echassiers.....*id*....*id*..... *Genre* Casoar.

donner de fausses idées, et aux noms nouveaux qui n'indiquent aucun caractère, aucun attribut essentiel à l'être auquel on les applique.

M. Brisson paroît croire qu'Aldrovande a voulu désigner le touyou sous le nom d'*avis eme ;* et il très-vrai qu'au tome III de l'*Ornithologie* de ce dernier, page 541, il se trouve une planche qui représente le touyou et le casoar, d'après les deux planches de Nieremberg, page 218, et qu'au dessus de la planche d'Aldrovande est écrit en gros caractère, AVIS EME, de même que la figure du touyou, dans Nieremberg, porte en tête le nom d'*émeu.* Mais il est visible que ces deux titres ont été ajoutés par les graveurs ou les imprimeurs, peu instruits de l'intention des auteurs : car Aldrovande ne dit pas un mot du touyou; Nieremberg n'en parle que sous le nom d'*yardou,* de *suri,* et d'*autruche d'Occident;* et tous deux, dans leur description, appliquent les noms d'*eme* et d'*émeu* au seul casoar de Java; en sorte que, pour prévenir la confusion des noms, l'*eme* d'Aldrovande et l'*émeu* de Nieremberg ne doivent plus désormais reparoître dans la liste des dénominations du touyou. Marcgrave dit que les Portugais l'appellent *ema* dans leur langue; mais les Portugais, qui avoient beaucoup de relations dans les Indes orientales, connoissoient l'émeu de Java, et ils ont donné son nom au touyou d'Amérique, qui lui ressembloit plus qu'à aucun autre oiseau, de même que nous avons donné le nom d'*autruche* à ce même touyou; et il doit demeurer pour constant que le nom d'*émeu* est propre au casoar des Indes orientales, et ne convient ni au touyou ni à aucun autre oiseau d'Amérique.

En détaillant les différens noms du touyou, j'ai indiqué en partie les différentes contrées où il se trouve; c'est un oiseau propre à l'Amérique méridionale, mais qui n'est pas également répandu dans toutes les provinces de ce continent. Marcgrave nous apprend qu'il est rare d'en voir aux environs de Fernambouc; il ne l'est pas moins au Pérou et le long des côtes les plus fréquentées : mais il est plus commun dans la Guiane, dans les capitaineries de Sérégippe et de Rio-Grande, dans les provinces intérieures du Brésil, au Chili, dans les vastes forêts qui sont au nord de l'embouchure de la Plata, dans les savanes immenses qui s'étendent au sud de cette rivière, et dans toute la terre Magellanique, jusqu'au port Désiré, et même jusqu'à la côte qui borde le détroit de Magellan. Autrefois il y avoit des cantons dans le Paraguai qui en étoient remplis, surtout les campagnes arrosées par l'Uraguai; mais, à mesure que les hommes s'y sont multipliés, ils en ont tué un grand nombre, et le reste s'est éloigné. Le capitaine Wood assure que, bien qu'ils abondent sur la côte septentrionale du détroit de Magellan, on n'en voit point du tout sur la côte méridionale : et, quoique Coréal dise qu'il en a aperçu dans les îles de la mer du Sud, ce détroit paroît être la borne du climat qui convient au touyou, comme le cap de Bonne-Espérance est la borne du climat qui convient aux autruches; et ces îles de la mer du Sud, où Coréal dit avoir vu des touyous, seront apparemment quelques unes de celles qui avoisinent les côtes orientales de l'Amérique au delà du détroit. Il paroît de plus que le touyou, qui se plaît, comme l'autruche, sous la zone torride, s'habitue plus facilement à des pays moins chauds, puisque la pointe de l'Amérique méridionale, qui est terminée par le détroit de Magellan, s'approche bien plus du pôle que le cap de Bonne-Espérance ou qu'aucun autre climat habité volontairement par les autruches : mais comme, selon toutes les relations, le touyou n'a pas plus que l'autruche la puissance de voler, qu'il est, comme elle, un oiseau tout-à-fait terrestre, et que l'Amérique méridionale est séparée de l'ancien continent par des mers immenses, il s'ensuit qu'on ne doit pas plus trouver de touyous dans ce continent qu'on ne trouve d'autruches en Amérique, et cela est en effet conforme au témoignage de tous les voyageurs.

Le touyou, sans être tout-à-fait aussi gros que l'autruche, est le plus gros du Nouveau-Monde : les vieux ont jusqu'à six pieds de haut; et Wafer, qui a mesuré la cuisse d'un des plus grands, l'a trouvée presque égale à celle d'un homme. Il a le long cou, la petite tête, et le bec aplati de l'autruche [1]; mais, pour tout le reste, il a plus de rapport avec le casoar : je trouve même dans l'*Histoire du Brésil* par M. l'abbé Prévost, mais point ailleurs, l'indication d'une espèce de corne que cet oiseau a sur

1. On voit dans la figure de Nieremberg, p. 218, une espèce de calotte sur le sommet de la tête, qui a du rapport à la plaque dure et calleuse que l'autruche a au même endroit, selon le docteur Browne (voy. l'histoire de l'autruche); mais il n'est question de cette calotte ni dans la description de Nieremberg, ni dans aucune autre.

le bec, et qui, si elle existoit en effet, seroit un trait de ressemblance de plus avec le casoar.

Son corps est de forme ovoïde, et paroît presque entièrement rond, lorsqu'il est revêtu de toutes ses plumes; ses ailes sont très-courtes et inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne soient pas inutiles pour la course : il a sur le dos et aux environs du croupion de longues plumes qui lui tombent en arrière et recouvrent l'anus; il n'a point d'autre queue : tout ce plumage est gris sur le dos et blanc sur le ventre. C'est un oiseau très-haut monté, ayant trois doigts à chaque pied, et tous trois en avant; car on ne doit pas regarder comme un doigt ce tubercule calleux et arrondi qu'il a en arrière, et sur lequel le pied se repose comme sur une espèce de talon : on attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de se tenir sur un terrain glissant, et d'y marcher sans tomber; en récompense, il court très-légèrement en pleine campagne, élevant tantôt une aile, tantôt une autre, mais avec des intentions qui ne sont point encore bien éclaircies. Marcgrave prétend que c'est afin de s'en servir comme d'une voile pour prendre le vent; Nieremberg, que c'est pour rendre le vent contraire aux chiens qui le poursuivent; Pison et Klein, pour changer souvent la direction de sa course, afin d'éviter par ses zigzags les flèches des sauvages; d'autres enfin, qu'il cherche à s'exciter à courir plus vite, en se piquant lui-même avec une espèce d'aiguillon dont ses ailes sont armées. Mais, quoi qu'il en soit des intentions des touyous, il est certain qu'ils courent avec une très-grande vitesse, et qu'il est difficile à aucun chien de chasse de pouvoir les atteindre : on en cite un qui, se voyant coupé, s'élança avec une telle rapidité qu'il en imposa aux chiens, et s'échappa vers les montagnes. Dans l'impossibilité de les forcer, les sauvages sont réduits à user d'adresse et à leur tendre des piéges pour les prendre. Marcgrave dit qu'ils vivent de chair et de fruits; mais, si on les eût mieux observés, on eût reconnu sans doute pour laquelle de ces deux sortes de nourriture ils ont un appétit de préférence. Au défaut des faits, on peut conjecturer que ces oiseaux ayant le même instinct que celui des autruches et des frugivores, qui est d'avaler des pierres, du fer, et autres corps durs, ils sont aussi frugivores, et que, s'ils mangent quelquefois de la chair, c'est, ou parce qu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ayant les sens du goût et de l'odorat obtus comme l'autruche, ils avalent indistinctement tout ce qui se présente.

Nieremberg conte des choses fort étranges au sujet de leur propagation : selon lui, c'est le mâle qui se charge de couver les œufs; pour cela, il fait en sorte de rassembler vingt ou trente femelles, afin qu'elles pondent dans un même nid; dès qu'elles ont pondu, il les chasse à grands coups de bec, et vient se poser sur leurs œufs, avec la singulière précaution d'en laisser deux à l'écart qu'il ne couve point; lorsque les autres commencent à éclore, ces deux-là se trouvent gâtés, et le mâle prévoyant ne manque pas d'en casser un, qui attire une multitude de mouches, de scarabées et d'autres insectes dont les petits se nourrissent: lorsque le premier est consommé, le couveur entame le second et s'en sert au même usage. Il est certain que tout cela a pu arriver naturellement; il a pu se faire que des œufs inféconds se soient cassés par accident, qu'ils aient attiré des insectes, lesquels aient servi de pâture aux jeunes touyous : il n'y a que l'intention du père qui soit suspecte ici; car ce sont toujours ces intentions qu'on prête assez légèrement aux bêtes, qui font le roman de l'histoire naturelle.

A l'égard de ce mâle qui se charge, dit-on, de couver à l'exclusion des femelles, je serois fort porté à douter du fait, et comme peu avéré, et comme contraire à l'ordre de la nature. Mais ce n'est pas assez d'indiquer une erreur; il faut, autant qu'on peut, en découvrir les causes, qui remontent quelquefois jusqu'à la vérité : je croirois donc volontiers que celle-ci est fondée sur ce qu'on aura trouvé à quelques couveuses des testicules, et peut-être une apparence de verge comme on en voit à l'autruche femelle, et qu'on se sera cru en droit d'en conclure que c'étoient autant de mâles.

Wafer dit avoir aperçu dans une terre déserte, au nord de la Plata, vers le 34e degré de latitude méridionale, une quantité d'œufs de touyou dans le sable, où, selon lui, ces oiseaux les laissent couver. Si ce fait est vrai, les détails que donne Nieremberg sur l'incubation de ces mêmes œufs ne peuvent l'être que dans un climat moins chaud et plus voisin du pôle. En effet, les Hollandois trouvèrent aux environs du port Désiré, qui est au 47e degré de latitude, un touyou qui couvoit, et qu'ils firent envoler; ils comptèrent dix-neuf œufs dans le nid. C'est ainsi que les autruches ne couvent

point ou presque point leurs œufs sous la zone torride, et qu'elles les couvent au cap de Bonne-Espérance, où la chaleur du climat ne seroit pas suffisante pour les faire éclore.

Lorsque les jeunes touyous viennent de naître, ils sont familiers et suivent la première personne qu'ils rencontrent; mais en vieillissant ils acquièrent de l'expérience et deviennent sauvages. Il paroît qu'en général leur chair est un assez bon manger, non cependant celle des vieux, qui est dure et de mauvais goût. On pourroit perfectionner cette viande en élevant des troupeaux de jeunes touyous, ce qui seroit facile, vu les grandes dispositions qu'ils ont à s'apprivoiser, les engraissant, et employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds et tempérés du continent de l'Amérique.

Leurs plumes ne sont pas, à beaucoup près, aussi belles que celles de l'autruche : Coréal dit même qu'elles ne peuvent servir à rien. Il seroit à désirer qu'au lieu de nous parler de leur peu de valeur, les voyageurs nous eussent donné une idée juste de leur structure : on a trop écrit de l'autruche, et pas assez du touyou. Pour faire l'histoire de la première, la plus grande difficulté a été de rassembler tous les faits, de comparer tous les exposés, de discuter toutes les opinions, de saisir la vérité égarée dans le labyrinthe des avis divers, ou noyée dans l'abondance des paroles : mais, pour parler du touyou, nous avons été souvent obligés de deviner ce qui est, d'après ce qui doit être; de commenter un mot échappé par hasard, d'interpréter jusqu'au silence; au défaut du vrai, de nous contenter du vraisemblable; en un mot, de nous résoudre à douter de la plus grande partie des faits principaux, et à ignorer presque tout le reste, jusqu'à ce que les observations futures nous mettent en état de remplir les lacunes que, faute de mémoires suffisans, nous laissons aujourd'hui dans son histoire.

LE CASOAR.

Les Hollandois sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau à l'Europe; ils le rapportèrent de l'île de Java en 1597, à leur retour du premier voyage qu'ils avoient fait aux Indes orientales : les habitans du pays l'appellent *eme*, dont nous avons fait *émeu*. Ceux qui l'ont apporté lui ont donné le nom de *cassoware*, que nous prononçons *casoar*, et que j'ai adopté, parce qu'il n'a jamais été appliqué à aucun autre oiseau; au lieu que celui d'*émeu* a été appliqué, quoique mal à propos, au touyou, comme nous l'avons vu ci-dessus dans l'histoire de cet oiseau.

Le casoar, sans être aussi grand ni même aussi gros que l'autruche, paroît plus massif aux yeux, parce que avec un corps d'un volume presque égal, il a le cou et les pieds moins longs et beaucoup plus gros à proportion, et la partie du corps plus renflée, ce qui lui donne un air plus lourd.

Celui qui a été décrit par MM. de l'Académie des Sciences avoit cinq pieds et demi, du bout du bec au bout des ongles : celui que Clusius a observé étoit d'un quart plus petit. Houtman lui donne une grosseur double de celle du cygne, et d'autres Hollandois celle d'un mouton. Cette variété de mesures, loin de nuire à la vérité, est au contraire la seule chose qui puisse nous donner une connoissance approchée de la véritable grandeur du casoar; car la taille d'un seul individu n'est point la grandeur de l'espèce, et l'on ne peut se former une idée juste de celle-ci qu'en la considérant comme une quantité variable entre certaines limites : d'où il suit qu'un naturaliste, qui auroit comparé avec une bonne critique toutes les dimensions et les descriptions des observateurs, auroit des notions plus exactes et plus sûres de l'espèce que chacun de ces observateurs qui n'auroit connu que l'individu qu'il auroit mesuré et décrit.

Le trait le plus remarquable dans la figure du casoar est cette espèce de casque conique, noir par devant, jaune dans tout le reste, qui s'élève sur le front, depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, et quelquefois au delà : ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit, et il est recouvert d'une enveloppe dure, composée de plusieurs couches concentriques, et analogues à la substance de la corne de bœuf; sa forme totale est à

peu près celle d'un cône tronqué, qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base, et trois lignes à son sommet. Clusius pensoit que ce casque tomboit tous les ans avec les plumes lorsque l'oiseau étoit en mue : mais MM. de l'Académie des Sciences ont remarqué, avec raison, que c'étoit tout au plus l'enveloppe extérieure qui pouvoit tomber ainsi, et non le noyau intérieur, qui, comme nous l'avons dit, fait partie des os du crâne; et même ils ajoutent qu'on ne s'est point aperçu de la chute de cette enveloppe à la ménagerie de Versailles, pendant les quatre années que le casoar qu'ils décrivoient y avoit passées : néanmoins il peut se faire qu'elle tombe en effet, mais en détail, et par une espèce d'exfoliation successive, comme le bec de plusieurs oiseaux, et que cette particularité ait échappé aux gardes de la ménagerie.

L'iris de l'œil est d'un jaune de topaze, et la cornée singulièrement petite, relativement au globe de l'œil; ce qui donne à l'animal un regard également farouche et extraordinaire; la paupière inférieure est la plus grande, et celle du dessus est garnie, dans sa partie moyenne, d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit au dessus de l'œil en manière de sourcil, et forme au casoar une sorte de physionomie que la grande ouverture du bec achève de rendre menaçante; les orifices extérieurs des narines sont fort près de la pointe du bec supérieur.

Dans le bec, il faut distinguer la charpente du tégument qui la recouvre : cette charpente consiste en trois pièces très-solides, deux desquelles forment le pourtour, et la troisième l'arête supérieure, qui est beaucoup plus relevée que dans l'autruche : toutes les trois sont recouvertes par une membrane qui remplit les entre-deux.

Les mandibules supérieure et inférieure du bec ont leurs bords un peu échancrés vers le bout, et paroissent avoir chacune trois pointes.

La tête et le haut du cou n'ont que quelques petites plumes, ou plutôt quelques poils noirs et clair-semés, en sorte que dans ces endroits la peau paroît à découvert : elle est de différente couleur, bleue sur les côtés, d'un violet ardoisé sous la gorge, rouge par derrière en plusieurs places, mais principalement vers le milieu : et ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste, par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le cou est sillonné: mais il faut avouer qu'il y a variété dans la disposition de ces couleurs.

Les trous des oreilles étoient fort grands dans le casoar décrit par MM. de l'Académie, fort petits dans celui décrit par Clusius, mais découverts dans tous deux, et environnés, comme les paupières, de petits poils noirs.

Vers le milieu de la partie antérieure du cou, à l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux barbillons rouges et bleus, arrondis par le bout, que Bontius met dans la figure immédiatement au dessus du bec, comme dans les poules. Frisch en a représenté quatre, deux plus longs sur les côtés du cou, et deux en devant, plus petits et plus courts; le casque paroît aussi plus large dans sa figure, et approche de la forme d'un turban. Il y au Cabinet du roi une tête qui paroît être celle d'un casoar, et qui porte un tubercule différent du tubercule du casoar ordinaire : c'est au temps et à l'observation à nous apprendre si ces variétés et celles que nous remarquerons dans la suite sont constantes ou non; si quelques-unes ne viendroient pas du peu d'exactitude des dessinateurs, ou si elles ne tiendroient pas à la différence du sexe ou à quelque autre circonstance. Frisch prétend avoir reconnu dans deux casoars empaillés des variétés qui distinguoient le mâle de la femelle; mais il ne dit pas quelles sont ces différences.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche, et tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de piquans, et même en plus grand nombre que celles de l'autruche. Clausius en a trouvé quatre à chaque aile, MM. de l'Académie cinq; et on en compte sept bien distinctes dans la figure de Frisch, planche 105. Ce sont comme des tuyaux de plumes, qui paroissent rouges à leur extrémité, et sont creux dans toute leur longueur; ils contiennent dans leur cavité une espèce de moelle semblable à celle des plumes naissantes des autres oiseaux : celui du milieu a près d'un pied de longueur, et environ trois lignes de diamètre; c'est le plus long de tous : les latéraux vont en décroissant de part et d'autre, comme les doigts de la main, et à peu près dans le même ordre. Swammerdam s'en servoit en guise de chalumeau pour souffler des parties très-délicates, comme les trachées des insectes, etc. On a dit que ces ailes avoient été données au casoar pour l'aider à aller plus vite; d'autres, qu'il pouvoit s'en servir pour frapper, comme avec des houssines : mais personne ne dit avoir vu quel

usage il en fait réellement. Le casoar a encore cela de commun avec l'autruche, qu'il n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, aux ailes, autour du croupion, etc.; mais la plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues et souvent inégales entre elles : elles ne sont pas d'une structure uniforme dans toute leur longueur; les tiges sont plates, noires et luisantes, divisées par nœuds en dessous, et chaque nœud produit une barbe ou un filet, avec cette différence que, depuis la racine au milieu de la tige, ces filets sont plus courts, plus souples, plus branchus, et, pour ainsi dire, duvetés et d'une couleur de gris tanné, au lieu que, depuis le milieu de la même tige à son extrémité, ils sont plus longs, plus durs et de couleur noire; et comme ces derniers recouvrent les autres et sont les seuls qui paroissent, le casoar, vu de quelque distance, semble être un animal velu, et du même poil que l'ours ou le sanglier. Les plumes les plus courtes sont au cou, les plus longues autour du croupion, et les moyennes dans l'espace intermédiaire: celles du croupion ont jusqu'à quatorze pouces, et retombent sur la partie postérieure du corps; elles tiennent lieu de la queue, qui manque absolument.

Il y a, comme à l'autruche, un espace calleux et nu sur le *sternum*, à l'endroit où porte le poids du corps lorsque l'oiseau est couché, et cette partie est plus saillante et plus relevée dans le casoar que dans l'autruche.

Les cuisses et les jambes sont revêtues de plumes presque jusqu'auprès du genou; et ces plumes tiroient au gris de cendre dans le sujet observé par Clusius : les pieds, qui sont très-gros et très-nerveux, ont trois doigts, et non pas quatre, comme le dit Bontius, tous trois dirigés en avant. Les Hollandois racontent que le casoar se sert de ses pieds pour sa défense, ruant et frappant derrière comme un cheval, selon les uns, et, selon les autres, s'élancant en avant contre celui qui l'attaque, et le renversant avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine. Clusius, qui en a vu un vivant dans les jardins du comte de Solms à La Haye, dit qu'il ne se sert point de son bec pour se défendre, mais qu'il se porte obliquement sur son adversaire et qu'il le frappe en ruant : il ajoute que le même comte de Solms lui montra un arbre gros comme la cuisse, que cet oiseau avoit fort maltraité, et entièrement écorché avec ses pieds et ses ongles. Il est vrai qu'on n'a pas remarqué à la Ménagerie de Versailles que les casoars qu'on y a gardés fussent si méchans et si forts; mais peut-être étoient-ils plus apprivoisés que celui de Clusius : d'ailleurs ils vivoient dans l'abondance et dans une plus étroite captivité; toutes circonstances qui adoucissent à la longue les mœurs des animaux qui ne sont pas absolument féroces, énervent leur courage, abâtardissent leur naturel, et les rendent méconnoissables au travers des habitudes nouvellement acquises.

Les ongles du casoar sont très-durs, noirs au dehors et blancs en dedans. Linnæus dit qu'il frappe avec l'ongle du milieu, qui est le plus grand; cependant les descriptions et les figures de MM. de l'Académie et de M. Brisson représentent l'ongle du doigt intérieur comme le plus grand, et il l'est en effet.

Son allure est bizarre; il semble qu'il rue du derrière, faisant en même temps un demi-saut en avant : mais, malgré la mauvaise grace de sa démarche, on prétend qu'il court plus vite que le meilleur coureur. La vitesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesans de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres.

Le casoar a la langue dentelée sur les bords, et si courte, qu'on a dit de lui, comme du coq de bruyère, qu'il n'en avoit point : celle qu'a observée M. Perrault avoit seulement un pouce de long et huit lignes de large. Il avale tout ce qu'on lui jette, c'est-à-dire tout corps dont le volume est proportionné à l'ouverture de son bec. Frisch ne voit avec raison dans cette habitude qu'un trait de conformité avec les gallinacés, qui avalent leurs alimens tout entiers, et sans les briser dans leur bec : mais les Hollandois, qui paroissent avoir voulu rendre plus intéressante l'histoire de cet oiseau, déjà si singulier, en y ajoutant du merveilleux, n'ont pas manqué de dire, comme on l'a dit de l'autruche, qu'il avaloit non seulement les pierres, le fer, les glaçons, etc., mais encore des charbons ardens, et sans même en paroître incommodé.

On dit aussi qu'il rend très-promptement ce qu'il a pris, et quelquefois des pommes de la grosseur du poing, aussi entieres qu'il les avoit avalées: et en effet, le tube intestinal est si court, que les alimens doivent passer très-vite; et ceux qui, par leur dureté, sont capables de quelque résistance, doivent éprouver peu d'altération dans un si petit trajet, surtout lorsque les fonctions de l'esto-

mac sont dérangées par quelque maladie. On a assuré à Clusius que, dans ce cas, il rendoit quelquefois les œufs de poule, dont il étoit fort friand, tels qu'il les avoit pris, c'est-à-dire bien entiers avec la coque, et que, les avalant une seconde fois, il les digéroit bien. Le fond de la nourriture de ce même casoar, qui étoit celui du comte de Solms, c'étoit du pain blanc coupé par gros morceaux, ce qui prouve qu'il est frugivore; ou plutôt il est omnivore, puisqu'il dévore en effet tout ce qu'on lui présente, et que s'il a le jabot et le double estomac des animaux qui vivent de matières végétales, il a les courts intestins des animaux carnassiers. Le tube intestinal de celui qui a été disséqué par MM. de l'Académie avoit quatre pieds huit pouces de long et deux pouces de diametre dans toute son étendue; le *cæcum* étoit double et n'avoit pas plus d'une ligne de diametre sur trois, quatre et cinq pouces de longueur : à ce compte, le casoar a les intestins treize fois plus courts que l'autruche, ou du moins de celles qui les ont le plus longs; et, par cette raison, il doit être encore plus vorace, et avoir plus de disposition à manger de la chair : c'est ce dont on pourra s'assurer, lorsqu'au lieu de se contenter d'examiner des cadavres, les observateurs s'attacheront à étudier la nature vivante.

Le casoar a une vésicule du fiel, et son canal, qui se croise avec le canal hépatique, va s'insérer plus haut que celui-ci dans le *duodenum*, et le pancréatique s'insère encore au dessus du cystique; conformation absolument différente de ce qu'on voit dans l'autruche. Celle des parties de la génération du mâle s'en éloigne beaucoup moins : la verge a sa racine dans la partie supérieure du *rectum;* sa forme est celle d'une pyramide triangulaire, large de deux pouces à sa base et de deux lignes à son sommet; elle est composée de deux ligamens cartilagineux très-solides, fortement attachés l'un à l'autre en dessus, mais séparés en dessous, et laissant entre eux un demi-canal qui est revêtu de la peau : les vaisseaux déférens et les uretères n'ont aucune communication apparente avec le canal de la verge; en sorte que cette partie, qui paroît avoir quatre fonctions principales dans les animaux quadrupedes, la première de servir de conduit à l'urine, la seconde de porter la liqueur séminale du mâle dans la matrice de la femelle, la troisieme de contribuer par sa sensibilité à l'émission de cette liqueur, la quatrième d'exciter la femelle, par son action, à répandre la sienne, semble être réduite, dans le casoar et l'autruche, aux deux dernieres fonctions, qui sont de produire dans les réservoirs de la liqueur séminale du mâle et de la femelle les mouvemens de correspondance nécessaires pour l'émission de cette liqueur.

On a rapporté à Clusius que, l'animal étant vivant, on avoit vu quelquefois sa verge sortir par l'anus : nouveau trait de ressemblance avec l'autruche.

Les œufs de la femelle sont d'un gris de cendre tirant au verdâtre, moins gros et plus allongés que ceux de l'autruche, et semés d'une multitude de petits tubercules d'un vert foncé; la coque n'en est pas fort épaisse, selon Clusius, qui en a vu plusieurs; le plus grand de tous ceux qu'il a observés avoit quinze pouces de tour d'un sens, et un peu plus de douze de l'autre.

Le casoar a les poumons et les dix cellules à air comme les autres oiseaux, et particulierement comme les oiseaux pesans, cette bourse ou membrane noire propre aux yeux des oiseaux, et cette paupiere interne qui, comme on sait, est retenue dans le grand angle de l'œil des oiseaux par deux muscles ordinaires, et qui est ramenée par instans sur la cornée par l'action d'une espece de poulie musculaire, qui mérite toute la curiosité des anatomistes.

Le midi de la partie orientale de l'Asie paroît être le vrai climat du casoar; son domaine commence, pour ainsi dire, où finit celui de l'autruche, qui n'a jamais beaucoup dépassé le Gange, comme nous l'avons vu dans son histoire, au lieu que celui-ci se trouve dans les îles Moluques, dans celles de Banda, de Java, de Sumatra, et dans les parties correspondantes du continent. Mais il s'en faut bien que cette espece soit aussi multipliée dans son district que l'autruche l'est dans le sien, puisque nous voyons un roi de Joardam, dans l'île de Java, faire présent d'un casoar à Scellinger, capitaine de vaisseau hollandois, comme d'un oiseau rare : la raison en est, ce me semble, que les Indes orientales sont beaucoup plus peuplées que l'Afrique; et l'on sait qu'à mesure que l'homme se multiplie dans une contrée, il détruit ou fait fuir devant lui les animaux sauvages, qui vont toujours cherchant des asiles plus paisibles, des terres moins habitées ou occupées par des peuples moins policés, et par conséquent moins destructeurs.

Il est remarquable que le casoar, l'autruche, et le touyou, les trois plus gros oiseaux que l'on connoisse, sont tous trois attachés au climat de la zone torride, qu'ils

semblent s'être partagée entre eux, et où ils se maintiennent chacun dans leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher; tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très-grande vitesse: tous trois avalent à peu près tout ce qu'on leur jette, grains, herbes, chairs, os, pierres, cailloux, fer, glaçons, etc.; tous trois ont le cou plus ou moins long, les pieds hauts et très-forts, moins de doigts que la plupart des oiseaux, et l'autruche encore moins que les deux autres; tous trois n'ont de plumes que d'une seule sorte, différentes des plumes des autres oiseaux, et différentes dans chacune de ces trois espèces; tous trois n'en ont point du tout sur la tête et sur le haut du cou, manquent de queue proprement dite, et n'ont que des ailes imparfaites, garnies de quelques tuyaux sans aucune barbe, comme nous avons remarqué que les quadrupèdes des pays chauds avoient moins de poil que ceux des régions du Nord; tous trois, en un mot, paroissent être la production naturelle et propre de la zone torride: mais, malgré tant de rapports, ces trois espèces sont différenciées par des caractères trop frappans pour qu'on puisse les confondre. L'autruche se distingue du casoar et du touyou par sa grandeur, par ses pieds de chameau et par la nature de ses plumes; elle diffère du casoar en particulier par la nudité de ses cuisses et de ses flancs; par la longueur et la capacité de ses intestins, et parce qu'elle n'a point de vésicule du fiel; et le casoar diffère du touyou et de l'autruche par ses cuisses couvertes de plumes, presque jusqu'au tarse, par les barbillons rouges qui lui tombent sur le cou, et par le casque qu'il a sur la tête.

Mais j'aperçois encore dans ce dernier caractère distinctif une analogie avec les deux autres espèces: car ce casque n'est autre chose, comme on sait, qu'un renflement des os du crâne, lequel est recouvert d'une enveloppe de corne; et nous avons vu dans l'histoire de l'autruche et du touyou que la partie supérieure du crâne de ces deux animaux étoit pareillement munie d'une plaque dure et calleuse.

LE DRONTE.

On regarde communément la légèreté comme un attribut propre aux oiseaux: mais, si l'on vouloit en faire le caractère essentiel de cette classe, le dronte n'auroit aucun titre pour y être admis; car, loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvemens, il paroît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés. Représentez-vous un corps massif et presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers très-gros et très-courts, surmonté d'une tête si extraordinaire, qu'on la prendroit pour la fantaisie d'un peintre de grotesques; cette tête, portée sur un cou renforcé et goîtreux, consiste presque tout entière dans un bec énorme, où sont deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc, et dont l'ouverture des mandibules se prolonge bien au delà des yeux, et presque jusqu'aux oreilles; ces deux mandibules, concaves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux bouts, et recourbées à la pointe en sens contraire, ressemblent à deux cuillers pointues, qui s'appliquent l'une à l'autre la convexité en dehors: de tout cela il résulte une physionomie stupide et vorace, et qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plumes, lequel, suivant le contour de la base du bec, s'avance en pointe sur le front, puis s'arrondit autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le nom de *cygne encapuchonné* (*Cycnus cucullatus*).

La grosseur qui, dans les animaux, suppose la force, ne produit ici que la pesanteur. L'autruche, le touyou, le casoar, ne sont pas plus en état de voler que le dronte; mais du moins ils sont très-vites à la course, au lieu que le dronte paroît accablé de son propre poids, et avoir à peine la force de se traîner: c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes; on diroit qu'il est composé d'une matière brute, inactive, où les molécules vivantes ont été trop épargnées. Il a des ailes, mais ces ailes sont trop courtes et trop foibles pour l'élever dans les airs; il a une queue, mais cette queue est disproportionnée et hors de sa place: on le prendroit pour une tortue qui se seroit affublée de la dépouille d'un oiseau; et la nature, en lui accordant ces ornemens inutiles, semble avoir voulu ajouter l'em-

barras à la pesanteur, la gaucherie des mouvemens à l'inertie de la masse, et rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante, en faisant souvenir qu'il est un oiseau.

Les premiers Hollandois qui le virent dans l'île Maurice, aujourd'hui l'Ile-de-France [1], l'appelèrent *walgh-vogel*, oiseau de dégoût, autant à cause de sa figure rebutante que du mauvais goût de sa chair : cet oiseau bizarre est très-gros, et n'est surpassé à cet égard que par les trois précédents; car il surpasse le cygne et le dindon.

M. Brisson donne pour un de ses caractères d'avoir la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; cependant la planche CCXCIV d'Edwards le représente avec des plumes non seulement jusqu'au bas de la jambe, mais encore jusqu'au dessous de son articulation avec le tarse. Le bec supérieur est noirâtre dans toute son étendue, excepté sur la courbure de son crochet, où il y a une tache rouge; les ouvertures des narines sont à peu près, dans sa partie moyenne, tout proche de deux replis transversaux qui s'élèvent en cet endroit sur sa surface.

Les plumes du dronte sont, en général, fort douces; le gris est leur couleur dominante, mais plus foncé sur toute la partie supérieure et au bas des jambes, et plus clair sur l'estomac, le ventre et tout le dessous du corps; il y a du jaune et du blanc dans les plumes des ailes et dans celles de la queue, qui paroissent frisées et sont en fort petit nombre. Clusius n'en compte que quatre ou cinq.

Les pieds et les doigts sont jaunes, et les ongles noirs : chaque pied a quatre doigts, dont trois dirigés en avant, et le quatrième en arrière; c'est celui-ci qui a l'ongle le plus long.

Quelques-uns ont prétendu que le dronte avoit ordinairement dans l'estomac une pierre aussi grosse que le poing, et à laquelle on n'a pas manqué d'attribuer la même origine et les mêmes vertus qu'aux bezoards; mais Clusius, qui a vu deux de ces pierres de forme et de grandeur différentes, pense que l'oiseau les avoit avalées comme font les granivores, et qu'elles ne s'étoient point formées dans son estomac.

Le dronte paroît propre et particulier aux îles de France et de Bourbon, et probablement aux terres de ce continent qui en sont les moins éloignées; mais je ne sache pas qu'aucun voyageur ait dit l'avoir vu ailleurs que dans ces deux îles.

Quelques Hollandois l'ont nommé *dodarse* ou *dodaers;* les Portugais et les Anglois *dodo: dronte* est son nom original; je veux dire celui sous lequel il est connu dans le lieu de son origine; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir le lui conserver, et parce que ordinairement les noms imposés par les peuples simples ont rapport aux propriétés de la chose nommée. On lui a encore appliqué les dénominations de *cygne à capuchon*, d'*autruche encapuchonnée*, de *coq étranger*, de *walgh-vogel;* et M. Moehring, qui n'a trouvé aucun de ces noms à son goût, a imaginé celui de *ruphus*, que M. Brisson a adopté pour son nom latin, comme s'il y avoit quelque avantage à donner au même animal un nom différent dans chaque langue, et comme si l'effet de cette multitude de synonymes n'étoit pas d'embarrasser la science et de jeter de la confusion dans les choses. Ne multiplions pas les êtres, disoient autrefois les philosophes; mais aujourd'hui on doit dire et répéter sans cesse aux naturalistes : Ne multipliez pas les noms sans nécessité.

1. Les Portugais avoient auparavant nommé cette île, *illha do Cirne*, c'est-à-dire *île aux Cygnes*, apparemment parce qu'ils y avoient aperçu des drontes, qu'ils prirent pour des cygnes.

LE SOLITAIRE

ET L'OISEAU DE NAZARE.

Le solitaire, dont parlent Leguat et Carré, et l'oiseau de Nazareth, dont parle Fr. Cauche, paroissent avoir beaucoup de rapports avec le dronte : mais ils en diffèrent aussi en plusieurs points, et j'ai cru devoir rapporter ce qu'en disent ces voyageurs, parce que, si ces trois noms ne désignent qu'une seule et unique espèce, les relations diverses ne pourront qu'en compléter l'histoire; et si au contraire ils désignent trois espèces différentes, ce que j'ai à dire pourra être regardé comme un commencement

LE DRONTE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Brévipennes.

Genre Casoar. *(Cuvier)*

Pl. 21.

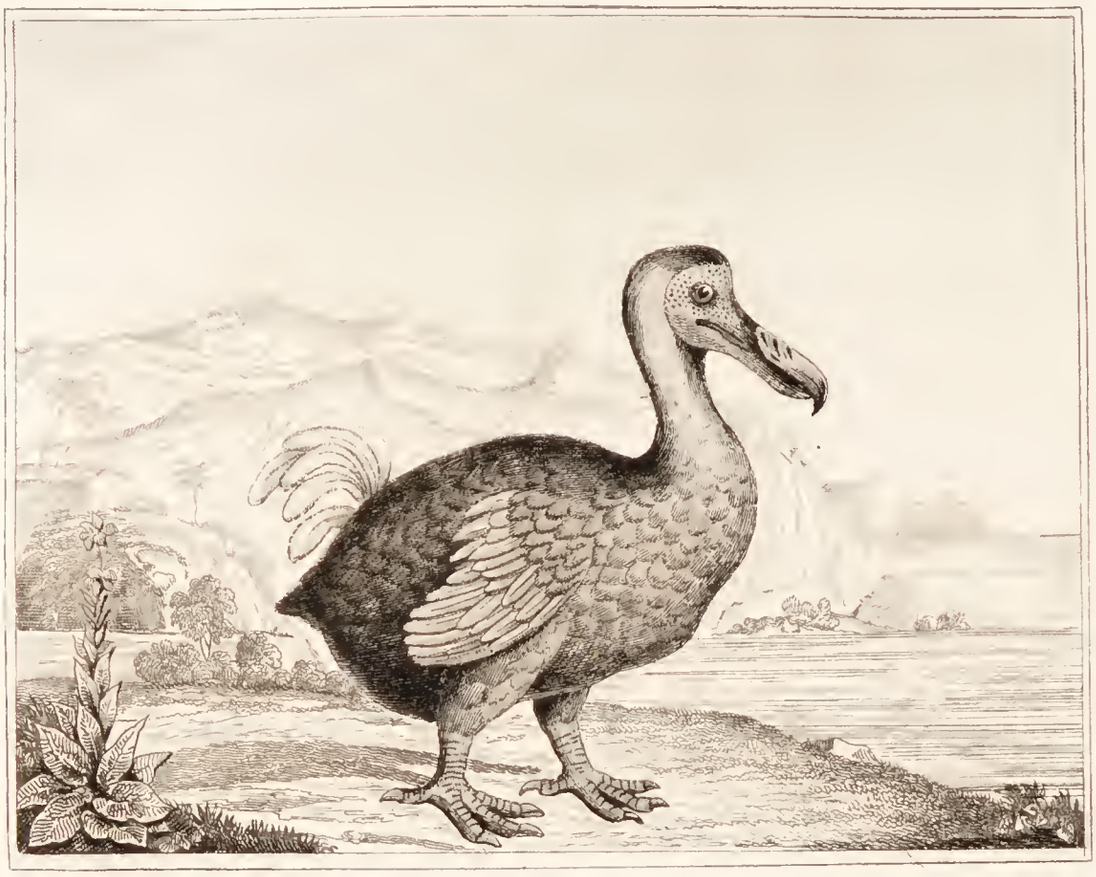

L'OUTARDE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres.

Genre Outarde. *(Cuvier)*

d'histoire de chacune, ou du moins comme une notice des nouvelles espèces à examiner, de même que l'on voit dans les cartes géographiques une indication de terres inconnues : dans tous les cas, ce sera un avis aux naturalistes qui se trouveront à portée d'observer ces oiseaux de plus près, de les comparer, s'il est possible, et de nous en donner une connoissance plus distincte et plus précise. Les seules questions que l'on a faites sur des choses ignorées ont valu souvent plus d'une découverte.

Le solitaire de l'île Rodrigue est un très-gros oiseau, puisqu'il y a des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres : le plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris et de brun; mais, dans les femelles, c'est tantôt le brun et tantôt le jaune blond qui domine. Carré dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante, tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle, et il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable.

Les femelles ont au dessus du bec comme un bandeau de veuve; leurs plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme ; les plumes des cuisses s'arondissent par le bout en forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet ; et, comme si ces femelles sentoient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec, et de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre. Elles ont, selon Leguat, l'air noble et gracieux tout ensemble; et ce voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. Si cela est ainsi, et que le solitaire et le dronte soient de la même espèce, il faut admettre une très-grande différence entre le mâle et la femelle quant à la bonne mine.

Cet oiseau a quelque rapport avec le dindon; il en auroit les pieds et le bec, si ses pieds n'étoient pas plus élevés et son bec plus crochu : il a aussi le cou plus long proportionnellement, l'œil noir et vif, la tête sans crête ni huppe, et presque point de queue ; son derrière, qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*.

Le solitaire ne peut se servir de ses ailes pour voler; mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards : l'os de l'aileron se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique qui se cache dans les plumes et lui sert à deux usages; premièrement pour se défendre, comme il fait aussi avec le bec; en second lieu, pour faire une espèce de battement ou de moulinet, en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre à cinq minutes : c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne avec un bruit qui a du rapport à celui d'une crécerelle, et s'entend de deux cents pas.

On voit rarement ces oiseaux en troupes, quoique l'espèce soit assez nombreuse; quelques-uns disent même qu'on n'en voit guère deux ensemble.

Ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte : ils construisent leur nid de feuilles de palmier amoncelées à la hauteur d'un pied et demi ; la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'une œuf d'oie, et le mâle partage avec elle la fonction de couver.

Pendant tout le temps de l'incubation, et même celui de l'éducation, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce à plus de deux cents pas à la ronde : et l'on prétend avoir remarqué que c'est le mâle qui chasse les mâles, et la femelle qui chasse les femelles; remarque difficile à faire sur un oiseau qui passe sa vie dans les lieux les plus sauvages et les plus écartés.

L'œuf, car il paroît que ces oiseaux n'en pondent qu'un, ou plutôt n'en couvent qu'un à la fois; l'œuf, dis-je, ne vient à éclore qu'au bout de sept semaines [1], et le petit n'est en état de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après : pendant tout ce temps, le père et la mere en ont soin; et cette seule circonstance doit lui procurer un instinct plus perfectionné que celui de l'autruche, laquelle peut en naissant subsister par elle-même, et qui, n'ayant jamais besoin du secours de ses père et mère, vit isolée, sans aucune habitude intime avec eux, et se prive ainsi des avantages de leur société, qui, comme je l'ai dit ailleurs, est la première éducation des animaux et celle qui développe le plus leurs qualités naturelles : aussi l'autruche passe-t-elle pour le plus stupide des oiseaux.

Lorsque l'éducation du jeune solitaire est finie, le père et la mère demeurent toujours unis et fidèles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce : les soins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union semblent en avoir resserré les liens : et,

1. Aristote fixe au trentième jour le terme de l'incubation pour les plus gros oiseaux, tels que l'aigle, l'outarde, l'oie; il est vrai qu'il ne cite point l'autruche en cet endroit.

lorsque la saison les y invite, ils recommencent une nouvelle ponte.

On assure qu'à tout âge on leur trouve une pierre dans le gésier, comme au dronte : cette pierre est grosse comme un œuf de poule, plate d'un côté, convexe de l'autre, et un peu raboteuse et assez dure pour servir de pierre à aiguiser : on ajoute que cette pierre est toujours seule dans leur estomac, et qu'elle est trop grosse pour pouvoir passer par le canal intermédiaire qui fait la seule communication du jabot au gésier; d'où l'on voudroit conclure que cette pierre se forme naturellement; et à la maniere des bézoards, dans le gésier du solitaire : mais pour moi j'en conclus seulement que cet oiseau est granivore; qu'il avale des pierres et des cailloux comme tous les oiseaux de cette classe, notamment comme l'autruche, le touyou, le casoar, et le dronte, et que le canal de communication du jabot au gésier est susceptible d'une dilatation plus grande que ne l'a cru Leguat.

Le seul nom de *solitaire* indique un naturel sauvage : et comment ne le seroit-il pas? comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée, et qui par conséquent passe les premiers temps de sa vie sans aucune société avec d'autres oiseaux de son âge, et n'ayant qu'un commerce de nécessité avec ses père et mère, sauvages eux-mêmes, ne seroit-il pas maintenu par l'exemple et par l'habitude? On sait combien les habitudes premières ont d'influence sur les premieres inclinations qui forment le naturel; et il est à présumer que toute espèce où la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois sera sauvage comme notre solitaire : cependant il paroît encore plus timide que sauvage, car il se laisse approcher, et s'approche même assez familièrement, surtout lorsqu'on ne court pas après lui, et qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience; mais il est impossible de l'apprivoiser. On l'attrape difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chasseurs par la ruse et par son adresse à se cacher; mais, comme il ne court pas fort vite, on le prend aisément dans les plaines et dans les lieux ouverts. Quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri, mais il laisse tomber des larmes, et refuse opiniâtrément toute nourriture. M. Caron, directeur de la compagnie des Indes à Madagascar, en ayant fait embarquer deux venant de l'île de Bourbon pour les envoyer au roi, ils moururent dans le vaisseau, sans avoir voulu boire ni manger.

Le temps de leur donner la chasse est depuis le mois de mars au mois de septembre, qui est l'hiver des contrées qu'ils habitent, et qui est aussi le temps où ils sont le plus gras : la chair des jeunes surtout est d'un goût excellent.

Telle est l'idée que Leguat nous donne du solitaire : il en parle non seulement comme témoin oculaire, mais comme un observateur qui s'étoit attaché particulièrement et long-temps à étudier les mœurs et les habitudes de cet oiseau; et en effet sa relation, quoique gâtée en quelques endroits par des idées fabuleuses [1], contient néanmoins plus de détails historiques sur le solitaire que je n'en trouve dans une foule d'écrits sur des oiseaux plus généralement et plus anciennement connus. On parle de l'autruche depuis trente siecles, et l'on ignore aujourd'hui combien elle pond d'œufs et combien elle est de temps à les couver.

L'oiseau de Nazareth, appelé sans doute ainsi par corruption, pour avoir été trouvé dans l'île de Nazare, a été observé par Fr. Cauche dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île Françoise; c'est un très-gros oiseau et plus gros qu'un cygne : au lieu de plumes, il a tout le corps couvert d'un duvet noir; et cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes et de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue : il a le bec gros, recourbé un peu par dessous; les jambes (c'est-à-dire les pieds) hautes et couvertes d'écailles, trois doigts à chaque pied, le cri de l'oison, et sa chair est médiocrement bonne.

La femelle ne pond qu'un œuf, et cet œuf est blanc et gros comme un pain d'un sou : on trouve ordinairement à côté une pierre blanche, de la grosseur d'un œuf de poule; et peut-être cette pierre fait-elle ici le même effet que ces œufs de craie blanche que les fermieres ont coutume de mettre dans le nid où elles veulent faire pondre leurs poules : celle de Nazare pond à terre dans les forêts sur de petits tas d'herbes et de feuilles qu'elle a formés; si on tue le petit, on trouve une pierre grise dans son gésier. La figure de cet oiseau, est-il dit dans une note, se trouve dans le *Journal de la seconde navigation des Hollandois aux Indes orientales;* et ils l'appellent *oiseau de nausée* : ces dernières paroles semblent décider la question de l'identité de l'espèce entre le dronte et l'oiseau de Nazare, et la prouveroient en effet, si leurs descriptions ne pré-

1. Par exemple, au sujet du premier accouplement des jeunes solitaires, où son imagination prévenue lui a fait voir les formalités d'une espèce de mariage, au sujet de la pierre de l'estomac, etc.

sentoient des différences essentielles, notamment dans le nombre des doigts ; mais, sans entrer dans cette discussion particulière, et sans prétendre résoudre un problème où il n'y a pas encore assez de données, je me contenterai d'indiquer ici les rapports et les différences qui résultent de la comparaison des trois descriptions.

Je vois d'abord, en comparant ces trois oiseaux à la fois, qu'ils appartiennent au même climat et presque aux mêmes contrées: car le dronte habite l'île de Bourbon et l'île Françoise, à laquelle il semble avoir donné son nom d'*île aux Cygnes*, comme je l'ai remarqué plus haut. Le solitaire habitoit l'île Rodrigue dans le temps qu'elle étoit entièrement déserte, et on l'a vu dans l'île de Bourbon ; l'oiseau de Nazare se trouve dans l'île de Nazare, d'où il a tiré son nom, et dans l'île Francoise[1] : or ces quatre îles sont voisines les unes des autres ; et il est à remarquer qu'aucun de ces oiseaux n'a été aperçu dans le continent.

Ils se ressemblent aussi tous trois plus ou moins par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue et du corps entier ; et on leur a trouvé à tous une ou plusieurs pierres dans le gésier, ce qui les suppose tous trois granivores: outre cela, ils ont tous trois une allure fort lente ; car, quoique Leguat ne dise rien de celle du solitaire, on peut juger, par la figure qu'il donne de la femelle[2], que c'est un oiseau très-pesant.

Comparant ensuite ces mêmes oiseaux pris deux à deux, je vois que le plumage du dronte se rapproche de celui du solitaire pour la couleur, et de celui de l'oiseau de Nazare pour la qualité de la plume qui n'est que du duvet, et que ces deux derniers oiseaux conviennent encore en ce qu'ils ne pondent et ne couvent qu'un œuf.

Je vois de plus qu'on a appliqué au dronte et à l'oiseau de Nazare le même nom d'*oiseau de dégoût*.

Voilà les rapports, et voici les différences :

Le solitaire a les plumes de la cuisse arrondies par le bout en coquilles ; ce qui suppose de véritables plumes, comme en ont ordinairement les oiseaux, et non du duvet, comme en ont le dronte et l'oiseau de Nazare.

La femelle du solitaire a deux touffes de plumes blanches sur la poitrine : on ne dit rien de pareil de la femelle des deux autres.

Le dronte a les plumes qui bordent la base du bec disposées en manière de capuchon ; et cette disposition est si frappante, qu'on en a fait le trait caractéristique de sa dénomination (*Cycnus cucullatus*) ; de plus il a les yeux dans le bec, ce qui n'est pas moins frappant ; et l'on peut croire que Leguat n'a rien vu de pareil dans le solitaire, puisqu'il se contente de dire de cet oiseau qu'il avoit tant observé, que sa tête étoit sans crête et sans huppe ; et Cauche ne dit rien du tout de celle de l'oiseau de Nazare.

Les deux derniers sont haut montés, au lieu que le dronte a les pieds très-gros et très-courts.

Celui-ci, et le solitaire, qu'on dit avoir à peu près les pieds du dindon, ont quatre doigts, et l'oiseau de Nazare n'en a que trois, selon le témoignage de Cauche.

Le solitaire a un battement d'ailes très-remarquable, et qui n'a point été remarqué dans les deux autres.

Enfin il paroît que la chair des solitaires, et surtout des jeunes, est excellente ; que celle de l'oiseau de Nazare est médiocre, et celle du dronte mauvaise.

Si cette comparaison, qui a été faite avec la plus grande exactitude, ne nous met pas en état de prendre un parti sur la question proposée, c'est parce que les observations ne sont ni assez multipliées ni assez sûres. Il seroit donc à désirer que les voyageurs, et surtout les naturalistes, qui se trouveront à portée, examinassent ces trois oiseaux, et qu'ils en fissent une description exacte, qui porteroit principalement,

Sur la forme de la tête et du bec;

Sur la qualité des plumes ;

Sur la forme et les dimensions des pieds;

Sur le nombre des doigts;

Sur les différences qui se trouvent entre le mâle et la femelle;

Entre les poussins et les adultes;

Sur leur façon de marcher et de courir;

En ajoutant, autant qu'il seroit possible, ce que l'on sait dans le pays sur leur génération, c'est-à-dire sur leur manière de se rappeler, de s'accoupler, de faire leur nid et de couver;

Sur le nombre, la forme, la couleur, le poids et le volume de leurs œufs;

Sur le temps de l'incubation;

Sur leur manière d'élever leurs petits;

Sur la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes;

Enfin sur la forme et les dimensions de leur estomac, de leurs intestins et de leurs parties sexuelles.

1. Voyez ci-dessus l'histoire de ces oiseaux.
2. *Voyage de Leguat*, tome I.

L'OUTARDE.

La première chose que l'on doit se proposer lorsqu'on entreprend d'éclaircir l'histoire d'un animal, c'est de faire une critique sévère de sa nomenclature, de démêler exactement les différens noms qui lui ont été donnés dans toutes les langues et dans tous les temps, de distinguer, autant qu'il est possible, les especes différentes auxquelles les mêmes noms ont été appliqués; c'est le seul moyen de tirer parti des connoissances des anciens, et de les lier utilement aux découvertes des modernes, et par conséquent le seul moyen de faire de véritables progrès en histoire naturelle. En effet, comment, je ne dis pas un seul homme, mais une génération entière, mais plusieurs générations de suite, pourroient-elles faire complétement l'histoire d'un seul animal? Presque tous les animaux craignent l'homme et le fuient; le caractère de supériorité que la main du Tres-Haut a gravé sur son front leur inspire plus de frayeur que de respect; ils ne soutiennent point ses regards; ils se défient de ses embûches; ils redoutent ses armes; ceux mêmes qui pourroient se défendre par la force, ou résister par leur masse, se retirent dans les déserts que nous ne daignons pas leur disputer, ou se retranchent dans des forêts impénétrables: les petits, sûrs de nous échapper par leur petitesse, et rendus plus hardis par leur foiblesse même, vivent chez nous malgré nous, se nourrissent à nos dépens, quelquefois même de notre propre substance, sans nous être mieux connus; et parmi le grand nombre de classes intermédiaires, renfermées entre ces deux classes extrêmes, les uns se creusent des retraites souterraines, les autres s'enfoncent dans la profondeur des eaux, d'autres se perdent dans le vague des airs, et tous disparoissent devant le tyran de la nature. Comment donc pourrions-nous, dans un court espace de temps, voir tous les animaux dans toutes les situations où il faut les avoir vus pour connoître à fond leur naturel, leurs mœurs, leur instinct, en un mot, les principaux faits de leur histoire? On a beau rassembler à grand frais des suites nombreuses de ces animaux, conserver avec soin leur dépouille extérieure, y joindre leurs squelettes artistement montés, donner à chaque individu son attitude propre et son air naturel: tout cela ne représente que la nature morte, inanimée, superficielle; et si quelque souverain avoit conçu l'idée vraiment grande de concourir à l'avancement de cette belle partie de la science, en formant de vastes ménageries, et réunissant sous les yeux des observateurs un grand nombre d'espèces vivantes, on y prendroit encore des idées imparfaites de la nature: la plupart des animaux, intimidés par la présence de l'homme, importunés par ses observations, tourmentés d'ailleurs par l'inquiétude inséparable de la captivité, ne montreroient que des mœurs altérées, contraintes, et peu dignes des regards d'un philosophe, pour qui la nature libre, indépendante, et, si l'on veut, sauvage, est la seule belle nature.

Il faut donc, pour connoître les animaux avec quelque exactitude, les observer dans l'état sauvage, les suivre jusque dans les retraites qu'ils se sont choisies eux-mêmes, jusque dans ces antres profonds et sur ces rochers escarpés où ils vivent en pleine liberté: il faut même, en les étudiant, faire en sorte de n'en être point aperçu; car ici l'œil de l'observateur, s'il n'est en quelque façon invisible, agit sur le sujet observé, et l'altere réellement: mais comme il est fort peu d'animaux, surtout parmi ceux qui sont ailés, qu'il soit facile d'étudier ainsi, et que les occasions de les voir agir d'après leur naturel véritable, et montrer leurs mœurs franches et pures de toute contrainte, ne se présentent que de loin en loin, il s'ensuit qu'il faut des siècles et beaucoup de hasards heureux pour amasser tous les faits nécessaires, une grande attention pour rapporter chaque observation à son véritable objet, et conséquemment pour éviter la confusion des noms, qui de toute nécessité entraîneroit celle des choses; sans ces précautions, l'ignorance la plus absolue seroit préférable à une prétendue science, qui ne seroit au fond qu'un tissu d'incertitudes et d'erreurs. L'outarde nous en offre un exemple frappant. Les Grecs lui avoient donné le nom d'*otis;* Aristote en parle en trois endroits sous ce nom, et tout ce qu'il en dit convient exactement à notre outarde: mais les Latins, trompés apparemment par la ressemblance des mots, l'ont confondue avec l'*otus*, qui

est un oiseau de nuit. Pline ayant dit, avec raison, que l'oiseau appelé *otis* par les Grecs se nommoit *avis tarda* en Espagne, ce qui convient à l'outarde, ajoute que la chair en est mauvaise, ce qui convient à l'*otus*, selon Aristote et la vérité, mais nullement à l'outarde; et cette méprise est d'autant plus facile à supposer, que Pline, dans le chapitre suivant, confond évidemment l'*otis* avec l'*otus*, c'est-à-dire l'outarde avec le hibou.

Alexandre Myndien, dans Athénée, tombe aussi dans la même erreur, en attribuant à l'*otus* ou à l'*otis*, qu'il prend pour un seul et même oiseau, d'avoir les pieds de lièvre, c'est-à-dire velus, ce qui est vrai de l'*otus*, hibou qui, comme la plupart des oiseaux de nuit, a les jambes et les pieds velus, ou plutôt couverts jusque sur les ongles de plumes effilées, et non de l'*otis*, qui est notre outarde, et qui a non seulement le pied, mais encore la partie inférieure de la jambe immédiatement au dessus du tarse, sans plumes.

Sigismond Galenius ayant trouvé dans Hésychius le nom de *raphos*, dont l'application n'étoit point déterminée, l'appropria de son bon plaisir à l'outarde; et depuis, MM. Moehring et Brisson l'ont appliqué au dronte, sans rendre compte des raisons qui les y ont engagés.

Les Juifs modernes ont détourné arbitrairement l'ancienne acception du mot hébreu *anapha*, qui signifioit une espèce de milan, et par lequel ils désignent aujourd'hui l'outarde.

M. Brisson, après avoir donné le mot *otis* comme le nom grec de l'outarde, selon Belon, donne ensuite le mot *otida* pour son nom grec, selon Aldrovande, ne prenant pas garde que *otida* est l'accusatif de *otis*, et par conséquent un seul et même nom; c'est comme s'il eût dit que les uns l'appellent *tarda*, et les autres *tardam*.

Schwencfeld prétend que le *tetrix* dont parle Aristote, et qui étoit l'*ourax* des Athéniens, est aussi notre outarde; cependant le peu que dit Aristote du *tetrix* ne convient point à l'outarde : le *tetrix* niche parmi les plantes basses, et l'outarde parmi les blés, les orges, etc., que probablement Aristote n'a point voulu désigner par l'expression générique de plantes basses. En second lieu, voici comment s'explique ce grand philosophe : « Les oiseaux qui volent peu, comme les perdrix et les cailles, ne font point de nids, mais pondent à terre sur de petits tas de feuilles qu'elles ont amoncelées; l'alouette et le *tetrix* font aussi de même. » Pour peu qu'on fasse d'attention à ce passage, on voit qu'il est d'abord question des oiseaux pesans et qui volent peu; qu'Aristote parle ensuite de l'alouette et du *tetrix*, qui nichent à terre comme ces oiseaux qui volent peu, quoique apparemment ils soient moins pesans, puisque l'alouette est du nombre, et que si Aristote eût voulu parler de notre outarde sous le nom de *tetrix*, il l'eût rangée sans doute, comme oiseau pesant, avec les perdrix et les cailles et non avec les alouettes, qui, par leur vol élevé, ont mérité, selon Schwencfeld lui-même, le nom de *célipètes*.

Longolius et Gesner pensent l'un et l'autre que le *tetrax* du poëte Nemesianus n'est autre chose que l'outarde, et il faut avouer qu'il en a à peu près la grosseur et le plumage. Mais ces rapports ne sont pas suffisans pour emporter l'identité de l'espèce, et d'autant moins suffisans, qu'en comparant ce que dit Nemesianus de son *tetrax* avec ce que nous savons de notre outarde, j'y trouve deux différences marquées : la première c'est que le *tetrax* paroit familier par stupidité, et qu'il va se précipiter dans les piéges qu'il a vu qu'on dressoit contre lui; au lieu que l'outarde ne soutient pas l'aspect de l'homme, et qu'elle s'enfuit fort vite, du plus loin qu'elle l'aperçoit : en second lieu, le *tetrax* faisoit son nid au pied du mont Apennin; au lieu qu'Aldrovande, qui étoit Italien, nous assure positivement qu'on ne voit d'outardes en Italie que celles qui y ont été apportées par quelque coup de vent. Il est vrai que Willughby soupçonne qu'elles ne sont point rares dans ces contrées, et cela, sur ce qu'en passant par Modène, il en vit une au marché : mais il me semble que cette outarde unique, aperçue au marché d'une ville comme Modène, s'accorde encore mieux avec le dire d'Aldrovande qu avec la conjecture de Willughby.

M. Perrault impute à Aristote d'avoir avancé que l'*otis*, en Scythie, ne couve point ses œufs comme les autres oiseaux, mais qu'elle les enveloppe dans une peau de lievre ou de renard, et les cache au pied d'un arbre, au haut duquel elle se perche : cependant Aristote n'attribue rien de tout cela à l'outarde, mais à un certain oiseau de Scythie, probablement un oiseau de proie, puisqu'il savoit écorcher les lièvres et les renards, et qui seulement étoit de la grosseur d'une outarde, ainsi que Pline et Gaza le traduisent; d'ailleurs, pour peu

qu'Aristote connût l'outarde, il ne pouvoit ignorer qu'elle ne se perche point.

Le nom composé de *trapp-gansz*, que les Allemands ont appliqué à cet oiseau, a donné lieu à d'autres erreurs; *trappen* signifie *marcher*, et l'usage a attaché à ses dérivés une idée accessoire de lenteur, de même qu'au *gradatim* des Latins et à l'*andante* des Italiens; et en cela le mot *trapp* peut très-bien être appliqué à l'outarde, qui, lorsqu'elle n'est point poursuivie, marche lentement et pesamment : il lui conviendroit encore, quand cette idée accessoire de lenteur n'y seroit point attachée, parce qu'en caractérisant un oiseau par l'habitude de marcher c'est dire assez qu'il vole peu.

A l'égard du mot *gansz*, il est susceptible d'équivoque : ici il doit peut-être s'écrire comme je l'ai écrit avec un *z* final; et de cette manière il signifie *beaucoup*, et annonce un superlatif; au lieu que lorsqu'on l'écrit par un *s* (*gans*), il signifie *une oie*. Quelques auteurs l'ayant pris dans ce dernier sens, l'on traduit en latin par *anser trappus;* et cette erreur de nom influant sur la chose, on n'a pas manqué de dire que l'outarde étoit un oiseau aquatique, qui se plaisoit dans les marécages; et Aldrovande lui-même, qui avoit été averti de cette équivoque de noms par un médecin hollandois, et qui penchoit à prendre le mot *gansz* dans le même sens que moi, fait cependant dire à Belon, en le traduisant en latin, que l'outarde aime les marécages, quoique Belon dise précisément le contraire; et cette erreur en produisant une autre, on a donné le nom d'*outarde* à un oiseau véritablement aquatique, à une espece d'oie noire et blanche que l'on trouve en Canada et dans plusieurs endroits de l'Amérique septentrionale. C'est sans doute par une suite de cette méprise qu'on envoya d'Écosse à Gesner la figure d'un oiseau palmipède, sous le nom de *gustarde*, qui est le nom que l'on donne dans ce pays à l'outarde véritable, et que Gesner fait dériver de *tarde*, lent, tardif, et de *guss* et *goose*, qui en hollandois et en anglois signifient *une oie*. Voilà donc l'outarde, qui est un oiseau tout-à-fait terrestre, travestie en un oiseau aquatique, avec lequel elle n'a cependant rien de commun; et cette bizarre métamorphose a été produite évidemment par une équivoque de mots. Ceux qui ont voulu justifier ou excuser le nom d'*anser trappus* ou *trappgans*, ont été réduits à dire, les uns que les outardes voloient par troupes comme les oies, les autres qu'elles étoient de la même grosseur; comme si la grosseur, ou l'habitude de voler par troupes pouvoient seules caractériser une espèce : à ce compte, les vautours et les coqs de bruyère pourroient être rangés avec l'oie. Mais c'est trop insister sur une absurdité : je me hâte de terminer cette liste d'erreurs et cette critique peut-être un peu longue, mais que j'ai cru nécessaire.

Belon a prétendu que le *tetrao alter* de Pline étoit l'outarde, mais c'est sans fondement, puisque Pline parle au même endroit de l'*avis tarda*. Il est vrai que Belon, défendant son erreur par une autre, avance que l'*avis tarda* des Espagnols et l'*otis* des Grecs désignent le duc : mais il faudroit prouver auparavant, 1° que l'outarde se tient sur les hautes montagnes, comme Pline l'assure du *tetrao alter* (*gignunt eos Alpes*), ce qui est contraire à ce qui a été dit de cet oiseau par tous les naturalistes, excepté M. Barrère [1]; 2° que le duc, et non l'outarde, a été en effet connu en Espagne sous le nom d'*avis tarda*, et en Grèce sous celui d'*otis;* assertion insoutenable, et combattue par le témoignage de presque tous les écrivains. Ce qui peut avoir trompé Belon, c'est que Pline donne son second *tetrao* comme l'un des plus gros oiseaux après l'autruche; ce qui, suivant Belon, ne peut convenir qu'à l'outarde : mais nous verrons dans la suite que le grand *tetras* ou coq de bruyère surpasse quelquefois l'outarde en grosseur; et si Pline ajoute que la chair de cet *avis tarda* est un mauvais manger, ce qui convient beaucoup mieux à l'*otus*, hibou ou moyen duc, qu'à l'*otis*, outarde, Belon auroit pu soupçonner que ce naturaliste confond ici l'*otis* avec l'*otus*, comme je l'ai remarqué plus haut, et qu'il attribue à une seule espèce les propriétés de deux espèces très-différentes, désignées dans ces recueils par des noms presque semblables; mais il n'auroit pas dû conclure que l'*avis tarda* est en effet un duc.

Le même Belon penchoit à croire que son *œdicnemus* étoit un *ostardeau :* et en effet cet oiseau n'a que trois doigts, et tous antérieurs comme l'outarde; mais il a le bec très-différent, le tarse plus gros, le cou plus court, et il paroît avoir plus de rapport avec le pluvier qu'avec l'outarde : c'est ce que nous examinerons de plus près dans la suite.

Enfin il faut être averti que quelques au-

1. M. Barrère reconnoît deux outardes d'Europe, mais il est le seul qui les donne pour des oiseaux des Pyrénées; et l'on sait que cet auteur, né en Roussillon, rapportoit aux montagnes des Pyrénées tous les animaux des provinces adjacentes.

teurs, trompés apparemment par la ressemblance des mots, ont confondu le nom de *starda*, qui, en italien, signifie *une outarde*, avec le nom de *starna*, qui, dans la même langue, signifie *perdrix*.

Il résulte de toutes ces discussions que l'*otis* des Grecs, et non l'*otus*, est notre outarde, n° 245 [1]; que le nom de *raphos* lui a été appliqué au hasard, comme il l'a été ensuite au dronte; que celui d'*anapha* que lui donnent les Juifs modernes appartenoit autrefois au milan; que c'est l'*avis tarda* de Pline ou plutôt des Espagnols au temps de Pline, ainsi appelée à cause de sa lenteur, et non, comme le veut Niphus, parce qu'elle n'auroit été connue à Rome que fort tard; qu'elle n'est ni le *tetrix* d'Aristote, ni le *tetrax* du poete Nemesianus, ni cet oiseau de Scythie dont parle Aristote dans son *Histoire des Animaux*, ni le *tetrao alter* de Pline, ni un oiseau aquatique; et enfin que c'est la *starda*, et non la *starna* des Italiens.

Pour sentir combien cette discussion préliminaire étoit importante, il ne faut que se présenter la bizarre et ridicule idée que se feroit de l'outarde un commençant qui auroit recueilli, sans choix et avec une confiance aveugle, tout ce qui a été attribué par les auteurs à cet oiseau, ou plutôt aux différens noms par lesquels il l'auroit trouvé désigné dans leurs ouvrages : il seroit obligé d'en faire à la fois un oiseau de jour et de nuit, un oiseau de montagne et de vallée, un oiseau d'Europe et d'Amérique, un oiseau aquatique et terrestre, un oiseau granivore et carnassier, un oiseau tre-gros et tres-petit; en un mot, un monstre, et même un monstre impossible : ou, s'il vouloit opter entre ces attributs contradictoires, ce ne pourroit être qu'en rectifiant la nomenclature, comme nous avons fait, par la comparaison de ce que l'on sait de cet oiseau, avec ce qu'ont dit les naturalistes qui nous ont précédés.

Mais c'est assez nous arrêter sur le nom, il est temps de nous occuper de la chose. Gesner s'est félicité d'avoir fait le premier la remarque que l'outarde pouvoit se rapporter au genre des gallinacés, et il est vrai qu'elle en a le bec et la pesanteur; mais elle en diffère par sa grosseur, par ses pieds à trois doigts, par la forme de la queue, par la nudité du bas de la jambe, par la grande ouverture des oreilles, par les barbes de plumes qui lui tombent sous le menton, au lieu de ces membranes charnues qu'ont les gallinacés, sans parler des différences intérieures.

Aldrovande n'est pas plus heureux dans ses conjectures, lorsqu'il prend pour une outarde cet aigle frugivore dont parle Élien [2], à cause de sa grandeur, comme si le seul attribut de la grandeur suffisoit pour faire naître l'idée d'un aigle : il ne paroît bien vraisemblable qu'Élien vouloit parler du grand vautour, qui est un oiseau de proie comme l'aigle, et même plus puissant que l'aigle commun, et qui devient frugivore dans les cas de nécessité. J'ai ouvert un de ces oiseaux, qui avoit été démonté par un coup de fusil, et qui avoit passé plusieurs jours dans les champs semés de blé : je ne lui trouvai dans les intestins qu'une bouillie verte, qui étoit évidemment de l'herbe à demi digérée.

On retrouveroit bien plutôt les caractères de l'outarde dans le *tetrax* d'Athénée, plus grand que les plus gros coqs (et l'on sait qu'il y en a de tres-gros en Asie), n'ayant que trois doigts aux pieds, des barbes qui lui tombent de chaque côté du bec, le plumage émaillé, la voix grave, et dont la chair a le goût de celle de l'autruche, avec qui l'outarde a tant d'autres rapports : mais ce *tetrax* ne peut être l'outarde, puisque c'est un oiseau dont, selon Athénée, il n'est fait aucune mention dans les livres d'Aristote; au lieu que ce philosophe parle de l'outarde en plusieurs endroits.

On pourroit encore soupçonner avec M. Perrault que ces perdrix des Indes dont parle Strabon, qui ne sont pas moins grosses que des oies, sont des espèces d'outardes. Le mâle differe de la femelle par les couleurs du plumage qu'il a autrement distribuées et plus vives; par ces barbes de plumes qui lui tombent des deux côtés sur le cou, dont il est surprenant que M. Perrault n'ait point parlé, et dont mal à propos Albin a orné la figure de la femelle; par sa grosseur presque double de cette femelle, ce qui est une des plus grandes disproportions qui aient été observées en aucune autre espèce, de la taille de la femelle à celle du mâle.

Belon et quelques autres qui ne connoissent ni le casoar, ni le touyou, ni le dronte, ni peut-être le griffon ou grand vautour, regardoient l'outarde comme un oiseau de la seconde grandeur, et le plus gros après

1. Ces numéros des pl. et fig. se rapportent, ainsi que nous l'avons déjà dit, à la grande éd. du Louvre.

2. *De nat. anim l.*, lib. IX, cap. 10. Cet aigle, selon Élien, s'appeloit *aigle de Jupiter*, et étoit encore plus frugivore que l'outarde, qui mange des vers de terre; au lieu que l'aigle dont il s'agit ne mange aucun animal.

l'autruche : cependant le pélican, qui ne leur étoit pas inconnu, est beaucoup plus grand, selon M. Perrault; mais il peut se faire que Belon ait vu une grosse outarde et un petit pélican, et, dans ce cas, tout son tort sera, comme celui de bien d'autres, d'avoir assuré de l'espèce ce qui n'étoit vrai que de l'individu.

M. Edwards reproche à Willughby de s'être trompé grossièrement, et d'avoir induit en erreur Albin, qui l'a copié, en disant que l'outarde avoit soixante pouces anglois de longueur, du bout du bec au bout de la queue. En effet, celles que j'ai mesurées n'avoient guère plus de trois pieds, ainsi que celle de M. Brisson; et la plus grande qui ait été mesurée par M. Edwards avoit trois pieds et demi dans ce sens, et trois pieds neuf pouces et demi du bout du bec au bout des ongles. Les auteurs de la *Zoologie britannique* la fixent à près de quatre pieds anglois; ce qui revient à un peu moins de trois pieds neuf pouces de France. L'étendue du vol varie de plus de moitié en différens sujets; elle a été trouvée de sept pieds quatre pouces par M. Edwards, de neuf pieds par les auteurs de la *Zoologie britannique*, et de quatre pieds de France par M. Perrault, qui assure n'avoir jamais observé que des mâles, toujours plus gros que les femelles.

Le poids de cet oiseau varie aussi considérablement : les uns l'ont trouvé de dix livres, et d'autres de vingt-sept et même de trente. Mais, outre ces variétés dans le poids et la grandeur, on en a aussi remarqué dans les proportions; tous les individus de cette espèce ne paroissent pas avoir été formés sur le même modèle. M. Perrault en a observé dont le cou étoit plus long, et d'autres dont le cou étoit plus court, proportionnellement aux jambes; d'autres dont le bec étoit plus pointu, et d'autres dont les oreilles étoient recouvertes par des plumes plus longues : tous avoient le cou et les jambes beaucoup plus longs que ceux que Gesner et Aldrovande ont examinés. Dans les sujets décrits par M. Edwards, il y avoit de chaque côté du cou deux places nues, de couleur violette, et qui paroissoient garnies de plumes lorsque le cou étoit fort étendu; ce qui n'a point été indiqué par les autres observations. Enfin M. Klein a remarqué que les outardes de Pologne ne ressembloient pas exactement à celles de France et d'Angleterre; et en effet on trouve, en comparant les descriptions, quelques différences de couleurs dans le plumage, le bec, etc.

En général, l'outarde se distingue de l'autruche, du touyou, du casoar et du droute, par ses ailes, qui, quoique peu proportionnées au poids de son corps, peuvent cependant l'élever et la soutenir quelque temps en l'air, au lieu que celles des quatre autres oiseaux que j'ai nommés sont absolument inutiles pour le vol; elle se distingue de presque tous les autres par sa grosseur, ses pieds à trois doigts isolés et sans membranes, son bec de dindon, son duvet couleur de rose et la nudité du bas de la jambe; non point par chacun de ces caractères, mais par la réunion de tous.

L'aile est composée de vingt-six pennes, selon M. Brisson, et de trente-deux ou trente-trois, suivant M. Edwards, qui peut-être compte celles de l'aile bâtarde. La seule chose que j'aie à faire remarquer dans ces pennes, et dont on ne peut guère prendre une idée en regardant la figure, c'est qu'aux troisième, quatrième, cinquième et sixième plumes de chaque aile, les barbes extérieures deviennent tout à coup plus courtes, et ces pennes conséquemment plus étroites à l'endroit où elles sortent de dessous leurs couvertures.

Les pennes de la queue sont au nombre de vingt, et les deux du milieu sont différentes de toutes les autres.

M. Perrault impute à Belon comme une erreur d'avoir dit que le dessus des ailes de l'outarde étoit blanc, contre ce qu'avoient observé MM. de l'Académie, et contre ce qui se voit dans les oiseaux qui ont communément plus de blanc sous le ventre et dans toute la partie inférieure du corps, et plus de brun et d'autres couleurs sur le dos et les ailes : mais il me semble que sur cela Belon peut être aisément justifié : car il a dit exactement, comme MM. de l'Académie, que l'outarde étoit *blanche par dessous le ventre et dessous les ailes*, et lorsqu'il a avancé que le dessus des ailes étoit blanc, il a sans doute entendu parler des pennes de l'aile qui approchent du corps, et qui se trouvent en effet au dessus de l'aile, celle-ci étant supposée pliée et l'oiseau debout : or, dans ce sens, ce qu'il a dit se trouve vrai, et conforme à la description de M. Edwards, où la vingt-sixième penne de l'aile et suivantes, jusqu'à la trentième, sont parfaitement blanches.

M. Perrault a fait une observation plus juste : c'est que quelques plumes de l'outarde ont du duvet, non seulement à leur base, mais encore à leur extrémité; en sorte que la partie moyenne de la plume, qui est

LA PETITE OUTARDE

Ordre des Echassiers. *Famille des* Pressirostres

Genre Outarde. *(Cuvier)*

Pl. 22

LE HOUBARA

Ordre des Echassiers..... *id*..... *id*.....

composée de barbes fermes et accrochées les unes aux autres, se trouve entre deux parties où il n'y a que du duvet : mais ce qui est très-remarquable c'est que le duvet de la base de toutes les plumes, à l'exception des pennes du bout de l'aile, est d'un rouge vif, approchant de la couleur de rose ; ce qui est un caractère commun à la grande et à la petite outarde : le bout du tuyau est aussi de la même couleur.

Le pied, ou plutôt le tarse, et la partie inférieure de la jambe qui s'articule avec le tarse, sont revêtus d'écailles très-petites : celles des doigts sont en tables longues et étroites ; elles sont toutes de couleur grise, et recouvertes d'une petite peau qui s'enlève comme la dépouille d'un serpent.

Les ongles sont courts et convexes par dessous comme par dessus, ainsi que ceux de l'aigle que Belon appelle *haliætos ;* en sorte qu'en les coupant perpendiculairement à leur axe, la coupe en seroit à peu près circulaire.

M. Salerne s'est trompé en imprimant que l'outarde avoit au contraire les ongles caves en dessous.

Sous les pieds, on voit en arrière un tubercule calleux qui tient lieu de talon.

La poitrine est grosse et ronde. La grandeur de l'ouverture de l'oreille est apparemment sujette à varier, car Belon a trouvé cette ouverture plus grande dans l'outarde que dans aucun autre oiseau terrestre ; et MM. de l'Académie n'y ont rien vu d'extraordinaire. Ces ouvertures sont cachées sous les plumes : on aperçoit dans leur intérieur deux conduits, dont l'un se dirige au bec et l'autre au cerveau.

Dans le palais et la partie inférieure du bec, il y a, sous la membrane qui revêt ces parties, plusieurs corps glanduleux qui s'ouvrent dans la cavité du bec par plusieurs tuyaux fort visibles.

La langue est charnue en dehors ; elle a au dedans un noyau cartilagineux, qui s'attache a l'os hyoïde, comme dans la plupart des oiseaux ; ses côtés sont hérissés de pointes d'une substance moyenne entre la membrane et le cartilage : cette langue est dure et pointue par le bout ; mais elle n'est pas fourchue, comme l'a dit M. Linnæus, trompé sans doute par une faute de ponctuation qui se trouve dans Aldrovande, et qui a été copiée par quelques autres [1].

Sous la langue se présente l'orifice d'une espèce de poche tenant environ sept pintes angloises, et que le docteur Douglas, qui l'a découverte le premier, regarde comme un réservoir que l'outarde remplit d'eau pour s'en servir au besoin, lorsqu'elle se trouve au milieu des plaines vastes et arides où elle se tient par préférence : ce singulier réservoir est propre au mâle, et je soupçonne qu'il a donné lieu à une méprise d'Aristote. Ce grand naturaliste avance que l'œsophage de l'outarde est large dans toute sa longueur ; cependant les modernes, et notamment MM. de l'Académie, ont observé qu'il s'élargissoit seulement en approchant du gésier. Ces deux assertions, qui paroissent contradictoires, peuvent néanmoins se concilier, en supposant qu'Aristote, ou les observateurs chargés de recueillir les faits dont il composoit son *Histoire des Animaux*, ont pris pour l'œsophage cette poche ou réservoir, qui est en effet fort ample et fort large dans toute son étendue.

Le véritable œsophage, à l'endroit où il s'épaissit, est garni de glandes régulièrement arrangées : le gésier, qui vient ensuite (car il n'y a point de jabot), est long d'environ quatre pouces, large de trois ; il a la dureté de celui des poules communes ; et cette dureté ne vient point, comme dans les poules, de l'épaisseur de la partie charnue, qui est fort mince ici, mais de la membrane interne, laquelle est très-dure, très-épaisse et de plus godronnée, plissée et replissée en différens sens ; ce qui grossit beaucoup le volume du gésier.

Cette membrane interne paroît n'être point continue, mais seulement contiguë et jointe bout à bout à la membrane interne de l'œsophage ; d'ailleurs celle-ci est blanche, au lieu que celle du gésier est d'un jaune doré.

La longueur des intestins est d'environ quatre pieds, non compris les *cœcum :* la tunique interne de l'*iléon* est plissée selon sa longueur, et elle a quelques rides transversales à son extrémité.

Les deux *cœcum* sortent de l'intestin à environ sept pouces de l'anus, se dirigeant d'arrière en avant. Suivant Gesner, ils sont inégaux selon toutes leurs dimensions, et c'est le plus étroit qui est le plus long dans la raison de cinq à six. M. Perrault dit seulement que le droit, qui a un pied plus ou moins, est ordinairement un peu plus long que le gauche.

1. *Lingua serrata, utrinquè acuta ;* au lieu de *lingua serrata utrinquè, acuta.* Cette phrase n'est qu une traduction de celle-ci de Belon, *sa langue est dentelée de chaque côté, pointue et dure par le bout ;* d'où l'on voit que l'*utrinquè* doit se raporter à *serrata* et non au mot *acuta.*

A un pouce à peu près de l'anus, l'intestin se rétrécit, puis, se dilatant, forme une poche capable de contenir un œuf, et dans laquelle s'insèrent les uretères et le canal déférent : cette poche intestinale, appelée *bourse de Fabrice*, a aussi son *cæcum* long de deux pouces, large de trois lignes; et le trou qui communique de l'un à l'autre est surmonté d'un repli de la membrane interne, lequel peut servir de valvule.

Il résulte de ces observations que l'outarde, bien loin d'avoir plusieurs estomacs et de longs intestins, comme les ruminans, a au contraire le tube intestinal fort court et d'une petite capacité, et qu'il n'a qu'un seul ventricule; en sorte que l'opinion de ceux qui prétendent que cet oiseau rumine seroit réfutée par cela seul : mais il ne faut pas non plus se persuader avec Albert que l'outarde soit carnassière, qu'elle se nourrisse de cadavres, que même elle fasse la guerre au petit gibier, et qu'elle ne mange de l'herbe et du grain que dans le cas de grande disette; il faut encore moins conclure de ces suppositions qu'elle a le bec et les ongles crochus; toutes erreurs accumulées par Albert d'après un passage d'Aristote mal entendu[1], admises par Gesner avec quelques modifications, mais rejetées par tous les autres naturalistes.

L'outarde est un oiseau granivore; elle vit d'herbes, de grains et de toutes sortes de semences; de feuilles de choux, de dent-de-lion, de navets, de *myosotis* ou oreille-de-souris, de vesce, d'ache, de *daucus*, et même de foin, et de ces gros vers de terre que, pendant l'été, on voit fourmiller sur les dunes tous les matins avant le lever du soleil : dans le fort de l'hiver et par les temps de neige, elle mange l'écorce des arbres; en tout temps elle avale de petites pierres, même des pièces de métal, comme l'autruche, et quelquefois en plus grande quantité. MM. de l'Académie ayant ouvert le ventricule de l'une des six outardes qu'ils avoient observées, le trouvèrent rempli en partie de pierres, dont quelques-unes étoient de la grosseur d'une noix, et en partie de doubles, au nombre de quatre-vingt-dix, tous usés et polis dans les endroits exposés au frottement, mais sans aucune apparence d'érosion.

1. Aldrovande prétend que l'idée de faire de l'outarde un oiseau de proie a pu venir à Albert de ce passage d'Aristote, *Avis scythica quædam*..... que j'ai discuté plus haut. Voyez Aldrovande, *Ornithologie*, tome II, page 90. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas d'après l'inspection de l'animal qu'Albert s'est formé cette idée.

Willughby a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, au temps de la moisson, trois ou quatre grains d'orge, avec une grande quantité de graine de ciguë; ce qui indique un appétit de préférence pour cette graine, et par conséquent le meilleur appât pour l'attirer dans les piéges.

Le foie est très-grand; la vésicule du fiel, le pancréas, le nombre des canaux pancréatiques, leur insertion, ainsi que celle des conduits hépatiques et cystiques, sont sujets à quelques variations dans les différens sujets.

Les testicules ont la forme d'une petite amande blanche, d'une substance assez ferme; le canal déférent va s'insérer à la partie inférieure de la poche du *rectum*, comme je l'ai dit plus haut, et l'on trouve au bord supérieur de l'anus une petite appendice qui tient lieu de verge.

M. Perrault ajoute à ces observations anatomiques la remarque suivante : c'est qu'entre tant de sujets qu'avoient disséqués MM. de l'Académie, il ne s'étoit pas rencontré une seule femelle. Mais nous avons dit, à l'article de l'autruche, ce que nous pensions de cette remarque.

Dans la saison des amours, le mâle va piaffant autour de la femelle, et fait une espece de roue avec sa queue.

Les œufs ne sont que de la grosseur de ceux d'une oie; ils sont d'un brun olivâtre pâle, marqués de petites taches plus foncées, en quoi leur couleur a une analogie évidente avec celle du plumage.

Cet oiseau ne construit point de nid, mais il creuse seulement un trou en terre, et y dépose ses deux œufs, qu'il couve pendant trente jours comme font tous les gros oiseaux, selon Aristote. Lorsque cette mère inquiète se défie des chasseurs et qu'elle craint qu'on n'en veuille à ses œufs, elle les prend sous ses ailes (on ne dit pas comment) et les transporte en lieu sûr. Elle s'établit ordinairement dans les blés qui approchent de la maturité, pour y faire sa ponte, suivant en cela l'instinct commun à tous les animaux, de mettre leurs petits à portée de trouver en naissant une nourriture convenable. M. Klein prétend qu'elle préfère les avoines comme plus basses; en sorte qu'étant posée sur ses œufs, sa tête domine sur la campagne, et qu'elle puisse avoir l'œil sur ce qui se passe autour d'elle : mais ce fait, avancé par M. Klein, ne s'accorde ni avec le sentiment général des naturalistes, ni avec le naturel de l'outarde, qui, sauvage et défiante comme elle l'est, doit chercher

sa sûreté plutôt en se cachant dans les grands blés qu'en se tenant à portée de voir les chasseurs de loin, au risque d'en être elle-même aperçue.

Elle quitte quelquefois ses œufs pour aller chercher sa nourriture; mais si, pendant ces courtes absences, quelqu'un les touche ou les frappe seulement de son haleine, on prétend qu'elle s'en aperçoit à son retour, et qu'elle les abandonne.

L'outarde, quoique fort grosse, est un animal très-craintif, et qui paroît n'avoir ni le sentiment de sa propre force, ni l'instinct de l'employer. Elles s'assemblent quelquefois par troupes de cinquante ou soixante, et ne sont pas plus rassurées par leur nombre que par leur force et leur grandeur; la moindre apparence de danger, ou plutôt la moindre nouveauté les effraie, et elles ne pourvoient guere à leur conservation que par la fuite. Elles craignent surtout les chiens; et cela doit être, puisqu'on se sert communément des chiens pour leur donner la chasse : mais elles doivent craindre aussi le renard, la fouine et tout autre animal, si petit qu'il soit, qui sera assez hardi pour les attaquer; à plus forte raison les animaux féroces, et même les oiseaux de proie, contre lesquels elles oseroient bien moins se défendre : leur pusillanimité est telle, que, pour peu qu'on les blesse, elles meurent plutot de la peur que de leurs blessures. M. Klein prétend néanmoins qu'elles se mettent quelquefois en colere, et qu'alors on voit s'enfler une peau lâche qu'elles ont sous le cou. Si l'on en croit les anciens, l'outarde n'a pas moins d'amitié pour le cheval qu'elle a d'antipathie pour le chien; dès qu'elle aperçoit celui-là, elle, qui craint tout, vole à sa rencontre, et se met presque sous ses pieds. En supposant bien constatée cette singulière sympathie entre des animaux si différens, on pourroit, ce me semble, en rendre raison en disant que l'outarde trouve dans la fiente du cheval des grains qui ne sont qu'à demi digérés, et qui lui sont une ressource dans la disette.

Lorsqu'elle est chassée, elle court fort vite en battant des ailes, et va quelquefois plusieurs milles de suite et sans s'arrêter; mais comme elle ne prend son vol que difficilement et lorsqu'elle est aidée, ou, si l'on veut, portée par un vent favorable, et que d'ailleurs elle ne se perche ni ne peut se percher sur les arbres, soit à cause de sa pesanteur, soit faute de doigt postérieur dont elle puisse saisir la branche et s'y soutenir, on peut croire, sur le témoignage des anciens et des modernes, que les levriers et les chiens courans la peuvent forcer. On la chasse aussi avec l'oiseau de proie, ou enfin on lui tend des filets, et on l'attire où l'on veut en faisant paroître un cheval à propos, ou seulement en s'affublant de la peau d'un de ces animaux. Il n'est point de piège, si grossier qu'il soit, qui ne doive réussir, s'il est vrai, comme le dit Élien, que, dans le royaume de Pont, les renards viennent à bout de les attirer à eux en se couchant contre terre, et relevant leur queue, à laquelle ils donnent, autant qu'ils peuvent, l'apparence et les mouvemens du cou d'un oiseau; les outardes, qui prennent, dit-on, cet objet pour un oiseau de leur espece, s'approchent sans défiance et deviennent la proie de l'animal rusé : mais cela suppose bien de la subtilité dans le renard, bien de la stupidité dans l'outarde, et peut-être encore plus de crédulité dans l'écrivain.

J'ai dit que ces oiseaux alloient quelquefois par troupes de cinquante ou soixante : cela arrive surtout en automne dans les plaines de la Grande-Bretagne; ils se répandent alors dans les terres semées de *turneps*, et y font de tres-grands dégâts. En France, on les voit passer régulièrement au printemps et en automne, mais par plus petites troupes, et elles ne se posent guere que sur les lieux les plus élevés. On a observé leur passage en Bourgogne, en Champagne et en Lorraine.

L'outarde se trouve dans la Libye, aux environs d'Alexandrie, selon Plutarque [1]; dans la Syrie; dans la Grece; en Espagne; en France, dans les plaines du Poitou et de la Champagne pouilleuse; dans les contrées couvertes de l'est et du sud de la Grande-Bretagne, depuis la province de Dorset jusqu'à celle de Mercie et de la Lothiane en Ecosse; dans les Pays-Bas; en Allemagne [2]; en Ukraine et en Pologne, où, selon Rzaczynski, elle passe quelquefois l'hiver au milieu des neiges. Les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent que ces oiseaux ne s'éloignent guère du pays qui les a vus naître, et que leurs plus grandes excursions ne vont pas au delà de vingt à trente milles : mais Aldrovande prétend que sur la fin de l'automne ils arrivent par troupe en Hollande,

1. Si toutefois on n'a pas confondu l'*otis* avec l'*otus*, comme on l'a fait si souvent.

2. Frisch l'appelle la plus grosse de toutes les poules sauvages naturelles à l'Allemagne : cela ne prouve pas que l'outarde soit une poule, mais bien qu'elle se trouve en Allemagne.

et se tiennent par préférence dans les campagnes éloignées des villes et des lieux habités. M. Linnæus dit qu'ils passent en Hollande et en Angleterre. Aristote parle aussi de leur migration; mais c'est un point qui demande à être éclairci par des observations plus exactes.

Aldrovande reproche à Gesner d'être tombé dans quelque contradiction à cet égard, sur ce qu'il dit que l'outarde s'en va avec les cailles, ayant dit plus haut qu'elle ne quittoit point la Suisse, où elle est rare, et qu'on y en prenoit quelquefois l'hiver : mais cela peut se concilier, ce me semble, en admettant la migration des outardes, et la resserrant dans des limites, comme les auteurs de la *Zoologie britannique ;* d'ailleurs celles qui se trouvent en Suisse sont des outardes égarées, dépaysées, en petit nombre, et dont les mœurs ne peuvent représenter celles de l'espece. Ne pourroit-on pas dire aussi que l'on n'a point de preuves que celles qu'on prend quelquefois à Zurich, pendant l'hiver, soient les mêmes qui y ont passé l'été précédent ?

Ce qui paroît de plus certain c'est que l'outarde ne se trouve que rarement dans les contrées montagneuses ou bien peuplées, comme la Suisse, le Tyrol, l'Italie, plusieurs provinces d'Espagne, de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et que, lorsqu'elle s'y rencontre, c'est presque toujours en hiver [1] : mais quoiqu'elle puisse subsister dans les pays froids, et qu'elle soit, selon quelques auteurs, un oiseau de passage, il ne paroît pas néanmoins qu'elle ait jamais passé en Amérique par le Nord; car, bien que les relations des voyageurs soient remplies d'outardes trouvées dans ce nouveau continent, il est aisé de reconnoître que ces prétendues outardes sont des oiseaux aquatiques, comme je l'ai déjà remarqué plus haut, et absolument différens de la véritable outarde dont il est ici question. M. Barrère parle bien d'une outarde cendrée d'Amérique dans son *Essai d'ornithologie* (page 33), qu'il dit avoir observée. Mais, 1° il ne paroît pas l'avoir vue en Amérique, puisqu'il n'en fait aucune mention dans sa *France equinoxiale.* 2° Il est le seul avec M. Klein, qui parle d'une outarde américaine : or celle de M. Klein, qui est le *macucagua* de Marcgrave, n'a point les caractères propres à ce genre, puisqu'elle a quatre doigts à chaque pied, et le bas de la jambe garni de plumes jusqu'à son articulation avec le tarse; qu'elle est sans queue, et qu'elle n'a guère d'autre rapport avec l'outarde que d'être un oiseau pesant qui ne se perche ni ne vole presque point. A l'égard de M. Barrère, son autorité n'est pas d'un assez grand poids en histoire naturelle pour que son témoignage doive prévaloir contre celui de tous les autres. 3° Enfin son outarde cendrée d'Amérique a bien l'air d'être la femelle de l'outarde d'Afrique, laquelle est en effet toute couleur de cendre, selon M. Linnæus.

On me demandera peut-être pourquoi un oiseau qui, quoique pesant, a cependant des ailes, et qui s'en sert quelquefois, n'est point passé en Amérique par le Nord, comme ont fait plusieurs quadrupèdes : je répondrai que l'outarde n'y est point passée, parce que, quoiqu'elle vole en effet, ce n'est guère que lorsqu'elle est poursuivie; parce qu'elle ne vole jamais bien loin, et que d'ailleurs elle évite surtout les eaux, selon la remarque de Belon, d'où il suit qu'elle n'a pas dû se hasarder à franchir de grandes étendues de mer : je dis de grandes étendues, car, quoique celles qui séparent les deux continens du côté du Nord soient bien moindres que celles qui les séparent entre les deux tropiques, elles sont néanmoins considérables, par rapport à l'espace que l'outarde peut parcourir d'un seul vol.

On peut donc regarder l'outarde comme un oiseau propre et naturel à l'ancien continent, et qui dans ce continent ne paroît point attaché à un climat particulier, puisqu'il peut vivre en Libye, sur les cotes de la mer Baltique, et dans tous les pays intermédiaires.

C'est un très-bon gibier : la chair des jeunes, un peu gardée, est surtout excellente; et si quelques écrivains ont dit le contraire, c'est pour avoir confondu l'*otis* avec l'*otus*, comme je l'ai remarqué plus haut. Je ne sais pourquoi Hippocrate l'interdisoit aux personnes qui tomboient du mal caduc. Pline reconnoît dans la graisse d'outarde la vertu de soulager les maux de mamelles qui surviennent aux nouvelles accouchées. On se sert des pennes de cet oiseau, comme on fait de celles d'oie et de cygne, pour écrire; et les pêcheurs les recherchent pour les attacher à leurs hameçons, parce qu'ils croient que les petites taches noires dont elles sont émaillées paroissent autant de petites mouches aux poissons, qu'elles attirent par cette fausse apparence.

1. Je me souviens d'en avoir vu deux, à deux différentes fois, dans une partie de la Bourgogne fertile en blé, et cependant montagneuse; mais ç'a toujours été en hiver et par un temps de neige.

1. LE LAGOPÈDE. 2. LE LAGOPÈDE DE LA BAIE D'HUDSON

Ordre des Gallinacés. *Genre* Tétras. *(Cuvier)*

LA PETITE OUTARDE,

VULGAIREMENT LA CANEPETIÈRE[1].

Cet oiseau ne diffère de l'outarde que parce qu'il est beaucoup plus petit, et par quelques variétés dans le plumage. Il a aussi cela de commun avec l'outarde, qu'on lui a donné le nom de *cane* et de *canard*, quoiqu'il n'ait pas plus d'affinité qu'elle avec les oiseaux aquatiques, et qu'on ne le voie jamais autour des eaux. Belon prétend qu'on l'a ainsi nommé parce qu'il se tapit contre terre comme font les canes dans l'eau; et M. Salerne, parce qu'il ressemble en quelque chose à un canard sauvage, et qu'il vole comme lui; mais l'incertitude et le peu d'accord de ces conjectures étymologiques font voir qu'un rapport aussi vague, et surtout un rapport unique, n'est point une raison suffisante pour appliquer à un oiseau le nom d'un autre oiseau; car si un lecteur qui trouve ce nom ne saisit point le rapport qu'on a voulu indiquer, il prendra nécessairement une fausse idée : or il y a beaucoup à parier que ce rapport étant unique, ne sera saisi que très-rarement.

La dénomination de *petite outarde*, n° 25 le mâle, et n° 10 la femelle, que j'ai préférée, n'est point sujette à cet inconvénient; car l'oiseau dont il s'agit ayant tous les principaux caractères de l'outarde, à l'exception de la grandeur, le nom composé de *petite outarde* lui convient dans presque toute la plénitude de sa signification, et ne peut guère produire d'erreurs.

Belon a soupçonné que cet oiseau étoit le *tetrax* d'Athénée, se fondant sur un passage de cet auteur où il le compare pour la grandeur au *spermologus*, que Belon prend pour un *freux*, espèce de grosse corneille : mais Aldrovande assure au contraire que le *spermologus* est une espèce de moineau, et que par conséquent le *tetrax*, auquel Athénée le compare pour la grandeur, ne sauroit être la petite outarde; aussi Willughby prétend-il que cet oiseau n'a point été nommé par les anciens.

Le même Aldrovande nous dit que les pêcheurs de Rome ont donné, sans qu'on sache pourquoi, le nom de *stella* à un oiseau qu'il avoit pris d'abord pour la petite outarde, mais qu'ensuite il a jugé différent en y regardant de plus près. Cependant, malgré un aveu aussi formel, Ray, et d'après lui M. Salerne, disent que la canepetière et le *stella avis* d'Aldrovande paroissent être de la même espèce : et M. Brisson place sans difficulté le *stella* d'Aldrovande parmi les synonymes de la petite outarde; il semble même imputer à Charleton et à Willughby d'avoir pensé de même, quoique ces deux auteurs aient été fort attentifs à ne point confondre ces deux sortes d'oiseaux, que, selon toute apparence, ils n'avoient point vus[2].

D'un autre côté, M. Barrère, brouillant la petite outarde avec le râle, lui a imposé le nom d'*ortigometra melina*, et lui donne un quatrième doigt à chaque pied, tant il est vrai que la multiplicité des méthodes ne fait que donner lieu à de nouvelles erreurs,

1. En italien, *fasanella*.

« Quant à l'étymologie (dit M. Salerne, *Histoire « naturelle des Oiseaux*, page 155), on le nomme (cet « oiseau) *canepetière* ou *canepétrace*, 1° parce qu'il « ressemble en quelque chose à un canard sauvage, « et qu'il vole comme lui; 2° parce qu'il se plaît « parmi les pierres. Il y en a qui pensent que ce « nom lui vient de ce qu'il pétrit son aire ou son « repaire; d'autres disent que c'est parce qu'il « pète : mais je préfère la première étymologie, « d'autant plus que les Orléanois appellent le petit « moineau de muraille, dit *friquet*, un *pétrac* ou « *pétrat*. »

Cette étymologie de *canepetière*, parce que cet oiseau pète, dit-on, ne paroît uniquement fondée que sur l'analogie du mot; car aucun naturaliste n'a rien dit de pareil dans l'histoire de cet oiseau; notamment Belon qui a copié presque tous les autres.

D'ailleurs je remarque que le proyer, dont le même M. Salerne parle aux pages 291 et 292, est appelé *péteux*, quoiqu'il ne soit point dit dans son histoire qu'il pète, mais bien qu'il se plaît dans les prés, les sainfoins et les luzernes. Or la canepetière est aussi appelée *anas pratensis*.

2. Charleton en fait deux espèces différentes, dont l'une, qui est la neuvième de ses *phytivores*, est la canepetière; et l'autre, qui est la dixième espèce du même genre, est l'*avis stella* : sur celle-ci il renvoie à Jonston, et il ne parle de l'autre que d'après Belon. A l'égard de Willughby, il ne donne nulle part le nom de *stella* à la canepetière (voyez son *Ornithologie*, page 129), ni le nom de *canepetière* à l'*avis stella* (voyez la figure qui est au bas de la planche XXXII, et qui paroît copiée d'après l'*avis stella* d'Aldrovande; voyez aussi la table, au mot *Stella*.)

sans rien ajouter aux connoissances réelles.

Cet oiseau est une véritable outarde, comme j'ai dit, mais construite sur une plus petite échelle; d'où M. Klein a pris occasion de l'appeler *outarde naine* [1]. Sa longueur, prise du bout du bec au bout des ongles, est de dix-huit pouces, c'est-à-dire plus d'une fois moindre que la même dimension prise dans la grande outarde : cette seule mesure donne toutes les autres; et il n'en faut pas conclure, avec M. Ray, que la petite outarde soit à la grande comme un est à deux, mais comme un est à huit, puisque les volumes des corps semblables sont entre eux comme les cubes de celles de leurs dimensions simples qui se correspondent. Sa grosseur est à peu près celle d'un faisan : elle a, comme la grande outarde, trois doigts seulement à chaque pied, le bas de la jambe sans plumes, le bec des gallinacés, et un duvet couleur de rose sous toutes les plumes du corps; mais elle a deux pennes de moins à la queue, une penne de plus à chaque aile, dont les dernières pennes vont, l'aile étant pliée, presque aussi loin que les premières, par lesquelles on entend les plus éloignées du corps. Outre cela le mâle n'a point ces barbes de plumes qu'a le mâle de la grande espèce; et M. Klein ajoute que son plumage est moins beau que celui de la femelle, contre ce qui se voit le plus souvent dans les oiseaux. Mais, à ces différences près, qui sont assez légères, on retrouve dans la petite espèce tous les attributs extérieurs de la grande, et même presque toutes les qualités intérieures, le même naturel, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes; il semble que la petite soit éclose d'un œuf de la grande, dont le germe auroit eu une moindre force de développement.

Le mâle se distingue de la femelle par un double collier blanc, et par quelques autres variétés dans les couleurs; mais celles de la partie supérieure du corps sont presque les mêmes dans les deux sexes, et sont beaucoup moins sujettes à varier dans les différens individus, ainsi que Belon l'avoit remarqué.

Selon M. Salerne, ces oiseaux ont un cri particulier d'amour, qui commence au mois de mai : ce cri est *brout* ou *prout;* ils le répètent surtout la nuit, et on l'entend de fort loin : alors les mâles se battent entre eux avec acharnement, et tâchent de se rendre maîtres chacun d'un certain district; un seul suffit à plusieurs femelles, et la place du rendez-vous d'amour est battue comme l'aire d'une grange.

La femelle pond, au mois de juin, trois, quatre, et jusqu'à cinq œufs fort beaux, d'un vert luisant : lorsque ses petits sont éclos, elle les mène comme la poule mène les siens. Ils ne commencent à voler que vers le milieu du mois d'août; et quand ils entendent du bruit, ils se tapissent contre terre, et se laisseroient plutôt écraser que de remuer de la place [2].

On prend les mâles au piége en les attirant avec une femelle empaillée, dont on imite le cri; on les chasse aussi avec l'oiseau de proie : mais en général ces oiseaux sont fort difficiles à approcher, étant toujours aux aguets sur quelque hauteur dans les avoines, mais jamais, dit-on, dans les seigles et les blés. Lorsque, sur la fin de la belle saison, ils se disposent à quitter le pays pour passer dans un autre, on les voit se rassembler par troupes; et pour lors il n'y a plus de différence entre les jeunes et les vieux.

Ils se nourrissent, suivant Belon, comme ceux de la grande espèce, c'est-à-dire d'herbes et de graines, et, outre cela, de fourmis, de scarabées, et de petites mouches : mais, selon M. Salerne, les insectes sont leur nourriture principale; seulement ils mangent quelquefois, au printemps, les feuilles les plus tendres du laiteron.

La petite outarde est moins répandue que la grande, et paroît confinée dans une zone beaucoup plus étroite. M. Linnæus dit qu'elle se trouve en Europe, et particulièrement en France : cela est un peu vague; car il y a des pays très-considérables en Europe et même de grandes provinces en France où elle est inconnue. On peut mettre les climats de la Suede et de la Pologne au nombre de ceux où elle ne se plaît point : car M. Linnæus lui-même n'en fait aucune mention dans sa *Fauna Suecica*, ni le P. Rzaczynski, dans son *Histoire naturelle de Pologne;* et M. Klein n'en a vu qu'une seule à Dantzick, laquelle venoit de la ménagerie du margrave de Bareith.

1. *Tarda nana, an otis uti videtur, seu tarda aquatica* (*Ordo avium*, page 18, n° 11.) Voilà encore la petite outarde transformée expressément en oiseau aquatique.

2. M. Salerne n'indique point les sources où il a puisé tous ces faits; ils ressemblent beaucoup à ce qu'on dit du coq de bruyère, qui s'appelle *tetrix* (voyez *Hist. nat. des Oiseaux*, page 136); et comme on a donné le nom de *tetrax* à la petite outarde, on pourroit craindre qu'il n'y eût ici quelque méprise fondée sur une équivoque de nom, d'autant plus que M. Salerne est le seul naturaliste qui entre dans d'aussi grands détails sur la génération de la petite outarde, sans citer ses garans.

Il faut qu'elle ne soit pas non plus bien commune en Allemagne, puisque Frisch, qui s'attache à décrire et représenter les oiseaux de cette région, et qui parle assez au long de la grande outarde, ne dit pas un mot de celle-ci, et que Schwenckfeld ne la nomme seulement pas.

Gesner se contente de donner son nom dans la liste des oiseaux qu'il n'avoit jamais vus; et il est bien prouvé qu'en effet il n'avoit jamais vu celui-ci, puisqu'il lui suppose des pieds velus comme à l'*attagas;* ce qui donne lieu de croire qu'il est au moins fort rare en Suisse.

Les auteurs de la *Zoologie britannique*, qui se sont voués à ne décrire aucun animal qui ne fût breton ou d'origine bretonne, auroient cru manquer à leur vœu s'ils eussent décrit une petite outarde qui avoit été cependant tuée dans la province de Cornouailles, mais qu'ils ont regardée comme un oiseau égaré, et tout-à-fait étranger à la Grande-Bretagne : elle l'est en effet à un tel point, qu'un individu de cette espèce ayant été présenté à la Société royale, aucun des membres qui étoient présens ce jour-là ne le reconnut, et qu'on fut obligé de députer à M. Edwards pour savoir ce que c'étoit.

D'un autre côté, Belon nous assure que, de son temps, les ambassadeurs de Venise, de Ferrare, et du pape, à qui il en montra une, ne la reconnurent pas mieux, ni personne de leur suite, et que quelques-uns la prirent pour une faisane : d'où il conclut avec raison qu'elle doit être fort rare en Italie; et cela est vraisemblable, quoique M. Ray, passant par Modène, en ait vu une au marché. Voilà donc la Pologne, la Suède, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suisse, et l'Italie, à excepter du nombre des pays de l'Europe où se trouve la petite outarde; et ce qui pourroit faire croire que ces exceptions sont encore très-limitées, et que la France est le seul climat propre, le seul pays naturel de cet oiseau, c'est que les naturalistes françois sont ceux qui paroissent le connoître mieux, et presque les seuls qui en parlent d'après leurs propres observations, et que tous les autres, excepté M. Klein, qui n'en avoit vu qu'un, n'en parlent que d'après Belon.

Mais il ne faut pas même croire que la petite outarde soit également commune dans tous les cantons de la France; je connois de très-grandes provinces de ce royaume où elle ne se voit point.

M. Salerne dit qu'on la trouve assez communément dans la Beauce (où cependant elle n'est que passagère), qu'on la voit arriver vers le milieu d'avril, et s'en aller aux approches de l'hiver : il ajoute qu'elle se plaît dans les terres maigres et pierreuses; raison pourquoi on l'appelle *canepétrace*, et ses petits *petraceaux*. On la voit aussi dans le Berri, où elle est connue sous le nom de *canepétrotte*. Enfin, elle doit être commune dans le Maine et la Normandie, puisque Belon, jugeant de toutes les autres provinces de France par celle-ci qu'il connoissoit mieux, avance qu'*il n'y a paysan dans ce royaume qui ne la sache nommer*.

La petite outarde est naturellement rusée et soupçonneuse, au point que cela a passé en proverbe, et que l'on dit des personnes qui montrent ce caractère, *qu'ils font de la canepetière*.

Lorsque ces oiseaux soupçonnent quelque danger, ils partent et font un vol de deux ou trois cents pas très-roide et fort près de terre : puis, lorsqu'ils sont posés, ils courent si vite, qu'à peine un homme les pourroit atteindre.

La chair de la petite outarde est noire et d'un goût exquis : M. Klein nous assure que les œufs de la femelle qu'il a eue étoient très-bons à manger, et il ajoute que la chair de cette femelle étoit meilleure que celle de la femelle du petit coq de bruyère; ce dont il pouvoit juger par comparaison.

Quant à l'organisation intérieure, elle est à peu près la même, suivant Belon, que dans le commun des granivores.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX OUTARDES.

I.

LE LOHONG,

OU L'OUTARDE HUPPÉE D'ARABIE.

L'oiseau que les Arabes appellent *lohong*, et que M. Edwards a dessiné et décrit le premier, est à peu près de la grosseur de notre grande outarde; il a, comme elle, trois doigts à chaque pied, dirigés de même, seulement un peu plus courts, les pieds, le bec et le cou plus longs, et paroît en général modelé sur des proportions plus légères.

Le plumage de la partie supérieure du corps est plus brun, et semblable à celui de la bécasse, c'est-à-dire fauve, rayé de brun foncé, avec des taches blanches en forme de croissant sur les ailes; le dessous du corps est blanc, ainsi que le contour de la partie supérieure de l'aile; le sommet de la tête, la gorge, et le devant du cou, ont des raies transversales d'un brun obscur sur un fond cendré; le bas de la jambe, le bec et les pieds sont d'un brun clair et jaunâtre; la queue est tombante comme celle de la perdrix, et traversée par une bande noire : les grandes pennes de l'aile et la huppe sont de cette même couleur.

Cette huppe est un trait fort remarquable dans l'outarde d'Arabie, elle est pointue, dirigée en arrière, et fort inclinée à l'horizon; de sa base, elle jette en avant deux lignes noires, dont l'une, plus longue, passe sur l'œil et lui forme une espèce de sourcil; l'autre, beaucoup plus courte, se dirige comme pour embrasser l'œil par dessous, mais n'arrive point jusqu'à l'œil, lequel est noir et placé au milieu d'un espace blanc.

En regardant cette huppe de profil et d'un peu loin, on croiroit voir des oreilles un peu couchées et qui se portent en arrière; et, comme l'outarde d'Arabie a été sans doute plus connue des Grecs que la nôtre, il est vraisemblable qu'ils l'ont nommée *otis* à cause de ces espèces d'oreilles, de même qu'ils ont nommé le duc *otus* ou *otos* à cause de deux aigrettes semblables qui le distinguent des chouettes.

Un individu de cette espèce, qui venoit de Moka dans l'Arabie heureuse, a vécu plusieurs années à Londres dans les volières de M. Hans Sloane; et M. Edwards, qui nous en a donné la figure coloriée, ne nous a conservé aucun détail sur ses mœurs, ses habitudes, ni même sur sa façon de se nourrir [1]; mais du moins il n'auroit pas dû la confondre avec les gallinacés, dont elle diffère par des traits si frappans, ainsi que je l'ai fait voir à l'article de l'outarde.

II.

L'OUTARDE D'AFRIQUE.

C'est celle dont M. Linnæus fait sa quatrième espèce : elle diffère de l'outarde d'Arabie par les couleurs du plumage; le noir y domine, mais le dos est cendré et les oreilles blanches.

Le mâle a le bec et les pieds jaunes, le sommet de la tête cendré, et le bord extérieur des ailes blanc; mais la femelle est partout de couleur cendrée, à l'exception du ventre et des cuisses, qui sont noirs comme dans l'outarde des Indes.

Cet oiseau se trouve en Éthiopie, selon M. Linnæus; et il y a grande apparence que celui dont le voyageur Le Maire parle sous le nom d'*autruche volante* du Sénégal n'est pas un oiseau différent : car, quoique ce voyageur en dise peu de chose, ce peu s'accorde en partie et ne disconvient en rien avec la description ci-dessous; selon lui, le plumage est gris et noir, sa chair, délicieuse; et sa grosseur, à peu près de celle du cygne. Mais cette conjecture tire une nouvelle force du témoignage de M. Adanson : cet habile naturaliste ayant tué au Sénégal, et par con-

1. Les Arabes lui donnent le nom de *lohong*, selon M. Edwards; nom qui ne se trouve point dans le texte anglois relatif à la planche XII, mais dans la traduction françoise, laquelle est avouée de l'auteur.

1. LE GRAND COQ DE BRUYÈRE. 2. LE COQ DE BRUYÈRE À QUEUE FOURCHUE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Tétras. *(Cuvier.)*

séquent examiné de près une de ces autruches volantes, nous assure qu'elle ressemble à bien des égards à notre outarde d'Europe, mais qu'elle en diffère par la couleur du plumage, qui est généralement d'un gris cendré, par son cou, qui est beaucoup plus long, et par une espèce de huppe qu'elle a derrière la tête.

Cette huppe est sans doute ce que M. Linnæus appelle *les oreilles*, et cette couleur gris cendré est précisément celle de la femelle; et comme ce sont là les principaux traits par lesquels l'outarde d'Afrique de M. Linnæus et l'autruche volante du Sénégal diffèrent de notre outarde d'Europe, on peut en induire, ce me semble, que ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup : et par la même raison on peut encore étendre à tous deux ce qui a été observé sur chacun en particulier; par exemple, qu'ils ont à peu près la grosseur de notre outarde et le cou plus long. Cette longueur du cou dont parle M. Adanson est un trait de ressemblance avec l'outarde d'Arabie, qui habite à peu près le même climat; et l'on ne peut tirer aucune conséquence contraire du silence de M. Linnæus, puisqu'il n'indique pas une seule dimension de son outarde d'Afrique. A l'égard de la grosseur, Le Maire fait celle de l'autruche volante égale à celle du cygne, et M. Adanson à celle de l'outarde d'Europe, puisque ayant dit qu'elle lui ressembloit à bien des égards, et ayant indiqué les principales différences, il n'en établit aucune à cet égard; et comme d'ailleurs l'Éthiopie ou l'Abyssinie, qui est le pays de l'outarde d'Afrique, et le Sénégal, qui est celui de l'autruche volante, quoique fort éloignés en longitude, sont néanmoins du même climat, je vois beaucoup de probabilité à dire que ces deux oiseaux appartiennent à une seule et même espèce.

III.

LE CHURGE,

OU L'OUTARDE MOYENNE DES INDES.

Cette outarde est non seulement plus petite que celle d'Europe, d'Afrique, et d'Arabie, mais elle est encore plus menue à proportion, et plus haut montée qu'aucune autre outarde : elle a vingt pouces de haut depuis le plan de position jusqu'au sommet de la tête; son cou paroît plus court, relativement à la longueur de ses pieds : du reste elle a tous les caractères de l'outarde; trois doigts seulement à chaque pied, et ces doigts isolés; le bas de la jambe sans plumes; le bec un peu courbé, mais plus allongé; et je ne vois point par quelle raison M. Brisson l'a renvoyée au genre des pluviers.

Le caractère distinctif par lequel les pluviers diffèrent des outardes consiste, selon lui, dans la forme du bec, que celles-ci ont en cône courbé, et ceux-là droit et renflé par le bout. Or l'outarde des Indes dont il s'agit ici a le bec plutôt courbé que droit, et ne l'a point renflé par le bout comme les pluviers; du moins c'est ainsi que l'a représenté M. Edwards dans une figure que M. Brisson avoue comme exacte : je puis même ajouter qu'elle a le bec plus courbé et moins renflé par le bout que l'outarde d'Arabie de M. Edwards, dont la figure a paru aussi très-exacte à M. Brisson, et qu'il a rangée sans difficulté parmi les outardes.

D'ailleurs il ne faut que jeter les yeux sur la figure de l'outarde des Indes, et la comparer avec celle des pluviers, pour reconnoître qu'elle en diffère beaucoup par le port total et par les proportions, ayant le cou plus long, les ailes plus courtes, et la forme du corps plus développée : ajoutez à cela qu'elle est quatre fois plus grosse que le plus gros pluvier, lequel n'a que seize pouces de long, du bout du bec au bout des ongles, au lieu qu'elle en a vingt-six [1].

Le noir, le fauve, le blanc, et le gris, sont les principales couleurs du plumage, comme dans l'outarde d'Europe : mais elles sont distribuées différemment; le noir sur le sommet de la tête, le cou, les cuisses, et tout le dessous du corps; le fauve plus clair sur les côtés de la tête et autour des yeux, plus brun et mêlé avec du noir sur le dos, la queue, la partie des ailes la plus proche du dos, et au haut de la poitrine, où il forme comme une large ceinture sur un fond noir; le blanc sur les couvertures des ailes les plus éloignées du dos; le blanc mêlé de noir sur leur partie moyenne; le gris plus foncé sur les paupières, l'extrémité des plus longues pennes de l'aile [2], de quelques-unes des moyennes, et des plus courtes, et sur quelques-unes de leurs couvertures; enfin le gris plus clair et presque blanchâtre sur le bec et les pieds.

Cet oiseau est originaire de Bengale, où on l'appelle *churge*, et où il a été dessiné

1. Cela ne contredit pas ce que j'ai dit ci-dessus, qu'elle avoit vingt pouces de haut depuis le plan de position jusqu'au sommet de la tête, parce qu'en mesurant ainsi la hauteur, on ne tient compte ni de la longueur du bec, ni de celle des doigts.

2. Comme à quelques outardes d'Europe.

d'après nature; il est à remarquer que le climat de Bengale est à peu près le même que celui d'Arabie, d'Abyssinie, et du Sénegal, où se trouvent les deux outardes précédentes : on peut appeler celle-ci *outarde moyenne*, parce qu'elle tient le milieu pour la grosseur entre les grandes et les petites espèces.

IV.

LE HOUBARA,

OU PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE.

Nous avons vu que, parmi les grandes outardes, il y en avoit de huppées, et d'autres qui ne l'étoient point; et nous allons retrouver la même différence entre les petites outardes; car la nôtre n'a point de huppe, ni même de ces barbes de plumes qu'on voit à la grande outarde d'Europe, tandis que celles-ci ont non seulement des huppes, mais encore des fraises; et il est à remarquer que c'est en Afrique que se trouvent toutes les huppées, soit de la grande, soit de la petite espèce.

Celle que les Barbaresques appellent *houbaara* est en effet huppée et fraisée. M. Shaw, qui en donne la figure, dit positivement qu'elle a la forme et le plumage de l'outarde, mais qu'elle est beaucoup plus petite, n'ayant guère que la grosseur d'un chapon; et, par cette raison seule, ce voyageur, d'ailleurs habile, mais qui sans doute ne connoissoit pas notre petite outarde de France, blâme Golius d'avoir traduit le mot *houbaary* par *outarde*.

Elle vit, comme la nôtre, de substances végétales et d'insectes, et elle se tient le plus communément sur les confins du désert.

Quoique M. Shaw ne lui donne point de huppe dans sa description, il lui en donne une dans la figure qui y est relative, et cette huppe paroît renversée en arrière et comme tombante; sa fraise est formée par de longues plumes qui naissent du cou, et qui se relèvent un peu et se renflent, comme il arrive à notre coq domestique lorsqu'il est en colère.

C'est, dit M. Shaw, une chose curieuse de voir, quand elle se sent menacée par un oiseau de proie, de voir, dis-je, par combien d'allées et de venues, de tours et de détours, de marches et contre-marches, en un mot par combien de ruses et de souplesses elle cherche à échapper à son ennemi.

Ce savant voyageur ajoute qu'on regarde comme un excellent remède contre le mal des yeux, et que par cette raison l'on paie quelquefois très-cher, son fiel et une certaine matière qui se trouve dans son estomac.

V.

LE RHAAD,

AUTRE PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE.

Le rhaad est distingué de notre petite outarde de France par sa huppe, et du *houbaara* d'Afrique en ce qu'il n'a pas comme lui le cou orné d'une fraise; du reste, il est de la même grosseur que celui-ci : il a la tête noire, la huppe d'un bleu foncé; le dessus du corps et des ailes, jaune, tacheté de brun; la queue d'une couleur plus claire, rayée transversalement de noir; le ventre blanc, et le bec fort, ainsi que les jambes.

Le petit rhaad ne diffère du grand que par sa petitesse (n'étant pas plus gros qu'un poulet ordinaire), par quelques variétés dans le plumage, et parce qu'il est sans huppe; mais avec tout cela il seroit possible qu'il fût de la même espèce que le grand, et qu'il n'en différât que par le sexe. Je fonde cette conjecture, 1° sur ce qu'habitant le même climat, il n'a point d'autre nom; 2° sur ce que dans presque toutes les espèces d'oiseaux, excepté les carnassiers, le mâle paroît avoir une plus grande puissance de développement, qui se marque au dehors par la hauteur de la taille, par la force des muscles, par l'excès de certaines parties, telles que les membranes charnues, les éperons, etc., par les huppes, les aigrettes, et les fraises, qui sont, pour ainsi dire, une surabondance d'organisation, et même par la vivacité des couleurs du plumage.

Quoi qu'il en soit, on a donné au grand et au petit rhaad le nom de *saf-saf*. *Rhaad* signifie *le tonnerre* en langage africain, et exprime le bruit que font tous ces oiseaux en s'élevant de terre; et *saf-saf*, celui qu'ils font avec leurs ailes lorsqu'ils sont en plein vol.

LE COQ.

Cet oiseau, n° 1, quoique domestique, quoique le plus commun de tous, n'est peut-être pas encore assez connu : excepté le petit nombre de personnes qui font une étude particulière des productions de la nature, il en est peu qui n'aient quelque chose à apprendre sur les détails de sa forme extérieure, sur la structure de ses parties internes, sur ses habitudes naturelles ou acquises, sur les différences qu'entraînent celles du sexe, du climat, des alimens ; enfin sur les variétés des races diverses qui se sont séparées plus tôt ou plus tard de la souche primitive.

Mais si le coq est trop peu connu de la plupart des hommes, il n'est pas moins embarrassant pour un naturaliste à méthode, qui ne croit connoître un objet que lorsqu'il a cru lui trouver une place dans ses classes et dans ses genres : car, si, prenant les caracteres généraux de ses divisions méthodiques dans le nombre des doigts, il le met au rang des oiseaux qui en ont quatre, que fera-t-il de la poule à cinq doigts, qui est certainement une poule, et même fort ancienne, puisqu'elle remonte jusqu'au temps de Columelle, qui en parle comme d'une race de distinction? que s'il fait du coq une classe à part, caractérisée par la forme singulière de sa queue, où placera-t-il le coq sans croupion, et par conséquent sans queue, et qui n'en est pas moins un coq? que s'il admet pour caractère de cette espèce d'avoir les jambes garnies de plumes jusqu'au talon, ne sera-t-il pas embarrassé du coq pattu qui a des plumes jusqu'à l'origine des doigts, et du coq du Japon, qui en a jusqu'aux ongles? enfin s'il veut ranger les gallinacés à la classe des granivores, et que, dans le nombre et la structure de leurs estomacs et de leurs intestins, il croie voir clairement qu'ils sont en effet destinés à se nourrir de graines et d'autres matières végétales, comment s'expliquera-t-il à lui-même cet appétit de préférence qu'il montre constamment pour les vers de terre, et même pour toute viande hachée, cuite ou crue, à moins qu'il ne se persuade que la nature ayant fait la poule granivore par ses longs intestins et son double estomac, l'a faite aussi vermivore, et même carnivore par son bec un tant soit peu crochu? ou plutôt ne conviendra-t-il pas, s'il est de bonne foi, que les conjectures que l'on se permet ainsi sur les intentions de la nature, et les efforts que l'on tente pour renfermer l'inépuisable variété de ses ouvrages dans les limites étroites d'une méthode particulière, ne paroissent être faits que pour donner essor aux idées vagues et aux petites spéculations d'un esprit qui ne peut en concevoir de grandes et qui s'éloigne d'autant plus de la vraie marche de la nature et de la connoissance réelle de ses productions ? Ainsi, sans prétendre assujettir la nombreuse famille des oiseaux à une méthode rigoureuse, ni la renfermer tout entière dans cette espece de filet scientifique, dont, malgré toutes nos précautions, il s'en échapperoit toujours quelques-uns, nous nous contenterons de rapprocher ceux qui nous paroîtront avoir plus de rapport entre eux, et nous tâcherons de les faire connoître par les traits les plus caractérisés de leur conformation intérieure, et surtout par les principaux faits de leur histoire.

Le coq est un oiseau pesant, dont la démarche est grave et lente, et qui, ayant les ailes fort courtes, ne vole que rarement, et quelquefois avec des cris qui expriment l'effort. Il chante indifféremment la nuit et le jour, mais non pas régulièrement à certaines heures : et son chant est fort différent de celui de sa femelle, quoiqu'il y ait aussi quelques femelles qui ont le même cri du coq, c'est-à-dire qui font le même effort du gosier avec un moindre effet; car leur voix n'est pas si forte, et ce cri n'est pas si bien articulé. Il gratte la terre pour chercher sa nourriture; il avale autant de petits cailloux que de grains, et n'en digère que mieux : il boit en prenant de l'eau dans son bec et levant la tête à chaque fois pour l'avaler. Il dort le plus souvent un pied en l'air [1], et en cachant sa tête sous l'aile du même côté. Son corps, dans sa situation naturelle, se soutient à peu près parallele au plan de position, le bec de même; le cou s'élève verticalement : le front est orné d'une crête rouge et charnue, et le dessous du bec d'une double membrane de même couleur et de même nature; ce n'est cependant ni de la chair ni des membranes, mais une substance par-

1. Par une suite de cette attitude habituelle, la cuisse qui porte ordinairement le corps est la plus charnue, et nos gourmands savent bien la distinguer de l'autre dans les chapons et les poulardes.

ticulière et qui ne ressemble à aucune autre.

Dans les deux sexes, les narines sont placées de part et d'autre du bec supérieur, et les oreilles de chaque côté de la tête, avec une peau blanche au dessous de chaque oreille; les pieds ont ordinairement quatre doigts, quelquefois cinq, mais toujours trois en avant et le reste en arriere. Les plumes sortent deux à deux de chaque tuyau; caractère assez singulier, qui n'a été saisi que par très-peu de naturalistes. La queue est à peu près droite, et néanmoins capable de s'incliner du côté du cou et du côté opposé; cette queue, dans les races des gallinacés qui en ont une, est composée de quatorze grandes plumes, qui se partagent en deux plans égaux, inclinés l'un à l'autre, et qui se rencontrent par leur bord supérieur sous un angle plus ou moins aigu : mais ce qui distingue le mâle c'est que les deux plumes du milieu de la queue sont beaucoup plus longues que les autres, et se recourbent en arc; que les plumes du cou et du croupion sont longues et étroites, et que leurs pieds sont armés d'éperons. Il est vrai qu'il se trouve aussi des poules qui ont des éperons; mais cela est rare, et les poules ainsi éperonnées ont beaucoup d'autres rapports avec le mâle; leur crête se releve, ainsi que leur queue; elles imitent le chant du coq, et cherchent à l'imiter en choses plus essentielles : mais on auroit tort de les regarder pour cela comme hermaphrodites, puisque étant incapables des véritables fonctions du mâle, et n'ayant que du dégoût pour celles qui leur conviendroient mieux, ce sont, à vrai dire, des individus viciés, indécis, privés de l'usage du sexe, et même des attributs essentiels de l'espèce, puisqu'ils ne peuvent en perpétuer aucune.

Un bon coq est celui qui a du feu dans les yeux, de la fierté dans la démarche, de la liberté dans ses mouvemens, et toutes les proportions qui annoncent la force. Un coq ainsi fait n'imprimeroit pas la terreur à un lion, comme on l'a dit et écrit tant de fois, mais il inspirera de l'amour à un grand nombre de poules. Si on veut le ménager, on ne lui en laissera que douze ou quinze. Columelle vouloit qu'on ne lui en donnât pas plus de cinq; mais quand il en auroit cinquante chaque jour, on prétend qu'il ne manqueroit à aucune. A la vérité, personne ne peut assurer que toutes ses approches soient réelles, efficaces, et capables de féconder les œufs de sa femelle. Ses désirs ne sont pas moins impétueux que ses besoins paroissent être fréquens. Le matin, lorsqu'on lui ouvre la porte du poulailler où il a été renfermé pendant la nuit, le premier usage qu'il fait de sa liberté est de se joindre à ses poules : il semble que chez lui le besoin de manger ne soit que le second; et lorsqu'il a été privé des poules pendant du temps, il s'adresse à la première femelle qui se présente, fût-elle d'une espèce fort éloignée, et même il s'en fait une du premier mâle qu'il trouve en son chemin. Le premier fait est cité par Aristote, et le second est attesté par l'observation de M. Edwards [1], et par une loi dont parle Plutarque, laquelle condamnoit au feu tout coq convaincu de cet excès de nature.

Les poules doivent être assorties au coq, si l'on veut une race pure; mais si l'on cherche à varier et même à perfectionner l'espece, il faut croiser les races. Cette observation n'avoit point échappé aux anciens : Columelle dit positivement que les meilleurs poulets sont ceux qui proviennent du mélange d'un coq de race étrangère avec les poules communes; et nous voyons dans Athénée que l'on avoit encore enchéri sur cette idée, en donnant un coq-faisan aux poules ordinaires [2].

Dans tous les cas, on doit choisir celles qui ont l'œil éveillé, la crête flottante et rouge, et qui n'ont point d'éperons : les proportions de leur corps sont en général plus légères que celles du mâle; cependant elles ont les plumes plus larges et les jambes plus basses. Les bonnes fermieres donnent la préférence aux poules noires, comme étant plus fécondes que les blanches, et pouvant échapper plus facilement à la vue perçante de l'oiseau de proie qui plane sur les basses-cours.

Le coq a beaucoup de soin et même d'inquiétude et de souci pour ses poules : il ne les perd guère de vue, il les conduit, les défend, les menace, va chercher celles qui s'écartent, les ramène, et ne se livre au plaisir de manger que lorsqu'il les voit toutes manger autour de lui. A juger par les

1. Ayant renfermé trois ou quatre jeunes coqs dans un lieu où ils ne pouvoient avoir de communication avec aucune poule, bientôt ils déposèrent leur animosité précédente; et au lieu de se battre, chacun tâchoit de cocher son camarade, quoiqu'aucun ne parût bien aise d'être coché. Voyez préface des *Glanures*, tome II.

2. Longolius indique la façon de faire réussir cette union du coq-faisan avec les poules communes (Gesner, *De avibus*, page 445); et l'on m'a assuré que ces poules se mêlent aussi avec le coq-pintade, lorsqu'on les a élevés de jeunesse ensemble, mais que les mulets qui proviennent de ce mélange sont peu féconds.

LE COQ ET LES POULES

Ordre des Gallinacés. *Genre* Faisan. *(Cuvier)*

Pl. 23.

LE DINDON SAUVAGE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Dindon. *(Cuvier)*

LE DINDON DOMESTIQUE

Ordre des Gallinacés *Genre* Dindon. *(Cuvier)*

Pl. 24

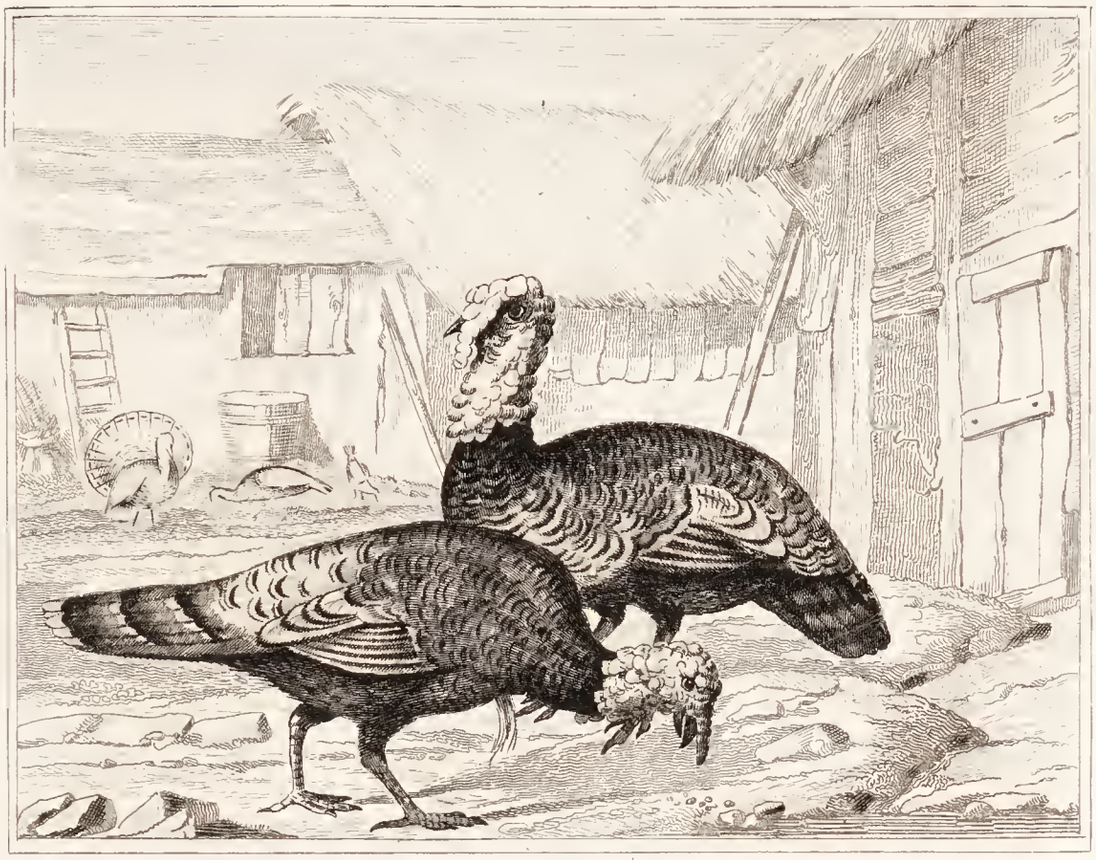

LA PEINTADE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Peintade. *(Cuvier)*

différentes inflexions de sa voix et par les différentes expressions de sa mine, on ne peut guère douter qu'il ne leur parle différens langages. Quand il les perd, il donne des signes de regrets. Quoique aussi jaloux qu'amoureux, il n'en maltraite aucune; sa jalousie ne l'irrite que contre ses concurrens : s'il se présente un autre coq, sans lui donner le temps de rien entreprendre, il accourt l'œil en feu, les plumes hérissées, se jette sur son rival, et lui livre un combat opiniâtre, jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe, ou que le nouveau venu lui cède le champ de bataille. Le désir de jouir, toujours trop violent, le porte non seulement à écarter tout rival, mais même tout obstacle innocent : il bat et tue quelquefois les poussins, pour jouir plus à son aise de la mère. Mais ce seul désir est-il la cause de sa fureur jalouse? Au milieu d'un sérail nombreux, et avec toutes les ressources qu'il sait se faire, comment pourroit-il craindre le besoin ou la disette? Quelque véhémens que soient ses appétits, il semble craindre encore plus le partage qu'il ne désire la jouissance; et comme il peut beaucoup, sa jalousie est au moins plus excusable et mieux sentie que celle des autres sultans : d'ailleurs il a comme eux une poule favorite qu'il cherche de préférence, et à laquelle il revient presque aussi souvent qu'il va vers les autres.

Et ce qui paroît prouver que sa jalousie ne laisse pas d'être une passion réfléchie, quoiqu'elle ne porte pas contre l'objet de ses amours, c'est que plusieurs coqs dans une basse-cour ne cessent de se battre, au lieu qu'ils ne battent jamais les chapons, à moins que ceux-ci ne prennent l'habitude de suivre quelque poule.

Les hommes, qui tirent parti de tout pour leur amusement, ont bien su mettre en œuvre cette antipathie invincible que la nature a établie entre un coq et un coq; ils ont cultivé cette haine innée avec tant d'art, que les combats de deux oiseaux de basse-cour sont devenus des spectacles dignes d'intéresser la curiosité des peuples, même des peuples polis, et en même temps des moyens de développer ou entretenir dans les âmes cette précieuse férocité, qui est, dit-on, le germe de l'héroïsme. On a vu, on voit encore tous les jours, dans plus d'une contrée, des hommes de tous états accourir en foule à ces grotesques tournois, se diviser en deux partis, chacun de ces partis s'échauffer pour son combattant, joindre la fureur des gageures les plus outrées à l'intérêt d'un si beau spectacle, et le dernier coup de bec de l'oiseau vainqueur renverser la fortune de plusieurs familles. C'étoit autrefois la folie des Rhodiens, des Tangriens, de ceux de Pergame; c'est aujourd'hui celle des Chinois, des habitans des Philippines, de Java, de l'isthme de l'Amérique, et de quelques autres nations des deux continens.

Au reste, les coqs ne sont pas les seuls oiseaux dont on ait ainsi abusé : les Athéniens, qui avoient un jour dans l'année [1] consacré à ces combats de coqs, employoient aussi les cailles au même usage, et les Chinois élèvent encore aujourd'hui pour le combat certains petits oiseaux ressemblant à des cailles ou à des linottes; et partout la manière dont ces oiseaux se battent est différente, selon les diverses écoles où ils ont été formés, et selon la diversité des armes offensives ou défensives dont on les affuble : mais ce qu'il y a de remarquable c'est que les coqs de Rhodes, qui étoient plus grands, plus forts que les autres, et beaucoup plus ardens au combat, l'étoient au contraire beaucoup moins pour leurs femelles; il ne leur falloit que trois poules au lieu de quinze ou vingt, soit que leur feu se fût éteint dans la solitude forcée où ils avoient coutume de vivre, soit que leur colère, trop souvent excitée, eût étouffé en eux des passions plus douces, et qui cependant étoient, dans l'origine, le principe de leur courage et la source de leurs dispositions guerrières. Les mâles de cette race étoient donc moins mâles que les autres, et les femelles, qui souvent ne sont que ce qu'on les fait, étoient moins fécondes et plus paresseuses, soit à couver leurs œufs, soit à mener leurs poussins : tant l'art avoit bien réussi à dépraver la nature! tant l'exercice des talens de la guerre est opposé à ceux de la propagation!

Les poules n'ont pas besoin du coq pour produire des œufs; il en naît sans cesse de la grappe commune de l'ovaire, lesquels, indépendamment de toute communication avec le mâle, peuvent y grossir, et, en grossissant, acquièrent leur maturité, se dé-

1. Thémistocle allant combattre les Perses, et voyant que ses soldats montroient peu d'ardeur, leur fit remarquer l'acharnement avec lequel des coqs se battoient : « Voyez, leur dit-il, le courage « indomptable de ces animaux; cependant ils n'ont « d'autre motif que le désir de vaincre : et vous, « qui combattez pour vos foyers, pour les tom- « beaux de vos pères, pour la liberté.... » Ce peu de mots ranima le courage de l'armée, et Thémistocle remporta la victoire : ce fut en mémoire de cet événement que les Athéniens instituèrent une espèce de fête qui se célébroit par des combats de coqs.

pas moins bonne pour cet usage, et vaut mieux pour conserver les œufs que l'on veut faire couver, parce qu'elle s'enlève plus facilement que le vernis, et qu'il faut nettoyer de tout enduit les œufs dont on veut que l'incubation réussisse; car tout ce qui nuit à la transpiration nuit aussi au succès de l'incubation.

J'ai dit que le concours du coq étoit nécessaire pour la fécondation des œufs, et c'est un fait acquis par une longue et constante expérience; mais les détails de cet acte si essentiel dans l'histoire des animaux sont trop peu connus. On sait, à la vérité, que la verge du mâle est double, et n'est autre chose que les deux mamelons par lesquels se terminent les vaisseaux spermatiques à l'endroit de leur insertion dans le cloaque : on sait que la vulve de la femelle est placée au dessus de l'anus, et non au dessous, comme dans les quadrupèdes : on sait que le coq s'approche de la poule par une espece de pas oblique, accéléré, baissant les ailes, comme un coq d'Inde qui fait la roue, étalant même sa queue à demi, et accompagnant son action d'un certain murmure expressif, d'un mouvement de trépidation, et de tous les signes du désir pressant : on sait qu'il s'élance sur la poule, qui le reçoit en pliant les jambes, se mettant ventre à terre, et écartant les deux plans de longues plumes dont sa queue est composée : on sait que le mâle saisit avec son bec la crête ou les plumes du sommet de la tête de la femelle, soit par manière de caresse, soit pour garder l'équilibre; qu'il ramène la partie postérieure de son corps où est sa double verge, et l'applique vivement sur la partie postérieure du corps de la poule où est l'orifice correspondant; que cet accouplement dure d'autant moins qu'il est plus souvent répété, et que le coq semble s'applaudir après par un battement d'ailes et par une espèce de chant de joie ou de victoire : on sait que le coq a des testicules; que sa liqueur séminale réside, comme celle des quadrupèdes, dans des vaisseaux spermatiques : on sait, par mes observations, que celle de la poule réside dans la cicatricule de chaque œuf, comme celle des femelles quadrupèdes dans le corps glanduleux des testicules : mais on ignore si la double verge du coq, ou seulement l'une des deux, pénètre dans l'orifice de la femelle, et même s'il y a intromission réelle, ou une compression forte, ou un simple contact; on ne sait pas encore quelle doit être précisément la condition d'un œuf pour qu'il puisse être fécondé, ni jusqu'à quelle distance l'action du mâle peut s'étendre : en un mot, malgré le nombre infini d'expériences et d'observations que l'on a faites sur ce sujet, on ignore encore quelques-unes des principales circonstances de la fécondation.

Son premier effet connu est la dilatation de la cicatricule et la formation du poulet dans sa cavité : car c'est la cicatricule qui contient le véritable germe, et elle se trouve dans les œufs fécondés ou non, même dans ces prétendus œufs de coq [1] dont j'ai parlé plus haut; mais elle est plus petite dans les œufs inféconds. Malpighi, l'ayant examinée dans les œufs féconds nouvellement pondus et avant qu'ils eussent été couvés, vit au centre de la cicatricule une bulle nageant dans une liqueur, et reconnut au milieu de cette bulle l'embryon du poulet bien formé; au lieu que la cicatricule des œufs inféconds et produits par la poule seule, sans communication avec le mâle, ne lui présenta qu'un petit globule informe, muni d'appendices remplies d'un suc épais, quoique transparent, et environné de plusieurs cercles concentriques. On n'y aperçoit aucune ébauche d'animal; l'organisation intime et complète d'une matière informe n'est que l'effet instantané du mélange des deux liqueurs séminales : mais s'il ne faut qu'un moment à la nature pour donner la forme première à cette glaire transparente, et pour la pénétrer du principe de vie dans tous ses points, il lui faut beaucoup de temps et de secours pour perfectionner cette première ébauche. Ce sont principalement les mères qu'elle semble avoir chargées du soin de ce développement, en leur inspirant le désir ou le besoin de couver : dans la plupart des poules, ce désir se fait sentir aussi vivement, se marque au dehors par des signes aussi énergiques que celui de l'accouplement, auquel il succède dans l'ordre de la nature, sans même qu'il soit excité par la présence d'aucun œuf. Une poule qui vient de pondre éprouve une sorte de transport que partagent les autres poules qui n'en sont que

1. M. de La Peyronie a observé dans un de ces œufs une tache ronde, jaune, d'une ligne de diamètre, sans épaisseur, située sur la membrane qu'on trouve sous la coque : on peut croire que cette tache, qui devroit être blanche, n'étoit jaune ici que parce que le jaune de l'œuf s'étoit épanché de toutes parts, comme on l'a reconnu par la dissection de la poule; et si elle étoit située sur la membrane qu'on trouve sous la coque, c'est qu'après l'épanchement du jaune la membrane qui contenoit ce jaune étoit restée adhérente à celle de la coque.

1. LA GÉLINOTTE. 2. LE CANGA. 3. LA GÉLINOTTE D'ÉCOSSE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Trétras. *(Cuvier)*

témoins, et qu'elles expriment toutes par des cris de joie répétés [1], soit que la cessation subite des douleurs de l'accouchement soit toujours accompagnée d'une joie vive, soit que cette mère prévoie dès lors tous les plaisirs que ce premier plaisir lui prépare. Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle aura pondu vingt-cinq ou trente œufs, elle se mettra tout de bon à les couver; si on les lui ôte à mesure, elle pondra peut-être deux ou trois fois davantage, et s'épuisera par sa fécondité même : mais enfin il viendra un temps où, par la force de l'instinct, elle demandera à couver par un gloussement particulier, et par des mouvemens et des attitudes non équivoques ; si elle n'a pas ses propres œufs, elle couvera ceux d'une autre poule, et, à défaut de ceux-là, ceux d'une femelle d'une autre espèce, et même des œufs de pierre ou de craie : elle couvera encore après que tout lui aura été enlevé, et elle se consumera en regrets et en vains mouvemens [2]. Si ses recherches sont heureuses, et qu'elle trouve des œufs vrais ou feints dans un lieu retiré et convenable, elle se pose aussitôt dessus, les environne de ses ailes, les échauffe de sa chaleur, les remue doucement les uns après les autres, comme pour en jouir plus en détail, et leur communiquer à tous un égal degré de chaleur ; elle se livre tellement à cette occupation, qu'elle en oublie le boire et le manger ; on diroit qu'elle comprend toute l'importance de la fonction qu'elle exerce ; aucun soin n'est omis, aucune précaution n'est oubliée pour achever l'existence de ces petits êtres commencés, et pour écarter les dangers qui les environnent [3] Ce qu'il y a de plus digne de remarque, c'est que la situation d'une couveuse, quelque insipide qu'elle nous paroisse, est peut-être moins une situation d'ennui qu'un état de jouissance continuelle, d'autant plus délicieuse qu'elle est plus recueillie : tant la nature semble avoir mis d'attraits à tout ce qui a rapport à la multiplication des êtres !

L'effet de l'incubation se borne au développement de l'embryon du poulet, qui, comme nous l'avons déjà dit, existe tout formé dans la cicatricule de l'œuf fécondé. Voici à peu près l'ordre dans lequel se fait le développement, ou plutôt comme il se présente à l'observateur; et comme j'ai déjà donné dans un assez grand détail tous les faits qui ont rapport au développement du poulet dans l'œuf, je me contenterai d'en rappeler ici les circonstances essentielles.

Dès que l'œuf a été couvé pendant cinq ou six heures, on voit déjà distinctement la tête du poulet jointe à l'épine du dos, nageant dans la liqueur dont la bulle qui est au centre de la cicatricule est remplie; sur la fin du premier jour, la tête s'est déjà recourbée en grossissant.

Dès le second jour, on voit les premières ébauches des vertèbres, qui sont comme de petits globules disposés des deux côtés du milieu de l'épine : on voit aussi paroître le commencement des ailes et les vaisseaux ombilicaux, remarquables par leur couleur obscure ; le cou et la poitrine se débrouillent, la tête grossit toujours; on y aperçoit les premiers linéamens des yeux, et trois vésicules entourées, ainsi que l'épine, de membranes transparentes : la vie du fœtus devient plus manifeste; déjà l'on voit son cœur battre et son sang circuler.

Le troisième jour, tout est plus distinct, parce que tout a grossi. Ce qu'il y a de plus remarquable c'est le cœur qui pend hors de la poitrine, et bat trois fois de suite, une fois en recevant par l'oreillette le sang contenu dans les veines, une seconde fois en le renvoyant aux artères, et la troisième fois en le poussant dans les vaisseaux ombilicaux; et ce mouvement continue encore vingt-quatre heures après que l'embryon a été séparé du blanc de son œuf. On aperçoit aussi des veines et des artères sur les vésicules du cerveau; les rudimens de la moelle de l'épine commencent à s'étendre le long des vertèbres : enfin on voit tout le corps du fœtus comme enveloppé d'une partie de la liqueur environnante, qui a pris plus de consistance que le reste.

Les yeux sont déjà fort avancés le quatrième jour; on y reconnoît fort bien la prunelle, le cristallin, l'humeur vitrée : on voit, outre cela, dans la tête cinq vésicules remplies d'humeur, lesquelles, se rapprochant et se recouvrant peu à peu les jours

1. Nous n'avons point dans notre langue de termes assez propres pour exprimer les différens cris de la poule, du coq, des poulets : les Latins, qui se plaignoient de leur pauvreté, étoient beaucoup plus riches que nous, et avoient des expressions pour rendre toutes ces différences. Voyez Gesner, *De avibus*, page 431. *Gallus cucurit ; pulli pipiunt ; gallina canturit, gracillat, pipai, singultit ; glociunt eæ quæ volunt incubare ;* d'où vient le mot françois *glousser*, le seul que nous ayons dans ce genre.

2 On vient à bout d'éteindre le besoin de couver en trempant souvent dans l'eau froide les parties postérieures de la poule.

3. Il n'y a pas jusqu'au bruit qui ne leur soit contraire : on a remarqué qu'une couvée entière de poulets éclos dans la boutique d'un serrurier fut attaquée de vertiges.

suivans, formeront enfin le cerveau enveloppé de toutes ses membranes; les ailes croissent, les cuisses commencent à paroître et le corps à prendre de la chair.

Les progrès du cinquième jour consistent, outre ce qui vient d'être dit, en ce que tout le corps se recouvre d'une chair onctueuse; que le cœur est retenu au dedans par une membrane fort mince, qui s'étend sur la capacité de la poitrine, et que l'on voit les vaisseaux ombilicaux sortir de l'abdomen [1].

Le sixième jour, la moelle de l'épine, s'étant divisée en deux parties, continue de s'avancer le long du tronc; le foie, qui étoit blanchâtre auparavant, est devenu de couleur obscure; le cœur bat dans ses deux ventricules; le corps du poulet est recouvert de la peau, et sur cette peau l'on voit déjà poindre les plumes.

Le bec est facile à distinguer le septième jour; le cerveau, les ailes, les cuisses, et les pieds ont acquis leur figure parfaite; les deux ventricules du cœur paroissent comme deux bulles contiguës et réunies par leur partie supérieure avec le corps des oreillettes; on remarque deux mouvemens successifs dans les ventricules aussi bien que dans les oreillettes; ce sont comme deux cœurs séparés.

Le poumon paroît à la fin du neuvième jour, et sa couleur est blanchâtre. Le dixième jour, les muscles des ailes achèvent de se former, les plumes continuent de sortir; et ce n'est que le onzième jour qu'on voit des artères, qui auparavant étoient éloignées du cœur, s'y attacher, et que cet organe se trouve parfaitement conformé et réuni en deux ventricules.

Le reste n'est qu'un développement plus grand des parties, qui se fait jusqu'à ce que le poulet casse sa coquille après avoir pipé; ce qui arrive ordinairement le vingt-unième jour, quelquefois le dix-huitième, d'autres fois le vingt-septième.

Toute cette suite de phénomènes, qui forme un spectacle si intéressant pour un observateur, est l'effet de l'incubation opérée par une poule, et l'industrie humaine n'a pas trouvé qu'il fût au dessous d'elle d'en imiter les procédés : d'abord de simples villageois d'Égypte, et ensuite des physiciens de nos jours, sont venus à bout de faire éclore des œufs aussi bien que la meilleure couveuse, et d'en faire éclore un très-grand nombre à la fois; tout le secret consiste à tenir ces œufs dans une température qui réponde à peu près au degré de chaleur de la poule, et à les garantir de toute humidité et de toute exhalaison nuisible, telle que celle du charbon, de la braise, même de celle des œufs gâtés. En remplissant ces deux conditions essentielles, et en y joignant l'attention de retourner souvent les œufs, et de faire circuler dans le four ou l'étuve les corbeilles qui les contiendront, en sorte que non seulement chaque œuf, mais chaque partie du même œuf, participe à peu près également à la chaleur requise, on réussira toujours à faire éclore des milliers de poulets.

Toute chaleur est bonne pour cela; celle de la mère poule n'a pas plus de privilége que celle de tout autre animal, sans en excepter l'homme [2], ni celle du feu solaire ou terrestre, ni celle d'une couche de tan ou de fumier : le point essentiel est de savoir s'en rendre maître, c'est-à-dire d'être toujours en état de l'augmenter ou de la diminuer à son gré. Or il sera toujours possible, au moyen de bons thermomètres distribués avec intelligence dans l'intérieur du four ou de l'étuve, de savoir le degré de chaleur de ses différentes régions; de la conserver en étouffant les ouvertures et fermant tous les registres du couvercle; de l'augmenter, soit avec des cendres chaudes si c'est un four, soit en ajoutant du bois dans le poêle si c'est une étuve à poêle, soit en faisant des réchauds si c'est une couche; et enfin de la diminuer en ouvrant les registres pour donner accès à l'air extérieur, ou bien en introduisant dans le four un ou plusieurs corps froids, etc.

Au reste, quelque attention que l'on donne à la conduite d'un four d'incubation, il n'est guère possible d'y entretenir constamment et sans interruption le 32e degré, qui est celui de la poule; heureusement ce terme n'est point indivisible, et l'on a vu la chaleur varier du 38e au 24e degré, sans qu'il en résultât d'inconvénient pour la couvée : mais il faut remarquer qu'ici l'excès est beaucoup plus à craindre que le défaut, et que quelques heures du 38e et même du 36e de-

1. Les vaisseaux qui se répandent dans le jaune de l'œuf, et qui par conséquent se trouvent dans l'*abdomen* du poulet, rentrent peu à peu dans cette cavité, selon la remarque de Stenon.

2. On sait que Livie, étant grosse, imagina de couver et faire éclore un œuf dans son sein, voulant augurer du sexe de son enfant par le sexe du poussin qui viendroit; ce poussin fut mâle, et son enfant aussi. Les augures ne manquèrent pas de se prévaloir du fait pour montrer aux plus incrédules la vérité de leur art : mais ce qui reste le mieux prouvé c'est que la chaleur humaine est suffisante pour l'incubation des œufs.

gré feroient plus de mal que quelques jours du 24e; et la preuve que cette quantité de moindre chaleur peut encore être diminuée sans inconvénient, c'est que, ayant trouvé, dans une prairie qu'on fauchoit, le nid d'une perdrix, et ayant gardé et tenu à l'ombre les œufs pendant trente-six heures qu'on ne put trouver de poule pour les couver, ils éclorent néanmoins tous au bout de trois jours, excepté ceux qui avoient été ouverts pour voir où en étoient les perdreaux : à la vérité, ils étoient très-avancés; et sans doute il faut un degré de chaleur plus fort dans les commencemens de l'incubation que sur la fin de ce même temps, où la chaleur du petit oiseau suffit presque seule à son développement.

A l'égard de son humidité, comme elle est fort contraire au succès de l'incubation, il faut avoir des moyens sûrs pour reconnoître si elle a pénétré dans le four, pour la dissiper lorsqu'elle y a pénétré, et pour empêcher qu'il n'en vienne de nouvelle.

L'hygromètre le plus simple et le plus approprié pour juger de l'humidité de l'air de ces sortes de fours, c'est un œuf froid qu'on y introduit, et qu'on y tient pendant quelque temps, lorsque le juste degré de chaleur y est établi : si, au bout d'un demi-quart d'heure au plus, cet œuf se couvre d'un nuage léger, semblable à celui que l'haleine produit sur une glace polie, ou bien à celui qui se forme l'été sur la surface extérieure d'un verre où l'on verse des liqueurs à la glace, c'est une preuve que l'air du four est trop humide, et il l'est d'autant plus que ce nuage est plus long-temps à se dissiper; ce qui arrive principalement dans les fours à tan et à fumier que l'on a voulu renfermer en un lieu clos. Le meilleur remede à cet inconvénient est de renouveler l'air de ces endroits fermés, en y établissant plusieurs courans par le moyen de fenêtres opposées, et, à défaut des fenêtres, en y plaçant et agitant un ventilateur proportionné à l'espace. Quelquefois la seule transpiration du grand nombre d'œufs produit dans le four même une humidité trop grande; et, dans ce cas, il faut, tous les deux ou trois jours, retirer, pour quelques instans, les corbeilles d'œufs hors du four, et l'éventer simplement avec un chapeau qu'on y agitera en différens sens.

Mais ce n'est pas assez de dissiper l'humidité qui s'est accumulée dans les fours; il faut encore, autant qu'il est possible, lui interdire tout accès par dehors, en revêtant leurs parois extérieures de plomb laminé ou de bon ciment, ou de plâtre ou de goudron bien cuit, ou du moins en leur donnant plusieurs couches à l'huile, qu'on laissera bien sécher, et en collant sur leurs parois intérieures des bandes de vessies ou de fort papier gris.

C'est à ce peu de pratiques aisées que se réduit tout l'art de l'incubation artificielle; il faut y assujettir la structure et les dimensions des fours ou étuves, le nombre, la forme, et la distribution des corbeilles, et toutes les petites manœuvres que la circonstance prescrit, que le moment inspire, et qui nous ont été détaillées avec une immensité de paroles, et que nous réduirons ici dans quelques lignes, sans cependant rien omettre.

Le four le plus simple est un tonneau revêtu par dedans de papier collé, bouché par le haut d'un couvercle qui l'emboîte, lequel est percé dans son milieu d'une grande ouverture fermant à coulisse pour regarder dans le four, et de plusieurs autres petites autour de celle-là, servant de registre pour le ménagement de la chaleur, et fermant aussi à coulisse : on noie ce tonneau plus qu'aux trois quarts de sa hauteur dans du fumier chaud; on place dans son intérieur, les unes au dessus des autres et à de justes intervalles, deux ou trois corbeilles à claire-voie, dans chacune desquelles on arrange deux couches d'œufs, en observant que la couche supérieure soit moins fournie que l'inférieure, afin que l'on puisse avoir l'œil sur celle-ci : on ménage, si l'on veut, une ouverture dans le centre de chaque corbeille, et dans l'espèce de petit puits formé par la rencontre de ces ouvertures qui répondent toutes à l'axe du tonneau, on y suspend un thermomètre bien gradué; on en place d'autres en différens points de la circonférence; on entretient partout la chaleur au degré requis, et on a des poulets.

On peut aussi, en économisant la chaleur, et tirant parti de celle qu'ordinairement on laisse perdre, employer à l'incubation artificielle celle des fours de pâtissiers et de boulangers, celle même d'un poêle ou d'une plaque de cheminée, celle des forges et des verreries, en se souvenant toujours que le succès de la couvée est attaché principalement à une juste distribution de la chaleur et à l'exclusion de toute humidité.

Lorsque les fournées sont considérables et qu'elles vont bien, elles produisent des milliers de poulets à la fois; et cette abondance même ne seroit pas sans inconvénient dans

un climat comme le nôtre, si l'on n'eût trouvé moyen de se passer de poule pour élever les poulets, comme on savoit s'en passer pour les faire éclore; et ces moyens se réduisent à une imitation plus ou moins parfaite des procédés de la poule, lorsque les poussins sont éclos.

On juge bien que cette mère qui a montré tant d'ardeur pour couver, qui a couvé avec tant d'assiduité, qui a soigné avec tant d'intérêt des embryons qui n'existoient point encore pour elle, ne se refroidit pas lorsque ses poussins sont éclos; son attachement, fortifié par la vue de ces petits êtres qui lui doivent la naissance, s'accroît encore tous les jours par les nouveaux soins qu'exige leur foiblesse : sans cesse occupée d'eux, elle ne cherche de la nourriture que pour eux; si elle n'en trouve point, elle gratte la terre avec ses ongles pour lui arracher les alimens qu'elle recèle dans son sein, et elle s'en prive en leur faveur : elle les rappelle lorsqu'ils s'égarent, les met sous ses ailes à l'abri des intempéries, et les couve une seconde fois; elle se livre à ces tendres soins avec tant d'ardeur et de souci, que sa constitution en est sensiblement altérée, et qu'il est facile de distinguer de toute autre poule une mère qui mène ses petits, soit à ses plumes hérissées et à ses ailes traînantes, soit au son enroué de sa voix et à ses différentes inflexions toutes expressives et ayant toutes une forte empreinte de sollicitude et d'affection maternelle.

Mais, si elle s'oublie elle-même pour conserver ses petits, elle s'expose à tout pour les défendre : paroît-il un épervier dans l'air, cette mère si foible, si timide, et qui, en toute autre circonstance, chercheroit son salut dans la fuite, devient intrépide par tendresse; elle s'élance au devant de la serre redoutable, et, par ses cris redoublés, ses battemens d'ailes, et son audace, elle en impose souvent à l'oiseau carnassier, qui, rebuté d'une résistance imprévue, s'éloigne et va chercher une proie plus facile. Elle paroît avoir toutes les qualités du bon cœur; mais ce qui ne fait pas autant d'honneur au surplus de son instinct c'est que, si par hasard on lui a donné à couver des œufs de cane ou de tout autre oiseau de rivière, son affection n'est pas moindre pour ces étrangers qu'elle le seroit pour ses propres poussins : elle ne voit pas qu'elle n'est que leur nourrice ou leur *bonne*, et non pas leur mère; et lorsqu'ils vont, guidés par la nature, s'ébattre ou se plonger dans la rivière voisine, c'est un spectacle singulier de voir la surprise, les inquiétudes, les transes de cette pauvre nourrice, qui se croit encore mère, et qui, pressée du désir de les suivre au milieu des eaux, mais retenue par une répugnance invincible pour cet élément, s'agite, incertaine sur le rivage, tremble et se désole, voyant toute sa couvée dans un péril évident, sans oser lui donner de secours.

Il seroit impossible de suppléer à tous les soins de la poule pour élever ses petits, si ces soins supposoient nécessairement un degré d'attention et d'affection égal à celui de la mère elle-même : il suffit, pour réussir, de remarquer les principales circonstances de la conduite de la poule et ses procédés à l'égard de ses petits, et de les imiter autant qu'il est possible. Par exemple, ayant observé que le principal but des soins de la mère est de conduire ses poussins dans des lieux où ils puissent trouver à se nourrir, et de les garantir du froid et de toutes les injures de l'air, on a imaginé le moyen de leur procurer tout cela avec encore plus d'avantage que la mère ne peut le faire. S'ils naissent en hiver, on les tient pendant un mois ou six semaines dans une étuve échauffée au même degré que les fours d'incubation; seulement on les en tire cinq ou six fois par jour pour leur donner à manger au grand air, et surtout au soleil; la chaleur de l'étuve favorise leur développement, l'air extérieur les fortifie, et ils prospèrent : de la mie de pain, des jaunes d'œufs, de la soupe, du millet, sont leur première nourriture. Si c'est en été, on ne les tient dans l'étuve que trois ou quatre jours, et dans tous les temps on ne les tire de l'étuve que pour les faire passer dans la *poussinière;* c'est une espèce de cage carrée, fermée par devant d'un grillage en fil de fer ou d'un simple filet, et par dessus d'un couvercle à charnière : c'est dans cette cage que les poussins trouvent à manger. Mais, lorsqu'ils ont mangé et couru suffisamment, il leur faut un abri où ils puissent se réchauffer et se reposer; et c'est pour cela que les poulets qui sont menés par une mère ont coutume de se rassembler alors sous ses ailes. M. de Réaumur a imaginé pour ce même usage une *mère artificielle;* c'est une boîte doublée de peau de mouton, dont la base est carrée et le dessus incliné comme le dessus d'un pupitre : il place cette boîte à l'un des bouts de sa poussinière, de manière que les poulets puissent y entrer de plain-pied et en faire le tour au moins de trois côtés, et il l'échauffe par dessous au moyen d'une chaufferette qu'on renouvelle selon le

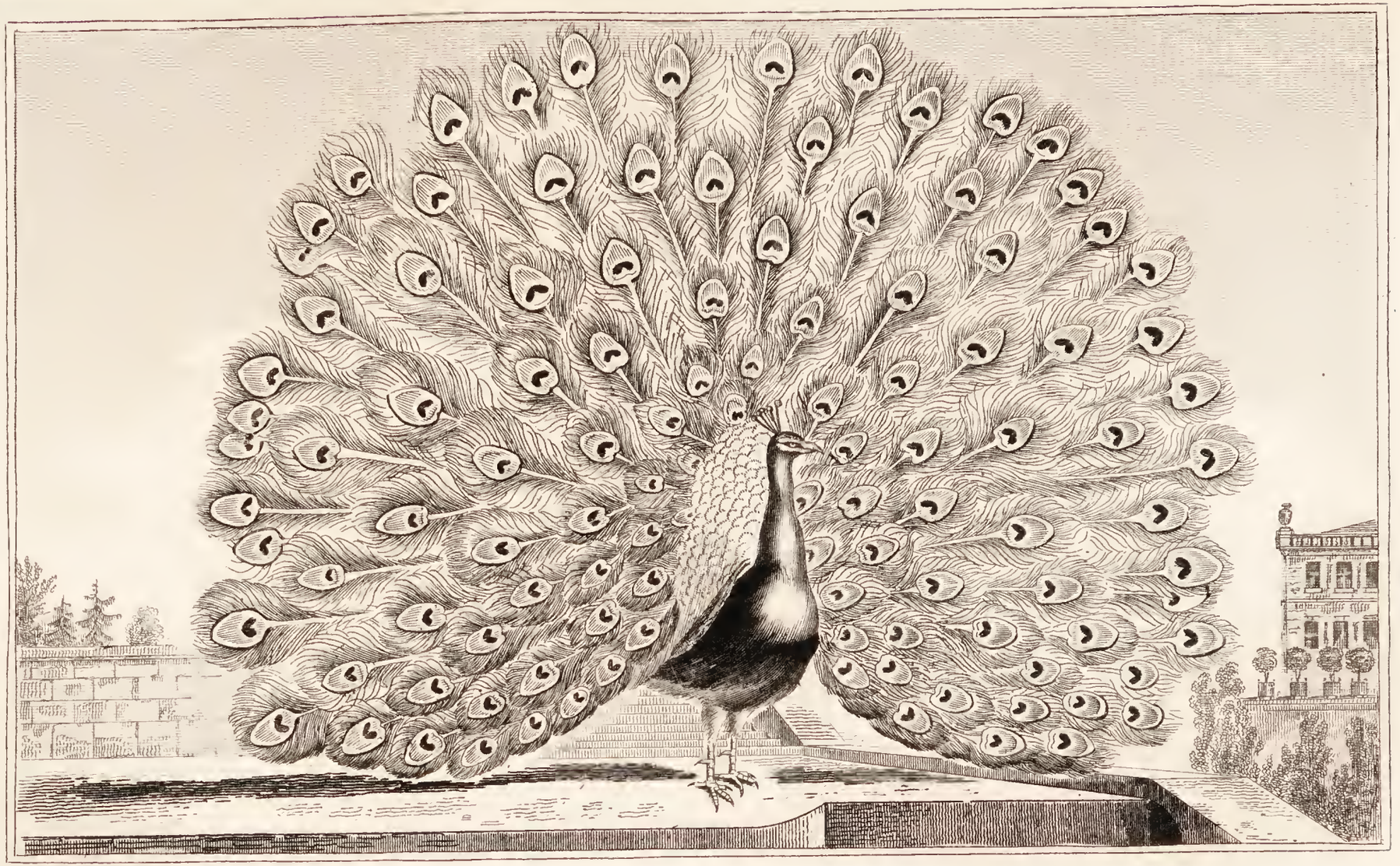

LE PAON DOMESTIQUE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Paon. *(Cuvier)*

1. LE PAUXI À PIERRE. 2. LE HOCCO

Ordre des Gallinacés. *Genre* Alector. *(Cuvier)*

besoin; l'inclinaison du couvercle de cette espèce de pupitre offre des hauteurs différentes pour les poulets de différentes tailles; mais, comme ils ont coutume, surtout lorsqu'ils ont froid, de se presser et même de s'entasser en montant les uns sur les autres, et que dans cette foule les petits et les foibles courent risque d'être étouffés, on tient cette boîte ou *mère artificielle* ouverte par les deux bouts, ou plutôt on ne la ferme aux deux bouts que par un rideau que le plus petit poulet puisse soulever facilement, afin qu'il ait toujours la facilité de sortir lorsqu'il se sent trop pressé; après quoi il peut, en faisant le tour, revenir par l'autre bout et choisir une place moins dangereuse. M. de Réaumur tâche encore de prévenir ce même inconvénient par une autre précaution; c'est de tenir le couvercle de la *mère artificielle* incliné assez bas pour que les poulets ne puissent pas monter les uns sur les autres, et, à mesure que les poulets croissent, il élève le couvercle, en ajoutant sur le côté de la boîte des hausses proportionnées. Il renchérit encore sur tout cela, en divisant ses plus grandes *poussinières* en deux par une cloison transversale, afin de pouvoir séparer les poulets de différentes grandeurs: il les fait mettre aussi sur des roulettes pour la facilité du transport; car il faut absolument les rentrer dans la chambre toutes les nuits, et même pendant le jour lorsque le temps est rude; et il faut que cette chambre soit échauffée en temps d'hiver: mais, au reste, il est bon, dans les temps qui ne sont ni froids ni pluvieux, d'exposer les poussinières au grand air et au soleil, avec la seule précaution de les garantir du vent; on peut même en tenir les portes ouvertes; les poulets apprendront bientôt à sortir pour aller gratter le fumier ou béqueter l'herbe tendre, et à rentrer pour prendre leur repas ou s'échauffer sous la *mère artificielle*. Si l'on ne veut pas courir le risque de les laisser ainsi vaguer en liberté, on ajoute au bout de la poussinière une cage à poulets ordinaire, qui, communiquant avec la première, leur fournira un plus grand espace pour s'ébattre, et une promenade close où ils seront en sûreté.

Mais plus on les tient en captivité, plus il faut être exact à leur fournir une nourriture qui leur convienne. Outre le millet, les jaunes d'œufs, la soupe, et la mie de pain, les jeunes poulets aiment aussi la navette, le chènevis, et autres menus grains de ce genre; les pois, les fèves, les lentilles, le riz, l'orge, et l'avoine mondés, le turquis écrasé, et le blé noir. Il convient, et c'est même une économie, de faire crever dans l'eau bouillante la plupart de ces graines avant de les leur donner; cette économie va à un cinquième sur le froment, à deux cinquièmes sur l'orge, à une moitié sur le turquis, à rien sur l'avoine et le blé noir: il y auroit de la perte à faire crever le seigle; mais c'est de toutes ces graines celle que les poulets aiment le moins. Enfin on peut leur donner, à mesure qu'ils deviennent grands, de tout ce que nous mangeons nous-mêmes, excepté les amandes amères et les grains de café [1]: toute viande hachée, cuite ou crue, leur est bonne, surtout les vers de terre; c'est le mets dont ces oiseaux, qu'on croit si peu carnassiers, paroissent être le plus friands; et peut-être ne leur manque-t-il, comme à bien d'autres, qu'un bec crochu et des serres pour être de véritables oiseaux de proie.

Cependant il faut avouer qu'ils ne diffèrent pas moins des oiseaux de proie par la façon de digérer et par la structure de l'estomac, que par le bec et par les ongles: l'estomac de ceux-ci est membraneux, et leur digestion s'opere par le moyen d'un dissolvant qui varie dans les différentes especes, mais dont l'action est bien constatée; au lieu que les gallinacés peuvent être regardés comme ayant trois estomacs, savoir: 1° le jabot, qui est une espece de poche membraneuse, où les grains sont d'abord macérés et commencent à se ramollir; 2° la partie la plus évasée du canal intermédiaire entre le jabot et le gésier, et la plus voisine de celui-ci: elle est tapissée d'une quantité de petites glandes qui fournissent un suc dont les alimens peuvent aussi se pénétrer à leur passage; 3° enfin le gésier, qui fournit un suc manifestement acide, puisque de l'eau dans laquelle on a broyé sa membrane interne devient une bonne présure pour faire cailler les crèmes: c'est ce troisième estomac qui achève, par l'action puissante de ses muscles, la digestion, qui n'avoit été que préparée dans les deux premiers. La force de ses muscles est plus grande qu'on ne le croiroit: en moins de quatre heures elle réduit en poudre impalpable une boule d'un

1, Deux poulets ayant été nourris, l'un avec du café des îles rôti, l'autre avec le même café non rôti, ils devinrent tous deux étiques, et moururent, l'un le huitième jour et l'autre le dixième, après avoir consommé chacun trois onces de café: les pieds et les jambes étoient fort enflés, et la vésicule du fiel se trouva aussi grosse que celle d'une poule d'Inde.

verre assez épais pour porter un poids d'environ quatre livres ; en quarante-huit heures elle divise longitudinalement, en deux espèces de gouttières, plusieurs tubes de verre de quatre lignes de diamètre et d'une ligne d'épaisseur, dont au bout de ce temps toutes les parties aigues et tranchantes se trouvent émoussées et le poli détruit, surtout celui de la partie convexe ; elle est aussi capable d'aplatir des tubes de fer-blanc, et de broyer jusqu'à dix sept noisettes dans l'espace de vingt-quatre heures, et cela par des compressions multipliées, par une alternative de frottement dont il est difficile de voir la mécanique. M. de Reaumur, ayant fait nombre de tentatives pour la découvrir, n'a aperçu qu'une seule fois des mouvemens un peu sensibles dans cette partie ; il vit, dans un chapon, dont il avoit mis le gésier à découvert, des portions de ce viscère se contracter, s'aplatir, et se relever ensuite ; il observa des especes de cordons charnus qui se formoient à sa surface, ou plutôt qui paroissoient s'y former, parce qu'il se faisoit entre-deux des enfoncemens qui les séparoient, et tous ces mouvemens sembloient se propager comme par ondes et tres-lentement.

Ce qui prouve que dans les gallinacés la digestion se fait principalement par l'action des muscles du gésier, et non par celle d'un dissolvant quelconque, c'est que si l'on fait avaler à l'un de ces oiseaux un petit tube de plomb ouvert par les deux bouts, mais assez épais pour n'être point aplati par l'effort du gésier, et dans lequel on aura introduit un grain d'orge, la tube de plomb aura perdu sensiblement de son poids dans l'espace de deux jours, et le grain d'orge qu'il renferme, fût-il cuit et même mondé, se retrouvera au bout de deux jours un peu renflé, mais aussi peu altéré que si on l'eût laissé pendant le même temps dans tout autre endroit également humide ; au lieu que ce même grain, et d'autres beaucoup plus durs, qui ne seroient pas garantis par un tube, seroient digérés en beaucoup moins de temps.

Une chose qui peut aider encore à l'action du gésier c'est que les oiseaux en tiennent la cavité remplie, autant qu'il est possible, et par là mettent en jeu les quatre muscles dont il est composé ; à défaut de grains, ils le lestent avec de l'herbe et même avec de petits cailloux, lesquels, par leur dureté et leurs inégalités, sont des instrumens propres à broyer les grains avec lesquels ils sont continuellement froissés : je dis par leurs inégalités ; car, lorsqu'ils sont polis, ils passent fort vite, il n'y a que les raboteux qui restent : ils abondent d'autant plus dans le gésier qu'il s'y trouve moins d'alimens ; et ils y séjournent beaucoup plus de temps qu'aucune autre matière digestible ou non digestible.

Et l'on ne sera point surpris que la membrane intérieure de cet estomac soit assez forte pour résister à la réaction de tant de corps durs sur lesquels elle agit sans relâche, si l'on fait attention que cette membrane est en effet fort épaisse et d'une substance analogue à celle de la corne : d'ailleurs, ne sait-on pas que les morceaux de bois et les cuirs dont on se sert pour frotter avec une poudre extrêmement dure les corps auxquels on veut donner le poli résistent fort longtemps ? On peut encore supposer que cette membrane dure se répare de la même maniere que la peau calleuse des mains de ceux qui travaillent à des ouvrages de force.

Au reste, quoique les petites pierres puissent contribuer à la digestion, il n'est pas bien avéré que les oiseaux granivores aient une intention bien décidée en les avalant. Redi ayant renfermé deux chapons avec de l'eau et de ces petites pierres pour toute nourriture, ils burent beaucoup d'eau et moururent l'un au bout de vingt jours, l'autre au bout de vingt-quatre, et tous deux sans avoir avalé une seule pierre. Redi en trouva bien quelques-unes dans leur gésier, mais c'étoit de celles qu'ils avoient avalées précédemment.

Les organes servant à la respiration consistent en un poumon semblable à celui des animaux terrestres, et dix cellules aériennes dont il y en a huit dans la poitrine, qui communiquent immédiatement avec le poumon, et deux plus grandes dans le bas-ventre, qui communiquent avec les huit précédentes : lorsque dans l'inspiration le thorax est dilaté, l'air entre par le larynx dans le poumon, passe du poumon dans les huit cellules aériennes supérieures, qui attirent aussi, en se dilatant, celui des deux cellules du bas-ventre, et celles-ci s'affaissent à proportion ; lorsqu'au contraire le poumon et les cellules supérieures, s'affaissant dans l'expiration, pressent l'air contenu dans leur cavité, cet air sort en partie par le larynx, et repasse en partie des huit cellules de la poitrine dans les deux cellules du bas-ventre, lesquelles se dilatent alors par une mécanique assez analogue à celle d'un soufflet à deux âmes. Mais ce n'est point ici le lieu de développer tous les res-

sorts de cette mécanique; il suffira de remarquer que, dans les oiseaux qui ne volent point, comme l'autruche, le casoar, et dans ceux qui volent pesamment, tels que les gallinacés, la quatrieme cellule de chaque côté est plus petite.

Toutes ces différences d'organisation en entraînent nécessairement beaucoup d'autres, sans parler des anches membraneuses observées dans quelques oiseaux. M. Duverney a fait voir sur un coq vivant que la voix, dans ces oiseaux, ne se formoit pas vers le larynx, comme dans les quadrupèdes, mais au bas de la trachée-artere, vers la bifurcation, où M. Perrault a vu un larynx interne. Outre cela, M. Hérissant a observé, dans les principales bronches du poumon, des membranes semi-lunaires posées transversalement les unes au dessus des autres, de façon qu'elles n'occupent que la moitié de la cavité de ces bronches, laissant à l'air un libre cours par l'autre demi-cavité; et il a jugé avec raison que ces membranes devoient concourir à la formation de la voix des oiseaux, mais moins essentiellement encore que la membrane de l'os de la lunette, laquelle termine une cavité assez considérable qui se trouve au dessus de la partie supérieure et interne de la poitrine, et qui a aussi quelque communication avec les cellules aériennes supérieures. Cet anatomiste dit s'être assuré, par des expériences réitérées, que lorsque cette membrane est percée, la voix se perd aussi, et que, pour la faire entendre de nouveau, il faut boucher exactement l'ouverture de la membrane, et empêcher que l'air ne puisse sortir.

D'après de si grandes différences observées dans l'appareil des organes de la voix, ne paroîtra-t-il pas singulier que les oiseaux, avec leur langue cartilagineuse et leurs levres de corne, aient plus de facilité à imiter nos chants et même notre parole, que ceux d'entre les quadrupedes qui ressemblent le plus à l'homme? tant il est difficile de juger de l'usage des parties par leur simple structure, et tant il est vrai que la modification de la voix et des sons dépend presque en entier de la sensibilité de l'ouïe!

Le tube intestinal est fort long dans les gallinacés, et surpasse environ cinq fois la longueur de l'animal, prise de l'extrémité du bec jusqu'à l'anus : on y trouve deux *cœcum* d'environ six pouces, qui prennent naissance à l'endroit où le colon se joint à l'iléon; le *rectum* s'élargit à son extrémité et forme un réceptacle commun, qu'on a appelé *cloaque*, où se rendent séparément les excrémens solides et liquides, et d'où ils sortent à la fois sans être néanmoins entièrement mêlés. Les parties caractéristiques des sexes s'y trouvent aussi, savoir, dans les poules la vulve ou l'orifice de l'*oviductus*; et dans les coqs les deux verges, c'est-à-dire les mamelons des deux vaisseaux spermatiques : la vulve est placée, comme nous l'avons dit plus haut, au dessus de l'anus, et par conséquent tout au rebours de ce qu'elle est dans les quadrupedes.

On savoit, dès le temps d'Aristote, que tout oiseau mâle avoit des testicules, et qu'ils étoient cachés dans l'intérieur du corps; on attribuoit même à cette situation la véhémence de l'appétit du mâle pour la femelle, qui a, disoit-on, moins d'ardeur, parce que l'ovaire est plus près du diaphragme, et par conséquent plus à portée d'être rafraîchi par l'air de la respiration : au reste, les testicules ne sont pas tellement propres au mâle, que l'on n'en trouve aussi dans la femelle de quelques especes d'oiseaux, comme dans la canepetière et peut-être l'outarde. Quelquefois les mâles n'en ont qu'un, mais le plus souvent ils en ont deux; et il s'en faut beaucoup que la grosseur de ces especes de glandes soit proportionnée à celle de l'oiseau : l'aigle les a comme des pois, et un poulet de quatre mois les a déja comme des olives. En général leur grosseur varie non seulement d'une espece à l'autre, mais encore dans la même espece, et n'est jamais plus remarquable que dans le temps des amours. Au reste, quelque peu considérable qu'en soit le volume, ils jouent un grand role dans l'économie animale, et cela se voit clairement par les changemens qui arrivent à la suite de leur extirpation. Cette opération se fait communément aux poulets qui ont trois ou quatre mois : celui qui la subit prend désormais plus de chair; et sa chair, qui devient plus succulente et plus délicate, donne aux chimistes des produits différens de ceux qu'elle eût donnés avant la castration[1] : il n'est presque plus sujet à la mue, de même que le cerf qui est dans le même cas ne quitte plus son bois : il n'a plus le

1. L'extrait tiré de la chair du poulet dégraissé est un peu moins du quatorzième du poids total; au lieu qu'il en fait un dixième dans le poulet, et un peu plus du septième dans le coq : de plus, l'extrait de la chair du coq est très-sec, au lieu que celui de la chair du chapon est difficile à sécher.

même chant ; sa voix devient enrouée, et il ne la fait entendre que rarement : traité durement par les coqs, avec dédain par les poules, privé de tous les appétits qui ont rapport à la reproduction, il est non seulement exclu de la société de ses semblables, il est encore, pour ainsi dire, séparé de son espece : c'est un être isolé, hors d'œuvre, dont toutes les facultés se replient sur lui-même et n'ont pour but que sa conservation individuelle ; manger, dormir et s'engraisser, voila désormais ses principales fonctions et tout ce qu'on peut lui demander. Cependant avec un peu d'industrie, on peut tirer parti de sa foiblesse même et de sa docilité qui en est la suite, en lui donnant des habitudes utiles, celle, par exemple, de conduire et d'élever les jeunes poulets : il ne faut pour cela que le tenir pendant quelques jours dans une prison obscure, ne l'en tirant qu'à des heures réglées pour lui donner à manger, et l'accoutumant peu à peu à la vue et à la compagnie de quelques poulets un peu forts ; il prendra bientôt ces poulets en amitié, et les conduira avec autant d'affection et d'assiduité que le feroit leur mère ; il en conduira même plus que la mère, parce qu'il en peut réchauffer sous les ailes un plus grand nombre à la fois. La mère poule, débarrassée de ce soin, se remettra plus tôt à pondre ; et de cette manière les chapons, quoique voués à la stérilité, contribueront encore indirectement à la conservation et à la multiplication de leur espece.

Un si grand changement dans les mœurs du chapon, produit par une cause si petite ou si peu suffisante en apparence, est un fait d'autant plus remarquable, qu'il est confirmé par un très-grand nombre d'expériences que les hommes ont tentées sur d'autres espèces, et qu'ils ont osé étendre jusque sur leurs semblables.

On a fait sur les poulets un essai beaucoup moins cruel, et qui n'est peut-être pas moins intéressant pour la physique : c'est, après leur avoir emporté la crête[1], comme on fait ordinairement, d'y substituer un de leurs éperons naissans, qui ne sont encore que de petits boutons ; ces éperons, ainsi entés, prennent peu à peu racine dans les chairs, en tirent de la nourriture, et croissent souvent plus qu'ils n'eussent fait dans le lieu de leur origine : on en a vu qui avoient deux pouces et demi de longueur, et plus de trois lignes et demie de diametre à la base ; quelquefois en croissant ils se recourbent comme les cornes de belier ; d'autres fois ils se renversent comme celles des boucs.

C'est une espèce de greffe animale, dont le succès a dû paroître fort douteux la premiere fois qu'on l'a tentée, et dont il est surprenant qu'on n'ait tiré, depuis qu'elle a réussi, aucune connoissance pratique. En général, les expériences destructives sont plus cultivées, suivies plus vivement que celles qui tendent à la conservation, parce que l'homme aime mieux jouir et consommer que de faire du bien et s'instruire.

Les poulets ne naissent point avec cette crête et ces membranes rougeâtres qui les distinguent des autres oiseaux ; ce n'est qu'un mois après leur naissance que ces parties commencent à se développer. A deux mois, les jeunes mâles chantent déjà comme les coqs, et se battent les uns contre les autres ; ils sentent qu'ils doivent se haïr, quoique le fondement de leur haine n'existe pas encore : ce n'est guere qu'à cinq ou six mois qu'ils commencent à rechercher les poules, et que celles-ci commencent à pondre. Dans les deux sexes, le terme de l'accroissement complet est à un an ou quinze mois. Les jeunes poules pondent plus, à ce qu'on dit ; mais les vieilles couvent mieux. Ce temps nécessaire à leur accroissement indiqueroit que la durée de leur vie naturelle ne devroit être que de sept ou huit ans, si dans les oiseaux cette durée suivoit la même proportion que dans les animaux quadrupedes ; mais nous avons vu qu'elle est beaucoup plus longue : un coq peut vivre jusqu'à vingt ans dans l'état de domesticité, et peut-être trente dans celui de liberté. Malheureusement pour eux, nous n'avons nul intérêt de les laisser vivre long-temps : les poulets et les chapons qui sont destinés à paroître sur nos tables ne passent jamais l'année, et la plupart ne vivent qu'une saison. Les coqs et les poules qu'on emploie à la multiplication de l'espèce sont épuisés assez promptement, et nous ne donnons le temps à aucun de parcourir la période entière de celui qui leur a été assigné par la nature : en sorte que ce n'est que par des hasards singuliers que l'on a vu des coqs mourir de vieillesse.

Les poules peuvent subsister partout avec la protection de l'homme ; aussi sont-elles répandues dans tout le monde habité. Les gens

1. La raison qui semble avoir déterminé à couper la crête aux poulets qu'on fait devenir chapons, c'est qu'après cette opération, qui ne l'empêche pas de croître, elle cesse de se tenir droite, elle devient pendante comme celle des poules ; et, si on la laissoit, elle les incommoderoit en leur couvrant un œil.

1. LE KATRAKA

Ordre des Gallinacés *Genre* Alector. *(Cuvier)*

2. LE NEPAUL

Ordre des Gallinacés. *Genre* Faisan. *(Cuvier)*

aisés en élèvent en Islande, où elles pondent comme ailleurs; et les pays chauds en sont pleins. Mais la Perse est le climat primitif des coqs, selon le docteur Thomas Hyde[1]: ces oiseaux y sont en abondance et en grande considération, surtout parmi certains dervis que les regardent comme des horloges vivantes; et l'on sait qu'une horloge est l'âme de toute communauté de dervis.

Dampier dit qu'il a vu et tué, dans les îles de Poulo-Condor, des coqs sauvages qui ne surpassoient pas nos corneilles en grosseur, et dont le chant, assez semblable à celui des coqs de nos basses-cours, étoit seulement plus aigu. Il ajoute ailleurs qu'il y en a dans l'île Timor et à Sant-Iago, l'une des îles du cap Vert. Gemelli Carreri rapporte qu'il en avoit aperçu dans les îles Philippines; et Merolla prétend qu'il y a des poules sauvages au royaume de Congo, qui sont plus belles et de meilleur goût que les poules domestiques, mais que les Negres estiment peu ces sortes d'oiseaux.

De leur climat naturel, quel qu'il soit, ces oiseaux se sont répandus facilement dans le vieux continent, depuis la Chine jusqu'au cap Vert, et depuis l'Océan méridional jusqu'aux mers du Nord. Ces migrations sont fort anciennes, et remontent au delà de toute tradition historique; mais leur établissement dans le Nouveau-Monde paroît être beaucoup plus récent. L'historien des Incas assure qu'il n'y en avoit point au Pérou avant la conquête, et même que les poules ont été plus de trente ans sans pouvoir s'accoutumer à couver dans la vallée de Cusco. Coréal dit positivement que les poules ont été apportées au Brésil par les Espagnols, et que les Brasiliens les connoissoient si peu, qu'ils n'en mangeoient d'aucune sorte, et qu'ils regardoient leurs œufs comme une espèce de poison. Les habitans de l'île de Saint-Domingue n'en avoient point non plus, selon le témoignage du P. Charlevoix; et Oviedo donne comme un fait avéré qu'elles ont été transportées d'Europe en Amérique. Il est vrai qu'Acosta avance tout le contraire; il soutient que les poules existoient au Pérou avant l'arrivée des Espagnols: il en donne pour preuve qu'elles s'appellent, dans la langue du pays, *gualpa*, et leurs œufs *ponto*; et de l'ancienneté du mot il croit pouvoir conclure celle de la chose, comme s'il n'étoit pas fort simple de penser que des sauvages, voyant pour la premiere fois un oiseau étranger, auront songé d'abord à le nommer, soit d'après sa ressemblance avec quelque oiseau de leur pays, soit d'après quelque autre analogie. Mais ce qui doit, ce me semble, faire préférer absolument la première opinion, c'est qu'elle est conforme à la loi du climat: cette loi, quoiqu'elle ne puisse avoir lieu en général à l'égard des oiseaux, surtout à l'égard de ceux qui ont l'aile forte, et à qui toutes les contrées sont ouvertes, est néanmoins suivie nécessairement par ceux qui, comme la poule, étant pesans et ennemis de l'eau, ne peuvent ni traverser les airs comme les oiseaux qui ont le vol élevé, ni passer les mers ou même les grandes fleuves comme les quadrupedes qui savent nager, et sont par conséquent exclus pour jamais de tout pays séparé du leur par de grands amas d'eau, à moins que l'homme, qui va partout, ne s'avise de les transporter avec lui. Ainsi le coq est encore un animal qui appartient en propre à l'ancien continent, et qu'il faut ajouter à la liste que j'ai donnée de tous les animaux qui n'existoient pas dans le Nouveau-Monde lorsqu'on en a fait la découverte.

A mesure que les poules se sont éloignées de leur pays natal, qu'elles se sont accoutumées à un autre climat, à d'autres alimens, elles ont dû éprouver quelque altération dans leur forme, ou plutôt dans celles de leurs parties qui en étoient le plus susceptibles: et de là sans doute ces variétés qui constituent les différentes races dont je vais parler; variétés qui se perpétuent constamment dans chaque climat, soit par l'action continuée des mêmes causes qui les ont produites d'abord, soit par l'attention que l'on a d'assortir les individus destinés à la propagation.

Il seroit bon de dresser pour le coq, comme je l'ai fait pour le chien, une espèce d'arbre généalogique de toutes ses races, dans lequel on verroit la souche primitive et ses différentes branches, qui représenteroient les divers ordres d'altérations et de changemens relatifs à ses différens états; mais il faudroit avoir pour cela des mémoires plus exacts, plus détaillés que ceux que l'on trouve dans la plupart des relations. Ainsi je me contenterai de donner ici mon opinion sur la poule de notre climat, et de rechercher son origine après avoir fait le dénombrement des races étrangères qui ont été décrites par les naturalistes, ou seulement indiquées par les voyageurs.

1° Le *coq commun*, n° 1, le coq de notre climat.

1. Remarquez cependant que l'art d'engraisser les chapons a été porté d'Europe en Perse par des marchands arméniens.

2° Le *coq huppé*, n° 49. Il ne diffère du coq commun que par une touffe de plumes qui s'éleve sur sa tête; et il a ordinairement la crête plus petite, vraisemblablement parce que la nourriture, au lieu d'être portée toute à la crête, est en partie employée à l'accroissement des plumes. Quelques voyageurs assurent que toutes les poules du Mexique sont huppées. Ces poules, comme toutes les autres de l'Amérique, y ont été transportées par les hommes, et viennent originairement de l'ancien continent. Au reste, la race des poules huppées est celle que les curieux ont le plus cultivée; et, comme il arrive à toutes les choses qu'on regarde de tres-pres, ils y ont remarqué un grand nombre de différences, surtout dans les couleurs du plumage, d'apres lesquelles ils ont formé une multitude de races diverses, qu'ils estiment d'autant plus que leurs couleurs sont plus belles ou plus rares, telles que les dorées et les argentées; la blanche à huppe noire, et la noire à huppe blanche; les agates et les chamois, les ardoisées ou périnettes, celles à écailles de poisson, et les herminées; la poule veuve, qui a de petites larmes blanches semées sur un fond rembruni; la poule couleur de feu; la poule pierrée, dont le plumage fond blanc est marqueté de noir ou de chamois, ou d'ardoise, ou de doré, etc.; mais je doute fort que ces différences soient assez constantes et assez profondes pour constituer des espèces vraiment différentes, comme le prétendent quelques curieux, qui assurent que plusieurs des races ci-dessus ne propagent point ensemble.

3° Le *coq sauvage de l'Asie*. C'est sans doute celui qui approche le plus de la souche originaire des coqs de ce climat; car, n'ayant jamais été gêné par l'homme, ni dans le choix de sa nourriture, ni dans sa maniere de vivre, qu'est-ce qui auroit pu altérer en lui la pureté de la première empreinte? Il n'est ni des plus grands ni des plus petits de l'espece; mais sa taille est moyenne entre les différentes races. Il se trouve, comme nous l'avons dit ci-devant, en plusieurs contrées de l'Asie, en Afrique, et dans les îles du cap Vert. Nous n'en avons pas de description assez exacte pour pouvoir le comparer à notre coq. Je dois recommander ici aux voyageurs qui se trouveront à portée de voir ces coqs et poules sauvages, de tâcher de savoir si elles font des nids, et comment elles les font. M. Lottinger, médecin à Sarrebourg, qui a fait de nombreuses et très-bonnes observations sur les oiseaux, m'a assuré que nos poules, lorsqu'elles sont en pleine liberté, font des nids, et qu'elles y mettent autant de soin que les perdrix.

4° L'*acoho* ou *coq de Madagascar*. Les poules de cette espece sont très-petites; et cependant leurs œufs sont encore plus petits à proportion, puisqu'elles en peuvent couver jusqu'à trente à la fois.

5° *Poule naine de Java*, de la grosseur d'un pigeon. Il y a quelque apparence que la petite poule angloise pourroit bien être de la même race que cette poule de Java, dont parlent les voyageurs; car cette poule angloise est encore plus petite que notre poule naine de France, n'étant en effet pas plus grosse qu'un pigeon de moyenne grosseur. On pourroit peut-être encore ajouter à cette race la petite poule du Pégu, que les voyageurs disent n'être pas plus grosse qu'une tourterelle, et avoir les pieds rogneux, mais le plumage très beau.

6° *Poule de l'isthme de Darien*, plus petite que la poule commune. Elle a un cercle de plumes autour des jambes, une queue fort épaisse qu'elle porte droite, et le bout des ailes noir; elle chante avant le jour.

7° *Poules de Camboye*, transportées de ce royaume aux Philippines par les Espagnols: elles ont les pieds si courts, que leurs ailes traînent à terre. Cette race ressemble beaucoup à celle de la poule naine de France, ou peut-être à cette poule naine qu'on nourrit en Bretagne à cause de sa fécondité, et qui marche toujours en sautant. Au reste, ces poules sont de la grosseur des poules ordinaires, et ne sont naines que par les jambes, qu'elles ont tres-courtes.

8° Le *coq de Bantam* a beaucoup de rapport avec le coq pattu de France; il a de même les pieds couverts de plumes, mais seulement en dehors; celles des jambes sont tres longues, et lui forment des especes de bottes, qui descendent beaucoup plus bas que le talon: il est courageux, et se bat hardiment contre des coqs beaucoup plus forts que lui; il a l'iris des yeux rouge. On m'a assuré que la plupart des races pattues n'ont point de huppe. Il y a une grosse race de poules pattues qui vient d'Angleterre, et une plus petite, que l'on appelle le *coq nain d'Angleterre*, qui est bien doré et à crête double.

Il y a encore une race naine, qui ne surpasse pas le pigeon commun en grosseur, et dont le plumage est tantôt blanc, tantôt blanc et doré. On comprend aussi dans les poules pattues la poule de Siam, qui est blanche, et plus petite que nos poules communes.

9° Les Hollandois parlent d'une autre espèce de coqs propre à l'île de Java, où on ne les élève guère que pour la joute; ils l'appellent *demi-poule d'Inde*. Selon Willughby, il porte sa queue à peu près comme le diudon. C'est sans doute à cette race que l'on doit rapporter celle de ces poules singulières de Java dont parle Mandeslo, lesquelles tiennent de la poule ordinaire et de la poule d'Inde, et qui se battent entre elles à outrance, comme les coqs. Le sieur Fournier m'a assuré que cette espèce a été vivante à Paris [1] : elle n'a, selon lui, ni crête ni cravate; la tête est unie comme celle du faisan. Cette poule est très-haute sur ses jambes; sa queue est longue et pointue, les plumes étant d'inégale longueur; et en général la couleur des plumes est rembrunie comme celle des plumes du vautour.

10° Le *coq d'Angleterre* ne surpasse pas le coq nain en grosseur, mais il est beaucoup plus haut monté que notre coq commun, et c'est la principale chose qui l'en distingue. On peut donc rapporter à cette race le *xolo*, espece de coq des Philippines, qui a de très-longues jambes. Au reste, le coq d'Angleterre est supérieur à celui de France pour le combat : il a plutôt une aigrette qu'une huppe; son cou et son bec sont plus dégagés, et il a au dessus des narines deux tubercules de chair, rouges comme sa crête.

11° Le *coq de Turquie* n'est remarquable que par son beau plumage.

12° Le *coq de Hambourg*, appelé aussi *culotte de velours*, parce qu'il a les cuisses et le ventre d'un noir velouté. Sa démarche est grave et majestueuse, son bec très-pointu, l'iris de ses yeux jaune, et ses yeux même sont entourés d'un cercle de plumes brunes, d'où part une touffe de plumes noires qui couvrent les oreilles; il a des plumes à peu près semblables derrière la crête et au dessous des barbes, et des taches noires, rondes, et larges sur la poitrine : les jambes et les pieds sont de couleur de plomb, excepté la plante des pieds, qui est jaunâtre.

13° Le *coq frisé*, dont les plumes se renversent en dehors : on en trouve à Java, au Japon, et dans toute l'Asie méridionale. Sans doute que ce coq appartient plus particulièrement aux pays chauds; car les poussins de cette race sont extrêmement sensibles au froid, et n'y résistent guère dans notre climat. Le sieur Fournier m'a assuré que leur plumage prend toutes sortes de couleurs, et qu'on en voit de blancs, de noirs, d'argentés, de dorés, d'ardoisés, etc.

14° La *poule à duvet du Japon*, n° 98. Ses plumes sont blanches, et les barbes des plumes sont détachées et ressemblent assez à du poil; ses pieds ont des plumes en dehors jusqu'à l'ongle du doigt extérieur. Cette race se trouve au Japon, à la Chine, et dans quelques autres contrées de l'Asie. Pour la propager dans toute sa pureté, il faut que le pere et la mere soient tous deux à duvet.

15° Le *coq nègre* a la crête, les barbes, l'épiderme, et le périoste absolument noirs; ses plumes le sont aussi le plus souvent, mais quelquefois elles sont blanches. On en trouve aux Philippines, à Java, à Delhi, à Sant-Jago, l'une des îles du cap Vert. Becman prétend que la plupart des oiseaux de cette dernière île ont les os aussi noirs que du jais, et la peau de la couleur de celle des Nègres. Si ce fait est vrai on ne peut guere attribuer cette teinture noire qu'aux alimens que les oiseaux trouvent dans cette île. On connoît les effets de la garance, des caillelait, des graterons, etc.; et l'on sait qu'en Angleterre on rend blanche la chair des veaux en les nourrissant de farineux et autres alimens doux, mêlés avec une certaine terre ou craie que l'on trouve dans la province de Bedfort. Il seroit donc curieux d'observer à Sant-Iago, parmi les différentes substances dont les oiseaux s'y nourrissent, quelle est celle qui teint leur périoste en noir. Au reste, cette poule nègre est connue en France, et pourroit s'y propager; mais, comme la chair, lorsqu'elle est cuite, est noire et dégoûtante, il est probable qu'on ne cherchera pas à multiplier cette race : lorsqu'elle se mêle avec les autres, il en résulte des métis de différentes couleurs, mais qui conservent ordinairement la crête et les cravates ou barbes noires, et qui ont même la membrane qui forme l'oreillon teinte de bleu noirâtre à l'extérieur.

16° Le *coq sans croupion* ou *coq de Perse* de quelques auteurs. La plupart des poulets et des coqs de Virginie n'ont point de croupion, et cependant ils sont certainement de race angloise. Les habitans de cette colonie assurent que lorsqu'on y transporte de ces oiseaux ils perdent bientôt leur croupion. Si cela est ainsi, il faudroit les appeler *coqs de Virginie*, et non *de Perse*, d'autant plus que les anciens ne les ont pas connus, et que les naturalistes n'ont commencé à en parler qu'après la découverte de l'Amérique. Nous

1. M. Fournier est un curieux, qui a élevé pendant plusieurs années pour lui-même, pour S. A. S. M. le prince de Clermont, et pour plusieurs seigneurs, des poules, et des pigeons de toute espèce.

avons dit que les chiens d'Europe à oreilles pendantes perdent leur voix et prennent des oreilles droites lorsqu'on les transporte dans le climat du tropique : cette singulière altération, produite par l'influence du climat, n'est cependant pas aussi grande que la perte du croupion et de la queue dans l'espèce du coq. Mais ce qui nous paroît être une bien plus grande singularité, c'est que dans le chien comme dans le coq, qui, de tous les animaux de deux ordres très-différens, sont le plus domestiques, c'est-à-dire le plus dénaturés par l'homme, il se trouve également une race de chiens sans queue, comme une race de coqs sans croupion. On me montra, il y a plusieurs années, un de ces chiens né sans queue; je crus alors que ce n'étoit qu'un individu vicié, un monstre, et c'est pour cela que je n'en fis aucune mention dans l'histoire du chien : ce n'est que depuis ce temps que j'ai revu ces chiens sans queue, et que je me suis assuré qu'ils forment une race constante et particulière, comme celle des coqs sans croupion. Cette race de coqs a le bec et les pieds bleus, une crête simple ou double, et point de huppe; le plumage est de toutes couleurs; et le sieur Fournier m'a assuré que, lorsqu'elle se mêle avec la race ordinaire, il en provient des métis qui n'ont qu'un demi-croupion, et six plumes à la queue, au lieu de douze : cela peut être, mais j'ai de la peine à le croire.

17° La *poule à cinq doigts* est, comme nous avons dit, une forte exception à la méthode dont les principaux caractères se prennent du nombre des doigts : celle-ci en a cinq à chaque pied, trois en avant, et deux en arrière; et il y a même quelques individus dans cette race qui ont six doigts.

18° Les *poules de Sansevare*. Ce sont celles qui donnent ces œufs qui se vendent en Perse trois ou quatre écus la pièce, et que les Persans s'amusent à choquer les uns contre les autres par manière de jeu. Dans le même pays, il y a des coqs beaucoup plus beaux et plus grands, et qui coûtent jusqu'à trois cents livres.

19° Le *coq de Caux* ou *de Padoue*. Son attribut distinctif est la grosseur : il a souvent la crête double en forme de couronne, et une espèce de huppe qui est plus marquée dans les poules; leur voix est beaucoup plus forte, plus grave, et plus rauque, et leur poids va jusqu'à huit à dix livres. On peut rapporter à cette belle race les grands coqs de Rhodes, de Perse, du Pégu, ces grosses poules de Bahia, qui ne commencent à se couvrir de plumes que lorsqu'elles ont atteint la moitié de leur grosseur : on sait que les poussins de Caux prennent leurs plumes plus tard que les poussins ordinaires.

Au reste, il faut remarquer qu'un grand nombre d'oiseaux dont parlent les voyageurs sous le nom de *coqs* ou de *poules* sont de toute autre espèce : telles sont les poules *patourdes* ou *palourdes* qui se trouvent au Grand-Banc, et sont très-friandes de foie de morue; le coq et la poule noirs de Moscovie, qui sont coqs et poules de bruyère; la poule rouge du Pérou, qui a beaucoup de rapport avec les faisans; cette grosse poule à huppe de la Nouvelle-Guinée, dont le plumage est bleu céleste, qui a le bec de pigeon, les pieds de poule commune, qui niche sur les arbres, et qui est probablement le faisan de Banda; la poule de Damiette, qui a le bec et les pieds rouges, une petite marque sur la tête de la même couleur, et le plumage d'un bleu violet, ce qui pourroit se rapporter à la grande poule d'eau; la poule du Delta, dont Thévenot vante les belles couleurs, mais qui diffère des gallinacés non seulement par la forme du bec et de la queue, mais encore par les habitudes naturelles, puisqu'elle se plaît dans les marécages; la poule de Pharaon, que le même Thévenot dit ne le pas céder à la gélinotte; les poules de Corée, qui ont une queue de trois pieds de longueur, etc.

Dans ce grand nombre de races différentes que nous présente l'espèce du coq, comment pourrons-nous démêler quelle en est la souche primitive? Tant de circonstances ont influé sur ces variétés; tant de hasards ont concouru pour les produire; les soins et même les caprices de l'homme les ont si fort multipliées, qu'il paroît bien difficile de remonter à leur première origine, et de reconnoître dans nos basses cours la poule de la nature, ni même la poule de notre climat. Les coqs sauvages qui se trouvent dans les pays chauds de l'Asie pourront être regardés comme la tige primordiale de tous les coqs de ces contrées : mais, comme il n'existe dans nos pays tempérés aucun oiseau sauvage qui ressemble parfaitement à nos poules domestiques, on ne sait à laquelle des races ou des variétés on doit donner la primauté; car, en supposant que le faisan, le coq de bruyère, ou la gélinotte, qui sont les seuls oiseaux sauvages de ce pays qu'on puisse rapprocher de nos poules par la comparaison, en soient les races primitives, et en supposant encore que ces oiseaux puissent produire avec nos poules des métis féconds, ce qui n'est pas bien avéré, ils seront alors

1. L'ARGUS. 2. LE FAISAN NOIR ET BLANC

Ordre des Gallinacés. *Genre* Faisan. *(Cuvier)*

1. LE FAISAN COMMUN. 2. LE FAISAN DORÉ

Ordre des Gallinacés. *Genre* Faisan. *Cuvier*

de la même espèce : mais les races se seront très-anciennement séparées et toujours maintenues par elles-mêmes, sans chercher à se réunir avec les races domestiques dont elles different par des caracteres constans, tels que le défaut de crêtes, de membranes pendantes dans les deux sexes, et d'éperons dans les mâles ; et par conséquent ces races sauvages ne sont représentées par aucune de nos races domestiques, qui, quoique très-variées et très-différentes entre elles à beaucoup d'égards, ont toutes néanmoins ces crêtes, ces membranes, et ces éperons qui manquent aux faisans, à la gélinotte, et au coq de bruyère : d'où l'on doit conclure qu'il faut regarder le faisan, le coq de bruyère et la gélinotte comme des espèces voisines et néanmoins différentes de celle de la poule, jusqu'à ce qu'on se soit bien assuré par des expériences réitérées, que ces oiseaux sauvages peuvent produire avec nos poules domestiques, non seulement des mulets stériles, mais des métis féconds ; car c'est à cet effet qu'est attachée l'idée de l'identité d'espèce. Les races singulieres, telles que la poule naine, la poule frisée, la poule nègre, la poule sans croupion, viennent toutes originairement des pays étrangers ; et quoiqu'elles se mêlent et produisent avec nos poules communes, elles ne sont ni de la même race, ni du même climat. En séparant donc notre poule commune de toutes les espèces sauvages qui peuvent se mêler avec elle, telles que la gélinotte, le coq de bruyère, le faisan, etc. ; en la séparant aussi de toutes les poules étrangères avec lesquelles elle se mêle et produit des individus féconds, nous diminuerons de beaucoup le nombre de ses variétés, et nous n'y trouverons plus que des différences assez légeres : les unes pour la grandeur du corps : les poules de Caux sont presque doubles, pour la grosseur, de nos poules ordinaires ; les autres pour la hauteur des jambes : le coq d'Angleterre, quoique parfaitement ressemblant à celui de France, a les jambes et les pieds bien plus longs ; d'autres pour la longueur des plumes, comme le coq huppé, qui ne differe du coq commun que par la hauteur des plumes du sommet de la tête : d'autres par le nombre des doigts, telles que les poules et coqs à cinq doigts ; d'autres enfin par la beauté et la singularité des couleurs, comme la poule de Turquie et celle de Hambourg. Or, de ces six variétés auxquelles nous pouvons réduire la race de nos poules communes, trois appartiennent, comme l'on voit, à l'influence du climat de Hambourg, de la Turquie, et de l'Angleterre, et peut-être encore la quatrième et la cinquième ; car la poule de Caux vient vraisemblablement d'Italie, puisqu'on l'appelle aussi *poule de Padoue ;* et la poule à cinq doigts étoit connue en Italie dès le temps de Columelle : ainsi il ne nous restera que le coq commun et le coq huppé qu'on doive regarder comme les races naturelles de notre pays ; mais, dans ces deux races, les poules et les coqs sont également de toutes couleurs. Le caractère constant de la huppe paroît indiquer une espèce perfectionnée, c'est-à-dire plus soignée et mieux nourrie ; et par conséquent la race commune du coq et de la poule sans huppe doit être la vraie tige de nos poules : et si l'on veut chercher dans cette race commune quelle est la couleur qu'on peut attribuer à la race primitive, il paroît que c'est la poule blanche ; car, en supposant les poules originairement blanches, elles auront varié du blanc au noir, et pris successivement toutes les couleurs intermédiaires. Un rapport très-éloigné, et que personne n'a saisi, vient directement à l'appui de cette supposition, et semble indiquer que la poule blanche est en effet la première de son espèce, et que c'est d'elle que toutes les autres races sont issues : ce rapport consiste dans la ressemblance qui se trouve assez généralement entre la couleur des œufs et celle du plumage. Les œufs du corbeau sont d'un vert brun taché de noir ; ceux de la crécerelle sont rouges ; ceux du casoâr sont d'un vert noir ; ceux de la corneille noire sont d'un brun plus obscur encore que ceux du corbeau ; ceux du pic-varié sont de même variés et tachetés ; la pie-grièche grise a ses œufs tachés de gris, et la pie-grieche rouge les a tachés de rouge ; le crapaud-volant les a marbrés de taches bleuâtres et brunes, sur un fond nuageux blanchâtre ; l'œuf du moineau est cendré, tout couvert de taches brunes-marron sur un fond gris ; ceux du merle sont d'un bleu noirâtre ; ceux de la poule de bruyère sont blanchâtres, marquetés de jaune ; ceux des pintades sont marqués, comme leurs plumes, de taches blanches et rondes, etc. : en sorte qu'il paroît y avoir un rapport assez constant entre la couleur du plumage des oiseaux et la couleur de leurs œufs ; seulement on voit que les teintes en sont beaucoup plus foibles sur les œufs, et que le blanc domine dans plusieurs, parce que dans le plumage de plusieurs oiseaux il y a aussi plus de blanc que de toute autre couleur, surtout dans les femelles, dont les couleurs sont toujours moins

fortes que celles du mâle. Or nos poules blanches, noires, grises, fauves, et de couleurs mêlées, produisent toutes des œufs parfaitement blancs : donc, si toutes ces poules étoient demeurées dans leur état de nature, elles seroient blanches, ou du moins auroient dans leur plumage beaucoup plus de blanc que de toute autre couleur; les influences de la domesticité, qui ont changé la couleur de leurs plumes, n'ont pas assez pénétré pour altérer celle de leurs œufs : ce changement de couleur des plumes n'est qu'un effet superficiel et accidentel, qui ne se trouve que dans les pigeons, les poules et les autres oiseaux de nos basses-cours; car tous ceux qui sont libres et dans l'état de nature conservent leurs couleurs sans altération et sans autres variétés que celles de l'âge, du sexe, ou du climat, qui sont toujours plus brusques, moins nuancées, plus aisées à reconnoître, et beaucoup moins nombreuses que celles de la domesticité.

LE DINDON[1].

Si le coq ordinaire est l'oiseau le plus utile de la basse-cour, le dindon domestique[2] est le plus remarquable, soit par la grandeur de sa taille, soit par la forme de sa tête, soit par certaines habitudes naturelles qui ne lui sont communes qu'avec un petit nombre d'autres especes. Sa tête, qui est fort petite a proportion du corps, manque de la parure ordinaire aux oiseaux; car elle est presque entierement dénuée de plumes, et seulement recouverte, ainsi qu'une partie du cou, d'une peau bleuâtre, chargée de mamelons rouges dans la partie anterieure du cou, et de mamelons blanchâtres sur la partie postérieure de la tête, avec quelques petits poils noirs clair-semés entre les mamelons, et de petites plumes plus rares au haut du cou, et qui deviennent plus fréquentes dans la partie inférieure, chose qui n'avoit pas été remarquée par les naturalistes. De la base du bec descend sur le cou jusqu'à environ le tiers de sa longueur, une espece de barbillon charnu, rouge et flottant, qui paroît simple aux yeux, quoqu'il soit en effet composé d'une double membrane, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en le touchant. Sur la base du bec supérieur, s'élève une caroncule charnue, de forme conique, et sillonnée par des rides transversales assez profondes; cette caroncule n'a guere plus d'un pouce de hauteur dans son état de contraction ou de repos, c'est-à-dire lorsque le dindon ne voyant autour de lui que des objets auxquels il est accoutumé, et n'éprouvant aucune agitation intérieure, se promène tranquillement en prenant sa pâture : mais si quelque objet étranger se présente inopinément, surtout dans la saison des amours, cet oiseau, qui n'a rien dans son port ordinaire que d'humble et de simple, se rengorge tout à coup avec fierté; sa tête et son cou se gonflent; la caroncule conique se déploie, s'allonge et descend deux ou trois pouces plus bas que le bec, qu'elle recouvre entierement; toutes ces parties charnues se colorent d'un rouge vif; en même temps les plumes du cou et du dos se hérissent, et la queue se releve en eventail, tandis que les ailes s'abaissent en se déployant jusqu'à traîner par terre. Dans cette attitude, tantôt il va piaffant autour de sa femelle, accompagnant son action d'un bruit sourd que produit l'air de la poitrine s'échappant par le bec, et qui est suivi d'un long bourdonnement; tantôt il quitte sa femme comme pour menacer ceux qui viennent le troubler. Dans ces deux cas, sa démarche est grave, et s'accélere seulement dans le moment où il fait entendre ce bruit sourd dont j'ai parlé : de temps en temps il interrompt cette manœuvre pour jeter un autre cri plus perçant, que tout le monde connoît et qu'on peut lui faire répéter tant qu'on veut, soit en sifflant, soit en lui faisant entendre des sons aigus quelconques. Il recommence ensuite à faire la roue, qui, suivant qu'elle s'adresse à sa femelle ou aux objets qui lui font ombrage,

1. Comme cet oiseau n'est connu que depuis la découverte de l'Amérique, il n'a de nom ni en grec ni en latin. Les Espagnols lui donnèrent le nom de *pavon de las Indias*, c'est-à-dire *paon des Indes occidentales*; et ce nom ne lui étoit pas mal appliqué d'abord, parce qu'il étend sa queue comme le paon, et qu'il n'y avoit point de paons en Amerique. Les Catalans l'ont nommé *indiot*, *gall-d'Indi*; les Italiens, *gallo-d'India*; les Allemand, *indianisch han*; les Polonais, *indiyk*; les Suedois, *kalkon*; les Anglois, *turkey*.

2. N° 97, le mâle.

exprime tantôt son amour, et tantôt sa colère; et ces espèces d'accès seront beaucoup plus violens si on paroît devant lui avec un habit rouge : c'est alors qu'il s'irrite et devient furieux; il s'élance, il attaque à coups de bec, et fait tous ses efforts pour éloigner un objet dont la présence semble lui être insupportable.

Il est remarquable et très-singulier que cette caroncule conique qui s'allonge et se relâche lorsque l'animal est agité d'une passion vive, se relâche de même après sa mort.

Il y a des dindons blancs, d'autres variés de noir et de blanc, d'autres de blanc et d'un jaune roussâtre, et d'autres d'un gris uniforme, qui sont les plus rares de tous; mais le plus grand nombre a le plumage tirant sur le noir, avec un peu de blanc à l'extrémité des plumes. Celles qui couvrent le dos et le dessus des ailes sont carrées par le bout; et parmi celles du croupion, et même de la poitrine, il y en a quelques-unes de couleurs changeantes, et qui ont différens reflets, selon les différentes incidences de la lumière : et plus ils vieillissent, plus leurs couleurs paroissent être changeantes et avoir des reflets différens. Bien des gens croient que les dindons blancs sont les plus robustes; et c'est par cette raison que, dans quelques provinces, on les éleve de préférence : on en voit de nombreux troupeaux dans le Pertois en Champagne.

Les naturalistes ont compté vingt-huit pennes ou grandes plumes à chaque aile, et dix-huit à la queue. Mais un caractere bien plus frappant, et qui empêchera à jamais de confondre cette espece avec aucune autre espèce actuellement connue, c'est un bouquet de crins durs et noirs, long de cinq à six pouces, lequel, dans nos climats tempérés, sort de la partie inférieure du cou au dindon mâle adulte dans la seconde année, quelquefois même des la fin de la première; et, avant que ce bouquet paroisse, l'endroit d'où il doit sortir est marqué par un tubercule charnu. M. Linnæus dit que ces crins ne commencent à paroître qu'à la troisieme année dans les dindons qu'on élève en Suède. Si ce fait est bien avéré, il s'ensuivroit que cette espèce de production se feroit d'autant plus tard que la température du pays est plus rigoureuse; et, à la vérité, l'un des principaux effets du froid est de ralentir toutes sortes de développemens. C'est cette touffe de crins qui a valu au dindon le titre de barbu (*pectore barbato*); expression impropre à tous égards, puisque ce n'est pas de la poitrine, mais de la partie inférieure du cou, que ces crins prennent naissance, et que d'ailleurs ce n'est pas assez d'avoir des crins ou des poils pour avoir une barbe, il faut encore qu'ils soient autour du menton ou de ce qui en tient lieu, comme dans le vautour barbu d'Edwards, planche CVI.

On se feroit une fausse idée de la queue du coq d'Inde, si l'on s'imaginoit que toutes les plumes dont elle est formée fussent susceptibles de se relever en éventail. A proprement parler, le dindon a deux queues, l'une supérieure et l'autre inférieure : la premiere est composée de dix-huit grandes plumes implantées autour du croupion, et que l'animal releve lorsqu'il piaffe; la seconde, ou l'inférieure, consiste en d'autres plumes moins grandes, et reste toujours dans la situation horizontale. C'est encore un attribut propre au mâle d'avoir un éperon à chaque pied : ces éperons sont plus ou moins longs; mais ils sont toujours beaucoup plus courts et plus mous que dans le coq ordinaire.

La poule d'Inde diffère du coq, non seulement en ce qu'elle n'a pas d'éperons aux pieds, ni de bouquet de crins dans la partie inférieure du cou; en ce que la caroncule conique du bec supérieur est plus courte et incapable de s'allonger; que cette caroncule, le barbillon de dessous le bec, et la chair glanduleuse qui recouvre la tête, sont d'un rouge plus pâle : mais elle en diffère encore par les attributs propres au sexe le plus foible dans la plupart des espèces; elle est plus petite, elle a moins de caractère dans la physionomie, moins de ressort à l'intérieur, moins d'action au dehors; son cri n'est qu'un accent plaintif; elle n'a de mouvement que pour chercher sa nourriture ou pour fuir le danger; enfin la faculté de faire la roue lui a été refusée : ce n'est pas qu'elle n'ait la queue double comme le mâle, mais elle manque apparemment des muscles releveurs, propres à redresser les plus grandes plumes dont la queue supérieure est composée.

Dans le mâle, comme dans la femelle, les orifices des narines sont dans le bec supérieur, et ceux des oreilles sont en arriere des yeux, fort couverts et comme ombragés par une multitude de petites plumes décomposées qui ont différentes directions.

On comprend bien que le meilleur mâle sera celui qui aura plus de force, plus de vivacité, plus d'énergie dans toute son ac-

tion : on pourra lui donner cinq ou six poules d'Inde. S'il y a plusieurs mâles, ils se battront, mais non pas avec l'acharnement des coqs ordinaires : ceux-ci ayant plus d'ardeur pour leurs femelles, sont aussi plus animés contre leurs rivaux; et la guerre qu'ils se font entre eux est ordinairement un combat à outrance : on en a vu même attaquer des coqs d'Inde deux fois plus gros qu'eux, et les mettre à mort. Les sujets de guerre ne manquent pas entre les coqs des deux espèces, si, comme le dit Sperling, le coq d'Inde, privé de ses femelles, s'adresse aux poules ordinaires, et que ces poules d'Inde, dans l'absence de leur mâle, s'offrent au coq ordinaire, et le sollicitent assez vivement.

La guerre que les coqs d'Inde se font entre eux est beaucoup moins violente : le vaincu ne cède pas toujours le champ de bataille; quelquefois même il est préféré par les femelles. On a remarqué qu'un dindon blanc ayant été battu par un dindon noir, presque tous les dindonneaux de la couvée furent blancs.

L'accouplement des dindons se fait à peu près de la même manière que celui des coqs, mais il dure plus long-temps; et c'est peut-être par cette raison qu'il faut moins de femelles au mâle, et qu'il s'use beaucoup plus vite. J'ai dit plus haut, sur la foi de Sperling, qu'il se mêloit quelquefois avec les poules ordinaires; le même auteur prétend que, quand il est privé de ses femelles, il s'accouple aussi non seulement avec la femelle du paon (ce qui peut être), mais encore avec les canes (ce qui me paroît moins vraisemblable).

La poule d'Inde n'est pas aussi féconde que la poule ordinaire; il faut lui donner de temps en temps du chènevis, de l'avoine, du sarrasin, pour l'exciter à pondre; et avec cela, elle ne fait guère qu'une seule ponte par an, d'environ quinze œufs; lorsqu'elle en fait deux, ce qui est très-rare, elle commence la première sur la fin de l'hiver, et la seconde dans le mois d'août : ces œufs sont blancs avec quelques petites taches d'un jaune rougeâtre; et du reste, ils sont organisés à peu près comme ceux de la poule ordinaire. La poule d'Inde couve aussi les œufs de toutes sortes d'oiseaux : on juge qu'elle demande à couver, lorsque, après avoir fait sa ponte, elle reste dans le nid. Pour que ce nid lui plaise, il faut qu'il soit en lieu sec, à une bonne exposition, selon la saison, et point trop en vue; car son instinct la porte ordinairement à se cacher avec grand soin lorsqu'elle couve.

Ce sont les poules de l'année précédente qui d'ordinaire sont les meilleures couveuses; elles se dévouent à cette occupation avec tant d'ardeur et d'assiduité, qu'elles mourroient d'inanition sur leurs œufs, si l'on n'avoit le soin de les lever une fois tous les jours pour leur donner à boire et à manger. Cette passion de couver est si forte et si durable, qu'elles font quelquefois deux couvées de suite et sans aucune interruption; mais, dans ce cas, il faut les soutenir par une meilleure nourriture. Le mâle a un instinct bien contraire; car, s'il aperçoit sa femelle couvant, il casse ses œufs, qu'il voit apparemment comme un obstacle à ses plaisirs; et c'est peut-être la raison pourquoi la femelle se cache alors avec tant de soin.

Le temps venu où ces œufs doivent éclore, les dindonneaux percent avec leur bec la coquille de l'œuf qui les renferme : mais cette coquille est quelquefois si dure, ou les dindonneaux si foibles, qu'ils périroient si on ne les aidoit à la briser; ce que néanmoins il ne faut faire qu'avec beaucoup de circonspection, et en suivant, autant qu'il est possible, les procédés de la nature. Ils périroient encore bientôt, pour peu que, dans ces commencemens, on les maniât avec rudesse, qu'on leur laissât endurer la faim, ou qu'on les exposât aux intempéries de l'air : le froid, la pluie et même la rosée, les morfond; le grand soleil les tue presque subitement; quelquefois même ils sont écrasés sous les pieds de leur mère. Voilà bien des dangers pour un animal si délicat; et c'est pour cette raison, et à cause de la moindre fécondité des poules d'Inde en Europe, que cette espece est beaucoup moins nombreuse que celle des poules ordinaires.

Dans les premiers temps, il faut tenir les jeunes dindons dans un lieu chaud et sec, où l'on aura étendu une litière de fumier long bien battue; et lorsque dans la suite on voudra les faire sortir en plein air, ce ne sera que par degré et en choisissant les plus beaux jours.

L'instinct des jeunes dindonneaux est d'aimer mieux prendre leur nourriture dans la main que de toute autre maniere : on juge qu'ils ont besoin d'en prendre lorsqu'on les entend *piauler*, et cela leur arrive fréquemment; il faut leur donner à manger quatre ou cinq fois par jour. Leur premier aliment sera du vin et de l'eau qu'on leur soufflera dans le bec; on y mêlera ensuite un peu de mie de pain : vers le quatrieme jour, on leur donnera les œufs gâtés de la

1. LE PAON SPICIFERES. 2. L'EPRONNIER

Ordre des Gallinacés *Genre* Paon. *(Cuvier)*

couvée, cuits et hachés d'abord avec de la mie de pain, et ensuite avec des orties; ces œufs gâtés, soit de dindes, soit de poules, seront pour eux une nourriture très-salutaire : au bout de dix à douze jours on supprime les œufs, et on mêle les orties hachées avec du millet, ou avec la farine de turquis, d'orge, de froment, ou de blé sarrasin, ou bien, pour épargner le grain, sans faire tort aux dindonneaux, avec le lait caillé, la bardanne, un peu de camomille puante, de graine d'ortie et du son : dans la suite on pourra se contenter de leur donner toutes sortes de fruits pourris, coupés par morceaux, et surtout des fruits de ronces ou de mûriers blancs, etc.; lorsqu'on leur verra un air languissant, on leur mettra le bec dans du vin pour leur en faire boire un peu, et on leur fera avaler aussi un grain de poivre : quelquefois ils paroissent engourdis et sans mouvement, lorsqu'ils ont été surpris par une pluie froide; et ils mourroient certainement, si on n'avoit le soin de les envelopper de linges chauds, et de leur souffler à plusieurs reprises un air chaud par le bec. Il ne faut pas manquer de les visiter de temps en temps, et de leur percer les petites vessies qui leur viennent sous la langue et autour du croupion, et de leur donner de l'eau de rouille; on conseille même de leur laver la tête avec cette eau, pour prévenir certaines maladies auxquelles ils sont sujets [1] : mais, dans ce cas, il faut donc les essuyer et les sécher bien exactement, car on sait combien toute humidité est contraire aux dindons du premier âge.

La mère les mène avec la même sollicitude que la poule mène ses poussins; elle les réchauffe sous ses ailes avec la même affection, elle les défend avec le même courage. Il semble que sa tendresse pour ses petits rende sa vue plus perçante; elle découvre l'oiseau de proie d'une distance prodigieuse, et lorsqu'il est encore invisible à tous les autres yeux : dès qu'elle l'a aperçu, elle jette un cri d'effroi qui répand la consternation dans toute la couvée; chaque dindonneau se réfugie dans les buissons ou se tapit dans l'herbe, et la mère les y retient en répétant le même cri d'effroi autant de temps que l'ennemi est à portée : mais le voit-elle prendre son vol d'un autre côté, elle les en avertit aussitôt par un autre cri bien différent du premier, et qui est pour tous le signal de sortir du lieu où ils se sont cachés, et de se rassembler autour d'elle.

Lorsque les jeunes dindons viennent d'éclore, ils ont la tête garnie d'une espèce de duvet, et n'ont encore ni chair glanduleuse ni barbillons; ce n'est qu'à six semaines ou deux mois que ces parties se développent, et, comme on le dit vulgairement, que les dindons commencent à pousser le rouge. Le temps de ce développement est un temps critique pour eux, comme celui de la dentition pour les enfans; et c'est alors surtout qu'il faut mêler du vin à leur nourriture pour les fortifier : quelque temps avant de pousser le rouge, ils commencent déjà à se percher.

Il est rare que l'on soumette les dindonneaux à la castration comme les poulets : ils engraissent fort bien sans cela, et leur chair n'en est pas moins bonne; nouvelle preuve qu'ils sont d'un tempérament moins chaud que les coqs ordinaires.

Lorsqu'ils sont devenus forts, ils quittent leur mère, ou plutôt ils en sont abandonnés, parce qu'elle cherche à faire une seconde ponte et une seconde couvée. Plus les dindonneaux étoient foibles et délicats dans le premier âge, plus ils deviennent, avec le temps, robustes et capables de soutenir les injures du temps : ils aiment à se percher en plein air, et passent ainsi les nuits les plus froides de l'hiver, tantôt se soutenant sur un seul pied, et retirant l'autre dans les plumes de leur ventre comme pour le réchauffer; tantôt, au contraire, s'accroupissant sur leur bâton, et s'y tenant en équilibre; ils se mettent la tête sous l'aile pour dormir, et, pendant leur sommeil, ils ont le mouvement de la respiration sensible et très-marqué.

La meilleure façon de conduire les dindons devenus forts c'est de les mener paître parmi la campagne, dans les lieux où abondent les orties et autres plantes de leur goût, dans les vergers lorsque les fruits commencent à tomber, etc.; mais il faut éviter soigneusement les pâturages où croissent les plantes qui leur sont contraires, telles que la grande digitale à fleurs rouges : cette plante est un véritable poison pour les dindons; ceux qui en ont mangé éprouvent une sorte d'ivresse, des vertiges, des convulsions : et, lorsque la dose a été un peu forte, ils finissent par mourir étiques. On ne peut donc apporter trop de soin à détruire cette plante nuisible dans les lieux où l'on élève des dindons.

On doit aussi avoir attention, surtout

1. La figère et les ourles, selon la *Maison rustique*.

dans les commencemens, de ne les faire sortir le matin qu'après que le soleil a commencé à sécher la rosée, de les faire rentrer avant la chute du serein, et de les mettre à l'abri pendant la plus grande chaleur des jours d'été. Tous les soirs, lorsqu'ils reviennent, on leur donne de la pâtée, du grain, ou quelque autre nourriture, excepté seulement au temps des moissons, où ils trouvent suffisamment à manger par la campagne. Comme ils sont fort craintifs, ils se laissent aisément conduire; il ne faut que l'ombre d'une baguette pour en mener des troupeaux considérables, et souvent ils prendront la fuite devant un animal beaucoup plus petit et plus foible qu'eux : cependant il est des occasions où ils montrent du courage, surtout lorsqu'il s'agit de se défendre contre les fouines et autres ennemis de la volaille; on en a vu même quelquefois entourer en troupe un lièvre au gîte et chercher à le tuer à coups de bec.

Ils ont différens tons, différentes inflexions de voix, selon l'âge, le sexe, et suivant les passions qu'ils veulent exprimer; leur démarche est lente et leur vol pesant; ils boivent, mangent, avalent de petits cailloux, et digèrent à peu près comme les coqs; et, comme eux, ils ont un double estomac, c'est-à-dire un jabot et un gésier: mais, comme ils sont plus gros, les muscles de leur gésier ont aussi plus de force.

La longueur du tube intestinal est à peu près quadruple de la longueur de l'animal, prise depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité du croupion. Ils ont deux *cœcum*, dirigés l'un et l'autre d'arrière en avant, et qui, pris ensemble, font plus du quart de tout le conduit intestinal : ils prennent naissance assez près de l'extrémité de ce conduit; et les excrémens contenus dans leur cavité ne diffèrent guère de ceux que renferme la cavité du *colon* et du *rectum* : ces excrémens ne séjournent point dans le cloaque commun comme l'urine et ce sédiment blanc qui se trouve plus ou moins abondamment partout où passe l'urine, et ils ont assez de consistance pour se mouler en sortant par l'anus.

Les parties de la génération se présentent dans les dindons à peu près comme dans les autres gallinacés : mais, à l'égard de l'usage qu'ils en font, ils paroissent avoir beaucoup moins de puissance réelle, les mâles étant moins ardens pour leurs femelles, moins prompts dans l'acte de la fécondation, et leurs approches étant beaucoup plus rares; et d'autre côté les femelles pondent plus tard et bien plus rarement, du moins dans nos climats.

Comme les yeux des oiseaux sont, dans quelques parties, organisés différemment de ceux de l'homme et des animaux quadrupedes, je crois devoir indiquer ici ces principales différences. Outre les deux paupières supérieure et inférieure, les dindons, ainsi que la plupart des autres oiseaux, en ont encore une troisième, nommée paupière interne, *membrana nictitans*, qui se retire et se plisse en forme de croissant dans le grand coin de l'œil, et dont les cillemens fréquens et rapides s'exécutent par une mécanique musculaire curieuse : la paupière supérieure est presque entièrement immobile; mais l'inférieure est capable de fermer l'œil en s'élevant vers la supérieure, ce qui n'arrive guère que lorsque l'animal dort ou lorsqu'il ne vit plus : ces deux paupières ont chacune un point lacrymal, et n'ont pas de rebords cartilagineux; la cornée transparente est environnée d'un cercle osseux composé de quinze pièces plus ou moins, posées l'une sur l'autre en recouvrement, comme les tuiles ou les ardoises d'un couvert; le cristallin est plus dur que celui de l'homme, mais moins dur que celui des quadrupedes et des poissons, et sa plus grande courbure est en arrière : enfin il sort du nerf optique, entre la rétine et la choroïde, une membrane noire de figure rhomboïde et composée de fibres parallèles, laquelle traverse l'humeur vitrée, et va s'attacher quelquefois immédiatement par son angle antérieur, quelquefois par un filet qui part de cet angle, à la capsule du cristallin. C'est à cette membrane subtile et transparente que messieurs les anatomistes de l'Académie des Sciences ont donné le nom de *bourse*, quoiqu'elle n'en ait guère la figure dans le dindon, non plus que dans la poule, l'oie, le canard, le pigeon, etc. Son usage est, selon M. Petit, d'absorber les rayons de lumière qui partent des objets qui sont à côté de la tête et qui entrent directement dans les yeux : mais, quoi qu'il en soit de cette idée, il est certain que l'organe de la vue est plus composé dans les oiseaux que dans les quadrupedes; et comme nous avons prouvé ailleurs que les oiseaux l'emportoient par ce sens sur les autres animaux, et que nous avons même eu occasion de remarquer plus haut combien la poule d'Inde avoit la vue perçante, on ne peut guère se refuser à cette conjecture si naturelle, que la supériorité de l'organe de la vue dans les oiseaux est due à la différence de la structure de leurs

yeux et à l'artifice particulier de leur organisation; conjecture très-vraisemblable, mais de laquelle néanmoins la valeur précise ne pourra être déterminée que par l'étude approfondie de l'anatomie comparée et de la mécanique animale.

Si l'on compare les témoignages des voyageurs, on ne peut s'empêcher de reconnoître que les dindons sont originaires d'Amérique et des îles adjacentes, et qu'avant la découverte de ce nouveau continent ils n'existoient point dans l'ancien.

Le P. Du Tertre remarque qu'ils sont dans les Antilles comme dans leur pays naturel, et que, pourvu qu'on en ait un peu de soin, ils couvent trois à quatre fois l'année : or c'est une règle générale pour tous les animaux, qu'ils multiplient plus dans le climat qui leur est propre que partout ailleurs; ils y deviennent aussi plus grands et plus forts, et c'est précisément ce que l'on observe dans les dindons d'Amérique. On en trouve une multitude prodigieuse chez les Illinois, disent les missionnaires jésuites; ils y vont par troupes de cent, quelquefois même de deux cents; ils sont beaucoup plus gros que ceux que l'on voit en France, et pèsent jusqu'à trente-six livres; Josselin dit jusqu'à soixante livres. Ils ne se trouvent pas en moindre quantité dans le Canada (où, selon le P. Théodat, récollet, les sauvages les appeloient *ondettoutaques*), dans le Mexique, dans la Nouvelle-Angleterre, dans cette vaste contrée qu'arrose le Mississipi et chez les Brasiliens, où ils sont connus sous le nom de *arignanoussou*. Le docteur Hans Sloane en a vu à la Jamaïque. Il est à remarquer que dans presque tous ces pays les dindons sont dans l'état de sauvages, et qu'ils y fourmillent partout, à quelque distance néanmoins des habitations, comme s'ils ne cédoient le terrain que pied à pied aux colons européens.

Mais si la plupart des voyageurs et témoins oculaires s'accordent à regarder cet oiseau comme naturel, appartenant en propre au continent de l'Amérique, surtout de l'Amérique septentrionale, ils ne s'accordent pas moins à déposer qu'il ne s'en trouve point ou que très-peu dans toute l'Asie.

Gemelli Carreri nous apprend que non seulement il n'y en a point aux Philippines, mais que ceux mêmes que les Espagnols y avoient apportés de la Nouvelle-Espagne n'avoient pu y prospérer.

Le P. Du Halde assure qu'on ne trouve à la Chine que ceux qui y ont été transportés d'ailleurs : il est vrai que, dans le même endroit, ce jésuite suppose qu'ils sont fort communs dans les Indes orientales; mais il paroît que ce n'est en effet qu'une supposition fondée sur des ouï-dire, au lieu qu'il étoit témoin oculaire de ce qu'il dit de la Chine.

Le P. De Bourzes, autre jésuite, raconte qu'il n'y en a point dans le royaume de Maduré, situé en la presqu'île en deçà du Gange; d'où il conclut, avec raison, que ce sont apparemment les Indes occidentales qui ont donné leur nom à cet oiseau.

Dampier n'en a point vu non plus à Mindanao. Chardin et Tavernier, qui ont parcouru l'Asie, disent positivement qu'il n'y a point de dindons dans tout ce vaste pays : selon le dernier de ces voyageurs, ce sont les Arméniens qui les ont portés en Perse, où ils ont mal réussi; comme ce sont les Hollandois qui les ont portés à Batavia, où ils ont beaucoup mieux prospéré.

Enfin Bosman et quelques autres voyageurs nous disent que si l'on voit des dindons au pays de Congo, à la Côte-d'Or, au Sénégal et autres lieux de l'Afrique, ce n'est que dans les comptoirs et chez les étrangers, les naturels du pays en faisant peu d'usage. Selon les mêmes voyageurs, il est visible que ces dindons sont provenus de ceux que les Portugais et autres Européens avoient apportés dans les commencemens avec la volaille ordinaire.

Je ne dissimulerai pas qu'Aldrovande, Gesner, Belon et Ray, ont prétendu que les dindons étoient originaires d'Afrique ou des Indes orientales; et quoique leur sentiment soit peu suivi aujourd'hui, je crois devoir à de si grands noms de ne point le rejeter sans quelque discussion.

Aldrovande a voulu prouver fort au long que les dindons étoient les véritables méléagrides des anciens, autrement les poules d'Afrique ou de Numidie, dont le plumage est couvert de taches rondes en forme de gouttes (*gallinæ Numidicæ guttatæ*); mais il est évident, et tout le monde convient aujourd'hui que ces poules africaines ne sont autre chose que nos pintades, qui, en effet, nous viennent d'Afrique, et sont très-différentes des dindons. Ainsi il seroit inutile de discuter plus en détail cette opinion d'Aldrovande, qui porte avec elle sa réfutation, et que néanmoins M. Linnæus semble avoir voulu perpétuer ou renouveler en appliquant au dindon le nom de *meleagris*.

Ray, qui fait venir les dindons d'Afrique ou des Indes orientales, semble s'être laissé

tromper par les noms : celui d'*oiseau de Numidie*, qu'il adopte, suppose une origine africaine ; et ceux de *turkey* et *oiseau de Calliout*, une origine asiatique : mais un nom n'est pas toujours une preuve, surtout un nom populaire appliqué par des gens peu instruits, et même un nom scientifique appliqué par des savans, qui ne sont pas toujours exempts de préjugés. D'ailleurs Ray lui-même avoue, d'après Hans Sloane, que ces oiseaux se plaisent beaucoup dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils y multiplient prodigieusement.

A l'égard de Gesner, il dit, à la vérité, que la plupart des anciens et, entre autres, Aristote et Pline, n'ont pas connu les dindons ; mais il prétend qu'Élien les a eus en vue dans le passage suivant : *In India gallinacei nascuntur maximi; non rubram habent cristam, ut nostri, sed ita variam et floridam veluti coronam floribus contextam; candæ pennas non inflexas habent, neque revolutas in orbem, sed latas: quas cum non erigunt, ut pavones trahunt : eorum pennæ smaragdi colorem ferunt.* « Les Indes produisent de très-gros coqs dont la crête n'est point rouge, comme celle des nôtres, mais de couleurs variées, comme seroit une couronne de fleurs; leur queue n'a pas non plus de plumes recourbées en arc; lorsqu'ils ne la relèvent pas, ils la portent comme les paons (c'est-à-dire horizontalement); leurs pennes sont de la couleur de l'émeraude. » Mais je ne vois pas que ce passage soit applicable aux dindons. 1° La grosseur de ces coqs ne prouve point que ce soient des dindons; car on sait qu'il y a en effet dans l'Asie, et notamment en Perse et au Pégu, de véritables coqs qui sont très-gros.

2° Cette crête de couleurs variées suffiroit seule pour exclure les dindons, qui n'eurent jamais de crête ; car il s'agit ici non d'une aigrette de plumes, mais d'une crête véritable, analogue à celle du coq, quoique de couleur différente.

3° Le port de la queue, semblable à celui du paon, ne prouve rien non plus, parce qu'Élien dit positivement que l'oiseau dont il s'agit porte sa queue comme le paon, *lorsqu'il ne la relève point ;* et s'il l'eût relevée comme le paon en faisant la roue, Élien n'auroit pu oublier de faire mention d'un caractère aussi singulier, et d'un trait de ressemblance si marquée avec le paon, auquel il le compare dans ce moment même.

4° Enfin les pennes couleur d'émeraude ne sont rien moins que suffisantes pour déterminer ici l'espèce des dindons, bien que quelques-unes de leurs plumes aient des reflets smaragdins; car on sait que le plumage de plusieurs autres oiseaux a la même couleur et les mêmes reflets.

Belon ne me paroît pas mieux fondé que Gesner à retrouver les dindons dans les ouvrages des anciens. Columelle avoit dit dans son livre De re rustica : *Africana est meleagridi similis ; nisi quod rutilam galeam et cristam capite gerit, quæ utraque in meleagride sunt cœrulea.* « La poule d'Afrique « ressemble à la méléagride, excepté qu'elle « a la crête et le casque rouges (*rutila*), « au lieu que ces mêmes parties sont bleues « dans la méléagride. » Belon a pris cette *poule africaine* pour la pintade, et la méléagride pour le dindon : mais il est évident, par le passage même, que Columelle parle ici de deux variétés de la même espece, puisque les deux oiseaux dont il s'agit se ressemblent de tous points, excepté par la couleur, laquelle est en effet sujette à varier dans la même espèce, et notamment dans celle de la pintade, où les mâles ont les appendices membraneuses qui leur pendent aux deux côtés des joues, de couleur bleue, tandis que les femelles ont ces mêmes appendices de couleur rouge. D'ailleurs, comment supposer que Columelle, ayant à désigner deux espèces aussi différentes que celles de la pintade et du dindon, se fût contenté de les distinguer par une variété aussi superficielle que celle de la couleur d'une petite partie, au lieu d'employer des caracteres tranchés qui lui sautoient aux yeux ?

C'est donc mal à propos que Belon a cru pouvoir s'appuyer de l'autorité de Columelle, pour donner aux dindons une origine africaine ; et ce n'est pas avec plus de succès qu'il a cherché à se prévaloir du passage suivant de Ptolémée, pour leur donner une origine asiatique : *Triglyphon regio in qua galli gallinacei barbati esse dicuntur.* Cette Triglyphe est en effet située dans la presqu'île au delà du Gange ; mais on n'a aucune raison de croire que ces coqs barbus soient des dindons : car, 1° il n'y a pas jusqu'à l'existence de ces coqs qui ne soit incertaine, puisqu'elle n'est alléguée que sur la foi d'un on dit (*dicuntur*) ; 2° on ne peut donner aux dindons le nom de *coqs barbus*, comme je l'ai dit plus haut, ce mot de *barbe* appliqué à un oiseau ne pouvant signifier qu'une touffe de plumes ou de poils placés sous le bec, et non ce bouquet de crins durs que les dindons ont au bas du cou ; 3° Ptolémée étoit astronome et géographe, mais point du tout naturaliste ; et il est visible

1. L'HOAZIN. 2. L'YACOU

Ordre des Gallinacés. *Genre* Alector *(Cuvier)*

LE PIGEON BISET

Ordre des Gallinacés. *Genre* Pigeon *(Cuvier)*

Pl. 39

LE PIGEON CRAVATTE

Ordre des Gallinacés . . . . . *id* . . . *id* . . .

qu'il cherchoit à jeter quelque intérêt dans ses tables géographiques, en y mêlant, sans beaucoup de critique, les singularités de chaque pays; dans la même page où il fait mention de ces coqs barbus, il parle des trois îles des Satyres, dont les habitans avoient des queues, et de certaines îles Manioles, au nombre de dix, situées à peu près dans le même climat, où l'aimant abonde au point que l'on n'ose y employer le fer dans la construction des navires, de peur qu'ils ne soient attirés et retenus par la force magnétique : mais ces queues humaines, quoique attestées par des voyageurs et par des missionnaires jésuites, selon Gemelli Carreri, sont au moins fort douteuses; ces montagnes d'aimant, ou plutôt leurs effets sur la ferrure des vaisseaux, ne le sont pas moins; et l'on ne peut guère compter sur des faits qui se trouvent mêlés avec de pareilles incertitudes; 4° enfin Ptolémée, à l'endroit cité, parle positivement des coqs ordinaires (*galli gallinacei*), qui ne peuvent être confondus avec les coqs d'Inde, ni pour la forme extérieure, ni pour le plumage, ni pour le chant, ni pour les habitudes naturelles, ni pour la couleur des œufs, ni pour le temps de l'incubation, etc. Il est vrai que Scaliger, tout en avouant que la méléagride d'Athénée, ou plutôt de Clytus, cité par Athénée, étoit un oiseau d'Étolie, aimant les lieux aquatiques, peu attaché à sa couvée, et dont la chair sentoit le marécage, tous caractères qui ne conviennent point au dindon, qui ne se trouve point en Étolie, fuit les lieux aquatiques, a le plus grand attachement pour ses petits, et la chair de bon goût, n'en prétend pas moins que la méléagride est un dindon : mais les anatomistes de l'Académie des Sciences, qui d'abord étoient du même avis lorsqu'ils firent la description du coq indien, ayant examiné les choses de plus près, ont reconnu et prouvé ailleurs que la pintade étoit la vraie méléagride des anciens; en sorte qu'il doit demeurer pour constant qu'Athénée ou Clytus, Élien, Columelle et Ptolémée, n'ont pas plus parlé des dindons qu'Aristote et Pline, et que ces oiseaux ont été inconnus aux anciens.

Nous ne voyons pas même qu'il en soit fait mention dans aucun ouvrage moderne, écrit avant la découverte de l'Amérique. Une tradition populaire fixe dans le seizième siècle, sous François Ier, l'époque de leur première apparition en France; car c'est dans ce temps que vivoit l'amiral Chabot. Les auteurs de la *Zoologie britannique* avancent, comme un fait notoire, qu'ils ont été apportés en Angleterre sous le règne de Henri VIII, contemporain de François Ier, ce qui s'accorde très-bien avec notre sentiment; car l'Amérique ayant été découverte par Christophe Colomb, sur la fin du quinzième siècle, et les rois François Ier et Henri VIII étant montés sur le trône au commencement du seizième siècle, il est tout naturel que ces oiseaux apportés d'Amérique aient été introduits comme nouveautés, soit en France, soit en Angleterre, sous le règne de ces princes; et cela est confirmé par le témoignage précis de J. Sperling, qui écrivoit avant 1660, et qui assure expressément qu'ils avoient été transportés des Nouvelles-Indes en Europe plus d'un siècle auparavant.

Tout concourt donc à prouver que l'Amérique est le pays natal des dindons; et comme ces sortes d'oiseaux sont pesans, qu'ils n'ont pas le vol élevé, et qu'ils ne nagent point, ils n'ont pu en aucune manière traverser l'espace qui sépare les deux continens pour aborder en Afrique, en Europe, ou en Asie; ils se trouvent donc dans le cas des quadrupèdes qui, n'ayant pu, sans le secours de l'homme, passer d'un continent à l'autre, appartiennent exclusivement à l'un des deux; et cette considération donne une nouvelle force au témoignage de tant de voyageurs, qui assurent n'avoir jamais vu de dindons sauvages, soit en Asie, soit en Afrique et n'y en avoir vu de domestiques que ceux qui y avoient été apportés d'ailleurs.

Cette détermination du pays natal des dindons influe beaucoup sur la solution d'une autre question, qui, au premier coup d'œil, ne semble pas y avoir rapport. J. Sperling, dans sa *Zoologia physica*, page 369, prétend que le dindon est un monstre (il auroit dû dire un mulet), provenant du mélange de deux espèces, celle du paon et du coq ordinaire : mais s'il est bien prouvé, comme je le crois, que les dindons soient d'origine américaine, il n'est pas possible qu'ils aient été produits par le mélange de deux espèces asiatiques, telles que le coq et le paon; et ce qui achève de démontrer qu'en effet cela n'est pas, c'est que, dans toute l'Asie, on ne trouve point de dindons sauvages, tandis qu'ils fourmillent en Amérique. Mais, dira-t-on, que signifie donc ce nom de *gallopavus* (coq-paon), si anciennement appliqué au dindon? Rien de plus simple : le dindon étoit un oiseau étranger, qui n'avoit point de nom dans nos langues européennes; et

comme on lui a trouvé des rapports assez marqués avec le coq et le paon, on a voulu indiquer ces rapports par le nom composé de *gallo-pavus*, d'après lequel Sperling et quelques autres auront cru que le dindon étoit réellement le produit du mélange de l'espèce du paon avec celle du coq, tandis qu'il n'y avoit que les noms de mêlés; tant il est dangereux de conclure du mot à la chose! tant il est important de ne point appliquer aux animaux de ces noms composés qui sont presque toujours susceptibles d'équivoques!

M. Edwards parle d'un autre mulet qu'il dit être le mélange de l'espèce du dindon avec celle du faisan : l'individu sur lequel il a fait sa description avoit été tué d'un coup de fusil dans les bois voisins de Handfort, dans la province de Dorset, ou il fut aperçu au mois d'octobre 1759, avec deux ou trois autres oiseaux de la même espèce. Il étoit en effet d'une grosseur moyenne entre le faisan et le dindon, ayant trente-deux pouces de vol; une petite aigrette de plumes noires assez longues s'élevoit sur la base du bec supérieur; la tête n'étoit point nue comme celle du dindon, mais couverte de petites plumes fort courtes; les yeux étoient entourés d'un cercle de peau rouge, mais moins large que dans le faisan. On ne dit point si cet oiseau relevoit les grandes plumes de la queue pour faire la roue; il paroît seulement, par la figure, qu'il la portoit ordinairement comme la porte le dindon lorsqu'il est tranquille. Au reste, il est à remarquer qu'il n'avoit la queue composée que de seize plumes, comme celle du coq de bruyère, tandis que celle des dindons et des faisans en a dix-huit : d'ailleurs chaque plume du corps étoit double sur une même racine, l'une ferme et plus grande, l'autre petite et duvetée; caractère qui ne convient ni au faisan, ni au dindon, mais bien au coq de bruyère et au coq commun. Si cependant l'oiseau dont il s'agit tiroit son origine du mélange du faisan avec le dindon, il semble qu'on auroit dû retrouver en lui comme dans les autres mulets, premièrement les caractères communs aux deux espèces primitives; en second lieu des qualités moyennes entre leurs qualités opposées; ce qui n'a point lieu ici, puisque le prétendu mulet de M. Edwards avoit des caractères qui manquoient absolument aux deux espèces primitives (les plumes doubles), et qu'il manquoit d'autres caractères qui se trouvoient dans ces deux espèces (les dix-huit plumes de la queue); et si l'on vouloit absolument une espèce métive, il y auroit plus de fondement à croire qu'elle dérive du mélange du coq de bruyère et du dindon, qui, comme je l'ai remarqué, n'a que seize pennes à la queue, et qui a les plumes doubles comme notre prétendu mulet.

Les dindons sauvages ne diffèrent des domestiques qu'en ce qu'ils sont beaucoup plus gros et plus noirs; du reste, ils ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes naturelles, la même stupidité; ils se perchent dans les bois sur les branches sèches; et lorsqu'on en fait tomber quelqu'un d'un coup d'arme à feu, les autres restent toujours perchés, et pas un seul ne s'envole. Selon Fernandès, leur chair, quoique bonne, est plus dure et moins agréable que celle des dindons domestiques, mais ils sont deux fois plus gros : *hucxolotl* est le nom mexicain du mâle, et *cihuatotolin* le nom de la femelle. Albin nous apprend qu'un grand nombre de seigneurs anglois se plaisent à élever des dindons sauvages, et que ces oiseaux réussissent assez bien partout où il y a de petits bois, des parcs, ou autres enclos.

Le dindon huppé n'est qu'une variété du dindon commun, semblable à celle du coq huppé dans l'espèce du coq ordinaire; la huppe est quelquefois noire et d'autres fois blanche, telle que celle du dindon décrit par Albin : il étoit de la grosseur des dindons ordinaires; il avoit les pieds couleur de chair, la partie supérieure du corps d'un brun foncé; la poitrine, le ventre, les cuisses, et la queue blancs, ainsi que les plumes qui formoient son aigrette : du reste il ressembloit exactement à nos dindons communs, et par la chair spongieuse et glanduleuse qui recouvroit la tête et la partie supérieure du cou, et par le bouquet de crins durs naissant (en apparence) de la poitrine, et par les éperons courts qu'il avoit à chaque pied, et par son antipathie singulière pour le rouge, etc.

LA PINTADE.

Il ne faut pas confondre la pintade avec le *pintado*, comme a fait M. Ray, du moins avec le *pintado* dont parle Dampier, lequel est un oiseau de mer, de la grosseur d'un canard, ayant les ailes fort longues, et qui rase la surface de l'eau en volant; tous caractères fort étrangers à la pintade, qui est un oiseau terrestre, à ailes courtes, et dont le vol est fort pesant.

Celle-ci a été connue et très-bien désignée par les anciens. Aristote n'en parle qu'une seule fois dans tous ses ouvrages sur les animaux; il la nomme *meléagride*, et dit que ses œufs sont marquetés de petites taches.

Varron en fait mention sous le nom de *poule d'Afrique :* c'est, selon lui, un oiseau de grande taille, à plumage varié, dont le dos est rond, et qui étoit fort rare à Rome.

Pline dit les mêmes choses que Varron, et semble n'avoir fait que le copier; à moins qu'on ne veuille attribuer la ressemblance des descriptions à l'identité de l'objet décrit : il répète aussi ce qu'Aristote avoit dit de la couleur des œufs; et il ajoute que les pintades de Numidie étoient les plus estimées, d'où l'on a donné à l'espèce le nom de *poule numidique* par excellence.

Columelle en reconnoissoit de deux sortes qui se ressembloient en tout point, excepté que l'une avoit les barbillons bleus, et que l'autre les avoit rouges; et cette différence avoit paru assez considérable aux anciens pour constituer deux espèces ou races désignées par deux noms distincts : ils appeloient *méléagride* la poule aux barbillons rouges, et *poule africaine* celle aux barbillons bleus, n'ayant pas observé ces oiseaux d'assez près pour s'apercevoir que la première étoit la femelle, et la seconde le mâle d'une seule et même espèce, comme l'ont remarqué MM. de l'Académie.

Quoi qu'il en soit, il paroît que la pintade, élevée autrefois à Rome avec tant de soin, s'étoit perdue en Europe, puisqu'on n'en retrouve plus aucune trace chez les écrivains du moyen âge, et qu'on n'a recommencé à en parler que depuis que les Européens ont fréquenté les côtes occidentales de l'Afrique, en allant aux Indes par le cap de Bonne-Espérance : non seulement ils l'ont répandue en Europe, mais ils l'ont encore transportée en Amérique; et cet oiseau ayant éprouvé diverses altérations dans ses qualités extérieures par les influences des divers climats, il ne faut pas s'étonner si les modernes, soit naturalistes, soit voyageurs, en ont encore plus multiplié les races que les anciens.

Frisch distingue, comme Columelle, la pintade à barbillons rouges de celle à barbillons bleus; mais il reconnoît entre elles plusieurs autres différences : selon lui, cette dernière, qui ne se trouve guère qu'en Italie, n'est point bonne à manger : elle est plus petite; elle se tient volontiers dans les endroits marécageux, et prend peu de soin de ses petits. Ces deux derniers traits se retrouvent dans la méléagride de Clytus de Milet : « On les tient, dit-il, dans un lieu aquatique; et elles montrent si peu d'attachement pour leurs petits, que les prêtres commis à leur garde sont obligés de prendre soin de la couvée. » Mais il ajoute que leur grosseur est celle d'une poule de belle race. Il paroît aussi, par un passage de Pline, que ce naturaliste regardoit la méléagride comme un oiseau aquatique : celle à barbillons rouges est au contraire, selon M. Frisch, plus grosse qu'un faisan, se plaît dans les lieux secs, élève soigneusement ses petits, etc.

Dampier assure que dans l'île de May, l'une de celles du cap Vert, il y a des pintades dont la chair est extraordinairement blanche, d'autres dont la chair est noire, et que toutes l'ont tendre et délicate : le P. Labat en dit autant. Cette différence, si elle est vraie, me paroît d'autant plus considérable, qu'elle ne pourroit être attribuée au changement de climat, puisque, dans cette île qui avoisine l'Afrique, les pintades sont comme dans leur pays natal; à moins qu'on ne veuille dire que les mêmes causes particulières qui teignent en noir la peau et le périoste de la plupart des oiseaux des îles de Sant-Iago, voisines de l'île de May, noircissent aussi dans cette dernière la chair des pintades.

Le P. Charlevoix prétend qu'il y a une espèce à Saint-Domingue plus petite que l'espèce ordinaire; mais ce sont apparemment ces pintades marronnes provenant de celles qui y furent transportées par les Castillans peu après la conquête de l'île : cette race étant devenue sauvage, et s'étant comme naturalisée dans le pays, aura éprouvé l'in-

fluence naturelle de ce climat, laquelle tend à affoiblir, amoindrir, détériorer les espèces, comme je l'ai fait voir ailleurs; et ce qui est digne de remarque c'est que cette race originaire de Guinée, et qui, transportée en Amérique, y avoit subi l'état de domesticité, n'a pu dans la suite être ramenée à cet état, et que les colons de Saint-Domingue ont été obligés d'en faire venir de moins farouches d'Afrique pour les élever et les multiplier dans les basses-cours. Est-ce pour avoir vécu dans un pays plus désert, plus agreste, et dont les habitans étoient sauvages, que ces pintades marronnes sont devenues plus sauvages elles-mêmes? ou ne seroit-ce pas aussi pour avoir été effaronchés par les chasseurs européens, et surtout par les François, qui en ont détruit un grand nombre, selon le P. Margat, jésuite?

Maregrave en a vu de huppées qui venoient de Sierra-Leona, qui avoient autour du cou une espèce de collier membraneux, d'un cendré bleuâtre; et c'est encore ici une de ces variétés que j'appelle primitives, et qui méritent d'autant plus d'attention, qu'elles sont antérieures à tout changement de climat.

Le jésuite Margat, qui n'admet point de différence spécifique entre la poule africaine et la méléagride des anciens, dit qu'il y en a de deux couleurs à Saint-Domingue, les unes ayant des taches noires et blanches disposées par compartimens en forme de rhomboïdes, et les autres étant d'un gris plus cendré : il ajoute qu'elles ont toutes du blanc sous le ventre, au dessus et aux extrémités des ailes.

Enfin M. Brisson regarde comme une variété constante la blancheur du plumage de la poitrine, observée sur les pintades de la Jamaïque, et en a fait une race distincte, caractérisée par cet attribut, qui, comme nous venons de le voir, n'appartient pas moins aux pintades de Saint-Domingue qu'à celles de la Jamaïque.

Mais, indépendamment des dissemblances qui ont paru suffisantes aux naturalistes pour admettre plusieurs races de pintades, j'en trouve beaucoup d'autres, en comparant les descriptions et les figures publiées par différens auteurs, lesquelles indiquent assez peu de fermeté, soit dans le moule intérieur de cet oiseau, soit dans l'empreinte de sa forme extérieure, et une très-grande disposition à recevoir les influences du dehors.

La pintade de Frisch et de quelques autres a le casque et les pieds blanchâtres; le front, le tour des yeux, les côtés de la tête et du cou, dans sa partie supérieure, blancs, marquetés de gris cendré : celle de Frisch a de plus sous la gorge une tache rouge en forme de croissant, plus bas un collier noir fort large, les soies ou filets de l'occiput en petit nombre, et pas une seule penne blanche aux ailes; ce qui fait autant de variétés par lesquelles les pintades de ces auteurs diffèrent de la nôtre.

Celle de Maregrave avoit de plus le bec jaune; celle de M. Brisson l'avoit rouge à la base, et de couleur de corne vers le bout. MM. de l'Académie ont trouvé à quelques-unes une petite huppe à la base du bec, composée de douze ou quinze soies ou filets roides, longs de quatre lignes, laquelle ne se retrouve que dans celles de Sierra-Leona dont j'ai parlé plus haut.

Le docteur Cai dit que la femelle a la tête toute noire, et que c'est la seule différence qui la distingue du mâle.

Aldrovande prétend, au contraire, que la tête de la femelle a les mêmes couleurs que celle du mâle, mais que son casque est seulement moins élevé et plus obtus.

Roberts assure qu'elle n'a pas même de casque.

Dampier et Labat disent qu'on ne lui voit point ces barbillons rouges et ces caroncules de même couleur qui, dans le mâle, bordent l'ouverture des narines [1].

M. Barrère dit que tout cela est plus pâle que dans le mâle, et que les soies de l'occiput sont plus rares, et telles apparemment qu'elles paroissent dans la planche cxxvi de Frisch.

Enfin MM. de l'Académie ont trouvé dans quelques individus ces soies ou filets de l'occiput élevés d'un pouce, en sorte qu'ils formoient comme une petite huppe derrière la tête.

Il seroit difficile de démêler parmi toutes ces variétés celles qui sont assez profondes, et pour ainsi dire fixes, pour constituer des races distinctes; et comme on ne peut douter qu'elles ne soient toutes fort récentes, il seroit peut-être plus raisonnable de les regarder comme des effets qui s'opèrent encore journellement par la domesticité, par le changement de climat, par la nature des alimens, etc., et de ne les employer dans la description que pour assigner les limites des variations auxquelles sont sujettes certaines qualités de la pintade, et pour remonter autant qu'il est possible aux causes qui les ont produites, jusqu'à ce que ces variétés ayant subi les épreuves du temps, et

1. Il est probable que la crête courte et d'un rouge très-vif dont parle le P. Charlevoix n'est autre chose que ces caroncules.

LA CAILLE COMMUNE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Tétras. *(Cuvier)*

Pl. 37.

LA CAILLE DES ILES MALOUINES

Ordre des Gallinacés ..... *id* ..... *id*.

ayant pris la consistance dont elles sont susceptibles, puissent servir de caractères à des races réellement distinctes.

La pintade a un trait marqué de ressemblance avec le dindon, c'est de n'avoir point de plumes à la tête ni à la partie supérieure du cou ; et cela a donné lieu à plusieurs ornithologistes, tels que Belon, Gesner, Aldrovande, et Klein, de prendre le dindon pour la méléagride des anciens : mais, outre les différences nombreuses et tranchées qui se trouvent soit entre ces deux espèces, soit entre ce que l'on voit dans le dindon et ce que les anciens ont dit de la méléagride [1], il suffit, pour mettre en évidence la fausseté de cette conjecture, de se rappeler les preuves par lesquelles j'ai établi, à l'article du dindon, que cet oiseau est propre et particulier à l'Amérique, qu'il vole pesamment, ne nage point du tout, et que par conséquent il n'a pu franchir la vaste étendue de mer qui sépare l'Amérique de notre continent ; d'où il suit qu'avant la découverte de l'Amérique il étoit entièrement inconnu dans notre continent, et que les anciens n'ont pu en parler sous le nom de *méléagride*.

Il paroît que c'est aussi par erreur que le nom de *knor-haan* s'est glissé dans la liste des noms de la pintade, donnée par M. Brisson, citant Kolbe. Je ne nie pas que la figure par laquelle le *knor-haan* a été désigné dans le voyage de Kolbe n'ait été faite d'après celle de la poule africaine de Marcgrave, comme le dit M. Brisson : mais il avouera aussi qu'il est difficile de reconnoître, dans un oiseau propre au cap de Bonne-Espérance, la pintade qui est répandue dans toute l'Afrique, mais moins au Cap que partout ailleurs ; et qu'il est encore plus difficile d'adapter à celle-ci ce bec court et noir, cette couronne de plumes, ce rouge mêlé dans les couleurs des ailes et du corps, et cette ponte de deux œufs seulement que Kolbe attribue à son *knor-haan*.

Le plumage de la pintade, sans avoir des couleurs riches et éclatantes, est cependant très-distingué : c'est un fond gris bleuâtre, plus ou moins foncé, sur lequel sont semées assez régulièrement des taches blanches plus ou moins rondes, représentant assez bien des perles ; d'où quelques modernes ont donné à cet oiseau le nom de *poule perlée*, et les anciens ceux de *varia* et de *guttata* : tel étoit du moins le plumage de la pintade dans son climat natal ; mais, depuis qu'elle a été transportée dans d'autres régions, elle a pris plus de blanc, témoin les pintades à poitrine blanche de la Jamaïque et de Saint-Domingue, et ces pintades parfaitement blanches dont parle M. Edwards : en sorte que la blancheur de la poitrine, dont M. Brisson a fait le caractère d'une variété, n'est qu'une altération commencée de la couleur naturelle, ou plutôt n'est que le passage de cette couleur à la blancheur parfaite.

Les plumes de la partie moyenne du cou sont fort courtes à l'endroit qui joint sa partie supérieure, où il n'y en a point du tout, puisqu'elles vont toujours croissant de longueur jusqu'à la pointe, où elles ont près de trois pouces.

Ces plumes sont duvetées depuis leur racine jusqu'à environ la moitié de leur longueur ; et cette partie duvetée est recouverte par l'extrémité des plumes du rang précédent, laquelle est composée de barbes fermes et accrochées les unes aux autres.

La pintade a les ailes courtes et la queue pendante, comme la perdrix ; ce qui, joint à la disposition de ses plumes, la fait paroître bossue (*genus gibbosum*, Pline) : mais cette bosse n'est qu'une fausse apparence, et il n'en reste plus aucun vestige lorsque l'oiseau est plumé.

Sa grosseur est à peu près celle de la poule commune ; mais elle a la forme de la perdrix, d'où lui est venu le nom de *perdrix de Terre-Neuve* ; seulement elle a les pieds plus élevés et le cou plus long et plus menu dans le haut.

Les barbillons, qui prennent naissance du bec supérieur, n'ont point de forme constante, étant ovales dans les unes et carrés ou triangulaires dans les autres : ils sont rouges dans la femelle, et bleuâtres dans le mâle ; et c'est, selon MM. de l'Académie et M. Brisson, la seule chose qui distingue les deux sexes : mais d'autres auteurs ont assigné, comme nous l'avons vu ci-dessus, d'autres différences tirées des couleurs du plumage, des barbillons, du tubercule calleux de la tête, des caroncules, des narines, de la grosseur du corps, des soies ou filets de

1. La méléagride étoit de la grosseur d'une poule de bonne race, avoit sur la tête un tubercule calleux ; le plumage marqueté de taches blanches, semblables à des lentilles, mais plus grandes ; deux barbillons adhérens au bec supérieur, la queue pendante, le dos rond, des membranes entre les doigts, point d'éperons aux pieds ; aimoit les marécages, n'avoit point d'attachement pour ses petits : tous caractères qu'on chercheroit vainement dans le dindon, lequel en a d'ailleurs deux très-frappans, qui ne se retrouvent point dans la description de la méléagride : ce bouquet de crins durs qui lui sort au bas du cou, et sa manière d'étaler sa queue et de faire la roue autour de sa femelle.

l'occiput, etc., soit que ces variétés dépendent en effet de la différence du sexe, soit que par un vice de logique trop commun, on les ait regardées comme propres au sexe de l'individu où elles se trouvoient accidentellement et par des causes différentes.

En arrière des barbillons, on voit, sur les côtés de la tête, la très-petite ouverture des oreilles, qui, dans la plupart des oiseaux, est ombragée par des plumes, et se trouve ici à découvert. Mais ce qui est propre à la pintade c'est ce tubercule calleux, cette espèce de casque qui s'élève sur sa tête, et que Belon compare assez mal à propos au tubercule, ou plutôt à la corne de la girafe; il est semblable, par sa forme, à la contre-épreuve du bonnet ducal du doge de Venise, ou, si l'on veut, à ce bonnet mis sens devant derrière [1] : sa couleur varie, dans les différens sujets, du blanc au rougeâtre, en passant par le jaune et le brun [2]; sa substance intérieure est comme celle d'une chair endurcie et calleuse : ce noyau est recouvert d'une peau sèche et ridée, qui s'étend sur l'occiput et sur les côtés de la tête, mais qui est échancrée à l'endroit des yeux. Les physiciens à causes finales n'ont pas manqué de dire que cette callosité étoit un casque véritable, une arme défensive donnée aux pintades pour les munir contre leurs atteintes réciproques, attendu que ce sont des oiseaux querelleurs, qui ont le bec très-fort et le crâne très-foible.

Les yeux sont grands et couverts, la paupière supérieure a de longs poils noirs relevés en haut, et le cristallin est plus convexe en dedans qu'en dehors.

M. Perrault assure que le bec est semblable à celui de la poule : le jésuite Margat le fait trois fois plus gros, très-dur et très-pointu; les ongles sont aussi plus aigus, selon le P. Labat : mais tous s'accordent, anciens et modernes, à dire que les pieds n'ont point d'éperons.

Une différence considérable qui se trouve entre la poule commune et la pintade, c'est que le tube intestinal est beaucoup plus court à proportion dans cette dernière, n'ayant que trois pieds, selon MM. de l'Académie; sans compter que les *cœcum*, qui ont chacun six pouces, vont en s'élargissant depuis leur origine, et reçoivent les vaisseaux du mésentère comme les autres intestins : le plus gros de tous est le *duodenum*, qui a plus de huit lignes de diamètre. Le gésier est comme celui de la poule : on y trouve aussi beaucoup de petits graviers, quelquefois même rien autre chose, apparemment lorsque l'animal étant mort de langueur a passé les derniers temps de sa vie sans manger : la membrane interne du gésier est très-ridée, peu adhérente à la tunique nerveuse, et d'une substance analogue à celle de la corne.

Le jabot, lorsqu'il est soufflé, est de la grosseur d'une balle de paume; le canal intermédiaire entre le jabot et le gésier est d'une substance plus dure et plus blanche que la partie du conduit intestinal qui précède le jabot, et ne présente pas, à beaucoup près, un si grand nombre de vaisseaux apparens.

L'œsophage descend le long du cou, à droite de la trachée-artère; sans doute parce que le cou, qui, comme je l'ai dit, est fort long, se pliant plus souvent en avant que sur les côtés, l'œsophage, pressé par la trachée-artère, dont les anneaux sont entièrement osseux ici comme dans la plupart des oiseaux, a été poussé du côté où il y avoit le moins de résistance.

Ces oiseaux sont sujets à avoir dans le foie, et même dans la rate, des concrétions squirreuses : on en a vu qui n'avoient point de vésicule du fiel; mais, dans ce cas, le rameau hépatique étoit fort gros : on en a vu d'autres qui n'avoient qu'un seul testicule. En général, il paroît que les parties internes ne sont pas moins susceptibles de variétés que les parties extérieures et superficielles.

Le cœur est plus pointu qu'il ne l'est communément dans les oiseaux; les poumons sont à l'ordinaire : mais on a remarqué dans quelques sujets, qu'en soufflant dans la trachée-artère pour mettre en mouvement les poumons et les cellules à air; on a remarqué, dis-je, que le péricarde, qui paroissoit plus lâche qu'à l'ordinaire, se gonfloit comme les poumons.

J'ajouterai encore une observation anatomique, qui peut avoir quelque rapport avec l'habitude de crier, et à la force de la voix de la pintade, c'est que la trachée-artère reçoit dans la cavité du thorax deux petits cordons musculeux longs d'un pouce, larges de deux tiers de ligne, lesquels s'y implantent de chaque côté.

La pintade est en effet un oiseau très-

1. C'est à cause de ce tubercule que M. Linnæus a nommé la pintade, tantôt *gallus vertice corneo* (Syst. nat., édit. VI), tantôt *phasianus vertice calloso* (édit. X)

2. Il est blanchâtre dans la planche cxxvi de Frisch; couleur de cire, suivant Belon, page 247; brun, selon Maregrave; fauve brun, selon M. Perrault; rougeâtre dans notre planche.

criard; et ce n'est pas sans raison que Browne l'a appelée *gallus clamosus :* son cri est aigre et perçant; et à la longue il devient tellement incommode, que, quoique la chair de la pintade soit un excellent manger et bien supérieur à la volaille ordinaire, la plupart des colons d'Amérique ont renoncé à en élever : les Grecs avoient un mot particulier pour exprimer ce cri [1]. Élien dit que la méléagride prononce à peu près son nom; le docteur Cai, que son cri approche de celui de la perdrix, sans être néanmoins aussi éclatant; Belon, *qu'il est quasi comme celui des petits poussins nouvellement éclos :* mais il assure positivement qu'il est dissemblable de celui des poules communes; et je ne sais pourquoi Aldrovande et M. Salerne lui font dire le contraire.

C'est un oiseau vif, inquiet et turbulent, qui n'aime point à se tenir en place, et qui sait se rendre maître dans la basse-cour : il se fait craindre des dindons même; et, quoique beaucoup plus petit, il leur en impose par sa pétulance. « La pintade, dit le P. Margat, a plus tôt fait dix tours et donné vingt coups de bec que ces gros oiseaux n'ont pensé à se mettre en défense. » Ces poules de Numidie semblent avoir la même façon de combattre que l'historien Salluste attribue aux cavaliers numides. « Leur charge, dit-il, est brusque et irrégulière; trouvent-ils de la résistance, ils tournent le dos, et un instant après ils sont sur l'ennemi. » On pourroit à cet exemple en joindre beaucoup d'autres qui attestent l'influence du climat sur le naturel des animaux, ainsi que sur le génie national des habitans. L'éléphant joint à beaucoup de force et d'industrie une disposition à l'esclavage; le chameau est laborieux, patient, et sobre; le dogue ne démord point.

Élien raconte que, dans une certaine île, la méléagride est respectée des oiseaux de proie; mais je crois que, dans tous les pays du monde, les oiseaux de proie attaqueront par préférence toute autre volaille qui aura le bec moins fort, point de casque sur la tête, et qui ne saura pas si bien se défendre.

La pintade est du nombre des oiseaux pulvérateurs, qui cherchent dans la poussière, où ils se vautrent, un remède contre l'incommodité des insectes; elle gratte aussi la terre comme nos poules communes, et va par troupes très-nombreuses : on en voit à l'île de May des volées de deux ou trois cents; les insulaires les chassent au chien courant, sans autres armes que des bâtons. Comme elles ont les ailes fort courtes, elles volent pesamment; mais elles courent très-vite, et, selon Belon, en tenant la tête élevée comme la girafe : elles se perchent la nuit pour dormir, et quelquefois la journée, sur les murs de clôture, sur les haies, et même sur les toits des maisons et sur les arbres. Elles sont soigneuses, dit encore Belon, en pourchassant leur vivre [2]; et en effet, elles doivent consommer beaucoup, et avoir plus de besoins que les poules domestiques, vu le peu de longueur de leurs intestins.

Il paroît, par le témoignage des anciens et des modernes, et par les demi-membranes qui unissent les doigts des pieds, que la pintade est un oiseau demi-aquatique : aussi celles de Guinée qui ont recouvré leur liberté à Saint-Domingue, ne suivant plus que l'impulsion du naturel, cherchent de préférence les lieux aquatiques et marécageux.

Si on les élève de jeunesse, elles s'apprivoisent très-bien. Brue raconte qu'étant sur la côte du Sénégal, il reçut en présent, d'une princesse du pays, deux pintades, l'une mâle et l'autre femelle, toutes deux si familières, qu'elles venoient manger sur son assiette; et qu'ayant la liberté de voler au rivage, elles se rendoient régulièrement sur la barque au son de la cloche qui annonçoit le dîner et le souper. Moore dit qu'elles sont aussi farouches que le sont les faisans en Angleterre : mais je doute qu'on ait vu des faisans aussi privés que les deux pintades de Brue; et ce qui prouve que les pintades ne sont pas fort farouches, c'est qu'elles reçoivent la nourriture qu'on leur présente au moment même où elles viennent d'être prises. Tout bien considéré, il me semble que leur naturel approche beaucoup plus de celui de la perdrix que de celui du faisan.

La poule pintade pond et couve à peu près comme la poule commune; mais il paroît que sa fécondité n'est pas la même en différens climats, ou du moins qu'elle est beaucoup plus grande dans l'état de domesticité, où elle regorge de nourriture, que

1. *Cagcazein*, selon Pollux.

2. M. de Sève a observé, en jetant du pain à des pintades, que lorsqu'une d'entre elles prenoit un morceau de pain plus gros qu'elle ne pouvoit l'avaler tout de suite, elle l'emportoit en fuyant les paons et les autres volailles qui ne vouloient pas la quitter, et que, pour s'en débarrasser, elle cachoit le morceau de pain dans du fumier ou dans de la terre, où elle venoit le chercher et le manger quelque temps après.

dans l'état de sauvage, où, étant nourrie moins largement, elle abonde moins en molécules organiques superflues.

On m'a assuré qu'elle est sauvage à l'Ile-de-France, et qu'elle y pond huit, dix et douze œufs à terre dans les bois; au lieu que celles qui sont domestiques à Saint-Domingue, et qui cherchent aussi le plus épais des haies et des broussailles pour y déposer leurs œufs, en pondent jusqu'à cent et cent cinquante, pourvu qu'il en reste toujours quelqu'un dans le nid.

Ces œufs sont plus petits, à proportion, que ceux de la poule ordinaire, et ils ont aussi la coquille beaucoup plus dure : mais il y a une différence remarquable entre ceux de la pintade domestique et ceux de la pintade sauvage; ceux-ci ont de petites taches rondes comme celles du plumage, et qui n'avoient point échappé à Aristote, au lieu que ceux de la pintade domestique sont d'abord d'un rouge assez vif, qui devient ensuite plus sombre, et enfin couleur de rose sèche, en se refroidissant. Si ce fait est vrai, comme me l'a assuré M. Fournier, qui en a beaucoup élevé, il faudroit en conclure que les influences de la domesticité sont ici assez profondes pour altérer non seulement les couleurs du plumage, comme nous l'avons vu ci-dessus, mais encore celle de la matière dont se forme la coquille des œufs; et comme cela n'arrive pas dans les autres espèces, c'est encore une raison de plus pour regarder la nature de la pintade comme moins fixe et plus sujette à varier que celle des autres oiseaux.

La pintade a-t-elle soin ou non de sa couvée ? c'est un problème qui n'est pas encore résolu : Belon dit oui, sans restriction; Frisch est aussi pour l'affirmative à l'égard de la grande espèce, qui aime les lieux secs, et il assure que le contraire est vrai de la petite espèce, qui se plaît dans les marécages : mais le plus grand nombre de témoignages lui attribue de l'indifférence sur cet article; et le jésuite Margat nous apprend qu'à Saint-Domingue on ne lui permet pas de couver elle-même ses œufs, par la raison qu'elle ne s'y attache point et qu'elle abandonne souvent ses petits : on préfère, dit-il, de les faire couver par des poules d'Inde ou par des poules communes.

Je ne trouve rien sur la durée de l'incubation; mais, à juger par la grosseur de l'oiseau, et par ce que l'on sait des espèces auxquelles il a le plus de rapport, on peut la supposer de trois semaines, plus ou moins, selon la chaleur de la saison ou du climat, l'assiduité de la couveuse, etc.

Au commencement, les jeunes pintadeaux n'ont encore ni barbillons, ni sans doute de casque; ils ressemblent alors, par le plumage, par la couleur des pieds et du bec, à des perdreaux rouges : et il n'est pas aisé de distinguer les jeunes mâles des vieilles femelles; car c'est dans toutes les espèces que la maturité des femelles ressemble à l'enfance des mâles.

Les pintadeaux sont fort délicats et très-difficiles à élever dans nos pays septentrionaux, comme étant originaires des climats brûlans de l'Afrique : ils se nourrissent, ainsi que les vieux, à Saint-Domingue, avec du millet; selon le P. Margat, dans l'île de May, avec des cigales et des vers qu'ils trouvent eux-mêmes en grattant la terre avec leurs ongles; et selon Frisch, ils vivent de toutes sortes de graines et d'insectes.

Le coq pintade produit aussi avec la poule domestique; mais c'est une espèce de génération artificielle qui demande des précautions; la principale est de les élever ensemble de jeunesse; et les oiseaux métis qui résultent de ce mélange forment une race bâtarde, imparfaite, désavouée, pour ainsi dire, de la nature, et qui, ne pondant guère que des œufs clairs, n'a pu jusqu'ici se perpétuer régulièrement.

Les pintadeaux de basse-cour sont d'un fort bon goût, et nullement inférieurs aux perdreaux; mais les sauvages ou marrons de Saint-Domingue sont un mets exquis et au dessus du faisan.

Les œufs de pintades sont aussi fort bons à manger.

Nous avons vu que cet oiseau étoit d'origine africaine, et de là tous les noms qui lui ont été donnés de *poule africaine, numidique, étrangère;* de *poule de Barbarie, de Tunis, de Mauritanie, de Libye, de Guinée* (d'où s'est formé le nom de *guinette*), *d'Égypte, de Pharaon*, et même *de Jerusalem*. Quelques mahométans s'étant avisés de les annoncer sous le nom de *poules de Jérusalem*, les vendirent aux chrétiens tout ce qu'ils voulurent; mais ceux-ci s'étant aperçus de la fraude, les revendirent à profit à de bons musulmans, sous le nom de *poules de la Mecque*.

On en trouve à l'Ile-de-France et à l'Ile-de-Bourbon, où elles ont été transplantées assez récemment, et où elles se sont fort bien multipliées; elles sont connues à Madagascar sous le nom d'*acanques*, et au Congo sous celui de *quetèles;* elles sont fort

1. LA PERDRIX GRISE. 2. LA PETITE PERDRIX GRISE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Tétras. *(Cuvier)*

Pl. 35.

LA PERDRIX DE MONTAGNE

Ordre des Gallinacés .... *id*.... *id*.....

1. LA PERDRIX ROUGE. 2. LA BARTAVELLE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Tétras. *(Cuvier)*

Pl. 36.

LE FRANCOLIN

Ordre des Gallinacés ....*id*..*id*....

communes dans la Guinée, à la côte d'Or, où il ne s'en nourrit de privées que dans le canton d'Acra, à Sierra-Leona, au Sénégal, dans l'île de Gorée, dans celle du cap Vert, en Barbarie, en Égypte, en Arabie et en Syrie : on ne dit point s'il y en a dans les îles Canaries, ni dans celle de Madère. Le Gentil rapporte qu'il a vu à Java des poules pintades; mais on ignore si elles étoient domestiques ou sauvages : je croirois plus volontiers qu'elles étoient domestiques, et qu'elles avoient été transportées d'Afrique en Asie, de même qu'on en a transporté en Amérique et en Europe. Mais comme ces oiseaux étoient accoutumés à un climat très-chaud, ils n'ont pu s'habituer dans les pays glacés qui bordent la mer Baltique; aussi n'en est-il pas question dans la *Fauna Suecica* de M. Linnæus. M. Klein paroît n'en parler que sur le rapport d'autrui ; et nous voyons même qu'au commmencement du siècle ils étoient encore fort rares en Angleterre.

Varron nous apprend que de son temps les poules africaines (c'est ainsi qu'il appelle les pintades) se vendoient fort cher à Rome à cause de leur rareté; elles étoient beaucoup plus communes en Grèce du temps de Pausanias, puisque cet auteur dit positivement que la méléagride étoit, avec l'oie commune, l'offrande ordinaire des personnes peu aisées dans les mystères solennels d'Isis. Malgré cela, on ne doit point se persuader que les pintades fussent naturelles à la Grèce, puisque, selon Athénée, les Étoliens passoient pour les premiers des Grecs qui eussent eu de ces oiseaux dans leur pays. D'un autre côté j'aperçois quelque trace de migration régulière dans les combats que ces oiseaux venoient se livrer tous les ans en Béotie, sur le tombeau de Méléagre, et qui ne sont pas moins cités par les naturalistes que par les mythologistes : c'est de là que leur est venu le nom de *méléagrides* [1], comme celui de *pintades* leur a été donné moins à cause de la beauté que de l'agréable distribution des couleurs dont leur plumage est peint.

1. La fable dit que les sœurs de Méléagre, désespérées de la mort de leur frère, furent changées en ces oiseaux qui portent encore leurs larmes semées sur leur plumage.

LE TETRAS,

OU LE GRAND COQ DE BRUYÈRE.

Si l'on ne jugeoit des choses que par les noms, on pourroit prendre cet oiseau ou pour un coq sauvage, ou pour un faisan; car on lui donne en plusieurs pays, et surtout en Italie, le nom de *coq sauvage* (*gallo alpestre* [1], *selvatico*), tandis qu'en d'autres pays on lui donne celui de *faisan bruyant* et de *faisan sauvage*, cependant il diffère du faisan par sa queue, qui est une fois plus courte à proportion et d'une tout autre forme, par le nombre des grandes plumes qui la composent, par l'étendue de son vol relativement à ses autres dimensions, par ses pieds pattus et dénués d'éperons, etc. D'ailleurs, quoique ces deux espèces d'oiseaux se plaisent également dans les bois, on ne les rencontre presque jamais dans les mêmes lieux, parce que le faisan, qui craint le froid, se tient dans les bois en plaine, au lieu que le coq de bruyère cherche le froid et habite les bois qui couronnent le sommet des montagnes, d'où lui sont venus les noms de *coq de montagnes* et de *coq de bois*.

Ceux qui, à l'exemple de Gesner et de quelques autres, voudroient le regarder comme un coq sauvage, pourroient, à la vérité, se fonder sur quelques analogies; car il y a en effet plusieurs traits de ressemblance avec le coq ordinaire, soit dans la forme totale du corps, soit dans la configuration particulière du bec, soit par cette peau rouge plus ou moins saillante dont les yeux sont surmontés, soit par la singularité de ses plumes, qui sont presque toutes doubles, et sortent deux à deux de chaque tuyau, ce qui, suivant Belon, est propre au coq de nos basses-cours. Enfin ces oiseaux ont aussi des habitudes communes : dans les deux espèces, il faut plusieurs femelles au mâle : les femelles ne font point de nid; elles couvent leurs œufs avec beaucoup d'assiduité, et montrent une grande affection pour leurs petits quand ils sont éclos. Mais si l'on fait attention que le coq

1. Albin décrit le mâle et la femelle sous le nom de *coq* et de *poule noire des montagnes de Moscovie ;* plusieurs auteurs l'appellent *gallus sylvestris*.

de bruyère n'a point de membranes sous le bec, et point d'éperons aux pieds; que ses pieds sont couverts de plumes, et ses doigts bordés d'une espèce de dentelure; qu'il a dans la queue deux pennes de plus que le coq; que cette queue ne se divise point en deux plans comme celle du coq, mais qu'il la releve en éventail comme le dindon; que la grandeur totale de cet oiseau est quadruple de celle des coqs ordinaires; qu'il se plaît dans les pays froids, tandis que les coqs prospèrent beaucoup mieux dans les pays tempérés; qu'il n'y a point d'exemple avéré du mélange de ces deux especes; que leurs œufs ne sont pas de la même couleur; enfin, si l'on se souvient des preuves par lesquelles je crois avoir établi que l'espece du coq est originaire des contrées tempérées de l'Asie, où les voyageurs n'ont presque jamais vu de coqs de bruyere, on ne pourra guère se persuader que ceux-ci soient de la souche de ceux-là, et l'on reviendra bientôt d'une erreur occasionée, comme tant d'autres, par une fausse dénomination.

Pour moi, afin d'éviter toute équivoque, je donnerai, dans cet article, au coq de bruyère, le nom de *tetras*, formé de celui de *tetrao*, qui me paroît être son plus ancien nom latin, et qu'il conserve encore aujourd'hui dans la Sclavonie, où il s'appelle *tetrez*. On pourroit aussi lui donner celui de *cedron*, tiré de *cedrone*, nom sous lequel il est connu en plusieurs contrées d'Italie. Les Grisons l'appellent *stolzo*, du mot allemand *stolz*, qui signifie quelque chose de superbe ou d'imposant, et qui est applicable au coq de bruyere, à cause de sa grandeur et de sa beauté : par la même raison, les habitans des Pyrénées lui donnent le nom de *paon sauvage*. Celui d'*urogallus*, sous lequel il est souvent désigné par les modernes qui ont écrit en latin, vient de *ur*, *our*, *urus*, qui veut dire *sauvage*, et dont s'est formé en allemand le mot *auerhahn* ou *ourh-hahn*, lequel, selon Frisch, désigne un oiseau qui se tient dans les lieux peu fréquentés et de difficile accès : il signifie aussi un *oiseau de marais*[1], et c'est de là que lui est venu le nom *riet-hahn*, coq de marais, qu'on lui donne dans la Souabe, et même en Écosse.

Aristote ne dit que deux mots d'un oiseau qu'il appelle *tetrix*, et que les Athéniens appeloient *ourax* : cet oiseau, dit il, ne niche point sur les arbres ni sur la terre, mais parmi les plantes basses et rampantes. *Tetrix, quam Athenienses vocant ouraga, nec arbori nec terræ nidum suum committit, sed frutici.* Sur quoi il est à propos de remarquer que l'expression grecque n'a pas été fidèlement rendue en latin par Gaza : car, 1° Aristote ne parle point ici d'arbrisseau (*frutici*), mais seulement de plantes basses; ce qui ressemble plus au *gramen* et à la mousse qu'à des arbrisseaux; 2° Aristote ne dit point que le *tetrix* fasse de nid sur ces plantes basses, il dit seulement qu'il y niche; ce qui peut paroître la même chose à un littérateur, mais non à un naturaliste, vu qu'un oiseau peut nicher, c'est-à-dire pondre et couver ses œufs sans faire de nid; et c'est précisément le cas du *tetrix*, selon Aristote lui-même, qui dit, quelques lignes plus haut, que l'alouette et le *tetrix* ne déposent point leurs œufs dans des nids, mais qu'ils pondent sur la terre, ainsi que tous les oiseaux pesans, et qu'ils cachent leurs œufs dans l'herbe drue.

Or ce qu'a dit Aristote du *tetrix* dans ces deux passages, ainsi rectifiés l'un par l'autre, présente plusieurs indications qui conviennent à notre *tetras*, dont la femelle ne fait point de nid, mais dépose ses œufs sur la mousse, et les couvre de feuilles avec grand soin lorsqu'elle est obligée de les quitter. D'ailleurs le nom latin de *tetrao*, par lequel Pline désigne le coq de bruyere, a un rapport évident avec le nom grec *tetrix*, sans compter l'analogie qui se trouve entre le nom athénien *ourax* et le nom composé *ourh-hahn*, que les Allemands appliquent au même oiseau, analogie qui probablement n'est qu'un effet du hasard.

Mais ce qui pourroit jeter quelques doutes sur l'identité du *tetrix* d'Aristote avec le *tetrao* de Pline, c'est que ce dernier, parlant de son *tetrao* avec quelque détail, ne cite point ce qu'Aristote avoit dit du *tetrix*; ce que vraisemblablement il n'eût pas manqué de faire, selon sa coutume, s'il eût regardé son *tetrao* comme étant le même oiseau que le *tetrix* d'Aristote; à moins qu'on ne veuille dire qu'Aristote ayant parlé fort superficiellement du *tetrix*, Pline n'a pas dû faire grande attention au peu qu'il en avoit dit.

A l'égard du grand *tetrax* dont parle Athénée (livre IX), ce n'est certainement pas notre tetras, puisqu'il a des espèces de barbillons charnus et semblables à ceux du coq, lesquels prennent naissance auprès des oreilles et descendent au dessous du bec; caractère absolument étranger au tetras, et qui désigne bien plutôt la méléagride ou

1. *Aue* désigne, selon Frisch, une grande place humide et basse.

poule de Numidie, qui est notre pintade.

Le petit tetrax, dont parle le même auteur, n'est, selon lui, qu'un très-petit oiseau, et, par sa petitesse même, exclu de toute comparaison avec notre *tetras*, qui est un oiseau de la première grandeur.

A l'égard du *tetrax* du poëte Nemesianus, qui insiste sur sa stupidité, Gesner le regarde comme une espèce d'outarde : mais je lui trouve encore un trait caractérisé de ressemblance avec la méléagride ; ce sont les couleurs de son plumage, dont le fond est gris cendré, semé de taches en forme de gouttes : c'est bien là le plumage de la pintade, appelée par quelques-uns *gallina guttata*.

Mais, quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures, il est hors de doute que les deux espèces de *tetrao* de Pline sont de vrais tetras ou coqs de bruyère [1]. Le beau noir lustré de leur plumage, leurs sourcils couleur de feu qui représentent des espèces de flammes dont leurs yeux sont surmontés, leur séjour dans les pays froids et sur les hautes montagnes, la délicatesse de leur chair, sont autant de propriétés qui se rencontrent dans le grand et le petit tetras, et qui ne se trouvent réunies dans aucun autre oiseau : nous apercevons même, dans la description de Pline, les traces d'une singularité qui n'a été connue que par très-peu de modernes : *Moriuntur contumacia*, dit cet auteur, *spiritu revocato;* ce qui se rapporte à une observation remarquable que Frisch a insérée dans l'histoire de cet oiseau. Ce naturaliste n'ayant point trouvé de langue dans le bec d'un coq de bruyère mort, et lui ayant ouvert le gosier, y retrouva la langue, qui s'y étoit retirée avec toutes ses dépendances; et il faut que cela arrive le plus ordinairement, puisque c'est une opinion commune parmi les chasseurs, que les coqs de bruyère n'ont point de langue : peut-être en est-il de même de cet aigle noir dont Pline fait mention, et de cet oiseau du Brésil dont parle Scaliger, lequel passoit aussi pour n'avoir point de langue, sans doute sur le rapport de quelques voyageurs crédules, ou de chasseurs peu attentifs, qui ne voient presque jamais les animaux que morts ou mourans, et surtout parce qu'aucun observateur ne leur avoit regardé dans le gosier.

L'autre espèce de *tetrao* dont Pline parle au même endroit est beaucoup plus grande, puisqu'elle surpasse l'outarde, et même le vautour, dont elle a le plumage, et qu'elle ne le cède qu'à l'autruche; du reste, c'est un oiseau si pesant qu'il se laisse quelquefois prendre à la main [2]. Belon prétend que cette espèce de *tetrao* n'est point connue des modernes, qui, selon lui, n'ont jamais vu de tetras ou coqs de bruyère plus grands ni même aussi grands que l'outarde. D'ailleurs, on pourroit douter que l'oiseau désigné dans ce passage de Pline par les noms d'*otis* et d'*avis tarda*, fût notre outarde, dont la chair est d'un fort bon goût, au lieu que l'*avis tarda* de Pline étoit un mauvais manger (*damnatas in cibis*) : mais on ne doit pas conclure pour cela avec Belon que le grand tetras n'est autre chose que l'*avis tarda*, puisque Pline, dans ce même passage, nomme le *tetras* et l'*avis tarda*, et qu'il les compare comme des oiseaux d'espèces différentes.

Pour moi, après avoir tout bien pesé, j'aimerois mieux dire, 1° que le premier *tetrao* dont parle Pline, est le tetras de la petite espèce, à qui tout ce qu'il dit en cet endroit est encore plus applicable qu'au grand.

2° Que son grand *tetrao* est notre grand tetras, et qu'il n'en exagère pas la grosseur en disant qu'il surpasse l'outarde : car j'ai pesé moi-même une grande outarde qui avoit trois pieds trois pouces de l'extrémité du bec à celle des ongles, six pieds et demi de vol, et qui s'est trouvée du poids de douze livres; or l'on sait et l'on verra bientôt que, parmi les tetras de la grande espèce, il y en a qui pèsent davantage.

Le tetras ou grand coq de bruyère a près de quatre pieds de vol; son poids est communément de douze à quinze livres : Aldrovande dit qu'il en avoit vu un qui pesoit vingt-trois livres, mais ce sont des livres de Bologne, qui sont seulement de dix onces, en sorte que les vingt-trois ne font pas quinze livres de seize onces. Le coq noir des montagnes de Moscovie, décrit par Albin, et qui n'est autre chose qu'un tetras de la grande espèce, pesoit dix livres sans plumes et tout vidé; et le même auteur dit que les *lieures* de Norwége, qui sont de vrais tetras, sont de la grandeur d'une outarde.

Cet oiseau gratte la terre comme tous les frugivores; il a le bec fort et tranchant [3]

1. Le *tetrao* des hautes montagnes de Crète, vu par Belon, ressemble fort à celui de Pline.

2. Cela est vrai à la lettre du petit tetras, comme on le verra dans l'article suivant.

3. Je ne sais ce que veut dire Longolius, en avançant que cet oiseau a des vestiges de barbillons. Voyez Gesner, page 487. Y auroit-il, parmi les grands tetras, une race ou une espèce qui auroit des barbillons, comme cela a lieu à l'égard des petits tetras ? ou bien Longolius ne veut-il parler

la langue pointue, et dans le palais un enfoncement proportionné au volume de la langue; les pieds sont aussi très-forts et garnis de plumes par-devant; le jabot est excessivement grand, mais du reste fait, ainsi que le gésier, à peu près comme dans le coq domestique. La peau du gésier est veloutée à l'endroit de l'adhérence des muscles.

Le tetras vit de feuilles ou de sommités de sapin, de genévrier, de cèdre, de saule, de bouleau, de peuplier blanc, de coudrier, de myrtille, de ronces, de chardon, de pommes de pin, des feuilles et des fleurs du blé sarrasin, de la gesse, de mille-feuille, du pissenlit, du trèfle, de la vesce, et de l'orobe, principalement lorsque ces plantes sont encore tendres; car, lorsque les graines commencent à se former, il ne touche plus aux fleurs, et il se contente des feuilles: il mange aussi, surtout la première année, des mûres sauvages, de la faîne, des œufs de fourmis, etc. On a remarqué, au contraire, que plusieurs autres plantes ne convenoient point à cet oiseau, entre autres la livèche, l'éclaire, l'hièble, la stramoine, le muguet, le froment, l'ortie, etc.

On a observé, dans le gésier des tetras que l'on a ouverts, de petits cailloux semblables à ceux que l'on voit dans le gésier de la volaille ordinaire; preuve certaine qu'ils ne se contentent point des feuilles et des fleurs qu'ils prennent sur les arbres, mais qu'ils vivent encore des grains qu'ils trouvent en grattant la terre. Lorsqu'ils mangent trop de baies de genièvre, leur chair, qui est excellente, contracte un mauvais goût; et, suivant la remarque de Pline, elle ne conserve pas long-temps sa bonne qualité dans les cages et les volières où l'on veut quelquefois les nourrir par curiosité.

La femelle ne diffère du mâle que par la taille et par le plumage, étant plus petite et moins noire: au reste, elle l'emporte sur le mâle par l'agréable variété des couleurs, ce qui n'est point l'ordinaire dans les oiseaux, ni même dans les autres animaux, comme nous l'avons remarqué en faisant l'histoire des quadrupèdes; et selon Willughby, c'est faute d'avoir connu cette exception, que Gesner a fait de la femelle une autre espèce de tetras sous le nom de *grygallus major* [1], formé de l'allemand *grugelhaln*; de même qu'il a fait aussi une espèce de la femelle du petit tetras, à laquelle il a donné le nom de *grygallus minor* [2]: cependant Gesner prétend n'avoir établi ses espèces qu'après avoir observé avec grand soin tous les individus, excepté le *grygallus minor*, et s'être assuré qu'ils avoient des différences bien caractérisées. D'un autre côté, Schwenckfeld, qui étoit à portée des montagnes, et qui avoit examiné souvent et avec beaucoup d'attention le *grygallus*, assure que c'est la femelle du tetras. Mais il faut avouer que dans cette espèce, et peut-être dans beaucoup d'autres, les couleurs du plumage sont sujettes à de grandes variétés, selon le sexe, l'âge, le climat, et les diverses autres circonstances. Celui que nous avons fait dessiner est un peu huppé. M. Brisson ne parle point de huppe dans sa description; et des deux figures données par Aldrovande, l'une est huppée, et l'autre ne l'est point. Quelques-uns prétendent que le tetras, lorsqu'il est jeune, a beaucoup de blanc dans son plumage, et que ce blanc se perd à mesure qu'il vieillit, au point que c'est un moyen de connoître l'âge de l'oiseau; il semble même que le nombre des pennes de la queue ne soit pas toujours égal, car Linnæus le fixe à dix-huit dans sa *Fauna Suecica*, et M. Brisson à seize dans son *Ornithologie*; et ce qu'il y a de plus singulier, Schwenckfeld, qui avoit vu et examiné beaucoup de ces oiseaux, prétend que, soit dans la grande, soit dans la petite espèce, les femelles ont dix-huit pennes à la queue, et les mâles douze seulement: d'où il suit que toute méthode qui prendra pour caractères spécifiques des différences aussi variables que le sont les couleurs des plumes et même leur nombre, sera sujette au grand inconvénient de multiplier les espèces, je veux dire les espèces nominales, ou plutôt les nouvelles phrases; de surcharger la mémoire des commençans, de leur donner de fausses idées des choses, et par conséquent de rendre l'étude de la nature plus difficile.

que d'une certaine disposition de plumes représentant imparfaitement des barbillons, comme il a fait à l'article de la gélinotte? Voyez Gesner, *De avibus*, page 279.

1. Gesner trouve que le nom de *grand francolin des Alpes* conviendroit assez au *grygallus major*, vu qu'il ne diffère du francolin que par sa taille, étant trois fois plus gros.

2. En effet, Gesner dit positivement que, parmi tous les animaux, il n'est pas une seule espèce où les mâles ne l'emportent sur la femelle par la beauté des couleurs; à quoi Aldrovande oppose, avec beaucoup de raison, l'exemple des oiseaux de proie, et surtout des éperviers et des faucons, parmi lesquels les femelles non seulement ont le plumage plus beau que les mâles, mais encore surpassent ceux-ci en force et en grosseur, comme il a été remarqué ci-dessus dans l'histoire de ces oiseaux.

LA CAILLE DE LA CHINE

Ordre des Gallinacés. *Genre* Tétras. *(Cuvier)*

Pl. 38.

LE ZÉNECOLIN

Ordre des Gallinacés.....*id*.....*id*..

Il n'est pas vrai, comme l'a dit Encelius, que le tetras mâle étant perché sur un arbre jette sa semence par le bec; que ses femelles, qu'il appelle à grands cris, viennent la recueillir, l'avaler, la rejeter ensuite, et que leurs œufs soient ainsi fécondés : il n'est pas plus vrai que, de la partie de cette semence qui n'est point recueillie par les poules, il se forme des serpens, des pierres précieuses, des espèces de perles : il est humiliant pour l'esprit humain qu'il se présente de pareilles erreurs à réfuter. Le tetras s'accouple comme les autres oiseaux; et ce qu'il y a de plus singulier c'est qu'Encelius lui-même, qui raconte cette étrange fécondation par le bec, n'ignoroit pas que le coq couvroit ensuite ses poules, et que celles qu'il n'avoit point couvertes pondoient des œufs inféconds : il savoit cela, et n'en persista pas moins dans son opinion; il disoit, pour la défendre, que cet accouplement n'étoit qu'un jeu, un badinage, qui mettoit bien le sceau à la fécondation, mais qui ne l'opéroit point, vu qu'elle étoit l'effet immédiat de la déglutition de la semence... En vérité, c'est s'arrêter trop long-temps sur de telles absurdités.

Les tetras mâles commencent à entrer en chaleur dans les premiers jours de février; cette chaleur est dans toute sa force vers les derniers jours de mars, et continue jusqu'à la pousse des feuilles. Chaque coq, pendant sa chaleur, se tient dans un certain canton d'où il ne s'éloigne pas; on le voit alors soir et matin se promenant sur le tronc d'un gros pin ou d'un autre arbre, ayant la queue étalée en rond, les ailes traînantes, le cou porté en avant, la tête enflée sans doute par le redressement de ses plumes, et prenant toutes sortes de postures extraordinaires, tant il est tourmenté par le besoin de répandre ses molécules organiques superflues. Il a un cri particulier pour appeler ses femelles, qui lui répondent et accourent sous l'arbre où il se tient, et d'où il descend bientôt pour les cocher et les féconder; c'est probablement à cause de ce cri singulier, qui est très-fort et se fait entendre de loin, qu'on lui a donné le nom de *faisan bruyant*. Ce cri commence par une espèce d'explosion suivie d'une voix aigre et perçante, semblable au bruit d'une faux qu'on aiguise : cette voix cesse et recommence alternativement; et, après avoir continué à plusieurs reprises pendant une heure environ, elle finit par une explosion semblable à la première.

Le tetras, qui, dans tout autre temps, est fort difficile à approcher, se laisse surprendre très-aisément lorsqu'il est en amour, et surtout tandis qu'il fait entendre son cri de rappel; il est alors si étourdi du bruit qu'il fait lui-même, ou, si l'on veut, tellement enivré, que ni la vue d'un homme, ni même les coups de fusil ne le déterminent à prendre sa volée; il semble qu'il ne voie ni n'entende, et qu'il soit dans une espèce d'extase [1]; c'est pour cela que l'on dit communément et que l'on a même écrit que le tetras est alors sourd et aveugle : cependant il ne l'est guère que comme le sont en pareille circonstance presque tous les animaux, sans en excepter l'homme; tous éprouvent plus ou moins cette extase d'amour, mais apparemment qu'elle est plus marquée dans le tetras; car en Allemagne on donne le nom d'*auer-halin* aux amoureux qui paroissent avoir oublié tout autre soin pour s'occuper uniquement de l'objet de leur passion, et même à toute personne qui montre une insensibilité stupide pour ses plus grands intérêts.

On juge bien que c'est cette saison où les tetras sont en amour, que l'on choisit pour leur donner la chasse ou pour leur tendre des piéges. Je donnerai, en parlant de la petite espèce à queue fourchue, quelques détails sur cette chasse, surtout ceux qui sont les plus propres à faire connoître les mœurs et le naturel de ces oiseaux : je me bornerai à dire ici que l'on fait très-bien, même pour favoriser la multiplication de l'espèce, de détruire les vieux coqs, parce qu'ils ne souffrent point d'autres coqs sur leurs plaisirs, et cela dans une étendue de terrain assez considérable; en sorte que ne pouvant suffire à toutes les poules de leur district, plusieurs d'entre elles sont privées de mâles et ne produisent que des œufs inféconds.

Quelques oiseleurs prétendent qu'avant de s'accoupler ces animaux se préparent une place bien nette et bien unie, et je ne doute pas qu'en effet on n'ait vu de ces places; mais je doute fort que les tetras aient eu la prévoyance de les préparer : il est bien plus simple de penser que ces places sont les endroits du rendez-vous habituel du coq avec ses poules, lesquels endroits doivent être, au bout d'un mois ou deux de fréquentation journalière, certainement plus battus que le reste du terrain.

La femelle du tetras pond ordinairement

1. *In tantum aucta, ut in terra quoque immobilis prehendatur.* Ce que Pline attribue ici à la grosseur du tetras n'est peut-être qu'un effet de sa chaleur et de l'espèce d'ivresse qui l'accompagne.

cinq ou six œufs au moins, et huit ou neuf au plus : Schwenckfeld prétend que la première ponte est de huit, et les suivantes de douze, quatorze, et jusqu'à seize [1]. Ces œufs sont blancs, marquetés de jaune, et, selon le même Schwenckfeld, plus gros que ceux des poules ordinaires : elle les dépose sur la mousse en un lieu sec, où elle les couve seule et sans être aidée par le mâle [2] ; lorsqu'elle est obligée de les quitter pour aller chercher sa nourriture, elle les cache sous les feuilles avec grand soin, et quoiqu'elle soit d'un naturel très-sauvage, si on l'approche tandis qu'elle est sur ses œufs, elle reste et ne les abandonne que très-difficilement, l'amour de la couvée l'emportant en cette occasion sur la crainte du danger.

Dès que les petits sont éclos, ils se mettent à courir avec beaucoup de légèreté; ils courent même avant qu'ils soient tout-à-fait éclos, puisqu'on en voit qui vont et viennent ayant encore une partie de leur coquille adhérente à leur corps : la mère les conduit avec beaucoup de sollicitude et d'affection ; elle les promène dans les bois, où ils se nourrissent d'œufs de fourmis, de mûres sauvages, etc. La famille demeure unie tout le reste de l'année et jusqu'à ce que la saison de l'amour, leur donnant de nouveaux besoins et de nouveaux intérêts, les disperse, et surtout les mâles, qui aiment à vivre séparément ; car, comme nous l'avons vu, ils ne se souffrent pas les uns les autres, et ils ne vivent guère avec leurs femelles que lorsque les besoins les leur rend nécessaires.

Les tetras, comme je l'ai dit, se plaisent sur les hautes montagnes : mais cela n'est vrai que pour les climats tempérés; car dans les pays très-froids, comme à la baie de Hudson, ils préfèrent la plaine et les lieux bas, où ils trouvent apparemment la même température que sur nos plus hautes montagnes. Il y en a dans les Alpes, dans les Pyrénées, sur les montagnes d'Auvergne, de Savoie, de Suisse, de Westphalie, de Souabe, de Moscovie, d'Écosse, sur celles de Grèce et d'Italie, en Norwége, et même au nord de l'Amérique ; on croit que la race s'en est perdue en Irlande, où elle existoit autrefois.

On dit que les oiseaux de proie en détruisent beaucoup, soit qu'ils choisissent pour les attaquer le temps où l'ivresse de l'amour les rend si faciles à surprendre, soit que, trouvant leur chair de meilleur goût, ils leur donnent la chasse de préférence.

1. Cette gradation est conforme à l'observation d'Aristote : *Ex primo coitu aves ova edunt pauciora.* (Hist. anim. *lib. V, cap.* 14.) Il me paroît seulement que le nombre des œufs est trop grand

2. Je crois avoir lu quelque part qu'elle couvoit pendant environ vingt-huit jours ; ce qui est assez probable, vu la grosseur de l'oiseau.

LE PETIT TETRAS,

OU COQ DE BRUYÈRE A QUEUE FOURCHUE.

Voici encore un coq et un faisan qui n'est ni coq ni faisan ; on l'a appelé *petit coq sauvage, coq de bruyère, coq de bouleau*, etc., *faisan noir, faisan de montagne ;* on lui a même donné le nom de *perdrix*, de *gelinotte :* mais, dans le vrai, c'est le petit tetras [1], c'est le premier *tetrao* de Pline, c'est le *tetrao* ou l'*urogallus minor* de la plupart des modernes. Quelques naturalistes, tels que Rzaczynski, l'ont pris pour le *tetrax* du poète Nemesianus : mais c'est sans doute faute d'avoir remarqué que la grosseur de ce *tetrax* est, selon Nemesianus même, égale à celle de l'oie et de la grue ; au lieu que, selon Gesner, Schwenkfeld, Aldrovande, et quelques autres observateurs qui ont vu par eux-mêmes, le petit tetras n'est guère plus gros qu'un coq ordinaire, mais seulement d'une forme un peu plus allongée, et que sa femelle, selon M. Ray, n'est pas tout-à-fait aussi grosse que notre poule commune.

Turner, en parlant de sa poule moresque, ainsi appelée, dit-il, non pas à cause de son plumage, qui ressemble à celui de la perdrix, mais à cause de la couleur du mâle qui est noir, lui donne une crête rouge et charnue, et deux espèces de barbillons de même substance et de même couleur ; en quoi Willughby prétend qu'il se trompe : mais cela est d'autant plus difficile à croire, que Turner parle d'un oiseau de son pays

1. N° 172, le mâle, et n° 173, la femelle.

(*apud nos est*) et qu'il s'agit d'un caractère trop frappant pour que l'on puisse s'y méprendre. Or, en supposant que Turner ne s'est point trompé en effet sur cette crête et sur ces barbillons, et, d'autre part, considérant qu'il ne dit point que sa poule moresque ait la queue fourchue, je serois porté à la regarder comme une autre espèce, ou, si l'on veut, comme une autre race de petit tetras, semblable à la première par la grosseur, par le différent plumage du mâle et de la femelle, par les mœurs, le naturel, le goût des mêmes nourritures, etc., mais qui s'en distingue par ses barbillons charnus et par sa queue non fourchue : et ce qui me confirme dans cette idée, c'est que je trouve dans Gesner un oiseau sous le nom de *gallus sylvestris*, lequel a aussi des barbillons et la queue non fourchue, du reste fort ressemblant au petit tetras; en sorte qu'on peut et qu'on doit, ce me semble, le regarder comme un individu de la même espèce que la poule moresque de Turner, d'autant plus que, dans cette espèce, le mâle porte en Ecosse (d'où l'on avoit envoyé à Gesner la figure de l'oiseau) le nom de *coq noir*, et la femelle celui de *poule grise;* ce qui indique précisément la différence du plumage qui, dans les espèces de tetras, se trouve entre les deux sexes.

Le petit tetras dont il s'agit ici n'est petit que parce qu'on le compare avec le grand tetras : il pèse trois à quatre livres, et il est encore, après celui-là, le plus grand de tous les oiseaux qu'on appelle *coqs de bois*.

Il a beaucoup de choses communes avec le grand tetras, sourcils rouges, pieds pattus et sans éperons, doigts dentelés, tache blanche à l'aile, etc. : mais il en diffère par deux caractères très-apparens; il est beaucoup moins gros, et il a la queue fourchue, non seulement parce que les pennes ou grandes plumes du milieu sont plus courtes que les extérieures, mais encore parce que celles-ci se recourbent en dehors; de plus, le mâle de cette petite espèce a plus de noir, et un noir plus décidé que le mâle de la grande espèce, et il a de plus grands sourcils : j'appelle ainsi cette peau rouge et glanduleuse qu'il a au dessus des yeux; mais la grandeur de ces sourcils est sujette à quelques variations dans les mêmes individus en différens temps, comme nous le verrons plus bas.

La femelle est une fois plus petite que le mâle; elle a la queue moins fourchue; et les couleurs de son plumage sont si différentes, que Gesner s'est cru en droit d'en former une espèce séparée, qu'il a désignée par le nom de *grygallus minor*, comme je l'ai remarqué ci-dessus dans l'histoire du grand tetras. Au reste, cette différence de plumage entre les deux sexes ne se décide qu'au bout d'un certain temps : les jeunes mâles sont d'abord de la couleur de leur mère, et conservent cette couleur jusqu'à la première automne; sur la fin de cette saison et pendant l'hiver, ils prennent des nuances de plus en plus foncées, jusqu'à ce qu'ils soient d'un noir bleuâtre, et ils retiennent cette dernière couleur toute leur vie, sans autre changement que ceux que je vais indiquer : 1° ils prennent plus de bleu à mesure qu'ils avancent en âge; 2° à trois ans, et non plus tôt, ils prennent une tache blanche sous le bec; 3° lorsqu'ils sont très-vieux, il paroît une autre tache d'un noir varié sous la queue, où auparavant les plumes étoient toutes blanches. Charleton et quelques autres ajoutent qu'il y a d'autant moins de taches blanches à la queue que l'oiseau est plus vieux; en sorte que le nombre plus ou moins grand de ces taches est un indice pour reconnoître son âge.

Les naturalistes qui ont compté assez unanimement vingt-six pennes dans l'aile du petit tetras, ne s'accordent point entre eux sur le nombre des pennes de la queue, et l'on retrouve ici à peu près les mêmes variations dont j'ai parlé au sujet du grand tetras. Schwenckfeld, qui donne dix-huit pennes à la femelle, n'en accorde que douze au mâle; Willughby, Albin, M. Brisson, en assignent seize aux mâles comme aux femelles. Les deux mâles que nous conservons au Cabinet du Roi en ont tous deux dix-huit; savoir, sept grandes de chaque côté, et quatre dans le milieu, beaucoup plus courtes. Ces différences viendroient-elles de ce que le nombre de ces grandes plumes est sujet à varier réellement, ou de ce que ceux qui les ont comptées ont négligé de s'assurer auparavant s'il n'en manquoit aucune dans les sujets soumis à leurs observations? Au reste, le tetras a les ailes courtes, et par conséquent le vol pesant, et on ne le voit jamais s'élever bien haut, ni aller bien loin.

Les mâles et les femelles ont l'ouverture des oreilles fort grande, les doigts unis par une membrane jusqu'à la première articulation, et bordés de dentelures [1], la chair

1. *Unguis medii digiti ex parte interiore in aciem tenuatus :* expression un peu louche de Willughby; car si cela signifie que l'ongle du doigt du milieu est tranchant du côté intérieur, nous avons vérifié, sur l'oiseau même, que le côté extérieur et le

blanche et de facile digestion ; la langue molle, un peu hérissée de petites pointes, et non divisée ; sous la langue une substance glanduleuse ; dans le palais une cavité qui répond exactement aux dimensions de la langue, le jabot très-grand, le tube intestinal long de cinquante et un pouces, et les appendices du *cœcum* de vingt-quatre. Ces appendices sont sillonnées de six stries ou cannelures.

La différence qui se trouve entre les femelles et les mâles ne se borne pas à la superficie ; elle pénètre jusqu'à l'organisation intérieure. Le docteur Waygand a observé que l'os du *sternum* dans les mâles, étant regardé à la lumière, paroissoit semé d'un nombre prodigieux de petites ramifications de couleur rouge, lesquelles se croisant et se recroisant en mille manières et dans toutes sortes de directions, formoient un réseau très-curieux et très-singulier ; au lieu que, dans les femelles, le même os n'a que peu ou point de ces ramifications : il est aussi plus petit et d'une couleur blanchâtre.

Cet oiseau vole le plus souvent en troupe, et se perche sur les arbres à peu près comme le faisan. Il mue en été, et il se cache alors dans des lieux fourrés ou dans des endroits marécageux. Il se nourrit principalement de feuilles et de boutons de bouleau, et de baies de bruyère, d'où lui est venu son nom françois *coq de bruyère*, et son nom allemand *birkehan*, qui signifie *coq de bouleau*. Il vit aussi de chatons de coudrier, de blé, et d'autres graines ; l'automne il se rabat sur les glands, les mûres de ronces, les boutons d'aune, les pommes de pin, les baies de myrtille (*vitis Idæa*), de fusain ou bonnet de prêtre : enfin l'hiver il se réfugie dans les grands bois, où il est réduit aux baies de genièvre, ou à chercher sous la neige celles de l'*oxycoccos* ou *canneberge*, appelé vulgairement *coussinet de marais ;* quelquefois même il ne mange rien du tout pendant les deux ou trois mois du plus grand hiver ; car on prétend qu'en Norwége il passe cette saison rigoureuse sous la neige, engourdi, sans mouvement, et sans prendre aucune nourriture [1], comme font ; dans nos pays plus tempérés, les chauve-souris, les loirs, les lérots, les muscardins, les hérissons, et les marmottes, et (si le fait est vrai) sans doute à peu près pour les mêmes causes [2].

On trouve de ces oiseaux au nord de l'Angleterre et de l'Écosse, dans les parties montueuses ; en Norwége et dans les provinces septentrionales de la Suède ; aux environs de Cologne ; dans les Alpes suisses ; dans le Bugey, où ils s'appellent *grianots*, selon M. Hébert ; en Podolie, en Lithuanie, en Samogitie, et surtout en Volhynie et dans l'Ukraine, qui comprend les palatinats de Kiovie et de Braslaw, où un noble Polonais en prit un jour cent trente paires d'un seul coup de filet, dit Rzaczynski, près du village de Kusmince. Nous verrons plus bas la manière dont la chasse du tetras se fait en Courlande. Ces oiseaux ne s'accoutument pas facilement à un autre climat, ni à l'état de domesticité ; presque tous ceux que M. le maréchal de Saxe avoit fait venir de Suède dans sa ménagerie de Chambord y sont morts de langueur et sans se perpétuer.

Le tetras entre en amour dans le temps où les saules commencent à pousser, c'est-à-dire sur la fin de l'hiver, ce que les chasseurs savent bien reconnoître à la liquidité de ses excrémens : c'est alors qu'on voit chaque jour les mâles se rassembler dès le matin, au nombre de cent ou plus, dans quelque lieu élevé, tranquille, environné de marais, couvert de bruyère, etc., qu'ils ont choisi pour le lieu de leur rendez-vous habituel. Là ils s'attaquent, ils s'entre-battent avec fureur, jusqu'à ce que les plus foibles aient été mis en fuite ; après quoi les vainqueurs se promènent sur un tronc d'arbre, ou sur l'endroit le plus élevé du terrain, l'œil en feu, les sourcils gonflés, les plumes

côté intérieur de cet ongle sont également tranchans, et de plus cet ongle ne diffère que très-peu et même point du tout des autres par ce caractère tranchant ; ainsi cette observation de Willughby nous paroît mal fondée.

1. Les auteurs de la *Zoologie britannique* avoient remarqué que les perdrix blanches qui passent l'hiver dans la neige avoient les pieds mieux garnis de plumes que les deux espèces de tetras qui savent se mettre à l'abri dans les forêts épaisses ; mais, si les tetras passent l'hiver sous la neige, que devient cette belle cause finale, ou plutôt que deviennent tous les raisonnemens de ce genre lorsqu'on les examine avec les yeux de la philosophie ?

2. Voyez les volumes des *Quadrupèdes*, à chacun des articles cités, où j'indique la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux. Celui du tetras pendant l'hiver me rappelle ce que l'on trouve dans le livre *De mirabilibus*, attribué à Aristote, au sujet de certains oiseaux du royaume de Pont, qui étoient en hiver dans un tel état de torpeur, qu'on pouvoit les plumer, les dresser, et même les mettre à la broche sans qu'ils le sentissent, et qu'on ne pouvoit les réveiller qu'en les faisant rôtir ; en retranchant de ce fait ce qu'il y a de ridicule pour le rendre merveilleux, il se réduit à un engourdissement semblable à celui des tetras et des marmottes, qui suspend toutes les fonctions des sens externes, et ne cesse que par l'action de la chaleur.

LE PIGEON GROSSE GORGE

Ordre des Gallinacés *Genre* Pigeon. *(Cuvier)*

Pl. 40.

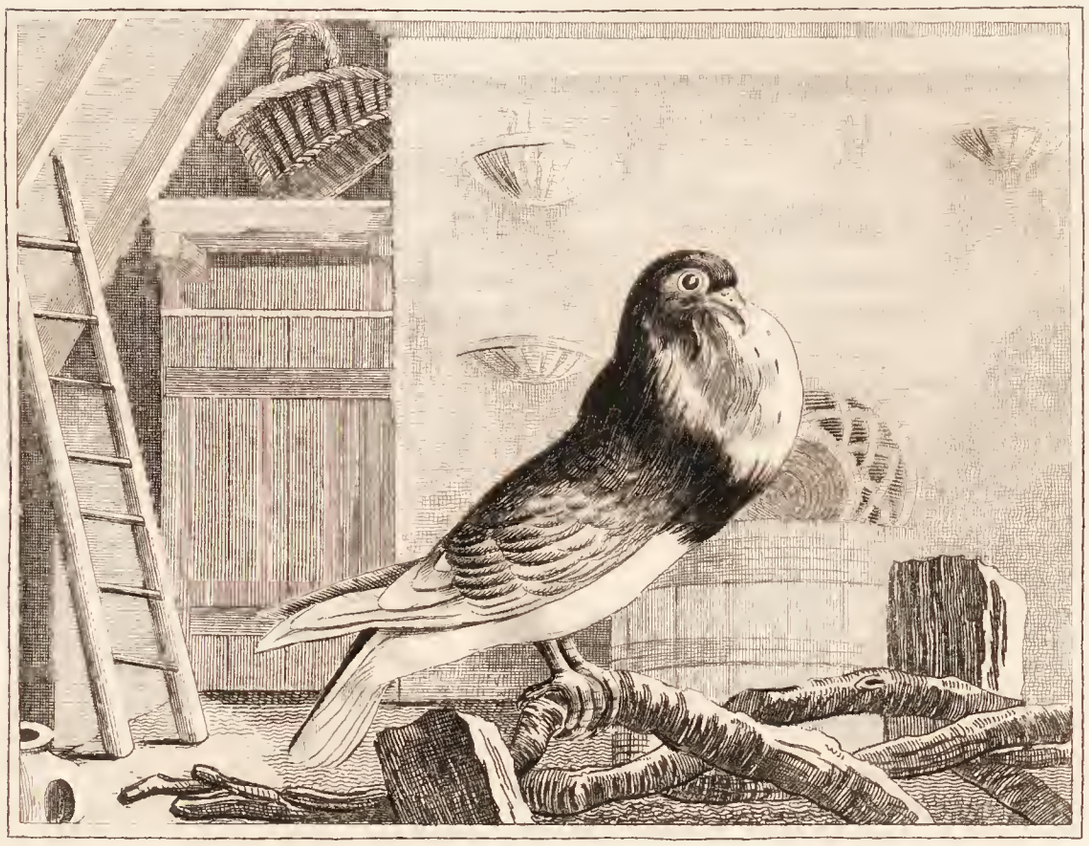

LE PIGEON NONAIN

Ordre des Gallinacés ....*id*....*id*..

hérissées, la queue étalée en éventail, faisant la roue, battant des ailes, bondissant assez fréquemment, et rappelant les femelles par un cri qui s'entend d'un demi-mille. Son cri naturel, par lequel il semble articuler le mot allemand *frau*, monte de tierce dans cette circonstance, et il y joint un autre cri particulier, une espèce de roulement de gosier très-éclatant. Les femelles qui sont à portée répondent à la voix des mâles par un cri qui leur est propre : elles se rassemblent autour d'eux, et reviennent très-exactement les jours suivans au même rendez-vous. Selon le docteur Waygand, chaque coq a deux ou trois poules auxquelles il est plus spécialement affectionné.

Lorsque les femelles sont fécondées, elles vont chacune de leur côté faire leur ponte dans les taillis épais et un peu élevés. Elles pondent par terre, et sans se donner beaucoup de peine pour la construction d'un nid, comme font tous les oiseaux pesans. Elles pondent six ou sept œufs, selon les uns; de douze à seize, selon les autres; et douze à vingt, selon quelques autres : les œufs sont moins gros que ceux des poules domestiques, et un peu plus longuets. M. Linnæus assure que ces poules de bruyère perdent leur fumet dans le temps de l'incubation. Schwenckfeld semble insinuer que le temps de leur ponte est dérangé depuis que ces oiseaux ont été tourmentés par les chasseurs et effrayés par les coups de fusil; et il attribue aux mêmes causes la perte qu'a faite l'Allemagne de plusieurs autres belles espèces d'oiseaux.

Des que les petits ont douze ou quinze jours, ils commencent déjà à battre des ailes et à s'essayer à voltiger; mais ce n'est qu'au bout de cinq ou six semaines qu'ils sont en état de prendre leur essor et d'aller se percher sur les arbres avec leurs meres : c'est alors qu'on les attire avec un appeau [1], soit pour les prendre au filet, soit pour les tuer à coups de fusil; la mere, prenant le son contrefait de cet appeau pour le piaulement de quelqu'un de ses petits qui s'est égaré, accourt et le rappelle par un cri particulier qu'elle répete souvent, comme font en pareil cas nos poules domestiques, et elle amene à sa suite le reste de la couvée, qu'elle livre ainsi à la merci des chasseurs.

Quand les jeunes tetras sont un peu plus grands, et qu'ils commencent à prendre du noir dans leur plumage, ils ne se laissent pas amorcer si aisément de cette manière : mais alors, jusqu'à ce qu'ils aient pris la moitié de leur accroissement, on les chasse avec l'oiseau de proie. Le vrai temps de cette chasse est l'arrière-saison, lorsque les arbres ont quitté leurs feuilles; dans ce temps, les vieux mâles choisissent un certain endroit où ils se rendent tous les matins, au lever du soleil, en rappelant par un certain cri (surtout quand il doit geler ou faire beau temps) tous les autres oiseaux de leur espèce, jeunes et vieux, mâles et femelles. Lorsqu'ils sont rassemblés, ils volent en troupes sur les bouleaux, ou bien, s'il n'y a point de neige sur la terre, ils se répandent dans les champs qui ont porté l'été précédent du seigle, de l'avoine ou d'autres grains de ce genre; et c'est alors que les oiseaux de proie dressés pour cela ont beau jeu.

On a en Courlande, en Livonie et en Lithuanie, une autre manière de faire cette chasse : on se sert d'un tetras empaillé, ou bien on fait un tetras artificiel avec de l'étoffe de couleur convenable, bourrée de foin ou d'étoupe, ce qui s'appelle dans le pays une *balvane*; on attache cette balvane au bout d'un bâton, et l'on fixe ce bâton sur un bouleau, à portée du lieu que ces oiseaux ont choisi pour leur rendez-vous d'amour; car c'est le mois d'avril, c'est-à-dire le temps où ils sont en amour, que l'on prend pour faire cette chasse. Dès qu'ils aperçoivent la balvane, ils se rassemblent autour d'elle, s'attaquent et se défendent d'abord comme par jeu; mais bientôt ils s'animent et s'entre-battent réellement, et avec tant de fureur, qu'ils ne voient ni n'entendent plus rien, et que le chasseur, qui est caché près de là dans sa hutte, peut aisément les prendre, même sans coup férir. Ceux qu'il a pris ainsi, il les apprivoise dans l'espace de cinq ou six jours, au point de venir manger dans la main [2]. L'année suivante, au printemps, on se sert de ces animaux apprivoisés, au lieu de balvanes, pour attirer les tetras sauvages qui viennent les attaquer, et se battent avec eux avec tant d'acharnement, qu'ils ne s'éloignent point pour un coup de fusil. Ils reviennent tous les jours de très-grand matin au lieu du rendez-vous; ils y restent jusqu'au lever du

1. Cet appeau se fait avec un des os de l'aile de l'autour, qu'on remplit en partie de cire, en ménageant des ouvertures propres à rendre le son demandé.

2. Le naturel des petits tetras diffère beaucoup en ce point de celui des grands tetras, qui, loin de s'apprivoiser lorsqu'ils sont pris, refusent même de prendre de la nourriture, et s'étouffent quelquefois en avalant leur langue, comme on l'a vu dans leur histoire.

soleil, après quoi ils s'envolent et se dispersent dans les bois et les bruyères pour chercher leur nourriture. Sur les trois heures après midi, ils reviennent au même lieu, et y restent jusqu'au soir assez tard. Ils se rassemblent ainsi tous les jours, surtout lorsqu'il fait beau, tant que dure la saison de l'amour, c'est-à-dire environ trois ou quatre semaines; mais lorsqu'il fait mauvais temps, ils sont un peu plus retirés.

Les jeunes tetras ont aussi leur assemblée particulière et leur rendez-vous séparé, où ils se rassemblent par troupes de quarante ou cinquante, et où ils s'exercent à peu près comme les vieux; seulement ils ont la voix plus grêle, plus enrouée, et le son en est plus coupé : ils paroissent aussi sauter avec moins de liberté. Le temps de leur assemblée ne dure guère que huit jours, après quoi ils vont rejoindre les vieux.

Lorsque la saison de l'amour est passée, comme ils s'assemblent moins régulièrement, il faut une nouvelle industrie pour les diriger du côté de la hutte du tireur de ces balvanes. Plusieurs chasseurs à cheval forment une enceinte plus ou moins étendue, dont cette hutte est le centre; et en se rapprochant insensiblement, et faisant claquer leur fouet à propos, ils font lever les tetras, et les poussent d'arbre en arbre du côté du tireur, qu'ils avertissent par des coups de voix s'ils sont loin, ou par un coup de sifflet s'ils sont plus près: mais on conçoit bien que cette chasse ne peut réussir qu'autant que le tireur a disposé toutes choses d'après la connoissance des mœurs et des habitudes de ces oiseaux. Les tetras, en volant d'un arbre sur un autre, choisissent d'un coup d'œil prompt et sûr, les branches assez fortes pour les porter, sans même en excepter les branches verticales, qu'ils font plier par le poids de leur corps, et ramenent en se posant dessus à une situation à peu près horizontale, en sorte qu'ils peuvent très-bien s'y soutenir, quelque mobiles qu'elles soient: lorsqu'ils sont posés, leur sûreté est leur premier soin; ils regardent de tous côtés, prêtant l'oreille, allongeant le cou pour reconnoître s'il n'y a point d'ennemis; et lorsqu'ils se croient bien à l'abri des oiseaux de proie et des chasseurs, ils se mettent à manger les boutons des arbres : d'après cela, un tireur intelligent a soin de placer ses balvanes sur des rameaux flexibles, auxquels il attache un cordon qu'il tire de temps en temps, pour faire imiter aux balvanes les mouvemens et les oscillations du tetras sur sa branche.

De plus, il a appris par l'expérience que, lorsqu'il fait un vent violent, on peut diriger la tête de ces balvanes contre le vent, mais que, par un temps calme, on doit les mettre les unes vis-à-vis des autres. Lorsque les tetras, poussés par les chasseurs de la manière que j'ai dit, viennent droit à la hutte du tireur, celui-ci peut juger, par une observation facile, s'ils s'y poseront ou non à portée de lui : si leur vol est inégal, s'ils s'approchent et s'éloignent alternativement en battant des ailes, il peut compter que, sinon toute la troupe, au moins quelques-uns, s'abattront près de lui. Si, au contraire, en prenant leur essor non loin de sa hutte, ils partent d'un vol rapide et soutenu, il peut conclure qu'ils iront en avant sans s'arrêter.

Lorsque les tetras se sont posés à portée du tireur, il en est averti par leurs cris réitérés jusqu'à trois fois ou même davantage : alors on se gardera bien de les tirer trop brusquement; au contraire, il se tiendra immobile et sans faire le moindre bruit dans sa hutte, pour leur donner le temps de faire toutes leurs observations et la reconnoissance du terrain; après quoi, lorsqu'ils se seront établis sur leurs branches et qu'ils commenceront à manger, il les tirera et les choisira à son aise. Mais, quelque nombreuse que soit la troupe, fût-elle de cinquante, et même de cent, on ne peut guère espérer d'en tuer plus d'un ou deux d'un seul coup; car ces oiseaux se séparent en se perchant, et chacun choisit ordinairement son arbre pour se poser. Les arbres isolés sont plus avantageux qu'une forêt pleine; et cette chasse est beaucoup plus facile lorsqu'ils se perchent que lorsqu'ils se tiennent à terre : cependant, quand il n'y a point de neige, on établit quelquefois les balvanes et la hutte dans les champs qui ont porté, la même année, de l'avoine, du seigle, du blé sarrasin, ou on couvre la hutte de paille, et on fait d'assez bonnes chasses, pourvu toutefois que le temps soit au beau; car le mauvais temps disperse ces oiseaux, les oblige à se cacher, et en rend la chasse impossible : mais le premier beau jour qui succède la rend d'autant plus facile, et un tireur bien posté les rassemble aisément avec les seuls appeaux, et sans qu'il soit besoin de chasseurs pour les pousser du côté de la hutte.

On prétend que lorsque ces oiseaux volent en troupes, ils ont à leur tête un vieux coq qui les mène en chef expérimenté, et qui leur fait éviter tous les piéges des chas-

seurs ; en sorte qu'il est fort difficile, dans ce cas, de les pousser vers la balvane, et que l'on n'a d'autres ressources que de détourner quelques traîneurs.

L'heure de cette chasse est, chaque jour, depuis le soleil levant jusqu'à dix heures; et l'après-midi, depuis une heure jusqu'à quatre : mais en automne, lorsque le temps est calme et couvert, la chasse dure toute la journée sans interruption, parce que, dans ce cas, les tetras ne changent guère de lieu. On peut les chasser de cette manière, c'est-à-dire en les poussant d'arbre en arbre, jusqu'aux environs du solstice d'hiver : mais, après ce temps, ils deviennent plus sauvages, plus défians et plus rusés; ils changent même leur demeure accoutumée, à moins qu'ils n'y soient retenus par la rigueur du froid ou par l'abondance des neiges.

On prétend avoir remarqué que lorsque les tetras se posent sur la cime des arbres et sur leurs nouvelles pousses, c'est signe de beau temps; mais que lorsqu'on les voit se rabattre sur les branches inférieures et s'y tapir, c'est un signe de mauvais temps : je ne ferois pas mention de ces remarques des chasseurs, si elles ne s'accordoient avec le naturel de ces oiseaux, qui, selon ce que nous avons vu ci-dessus, paroissent fort susceptibles des influences du beau et du mauvais temps, et dont la grande sensibilité à cet égard pourroit être supposée, sans blesser la vraisemblance, au degré nécessaire pour leur faire pressentir la température du lendemain.

Dans les temps de grande pluie, ils se retirent dans les forêts les plus touffues pour y chercher un abri; et comme ils sont alors fort pesans et qu'ils volent difficilement, on peut les chasser avec des chiens courans, qui les forcent souvent et les prennent même à la course[1].

Dans d'autres pays on prend les tetras au lacet, selon Aldrovande; on les prend aussi au filet, comme nous l'avons vu ci-dessus : mais il seroit curieux de savoir quelles étoient la forme, l'étendue et la disposition de ce filet, sous lequel le noble polonois dont parle Rzaczynski en prit un jour deux cent soixante à la fois.

1. Cette pesanteur des tetras a été remarquée par Pline; il est vrai qu'il paroît l'attribuer à la grande espèce, et je ne doute pas qu'elle ne lui convienne aussi bien qu'à la petite.

LE PETIT TETRAS A QUEUE PLEINE.

J'ai exposé, à l'article précédent, les raisons que j'avois de faire de ce petit tetras une espece, ou plutôt une race séparée. Gesner en parle sous le nom de *coq de bois* (*gallus sylvestris*), comme d'un oiseau qui a des barbillons rouges, et une queue pleine et non fourchue; il ajoute que le mâle s'appelle *coq noir* en Écosse, et la femelle *poule grise* (*grey hen*). Il est vrai que cet auteur, prévenu de l'idée que le mâle et la femelle ne doivent pas différer, à un certain point, par la couleur des plumes, traduit ici le *grey hen* par *gallina fusca*, poule rembrunie, afin de rapprocher de son mieux la couleur des plumages; et qu'ensuite il se prévaut de sa version infidèle pour établir que cette espèce est tout autre que celle de la poule moresque de Turner, par la raison que le plumage de cette poule moresque diffère tellement de celui du mâle, qu'une personne peu au fait pourroit s'y méprendre, et regarder ce mâle et cette femelle comme appartenant à deux especes différentes. En effet, le mâle est presque tout noir, et la femelle de la même couleur à peu près que la perdrix grise : mais au fond c'est un nouveau trait de conformité qui rend plus complète la ressemblance de cette espèce avec celle du coq noir d'Écosse; car Gesner prétend en effet que ces deux espèces se ressemblent dans tout le reste. Pour moi, la seule différence que j'y trouve c'est que le coq noir d'Écosse a de petites taches rouges sur la poitrine, les ailes, et les cuisses : mais nous avons vu, dans l'histoire du petit tetras à queue fourchue, que dans les six premiers mois les jeunes mâles, qui doivent devenir tout noirs dans la suite, ont le plumage de leur mère, c'est-à-dire de la femelle; et il pourroit se faire que les petites taches rouges dont parle Gesner ne fussent qu'un reste de cette première livrée, avant qu'elle se fût changée entièrement en un noir pur et sans mélange.

Je ne sais pourquoi M. Brisson confond cette race ou variété, comme il l'appelle, avec le *tetrao* pointillé de blanc de M. Linnæus, puisqu'un des caractères de ce *tetrao*,

nommé en suédois *racklehane*, est d'avoir la queue fourchue, et que d'ailleurs M. Linnæus ne lui attribue point de barbillons, tandis que le tetras dont il s'agit ici a la queue pleine, selon la figure donnée par Gesner, et que, selon sa description, il a des barbillons rouges à côté du bec.

Je ne vois pas non plus pourquoi M. Brisson, confondant ces deux races en une seule, n'en fait qu'une variété du petit tetras à queue fourchue, puisque indépendamment des deux différences que je viens d'indiquer, M. Linnæus dit positivement que son tetras pointillé de blanc est plus rare et plus sauvage, et qu'il a un cri tout autre : ce qui suppose, ce me semble, des différences plus caractérisées, plus profondes, que celles qui d'ordinaire constituent une simple variété.

Il me paraîtroit plus raisonnable de séparer ces deux races ou especes de petits tetras, dont l'une, caractérisée par la queue pleine et les barbillons rouges, comprend le coq noir d'Écosse et la poule moresque de Turner; et l'autre, ayant pour attributs ses petites taches blanches sur la poitrine, et son cri différent, seroit formée du *racklehane* des Suédois.

Ainsi l'on doit compter, ce me semble, quatre especes différentes dans le genre des tetras ou coqs de bruyère : 1° le grand tetras, ou grand coq de bruyère; 2° le petit tetras, ou coq de bruyere à queue fourchue; 3° le *racklan* ou *racklehane* de Suede, indiqué par M. Linnæus; 4° la poule moresque de Turner, ou coq noir d'Écosse, avec des barbillons charnus des deux cotés du bec et la queue pleine.

Et ces quatre especes sont toutes originaires et naturelles au climat du Nord, et habitent également dans les forêts de pins et de bouleaux; il n'y a que la troisieme, c'est-à-dire le *racklan* de Suede, qu'on pourroit regarder comme une variété du petit tetras, si M. Linnæus n'assuroit pas qu'il jette un cri tout différent.

LE PETIT TETRAS A PLUMAGE VARIABLE.

Les grands tetras sont communs en Laponie, surtout lorsque la disette des fruits dont ils se nourrissent, ou bien l'excessive multiplication de l'espece, les oblige de quitter les forêts de la Suede et de la Scandinavie, pour se réfugier vers le Nord. Cependant on n'a jamais dit qu'on eût vu dans ces climats glacés de grands tetras blancs : les couleurs de leur plumage sont, par leur fixité et leur consistance, à l'épreuve de la rigueur du froid. Il en est de même des petits tetras noirs, qui sont aussi communs en Courlande et dans le nord de la Pologne que les grands le sont en Laponie; mais le docteur Waygand, le jésuite Rzaczynski, et M. Klein, assurent qu'il y a en Courlande une autre espece de petit tetras, qu'ils appellent *tetras blanc*, quoiqu'il ne soit blanc qu'en hiver, et dont le plumage devient tous les ans en été d'un brun rougeâtre, selon le docteur Waygand, et d'un gris bleuâtre, selon Rzaczynski. Ces variations ont lieu pour les mâles comme pour les femelles : en sorte que, dans tous les temps, les individus des deux sexes ont exactement les mêmes couleurs. Ils ne se perchent point sur les arbres comme les autres tetras, et il se plaisent surtout dans les taillis épais et les bruyères, où ils ont coutume de choisir chaque année un certain espace de terrain, où ils s'assemblent ordinairement, s'ils ont été dispersés par les chasseurs, ou par l'oiseau de proie, ou par un orage; c'est là qu'ils se réunissent bientôt apres, en se rappelant les uns les autres. Si on leur donne la chasse, il faut, la première fois qu'on les fait partir, remarquer soigneusement la remise : car ce sera à coup sûr le lieu de leur rendez-vous de l'année; et ils ne partiront pas si facilement une seconde fois, surtout s'ils aperçoivent les chasseurs; au contraire, ils se tapiront contre terre, et se cacheront de leur mieux : mais c'est alors qu'il est facile de les tirer.

On voit qu'ils different des tetras noirs non seulement par la couleur et par l'uniformité du plumage du mâle et de la femelle, mais encore par leurs habitudes, puisqu'ils ne se perchent point; ils diffèrent aussi des lagopedes, vulgairement perdrix blanches, en ce qu'ils se tiennent non sur les hautes montagnes, mais dans les bois et les bruyeres : d'ailleurs on ne dit point qu'ils aient les pieds velus jusque sous les doigts,

LE PIGEON À QUEUE DE PAON

Ordre des Gallinacés. *Genre* Pigeon. *(Cuvier)*

Pl. 41.

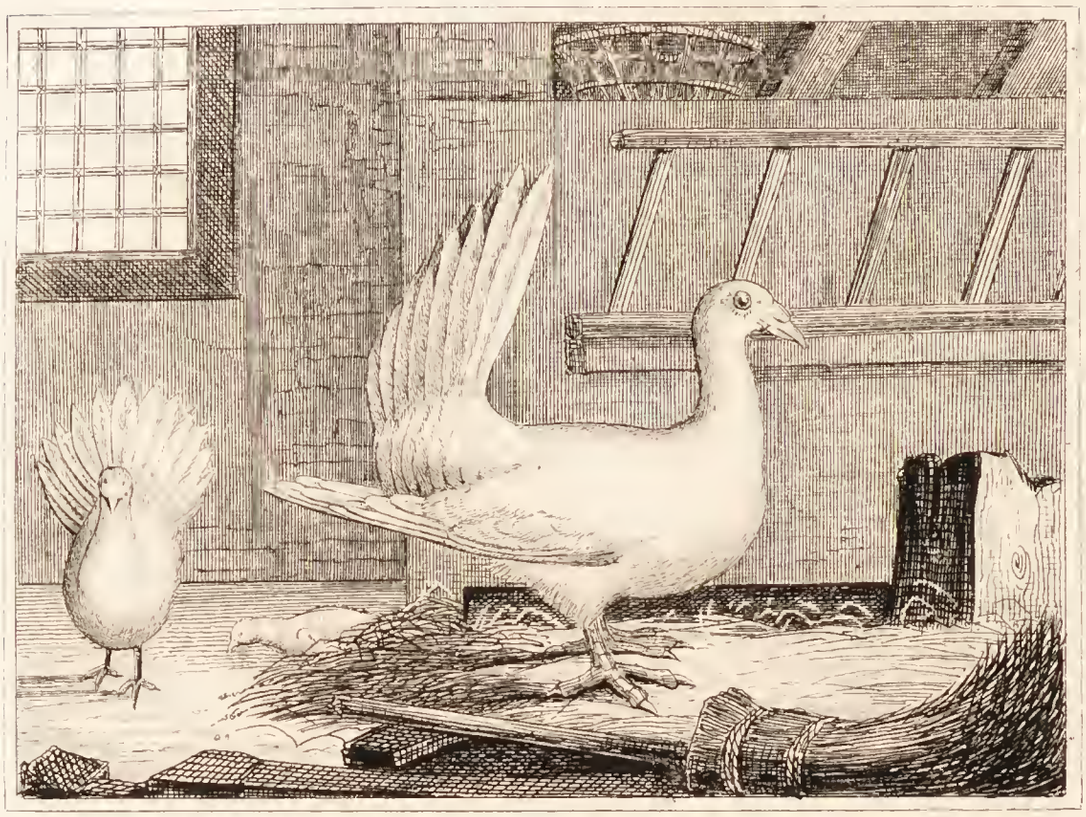

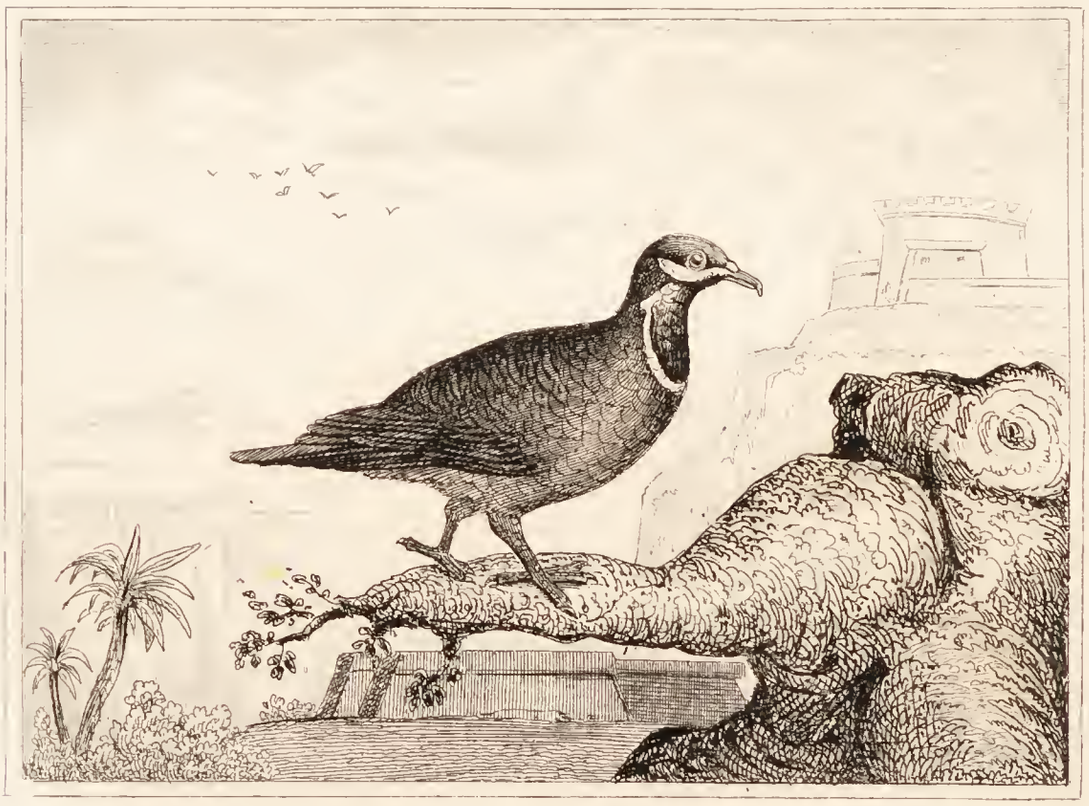

LE PIGEON DE LA JAMAÏQUE

Ordre des Gallinacés..... *id*..... *id*..

comme les lagopèdes; et j'avoue que je les aurois rangés plus volontiers parmi les francolins ou outtagas que parmi les tetras, si je n'avois cru devoir soumettre mes conjectures à l'autorité de trois écrivains instruits, et parlant d'un oiseau de leur pays.

LA GÉLINOTTE.

Nous avons vu ci-dessus que, dans toutes les especes de tetras, la femelle différoit du mâle par les couleurs du plumage, au point que plusieurs naturalistes n'ont pu croire qu'ils fussent oiseaux de même espèce. Schwenckfeld, et d'après lui Rzaczynski, est tombé dans un défaut tout opposé, en confondant dans une seule et même espèce la gélinotte ou poule des coudriers, et le francolin; ce qu'il n'a pu faire que par une induction forcée et mal entendue, vu les nombreuses différences qui se trouvent entre ces deux especes. Frisch est tombé dans une méprise de même genre, en ne faisant qu'un seul oiseau de l'*attagen* et de l'*haselhuhn*, qui est la poule des coudriers ou gélinotte, et en ne donnant, sous cette double dénomination, que l'histoire de la gélinotte, tirée presque mot à mot de Gesner; erreur dont il auroit dû, ce me semble, être préservé par une autre qui lui avait fait confondre, d'après Charleton, le petit tetras avec la gélinotte, laquelle n'est autre que cette même poule des coudriers. A l'égard du francolin, nous verrons à son article à quelle autre espece il pourroit se rapporter beaucoup plus naturellement.

Tout ce que dit Varron de la poule rustique ou sauvage convient tres-bien à la gélinotte; et Belon ne doute pas que ce ne soit la même espèce. C'étoit, selon Varron, un oiseau d'une tres-grande rareté à Rome, qu'on ne pouvoit élever que dans des cages, tant il étoit difficile à apprivoiser, et qui ne pondoit presque jamais dans l'état de captivité; et c'est ce que Belon et Schwenckfeld disent de la gélinotte: le premier donne en deux mots une idée fort juste de cet oiseau, et plus complete qu'on ne pourroit faire par la description la plus détaillée. « Qui se feindra, dit-il, voir quelque espèce « de perdrix métive entre la rouge et la « grise, et tenir je ne sais quoi des plumes « du faisan, aura la perspective de la géli- « notte de bois. »

Le mâle, n° 474, se distingue de la femelle, n° 475, par une tache noire très-marquée qu'il a sous la gorge, et par ses flammes ou sourcils, qui sont d'un rouge beaucoup plus vif. La grosseur de ces oiseaux est celle d'une bartavelle: ils ont environ vingt-un pouces d'envergure, les ailes courtes, et par conséquent le vol pesant, et ce n'est qu'avec beaucoup d'effort et de bruit qu'ils prennent leur volée; en récompense ils courent très-vite. Il y a dans chaque aile vingt-quatre pennes presque toutes égales, et seize à la queue. Schwenckfeld dit quinze; mais c'est une erreur d'autant plus grossiere, qu'il n'est peut-être pas un seul oiseau qui ait le nombre des pennes de la queue impair. Celle de la gélinotte est traversée vers son extrémité par une large bande noirâtre, interrompue seulement par les deux pennes du milieu. Je n'insiste sur cette circonstance que parce que, selon la remarque de Willughby, dans la plupart des oiseaux, ces deux mêmes pennes du milieu n'observent point l'éloignement des pennes latérales, et sortent un peu plus haut ou un peu plus bas; en sorte qu'ici la différente couleur de ces pennes sembleroit dépendre de la différence de leur position. Les gélinottes ont, comme les tetras, les sourcils rouges, les doigts bordés de petites dentelures, mais plus courtes; l'ongle du doigt du milieu, tranchant, et les pieds garnis de plumes par devant, mais seulement jusqu'au milieu du tarse: le ventricule ou gésier musculeux; le tube intestinal long de trente et quelques pouces; les appendices ou *cæcums* de treize à quatorze, et sillonnés par des cannelures. Leur chair est blanche lorsqu'elle est cuite, mais cependant plus au dedans qu'au dehors; et ceux qui l'ont examinée de plus près prétendent y avoir reconnu quatre couleurs différentes, comme on a trouvé trois goûts différens dans celle des outardes et des tetras. Quoi qu'il en soit, celle des gélinottes est exquise; et c'est de là que lui vient, dit-on, son nom latin *bonasa*, et son nom hongrois *tschasarmadar*, qui veut dire *oiseau de César;* comme si un bon morceau devoit être réservé exclusivement pour l'empereur. C'est en effet un morceau fort estimé; et Gesner remarque

que c'est le seul qu'on se permettoit de faire reparoître deux fois sur la table des princes.

Dans le royaume de Bohême, on en mange beaucoup au temps de Pâques, comme on mange de l'agneau en France, et l'on s'en envoie en présent les uns aux autres.

Leur nourriture, soit en été, soit en hiver, est à peu près la même que celle des tetras. On trouve en été dans leur ventricule des baies de sorbier, de myrtille et de bruyère, des mûres de ronces, des graines de sureau des Alpes, des siliques de *saltarella*, des chatons de bouleau et de coudrier, etc.; et en hiver des baies de genièvre, des boutons de bouleau, des sommités de bruyère, de sapin, de genévrier, et de quelques autres plantes toujours vertes. On nourrit aussi les gélinottes qu'on tient captives dans les volières, avec du blé, de l'orge, d'autres grains. Mais elles ont encore cela de commun avec le tetras, qu'elles ne survivent pas long-temps à la perte de leur liberté, soit qu'on les renferme dans des prisons trop étroites et peu convenables, soit que leur naturel sauvage, ou plutôt généreux, ne puisse s'accoutumer à aucune sorte de prison.

La chasse s'en fait en deux temps de l'année, au printemps et en automne; mais elle réussit surtout dans cette dernière saison. Les oiseleurs, et même les chasseurs, les attirent avec des appeaux qui imitent leur cri, et ils ne manquent pas d'amener des chevaux avec eux, parce que c'est une opinion commune que les gélinottes aiment beaucoup ces sortes d'animaux. Autre remarque de chasseurs : si l'on prend d'abord un mâle, la femelle qui le cherche constamment, revient plusieurs fois, amenant d'autres mâles à sa suite; au lieu que si c'est la femelle qui est prise la première, le mâle s'attache tout de suite à une autre femelle et ne reparoît plus. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que si on surprend un de ces oiseaux, mâle ou femelle, et qu'on le fasse lever, c'est toujours avec grand bruit qu'il part; et son instinct le porte à se jeter dans un sapin touffu, où il reste immobile, avec une patience singulière, pendant tout le temps que le chasseur le guette. Ordinairement ces oiseaux ne se posent qu'au centre de l'arbre, c'est-à dire dans l'endroit où les branches sortent du tronc.

Comme on a beaucoup parlé de la gélinotte, on a aussi débité beaucoup de fables à son sujet; et les plus absurdes sont celles qui ont rapport à la façon dont elle se perpétue. Encelius et quelques autres ont avancé que ces oiseaux s'accouploient par le bec; que les coqs eux-mêmes pondoient, lorsqu'ils étoient vieux, des œufs qui, étant couvés par des crapauds, produisoient des basilics sauvages; de même que les œufs de nos coqs de basse-cour, couvés aussi par des crapauds, produisent, selon les mêmes auteurs, des basilics domestiques : et de peur qu'on ne doutât de ces basilics, Encelius en décrit un qu'il avoit vu; mais heureusement il ne dit pas qu'il l'eût vu sortir d'un œuf de gélinotte, ni qu'il eût vu un mâle de cette espèce pondre cet œuf; et l'on sait à quoi s'en tenir sur ces prétendus œufs de coq. Mais, comme les contes les plus ridicules sont souvent fondés sur une vérité mal vue ou mal rendue, il pourroit se faire que des ignorans, toujours amis du merveilleux, ayant vu les gélinottes en amour faire de leur bec le même usage qu'en font d'autres oiseaux en pareil cas, et préluder au véritable accouplement par des baisers de tourterelles, aient cru de bonne foi les avoir vues s'accoupler par le bec. Il y a, dans l'histoire naturelle, beaucoup de faits de ce genre qui paroissent ridiculement absurdes, et qui cependant renferment une vérité cachée : il ne faut, pour la dégager, que savoir distinguer ce que l'homme a vu de ce qu'il a cru.

Selon l'opinion des chasseurs, les gélinottes entrent en amour et s'accouplent dès les mois d'octobre et de novembre; et il est vrai que dans ce temps l'on ne tue que des mâles qu'on appelle avec une espèce de sifflet qui imite le cri très-aigu de la femelle : les mâles arrivent à l'appeau en agitant les ailes d'une façon fort bruyante, et on les tire dès qu'ils se sont posés.

Les gélinottes femelles, en leur qualité d'oiseaux pesans, font leur nid à terre, et le cachent d'ordinaire sous des coudriers ou sous la grande fougère de montagne : elles pondent ordinairement douze ou quinze œufs, et même jusqu'à vingt, un peu plus gros que des œufs de pigeon; elles les couvent pendant trois semaines, et n'amènent guère à bien que sept ou huit petits, qui courent dès qu'ils sont éclos, comme font la plupart des oiseaux *brachyptères* ou à *ailes courtes* [1].

1 M. de Bomare, qui d'ailleurs extrait et copie si fidèlement, dit que les gélinottes ne font que deux petits, l'un mâle et l'autre femelle. Voyez le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article *Gélinotte*. Rien n'est moins vrai, ni même moins vraisemblable : cette erreur ne peut venir que de celle

Dès que ces petits sont élevés, et qu'ils se trouvent en état de voler, les père et mère les éloignent du canton qu'ils se sont approprié; et ces petits, s'assortissant par paires, vont chercher chacun de leur côté un asile où ils puissent former leur établissement, pondre, couver, et élever aussi des petits, qu'ils traiteront ensuite de la même maniere.

Les gélinottes se plaisent dans les forêts, où elles trouvent une nourriture convenable et leur sûreté contre les oiseaux de proie, qu'elles redoutent extrêmement, et dont elles se garantissent en se perchant sur les basses branches. Quelques-uns ont dit qu'elles préféroient les forêts en montagnes; mais elles habitent aussi les forêts en plaines, puisqu'on en voit beaucoup aux environs de Nuremberg : elles abondent aussi dans les bois qui sont au pied des Alpes, de l'Apennin, et de la montagne des Géants en Silésie, en Pologne, etc. Autrefois elles étoient en si grande quantité, selon Varron, dans une petite île de la mer Ligustique, aujourd'hui le golfe de Gênes, qu'on l'appeloit, pour cette raison, l'*île aux Gélinottes*.

des nomenclateurs peu instruits, qui ont confondu la gélinotte avec l'oiseau *œnas* d'Aristote (*vinago* de Gaza), quoique ce soient des espèces très-éloignées, l'*œnas* étant du genre des pigeons, et ne pondant en effet que deux œufs.

LA GÉLINOTTE D'ÉCOSSE.

Si cet oiseau est le même que le *gallus palustris* de Gesner, comme le croit M. Brisson, on peut assurer que la figure qu'en donne Gesner n'est rien moins qu'exacte, puisqu'on n'y voit point de plumes sur les pieds, et qu'on y voit au contraire des barbillons rouges sous le bec : mais aussi ne seroit-il pas plus naturel de soupçonner que cette figure est celle d'un autre oiseau? Quoi qu'il en soit, ce *gallus palustris* ou *coq de marais* est un excellent manger; et tout ce qu'on sait de son histoire, c'est qu'il se plaît dans les lieux marécageux, comme son nom de *coq de marais* le fait assez entendre. Les auteurs de la *Zoologie britannique* prétendent que la gélinotte d'Écosse de M. Brisson n'est autre que le *ptarmigan* dans son habit d'été, et que son plumage devient presque tout blanc en hiver : mais il faut donc qu'il perde aussi en été les plumes qui lui couvrent les doigts; car M. Brisson dit positivement qu'elle n'a de plumes que jusqu'à l'origine des doigts, et le *ptarmigan* de la *Zoologie britannique* en a jusqu'aux ongles : d'ailleurs ces deux animaux, tels qu'ils sont représentés dans la *Zoologie* et dans M. Brisson, ne se ressemblent ni par le port, ni par la physionomie, ni par la conformation totale. Quoi qu'il en soit, la gélinotte d'Écosse de M. Brisson est un peu plus grosse que la nôtre, et a la queue plus courte : elle tient de la gélinotte des Pyrénées par la longueur de ses ailes, par ses pieds garnis antérieurement de plumes jusqu'à l'origine des doigts, par la longueur du doigt du milieu, relativement aux deux latéraux, et par la brieveté du doigt de derriere; elle en diffère en ce que ses doigts sont sans dentelures, et sa queue sans ces deux plumes longues et étroites qui sont le caractere le plus frappant de la gélinotte des Pyrénées. Je ne dis rien des couleurs du plumage; les figures les représenteront plus exactement aux yeux que ma description ne pourroit les peindre à l'esprit : d'ailleurs rien de plus incertain ici pour caractériser les espèces que les couleurs du plumage, puisque ces couleurs varient considérablement d'une saison à l'autre dans le même individu.

LE GANGA,

VULGAIREMENT LA GÉLINOTTE DES PYRÉNÉES.

Quoique les noms ne soient pas les choses, cependant il arrive si souvent, et surtout en histoire naturelle, qu'une erreur nominale entraîne une erreur réelle, qu'on ne peut, ce me semble, apporter trop d'exactitude à appliquer toujours à chaque objet

les noms qui lui ont été imposés; et c'est par cette raison que nous nous sommes fait une loi de rectifier, autant qu'il seroit en nous, la discordance ou le mauvais emploi des noms.

M. Brisson, qui regarde la perdrix de Damas ou de Syrie de Belon comme étant de la même espece que sa gélinotte des Pyrénées, range parmi les noms donnés en différentes langues à cette espèce, le nom grec *syroperdix*, et cite Belon. en quoi il se trompe doublement : car, 1° Belon nous apprend lui-même que l'oiseau qu'il a nommé *perdrix de Damas* est une espece différente de celle que les auteurs ont appelée *syroperdix*, laquelle a le plumage noir et le bec rouge; 2° en écrivant ce nom, *syroperdix*, en caracteres grecs, M. Brisson paroît vouloir lui donner une origine grecque, et cependant Belon dit expressément que c'est un nom latin : enfin il est difficile de comprendre les raisons qui ont porté M. Brisson à regarder l'*œnas* d'Aristote comme étant de la même espèce que la gélinotte des Pyrénées; car Aristote met son *œnas*, qui est le *vinago* de Gaza, au nombre des pigeons, des tourterelles, des ramiers (en quoi il a été suivi par tous les Arabes); et il assure positivement qu'elle ne pond, comme ces oiseaux, que deux œufs à la fois. Or nous avons vu ci-dessus que les gélinottes pondoient un beaucoup plus grand nombre d'œufs : par conséquent, l'*œnas* d'Aristote ne peut être regardé comme une gélinotte des Pyrénées, ou, si l'on veut absolument qu'il en soit une, il faudra convenir que la gélinotte des Pyrénées n'est point une gélinotte.

Rondelet avoit prétendu qu'il y avoit erreur dans le mot grec *inos*, et qu'il falloit lire *inas*, dont la racine signifie *fibre*, *filet*, et cela parce que cet oiseau a, dit-il, la chair, ou plutôt la peau si fibreuse et si dure, que, pour la pouvoir manger, il faut l'écorcher. Mais s'il étoit véritablement de la même espèce que la gélinotte des Pyrénées, en adoptant la correction de Rondelet, on pourroit donner au mot *inas* une explication plus heureuse et plus analogue au génie de la langue grecque, qui peint tout ce qu'elle exprime, en lui faisant désigner les deux filets ou plumes étroites que les gélinottes des Pyrénées ont à la queue, et qui font son attribut caractéristique; mais malheureusement Aristote ne dit pas un mot de ces filets, qui ne lui auroient pas échappé, et Belon n'en parle pas non plus dans la description qu'il fait de sa perdrix de Damas : d'ailleurs le nom d'*oinas* ou *vinago* convient d'autant mieux à cet oiseau, que, selon la remarque d'Aristote, il arrivoit tous les ans en Grece au commencement de l'automne, qui est le temps de la maturité des raisins, comme font en Bourgogne certaines grives, que par cette raison on appelle dans le pays des *vinettes*.

Il suit de ce que je viens de dire, que le *syroperdix* de Belon et l'*œnas* d'Aristote ne sont point des gangas ou gélinottes des Pyrénées, non plus que l'*alchata*, l'*alfuachai*, la *filacotona*, qui paroissent être autant de noms arabes de l'*œnas*, et qui certainement désignent un oiseau du genre des pigeons.

Au contraire, l'oiseau de Syrie que M. Edwards appelle *petit coq de bruyère, ayant deux filets à la queue*, et que les Turcs nomment *cata*, est exactement le même que la gélinotte des Pyrénées. Cet auteur dit que M. Shaw l'appelle *kittaviah*, et qu'il ne lui donne que trois doigts à chaque pied; mais il excuse cette erreur, en ajoutant que le doigt postérieur avoit pu échapper à M. Shaw, à cause des plumes qui couvrent les jambes : cependant il venoit de dire plus haut dans sa description, et on voit par sa figure, que c'est le devant des jambes seulement qui est couvert de plumes blanches, semblables à du poil; or il est difficile de comprendre comment le doigt de derrière auroit pu se perdre dans ces plumes de devant : il étoit plus naturel de dire qu'il s'étoit dérobé à M. Shaw par sa petitesse; car il n'a pas en effet plus de deux lignes de longueur. Les deux doigts latéraux sont aussi fort courts, relativement au doigt du milieu, et tous sont bordés de petites dentelures comme dans le tetras. Le ganga ou la gélinotte des Pyrénées paroît avoir un naturel tout différent de celui de la vraie gélinotte : car, 1° il a les ailes beaucoup plus longues relativement à ses autres dimensions; il doit donc avoir le vol ou rapide ou léger, et conséquemment avoir d'autres habitudes, d'autres mœurs qu'un oiseau pesant, car l'on sait combien les mœurs et le naturel d'un animal dépendent de ses facultés; 2° nous voyons par les observations du docteur Roussel, citées dans la description de M. Edwards, que cet oiseau, qui vole par troupes, se tient la plus grande partie de l'année dans les déserts de la Syrie, et ne se rapproche de la ville d'Alep que dans les mois de mai et de juin, et lorsqu'il est contraint par la soif de chercher les lieux où il y a de l'eau : or nous avons vu dans l'histoire de la gélinotte que c'est un oiseau

fort peureux, et qui ne se croit en sûreté contre la serre de l'autour que lorsqu'il est dans les bois les plus épais; autre différence qui n'est peut-être qu'une suite de la première, et qui, jointe à plusieurs autres différences de détails faciles à saisir par la comparaison des figures et des descriptions, pourroit faire douter avec fondement si l'on a eu raison de rapporter à un même genre des natures aussi diverses. Le *ganga*, que les Catalans appellent aussi *perdrix de Garrira*, est à peu près de la grosseur d'une perdrix grise : elle a le tour des yeux noir, et point de flammes ou sourcils rouges au dessus des yeux; le bec presque droit; l'ouverture des narines à la base du bec supérieur et joignant les plumes du front; le devant des pieds couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts; les ailes assez longues; la tige des grandes plumes des ailes noire; les deux pennes du milieu de la queue une fois plus longues que les autres, et fort étroites dans la partie excédante : les pennes latérales vont toujours en s'accourcissant de part et d'autre jusqu'à la dernière. Il est à remarquer que de tous ces traits qui caractérisent cette prétendue gélinotte des Pyrénées, il n'y en a peut-être pas un seul qui convienne exactement à la gélinotte proprement dite.

La femelle, n° 106, est de la même grosseur que le mâle, n° 105; mais elle en diffère par son plumage, dont les couleurs sont moins belles, et par les filets de sa queue, qui sont moins longs. Il paroît que le mâle a une tache noire sous la gorge, et que la femelle, au lieu de cette tache, a trois bandes de la même couleur qui lui embrassent le cou en forme de collier.

Je n'entre pas dans le détail des couleurs du plumage, la figure enluminée les présente avec exactitude; elles se rapportent assez avec celles de l'oiseau connu à Montpellier sous le nom d'*angel*, et dont Jean Culmann avoit communiqué la description à Gesner : mais les deux longues plumes de la queue ne paroissent point dans cette description, non plus que dans la figure que Rondelet avoit envoyée à Gesner, de ce même *angel* de Montpellier, qu'il prenoit pour l'*œnas* d'Aristote; en sorte qu'on est fondé à douter de l'identité de ces deux espèces (l'angel et le ganga), malgré la convenance du lieu et celle du plumage, à moins qu'on ne suppose que les sujets décrits par Culmann et dessinés par Rondelet étoient des femelles, qui ont les filets de la queue beaucoup plus courts, et par conséquent moins remarquables.

Cette espèce se trouve dans la plupart des pays chauds de l'ancien continent, en Espagne, dans les parties méridionales de la France, en Italie, en Syrie, en Turquie et Arabie, en Barbarie, et même au Sénégal; car l'oiseau représenté sous le nom de *gélinotte de Sénégal*, n° 130, n'est qu'une variété du ganga ou gélinotte des Pyrénées; il est seulement un peu plus petit; mais il a de même les deux longues plumes ou filets à la queue, les plumes latérales toujours plus courtes par degrés à mesure qu'elles s'éloignent de celles du milieu, les ailes fort longues, les pieds couverts par devant d'un duvet blanc, le doigt du milieu beaucoup plus long que les latéraux, et celui du derrière extrêmement court, enfin point de peau rouge au dessus des yeux; et il ne diffère du ganga d'Europe que par un peu moins de grosseur et un peu plus de rougeâtre dans le plumage. Ce n'est donc qu'une variété dans la même espèce, produite par l'influence du climat; et ce qui prouve que cet oiseau est très-différent de la gélinotte, et doit par conséquent porter un autre nom, c'est qu'indépendamment des caractères distinctifs de sa figure, il habite partout les pays chauds, et ne se trouve ni dans les climats froids, ni même dans les tempérés; au lieu que la gélinotte ne se trouve en nombre que dans les climats froids.

C'est ici le lieu de rapporter ce que M. Shaw nous apprend du kittaviah, ou gélinotte de Barbarie, et qui est tout ce qu'on en sait, afin que le lecteur puisse comparer ses qualités avec celles du ganga ou gélinotte des Pyrénées, et juger si ce sont en effet deux individus de la même espèce.

« Le kittaviah, dit-il, est un oiseau granivore et qui vole par troupes : il a la forme et la taille d'un pigeon ordinaire, les pieds couverts de petites plumes, et point de doigt postérieur; il se plaît dans les terrains incultes et stériles. La couleur de son corps est un brun bleuâtre, tacheté de noir; il a le ventre noirâtre et un croissant jaune sous la gorge; chaque plume de la queue a une tache blanche à son extrémité, et celles du milieu sont longues et pointues comme dans le *mérops* ou *guêpier*. Du reste, sa chair est rouge sur la poitrine; mais celle des cuisses est blanche : elle est bonne à manger, et de facile digestion. »

L'ATTAGAS.

Cet oiseau est le francolin de Belon, qu'il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques ornithologistes, avec le francolin qu'a décrit Olina : ce sont deux oiseaux très-différens, soit par la forme du corps, soit par les habitudes naturelles. Le dernier se tient dans les plaines et les lieux bas; il n'a point ces beaux sourcils couleur de feu qui donnent à l'autre une physionomie si distinguée : il a le cou plus court, le corps plus ramassé, les pieds rougeâtres, garnis d'éperons et sans plumes, comme les doigts sans dentelures; c'est-à-dire qu'il n'a presque rien de commun avec le francolin dont il s'agit ici, et auquel, pour prévenir toute équivoque, je conserverai le nom d'*attagas*, qui lui a été donné, dit-on, par onomatopée, et d'après son propre cri.

Les anciens ont beaucoup parlé de l'*attagas* ou *attagen* (car ils emploient indifféremment ces deux noms). Alexandre Myndien nous apprend, dans Athénée, qu'il étoit un peu plus gros qu'une perdrix, et que son plumage, dont le fond tiroit au rougeâtre, étoit émaillé de plusieurs couleurs. Aristophane avoit dit à peu près la même chose; mais Aristote, selon son excellente coutume de faire connoître un objet ignoré par sa comparaison avec des objets communs, compare le plumage de l'attagen avec celui de la bécasse (*scolopax*). Alexandre Myndien ajoute qu'il a les ailes courtes et le vol pesant; et Théophraste observe qu'il a la propriété qu'ont tous les oiseaux pesans, tels que la perdrix, le coq, le faisan, etc., de naître avec des plumes, et d'être en état de courir au moment qu'il vient d'éclore : de plus, en sa même qualité d'oiseau pesant, il est encore pulvérateur et frugivore [1], vivant de baies et de grains qu'il trouve, tantôt sur les plantes mêmes, tantôt en grattant la terre avec ses ongles; et comme il court plus vite qu'il ne vole, on s'est avisé de le chasser au chien courant, et on y a réussi [2].

Pline, Élien, et quelques autres, disent que ces oiseaux perdent la voix en perdant la liberté, et que la même roideur qui les rend muets dans l'état de captivité, les rend aussi très-difficiles à apprivoiser. Varron donne cependant la manière de les élever, qui est à peu près la même que celle dont on élevoit les paons, les faisans, les poules de Numidie, les perdrix, etc.

Pline assure que cet oiseau, qui avoit été fort rare, étoit devenu plus commun de son temps : qu'on en trouvoit en Espagne, dans la Gaule, et sur les Alpes; mais que ceux d'Ionie étoient les plus estimés. Il dit ailleurs qu'il n'y en avoit point dans l'île de Crète. Aristophane parle de ceux qui se trouvoient aux environs de Mégare dans l'Achaïe. Clément d'Alexandrie nous apprend que ceux d'Égypte étoient ceux dont les gourmands faisoient le plus de cas. Il y en avoit aussi en Phrygie, selon Aulu-Gelle, qui dit que c'est un oiseau asiatique. Apicius donne la manière d'apprêter le francolin, qu'il joint à la perdrix; et saint Jérôme en parle dans ses lettres comme d'un morceau fort recherché [3].

Maintenant, pour juger si l'*attagen* des anciens est notre attagas ou francolin, il ne s'agit que de faire l'histoire de cet oiseau d'après les mémoires des modernes, et de comparer.

Je remarque d'abord que le nom d'*attagen*, tantôt bien conservé, tantôt corrompu [4], est le nom le plus généralement en usage parmi les auteurs modernes qui ont écrit en latin pour désigner cet oiseau. Il est vrai que quelques ornithologistes, tels que Sibbald, Ray, Willughby, Klein ont voulu le retrouver dans la *lagopus altera* de Pline; mais outre que Pline n'en a parlé qu'en passant, et n'en a dit que deux mots, d'après lesquels il seroit fort difficile de déterminer précisément l'espece qu'il avoit en vue, comment peut-on supposer que ce grand naturaliste, qui venoit de traiter assez au long de l'*attagen* dans ce même chapitre, en parle quelques lignes plus bas sous un

1. Les anciens ont appelé *pulveratrices* les oiseaux qui ont l'instinct de gratter la terre, d'élever la poussière avec leurs ailes, et, en se poudrant, pour ainsi dire, avec cette poussière, de se délivrer de la piqure des insectes qui les tourmentent, de même que les oiseaux aquatiques s'en délivrent en arrosant leurs plumes avec de l'eau.

2. Oppien, *in Ixeuticis*. Cet auteur ajoute qu'ils aiment les cerfs, et qu'ils ont au contraire de l'antipathie pour les coqs.

3. *Attagenem eructas et comesto anserе gloriaris*, disoit saint Jérôme à un hypocrite qui faisoit gloire de vivre simplement, et qui se rassasioit en secret de bons morceaux.

4. Attago, actago, atago, atchemigi, atacuigi, tagenarios, taginari, *voces corruptæ ab* attagene, *quæ leguntur apud Silvaticum.*

autre nom, sans en avertir? Cette seule réflexion démontre, ce me semble, que l'*attagen* de Pline et sa *lagopus altera* sont deux oiseaux différens, et nous verrons plus bas quels ils sont.

Gesner avoit ouï dire qu'à Bologne il s'appeloit vulgairement *franguello;* mais Aldrovande, qui étoit de Bologne, nous assure que ce nom de *franguello* (*hinguello*, selon Olina) étoit celui qu'on y donnoit au pinson, et qui dérive assez clairement de son latin *fringilla*. Olina ajoute qu'en Italie, son francolin, que nous avons dit être différent du nôtre, se nommoit communément *franguellina*, mot corrompu de *francolino*, et auquel on avoit donné une terminaison féminine pour le distinguer du *franguello*.

Je ne sais pourquoi Albin, qui a copié la description que Willughby a donnée du *lagopus altera Plinii*, a changé le nom de l'oiseau décrit par Willughby en celui de *coq de marais*, si ce n'est parce que Tournefort a dit du francolin de Sámos, qu'il fréquentoit les marais; mais il est facile de voir, en comparant les figures et les descriptions, que ce francolin de Samos est tout-à-fait différent de l'oiseau qu'il a plu à Albin, ou à son traducteur, d'appeler *coq de marais*, comme il avoit déjà donné le nom de *francolin* au petit tetras à queue fourchue. L'attagas se nomme, chez les Arabes, *duraz* ou *alduragi*, et chez les Anglois, *red game*, à cause du rouge qu'il a, soit à ses sourcils, soit dans son plumage : on lui a encore donné le nom de *perdix asclepica*.

Cet oiseau est plus gros que la bartavelle, et pèse environ dix-neuf onces; ses yeux sont surmontés par deux sourcils rouges fort grands, lesquels sont formés d'une membrane charnue, arrondie, et découpée par le dessus, et qui s'élève plus haut que le sommet de la tête; les ouvertures des narines sont revêtues de petites plumes, qui font un effet assez agréable; leur plumage est mêlé de roux, de noir, et de blanc : mais la femelle a moins de roux et plus de blanc que le mâle; la membrane de ses sourcils est moins saillante et beaucoup moins découpée, d'un rouge moins vif; et en général les couleurs de son plumage sont plus foibles; de plus, elle est dénuée de ces plumes noires pointillées de blanc qui forment au mâle une huppe sur la tête, et sous le bec une espèce de barbe.

Le mâle et la femelle ont la queue à peu près comme la perdrix, mais un peu plus longue; elle est composée de seize pennes, et les deux du milieu sont variées des mêmes couleurs que celles du dos, tandis que toutes les latérales sont noires : les ailes sont fort courtes; elles ont chacune vingt-quatre pennes; et c'est la troisième, à compter du bout de l'aile, qui est la plus longue de toutes. Les pieds sont revêtus de plumes jusqu'aux doigts, selon M. Brisson, et jusqu'aux ongles, selon Willughby : ces ongles sont noirâtres, ainsi que le bec; les doigts gris brun, et bordés d'une bande membraneuse étroite et dentelée. Belon assure avoir vu dans le même temps à Venise des francolins (c'est ainsi qu'il nomme nos *attagas*), dont le plumage étoit tel qu'il vient d'être dit, et d'autres qui étoient tout blancs, et que les Italiens appeloient du même nom de *francolins :* ceux-ci ressembloient exactement aux premiers, à l'exception de la couleur; et, d'un autre côté, ils avoient tant de rapport avec la perdrix blanche de Savoie, que Belon les regarde comme appartenant à l'espèce que Pline a désignée sous le nom de *lagopus altera*. Selon cette opinion, qui me paroît fondée, l'*attagen* de Pline seroit notre *attagas à plumage varié;* et la seconde espèce de *lagopus* seroit notre *attagas blanc*, qui diffère de l'autre attagas par la blancheur de son plumage, et de la première espèce de lagopus, appelée vulgairement *perdrix blanche*, soit par sa grandeur, soit par ses pieds, qui ne sont pas velus en dessous.

Tous ces oiseaux, selon Belon, vivent de grains et d'insectes. La *Zoologie britannique* ajoute les sommités de bruyère et les baies des plantes qui croissent sur les montagnes.

L'attagas est en effet un oiseau de montagne. Willughby assure qu'il descend rarement dans les plaines et même sur le penchant des coteaux, et qu'il ne se plaît que sur les sommets les plus élevés : on le trouve sur les Pyrénées, les Alpes, les montagnes d'Auvergne, de Dauphiné, de Suisse, du pays de Foix, d'Espagne, d'Angleterre, de Sicile, du pays de Vicence, dans la Laponie, enfin sur l'Olympe en Phrygie, où les Grecs modernes l'appellent en langue vulgaire *taginari*, mot évidemment formé de *tagruarios* que l'on trouve dans Suidas, et qui vient lui-même d'*attagen* ou *attagas*, lequel est le nom primitif.

Quoique cet oiseau soit d'un naturel très-sauvage, on a trouvé dans l'île de Chypre, comme autrefois à Rome, le secret de le nourrir dans des volières, si toutefois l'oiseau dont parle Alexander Benedictus est

notre attagas : ce qui m'en feroit douter c'est que le francolin représenté planche CCXLVI d'Edwards, et qui venoit certainement de l'île de Chypre, a beaucoup moins de rapport au nôtre qu'à celui d'Olina, et que nous savons d'ailleurs que celui-ci pouvoit s'élever et se nourrir dans les volieres.

Ces attagas domestiques peuvent être plus gros que les sauvages : mais ceux-ci sont toujours préférés pour le bon goût de leur chair; on les met au dessus de la perdrix. A Rome, un *francolino* s'appelle par excellence un morceau de *cardinal*. Au reste, c'est une viande qui se corrompt très-promptement, et qu'il est difficile d'envoyer au loin : aussi les chasseurs ne manquent-ils pas, dès qu'ils les ont tués, de les vider et de leur remplir le ventre de bruyère verte. Pline dit la même chose du *lagopus;* et il faut avouer que tous ces oiseaux ont beaucoup de rapport les uns avec les autres.

Les attagas se recherchent et s'accouplent au printemps : la femelle pond sur la terre comme tous les oiseaux pesans ; sa ponte est de huit à dix œufs, aigus par l'un des bouts, longs de dix-huit ou vingt lignes, pointillés de rouge brun, excepté en une ou deux places aux environs du petit bout. Le temps de l'incubation est d'une vingtaine de jours : la couvée reste attachée à la mère, et la suit tout l'été; l'hiver, les petits ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, se forment en troupes de quarante ou cinquante, et deviennent singulierement sauvage : tant qu'ils sont jeunes, ils sont fort sujets à avoir les intestins farcis de vers ou lombrics; quelquefois on les voit voltiger, ayant de ces sortes de vers qui leur pendent de l'anus de la longueur d'un pied [1].

Présentement si l'on compare ce que les modernes ont dit de notre *attagas* avec ce que les anciens en avoient remarqué, on s'apercevra que les premiers ont été plus exacts à tout dire : mais en même temps on reconnoîtra que les principaux caractères avoient été tres-bien indiqués par les anciens, et l'on conclura de la conformité de ces caractères, que l'*attagen* des anciens et notre *attagas* sont un seul et même oiseau.

Au reste, quelque peine que j'aie prise pour démêler les propriétés qui ont été attribuées pêle-mêle aux différentes espèces d'oiseaux auxquels on a donné le nom de *francolin*, et pour ne donner à notre attagas que celles qui lui convenoient réellement, je dois avouer que je ne suis pas sûr d'avoir toujours également réussi à débrouiller ce chaos : et mon incertitude à cet égard ne vient que de la licence que se sont donnée plusieurs naturalistes, d'appliquer un même nom à des espèces différentes, et plusieurs noms à la même espèce ; licence tout-à-fait déraisonnable, et contre laquelle on ne peut trop s'élever, puisqu'elle ne tend qu'à obscurcir les matières et à préparer des tortures infinies à quiconque voudra lier ses propres connoissances et celles de son siecle avec les découvertes des siècles précédens.

1. Ne seroit-ce pas la verge de ces oiseaux qu'on auroit prise pour un ver, comme j'ai vu des poulets s'y méprendre à l'égard de la verge des canards?

L'ATTAGAS BLANC.

Cet oiseau se trouve sur les montagnes de Suisse et sur celles qui sont autour de Vicence ; je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit dans l'histoire de l'attagas ordinaire, sinon que l'oiseau dont Gesner a fait la seconde espèce de *lagopus* me semble être un de ces attagas blancs, quoique dans son plumage le blanc ne soit pur que sur le ventre et sur les ailes, et qu'il soit mêlé plus ou moins de brun et de noir sur le reste du corps : mais nous avons vu ci-dessus que, parmi les attagas, les mâles avoient moins de blanc que les femelles ; de plus, on sait que la couleur des jeunes oiseaux, surtout des oiseaux de ce genre, ne prend guère sa consistance qu'après la premiere année : et comme d'ailleurs tout le reste de la description de Gesner semble fait pour caractériser un attagas : sourcils rouges, nus, arrondis, et saillans ; pieds velus jusqu'aux ongles, mais non par dessous ; bec court et noir ; queue courte aussi ; habitation sur les montagnes de Suisse, etc., je pense que l'oiseau décrit par Gesner étoit un attagas blanc, et que c'étoit un mâle encore jeune qui n'avoit pas pris tout son accroissement, d'autant qu'il ne pesoit que quatorze onces au lieu de dix-neuf, qui est le poids des attagas ordinaires.

J'en dis autant, et pour les mêmes raisons,

1. LE PIGEON RAMIER

Ordre des Gallinacés. *Genre* Pigeon. *Cuvier*

Pl. 42.

2. LA COLOMBE TOURTERELLE

Ordre des Gallinacés . . . . . *id* . . . . . *id* . .

de la troisième espèce de *lagopus* de Gesner, qui paroît être le même oiseau que celui dont le jésuite Rzaczynski parle sous le nom polonois de *parowa*. Ils ont tous deux une partie des ailes et le ventre blancs, le dos et le reste du corps de couleur variée; tous deux ont les pieds velus, le vol pesant, la chair excellente, et sont de la grosseur d'une jeune poule. Rzaczynski en reconnoît deux espèces : l'une plus petite, que j'ai ici en vue; l'autre plus grosse, et qui pourroit bien être une espece de gélinotte. Cet auteur ajoute qu'on trouve de ces oiseaux parfaitement blancs dans le palatinat de Novogorod. Je ne range pas ces oiseaux parmi les lagopèdes, comme a fait M. Brisson de la seconde et de la troisième espèce de *lagopus* de Gesner, parce qu'ils ne sont pas en effet lagopedes, c'est-à-dire qu'ils n'ont point les pieds velus par dessous, et que ce caractère est d'autant plus décisif qu'il est plus anciennement reconnu, et que par conséquent il paroît avoir plus de consistance.

LE LAGOPÈDE.

Cet oiseau [1] est celui auquel on a donné le nom de *perdrix blanche*, mais très-improprement, puisque ce n'est point une perdrix, et qu'il n'est blanc que pendant l'hiver, et à cause du grand froid auquel il est exposé pendant cette saison sur les hautes montagnes des pays du Nord, où il se tient ordinairement. Aristote, qui ne connoissoit point le lagopède, savoit que les perdrix, les cailles, les hirondelles, les moineaux, les corbeaux, et même les lièvres, les cerfs, et les ours, éprouvent, dans les mêmes circonstances, le même changement de couleur. Scaliger y ajoute les aigles, les vautours, les éperviers, les milans, les tourterelles, les renards; et il seroit facile d'allonger cette liste des noms de plusieurs oiseaux et quadrupèdes sur lesquels le froid produit ou pourroit produire de semblables effets : d'où il suit que la couleur blanche est ici un attribut variable, et qui ne doit pas être employé comme un caractère distinctif de l'espece dont il s'agit, d'autant moins que plusieurs espèces du même genre, telles que celles du petit tetras blanc, selon le docteur Waygand et Rzaczynski, et de l'attagas blanc, selon Belon, sont sujettes aux mêmes variations dans la couleur de leur plumage : il est étonnant que Frisch ait ignoré que son francolin blanc de montagne, qui est notre lagopède, y fût aussi sujet, ou que, l'ayant su, il n'en ait point parlé; il dit seulement qu'on lui avoit rapporté qu'on ne voyoit point en été de francolins blancs, et plus bas, il ajoute qu'on en avoit tiré (sans doute en été) qui avoient les ailes et le dos bruns, mais qu'il n'en avoit jamais vu : c'étoit bien le lieu de dire que ces oiseaux n'étoient blancs que l'hiver, etc.

J'ai dit qu'Aristote ne connoissoit pas notre lagopède; et quoique ce soit un fait négatif, j'en ai la preuve positive dans ce passage de son *Histoire des animaux*, où il assure que le lièvre est le seul animal qui ait du poil sous les pieds. Certainement, s'il eût connu un oiseau qui eût eu aussi du poil sous les pieds, il n'auroit pas manqué d'en faire mention dans cet endroit, où il s'occupoit en général, selon sa manière, de la comparaison des parties correspondantes dans les animaux, et par conséquent des plumes des oiseaux, ainsi que des poils des quadrupèdes.

Le nom de *lagopède*, que je donne à cet oiseau, n'est rien moins qu'un nouveau nom; c'est, au contraire, celui que Pline et les anciens lui ont donné, qu'on a mal à propos appliqué à quelques oiseaux de nuit, lesquels ont le dessus, et non le dessous des pieds, garnis de plumes [2], mais qui doit être conservé exclusivement à l'espece dont il s'agit ici, avec d'autant plus de raison, qu'il exprime un attribut unique parmi les oiseaux, qui est d'avoir, comme le lièvre, le dessous des pieds velus.

Pline ajoute à ce caractère distinctif du *lagopus* ou *lagopède*, sa grosseur, qui est celle d'un pigeon, sa couleur, qui est blanche; la qualité de sa chair, qui est excellente; son séjour de préférence, qui est le sommet des Alpes; enfin sa nature, qui est

1. N° 129 avec son plumage d'hiver, et n° 494 avec son plumage d'été.

2. *Si meus aurita gaudet lagopode Flaccus.*
Martial, lib. VI, epigr. 86.

Il est visible que le poète entend parler du duc dans ce passage; mais le duc n'a pas le pied velu par dessous.

d'être très-sauvage, et peu susceptible d'être apprivoisé : il finit par dire que sa chair se corrompt fort promptement.

L'exactitude laborieuse des modernes a complété cette description à l'antique, qui ne présente que les masses principales : le premier trait qu'ils ont ajouté au tableau, et qui n'eût point échappé à Pline, s'il eût vu l'oiseau par lui-même, c'est cette peau glanduleuse qui lui forme au dessus des yeux des espèces de sourcils rouges, mais d'un rouge plus vif dans le mâle que dans la femelle; celle-ci est aussi plus petite, et n'a point sur la tête les deux traits noirs qui, dans le mâle, vont de la base du bec aux yeux, et même au delà des yeux, en se dirigeant vers les oreilles : à cela près, le mâle et la femelle se ressemblent dans tout le reste, quant à la forme extérieure; et tout ce que j'en dirai dans la suite sera commun à l'un et à l'autre.

La blancheur des lagopèdes n'est pas universelle, et sans aucun mélange, dans le temps même où ils sont le plus blancs, c'est-à-dire au milieu de l'hiver : la principale exception est dans les pennes de la queue, dont la plupart sont noires avec un peu de blanc à la pointe; mais il paroît, par les descriptions, que ce ne sont pas constamment les mêmes pennes qui sont de cette couleur. Linnæus, dans sa *Fauna Suecica*, dit que ce sont les pennes du milieu qui sont noires; et dans son *Systema naturæ*, il dit, avec MM. Brisson et Willughby, que ces mêmes pennes sont blanches, et les latérales noires : tous ces naturalistes n'y ont pas regardé d'assez près. Dans le sujet que nous avons fait dessiner, et dans d'autres que nous avons examinés, nous avons trouvé la queue composée de deux rangs de plumes l'un sur l'autre; celui de dessus blanc en entier, et celui de dessous noir, ayant chacun quatorze plume [1]. Klein parle d'un oiseau de cette espèce qu'il avoit reçu de Prusse le 20 janvier 1747, et qui étoit entièrement blanc, excepté le bec, la partie inférieure de la queue, et la tige de six pennes de l'aile. Le pasteur lapon Samuel Rheen, qu'il cite, assure que sa poule de neige, qui est notre lagopède, n'avoit pas une seule plume noire, excepté la femelle, qui en avoit une de cette couleur à chaque aile; et la perdrix blanche dont parle Gesner étoit en effet toute blanche, excepté autour des oreilles, où elle avoit quelques marques noires : les couvertures de la queue, qui sont blanches et s'étendent par toute sa longueur, et recouvrent les plumes noires, ont donné lieu à la plupart de ces méprises. M. Brisson compte dix-huit pennes dans la queue, tandis que Willughby et la plupart des autres ornithologistes n'en comptent que seize, et qu'il n'y en a réellement que quatorze. Il semble que le plumage de cet oiseau, tout variable qu'il est, est sujet à moins de variétés que l'on n'en trouve dans les descriptions des naturalistes [2]. Les ailes ont vingt-quatre pennes, dont la troisième, à compter de la plus extérieure, est la plus longue; et ces trois pennes, ainsi que les trois suivantes de chaque côté, ont la tige noire lors même qu'elles sont blanches, n° 129. Le duvet qui environne les pieds et les doigts jusqu'aux ongles est fort doux et fort épais; et l'on n'a pas manqué de dire que c'étoient des espèces de gants fourrés que la nature avoit accordés à ces oiseaux, pour les garantir des grands froids auxquels ils sont exposés. Leurs ongles sont fort longs, même celui du petit doigt de derriere : celui du doigt du milieu est creusé par dessous, selon sa longueur, et les bords en sont tranchans; ce qui lui donne de la facilité pour se creuser des trous dans la neige.

Le lagopède est au moins de la grosseur d'un pigeon privé, selon Willughby; il a quatorze à quinze pouces de long, vingt-un à vingt-deux pouces de vol, et pèse quatorze onces; le nôtre est un peu moins gros : mais M. Linnæus a remarqué qu'il y en avoit de différentes grandeurs, et que le plus petit

1. On ne peut compter exactement le nombre de ces plumes, qu'en déplumant, comme nous l'avons fait, le dessus et le dessous du croupion de ces oiseaux; et c'est ainsi que nous nous sommes assurés qu'il y en a quatorze blanches en dessus et quatorze noires en dessous.

2. Il n'est pas étonnant que les auteurs diffèrent du blanc au noir sur la couleur des plumes latérales de la queue de cet oiseau; car, en déployant et étendant cette queue avec la main, on est absolument le maître de terminer les côtés par des plumes noires ou par des plumes blanches, parce qu'on peut les étendre et les placer également de côté. M. Daubenton le jeune a très-bien remarqué qu'il y auroit encore une autre manière de se decider ici sur la contradiction des auteurs, et de reconnoître évidemment que la queue n'est composée que de quatorze plumes toutes noires, à l'exception de la plus exterieure qui est bordée de blanc près de son origine, et de la pointe qui est blanche dans toutes, parce que les tuyaux de ces quatorze plumes noires sont plus gros du double que les tuyaux des quatorze plumes blanches, et qu'ils sont moins avancés, ne recouvrant pas en entier les tuyaux des plumes noires; en sorte qu'on peut croire que ces plumes blanches ne servent que de couvertures, quoique les quatre du milieu soient aussi grandes que les noires, lesquelles sont à très-peu près toutes également longues.

de tous étoit celui des Alpes. Il est vrai qu'il ajoute, au même endroit, que cet oiseau se trouve dans les forêts des provinces du Nord, et surtout de la Laponie; ce qui me feroit douter que ce fût la même espèce que notre lagopède des Alpes, qui a des habitudes toutes différentes, puisqu'il ne se plaît que sur les plus hautes montagnes; à moins qu'on ne veuille dire que la température qui règne sur la cime de nos Alpes est à peu près la même que celle des vallées et des forêts de Laponie. Mais ce qui achève de me persuader qu'il y a ici confusion d'espèces, c'est le peu d'accord des écrivains sur le cri du lagopede. Belon dit qu'il chante comme la perdrix; Gesner, que sa voix a quelque chose de celle du cerf: Linnæus compare son ramage à un caquet babillard et à un rire moqueur. Enfin Willughby parle des plumes des pieds comme d'un duvet doux (*plumulis mollibus*); et Frisch les compare à des soies de cochon. Or comment rapporter à la même espèce des oiseaux qui diffèrent par la grandeur, par les habitudes naturelles, par la voix, par la qualité de leurs plumes; je pourrois encore ajouter par leurs couleurs, car nous avons vu que celle des pennes de la queue n'est rien moins que constante? Mais ici les couleurs du plumage sont si variables dans le même individu, qu'il ne seroit pas raisonnable d'en faire le caractère de l'espece: je me crois donc fondé à séparer le lagopède des Alpes, des Pyrénées et autres montagnes semblables, d'avec les oiseaux de même genre qui se trouvent dans les forêts, et même dans les plaines des pays septentrionaux, et qui paroissent être plutôt des tetras, des gélinottes ou des attagas; et en cela je ne fais que me rapprocher de l'opinion de Pline, qui parle de son *lagopus* comme d'un oiseau propre aux Alpes.

Nous avons vu ci-dessus que le blanc étoit sa livrée d'hiver; celle d'été consiste en des taches brunes, semées sans ordre sur un fond blanc: on peut dire néanmoins qu'il n'y a point d'été pour lui, et qu'il est déterminé, par sa singulière organisation, à ne se plaire que dans une température glaciale; car, à mesure que la neige fond sur le penchant des montagnes, il monte, et va chercher sur les sommets les plus élevés celle qui ne fond jamais; non seulement il s'en approche, mais il s'y creuse des trous, des espèces de clapiers, où il se met à l'abri des rayons du soleil, qui paroissent l'offusquer ou l'incommoder. Il seroit curieux d'observer de près cet oiseau, d'étudier sa conformation intérieure, la structure de ses organes, de démêler pourquoi le froid lui est si nécessaire, pourquoi il évite le soleil avec tant de soin, tandis que presque tous les êtres animés le désirent, le cherchent, le saluent comme le père de la nature, et reçoivent avec délices les douces influences de sa chaleur féconde et bienfaisante: seroit-ce par les mêmes causes qui obligent les oiseaux de nuit à fuir la lumière? ou les lagopèdes seroient-ils les chacrelas de la famille des oiseaux?

Quoi qu'il en soit, on comprend bien qu'un oiseau de cette nature est difficile à apprivoiser; et Pline le dit expressément, comme nous l'avons vu: cependant Redi parle de deux lagopèdes, qu'il nomme *perdrix blanches des Pyrénées*, et qu'on avoit nourries dans la volière du jardin de *Baboli*, appartenant au grand-duc.

Les lagopèdes volent par troupes, et ne volent jamais bien haut, car ce sont des oiseaux pesans: lorsqu'ils voient un homme, ils restent immobiles sur la neige pour n'être point aperçus; mais ils sont souvent trahis par leur blancheur, qui a plus d'éclat que la neige même. Au reste, soit stupidité, soit inexpérience, ils se familiarisent assez aisément avec l'homme: souvent pour les prendre il ne faut que leur présenter du pain, ou même faire tourner un chapeau devant eux, et saisir le moment où ils s'occupent de ce nouvel objet pour leur passer un lacet dans le cou, ou pour les tuer par derrière à coups de perche; on dit même qu'ils n'oseront jamais franchir une rangée de pierres alignées grossièrement comme pour faire la première assise d'une muraille, et qu'ils iront constamment tout le long de cette humble barrière, jusqu'aux piéges que les chasseurs leur ont préparés.

Ils vivent des chatons des feuilles et des jeunes pousses de pin, de bouleau, de bruyère, de myrtille et d'autres plantes qui croissent ordinairement sur les montagnes; et c'est sans doute à la qualité de leur nourriture qu'on doit imputer cette légere amertume qu'on reproche à leur chair, laquelle est d'ailleurs un bon manger: on la regarde comme viande noire, et c'est un gibier très-commun, tant sur le mont Cenis que dans toutes les villes et villages à portée des montagnes de Savoie. J'en ai mangé, et je lui trouve beaucoup de ressemblance pour le goût avec la chair du lièvre.

Les femelles pondent et couvent leurs œufs à terre, ou plutôt sur les rochers; c'est tout ce qu'on sait de leur façon de se multiplier:

il faudroit avoir des ailes pour étudier à fond les mœurs et les habitudes des oiseaux, et surtout de ceux qui ne veulent point se plier au joug de la domesticité, et qui ne se plaisent que dans des lieux inhabitables.

Le lagopède a un très-gros jabot, et un gésier musculeux, où l'on trouve de petites pierres mêlées avec les alimens; les intestins longs de trente-six à trente-sept pouces; de gros *cæcum* cannelés et fort longs, mais de longueur inégale, selon Redi, et qui sont souvent pleins de très-petits vers : les tuniques de l'intestin grêle présentent un réseau très-curieux, formé par une multitude de petits vaisseaux, ou plutôt de petites rides disposées avec ordre et symétrie. On a remarqué qu'il avoit le cœur un peu plus petit et la rate beaucoup plus petite que l'attagas, et que le canal cystique et le conduit hépatique alloient se rendre dans les intestins séparément, et même à une assez grande distance l'un de l'autre.

Je ne puis finir cet article sans remarquer, avec Aldrovande, que, parmi les noms divers qui ont été donnés au lagopède, Gesner place celui d'*urblan*, comme un mot italien en usage dans la Lombardie, mais que ce mot est tout-à-fait étranger et à la Lombardie et à toute oreille italienne. Il pourroit bien en être de même de *rhoncas* et de *herbey*, autres noms que, selon le même Gesner, les Grisons, qui parlent italien, donnent aux lagopèdes. Dans la partie de la Savoie qui avoisine le Valais, on les nomme *arbenne*; et ce mot, différemment altéré par différens patois, moitié suisses, moitié grisons, aura pu produire quelques-uns de ceux dont je viens de parler.

LE LAGOPÈDE DE LA BAIE D'HUDSON.

Les auteurs de la *Zoologie britannique* font à M. Brisson un juste reproche de ce qu'il joint dans une même liste le ptarmigan avec la perdrix blanche de M. Edwards, planche LXXII, comme ne faisant qu'un seul et même oiseau, tandis que ce sont en effet deux espèces différentes; car la perdrix blanche de M. Edwards est plus de deux fois plus grosse que le ptarmigan, et les couleurs de leur plumage d'été sont aussi fort différentes, celle-là ayant de larges taches de blanc et d'orangé foncé; et le ptarmigan ayant des mouchetures d'un brun obscur sur un brun clair. Du reste, ces mêmes auteurs avouent que la livrée d'hiver de ces oiseaux est la même, c'est-à-dire presque entièrement blanche. M. Edwards dit que les pennes latérales de la queue sont noires, même en hiver, avec du blanc au bout; et cependant il ajoute plus bas qu'un de ces oiseaux qui avoit été tué en hiver, et apporté de la baie d'Hudson par M. Light, étoit parfaitement blanc; ce qui prouve de plus en plus combien, dans cette espèce, les couleurs du plumage sont variables.

La perdrix blanche dont il s'agit ici est de grosseur moyenne entre la perdrix et le faisan, et elle auroit assez la forme de la perdrix, si elle n'avoit pas la queue un peu plus longue. Le sujet représenté dans la pl. LXXII d'Edwards est un coq, tel qu'il est au printemps lorsqu'il commence à prendre sa livrée d'été, et lorsque, éprouvant les influences de cette saison d'amour, il a ses sourcils membraneux plus rouges et plus saillans, plus élevés, tels en un mot que ceux de l'attagas; il a en outre de petites plumes blanches autour des yeux, et d'autres à la base du bec, lesquelles recouvrent les orifices des narines : les deux pennes du milieu sont variées comme celles du cou; les deux suivantes sont blanches, et toutes les autres noirâtres, avec du blanc à la pointe, en été comme en hiver.

La livrée d'été ne s'étend que sur la partie supérieure du corps, le ventre reste toujours blanc : les pieds et les doigts sont entièrement couverts de plumes, ou plutôt de poils blancs; les ongles sont moins courbés qu'ils ne le sont ordinairement dans les oiseaux [1]. Cette perdrix blanche se tient toute l'année à la baie d'Hudson : elle y passe les nuits dans des trous qu'elle sait se creuser sous la neige, dont la consistance en ces contrées est comme celle d'un sable très-fin. Le matin, elle prend son essor, et s'élève

1. Nous avons vu deux oiseaux envoyés de Sibérie, sous le nom de *lagopèdes*, qui sont vraisemblablement de la même espèce que le lagopède de la baie d'Hudson, et qui ont en effet les ongles si plats, qu'ils ressembloient plutôt à des ongles de singe qu'à des griffes d'oiseaux.

droit en haut en secouant la neige de dessus ses ailes. Elle mange le matin et le soir, et ne paroît pas craindre le soleil comme notre lagopède des Alpes, puisqu'elle se tient tous les jours exposée à l'action de ses rayons, dans le temps de la journée où ils ont le plus de force. M. Edwards a reçu ce même oiseau de Norwége, qui me paroît faire la nuance entre le lagopède, dont il a les pieds, et l'attagas, dont il a les grands sourcils rouges.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AUX COQS DE BRUYÈRE, AUX GÉLINOTTES, AUX ATTAGAS, ETC.

I.

LA GÉLINOTTE DU CANADA.

Il me paroît que M. Brisson a fait un double emploi, en donnant la gélinotte du Canada qu'il a vue pour une espèce différente de la gélinotte de la baie d'Hudson, qu'à la vérité il n'avoit pas vue : mais il suffisoit de comparer la gélinotte du Canada, en nature, avec les planches enluminées d'Edwards de la gélinotte de la baie d'Hudson, pour reconnoître que c'étoit le même oiseau ; et nos lecteurs le verront aisément en comparant les planches enluminées, nos 131 et 132, avec celles de M. Edwards, nos 118 et 71. Voilà donc une espèce nominale de moins, et l'on doit attribuer à la gélinotte du Canada tout ce que MM. Ellis et Edwards disent de la gélinotte de la baie d'Hudson.

Elle abonde toute l'année dans les terres voisines de la baie d'Hudson : elle y habite par préférence les plaines et les lieux bas ; au lieu que, sous un autre ciel, la même espèce, dit M. Ellis, ne se trouve que dans des terres fort élevées, et même au sommet des montagnes. En Canada, elle porte le nom de *perdrix*.

Le mâle est plus petit que la gélinotte ordinaire ; il a les sourcils rouges, les narines couvertes de petites plumes noires, les ailes courtes, les pieds velus jusqu'au bas du tarse, les doigts et les ongles gris, le bec noir. En général, il est d'une couleur fort rembrunie, et qui n'est égayée que par quelques taches blanches autour des yeux, sur les flancs, et en quelques autres endroits.

La femelle est plus petite que le mâle, et elle a les couleurs de son plumage moins sombres et plus variées ; elle lui ressemble dans tout le reste.

L'un et l'autre mangent des pignons de pin, des baies de genévrier, etc. On les trouve dans le nord de l'Amérique en très-grande quantité, et on en fait des provisions aux approches de l'hiver : la gelée les saisit et les conserve ; et, à mesure qu'on en veut manger, on les fait dégeler dans l'eau froide.

II.

LE COQ DE BRUYÈRE A FRAISE,

OU

LA GROSSE GÉLINOTTE DU CANADA.

Je soupçonne encore ici un double emploi, et je suis bien tenté de croire que cette grosse gélinotte du Canada, n° 104, que M. Brisson donne comme une espèce nouvelle et différente de sa gélinotte huppée de Pensylvanie, est néanmoins la même, c'est-à-dire la même aussi que celle du coq de bruyère à fraise de M. Edwards. Il est vrai qu'en comparant cet oiseau en nature, ou même notre planche enluminée, n° 104, avec celle de M. Edwards, n° 248, il paroîtra au premier coup d'œil des différences très-considérables entre ces deux oiseaux : mais si l'on fait attention aux ressemblances, et en même temps aux différentes vues des dessinateurs, dont l'un, M. Edwards, a voulu représenter les plumes au dessus des ailes et de la tête, relevées comme si l'oiseau étoit non seulement vivant, mais en action d'amour, et dont l'autre, M. Martinet,

n'a dessiné cet oiseau que mort et sans plumes érigées ou redressées, la disconvenance des dessins se réduira à peu de chose, ou plutôt s'évanouira tout-à-fait par une présomption bien fondée, c'est que notre oiseau est la femelle de celui d'Edwards : d'ailleurs cet habile naturaliste dit positivement qu'il ne fait que supposer la huppe à son oiseau, parce qu'ayant les plumes du sommet de la tête plus longues que les autres, il présume qu'il peut les redresser à sa volonté, comme celles qui sont au dessus de ses ailes; et du reste, la grandeur, la figure, les mœurs et le climat étant ici les mêmes, je pense être fondé à présumer que la grosse gélinotte du Canada, la gélinotte huppée de Pensylvanie de M. Brisson, et le coq de bruyère à fraise de M. Edwards, ne font qu'une seule et même espèce, à laquelle on doit encore rapporter le coq de bois d'Amérique, décrit et représenté par Catesby.

Elle est un peu plus grosse que la gélinotte ordinaire, et lui ressemble par ses ailes courtes, et en ce que les plumes qui couvrent ses pieds ne descendent pas jusqu'aux doigts: mais elle n'a ni sourcils rouges, ni cercles de cette couleur autour des yeux. Ce qui la caractérise ce sont deux touffes de plumes plus longues que les autres et recourbées en bas, qu'elle a au haut de la poitrine, une de chaque côté : les plumes de ces touffes sont d'un beau noir, ayant sur leurs bords des reflets brillans qui jouent entre la couleur d'or et le vert; l'oiseau peut relever quand il veut ces espèces de fausses ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, tombent de part et d'autre sur la partie supérieure des ailes véritables. Le bec, les doigts, les ongles, sont d'un brun rougeâtre.

Cet oiseau, selon M. Edwards, est fort commun dans le Maryland et la Pensylvanie, où on lui donne le nom de *faisan :* cependant il a, par son naturel et ses habitudes, beaucoup plus d'affinité avec le tetras ou coq de bruyère ; il tient le milieu, pour la grosseur, entre le faisan et la perdrix. Ses pieds sont garnis de plumes, et ses doigts dentelés sur les bords comme ceux des tetras; son bec est semblable à celui du coq ordinaire; l'ouverture des narines est recouverte par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et se dirigent en avant; tout le dessus du corps, compris la tête, la queue, et les ailes, est émaillé de différentes couleurs brunes, plus ou moins claires, d'orangé, et de noir; la gorge est d'un orangé brillant, quoiqu'un peu foncé; l'estomac, le ventre et les cuisses ont des taches noires en forme de croissant, distribuées avec régularité sur un fond blanc : il a sur la tête et autour du cou de longues plumes dont il peut, en les redressant à son gré, se former une huppe et une sorte de fraise; ce qu'il fait principalement lorsqu'il est en amour : il relève en même temps les plumes de sa queue en faisant la roue, gonflant son jabot; traînant les ailes, et accompagnant son action d'un bruit sourd et d'un bourdonnement semblable à celui du coq d'Inde; et il a de plus, pour rappeler ses femelles, un battement d'ailes très-singulier, et assez fort pour se faire entendre à un demi-mille de distance par un temps calme. Il se plaît à cet exercice au printemps et en automne, qui sont le temps de sa chaleur, et il le répète tous les jours à des heures réglées, savoir, à neuf heures du matin et sur les quatre heures du soir, mais toujours étant posé sur un tronc sec. Lorsqu'il commence, il met d'abord un intervalle d'environ deux secondes entre chaque battement; puis, accélérant la vitesse par degrés, les coups se succèdent à la fin avec tant de rapidité, qu'ils ne font plus qu'un petit bruit continu, semblable à celui d'un tambour, d'autres disent d'un tonnerre éloigné. Ce bruit dure environ une minute, et recommence par les mêmes gradations après sept ou huit minutes de repos : tout ce bruit n'est qu'une invitation d'amour que le mâle adresse à ses femelles, que celles-ci entendent de loin, et qui devient l'annonce d'une génération nouvelle, mais qui ne devient aussi que trop souvent un signal de destruction; car les chasseurs, avertis par ce bruit, qui n'est point pour eux, s'approchent de l'oiseau sans en être aperçus, et saisissent le moment de cette espèce de convulsion pour le tirer à coup sûr : je dis sans en être aperçus, car, dès que cet oiseau voit un homme, il s'arrête aussitôt, fût-il dans la plus grande violence de son mouvement, et il s'envole à trois ou quatre cents pas : ce sont bien là les habitudes de nos tetras d'Europe, et leurs mœurs, quoiqu'un peu outrées.

La nourriture ordinaire de ceux de Pensylvanie sont les grains, les fruits, les raisins, et surtout les baies de lierre; ce qui est remarquable, parce que ces baies sont un poison pour plusieurs animaux.

Ils ne couvent que deux fois l'année, apparemment au printemps et en automne, qui sont les deux saisons où le mâle bat des ailes : ils font leurs nids à terre avec des feuilles, ou à côté d'un tronc sec couché par terre, ou au pied d'un arbre debout,

ce qui dénote un oiseau pesant : ils pondent de douze à seize œufs, et les couvent environ trois semaines. La mère a fort à cœur la conservation de ses petits; elle s'expose à tout pour les défendre, et cherche à attirer sur elle-même les dangers qui les menacent; ses petits, de leur côté, savent se cacher très-finement dans les feuilles : mais tout cela n'empêche pas que les oiseaux de proie n'en détruisent beaucoup. La couvée forme une compagnie qui ne se divise qu'au printemps de l'année suivante.

Ces oiseaux sont fort sauvages, et rien ne peut les apprivoiser : si on en fait couver par des poules ordinaires, ils s'échapperont et s'enfuiront dans les bois presque aussitôt qu'ils seront éclos.

Leur chair est blanche et très-bonne à manger : seroit-ce par cette raison que les oiseaux de proie leur donnent la chasse avec tant d'acharnement? Nous avons eu déjà ce soupçon à l'occasion des tetras d'Europe : s'il étoit confirmé par un nombre suffisant d'observations, il s'ensuivroit non seulement que la voracité n'exclut pas toujours un appétit de préférence, mais que l'oiseau de proie est à peu près de même goût que l'homme, et ce seroit une analogie de plus entre les deux espèces.

III.

L'oiseau d'Amérique qu'on peut appeler *gélinotte à longue queue*, dessiné et décrit par M. Edwards sous le nom de *heath cock* ou *grous*, coq de bruyère de la baie d'Hudson, et qui me paroît être plus voisin des gélinottes que des coqs de bruyère, ou des faisans, dont on lui a aussi donné le nom : cette gélinotte à longue queue, représentée dans la planche CXVII de M. Edwards, est une femelle; elle a la grosseur, la couleur, et la longue queue du faisan : le plumage du mâle est plus rembruni, plus lustré, et il a des reflets à l'endroit du cou; ce mâle se tient aussi très-droit, et il a la démarche fière, différence qui se trouve constamment entre le mâle et la femelle dans toutes les espèces qui appartiennent à ce genre d'oiseaux. M. Edwards n'a pas osé donner des sourcils rouges à cette femelle, parce qu'il n'a vu que l'oiseau empaillé, sur lequel ce caractère n'étoit point assez apparent; les pieds étoient pattus, les doigts dentelés sur les bords, le doigt postérieur fort court.

A la baie d'Hudson, on donne à ces gélinottes le nom de *faisan*. En effet, ils font, par leur longue queue, la nuance entre les gélinottes et les faisans; les deux pennes de cette queue excèdent d'environ deux pouces les deux suivantes de part et d'autre, et ainsi de suite. Ces oiseaux se trouvent aussi en Virginie, dans les bois et les lieux inhabités.

LE PAON.

Si l'empire appartenoit à la beauté et non à la force, le paon [1] seroit, sans contredit, le roi des oiseaux; il n'en est point sur qui la nature ait versé ses trésors avec plus de profusion : la taille grande, le port imposant, la démarche fière, la figure noble, les proportions du corps élégantes et sveltes, tout ce qui annonce un être de distinction lui a été donné. Une aigrette mobile et légère, peinte des plus riches couleurs, orne sa tête et l'élève sans la charger : son incomparable plumage semble réunir tout ce qui flatte nos yeux dans le coloris tendre et frais des plus belles fleurs, tout ce qui les éblouit dans les reflets pétillans des pierreries, tout ce qui les étonne dans l'éclat majestueux de l'arc-en-ciel; non seulement la nature a réuni sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence, elles les a encore mêlées, assorties, nuancées, fondues de son inimitable pinceau, et en a fait un tableau unique, où elles tirent de leur mélange avec des nuances plus sombres, et de leurs oppositions entre elles, un nouveau lustre et des effets de lumière si sublimes, que notre art ne peut ni les imiter ni les décrire.

Tel paroît à nos yeux le plumage du paon, lorsqu'il se promène paisible et seul dans un beau jour de printemps : mais si sa femelle vient tout à coup à paroître, si les feux de l'amour, se joignant aux secrètes influences de la saison, le tirent de son repos, lui inspirent une nouvelle ardeur et de nouveaux désirs, alors toutes ses beautés se multiplient, ses yeux s'animent et prennent de l'expression; son aigrette s'agite sur sa tête et annonce l'émotion intérieure; les longues

1. N° 433, le mâle; n° 434, la femelle.

plumes de sa queue déploient, en se relevant, leurs richesses éblouissantes; sa tête et son cou, se renversant noblement en arrière, se dessinent avec grâce sur ce fond radieux, où la lumière du soleil se joue en mille manières, se perd et se reproduit sans cesse, et semble prendre un nouvel éclat plus doux et plus moelleux, de nouvelles couleurs plus variées et plus harmonieuses : chaque mouvement de l'oiseau produit des milliers de nuances nouvelles, des gerbes de reflets ondoyans et fugitifs, sans cesse remplacés par d'autres reflets et d'autres nuances toujours diverses et toujours admirables.

Le paon ne semble alors connoître ses avantages que pour en faire hommage à sa compagne, qui en est privée sans en être moins chérie; et la vivacité que l'ardeur de l'amour mêle à son action ne fait qu'ajouter de nouvelles grâces à ses mouvemens, qui sont naturellement nobles, fiers, et majestueux, et qui, dans ces momens, sont accompagnés d'un murmure énergique et sourd qui exprime le désir.

Mais ces plumes brillantes, qui surpassent en éclat les plus belles fleurs, se flétrissent aussi comme elles, et tombent chaque année. Le paon, comme s'il sentoit la honte de sa perte, craint de se faire voir dans cet état humiliant, et cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux, jusqu'à ce qu'un nouveau printemps, lui rendant sa parure accoutumée, le ramène sur la scène pour y jouir des hommages dus à sa beauté : car on prétend qu'il en jouit en effet; qu'il est sensible à l'admiration; que le vrai moyen de l'engager à étaler ses belles plumes c'est de lui donner des regards d'attention et des louanges; et qu'au contraire, lorsqu'on paroît le regarder froidement et sans beaucoup d'intérêt, il replie tous ses trésors et les cache à qui ne sait point les admirer.

Quoique le paon soit depuis long-temps comme naturalisé en Europe, cependant il n'en est pas plus originaire : ce sont les Indes orientales, c'est le climat qui produit le saphir, le rubis, la topaze, qui doit être regardé comme son pays natal; c'est de là qu'il a passé dans la patrie occidentale de l'Asie, où, selon le témoignage positif de Théophraste cité par Pline, il avoit été apporté d'ailleurs, au lieu qu'il ne paroît pas avoir passé de la partie la plus orientale de l'Asie, qui est la Chine, dans les Indes : car les voyageurs s'accordent à dire que, quoique les paons soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y transporte des autres pays; ce qui prouve au moins qu'ils sont très-rares à la Chine.

Élien assure que ce sont les barbares qui ont fait présent à la Grèce de ce bel oiseau; et ces barbares ne peuvent guère être que les Indiens, puisque c'est aux Indes qu'Alexandre, qui avoit parcouru l'Asie, et qui connoissoit bien la Grèce, en a vu pour la première fois : d'ailleurs il n'est point de pays où ils soient plus généralement répandus et en aussi grande abondance que dans les Indes. Mandeslo et Thévenot en ont trouvé un grand nombre dans la province de Guzarate; Tavernier, dans toutes les Indes, mais particulièrement dans les territoires de Baroche, de Cambaya, et de Broudra; François Pyrad, aux environs de Calicut; les Hollandois, sur toute la côte de Malabar; Lintscot, dans l'île de Ceylan; l'auteur du *second Voyage de Siam*, dans les forêts sur les frontières de ce royaume, du côté de Camboge et aux environs de la rivière de Meinam; Le Gentil, à Java; Gemelli Carreri, dans les îles Calamianes, situées entre les Philippines et Bornéo. Si on ajoute à cela que dans presque toutes ces contrées les paons vivent dans l'état de sauvages, qu'ils ne sont nulle part ni si grands ni si féconds, on ne pourra s'empêcher de regarder les Indes comme leur climat naturel; et en effet, un si bel oiseau ne pouvoit guère manquer d'appartenir à un pays si riche, si abondant en choses précieuses, où se trouvent la beauté, la richesse en tout genre, l'or, les perles, les pierreries, et qui doit être regardé comme le climat du luxe de la nature. Cette opinion est confirmée en quelque sorte par le texte sacré; car nous voyons que les paons sont comptés parmi les choses précieuses que la flotte de Salomon rapportoit tous les trois ans. Il est clair que c'est ou des Indes, ou de la côte d'Afrique la plus voisine des Indes, que cette flotte, formée et équipée sur la mer Rouge, et qui ne pouvoit s'éloigner des côtes, tiroit ses richesses : or il y a de fortes raisons de croire que ce n'étoit point des côtes d'Afrique; car jamais voyageur n'a dit avoir aperçu dans toute l'Afrique, ni même dans les îles adjacentes, des paons sauvages qui pussent être regardés comme propres et naturels à ces pays; si ce n'est dans l'île de Sainte-Hélène, où l'amiral Verhowen trouva des paons qu'on ne pouvoit prendre qu'en les tuant à coups de fusil : mais on ne se persuadera pas apparemment que la flotte

1. LA TOURTERELLE À COLLIER

Ordre des Gallinacés *Genre* Pigeon *(Cuvier)*

2. LA TOURTERELLE BLANCHE

Ordre des Gallinacés . . . . . *id* . . . . *id* . .

de Salomon, qui n'avoit point de boussole, se rendit tous les trois ans à l'île de Sainte-Hélène, où d'ailleurs elle n'auroit trouvé ni or, ni argent, ni ivoire, ni presque rien de tout ce qu'elle cherchoit. De plus, il me paroît vraisemblable que cette île, éloignée de plus de trois cents lieues du continent, n'avoit pas même de paons du temps de Salomon; mais que ceux qu'y trouvèrent les Hollandois y avoient été lâchés par les Portugais, à qui elle avoit appartenu, ou par d'autres, et qu'ils s'y étoient multipliés d'autant plus facilement que l'île de Sainte-Hélène n'a, dit-on, ni bête venimeuse, ni animal vorace.

On ne peut guère douter que les paons que Kolbe a vus au cap de Bonne-Espérance, et qu'il dit être parfaitement semblables à ceux d'Europe, quoique la figure qu'il en donne s'en éloigne beaucoup, n'eussent la même origine que ceux de Sainte-Hélène, et qu'ils n'y eussent été apportés par quelques-uns des vaisseaux européens qui arrivent en foule sur cette côte.

On peut dire la même chose de ceux que les voyageurs ont aperçus au royaume de Congo, avec des dindons, qui certainement n'étoient point des oiseaux d'Afrique, et encore de ceux que l'on trouve sur les confins d'Angola, dans un bois environné de murs, où on les entretient pour le roi du pays. Cette conjecture est fortifiée par le témoignage de Bosman, qui dit en termes formels qu'il n'y a point de paons sur la côte d'Or, et que l'oiseau pris par M. de Foquembrog et par d'autres pour un paon est un oiseau tout différent, appelé *kroon-vogel*.

De plus, la dénomination de *paon d'Afrique*, donnée par la plupart des voyageurs aux demoiselles de Numidie, est encore une preuve directe que l'Afrique ne produit point de paons; et si l'on en a vu anciennement en Libye, comme le rapporte Eustache, c'en étoit sans doute qui avoient passé ou qu'on avoit portés dans cette contrée de l'Afrique, l'une des plus voisines de la Judée, où Salomon en avoit mis long-temps auparavant : mais il ne paroît pas qu'ils l'eussent adoptée pour leur patrie, et qu'ils s'y fussent beaucoup multipliés, puisqu'il y avoit des lois très-sévères contre ceux qui en avoient tué ou seulement blessé quelques-uns.

Il est donc à présumer que ce n'étoit point des côtes d'Afrique que la flotte de Salomon rapportoit les paons, des côtes d'Afrique, dis-je, où ils sont fort rares, et où l'on n'en trouve point dans l'état de sauvages; mais bien des côtes d'Asie, où ils abondent, où ils vivent presque partout en liberté, où ils subsistent et se multiplient sans le secours de l'homme, où ils ont plus de grosseur, plus de fécondité que partout ailleurs, où ils sont, en un mot, comme sont tous les animaux dans leur climat naturel.

Des Indes ils auront facilement passé dans la partie occidentale de l'Asie; aussi voyons-nous dans Diodore de Sicile qu'il y en avoit beaucoup dans la Babylonie : la Médie en nourrissoit aussi de très-beaux et en si grande quantité, que cet oiseau en a eu le surnom d'*avis medica*. Philostrate parle de ceux du Phase, qui avoient une huppe bleue, et les voyageurs en ont vu en Perse.

De l'Asie ils ont passé dans la Grèce, où ils furent d'abord si rares, qu'à Athènes on les montra pendant trente ans à chaque néoménie comme un objet de curiosité, et qu'on accouroit en foule des villes voisines pour les voir.

On ne trouve pas l'époque certaine de cette migration du paon de l'Asie dans la Grèce; mais il y a preuve qu'il n'a commencé à paroître dans ce dernier pays que depuis le temps d'Alexandre, et que sa première station au sortir de l'Asie a été l'île de Samos.

Les paons n'ont donc paru dans la Grèce que depuis Alexandre; car ce conquérant n'en vit pour la première fois que dans les Indes, comme je l'ai déjà remarqué, et il fut tellement frappé de leur beauté, qu'il défendit de les tuer sous des peines très-sévères : mais il y a toute apparence que peu de temps après Alexandre, et même avant la fin de son règne, ils devinrent fort communs; car nous voyons dans le poëte Antiphanes, contemporain de ce prince, et qui lui a survécu, qu'une seule paire de paons apportée en Grèce s'y étoit multipliée à un tel point, qu'il y en avoit autant que de cailles; et d'ailleurs Aristote, qui ne survécut que deux ans à son élève, parle en plusieurs endroits des paons comme d'oiseaux fort connus.

En second lieu, que l'île de Samos ait été leur première station à leur passage d'Asie en Europe, c'est ce qui est probable par la position même de cette île, qui est très-voisine du continent de l'Asie; et de plus cela est prouvé par un passage formel de Menodotus; quelques-uns même, forçant le sens de ce passage, et se prévalant de certaines médailles samiennes fort antiques,

où étoit représentée Junon avec un paon à ses pieds, ont prétendu que Samos étoit la patrie première du paon, le vrai lieu de son origine, d'où il s'étoit répandu dans l'Orient comme dans l'Occident : mais il est aisé de voir, en pesant les paroles de Menodotus, qu'il n'a voulu dire autre chose, sinon qu'on avoit vu des paons à Samos, avant d'en avoir vu dans aucune autre contrée située hors du continent de l'Asie, de même qu'on avoit vu dans l'Éolie (ou l'Étolie) des méléagrides, qui sont bien connues pour être des oiseaux d'Afrique, avant d'en voir en aucun autre lieu de la Grèce (*veluti.... quas meleagridas vocant ex Ætolia*). D'ailleurs l'île de Samos offroit aux paons un climat qui leur convenoit, puisqu'ils y subsistoient dans l'état de sauvages, et qu'Aulu-Gelle regarde ceux de cette île comme les plus beaux de tous.

Ces raisons étoient plus que suffisantes pour servir de fondement à la dénomination d'*oiseau de Samos*, que quelques auteurs ont donnée au paon : mais on ne pourroit pas la lui appliquer aujourd'hui, puisque M. de Tournefort ne fait aucune mention du paon dans la description de cette île, qu'il dit être pleine de perdrix, de bécasses, de bécassines, de grives, de pigeons sauvages, de tourterelles, de bec-figues, et d'une volaille excellente; et il n'y a pas d'apparence que M. de Tournefort ait voulu comprendre sous la dénomination générique de *volaille* un oiseau aussi considérable et aussi distingué.

Les paons, ayant passé de l'Asie dans la Grèce, se sont ensuite avancés dans les parties méridionales de l'Europe, et, de proche en proche, en France, en Allemagne, en Suisse, et jusque dans la Suède [1], où, à la vérité, ils ne subsistent qu'en petit nombre, à force de soins, et non sans une altération considérable de leur plumage, comme nous le verrons dans la suite.

Enfin les Européens, qui, par l'étendue de leur commerce et de leur navigation, embrassent le globe entier, les ont répandus d'abord sur les côtes d'Afrique et dans quelques îles adjacentes, ensuite dans le Mexique, et de là dans le Pérou et dans quelques-unes des Antilles, comme Saint-Domingue et la Jamaïque, où l'on en voit beaucoup aujourd'hui, et où, avant cela, il n'y en avoit pas un seul, par une suite de la loi générale du climat, qui exclut du Nouveau-Monde tout animal terrestre attaché par sa nature aux pays chauds de l'ancien continent; loi à laquelle les oiseaux pesans ne sont pas moins assujettis que les quadrupèdes : or l'on ne peut nier que les paons ne soient des oiseaux pesans; et les anciens l'avoient fort bien remarqué; il ne faut que jeter un coup d'œil sur leur conformation extérieure, pour juger qu'ils ne peuvent pas voler bien haut ni bien long-temps; la grosseur du corps, la brièveté des ailes, et la longueur embarrassante de la queue, sont autant d'obstacles qui les empêchent de fendre l'air avec légèreté : d'ailleurs les climats septentrionaux ne conviennent point à leur nature, et ils n'y restent jamais de leur plein gré.

Le coq-paon n'a guère moins d'ardeur pour ses femelles, ni guère moins d'acharnement à se battre avec les autres mâles, que le coq ordinaire; il en auroit même davantage, s'il étoit vrai ce qu'on en dit, que, lorsqu'il n'a qu'une ou deux poules, il les tourmente, les fatigue, les rend stériles à force de les féconder, et trouble l'œuvre de la génération à force d'en répéter les actes: dans ce cas les œufs sortent de l'*oviductus* avant qu'ils aient eu le temps d'acquérir leur maturité. Pour mettre à profit cette violence de tempérament, il faut donner au mâle cinq ou six femelles [2]; au lieu que le coq ordinaire, qui peut suffire à quinze ou vingt poules, s'il est réduit à une seule, la féconde encore utilement, et la rend mère d'une multitude de petits poussins.

Les paonnes ont aussi le tempérament fort lascif; et lorsqu'elles sont privées de mâles, elles s'excitent entre elles, et en se frottant dans la poussière (car ce sont des oiseaux pulvérateurs), et se procurant une fécondité imparfaite, elles pondent des œufs clairs et sans germe, dont il ne résulte rien de vivant : mais cela n'arrive guère qu'au printemps, lorsque le retour d'une chaleur douce et vivifiante réveille la nature, et ajoute un nouvel aiguillon au penchant qu'ont tous les êtres animés à se reproduire; et c'est peut-être par cette raison qu'on a donné à ces

1. Les Suisses sont la seule nation qui se soit appliquée à détruire, dans leur pays, cette belle espèce d'oiseaux, avec autant de soin que toutes les autres en ont mis à la multiplier, et cela en haine des ducs d'Autriche, contre lesquels ils s'étoient révoltés, et dont l'écu avoit une queue de paon pour cimier.

2. Je donne ici l'opinion des anciens; car des personnes intelligentes que j'ai consultées, et qui ont élevé des paons en Bourgogne, m'ont assuré, d'après leur expérience, que les mâles ne se battoient jamais, et qu'il ne falloit à chacun qu'une ou deux femelles au plus; et peut-être cela n'arrive-t-il qu'à cause de la moindre chaleur du climat.

œufs le nom de *zéphyriens* (*ova zephyria*); non qu'on se soit persuadé qu'un doux zéphyr suffise pour imprégner les paonnes et tous les oiseaux femelles qui pondent sans la coopération du mâle, mais parce qu'elles ne pondent guère de ces œufs que dans la nouvelle saison, annoncée ordinairement et même désignée par les zéphyrs.

Je croirois aussi fort volontiers que la vue de leur mâle piaffant autour d'elles, étalant sa belle queue, faisant la roue, et leur montrant toute l'expression du désir, peut les animer encore davantage et leur faire produire un plus grand nombre de ces œufs stériles : mais ce que je ne croirai jamais, c'est que ce manége agréable, ces caresses superficielles, et, si j'ose ainsi parler, toutes ces courbettes de petit-maître, puissent opérer une fécondation véritable, tant qu'il ne s'y joindra pas une union plus intime et des approches plus efficaces; et si quelques personnes ont cru que des paonnes avoient été fécondées ainsi par les yeux, c'est qu'apparemment ces paonnes avoient été couvertes réellement sans qu'on s'en fût aperçu.

L'âge de la pleine fécondité pour ces oiseaux est à trois ans, selon Aristote et Columelle, et même selon Pline, qui, en répétant ce qu'a dit Aristote, y fait quelques changemens. Varron fixe cet âge à deux ans; et des personnes qui ont observé ces oiseaux m'assurent que les femelles commencent déjà à pondre dans notre climat à un an, sans doute des œufs stériles : mais presque tous s'accordent à dire que l'âge de trois ans est celui où les mâles ont pris leur entier accroissement, où ils sont en état de cocher leur poule, et où la puissance d'engendrer s'annonce en eux par une production nouvelle très-considérable, celle des longues et belles plumes de leur queue, et par l'habitude qu'ils prennent aussitôt de les déployer en se pavanant et faisant la roue; le superflu de la nourriture, n'ayant plus rien à produire dans l'individu, va s'employer désormais à la reproduction de l'espèce.

C'est au printemps que ces oiseaux se recherchent et se joignent : si on veut les avancer, on leur donnera le matin à jeun, tous les cinq jours, des fèves légèrement grillées, selon le précepte de Columelle.

La femelle pond ses œufs peu de temps après qu'elle a été fécondée; elle ne pond pas tous les jours, mais seulement de trois ou quatre jours l'un. Elle ne fait qu'une ponte par an, selon Aristote, et cette ponte est de huit œufs la première année, et de douze les années suivantes : mais cela doit s'entendre des paonnes à qui on laisse le soin de couver elles-mêmes leurs œufs et de mener leurs petits; au lieu que si on leur enlève leurs œufs à mesure qu'elles pondent, pour les faire couver par des poules vulgaires [1], elles feront trois pontes, selon Columelle, la première de cinq œufs, la seconde de quatre, et la troisième de deux ou trois. Il paroît qu'elles sont moins fécondes dans ce pays-ci, où elles ne pondent guère que quatre ou cinq œufs par an; et qu'au contraire elles sont beaucoup plus fécondes aux Indes, où, selon Pierre Martyr, elles en pondent de vingt à trente, comme je l'ai remarqué plus haut : c'est qu'en général la température du climat a beaucoup d'influence sur tout ce qui a rapport à la génération, et c'est la clef de plusieurs contradictions apparentes qui se trouvent entre ce que disent les anciens et ce qui se passe sous nos yeux. Dans un pays plus chaud, les mâles seront plus ardens, ils se battront entre eux, il leur faudra un plus grand nombre de femelles, et celles-ci pondront un plus grand nombre d'œufs; au lieu que dans un pays plus froid elles seront moins fécondes, et les mâles moins chauds et plus paisibles.

Si on laisse à la paonne la liberté d'agir selon son instinct, elle déposera ses œufs dans un lieu secret et retiré. Ses œufs sont blancs et tachetés comme ceux du dinde, et à peu près de la même grosseur. Lorsque sa ponte est finie, elle se met à couver.

On prétend qu'elle est sujette à pondre pendant la nuit, ou plutôt à laisser échapper ses œufs de dessus le juchoir où elle est perchée; c'est pourquoi on recommande d'étendre de la paille au dessous pour empêcher qu'ils ne se brisent.

Pendant tout le temps de l'incubation, la paonne évite soigneusement le mâle, et tâche surtout de lui dérober sa marche lorsqu'elle retourne à ses œufs : car, dans cette

1. Aristote dit qu'une poule ordinaire ne peut guère faire éclore que deux œufs de paon; mais Columelle lui en donnoit jusqu'à cinq, et outre cela quatre œufs de poule ordinaire, plus ou moins cependant, selon que la couveuse étoit plus ou moins grande : il recommandoit de retirer ces œufs de poule le dixième jour, et d'en substituer un pareil nombre de même espèce, récemment pondus, afin qu'ils vinssent à éclore en même temps que les œufs de paon, qui ont besoin de dix jours d'incubation de plus : enfin il prescrivoit de retourner ceux-ci tous les jours, si la couveuse n'avoit pu le faire à cause de leur grosseur; ce qu'il est aisé de reconnoître, si l'on a eu la précaution de marquer ces œufs d'un côté.

espèce, comme dans celle du coq et de bien d'autres, le mâle, plus ardent et moins fidèle au vœu de la nature, est plus occupé de son plaisir particulier que de la multiplication de son espèce; et s'il peut surprendre la couveuse sur ses œufs, il les casse en s'approchant d'elle, et peut-être y met-il de l'intention, et cherche-t-il à se délivrer d'un obstacle qui l'empêche de jouir : quelques-uns ont cru qu'il ne les cassoit que par son empressement à les couver lui-même; ce seroit un motif bien différent. L'histoire naturelle aura toujours beaucoup d'incertitudes; il faudroit, pour les lui ôter, observer tout par soi-même : mais qui peut tout observer?

La paonne couve de vingt-sept à trente jours, plus ou moins, selon la température du climat et de la saison : pendant ce temps on a soin de lui mettre à portée une quantité suffisante de nourriture, de peur qu'étant obligée d'aller se repaître au loin elle ne quittât ses œufs trop long-temps, et ne les laissât refroidir. Il faut aussi prendre garde de la troubler dans son nid, et de lui donner de l'ombrage; car, par une suite de son naturel inquiet et défiant, si elle se voit découverte, elle abandonnera ses œufs et recommencera une nouvelle ponte, qui ne vaudra pas la première, à cause de la proximité de l'hiver.

On prétend que la paonne ne fait jamais éclore tous ses œufs à la fois, mais que, dès qu'elle voit quelques poussins éclos, elle quitte tout pour les conduire : dans ce cas, il faudra prendre les œufs qui ne seront pas encore ouverts, et les mettre éclore sous une autre couveuse, ou dans un four d'incubation.

Élien nous dit que la paonne ne reste pas constamment sur ses œufs, et qu'elle passe quelquefois deux jours sans y revenir : ce qui nuit à la réussite de la couvée. Mais je soupçonne quelque méprise dans ce passage d'Élien, qui aura appliqué à l'incubation ce qu'Aristote et Pline ont dit de la ponte, laquelle en effet est interrompue par deux ou trois jours de repos; au lieu que de pareilles interruptions dans l'action de couver paroissent contraires à l'ordre de la nature, et à ce qui s'observe dans toutes les espèces connues des oiseaux, si ce n'est dans les pays où la chaleur de l'air et du sol approche du degré nécessaire pour l'incubation.

Quand les petits sont éclos, il faut les laisser sous la mère pendant vingt-quatre heures, après quoi on pourra les transporter sous une mue. Frisch veut qu'on ne les rende à la mère que quelques jours après.

Leur première nourriture sera la farine d'orge détrempée dans du vin, du froment ramolli dans l'eau, ou même de la bouillie cuite et refroidie : dans la suite on pourra leur donner du fromage blanc bien pressé et sans aucun petit-lait, mêlé avec des poireaux hachés, et même des sauterelles, dont on dit qu'ils sont très-friands : mais il faut auparavant ôter les pieds à ces insectes. Quand ils auront six mois, ils mangeront du froment, de l'orge, du mare de cidre et de poiré, et même ils piuceront l'herbe tendre; mais cette nourriture seule ne suffiroit point, quoique Athénée les appelle *graminivores*.

On a observé que les premiers jours la mère ne revenoit jamais coucher avec sa couvée dans le nid ordinaire, ni même deux fois dans le même endroit; et comme cette couvée si tendre, et qui ne peut encore monter sur les arbres, est exposée à beaucoup de risques, on doit y veiller de près pendant ces premiers jours, épier l'endroit que la mère aura choisi pour son gîte, et mettre ses petits en sûreté sous une mue, ou dans une enceinte formée en plein champ avec des claies préparées, etc.

Les paonneaux, jusqu'à ce qu'ils soient un peu forts, portent mal leurs ailes, les ont traînantes, et ne savent pas encore s'en servir : dans ces commencemens, la mère les prend tous les soirs sur son dos, et les porte l'un après l'autre sur la branche où ils doivent passer la nuit; le lendemain matin, elle saute devant eux du haut de l'arbre en bas, et les accoutume à en faire autant pour la suivre, et à faire usage de leurs ailes.

Une mère paonne, et même une poule ordinaire, peut mener jusqu'à vingt-cinq petits paonneaux, selon Columelle; mais seulement quinze, selon Palladius : ce dernier nombre est plus que suffisant dans les pays froids, où les petits ont besoin de se réchauffer de temps en temps, et de se mettre à l'abri sous les ailes de la mère, qui ne pourroit en garantir vingt-cinq à la fois.

On dit que si une poule ordinaire, qui mène ses poussins, voit une couvée de petits paonneaux, elle est tellement frappée de leur beauté, qu'elle se dégoûte de ses petits, et les abandonne pour s'attacher à ces étrangers; ce que je rapporte ici non comme un fait vrai, mais comme un fait à vérifier, d'autant plus qu'il me paroît s'écarter du cours ordinaire de la nature, et que, dans les premiers temps, les petits paonneaux

ne sont pas beaucoup plus beaux que les poussins.

A mesure que les jeunes paonneaux se fortifient, ils commencent à se battre (surtout dans les pays chauds); et c'est pour cela que les anciens, qui paroissent s'être beaucoup plus occupés que nous de l'éducation de ces oiseaux, les tenoient dans de petites cases séparées : mais les meilleurs endroits pour les élever, c'étoit, selon eux, ces petites îles qui se trouvent en quantité sur les côtes d'Italie, telles, par exemple, que celle de Planasie, appartenant aux Pisans : ce sont, en effet, les seuls endroits où l'on puisse les laisser en liberté, et presque dans l'état de sauvages, sans craindre qu'ils s'échappent, attendu qu'ils volent peu et ne nagent point du tout, et sans craindre qu'ils deviennent la proie de leurs ennemis, dont la petite île doit être purgée; ils peuvent y vivre selon leur naturel et leurs appétits, sans contrainte, sans inquiétude; ils y prospéroient mieux, et, ce qui n'étoit pas négligé par les Romains, leur chair étoit d'un meilleur goût; seulement, pour avoir l'œil dessus, et reconnoître si leur nombre augmentoit, on les accoutumoit à se rendre tous les jours, à une heure marquée et à un certain signal, autour de la maison, où on leur jetoit quelques poignées de grain pour les attirer.

Lorsque les petits ont un mois d'âge ou un peu plus, l'aigrette commence à leur pousser, et alors ils sont malades comme les dindonneaux lorsqu'ils poussent le *rouge :* ce n'est que de ce moment que le coq-paon les reconnoît pour les siens, car, tant qu'ils n'ont pas d'aigrette, il les poursuit comme étrangers : on ne doit néanmoins les mettre avec les grands que lorsqu'ils ont sept mois; et s'ils ne se perchoient pas d'eux-mêmes sur le juchoir, il faut les y accoutumer, et ne point souffrir qu'ils dorment à terre, à cause du froid et de l'humidité.

L'aigrette est composée de petites plumes, dont la tige est garnie, depuis la base jusqu'auprès du sommet, non de barbes, mais de petits filets rares et détachés; le sommet est formé de barbes ordinaires, unies ensemble, et peintes des plus belles couleurs.

Le nombre de ces petites plumes est variable; j'en ai compté vingt-cinq dans un mâle, et trente dans une femelle : mais je n'ai pas observé un assez grand nombre d'individus pour assurer qu'il ne puisse pas y en avoir plus ou moins.

L'aigrette n'est pas un cône renversé, comme on le pourroit croire; sa base, qui est en haut, forme une ellipse fort allongée, dont le grand axe est posé selon la longueur de la tête : toutes les plumes qui la composent ont un mouvement particulier assez sensible, par lequel elles s'approchent ou s'écartent les unes des autres, au gré de l'oiseau, et un mouvement général, par lequel l'aigrette entière, tantôt se renverse en arrière et tantôt se relève sur la tête.

Les sommets de cette aigrette ont, ainsi que tout le reste du plumage, des couleurs bien plus éclatantes dans le mâle que dans la femelle : outre cela, le coq-paon se distingue de sa poule, dès l'âge de trois mois, par un peu de jaune qui paroît au bout de l'aile; dans la suite, il s'en distingue par la grosseur, par un éperon à chaque pied, par la longueur de sa queue, et par la faculté de la relever et d'en étaler les belles plumes, ce qui s'appelle *faire la roue.* Willughby croit que le paon ne partage qu'avec le dindon cette faculté remarquable : cependant on verra dans le cours de cette histoire qu'elle leur est commune avec quelques tetras ou coqs de bruyère, quelques pigeons, etc.

Les plumes de la queue, ou plutôt ces longues couvertures qui naissent de dessus le dos auprès du croupion, sont en grand ce que celles de l'aigrette sont en petit; leur tige est pareillement garnie, depuis sa base jusque près de l'extrémité, de filets détachés de couleur changeante, et elle se termine par une plaque de barbes réunies, ornées de ce qu'on appelle l'*œil* ou le *miroir :* c'est une tache brillante, émaillée des plus belles couleurs, jaune doré de plusieurs nuances, vert changeant en bleu et en violet éclatant, selon les différens aspects, et tout cela empruntant encore un nouveau lustre de la couleur du centre, qui est un beau noir velouté.

Les deux plumes du milieu ont environ quatre pieds et demi, et sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure. L'aigrette ne tombe point; mais la queue tombe chaque année, en tout ou en partie, vers la fin de juillet, et repousse au printemps; et pendant cet intervalle l'oiseau est triste et se cache.

La couleur la plus permanente de la tête, de la gorge, du cou, et de la poitrine, c'est le bleu avec différens reflets de violet, d'or et de vert éclatant : tous ces reflets, qui renaissent et se multiplient sans cesse sur son plumage, sont une ressource que la nature semble s'être ménagée pour y faire

paroître successivement et sans confusion un nombre de couleurs beaucoup plus grand que son étendue ne sembloit le comporter; ce n'est qu'à la faveur de cette heureuse industrie que le paon pouvoit suffire à recevoir tous les dons qu'elle lui destinoit.

De chaque côté de la tête on voit un renflement formé par les petites plumes qui recouvrent le trou de l'oreille.

Les paons paroissent se caresser réciproquement avec le bec : mais, en y regardant de plus près, j'ai reconnu qu'ils se grattoient les uns les autres autour de la tête, où ils ont des poux très-vifs et très-agiles; on les voit courir sur la peau blanche qui entoure leurs yeux, et cela ne peut manquer de leur causer une sensation incommode : aussi se prêtent-ils avec beaucoup de complaisance lorsqu'un autre les gratte.

Ces oiseaux se rendent les maîtres dans la basse-cour, et se font respecter de l'autre volaille, qui n'ose prendre sa pâture qu'après qu'ils ont fini leur repas. Leur façon de manger est à peu près celle des gallinacés; ils saisissent le grain de la pointe du bec, et l'avalent sans le broyer.

Pour boire ils plongent le bec dans l'eau, où ils font cinq ou six mouvemens assez prompts de la mâchoire inférieure; puis, en se relevant et tenant leur tête dans une situation horizontale, ils avalent l'eau dont leur bouche s'étoit remplie, sans faire aucun mouvement du bec.

Les alimens sont reçus dans l'œsophage, où l'on a observé, un peu au dessus de l'orifice antérieur de l'estomac, un bulbe glanduleux, rempli de petits tuyaux qui donnent en abondance une liqueur limpide.

L'estomac est revêtu à l'extérieur d'un grand nombre de fibres motrices.

Dans un de ces oiseaux qui a été disséqué par Gaspard Bartholin, il y avoit bien deux conduits biliaires; mais il ne se trouva qu'un seul canal pancréatique, quoique d'ordinaire il y en ait deux dans les oiseaux.

Le *cœcum* étoit double, et dirigé d'arrière en avant; il égaloit en longueur tous les autres intestins ensemble, et les surpassoit en capacité.

Le croupion est très-gros, parce qu'il est chargé de muscles qui servent à redresser la queue et à l'épanouir.

Les excrémens sont ordinairement moulés et chargés d'un peu de cette matière blanche qui se trouve sur les excrémens de tous les gallinacés et de beaucoup d'autres oiseaux.

On m'assure qu'ils dorment, tantôt en cachant la tête sous l'aile, tantôt en faisant rentrer leur cou en eux-mêmes et ayant le bec au vent.

Les paons aiment la propreté, et c'est par cette raison qu'ils tâchent de recouvrir et d'enfouir leurs ordures, et non parce qu'ils envient à l'homme les avantages qu'il pourroit retirer de leurs excrémens, qu'on dit être bons pour le mal des yeux, pour améliorer la terre, etc., mais dont apparemment ils ne connoissent pas toutes les propriétés.

Quoiqu'ils ne puissent pas voler beaucoup, ils aiment à grimper; ils passent ordinairement la nuit sur les combles des maisons, où ils causent beaucoup de dommage, et sur les arbres les plus élevés : c'est de là qu'ils font souvent entendre leur voix, qu'on s'accorde à trouver désagréable, peut-être parce qu'elle trouble le sommeil, et d'après laquelle on prétend que s'est formé leur nom dans presque toutes les langues.

On prétend que la femelle n'a qu'un seul cri, qu'elle ne fait guère entendre qu'au printemps; mais que le mâle en a trois : pour moi, j'ai reconnu qu'il avoit deux tons; l'un plus grave, qui tient plus du hautbois; l'autre plus aigu, précisément à l'octave du premier, et qui tient plus des sons perçans de la trompette; et j'avoue qu'à mon oreille ces tons n'ont rien de choquant, de même que je n'ai rien pu voir de difforme dans ses pieds; et ce n'est qu'en prêtant aux paons nos mauvais raisonnemens et même nos vices, qu'on a pu supposer que leur cri n'étoit autre chose qu'un gémissement arraché à leur vanité, toutes les fois qu'ils aperçoivent la laideur de leurs pieds.

Théophraste avance que leurs cris souvent répétés sont un présage de pluie; d'autres, qu'ils l'annoncent aussi lorsqu'ils grimpent plus haut que de coutume; d'autres, que ces mêmes cris pronostiquoient la mort à quelque voisin; d'autres enfin, que ces oiseaux portoient toujours sous l'aile un morceau de racine de lin comme un amulette naturel, pour se préserver des fascinations.... ; tant il est vrai que toute chose dont on a beaucoup parlé a fait dire beaucoup d'inepties.

Outre les différens cris dont j'ai fait mention, le mâle et la femelle produisent encore un certain bruit sourd, un craquement étouffé, une voix intérieure et renfermée, qu'ils répètent souvent et quand ils sont inquiets, et qu'ils paroissent tranquilles ou même contens.

Pline dit qu'on a remarqué de la sympathie entre les pigeons et les paons; et Cléar-

que parle d'un de ces derniers qui avoit pris un tel attachement pour une jeune personne, que, l'ayant vue mourir, il ne put lui survivre. Mais une sympathie plus naturelle et mieux fondée c'est celle qui a été observée entre les paons et les dindons : ces deux oiseaux sont du petit nombre des oiseaux qui redressent leur queue et font la roue ; ce qui suppose bien des qualités communes : aussi s'accordent-ils mieux ensemble qu'avec tout le reste de la volaille ; et l'on prétend même qu'on a vu un coq-paon couvrir une poule d'Inde ; ce qui indiqueroit une grande analogie entre les deux espèces.

La durée de la vie du paon est de vingt-cinq ans, selon les anciens ; et cette détermination me paroît bien fondée, puisqu'on sait que le paon est entièrement formé avant trois ans, et que les oiseaux en général vivent plus long-temps que les quadrupèdes, parce que leurs os sont plus ductiles : mais je suis surpris que M. Willughby ait cru, sur l'autorité d'Elien, que cet oiseau vivoit jusqu'à cent ans, d'autant plus que le récit d'Élien est mêlé de plusieurs circonstances visiblement fabuleuses.

J'ai dit que le paon se nourrissoit de toutes sortes de grains, comme les gallinacés : les anciens lui donnoient ordinairement par mois un boisseau de froment, pesant environ vingt livres. Il est bon de savoir que la fleur de sureau leur est contraire, et que la feuille d'ortie est mortelle aux jeunes paonneaux, selon Franzius.

Comme les paons vivent aux Indes dans l'état de sauvages, c'est aussi dans ce pays qu'on a inventé l'art de leur donner la chasse : on ne peut guère les approcher de jour, quoiqu'ils se répandent dans les champs par troupes assez nombreuses, parce que, dès qu'ils découvrent le chasseur, ils fuient devant lui plus vite que la perdrix, et s'enfoncent dans des broussailles, où il n'est guère possible de les suivre ; ce n'est donc que la nuit qu'on parvient à les prendre, et voici de quelle manière se fait cette chasse aux environs de Cambaie :

On approche de l'arbre sur lequel ils sont perchés ; on leur présente une espèce de bannière qui porte deux chandelles allumées, et où l'on a peint des paons au naturel : le paon, ébloui par cette lumière, ou bien occupé à considérer les paons en peinture qui sont sur la bannière, avance le cou, le retire, l'allonge encore, et, lorsqu'il se trouve dans un nœud coulant qui y a été placé exprès, on tire la corde et on se rend maître de l'oiseau.

Nous avons vu que les Grecs faisoient grand cas du paon, mais ce n'étoit que pour rassasier leurs yeux de la beauté de son plumage ; au lieu que les Romains, qui ont poussé plus loin tous les excès du luxe, parce qu'ils étoient plus puissans, se sont rassasiés réellement de sa chair : ce fut l'orateur Hortensius qui imagina le premier d'en faire servir sur sa table, et son exemple ayant été suivi, cet oiseau devint très-cher à Rome ; et les empereurs renchérissant sur le luxe des particuliers, on vit un Vitellius, un Héliogabale, mettre leur gloire à remplir des plats immenses [1] de têtes ou de cervelles de paons, de langues de phénicoptères, de foies de scares, et à en composer des mets insipides, qui n'avoient d'autre mérite que de supposer une dépense prodigieuse et un luxe excessivement destructeur.

Dans ces temps-là un troupeau de cent de ces oiseaux pouvoit rendre soixante mille sesterces, en n'exigeant de celui à qui on en confioit le soin que trois paons par couvée ; ces soixante mille sesterces reviennent, selon l'évaluation de Gassendi, à dix ou douze mille francs : chez les Grecs le mâle et la femelle se vendoient mille drachmes ; ce qui revient à huit cent quatre-vingt-sept livres dix sous, selon la plus forte évaluation, et à vingt-quatre livres, selon la plus foible : mais il me paroît que cette dernière est beaucoup trop foible, sans quoi le passage suivant d'Athénée ne signifieroit rien : « N'y a-t-il pas de la fureur à nourrir des paons dont le prix n'est pas moindre que celui des statues ? » Ce prix étoit bien tombé au commencement du seizième siècle, puisque dans la nouvelle coutume du Bourbonnois, qui est de 1521, un paon n'étoit estimé que deux sous six deniers de ce temps-là, que M. Dupré de Saint-Maur évalue à trois livres quinze sous d'aujourd'hui : mais il paroît que peu après cette époque le prix de ces oiseaux se releva ; car Bruyer nous apprend qu'aux environs de Lisieux, où l'on avoit la facilité de les nourrir avec du marc de cidre, on en élevoit des troupeaux dont on tiroit beaucoup de profit, parce que, comme ils étoient fort rares dans le reste du royaume, on en envoyoit de là dans toutes les grandes villes pour les repas d'apparat. Au reste, il n'y a guère que les jeunes que l'on puisse manger ; les vieux sont trop durs, et d'autant plus durs que leur chair est naturellement fort sèche ; et c'est sans doute à cette qualité qu'elle doit la

1. Entre autres dans celui que Vitellius se plaisoit à nommer l'*égide de Pallas*.

propriété singulière, et qui paroît assez avérée, de se conserver sans corruption pendant plusieurs années. On en sert cependant quelquefois de vieux; mais c'est plus pour l'apparat que pour l'usage, car on les sert revêtus de leurs belles plumes; et c'est une recherche de luxe assez bien entendue, que l'élégance industrieuse des modernes a ajoutée à la magnificence effrénée des anciens : c'étoit sur un paon ainsi préparé que nos anciens chevaliers faisoient dans les grandes occasions leur vœu appelé le *vœu du paon*.

On employoit autrefois les plumes de paon à faire des espèces d'éventails; on en formoit des couronnes en guise de laurier, pour les poëtes appelés *troubadours*. Gesner a vu une étoffe dont la chaîne étoit de soie et de fil d'or, et la trame de ces mêmes plumes : tel étoit sans doute le manteau tissu de plumes de paon qu'envoya le pape Paul III au roi Pepin.

Selon Aldrovande, les œufs de paon sont regardés par tous les modernes comme une mauvaise nourriture, tandis que les anciens les mettoient au premier rang, et avant ceux d'oie et de poule commune : il explique cette contradiction en disant qu'ils sont bons au goût et mauvais à la santé; reste à examiner si la température du climat n'auroit pas encore ici quelque influence.

LE PAON BLANC.

Le climat n'influe pas moins sur le plumage des oiseaux que sur le pelage des quadrupèdes : nous avons vu dans les volumes précédens que le lièvre, l'hermine, et la plupart des autres animaux, étoient sujets à devenir blancs dans les pays froids, surtout pendant l'hiver; et voici une espèce de paons, ou, si l'on veut, une variété, qui paroît avoir éprouvé les mêmes effets par la même cause, et plus grands encore, puisqu'elle a produit une race constante dans cette espèce, et qu'elle semble avoir agi plus fortement sur les plumes de cet oiseau : car la blancheur des lièvres et des hermines n'est que passagère et n'a lieu que pendant l'hiver, ainsi que celle de la gélinotte blanche ou du lagopède, au lieu que le paon blanc est toujours blanc, et dans tous les pays, l'été comme l'hiver, à Rome comme à Tornéo; et cette couleur nouvelle est même si fixe, que des œufs de cet oiseau pondus et éclos en Italie donnent encore des paons blancs. Celui qu'Aldrovande a fait dessiner étoit né à Bologne, d'où il avoit pris occasion de douter que cette variété fût propre aux pays froids : cependant la plupart des naturalistes s'accordent à regarder la Norwége et les autres contrées du Nord comme son pays natal; et il paroît qu'il y vit dans l'état de sauvage, car il se répand pendant l'hiver dans l'Allemagne, où on en prend assez communément dans cette saison; on en trouve même dans des contrées beaucoup plus méridionales, telles que la France et l'Italie, mais dans l'état de domesticité seulement.

M. Linnæus assure en général, comme je l'ai dit plus haut, que les paons ne restent pas même en Suède de leur plein gré, et il n'en excepte point les paons blancs.

Ce n'est pas sans un laps de temps considérable et sans des circonstances singulières, qu'un oiseau né dans les climats si doux de l'Inde et de l'Asie a pu s'accoutumer à l'âpreté des pays septentrionaux : s'il n'y a pas été transporté par les hommes, il a pu y passer soit par le nord de l'Asie, soit par le nord de l'Europe. Quoiqu'on ne sache pas précisément l'époque de cette migration, je soupçonne qu'elle n'est pas fort ancienne; car je vois d'un côté dans Aldrovande, Longolius, Scaliger et Schwenckfeld, que les paons blancs n'ont cessé d'êtres rares que depuis fort peu de temps; et, d'un autre côté, je suis fondé à croire que les Grecs ne les ont point connus, puisqu'Aristote ayant parlé dans son *Traité de la génération des animaux*, des couleurs variées du paon, et ensuite des perdrix blanches, des corbeaux blancs, des moineaux blancs, ne dit pas un mot des paons blancs.

Les modernes ne disent rien non plus de l'histoire de ces oiseaux, si ce n'est que leurs petits sont fort délicats à élever : cependant il est plus vraisemblable que l'influence du climat ne s'est point bornée à leur plumage, et qu'elle se sera étendue plus ou moins jusque sur leur tempérament,

1. LE CORACIAS

Ordre des Passereaux. *Famille des* Cornirostres.

Genre Corbeau. *Cuvier*

Pl. 44.

2. LE CORBEAU. 3. LA CORNEILLE

Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . . . . *id* . .

leurs habitudes, leurs mœurs; et je m'étonne qu'aucun naturaliste ne se soit encore avisé d'observer les progrès ou du moins le résultat de ces observations plus intérieures et plus profondes : il me semble qu'une seule observation de ce genre seroit plus intéressante, feroit plus pour l'histoire naturelle, que d'aller compter scrupuleusement toutes les plumes des oiseaux, et décrire laborieusement toutes les teintes et demi-teintes de chacune de leurs barbes dans les quatre parties du monde.

Au reste, quoique leur plumage soit entièrement blanc, et particulièrement les longues plumes de leur queue, cependant on y distingue encore à l'extrémité des vestiges marqués de ces miroirs qui en faisoient le plus bel ornement, tant l'empreinte des couleurs primitives étoit profonde. Il seroit curieux de chercher à ressusciter ces couleurs, et de déterminer par l'expérience combien de temps et quel nombre de générations il faudroit dans un climat convenable, tel que les Indes, pour leur rendre leur premier éclat.

LE PAON PANACHÉ.

Frisch croit que le paon panaché n'est autre chose que le produit du mélange des deux précédens, je veux dire du paon ordinaire et du paon blanc; et il porte en effet sur son plumage l'empreinte de cette double origine, car il a du blanc sur le ventre, sur les ailes, et sur les joues; et dans tout le reste, il est comme le paon ordinaire, si ce n'est que les miroirs de la queue ne sont ni si larges, ni si ronds, ni si bien terminés. Tout ce que je trouve dans les auteurs sur l'histoire particulière de cet oiseau, se réduit à ceci, que leurs petits ne sont pas aussi délicats à élever que ceux du paon blanc.

LE FAISAN.

Il suffit de nommer cet oiseau pour se rappeler le lieu de son origine : le faisan [1], c'est-à-dire l'oiseau du Phase, étoit, dit-on, confiné dans la Colchide avant l'expédition des Argonautes; ce sont ces Grecs qui, en remontant le Phase pour arriver à Colchos, virent ces beaux oiseaux répandus sur les bords du fleuve, et qui, en les rapportant dans leur patrie, lui firent un présent plus riche que celui de la toison d'or.

Encore aujourd'hui les faisans de la Colchide ou Mingrélie, et de quelques autres contrées voisines, sont les plus beaux et les plus gros que l'on connoisse [2] : c'est de là qu'ils se sont répandus d'un côté par la Grèce à l'Occident, depuis la mer Baltique jusqu'au cap de Bonne-Espérance et à Madagascar; et de l'autre par la Médie dans l'Orient jusqu'à l'extrémité de la Chine et au Japon, et même dans la Tartarie. Je dis par la Médie; car il paroît que cette contrée, si favorable aux oiseaux, et où l'on trouve les plus beaux paons, les plus belles poules, etc., a été aussi une nouvelle patrie pour les faisans, qui s'y sont multipliés au point que ce pays seul en a fourni à beaucoup d'autres pays. Ils sont en fort grande abondance en Afrique, surtout sur la côte des Esclaves, la côte d'Or, la côte d'Ivoire, au pays d'Issini, et dans les royaumes de Congo et d'Angola, où les Nègres les appellent *galignoles*. On en trouve assez communément dans les différentes parties de l'Europe, en Espagne, en Italie, surtout dans la Campagne de Rome, le Milanez, et quelques îles du golfe de Naples; en Allemagne, en France, en Angleterre : dans ces dernières contrées ils ne sont pas généralement répandus. Les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent positivement que dans toute la Grande-Bretagne on ne trouve aucun faisan dans l'état de sauvage. Sibbald s'accorde avec les zoologistes, en di-

1. N° 121, le mâle; et n° 122, la femelle.

2. Marco Paolo assure que c'est dans les pays soumis aux Tartares qu'on trouve les plus gros faisans, et ceux qui ont la plus longue queue.

sant qu'en Écosse quelques gentilshommes élèvent de ces oiseaux dans leurs maisons. Boter dit encore plus formellement que l'Irlande n'a point de faisans. M. Linnæus n'en a fait aucune mention dans le dénombrement des oiseaux de Suède. Ils étoient encore très-rares en Silésie, du temps de Schwenckfeld : on ne faisoit que commencer à en avoir en Prusse, il y a vingt ans, quoique la Bohême en ait une très-grande quantité ; et s'ils se sont multipliés en Saxe, ce n'a été que par les soins du duc Frédéric, qui en lâcha deux cents dans le pays, avec défense de les prendre ou de les tuer. Gesner, qui avoit parcouru les montagnes de Suisse, assure n'y en avoir jamais vu. Il est vrai que Stumpsius assure au contraire qu'on en trouve dans ces mêmes montagnes : mais cela peut se concilier; car il est fort possible qu'il s'en trouve en effet dans un certain canton que Gesner n'auroit point parcouru, tel, par exemple, que la partie qui confine au Milanez, où Olina dit qu'ils sont fort communs. Il s'en faut bien qu'ils soient généralement répandus en France; on n'en voit que très-rarement dans nos provinces septentrionales, et probablement on n'y en verroit point du tout, si un oiseau de cette distinction ne devoit être le principal ornement des plaisirs de nos rois : mais ce n'est que par des soins continuels, dirigés avec la plus grande intelligence, qu'on peut les y fixer, en leur faisant, pour ainsi dire, un climat artificiel convenable à leur nature; et cela est si vrai, qu'on ne voit pas qu'ils se soient multipliés dans la Brie, où il s'en échappe toujours quelques-uns des capitaineries voisines, et où même ils s'apparient quelquefois, parce qu'il est arrivé à M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles [1], d'en trouver le nid et les œufs dans les grands bois de cette province : cependant ils y vivent dans l'état de liberté, état si favorable à la multiplication des animaux, et néanmoins insuffisant pour ceux mêmes qui, comme les faisans, paroissent en mieux sentir le prix lorsque le climat est contraire : nous avons vu en Bourgogne un homme riche faire tous ses efforts et ne rien épargner pour en peupler sa terre, située dans l'Auxois, sans en pouvoir venir à bout. Tout cela me donne des doutes sur les deux faisans que Regnard prétend avoir tués en Bothnie, ainsi que sur ceux qu'Olaüs Magnus dit se trouver dans la Scandinavie, et y passer l'hiver sous la neige sans prendre de nourriture : cette façon de passer l'hiver sous la neige a plus de rapport avec les habitudes des coqs de bruyère et des gélinottes qu'avec celles des faisans, de même que le nom de *gallæ sylvestres*, qu'Olaüs donne à ces prétendus faisans, convient beaucoup mieux aux tetras ou coqs de bruyère; et ma conjecture a d'autant plus de force, que ni M. Linnæus, ni aucun bon observateur, n'a dit avoir vu de véritables faisans dans les pays septentrionaux, en sorte qu'on peut croire que ce nom de *faisan* aura été d'abord appliqué par les habitans de ces pays à des tetras ou des gélinottes, qui sont en effet très-répandus dans le Nord, et qu'ensuite ce nom aura été adopté, sans beaucoup d'examen, par les voyageurs, et même par les compilateurs, tous gens peu attentifs à distinguer les espèces.

Cela supposé, il suffit de remarquer que le faisan a l'aile courte, et conséquemment le vol pesant et peu élevé, pour conclure qu'il n'aura pu franchir de lui-même les mers interposées entre les pays chauds ou même tempérés de l'ancien continent, et l'Amérique : et cette conclusion est confirmée par l'expérience; car dans tout le Nouveau-Monde il ne s'est point trouvé de vrais faisans, mais seulement des oiseaux qui peuvent, à toute force, être regardés comme leurs représentans : car je ne parle point de ces faisans véritables qui abondent aujourd'hui dans les habitations de Saint-Domingue, et qui y ont été transportés par les Européens, ainsi que les paons et les pintades.

Le faisan est de la grosseur du coq ordinaire [2], et peut, en quelque sorte, le disputer au paon pour la beauté; il a le port aussi noble, la démarche aussi fière, et le plumage presque aussi distingué : celui de la Chine a même les couleurs plus éclatantes; mais il n'a pas, comme le paon, la faculté d'étaler son beau plumage, ni de relever les longues plumes de sa queue; faculté qui suppose un appareil particulier de muscles moteurs dont le paon est pourvu, qui manquent au faisan, et qui établissent une différence assez considérable entre les deux espèces : d'ailleurs ce dernier n'a ni l'aigrette du paon, ni sa double queue, dont

1. C'est à lui que je dois la plupart de ces faits; il est peu d'hommes qui aient si bien observé les animaux qui sont à leur disposition, et qui aient communiqué leurs observations avec plus de zèle.

2. Aldrovande, qui a observé et décrit cet oiseau avec soin, dit qu'il en a examiné un qui pesoit trois livres de douze onces (*libras tres duodecim unciarum*); ce que quelques-uns ont rendu par *trois livres douze onces* : c'est une différence de vingt-quatre onces sur trente-six.

l'une, plus courte, est composée des véritables pennes directrices, et l'autre, plus longue, n'est formée que des couvertures de celles-là : en général, le faisan paroît modelé sur des proportions moins légères et moins élégantes, ayant le corps plus ramassé, le cou plus raccourci, la tête plus grosse, etc.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa physionomie ce sont deux pièces de couleur écarlate, au milieu desquelles sont placés les yeux, et deux bouquets de plumes d'un vert doré, qui, dans le temps des amours, s'élèvent de chaque côté au dessus des oreilles; car dans les animaux il y a presque toujours, ainsi que je l'ai remarqué, une production nouvelle, plus ou moins sensible, qui est comme le signal d'une nouvelle génération : ces bouquets de plumes sont apparemment ce que Pline appeloit tantôt des oreilles, tantôt de petites cornes; on sent à leur base une élévation formée par leur muscle relevur. Le faisan a outre cela à chaque oreille des plumes dont il se sert pour en fermer à son gré l'ouverture, qui est fort grande.

Les plumes du cou et du croupion ont le bout échancré en cœur, comme certaines plumes de la queue du paon.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des couleurs du plumage : je dirai seulement qu'elles ont beaucoup moins d'éclat dans la femelle que dans le mâle, et que dans celui-ci même les reflets en sont encore plus fugitifs que dans le paon, et qu'ils dépendent non seulement de l'incidence de la lumière, mais encore de la réunion et de la position respective de ses plumes; car si on en prend une seule à part, les reflets verts s'évanouissent, et l'on ne voit à leur place que du brun ou du noir. Les tiges des plumes du cou et du dos sont d'un beau jaune doré, et font l'effet d'autant de lames d'or. Les couvertures du dessus de la queue vont en diminuant, et finissent en espèces de filets : la queue est composée de dix-huit pennes, quoique Schwenckfeld n'en compte que seize; les deux du milieu sont les plus longues de toutes, et ensuite les plus voisines de celles-là. Chaque pied est muni d'un éperon court et pointu, qui a échappé à quelques descripteurs, et même au dessinateur de nos planches enluminées, n° 121; les doigts sont joints par une membrane plus large qu'elle n'est ordinairement dans les oiseaux pulvérateurs; cette membrane interdigitale, plus grande, semble être une première nuance par laquelle les oiseaux de ce genre se rapprochent des oiseaux de rivière : et en effet, Aldrovande remarque que le faisan se plaît dans les lieux marécageux; et il ajoute qu'on en prend quelquefois dans les marais qui sont aux environs de Bologne. Olina, autre Italien, et M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ont fait la même observation : ce dernier assure que c'est toujours dans les lieux les plus humides et le long des mares qui se trouvent dans les grands bois de la Brie, que se tiennent les faisans échappés des capitaineries voisines; quoique accoutumés à la société de l'homme, quoique comblés de ses bienfaits, ces faisans s'éloignent le plus qu'il est possible de toute habitation humaine; car ce sont des oiseaux très-sauvages, et qu'il est extrêmement difficile d'apprivoiser. On prétend néanmoins qu'on les accoutume à revenir au coup de sifflet [1], c'est-à-dire qu'ils s'accoutument à venir prendre la nourriture que ce coup de sifflet leur annonce toujours : mais dès que leur besoin est satisfait, ils reviennent à leur naturel, et ne connoissent plus la main qui les a nourris; ce sont des esclaves indomptables qui ne peuvent se plier à la servitude, qui ne connoissent aucun bien qui puisse entrer en comparaison avec la liberté, qui cherchent continuellement à la recouvrer, et qui n'en manquent jamais l'occasion : les sauvages qui viennent de la perdre sont furieux; ils fondent à grands coups de bec sur les compagnons de leur captivité, et n'épargnent pas même le paon.

Ces oiseaux se plaisent dans les bois en plaine, différant en cela des tetras ou coqs de bruyère, qui se plaisent dans les bois en montagne; pendant la nuit ils se perchent au haut des arbres, ils y dorment la tête sous l'aile : leur cri, c'est-à-dire le cri du mâle, car la femelle n'en a presque point, est entre celui du paon et celui de la pintade, mais plus près de celui-ci, et par conséquent très-peu agréable.

Leur naturel est si farouche, que non seulement ils évitent l'homme, mais qu'ils s'évitent les uns les autres, si ce n'est au mois de mars ou d'avril, qui est le temps où le mâle recherche sa femelle, et il est facile alors de les trouver dans les bois, parce qu'ils se trahissent eux-mêmes par un battement d'ailes qui se fait entendre de fort loin. Les coqs-faisans sont moins ardens que les coqs ordinaires : Frisch prétend que dans l'état de sauvages ils n'ont chacun qu'une seule femelle; mais l'homme, qui

1. Il y a grande apparence que c'étoit tout le savoir-faire de ces faisans apprivoisés qu'on nourrissoit, selon Élien, dans la ménagerie du roi des Indes.

fait gloire de soumettre l'ordre de la nature à son intérêt ou à ses fantaisies, a changé, pour ainsi dire, le naturel de cet oiseau, en accoutumant chaque coq à avoir jusqu'à sept poules, et ces sept poules à se contenter d'un seul mâle pour elles toutes ; car on a eu la patience de faire toutes les observations nécessaires pour déterminer cette combinaison, comme la plus avantageuse pour tirer parti de la fécondité de cet oiseau : cependant quelques économistes ne donnent que deux femelles à chaque mâle, et j'avoue que c'est la méthode qui a le mieux réussi dans la conduite d'une petite faisanderie que j'ai eue quelque temps sous les yeux. Mais ces différentes combinaisons peuvent être toutes bonnes selon les circonstances, la température du climat, la nature du sol, la qualité et la quantité de la nourriture, l'étendue et l'exposition de la faisanderie, les soins du faisandier ; comme seroit celui de retirer chaque poule aussitôt après qu'elle est fécondée par le coq ; de ne les lui présenter qu'une à une, en observant les intervalles convenables ; de lui donner pendant ce temps du blé sarrasin et autres nourritures échauffantes, comme on lui en donne sur la fin de l'hiver, lorsqu'on veut avancer la saison de l'amour.

La faisane fait son nid à elle seule ; elle choisit pour cela le recoin le plus obscur de son habitation ; elle y emploie la paille, les feuilles, et autres choses semblables ; et quoiqu'elle le fasse fort grossièrement en apparence, elle le préfère, ainsi fait, à tout autre mieux construit, mais qui ne le seroit point par elle-même : cela est au point que si on lui en prépare un tout fait et bien fait, elle commence par le détruire et en éparpiller les matériaux, qu'elle arrange ensuite à sa manière. Elle ne fait qu'une ponte chaque année, du moins dans nos climats : cette ponte est de vingt œufs selon les uns, et de quarante à cinquante selon les autres, surtout quand on exempte la faisane du soin de couver ; mais celles que j'ai eu occasion de voir n'ont jamais pondu plus de douze œufs, et quelquefois moins, quoiqu'on eût l'attention de faire couver leurs œufs par des poules communes. Elle pond ordinairement de deux ou trois jours l'un ; ses œufs sont beaucoup moins gros que ceux de poule, et la coquille en est plus mince que ceux mêmes des pigeons ; leur couleur est un gris verdâtre, marqueté de petites taches brunes, comme le dit très-bien Aristote, arrangées en zones circulaires autour de l'œuf ; chaque faisane en peut couver jusqu'à dix-huit.

Si l'on veut entreprendre en grand une éducation de faisans, il faut y destiner un parc d'une étendue proportionnée, qui soit en partie gazonné et en partie semé de buissons, où ces oiseaux puissent trouver un abri contre la pluie et la trop grande chaleur, et même contre l'oiseau de proie : une partie de ce parc sera divisée en plusieurs petits parquets de cinq ou six toises en carré, faits pour recevoir chacun un coq avec ses femelles ; on les retient dans ces parquets, soit en les éjointant, c'est-à-dire en leur coupant le fouet de l'aile à l'endroit de la jointure, ou bien en couvrant les parquets avec un filet. On se gardera bien de renfermer plusieurs mâles dans la même enceinte ; car ils se battroient certainement, et finiroient peut-être par se tuer : il faut même faire en sorte qu'ils ne puissent ni se voir ni s'entendre ; autrement les mouvemens d'inquiétude ou de jalousie que s'inspireroient les uns aux autres ces mâles si peu ardens pour leurs femelles et cependant si ombrageux pour leurs rivaux, ne manqueroient pas d'étouffer ou d'affoiblir des mouvemens plus doux, et sans lesquels il n'est point de génération. Ainsi, dans quelques animaux, comme dans l'homme, le degré de la jalousie n'est pas toujours proportionné au besoin de jouir.

Palladius veut que les coqs soient de l'année précédente ; et tous les naturalistes s'accordent à dire qu'il ne faut pas que les poules aient plus de trois ans. Quelquefois, dans les endroits qui sont bien peuplés de faisans, on ne met que des femelles dans chaque parquet, et on laisse aux coqs sauvages le soin de les féconder.

Ces oiseaux vivent de toutes sortes de grains et d'herbages, et l'on conseille même de mettre une partie du parc en jardin potager, et de cultiver dans ce jardin des fèves, des carottes, des pommes de terre, des oignons, des laitues, et des panais, surtout des deux dernières, dont ils sont très-friands ; on dit qu'ils aiment aussi beaucoup le gland, les baies d'aubépine, et la graine d'absinthe : mais le froment est la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner, en y joignant les œufs de fourmis. Quelques-uns recommandent de bien prendre garde qu'il n'y ait des fourmis mêlées, de peur que les faisans ne se dégoûtent des œufs ; mais Edmond King veut qu'on leur donne des fourmis mêmes, et prétend que c'est pour eux une nourriture très-salutaire, et seule capable de les rétablir lorsqu'ils sont foibles et abattus : dans la disette, on y substitue avec

succès des sauterelles, des perce-oreilles, des mille-pieds. L'auteur anglois que je viens de citer assure qu'il avoit perdu beaucoup de faisans avant qu'il connût la propriété de ces insectes, et que depuis qu'il avoit appris à en faire usage, il ne lui en étoit pas mort un seul de ceux qu'il avoit élevés. Mais, quelque nourriture qu'on leur donne, il faut la leur mesurer avec prudence, et ne point trop les engraisser; car les coqs trop gras sont moins chauds, et les poules trop grasses sont moins fécondes, et pondent des œufs à coquille molle et facile à écraser.

La durée de l'incubation est de vingt à vingt-cinq jours, suivant la plupart des auteurs et ma propre observation. Palladius la fixe à trente : mais c'est une erreur qui n'auroit pas dû reparoître dans la *Maison rustique;* car le pays où Palladius écrivoit étoit plus chaud que le nôtre; les œufs de faisans n'y devoient pas être plus de temps à éclore que dans le nôtre, où ils éclosent au bout d'environ trois semaines; d'où il suit que le mot *trigesimus* a été substitué par les copistes au mot *vigesimus*.

Il faut tenir la couveuse dans un endroit éloigné du bruit et un peu enterré, afin qu'elle y soit plus à l'abri des inégalités de la température et des impressions du tonnerre.

Dès que les petits faisans sont éclos, ils commencent à courir comme font tous les gallinacés : on les laisse ordinairement vingt-quatre heures sans leur rien donner; au bout de ce temps, on met la mère et les petits dans une boîte que l'on porte tous les jours aux champs, dans un lieu semé de blé, d'orge, de gazon, et surtout abondant en œufs de fourmis : cette boîte doit avoir pour couvercle une espèce de petit toit formé de planches légères, qu'on puisse ôter et remettre à volonté, selon les circonstances; elle doit aussi avoir à l'une de ses extrémités un retranchement où l'on tient la mère renfermée par des cloisons à claire-voie, qui donnent passage aux faisandeaux : du reste, on leur laisse toute la liberté de sortir de la boîte et d'y rentrer à leur gré; les gloussemens de la mère prisonnière et le besoin de se réchauffer de temps en temps sous ses ailes les rappelleront sans cesse, et les empêcheront de s'écarter beaucoup : on a coutume de réunir trois ou quatre couvées à peu près du même âge, pour n'en former qu'une seule bande capable d'occuper la mère, à laquelle elle puisse suffire.

On les nourrit d'abord comme on nourrit tous les jeunes poussins, avec un mélange d'œufs durs, de mie de pain, et de feuilles de laitue, hachés ensemble, avec des œufs de fourmis de près. Mais il y a deux attentions essentielles dans ces premiers temps : la première est de ne point les laisser boire du tout, et de ne les lâcher chaque jour que lorsque la rosée est évaporée, vu qu'à cet âge toute humidité leur est contraire; et c'est, pour le dire en passant, une des raisons pourquoi les couvées de faisans sauvages ne réussissent guère dans notre pays; car ces faisans, comme je l'ai remarqué plus haut, se tenant par préférence dans les lieux les plus frais et les plus humides, il est difficile que les jeunes faisandeaux n'y périssent : la seconde attention qu'il faut avoir, c'est de leur donner peu et souvent, et dès le matin, en entremêlant toujours les œufs de fourmis avec les autres alimens.

Le second mois on peut déjà leur donner une nourriture plus substantielle; des œufs de fourmis de bois, du turquis, du blé, du millet, des fèves moulues, en augmentant insensiblement la distance des repas.

Ce temps est celui où ils commencent à être sujets à la vermine : la plupart des modernes recommandent, pour les en délivrer, de nettoyer la boîte, et même de la supprimer entierement, à l'exception de son petit toit, que l'on conserve pour leur servir d'abri; mais Olina donne un conseil qui avoit été indiqué par Aristote, et qui me paroît mieux réfléchi et plus conforme à la nature de ces oiseaux. Ils sont du nombre des pulvérateurs, et ils périssent lorsqu'ils ne se poudrent point : Olina veut donc qu'on mette à leur portée de petits tas de terre sèche ou de sablon très-fin, dans lesquels ils puissent se vautrer, et se délivrer ainsi des piqûres incommodes des insectes.

Il faut être aussi très-exact à leur donner de l'eau nette et à la leur renouveler souvent; autrement ils courroient risque de la pépie, à laquelle il y auroit peu de remèdes, suivant les modernes, quoique Palladius ordonne tout uniment de la leur ôter comme on l'ôte aux poulets, et de leur frotter le bec avec de l'ail broyé dans de la poix liquide.

Le troisième mois amène de nouveaux dangers : les plumes de leur queue tombent alors, et il leur en pousse de nouvelles; c'est une espèce de crise pour eux comme pour les paons : mais les œufs de fourmis sont encore ici une ressource; car ils hâtent le moment critique et en diminuent le danger, pourvu qu'on ne leur en donne pas trop, car l'excès en seroit pernicieux.

A mesure que les jeunes faisandeaux deviennent grands, leur régime approche davantage de celui des vieux, et dès la fin du troisième mois on peut les lâcher dans l'endroit qu'on veut peupler : mais tel est l'effet de la domesticité sur les animaux qui y ont vécu quelque temps, que ceux mêmes qui, comme les faisans, ont le penchant le plus invincible pour la liberté, ne peuvent y être rendus tout d'un coup et sans observer des gradations; de même qu'un bon estomac, affoibli par des alimens trop légers, ne peut s'accoutumer que peu à peu à une nourriture plus forte. Il faut d'abord transporter la boîte qui contient la couvée dans l'endroit où l'on veut les lâcher; on aura soin de leur donner la nourriture qu'ils aiment le mieux, mais jamais dans le même endroit, et en diminuant la quantité chaque jour, afin de les obliger à chercher eux-mêmes ce qui leur convient, et à faire connoissance avec la campagne : lorsqu'ils seront en état de trouver leur subsistance, ce sera le moment de leur donner la liberté et de les rendre à la nature; ils deviennent bientôt aussi sauvages que ceux qui sont nés dans les bois, à cela près qu'ils conserveront une sorte d'affection pour les lieux où ils auront été bien traités dans leur premier âge.

L'homme ayant réussi à forcer le naturel du faisan en l'accoutumant à se joindre à plusieurs femelles, a tenté de lui faire encore une nouvelle violence en l'obligeant de se mêler avec une espece étrangere, et ses tentatives ont eu quelques succès; mais ce n'a pas été sans beaucoup de soins et de précautions [1] : on a pris un jeune coq-faisan qui ne s'étoit encore accouplé avec aucune faisane, on l'a renfermé dans un lieu étroit et foiblement éclairé par en-haut; on lui a choisi de jeunes poules dont le plumage approchoit de celui de la faisane; on a mis ces jeunes poules dans une case attenant à celle du coq-faisan, et qui n'en étoit séparée que par une grille, dont les mailles étoient assez grandes pour laisser passer la tête et le cou, mais non le corps de ces oiseaux; on a ainsi accoutumé le coq-faisan à voir ces poules, et même à vivre avec elles, parce qu'on ne lui a donné de nourriture que dans leur case, joignant la grille de séparation; lorsque la connaissance a été faite, et qu'on a vu la saison de l'amour approcher, on a nourri ce jeune coq et ces poules de la manière la plus propre à les échauffer et à leur faire éprouver le besoin de se joindre; et quand ce besoin a été bien marqué on a ouvert la communication : il est arrivé quelquefois que le faisan, fidèle à la nature, comme indigné de la mésalliance à laquelle on vouloit le contraindre, a maltraité et même mis à mort les premières poules qu'on lui avoit données; s'il ne s'adoucissoit point, on le domptoit en lui touchant le bec avec un fer rouge d'une part, et de l'autre en excitant son tempérament par des fomentations appropriées : enfin le besoin de s'unir augmentant tous les jours, et la nature travaillant sans cesse contre elle-même, le faisan s'est accouplé avec les poules ordinaires, et il en a résulté des œufs pointillés de noir comme ceux de la faisane, mais beaucoup plus gros, lesquels ont produit des bâtards qui participoient des deux especes, et qui étoient même, selon quelques-uns, plus délicats et meilleurs au goût que les légitimes, mais incapables, à ce qu'on dit, de perpétuer leur race, quoique, selon Longolius, les femelles de ces mulets, jointes avec leur père, donnent de véritables faisans. On a encore observé de ne donner au coq-faisan que des poules qui n'avoient jamais été cochées, et même de les renouveler à chaque couvée, soit pour exciter davantage le faisan (car l'homme juge toujours des autres êtres par lui-même), soit parce qu'on a prétendu remarquer que, lorsque les mêmes poules étoient fécondées une seconde fois par le même faisan, il en résultoit une race dégénérée.

On dit que le faisan est un oiseau stupide, qui se croit bien en sûreté lorsque sa tête est cachée, comme on l'a dit de tant d'autres, et qui se laisse prendre à tous les piéges. Lorsqu'on le chasse au chien courant, et qu'il a été rencontré, il regarde fixement le chien tant qu'il est en arrêt, et donne tout le temps au chasseur de le tirer à son aise. Il suffit de lui présenter sa propre image, ou seulement un morceau d'étoffe rouge sur une toile blanche, pour l'attirer dans le piége; on le prend encore en tendant des lacets ou des filets sur les chemins où il passe le soir et le matin pour aller boire; enfin on le chasse à l'oiseau de proie, et l'on prétend que ceux qui sont

1. Jamais les faisans libres ne cochent les poules qu'ils rencontrent : ce n'est pas que le coq ne fasse quelquefois des avances, mais la poule ne les souffre point.

C'est à M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, que je dois cette observation, et beaucoup d'autres que j'ai insérées dans cet article. Il seroit à souhaiter que sur l'histoire de chaque oiseau on eût à consulter quelqu'un qui eût autant de connoissances, de lumières et d'empressement à les communiquer.

pris de cette manière sont plus tendres et de meilleur goût. L'automne est le temps de l'année où ils sont le plus gras : on peut engraisser les jeunes dans l'épinette ou avec la pompe, comme toute autre volaille; mais il faut bien prendre garde, en leur introduisant la petite boulette dans le gosier, de ne leur pas renverser la langue, car ils mourroient sur-le-champ.

Un faisandeau bien gras est un morceau exquis, et en même temps une nourriture très-saine : aussi ce mets a-t-il été de tout temps réservé pour la table des riches; et l'on a regardé comme une prodigalité insensée la fantaisie qu'eut Héliogabale d'en nourrir les lions de sa ménagerie.

Suivant Olina et M. Leroy, cet oiseau vit comme les poules communes, environ six à sept ans, et c'est sans aucun fondement qu'on a prétendu connoître son âge par le nombre des bandes transversales de sa queue.

LE FAISAN BLANC.

On ne connoît point assez l'histoire de cette variété de l'espèce du faisan, pour savoir à quelle cause on doit rapporter la blancheur de son plumage; l'analogie nous conduiroit à croire qu'elle est un effet du froid, comme dans le paon blanc. Il est vrai que le faisan ne s'est point enfoncé dans les pays septentrionaux autant que le paon; mais aussi sa blancheur n'est point parfaite, puisqu'il a, selon M. Brisson, des taches d'un violet foncé sur le cou, et d'autres taches roussâtres sur le dos, et que, selon Olina, les mâles montrent quelquefois les couleurs franches des faisans ordinaires sur la tête et sur le cou. Ce dernier auteur dit que les faisans blancs viennent de Flandre; mais sans doute qu'en Flandre on dit qu'ils viennent encore de plus loin du côté du Nord : il ajoute que les femelles sont d'une blancheur plus parfaite que les mâles; je remarque que la femelle du faisan ordinaire a aussi plus de blanc dans son plumage que n'en a le mâle.

LE FAISAN VARIÉ.

Comme le paon blanc mêlé avec le paon ordinaire a produit le paon varié ou panaché, ainsi l'on peut croire que le faisan blanc, se mêlant avec le faisan ordinaire, a produit le faisan varié dont il s'agit ici, d'autant plus que ce dernier a exactement la même forme et la même grosseur que l'espèce ordinaire, et que son plumage, dont le fond est blanc, se trouve semé de taches qui réunissent toutes les couleurs de notre faisan.

Frisch remarque que le faisan varié n'est point bon pour la propagation.

LE COQUARD,

OU LE FAISAN BATARD.

Le nom de *faisan-huneru*, que Frisch donne à cette variété du faisan, indique qu'il le regarde comme le produit du mélange du faisan avec la poule ordinaire : et en effet, le faisan bâtard représente l'espèce du faisan par son cercle rouge autour des yeux et par sa longue queue; et il se rapproche du coq ordinaire par les couleurs communes et obscures de son plumage, qui a beaucoup de gris plus ou moins foncé. Le faisan bâtard est aussi plus petit que le faisan ordinaire, et il ne vaut rien pour perpétuer l'espèce; ce qui convient assez à un métis, ou, si l'on veut, à un mulet.

Frisch nous apprend qu'on en élève beaucoup en Allemagne, à cause du profit qu'on en retire; et c'est en effet un tres-bon manger[1].

1. Ce seroit ici le lieu de parler du faisan-dindon qui a été vu en Angleterre, et dont M. Edwards a donné la description et la figure, planche CCCXXXVII; mais j'en ai dit mon avis ci-dessus à l'article du *Dindon*.

1. LE FREUX

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Corbeau *(Cuvier)*

Pl. 45.

2. LA CORNEILLE MANTELÉE. 3. LE CHOUCAS

Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . . . *id*.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU FAISAN.

Je ne placerai point sous ce titre plusieurs oiseaux auxquels la plupart des voyageurs et des naturalistes ont donné le nom de *faisans*, et qui se trouvent même sous ce nom dans nos planches enluminées, mais que nous avons reconnus, après un plus mûr examen, pour des oiseaux d'espèces fort différentes.

De ce nombre sont, 1° le faisan des Antilles de M. Brisson, qui est le faisan de l'île Kayriouacou du P. Du Tertre, lequel a les jambes plus longues et la queue plus courte que le faisan;

2° Le faisan couronné des Indes de M. Brisson, qui est représenté sous le même nom, n° 118, et qui diffère du faisan par sa conformation totale, par la forme particuliere du bec, par ses mœurs, par ses habitudes, par ses ailes qui sont plus longues, par sa queue plus courte, et qui, à sa grosseur près, paroît avoir beaucoup plus de rapport avec le genre du pigeon;

3° L'oiseau d'Amérique, n° 337, que nous avons fait représenter sous le nom de *faisan huppé de Cayenne*, parce qu'il nous avoit été envoyé sous ce nom, mais qui nous paroît différer du faisan par sa grosseur, par le port de son corps, par son cou long et menu, sa tête petite, ses longues ailes, etc.;

4° Le hocco-faisan de la Guiane, n° 86, qui n'est rien moins qu'un faisan, comme il est aisé de s'en convaincre par la comparaison des figures;

5° Tous les autres hoccos de l'Amérique que MM. Brisson et Barrère, et plusieurs autres, entraînés par leur méthode, ont rapportés au genre du faisan, quoiqu'ils en diffèrent par un grand nombre d'attributs, et par quelques-uns même de ceux qui avoient été choisis pour en faire les caractères de ce genre.

I.

LE FAISAN DORÉ,

OU

LE TRICOLOR HUPPÉ DE LA CHINE.

Quelques auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *faisan rouge;* on eût été presque aussi bien fondé à lui donner celui de *faisan bleu*, et ces deux dénominations auroient été aussi imparfaites que celle de *faisan doré*, puisque toutes les trois, n'indiquant que l'une des trois couleurs éclatantes qui brillent sur son plumage, semblent exclure les deux autres; c'est ce qui m'a donné l'idée de lui imposer un nouveau nom, et j'ai cru que celui de *tricolor huppé de la Chine* le caractériseroit mieux, puisqu'il présente à l'esprit ses attributs les plus apparens.

On peut regarder ce faisan comme une variété du faisan ordinaire, qui s'est embelli sous un ciel plus beau; ce sont deux branches d'une même famille qui se sont séparées depuis long-temps, qui même ont formé deux races distinctes, et qui cependant se reconnoissent encore, car elles s'allient, se mêlent et produisent ensemble : mais il faut avouer que leur produit tient un peu de la stérilité des mulets, comme nous le verrons plus bas; ce qui prouve de plus en plus l'ancienneté de la séparation des deux races.

Le tricolor huppé de la Chine est plus petit que notre faisan; et je dois avertir à cette occasion que dans notre planche enluminée n° 217 on a omis le module, qui doit être de deux pouces neuf lignes.

La beauté frappante de cet oiseau lui a valu d'être cultivé et multiplié dans nos faisanderies, où il est assez commun aujourd'hui. Son nom de *tricolor huppé* indique le rouge, le jaune doré et le bleu, qui dominent dans son plumage, et les longues et belles plumes qu'il a sur la tête, et qu'il relève quand il veut en manière de huppe: il a l'iris, le bec, les pieds et les ongles jaunes; la queue plus longue à proportion que notre faisan, plus émaillée, et en général le plumage plus brillant : au dessus des plumes de la queue sortent d'autres plumes longues et étroites, de couleur écarlate, dont la tige est jaune; il n'a point les yeux entourés d'une peau rouge, comme le faisan d'Europe; en un mot, il paroît avoir subi fortement l'influence du climat.

La femelle du faisan doré est un peu plus petite que le mâle; elle a la queue moins

longue : les couleurs de son plumage sont fort ordinaires, et encore moins agréables que celles de notre faisane; mais quelquefois elle devient avec le temps aussi belle que le mâle : on en a vu une en Angleterre, chez milady Essex, qui, dans l'espace de six ans, avoit graduellement changé sa couleur ignoble de bécasse en la belle couleur du mâle, duquel elle ne se distinguoit plus que par les yeux et par la longueur de la queue. Des personnes intelligentes, qui ont été à portée d'observer ces oiseaux, m'ont aussi assuré que ce changement de couleur avoit lieu dans la plupart des femelles; qu'il commençoit lorsqu'elles avoient quatre ans, temps où le mâle commençoit aussi à prendre du dégoût pour elles et à les maltraiter; qu'il leur venoit alors de ces plumes longues et étroites qui dans le mâle accompagnent les plumes de la queue; en un mot, que plus elles avançoient en âge, plus elles devenoient semblables au mâle, comme cela a lieu, plus ou moins, dans presque tous les animaux.

M. Edwards assure qu'on a vu pareillement chez le duc de Leeds une faisane commune dont le plumage étoit devenu semblable à celui du faisan mâle; et il ajoute que de tels changemens de couleur n'ont guère lieu que parmi les oiseaux qui vivent dans la domesticité.

Les œufs de la faisane dorée ressemblent beaucoup à ceux de la pintade, et sont plus petits à proportion que ceux de la poule domestique, et plus rougeâtres que ceux de nos faisans.

Le docteur Hans Sloane a conservé un mâle environ quinze ans : il paroît que c'est un oiseau robuste, puisqu'il vit si long-temps hors de son pays; il s'accoutume fort bien au nôtre, et y multiplie assez facilement; il multiplie même avec notre faisane d'Europe. M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ayant mis une de ces faisanes de la Chine avec un coq-faisan de ce pays-ci, il en a résulté deux faisans mâles, fort ressemblans aux nôtres, cependant avec le plumage mal teint, et n'ayant que quelques plumes jaunes sur la tête, comme le faisan de la Chine. Ces deux jeunes mâles métis ayant été mis avec des faisanes d'Europe, l'un d'eux féconda la sienne la seconde année, et il en a résulté une poule faisane qui n'a jamais pu devenir féconde; et les deux coqs métis n'ont rien produit de plus jusqu'à la quatrième année, temps où ils trouvèrent le moyen de s'échapper à travers leurs filets.

Il y a grande apparence que le tricolor huppé dont il s'agit dans cet article est ce beau faisan dont on dit que les plumes se vendent à la Chine plus cher que l'oiseau même, et que c'est aussi celui que *Marco-Paolo* admira dans un de ses voyages de la Chine, et dont la queue avoit deux ou trois pieds de long.

II.

LE FAISAN NOIR ET BLANC DE LA CHINE.

La figure de nos planches enluminées[1] n'a été dessinée que d'après l'oiseau empaillé, et je ne doute pas que celle de M. Edwards, qui a été faite et retouchée à loisir d'après le vivant, et qui a été recherchée pour les plus petits détails d'après l'oiseau mort, ne représente plus exactement ce faisan, et ne donne une idée plus juste de son port, de son air, etc.

Il est aisé de juger, par la seule inspection de la figure, que c'est une variété du faisan, modelé, pour la forme totale, sur les proportions du tricolor huppé de la Chine, mais beaucoup plus gros, puisqu'il surpasse même le faisan d'Europe : il a avec ce dernier un trait de ressemblance bien remarquable, c'est la bordure rouge des yeux, qu'il a même plus large et plus étendue; car elle lui tombe de chaque côté au dessous du bec inférieur, en forme de barbillons, et d'autre part elle s'élève comme une double crête au dessus du bec supérieur. La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont elle diffère beaucoup par la couleur; elle n'a ni le dessus du corps blanc comme lui, ni le dessous d'un beau noir, avec des reflets de pourpre : on n'aperçoit dans tout son plumage qu'une échappée de blanc au dessous des yeux; le reste est d'un rouge brun plus ou moins foncé, excepté sous le ventre et dans les plumes latérales de la queue, où l'on voit des bandes noires transversales sur un fond gris. A tous autres égards, la femelle diffère moins du mâle dans cette race que dans toutes les autres races de faisan; elle a comme lui une huppe sur la tête, les yeux entourés d'une bordure rouge, et les pieds de même couleur.

Comme aucun naturaliste, ni même aucun voyageur, ne nous a donné le plus léger indice sur l'origine du faisan noir et blanc, nous sommes réduits sur cela aux seules conjectures : la mienne seroit que de même

1. N° 123, le mâle; et n° 124, la femelle.

que le faisan de Géorgie s'étant avancé vers l'Orient, et ayant fixé son séjour dans les provinces méridionales ou tempérées de la Chine, est devenu le tricolor huppé; ainsi le faisan blanc de nos pays froids ou de la Tartarie, ayant passé dans les provinces septentrionales de la Chine, est devenu le faisan noir et blanc de cet article, lequel aura pris plus de grosseur que le faisan primitif ou de Géorgie, parce qu'il aura trouvé dans ces provinces une nourriture plus abondante ou plus analogue à son tempérament, mais qui porte l'empreinte du nouveau climat dans son port, son air, sa forme extérieure, semblable au port, à l'air, à la forme extérieure du tricolor huppé de la Chine, et qui a conservé du faisan primitif la bordure rouge des yeux, laquelle même a pris en lui plus d'étendue et de volume, sans doute par les mêmes causes qui l'ont rendu lui-même plus gros et plus grand que le faisan ordinaire.

III.

L'ARGUS OU LE LUEN.

On trouve au nord de la Chine une espèce de faisan dont les ailes et la queue sont semées d'un très-grand nombre de taches rondes, semblables à des yeux, d'où on lui a donné le nom d'*argus :* les deux plumes du milieu de la queue sont très-longues, et excèdent de beaucoup toutes les autres. Cet oiseau est de la grosseur du dindon; il a sur la tête une double huppe qui se couche en arriere.

IV.

LE NAPAUL OU FAISAN CORNU.

M. Edwards, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau rare, le range parmi les dindons, comme ayant autour de la tête des excroissances charnues, et cependant il lui donne le nom de *faisan cornu.* Je crois en effet qu'il approche plus du faisan que du dindon; car les excroissances charnues ne sont rien moins que propres à ce dernier : le coq, la pintade, l'oiseau royal, le casoar, et bien d'autres oiseaux des deux continens, en ont aussi; elles ne sont pas même étrangères au faisan, puisqu'on peut regarder ce large cercle de peau rouge dont ses yeux sont entourés comme étant à peu près de même nature, et que dans le faisan noir et blanc de la Chine cette peau forme réellement une double crête sur le bec et des barbillons au dessous. Ajoutez à cela que le napaul est du climat des faisans, puisqu'il a été envoyé de Bengale à M. Mead; qu'il a le bec, les pieds, les éperons, les ailes, et la forme totale du faisan; et l'on conviendra qu'il est plus naturel de le rapporter au faisan qu'à un oiseau d'Amérique, tel que le dindon.

Le napaul ou faisan cornu est ainsi appelé, parce qu'il a en effet deux cornes sur la tête; ces cornes sont de couleur bleue, de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, couchées en arrière, et d'une substance analogue à de la chair calleuse. Il n'a point autour des yeux ce cercle de peau rouge, quelquefois pointillée de noir, qu'ont les faisans; mais il a tout cet espace garni de poils noirs en guise de plumes. Au dessous de cet espace et de la base du bec inférieur, prend naissance une sorte de gorgerette formée d'une peau lâche, laquelle tombe et flotte librement sur la gorge et la partie supérieure du cou; cette gorgerette est noire dans son milieu, semée de quelques poils de même couleur, et sillonnée par des rides plus ou moins profondes, en sorte qu'elle paroît capable d'extension dans l'oiseau vivant, et l'on peut croire qu'il sait la gonfler ou la resserrer à sa volonté : les parties latérales en sont bleues, avec quelques taches orangées, et sans aucun poil en dehors; mais la face intérieure qui s'applique sur le cou est garnie de petites plumes noires, ainsi que la partie du cou qu'elle recouvre. Le sommet de la tête est rouge, la partie antérieure du corps rougeâtre, la partie postérieure plus rembrunie: sur le tout, y compris la queue et les ailes, on voit des taches blanches entourées de noir, semées près à près assez régulièrement: ces taches sont rondes sur l'avant, oblongues ou en forme de larmes sur l'arriere, et celles-ci tournées de manière que la pointe regarde la tête. Les ailes ne passent guère l'origine de la queue, d'où l'on peut conclure que c'est un oiseau pesant. La longueur de la queue n'a pu être déterminée par M. Edwards, vu qu'elle y est représentée dans le dessin original, comme ayant été usée par quelque frottement.

V.

LE KATRACA.

Quoique à vrai dire il ne se soit point trouvé de véritables faisans dans l'Amérique, comme nous l'avons établi ci-dessus, néanmoins, parmi la multitude d'oiseaux différens qui peuplent ces vastes contrées, on en

voit qui ont plus ou moins de rapports avec le faisan; et celui dont il s'agit dans cet article en approche plus qu'aucun autre, et doit être regardé comme son représentant dans le Nouveau-Monde. Il le représente en effet par sa forme totale, par son bec un peu crochu, par ses yeux bordés de rouge, et par sa longue queue; néanmoins, comme il appartient à un climat et même à un monde différent, et qu'il est incertain s'il se mêle avec nos faisans d'Europe, je le place ici après ceux de la Chine, qui s'accouplent certainement et produisent avec les nôtres.

L'histoire du katraca est totalement inconnue; tout ce que je puis dire d'après l'inspection de sa forme extérieure, c'est que le sujet représenté, n° 146, nous paroît être le mâle, à cause de sa longue queue, et de la forme de son corps moins arrondie qu'allongée.

Nous lui conserverons le nom de *katraca* qu'il porte au Mexique, suivant le P. Feuillée.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PAROISSENT AVOIR RAPPORT

AVEC LE PAON ET AVEC LE FAISAN.

Je range sous ce titre indécis quelques oiseaux étrangers, trop peu connus pour qu'on puisse leur assigner une place plus fixe.

I.

LE CHINQUIS.

Dans l'incertitude où je suis si cet oiseau est un véritable paon ou non, je lui donne ou plutôt je lui conserve le nom de *chinquis*, formé de son nom chinois *chin-tchien-khi :* c'est la dixième espèce du genre des faisans de M. Brisson; il se trouve au Thibet, d'où cet auteur a pris occasion de le nommer *paon du Thibet.* Sa grosseur est celle de la pintade; il a l'iris des yeux jaune, le bec cendré, les pieds gris, le fond du plumage cendré, varié de lignes noires et de points blancs ; mais ce qui en fait l'ornement principal et distinctif, ce sont de belles et grandes taches rondes d'un bleu éclatant, changeant en violet et en or, répandues une à une sur les plumes du dos et les couvertures des ailes, deux à deux sur les pennes des ailes, et quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue, dont les deux du milieu sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en se raccourcissant de chaque côté.

On ne sait ou plutôt on ne dit rien de son histoire, pas même s'il fait la roue en relevant en éventail ses belles plumes chargées de miroirs.

Il ne faut pas confondre le chinquis avec le kinki, ou poule dorée de la Chine, dont il est parlé dans les relations de Navarette, Trigault, Du Halde, et qui, autant qu'on peut en juger par des descriptions imparfaites, n'est autre chose que notre tricolor huppé.

II.

LE SPICIFÈRE.

J'appelle ainsi le huitième faisan de M. Brisson, qu'Aldrovande a nommé *paon du Japon*, tout en avouant qu'il ne ressembloit à notre paon que par les pieds et la queue.

Je lui ai donné le nom de *spicifère*, à cause de l'aigrette en forme d'épi qui s'élève sur sa tête : cette aigrette est haute de quatre pouces, et paroît émaillée de vert et de bleu; le bec est de couleur cendrée, plus long et plus menu que celui du paon ; l'iris est jaune et le tour des yeux rouge, comme dans le faisan; les plumes de la queue sont en plus petit nombre, le fond en est plus rembruni et les miroirs plus grands, mais brillant des mêmes couleurs que dans notre paon d'Europe : la distribution des couleurs forme, sur la poitrine, le dos, et la partie des ailes la plus proche du dos, des espèces d'écailles qui ont différens reflets en différens endroits, bleus sur la partie des ailes la plus proche du dos, bleus et verts sur le dos, bleus, verts, et dorés sur la poitrine; les autres pennes de l'aile sont vertes dans le milieu de leur longueur, ensuite jaunâtres, et finissent par être noires à leur extrémité : le sommet de la tête et le haut du cou ont des taches bleues mêlées de blanc sur un fond verdâtre.

Telle est à peu près la description qu'Aldrovande a faite du mâle, d'après une figure peinte que l'empereur du Japon avoit envoyée au pape : il ne dit point s'il étale sa queue comme notre paon ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne l'étale point dans la figure d'Aldrovande, et qu'il y est même représenté sans éperons aux pieds, quoique Aldrovande n'ait pas oublié d'en faire paroître dans la figure du paon ordinaire qu'il a placée vis-à-vis pour servir d'objet de comparaison.

Selon cet auteur, la femelle est plus petite que le mâle : elle a les mêmes couleurs que lui sur la tête, le cou, la poitrine, le dos, et les ailes; mais elle en diffère en ce qu'elle a le dessous du corps noir, et en ce que les couvertures du croupion, qui sont beaucoup plus courtes que les pennes de la queue, sont ornées de quatre ou cinq mi-

roirs assez larges, relativement à la grandeur des plumes; le vert est la couleur dominante de la queue, les pennes en sont bordées de bleu, et les tiges de ces pennes sont blanches.

Cet oiseau paroît avoir beaucoup de rapport avec celui dont parle Kæmpfer dans son *Histoire de Japon*, sous le nom de *faisan*; ce que j'en ai dit suffit pour faire voir qu'il a plusieurs traits de conformité et plusieurs traits de dissemblance, soit avec le paon, soit avec le faisan, et que par conséquent il ne devoit point avoir d'autre place que celle que je lui donne ici.

III.

L'ÉPERONNIER.

Cet oiseau n'est guère connu que par la figure et la description que M Edwards a publiées du mâle et de la femelle, et qu'il avoit faites sur le vivant.

Au premier coup d'œil le mâle paroît avoir quelque rapport avec le faisan et le paon; comme eux il a la queue longue, il l'a semée de miroirs comme le paon; et quelques naturalistes, s'en tenant à ce premier coup d'œil, l'ont admis dans le genre du faisan : mais quoique, d'après ces rapports superficiels, M. Edwards ait cru pouvoir lui donner ou lui conserver le nom de *faisan-paon*, néanmoins, en y regardant de plus près, il a bien jugé qu'il ne pouvoit appartenir au genre du faisan, 1° parce que les longues plumes de sa queue sont arrondies et non pointues par le bout; 2° parce qu'elles sont droites dans toute leur longueur, et non recourbées en en-bas; 3° parce qu'elles ne font pas la gouttière renversée par le renversement de leurs barbes, comme dans le faisan; 4° enfin, parce qu'en marchant il ne recourbe point sa queue en en-haut.

Mais il appartient encore bien moins à l'espèce du paon, dont il diffère non seulement par le port de la queue, par la configuration et le nombre des pennes dont elle est composée, mais encore par les proportions de sa forme extérieure, par la grosseur de la tête et du cou, et en ce qu'il ne redresse et n'épanouit point sa queue comme le paon [1], qu'il n'a au lieu d'aigrette qu'une espèce de huppe plate, formée par les plumes du sommet de la tête qui se relèvent, et dont la pointe revient un peu en avant : enfin le mâle diffère du coq-paon et du coq-faisan par un double éperon qu'il a à chaque pied; caractère presque unique, d'après lequel je lui ai donné le nom d'*éperonnier*.

Ces différences extérieures, qui certainement en supposent beaucoup d'autres plus cachées, paraîtront assez considérables à tout homme de sens et qui ne sera préoccupé d'aucune méthode, pour exclure l'éperonnier du nombre des paons et des faisans, encore qu'il ait comme eux les doigts séparés, les pieds nus, les jambes revêtues de plumes jusqu'au talon, le bec en cône courbé, la queue longue, et la tête sans crête ni membrane. A la vérité, je sais tel méthodiste qui ne pourroit sans inconséquence ne pas le reconnoître pour un paon ou pour un faisan, puisqu'il a tous les attributs par lesquels ce genre est caractérisé dans sa méthode; mais aussi un naturaliste sans méthode et sans préjugé ne pourra le reconnoître pour le paon de la nature : et que s'ensuivra-t-il de là, sinon que l'ordre de la nature est bien loin de la méthode du naturaliste?

En vain me dira-t-on que, puisque l'oiseau dont il s'agit ici a les principaux caractères du genre du faisan, les petites variétés par lesquelles il en diffère ne doivent point empêcher qu'on ne le rapporte à ce genre; car je demanderai toujours : Qui donc ose se croire en droit de déterminer ces caractères principaux; de décider, par exemple, que l'attribut négatif de n'avoir ni crête ni membrane soit plus essentiel que celui d'avoir la tête de telle ou telle forme, de telle ou telle grosseur, et de prononcer que tous les oiseaux qui se ressemblent par des caractères choisis arbitrairement doivent aussi se ressembler dans leurs véritables propriétés?

Au reste, en refusant à l'éperonnier le nom de *paon de la Chine*, je ne fais que me conformer aux témoignages des voyageurs, qui assurent que dans ce vaste pays on ne voit de paons que ceux qu'on y apporte des autres contrées.

L'éperonnier a l'iris des yeux jaune, ainsi que l'espace entre la base du bec, l'œil et le bec supérieur rouge, l'inférieur brun foncé et les pieds d'un brun sale : son plumage est d'une beauté admirable. La queue est, comme je l'ai dit, semée de miroirs ou de taches brillantes, de forme ovale, et d'une belle couleur de pourpre avec des re-

1. M. Edwards ne dit point que cet oiseau fasse la roue; et de cela seul je me crois en droit de conclure qu'il ne la fait point : un fait aussi considérable n'auroit pu échapper à M. Edwards; et, s'il l'eût observé, il ne l'auroit point omis.

flets bleus, verts et or; ces miroirs font d'autant plus d'effet qu'ils sont terminés et détachés du fond par un double cercle, l'un noir et l'autre orangé obscur : chaque penne de la queue a deux de ces miroirs accolés l'un à l'autre, la tige entre deux; et malgré cela, comme cette queue a infiniment moins de plumes que celle du paon, elle est beaucoup moins chargée de miroirs; mais en récompense l'éperonnier en a une très-grande quantité sur le dos et sur les ailes, où le paon n'en a point du tout : ces miroirs des ailes sont ronds ; et, comme le fond du plumage est brun, on croiroit voir une belle peau de martre zibeline enrichie de saphirs, d'opales, d'émeraudes et de topazes.

Les plus grandes pennes de l'aile n'ont point de miroirs, toutes les autres en ont chacune un; et, quel qu'en soit l'éclat, leurs couleurs, soit dans les ailes, soit dans la queue, ne pénètrent point jusqu'à l'autre surface de la penne, dont le dessous est d'un sombre uniforme.

Le mâle surpasse en grosseur le faisan ordinaire : la femelle est d'un tiers plus petite que le mâle, et paroît plus leste et plus éveillée ; elle a comme lui l'iris jaune, mais point de rouge dans le bec, et la queue beaucoup plus petite. Quoique ses couleurs approchent plus de celles du mâle que dans l'espèce des paons et des faisans, cependant elles sont plus mates, plus éteintes, et n'ont point ce lustre, ce jeu, ces ondulations de lumière, qui font un si bel effet dans les miroirs du mâle.

Cet oiseau étoit vivant à Londres l'année dernière, d'où M. le chevalier Codrington en a envoyé des dessins coloriés à M. Daubenton le jeune, d'après lesquels nous avons fait graver et enluminer les planches nos 492 et 493, dont la première représente le mâle, et la seconde la femelle de cet oiseau.

LES HOCCOS.

Tous les oiseaux que l'on désigne ordinairement sous cette dénomination prise dans cette acception générique sont étrangers à l'Europe, et appartiennent aux pays chauds de l'Amérique : les divers noms que les différentes tribus de sauvages leur ont donnés, chacune en son jargon, n'ont pas moins contribué à enfler la liste que les phrases multipliées de nos nomenclateurs ; et je vais tâcher, autant que la disette d'observations me le permettra, de réduire ces espèces nominales aux espèces réelles.

I.

LE HOCCO PROPREMENT DIT.

Je comprends sous cette espèce non seulement le mitou et le mitou-poranga de Marcgrave, que cet auteur regarde en effet comme étant de la même espèce, le coq indien de MM. de l'Académie et de plusieurs autres, le mutou ou moytou de Laët et de Lery, le temocholli des Mexicains et leur tepetotoll ou oiseau de montagne, le quirizao ou curasso de la Jamaïque, le pocs de Frisch, le hocco de Cayenne de M. Barrère, le hocco de la Guiane ou onzième faisan de M. Brisson, mais j'y rapporte encore comme variétés le hocco du Brésil, ou douzième faisan de M. Brisson; son hocco de Curaçao, qui est son treizième faisan ; le hocco du Pérou, et même la poule rouge du Pérou d'Albin ; le coxolisli de Fernandès, et le seizième faisan de M. Brisson. Je me fonde sur ce que cette multitude de noms désigne des oiseaux qui ont beaucoup de qualités communes, et qui ne diffèrent entre eux que par la distribution des couleurs, par quelque diversité dans la forme et les accessoires du bec, et par d'autres accidens qui peuvent varier dans la même espèce à raison de l'âge, du sexe, du climat, et surtout dans une espèce aussi facile à apprivoiser que celle-ci, qui même l'a été en plusieurs cantons, et qui par conséquent doit participer aux variétés auxquelles les oiseaux domestiques sont si sujets.

MM. de l'Académie avoient ouï dire que leur coq indien avoit été apporté d'Afrique, où il s'appeloit *ano :* mais, comme Marcgrave et plusieurs autres observateurs nous apprennent que c'est un oiseau du Brésil, et que d'ailleurs on voit clairement, en comparant les descriptions et les figures les plus exactes, qu'il a les ailes courtes et le vol pesant, il est difficile de se persuader qu'il ait pu traverser d'un seul vol la vaste étendue des mers qui séparent les côtes d'Afrique de celles du Brésil, et il paroît beaucoup plus naturel de supposer que les sujets observés par MM. de l'Académie, s'ils étoient réellement venus d'Afrique, y avoient été portés précédemment du Brésil ou de quelque autre contrée du Nouveau-Monde. On peut juger, d'après les mêmes raisons, si la dénomination de *coq de Perse,* employée par Johnston, est applicable à l'oiseau dont il s'agit.

Le hocco nos 86 et 125 approche de la grosseur du dindon. L'un de ses plus remarquables attributs c'est une huppe noire, et quelquefois noire et blanche, haute de deux à trois pouces, qui s'étend depuis l'origine du bec jusque derrière la tête, et que l'oiseau peut coucher en arrière et relever à son gré, selon qu'il est affecté différemment : cette huppe est composée de plumes étroites et comme étagées, un peu inclinées en arrière, mais dont la pointe revient et se courbe en avant. Parmi ces plumes, MM. de l'Académie en ont remarqué plusieurs dont les barbes étoient renfermées, jusqu'à la moitié de la longueur de la côte, dans une espèce d'étui membraneux.

La couleur dominante du plumage est le noir, qui le plus souvent est pur et comme velouté sur la tête et sur le cou, et quelquefois semé de mouchetures blanches ; sur le reste du corps il a des reflets verdâtres, et dans quelques sujets il se change en marron foncé, comme celui de la planche enluminée n° 125. L'oiseau représenté dans cette planche n'a point du tout de blanc sous le ventre ni dans la queue, au lieu que celui de la planche n° 86 en a sous le ventre et au bout de la queue ; enfin d'autres en ont sous le ventre et point à la queue, et d'autres en ont à la queue et point sous le ventre ; et il faut se souvenir que ces couleurs sont sujettes à varier, soit dans leurs teintes, soit dans leur distribution, selon la différence du sexe.

Le bec a la forme de celui des gallinacés, mais il est un peu plus fort : dans les uns, il est de couleur de chair et blanchâtre vers

1. LA PIE

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Corbeau *(Cuvier)*

Pl. 46.

2. LE GEAI BLEU. 3. LE GEAI COMMUN

Ordre des Passereaux ..... *id* ..... *id*.

la pointe, comme dans le hocco du Brésil de M. Brisson : dans les autres, le bout du bec supérieur est échancré des deux côtés ; ce qui le fait paroître comme armé de trois pointes, la principale au milieu, et les deux latérales formées par les deux échancrures un peu reculées en arrière, comme dans l'un des coqs indiens de MM. de l'Académie: dans d'autres, il est recouvert à sa base d'une peau jaune, où sont placées les ouvertures des narines, comme dans le hocco de la Guiane de M. Brisson; dans d'autres, cette peau jaune se prolongeant des deux côtés de la tête va former autour des yeux un cercle de même couleur, comme dans le mitouporanga de Marcgrave ; dans d'autres, cette peau se renfle, sur la base du bec supérieur, en une espèce de tubercule ou de bouton arrondi assez dur, et gros comme une petite noix. On croit communément que les femelles n'ont point ce bouton, et M. Edwards ajoute qu'il ne vient au mâle qu'après la première année ; ce qui me paroît d'autant plus vraisemblable, que Fernandès a observé dans son tepetototl une espece de tumeur sur le bec, laquelle n'étoit sans doute autre chose que ce même tubercule qui commençoit à se former. Quelques individus, comme le mitou de Marcgrave, ont une peau blanche derrière l'oreille comme les poules communes; les pieds ressembleroient, pour la forme, à ceux des gallinacés, s'ils avoient l'éperon, et s'ils n'étoient pas un peu plus gros à proportion; du reste, ils varient pour la couleur depuis le brun noirâtre jusqu'au couleur de chair.

Quelques naturalistes ont voulu rapporter le hocco au genre du dindon ; mais il est facile, d'après la description ci-dessus et d'après nos planches enluminées, de recueillir les différences nombreuses et tranchées qui séparent ces deux espèces : le dindon a la tête petite et sans plumes, ainsi que le haut du cou, le bec surmonté d'une caroncule conique et musculeuse, capable d'extension et de contraction, les pieds armés d'éperons, et il relève les plumes de sa queue en faisant la roue, etc. ; au lieu que le hocco a la tête grosse, le cou renfoncé, l'un et l'autre garnis de plumes, sur le bec un tubercule rond, dur et presque osseux, et sur le sommet de la tête une huppe mobile, qui paroît propre à cet oiseau, qu'il baisse et redresse à son gré ; mais personne n'a jamais dit qu'il relevât les pennes de la queue en faisant la roue.

Ajoutez à ces différences, qui sont toutes extérieures, les différences plus profondes et aussi nombreuses que nous découvre la dissection.

Le canal intestinal du hocco est beaucoup plus long, et les deux *cœcum* beaucoup plus courts que dans le dindon : son jabot est aussi beaucoup moins ample, n'ayant que quatre pouces de tour ; au lieu que j'ai vu tirer du jabot d'un dindon, qui ne paroissoit avoir rien de singulier dans sa conformation, ce qu'il falloit d'avoine pour remplir une demi-pinte de Paris. Outre cela, dans le hocco la substance charnue du gésier est le plus souvent fort mince, et sa membrane interne au contraire fort épaisse, et dure au point d'être cassante ; enfin la trachée-artère se dilate et se replie sur elle-même, plus ou moins vers le milieu de la fourchette, comme dans quelques oiseaux aquatiques, toutes choses fort différentes de ce qui se voit dans le dindon.

Mais si le hocco n'est point un dindon, les nomenclateurs modernes étoient encore moins fondés à en faire un faisan ; car, outre les différences qu'il est facile de remarquer, tant au dehors qu'au dedans, d'après ce que je viens de dire, j'en vois une décisive dans le naturel de ces animaux : le faisan est toujours sauvage, et, quoique élevé de jeunesse, quoique toujours bien traité, bien nourri, il ne peut jamais se faire à la domesticité ; ce n'est point un domestique, c'est un prisonnier toujours inquiet, toujours cherchant les moyens d'échapper, et qui maltraite même ses compagnons d'esclavage, sans jamais faire aucune société avec eux. Que s'il recouvre sa liberté, et qu'il soit rendu à l'état de sauvage, pour lequel il semble être fait, rien n'est encore plus défiant et plus ombrageux ; tout objet nouveau lui est suspect: le moindre bruit l'effraie ; le moindre mouvement l'inquiète; l'ombre d'une branche agitée suffit pour lui faire prendre sa volée, tant il est attentif à sa conservation. Au contraire, le hocco est un oiseau paisible, sans défiance, et même stupide, qui ne voit point le danger, ou du moins qui ne fait rien pour l'éviter ; il semble s'oublier lui-même, et s'intéresser à peine à sa propre existence. M. Aublet en a tué jusqu'à neuf de la même bande avec le même fusil qu'il rechargea autant de fois qu'il fut nécessaire; ils eurent cette patience. On conçoit bien qu'un pareil oiseau est sociable, qu'il s'accommode sans peine avec les autres oiseaux domestiques, et qu'il s'apprivoise aisément. Quoique apprivoisé, il s'écarte pendant le jour, et va même fort loin : mais il revient toujours pour coucher, à ce que m'assure le

même M. Aublet; il devient même familier au point de heurter à la porte avec son bec pour se faire ouvrir, de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublient, de suivre son maître partout, et, s'il en est empêché, de l'attendre avec inquiétude, et de lui donner à son retour des marques de la joie la plus vive.

Il est difficile d'imaginer des mœurs plus opposées; et je doute qu'aucun naturaliste, et même qu'aucun nomenclateur, s'il les eût connus, eût entrepris de ranger ces deux oiseaux sous un même genre.

Le hocco se tient volontiers sur les montagnes, si l'on s'en rapporte à la signification de son nom mexicain *tepetototl*, qui veut dire *oiseau de montagne*. On le nourrit, dans la volière, de pain, de pâtée et autres choses semblables; dans l'état de sauvage, les fruits sont le fond de sa subsistance. Il aime à se percher sur les arbres, surtout pour y passer la nuit. Il vole pesamment, comme je l'ai remarqué plus haut; mais il a la démarche fière. Sa chair est blanche, un peu sèche; cependant lorsqu'elle est gardée suffisamment, c'est un fort bon manger.

Le chevalier Hans Sloane dit, en parlant de cet oiseau, que sa queue n'a que deux pouces de long; sur quoi M. Edwards le relève, et prétend qu'en disant dix pouces au lieu de deux, M. Hans Sloane auroit plus approché du vrai. Mais je crois cette censure trop générale et trop absolue; car je vois Aldrovande qui, d'après le portrait d'un oiseau de cette espèce, assure qu'il n'a point de queue; et de l'autre, M. Barrère qui rapporte, d'après ses propres observations faites sur les lieux, que la femelle de son hocco des Amazones, qui est le hocco de Curaçao de M. Brisson, a la queue très-peu longue : d'où il s'ensuivroit que ce que le chevalier Hans Sloane dit trop généralement du hocco doit être restreint à la seule femelle, du moins dans certaines races.

II.

LE PAUXI OU LE PIERRE.

Nous avons fait représenter cet oiseau sous le nom de *Pierre de Cayenne*, n° 78; et c'est en effet le nom qu'il portoit à la ménagerie du roi, où nous l'avons fait dessiner d'après le vivant : mais, comme il porte dans son pays, qui est le Mexique, le nom de *pauxi*, selon Fernandès, nous avons cru devoir l'indiquer sous ces deux noms. C'est le quatorzième faisan de M. Brisson, qu'il appelle *hocco du Mexique*.

Cet oiseau ressemble, à plusieurs égards, au hocco précédent; mais il en diffère aussi en plusieurs points : il n'a point, comme lui, la tête surmontée d'une huppe; le tubercule qu'il a sur le bec est plus gros, fait en forme de poire, et de couleur bleue. Fernandès dit que ce tubercule a la dureté de la pierre, et je soupçonne que c'est de là qu'est venu au pauxi le nom d'*oiseau à pierre*, ensuite celui de *pierre*; comme il a pris le nom de *cusco* ou de *cushew bird*, et celui de *poule numidique*, de ce même tubercule, à qui les uns ont trouvé de la ressemblance avec la noix d'Amérique appelée *cusco* ou *cushew*, et d'autres avec le casque de la pintade.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas là les seules différences qui distinguent le pauxi des hoccos précédens : il est plus petit de taille, son bec est plus fort, plus courbé et presque autant que celui d'un perroquet; d'ailleurs il nous est beaucoup plus rarement apporté que le hocco. M. Edwards, qui a vu ce dernier dans presque toutes les ménageries, n'a jamais rencontré qu'un seul cusco ou pauxi dans le cours de ses recherches.

Le beau noir de son plumage a des reflets bleus et couleur de pourpre, qui ne paroissent ni ne pourroient guère paroître dans la figure.

Cet oiseau se perche sur les arbres; mais il pond à terre comme les faisans, mène ses petits, et les rappelle de même : les petits vivent d'abord d'insectes, et ensuite, quand ils sont grands, de fruits, de grains et de tout ce qui convient à la volaille.

Le pauxi est aussi doux, et, si l'on veut, aussi stupide que les autres hoccos; car il se laissera tirer jusqu'à six coups de fusil sans se sauver : avec cela il ne se laisse ni prendre ni toucher, selon Fernandès; et M. Aublet m'assure qu'il ne se trouve que dans les lieux inhabités : c'est probablement l'une des causes de sa rareté en Europe.

M. Brisson dit que la femelle ne diffère du mâle que par les couleurs, ayant du brun partout où celui-ci a du noir, et qu'elle lui est semblable dans tout le reste : mais Aldrovande, en reconnoissant que le fond de son plumage est brun, remarque qu'elle a du cendré aux ailes et au cou, le bec moins crochu, et point de queue; ce qui seroit un trait de conformité avec le hocco des Amazones de Barrère, dont la femelle,

comme nous l'avons vu, a la queue beaucoup moins longue que le mâle : et ce ne sont pas les seuls oiseaux d'Amérique qui n'aient point de queue ; il y a même tel canton de ce continent où les poules transportées d'Europe ne peuvent vivre longtemps sans perdre leur queue et même leur croupion, comme nous l'avons vu dans l'histoire du coq.

III.

L'HOAZIN.

Cet oiseau est représenté, dans nos planches enluminées, n° 337, sous le nom de *faisan huppé de Cayenne ;* du moins il n'en diffère que très-peu, comme on peut en juger en comparant notre planche 337 à la description de Hernandès.

Selon cet auteur, l'hoazin n'est pas tout-à-fait aussi gros qu'une poule-d'Inde : il a le bec courbé, la poitrine d'un blanc jaunâtre, les ailes et la queue marquées de taches ou raies blanches à un pouce de distance les unes des autres ; le dos, le dessus du cou, les côtés de la tête, d'un fauve brun ; les pieds de couleur obscure. Il porte une huppe composée de plumes blanchâtres d'un côté et noires de l'autre ; cette huppe est plus haute et d'une autre forme que celle des hoccos, et il ne paroît pas qu'il puisse la baisser et la relever à son gré : il a aussi la tête plus petite et le cou plus grêle.

Sa voix est très-forte, et c'est moins un cri qu'un hurlement. On dit qu'il prononce son nom, apparemment d'un ton lugubre et effrayant : il n'en falloit pas davantage pour le faire passer, chez des peuples grossiers, pour un oiseau de mauvais augure ; et comme partout on suppose beaucoup de puissance à ce que l'on craint, ces mêmes peuples ont cru trouver en lui des remedes aux maladies les plus graves : mais on ne dit pas qu'ils s'en nourrissent ; ils s'en abstiennent en effet, peut être par une suite de cette même crainte, ou par une répugnance fondée sur ce qu'il fait sa pâture ordinaire de serpens : il se tient communément dans les grandes forêts, perché sur des arbres le long des eaux, pour guetter et surprendre ces reptiles. Il se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique : Hernandès ajoute qu'il paroît en automne, ce qui feroit soupçonner que c'est un oiseau de passage [1].

M. Aublet m'assure que cet oiseau, qu'il a reconnu facilement sur notre planche enluminée, n° 337, s'apprivoise ; qu'on en voit parfois de domestiques chez les Indiens, et que les François les appellent des paons. Ils nourrissent leurs petits de fourmis, de vers et d'autres insectes.

IV.

L'YACOU.

Cet oiseau s'est nommé lui-même ; car son cri, selon Marcgrave, est *yacou*, d'où lui est venu le nom d'*iacupema :* pour moi j'ai préféré celui d'*yacou*, comme plus propre à le faire reconnoître toutes les fois qu'on pourra le voir et l'entendre.

Marcgrave est le premier qui ait parlé de cet oiseau. Quelques naturalistes, d'après lui, l'ont mis au nombre des faisans ; et d'autres, tels que MM. Brisson et Edwards, l'ont rangé parmi les dindons : mais il n'est ni l'un ni l'autre. Il n'est point un dindon, quoiqu'il ait une peau rouge sous le cou ; car il en diffère à beaucoup d'autres égards, et par sa taille, qui est à peine égale à celle d'une poule ordinaire, et par sa tête, qui est en partie revêtue de plumes, et par sa huppe, qui approche beaucoup plus de celle des hoccos que de celle du dindon huppé, et par ses pieds, qui n'ont point d'éperons ; d'ailleurs on ne lui voit pas au bas du cou ce bouquet de crins durs, ni sur le bec cette caroncule musculeuse qu'a le coq-d'Inde, et il ne fait point la roue en relevant les plumes de sa queue. D'autre part, il n'est point un faisan ; car il a le bec grêle et allongé, la huppe des hoccos, le cou menu, une membrane charnue sous la gorge, les pennes de la queue toutes égales, et le naturel doux et tranquille, tous attributs par lesquels il differe des faisans ; et il differe par son cri du faisan et du dindon. Mais que sera-t-il donc?

1. Fernandès parle d'un autre oiseau auquel il donne le nom d'*hoazin*, quoique, par son récit même, il soit très-différent de celui dont nous venons de parler : car, outre qu'il est plus petit, son chant est fort agréable, et ressemble quelquefois à l'éclat de rire d'un homme, et même à un rire moqueur ; et l'on mange sa chair, quoiqu'elle ne soit ni tendre ni de bon goût. Au reste, c'est un oiseau qui ne s'apprivoise point.

Je retrouverois bien plutôt l'hoazin dans un autre oiseau dont parle le même auteur, au chap. CCXXIII, page 57, à la suite du pauxi. Voici ses termes : *Alia avis pauxi annectenda... ciconiæ, magnitudine, colore cinereo, crista octo uncias longa et multis aggerata plumis... in amplitudinem orbiculorum præcipue circa summum dilatatis.* Voilà bien la huppe de l'hoazin et sa taille.

il sera un yacou, qui aura quelques rapports avec le dindon (la membrane charnue sous la gorge, et la queue composée de pennes toutes égales), avec les faisans (l'œil entouré d'une peau noire, les ailes courtes et la queue longue), avec les hoccos (cette longue queue, la huppe et le naturel doux); mais qui s'éloignera de tous par des différences assez caractérisées et en assez grand nombre pour constituer une espèce à part, et empêcher qu'on ne puisse le confondre avec aucun autre oiseau.

On ne peut douter que le *guan* ou le *quan* de M. Edwards, ainsi appelé, selon lui, dans les Indes occidentales, apparemment par quelque autre tribu de sauvages, ne soit au moins une variété dans l'espèce de notre yacou, dont il ne diffère que parce qu'il est moins haut monté [1] et que ses yeux sont d'une autre couleur; mais on sait que ces petites différences peuvent avoir lieu dans la même espèce, et surtout parmi les races diverses d'une espèce apprivoisée.

Le noir mêlé de brun est la couleur principale du plumage, avec différens reflets et quelques mouchetures blanches sur le cou, la poitrine, le ventre, etc.; les pieds sont d'un rouge assez vif.

La chair de l'yacou est bonne à manger; tout ce que l'on sait de ses autres propriétés se trouve indiqué dans l'exposé que j'ai fait, au commencement de cet article, des différences qui le distinguent des oiseaux auxquels on a voulu le comparer.

M. Ray le regarde comme étant de la même espèce que le coxolitli de Fernandès; cependant celui-ci est beaucoup plus gros et n'a point sous la gorge cette membrane charnue qui caractérise l'yacou : c'est pourquoi je l'ai laissé avec les hoccos proprement dits.

V.

LE MARAIL.

Les auteurs ne nous disent rien de la femelle de l'yacou, excepté M. Edwards, qui conjecture qu'elle n'a point de huppe. D'après cette indication unique, et d'après la comparaison des figures les plus exactes, et des oiseaux eux-mêmes conservés, je soupçonne que celui que nous avons fait représenter n° 338, sous le nom de *faisan verdâtre de Cayenne*, et qu'on appelle communément *marail* dans cette île, pourroit être la femelle, ou du moins une variété de l'espèce de l'yacou : car j'y trouve plusieurs rapports marqués avec le guan de M. Edwards, dans la grosseur, la couleur du plumage, la forme totale, à la huppe près, que la femelle ne doit point avoir; dans le port du corps, la longueur de la queue, le cercle de peau rousse autour des yeux [2], l'espace rouge et nu sous la gorge, la conformation des pieds et du bec, etc. J'avoue que j'y ai aussi aperçu quelques différences; les pennes de la queue sont en tuyaux d'orgue, comme dans le faisan, et non point toutes égales, comme dans le guan d'Edwards, et les ouvertures des narines ne sont pas aussi près de l'origine du bec. Mais on ne seroit pas embarrassé de citer nombre d'espèces où la femelle diffère encore plus du mâle, et où il y a des variétés encore plus éloignées les unes des autres.

M. Aublet, qui a vu cet oiseau dans son pays natal, m'assure qu'il s'apprivoise aisément, et que sa chair est délicate et meilleure que celle du faisan, en ce qu'elle est plus succulente. Il ajoute que c'est un véritable dindon, mais seulement plus petit que celui qui s'est naturalisé en Europe; et c'est un trait de conformité de plus qu'il a avec l'yacou d'avoir été pris pour un dindon.

Cet oiseau se trouve non seulement à Cayenne, mais encore dans le pays qu'arrose la rivière des Amazones, du moins à en juger par l'identité du nom; car M. Barrère parle d'un marail des Amazones comme d'un oiseau dont le plumage est noir, le bec vert, et qui n'a point de queue [3]. Nous avons déjà vu dans l'histoire du hocco proprement dit, et du pierre de Cayenne, qu'il y avoit dans ces espèces des individus sans queue, qu'on avoit pris pour des femelles : cela seroit-il vrai aussi des marails? Sur la plupart de ces oiseaux étrangers et si peu connus, on ne peut, si l'on est de bonne foi, parler qu'en hésitant et par conjecture.

VI

LE CARACARA[4].

J'appelle ainsi, d'après son propre cri, ce

1. Marcgrave dit positivement *crura longa*.

2. Cette peau nue est bleue dans l'yacou et rouge dans le marail; mais nous avons déjà observé la même variation de couleur d'un sexe à l'autre dans les membranes charnues de la pintade.

3. *Phasianus niger, aburus, viridi rostro.* Je crois que cet auteur a entendu par le mot latin barbare ABURUS, *sans queue;* ou qu'il aura écrit *aburus* au lieu de *abrutus*, qui, comme *erutus*, pourroit signifier *arraché, tronqué*.

4 Cet oiseau est le même que l'agami.

bel oiseau des Antilles, dont le P. Du Tertre a donné la description. Si tous les oiseaux d'Amérique qui ont été pris pour des faisans doivent se rapporter aux hoccos, le caracara doit avoir place parmi ces derniers, car les François des Antilles, et d'après eux le P. Du Tertre, lui ont donné le nom de *faisan*. « Ce faisan, dit-il, est un fort bel oiseau, gros comme un chapon, plus haut monté, sur des pieds de paon; il a le cou beaucoup plus long que celui d'un coq, et le bec et la tête approchant de ceux du corbeau; il a toutes les plumes du cou et du poitrail d'un beau bleu luisant, et aussi agréable que les plumes des paons; tout le dos est d'un gris brun; et les ailes et la queue, qu'il a assez courtes, sont noires.

« Quand cet oiseau est apprivoisé, il fait le maître dans la maison, et en chasse à coups de bec les poules-d'Inde et les poules communes, et les tue quelquefois; il en veut même aux chiens, qu'il becque en traître. J'en ai vu un qui étoit ennemi mortel des nègres, et n'en pouvoit souffrir un seul dans la case qu'il ne becquât par les jambes ou par les pieds jusqu'à en faire sortir le sang. » Ceux qui en ont mangé m'ont assuré que sa chair est aussi bonne que celle des faisans de France.

Comment M. Ray a-t-il pu soupçonner qu'un tel oiseau fût l'oiseau de proie dont parle Marcgrave sous le même nom de *caracara?* Il est vrai qu'il fait la guerre aux poules, mais c'est seulement lorsqu'il est apprivoisé, et pour les chasser, en un mot, comme il fait aux chiens et aux nègres : on reconnoît plutôt à cela le naturel jaloux d'un animal domestique qui ne souffre point ceux qui peuvent partager avec lui la faveur du maître, que les mœurs féroces d'un oiseau de proie qui se jette sur les autres oiseaux pour les déchirer et s'en nourrir; d'ailleurs il n'est point ordinaire que la chair d'un oiseau de proie soit bonne à manger, comme l'est celle de notre caracara. Enfin il paroît que le caracara de Marcgrave a la queue et les ailes beaucoup plus longues à proportion que celui du P. Du Tertre.

VII.

LE CHACAMEL.

Fernandès parle d'un oiseau qui est du même pays, et à peu près de la même grosseur que les précédens, et qui se nomme, en langue mexicaine, *chachalacamelt*, d'où j'ai formé le nom de *chacamel*, afin que du moins on puisse le prononcer. Sa principale propriété est d'avoir le cri comme la poule ordinaire, ou plutôt comme plusieurs poules : car il est, dit-on, si fort et si continuel, qu'un seul de ces oiseaux fait autant de bruit qu'une basse-cour entière; et c'est de là que lui vient son nom mexicain, *oiseau criard*. Il est brun sur le dos, blanc tirant au brun sous le ventre, et le bec et les pieds sont bleuâtres.

Le chacamel se tient ordinairement sur les montagnes, comme la plupart des hoccos, et y élève ses petits.

VIII.

LE PARRAKA ET L'HOITLALLOTL[1].

Autant qu'on peut en juger par les indications incompletes de Fernandès et de Barrère, on peut, ce me semble, rapporter ici, 1° le parraka du dernier, qu'il appelle *faisan*, et dont il dit que les plumes de la tête sont de couleur fauve, et lui forment une espèce de huppe; 2° l'hoitlallotl ou oiseau long du premier, lequel habite les plus chaudes contrées du Mexique. Cet oiseau a la queue longue, les ailes courtes et le vol pesant, comme la plupart des précédens; mais il devance à la course les chevaux les plus vites. Il est moins grand que les hoccos, n'ayant que dix-huit pouces de longueur, du bout du bec au bout de la queue : sa couleur générale est le blanc tirant au fauve; les environs de la queue ont du noir mêlé de quelques taches blanches; mais la queue elle-même est d'un vert changeant, et qui a des reflets à peu près comme les plumes du paon.

Au fond, ces oiseaux sont trop peu connus pour qu'on puisse les rapporter sûrement à leur véritable espèce : je ne les place ici que parce que le peu que l'on sait de leurs qualités les rapproche plus des oiseaux dont nous venons de parler que de tous autres; c'est à l'observation à fixer leur véritable place : en attendant, je croirai avoir assez fait, si ce que j'en dis ici peut inspirer aux personnes qui se trouvent à portée l'envie de les connoître mieux, et d'en donner une histoire plus complète.

1. Cet oiseau a été rapporté à l'yacou.

LES PERDRIX.

Les espèces les plus généralement connues sont souvent celles dont l'histoire est le plus difficile à débrouiller, parce que ce sont celles auxquelles chacun rapporte naturellement les espèces inconnues qui se présentent la première fois, pour peu qu'on y aperçoive quelques traits de conformité, et sans faire beaucoup d'attention aux traits de dissemblance souvent plus nombreux; en sorte que de ce bizarre assemblage d'êtres qui se rapprochent par quelques rapports superficiels, mais qui se repoussent par des différences plus considérables, il ne peut résulter qu'un chaos de contradictions d'autant plus révoltantes, que l'on citera plus de faits particuliers de l'histoire de chacun; la plupart de ces faits étant contraires entre eux, et d'une absurde compatibilité lorsqu'on veut les appliquer à une seule espèce, ou même à un seul genre. Nous avons vu plus d'un exemple de cet inconvénient dans les articles que nous avons traités ci dessus, et il y a grande apparence que celui que va nous fournir l'article de la perdrix ne sera pas le dernier.

Je prends pour base de ce que j'ai à dire des perdrix, et pour première espèce de ce genre, celle de notre perdrix grise, comme étant la plus connue, et par conséquent la plus propre à servir d'objet de comparaison pour bien juger de tous les autres oiseaux dont on a voulu faire des perdrix; j'y reconnois une variété et trois races constantes.

Je regarde comme races constantes, 1° la perdrix grise ordinaire, n° 27, et comme variété de cette race celle que M. Brisson appelle *perdrix grise-blanche;* 2° la perdrix de Damas; non celle de Belon, qui est une gélinotte, mais celle d'Aldrovande, qui est plus petite que notre perdrix grise, et qui me paroît être la même que la petite perdrix de passage, qui est bien connue de nos chasseurs; 3° la perdrix de montagne, que nous avons fait représenter n° 139, et qui semble faire la nuance entre les perdrix grises et les rouges.

J'admets pour seconde espèce celle de la perdrix rouge, dans laquelle je reconnois deux races constantes répandues en France, une variété et deux races étrangères.

Les deux races constantes de perdrix rouges du pays sont: 1° celle de la planche enluminée n° 150;

2° La bartavelle de la planche enluminée n° 231.

Et les deux races ou espèces étrangères sont: 1° la perdrix rouge de Barbarie d'Edwards;

2° La perdrix de roche, qu'on trouve sur les bords de la Gamba.

Et comme le plumage de la perdrix rouge est sujet à prendre du blanc, de même que celui de la perdrix grise, il en résulte dans cette espèce une variété parfaitement analogue à celle que j'ai reconnue dans l'espèce ordinaire.

J'exclus de ce genre plusieurs espèces qui y ont été rapportées mal à propos:

1° Le francolin, que nous avons fait représenter n°s 147 et 148, et que nous avons cru devoir séparer de la perdrix, parce qu'il en diffère non seulement par la forme, mais encore par quelques caractères particuliers, tels que les éperons, etc.;

2° L'oiseau appelé par M. Brisson *perdrix du Sénégal,* et dont il a fait sa huitième perdrix. Cet oiseau, qui est représenté sous le même nom de *perdrix du Sénégal,* nous paroît avoir plus de rapport avec les francolins qu'avec les perdrix; et, comme c'est une espèce particulière qui a deux ergots à chaque jambe, nous lui donnerons le nom de *bis-ergot;*

3° La perdrix rouge d'Afrique, n° 180;

4° La troisième espèce étrangère donnée par M. Brisson sous le nom de *grosse perdrix du Brésil,* qu'il croit être le *macucagua* de Marcgrave, puisqu'il en copie la description, et qu'il confond mal à propos avec l'agami de Cayenne, n° 169, lequel est un oiseau tout différent et du macucagua et de la perdrix;

5° L'yambou de Marcgrave, qui est la perdrix du Brésil de M. Brisson, et qui n'a ni la forme, ni les habitudes, ni les propriétés des perdrix, puisque, selon M. Brisson lui-même, il a le bec allongé, qu'il se

perche sur les arbres, et que ses œufs sont bleus;

6° La perdrix d'Amérique de Catesby et de M. Brisson, laquelle se perche aussi et fréquente les bois plus que les pays découverts, ce qui ne convient guère aux perdrix que nous connoissons;

7° Une multitude d'oiseaux d'Amérique que le peuple ou les voyageurs ont jugé à propos d'appeler *perdrix*, d'après des ressemblances très-légères, et encore plus légèrement observées : tels sont les oiseaux qu'on appelle à la Guadeloupe *perdrix rousses*, *perdrix noires* et *perdrix grises*, quoique, selon le témoignage des personnes les plus instruites, ce soient des pigeons ou des tourterelles, puisqu'ils n'ont ni le bec ni la chair des perdrix qu'ils se perchent sur les arbres, qu'ils y font leur nid, qu'ils ne pondent que deux œufs, que leurs petits ne courent point dès qu'ils sont éclos, mais que les père et mère les nourrissent dans le nid, comme font les tourterelles : telles sont encore, selon toute apparence, ces perdrix à tête bleue que Carreri a vues dans les montagnes de la Havane; tels sont les *mambouris*, les *pégassous*, les *pégacans* de Léry, et peut-être quelques-unes des perdrix d'Amérique que j'ai rapportées au genre des perdrix sur la foi des auteurs, lorsque leur témoignage n'étoit point contredit par les faits, quoiqu'il le soit, à mon avis, par la loi du climat, à laquelle un oiseau aussi pesant que la perdrix ne peut guère manquer d'être assujetti.

LA PERDRIX GRISE.

Quoique Aldrovande, jugeant des autres pays par celui qu'il habitoit, dise que les perdrix grises sont communes partout, il est certain néanmoins qu'il n'y en a point dans l'île de Crète; et il est probable qu'il n'y en a jamais eu dans la Grèce, puisque Athénée marque de la surprise de ce que toutes les perdrix d'Italie n'avoient pas le bec rouge, comme elles l'avoient en Grèce; elles ne sont pas même également communes dans toutes les parties de l'Europe; et il paroît en général qu'elles fuient la grande chaleur comme le grand froid, car on n'en voit point en Afrique ni en Laponie [1]; et les provinces les plus tempérées de la France et de l'Allemagne sont celles où elles abondent le plus. Il est vrai que Boterius a dit qu'il n'y avoit point de perdrix en Irlande; mais cela doit s'entendre des perdrix rouges, qui ne se trouvent pas même en Angleterre (selon les meilleurs auteurs de cette nation), et qui ne se sont pas encore avancées de ce côté-là au delà des îles de Jersey et de Guernesey. La perdrix grise est assez répandue en Suède, où M. Linnæus dit qu'elle passe l'hiver sous la neige dans des espèces de clapiers qui ont deux ouvertures. Cette manière d'hiverner sous la neige ressemble fort à la perdrix blanche dont nous avons donné l'histoire sous le nom de *lagopède;* et si ce fait n'étoit point attesté par un homme de la réputation de M. Linnæus, j'y soupçonnerois quelque méprise, d'autant plus qu'en France les longs hivers, et surtout ceux où il tombe beaucoup de neige, détruisent une grande quantité de perdrix. Enfin, comme c'est un oiseau fort pesant, je doute qu'il ait passé en Amérique; et je soupçonne que les oiseaux du Nouveau-Monde qu'on a voulu rapporter au genre des perdrix, en seront séparés dès qu'ils seront mieux connus.

La perdrix grise, n° 27, diffère à bien des égards de la rouge; mais ce qui m'autorise principalement à en faire deux espèces distinctes, c'est que, selon la remarque du petit nombre des chasseurs qui savent observer, quoiqu'elles se tiennent quelquefois dans les mêmes endroits, elles ne se mêlent point l'une avec l'autre, et que si l'on a vu quelquefois un mâle vacant de l'une des deux espèces s'attacher à une paire de l'autre espèce, la suivre, et donner des marques d'empressement et même de jalousie, jamais on ne l'a vu s'accoupler avec la femelle, quoiqu'il éprouvât tout ce qu'une privation forcée et le spectacle perpétuel d'un couple heureux pouvoient ajouter au penchant de la nature et aux influences du printemps.

La perdrix grise est aussi d'un naturel plus doux que la rouge [2], et n'est point difficile à apprivoiser; lorsqu'elle n'est point tourmentée, elle se familiarise aisément avec l'homme: cependant on n'en a jamais formé de troupeaux qui sussent se laisser conduire comme font les perdrix rouges; car Olina nous avertit que c'est de cette dernière espèce qu'on doit entendre ce que les voyageurs nous disent en général de ces nombreux troupeaux de perdrix qu'on élève dans quelques îles de la Méditerranée. Les perdrix grises ont aussi l'instinct plus social entre elles; car chaque famille vit toujours réunie en une seule bande, qu'on appelle *volée* ou *compagnie*, jusqu'au temps où l'amour qui l'avoit formée la divise pour en unir les membres plus étroitement deux à deux; celles mêmes dont, par quelque accident, les pontes n'ont point réussi, se rejoignant ensemble et aux débris des compagnies qui ont le plus souffert, forment, sur la fin de l'été, de nouvelles compagnies souvent plus nombreuses que les premières, et qui subsistent jusqu'à la pariade de l'année suivante.

Ces oiseaux se plaisent dans les pays à blé, et surtout dans ceux où les terres sont bien cultivées et marnées, sans doute parce qu'ils y trouvent une nourriture plus abondante, soit en grains, soit en insectes, ou peut-être aussi parce que les sels de la marne, qui contribuent si fort à la fécondité du sol, sont analogues à leur tempérament ou à leur goût. Les perdrix grises aiment la pleine campagne, et ne se réfugient dans les taillis et les vignes que lorsqu'elles sont poursuivies par le chasseur ou par l'oiseau de proie; mais jamais elles ne s'enfoncent dans les fo-

1. La Barbinais le Gentil nous apprend qu'on a tenté inutilement de peupler l'île de Bourbon de perdrix.

2. M. Ray dit le contraire, page 57 de son *Synopsis;* mais comme il avoue qu'il n'y a point de perdrix rouges en Angleterre, il n'a pas été à portée de faire la comparaison par lui-même, comme l'ont fait les observateurs d'après qui je parle.

1. L'OISEAU DE PARADIS

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

Genre Oiseau de paradis *(Cuvier)*

Pl. 47.

2. LE MANUCODE ROYAL

Ordre des Passereaux . . . . *id* . . . *id* . .

rêts, et l'on dit même assez communément qu'elles ne passent jamais la nuit dans les buissons ni dans les vignes : cependant on a trouvé un nid de perdrix dans un buisson au pied d'une vigne. Elles commencent à s'apparier dès la fin de l'hiver après les grandes gelées, c'est-à-dire que chaque mâle cherche alors à s'assortir avec une femelle : mais ce nouvel arrangement ne se fait pas sans qu'il y ait entre les mâles, et quelquefois entre les femelles, des combats fort vifs. Faire la guerre et l'amour ne sont presque qu'une même chose pour la plupart des animaux, et surtout pour ceux en qui l'amour est un besoin aussi pressant qu'il l'est pour la perdrix : aussi les femelles de cette espèce pondent-elles sans avoir eu de commerce avec le mâle, comme les poules ordinaires. Lorsque les perdrix sont une fois appariées, elles ne se quittent plus, et vivent dans une union et une fidélité à toute épreuve. Quelquefois, lorsqu'après la pariade il survient des froids un peu vifs, toutes ces paires se réunissent et se reforment en compagnie.

Les perdrix grises ne s'accouplent guère, du moins en France, que sur la fin de mars, plus d'un mois après qu'elles ont commencé de s'apparier, et elles ne se mettent à pondre que dans le mois de mai et même de juin, lorsque l'hiver a été long. En général, elles font leurs nids sans beaucoup de soins et d'apprêts ; un peu d'herbe et de paille grossièrement arrangées dans le pas d'un bœuf ou d'un cheval, quelquefois même celle qui s'y trouve naturellement, il ne leur en faut pas davantage : cependant on a remarqué que les femelles un peu âgées et déjà instruites par l'expérience des pontes précédentes apportoient plus de précaution que les toutes jeunes, soit pour garantir le nid des eaux qui pourroient le submerger, soit pour le mettre en sûreté contre leurs ennemis, en choisissant un endroit un peu élevé et défendu naturellement par des broussailles. Elles pondent ordinairement de quinze à vingt œufs, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq ; mais les couvées des toutes jeunes et celles des vieilles sont beaucoup moins nombreuses, ainsi que les secondes couvées que des perdrix de bon âge recommencent lorsque la première n'a pas réussi, et qu'on appelle en certains pays des *recoquées*. Ces œufs sont à peu près de la couleur de ceux de pigeon : Pline dit qu'ils sont blancs. La durée de l'incubation est d'environ trois semaines, un peu plus, un peu moins, suivant les degrés de chaleur.

La femelle se charge seule de couver, et pendant ce temps elle éprouve une mue considérable, car presque toutes les plumes du ventre lui tombent : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et on prétend qu'elle ne quitte jamais ses œufs sans les couvrir de feuilles. Le mâle se tient ordinairement à portée du nid, attentif à sa femelle, et toujours prêt à l'accompagner lorsqu'elle se lève pour aller chercher la nourriture ; et son attachement est si fidèle et si pur, qu'il préfère ces devoirs pénibles à des plaisirs faciles que lui annoncent les cris répétés des autres perdrix, auxquels il répond quelquefois, mais qui ne lui font jamais abandonner sa femelle pour suivre l'étrangère. Au bout du temps marqué, lorsque la saison est favorable et que la couvée va bien, les petits percent leur coque assez facilement, courent au moment même qu'ils éclosent, et souvent emportent avec eux une partie de leur coquille ; mais il arrive aussi quelquefois qu'ils ne peuvent forcer leur prison, et qu'ils meurent à la peine : dans ce cas, on trouve les plumes du jeune oiseau collées contre les parois intérieures de l'œuf ; et cela doit arriver nécessairement, toutes les fois que l'œuf a éprouvé une chaleur trop forte. Pour remédier à cet inconvénient, on met les œufs dans l'eau pendant cinq ou six minutes ; l'œuf pompe à travers sa coquille les parties les plus ténues de l'eau ; et l'effet de cette humidité est de disposer les plumes qui sont collées à la coquille à s'en détacher plus facilement : peut-être aussi que cette espèce de bain rafraîchit le jeune oiseau, et lui donne assez de force pour briser sa coquille avec le bec. Il en est de même des pigeons, et probablement de plusieurs oiseaux utiles dont on pourra sauver un grand nombre par le procédé que je viens d'indiquer, ou par quelque autre procédé analogue.

Le mâle, qui n'a point pris de part au soin de couver les œufs, partage avec la mère celui d'élever les petits ; ils les mènent en commun, les appellent sans cesse, leur montrent la nourriture qui leur convient, et leur apprennent à se la procurer en grattant la terre avec leurs ongles. Il n'est pas rare de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre, et couvrant de leurs ailes leurs poussins, dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs ; dans ce cas, le père et la mère se déterminent difficilement à partir, et un chasseur qui aime la conservation du gibier se détermine encore plus difficilement à les troubler dans une fonction si intéressante : mais enfin si un chien s'emporte, et qu'il les approche de trop près,

c'est toujours le mâle qui part le premier, en poussant des cris particuliers, réservés pour cette seule circonstance : il ne manque guère de se poser à trente ou quarante pas; et on en a vu plusieurs fois revenir sur le chien en battant des ailes : tant l'amour paternel inspire de courage aux animaux les plus timides ! Mais quelquefois il inspire encore à ceux-ci une sorte de prudence et des moyens combinés pour sauver leur couvée : on a vu le mâle, après s'être présenté, prendre la fuite, mais fuir pesamment et en traînant l'aile, comme pour attirer l'ennemi par l'espérance d'une proie facile, et fuyant toujours assez pour n'être point pris, mais assez pour décourager le chasseur; il l'écarte de plus en plus de la couvée : d'autre côté, la femelle, qui part un instant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus et toujours dans une autre direction; à peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur-le-champ en courant le long des sillons, et s'approche de ses petits, qui sont blottis, chacun de son côté, dans les herbes et dans les feuilles; elle les rassemble promptement; et, avant que le chien qui s'est emporté après le mâle ait eu le temps de revenir, elle les a déjà emmenés fort loin, sans que le chasseur ait entendu le moindre bruit. C'est une remarque assez généralement vraie parmi les animaux, que l'ardeur qu'ils éprouvent pour l'acte de la génération est la mesure des soins qu'ils prennent pour le produit de cet acte : tout est conséquent dans la nature, et la perdrix en est un exemple; car il y a peu d'oiseaux aussi lascifs, comme il en est peu qui soignent leurs petits avec une vigilance plus assidue et plus courageuse. Cet amour de la couvée dégénère quelquefois en fureur contre les couvées étrangères, que la mère poursuit souvent et maltraite à grands coups de bec.

Les perdreaux ont les pieds jaunes en naissant; cette couleur s'éclaircit ensuite et devient blanchâtre, puis elle brunit, et enfin devient tout-à-fait noire dans les perdrix de trois ou quatre ans. C'est un moyen de connoître toujours leur âge; on le connoît encore à la forme de la dernière plume de l'aile, laquelle est pointue après la première mue, et qui, l'année suivante, est entièrement arrondie.

La première nourriture des perdreaux ce sont les œufs de fourmis, les petits insectes qu'ils trouvent sur la terre, et les herbes; ceux qu'on nourrit dans les maisons refusent la graine assez long-temps, et il y a apparence que c'est leur dernière nourriture : à tout âge ils préfèrent la laitue, la chicorée, le mouron, le laiteron, le seneçon, et même la pointe des blés verts; dès le mois de novembre on leur en trouve le jabot rempli, et pendant l'hiver ils savent bien l'aller chercher sous la neige; lorsqu'elle est endurcie par la gelée, ils sont réduits à aller auprès des fontaines chaudes qui ne sont point glacées, et à vivre des herbes qui croissent sur leurs bords, et qui leur sont très-contraires : en été, on ne les voit pas boire.

Ce n'est qu'après trois mois passés que les jeunes perdreaux poussent le rouge; car les perdrix grises ont aussi du rouge à coté des tempes entre l'œil et l'oreille, et le moment où ce rouge commence à paroître est un temps de crise pour ces oiseaux, comme pour tous les autres qui sont dans le même cas : cette crise annonce l'âge adulte. Avant ce temps, ils sont délicats, ont peu d'ailes, et craignent beaucoup l'humidité : mais, après qu'il est passé, ils deviennent robustes, commencent à avoir de l'aile, à partir tous ensemble, à ne se plus quitter; et si on est parvenu à disperser la compagnie, ils savent se réunir malgré toutes les précautions du chasseur.

C'est en se rappelant qu'ils se réunissent. Tout le monde connoît le chant des perdrix, qui est fort peu agréable : c'est moins un chant ou un ramage qu'un cri aigre imitant assez bien le bruit d'une scie, et ce n'est pas sans intention que les mythologistes ont métamorphosé en perdrix l'inventeur de cet instrument. Le chant du mâle ne diffère de celui de la femelle qu'en ce qu'il est plus fort et plus traînant; le mâle se distingue encore de la femelle par un éperon obtus qu'il a à chaque pied, et par une marque noire, en forme de fer à cheval, qu'il a sous le ventre, et que la femelle n'a pas.

Dans cette espèce comme dans beaucoup d'autres, il naît plus de mâles que de femelles [1], et il importe pour la réussite des couvées de détruire les mâles surnuméraires, qui ne font que troubler les paires assorties et nuire à la propagation. La manière la plus usitée de les prendre, c'est de les faire rappeler au temps de la pariade par une femelle à qui, dans cette circonstance, on donne le nom de *chanterelle :* la meilleure pour cet usage est celle qui a été prise vieille; les mâles accourent à sa voix et se livrent aux chasseurs, en donnant dans les

1. Cela va à environ un tiers de plus, selon M. Leroy.

piéges qu'on leur a tendus ; cet appeau naturel les attire si puissamment, qu'on en a vu venir sur le toit des maisons, et jusque sur l'épaule de l'oiseleur. Parmi les piéges qu'on peut leur tendre pour s'en rendre maître, le plus sûr et le moins sujet à inconvéniens, c'est la tonnelle, espèce de grande nasse où sont poussées les perdrix par un homme déguisé à peu près en vache, et, pour que l'illusion soit plus complète, tenant en sa main une de ces petites clochettes qu'on met au coup du bétail; lorsqu'elles sont engagées dans les filets, on choisit à la main les mâles superflus, quelquefois même tous les mâles, et on donne la liberté aux femelles.

Les perdrix grises sont des oiseaux sédentaires, qui non seulement restent dans le même pays, mais qui s'écartent le moins qu'ils peuvent du canton où ils ont passé leur jeunesse, et qui y reviennent toujours. Elles craignent beaucoup l'oiseau de proie; lorsqu'elles l'ont aperçu, elles se mettent en tas les unes contre les autres et tiennent ferme, quoique l'oiseau, qui les voit aussi fort bien, les approche de très-près en rasant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une et de la prendre au vol. Au milieu de tant d'ennemis et de dangers, on sent bien qu'il en est peu qui vivent âge de perdrix. Quelques-uns fixent la durée de leur vie à sept années, et prétendent que la force de l'âge et le temps de la pleine ponte est de deux ou trois ans, et qu'à six elles ne pondent plus. Olina dit qu'elles vivent douze ou quinze ans.

On a tenté avec succès de les multiplier dans les parcs, pour en peupler ensuite les terres qui en étoient dénuées, et l'on a reconnu qu'on pouvoit les élever, à très-peu près, comme nous avons dit qu'on élevoit les faisans; seulement il ne faut pas compter sur les œufs des perdrix domestiques. Il est rare qu'elles pondent dans cet état, encore plus rare qu'elles s'apparient et s'accouplent; mais on ne les a jamais vues couver en prison, je veux dire renfermées dans ces parquets où les faisans multiplient si aisément. On est donc réduit à faire chercher par la campagne des œufs de perdrix sauvages, et à les faire couver par des poules ordinaires. Chaque poule peut en faire éclore environ deux douzaines, et mener pareil nombre de petits après qu'ils sont éclos : ils suivront cette étrangère comme ils auroient suivi leur propre mère, mais ils ne reconnoissent pas si bien sa voix ; ils la reconnoissent cependant jusqu'à un certain point, et une perdrix ainsi élevée en conserve toute sa vie l'habitude de chanter aussitôt qu'elle entend des poules.

Les perdreaux gris sont beaucoup moins délicats à élever que les rouges, moins sujets aux maladies, au moins dans notre pays; ce qui feroit croire que c'est leur climat naturel. Il n'est pas même nécessaire de leur donner des œufs de fourmis, et l'on peut les nourrir, comme les poulets ordinaires, avec la mie de pain, les œufs durs, etc. Lorsqu'ils sont assez forts et qu'ils commencent à trouver par eux-mêmes leur subsistance, on les lâche dans l'endroit même où on les a élevés, et dont, comme je l'ai dit, ils ne s'éloignent jamais beaucoup.

La chair de la perdrix grise est connue depuis très-long-temps pour être une nourriture exquise et salutaire; elle a deux bonnes qualités qui sont rarement réunies, c'est d'être succulente sans être grasse. Ces oiseaux ont vingt-deux pennes à chaque aile, et dix-huit à la queue, dont les quatre du milieu sont de la couleur du dos.

Les ouvertures des narines, qui se trouvent à la base du bec, sont plus qu'à demi recouvertes par un opercule de même couleur que le bec, mais d'une substance plus molle, comme dans les poules. L'espace sans plumes qui est entre l'œil et l'oreille est d'un rouge plus vif dans le mâle que dans la femelle.

Le tube intestinal a environ deux pieds et demi de long, les deux *cœcum* cinq à six pouces chacun. Le jabot est fort petit [1], et le gésier se trouve plein de graviers mêlés avec la nourriture, comme c'est l'ordinaire dans les granivores.

1. *Ingluvies ampla*, dit Willughby; mais les perdrix que j'ai fait ouvrir l'avaient fort petit.

LA PERDRIX GRISE-BLANCHE.

Cette perdrix a été connue d'Aristote, et observée par Scaliger, puisque tous deux parlent de perdrix blanche, et on ne peut point soupçonner que ni l'un ni l'autre ait voulu parler du lagopède, appelé mal à propos *perdrix blanche* par quelques-uns : car, pour ce qui regarde Aristote, il ne pouvoit avoir en vue le lagopède, qui est étranger à la Grèce, à l'Asie, et à tous les pays où il avoit des correspondances ; et ce qui le prouve c'est qu'il n'a jamais parlé de la propriété caractéristique de cet oiseau, qui est d'avoir les pieds velus jusque sous les doigts ; et, à l'égard de Scaliger, il n'a pu confondre ces deux espèces, puisque, dans le même chapitre où il parle de la perdrix blanche qu'il a mangée, il parle un peu plus bas et fort au long du *lagopus* de Pline, qui a les pieds couverts de plumes, et qui est notre vrai lagopède.

Au reste, il s'en faut bien que la perdrix grise-blanche soit aussi blanche que le lagopède ; il n'y a que le fond de son plumage qui soit de cette couleur ; et l'on voit sur ce fond blanc les mêmes mouchetures que dans la perdrix grise, et distribuées dans le même ordre : mais ce qui achève de démontrer que cette différence dans la couleur du plumage n'est qu'une altération accidentelle, un effet particulier, en un mot, une variété proprement dite, et qui n'empêche point qu'on ne doive regarder la perdrix blanche comme appartenant à l'espèce de la perdrix grise, c'est que, selon les naturalistes, et même selon les chasseurs, elle se mêle et va de compagnie avec elle. Un de mes amis [1] en a vu une compagnie de dix ou douze qui étoient toutes blanches, et les a aussi vues se mêler avec les grises au temps de la pariade. Ces perdrix blanches avoient les yeux ou plutôt les prunelles rouges, comme les ont les lapins blancs, les souris blanches, etc. ; le bec et les pieds étoient de couleur de plomb.

1. M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles.

LA PETITE PERDRIX GRISE.

J'appelle ainsi la perdrix de Damas d'Aldrovande, qui est probablement la même que la petite perdrix de passage qui se montre de temps en temps en différentes provinces de France.

Elle ne diffère pas seulement de la perdrix grise par sa taille, qui est constamment plus petite, mais encore par son bec, qui est plus allongé, par la couleur jaune de ses pieds, et surtout par l'habitude qu'elle a de changer de lieu et de voyager. On en voit quelquefois dans la Brie et ailleurs passer par bandes très-nombreuses, et poursuivre leur chemin sans s'arrêter. Un chasseur des environs de Montbard, qui chassoit à la chanterelle au mois de mars dernier (1770), en vit une volée de cent cinquante ou deux cents, qui parut se détourner, attirée par le cri de la chanterelle, mais qui, dès le lendemain, avoit entièrement disparu. Ce seul fait, qui est très-certain, annonce et les rapports et les différences qu'il y a entre ces deux perdrix : les rapports, puisque ces perdrix étrangères furent attirées par le chant d'une perdrix grise ; les différences, puisque ces étrangères traversèrent si rapidement un pays qui convient aux perdrix grises et même aux rouges, les unes et les autres y demeurant toute l'année ; et ces différences supposent un autre instinct, et par conséquent une autre organisation, et au moins une autre race. Il ne faut pas confondre cette perdrix de Damas ou de Syrie avec la *syroperdix* d'Élien, que l'on trouvoit aux environs d'Antioche, qui avoit le plumage noir, le bec de couleur

fauve, la chair plus compacte et de meilleur goût, et le naturel plus sauvage que les autres perdrix : car les couleurs, comme l'on voit, ne se rapportent point; et Élien ne dit pas que sa *syroperdix* soit un oiseau de passage : il ajoute comme une singularité, qu'elle mangeoit des pierres; ce qui cependant est assez ordinaire dans les granivores. Scaliger rapporte, comme témoin oculaire, un fait beaucoup plus singulier, qui a rapport à celui-ci; c'est que dans un canton de la Gascogne où le terrain est fort sablonneux, la chair des perdrix étoit remplie d'une quantité de petits grains de sable fort incommodes.

LA PERDRIX DE MONTAGNE.

Je fais une race distincte de cette perdrix, n° 136, parce qu'elle ne ressemble ni à l'espèce grise ni à la rouge : mais il seroit difficile d'assigner celle de ces deux espèces à laquelle elle doit se rapporter; car si, d'un côté, l'on assure qu'elle se mêle quelquefois avec les perdrix grises, d'un autre côté sa demeure ordinaire sur les montagnes, et la couleur du rouge de son bec et de ses pieds, la rapprochent aussi beaucoup des perdrix rouges, avec qui je soupçonne fort qu'elle se mêle comme avec les grises; et par ces raisons je suis porté à la regarder comme une race intermédiaire entre ces deux espèces principales. Elle est à peu près de la grosseur de la perdrix grise, et elle a vingt pennes à la queue.

LES PERDRIX ROUGES.

LA BARTAVELLE OU PERDRIX GRECQUE.

C'est aux perdrix rouges, et principalement à la bartavelle, n° 231, que doit se rapporter tout ce que les anciens ont dit de la perdrix. Aristote devoit mieux connoître la perdrix grecque qu'aucune autre, et ne pouvoit guere connoître que des perdrix rouges, puisque ce sont les seules qui se trouvent dans la Grèce, dans les îles de la Méditerranée, et, selon toute apparence, dans la partie de l'Asie conquise par Alexandre, laquelle est à peu pres située sous le même climat que la Grece et la Méditerranée [1], et qui étoit probablement celle où Aristote avoit ses principales correspondances. A l'égard des naturalistes qui sont venus depuis, tels que Pline, Athénée, etc., on voit assez clairement que, quoiqu'ils connussent en Italie des perdrix autres que des rouges, ils se sont contentés de copier ce qu'Aristote avoit dit des perdrix rouges. Il est vrai que ce dernier reconnoît une différence dans le chant des perdrix; mais on ne peut en conclure légitimement une différence dans l'espèce : car la diversité du chant dépend souvent de celle de l'âge et du sexe; elle a lieu quelquefois dans le même individu, et elle peut être l'effet de quelque cause particuliere, et même de l'influence du climat selon les anciens eux-mêmes, puisque Athénée prétend que les perdrix qui passoient de l'Attique dans la Béotie se reconnoissoient à ce qu'elles avoient changé de cri. D'ailleurs Théophraste, qui remarque aussi quelques variétés dans la voix des perdrix, relativement aux pays qu'elles habitent, suppose expressément que toutes ces perdrix ne sont point d'espèces différentes, puisqu'il parle de leurs différentes voix dans son livre *De varia voce avium ejusdem generis* [2].

1. Il paroît que la perdrix des pays habités ou connus par les Juifs (depuis l'Égypte jusqu'à Babylone) étoit la perdrix rouge, ou du moins n'étoit pas la grise, puisqu'elle se tenoit sur les montagnes. (*Sicut persequitur perdix in montibus.* Reg., lib. I, cap. 26.)

2. Il est aisé de voir que ces mots, *ejusdem generis*, signifient ici *de la même espèce.*

En examinant ce que les anciens ont dit ou répété de cet oiseau, j'y ai trouvé un assez grand nombre de faits vrais et d'observations exactes, mêlés d'exagérations et de fables, dont quelques modernes se sont moqués, ce qui n'étoit pas difficile, mais dont je me propose ici de rechercher le fondement dans les mœurs et le naturel même de la perdrix.

Aristote, après avoir dit que c'est un oiseau pulvérateur, qui a un jabot, un gésier, et de très-petits *cœcum;* qui vit quinze ans et davantage; qui, de même que tous les autres oiseaux qui ont le vol pesant, ne construit point de nid, mais pond ses œufs à plate terre, sur un peu d'herbe ou de feuilles arrangées négligemment, et cependant en un lieu bien exposé et défendu contre les oiseaux de proie; que dans cette espèce, qui est très-lascive, les mâles se battent entre eux avec acharnement dans la saison de l'amour, et ont alors les testicules très-apparens, tandis qu'ils sont à peine visibles en hiver; que les femelles pondent des œufs sans avoir eu commerce avec le mâle; que le mâle et la femelle s'accouplent en ouvrant le bec et tirant la langue [3]; que leur ponte ordinaire est de douze ou quinze œufs; qu'elles sont quelquefois si pressées de pondre, que leurs œufs leur échappent partout où elles se trouvent : Aristote, dis-je, après avoir dit toutes ces choses, qui sont incontestables et confirmées par le témoignage de nos observateurs, ajoute plusieurs circonstances où le vrai paroît être mêlé avec le faux, et qu'il suffit d'analyser pour en tirer la vérité pure de tout mélange.

Il dit donc, 1° que les perdrix femelles déposent la plus grande partie de leurs œufs dans un lieu caché, pour les garantir de la pétulance du mâle, qui cherche à les détruire comme faisant obstacle à ses plaisirs; ce qui a été traité de fable par Willughby,

3. Avicenne a pris de là l'occasion de dire que les perdrix se préparoient par des baisers à des caresses plus intimes, comme les pigeons; mais c'est une erreur.

mais, à mon avis, un peu trop absolument, puisqu'en distinguant le physique du moral, et séparant le fait observé de l'intention supposée, ce qu'Aristote a dit se trouve vrai à la lettre, et se réduit à ceci, que la perdrix a, comme presque toutes les autres femelles parmi les oiseaux, l'instinct de cacher son nid, et que les mâles, surtout les surnuméraires, cherchant à s'accoupler au temps de l'incubation, ont porté plus d'une fois un préjudice notable à la couvée, sans autre intention que celle de jouir de la couveuse : c'est par cette raison que de tout temps on a recommandé la destruction de ces mâles surnuméraires, comme un des moyens les plus efficaces de favoriser la multiplication de l'espèce non seulement des perdrix, mais de plusieurs autres oiseaux sauvages.

Aristote ajoute, en second lieu, que la perdrix femelle partage les œufs d'une seule ponte en deux couvées; qu'elle se charge de l'une et le mâle de l'autre, jusqu'à la fin de l'éducation des petits qui en proviennent; et cela contredit positivement l'instinct qu'il suppose au mâle, comme nous venons de le voir, de chercher à casser les œufs de sa femelle. Mais en conciliant Aristote avec lui-même et avec la vérité, on peut dire que, comme la perdrix femelle ne pond pas tous ses œufs dans le même endroit, puisqu'ils lui échappent souvent malgré elle partout où elle se trouve, et comme le mâle partage apparemment dans cette espèce, ou du moins dans quelques races de cette espèce, ainsi que dans la grise, le soin de l'éducation des petits, on aura pu croire qu'il partageoit aussi ceux de l'incubation, et qu'il couvoit à part tous les œufs qui n'étoient point sous la femelle.

Aristote dit, en troisième lieu, que les mâles se cochent les uns les autres, et même qu'ils cochent leurs petits aussitôt qu'ils sont en état de marcher, et l'on a mis cette assertion au rang des absurdités : cependant j'ai eu occasion de citer plus d'un exemple avéré de cet excès de nature, par lequel un mâle se sert d'un autre mâle, et même de tout autre meuble[1], comme d'une femelle; et ce désordre doit avoir lieu (à plus forte raison) parmi des oiseaux aussi lascifs que les perdrix, dont les mâles, lorsqu'ils sont bien animés, ne peuvent entendre le cri de leurs femelles sans répandre leur liqueur séminale, et qui sont tellement transportés et comme enivrés dans cette saison d'amour, que, malgré leur naturel sauvage, ils viennent quelquefois se poser jusque sur l'oiseleur : et combien leur ardeur n'est-elle pas plus vive dans un climat aussi chaud que celui de la Grèce, et lorsqu'ils ont été privés long-temps de femelles, comme cela arrive au temps de l'incubation!

Aristote dit, en quatrième lieu, que les perdrix femelles conçoivent et produisent des œufs lorsqu'elles se trouvent sous le vent de leurs mâles, ou lorsque ceux-ci passent au dessus d'elles en volant, et même lorsqu'elles entendent leur voix; et on a répandu du ridicule sur les paroles du philosophe grec, comme si elles eussent signifié qu'un courant d'air imprégné par les corpuscules fécondans du mâle, ou seulement mis en vibration par le son de sa voix, suffisoit pour féconder réellement une femelle; tandis qu'elles ne veulent dire autre chose, sinon que les perdrix femelles ayant le tempérament assez chaud pour produire des œufs d'elles-mêmes et sans commerce avec le mâle, comme je l'ai remarqué ci-dessus, tout ce qui peut exciter leur tempérament doit augmenter encore en elles cette puissance; et l'on ne niera point que ce qui leur annonce la présence du mâle ne puisse et ne doive avoir cet effet, lequel d'ailleurs peut être produit par un simple moyen mécanique qu'Aristote nous enseigne[1], ou par le seul frottement qu'elles éprouvent en se vautrant dans la poussière.

D'après ces faits, il est aisé de concevoir que, quelque passion qu'ait la perdrix pour couver, elle en a quelquefois encore plus pour jouir, et que, dans certaines circonstances, elle préférera le plaisir de se joindre à son mâle, au devoir de faire éclore ses petits; il peut même arriver qu'elle quitte la couvée par amour pour la couvée même; ce sera lorsque, voyant son mâle attentif à la voix d'une autre perdrix qui le rappelle et prêt à l'aller trouver, elle vient s'offrir à ses désirs pour prévenir une inconstance qui seroit nuisible à la famille; elle tâche de le rendre fidèle en le rendant heureux.

Élien a dit encore que, lorsqu'on vouloit faire combattre les mâles avec plus d'ardeur, c'étoit toujours en présence de leurs femelles, parce qu'un mâle, ajoute-t-il, aimeroit mieux mourir que de montrer de la lâcheté en présence de sa femelle, ou que de paroître devant elle après avoir été vaincu:

1. Voyez ci-dessus l'histoire du coq, celle du lapin et les *Glanures* d'Edwards, partie II, page 21.

1. *Sed idem faciunt (nempe ova hypenemia seu zephyria pariunt) si digito genitale palpetur.* (Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. 11.)

mais c'est encore ici le cas de séparer le fait de l'intention. Il est certain que la présence de la femelle anime les mâles au combat, non pas en leur inspirant un certain point d'honneur, mais parce qu'elle exalte en eux la jalousie, toujours proportionnée dans les animaux au besoin de jouir; et nous venons de voir combien ce besoin est pressant dans les perdrix.

C'est ainsi qu'en distinguant le physique du moral, et les faits réels des suppositions précaires, on retrouve la vérité, trop souvent défigurée dans l'histoire des animaux par les fictions de l'homme, et par la manie qu'il a de prêter à tous les autres êtres sa nature propre et sa manière de voir et de sentir.

Comme les bartavelles ont beaucoup de choses communes avec les perdrix grises, il suffira, pour achever leur histoire, d'ajouter ici les principales différences par lesquelles elles se distinguent des dernières. Belon, qui avoit voyagé dans leur pays natal, nous apprend qu'elles ont le double de grosseur de nos perdrix; qu'elles sont fort communes, et plus communes qu'aucun autre oiseau, dans la Grèce, les îles Cyclades, et principalement sur les côtes de l'île de Crète (aujourd'hui Candie); qu'elles chantent au temps de l'amour; qu'elles prononcent à peu près le mot *chacabis*, d'où les Latins ont fait sans doute le mot *cacabare* pour exprimer ce cri, et qui peut-être a eu quelque influence sur la formation des noms *cubeth*, *cubata*, *cubeji*, etc., par lesquels on a désigné la perdrix rouge dans les Indes orientales.

Belon nous apprend encore que les bartavelles se tiennent ordinairement parmi les rochers; mais qu'elles ont l'instinct de descendre dans la plaine pour y faire leur nid, afin que leurs petits trouvent en naissant une subsistance facile; qu'elles pondent de huit jusqu'à seize œufs de la grosseur d'un petit œuf de poule, blancs, marqués de petits points rougeâtres, et dont le jaune, qu'il appelle *moyeu*, ne se peut durcir. Enfin, ce qui persuade à un observateur que la perdrix de Grèce est d'autre espèce que notre perdrix rouge, c'est qu'il y a en Italie des lieux où elles sont connues l'une et l'autre, et ont chacune un nom différent; la perdrix de Grèce celui de *cothurno*, et l'autre celui de *pernice* : comme si le peuple qui impose les noms, n'avoit pu se méprendre, ou même distinguer par deux dénominations différentes, deux races distinctes appartenant à une seule et même espèce! Enfin il conjecture, et non sans fondement, que c'est cette grosse perdrix qui, suivant Aristote, s'est mêlée avec la poule ordinaire, et a produit avec elle des individus féconds; ce qui n'arrive que rarement, selon le philosophe grec, et n'a lieu que dans les espèces les plus lascives, telles que celles du coq et de la perdrix[1], ou de la bartavelle, qui est la perdrix d'Aristote : celle-ci a encore une nouvelle analogie avec la poule ordinaire, c'est de couver des œufs étrangers à défaut des siens. Il y a longtemps que cette remarque a été faite, puisqu'il en est question dans les livres sacrés.

Aristote a remarqué que les perdrix mâles chantoient ou crioient principalement dans la saison de l'amour, lorsqu'ils se battent entre eux, et même avant de se battre : l'ardeur qu'ils ont pour leur femelle se tourne alors en rage contre leurs rivaux; et de là tous ces cris, ces combats, cette espèce d'ivresse, cet oubli d'eux-mêmes, cet abandon de leur propre conservation qui les a précipités plus d'une fois, je ne dis pas dans les piéges, mais jusque dans les mains de l'oiseleur.

On a profité de la connoissance de leur naturel pour les attirer dans le piége, soit en leur présentant une femelle vers laquelle ils accourent pour en jouir, soit en leur présentant un mâle sur lequel ils fondent pour le combattre; et l'on a encore tiré parti de cette haine violente des mâles contre les mâles pour en faire une sorte de spectacle, où ces animaux, ordinairement si timides et si pacifiques, se battent entre eux avec acharnement; et on n'a pas manqué de les exciter, comme je l'ai dit, par la présence de leurs femelles. Cet usage est encore très-commun aujourd'hui dans l'île de Chypre; et nous voyons dans Lampridius que l'empereur Alexandre Sévère s'amusoit beaucoup de ce genre de combat.

1. Je rapporte en entier le passage d'Aristote, parce qu'il présente des vues très-saines et très-philosophiques. *Et ideo quæ non unigena coeunt (quod ea faciunt, quorum tempus par, et uteri gestatio proxima, et corporis magnitudo non multo discrepans), hæc primos partus similes sibi edunt, communi generis utriusque specie, quales... (ex perdice et gallinaceo); sed tempore procedente divisi ex diversis provenientes, demum forma feminæ instituti evadunt, quomodo semina peregrina ad postremum pro terræ natura reddunt: hæc enim materiam corpusque seminibus præstat.*

1. LE CASSE NOIX

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

Genre Corbeau. *(Cuvier)*

PI. 48.

2. LE ROLLE A GORGE BLEU. 3. LE ROLLIER COMMUN

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres

Genre Rollier *(Cuvier)*

LA PERDRIX ROUGE D'EUROPE.

Cette perdrix, n° 150, tient le milieu pour la grosseur entre la bartavelle et la perdrix grise : elle n'est pas aussi répandue que cette dernière, et tout climat ne lui est pas bon. On la trouve dans la plupart des pays montagneux et tempérés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; mais elle est rare dans les Pays-Bas; dans plusieurs parties de l'Allemagne et de la Bohême, où l'on a tenté inutilement de la multiplier, quoique les faisans y eussent bien réussi. On n'en voit point du tout en Angleterre ni dans certaines îles des environs de Lemnos; tandis qu'une seule paire portée dans la petite île d'*Anaphe* (aujourd'hui Nanfio) y pullula tellement, que les habitans furent sur le point de leur céder la place. Ce séjour leur est si favorable, qu'encore aujourd'hui l'on est obligé d'y détruire leurs œufs par milliers vers les fêtes de Pâques, de peur que les perdrix qui en viendroient ne détruisissent entièrement les moissons ; et ces œufs, accommodés à toutes sauces, nourrissent les insulaires pendant plusieurs jours.

Les perdrix rouges se tiennent sur les montagnes qui produisent beaucoup de bruyères et de broussailles, et quelquefois sur les mêmes montagnes où se trouvent certaines gélinottes, mal à propos appelées *perdrix blanches*, mais dans des parties moins élevées, et par conséquent moins froides et moins sauvages. Pendant l'hiver, elles se recèlent sous des abris de rochers bien exposés, et se répandent peu : le reste de l'année, elles se tiennent dans les broussailles, s'y font chercher long-temps par les chasseurs, et partent difficilement. On m'assure qu'elles résistent souvent mieux que les grises aux rigueurs de l'hiver, et que, bien qu'elles soient plus aisées à prendre dans les différens piéges que les grises, il s'en trouve toujours à peu près le même nombre au printemps dans les endroits qui leur conviennent. Elles vivent de grains, d'herbes, de limaces, de chenilles, d'œufs de fourmis et d'autres insectes; mais leur chair se sent quelquefois des alimens dont elles vivent. Élien rapporte que les perdrix de Cyrrha, ville maritime de la Phocide, sur le golfe de Corinthe, sont de mauvais goût, parce qu'elles se nourrissent d'ail.

Elles volent pesamment et avec effort, comme font les grises ; et on peut les reconnoître de même sans les voir, au seul bruit qu'elles font avec leurs ailes en prenant leur volée. Leur instinct est de plonger dans les précipices lorsqu'on les surprend sur les montagnes, et de regagner le sommet lorsqu'on va à la remise. Dans les plaines, elles filent droit et avec roideur : lorsqu'elles sont suivies de près et poussées vivement, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrent quelquefois; ce que ne font point les perdrix grises.

Les perdrix rouges diffèrent encore des grises par le naturel et les mœurs, elles sont moins sociables : à la vérité, elles vont par compagnies; mais il ne règne pas dans ces compagnies une union aussi parfaite. Quoique nées, quoique élevées ensemble, les perdrix rouges se tiennent plus éloignées les unes des autres; elles ne partent point ensemble, ne vont pas toutes du même côté et ne se rappellent pas ensuite avec le même empressement, si ce n'est au temps de l'amour; et alors même chaque paire se réunit séparément. Enfin, lorsque cette saison est passée et que la femelle est occupée à couver, le mâle la quitte, et la laisse seule chargée du soin de la famille; en quoi nos perdrix rouges paroissent aussi différer des perdrix rouges de l'Égypte, puisque les prêtres égyptiens avoient choisi pour l'emblème d'un bon ménage deux perdrix, l'une mâle et l'autre femelle, couvant chacune de son côté.

Par une suite de leur naturel sauvage, les perdrix rouges que l'on tâche de multiplier dans les parcs, et que l'on élève à peu près comme les faisans, sont encore plus difficiles à élever, exigent plus de soins et de précautions pour les accoutumer à la captivité, ou, pour mieux dire, elles ne s'y accoutument jamais, puisque les petits perdreaux rouges qui sont éclos dans les faisanderies, et qui n'ont jamais connu la liberté, languissent dans cette prison, qu'on cherche à leur rendre agréable de toutes manières, et meurent bientôt d'ennui ou d'une maladie qui en est la suite si on ne les lâche dans le temps où ils commencent à avoir la tête garnie de plumes.

Ces faits, qui m'ont été fournis par M. Leroy, paroissent contredire ce qu'on rapporte des perdrix d'Asie et de quelques îles de l'Archipel, et même de Provence, où on en a vu des troupes nombreuses qui obéissoient à la voix de leur conducteur avec une docilité singulière. Porphyre parle d'une perdrix privée venant de Carthage, qui accouroit à la voix de son maître, le caressoit et exprimoit son attachement par des inflexions de voix que le sentiment sembloit produire, et qui étoient toutes différentes de son cri ordinaire. Mundella et Gesner en ont élevé eux-mêmes qui étoient devenues très-familières : il paroît même, par plusieurs passages des anciens, qu'on en étoit venu jusqu'à leur apprendre à chanter ou à perfectionner leur chant naturel, qui, du moins dans certaines races, passoit pour un ramage agréable.

Mais tout cela peut se concilier en disant que cet oiseau est moins ennemi de l'homme que de l'esclavage; qu'il est des moyens d'apprivoiser et de subjuguer l'animal le plus sauvage, c'est-à-dire le plus amoureux de sa liberté, et que ce moyen est de le traiter selon sa nature en lui laissant autant de liberté qu'il est possible. Sous ce point de vue, la société de la perdrix apprivoisée avec l'homme qui sait s'en faire obéir est du genre le plus intéressant et le plus noble : elle n'est fondée ni sur le besoin, ni sur l'intérêt, ni sur une douceur stupide, mais sur la sympathie, le goût réciproque, le choix volontaire; il faut même, pour bien réussir, qu'elle soit absolument volontaire et libre. La perdrix ne s'attache à l'homme, ne se soumet à ses volontés, qu'autant que l'homme lui laisse perpétuellement le pouvoir de le quitter; et lorsqu'on veut lui imposer une loi trop dure, une contrainte au delà de ce qu'exige toute société, en un mot, lorsqu'on veut la réduire à l'esclavage domestique, son naturel si doux se révolte, et le regret profond de sa liberté perdue étouffe en elle les plus forts penchans de la nature; celui de se conserver, on l'a vue souvent se tourmenter dans sa prison jusqu'à se casser la tête et mourir; celui de se reproduire, elle y montre une répugnance invincible; et si quelquefois on la vit, cédant à l'ardeur du tempérament et à l'influence de la saison, s'accoupler et pondre en cage, jamais on ne l'a vue s'occuper efficacement, dans la volière la plus commode et la plus spacieuse, à perpétuer une race esclave.

LA PERDRIX ROUGE-BLANCHE.

Dans la race de la perdrix rouge, la blancheur du plumage est, comme dans la race de la perdrix grise, un effet accidentel de quelque cause particulière, et qui prouve l'analogie des deux races. Cette blancheur n'est cependant point universelle, car la tête conserve ordinairement sa couleur, le bec et les pieds restent rouges; et comme d'ailleurs on la trouve ordinairement avec les perdrix rouges, on est fondé à la regarder comme une variété individuelle de cette race de perdrix.

LE FRANCOLIN.

Ce nom de *francolin* est encore un de ceux qui ont été appliqués à des oiseaux fort différens : nous avons déjà vu ci-dessus qu'il avoit été donné à l'attagas ; et il paroît, par un passage de Gesner, que l'oiseau connu à Venise sous le nom de *francolin* est une espèce de gélinotte (*hazel-huhn*).

Le francolin de Naples est plus gros qu'une poule ordinaire ; et, à vrai dire, la longueur de ses pieds, de son bec, et de son cou, ne permet point d'en faire une gélinotte ni un francolin.

Tout ce qu'on dit du francolin de Ferrare, c'est qu'il a les pieds rouges et vit de poissons. L'oiseau du Spitzberg auquel on a donné le nom de *francolin*, s'appelle aussi *coureur de rivage*, parce qu'il ne s'éloigne jamais beaucoup de la côte, où il trouve la nourriture qui lui convient, savoir, des vers gris et des chevrettes : mais il n'est pas plus gros qu'une alouette. Le francolin dont Olina donne la description et la figure est celui dont il s'agit ici : celui de M. Edwards en diffère en quelques points, et paroît être exactement le même oiseau que le francolin de M. de Tournefort, qui se rapproche aussi de celui de Ferrare, en ce qu'il se plaît sur les côtes de la mer et dans les lieux marécageux.

Enfin le nôtre, nos 147 et 148, paroît différer de ces trois derniers, et même de celui de M. Brisson, soit par la couleur du plumage et même du bec, soit par les dimensions et le port de la queue, qui est plus longue dans la figure de M. Brisson, plus épanouie dans la nôtre, et tombante dans celle de M. Edwards et d'Olina ; mais, malgré cela, je crois que le francolin d'Olina, celui de M. de Tournefort, celui d'Edwards, celui de M. Brisson, et le mien sont tous de la même espèce, attendu qu'ils ont beaucoup de choses communes, et que les petites différences qu'on a observées entre eux ne sont pas assez caractérisées pour constituer des espèces diverses, et peuvent d'ailleurs être relatives à l'âge, au sexe, au climat, ou à d'autres causes particulières.

Il est certain que le francolin a beaucoup de rapports avec la perdrix ; et c'est ce qui a porté Olina, Linnæus, et Brisson à le ranger parmi les perdrix. Pour moi, après avoir examiné de près et comparé ces deux sortes d'oiseaux, j'ai cru avoir observé entre eux assez de différences pour les séparer. En effet, le francolin diffère des perdrix non seulement par les couleurs du plumage, par la forme totale, par le port de la queue, et par son cri, mais encore parce qu'il a un éperon à chaque jambe [1], tandis que la perdrix mâle n'a qu'un tubercule calleux au lieu d'éperon.

Le francolin est aussi beaucoup moins répandu que la perdrix. Il paroît qu'il ne peut guère subsister que dans les pays chauds : l'Espagne, l'Italie, et la Sicile sont presque les seuls pays de l'Europe où il se trouve ; on en voit aussi à Rhodes, dans l'île de Chypre, à Samos, dans la Barbarie, et surtout aux environs de Tunis, en Égypte, sur les côtes d'Asie, et au Bengale. Dans tous ces pays, on trouve des francolins et des perdrix qui ont chacun leurs noms distincts et leur espèce séparée.

La rareté de ces oiseaux en Europe, jointe au bon goût de leur chair, a donné lieu aux défenses rigoureuses qui ont été faites en plusieurs pays de les tuer ; et de là on prétend qu'ils ont eu le nom de *francolin*, comme jouissant d'une sorte de franchise sous la sauvegarde de ces défenses.

On sait peu de chose de cet oiseau au delà de ce que montre la figure. Son plumage est fort beau ; il a un collier très-remarquable de couleur orangée : sa grosseur surpasse un peu celle de la perdrix grise. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et les couleurs de son plumage sont plus foibles et moins variées.

Ces oiseaux vivent de grains : on peut les élever dans des volières ; mais il faut avoir l'attention de leur donner à chacun une petite loge où ils puissent se tapir et se cacher, et de répandre dans la volière du sable et quelques pierres de tuf.

Leur cri est moins un chant qu'un sifflement très-fort, qui se fait entendre de fort loin.

Les francolins vivent à peu près autant que les perdrix : leur chair est exquise ; elle est quelquefois préférée à celle des perdrix et des faisans.

1. Celui d'Olina n'en a point ; mais il y a apparence qu'il a fait dessiner la femelle.

M. Linnæus prend la perdrix de Damas de Willughby pour le francolin : sur quoi il y a deux remarques à faire; la première, que cette perdrix de Damas est plutôt celle de Belon, qui en a parlé le premier, que celle de Willughby, qui n'en a parlé que d'après Belon; la seconde, que cette perdrix de Damas diffère du francolin et par sa petitesse, parce qu'elle est moins grosse que la perdrix grise, selon Belon, et par son plumage, comme on peut le voir en comparant les figures de nos planches enluminées, et par ses pieds velus, qui ont empêché Belon de la ranger parmi les râles de genêt ou les pluviers.

M. Linnæus auroit dû reconnoître le francolin de Tournefort dans celui d'Olina, dont Willughby fait mention; enfin le naturaliste suédois se trompe encore en fixant exclusivement l'Orient pour le climat du francolin, puisque cet oiseau se trouve, comme je l'ai déjà remarqué, en Sicile, en Italie, en Espagne, en Barbarie, et dans quelques autres contrées qui n'appartiennent point à l'Orient.

Aristote met l'attagen, que Belon regarde comme le francolin, au rang des oiseaux pulvérateurs et frugivores : Belon lui fait dire de plus que cet oiseau pond un grand nombre d'œufs, quoique cela ne se trouve point à l'endroit cité; mais c'est une conséquence que l'on peut tirer, dans les principes d'Aristote, de ce que cet oiseau est frugivore et pulvérateur. Belon dit encore, d'après les anciens, que le francolin est fréquent dans la campagne de Marathon, parce qu'il se plaît dans les lieux marécageux; et cela s'accorde très-bien avec ce que M. de Tournefort rapporte des francolins de Samos.

LE BIS-ERGOT.

La première espèce qui nous paroît voisine du francolin, c'est l'oiseau qui nous a été donné sous le nom de *perdrix du Sénégal*, n° 137. Cet oiseau a à chaque pied deux ergots, ou plutôt deux tubercules de chair dure et calleuse; et, comme c'est une espèce ou race particulière, nous lui avons donné le nom de *bis-ergot*, à cause de ce caractère de deux ergots qu'il a à chaque pied. Je le place à la suite des francolins, parce qu'il me paroît avoir plus de rapports avec eux qu'avec les perdrix, soit par sa grosseur, soit par la longueur du bec et des ailes, soit par ses eperons.

LE GORGE-NUE,

OU LA PERDRIX ROUGE D'ÉGYPTE.

Cet oiseau, que nous avons vu vivant à Paris chez feu M. le marquis de Montmirail, a le dessous du cou et de la gorge dénué de plumes, et simplement couvert d'une peau rouge : le reste du plumage est beaucoup moins varié et moins agréable que celui du francolin. Le gorge-nue se rapproche de cette espèce par ses pieds rouges et sa queue épanouie, et de l'espèce précédente, qui est celle du bis-ergot, par le double éperon qu'il a pareillement à chaque pied.

Le défaut d'observations nous met hors d'état de juger à laquelle de ces deux espèces il ressemble le plus par ses mœurs ou par ses habitudes. M. Aublet m'assure que c'est un oiseau qui se perche.

La perdrix rouge d'Afrique, n° 180, est plus rouge que nos perdrix rouges, à cause d'une large tache de cette couleur qu'elle a sous la gorge; mais le reste de son plumage est beaucoup moins agréable. Elle diffère des trois espèces précédentes par deux caractères fort apparens : ses éperons plus longs et plus pointus, et sa queue plus épanouie que ne l'ont ordinairement les perdrix. Le défaut d'observations nous met hors d'état de juger si elle en diffère aussi par ses mœurs ou par ses habitudes.

1. LE MAGNIFIQUE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres
Genre Oiseau de Paradis. *(Cuvier)*

Pl. 49.

2. LE SUPERBE

Ordre des Passereaux ... *id* ... *id* ..

1. LE SIX FILETS MÂLE

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres
Genre Oiseau de Paradis. *(Cuvier)*

Pl. 50.

2. LE SIX FILETS FEMELLE

Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . . . . *id* . /

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX PERDRIX.

I.

LA PERDRIX ROUGE DE BARBARIE.

La perdrix rouge de Barbarie, donnée par M. Edwards, planche LXX, nous paroît être une espèce différente de notre perdrix rouge d'Europe; elle est plus petite que notre perdrix grise. Elle a le bec, le tour des yeux, et les pieds rouges, comme la bartavelle : mais elle a sur le haut des ailes des plumes d'un beau bleu bordé de rouge brun, et autour du cou une espèce de collier formé par des taches blanches, répandues sur un fond brun; ce qui, joint à sa petitesse, distingue cette espèce des deux races de perdrix rouges qui sont connues en Europe.

II.

LA PERDRIX DE ROCHE,

OU DE LA GAMBRA.

Cette perdrix prend son nom des lieux où elle a coutume de se tenir par préférence; elle se plaît, comme les perdrix rouges, parmi les rochers et les précipices : sa couleur générale est un brun obscur, et elle a sur la poitrine une tache couleur de tabac d'Espagne. Au reste, ces perdrix se rapprochent encore de la perdrix rouge par la couleur des pieds, du bec, et du tour des yeux. Elles sont moins grosses que les nôtres, et retroussent la queue en courant; mais, comme elles, elles courent très-vite, et ont en gros la même forme. Leur chair est excellente.

III.

LA PERDRIX PERLÉE DE LA CHINE.

Cette perdrix, qui n'est connue que par la description de M. Brisson, paroît propre à l'extrémité orientale de l'ancien continent. Elle est un peu plus grosse que notre perdrix rouge; elle a la forme, le port de la queue, la brièveté des ailes, et toute la tournure de la perdrix : elle a de notre rouge ordinaire (n° 150) la gorge blanche; et de celle d'Afrique (n° 180) les éperons plus longs et plus pointus; mais elle n'a pas, comme elle, le bec et les pieds rouges; ceux-ci sont roux, et le bec est noirâtre, ainsi que les ongles : le fond de son plumage est de couleur obscure, égayée sur la poitrine et les côtés par une quantité de petites taches rondes de couleur plus claire; d'où j'ai pris occasion de la nommer *perdrix perlée*. Elle a outre cela quatre bandes remarquables, qui partent de la base du bec et se prolongent sur les côtés de la tête : ces bandes sont alternativement de couleur claire et rembrunie.

IV.

LA PERDRIX

DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Je mets cet oiseau d'Amérique et les suivans à la suite des perdrix, non que je les regarde comme de véritables perdrix, mais tout au plus comme leurs représentans, parce que ce sont ceux des oiseaux du Nouveau-Monde qui ont le plus de rapport avec

les perdrix, lesquelles certainement n'ont pas l'aile assez forte ni le vol assez élevé pour avoir pu traverser les mers qui séparent le vieux continent du nouveau.

L'oiseau dont il s'agit ici est plus petit que la perdrix grise ; il a l'iris jaune, le bec noir, la gorge blanche, et deux bandes de la même couleur, qui vont de la base du bec jusque derrière la tête en passant sur les yeux : il a aussi quelques taches blanches au haut du cou. Le dessous du corps est jaunâtre rayé de noir, et le dessus d'un brun tirant au roux, à peu près comme dans la perdrix rouge, mais bigarré de noir. Cet oiseau a la queue courte comme toutes les perdrix. Il se trouve non seulement dans la Nouvelle-Angleterre, mais encore à la Jamaïque, quoique ces deux climas soient différens.

M. Albin en a nourri assez long-temps avec du blé et du chènevis.

LA CAILLE[1].

Théophraste trouvoit une si grande ressemblance entre les perdrix et les cailles, qu'il donnoit à ces dernières le nom de *perdrix naines;* et c'est sans doute par une suite de cette méprise, ou par une erreur semblable, que les Portugais ont appelé la perdrix *codornix*, et que les Italiens ont appliqué le nom de *coturnice* à la bartavelle ou perdrix grecque. Il est vrai que les perdrix et les cailles ont beaucoup de rapport entre elles : les unes et les autres sont des oiseaux pulvérateurs, à ailes et à queue courtes, et courant fort vite, à bec de gallinacés, à plumage gris moucheté de brun, et quelquefois tout blanc; du reste, se nourrissant, s'accouplant, construisant leur nid, couvant leurs œufs, menant leurs petits, à peu près de la même manière, et toutes deux ayant le tempérament fort lascif, et les mâles une grande disposition à se battre : mais, quelque nombreux que soient ces rapports, ils se trouvent balancés par un nombre presque égal de dissemblances, qui font de l'espèce des cailles une espèce tout-à-fait séparée de celle des perdrix. En effet, 1° les cailles sont constamment plus petites que les perdrix, en comparant les plus grandes races des unes aux plus grandes races des autres, et les plus petites aux plus petites. 2° Elles n'ont point derrière les yeux cet espace nu et sans plumes qu'ont les perdrix, ni ce fer à cheval que les mâles de celles-ci ont sur la poitrine, et jamais on n'a vu de véritables cailles à bec et pieds rouges. 3° Leurs œufs sont plus petits et d'une tout autre couleur. 4° Leur voix est aussi différente; et, quoique les unes et les autres fassent entendre leur cri d'amour à peu près dans le même temps, il n'en est pas de même du cri de colère, car la perdrix le fait entendre avant de se battre, et la caille en se battant. 5° La chair de celle-ci est d'une saveur et d'une texture toute différente, et elle est beaucoup plus chargée de graisse. 6° Sa vie est plus courte. 7° Elle est moins rusée que la perdrix, et plus facile à attirer dans le piége, surtout lorsqu'elle est encore jeune et sans expérience. Elle a les mœurs moins douces et le naturel plus rétif; car il est extrêmement rare d'en voir de privées : à peine peut-on les accoutumer à venir à la voix, étant renfermées de jeunesse dans une cage. Elle a les inclinations moins sociales; car elle ne se réunit guère par compagnies, si ce n'est lorsque la couvée, encore jeune, demeure attachée à la mère, dont les secours lui sont nécessaires, ou lorsqu'une même cause agissant sur toute l'espèce à la fois et dans le même temps, on en voit des troupes nombreuses traverser les mers et aborder dans le même pays : mais cette association forcée ne dure qu'autant que la cause qui l'a produite; car, dès que les cailles sont arrivées dans les pays qui leur convient, et qu'elles peuvent vivre à leur gré, elles vivent solitairement. Le besoin de l'amour est le seul lien qui les réunit : encore ces sortes d'unions sont-elles sans consistance pendant leur courte durée; car les mâles, qui recherchent les femelles avec tant d'ardeur, n'ont d'attachement de préférence pour aucune en particulier. Dans cette espèce, les accouplemens sont fréquens, mais l'on ne voit pas un seul couple : lorsque le désir de jouir a cessé, toute société est rompue entre les deux sexes; le mâle alors non seulement quitte et semble fuir ses femelles, mais il les repousse à coups de bec, et ne s'occupe en aucune façon du soin de la famille. De leur côté, les petits sont à peine adultes qu'ils se séparent; et, si on les réunit par force dans un lieu fermé, ils se battent à outrance les uns contre les autres, sans distinction de sexe, et ils finissent par se détruire[2].

L'inclination de voyager et de changer de climat dans certaines saisons de l'année est, comme je l'ai dit ailleurs, l'une des affec-

1. En latin, *coturnix;* en espagnol, *cuadervi;* en italien, *guaglia;* en allemand, *wachtel;* en anglois, *quail.*

Frisch prétend, planche CXVII, que du temps de Charlemagne on lui donnoit le nom de *quacara* : quelques-uns lui ont aussi donné celui de *currelius*, et j'en dirai plus bas la raison : quoi qu'il en soit, ces deux noms ont été omis par M. Brisson.

2. Les anciens savoient bien cela, puisqu'ils disoient des enfans querelleurs et mutins, qu'ils étoient querelleurs comme des cailles tenues en cage. (Aristophane.)

tions les plus fortes de l'instinct des cailles.

La cause de ce désir ne peut être qu'une cause très-générale, puisqu'elle agit non seulement sur toute l'espèce, mais sur les individus même séparés, pour ainsi dire, de leur espèce, et à qui une étroite captivité ne laisse aucune communication avec leurs semblables. On a vu de jeunes cailles élevées dans des cages presque depuis leur naissance, et qui ne pouvoient ni connoître ni regretter la liberté, éprouver régulièrement deux fois par an, pendant quatre années, une inquiétude et des agitations singulières dans les temps ordinaires de la passe, savoir, au mois d'avril et au mois de septembre : cette inquiétude duroit environ trente jours à chaque fois, et recommençoit tous les jours une heure avant le coucher du soleil; on voyoit alors ces cailles prisonnières aller et venir d'un bout de la cage à l'autre, puis s'élancer contre le filet qui lui servoit de couvercle, et souvent avec une telle violence, qu'elles retomboient tout étourdies; la nuit se passoit presque entièrement dans ces agitations, et le jour suivant elles paroissoient tristes, abattues, fatiguées, et endormies. On a remarqué que les cailles qui vivent dans l'état de liberté dorment aussi une grande partie de la journée; et si l'on ajoute à tous ces faits, qu'il est très-rare de les voir arriver de jour, on sera, ce me semble, fondé à conclure que c'est pendant la nuit qu'elles voyagent, et que ce désir de voyager est inné chez elles, soit qu'elles craignent les températures excessives, puisqu'elles se rapprochent constamment des contrées septentrionales pendant l'été, et des méridionales pendant l'hiver; ou, ce qui semble plus vraisemblable, qu'elles n'abandonnent successivement les différens pays que pour passer de ceux où les récoltes sont déja faites, dans ceux où elles sont encore à faire, et qu'elles ne changent ainsi de demeure que pour trouver toujours une nourriture convenable pour elles et pour leur couvée.

Je dis que cette dernière cause est la plus vraisemblable; car, d'un côté, il est acquis par l'observation que les cailles peuvent très-bien résister au froid, puisqu'il s'en trouve en Islande, selon M. Horrebow, et qu'on en a conservé plusieurs années de suite dans une chambre sans feu, et qui même étoit tournée au nord, sans que les hivers les plus rigoureux aient paru les incommoder, ni même apporter le moindre changement à leur manière de vivre. D'un autre côté, il semble qu'une des choses qui les fixent dans un pays, c'est l'abondance de l'herbe, puisque, selon la remarque des chasseurs, lorsque le printemps est sec, et que par conséquent l'herbe est moins abondante, il y a aussi beaucoup moins de cailles le reste de l'année : d'ailleurs le besoin actuel de nourriture est une cause plus déterminante, plus analogue à l'instinct borné de ces petits animaux, et suppose en eux moins de cette prévoyance que les philosophes accordent trop libéralement aux bêtes. Lorsqu'ils ne trouvent point de nourriture dans un pays, il est tout simple qu'ils en aillent chercher dans un autre : ce besoin essentiel les avertit, les presse, met en action toutes leurs facultés; ils quittent une terre qui ne produit plus rien pour eux : ils s'élèvent en l'air, vont à la découverte d'une contrée moins dénuée, s'arrêtent où ils trouvent à vivre; et, l'habitude se joignant à l'instinct qu'ont tous les animaux, et surtout les animaux ailés, d'éventer de loin leur nourriture, il n'est pas surprenant qu'il en résulte une affection, pour ainsi dire, innée, et que les mêmes cailles reviennent tous les ans dans les mêmes endroits; au lieu qu'il seroit dur de supposer, avec Aristote, que c'est d'après une connoissance réfléchie des saisons qu'elles changent deux fois par an de climat, pour trouver toujours la température qui leur convient, comme faisoient autrefois les rois de Perse; encore plus dur de supposer, avec Catesby, Belon, et quelques autres, que, lorsqu'elles changent de climat, elles passent sans s'arrêter dans les lieux qui pourroient leur convenir en-deçà de la ligne, pour aller chercher aux antipodes précisément le même degré de latitude auquel elles étoient accoutumées de l'autre côté de l'équateur; ce qui supposeroit des connoissances, ou plutôt des erreurs scientifiques auxquelles l'instinct brut est beaucoup moins sujet que la raison cultivée.

Quoi qu'il en soit, lorsque les cailles sont libres, elles ont un temps pour arriver et un temps pour repartir : elles quittoient la Grèce, suivant Aristote, au mois *boedromion*, lequel comprenoit la fin d'août et le commencement de septembre; en Silésie, elles arrivent au mois de mai, et s'en vont sur la fin d'août; nos chasseurs disent qu'elles arrivent dans notre pays vers le 10 ou le 12 de mai; Aloysius Mundella dit qu'on les voit paroître dans les environs de Venise vers le milieu d'avril; Olina fixe leur arrivée dans la Campagne de Rome aux premiers jours d'avril : mais presque tous conviennent qu'elles s'en vont à la première

gelée d'automne, dont l'effet est d'altérer la qualité des herbes et de faire disparaître les insectes; et si les gelées du mois de mai ne les déterminent point à retourner vers le sud, c'est une nouvelle preuve que ce n'est point le froid qu'elles évitent, mais qu'elles cherchent de la nourriture dont elles ne sont point privées par les gelées du mois de mai. Au reste, il ne faut pas regarder ces temps marqués par les observateurs comme des époques fixes auxquelles la nature daigne s'assujettir; ce sont au contraire des termes mobiles qui varient entre certaines limites d'un pays à l'autre, suivant la température du climat, et même d'une année à l'autre dans le même pays, suivant que le chaud et le froid commencent plus tôt ou plus tard, et que par conséquent la maturité des récoltes et la génération des insectes qui servent de nourriture aux cailles sont plus ou moins avancées.

Les anciens et les modernes se sont beaucoup occupés de ce passage des cailles et des autres oiseaux voyageurs : les uns l'ont chargé de circonstances plus ou moins merveilleuses; les autres, considérant combien ce petit oiseau vole difficilement et pesamment, l'ont révoqué en doute, et ont eu recours, pour expliquer la disparition régulière des cailles en certaines saisons de l'année, à des suppositions beaucoup plus révoltantes. Mais il faut avouer qu'aucun des anciens n'avoit élevé ce doute : cependant ils savoient bien que les cailles sont des oiseaux lourds, qui volent très-peu et presque malgré eux; que, quoique très-ardens pour leurs femelles, les mâles ne se servent pas toujours de leurs ailes pour accourir à leur voix, mais qu'ils font souvent plus d'un quart de lieue à travers l'herbe la plus serrée pour les venir trouver; enfin qu'ils ne prennent l'essor que lorsqu'ils sont tout-à-fait pressés par les chiens ou par les chasseurs. Les anciens savoient tout cela, et néanmoins il ne leur est pas venu dans l'esprit que les cailles se retirassent aux approches des froids dans des trous pour y passer l'hiver, dans un état de torpeur et d'engourdissement, comme font les loirs, les hérissons, les marmottes, les chauve-souris, etc. C'étoit une absurdité réservée à quelques modernes, qui ignoroient sans doute que la chaleur intérieure des animaux sujets à l'engourdissement étant beaucoup moindre qu'elle ne l'est communément dans les autres quadrupèdes, et à plus forte raison dans les oiseaux, elle avoit besoin d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air, comme je l'ai dit ailleurs; et que lorsque ce secours vient à leur manquer, ils tombent dans l'engourdissement, et meurent même bientôt, s'ils sont exposés à un froid trop rigoureux. Or certainement cela n'est point applicable aux cailles, en qui l'on a même reconnu généralement plus de chaleur que dans les autres oiseaux, au point qu'en France elle a passé en proverbe [1], et qu'à la Chine on se sert de ces oiseaux pour se tenir chaud en les portant tout vivans dans les mains. D'ailleurs on s'est assuré, par observation continuée plusieurs années, qu'elles ne s'engourdissent point, quoique tenues pendant tout l'hiver dans une chambre exposée au nord et sans feu, ainsi que je l'ai dit ci-dessus d'après plusieurs témoins oculaires et très-dignes de foi qui me l'ont assuré. Or, si les cailles ne se cachent ni ne s'engourdissent pendant l'hiver, comme il est sûr qu'elles disparoissent dans cette saison, on ne peut douter qu'elles ne passent d'un pays dans un autre; et c'est ce qui est prouvé par un grand nombre d'autres observations.

Belon, se trouvant en automne sur un navire qui passoit de Rhodes à Alexandrie, vit des cailles qui alloient du septentrion au midi; et plusieurs de ces cailles ayant été prises par les gens de l'équipage, on trouva dans leur jabot des grains de froment bien entiers. Le printemps précédent, le même observateur, passant de l'île de Zante dans la Morée, en avoit vu un grand nombre qui alloient du midi au septentrion; et il dit qu'en Europe, comme en Asie, les cailles sont généralement oiseaux de passage.

M. le commandeur Godeheu les a vues constamment passer à Malte au mois de mai, par certains vents, et repasser au mois de septembre. Plusieurs chasseurs m'ont assuré que, pendant les belles nuits du printemps, on les entend arriver, et que l'on distingue très-bien leur cri, quoiqu'elles soient à une très-grande hauteur : ajoutez à cela qu'on ne fait nulle part une chasse aussi abondante de ce gibier que sur celles de nos côtes qui sont opposées à celles d'Afrique ou d'Asie, et dans les îles qui se trouvent entre deux, puisque toutes celles de l'Archipel, et jusqu'aux écueils, en sont couverts, selon M. de Tournefort, dans certaines saisons de l'année; et plus d'une de ces îles en a pris le nom d'*Ortygia* [2]. Dès le siècle de Var-

1. On dit vulgairement, *chaud comme une caille.*

2. Ce nom d'*Ortygia*, formé du mot grec *ortux* qui signifie *caille*, a été donné aux deux Délos, selon Phanodémus dans *Athénée* : on l'a encore ap-

ron, l'on avoit remarqué qu'au temps de l'arrivée et du départ des cailles on en voyoit une multitude prodigieuse dans les îles de Pontia, Pandataria, et autres qui avoisinent la partie méridionale de l'Italie, et où elles faisoient apparemment une station pour se reposer. Vers le commencement de l'automne, on en prend une si grande quantité dans l'île de Caprée, à l'entrée du golfe de Naples, que le produit de cette chasse fait le principal revenu de l'évêque de l'île, appelé par cette raison *l'évêque des cailles ;* on en prend aussi beaucoup dans les environs de Pesaro, sur le golfe Adriatique, vers la fin du printemps, qui est la saison de leur arrivée; enfin il en tombe une quantité si prodigieuse sur les côtes occidentales du royaume de Naples, aux environs de Nettuno, que, sur une étendue de côtes de quatre ou cinq milles, on en prend quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour, et qu'on les donne pour quinze jules les cent (un peu moins de huit livres de notre monnoie) à des espèces de courtiers qui les font passer à Rome, où elles sont beaucoup moins communes[1]. Il en arrive aussi des nuées au printemps sur les côtes de Provence, particulièrement dans les terres de M. l'évêque de Fréjus, qui avoisinent la mer; elles sont si fatiguées, dit-on, de la traversée, que les premiers jours on les prend à la main.

Mais, dira-t-on toujours, comment un oiseau si petit, si foible, qui a le vol si pesant et si bas, peut-il, quoique pressé par la faim, traverser de grandes étendues de mer? J'avoue que, quoique ces grandes étendues de mer soient interrompues de distance en distance par plusieurs îles où les cailles peuvent se reposer, telles que Minorque, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, les îles de Malte, de Rhodes, toutes les îles de l'Archipel; j'avoue, dis-je, que, malgré cela, il leur faut encore du secours : et Aristote l'avoit fort bien senti; il savoit même quel étoit celui dont elles usoient le plus communément; mais il s'étoit trompé, ce me semble, sur la manière dont elles s'en aidoient : « Lorsque le vent du nord souffle, dit-il, les cailles voyagent heureusement; mais si c'est le vent du midi, comme son effet est d'appesantir et d'humecter, elles volent alors plus difficilement, et elles expriment la peine et l'effort par les cris qu'elles font entendre en volant. » Je crois, en effet, que c'est le vent qui aide les cailles à faire leur voyage, non pas le vent du nord, mais le vent favorable; de même que ce n'est point le vent du sud qui retarde leur course, mais le vent contraire; et cela est vrai dans tous les pays où ces oiseaux ont un trajet considérable à faire par dessus les mers.

M. le commandeur Godeheu a très-bien remarqué qu'au printemps les cailles n'abordent à Malte qu'avec le nord-ouest, qui leur est contraire pour gagner la Provence, et qu'à leur retour c'est le sud-est qui les amène dans cette île, parce qu'avec ce vent elles ne peuvent aborder en Barbarie. Nous voyons même que l'auteur de la nature s'est servi de ce moyen, comme le plus conforme aux lois générales qu'il avoit établies, pour envoyer de nombreuses volées de cailles aux Israélites dans le désert; et ce vent, qui étoit le sud-ouest, passoit en effet en Égypte, en Éthiopie et sur les côtes de la mer Rouge, et, en un mot, dans les pays où les cailles sont en abondance.

Des marins que j'ai eu occasion de consulter m'ont assuré que, quand les cailles étoient surprises dans leur passage par le vent contraire, elles s'abattoient sur les vaisseaux qui se trouvoient à leur portée, comme Pline l'a remarqué, et tomboient souvent dans la mer, et qu'alors on les voyoit flotter et se débattre sur les vagues, une aile en l'air, comme pour prendre le vent; d'où quelques naturalistes ont pris l'occasion de dire qu'en partant elles se munissoient d'un petit morceau de bois qui pût leur servir d'une espèce de point d'appui ou de radeau, sur lequel elles se délassoient de temps en temps, en voguant sur les flots, de la fatigue de voguer dans l'air : on leur a fait aussi porter à chacune trois petites pierres dans le bec, selon Pline, pour se soutenir contre le vent, et, selon Oppien, pour reconnoître en les laissant tomber une à une, si elles avoient dépassé la mer; et tout cela se réduit à quelques petites pierres que les cailles avalent avec leur nourriture, comme tous les granivores. En général, on leur a prêté des vues, une sagacité, un discernement, qui feroient presque douter que ceux qui leur ont fait honneur de ces qualités en aient fait beaucoup d'usage eux-mêmes. On a observé que d'autres oiseaux voyageurs, tels que le râle terrestre, accompagnoient les cailles, et que l'oiseau de proie ne manquoit pas d'en attraper quelqu'une à leur

pliqué à une autre petite île vis-à-vis Syracuse, et même à la ville d'Éphèse, selon Étienne de Byzance et Eustathe.

1. Cette chasse est si lucrative, que le terrain où elle se fait par les habitans de Nettano est d'une cherté exorbitante.

arrivée : de là on a prétendu qu'elles avoient de bonnes raisons pour se choisir un guide ou chef d'une autre espèce, que l'on a appelé *roi des cailles* (*ortygometra*) ; et cela, parce que la première arrivante devant être la proie de l'oiseau carnassier, elles tâchoient de détourner ce malheur sur une tête étrangère.

Au reste, quoiqu'il soit vrai en général que les cailles changent de climat, il en reste toujours quelques-unes qui n'ont pas la force de suivre les autres, soit qu'elles aient été blessées à l'aile, soit qu'elles soient surchargées de graisse, soit que, provenant d'une seconde ponte, elles soient trop jeunes et trop foibles au temps du départ; et ces cailles traîneuses tâchent de s'établir dans les meilleures expositions du pays où elles sont contraintes de rester. Le nombre en est fort petit dans nos provinces; mais les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent qu'une partie seulement de celles qu'on voit en Angleterre, quitte entièrement l'île, et que l'autre partie se contente de changer de quartier, passant, vers le mois d'octobre, de l'intérieur des terres dans les provinces maritimes, et principalement dans celles d'Essex, où elles restent tout l'hiver; lorsque la gelée ou la neige les oblige de quitter les jachères et les terres cultivées, elles gagnent les côtes de la mer, où elles se tiennent parmi les plantes maritimes, cherchant les meilleurs abris, et vivant de ce qu'elles peuvent attraper sur les algues, entre les limites de la haute et basse mer. Ces mêmes auteurs ajoutent que leur première apparition dans le comté d'Essex se rencontre exactement chaque année avec leur disparition du milieu des terres. On dit aussi qu'il en reste un assez bon nombre en Espagne et dans le sud de l'Italie, où l'hiver n'est presque jamais assez rude pour faire périr ou disparoître entièrement les insectes ou les graines qui leur servent de nourriture.

A l'égard de celles qui passent les mers, il n'y a que celles qui sont secondées par un vent favorable qui arrivent heureusement; et si ce vent favorable souffle rarement au temps de la passe, il en arrive beaucoup moins dans les contrées où elles vont passer l'été : dans tous les cas, on peut juger assez sûrement du lieu d'où elles viennent par la direction du vent qui les apporte.

Aussitôt que les cailles sont arrivées dans nos contrées, elles se mettent à pondre : elles ne s'apparient point, comme je l'ai déjà remarqué; et cela seroit difficile, si le nombre des mâles est, comme on l'assure, beaucoup plus grand que celui des femelles : la fidélité, la confiance, l'attachement personnel, qui seroient des qualités estimables dans les individus, seroient nuisibles à l'espèce; la foule des mâles célibataires troubleroit tous les mariages, et finiroit par les rendre stériles; au lieu que n'y ayant point de mariage, ou plutôt n'y en ayant qu'un seul de tous les mâles avec toutes les femelles, il y a moins de jalousie, moins de rivalité, et, si l'on veut, moins de moral dans leurs amours ; mais aussi il y a beaucoup de physique; on a vu un mâle réitérer dans un jour jusqu'à douze fois ses approches avec plusieurs femelles indistinctement. Ce n'est que dans ce sens qu'on a pu dire que chaque mâle suffisoit à plusieurs femelles; et la nature, qui leur inspire cette espèce de libertinage, en tire parti pour la multiplication de l'espèce : chaque femelle dépose de quinze à vingt œufs dans un nid qu'elle sait creuser dans la terre avec ses ongles, qu'elle garnit d'herbes et de feuilles, et qu'elle dérobe autant qu'elle peut à l'œil perçant de l'oiseau de proie; ces œufs sont mouchetés de brun sur un fond grisâtre : elle les couve pendant environ trois semaines; l'ardeur des mâles est un bon garant qu'ils sont tous fécondés, et il est rare qu'il s'en trouve de stériles.

Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent que les cailles en Angleterre pondent rarement plus de six ou sept œufs. Si ce fait est général et constant, il faut en conclure qu'elles y sont moins fécondes qu'en France, en Italie, etc.; reste à observer si cette moindre fécondité tient à la température plus froide, ou à quelque autre qualité du climat.

Les cailleteaux sont en état de courir presque en sortant de la coque, ainsi que les perdreaux; mais ils sont plus robustes à quelques égards, puisque, dans l'état de liberté, ils quittent la mère beaucoup plus tôt, et que même dès le huitième jour on peut entreprendre de les élever sans son secours. Cela a donné lieu à quelques personnes de croire que les cailles faisoient deux couvées par été : mais j'en doute fort, si ce n'est peut-être celles qui ont été troublées et dérangées dans leur première ponte; il n'est pas même avéré qu'elles en recommencent une autre lorsqu'elles sont arrivées en Afrique au mois de septembre, quoique cela soit beaucoup plus vraisemblable, puisqu'au moyen de leurs migrations régulières elles ignorent l'automne et l'hiver, et que l'année n'est composée pour elles que de deux prin-

temps et de deux étés, comme si elles ne changeoient de climat que pour se trouver perpétuellement dans la saison de l'amour et de la fécondité.

Ce qu'il y a de sûr c'est qu'elles quittent leurs plumes deux fois par an, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été : chaque mue dure un mois ; et lorsque leurs plumes sont revenues, elles s'en servent aussitôt pour changer de climat si elles sont libres ; et si elles sont en cage, c'est le temps où se marquent ces inquiétudes périodiques qui répondent au temps du passage.

Il ne faut aux cailleteaux que quatre mois pour prendre leur accroissement et se trouver en état de suivre leurs pères et mères dans leurs voyages.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus grosse, selon Aldrovande (d'autres la font égale, et d'autres plus petite) ; qu'elle a la poitrine blanchâtre, parsemée de taches noires et presque rondes, tandis que le mâle l'a roussâtre, sans mélange d'autres couleurs. Il a aussi le bec noir, ainsi que la gorge et quelques poils autour de la base du bec supérieur [1]. Enfin on a remarqué qu'il avoit les testicules très-gros, relativement au volume de son corps : mais cette observation a sans doute été faite dans la saison de l'amour, temps où en général les testicules des oiseaux grossissent considérablement.

Le mâle et la femelle ont chacun deux cris, l'un plus éclatant et plus fort, l'autre plus foible. Le mâle fait *ouan, ouan, ouan, ouan ;* il ne donne sa voix sonore que lorsqu'il est éloigné des femelles, et il ne la fait jamais entendre en cage pour peu qu'il ait une compagne avec lui. La femelle a un cri que tout le monde connoît, qui ne lui sert que pour rappeler son mâle ; et quoique ce cri soit foible, et que nous ne puissions l'entendre qu'à une petite distance, les mâles y accourent de près d'une demi-lieue : elle a aussi un petit son tremblotant *cri, cri.* Le mâle est plus ardent que la femelle ; car celle-ci ne court point à la voix du mâle, comme le mâle accourt à la voix de la femelle dans le temps de l'amour, et souvent avec une telle précipitation, un tel abandon de lui-même, qu'il vient la chercher jusque dans la main de l'oiseleur.

La caille, n° 170, ainsi que la perdrix et beaucoup d'autres animaux, ne produit que lorsqu'elle est en liberté : on a beau fournir à celles qui sont prisonnières dans des cages tous les matériaux qu'elles emploient ordinairement dans la construction de leurs nids, elles ne nichent jamais, et ne prennent aucun soin des œufs qui leur échappent et qu'elles semblent pondre malgré elles.

On a débité plusieurs absurdités sur la génération des cailles. On a dit d'elles comme des perdrix, qu'elles étoient fécondées par le vent : cela veut dire qu'elles pondent quelquefois sans le secours du mâle. On a dit qu'elles s'engendroient des thons que la mer agitée rejette quelquefois sur les côtes de Libye ; qu'elles paroissoient d'abord sous la forme de vers, ensuite sous celle de mouches, et que, grossissant par degrés, elles devenoient bientôt des sauterelles, et enfin des cailles, c'est-à-dire que des gens grossiers ont vu des couvées de cailles chercher dans les cadavres de ces thons laissés par la mer, quelques insectes qui y étoient éclos, et qu'ayant quelques notions vagues des métamorphoses des insectes, ils ont cru qu'une sauterelle pouvoit se changer en caille, comme un vers se change en un insecte ailé. Enfin on a dit que le mâle s'accouploit avec le crapaud femelle ; ce qui n'a pas même d'apparence de fondement.

Les cailles se nourrissent de blé, de millet, de chènevis, d'herbe verte, d'insectes, de toutes sortes de graines, même de celle d'ellébore ; ce qui avoit donné aux anciens de la répugnance pour leur chair, joint à ce qu'ils croyoient que c'étoit le seul animal avec l'homme qui fût sujet au mal caduc : mais l'expérience a détruit ce préjugé.

En Hollande, où il y a beaucoup de ces oiseaux, principalement sur les côtes, on appelle les baies de bryone ou couleuvrée, *baies aux cailles ;* ce qui suppose en elles un appétit de préférence pour cette nourriture.

Il semble que le boire ne leur soit pas absolument nécessaire : car des chasseurs m'ont assuré qu'on ne les voyoit jamais aller à l'eau ; et d'autres, qu'ils en avoient nourri pendant une année entière avec des graines sèches et sans aucune sorte de boisson, quoiqu'elles boivent assez fréquemment lorsqu'elles en ont la commodité ; ce retranchement de toute boisson est même le seul moyen de les guérir, lorsqu'elles *rendent leur eau,* c'est-à-dire lorsqu'elles sont attaquées d'une espèce de maladie dans laquelle elles ont presque toujours une goutte d'eau au bout du bec.

1. Quelques naturalistes ont pris le mâle pour la femelle. J'ai suivi dans cette occasion l'avis des chasseurs, et surtout de ceux qui en chassant savent o[illegible]rver.

Quelques-uns ont cru remarquer qu'elles troubloient l'eau avant que de boire, et l'on n'a pas manqué de dire que c'étoit par un motif d'envie; car on ne finit pas sur les motifs des bêtes. Elles se tiennent dans les champs, les prés, les vignes, mais très-rarement dans les bois, et elles ne se perchent jamais sur les arbres. Quoi qu'il en soit, elles prennent beaucoup plus de graisse que les perdrix : on croit que ce qui y contribue, c'est l'habitude où elles sont de passer la plus grande partie de la chaleur du jour sans mouvement; elles se cachent alors dans l'herbe la plus serrée, et on les voit quelquefois demeurer quatre heures de suite dans la même place, couchées sur le côté et les jambes étendues : il faut que le chien tombe absolument dessus pour les faire partir.

On dit qu'elles ne vivent guère au delà de quatre ou cinq ans; et Olina regarde la brièveté de leur vie comme une suite de leur disposition à s'engraisser : Artémidore l'attribue à leur caractère triste et querelleur : et tel est en effet leur caractère; aussi n'a-t-on pas manqué de les faire battre en public pour amuser la multitude. Solon vouloit même que les enfans et les jeunes gens vissent ces sortes de combats pour y prendre des leçons de courage; et il falloit bien que cette sorte de gymnastique, qui nous semble puérile, fût en honneur parmi les Romains, et qu'elle tînt à leur politique, puisque nous voyons qu'Auguste punit de mort un préfet d'Égypte pour avoir acheté et fait servir sur sa table un de ces oiseaux qui avoit acquis de la célébrité par ses victoires. Encore aujourd'hui on voit de ces espèces de tournois dans quelques villes d'Italie : on prend deux cailles à qui on donne à manger largement; on les met ensuite vis-à-vis l'une de l'autre, chacune au bout opposé d'une longue table, et l'on jette entre deux quelques grains de millet (car, parmi les animaux, il faut un sujet réel pour se battre); d'abord elles se lancent des regards menaçans; puis, partant comme un éclair, elles se joignent, s'attaquent à coups de bec, et ne cessent de se battre, en dressant la tête et s'élevant sur leurs ergots, jusqu'à ce que l'une cède à l'autre le champ de bataille. Autrefois on a vu ces espèces de duels se passer entre une caille et un homme. La caille étant mise dans une grande caisse, au milieu d'un cercle qui étoit tracé sur le fond, l'homme lui frappoit la tête ou le bec avec un seul doigt, ou bien lui arrachoit quelques plumes : si la caille, en se défendant, ne sortoit point du cercle tracé, c'étoit son maître qui gagnoit la gageure; mais si elle mettoit un pied hors de la circonférence, c'étoit son digne antagoniste qui étoit déclaré vainqueur, et les cailles qui avoient été souvent victorieuses, se vendoient fort cher. Il est à remarquer que ces oiseaux, de même que les perdrix et plusieurs autres, ne se battent ainsi que contre ceux de leur espèce; ce qui suppose en eux plus de jalousie que de courage ou même de colère.

On juge bien qu'avec l'habitude de changer de climat et de s'aider du vent pour faire ses grandes traversées, la caille doit être un oiseau fort répandu : et, en effet, on la trouve au cap de Bonne-Espérance et dans toute l'Afrique habitable, en Espagne, en Italie, en France, en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède et jusqu'en Islande; du côté de l'est, en Pologne, en Russie, en Tartarie et jusqu'à la Chine. Il est même très-probable qu'elle a pu passer en Amérique, puisqu'elle se répand chaque année assez près des cercles polaires, qui sont les points où les deux continens se rapprochent le plus; et, en effet, on en trouve dans les îles Malouines, comme nous le dirons plus bas. En général, on en voit toujours plus sur les côtes de la mer et aux environs que dans l'intérieur des terres.

La caille se trouve donc partout, et partout on la regarde comme un fort bon gibier, dont la chair est de fort bon goût et aussi saine que peut l'être une chair aussi grasse. Aldrovande nous apprend même qu'on en fait fondre la graisse à part, et qu'on la garde pour servir d'assaisonnement; et nous avons vu plus haut que les Chinois se servoient de l'oiseau vivant pour s'échauffer les mains.

On se sert aussi de la femelle, ou d'un appeau qui imite son cri, pour attirer les mâles dans le piége; on dit même qu'il ne faut que leur présenter un miroir avec un filet au devant, où ils se prennent en accourant à leur image, qu'ils prennent pour un autre oiseau de leur espèce : à la Chine, on les prend au vol avec des troubles légères que les Chinois manient fort adroitement; et, en général, tous les piéges qui réussissent pour les autres oiseaux sont bons pour les cailles, surtout pour les mâles, qui sont moins défians et plus ardens que leurs femelles, et que l'on mène partout où l'on veut en imitant la voix de celles-ci.

Cette ardeur des cailles a donné lieu d'attribuer à leurs œufs, à leur graisse, etc., la propriété de relever les forces abattues et d'exciter les tempéramens fatigués ; on a même été jusqu'à dire que la seule présence d'un de ces oiseaux dans une chambre procuroit aux personnes qui y couchoient des songes vénériens. Il faut citer les erreurs, afin qu'elles se détruisent elles-mêmes.

LE CHROKIEL,

OU GRANDE CAILLE DE POLOGNE.

Nous ne connoissons cette caille que par le jésuite Rzaczynski, auteur polonois, et qui mérite d'autant plus de confiance sur cet article qu'il parle d'un oiseau de son pays. Elle paroît avoir la même forme, le même instinct, que la caille ordinaire, dont elle ne diffère que par sa grandeur : c'est pourquoi je la considère simplement comme une variété de cette espèce.

Jobson dit que les cailles de la Gambra sont aussi grosses que nos bécasses. Si le climat n'étoit pas aussi différent, je croirois que ce seroit le même oiseau que celui de cet article.

*

LA CAILLE BLANCHE.

Aristote est le seul qui ait parlé de cette caille, qui doit faire variété dans l'espèce des cailles, comme la perdrix grise-blanche et la perdrix rouge-blanche font variété dans ces deux espèces de perdrix, l'alouette blanche dans celle des alouettes, etc.

Martin Cramer parle des cailles aux pieds verdâtres (*virentibus pedibus*). Est-ce une variété de l'espèce, ou simplement un accident individuel?

LA CAILLE DES ILES MALOUINES.

On pourroit encore regarder cette espèce comme une variété de l'espèce commune qui est répandue en Afrique et en Europe, ou du moins comme une espèce très-voisine; car elle n'en paroît différer que par la couleur plus brune de son plumage, et par son bec qui est un peu plus fort.

Mais ce qui s'oppose à cette idée c'est le grand intervalle de mer qui sépare les continens vers le midi; et il faudroit que nos cailles eussent fait un très-grand voyage, si l'on supposoit qu'ayant passé par le nord de l'Europe en Amérique elles se retrouvent jusqu'au détroit de Magellan : je ne décide donc pas si cette caille des îles Malouines, n° 222, est de la même espèce que notre caille, ni si elle en provient originairement, ou si ce n'est pas plutôt une espèce propre et particulière au climat des îles Malouines.

LA FRAISE,

OU CAILLE DE LA CHINE.

Cet oiseau est représenté dans nos planches sous le nom de *caille des Philippines*, n° 126, parce qu'elle a été envoyée de ces îles au Cabinet; mais elle se trouve aussi à la Chine, et je l'ai appelée *la fraise* à cause de l'espèce de fraise blanche qu'elle a sous la gorge, et qui tranche d'autant plus que son plumage est d'un brun noirâtre. Elle est une fois plus petite que la nôtre. M. Edwards a donné la figure du mâle, planche CCXLVII: il diffère de la femelle représentée dans nos planches enluminées, en ce qu'il est un peu plus gros, quoiqu'il ne le soit pas plus qu'une alouette; en ce qu'il a plus de caractère dans la physionomie, les couleurs du plumage plus vives et plus variées, et les pieds plus forts. Le sujet dessiné et décrit par M. Edwards avoit été apporté vivant de Nanquin en Angleterre.

Ces petites cailles ont cela de commun avec celles de nos climats, qu'elles se battent à outrance les unes contre les autres, surtout les mâles; et que les Chinois font à cette occasion des gageures considérables, chacun pariant pour son oiseau, comme on fait en Angleterre pour les coqs: on ne peut donc guère douter qu'elles ne soient du même genre de nos cailles, mais c'est probablement une espèce différente de l'espèce commune; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir lui donner un nom propre et particulier.

LE TURNIX,

OU CAILLE DE MADAGASCAR.

Nous avons donné à cette caille le nom de *turnix*, n° 171, par contraction de celui de *coturnix*, pour la distinguer de la caille ordinaire, dont elle diffère à bien des égards: car, premièrement, elle est plus petite; en second lieu, elle a le plumage différent, tant pour le fond des couleurs que pour l'ordre de leur distribution; enfin elle n'a que trois doigts antérieurs à chaque pied, comme les outardes, et n'en a point de postérieur.

LE RÉVEIL-MATIN,

OU LA CAILLE DE JAVA.

Cet oiseau, qui n'est pas beaucoup plus gros que notre caille, lui ressemble parfaitement par les couleurs du plumage, et chante aussi par intervalles : mais il s'en distingue par des différences nombreuses et considérables ; 1° par le son de sa voix, qui est très-grave, très-fort et assez semblable à cette espèce de mugissement que poussent les butors en enfonçant leur bec dans la vase des marais[1].

2° Par la douceur de son naturel, qui la rend susceptible d'être apprivoisée au même degré que nos poules domestiques.

3° Par les impressions singulières que le froid fait sur son tempérament : elle ne chante, elle ne vit que lorsqu'elle voit le soleil ; dès qu'il est couché elle se retire à l'écart dans quelque trou, où elle s'enveloppe, pour ainsi dire, de ses ailes pour y passer la nuit ; et, dès qu'il se lève, elle sort de sa léthargie pour célébrer son retour par des cris d'allégresse qui réveillent toute la maison[2]. Enfin, lorsqu'on la tient en cage, si elle n'a pas continuellement le soleil, et qu'on n'ait pas l'attention de couvrir sa cage avec une couche de sable sur du linge, pour conserver la chaleur, elle languit, dépérit et meurt bientôt.

4° Par son instinct ; car il paroît par la relation de Bontius qu'elle l'a fort social, et qu'elle va par compagnie. Bontius ajoute qu'elle se trouve dans les forêts de l'île de Java : or nos cailles vivent isolées, et ne se trouvent jamais dans les bois.

5° Enfin, par la forme de son bec, qui est un peu plus allongé.

Au reste, cette espèce a néanmoins un trait de conformité avec notre caille et avec beaucoup d'autres espèces ; c'est que les mâles se battent entre eux avec acharnement, et jusqu'à ce que mort s'ensuive : mais on ne peut pas douter qu'elle ne soit très-différente de l'espèce commune, et c'est par cette raison que je lui ai donné un nom particulier.

1. Les Hollandois appellent ce mugissement *pittoor*, selon Bontius.

2. Bontius dit qu'il tenoit de ces oiseaux en cage exprès pour servir de réveil-matin ; et en effet leurs premiers cris annoncent toujours le lever du soleil.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PAROISSENT AVOIR RAPPORT

AVEC LES PERDRIX ET AVEC LES CAILLES.

LES COLINS.

Les colins sont des oiseaux du Mexique, qui ont été indiqués plutôt que décrits par Fernandès, et au sujet desquels il a échappé à ceux qui ont copié cet écrivain plus d'une méprise qu'il est à propos de rectifier avant tout.

Premièrement, Nieremberg, qui fait profession de ne parler que d'après les autres, et qui ne parle ici des colins que d'après Fernandès, ne fait aucune mention du cacacolin du chapitre CXXXIV, quoique ce soit un oiseau de même espèce que les colins.

En second lieu, Fernandès parle de deux acolins ou caille d'eau, aux chapitres X et CXXXI. Nieremberg fait mention du premier, et fort mal à propos, à la suite des colins, puisque c'est un oiseau aquatique, ainsi que celui du chapitre CXXXI, dont il ne dit rien.

Troisièmement, il ne parle point de l'ococolin du chapitre LXXXV de Fernandès, lequel est une perdrix du Mexique, et par conséquent fort approchant des colins, qui sont aussi des perdrix, suivant Fernandès, comme nous l'allons voir.

En quatrième lieu, M. Ray copiant Nieremberg, copiste de Fernandès, au sujet du *coyolcozque*, change son expression, et altère, à mon avis, le sens de la phrase : car Nieremberg dit que ce coyolcozque est semblable aux cailles ainsi appelées par nos Espagnols (lesquelles sont certainement les colins), et finit par dire qu'il est une espèce de perdrix d'Espagne; et M. Ray lui fait dire qu'il est semblable aux cailles d'Europe, et supprime ces mots, *est enim species perdicis Hispanicæ :* cependant ces derniers mots sont essentiels, et renferment la véritable opinion de Fernandès sur l'espèce à laquelle ces oiseaux doivent se rapporter, puisqu'au chapitre XXXIX, qui roule tout entier sur les colins, il dit que les Espagnols les appellent des *cailles*, parce qu'ils ont de la ressemblance avec les cailles d'Europe, quoique cependant ils appartiennent très-certainement au genre des perdrix. Il est vrai qu'il répète encore dans ce même chapitre que tous les colins sont rapportés aux cailles; mais il est aisé de voir, au milieu de toutes ces incertitudes, que lorsque cet auteur donne aux colins le nom de *cailles*, c'est d'après le vulgaire [1], qui, dans l'imposition des noms, se détermine souvent par des rapports superficiels, et que son opinion réfléchie est que ce sont des espèces de perdrix. J'aurois donc pu, m'en rapportant à Fernandès, le seul observateur qui ait vu ces oiseaux, placer les colins à la suite des perdrix; mais j'ai mieux aimé me prêter, autant qu'il étoit possible, à l'opinion vulgaire, qui n'est pas dénuée de tout fondement, et mettre ces oiseaux à la suite des cailles, comme ayant rapport aux cailles et aux perdrix.

Suivant Fernandès, les colins sont fort communs dans la Nouvelle-Espagne; leur chant, plus ou moins agréable, approche beaucoup de celui de nos cailles; leur chair est un manger très-bon et très-sain, même pour les malades, lorsqu'elle est gardée quelques jours : ils se nourrissent de grains, et on les tient communément en cage; ce qui me feroit croire qu'ils sont d'un naturel différent de nos cailles et même de nos perdrix. Nous allons donner les indications particulières de ces oiseaux dans les articles suivans.

1. Il dit toujours, en parlant de cette espèce, *coturnicis Mexicanæ* (cap. XXIV), *coturnicis vocatæ* (cap. XXXIV), *quam vocant coturnicem* (cap. XXXIX); et, quand il dit *coturnicis nostræ* (cap. XXV), il est évident qu'il veut parler de ce même oiseau appelé *caille* au Mexique, puisque, ayant parlé dans le chapitre précédent de cette caille mexicaine, il dit ici (cap. XXV), *coturnicis nostræ quoque est species.*

I.

LE ZONÉCOLIN.

Ce nom, abrégé du nom mexicain *quanhezonecolin*, désigne un oiseau de grandeur médiocre, et dont le plumage est de couleur obscure; mais ce qui le distingue c'est son cri, qui est assez flatteur, quoiqu'un peu plaintif, et la huppe dont sa tête est ornée.

Fernandès reconnoît dans le même chapitre un autre colin de même plumage, mais moins gros et sans huppe. Ce pourroit bien être la femelle du précédent, dont il ne se distingue que par des caractères accidentels, qui sont sujets à varier d'un sexe à l'autre.

II.

LE GRAND COLIN.

C'est ici la plus grande espèce de tous ces colins. Fernandès ne nous apprend point son nom : il dit seulement que le fauve est sa couleur dominante, que la tête est variée de blanc et de noir, et qu'il y a aussi du blanc sur le dos et au bout des ailes; ce qui doit contraster agréablement avec la couleur noire des pieds et du bec.

III.

LE CACOLIN.

Cet oiseau, appelé *cacacolin* par Fernandès, est, selon lui, une espèce de caille, c'est-à-dire de colin, de même grandeur, de même forme, ayant le même chant, se nourrissant de même, et ayant le plumage peint presque des mêmes couleurs que ces cailles mexicaines. Nieremberg, Ray, ni M. Brisson, n'en parlent point.

IV.

LE COYOLCOS.

C'est ainsi que j'adoucis le nom mexicain *coyolcozque*. Cet oiseau ressemble, par son chant, sa grosseur, ses mœurs, sa manière de vivre et de voler, aux autres colins; mais il en diffère par son plumage : le fauve mêlé de blanc est la couleur dominante du dessus du corps, et le fauve seul celle du dessous et des pieds; le sommet de la tête est noir et blanc, et deux bandes de la même couleur descendent des yeux sur le cou : il se tient dans les terres cultivées. Voilà ce que dit Fernandès; et c'est faute de l'avoir lu avec assez d'attention, ou plutôt c'est pour avoir suivi M. Ray, que M. Brisson dit que le coyolcos ressemble à notre caille par son chant, son vol, etc.; tandis que Fernandès assure positivement qu'il ressemble aux cailles ainsi appelées par le vulgaire, c'est-à-dire aux colins, et que c'est en effet une espèce de perdrix.

V.

LE COLENICUI.

Frisch donne la figure d'un oiseau qu'il appelle *petite poule de bois d'Amérique*, et qui ressemble, selon lui, aux gélinottes par le bec et les pieds, et par sa forme totale, quoique cependant elle n'ait ni les pieds garnis de plumes, ni les doigts bordés de dentelures, ni les yeux ornés de sourcils rouges, ainsi qu'il paroît par sa figure. M. Brisson, qui regarde cet oiseau comme le même que le *colenicuiltic* de Fernandès, l'a rangé parmi les cailles, sous le nom de *caille de la Louisiane*, et en a donné la figure : mais, en comparant les figures ou les descriptions de M. Brisson, de Frisch et de Fernandès, j'y trouve de trop grandes différences pour convenir qu'elles puissent se rapporter toutes au même oiseau; car, sans m'arrêter aux couleurs du plumage, si difficiles à bien peindre dans une description, et encore moins à l'attitude, qui n'est que trop arbitraire, je remarque que le bec et les pieds sont gros et jaunâtres selon M. Frisch, rouges et de médiocre grosseur selon M. Brisson, et que les pieds sont bleus selon Fernandès.

Que si je m'arrête à l'idée que l'aspect de cet oiseau a fait naître chez ces trois naturalistes, l'embarras ne fait qu'augmenter; car Frisch n'y a vu qu'une seule poule de bois, M. Brisson qu'une caille, et Fernandès qu'une perdrix : car, quoique celui-ci dise, au commencement du chapitre XXV, que c'est une espèce de caille, il est visible qu'il se conforme en cet endroit au langage vulgaire; car il finit ce même chapitre en assurant que le *colenicuiltic* ressemble, par sa grosseur, son chant, ses mœurs, et par tout le reste (*cæteris cunctis*), à l'oiseau du chap. XXIV : or cet oiseau du chapitre XXIV est le coyolcozque, espèce de *colin;* et Fernandès, comme nous l'avons vu, met les colins au nombre des perdrix.

Je n'insiste sur tout ceci que pour faire

sentir et éviter, s'il étoit possible, un grand inconvénient de nomenclature. Un méthodiste ne veut pas qu'une seule espèce, quelque anomale qu'elle soit, échappe à sa méthode ; il lui assigne donc parmi ses classes et ses genres la place qu'il croit lui convenir le mieux : un autre qui a imaginé un autre système en fait autant avec le même droit ; et, pour peu que l'on connoisse le procédé des méthodes et la marche de la nature, on comprendra facilement qu'un même oiseau pourra très-bien être placé par trois méthodistes dans trois classes différentes, et n'être nulle part à sa place.

Lorsque nous aurons vu l'oiseau ou les oiseaux dont il s'agit ici, et surtout lorsque nous aurons l'occasion de les voir vivans, nous les rapprocherons des espèces avec lesquelles ils nous paroîtront avoir le plus de rapport, soit par la forme extérieure, soit par les mœurs et les habitudes naturelles.

Au reste, le colenicui est de la grosseur de notre caille, selon M. Brisson ; mais il paroît avoir les ailes un peu plus longues. Il est brun sur le corps, gris-sale et noir par dessous ; il a la gorge blanche et des espèces de sourcils blancs.

VI.

L'OCOCOLIN,

OU PERDRIX DE MONTAGNE DU MEXIQUE.

Cette espèce, que M. Seba a prise pour le rollier huppé du Mexique [1], s'éloigne encore plus de la caille, et même de la perdrix, que le précédent : elle est beaucoup plus grosse, et sa chair n'est pas moins bonne que celle de la caille, quoique fort au dessous de celle de la perdrix. L'ococolin se rapproche un peu de la perdrix rouge par la couleur de son plumage, de son bec et de ses pieds : celle du corps est un mélange de brun, de gris-clair et de fauve ; celle de la partie inférieure des ailes est cendrée ; leur partie supérieure est semée de taches obscures, blanches et fauves, de même que la tête et le cou. Il se plaît dans les climats tempérés et même un peu froids, et ne sauroit vivre ni se perpétuer dans les climats brûlans. Fernandès parle encore d'un autre ococolin, mais qui est un oiseau tout différent.

1. En général, les rolliers ont le bec plus droit et la queue plus longue que les perdrix.

LE PIGEON.

Il étoit aisé de rendre domestiques des oiseaux pesans, tels que les coqs, les dindons, et les paons; mais ceux qui sont légers et dont le vol est rapide demandoient plus d'art pour être subjugués. Une chaumiere basse dans un terrain clos suffit pour contenir, élever, et faire multiplier nos volailles : il faut des tours, des bâtimens élevés, faits exprès, bien enduits en dehors, et garnis en dedans de nombreuses cellules, pour attirer, retenir, et loger les pigeons. Ils ne sont réellement ni domestiques comme les chiens et les chevaux, ni prisonniers comme les poules; ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs, qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable, et toutes les commodités, toutes les aisances nécessaires à la vie. Pour peu que quelque chose leur manque ou leur déplaise, ils quittent et se dispersent pour aller ailleurs : il y en a même qui préfèrent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers; d'autres qui se gîtent dans des fentes et des creux d'arbres; d'autres qui semblent fuir nos habitations, et que rien ne peut y attirer, tandis qu'on en voit au contraire qui n'osent les quitter, et qu'il faut nourrir autour de leur voliere, qu'ils n'abandonnent jamais. Ces habitudes opposées, ces différences de mœur, sembleroient indiquer qu'on comprend sous le nom de *pigeons* un grand nombre d'especes diverses, dont chacune auroit son naturel propre et différent de celui des autres, et ce qui sembleroit confirmer cette idée, c'est l'opinion de nos nomenclateurs modernes qui comptent, indépendamment d'un grand nombre de variétés, cinq especes de pigeons, sans y comprendre ni les ramiers ni les tourterelles. Nous séparerons d'abord ces deux dernières espèces de celle des pigeons; et comme ce sont, en effet, des oiseaux qui different spécifiquement les uns des autres, nous traiterons de chacun dans un article séparé.

Les cinq espèces de pigeons indiquées par nos nomenclateurs sont, 1° le pigeon domestique; 2° le pigeon romain, sous l'espèce duquel ils comprennent seize variétés; 3° le pigeon biset; 4° le pigeon de roche avec une variété; 5° le pigeon sauvage. Or, ces cinq especes, à mon avis, n'en font qu'une, et voici la preuve : le pigeon domestique et le pigeon romain avec toutes ses variétés, quoique différens par la grandeur et par les couleurs, sont certainement de la même espece, puisqu'ils produisent ensemble des individus féconds et qui se reproduisent. On ne doit donc pas regarder les pigeons de voliere et les pigeons de colombier, c'est-à-dire les grands et les petits pigeons domestiques, comme deux especes différentes, et il faut se borner à dire que ce sont deux races dans une seule espèce, dont l'une est plus domestique et plus perfectionnée que l'autre : de même, le pigeon biset, le pigeon de roche, et le pigeon sauvage, sont trois espèces nominales qu'on doit réduire à une seule, qui est celle du biset, dans laquelle le pigeon de roche et le pigeon sauvage ne font que des variétés très-légères, puisque, de l'aveu même de nos nomenclateurs, ces trois oiseaux sont à peu pres de la même grandeur, que tous trois sont de passage, se perchent, ont en tout les mêmes habitudes naturelles, et ne diffèrent entre eux que par quelques teintes de couleur.

Voilà donc nos cinq espèces nominales déjà réduites à deux, savoir le biset et le pigeon, entre lesquelles deux il n'y a de différence réelle, sinon que le premier est sauvage et le second est domestique. Je regarde le biset comme la souche premiere de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, et duquel ils diferent plus ou moins, selon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes : quoique je n'aie pas été à portée d'en faire l'épreuve, je suis persuadé que le biset et le pigeon de nos colombiers produiroient ensemble s'ils étoient unis; car il y a moins loin de notre petit pigeon domestique au biset qu'aux gros pigeons pattus ou romains, avec lesquels néanmoins il s'unit et produit. D'ailleurs, nous voyons dans cette espèce toutes les nuances du sauvage au domestique se présenter successivement et comme par ordre de généalogie, ou plutôt de dégénération. Le biset nous est représenté, d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre, par ceux de

nos pigeons fuyards qui désertent nos colombiers et prennent l'habitude de se percher sur les arbres : c'est la première et la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature. Ces pigeons, quoique élevés dans l'état de domesticité, quoiqu'en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe, a des habitudes communes, quittent ce domicile, rompent toute société, et vont s'établir dans les bois; ils retournent donc à leur état de nature poussés par leur seul instinct. D'autres, apparemment moins courageux, moins hardis, quoique également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour aller habiter solitairement quelques trous de muraille, ou bien en petit nombre se réfugient dans une tour peu fréquentée; et malgré les dangers, la disette, et la solitude de ces lieux, où ils manquent de tout, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, et où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leurs besoins par leur seule industrie, ils restent néanmoins constamment dans ces habitations incommodes, et les préfèrent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils sont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la société auroient dû les retenir : voilà la seconde nuance. Ces pigeons de muraille ne retournent pas en entier à l'état de nature; ils ne se perchent pas comme les premiers, et sont néanmoins beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique. La troisième nuance est celle de nos pigeons de colombier, dont tout le monde connoît les mœurs, et qui, lorsque leur demeure convient, ne l'abandonnent pas, ou ne la quittent que pour en prendre une qui convient encore mieux, et ils n'en sortent que pour aller s'égayer ou se pourvoir dans les champs voisins. Or, comme c'est parmi ces pigeons mêmes que se trouvent les fuyards et les déserteurs dont nous venons de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur instinct d'origine, et que l'habitude de la libre domesticité dans laquelle ils vivent n'a pas entièrement effacé les traits de leur première nature, à laquelle ils pourroient encore remonter. Mais il n'en est pas de même de la quatrième et dernière nuance dans l'ordre de dégénération : ce sont les gros et petits pigeons de volière, dont les races, les variétés, les mélanges, sont presque innumérables, parce que, depuis un temps immémorial, ils sont absolument domestiques; et l'homme, en perfectionnant les formes extérieures, a en même temps altéré leurs qualités intérieures, et détruit jusqu'au germe du sentiment de la liberté. Ces oiseaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage pour nous d'être plus féconds, plus gras, de meilleur goût, et c'est par toutes ces raisons qu'on les a soignés de plus près, et qu'on a cherché à les multiplier, malgré toutes les peines qu'il faut se donner pour leur éducation et pour le succès de leur nombreux produit et de leur pleine fécondité : dans ceux-ci aucun ne remonte à l'état de nature, aucun même ne s'élève à celui de liberté; ils ne quittent jamais les alentours de leur volière, il faut les nourrir en tout temps : la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher ailleurs; ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance; accoutumés à la recevoir de la main de l'homme, ou à la trouver toute préparée, toujours dans le même lieu, ils ne savent vivre que pour manger, et n'ont aucune des ressources, aucun des petits talens que le besoin inspire à tous les animaux. On peut donc regarder cette dernière classe, dans l'ordre des pigeons, comme absolument domestique, captive sans retour, entièrement dépendante de l'homme; et comme il a créé tout ce qui dépend de lui, on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races esclaves, d'autant plus perfectionnées pour nous, qu'elles sont plus dégénérées, plus viciées pour la nature.

Supposant une fois nos colombiers établis et peuplés, ce qui étoit le premier point et le plus difficile à remplir pour obtenir quelque empire sur une espèce aussi fugitive, aussi volage, on se sera bientôt aperçu que dans le grand nombre de jeunes pigeons que ces établissemens nous produisent à chaque saison, il s'en trouve quelques-uns qui varient pour la grandeur, la forme, et les couleurs. On aura donc choisi les plus gros, les plus singuliers, les plus beaux; on les aura séparés de la troupe commune pour les élever à part avec des soins plus assidus et dans une captivité plus étroite : les descendans de ces esclaves choisis auront encore présenté de nouvelles variétés, qu'on aura distinguées, séparées des autres, unissant constamment et mettant ensemble ceux qui ont paru les plus beaux ou les plus utiles. Le produit en grand nombre est la première source des variétés dans les espèces : mais le maintien de ces variétés, et même leur multiplication, dépend de la main de l'homme; il faut recueillir de celle de la nature les individus qui se ressemblent le plus, les séparer des autres, les unir en-

semble, prendre les mêmes soins pour les variétés qui se trouvent dans les nombreux produits de leurs descendans; et, par ces attentions suivies, on peut, avec le temps, créer à nos yeux, c'est-à-dire amener à la lumière une infinité d'êtres nouveaux, que la nature seule n'auroit jamais produits. Les semences de toute matière vivante lui appartiennent; elle en compose tous les germes des êtres organisés : mais la combinaison, la succession, l'assortiment, la réunion ou la séparation de chacun de ces êtres, dépendent souvent de la volonté de l'homme : dès lors il est le maître de forcer la nature par ses combinaisons, et de la fixer par son industrie; de deux individus singuliers qu'elle aura produits comme par hasard, il en fera une race constante et perpétuelle, et de laquelle il tirera plusieurs autres races qui, sans ses soins, n'auroient jamais vu le jour.

Si quelqu'un vouloit donc faire l'histoire complète et la description détaillée des pigeons de volière, ce seroit moins l'histoire de la nature que celle de l'art de l'homme; et c'est par cette raison que nous croyons devoir nous borner ici à une simple énumération, qui contiendra l'exposition des principales variétés de cette espèce, dont le type est moins fixe et la forme plus variable que dans aucun autre animal.

Le biset, n° 510, ou pigeon sauvage [1], est la tige primitive de tous les autres pigeons : communément il est de la même grandeur et de la même forme, mais d'une couleur plus bise que le pigeon domestique; et c'est de cette couleur que lui vient son nom : cependant il varie quelquefois pour les couleurs et la grosseur; car le pigeon dont Frisch a donné la figure sous le nom de *columba agrestis*, n'est qu'un biset blanc à tête et queue rousses; et celui que le même auteur a donné sous la dénomination de *vinago, sive columba montana*, n'est encore qu'un biset noir-bleu : c'est le même qu'Albin a décrit sous le nom de *pigeon ramier*, qui ne lui convient pas; et le même encore dont Belon parle sous le nom de *pigeon fuyard*, qui lui convient mieux; car on peut présumer que l'origine de cette variété dans les bisets vient de ces pigeons dont j'ai parlé, qui fuient et désertent nos colombiers pour se rendre sauvages, d'autant que ces bisets noir-bleu nichent non seulement dans les arbres creux, mais aussi dans les trous des bâtimens ruinés et les rochers qui sont dans les forêts, ce qui leur a fait donner, par quelques naturalistes, le nom de *pigeons de roche* ou *rocheraies*; et comme ils aiment aussi les terres élevées et les montagnes, d'autres les ont appelés *pigeons de montagne*. Nous remarquerons même que les anciens ne connoissoient que cette espèce de pigeon sauvage qu'ils appeloient *oïnas* ou *vinago*, et qu'ils ne font nulle mention de notre biset, qui néanmoins est le seul pigeon vraiment sauvage, et qui n'a pas passé par l'état de domesticité. Un fait qui vient à l'appui de mon opinion sur ce point, c'est que dans tous les pays où il y a des pigeons domestiques, on trouve aussi des *œnas*, depuis la Suède jusque dans les pays chauds, au lieu que les bisets ne se trouvent pas dans les pays froids, et ne restent que pendant l'été dans nos pays tempérés : ils arrivent par troupes en Bourgogne, en Champagne, et dans les autres provinces septentrionales de la France, vers la fin de février et au commencement de mars; ils s'établissent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbres, pondent deux ou trois œufs au printemps, et vraisemblablement font une seconde ponte en été; à chaque ponte ils n'élèvent que deux petits, et s'en retournent dans le mois de novembre; ils prennent leur route du côté du Midi, et se rendent probablement en Afrique par l'Espagne pour y passer l'hiver.

Le biset ou pigeon sauvage, et l'*œnas* ou le pigeon déserteur, qui retourne à l'état de sauvage, se perchent, et par cette habitude se distinguent du pigeon de muraille, qui déserte aussi nos colombiers, mais qui semble craindre de retourner dans les bois, et ne se perche jamais sur les arbres. Après ces trois pigeons, dont les deux derniers sont plus ou moins près de l'état de nature, vient le pigeon [2] de nos colombiers, n° 466, qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'à demi domestique, et retient encore de son premier instinct l'habitude de voler en troupe : s'il a perdu le courage intérieur d'où dépend le sentiment de l'indépendance, il a acquis d'autres qualités qui, quoique moins nobles, paroissent plus agréables par leurs effets. Ils produisent souvent trois fois l'année, et les pigeons de volière produisent jusqu'à dix et douze fois, au lieu que le bi-

1. *Biset, croiseau.* Le nom *croiseau* vient peut-être de *croisé*, les ailes et la queue du biset étant croisées de bandes noires ou brunes.

2. En latin, *columba*; en espagnol, *paloma*; en italien, *colombo, colomba*; en allemand, *taube* ou *tauben*; en anglois, *dove, common dove, house-pigeon.*

set ne produit qu'une ou deux fois tout au plus : combien de plaisirs de plus suppose cette différence, surtout dans une espèce qui semble les goûter dans toutes leurs nuances, et en jouir plus pleinement qu'aucune autre! Ils pondent, à deux jours de distance, presque toujours deux œufs, rarement trois, et n'élèvent presque jamais que deux petits, dont ordinairement l'un se trouve mâle et l'autre femelle : il y en a même plusieurs, et ce sont les plus jeunes, qui ne pondent qu'une fois; car le produit du printemps est toujours plus nombreux, c'est-à-dire la quantité de pigeonneaux dans le même colombier plus abondante qu'en automne, du moins dans ces climats. Les meilleurs colombiers où les pigeons se plaisent et multiplient le plus ne sont pas ceux qui sont trop voisins de nos habitations : placez-les à quatre ou cinq cents pas de distance de la ferme, sur la partie la plus élevée de votre terrain, et ne craignez pas que cet éloignement nuise à leur multiplication; ils aiment les lieux paisibles, la belle vue, l'exposition au levant, la situation élevée où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil. J'ai souvent vu les pigeons de plusieurs colombiers situés dans le bas d'un vallon, en sortir avant le lever du soleil pour gagner un colombier situé au dessus de la colline, et s'y rendre en si grand nombre, que le toit étoit absolument couvert de ces pigeons étrangers, auxquels les domiciliés étoient obligés de faire place, et quelquefois même forcés de la céder. C'est surtout au printemps et en automne qu'ils semblent rechercher les premières influences du soleil, la pureté de l'air, et les lieux élevés. Je puis ajouter à cette remarque une autre observation, c'est que le peuplement de ces colombiers isolés, élevés, et situés haut, est plus facile, et le produit bien plus nombreux que dans les autres colombiers. J'ai vu tirer quatre cents paires de pigeonneaux d'un de mes colombiers qui, par sa situation et la hauteur de sa bâtisse, étoit élevé d'environ deux cents pieds au dessus des autres colombiers, tandis que ceux-ci ne produisent que le quart ou le tiers tout au plus, c'est-à-dire cent ou cent trente paires : il faut seulement avoir soin de veiller à l'oiseau de proie, qui fréquente de préférence ces colombiers élevés et isolés, et qui ne laisse pas d'inquiéter les pigeons, sans néanmoins en détruire beaucoup, car il ne peut saisir que ceux qui se séparent de la troupe.

Après le pigeon de nos colombiers, qui n'est qu'à demi domestique, se présentent les pigeons de volière, qui le sont entièrement, et dont nous avons si fort favorisé la propagation des variétés, les mélanges et la multiplication des races, qu'elles demanderoient un volume d'écriture et un autre de planches, si nous voulions les décrire et les représenter toutes; mais comme je l'ai déjà fait sentir, ceci est plutôt un objet de curiosité et d'art qu'un sujet d'histoire naturelle, et nous nous bornerons à indiquer les principales branches de cette famille immense, auxquelles on pourra rapporter les rameaux et les rejetons des variétés secondaires.

Les curieux en ce genre donnent le nom de *bisets* à tous les pigeons qui vont prendre leur vie à la campagne, et qu'on met dans de grands colombiers : ceux qu'ils appellent *pigeons domestiques* ne se tiennent que dans de petits colombiers ou volieres, et ne se répandent pas à la campagne. Il y en a de plus grands et de plus petits : par exemple, les pigeons culbutans et les pigeons tournans, qui sont les plus petits de tous les pigeons de voliere, le sont plus que le pigeon de colombier; ils sont aussi plus légers de vol et plus dégagés de corps; et quand ils se mêlent avec les pigeons de colombier, ils perdent l'habitude de tourner et de culbuter. Il semble que ce soit l'état de captivité forcée qui leur fait tourner la tête, et qu'elle reprend son assiette dès qu'ils recouvrent leur liberté.

Les races pures, c'est-à-dire les variétés principales de pigeons domestiques, avec lesquelles on peut faire les variétés secondaires de chacune de ces races, sont, 1° les pigeons appelés *grosses-gorges* [1], parce qu'ils ont la faculté d'enfler prodigieusement leur jabot en aspirant et retenant l'air; 2° les pigeons mondains, qui sont les plus recommandables par leur fécondité, ainsi que les pigeons romains, les pigeons pattus et les nonnains; 3° les pigeons-paons, qui élèvent et étalent leur large queue comme le dindon ou le paon; 4° le pigeon-cravate ou à gorge frisée; 5° le pigeon-coquille hollandois; 6° le pigeon-hirondelle; 7° le pigeon-carme; 8° le pigeon heurté; 9° les pigeons suisses; 10° le pigeon culbutant; 11° le pigeon tournant.

La race du pigeon grosse-gorge est composée des variétés suivantes :

1° Le pigeon grosse-gorge soupe-en-vin, dont les mâles sont très-beaux, parce qu'ils sont panachés, et dont les femelles ne panachent point.

1. Voyez pl. 27, fig. 2.

1. LE PIQUE-BŒUF

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Pique bœuf *(Cuvier)*

Pl. 51.

2. L'ETOURNEAU VULGAIRE. 3. L'ETOURNEAU DU CAP

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Etourneau *(Cuvier)*

2° Le pigeon grosse-gorge chamois panaché : la femelle ne panache point. C'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la planche CXLVI de Frisch, que les Allemands appellent *kropf-taube* ou *kroüper*, et que cet auteur a indiqué sous la dénomination de *columba strumosa*, *seu columba œsophago inflato*.

3° Le pigeon grosse-gorge, blanc comme un cygne.

4° Le pigeon grosse-gorge blanc, pattu, et à longues ailes qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paroît fort détachée.

5° Le pigeon grosse-gorge gris panaché, et le gris doux, dont la couleur est douce et uniforme par tout le corps.

6° Le pigeon grosse-gorge gris de fer, gris barré et à rubans.

7° Le pigeon grosse-gorge gris piqué, comme argenté.

8° Le pigeon grosse-gorge jacinthe, d'une couleur bleue ouvragée en blanc.

9° Le pigeon grosse-gorge couleur de feu : il y a sur toutes ses plumes une barre bleue et une barre rouge, et la plume est terminée par une barre noire.

10° Le pigeon grosse-gorge couleur de bois de noyer.

11° Le pigeon grosse-gorge couleur de marron, avec les pennes de l'aile toutes blanches.

12° Le pigeon grosse-gorge maurin, d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aile blanches comme dans la grosse gorge marron : ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou; et dans ces dernières races à vol blanc et à grosse gorge la femelle est semblable au mâle. Au reste, dans toutes les races de grosses-gorges d'origine pure, c'est-à-dire de couleur uniforme, les dix pennes sont toutes blanches jusqu'à la moitié de l'aile, et on peut regarder ce caractère comme général.

13° Le pigeon grosse-gorge ardoisé, avec le vol blanc et la cravate blanche : la femelle est semblable au mâle.

Voilà les races principales des pigeons à grosse gorge; mais il y en a encore plusieurs autres moins belles, comme les rouges, les olive, les couleur de nuit, etc.

Tous les pigeons en général ont plus ou moins la faculté d'enfler leur jabot en aspirant l'air; on peut de même le faire enfler en soufflant de l'air dans leur gosier : mais cette race de pigeons grosse-gorge ont cette même faculté d'enfler leur jabot si supérieurement, qu'elle doit dépendre d'une conformation particulière dans les organes; ce jabot, presque aussi gros que tout le reste de leur corps, et qu'ils tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête, et les empêche de voir devant eux : aussi, pendant qu'ils se rengorgent, l'oiseau de proie les saisit sans qu'ils l'aperçoivent. On les élève donc plutôt par curiosité que pour l'utilité.

Une autre race est celle des pigeons mondains; c'est la plus commune, et en même temps la plus estimée à cause de sa grande fécondité.

Le mondain est à peu près d'une moitié plus fort que le biset; la femelle ressemble assez au mâle : ils produisent presque tous les mois de l'année, pourvu qu'ils soient en petit nombre dans la même volière; et il leur faut au moins à chacun trois ou quatre paniers, ou plutôt des trous un peu profonds, formés comme des cases, avec des planches, afin qu'ils ne se voient pas lorsqu'ils couvent; car chacun de ces pigeons défend non seulement son panier, et se bat contre les autres qui veulent en approcher, mais même il se bat aussi pour tous les paniers qui sont de son côté.

Par exemple, il ne faut que huit paires de ces pigeons mondains dans un espace carré de huit pieds de côté, et les personnes qui en ont élevé assurent qu'avec six paires on pourroit avoir tout autant de produit : plus on augmente leur nombre dans un espace donné, plus il y a de combats, de tapage et d'œufs cassés. Il y a dans cette race assez souvent des mâles stériles, et aussi des femelles inféconds et qui ne pondent pas.

Ils sont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge; mais ils ne sont en pleine ponte qu'à la troisième année : cette pleine ponte dure jusqu'à six ou sept ans, après quoi le nombre des pontes diminue, quoiqu'il y en ait qui pondent encore à l'âge de douze ans. La ponte des deux œufs se fait quelquefois en vingt-quatre heures, et dans l'hiver en deux jours; en sorte qu'il y a un intervalle de temps différent, suivant la saison, entre la ponte de chaque œuf. La femelle tient chaud son premier œuf, sans néanmoins le couver assidûment; elle ne commence à couver constamment qu'après la ponte du second œuf : l'incubation dure ordinairement dix-huit jours, quelquefois dix-sept, surtout en été, et jusqu'à dix-neuf ou vingt jours en hiver. L'attachement de la femelle à ses œufs est si grand, si con-

stant, qu'on en a vu souffrir les incommodités les plus grandes et les douleurs les plus cruelles, plutôt que de les quitter : une femelle entre autres, dont les pattes gelèrent et tombèrent, et qui, malgré cette souffrance et cette perte de membres, continua sa couvée jusqu'à ce que ses petits fussent éclos; ses pattes avoient gelé parce que son panier étoit tout près de la fenêtre de sa volière.

Le mâle, pendant que sa femelle couve, se tient sur le panier le plus voisin; et au moment que, pressée par le besoin de manger, elle quitte ses œufs pour aller à la trémie, le mâle, qu'elle a appelé auparavant par un petit roucoulement, prend sa place, couve ses œufs; et cette incubation du mâle dure deux ou trois heures chaque fois, et se renouvelle ordinairement deux fois en vingt-quatre heures.

On peut réduire les variétés de la race des pigeons mondains à trois pour la grandeur, qui toutes ont pour caractère commun un filet rouge autour des yeux.

1° Les premiers mondains sont des oiseaux lourds, et à peu près gros comme de petites poules : on ne les recherche qu'à cause de leur grandeur, car ils ne sont pas bons pour la multiplication.

2° Les bagadais sont de gros mondains avec un tubercule au dessus du bec en forme d'une petite morille, et un ruban rouge beaucoup plus large autour des yeux, c'est-à-dire une seconde paupière charnue rougeâtre qui leur tombe même sur les yeux lorsqu'ils sont vieux, et les empêche alors de voir. Ces pigeons ne produisent que difficilement et en petit nombre.

Les bagadais ont le bec courbé et crochu, et ils présentent plusieurs variétés : il y en a de blancs, de noirs, de rouges, de minimes, etc.

3° Le pigeon espagnol, qui est encore un pigeon mondain, aussi gros qu'une poule, et qui est très-beau; il diffère du bagadais en ce qu'il n'a point de morille au dessus du bec, que la seconde paupière charnue est moins saillante, et que le bec est droit au lieu d'être courbé : on le mêle avec le bagadais, et le produit est un très-gros et très-grand pigeon.

4° Le pigeon ture, qui a, comme le bagadais, une grosse excroissance au dessus du bec, avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux. Ce pigeon ture est très-gros, huppé, bas de cuisses, large de corps et de vol : il y en a de minimes ou bruns presque noirs, tels que celui qui est représenté dans la planche CXLIX de Frisch; d'autres dont la couleur est gris de fer, gris de lin, chamois, et soupe-en-vin. Ces pigeons sont très-lourds et ne s'écartent pas de leur volière.

5° Les pigeons romains, qui ne sont pas tout-à-fait aussi grands que les turcs, mais qui ont le vol aussi étendu, n'ont point de huppe : il y en a de noirs, de minimes, et de tachetés.

Ce sont là les plus gros pigeons domestiques; il y en a d'autres de moyenne grandeur, et d'autres plus petits. Dans les pigeons pattus, qui ont les pieds couverts de plumes jusque sur les ongles, on distingue le pattu sans huppe, dont Frisch a donné la figure, planche CXLV, sous la dénomination de *trummeltaube* en allemand, et de *columba tympanisans* en latin, *pigeon-tambour* en françois; et le pattu huppé, dont le même auteur a donné la figure planche CXLIV, sous le nom de *montaube* en allemand, et sous la dénomination latine *columba menstrua, seu cristata pedibus plumosis*. Ce pigeon pattu, que l'on appelle *pigeon-tambour*, se nomme aussi *pigeon-glou-glou*, parce qu'il répète souvent ce son, et que sa voix imite le bruit du tambour entendu de loin. Le pigeon pattu huppé est aussi appelé *pigeon de mois*, parce qu'il produit tous les mois, et qu'il n'attend pas que ses petits soient en état de manger seuls pour couver de nouveau. C'est une race recommandable par son utilité, c'est-à-dire par sa grande fécondité, qui cependant ne doit pas se compter de douze fois par an, mais communément de huit et neuf pontes; ce qui est encore d'un très-grand produit.

Dans les races moyennes et petites de pigeons domestiques, on distingue le pigeon-nonnain, dont il y a plusieurs variétés, savoir le soupe-en-vin, le rouge panaché, le chamois panaché, mais dont les femelles de tous trois ne sont jamais panachées. Il y a aussi dans la race des nonnains une variété qu'on appelle *pigeon-maurin*, qui est tout noir, avec la tête blanche et le bout des ailes aussi blanc; et c'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la planche CL de Frisch, auquel il donne en allemand le nom de *schleyer* ou *parruquentaube*, et en latin, *columba galerita*, et qu'il traduit en françois par *pigeon coiffé* : mais en général tous les nonnains, soit maurins ou autres, sont coiffés, ou plutôt ils ont comme un demi-capuchon sur la tête, qui descend le long du cou, et s'étend sur la poitrine en forme de cravate composée de plumes ré-

dressées. Cette variété est voisine de la race du pigeon grosse-gorge; car ce pigeon coiffé est de la même grandeur, et sait aussi enfler un peu son jabot. Il ne produit pas autant que les autres nonnains, dont les plus parfaits sont tout blancs, et sont ceux qu'on regarde comme les meilleurs de la race : tous ont le bec très-court; ceux-ci produisent beaucoup; mais les pigeonneaux sont très-petits.

Le pigeon-paon est un peu plus gros que le pigeon nonnain : on l'appelle *pigeon-paon*, parce qu'il peut redresser sa queue et l'étaler comme le paon. Les plus beaux de cette race ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les pigeons d'autres races n'en ont que douze : lorsqu'ils redressent leur queue, ils la poussent en avant; et comme ils retirent en même temps la tête en arrière elle touche à la queue. Ils tremblent aussi pendant tout le temps de cette opération, soit par la forte contraction des muscles, soit par quelque autre cause; car il y a plus d'une race de pigeons trembleurs [1]. C'est ordinairement quand ils sont en amour qu'ils étalent ainsi leur queue; mais ils le font aussi dans d'autres temps. La femelle relève et étale sa queue comme le mâle, et l'a tout aussi belle. Il y en a de tout blancs, d'autres blancs avec la tête et la queue noires : et c'est à cette seconde variété qu'il faut rapporter le pigeon de la planche CLI de Frisch, qu'il appelle en allemand *pfautaube* ou *humreschwantz*, et en latin *columba caudata*. Cet auteur remarque que, dans le même temps que le pigeon-paon étale sa queue, il agite fièrement et constamment sa tête et son cou, à peu près comme l'oiseau appelé *torcol*. Ces pigeons ne volent pas aussi bien que les autres; leur large queue est cause qu'ils sont souvent emportés par le vent, et qu'ils tombent à terre : ainsi on les élève plutôt par curiosité que pour l'utilité. Au reste, ces pigeons, qui, par eux-mêmes ne peuvent faire de longs voyages, ont été transportés fort loin par les hommes. Il y a aux Philippines, dit Gemelli Carreri, des pigeons qui relèvent et étalent leur queue comme le paon.

Les pigeons polonois sont plus gros que les pigeons-paons; ils ont pour caractère d'avoir le bec très-gros et très-court, les yeux bordés d'un large cercle rouge, les jambes très-basses : il y en a de différentes couleurs, beaucoup de noirs, des roux, des chamois, des gris piqués et de tout blancs.

Le pigeon-cravate est l'un des plus petits pigeons; il n'est guère plus gros qu'une tourterelle; et en les appariant ensemble ils produisent des mulets ou métis. On distingue le pigeon-cravate du pigeon-nonnain, en ce que le pigeon-cravate n'a point de demi-capuchon sur la tête et sur le cou, qu'il n'a précisément qu'un bouquet des plumes qui semblent se rebrousser sur la poitrine et sous la gorge. Ce sont de très-jolis pigeons, bien faits, qui ont l'air très-propre, et dont il y en a de soupe-en-vin, de chamois, de panachés, de roux et de gris, de tout blancs et de tout noirs, et d'autres blancs avec des manteaux noirs : c'est à cette dernière variété qu'on peut rapporter le pigeon représenté planche CXLVII de Frisch, sous le nom allemand *mowchen*, et la dénomination latine *columba collo hirsuto*. Ce pigeon ne s'apparie pas volontiers avec les autres pigeons, et n'est pas d'un grand produit : d'ailleurs il est petit, et se laisse aisément prendre par l'oiseau de proie; c'est par toutes ces raisons qu'on n'en élève guère.

Les pigeons qu'on appelle *coquille hollandois*, parce qu'ils ont derrière la tête des plumes à rebours qui forment comme une espèce de coquille, sont aussi de petite taille. Ils ont la tête noire, le bout de la queue et le bout des ailes aussi noirs, tout le reste du corps blanc. Il y en a aussi à tête rouge, à tête bleue, et à tête et queue jaunes; et ordinairement la queue est de la même couleur que la tête, mais le vol est toujours tout blanc. La première variété, qui a la tête noire, ressemble si fort à l'hirondelle de mer, que quelques-uns lui ont donné ce nom, avec d'autant plus d'analogie, que ce pigeon n'a pas le corps rond comme la plupart des autres, mais allongé et fort dégagé.

Il y a, indépendamment des tête et queue bleues qui ont la coquille, dont nous venons de parler, d'autres pigeons qui ont simplement le nom de *tête et queue bleues*, d'autres de *tête et queue noires*, d'autres de *tête et queue rouges*, et d'autres encore, *tête et queue jaunes*, et qui tous quatre ont l'extrémité des ailes de la même couleur que la tête; ils sont à peu près gros comme les pigeons-paons : leur plumage est très-propre et bien arrangé.

1. On connoît, en effet, un pigeon trembleur, différent du pigeon-paon, en ce qu'il n'a pas la queue si large à beaucoup près. Le pigeon-paon a été indiqué par Willughby et Ray, sous la dénomination de *columba tremula laticauda*; et le pigeon trembleur, sous celle de *columba tremula angusticauda seu acuticauda* : celui-ci, sans relever ou étaler sa queue, tremble, dit-on, presque continuellement.

Il y en a qu'on appelle aussi *pigeons-hirondelles*, qui ne sont pas plus gros que des tourterelles, ayant le corps allongé de même, et le vol très-léger : tout le dessous de leur corps est blanc, et ils ont toutes les parties supérieures du corps, ainsi que le cou, la tête et la queue, noires, ou rouges, ou bleues, ou jaunes, avec un petit casque de ces mêmes couleurs sur la tête; mais le dessous de la tête est toujours blanc comme le dessous du cou. C'est à cette variété qu'il faut rapporter le pigeon cuirassé de Jouston et de Willughby, qui a pour caractère particulier d'avoir les plumes de la tête, celles de la queue et les pennes des ailes, toujours de la même couleur, et le corps d'une couleur différente; par exemple, le corps blanc, et la tête, la queue et les ailes noires, ou de quelque autre couleur que ce soit.

Le pigeon-carme, qui fait une autre race, est peut-être le plus bas et le plus petit de tous nos pigeons; il paroît accroupi comme l'oiseau que l'on appelle *le crapaud volant;* il est aussi très-pattu, ayant les pieds fort courts et les plumes des jambes très-longues. Les femelles et les mâles se ressemblent, ainsi que dans la plupart des autres races : on y compte aussi quatre variétés, qui sont les mêmes que dans les races précédentes, savoir, les gris de fer, les chamois, les soupe-en-vin et les gris-doux; mais ils ont tous le dessous du corps et des ailes blanc, tout le dessus de leur corps étant des couleurs que nous venons d'indiquer. Ils sont encore remarquables par leur bec, qui est plus petit que celui d'une tourterelle; et ils ont aussi une petite aigrette derriere la tête, qui pousse en pointe comme celle de l'alouette huppée.

Le pigeon-tambour ou *glouglou*, dont nous avons parlé, que l'on appelle ainsi parce qu'il forme ce son *glouglou*, qu'il répète fort souvent lorsqu'il est auprès de sa femelle, est aussi un pigeon fort bas et fort pattu; mais il est plus gros que le pigeon-carme, et à peu près de la taille du pigeon polonois.

Le pigeon heurté, c'est-à-dire masqué comme d'un coup de pinceau noir, bleu, jaune ou rouge, au dessus du bec seulement et jusqu'au milieu de la tête, avec la queue de la même couleur, et tout le reste du corps blanc, est un pigeon fort recherché des curieux; il n'est point pattu, et est de la grosseur des pigeons mondains ordinaires.

Les pigeons suisses sont plus petits que les pigeons ordinaires, et pas plus gros que les pigeons bisets; ils sont de même tout aussi légers de vol. Il y en a de plusieurs sortes; savoir, des panachés de rouge, de bleu, de jaune, sur un fond blanc satiné, avec un collier qui vient former un plastron sur la poitrine, et qui est d'un rouge rembruni. Ils ont souvent deux rubans sur les ailes, de la même couleur que celle du plastron.

Il y a d'autres pigeons suisses qui ne sont point panachés, et qui sont ardoisés de couleur uniforme sur tout le corps, sans collier ni plastron; d'autres qu'on appelle *colliers jaunes jaspés*, *colliers jaunes maillés;* d'autres *colliers jaunes fort maillés*, etc., parce qu'ils portent des colliers de cette couleur.

Il y a encore dans cette race de pigeons suisses une autre variété qu'on apppelle *pigeon azuré*, parce qu'il est d'une couleur plus bleue que les ardoises.

Le pigeon culbutant est encore un des plus petits pigeons. Celui que M. Frisch a fait représenter, planche CXLVIII, sous le nom de *tummeltaube*, *tumler*, *columba gestuosa seu gesticularia*, est d'un roux brun; mais il y en a de gris et de variés de roux et de gris. Il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetteroit en l'air, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *pigeon culbutant*. Il semble que tous ses mouvemens supposent des vertiges qui, comme je l'ai dit, peuvent être attribués à la captivité. Il vole très-vite, s'élève le plus haut de tous, et ses mouvemens sont très-précipités et fort irréguliers. Frisch dit que, comme par ses mouvemens il imite en quelque façon les gestes et les sauts des danseurs de corde et des voltigeurs, on lui a donné le nom de pigeon pantomime, *columba gestuosa*. Au reste, sa forme est assez semblable à celle du biset, et l'on s'en sert ordinairement pour attirer les pigeons des autres colombiers, parce qu'il vole plus haut, plus loin, et plus long-temps que les autres, et qu'il échappe plus aisément à l'oiseau de proie.

Il en est de même du pigeon tournant, que M. Brisson, d'après Willughby, a appelé *le pigeon batteur*. Il tourne en rond lorsqu'il vole, et bat si fortement des ailes, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette, et souvent il se rompt quelques plumes de l'aile par la violence de ce mouvement, qui semble tenir de la convulsion. Ces pigeons tournans ou batteurs sont communément gris, avec des taches noires sur les ailes.

Je ne dirai qu'un mot de quelques autres variétés équivoques ou secondaires dont les nomenclateurs ont fait mention, et qui ressortissent sans doute aux races que nous

venons d'indiquer, mais qu'on auroit quelque peine à y rapporter directement et sûrement, d'après les descriptions de ces auteurs. Tels sont, par exemple, 1° le pigeon de Norwége, indiqué par Schwenckfeld, qui est blanc comme neige, et qui pourroit bien être un pigeon pattu huppé plus gros que les autres.

2° Le pigeon de Crète, suivant Aldrovande, ou de Barbarie, selon Willughby, qui a le bec très-court et les yeux entourés d'une large bande de peau nue, le plumage bleuâtre et marqué de deux taches noirâtres sur chaque aile.

3° Le pigeon frisé de Schwenckfeld et d'Aldrovande, qui est tout blanc et frisé sur tout le corps.

4° Le pigeon-messager de Willughby, qui ressemble beaucoup au pigeon ture, tant par son plumage brun que par ses yeux entourés d'une peau nue, et ses narines couvertes d'une membrane épaisse; on s'est, dit-on, servi de ces pigeons pour porter promptement des lettres au loin, ce qui leur a fait donner le nom de *messagers*.

5° Le pigeon-cavalier de Willughby et d'Albin, qui provient, dit-on, du pigeon grosse-gorge et du pigeon-messager, participant de l'un et de l'autre; car il a la faculté d'enfler beaucoup son jabot comme le pigeon grosse-gorge, et il porte sur ses narines des membranes épaisses, comme le pigeon-messager : mais il y a apparence qu'on pourroit également se servir de tout autre pigeon pour porter de petites choses, ou plutot les rapporter de loin; il suffit pour cela de les séparer de leur femelle, et de les transporter dans le lieu d'où l'on veut recevoir des nouvelles; ils ne manqueront pas de revenir auprès de leur femelle dès qu'ils seront mis en liberté.

On voit que ces cinq races de pigeons ne sont que des variétés secondaires des premières que nous avons indiquées d'après les observations de quelques curieux qui ont passé leur vie à élever des pigeons, et particulièrement du sieur Fournier, qui en fait commerce, et qui a été chargé, pendant quelques années, du soin des volières et des basses-cours de S. A. S. monseigneur le comte de Clermont. Ce prince, qui de très-bonne heure s'est déclaré le protecteur des arts, toujours animé du goût des belles connoissances, a voulu savoir jusqu'où s'étendoient en ce genre les forces de la nature : on a rassemblé, par ses ordres, toutes les especes, toutes les races connues des oiseaux domestiques; on les a multipliées et variées à l'infini; l'intelligence, les soins et la culture ont ici, comme en tout, perfectionné ce qui étoit connu, et développé ce qui ne l'étoit pas; on a fait éclore jusqu'aux arrière-germes de la nature; on a tiré de son sein toutes les productions ultérieures qu'elle seule et sans aide n'auroit pu amener à la lumière : en cherchant à épuiser les trésors de sa fécondité, on a reconnu qu'ils étoient inépuisables, et qu'avec un seul de ses modèles, c'est-à-dire avec une seule espèce, telle que celle du pigeon ou de la poule, on pouvoit faire un peuple composé de mille familles différentes, toutes reconnoissables, toutes nouvelles, toutes plus belles que l'espèce dont elles tirent leur premiere origine.

Dès le temps des Grecs on connoissoit les pigeons de volière, puisque Aristote dit qu'ils produisent dix et onze fois l'année, et que ceux d'Égypte produisent jusqu'à douze fois. L'on pourroit croire néanmoins que les grands colombiers où les pigeons ne produisent que deux ou trois fois par an n'étoient pas fort en usage du temps de ce philosophe : il compose le genre *columbacé* de quatre espèces, savoir, le ramier (*palumbes*), la tourterelle (*turtur*), le biset (*vinago*) et le pigeon (*columbus*); et c'est ce dernier dont il dit que le produit est de dix pontes par an : or ce produit si fréquent ne se trouve que dans quelques races de nos pigeons de volière. Aristote n'en distingue pas les différences, et ne fait aucune mention des variétés de ces pigeons domestiques : peut-être ces variétés n'existoient qu'en petit nombre; mais il paroît qu'elles s'étoit bien multipliées du temps de Pline[1], qui parle des grands pigeons de Campanie, et des curieux en ce genre, qui achetoient à un prix excessif une paire de beaux pigeons, dont ils racontoient l'origine et la noblesse, et qu'ils élevoient dans des tours placées au dessus du toit de leurs maisons. Tout ce que nous ont dit les anciens au sujet des mœurs et des habitudes des pigeons doit donc se rapporter aux pigeons de volière plutôt qu'à ceux de nos colombiers, qu'on

1. *Columbarum amore insaniunt multi; super tecta exædificant turres iis, nobilitatemque singularum et origines narrant veteres. Jam exemplo L. Axius eques romanus, ante bellum civile Pompeianum, denariis quadringentis singula paria venditavit, ut M. Varro tradit; quin et patriam nobilitavêre, Campania grandissimæ provenire existimatæ.* (Plin., *Hist. nat.*, lib. X, cap. 37.)

Les quatre cents deniers romains font soixante-dix livres de notre monnoie. La manie pour les beaux pigeons est donc encore plus grande aujourd'hui que du temps de Pline, car nos curieux les paient beaucoup plus cher.

doit regarder comme une espèce moyenne entre les pigeons domestiques et les pigeons sauvages, et qui participent en effet des mœurs des uns et des autres.

Tous ont de certaines qualités qui leur sont communes : l'amour de la société, l'attachement à leurs semblables, la douceur des mœurs ; la chasteté, c'est-à-dire la fidélité réciproque, et l'amour sans partage du mâle et de la femelle ; la propreté ; le soin de soi-même, qui suppose l'envie de plaire ; l'art de se donner des grâces, qui le suppose encore plus ; les caresses tendres, les mouvemens doux, les baisers timides, qui ne deviennent intimes et pressans qu'au moment de jouir ; ce moment même ramené quelques instans après par de nouveaux désirs, de nouvelles approches également nuancées, également senties ; un feu toujours durable, un goût toujours constant, et, pour plus grand bien encore, la puissance d'y satisfaire sans cesse ; nulle humeur, nul dégoût, nulle querelle ; tout le temps de la vie employé au service de l'amour, et au soin de ses fruits ; toutes les fonctions pénibles également réparties ; le mâle aimant assez pour les partager et même se charger des soins maternels, couvant régulièrement à son tour et les œufs et les petits, pour en épargner la peine à sa compagne, pour mettre entre elle et lui cette égalité dont dépend le bonheur de toute union durable : quels modèles pour l'homme, s'il pouvoit ou savoit les imiter !

OISEAUX ETRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU PIGEON.

Il y a peu d'espèces qui soient aussi généralement répandues que celle du pigeon; comme il a l'aile très-forte et le vol soutenu, il peut faire aisément de longs voyages : aussi la plupart des races sauvages ou domestiques se trouvent dans tous les climats. De l'Égypte jusqu'en Norwége, on élève des pigeons de volière ; et, quoiqu'ils prospèrent mieux dans les climats chauds, ils ne laissent pas de réussir dans les pays froids, tout dépendant des soins qu'on leur donne; et ce qui prouve que l'espèce en général ne craint ni le chaud ni le froid, c'est que le pigeon sauvage ou biset se trouve également dans presque toutes les contrées des deux continens.

Le pigeon brun de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Fernandès sous le nom mexicain *cehoilotl*, qui est brun partout, excepté la poitrine et les extrémités des ailes, qui sont blanches, ne nous paroît être qu'une variété du biset. Cet oiseau du Mexique a le tour des yeux d'un rouge vif, l'iris noir, et les pieds rouges. Celui que le même auteur indique sous le nom de *hoilotl*, qui est brun, marqué de taches noires, n'est vraisemblablement qu'une variété d'âge ou de sexe du précédent; et un autre du même pays, appelé *kacahoilotl*, qui est bleu sur toutes les parties supérieures, et rouge sur la poitrine et le ventre, n'est peut-être encore qu'une variété de notre pigeon sauvage, et tous trois me paroissent appartenir à l'espèce de notre pigeon d'Europe.

Le pigeon indiqué par M. Brisson, sous le nom de *pigeon violet de la Martinique*, et qui est représenté n° 162, sous ce même nom de *pigeon de la Martinique*, ne nous paroît être qu'une très-légère variété de notre pigeon commun; celui que ce même auteur appelle simplement *pigeon de la Martinique*, et qui est représenté n° 141, sous la dénomination de *pigeon roux de Cayenne*, ne forment ni l'un ni l'autre des espèces différentes de celle de notre pigeon; il y a même toute apparence que le dernier n'est que la femelle du premier, et qu'ils tirent leur origine de nos pigeons fuyards. On les appelle improprement *perdrix* à la Martinique, où il n'y a point de vraies perdrix : mais ce sont des pigeons qui ne ressemblent à la perdrix que par la couleur du plumage : et qui ne diffèrent pas assez de nos pigeons pour qu'on doive leur donner un autre nom ; et comme l'un nous est venu de Cayenne et l'autre de la Martinique, on peut en inférer que l'espèce est répandue dans tous les climats chauds du nouveau continent.

Le pigeon décrit et dessiné par M. Edwards, planche CLXXVI, sous la dénomination de *pigeon des Indes orientales*, est de la même grosseur que notre pigeon biset; et, comme il n'en diffère que par les couleurs, on peut le regarder comme une variété produite par l'influence du climat. Il est remarquable en ce que ses yeux sont entourés d'une peau d'un beau bleu, dénuée de plumes, et qu'il relève souvent et subitement sa queue, sans cependant l'étaler comme le pigeon-paon.

Il en est de même du pigeon d'Amérique, donné par Catesby sous le nom de *pigeon de passage*, et par Frisch sous celui de *columba americana*, qui ne diffère de nos pigeons fuyards et devenus sauvages que par les couleurs et par les plumes de la queue, qu'il a plus longues; ce qui semble le rapprocher de la tourterelle : mais ces différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce distincte et séparée de celle de nos pigeons.

Il en est encore de même du pigeon indiqué par Ray, appelé par les Anglois *pigeon-perroquet*, décrit ensuite par M. Brisson, et que nous avons fait représenter n° 138, sous la dénomination de *pigeon vert des Philippines*. Comme il est de la même grandeur que notre pigeon sauvage ou fuyard, et qu'il n'en diffère que par la force des couleurs, ce qu'on peut attribuer au climat chaud, nous ne le regarderons que comme une variété dans l'espèce de notre pigeon

Il s'est trouvé, dans le Cabinet du Roi, un oiseau, sous le nom de *pigeon vert d'Amboine*, qui n'est pas celui que M. Brisson a donné sous ce nom, et que nous avons fait représenter n° 163. Cet oiseau est d'une race très-voisine de la précédente, et pourroit bien n'en être qu'une variété de sexe ou d'âge.

Le pigeon vert d'Amboine, décrit par M. Brisson, est de la grosseur d'une tourterelle; et, quoique différent par la distribution des couleurs de celui auquel nous avons donné le même nom, il ne peut cependant être regardé que comme une autre variété de l'espèce de notre pigeon d'Europe, et il y a toute apparence que le pigeon vert de l'île Saint-Thomas, indiqué par Marcgrave, qui est de la même grandeur et figure que notre pigeon d'Europe, mais qui en diffère, ainsi que de tous les autres pigeons, par ses pieds couleur de safran, est cependant encore une variété du pigeon sauvage. En général, les pigeons ont tous les pieds rouges; il n'y a de différence que dans l'intensité ou la vivacité de cette couleur, et c'est peut-être par maladie, ou par quelque autre cause accidentelle, que ce pigeon de Marcgrave les avoit jaunes; du reste, il ressemble beaucoup aux pigeons verts des Philippines et d'Amboine de nos planches enluminées. Thévenot fait mention de ces pigeons verts dans les termes suivans : « Il se trouve aux Indes, à Agra, des pigeons tout verts, et qui ne diffèrent des notres que par cette couleur. Les chasseurs les prennent aisément avec de la glu. »

Le pigeon de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane, qui est d'un brun pourpre sur le corps, et blanc sous le ventre, et dont la grandeur est à peu près la même que celle de notre pigeon sauvage, doit être regardé comme une simple variété de cette espèce, d'autant plus qu'on ne le retrouve pas à la Jamaïque en toutes saisons, et qu'il n'y est que comme oiseau de passage.

Un autre qui se trouve dans le même pays de la Jamaïque, et qui n'est encore qu'une variété de notre pigeon sauvage, c'est celui qui a été indiqué par Hans Sloane, et ensuite par Catesby, sous la dénomination de *pigeon à la couronne blanche*. Comme il est de la même grosseur que notre pigeon sauvage, et qu'il niche et multiplie de même dans les trous des rochers, on ne peut guère douter qu'il ne soit de la même espèce.

On voit par cette énumération que notre pigeon sauvage d'Europe se trouve au Mexique, à la Nouvelle-Espagne, à la Martinique, à Cayenne, à la Caroline, à la Jamaïque, c'est-à-dire dans toutes les contrées chaudes et tempérées des Indes occidentales; et qu'on le retrouve aux Indes orientales, à Amboine, et jusqu'aux Philippines.

1. L'ETOURNEAU UNICOLOR

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Etourneau /*Cuvier*/

Pl. 52

2. L'ETOURNEAU DE LA LOUISIANE

Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . . . . *id* . .

LE RAMIER.

Comme cet oiseau est beaucoup plus gros que le biset, et que tous deux tiennent de très-près au pigeon domestique, on pourroit croire que les petites races de nos pigeons de volière sont issues des bisets, et que les plus grandes viennent des ramiers, d'autant plus que les anciens étoient dans l'usage d'élever des ramiers, de les engraisser, et de les faire multiplier : il se peut donc que nos grands pigeons de volière, et particulièrement les gros pattus, viennent originairement des ramiers; la seule chose qui paroîtroit s'opposer à cette idée, c'est que nos petits pigeons domestiques produisent avec les grands, au lieu qu'il ne paroît pas que le ramier produise avec le biset, puisque tous deux fréquentent les mêmes lieux sans se mêler ensemble : la tourterelle, qui s'apprivoise encore plus aisément que le ramier, et que l'on peut facilement élever et nourrir dans les maisons, pourroit, à égal titre, être regardée comme la tige de quelques-unes de nos races de pigeons domestiques, si elle n'étoit pas, ainsi que le ramier, d'une espèce particulière et qui ne se mêle pas avec les pigeons sauvages; mais on peut concevoir que des animaux qui ne se mêlent pas dans l'état de nature, parce que chaque mâle trouve une femelle de son espèce, doivent se mêler dans l'état de captivité s'ils sont privés de leur femelle propre, et quand on ne leur offre qu'une femelle étrangère. Le biset, le ramier, et la tourterelle ne se mêlent pas dans les bois, parce que chacun y trouve la femelle qui lui convient le mieux, c'est-à-dire celle de son espèce propre : mais il est possible qu'étant privés de leur liberté et de leur femelle, ils s'unissent avec celle qu'on leur présente; et comme ces trois espèces sont fort voisines, les individus qui résultent de leur mélange doivent se trouver féconds, et produire par conséquent des races ou variétés constantes : ce ne seront pas des mulets stériles, comme ceux qui proviennent de l'ânesse et du cheval, mais des métis féconds, comme ceux que produit le bouc avec la brebis. A juger du genre *columbacé* par toutes les analogies, il paroît que dans l'état de nature il y a, comme nous l'avons dit, trois espèces principales, et deux autres qu'on peut regarder comme intermédiaires. Les Grecs avoient donné à chacune de ces cinq espèces des noms différens; ce qu'ils ne faisoient jamais que dans l'idée qu'il y avoit en effet diversité d'espèces : la première et la plus grande est le *phassa*, ou *phatta*, qui est notre ramier; la seconde est le *peleias*, qui est notre biset; la troisième, le *trugon* ou la tourterelle; la quatrième, qui fait la première des intermédiaires, est l'*œnas*, qui, étant un peu plus grand que le biset, doit être regardé comme une variété dont l'origine peut se rapporter aux pigeons fuyards ou déserteurs de nos colombiers; enfin la cinquième est le *phaps*, qui est un ramier plus petit que le *phassa*, et qu'on a par cette raison appelé *palumbus minor*, mais qui ne nous paroît faire qu'une variété dans l'espèce du ramier; car on a observé que, suivant les climats, les ramiers sont plus ou moins grands. Ainsi toutes les espèces nominales, anciennes et modernes, se réduisent toujours à trois, c'est-à-dire à celles du biset, du ramier, et de la tourterelle, qui peut-être ont contribué toutes trois à la variété presque infinie qui se trouve dans nos pigeons domestiques.

Les ramiers arrivent dans nos provinces au printemps, un peu plus tôt que les bisets, et partent en automne un peu plus tard. C'est au mois d'août qu'on trouve en France les ramereaux en plus grande quantité; et il paroît qu'ils viennent d'une seconde ponte, qui se fait sur la fin de l'été; car la première ponte, qui se fait de très-bonne heure au printemps, est souvent détruite, parce que le nid, n'étant pas encore couvert par les feuilles, est trop exposé. Il reste des ramiers pendant l'hiver dans la plupart de nos provinces. Ils perchent comme les bisets : mais ils n'établissent pas, comme eux, leurs nids dans des trous d'arbres; ils les placent à leur sommet, et les

1. En latin, *palumbes*; en italien, *colombo torquato*; en espagnol, *paloma torcatz*; en allemand, *ringeltaube*; en anglois, *ringdove*; et dans le nord de l'Angleterre, *cushat*.

construisent assez légèrement avec des bûchettes : ce nid est plat, et assez large pour recevoir le mâle et la femelle. Je suis assuré qu'elle pond de très-bonne heure au printemps deux et souvent trois œufs; car on m'a apporté plusieurs nids où il y avoit deux et quelquefois trois ramereaux [1] déjà forts au commencement d'avril. Quelques gens ont prétendu que, dans notre climat, ils ne produisent qu'une fois l'année, à moins qu'on ne prenne leurs petits ou leurs œufs; ce qui, comme l'on sait, force tous les oiseaux à une seconde ponte. Cependant Frisch assure qu'ils couvent deux fois par an; ce qui nous paroît très-vrai. Comme il y a constance et fidélité dans l'union du mâle et de la femelle, cela suppose que le sentiment d'amour et le soin des petits durent toute l'année. Or, la femelle pond quatorze jours après les approches du mâle; elle ne couve que pendant quatorze autres jours, et il ne faut qu'autant de temps pour que les petits puissent voler et se pourvoir d'eux-mêmes. Ainsi il y a toute apparence qu'ils produisent plutôt deux fois qu'une par an : la première, comme je l'ai dit, au commencement du printemps; et la seconde au solstice de l'été, comme l'ont remarqué les anciens. Il est très-certain que cela est ainsi dans tous les climats chauds et tempérés, et très-probable qu'il en est à peu près de même dans les pays froids. Ils ont un roucoulement plus fort que celui des pigeons, mais qui ne se fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins; car dès qu'il pleut, ces oiseaux se taisent, et on ne les entend que très-rarement en hiver. Ils se nourrissent de fruits sauvages, de glands, de faînes, de fraises dont ils sont très-avides, et aussi de fèves et de grains de toute espèce : ils font un grand dégât dans les blés lorsqu'ils sont versés; et quand ces alimens leur manquent, ils mangent de l'herbe. Ils boivent à la manière des pigeons, c'est-à-dire de suite et sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau dont ils ont besoin. Comme leur chair, et surtout celle des jeunes, est excellente à manger, on recherche soigneusement leurs nids, et on en détruit ainsi une grande quantité : cette dévastation, jointe au petit produit, qui n'est que de deux ou trois œufs à chaque ponte, fait que l'espèce n'est nombreuse nulle part. On en prend, à la vérité, beaucoup avec des filets dans les lieux de leur passage, surtout dans nos provinces voisines des Pyrénées; mais ce n'est que dans une saison et pendant peu de jours.

Il paroît que, quoique le ramier préfère les climats chauds et tempérés, il habite quelquefois dans les pays septentrionaux, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux qui se trouvent en Suède; et il paroît aussi qu'ils ont passé d'un continent à l'autre, car il nous est arrivé des provinces méridionales de l'Amérique, ainsi que des contrées les plus chaudes de notre continent, plusieurs oiseaux qu'on doit regarder comme des variétés ou des espèces très-voisines de celle du ramier, et dont nous allons faire mention dans l'article suivant.

1. M. Salerne dit que « les *poulaillers* d'Orléans « achètent, en Berri et en Sologne, dans la saison « des nids, une quantité considérable de tourte- « reaux, qu'ils soufflent eux-mêmes avec la bouche, « les engraissent de millet en moins de quinze « jours, pour les porter ensuite à Paris; qu'ils en- « graissent de même les ramereaux; qu'ils y por- « tent aussi des pigeons bisets, et d'autres pigeons « qu'ils appellent des *postes*; que ces derniers sont, « selon eux, des pigeons de colombier devenus « fuyards ou vagabonds, qui nichent tantôt dans « un endroit, tantôt dans un autre, dans les églises, « dans les murailles de vieux châteaux ou dans des « rochers. » (*Ornithologie*, page 162.)

Ce fait prouve que les ramiers, ainsi que tous les pigeons et tourterelles, peuvent être élevés comme les autres oiseaux domestiques, et que par conséquent ils peuvent avoir donné naissance aux plus belles variétés et aux plus grandes races de nos pigeons de volière. M. Leroy, lieutenant des chasses et inspecteur du parc de Versailles, m'a aussi assuré que les ramereaux pris au nid s'apprivoisent et s'engraissent très-bien, et que même de vieux ramiers pris au filet s'accoutument aisément à vivre dans des volières, où l'on peut, en les soufflant, leur faire prendre graisse en fort peu de temps.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU RAMIER.

I.

Le pigeon ramier des Moluques (*Columba ænea.* Gmel.), indiqué sous ce nom par M. Brisson, et que nous avons fait représenter, n° 164, avec une noix muscade dans le bec, parce qu'il se nourrit de ce fruit. Quelque éloigné que soit le climat des Moluques de celui de l'Europe, cet oiseau ressemble si fort à notre ramier par la grandeur et la figure, que nous ne pouvons le regarder que comme une variété produite par l'influence du climat.

Il en est de même de l'oiseau indiqué et décrit par M. Edwards, qu'il dit se trouver dans les provinces méridionales de la Guinée. Comme il est à demi pattu et à peu près de la grandeur du ramier d'Europe, nous le rapporterons à cette espèce comme simple variété, quoiqu'il en diffère par les couleurs, étant marqué de taches triangulaires sur les ailes, et qu'il ait tout le dessous du corps gris, les yeux entourés d'une peau rouge et nue, l'iris d'un beau jaune, le bec noirâtre : mais toutes ces différences de couleur dans le plumage, le bec, et les yeux, peuvent être regardées comme des variétés produites par le climat.

Une troisième variété de ramier, qui se trouve dans l'autre continent, c'est le pigeon à queue annelée de la Jamaïque, indiqué par Hans Sloane et Browne, qui, étant de la grandeur à peu près du ramier d'Europe, peut y être rapporté plutôt qu'à aucune autre espèce : il est remarquable par la bande noire qui traverse sa queue bleue, par l'iris des yeux, qui est d'un rouge plus vif que celui de l'œil du ramier, et par deux tubercules qu'il a près de la base du bec.

II.

LE FOUNINGO.

L'oiseau appelé à Madagascar *founingo-mena-rabou*, et auquel nous conserverons partie de ce nom, parce qu'il nous paroît être d'une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle du ramier, en diffère trop par la grandeur pour qu'on puisse le regarder comme une simple variété [1].

M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, et nous l'avons fait représenter sous la dénomination de *pigeon-ramier bleu de Madagascar*, n° 111. Il est beaucoup plus petit que notre ramier d'Europe, et de la même grandeur à peu près qu'un autre pigeon du même climat, qui paroît avoir été indiqué par Bontius, et qui a été ensuite décrit par M. Brisson sur un individu venant de Madagascar, où il s'appelle *founingo maïtsou*;

1. Ce qui nous fait présumer que le founingo est d'une autre espèce que celle de notre ramier, c'est que ce dernier se trouve dans ce même climat.

ce qui paroît prouver que, malgré la différence de la couleur du vert au bleu, ces deux oiseaux sont de la même espèce, et qu'il n'y a peut-être entre eux d'autre différence que celle du sexe ou de l'âge. On trouvera cet oiseau vert représenté sous la dénomination de *pigeon-ramier vert de Madagascar*, n° 111, dans nos planches enluminées.

III.

LE RAMIRET.

L'oiseau représenté n° 213, sous la dénomination de *pigeon-ramier de Cayenne*, dont l'espèce est nouvelle, et n'a été indiquée par aucun des naturalistes qui nous ont précédés. Comme elle nous a paru différente de celle du ramier d'Europe et de celle du *fonningo* d'Afrique, nous avons cru devoir lui donner un nom propre, et nous l'avons appelé *ramiret*, parce qu'il est plus petit que notre ramier. C'est un des plus jolis oiseaux de ce genre, et qui tient un peu à celui de la tourterelle par la forme de son cou et l'ordonnance des couleurs, mais qui en diffère par la grandeur et par plusieurs caractères qui le rapprochent plus des ramiers que d'aucune autre espèce d'oiseau.

IV.

Le pigeon des îles Nincombar ou plutôt Nicobar (*Columba Nicobarica.* Gmel.), décrit et dessiné par Albin, qui, selon lui, est de la grandeur de notre ramier d'Europe, dont la tête et la gorge sont d'un noir bleuâtre, le ventre d'un brun noirâtre, et les parties supérieures du corps et des ailes, variées de bleu, de rouge, de pourpre, de jaune, et de vert. Selon M. Edwards, qui a donné, depuis Albin, une très-bonne description et une excellente figure de cet oiseau, il ne paroissoit que de la grosseur d'un pigeon ordinaire..... Les plumes sur le cou sont longues et pointues comme celles d'un coq de basse-cour; elles ont de très-beaux reflets de couleurs variées de bleu, de rouge d'or, et de couleur de cuivre: le dos et le dessus des ailes sont verts avec des reflets d'or et cuivre... J'ai, ajoute M. Edwards, trouvé dans Albin des figures qu'il appelle le *coq* et la *poule de cette espèce;* je les ai examinées ensuite chez le chevalier Sloane, et je n'ai pu y trouver aucune différence de laquelle on pourroit conclure que ces oiseaux étoient le mâle et la femelle... Albin l'appelle *pigeon ninkcombar :* le vrai nom de l'île d'où cet oiseau a été apporté est Nicobar... Il y a plusieurs petites îles qui portent ce nom, et qui sont situées au nord de Sumatra.

V

L'oiseau nommé par les Hollandois *crown vogel*, donné par M. Edwards, planche CCCXXXVIII, sous le nom de *gros pigeon couronné des Indes*, et par M. Brisson, sous celui de *faisan couronné des Indes*, n° 118. (*Columba coronata.* Gmel.)

Quoique cet oiseau soit aussi gros qu'un dindon, il paroît certain qu'il appartient au genre du pigeon; il en a le bec, la tête, le cou, toute la forme du corps, les jambes, les pieds, les ongles, la voix, le roucoulement, les mœurs, etc. C'est parce qu'on a été trompé par sa grosseur qu'on n'a pas songé à le comparer au pigeon, et que

M. Brisson et ensuite notre dessinateur l'ont appelé *faisan*. Le dernier volume des Oiseaux de M. Edwards n'avoit pas encore paru; mais voici ce qu'en dit cet habile ornithologiste : « Il est de la famille des pigeons, quoique aussi gros qu'un dindon de médiocre grandeur... M. Loten a rapporté des Indes plusieurs de ces oiseaux vivans... Il est natif de l'île de Banda..... M. Loten m'a assuré que c'est proprement un pigeon, et qu'il en a tous les gestes et tous les tons ou roucoulemens en caressant sa femelle. J'avoue que je n'aurois jamais songé à trouver un pigeon dans un oiseau de cette grosseur, sans une telle information. »

Il est arrivé à Paris tout nouvellement, à M. le prince de Soubise, cinq de ces oiseaux vivans; ils sont tous cinq si ressemblans les uns aux autres par la grosseur et la couleur, qu'on ne peut distinguer les mâles et les femelles : d'ailleurs ils ne pondent pas; et M. Mauduit, très-habile naturaliste, nous a assuré en avoir vu plusieurs en Hollande, où ils ne pondent pas plus qu'en France. Je me souviens d'avoir lu dans quelques voyages qu'aux grandes Indes on élève et nourrit ces oiseaux dans des basses-cours, à peu près comme les poules.

LA TOURTERELLE[1].

La tourterelle aime peut-être plus qu'aucun autre oiseau la fraîcheur en été et la chaleur en hiver : elle arrive dans notre climat fort tard au printemps, et le quitte dès la fin du mois d'août; au lieu que les bisets et les ramiers arrivent un mois plus tôt, et ne partent qu'un mois plus tard; plusieurs même restent pendant l'hiver. Toutes les tourterelles, sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent et voyagent ensemble; elles ne séjournent ici que quatre ou cinq mois : pendant ce court espace de temps, elles s'apparient, nichent, pondent et élèvent leurs petits au point de pouvoir les emmener avec elles. Ce sont les bois les plus sombres et les plus frais qu'elles préfèrent pour s'y établir; elles placent leur nid, qui est presque tout plat, sur les plus hauts arbres, dans les lieux les plus éloignés de nos habitations. En Suède, en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce, et peut-être encore dans des pays plus froids et plus chauds, elles ne séjournent que pendant l'été et quittent également avant l'automne : seulement Aristote nous apprend qu'il en reste quelques-unes en Grèce, dans les endroits les plus abrités; cela semble prouver qu'elles cherchent les climats très-chauds pour y passer l'hiver. On les trouve presque partout dans l'ancien continent; on les retrouve dans le nouveau, et jusque dans les îles de la mer du Sud. Elles sont, comme les pigeons, sujettes à varier; et quoique naturellement plus sauvages, on peut néanmoins les élever de même et les faire multiplier dans des volières. On unit aisément ensemble les différentes variétés; on peut même les unir au pigeon, et leur faire produire des métis ou des mulets, et former ainsi de nouvelles races ou de nouvelles variétés individuelles. « J'ai vu, m'écrit un témoin digne de foi[2], dans le Bugey, chez un chartreux, un oiseau né du mélange d'un pigeon avec une tourterelle : il étoit de la couleur d'une tourterelle de France; il tenoit plus de la tourterelle que du pigeon : il étoit inquiet et troubloit la paix dans la volière. Le pigeon-père étoit d'une très-petite espèce, d'un blanc parfait, avec les ailes noires. » Cette observation, qui n'a pas été suivie jusqu'au point de savoir si le métis provenant du pigeon et de la tourterelle étoit fécond, ou si ce n'étoit qu'un mulet stérile; cette observation, dis-je, prouve au moins la très-grande proximité de ces deux espèces. Il est donc fort possible, comme nous l'avons déjà insinué, que les bisets, les ramiers et les tourterelles dont les espèces paroissent se soutenir séparément et sans mélange dans l'état de nature, se soient néanmoins souvent unis dans celui de domesticité, et que de leur mélange soient issues la plupart des races de nos pigeons domestiques, dont quelques-uns sont de la grandeur du ramier, et d'autres ressemblent à la tourterelle par la petitesse, par la figure, etc., et dont plusieurs enfin tiennent du biset ou participent de tous trois.

Et ce qui semble confirmer la vérité de notre opinion sur ces unions qu'on peut regarder comme illégitimes, puisqu'elles ne sont pas dans le cours ordinaire de la nature, c'est l'ardeur excessive que ces oiseaux ressentent dans la saison de l'amour. La tourterelle est encore plus tendre, disons plus lascive, que le pigeon, et met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le pigeon mâle se contente de tourner en rond, en piaffant et se donnant des grâces autour de sa femelle. Le mâle tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne, en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite; il s'incline avec vivacité et si bas, que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé; il se relève de même; les gémissemens les plus tendres accompagnent ces salutations : d'abord la femelle y paroît insensible; mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux, quelques accens plaintifs qu'elle laisse échapper; et lorsqu'une fois elle a senti le feu des premières approches, elle ne cesse de brûler, elle ne quitte plus son mâle, elle lui multiplie les baisers, les caresses, l'excite à la jouissance et l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte, où

1. Du latin, *turtur;* en espagnol, *tortola* ou *tortora;* en italien, *tortora* ou *tortorella* ; en allemand, *turtel*, *turteltaube;* en anglois, *turtle*, *turtledove*.

2. M. Hébert, que j'ai déjà cité plus d'une fois.

elle se trouve forcée de partager son temps et de donner des soins à sa famille. Je ne citerai qu'un fait qui prouve assez combien ces oiseaux sont ardens [1] : c'est qu'en mettant ensemble dans une cage des tourterelles mâles, et dans une autre des tourterelles femelles, on les verra se joindre et s'accoupler comme s'ils étoient de sexe différent; seulement cet excès arrive plus promptement et plus souvent aux mâles qu'aux femelles. La contrainte et la privation ne servent donc souvent qu'à mettre la nature en désordre, et non pas à l'éteindre!

Nous connoissons, dans l'espèce de la tourterelle, deux races ou variétés constantes : la première est la tourterelle commune, n° 394; la seconde s'appelle *tourterelle à collier*, n° 244, parce qu'elle porte sur le cou une sorte de collier noir : toutes deux se trouvent dans notre climat; et lorsqu'on les unit ensemble, elles produisent un métis. Celui que Schwenckfeld décrit, et qu'il appelle *turtur mixtus*, provenoit d'un mâle de tourterelle commune et d'une femelle de tourterelle à collier, et tenoit plus de la mère que du père : je ne doute pas que ces métis ne soient féconds, et qu'ils ne remontent à la race de la mère dans la suite des générations. Au reste, la tourterelle à collier est un peu plus grosse que la tourterelle commune, et ne diffère en rien pour le naturel et les mœurs : on peut même dire qu'en général les pigeons, les ramiers et les tourterelles, se ressemblent encore plus par l'instinct et les habitudes naturelles que par la figure; ils mangent et boivent de même sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau qui leur est nécessaire; ils volent de même en troupes : dans tous, la voix est plutôt un gros murmure, ou un gémissement plaintif, qu'un chant articulé; tous ne produisent que deux œufs, quelquefois trois, et tous peuvent produire plusieurs fois l'année dans les pays chauds ou dans les volières.

1. « La tourterelle, m'écrit M. Leroy, diffère du « ramier et du pigeon par son libertinage et son « inconstance, malgré sa réputation. Ce ne sont « pas seulement les femelles enfermées dans les vo- « lières qui s'abandonnent indifféremment à tous « les mâles; j'en ai vu de sauvages, qui n'étoient ni « contraintes ni corrompues par la domesticité, « faire deux heureux de suite sans sortir de la même « branche. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA TOURTERELLE.

I.

La tourterelle, comme le pigeon et le ramier, a subi des variétés dans les différens climats, et se trouve dans les deux continens. Celle qui a été indiquée par M. Brisson sous le nom de *tourterelle du Canada* (*Columba Canadensis.* Gmel.), et que nous avons fait représenter n° 175, est un peu plus grande et a la queue plus longue que notre tourterelle d'Europe; mais ces différences ne sont pas assez considérables pour qu'on en doive faire une espèce distinete et séparée. Il me paroît qu'on peut y rapporter l'oiseau donné par M. Edwards sous le nom de *pigeon à longue queue* (pl. xv), et que M. Brisson a appelé *tourterelle d'Amérique.* Ces oiseaux se ressemblent beaucoup; et comme ils ne diffèrent de notre tourterelle que par leur longue queue, nous ne les regardons que comme des variétés produites par l'influence du climat.

II.

La tourterelle du Sénégal (*Columba Afra.* Gmel.) et la tourterelle à collier du Sénégal (*Columba vinacea.* Gmel.), toutes deux indiquées par M. Brisson, et dont la seconde n'est qu'une variété de la première, eomme la tourterelle à collier d'Europe n'est qu'une variété de l'espèce eommune, ne nous paroissent pas être d'une espèce réellement différente de celle de nos tourterelles. étant à peu près de la même grandeur, et n'en différant guère que par les eouleurs; ee qui doit être attribué à l'influence du elimat.

Nous présumons même que la tourterelle à gorge tachetée du Sénégal, étant de la même grandeur et du même climat que les précédentes, n'en est encore qu'une variété.

III.

LE TOUROCCO.

Mais il y a dans cette même contrée du Sénégal un oiseau qui n'a été indiqué par aucun des naturalistes qui nous ont précédés, que nous avons fait représenter n° 329, sous la dénomination de *tourterelle à large queue du Sénégal,* nous ayant été donné sous ce nom par M. Adanson. Néanmoins, comme cette espèce nouvelle nous paroît réellement différente de celle de la tourterelle d'Europe, nous avons cru devoir lui donner le nom propre de *tourocco*, parce que cet oiseau ayant le bec et plusieurs autres caractères de la tourterelle, porte sa queue comme le hocco.

1. LE TROUPIALE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.

Genre Cassique. *(Cuvier)*

PL. 53.

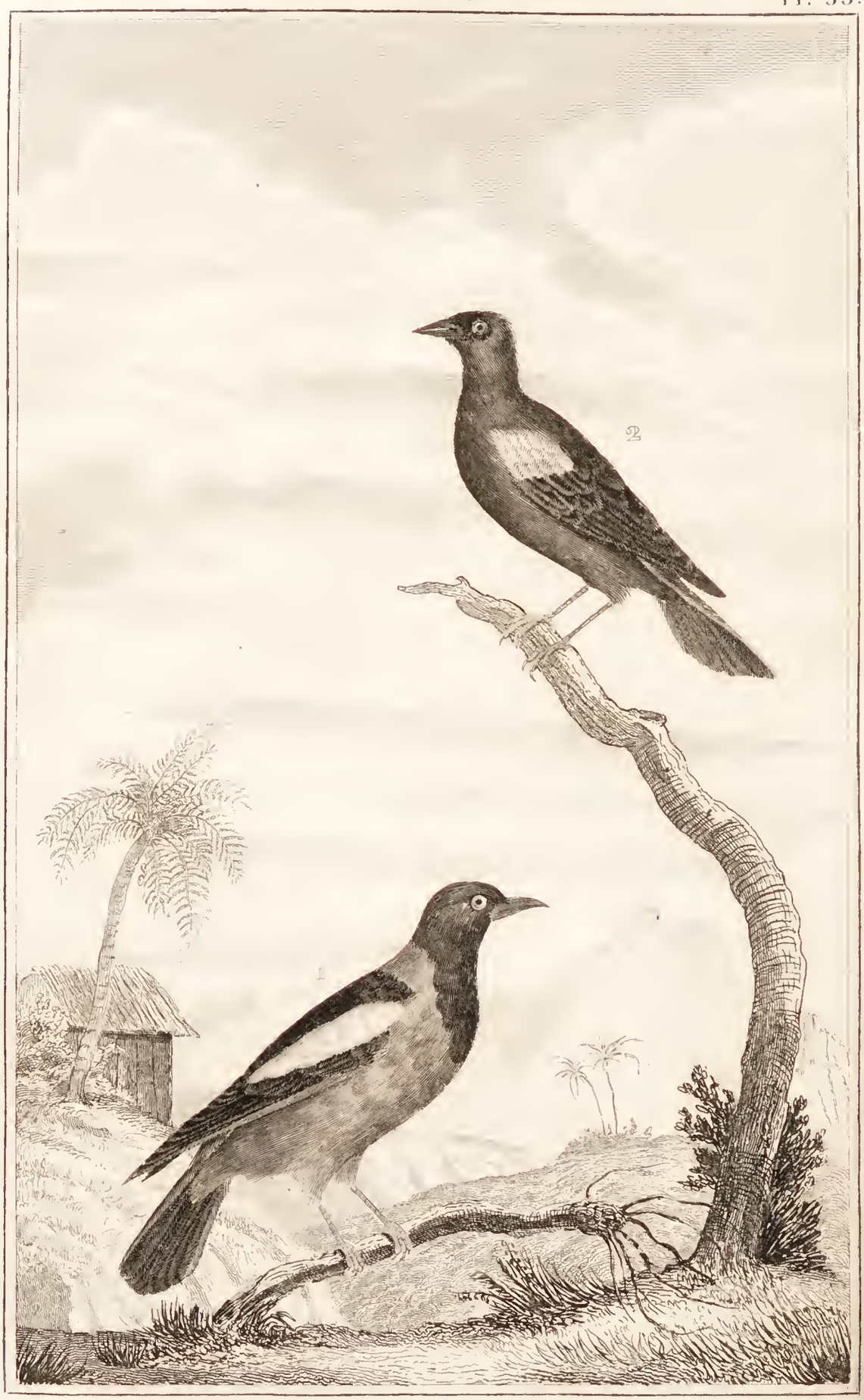

2. LE COMMANDEUR

Ordre des Passereaux . . . *id.. id..*

IV.

LA TOURTELETTE.

Un autre oiseau qui a rapport à la tourterelle est celui qui a été indiqué par M. Brisson, et que nous avons fait représenter n° 140, sous la dénomination de *tourterelle à cravate noire du cap de Bonne-Espérance.* Nous croyons devoir lui donner un nom propre, parce qu'il nous paroît être d'une espèce particulière et différente de celle de la tourterelle; nous l'appelons donc *tourtelette,* parce qu'il est beaucoup plus petit que notre tourterelle : il en diffère aussi en ce qu'il a la queue bien plus longue, quoique moins large, que celle du touroeco ; il n'y a que les deux plumes du milieu de la queue qui soient très-longues. C'est le mâle de cette espèce qui est représenté dans nos planches enluminées; il diffère de la femelle en ce qu'il porte une espèce de cravate d'un noir brillant sous le cou et sur la gorge, au lieu que la femelle n'a que du gris mêlé de brun sur ces mêmes parties. Cet oiseau se trouve au Sénégal comme au cap de Bonne-Espérance, et probablement dans toutes les contrées méridionales de l'Afrique.

V.

LE TURVERT.

Nous donnons le nom de *turvert* à un oiseau vert qui a du rapport avec la tourterelle, mais qui nous paroît être d'une espèce distincte et séparée de toutes les autres. Nous comprenons sous cette espèce de turvert les trois oiseaux représentés n°s 142, 214 et 117 : le premier de ces oiseaux a été indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *tourterelle verte d'Amboine,* et dans nos planches enluminées sous celle de *tourterelle à gorge pourprée d'Amboine,* parce que cette couleur de la gorge est le caractère le plus frappant de cet oiseau : le second, sous le nom de *tourterelle de Batavia,* n'a été indiqué par aucun naturaliste; nous ne le regardons pas comme formant une espèce différente du turvert; on peut présumer qu'étant du même climat, et peu différent par la grandeur, la forme et les couleurs, ce n'est qu'une variété peut-être de sexe ou d'âge : le troisième, sous la dénomination de *tourterelle de Java,* parce qu'on nous a dit qu'il venoit de cette île, ainsi que le précédent, ne nous paroît encore être qu'une simple variété du turvert, mais plus caractérisée que la première par la différence de la couleur sous les parties inférieures du corps.

VI.

Ce ne sont pas là les seules espèces ou variétés du genre des tourterelles : car, sans sortir de l'ancien continent, on trouve la *tourterelle de Portugal,* qui est brune avec des taches noires et blanches de chaque côté et vers le milieu du cou ; la *tourterelle rayée de la Chine,* qui est un bel oiseau dont la tête et le cou sont rayés de jaune, de rouge et de blanc ; la *tourterelle rayée des Indes,* qui n'est pas rayée longitudinalement sur le cou comme la précédente, mais transversalement sur le corps et les ailes; la *tourterelle d'Amboine,* aussi rayée transversalement de lignes noires sur le cou et la poitrine, avec la queue très-longue : mais comme nous n'avons vu aucun de ces quatre oiseaux en nature, et que les auteurs qui les ont décrits les nomment *colombes* ou *pigeons,* nous ne devons pas décider si tous appartiennent plus à la tourterelle qu'au pigeon.

VII.

LA TOURTE.

Dans le nouveau continent, on trouve d'abord la tourterelle de Canada, qui, comme je l'ai dit, est de la même espèce que notre tourterelle d'Europe.

Un autre oiseau qu'avec les voyageurs nous appellerons *tourte* est celui qui a été donné par Catesby sous le nom de *tourterelle de la Caroline*. Il nous paroît être le même, n° 175; la seule différence qu'il y ait entre ces deux oiseaux est une tache couleur d'or, mêlée de vert et de cramoisi, qui, dans l'oiseau de Catesby, se trouve au dessous des yeux, sur les côtés du cou, et qui ne se voit pas dans le nôtre; ce qui nous fait croire que le premier est le mâle et le second la femelle. On peut avec quelque fondement rapporter à cette espèce le *picacuroba* du Brésil, indiqué par Maregrave.

Je présume aussi que la tourterelle de la Jamaïque, indiquée par Albin et ensuite par M. Brisson, étant du même climat que la précédente, n° 174, et n'en différant pas assez pour faire une espèce à part, doit être regardée comme une variété dans l'espèce de la tourte; et c'est par cette raison que nous ne lui avons pas donné de nom propre et particulier.

Au reste, nous observerons que cet oiseau a beaucoup de rapport avec celui donné par M. Edwards, et que le sien pourroit bien être la femelle du nôtre. La seule chose qui s'oppose à cette présomption fondée sur les ressemblances, c'est la différence des climats. On a dit à M. Edwards que son oiseau venoit des Indes orientales, et le nôtre se trouve en Amérique : ne se pourroit-il pas qu'il y eût erreur sur le climat dans M. Edwards? Ces oiseaux se ressemblent trop entre eux, et ne sont pas assez différens de la tourte, pour qu'on puisse se persuader qu'ils sont de climats éloignés, car nous sommes assurés que celui dont nous donnons la représentation a été envoyé de la Jamaïque au Cabinet du Roi.

VIII.

LE COCOTZIN.

L'oiseau d'Amérique indiqué par Fernandès sous le nom de *cocotzin*, que nous lui conserverons, parce qu'il est d'une espèce différente de tous les autres; et comme il est aussi plus petit qu'aucune des tourterelles, plusieurs naturalistes l'ont désigné par ce caractère, en l'appelant *petite tourterelle;* d'autres l'ont appelé *ortolan*, parce que n'étant guère plus gros que cet oiseau, il est de même très-bon à manger. On l'a représenté, n° 243, sous la dénomination de *petite tourterelle de Saint-Domingue*, *fig.* 1, et *petite tourterelle de la Martinique*, *fig.* 2. Mais, après les avoir examinés et comparés en nature, nous présumons que tous deux ne font que la même espèce d'oiseau, dont celui représenté *fig.* 2 est le mâle, et celui *fig.* 1, la femelle. Il paroît aussi qu'on doit y rapporter le *picuipinima* de Pison et de Maregrave, et la petite tourterelle d'Acapulco, dont parle Gemelli Carreri. Ainsi cet oiseau se trouve dans toutes les parties méridionales du nouveau continent.

LE CRAVE, OU LE CORACIAS[1].

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau avec le choquard, appelé communément *Choucas des Alpes :* cependant il en diffère d'une manière assez marquée par ses proportions totales et par les dimensions, la forme et la couleur de son bec, qu'il a plus long, plus menu, plus arqué et de couleur rouge; il a aussi la queue plus courte, les ailes plus longues, et, par une conséquence naturelle, le vol plus élevé; enfin ses yeux sont entourés d'un petit cercle rouge.

Il est vrai que le crave ou coracias se rapproche du choquard par la couleur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles. Ils ont tous deux le plumage noir, avec des reflets verts, bleus, pourpres, qui jouent admirablement sur ce fond obscur. Tous deux se plaisent sur le sommet des plus hautes montagnes, et descendent rarement dans la plaine, avec cette différence néanmoins que le premier paroît beaucoup plus répandu que le second.

Le coracias est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif, inquiet, turbulent, et qui cependant se prive à un certain point. Dans les commencemens on le nourrit d'une espèce de pâtée faite avec du lait, du pain, des grains, etc.; et dans la suite il s'accommode de tous les mets qui se servent sur nos tables.

Aldrovande en a vu un à Bologne en Italie qui avoit la singulière habitude de casser les carreaux de vitres de dehors en dedans, comme pour entrer dans les maisons par la fenêtre : habitude qui tenoit sans doute au même instinct qui porte les corneilles, les pies et les choucas, à s'attacher aux pièces de métal et à tout ce qui est luisant, car le coracias est attiré, comme ces oiseaux, par ce qui brille, et, comme eux, cherche à se l'approprier. On l'a vu même enlever du foyer de la cheminée des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison; en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique. Mais on pourroit, ce me semble, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude, et la faire servir à sa propre destruction, en employant les miroirs pour l'attirer dans les piéges, comme on les emploie pour attirer les alouettes.

M. Salerne dit avoir vu à Paris deux coracias qui vivoient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière : mais apparemment il n'avoit pas vu le corbeau sauvage de Gesner, ni la description qu'en donne cet auteur, lorsqu'il a dit, d'après M. Ray, qu'il *s'accordoit en tout,* excepté pour la grandeur, avec le coracias; soit qu'il voulût parler, sous ce nom de *coracias,* de l'oiseau dont il s'agit dans cet article; soit qu'il entendît notre choquard ou le *pyrrhocorax* de Pline, car le choquard est absolument différent : et Gesner, qui avoit vu le coracias de cet article et son corbeau sauvage, n'a eu garde de confondre ces deux espèces; il savoit que le corbeau sauvage diffère du coracias par sa huppe, par le port de son corps, par la forme et la longueur de son bec, par la brièveté de sa queue, par le bon goût de sa chair, du moins de celle de ses petits, enfin parce qu'il est moins criard, moins sédentaire et qu'il change plus régulièrement de demeure en certains temps de l'année, sans parler de quelques autres différences qui le distinguent de chacun de ces deux oiseaux en particulier.

Le coracias a le cri aigre, quoique assez sonore, et fort semblable à celui de la pie de mer; il le fait entendre presque continuellement : aussi Olina remarque-t-il que si on l'élève, ce n'est point pour sa voix, mais pour son beau plumage. Cependant Belon et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent qu'il apprend à parler.

La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de jaune sale : elle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés, mais non pas indistinctement; car, selon M. Edwards, ces oiseaux préfèrent les rochers de la côte occidentale d'Angleterre à ceux des côtes orientale et méridionale, quoique celles-ci

1. *Crave* est le nom qu'on lui donne en Picardie, suivant Belon; en latin, selon Campden, *avis incendiaria;* en italien, *spelviero, taccola, tatula, pazon, sorl, cutta;* en françois, *chouette* et *choucas rouge;* dans le Valais, *choquard* et *chouette;* en allemand, *steintahen* (couchas de roche), *steintulen, steinkrahe;* en anglois, *cornish-chough, cornwallkahe, killegrew.* En comparant ces noms divers avec ceux du *choquard* ou *choucas des Alpes*, on en trouvera qui sont les mêmes; effet de la méprise qui a fait confondre ces deux espèces en une seule.

présentent à peu près les mêmes sites et les mêmes expositions.

Un autre fait de même genre, que je dois à un observateur digne de toute confiance [1], c'est que ces oiseaux, quoique habitans des Alpes, des montagnes de Suisse, de celles d'Auvergne, etc., ne paroissent pas néanmoins sur les montagnes du Bugey, ni dans toute la chaîne qui borde le pays de Gex jusqu'à Genève. Belon, qui les avoit vus sur le mont Jura en Suisse, les a retrouvés dans l'île de Crète, et toujours sur la cime des rochers. Mais M. Hasselquist assure qu'ils arrivent et se répandent en Égypte vers le temps ou le Nil débordé est prêt à rentrer dans son lit. En admettant ce fait, quoique contraire à ce que l'on sait d'ailleurs de la nature de ces oiseaux, il faut donc supposer qu'ils sont attirés en Égypte par une nourriture abondante, telle qu'en peut produire un terrain gras et fertile, au moment où, sortant de dessous les eaux, il reçoit la puissante influence du soleil. Et en effet, les craves se nourrissent d'insectes, et de grains nouvellement semés et ramollis par le premier travail de la végétation.

Il résulte de tout cela que ces oiseaux ne sont point attachés absolument et exclusivement aux sommets des montagnes et des rochers, puisqu'il y en a qui paroissent régulièrement en certains temps de l'année dans la basse Égypte; mais qu'ils ne se plaisent pas également sur les sommets de tout rocher et de toute montagne, et qu'ils préfèrent constamment les uns aux autres, non point à raison de leur hauteur ou de leur exposition, mais à raison de certaines circonstances qui ont échappé jusqu'à présent aux observateurs.

Il est probable que le *coracias* d'Aristote est le même que celui de cet article, et non le *pyrrhocorax* de Pline, dont il diffère en grosseur, comme aussi par la couleur du bec, que le *pyrrhocorax* a jaune. D'ailleurs le crave ou coracias à bec et pieds rouges ayant été vu par Belon sur les montagnes de Crète, il étoit plus à portée d'être connu d'Aristote que le *pyrrhocorax*, lequel passoit chez les anciens pour être propre et particulier aux montagnes des Alpes, et qu'en effet Belon n'a point vu dans la Grèce.

Je dois avouer cependant qu'Aristote fait de son *coracias* une espèce de choucas (*coloios*), comme nous en faisons une du *pyrrhocorax* de Pline; ce qui semble former un préjugé en faveur de l'identité ou du moins de la proximité de ces deux espèces: mais comme dans le même chapitre je trouve un palmipède joint aux choucas, comme étant de même genre, il est visible que ce philosophe confond des oiseaux de nature différente ou plutôt que cette confusion résulte de quelques fautes de copistes, et qu'on ne doit pas se prévaloir d'un texte probablement altéré, pour fixer l'analogie des espèces, mais qu'il est plus sûr d'établir cette analogie d'après les vrais caractères de chaque espèce. Ajoutez à cela que le nom de *pyrrhocorax*, qui est tout grec, ne se trouve nulle part dans les livres d'Aristote; que Pline, qui connoissoit bien ces livres, n'y avoit point aperçu l'oiseau qu'il désigne par ce nom, et qu'il ne parle point du *pyrrhocorax* d'après ce que le philosophe grec a dit du *coracias*, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant les passages.

Celui qui a été observé par les auteurs de la *Zoologie britannique*, et qui étoit un véritable coracias, pesoit treize onces, avoit environ deux pieds et demi de vol, la langue presque aussi longue que le bec, un peu fourchue et les ongles noirs, forts, et crochus.

M. Gerini fait mention d'un coracias à bec et pieds noirs, qu'il regarde comme une variété de l'espèce dont il s'agit dans cet article, ou comme la même espèce différente d'elle-même par quelques accidens de couleur, suivant l'âge, le sexe, etc.

1. M. Hébert, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Dijon.

LE CORACIAS HUPPÉ, OU LE SONNEUR.

J'adopte ce nom, que quelques-uns ont donné à l'oiseau dont il s'agit dans cet article, à cause du rapport qu'ils ont trouvé entre son cri et le son de ces clochettes qu'on attache au cou du bétail.

Le sonneur est de la grosseur d'une poule; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, et variés à peu près comme dans le crave ou coracias, dont nous venons de parler : il a aussi, comme lui, le bec et les pieds rouges; mais son bec est encore plus long, plus menu et fort propre à s'insinuer dans les fentes de rochers, dans les crevasses de la terre et dans les trous d'arbres et de

1. LE CASSIQUE JAUNE

Ordre des Passereaux. *Famille des* Conirostres.
Genre Cassique. *(Cuvier)*

2. LE CASSIQUE ROUGE 3. LE CASSIQUE VERT

Ordre des Passereaux . . . . . *id* . . . . *id*.

1. LE LORIOT. 2. LE COULAVENT

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.

Genre Loriot. *(Cuvier)*

Pl. 56.

3. LE LORIOT DES INDES

Ordre des Passereaux . . . . *id* . . . . . *id* . . .

murailles, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture. On a trouvé dans son estomac des débris de grillons-taupes, vulgairement appelés *courtillières*. Il mange aussi des larves de hannetons, et se rend utile par la guerre qu'il fait à ces insectes destructeurs.

Les plumes qu'il a sur le sommet de la tête sont plus longues que les autres, et lui forment une espèce de huppe pendante en arrière : mais cette huppe, qui ne commence à paroître que dans les oiseaux adultes, disparoît dans les vieux; et c'est de là sans doute qu'ils ont été appelés, en certains endroits, du nom de *corbeaux chauves*, et que, dans quelques descriptions, ils sont représentés comme ayant la tête jaune, marquée de taches rouges. Ces couleurs sont apparemment celles de la peau, lorsqu'au temps de la vieillesse elle est dépouillée de ses plumes.

Cette huppe, qui a valu au sonneur le nom de *huppe de montagne*, n'est pas la seule différence qui le distingue du crave ou coracias; il a encore le cou plus grêle et plus allongé, la tête plus petite, la queue plus courte, etc. De plus, il n'est connu que comme oiseau de passage, au lieu que le crave ou coracias n'est oiseau de passage qu'en certains pays et certaines circonstances, comme nous l'avons vu plus haut. C'est d'après ces traits de dissemblance que Gesner en a fait deux espèces diverses, et que je me suis cru fondé à les distinguer par des noms différens.

Les sonneurs ont le vol très-élevé, et vont presque toujours par troupes [1]; ils cherchent souvent leur nourriture dans les prés et dans les lieux marécageux, et ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées, ou dans des fentes de rochers escarpés et inaccessibles, comme s'ils sentoient que leurs petits sont un mets délicat et recherché, et qu'ils voulussent les mettre hors de la portée des hommes : mais il se trouve toujours des hommes qui ont assez de courage ou de mépris d'eux-mêmes pour exposer leur vie par l'appât du plus vil intérêt; et l'on en voit beaucoup dans la saison, qui, pour dénicher ces petits oiseaux, se hasardent à se laisser couler le long d'une corde fixée au haut des rochers où sont les nids, et qui, suspendus ainsi au dessus des précipices, font la plus vaine et la plus périlleuse de toutes les récoltes.

Les femelles pondent deux ou trois œufs par couvée; et ceux qui cherchent leurs petits laissent ordinairement un jeune oiseau dans chaque nid, pour s'assurer de leur retour pour l'année suivante. Lorsqu'on enlève la couvée, les père et mère jettent un cri *ka-ka kæ-kæ;* le reste du temps ils se font rarement entendre. Les jeunes se privent assez facilement, et d'autant plus facilement qu'on les a pris plus jeunes et avant qu'ils fussent en état de voler.

Ils arrivent dans le pays de Zurich vers le commencement d'avril, en même temps que les cigognes; on recherche leurs nids aux environs de la Pentecôte, et ils s'en vont au mois de juin avant tous les autres oiseaux. Je ne sais pourquoi M. Barrère en a fait une espèce de courlis.

Le sonneur se trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Suisse, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube, aux environs de Passau et de Keilheym. Ces oiseaux choisissent pour leurs retraites certaines gorges bien exposées entre ces rochers, d'où leur est venu le nom de *hlauss-rappen*, corbeaux des gorges.

1. Je sais que M. Klein fait du sonneur un oiseau solitaire; mais c'est contre le témoignage formel de Gesner, qui paroît être le seul auteur qui ait parlé de cet oiseau d'après sa propre observation, et que M. Klein copie lui-même dans tout le reste, sans le savoir, en copiant Albin.

LE CORBEAU[1].

Quoique le nom de *corbeau* [2] ait été donné par les nomenclateurs à plusieurs oiseaux,

1. En latin, *corvus;* en espagnol, *cuervo;* en italien, *corvo;* en allemand, *rabe*, *rave*, *kol-rave;* en anglois, *raven;* en suédois, *korp;* en polonais, *kruk;* en hébreu, *oreb;* en arabe, *gerabib;* en persan, *calak;* en vieux françois, *corbin;* en Guienne, *escorbeau*. Ses petits se nomment *corbillats* et *corbillards;* et le mot *corbiner* exprimoit autrefois le cri des corbeaux et des corneilles, selon Cotgrave. En comparant les noms qu'on a donnés à cet oiseau dans les idiomes modernes, on remarquera que ces noms dérivent visiblement de ceux qu'il avoit dans les anciennes langues, en se rapprochant plus ou moins de son cri. Il faut se souvenir que les voyageurs donnent souvent, et très-mal à propos, le nom de *corbeau* à un oiseau d'Amérique qui a été rapporté à l'espèce du vautour.

2. Le dessin de cette planche a été fait d'après un de ces individus dont le plumage est plutôt

tels que les corneilles, les choucas, les craves ou coracias, etc., nous en restreindrons ici l'acception, et nous l'attribuerons exclusivement à la seule espèce du grand corbeau, du *corvus* des anciens, qui est assez différent de ces autres oiseaux par sa grosseur [1], ses mœurs, ses habitudes naturelles, pour qu'on doive lui appliquer une dénomination distinctive, et surtout lui conserver son ancien nom.

Cet oiseau a été fameux dans tous les temps : mais sa réputation est encore plus mauvaise qu'elle n'est étendue, peut-être par cela même qu'il a été confondu avec d'autres oiseaux, et qu'on lui a imputé tout ce qu'il y avoit de mauvais dans plusieurs espèces. On l'a toujours regardé comme le dernier des oiseaux de proie, et comme l'un des plus lâches et des plus dégoûtans. Les voiries infectes, les charognes pourries, sont, dit-on, le fonds de sa nourriture; s'il s'assouvit d'une chair vivante, c'est de celle des animaux foibles ou utiles, comme agneaux, levrauts, etc. [2]. On prétend même qu'il attaque quelquefois les grands animaux avec avantage, et que, suppléant à la force qui lui manque par la ruse et l'agilité, il se cramponne sur le dos des buffles, les ronge tout vifs et en détail, après leur avoir crevé les yeux [3]; et ce qui rendroit cette férocité plus odieuse, c'est qu'elle seroit en lui l'effet non de la nécessité, mais d'un appétit de préférence pour la chair et le sang, d'autant qu'il peut vivre de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes, et même des poissons morts, et qu'aucun autre animal ne mérite mieux la dénomination d'*omnivore* [4].

Cette violence et cette universalité d'appétit ou de voracité, tantôt l'a fait proscrire comme un animal nuisible et destructeur, et tantôt lui a valu la protection des lois, comme à un animal utile et bienfaisant : en effet, un hôte de si grosse dépense ne peut qu'être à charge à un peuple pauvre et trop peu nombreux; au lieu qu'il doit être précieux dans un pays riche et bien peuplé, comme consommant les immondices de toute espèce dont regorge ordinairement un tel pays. C'est par cette raison qu'il étoit autrefois défendu en Angleterre, suivant Belon, de lui faire aucune violence, et que, dans l'île Féroé, dans celle de Malte, etc., on a mis sa tête à prix [5].

Si aux traits sous lesquels nous venons de représenter le corbeau on ajoute son plumage lugubre, son cri plus lugubre encore, quoique très-foible à proportion de sa grosseur, son port ignoble, son regard farouche, tout son corps exhalant l'infection [6], on ne sera pas surpris que, dans presque tous les temps, il ait été regardé comme un objet de dégoût et d'horreur : sa chair étoit interdite aux Juifs; les sauvages n'en mangent jamais; et, parmi nous, les plus misérables n'en mangent qu'avec répugnance et après avoir enlevé la peau, qui est très-coriace. Partout on le met au nombre des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs. De graves historiens ont été jusqu'à publier la relation de batailles rangées entre des armées de corbeaux et d'autres oiseaux de proie, et à donner ces combats comme un présage des guerres cruelles qui se sont allumées dans la suite entre les nations. Combien de gens encore

brun que noir, et qui ont le bec plus fort et plus convexe que celui représenté dans la planche enluminée, n° 495.

1. Le corbeau est de la grosseur d'un bon coq; il pèse trente-quatre ou trente-cinq onces : par conséquent, masse pour masse, il équivaut à trois corneilles et à deux freux.

2. *Traité de la pipée*, où l'on raconte la chasse d'un lièvre entreprise par deux corbeaux qui, paroissant s'entendre, lui crevèrent les yeux et finirent par le prendre.

3. C'est peut-être là l'origine de l'antipathie qu'on a dit être entre le bœuf et le corbeau. Au reste, j'ai peine à croire qu'un corbeau attaque un buffle, comme les voyageurs disent l'avoir observé. Il peut se faire que ces oiseaux se posent quelquefois sur le dos des buffles, comme la corneille mantelée se pose sur le dos des ânes et des moutons, et la pie sur le dos des cochons, pour manger les insectes qui courent dans le poil de ces animaux; il peut se faire encore que parfois les corbeaux entament le cuir des buffles par quelques coups de bec mal mesurés, et même qu'ils leur crèvent les yeux, par une suite de cet instinct qui les porte à s'attacher à tout ce qui est brillant : mais je doute fort qu'ils aient pour but de les manger tout vifs, et qu'ils pussent en venir à bout.

4. J'en ai vu de privés qu'on nourrissoit en grande partie de viande, tantôt crue, tantôt cuite.

5. A l'égard de l'île de Malte, on m'assure que ce sont des corneilles : mais on me dit en même temps que ces corneilles sont établies sur les rochers les plus déserts de la côte; ce qui me fait croire que ce sont des corbeaux.

6. Les auteurs de la *Zoologie britannique* sont les seuls qui disent que le corbeau exhale une odeur agréable; ce qui est difficile à croire d'un oiseau qui vit de charogne. D'ailleurs on sait par expérience que les corbeaux nouvellement tués laissent aux doigts une odeur aussi désagréable que celle du poisson. C'est ce que m'assure M. Hébert, observateur digne de toute confiance, et ce qui est confirmé par le témoignage de Hernandès, page 331. Il est vrai qu'on a dit du *carancro*, espèce de vautour d'Amérique, à qui l'on a aussi appliqué le nom de *corbeau*, qu'il exhale une odeur de musc, quoiqu'il vive de voirie; mais le plus grand nombre assure précisément le contraire.

aujourd'hui frémissent et s'inquiètent au bruit de son croassement! Toute sa science de l'avenir se borne cependant, ainsi que celle des autres habitans de l'air, à connoître mieux que nous l'élément qu'il habite, à être plus susceptible de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changemens, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en lui l'effet naturel de ces changemens. Dans les provinces méridionales de la Suède, dit M. Linnæus, lorsque le ciel est serein, les corbeaux volent très-haut en faisant un certain cri qui s'entend de fort loin. Les auteurs de la *Zoologie britannique* ajoutent que dans cette circonstance ils volent le plus souvent par paires. D'autres écrivains, moins éclairés, ont fait d'autres remarques mêlées plus ou moins d'incertitudes et de superstitions.

Dans le temps que les aruspices faisoient partie de la religion, les corbeaux, quoique mauvais prophètes, ne pouvoient qu'être des oiseaux fort intéressans; car la passion de prévoir les événemens futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain : aussi s'attachoit-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leur voix, dont on avoit compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes, sans parler d'autres différences plus fines et trop difficiles à apprécier; chacune avoit sa signification déterminée; il ne manqua pas de charlatans pour en procurer l'intelligence, ni de gens simples pour y croire. Pline lui-même, qui n'étoit ni charlatan ni superstitieux, mais qui travailla quelquefois sur de mauvais mémoires, a eu soin d'indiquer celle de toutes ces voix qui étoit la plus sinistre. Quelques-uns ont poussé la folie jusqu'à manger le cœur et les entrailles de ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie.

Non seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes affections intérieures, il a encore le talent d'imiter le cri des autres animaux, et même la parole de l'homme; et l'on a imaginé de lui couper le filet, afin de perfectionner cette disposition naturelle. *Colas* est le mot qu'il prononce le plus aisément; et Scaliger en a entendu un qui, lorsqu'il avoit faim, appeloit distinctement le cuisinier de la maison, nommé *Conrad* [1]. Ces mots ont en effet quelque rapport avec le cri ordinaire du corbeau.

On faisoit grand cas à Rome de ces oiseaux parleurs; et un philosophe n'a pas dédaigné de nous raconter assez au long l'histoire de l'un d'eux. Ils n'apprennent pas seulement à parler ou plutôt à répéter la parole humaine, mais ils deviennent familiers dans la maison : ils se privent, quoique vieux, et paroissent même capables d'un attachement personnel et durable [2].

Par une suite de cette souplesse de naturel, ils apprennent aussi, non pas à dépouiller leur voracité, mais à la régler et à l'employer au service de l'homme. Pline parle d'un certain Craterus d'Asie, qui s'étoit rendu fameux par son habileté à les dresser pour la chasse, et qui savoit se faire suivre, même par les corbeaux sauvages. Scaliger rapporte que le roi Louis (apparemment Louis XII) en avoit un ainsi dressé, dont il se servoit pour la chasse des perdrix. Albert en avoit vu un autre à Naples qui prenoit et des perdrix et des faisans, et même d'autres corbeaux : mais, pour chasser ainsi les oiseaux de son espèce, il falloit qu'il y fût excité et comme forcé par la présence du fauconnier. Enfin il semble qu'on lui ait appris quelquefois à défendre son maître, et à l'aider contre ses ennemis avec une sorte d'intelligence et par une manœuvre combinée, du moins si l'on peut croire ce que rapporte Aulu-Gelle du corbeau de Valérius [3].

Ajoutons à tout cela que le corbeau paroît avoir une grande sagacité d'odorat pour éventer de loin les cadavres. Thucydide lui accorde même un instinct assez sûr pour s'abstenir de ceux des animaux qui sont

1. Scaliger remarque, comme une chose plaisante, que ce même corbeau ayant trouvé un papier de musique, l'avoit criblé de coups de bec, comme s'il eût voulu lire cette musique (ou battre la mesure). Il me paroît plus naturel de penser qu'il avoit pris les notes pour des insectes, dont on sait qu'il fait quelquefois sa nourriture.

2. Témoin ce corbeau privé dont parle Schwenckfeld, lequel s'étant laissé entraîner trop loin par ses camarades sauvages, et n'ayant pu sans doute retrouver le lieu de sa demeure, reconnut dans la suite, sur le grand chemin, l'homme qui avoit coutume de lui donner à manger, plana quelque temps au dessus de lui en croassant, comme pour lui faire fête, vint se poser sur sa main, et ne le quitta plus.

3. Un Gaulois de grande taille ayant défié à un combat singulier les plus braves des Romains, un tribun, nommé Valérius, qui accepta le défi, ne triompha du Gaulois que par le secours d'un corbeau qui ne cessa de harceler son ennemi, et toujours à propos lui déchirant les mains avec son bec, lui sautant au visage et aux yeux, en un mot, l'embarrassant de manière qu'il ne put faire usage de toute sa force contre Valérius, à qui le nom de *Corvinus* en resta.

morts de la peste : mais il faut avouer que ce prétendu discernement se dément quelquefois, et ne l'empêche pas toujours de manger des choses qui lui sont contraires, comme nous le verrons plus bas. Enfin c'est encore à l'un de ces oiseaux qu'on a attribué la singulière industrie, pour amener à sa portée l'eau qu'il avoit aperçue au fond d'un vase trop étroit, d'y laisser tomber une à une de petites pierres, lesquelles, en s'amoncelant, firent monter l'eau insensiblement, et le mirent à même d'étancher sa soif. Cette soif, si le fait est vrai, est un trait de dissemblance qui distingue le corbeau de la plupart des oiseaux de proie; surtout de ceux qui se nourrissent de proie vivante, lesquels n'aiment à se désaltérer que dans le sang, et dont l'industrie est beaucoup plus excitée par le besoin de manger que par celui de boire. Une autre différence c'est que les corbeaux ont les mœurs plus sociales; mais il est facile d'en rendre raison: comme ils mangent de toutes sortes de nourritures, ils ont plus de ressources que les autres oiseaux carnassiers; ils peuvent donc subsister en plus grand nombre dans un même espace de terrain, et ils ont moins de raison de se fuir les uns les autres. C'est ici le lieu de remarquer que, quoique les corbeaux privés mangent de la viande crue et cuite, et qu'ils passent communément pour faire, dans l'état de liberté, une grande destruction de mulots, de campagnols, etc.[1], M. Hébert, qui les a observés long-temps et de fort près, ne les a jamais vus s'acharner sur les cadavres, en déchiqueter la chair, ni même se poser dessus; et il est fort porté à croire qu'ils préfèrent les insectes, et surtout les vers de terre, à toute autre nourriture : il ajoute qu'on trouve de la terre dans leurs excrémens.

Les corbeaux, les vrais corbeaux de montagne, ne sont point oiseaux de passage, et diffèrent en cela plus ou moins des corneilles, auxquelles on a voulu les associer. Ils semblent particulièrement attachés au rocher qui les a vus naître, ou plutôt sur lequel ils se sont appariés; on les y voit toute l'année en nombre à peu près égal, et ils ne l'abandonnent jamais entièrement. S'ils descendent dans la plaine c'est pour chercher leur subsistance : mais ils y descendent plus rarement l'été que l'hiver, parce qu'ils évitent les grandes chaleurs; et c'est la seule influence que la différente température des saisons paroisse avoir sur leurs habitudes. Ils ne passent point la nuit dans les bois, comme font les corneilles; ils savent se choisir, dans leurs montagnes, une retraite à l'abri du nord, sous des voûtes naturelles, formées par des avances ou des enfoncemens de rocher : c'est là qu'ils se retirent pendant la nuit, au nombre de quinze ou vingt. Ils dorment perchés sur les arbrisseaux qui croissent entre les rochers : ils font leurs nids dans les crevasses de ces mêmes rochers, ou dans les trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés [2]. Chaque mâle a sa femelle, à qui il demeure attaché plusieurs années de suite : car ces oiseaux si odieux, si dégoûtans pour nous, savent néanmoins s'inspirer un amour réciproque et constant; ils savent aussi l'exprimer, comme la tourterelle, par des caresses graduées, et semblent connoître les nuances des préludes et la volupté des détails. Le mâle, si l'on en croit quelques anciens, commence toujours par une espèce de chant d'amour; ensuite on les voit approcher leurs becs, se caresser, se baiser; et l'on n'a pas manqué de dire, comme de tant d'autres oiseaux, qu'ils s'accouploient par le bec [3]. Si cette absurde méprise pouvoit être justifiée, c'est parce qu'il est aussi rare de voir ces oiseaux s'accoupler réelle-

1. On dit qu'à l'Ile-de-France on conserve précieusement une certaine espèce de corbeau destinée à détruire les rats et les souris. (*Voyage d'un officier du roi*, 1772, pag. 122 et suiv.)

On dit que les îles Bermudes ayant été affligées pendant cinq années de suite par une prodigieuse multitude de rats, qui dévoroient les plantes et les arbres, et qui passoient à la nage successivement d'une île à l'autre, ces rats disparurent tout d'un coup, sans qu'on en pût assigner d'autre cause, sinon que dans les deux dernières années on avoit vu dans ces mêmes îles une grande quantité de corbeaux qui n'y avoient jamais paru auparavant, et qui n'y ont point reparu depuis. Mais tout cela ne prouve point que les corbeaux soient de grands destructeurs de rats : car on peut être la dupe d'un préjugé dans l'Ile-de-France comme ailleurs; et, à l'égard des rats des îles Bermudes, il peut se faire qu'ils se soient entre-détruits, comme il arrive souvent, ou qu'ils soient morts de faim après avoir tout consommé, ou qu'ils aient été submergés et noyés par un coup de vent en passant d'une île à l'autre, et cela sans que les corbeaux y aient eu beaucoup de part.

2. M. Linnæus dit qu'en Suède le corbeau niche principalement sur les sapins; et M. Frisch, qu'en Allemagne c'est principalement sur les grands chênes. Cela veut dire qu'il préfère les arbres les plus hauts, et non l'espèce du chêne ou du sapin.

3. Aristote, qui attribue cette absurdité à Anaxagore, a bien voulu la réfuter sérieusement, en disant que les corbeaux femelles avoient une vulve et des ovaires,... ; que si la semence du mâle passoit par le ventricule de la femelle, elle s'y digèreroit et ne produiroit rien.

1. LE BALTIMORE.

Ordre des Passereaux *Famille des* Conirostres

Genre Cassique *(Cuvier)*

Pl. 54.

2. LE TROUPIALE NOIR

Ordre des Passereaux . . . . *id*. . . . *id*. .

ment qu'il est commun de les voir se caresser : en effet, ils ne se joignent presque jamais de jour, ni dans un lieu découvert, mais au contraire dans les endroits les plus retirés et les plus sauvages [1], comme s'ils avoient l'instinct de se mettre en sûreté dans le secret de la nature, pendant la durée d'une action qui, se rapportant tout entière à la conservation de l'espèce, semble suspendre dans l'individu le soin actuel de sa propre existence. Nous avons déjà vu le Jean-le-blanc se cacher pour boire, parce qu'en buvant il enfonce son bec dans l'eau jusqu'aux yeux, et par conséquent ne peut être alors sur ses gardes. Dans tous ces cas, les animaux sauvages se cachent par une sorte de prévoyance qui, ayant pour but immédiat le soin de leur propre conservation, paroît plus près de l'instinct des bêtes que tous les motifs de décence dont on a voulu leur faire honneur; et ici le corbeau a d'autant plus besoin de cette prévoyance, qu'ayant moins d'ardeur et de force pour l'acte de la génération, son accouplement doit probablement avoir une certaine durée.

La femelle se distingue du mâle, selon Barrère, en ce qu'elle est d'un noir moins décidé, et qu'elle a le bec plus foible; et, en effet, j'ai bien observé dans certains individus des becs plus forts et plus convexes que dans d'autres, et différentes teintes de noir et même de brun dans le plumage : mais ceux qui avoient le bec le plus fort étoient d'un noir moins décidé, soit que cette couleur fût naturelle, soit qu'elle fût altérée par le temps et par les précautions qu'on a coutume de prendre pour la conservation des oiseaux desséchés. Cette femelle pond, aux environs du mois de mars [2], jusqu'à cinq ou six œufs, d'un vert pâle et bleuâtre, marqué d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Elle les couve pendant environ vingt jours, et, pendant ce temps, le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture : il y pourvoit même largement; car les gens de la campagne trouvent quelquefois dans les nids des corbeaux, ou aux environs, des amas assez considérables de grains, de noix, et d'autres fruits. Il est vrai qu'on a soupçonné que ce n'étoit pas seulement pour la subsistance de la couveuse au temps de l'incubation, mais pour celle de tous deux pendant l'hiver. Quoi qu'il en soit de leur intention, il est certain que cette habitude de faire ainsi des provisions et de cacher ce qu'ils peuvent attraper, ne se borne pas aux comestibles, ni même aux choses qui peuvent leur être utiles, elle s'étend encore à tout ce qui se trouve à leur bienséance; et il paroît qu'ils préfèrent les pièces de métal et tout ce qui brille aux yeux. On en a vu un à Erford, qui eut bien la patience de porter une à une, et de cacher sous une pierre, dans un jardin, une quantité de petites monnoies, jusqu'à concurrence de cinq ou six florins; et il n'y a guère de pays qui n'ait son histoire de pareils vols domestiques.

Quand les petits viennent d'éclore, il s'en faut bien qu'ils soient de la couleur des père et mère; ils sont plutôt blancs que noirs, au contraire des jeunes cygnes, qui doivent être un jour d'un si beau blanc, et qui commencent par être bruns. Dans les premiers jours, la mère semble un peu négliger ses petits; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes; et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençoit que de ce moment à les reconnoître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens. Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce que l'on voit plus ou moins dans presque tous les autres animaux, et dans l'homme lui-même : tous ont eu besoin d'un peu de temps pour s'accoutumer à un nouvel élément, à une nouvelle existence. Pendant ce temps de diète, le petit oiseau n'est pas dépourvu de toute nourriture : il en trouve une au dedans de lui-même, et qui lui est très-analogue : c'est le restant du jaune que renferme l'*abdomen*, et qui passe insensiblement dans les intestins par un conduit particulier. La mère, après ces premiers temps, nourrit ses petits avec des alimens convenables, qui ont déjà subi une préparation dans son jabot, et qu'elle leur dégorge dans le bec, à peu près comme font les pigeons.

Le mâle ne se contente pas de pourvoir à la subsistance de la famille, il veille aussi pour sa défense; et s'il s'aperçoit qu'un milan, ou tel autre oiseau de proie, s'approche du nid, le péril de ce qu'il aime le rend courageux; il prend son essor, gagne le dessus, et se rabattant sur l'ennemi, il le frappe violemment de son bec. Si l'oiseau de proie fait des efforts pour reprendre le dessus, le corbeau en fait de nouveaux pour conserver son avantage; et ils s'élèvent quelquefois si haut, qu'on les perd absolument de vue, jusqu'à ce que, excédés de fatigue,

1. Albert dit qu'il a été témoin une seule fois de l'accouplement des corbeaux, et qu'il se passe comme dans les autres espèces d'oiseaux.

2. Willughby dit que quelquefois les corbeaux pondent encore plus tôt en Angleterre.

l'un ou l'autre, ou tous les deux, se laissent tomber du haut des airs.

Aristote, et beaucoup d'autres d'après lui, prétendent que, lorsque les petits commencent à être en état de voler, le père et la mère les obligent à sortir du nid et à faire usage de leurs ailes; que bientôt même ils les chassent totalement du district qu'ils se sont approprié, si ce district, trop stérile ou trop resserré, ne suffit pas à la subsistance de plusieurs couples; et en cela ils se montreroient véritablement oiseaux de proie: mais ce fait ne s'accorde point avec les observations que M. Hébert a faites sur les corbeaux des montagnes du Bugey, lesquels prolongent l'éducation de leurs petits, et continuent de pourvoir à leur subsistance bien au delà du terme où ceux-ci sont en état d'y pourvoir par eux-mêmes. Comme l'occasion de faire de telles observations, et le talent de les faire aussi bien, ne se rencontrent pas souvent, j'ai cru devoir en rapporter ici le détail dans les propres termes de l'observateur:

« Les petits corbeaux éclosent de fort bonne heure, et dès le mois de mai ils sont en état de quitter le nid. Il en naissoit chaque année une famille en face de mes fenêtres, sur des rochers qui bornoient la vue. Les petits, au nombre de quatre ou cinq, se tenoient sur de gros blocs éboulés à une hauteur moyenne, où il étoit facile de les voir; et ils se faisoient d'ailleurs assez remarquer par un piaulement presque continuel. Chaque fois que le père ou la mère leur apportoient à manger, ce qui arrivoit plusieurs fois le jour, ils les appeloient par un cri *crau, crau, crau,* très-différent de leur piaulement. Quelquefois il n'y en avoit qu'un seul qui prît l'essor, et, après un léger essai de ses forces, il revenoit se poser sur son rocher; presque toujours il en restoit quelqu'un, et c'est alors que son piaulement devenoit continuel. Lorsque les petits avoient l'aile assez forte pour voler, c'est-à-dire quinze jours au moins après leur sortie du nid, les père et mère les emmenoient tous les matins avec eux et les ramenoient tous les soirs. C'étoit toujours sur les cinq ou six heures après midi que toute la bande revenoit au gîte, et le reste de la soirée se passoit en criailleries très-incommodes. Ce manége duroit tout l'été; ce qui donne lieu de croire que les corbeaux ne font pas deux couvées par an. »

Gesner a nourri de jeunes corbeaux avec de la chair crue, de petits poissons et du pain trempé dans l'eau. Ils sont fort friands de cerises, et ils les avalent avidement avec les queues et les noyaux; mais ils ne digèrent que la pulpe, et deux heures après ils rendent par le bec les noyaux et les queues. On dit qu'ils rejettent aussi les os des animaux qu'ils ont avalés avec la chair, de même que la crécerelle, les oiseaux de proie nocturnes, les oiseaux pêcheurs, etc., rendent les parties dures et indigestes des animaux ou des poissons qu'ils ont dévorés. Pline dit que les corbeaux sont sujets tous les étés à une maladie périodique de soixante jours, dont, selon lui, le principal symptôme est une grande soif; mais je soupçonne que cette maladie n'est autre chose que la mue, laquelle se fait plus lentement dans le corbeau que dans plusieurs autres oiseaux de proie.

Aucun observateur, que je sache, n'a déterminé l'âge auquel les jeunes corbeaux, ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, sont vraiment adultes et en état de se reproduire; et si chaque période de la vie étoit proportionnée dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, à la durée de la vie totale, on pourroit soupçonner que les corbeaux ne deviendroient adultes qu'au bout de plusieurs années, car, quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre sur la longue vie qu'Hésiode accorde aux corbeaux [1], cependant il paroît assez avéré que cet oiseau vit quelquefois un siècle et davantage: on en a vu, dans plusieurs villes de France, qui avoient atteint cet âge; et, dans tous les pays et tous les temps, il a passé pour un oiseau très-vivace: mais il s'en faut bien que le terme de l'âge adulte, dans cette espèce, soit retardé en proportion de la durée totale de la vie; car sur la fin du premier été, lorsque toute la famille vole de compagnie, il est déjà difficile de distinguer à la taille les vieux d'avec les jeunes; et dès lors il est très-probable que ceux-ci sont en état de se reproduire dès la seconde année.

1. *Hesiodus.... cornici novem nostras attribuit ætates, quadruplum ejus cervis, id triplicatum corvis.* (Plin., lib. VII, cap. 48.) En prenant l'âge d'homme seulement pour trente ans, ce seroit neuf fois 30 ou 270 ans pour la corneille, 1080 pour le cerf, et 3240 pour le corbeau. En réduisant l'âge d'homme à dix ans, ce seroit 90 ans pour la corneille, 360 pour le cerf, et 1080 pour le corbeau; ce qui seroit encore exorbitant. Le seul moyen de donner un sens raisonnable à ce passage c'est de rendre le *genea* d'Hésiode et l'*ætas* de Pline par *année;* alors la vie de la corneille se réduit à 9 années; celle du cerf à 36, comme elle a été déterminée dans l'histoire naturelle de cet animal, et celle du corbeau à 108, comme il a été prouvé par l'observation.

Nous avons remarqué plus haut que le corbeau n'étoit pas noir en naissant : il ne l'est pas non plus en mourant, du moins quand il meurt de vieillesse ; car, dans ce cas, son plumage change sur la fin, et devient jaune par défaut de nourriture ; mais il ne faut pas croire qu'en aucun temps cet oiseau soit d'un noir pur et sans mélange d'aucune autre teinte ; la nature ne connoît guère cette uniformité absolue. En effet, le noir qui domine dans cet oiseau paroît mêlé de violet sur la partie supérieure du corps, de cendré sur la gorge, et de vert sous le corps, sur les pennes de la queue, et sur les plus grandes pennes des ailes et les plus éloignées du dos. Il n'y a que les pieds, les ongles et le bec qui soient absolument noirs, et ce noir du bec semble pénétrer jusqu'à la langue, comme celui des plumes semble pénétrer jusqu'à la chair, qui en a une forte teinte. La langue est cylindrique à sa base, aplatie et fourchue à son extrémité, et hérissée de petites pointes sur ses bords. L'organe de l'ouïe est fort compliqué, et peut-être plus que dans les autres oiseaux. Il faut qu'il soit aussi plus sensible, si l'on peut ajouter foi à ce que dit Plutarque, qu'on a vu des corbeaux tomber comme étourdis par les cris d'une multitude nombreuse et agitée de quelque grand mouvement.

L'œsophage se dilate à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et forme, par sa dilatation, une espèce de jabot qui n'avoit point échappé à Aristote. La face intérieure du ventricule est sillonnée de rugosités ; la vésicule du fiel est fort grosse, et adhérente aux intestins. Redi a trouvé des vers dans la cavité de l'*abdomen*. La longueur de l'intestin est à peu près double de celle de l'oiseau, même prise du bout du bec au bout des ongles, c'est-à-dire qu'elle est moyenne entre la longueur des intestins des véritables carnivores et celle des intestins des véritables granivores ; en un mot, telle qu'il convient pour un oiseau qui vit de chair et de fruits [1].

Cet appétit du corbeau, qui s'étend à tous les genres de nourritures, se tourne souvent contre lui-même, par la facilité qu'il offre aux oiseleurs de trouver des appâts qui lui conviennent. La poudre de noix vomique, qui est un poison pour un grand nombre d'animaux quadrupèdes, en est aussi un pour le corbeau : elle l'enivre au point qu'il tombe bientôt après qu'il en a mangé ; il faut saisir le moment où il tombe, car cette ivresse est quelquefois de courte durée, et il reprend souvent assez de force pour aller mourir ou languir sur son rocher. On le prend aussi avec plusieurs sortes de filets, de lacets, et de pièges, et même à la pipée, comme les petits oiseaux ; car il partage avec eux leur antipathie pour le hibou, et il n'aperçoit jamais cet oiseau, ni la chouette, sans jeter un cri. On dit qu'il est aussi en guerre avec le milan, le vautour, la pie de mer : mais ce n'est autre chose que l'effet de cette antipathie nécessaire qui est entre tous les animaux carnassiers, ennemis nés de tous les foibles qui peuvent devenir leur proie, et de tous les forts qui peuvent la leur disputer.

Les corbeaux, lorsqu'ils se posent à terre, marchent et ne sautent point. Ils ont, comme les oiseaux de proie, les ailes longues et fortes (à peu près trois pieds et demi d'envergure) ; elles sont composées de vingt pennes, dont les deux ou trois premières [2] sont plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue de toutes [3], et dont les moyennes ont une singularité, c'est que l'extrémité de leur côte se prolonge au delà des barbes et finit en pointe. La queue a douze pennes d'environ huit pouces, cependant un peu inégales, les deux du milieu étant les plus longues, et ensuite les plus voisines de celles-là ; en sorte que le bout de la queue paroît un peu arrondi sur son plan horizontal [4] : c'est ce que j'appellerai dans la suite *queue étagée*.

De la longueur des ailes on peut presque toujours conclure la hauteur du vol : aussi les corbeaux ont-ils le vol très-élevé, comme nous l'avons dit, et il n'est pas surprenant qu'on les ait vus dans les temps de nuées et d'orage traverser les airs ayant le bec chargé de feu. Ce feu n'étoit autre chose sans doute que celui des éclairs mêmes, je veux dire qu'une aigrette lumineuse formée à la pointe de leur bec par la matière électrique,

1. Un observateur digne de foi m'a assuré avoir vu le manége d'un corbeau qui s'éleva plus de vingt fois à la hauteur de douze ou quinze toises pour laisser tomber de cette hauteur une noix qu'il alloit ramasser chaque fois avec son bec ; mais il ne put venir à bout de la casser, parce que tout cela se passoit dans une terre labourée.

2. MM. Brisson et Linnæus disent deux, et M. Willughby dit trois.

3. Ce sont ces pennes de l'aile qui servent aux facteurs pour emplumer les sautereaux des clavecins, et aux dessinateurs pour dessiner à la plume.

4. Ajoutez à cela que les corbeaux ont, sur presque tout le corps, double espèce de plumes, et tellement adhérentes à la peau, qu'on ne peut les arracher qu'à force d'eau chaude.

qui, comme on sait, remplit la région supérieure de l'atmosphère dans ces temps d'orage : et, pour le dire en passant, c'est peut-être quelque observation de ce genre qui a valu à l'aigle le titre de *ministre de la foudre;* car il est peu de fables qui ne soient fondées sur la vérité.

De ce que le corbeau a le vol élevé, comme nous venons de le voir, et de ce qu'il s'accommode à toutes les températures, comme chacun sait, il s'ensuit que le monde entier lui est ouvert, et qu'il ne doit être exclu d'aucune région. En effet, il est répandu depuis le cercle polaire jusqu'au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Madagascar, plus ou moins abondamment, selon que chaque pays fournit plus ou moins de nourriture, et des rochers qui soient plus ou moins à son gré. Il passe quelquefois des côtes de Barbarie dans l'île de Ténériffe. On le retrouve encore au Mexique, à Saint-Domingue, au Canada, et sans doute dans les autres parties du nouveau continent et dans les îles adjacentes. Lorsqu'une fois il est établi dans un pays et qu'il y a pris ses habitudes, il ne le quitte guère pour passer dans un autre. Il reste même attaché au nid qu'il construit, et il s'en sert plusieurs années de suite, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son plumage n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la fâire varier du noir au brun et même au jaune, comme je l'ai remarqué plus haut, il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norwége et en Islande, où il y a aussi des corbeaux tout-à-fait noirs, et en assez grand nombre. D'un autre côté, on en trouve de blancs au centre de la France et de l'Allemagne, dans les nids où il y en a aussi de noirs. Le corbeau du Mexique, appelé *cacalotl* par Fernandès, est varié de ces deux couleurs; celui de la baie de Saldagne a un collier blanc; celui de Madagascar, appelé *coach* selon Flaccourt, a du blanc sous le ventre; et l'on retrouve le même mélange de blanc et de noir dans quelques individus de la race qui réside en Europe, même dans celui à qui M. Brisson a donné le nom de *corbeau blanc du Nord*, et qu'il eût été plus naturel, ce me semble, d'appeler *corbeau noir et blanc*, puisqu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc, et la tête blanche et noire, ainsi que le bec, les pieds, la queue, et les ailes. Celles-ci ont vingt-une pennes, et la queue en a douze, dans lesquelles il y a une singularité à remarquer; c'est que les correspondantes de chaque côté, je veux dire les pennes qui, de chaque côté, sont à égale distance des deux du milieu, et qui sont ordinairement semblables entre elles pour la forme et pour la distribution des couleurs, ont, dans l'individu décrit par M. Brisson, plus ou moins de blanc, et distribué d'une manière différente : ce qui me feroit soupçonner que le blanc est ici une altération de la couleur naturelle, qui est le noir; un effet accidentel de la température excessive du climat, laquelle, comme cause extérieure, n'agit pas toujours uniformément en toutes saisons ni en toutes circonstances, et dont les effets ne sont jamais aussi réguliers que ceux qui sont produits par la constante activité du moule intérieur; et si ma conjecture est vraie, il n'y a aucune raison de faire une espèce particulière, ni même une race ou variété permanente, de cet oiseau, lequel ne diffère d'ailleurs de notre corbeau ordinaire que par ses ailes un peu plus longues; de même que tous les autres animaux des pays du Nord ont le poil plus long que ceux de même espèce qui habitent des climats tempérés.

Au reste, les variations dans le plumage d'un oiseau aussi généralement, aussi profondément noir que le corbeau, variations produites par la seule différence de l'âge, du climat, ou par d'autres causes purement accidentelles, sont une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que la couleur ne fit jamais un caractère constant, et que dans aucun cas elle ne doit être regardée comme attribut essentiel.

Outre cette variété de couleur, il y a aussi dans l'espèce des corbeaux variété de grandeur : ceux du mont Jura, par exemple, ont paru à M. Hébert, qui a été à portée de les observer, plus grands et plus forts que ceux des montagnes du Bugey; et Aristote nous apprend que les corbeaux et les éperviers sont plus petits dans l'Égypte que dans la Grèce.

OISEAUX ÉTRANGERS
QUI ONT RAPPORT AU CORBEAU.

LE CORBEAU DES INDES
DE BONTIUS.

Cet oiseau se trouve aux îles Moluques, et principalement dans celle de Banda. Nous ne le connoissons que par une description incomplète et par une figure très-mauvaise; en sorte qu'on ne peut déterminer que par conjecture celui de nos oiseaux d'Europe auquel il doit être rapporté. Bontius, le premier et je crois le seul qui l'ait vu, l'a regardé comme un corbeau; en quoi il a été suivi par Ray, Willughby, et quelques autres : mais M. Brisson en a fait un *calao*. J'avoue que je suis de l'avis des premiers, et voici mes raisons en peu de mots :

Cet oiseau a, suivant Bontius, le bec et la démarche de notre corbeau, et en conséquence il lui en a donné le nom, malgré son cou un peu long, et la petite protubérance que la figure fait paroître sur le bec; preuve certaine qu'il ne connoissoit aucun autre oiseau avec lequel celui-ci eût des rapports, et néanmoins il connoissoit le *calao* des Indes. Bontius ajoute, à la vérité, qu'il se nourrit de noix muscades, et M. Willughby a remarqué cela comme un trait marqué de dissemblance avec nos corbeaux : cependant nous avons vu que ceux-ci mangent les noix du pays, et qu'ils ne sont pas aussi carnassiers qu'on le croit communément. Or cette différence, étant ainsi réduite à sa juste valeur, laisse au sentiment de l'unique observateur qui a vu et nommé l'oiseau toute son autorité.

D'un autre côté, ni la description de Bontius, ni la figure, ne présentent le moindre vestige de cette dentelure du bec dont M. Brisson a fait un des caractères de la famille des *calaos;* et la petite protubérance qui paroît sur le bec dans la figure ne semble point avoir de rapport avec celle du bec du *calao*. Enfin le *calao* n'a ni ces tempes mouchetées, ni ces plumes du cou noirâtres dont il est parlé dans la description de Bontius; et il a lui-même un bec si singulier, qu'on ne peut, ce me semble, supposer qu'un observateur l'ait vu et n'en ait rien dit, et surtout qu'il l'ait pris pour un bec de corbeau ordinaire.

La chair du corbeau des Indes de Bontius a un fumet aromatique très-agréable, qu'elle doit aux muscades, dont l'oiseau fait sa principale nourriture; et il y a toute apparence que si notre corbeau se nourrissoit de même, il perdroit sa mauvaise odeur.

Il faudroit avoir vu le corbeau du désert (*raabel Zahara*), dont parle le docteur Shaw, pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus. Tout ce qu'en dit ce docteur c'est qu'il est un peu plus gros que notre corbeau, et qu'il a le bec et les pieds rouges. Cette rougeur des pieds et du bec est ce qui a déterminé M. Shaw à le regarder comme un grand coracias. A la vérité, l'espèce du coracias n'est point étrangère à l'Afrique, comme nous l'avons vu plus haut; mais un coracias plus grand qu'un corbeau! Quatre lignes de description bien faite dissiperoient toute cette incertitude; et c'est pour obtenir ces quatre lignes de quelque voyageur instruit, que je fais ici mention d'un oiseau dont j'ai si peu à dire.

Je trouve encore dans Kæmpfer deux oiseaux auxquels il donne le nom de *corbeaux,* sans indiquer aucun caractère qui puisse justifier cette dénomination. L'un est, selon lui, d'une grosseur médiocre, mais extrêmement fier; on l'avoit apporté de la Chine au Japon pour en faire présent à l'empereur : l'autre, qui fut aussi offert à l'empereur du Japon, étoit un oiseau de Corée, fort rare, appelé *coreigaras*, c'est-à-dire *corbeau de Corée*. Kæmpfer ajoute qu'on ne trouve point au Japon les corbeaux qui sont communs en Europe, non plus que les perroquets et quelques autres oiseaux des Indes.

Nota. Ce seroit ici le lieu de placer l'oiseau d'Arménie, que M. de Tournefort a appelé *roi des corbeaux,* si cet oiseau étoit en effet un corbeau, ou seulement s'il approchoit de cette famille. Mais il ne faut que jeter les yeux sur le dessin en miniature qui le représente, pour juger qu'il a beau-

coup plus de rapports avec les paons et les faisans par sa belle aigrette, par la richesse de son plumage, par la brièveté de ses ailes, par la forme de son bec, quoiqu'il soit un peu plus allongé, et quoiqu'on remarque d'autres différences dans la forme de la queue et des pieds. Il est nommé avec raison sur ce dessin, *avis Persica paoni congener;* et c'est aussi parmi les oiseaux étrangers analogues aux faisans et aux paons que j'en aurois parlé, si ce même dessin fût venu plus tôt à ma connoissance [1].

1. Il est à la Bibliothèque du Roi, dans le cabinet des estampes, et fait partie de cette belle suite de miniatures en grand qui représentent d'après nature les objets les plus intéressans de l'histoire naturelle.

LA CORBINE OU CORNEILLE NOIRE.

Quoique cette corneille, n° 483, diffère à beaucoup d'égards du grand corbeau, surtout par la grosseur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles, cependant il faut avouer que, d'un autre côté, elle a assez de rapports avec lui, tant de conformation et de couleur que d'instinct, pour justifier la dénomination de *corbine*, qui est en usage dans plusieurs endroits, et que j'adopte par la raison qu'elle est en usage.

Ces corbines passent l'été dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent de temps en temps que pour chercher leur subsistance et celle de leur couvée. Le fonds principal de cette subsistance au printemps ce sont les œufs de perdrix, dont elles sont très-friandes, et qu'elles savent même percer fort adroitement pour les porter à leurs petits sur la pointe de leur bec. Comme elles en font une grande consommation, et qu'il ne faut qu'un moment pour détruire l'espérance d'une famille entière, on peut dire qu'elles ne sont pas les moins nuisibles des oiseaux de proie, quoiqu'elles soient les moins sanguinaires. Heureusement il n'en reste pas un grand nombre pendant l'été; on en trouveroit difficilement plus de deux douzaines de paires dans une forêt de cinq ou six lieues de tour aux environs de Paris.

En hiver elles vivent avec les mantelées, les frayonnes ou les freux, et à peu près de la même manière : c'est alors que l'on voit, autour des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les sortes de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, voltigeant sur les pas de nos laboureurs, et sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis avec une familiarité qui les feroit prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés. La nuit, elles se retirent dans les forêts sur de grands arbres qu'elles paroissent avoir adoptés, et qui sont des espèces de rendez-vous, des points de ralliement, où elles se rassemblent le soir de tous côtés, quelquefois de plus de trois lieues à la ronde, et d'où elles se dispersent tous les matins : mais ce genre de vie, qui est commun aux trois espèces de corneilles, ne réussit pas également à toutes; car les corbines et les mantelées deviennent prodigieusement grasses, au contraire des frayonnes, qui sont presque toujours maigres; et ce n'est pas la seule différence qui se remarque entre ces espèces. Sur la fin de l'hiver, qui est le temps de leurs amours, tandis que les frayonnes vont nicher dans d'autres climats, les corbines, qui disparoissent en même temps de la plaine, s'éloignent beaucoup moins : la plupart se réfugient dans les grandes forêts qui sont à portée; et c'est alors qu'elles rompent la société générale pour former des unions plus intimes et plus douces : elles se séparent deux à deux, et semblent se partager le terrain, qui est toujours une forêt, de manière que chaque paire occupe son district d'environ un quart de lieue de diamètre, dont elle exclut toute autre paire [1], et d'où elle ne s'absente que pour aller à la provision. On assure que ces oiseaux restent constamment appariés toute leur vie; on prétend même que, lorsque l'un des deux vient à mourir, le survivant lui demeure fidèle, et passe le reste de ses jours dans une irréprochable viduité.

On reconnoît la femelle à son plumage, qui a moins de lustre et de reflets. Elle pond cinq ou six œufs; elles les couve environ trois semaines, et pendant qu'elle couve le mâle lui apporte à manger.

1. C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les corbeaux chassoient leurs petits de leur district sitôt que ces petits étoient en état de voler.

J'ai eu occasion d'examiner un nid de corbine, qui m'avoit été apporté dans les premiers jours du mois de juillet. On l'avoit trouvé sur un chêne à la hauteur de huit pieds, dans un bois en coteau où il y avoit d'autres chênes plus grands. Ce nid pesoit deux ou trois livres : il étoit fait en dehors de petites branches et d'épines entrelacées grossierement et mastiquées avec de la terre et du crotin de cheval; le dedans étoit plus mollet, et construit plus soigneusement avec du chevelu de racines. J'y trouvai six petits éclos ; ils étoient encore vivans, quoiqu'ils eussent été vingt-quatre heures sans manger : ils n'avoient pas les yeux ouverts; on ne leur apercevoit aucune plume, si ce n'est les penues de l'aile qui commençoient à poindre : tous avoient la chair mêlée de jaune et de noir, le bout du bec et des ongles jaunes, les coins de la bouche blanc sale, le reste du bec et des pieds rougeâtre.

Lorsqu'une buse ou une crécerelle vient à passer près du nid, le père et la mère se réunissent pour l'attaquer, et ils se jettent sur elle avec tant de fureur, qu'ils la tuent quelquefois en lui crevant la tête à coups de bec. Ils se battent aussi avec les pies-grièches ; mais celles-ci, quoique plus petites, sont si courageuses qu'elles viennent souvent à bout de les vaincre, de les chasser, et d'enlever toute la couvée.

Les anciens assurent que les corbines, ainsi que les corbeaux, continuent leurs soins à leurs petits bien au delà du temps où ils sont en état de voler. Cela me paroît vraisemblable : je suis même porté à croire qu'ils ne se séparent point du tout de la première année ; car ces oiseaux étant accoutumés à vivre en société, et cette habitude, qui n'est interrompue que par la ponte et ses suites, devant bientôt les réunir avec les étrangers, n'est-il pas naturel qu'ils continuent la société commencée avec leur famille, et qu'ils la préfèrent même à toute autre?

La corbine apprend à parler comme le corbeau, et comme lui elle est omnivore : insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient; elle sait aussi casser les noix en les laissant tomber d'une certaine hauteur. Elle visite les lacets et les piéges, et fait son profit des oiseaux qu'elle y trouve engagés ; elle attaque même le petit gibier affoibli ou blessé, ce qui a donné l'idée dans quelques pays de l'élever pour la fauconnerie : mais, par une juste alternative, elle devient à son tour la proie d'un ennemi plus fort, tel que le milan, le grand duc, etc.

Son poids est d'environ dix ou douze onces. Elle a douze pennes à la queue, toutes égales; vingt à chaque aile, dont la première est la plus courte, et la quatrième la plus longue ; environ trois pieds de vol [1] ; l'ouverture des narines ronde et recouverte par des espèces de soies dirigées en avant ; quelques grains noirs autour des paupières; le doigt extérieur de chaque pied uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation ; la langue fourchue et même effilée ; le ventricule peu musculeux ; les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions ; les *cœcum* longs d'un demi-pouce; la vésicule du fiel grande et communiquant au tube intestinal par un double conduit ; enfin le fond des plumes, c'est-à-dire la partie qui ne paroît point au dehors, d'un cendré foncé.

Comme cet oiseau est fort rusé, qu'il a l'odorat très-subtil, et qu'il vole ordinairement en grandes troupes, il se laisse difficilement approcher, et ne donne guère dans les piéges des oiseleurs. On en attrape cependant quelques-uns à la pipée, en imitant le cri de la chouette et tendant les gluaux sur les plus hautes branches, ou bien en les attirant à la portée du fusil ou même de la sarbacane, par le moyen d'un grand duc ou de tel outre oiseau de nuit qu'on élève sur des juchoirs dans un lieu découvert. On les détruit en leur jetant des fèves de marais, dont elles sont très-friandes, et que l'on a eu la précaution de garnir en dedans d'aiguilles rouillées. Mais la façon la plus singulière de les prendre est celle-ci que je rapporte, parce qu'elle fait connoître le naturel de l'oiseau : Il faut avoir une corbine vivante : on l'attache solidement contre terre, les pieds en haut, par le moyen de deux crochets qui saisissent de chaque côté l'origine des ailes ; dans cette situation pénible, elle ne cesse de s'agiter et de crier : les autres corneilles ne manquent pas d'accourir de toutes parts à sa voix, comme pour lui donner du secours ; mais la prisonnière, cherchant à s'accrocher à tout pour se tirer d'embarras, saisit avec le bec et les griffes, qu'on lui a laissés libres, toutes celles qui s'approchent, et les livre ainsi à l'oiseleur. On les prend encore avec des cornets de papier appâtés de viande crue. Lorsque la corneille introduit sa tête pour saisir l'appât qui est au fond, les bords du cornet, qu'on a eu la précaution d'engluer, s'atta-

1. Willughby ne leur donne que deux pieds de vol; ce seroit moins qu'il n'en donne au choucas. Je crois que c'est une faute d'impression.

chent aux plumes de son cou; elle en demeure coiffée, et, ne pouvant se débarrasser de cet incommode bandeau qui lui couvre entièrement les yeux, elle prend l'essor et s'élève en l'air presque perpendiculairement (direction la plus avantageuse pour éviter les chocs), jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces, elle retombe de lassitude, et toujours fort près de l'endroit d'où elle étoit partie. En général, quoique ces corneilles n'aient le vol ni léger ni rapide, elles montent cependant à une très-grande hauteur; et lorsqu'une fois elles y sont parvenues, elles s'y soutiennent long-temps, et tournent beaucoup.

Comme il y a des corbeaux blancs et des corbeaux variés, il y a aussi des corbines blanches et des corbines variées de noir et de blanc, lesquelles ont les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que les noires.

Frisch dit avoir vu une seule fois une troupe d'hirondelles voyageant avec une bande de corneilles variées, et suivant la même route : il ajoute que ces corneilles variées passent l'été sur les côtes de l'Océan, vivant de tout ce que rejette la mer; que l'automne elles se retirent du côté du Midi; qu'elles ne vont jamais par grandes troupes; et que, bien qu'en petit nombre, elles se tiennent à une certaine distance les unes des autres; en quoi elles ressemblent tout-à-fait à la corneille noire, dont elles ne sont apparemment qu'une variété constante, ou, si l'on veut, une race particulière.

Il est fort probable que les corneilles des Maldives, dont parle François Pyrard, ne sont pas d'une autre espèce, puisque ce voyageur, qui les a vues de fort près, n'indique aucune différence; seulement elles sont plus familières et plus hardies que les nôtres : elles entrent dans les maisons pour prendre ce qui les accommode, et souvent la présence d'un homme ne leur en impose point. Un autre voyageur ajoute que ces corneilles des Indes se plaisent à faire dans une chambre, lorsqu'elles peuvent y pénétrer, toutes les malices qu'on attribue aux singes : elles dérangent les meubles, les déchirent à coups de bec, renversent les lampes, les encriers, etc.

Enfin, selon Dampier, il y a à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Guinée beaucoup de corneilles qui ressemblent aux nôtres; il y en a aussi à la Nouvelle-Bretagne : mais il paroît que, quoiqu'il y en ait beaucoup en France, en Angleterre, et dans une partie de l'Allemagne, elles sont beaucoup moins répandues dans le nord de l'Europe; car M. Klein dit que la corbine est rare dans la Prusse, et il faut qu'elle ne soit point commune en Suède, puisqu'on ne trouve pas même son nom dans le dénombrement qu'a donné M. Linnæus des oiseaux de ce pays. Le P. Du Tertre assure aussi qu'il n'y en point aux Antilles, quoique, suivant un autre voyageur, elles soient fort communes à la Louisiane.

LE FREUX, OU LA FRAYONNE.

Le freux, n° 484, est d'une grosseur moyenne entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles. Son caractère le plus frappant et le plus distinctif c'est une peau nue, blanche, farineuse, et quelquefois galeuse, qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et dirigées en avant, qui, dans les autres espèces de corneilles, s'étendent jusque sur l'ouverture des narines : il a aussi le bec moins gros, moins fort, et comme râpé. Ces disparités, si superficielles en apparence, en supposent de plus réelles et de plus considérables.

Le freux n'a le bec ainsi râpé, et sa base dégarnie de plumes, que parce que, vivant principalement de grains, de petites racines, et de vers, il a coutume d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient; ce qui ne peut manquer, à la longue, de rendre le bec raboteux, et de détruire les germes des plumes de sa base, lesquelles sont exposées à un frottement continuel [1]. Cependant il ne

1. M. Daubenton le jeune, garde-démonstrateur du Cabinet d'Histoire naturelle au Jardin du Roi, fit dernièrement, en se promenant à la campagne, une observation qui a rapport à ceci. Ce naturaliste, à qui l'ornithologie a déjà tant d'obligations, vit de loin, dans un terrain tout-à-fait inculte, six corneilles dont il ne put distinguer l'espèce, lesquelles paroissoient fort occupées à soulever et retourner les pierres éparses çà et là, pour faire leur profit des vers et des insectes qui étoient cachés dessous. Elles y alloient avec tant d'ardeur, qu'elles

faut pas croire que cette peau soit absolument nue : on y aperçoit souvent de petites plumes isolées; preuve très-forte qu'elle n'étoit point chauve dans le principe, mais qu'elle l'est devenue par une cause étrangère; en un mot, que c'est une espèce de difformité accidentelle, qui s'est changée en un vice héréditaire par les lois connues de la génération.

L'appétit du freux pour les grains, les vers, et les insectes, est un appétit exclusif; car il ne touche point aux voiries ni à aucune chair : il a de plus le ventricule musculeux et les amples intestins des granivores.

Ces oiseaux vont par troupes très-nombreuses, et si nombreuses, que l'air en est quelquefois obscurci. On imagine tout le dommage que ces hordes de moissonneurs peuvent causer dans les terres nouvellement ensemencées, ou dans les moissons qui approchent de la maturité : aussi, dans plusieurs pays, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour les détruire. La *Zoologie britannique* réclame contre cette proscription, et prétend qu'ils font plus de bien que de mal, en ce qu'ils consomment une grande quantité de ces larves de hannetons et d'autres scarabées qui rongent les racines des plantes utiles, et qui sont si redoutés des laboureurs et des jardiniers. C'est un calcul à faire.

Non seulement le freux vole par troupes, mais il niche aussi, pour ainsi dire, en société avec ceux de son espèce, non sans faire grand bruit; car ce sont des oiseaux très-criards, et principalement quand ils ont des petits. On voit quelquefois dix ou douze de leurs nids sur le même chêne, et un grand nombre d'arbres ainsi garnis dans la même forêt, ou plutôt dans le même canton. Ils ne cherchent pas les lieux solitaires pour couver : ils semblent, au contraire, s'approcher, dans cette circonstance, des endroits habités; et Schwenckfeld remarque qu'ils préfèrent communément les grands arbres qui bordent les cimetières, peut-être parce que ce sont des lieux fréquentés, ou parce qu'ils y trouvent plus de vers qu'ailleurs; car on ne peut soupçonner qu'ils y soient attirés par l'odeur des cadavres, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne touchent point à la chair. Frisch assure que si, dans le temps de la ponte, on s'avance sous les arbres où ils sont ainsi établis, on est bientôt inondé de leur fiente.

Une chose qui pourra paroître singulière, quoique assez conforme à ce qui se passe tous les jours entre des animaux d'autre espèce, c'est que, lorsqu'un couple apparié travaille à faire son nid, il faut que l'un des deux reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher des matériaux convenables. Sans cette précaution, et s'ils s'absentoient tous deux à la fois, on prétend que leur nid seroit pillé et détruit dans un instant par les autres freux habitans du même arbre, chacun d'eux emportant dans son bec son brin d'arbre ou de mousse pour l'employer à la construction de leur propre nid.

Ces oiseaux commencent à nicher au mois de mars, du moins en Angleterre; ils pondent quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du corbeau, mais ayant des taches plus grandes, surtout au gros bout. On dit que le mâle et la femelle couvent tour à tour : lorsque les petits sont éclos et en état de manger, ils leur dégorgent la nourriture, qu'ils savent tenir en réserve dans leur jabot, ou plutôt dans une espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage.

Je trouve dans la *Zoologie britannique* que, la ponte étant finie, ils quittent les arbres où ils avoient niché; qu'ils n'y reviennent qu'au mois d'août, et ne commencent à réparer leurs nids ou à les refaire qu'au mois d'octobre. Cela suppose qu'ils passent à peu près toute l'année en Angleterre; mais en France, en Silésie, et en beaucoup d'autres contrées, ils sont certainement oiseaux de passage, à quelques exceptions près, et avec cette différence, qu'en France ils annoncent l'hiver, au lieu qu'en Silésie ils sont les avant-coureurs de la belle saison [1].

faisoient sauter les pierres les moins pesantes à deux ou trois pieds. Si ce singulier exercice, que personne n'avoit encore attribué aux corneilles, est familier aux freux, c'est une cause de plus qui peut contribuer à user et faire tomber les plumes qui environnent la base de leur bec; et le nom de *tourne-pierre*, que jusqu'ici l'on avoit appliqué exclusivement au coulonchaud, deviendra désormais un nom générique qui conviendra à plusieurs espèces.

1. J'ai vu à Baume-la-Roche, qui est un village de Bourgogne à quelques lieues de Dijon, environné de montagnes et de rochers escarpés, et où la température est sensiblement plus froide qu'à Dijon; j'ai vu, dis-je, plusieurs fois en été une volée de freux qui logeoit et nichoit, depuis plus d'un siècle, à ce qu'on m'a assuré, dans des trous de rochers exposés au sud-ouest, et où l'on ne pouvoit atteindre à leurs nids que très-difficilement et en se suspendant à des cordes. Ces freux étoient familiers jusqu'à venir dérober le goûter des moissonneurs. Ils s'absentoient sur la fin de l'été pour une couple de mois seulement, après quoi ils revenoient à leur gîte accoutumé. Depuis deux ou trois ans ils ont disparu, et ont été remplacés aussitôt par des corneilles mantelées.

Le freux habite en Europe, selon M. Linnæus; cependant il paroît qu'il y a quelques restrictions à faire à cela, puisque Aldrovande ne croyoit pas qu'il s'en trouvât en Italie.

On dit que les jeunes sont bons à manger, et que les vieux mêmes ne sont pas mauvais, lorsqu'ils sont bien gras; mais il est fort rare que les vieux prennent de la graisse [1]. Les gens de la campagne ont moins de répugnance pour leur chair, sachant fort bien qu'ils ne vivent pas de charognes, comme la corneille et le corbeau.

1. M. Hébert m'assure que le freux est presque toujours maigre; en quoi il diffère, dit-il, de la corbine et de la mantelée.

LA CORNEILLE MANTELÉE.

Cet oiseau, n° 76, se distingue aisément de la corbine et de la frayonne ou du freux par les couleurs de son plumage. Il a la tête, la queue et les ailes d'un beau noir, avec des reflets bleuâtres; et ce noir tranche avec une espèce de scapulaire gris-blanc, qui s'étend par devant et par derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps. C'est à cause de cette espèce de scapulaire ou de manteau que les Italiens lui ont donné le nom de *monacchia* (moinesse), et les François celui de *corneille mantelée*.

Elle va par troupes nombreuses, comme le freux, et elle est peut-être encore plus familière avec l'homme, s'approchant par préférence, surtout pendant l'hiver, des lieux habités, et vivant alors de ce qu'elle trouve dans les égouts, les fumiers, etc.

Elle a encore cela de commun avec le freux, qu'elle change de demeure deux fois par an, et qu'elle peut être regardée comme un oiseau de passage : car nous la voyons chaque année arriver par très-grandes troupes sur la fin de l'automne, et repartir au commencement du printemps, dirigeant sa route au nord; mais nous ne savons pas précisément en quels lieux elle s'arrête. La plupart des auteurs disent qu'elle passe l'été sur les hautes montagnes, et qu'elle y fait son nid sur les pins et les sapins : il faut donc que ce soit sur des montagnes inhabitées et peu connues, comme celles des îles de Shetland, où l'on assure effectivement qu'elle fait sa ponte; elle niche aussi en Suède, dans les bois, et par préférence sur les aunes, et sa ponte est ordinairement de quatre œufs: mais elle ne niche point dans les montagnes de la Suisse, de l'Italie, etc.

Enfin, quoique, selon le plus grand nombre de naturalistes, elle vive de toutes sortes de nourritures, entre autres de vers, d'insectes, de poissons [1], même de chair corrompue, et, par préférence à tout, de laitage; et quoique, d'après cela, elle dût être mise au rang des omnivores, cependant, comme ceux qui ont ouvert son estomac y ont trouvé de toutes sortes de grains mêlés avec de petites pierres, on peut croire qu'elle est plus granivore qu'autre chose; et c'est un troisième trait de conformité avec le freux. Dans tout le reste, elle ressemble beaucoup à la corbine ou corneille noire; c'est à peu près la même taille, le même port, le même cri, le même son de voix, le même vol; elle a la queue et les ailes, le bec et les pieds, et presque tout ce que l'on connoît de ses parties intérieures, conformés de même dans les plus petits détails; ou si elle s'en éloigne en quelque chose, c'est pour se rapprocher de la nature du freux : elle va souvent avec lui; comme lui, elle niche sur les arbres [2]. Elle pond quatre ou

1. Frisch dit qu'elle épluche fort adroitement les arêtes de poissons; que, lorsqu'on vide les étangs, elle aperçoit très-vite ceux qui restent dans la boue, et qu'elle ne perd pas de temps à les en tirer. Avec ce goût, il est tout simple qu'elle se tienne souvent au bord des eaux; mais on n'auroit pas dû pour cela lui donner le nom de *corneille aquatique* ou de *corneille marine*, puisque ces dénominations conviendroient, au même titre, à la corneille noire et au corbeau, lesquels ne sont certainement pas des oiseaux aquatiques.

2. Frisch remarque qu'elle place son nid tantôt à la cime des arbres, et tantôt sur les branches inférieures; ce qui supposeroit qu'elle fait quelquefois sa ponte en Allemagne. Je viens de m'assurer par moi-même qu'elle niche quelquefois en France, et notamment en Bourgogne. Une volée de ces oiseaux réside constamment, depuis deux ou trois années, à Baume-la-Roche, dans certains trous de rochers où des corneilles frayonnes étoient ci-devant en possession de nicher tous les ans depuis plus d'un siècle : ces frayonnes ayant été une année sans revenir, une volée de quinze ou vingt mantelées s'empara aussitôt de leurs gîtes; elles y ont déjà fait

cinq œufs, mange ceux des petits oiseaux, et quelquefois les petits oiseaux eux-mêmes.

Tant de rapports et de traits de ressemblance avec la corbine et avec le freux me feroient soupçonner que la corneille mantelée seroit une race métisse, produite par le mélange de ces deux espèces; et en effet, si elle étoit une simple variété de la corbine, d'où lui viendroit l'habitude de voler par troupes nombreuses, et de changer de demeure deux fois l'année? ce que ne fait jamais la corbine, comme nous l'avons vu; et si elle étoit une simple variété du freux, d'où lui viendroient tant d'autres rapports qu'elle a avec la corbine? au lieu que cette double ressemblance s'explique naturellement, en supposant que la corneille mantelée est le produit du mélange de ces deux espèces qu'elle représente par sa nature mixte, et qui tient de l'une et de l'autre. Cette opinion pourroit paroître vraisemblable aux philosophes qui savent combien les analogies physiques sont d'un grand usage pour remonter à l'origine des êtres et renouer le fil des générations; mais on lui trouvera un nouveau degré de probabilité, si l'on considère que la corneille mantelée est une race nouvelle, qui ne fut ni connue ni nommée par les anciens, et qui, par conséquent, n'existoit pas encore de leur temps, puisque, lorsqu'il s'agit d'une race aussi multipliée et aussi familière que celle-ci, il n'y a point de milieu entre n'être point connue dans un pays, et n'y être point du tout: or, si elle est nouvelle, il faut qu'elle ait été produite par le mélange de deux autres races; et quelles peuvent être ces deux races, sinon celles qui paroissent avoir plus de rapports, d'analogie, de ressemblance avec elle?

Frisch dit que la corneille mantelée a deux cris: l'un plus grave, et que tout le monde connoît; l'autre plus aigu, et qui a quelque rapport avec celui du coq. Il ajoute qu'elle est fort attachée à sa couvée, et que, lorsqu'on coupe par le pied l'arbre où elle fait son nid, elle se laisse tomber avec l'arbre, et s'expose à tout plutôt que d'abandonner sa géniture.

M. Linnæus semble lui appliquer ce que la *Zoologie britannique* dit du freux, qu'elle est utile par la consommation qu'elle fait des insectes destructeurs dont elle purge ainsi les pâturages: mais, encore une fois, ne doit-on pas craindre qu'elle consomme elle-même plus de grains que n'auroient fait les insectes dont elle se nourrit? et n'est-ce pas pour cette raison qu'en plusieurs pays d'Allemagne on a mis sa tête à prix?

On la prend dans les mêmes piéges que les autres corneilles. Elle se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais en différens temps. Sa chair a une odeur forte, et on en fait peu d'usage, si ce n'est parmi le petit peuple.

Je ne sais sur quel fondement M. Klein a paru ranger parmi les corneilles l'*hoexotototl* ou oiseau des saules de Fernandès, si ce n'est sur le dire de Seba, qui, décrivant cet oiseau comme le même que celui dont parle Fernandès, le fait aussi gros qu'un pigeon ordinaire, tandis que Fernandès, à l'endroit même cité par Seba, dit que l'*hoexotototl* est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau, ayant à peu près le chant du chardonneret et la chair bonne à manger [1]. Cela ne ressemble pas trop à une corneille; et de telles méprises, qui sont assez fréquentes dans l'ouvrage de Seba, ne peuvent que jeter beaucoup de confusion dans la nomenclature de l'histoire naturelle.

deux couvées, et elles sont actuellement occupées à la troisième (ce 26 mai 1773). C'est encore un trait d'analogie entre les deux espèces.

1. La corbine doit être répandue au loin, puisqu'elle se trouve dans la belle suite d'oiseaux que M. Sonnerat vient d'apporter, et qu'il a tirés des Indes, des îles Moluques, et même de la terre des Papous. Cet individu venoit des Philippines.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CORNEILLES

I.

LA CORNEILLE DU SÉNÉGAL.

A juger de cet oiseau, n° 327, par sa forme et par ses couleurs, qui est tout ce que nous en connoissons, on peut dire que l'espèce de la corneille mantelée est celle avec qui il a plus de rapports extérieurs, ou plutôt que ce seroit une véritable corneille mantelée, si son scapulaire blanc n'étoit pas raccourci par devant et beaucoup plus par derrière. On aperçoit aussi quelques différences dans la longueur des ailes, la forme du bec et la couleur des pieds. C'est une espèce nouvelle et peu connue.

II.

LA CORNEILLE DE LA JAMAIQUE[1].

Cette corneille étrangère paroît modelée à peu près sur les mêmes proportions que les nôtres[2], à l'exception de la queue et du bec qu'elle a plus petits; son plumage est noir comme celui de la corbine. On a trouvé dans son estomac des baies rouges, des graines, des scarabées; ce qui fait connoître sa nourriture la plus ordinaire, et qui est aussi celle de notre freux et de notre mantelée. Elle a le ventricule musculeux et revêtu intérieurement d'une tunique très-forte. Cet oiseau abonde dans la partie septentrionale de l'île, et ne quitte pas les montagnes; en quoi il se rapproche de notre corbeau.

M. Klein caractérise cette espèce par la grandeur des narines; cependant M. Sloane, qu'il cite, se contente de dire qu'elles sont passablement grandes.

D'après ce que l'on sait de cet oiseau, on peut bien juger qu'il approche fort de nos corneilles; mais il seroit difficile de le rapporter à l'une de ces espèces plutôt qu'à l'autre, vu qu'il réunit des qualités qui sont propres à chacune d'elles. Il diffère aussi de toutes par son cri, qu'il fait entendre continuellement.

1. Les Anglois de la Jamaïque l'appellent aussi *chattering* ou *gabbling-crow* (corneille babillarde), et *cacao-walke*, sans doute parce qu'elle se tient ordinairement sur les cacaotiers.

2. Elle a un pied et demi de longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue, et trois pieds de vol. (M. Sloane s'est servi, selon toute apparence, du pied anglois, plus court que le nôtre d'environ un onzième.)

ES CHOUCAS.

Ces oiseaux ont avec les corneilles plus de traits de conformité que de traits de dissemblance; et comme ce sont des espèces fort voisines, il est bon d'en faire une comparaison suivie et détaillée, pour répandre plus de jour sur l'histoire des uns et des autres.

Je remarque d'abord un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux; car, de même qu'il y a trois espèces principales de corneilles, une noire (la corbine), une cendrée (la mantelée) et une chauve (le freux ou la frayonne), je trouve aussi trois espèces ou races correspondantes de choucas, un noir (le choucas proprement dit), un cendré (le choue) et enfin un choucas chauve. La seule différence est que ce dernier est d'Amérique, et qu'il a peu de noir dans son plumage, au lieu que les trois espèces de corneilles appartiennent toutes à l'Europe, et sont toutes noires ou noirâtres.

En général, les choucas sont plus petits que les corneilles. Leur cri, du moins celui de nos deux choucas d'Europe, les seuls

dont l'histoire nous soit connue, est plus aigre, plus perçant; il a visiblement influé sur la plupart des noms qu'on leur a donnés en différentes langues, tels que ceux-ci, *choucas*, *graccus*, *kaw*, *klas*, etc.: mais ils n'ont pas une seule inflexion de voix; car on m'assure qu'on les entend quelquefois crier, *tian*, *tian*, *tian*.

Ils vivent tous deux d'insectes, de grains, de fruits et même de chair, quoique très-rarement: mais ils ne touchent point aux voiries, et ils n'ont pas l'habitude de se tenir sur les côtes pour se rassasier de poissons morts et autres cadavres rejetés par la mer; en quoi ils ressemblent plus au freux, et même à la mantelée, qu'à la corbine: mais ils se rapprochent de celle-ci par l'habitude qu'ils ont d'aller à la chasse aux œufs de perdrix, et d'en détruire une grande quantité.

Ils volent en grandes troupes, comme le freux; comme lui, ils forment des espèces de peuplades, et même de plus nombreuses, composées d'une multitude de nids, placés les uns près des autres, et comme entassés, ou sur un grand arbre, ou dans un clocher, ou dans le comble d'un vieux château abandonné. Le mâle et la femelle une fois appariés, ils restent long-temps fidèles, attachés l'un à l'autre; et par une suite de cet attachement personnel, chaque fois que le retour de la belle saison donne aux autres êtres vivans le signal d'une génération nouvelle, on les voit se rechercher avec empressement et se parler sans cesse; car alors le cri des animaux est un véritable langage, toujours bien parlé, toujours bien compris: on les voit se caresser de mille manières, joindre leurs becs comme pour se baiser, essayer toutes les façons de s'unir avant de se livrer à la dernière union, et se préparer à remplir le but de la nature par tous les degrés du désir, par toutes les nuances de la tendresse. Ils ne manquent jamais à ces préliminaires, non pas même dans l'état de captivité. La femelle, étant fécondée par le mâle, pond cinq ou six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre; et lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne, les nourrit, les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Tout cela ressemble assez aux corneilles, et même, à bien des égards, au grand corbeau: mais Charleton et Schwenckfeld assurent que les choucas font deux couvées par an; ce qui n'a jamais été dit du corbeau ni des corneilles, mais qui d'ailleurs s'accorde très-bien avec l'ordre de la nature, selon lequel les espèces les plus petites sont aussi les plus fécondes.

Les choucas sont des oiseaux de passage, non pas autant que le freux et la corneille mantelée, car il en reste toujours un assez bon nombre dans le pays pendant l'été; les tours de Vincennes en sont peuplées en tous temps, ainsi que tous les vieux édifices qui leur offrent la même sûreté et les mêmes commodités: mais on en voit toujours moins en France l'été que l'hiver. Ceux qui voyagent se réunissent en grandes bandes, comme la frayonne et la mantelée, quelquefois même ils ne font qu'une seule bande avec elles, et ils ne cessent de crier en volant: mais ils n'observent pas les mêmes temps en France et en Angleterre; car ils quittent l'Allemagne en automne avec leurs petits, et n'y reparoissent qu'au printemps, après avoir passé l'hiver chez nous; et Frisch a raison d'assurer qu'ils ne couvent point pendant leur absence, et qu'à leur retour ils ne ramènent point de petits avec eux; car les choucas ont cela de commun avec tous les autres oiseaux, qu'ils ne font point leur ponte en hiver.

A l'égard des parties internes, je remarquerai seulement qu'ils ont le ventricule musculeux, et près de son orifice supérieur une dilatation de l'œsophage qui leur tient lieu de jabot, comme dans les corneilles, mais que la vésicule du fiel est plus allongée.

Du reste, on les prive facilement, on leur apprend à parler sans peine; ils semblent se plaire dans l'état de domesticité: mais ce sont des domestiques infidèles, qui, cachant la nourriture superflue qu'ils ne peuvent consommer, et emportant des pièces de monnoie et des bijoux qui ne leur sont d'aucun usage, appauvrissent le maître sans s'enrichir eux-mêmes.

Pour achever l'histoire des choucas, il ne s'agit plus que de comparer ensemble les deux races du pays, et ajouter à la suite, selon notre usage, les variétés et les espèces étrangères.

Le choucas. Nous n'avons en France que deux choucas. L'un, à qui je conserve le nom de *choucas* proprement dit, est de la grosseur d'un pigeon; il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge, quelques points de même couleur autour des narines, du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou: tout le reste est noir; mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets et tantôt verts.

Le chouc. L'autre espèce du pays, à laquelle je donne le nom de *chouc* d'après son nom anglois, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit et peut-être moins connu, qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux, que la couleur dominante de son plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré, et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec; et l'on ne peut guère douter que ces deux races n'appartiennent à la même espèce, et qu'elles ne fussent en état de se mêler avec succès et de produire ensemble des individus féconds.

On sera peu surpris qu'une espèce qui a tant de rapports avec celles des corbeaux et des corneilles présente à peu près les mêmes variétés. Aldrovande a vu en Italie un choucas qui avoit un collier blanc; c'est apparemment celui qui se trouve dans quelques endroits de la Suisse, et que, par cette raison, les Anglois nomment *choucas de Suisse.*

Schwenckfeld a eu occasion de voir un choucas blanc qui avoit le bec jaunâtre. Ces choucas blancs sont plus communs en Norwége et dans les pays froids; quelquefois même dans les climats tempérés, tels que la Pologne, on a trouvé un petit choucas blanc dans un nid de choucas noirs : et, dans ce cas, la blancheur du plumage ne dépend pas, comme l'on voit, de l'influence du climat; mais c'est une monstruosité causée par quelque vice de nature, analogue à celui qui produit les corbeaux blancs en France et les nègres blancs en Afrique.

Schwenckfeld parle, 1° d'un choucas varié qui ressemble au vrai choucas, à l'exception des ailes, qui sont blanches, et du bec, qui est crochu; 2° d'un autre choucas très-rare, qui ne diffère du choucas ordinaire que par son bec croisé [1] : mais ce peuvent être des variétés individuelles, ou même des monstres faits à plaisir.

1. J'ai eu cette année dans ma basse-cour quatre poulets huppés d'origine flamande, lesquels avoient le bec croisé. La pièce supérieure étoit très-crochue, et du moins autant que dans le bec croisé lui-même; la pièce inférieure étoit presque droite. Ces poulets ne prenoient pas leur nourriture à terre aussi bien que les autres; il falloit la leur présenter en grand volume.

LE CHOQUARD, OU CHOUCAS DES ALPES

Cet oiseau, n° 531, que nous avons fait représenter sous le nom de *choucas des Alpes*, Pline l'appelle de celui de *pyrrhocorax*, et ce seul nom renferme une description en raccourci : *korax*, qui signifie *corbeau*, indique la noirceur du plumage, ainsi que l'analogie de l'espèce; *pyrrhos*, qui signifie *roux*, *orangé*, exprime la couleur du bec, qui varie en effet du jaune à l'orangé, et aussi celle des pieds, qui est encore plus variable que celle du bec, puisque dans l'individu observé par Gesner les pieds étoient rouges; qu'ils étoient noirs dans le sujet décrit par M. Brisson; que, selon cet auteur, ils sont quelquefois jaunes, et que, selon d'autres, ils sont jaunes l'hiver et rouges l'été. Ces pieds jaunes, ce bec de même couleur et plus petit que celui du choucas, ont donné lieu à quelques-uns de prendre le choquard pour un merle, et de le nommer *le grand merle des Alpes.* Cependant, en l'observant et le comparant, on trouvera qu'il approche beaucoup plus des choucas par la grosseur de son corps, par la longueur de ses ailes, et même par la forme de son bec, quoique plus menu; et par ses narines recouvertes de plumes, quoique ces plumes soient moins fermes que dans le choucas.

J'ai indiqué, à l'article du crave ou coracias, les différences qui sont entre ces deux oiseaux, dont Belon et quelques autres, qui ne les avoient pas vus, n'ont fait qu'une seule espèce.

Pline croyoit son *pyrrhocorax* propre et particulier aux montagnes des Alpes : cependant Gesner, qui le distingue très-bien d'avec le crave ou coracias, dit qu'il y a certaines contrées du pays des Grisons où cet oiseau ne se montre que l'hiver, d'autres où il paroît à peu près toute l'année; mais que son vrai domicile, son domicile de préférence, celui où il se trouve toujours par grandes bandes, c'est le sommet des hautes montagnes. Ces faits modifient, comme l'on voit, l'opinion de Pline, un peu trop absolue; mais ils la confirment en la modifiant.

La grosseur du choquard est moyenne en-

tre celle du choucas et celle de la corneille ; il a le bec plus petit et plus arqué que l'un et l'autre, la voix plus aiguë, plus plaintive que celle des choucas, et fort peu agréable [1].

Il vit principalement de grains, et fait grand tort aux récoltes; sa chair est un manger très-médiocre. Les montagnards tirent de sa façon de voler des présages météorologiques : si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que, lorsqu'il est bas, il promet un temps plus doux.

1. Schwenckfeld dit que le *pyrrhocorax*, qu'il appelle aussi *corbeau de nuit*, est criard, surtout pendant la nuit, et qu'il se montre rarement pendant le jour. Mais je ne suis pas sûr que Schwenckfeld entende le même oiseau que moi, sous le nom de *pyrrhocorax*.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CHOUCAS.

I.

LE CHOUCAS MOUSTACHE.

Cet oiseau, n° 226, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est à peu près de la grosseur du merle; il a le plumage noir et changeant des choucas, et la queue plus longue à proportion qu'aucun d'entre eux; toutes les pennes qui la composent sont égales, et les ailes étant pliées n'atteignent qu'à la moitié de sa longueur. Ce sont les quatrième et cinquième pennes de l'aile qui sont les plus longues de toutes; elles ont deux pouces et demi de plus que la première.

Il y a deux choses à remarquer dans l'extérieur de cet oiseau : 1° ces poils noirs, longs, et flexibles, qui naissent de la base du bec supérieur, et qui sont une fois plus longs que le bec, outre plusieurs autres poils plus courts, plus roides, et dirigés en avant, qui environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche; 2° ces plumes longues et étroites de la partie supérieure du cou, lesquelles glissent et jouent sur le dos, suivant que le cou prend différentes situations, et qui forment à l'oiseau une espèce de crinière.

II.

LE CHOUCAS CHAUVE.

Ce singulier choucas, n° 521, qui se trouve dans l'île de Cayenne, est celui qui peut, comme je l'ai dit, faire pendant avec notre corneille fauve, qui est le freux : il a en effet la partie antérieure de la tête nue, comme le freux, et la gorge peu garnie de plumes. Il se rapproche des choucas en général par ses longues ailes, par la forme des pieds, par son port, par sa grosseur, par ses larges narines à peu près rondes; mais il en diffère en ce que ses narines ne sont point recouvertes de plumes, et qu'elles se trouvent placées dans un enfoncement assez profond creusé de chaque côté du bec; en ce que son bec est plus large à la base, et qu'il est échancré sur ses bords. A l'égard de ses mœurs, je n'en peux rien dire, cet oiseau étant du grand nombre de ceux qui attendent le coup d'œil de l'observateur. On ne le trouve pas même nommé dans aucune ornithologie.

III.

LE CHOUCAS

DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

La place naturelle de cet oiseau, n° 629, est entre nos choucas de France et celui que j'ai nommé *colnud*. Il a le port de nos choucas, et le plumage gris de l'un d'eux (même un peu plus gris), au moins quant à la partie supérieure du corps; mais il est moins gros et a le bec plus large à sa base, en quoi il se rapproche du colnud. Il s'en éloigne par la longueur de ses ailes, qui atteignent presque l'extrémité de sa queue, et il s'éloigne du colnud et des choucas par les couleurs du dessous du corps, lesquelles consistent en une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, et qui a quelque rapport avec celle des pics variés.

IV.

LE CHOUCARI
DE LA NOUVELLE-GUINÉE[1].

La couleur dominante de cet oiseau (car nous n'en connoissons que la superficie) est un gris cendré, plus foncé sur la partie supérieure, plus clair sur la partie inférieure, et se dégradant presque jusqu'au blanc sous le ventre et ses entours. Les deux seules exceptions qu'il y ait à faire à cette espèce d'uniformité de plumage, c'est, 1° une bande noire qui environne la base du bec, et se prolonge jusqu'aux yeux; 2° les grandes pennes des ailes, qui sont d'un brun noirâtre.

Le choucari a les narines recouvertes en entier, comme les choucas; il a aussi le bec conformé à peu près de même, si ce n'est que l'arête de la pièce supérieure est, non pas arrondie comme dans le choucas, mais anguleuse comme dans le colnud. Il a encore d'autres rapports avec cette dernière espèce, et lui ressemble par les proportions relatives de ses ailes, qui ne s'étendent pas au delà de la moitié de la queue, par ses petits pieds, par ses ongles courts; en sorte qu'on ne peut se dispenser de le placer, ainsi que le précédent, entre le colnud et le choucas. Sa longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, est d'environ onze pouces.

Nous sommes redevables de cette espèce nouvelle, ainsi que de la précédente, à M. Sonnerat.

V.

LE COLNUD DE CAYENNE.

Je mets le colnud de Cayenne à la suite des choucas, quoiqu'il en diffère à plusieurs égards; mais, à tout prendre, il m'a paru en différer moins que de tout autre oiseau de notre continent.

Il a, comme le n° 2 ci-dessus, le bec fort large à sa base; et il a encore avec lui un autre trait de conformité, en ce qu'il est chauve; mais il l'est d'une autre manière; c'est le cou qu'il a presque nu et sans plumes. La tête est couverte, depuis et compris les narines, d'une espèce de calotte de velours noir, composée de petites plumes droites, courtes, serrées, et très-douces au toucher; ces plumes deviennent plus rares sous le cou, et bien plus encore sur ses côtés et à sa partie postérieure.

Le colnud, n° 609, est à peu près de la grosseur de nos choucas, et on peut ajouter qu'il porte leur livrée; car tout son plumage est noir, à l'exception de quelques-unes des couvertures et des pennes de l'aile, qui sont d'un gris blanchâtre.

A voir les pieds de celui que j'ai observé, on jugeroit que le doigt postérieur a été tourné par force en arrière, mais que naturellement et de lui-même il se tourne en avant, comme dans les martinets. J'ai même remarqué qu'il étoit lié par une membrane avec le doigt intérieur de chaque pied. C'est une espèce nouvelle.

VI.

LE BALICASE
DES PHILIPPINES.

Je répugne à donner à cet oiseau étranger, n° 603, le nom de *choucas*, parce qu'il est aisé de voir, par la description même de M. Brisson, qu'il diffère des choucas à plusieurs égards.

Il n'a que quinze à seize pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'un merle; il a le bec plus gros et plus long à proportion que tous les choucas de notre Europe, les pieds plus grêles, et la queue fourchue; enfin, au lieu de cette voix aigre et sinistre des choucas, il a le chant doux et agréable. Ces différences sont telles, qu'on doit s'attendre à en découvrir plusieurs autres lorsque cet oiseau sera mieux connu.

Au reste, il a le bec et les pieds noirs, et le plumage de la même couleur avec des reflets verts; en sorte que du moins il est choucas par la couleur.

[1] 1. Ainsi nommé par M. Daubenton le jeune, à qui je dois aussi sa description et celle de l'espèce précédente, n'ayant pas été à portée de voir ces oiseaux, arrivés tout récemment à Paris. Voyez les planches enluminées n° 630.

LA PIE.

La pie a tant de ressemblance à l'extérieur avec la corneille, que M. Linnæus les a réunies toutes deux dans le même genre, et que, suivant Belon, pour faire une corneille d'une pie, il ne faut que raccourcir la queue à celle-ci et faire disparoître le blanc de son plumage. En effet, la pie a le bec, les pieds, les yeux, et la forme totale des corneilles et des choucas : elle a encore avec eux beaucoup d'autres rapports plus intimes dans l'instinct, les mœurs, et les habitudes naturelles; car elle est omnivore comme eux, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes, faisant sa proie des œufs et des petits oiseaux foibles, quelquefois même des père et mère, soit qu'elle les trouve engagés dans les piéges, soit qu'elle les attaque à force ouverte : on en a vu une se jeter sur un merle pour le dévorer; une autre enlever une écrevisse, qui la prévint en l'étranglant avec ses pinces, etc.

On a tiré parti de son appétit pour la chair vivante en la dressant à la chasse comme on y dresse les corbeaux. Elle passe ordinairement la belle saison, appariée avec son mâle, et occupée de la ponte et de ses suites. L'hiver, elle vole par troupes, et s'approche d'autant plus des lieux habités, qu'elle y trouve plus de ressources pour vivre, et que la rigueur de la saison lui rend ces ressources plus nécessaires. Elle s'accoutume aisément à la vue de l'homme; elle devient bientôt familière dans la maison, et finit par se rendre la maîtresse. J'en connois une qui passe les jours et les nuits au milieu d'une troupe de chats, et qui sait leur en imposer.

Elle jase à peu près comme la corneille, et apprend aussi à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. On en cite une qui imitoit parfaitement les cris du veau, du chevreau, de la brebis, et même le flageolet du berger; une autre qui répétoit en entier une fanfare de trompettes[1].

M. Willughby en a vu plusieurs qui prononçoient des phrases entières. *Margot* est le nom qu'on a coutume de lui donner, parce que c'est celui qu'elle prononce le plus volontiers ou le plus facilement; et Pline assure que cet oiseau se plaît beaucoup à ce genre d'imitation, qu'il s'attache à bien articuler les mots qu'il a appris, qu'il cherche long-temps ceux qui lui ont échappé, qu'il fait éclater sa joie lorsqu'il les a retrouvés, et qu'il se laisse quelquefois mourir de dépit lorsque sa recherche est vaine, ou que sa langue se refuse à la prononciation de quelque mot nouveau.

La pie a le plus souvent la langue noire comme le corbeau; elle monte sur le dos des cochons et des brebis, comme font les choucas, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible, paroît le redouter. Elle happe aussi fort adroitement les mouches et autres insectes ailés qui volent à sa portée.

Enfin on prend la pie dans les mêmes piéges et de la même manière que la corneille, et l'on a reconnu en elle les mêmes mauvaises habitudes, celles de voler et de faire des provisions[2]; habitudes presque toujours inséparables dans les différentes espèces d'animaux. On croit aussi qu'elle annonce la pluie lorsqu'elle jase plus qu'à l'ordinaire. D'un autre côté, elle s'éloigne du genre des corbeaux et des corneilles par un assez grand nombre de différences.

Elle est beaucoup plus petite et même plus que le choucas, et ne pèse que huit à neuf onces. Elle a les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion; par conséquent son vol est beaucoup moins élevé et moins soutenu : aussi n'entreprend-elle point de grands voyages; elle ne fait guère que voltiger d'arbre en arbre, ou de clocher en clocher; car, pour l'action de voler, il s'en faut bien que la longueur de la queue

1. Plutarque raconte qu'une pie qui se plaisoit à imiter d'elle-même la parole de l'homme, le cri des animaux et le son des instrumens, ayant un jour entendu une fanfare de trompettes, devint muette subitement; ce qui surprit fort ceux qui avoient coutume de l'entendre babiller sans cesse : mais ils furent bien plus surpris quelque temps après lorsqu'elle rompit tout à coup le silence, non pour répéter sa leçon ordinaire, mais pour imiter le son des trompettes qu'elle avoit entendues, avec les mêmes tournures de chant, les mêmes modulations, et dans le même mouvement.

2. Je m'en suis assuré par moi-même en répandant devant une pie apprivoisée des pièces de monnoie et de petits morceaux de verre. J'ai même reconnu qu'elle cachoit son vol avec un si grand soin, qu'il étoit quelquefois difficile de le trouver : par exemple, sous un lit, entre les sangles et le sommier de ce lit.

compense la brieveté des ailes. Lorsqu'elle est posée à terre, elle est toujours en action, et fait autant de sauts que de pas : elle a aussi dans la queue un mouvement brusque et presque continuel, comme la lavandière. En général, elle montre plus d'inquiétude et d'activité que les corneilles, plus de malice et de penchant à une sorte de moquerie. Elle met aussi plus de combinaisons et plus d'art dans la construction de son nid, soit qu'étant très-ardente pour son mâle [1], elle soit aussi très-tendre pour ses petits, ce qui va ordinairement de pair dans les animaux; soit qu'elle sache que plusieurs oiseaux de rapine sont fort avides de ses œufs et de ses petits, et de plus, que quelques uns d'entre eux sont avec elle dans le cas de la représaille. Elle multiplie les précautions en raison de sa tendresse et des dangers de ce qu'elle aime : elle place son nid au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons [2], et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr; aidée de son mâle, elle le fortifie extérieurement avec des bûchettes flexibles et du mortier de terre gâchée, et elle le recouvre en entier d'une enveloppe à claire-voie, d'une espèce d'abattis de petites branches épineuses et bien entrelacées; elle n'y laisse d'ouverture que dans le côté le mieux défendu, le moins accessible, et seulement ce qu'il en faut pour qu'elle puisse entrer et sortir. Sa prévoyance industrieuse ne se borne pas à la sûreté, elle s'étend encore à la commodité, car elle garnit le fond du nid d'une espèce de matelas orbiculaire [3], pour que ses petits soient plus mollement et plus chaudement; et quoique ce matelas, qui est le nid véritable, n'ait qu'environ six pouces de diamètre, la masse entière, en y comprenant les ouvrages extérieurs et l'enveloppe épineuse, a au moins deux pieds en tous sens.

Tant de précautions ne suffisent point encore à sa tendresse, ou, si l'on veut, à sa défiance; elle a continuellement l'œil au guet sur ce qui se passe au dehors. Voit-elle approcher une corneille, elle vole aussitôt à sa rencontre, la harcelle et la poursuit sans relâche et avec de grands cris, jusqu'à ce qu'elle soit venue à bout de l'écarter. Si c'est un ennemi plus respectable, un faucon, un aigle, la crainte ne la retient point, et elle ose encore l'attaquer avec une témérité qui n'est pas toujours heureuse : cependant il faut avouer que sa conduite est quelquefois plus réfléchie, s'il est vrai ce qu'on dit, que, lorsqu'elle a vu un homme observer trop curieusement son nid, elle transporte ses œufs ailleurs, soit entre ses doigts, soit d'une manière encore plus incroyable. Ce que les chasseurs racontent à ce sujet de ses connoissances arithmétiques [4] n'est guère moins étrange, quoique ces prétendues connoissances ne s'étendent pas au delà du nombre de cinq.

Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an, à moins qu'on ne détruise ou qu'on ne dérange son nid, auquel cas elle en entreprend tout de suite un autre, et le couple y travaille avec tant d'ardeur, qu'il est achevé en moins d'un jour; après quoi elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs; et si elle est encore troublée, elle fera un troisième nid semblable aux deux premiers, et une troisième ponte, mais toujours moins abondante [5]. Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du

1. Les anciens en avoient cette idée, puisque de son nom grec *kissa*, ils avoient formé celui de *kissan*, qui est une expression de volupté.

2. C'est ordinairement sur la lisière des bois ou dans les vergers qu'elle l'établit.

3 *Lutea.... stragulum subjicit.... et merula et pica....* (Arist., *Hist. anim.*, lib. IX, cap. 13) Je remarque à cette occasion que plusieurs écrivains ont pensé que la *kissa* d'Aristote étoit notre geai, parce qu'il dit que cette *kissa* faisoit des amas de glands, et parce qu'en effet le gland est la principale nourriture de notre geai; cependant on ne peut nier que cette nourriture ne soit commune au geai et à la pie. Mais deux caractères qui sont propres au geai, et qui n'eussent point échappé à Aristote, ce sont les deux marques bleues qu'il a aux ailes, et cette espèce de huppe que se fait cet oiseau en relevant les plumes de sa tête, caractère dont ce philosophe ne fait aucune mention; d'où je crois pouvoir conjecturer que la pie d'Aristote et la nôtre sont le même oiseau, ainsi que cette pie variée à longue queue, qui étoit nouvelle à Rome et encore rare du temps de Pline.

4. Les chasseurs prétendent que si la pie voit entrer un homme dans une hutte construite au pied de l'arbre où est son nid, elle n'entrera pas elle-même dans son nid qu'elle n'ait vu sortir l'homme de la hutte; que si on a voulu la tromper en y entrant deux et n'en sortant qu'un, elle s'en aperçoit très-bien, et n'entre point qu'elle n'ait vu sortir aussi le second; qu'il en est de même pour trois ou pour quatre, et même encore pour cinq; mais que s'il en est entré six, le sixième peut rester sans qu'elle s'en doute : d'où il résulteroit que la pie auroit une appréhension nette de la suite des unités et de leur combinaison au dessous de six : et il faut avouer que l'appréhension nette du coup d'œil de l'homme est renfermée à peu près dans les mêmes limites.

5. C'est quelque chose de semblable qui aura donné lieu d'imputer à la pie le stratagème de faire constamment deux nids, afin de donner le change aux oiseaux de proie qui en veulent à la couvée. C'est ainsi que Denys-le-Tyran avoit trente chambres à coucher.

corbeau, avec des taches brunes semées sur un fond vert bleu, et plus fréquentes vers le gros bout. Jean Liébault, cité par M. Salerne, est le seul qui dise que le mâle et la femelle couvent alternativement.

Les piats, ou les petits de la pie, sont aveugles et à peine ébauchés en naissant; ce n'est qu'avec le temps et par degrés que le développement s'achève et que leur forme se décide : la mère non seulement les élève avec sollicitude, mais leur continue ses soins long-temps après qu'ils sont élevés. Leur chair est un manger médiocre; cependant on y a généralement moins de répugnance que pour celle des petits corneillons.

A l'égard de la différence qu'on remarque dans le plumage, je ne la regarde point absolument comme spécifique, puisque parmi les corbeaux, les corneilles, et les choucas, on trouve des individus qui sont variés de noir et de blanc, comme la pie : cependant on ne peut nier que dans l'espèce du corbeau, de la corneille, et du choucas proprement dit, le noir ne soit la couleur ordinaire, comme le noir et le blanc est celle des pies; et que si l'on a vu des pies blanches, ainsi que des corbeaux et des choucas blancs, il ne soit très-rare de rencontrer des pies entièrement noires. Au reste, il ne faut pas croire que le noir et le blanc, qui sont les couleurs principales de la pie, excluent tout mélange d'autres couleurs; en y regardant de près et à certains jours, on y aperçoit des nuances de vert, de pourpre, de violet, et l'on est surpris de voir un si beau plumage à un oiseau si peu renommé à cet égard. Mais ne sait-on pas que dans ce genre et dans bien d'autres la beauté est une qualité superficielle, fugitive, et qui dépend absolument du point de vue? Le mâle se distingue de la femelle par des reflets bleus, plus marqués sur la partie supérieure du corps, et non par la noirceur de la langue, comme quelques-uns l'ont dit.

La pie est sujette à la mue, comme les autres oiseaux; mais on a remarqué que ses plumes ne tomboient que successivement et peu à peu, excepté celles de la tête qui tombent toutes à la fois, en sorte que chaque année elle paroît chauve au temps de la mue [1]. Les jeunes n'acquièrent leur longue queue que la seconde année, et sans doute ne deviennent adultes qu'à cette même époque.

Tout ce que je trouve sur la durée de la vie de la pie c'est que le docteur Derham en a nourri une qui a vécu plus de vingt ans, mais qui à cet âge étoit tout-à-fait aveugle de vieillesse.

Cet oiseau est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et dans toute l'Europe, excepté en Laponie et dans les pays de montagnes, où elle est rare : d'où l'on peut conclure qu'elle craint le grand froid. Je finis son histoire par une description abrégée, qui portera sur les seuls objets que la figure ne peut exprimer aux yeux, ou qu'elle n'exprime pas assez distinctement.

Elle a vingt pennes à chaque aile, dont la première est fort courte, et les quatrième et cinquième sont les plus longues; douze pennes inégales à la queue, et diminuant toujours de longueur, plus elles s'éloignent des deux du milieu, qui sont les plus longues de toutes; les narines rondes, la paupière interne des yeux marquée d'une tache jaune, la fente du palais hérissée de poils sur ses bords, la langue noirâtre et fourchue, les intestins longs de vingt-deux pouces, le cœcum d'un demi-pouce; l'œsophage dilaté et garni de glandes à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, celui-ci peu musculeux, la rate oblongue, et une vésicule de fiel à l'ordinaire.

J'ai dit qu'il y avoit des pies blanches, comme il y a des corbeaux blancs; et quoique la principale cause de ce changement de plumage soit l'influence des climats septentrionaux, comme on peut le supposer à l'égard de la pie blanche de Wormius, qui venoit de Norwége, et même à l'égard de quelques-unes de celles dont parle Rzaczynski, cependant il faut avouer qu'on en trouve quelquefois dans les climats tempérés; témoin celle qui fut prise il y a quelques années en Sologne, et qui étoit toute blanche, à l'exception d'une seule plume noire qu'elle avoit au milieu des deux ailes; soit qu'elle eût passé des pays du Nord en France après avoir subi l'influence du climat, soit qu'étant née en France, cette altération de couleur eût été produite par quelque cause particulière. Il faut dire la même chose des pies blanches que l'on voit quelquefois en Italie.

Wormius remarque que sa pie blanche avoit la tête lisse et dénuée de plumes; apparemment qu'il la vit au temps de la mue; ce qui confirme ce que j'ai dit de celle des pies ordinaires.

Willughby a vu dans la ménagerie du roi d'Angleterre des pies brunes ou roussâtres, qui peuvent passer pour une seconde variété de l'espèce ordinaire.

1. Il en est de même du geai et de plusieurs autres espèces.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE.

I.

LA PIE DU SÉNÉGAL.

Elle est un peu moins grosse que la nôtre, et cependant elle a presque autant d'envergure, parce que ses ailes sont plus longues à proportion; sa queue est au contraire plus courte, du reste conformée de même. Le bec, les pieds, et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire : mais le plumage est très-différent; il n'y entre pas un seul atome de blanc, et toutes les couleurs en sont obscures. La tête, le cou, le dos, et la poitrine sont noirs avec des reflets violets; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes sont brunes; tout le reste est noirâtre plus ou moins foncé.

II.

LA PIE DE LA JAMAIQUE.

Cet oiseau ne pèse que six onces, et il est d'environ un tiers plus petit que la pie commune, dont il a le bec, les pieds, et la queue.

Le plumage du mâle est noir, avec des reflets pourpres; celui de la femelle est brun, plus foncé sur le dos et sur toute la partie supérieure du corps, moins foncé sous le ventre.

Ils font leur nid sur les branches des arbres. On en trouve dans tous les districts de l'île, mais plus abondamment dans les lieux les plus éloignés du bruit : c'est de là qu'après avoir fait leur ponte et donné naissance à une génération nouvelle pendant l'été, ils se répandent l'automne dans les habitations, et arrivent en si grand nombre, que l'air en est quelquefois obscurci. Ils volent ainsi en troupes l'espace de plusieurs milles; et partout où ils se posent, ils font un dommage considérable aux cultivateurs. Leur ressource pendant l'hiver est de venir aux portes des granges. Tout cela donne lieu de croire qu'ils sont frugivores; cependant on remarque qu'ils ont l'odeur forte, que leur chair est noire et grossière, et qu'on en mange fort rarement.

Il suit de ce que je viens de dire, que cet oiseau diffère de notre pie non seulement par la façon de se nourrir, par sa taille, et par son plumage, mais en ce qu'il a le vol plus soutenu, et par conséquent l'aile plus forte; qu'il va par troupes plus nombreuses; que sa chair est encore moins bonne à manger; enfin que dans cette espèce la différence du sexe en entraîne une plus grande dans les couleurs; en sorte qu'ajoutant à ces traits de dissemblance la difficulté qu'a dû rencontrer la pie d'Europe à passer en Amérique, vu qu'elle a l'aile trop courte et trop foible pour franchir les grandes mers qui séparent les deux continens sous les zones tempérées, et qu'elle fuit les pays septentrionaux où ce passage seroit facile, on est fondé à croire que ces prétendues pies américaines peuvent bien avoir quelques rapports avec les nôtres, et les représenter dans le nouveau continent, mais qu'elles ne descendent pas d'une souche commune.

Le tesquizana du Mexique [1] paroît avoir beaucoup de ressemblance avec cette pie de la Jamaïque, puisque, suivant Fernandès, il a la queue fort longue; qu'il surpasse l'étourneau en grosseur; que le noir de son plumage a des reflets; qu'il vole en grandes troupes, lesquelles dévastent les terres cultivées où elles s'arrêtent; qu'il niche au printemps; que sa chair est dure et de mauvais goût; en un mot, qu'on peut le regarder comme une espèce d'étourneau ou de choucas : or l'on sait qu'au plumage près un choucas qui a une longue queue ressemble beaucoup à une pie.

Il n'en est pas ainsi de l'isana du même Fernandès [2], quoique M. Brisson le confonde avec la pie de la Jamaïque. Cet oiseau

1. J'ai formé ce nom par contraction du nom mexicain *tequixquia-cazanatl*. Fernandès l'appelle encore *étourneau des lacs salés*, et les Espagnols *tordo*. Cet oiseau a le chant plaintif.

2. Il l'appelle *izanatl*, d'autres *yxtlaolzanatl*.

a, à la vérité, le bec, les pieds, et le plumage des mêmes couleurs : mais il paroît avoir le corps plus gros, et le bec du double plus long; outre cela il se plaît dans les contrées les plus froides du Mexique, et il a le naturel, les mœurs, et le cri de l'étourneau. Il est difficile, ce me semble, de reconnoître à ces traits la pie de la Jamaïque de Catesby; et, si l'on veut le rapporter au même genre, on ne peut au moins se dispenser d'en faire une espèce séparée, d'autant plus que Fernandès, le seul naturaliste qui l'ait vu, lui trouve plus d'analogie avec l'étourneau qu'avec la pie; et ce témoignage doit être de quelque poids auprès de ceux qui ont éprouvé combien le premier coup d'œil d'un observateur exercé, qui saisit rapidement le caractère naturel de la physionomie d'un animal, est plus décisif et plus sûr pour le rapporter à sa véritable espèce, que l'examen détaillé des caractères de pure convention, que chaque méthodiste établit à son gré.

Au reste, il est très-facile et très-excusable de se tromper en parlant de ces espèces étrangères, qui ne sont connues que par des descriptions incomplètes et par de mauvaises figures.

Je dois ajouter que l'isana a cette sorte de ris moqueur ordinaire à la plupart des oiseaux qu'on appelle des *pies* en Amérique.

III.

LA PIE DES ANTILLES.

M. Brisson a mis cet oiseau parmi les rolliers : je ne vois pas qu'il ait eu d'autres raisons, sinon que, dans la figure donnée par Aldrovande, les narines sont découvertes; ce que M. Brisson établit en effet pour un des caractères du rollier. Mais, 1° ce n'est qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on peut attribuer ce caractère à l'oiseau dont il s'agit ici, d'après une figure qui n'a point paru exacte à M. Brisson lui-même, et qu'on doit supposer encore moins exacte sur cet article que sur aucun autre, tout ce détail de petites plumes étant bien plus indifférent au peintre qui veut rendre la nature dans ses principaux effets, qu'au naturaliste qui voudroit l'assujettir à sa méthode.

2° On peut opposer à cet attribut incertain, saisi dans une figure fautive, un attribut beaucoup plus marqué, plus évident, et qui n'a échappé ni au peintre ni aux observateurs qui ont vu l'oiseau même; ce sont les longues pennes du milieu de la queue, attribut dont M. Brisson a fait le caractère distinctif de la pie.

3° Ajoutez à cela que la pie des Antilles ressemble à la nôtre par son cri, par nos naturel très-défiant, par son habitude de nicher sur les arbres et d'aller le long des rivières [1], par la qualité médiocre de sa chair; en sorte que, si l'on veut rapprocher cet oiseau étranger de l'espèce d'Europe avec laquelle il a le plus de rapports connus, il faut, ce me semble, le rapprocher de celle de la pie.

Il en diffère néanmoins par l'excès de longueur des deux pennes du milieu de la queue [2], lesquelles dépassent les latérales de huit ou dix pouces, et aussi par ses couleurs; car il a le bec et les pieds rouges, le cou bleu, avec un collier blanc, la tête de même couleur bleue, avec une tache blanche mouchetée de noir, qui s'étend depuis l'origine du bec supérieur jusqu'à la naissance du cou; le dos tanné, le croupion jaune, les deux longues pennes de la queue de couleur bleue avec du blanc au bout, et la tige blanche; les autres pennes de la queue rayées de bleu et de blanc, celles de l'aile mêlées de vert et de bleu, et le dessous du corps blanc.

En comparant la description de la pie des Antilles du P. Du Tertre, avec celle de la pie des Indes à longue queue d'Aldrovande, on ne peut douter qu'elles n'aient été faites l'une et l'autre d'après un oiseau de la même espèce, et par conséquent que ce ne soit un oiseau d'Amérique, comme l'assure le P. Du Tertre, qui l'a observé à la Guadeloupe, et non pas un oiseau du Japon, comme le dit Aldrovande d'après une tradition fort incertaine; à moins qu'on ne veuille supposer qu'il s'est répandu du côté du Nord, d'où il aura pu passer d'un continent à l'autre.

1. La pie va aussi le long des eaux, puisqu'elle enlève quelquefois des écrevisses, comme nous l'avons dit.

2. Je ne parle point d'une singularité que lui attribue Aldrovande; c'est de n'avoir que huit pennes à la queue : mais ce naturaliste ne les avoit comptées que sur la figure coloriée, et l'on sent combien cette manière de juger est équivoque et sujette à l'erreur. Il est vrai que le P. Du Tertre dit la même chose; mais il est encore plus vraisemblable qu'il le répète d'après Aldrovande, dont il connoissoit bien l'*Ornithologie*, puisqu'il la cite à la page suivante. D'ailleurs il avoit coutume de faire ses descriptions de mémoire, et la mémoire a besoin d'être aidée. (Voyez page 247 du tome II.) Enfin sa description de la pie des Antilles est peut-être la seule où il soit fait mention des pennes de la queue.

IV.

L'HOCISANA.

Quoique Fernandès donne à cet oiseau le nom de *grand étourneau*, cependant on peut le rapporter, d'après ce qu'il dit lui-même, au genre des pies : car il assure qu'il seroit exactement semblable au choucas ordinaire, s'il étoit moins gros, qu'il eût la queue et les ongles moins longs, et le plumage d'un noir plus franc et sans mélange de bleu. Or, la longue queue est un attribut, non de l'étourneau, mais de la pie, et celui par lequel elle diffère le plus à l'extérieur du choucas; et quant aux autres caractères par lesquels l'hocisana s'éloigne du choucas, ils sont autant ou plus étrangers à l'étourneau qu'à la pie.

D'ailleurs cet oiseau cherche les lieux habités, est familier comme la pie, jase de même, et a la voix perçante : sa chair est noire et de fort bon goût.

V.

LA VARDIOLE [1].

Seba lui a donné le nom d'*oiseau de paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue; et à ce titre la vardiole le méritoit bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que tout le reste de son corps, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité opposée : mais il faut avouer que cette queue n'est point faite comme dans l'oiseau de paradis, ses plus grandes pennes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau : il ne faut excepter que la tête et le cou, qui sont noirs avec des reflets de pourpre très-vif; les pieds, qui sont d'un rouge clair; les ailes, dont les grandes pennes ont des barbes; et les deux pennes du milieu de la queue, qui excèdent de beaucoup toutes les autres, et qui ont du noir le long de la côte, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole sont vifs et entourés de blanc; la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires piliformes, qui reviennent en avant et couvrent les narines; ses ailes sont courtes et ne dépassent point l'origine de la queue : dans tout cela elle se rapproche de la pie; mais elle en diffère par la brieveté de ses pieds, qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port et dans la démarche.

On la trouve dans l'île de Papoe, selon Seba, dont la description, la seule qui soit originale, renferme tout ce que l'on sait de cet oiseau.

1. C'est la *pie de l'île Papoe*, de M. Brisson. On l'appelle dans le pays *waygehoe* et *wardioe*, d'où j'ai fait *vardiole*.

VI.

LE ZANOÉ [2].

Fernandès compare cet oiseau du Mexique à la pie commune, pour la grosseur, pour la longueur de la queue, pour la perfection des sens, pour le talent de parler, pour l'instinct de dérober tout ce qu'elle trouve à sa bienséance : il ajoute qu'il a le cri comme plaintif et semblable à celui des petits étourneaux, et que son plumage est noir partout, excepté sur le cou et sur la tête, où l'on aperçoit une teinte de fauve.

2. Le nom mexicain est *tsanahoei*.

LE GEAI.

Presque tout ce qui a été dit de l'instinct de la pie peut s'appliquer au geai, n° 481; et ce sera assez faire connoître celui-ci que d'indiquer les différences qui le caractérisent.

L'une des principales c'est cette marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu, dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffiroit seule pour le distinguer de presque tous les autres oiseaux de l'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, bleues, et blanches : en général, toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, et il sait, en relevant celles de sa tête, se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré. Il est d'un quart moins gros que la pie; il a

la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion, et, malgré cela, il ne vole guère mieux qu'elle.

Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de la tête et par la vivacité des couleurs : les vieux diffèrent aussi des jeunes par le plumage; et de là, en grande partie, les variétés et le peu d'accord des descriptions; car il n'y a que les bonnes descriptions qui puissent s'accorder; et, pour bien décrire une espece, il faut avoir vu et comparé un grand nombre d'individus.

Les geais sont fort pétulans de leur nature; ils ont les sensations vives, les mouvemens brusques; et, dans leurs fréquens accès de colère, ils s'emportent et oublient le soin de leur propre conservation, au point de se prendre quelquefois la tête entre deux branches, et ils meurent ainsi suspendus en l'air [1] : leur agitation perpétuelle prend encore un nouveau degré de violence lorsqu'ils se sentent gênés, et c'est la raison pourquoi ils deviennent tout-à-fait méconnoissables en cage, ne pouvant y conserver la beauté de leurs plumes, qui sont bientôt cassées, usées, déchirées, flétries par un frottement continuel.

Leur cri ordinaire est très-désagréable, et ils le font entendre souvent; ils ont aussi de la disposition à contrefaire celui de plusieurs oiseaux qui ne chantent pas mieux, tels que la crécerelle, le chat-huant, etc. S'ils aperçoivent dans le bois un renard, ou quelque autre animal de rapine, ils jettent un certain cri très-perçant, comme pour s'appeler les uns les autres, et on les voit en peu de temps rassemblés en force, et se croyant en état d'en imposer par le nombre, ou du moins par le bruit. Cet instinct qu'ont les geais de se rappeler, de se réunir à la voix de l'un d'eux, et leur violente antipathie contre la chouette, offrent plus d'un moyen pour les attirer dans les piéges, et il ne se passe guère de pipée sans qu'on en prenne plusieurs; car, étant plus pétulans que la pie, il s'en faut bien qu'ils soient aussi défians et aussi rusés. Ils n'ont pas non plus le cri naturel si varié, quoiqu'ils paroissent n'avoir pas moins de flexibilité dans le gosier, ni moins de disposition à imiter tous les sons, tous les bruits, tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine. Le mot *richard* est celui, dit-on, qu'ils articulent le plus facilement. Ils ont aussi, comme la pie et toute la famille des choucas, des corneilles, et des corbeaux, l'habitude d'enfouir leurs provisions superflues, et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter; mais ils ne se souviennent pas toujours de l'endroit où ils ont enterré leur trésor; ou bien, selon l'instinct commun à tous les avares, ils sentent plus la crainte de le diminuer que le désir d'en faire usage, en sorte qu'au printemps suivant, les glands et les noisettes qu'ils avoient cachés et peut-être oubliés, venant à germer en terre et pousser des feuilles au dehors, décelent ces amas inutiles, et les indiquent, quoiqu'un peu tard, à qui en saura mieux jouir.

Les geais nichent dans les bois, et loin des lieux habités, préférant les chênes les plus touffus, et ceux dont le tronc est entouré de lierre; mais ils ne construisent pas leurs nids avec autant de précaution que la pie. On m'en a apporté plusieurs dans le mois de mai; ce sont des demi-sphères creuses formées de petites racines entrelacées, ouvertes par dessus, sans matelas au dedans, sans défense au dehors : j'y ai toujours trouvé quatre ou cinq œufs; d'autres disent y en avoir trouvé cinq ou six. Ces œufs sont un peu moins gros que ceux du pigeon, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec de petites taches foiblement marquées.

Les petits subissent leur premiere mue dès le mois de juillet; ils suivent leurs pere et mère jusqu'au printemps de l'année suivante, temps où ils les quittent pour se réunir deux à deux et former de nouvelles familles : c'est alors que la plaque bleue des ailes qui s'étoit marquée de tres-bonne heure paroît dans toute sa beauté.

Dans l'état de domesticité, auquel ils se façonnent aisément, ils s'accoutument à toutes sortes de nourritures, et vivent ainsi huit à dix ans; dans l'état sauvage, ils se nourrissent non seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de pois, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Ils dévorent aussi les petits des autres oiseaux, quand ils peuvent les surprendre dans le nid en l'absence des vieux, et quelquefois les vieux, lorsqu'ils les trouvent pris au lacet; et, dans cette circonstance, ils vont, suivant leur coutume, avec si peu de précaution, qu'ils se prennent quelquefois eux-mêmes, et dédommagent ainsi l'oiseleur du tort qu'ils ont fait à sa chasse; car leur chair, quoique peu délicate, est mangeable, surtout si on la fait bouillir d'abord, et ensuite rôtir : on dit que

1. Cet instinct rend croyables ces batailles que l'on dit s'être données entre des armées de geais et des armées de pies.

de cette manière elle approche de celle de l'oie rôtie.

Les geais ont la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie à celle du doigt du milieu ; le dedans de la bouche noir ; la langue de la même couleur, fourchue, mince, comme membraneuse, et presque transparente ; la vésicule du fiel oblongue ; l'estomac moins épais et revêtu de muscles moins forts que le gésier des granivores. Il faut qu'ils aient le gosier fort large, s'ils avalent, comme on dit, des glands, des noisettes et même des châtaignes tout entières, à la manière des ramiers : cependant je suis sûr qu'ils n'avalent jamais les calices d'œillets tout entiers, quoiqu'ils soient très-friands de la graine qu'ils renferment. Je me suis amusé quelquefois à considérer leur manége : si on leur donne un œillet, ils le prennent brusquement ; si on leur en donne un second, ils le prennent de même, et ils en prennent ainsi tout autant que leur bec en peut contenir, et même davantage ; car il arrive souvent qu'en happant les nouveaux ils laissent tomber les premiers, qu'ils sauront bien retrouver. Lorsqu'ils veulent commencer à manger, ils posent tous les autres œillets, et n'en gardent qu'un seul dans leur bec ; s'ils ne le tiennent pas d'une manière avantageuse, ils savent fort bien le poser pour le reprendre mieux ; et ensuite ils le saisissent sous le pied droit, et à coups de bec ils emportent en détail d'abord les pétales de la fleur, puis l'enveloppe du calice, ayant toujours l'œil au guet, et regardant de tous côtés : enfin, lorsque la graine est à découvert, ils la mangent avidement, et se mettent tout de suite à éplucher un second œillet.

On trouve cet oiseau en Suède, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie ; et je ne crois pas qu'il soit étranger à aucune contrée de l'Europe, ni même à aucune des contrées correspondantes de l'Asie.

Pline parle d'une race de geai ou de pie à cinq doigts, laquelle apprenoit mieux à parler que les autres. Cette race n'a rien de plus extraordinaire que celle des poules à cinq doigts, qui est connue de tout le monde, d'autant plus que les geais deviennent encore plus familiers, plus domestiques que les poules ; et l'on sait que les animaux qui vivent le plus avec l'homme sont aussi les mieux nourris, conséquemment qu'ils abondent le plus en molécules organiques superflues, et qu'ils sont plus sujets à ces sortes de monstruosités par excès. C'en seroit une que les phalanges des doigts multipliées dans quelques individus au delà du nombre ordinaire ; ce qu'on a attribué trop généralement à toute espèce.

Mais une autre variété plus généralement connue dans l'espèce du geai c'est le geai blanc ; il a la marque bleue aux ailes, et ne diffère du geai ordinaire que par la blancheur presque universelle de son plumage, laquelle s'étend jusqu'au bec et aux ongles, et par ses yeux rouges, tels qu'en ont tant d'autres animaux blancs. Au reste, il ne faut pas croire que la blancheur de son plumage soit bien pure ; elle est souvent altérée par une teinte jaunâtre plus ou moins foncée. Dans un individu que j'ai observé, les couvertures qui bordent les ailes pliées étoient ce qu'il y a de plus blanc : ce même individu me parut aussi avoir les pieds plus menus que le geai ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GEAI.

I.

LE GEAI DE LA CHINE

A BEC ROUGE.

Cette espèce nouvelle vient de paroître en France pour la première fois. Son bec rouge fait d'autant plus d'effet, que toute la partie antérieure de la tête, du cou et même de la poitrine, est d'un beau noir velouté ; le derrière de la tête et du cou est d'un gris tendre, qui se mêle par petites taches sur le sommet de la tête avec le noir de la partie antérieure ; le dessus du corps est brun, et le dessous blanchâtre : mais, pour se former une idée juste de ces couleurs, il faut sup-

1. LA GRIVE

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres.
Genre Merle. *Cuvier*

Pl. 57.

2. LE ROUSSEROLLE

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres
Genre Bec fin. *Cuvier*

poser une teinte de violet répandue sur toutes, excepté sur le noir, mais plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos, et encore moins sous le ventre. La queue est étagée, les ailes ne passent pas le tiers de sa longueur, et chacune de ses pennes est marquée de trois couleurs : savoir, de violet clair à l'origne, de noir à la partie moyenne, et de blanc à l'extrémité; mais le violet tient plus d'espace que le noir, et celui-ci plus que le blanc.

Les pieds sont rouges comme le bec, les ongles blanchâtres à leur naissance, et bruns vers la pointe, du reste fort longs et fort crochus.

Ce geai, n° 622, est un peu plus gros que le nôtre, et pourroit bien n'être qu'une variété de climat.

II.

LE GEAI DU PÉROU.

Le plumage de cet oiseau, n° 625, est d'une grande beauté; c'est un mélange des couleurs les plus distinguées, tantôt fondues avec un art inimitable, tantôt contrastées avec une dureté qui augmente l'effet. Le vert tendre, qui domine sur la partie supérieure du corps, s'étend d'une part sur les six pennes intermédiaires de la queue, et de l'autre va s'unir, en se dégradant par nuances insensibles et prenant en même temps une teinte bleuâtre, à une espèce de couronne blanche qui orne le sommet de la tête. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparoît derrière l'œil et dans l'espace au dessous. Une sorte de pièce de corps de velours noir, qui couvre la gorge et embrasse tout le devant du cou, tranche par son bord supérieur avec cette belle couleur bleue, et par son bord inférieur avec le jaune jonquille qui règne sur la poitrine, le ventre, et jusque sur les trois pennes latérales de chaque côté de la queue. Cette queue est étagée, et plus étagée que celle du geai de Sibérie.

On ne sait rien des mœurs de cet oiseau, qui n'avoit point encore paru en Europe.

III.

LE GEAI BRUN DU CANADA.

S'il étoit possible de supposer que le geai eût pu passer en Amérique, je serois tenté de regarder celui-ci comme une variété de notre espèce d'Europe; car il en a le port, la physionomie, ces plumes douces et soyeuses qui sont comme un attribut caractéristique du geai : il n'en diffère que par sa grosseur, qui est un peu moindre, par les couleurs de son plumage, par la longueur et la forme de sa queue, qui est étagée. Ces différences pourroient à toute force s'imputer à l'influence du climat : mais notre geai a l'aile trop foible et vole trop mal pour avoir pu traverser des mers; et en attendant qu'une connoissance plus détaillée des mœurs du geai brun du Canada, n° 530, nous mette en état de porter un jugement solide sur sa nature, nous nous déterminons à le produire ici comme une espèce étrangère, analogue à notre geai, et l'une de celles qui en approchent de plus près.

La dénomination de *geai brun* donne une idée assez juste de la couleur qui domine sur le dessus du corps; car le dessous, ainsi que le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou, sont d'un blanc sale; et cette dernière couleur se retrouve encore à l'extrémité de la queue et des ailes. Dans l'individu que j'ai observé, le bec et les pieds étoient d'un brun foncé, le dessous du corps plus rembruni, et le bec intérieur plus renflé que dans la figure; enfin les plumes de la gorge se portant en avant, formoient une espèce de barbe à l'oiseau.

IV.

LE GEAI DE SIBÉRIE.

Les traits d'analogie par lesquels cette nouvelle espèce se rapproche de celle de notre geai consistent en un certain air de famille, en ce que la forme du bec et des pieds, et la disposition des narines sont à peu près les mêmes, et en ce que le geai de Sibérie, n° 608, a sur la tête, comme le nôtre, des plumes étroites, qu'il peut à son gré relever en manière de huppe.

Ses traits de dissemblance sont qu'il est plus petit, qu'il a la queue étagée, et que les couleurs de son plumage sont fort différentes, comme on pourra s'en assurer en comparant les figures enluminées qui représentent ces deux oiseaux. Les mœurs de celui de Sibérie nous sont absolument inconnues.

V.

LE BLANCHE-COIFFE,

OU LE GEAI DE CAYENNE.

Il est à peu près de la grosseur de notre

geai commun : mais il a le bec plus court, les pieds plus hauts, la queue et les ailes plus longues à proportion ; ce qui lui donne un air moins lourd et une forme plus développée.

On peut lui trouver encore d'autres différences, principalement dans le plumage; le gris, le blanc, le noir, et différentes nuances de violet, font toute la variété de ses couleurs; le gris sur le bec, les pieds, et les ongles; le noir sur le front, les côtés de la tête, et la gorge; le blanc autour des yeux, sur le sommet de la tête, et le chignon jusqu'à la naissance du cou, et encore sur toute la partie inferieure du corps; le violet plus clair sur le dos et les ailes, plus foncé sur la queue : celle-ci est terminée de blanc, et composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales.

Les petites plumes noires qu'il a sur le front sont courtes et peu flexibles : une partie, se dirigeant en avant, recouvre les narines; l'autre partie, se relevant en arrière, forme une sorte de toupet hérissé

VI.

LE GARLU,

OU

LE GEAI A VENTRE JAUNE DE CAYENNE.

C'est celui de tous les geais qui a les ailes les plus courtes, et qu'on peut le moins soupçonner d'avoir fait le trajet des mers qui séparent les deux continens, d'autant moins qu'il se tient dans les pays chauds. Il a les pieds courts et menus, et la physionomie caractérisée. Je n'ai rien à ajouter, quant aux couleurs, à ce que la figure, n° 249, présente, et l'on ne sait encore rien de ses mœurs; on ne sait pas même s'il relève les plumes de sa tête en manière de huppe, comme font les autres geais. C'est une espèce nouvelle [1].

1. Un voyageur instruit a cru reconnoître dans la figure enluminée de cet oiseau celui qu'on appelle à Cayenne *bon jour commandeur*, parce qu'il semble prononcer ces trois mots Mais il me reste des doutes sur l'identité de ces deux oiseaux, parce que ce même voyageur m'a paru confondre le garlu, ou geai à ventre jaune, représenté dans les planches enluminées, n° 249, avec le tyran du Brésil, représenté n° 212. Celui-ci ressemble en effet au premier par le plumage; mais il a le bec tout différent.

VII.

LE GEAI BLEU

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Cet oiseau, n° 529, est remarquable par la belle couleur bleue de son plumage, laquelle domine avec quelque mélange de blanc, de noir, et de pourpre, sur toute la partie supérieure de son corps, depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue.

Il a la gorge blanche avec une teinte de rouge; au-dessous de la gorge une espèce de hausse-col noir, et plus bas une zone rougeâtre, dont la couleur, se dégradant insensiblement, va se perdre dans le gris et le blanc qui règnent sur la partie inférieure du corps.

Les plumes du sommet de la tête sont longues, et l'oiseau les relève, quand il veut, en manière de huppe [2] : cette huppe mobile est plus grande et plus belle que dans notre geai; elle est terminée sur le front par une sorte de bandeau noir, qui, se prolongeant de part et d'autre sur un fond blanc jusqu'au chignon, va se rejoindre aux branches du hausse-col de la poitrine : ce bandeau est séparé de la base du bec supérieur par une ligne blanche formée des petites plumes qui couvrent les narines. Tout cela donne beaucoup de variété, de jeu, et de caractère, à la physionomie de cet oiseau.

La queue est presque aussi longue que l'oiseau même, et composée de douze pennes étagées.

M. Catesby remarque que ce geai d'Amérique a la même pétulance dans les mouvemens que notre geai commun, que son cri est moins désagréable, et que la femelle ne se distingue du mâle que par ses couleurs moins vives. Cela étant, la figure qu'il a donnée doit représenter une femelle, et celle de M. Edwards un mâle. Mais l'âge de l'oiseau peut faire aussi beaucoup à la vivacité et à la perfection des couleurs.

Ce geai nous vient de la Caroline et du Canada; et il doit y être fort commun, car on en envoie souvent de ces pays-là.

2. Je ne sais pourquoi M. Klein, qui a copié Catesby, avance que cette huppe est toujours droite et relevée.

LE CASSE-NOIX.

Cet oiseau, n° 50, diffère des geais et des pies par la forme du bec, qu'il a plus droit, plus obtus, et composé de deux pièces inégales : il en diffère encore par l'instinct qui l'attache de préférence au séjour des hautes montagnes, et par son naturel moins défiant et moins rusé. Du reste, il a beaucoup de rapports avec ces deux espèces d'oiseaux; et la plupart des naturalistes qui n'ont pas été gênés par leur méthode n'ont pas fait difficulté de le placer entre les geais et les pies, et même avec les choucas, qui, comme l'on sait, ressemblent beaucoup aux pies : mais on prétend qu'il est encore plus babillard que les uns et les autres.

M. Klein distingue deux variétés dans l'espèce du casse-noix : l'une, qui est mouchetée comme l'étourneau, qui a le bec anguleux et fort, la langue longue et fourchue, comme toutes les espèces de pies; l'autre, qui est moins grosse, et dont le bec (car il ne dit rien du plumage) est plus menu, plus arrondi, composé de deux pieces inégales, dont la supérieure est la plus longue, et qui a la langue divisée profondément, très-courte, et comme perdue dans le gosier [1].

Selon le même auteur, ces deux oiseaux mangent des noisettes; mais le premier les casse, et l'autre les perce : tous deux se nourrissent encore de glands, de baies sauvages, de pignons, qu'ils épluchent fort adroitement, et même d'insectes : enfin tous deux cachent, comme les geais, les pies, et les choucas, ce qu'ils n'ont pu consommer.

Les casse-noix, sans avoir le plumage brillant, l'ont remarquable par des mouchetures blanches et triangulaires qui sont répandues partout, excepté sur la tête. Ces mouchetures sont plus petites sur la partie supérieure, plus larges sur la poitrine : elles font d'autant plus d'effet et sortent d'autant mieux qu'elles tranchent sur un fond brun.

Ces oiseaux se plaisent surtout, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les pays montagneux. On en voit communément en Auvergne, en Savoie, en Lorraine, en Franche-Comté, en Suisse, dans le Berg imasque, en Autriche, sur les montagnes couvertes de forêts de sapins : on les retrouve jusqu'en Suède, mais seulement dans la partie méridionale de ce pays, et rarement au delà. Le peuple d'Allemagne leur a donné les noms d'*oiseaux de Turquie*, *d'Italie*, *d'Afrique ;* et l'on sait que, dans le langage du peuple, ces noms signifient, non pas un oiseau venant réellement de ces contrées, mais un oiseau étranger dont on ignore le pays.

Quoique les casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines. Frisch dit qu'on les voit de temps en temps arriver en troupes avec d'autres oiseaux en différens cantons de l'Allemagne, et toujours par préférence dans ceux où ils trouvent des sapins.

Cependant, en 1754, il en passa de grandes volées en France, et notamment en Bourgogne, où il y a peu de sapins [2]. Ils étoient si fatigués en arrivant qu'ils se laissoient prendre à la main. On en tua un la même année au mois d'octobre, près de Mostyn en Flintshire, qu'on supposa venir d'Allemagne. Il faut remarquer que cette année avoit été fort sèche et fort chaude; ce qui avoit dû tarir la plupart des fontaines, et faire tort aux fruits dont les casse-noix font leur nourriture ordinaire : et d'ailleurs, comme en arrivant ils paroissoient affamés, donnant en foule dans tous les piéges, se laissant prendre à tous les appâts, il est vraisemblable qu'ils avoient été contraints d'abandonner leurs retraites par le manque de subsistance.

1. Selon Willughby, la langue ne paroît pas pouvoir s'avancer plus loin que les coins de la bouche, le bec étant fermé, parce que dans cette situation la cavité du palais, qui correspond ordinairement à la langue, se trouve remplie par une arête saillante de la mâchoire inférieure, laquelle correspond ici à cette cavité; il ajoute que le fond du palais et les bords de sa fente ou fissures sont hérissés de petites pointes.

2. Un habile ornithologiste de la ville de Sarbourg m'apprend qu'en cette même année 1754 il passa en Lorraine des volées de casse-noix si nombreuses, que les bois et les campagnes en étoient remplis : leur séjour dura tout le mois d'octobre; et la faim les avoit tellement affoiblis, qu'ils se laissoient approcher et tuer à coups de bâton. Le même observateur ajoute que ces oiseaux ont reparu en 1763, mais en beaucoup plus petit nombre; que leur passage se fait toujours en automne, et qu'ils mettent ordinairement entre chaque passage un intervalle de six à neuf années : ce qui doit se restreindre à la Lorraine; car en France, et particulièrement en Bourgogne, les passages des casse-noix sont beaucoup plus éloignés.

Une des raisons qui les empêchent de rester et de se perpétuer dans les bons pays, c'est, dit-on, que, comme ils causent un grand préjudice aux forêts en perçant les gros arbres à la manière des pics, les propriétaires leur font une guerre continuelle, de manière qu'une partie est bientôt détruite, et que l'autre est obligée de se réfugier dans des forêts escarpées, où il n'y a point de garde-bois.

Cette habitude de percer les arbres n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils ont avec les pics; ils nichent comme eux dans des trous d'arbres, et peut-être dans les trous qu'ils ont faits eux-mêmes : car ils ont, comme les pics, les pennes du milieu de la queue usées par le bout; ce qui suppose qu'ils grimpent aussi comme eux sur les arbres; en sorte que si on vouloit conserver au casse-noix la place qui paroît lui avoir été marquée par la nature, ce seroit entre les pics et les geais; et il est singulier que Willughby lui ait donné précisément cette place dans son *Ornithologie*, quoique la description qu'il en a faite n'indique aucun rapport entre cet oiseau et les pics.

Il a l'iris couleur de noisette; le bec, les pieds, et les ongles noirs; les narines rondes, ombragées par de petites plumes blanchâtres, étroites, peu flexibles, et dirigées en avant; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, mais seulement la plupart terminées de blanc, et non sans quelques variétés dans les différens individus et dans les différentes descriptions; ce qui semble confirmer l'opinion de M. Klein sur les deux races ou variétés qu'il admet dans l'espèce des casse-noix.

On ne trouve, dans les écrivains d'histoire naturelle, aucun détail sur leur ponte, leur incubation, l'éducation de leurs petits, la durée de leur vie..... c'est qu'ils habitent, comme nous avons vu, des lieux inaccessibles, où ils sont, où ils seront longtemps inconnus, et d'autant plus en sûreté, d'autant plus heureux.

LES ROLLIERS.

Si l'on prend le rollier d'Europe pour type du genre, et que l'on choisisse pour son caractère distinctif, non pas une ou deux qualités superficielles, isolées, mais l'ensemble de ses qualités connues, dont peut-être aucune en particulier ne lui est absolument propre, mais dont la somme et la combinaison le caractérisent, on trouvera qu'il y a un changement considérable à faire au dénombrement des espèces dont M. Brisson a composé ce genre, soit en écartant celles qui n'ont point assez de rapports avec notre rollier, soit en rappelant à la même espèce les individus qui ont bien quelques différences, mais moindres cependant que celles que l'on observe souvent entre le mâle et la femelle d'une même espèce, ou entre l'oiseau jeune et le même oiseau plus âgé, et encore entre l'individu habitant un pays chaud et le même individu transporté dans un pays froid, et enfin entre un individu sortant de la mue et le même individu ayant réparé ses pertes et refait des plumes nouvelles plus brillantes qu'auparavant.

D'après ces vues, qui me paroissent fondées, je me crois en droit de réduire d'abord à une seule et même espèce le rollier d'Europe (planches enluminées, n° 486) et le shaga-rag de Barbarie dont parle le docteur Shaw.

2° Je réduis de même à une seule espèce le rollier d'Abyssinie, n° 626, et celui du Sénégal, n° 326, que M. Brisson ne paroît pas avoir connus.

3° Je réduis encore à une seule espèce le rollier de Mindanao, n° 285, celui d'Angola, n° 88, dont M. Brisson a fait ses deuxième et troisième rolliers, et celui de Goa, n° 627, dont M. Brisson n'a pas parlé: ces trois espèces n'en feront ici qu'une seule, par les raisons que je dirai à l'article des rolliers d'Angola et de Mindanao.

4° Je me crois en droit d'exclure du genre des rolliers la cinquième espèce de M. Brisson, ou le rollier de la Chine, parce que c'est un oiseau tout différent, et qui ressemble beaucoup plus au grivert de Cayenne, avec lequel je l'associerai sous la dénomination commune de *rolle;* et je les placerai tous deux avant les rolliers, parce ces deux espèces me paroissent faire la nuance entre les geais et les rolliers.

5° J'ai renvoyé aux pies le rollier des Antilles, qui est la sixième espèce de M. Brisson, et cela par les raisons que j'ai dites ci-dessus à l'article des pies.

6° Je laisse parmi les oiseaux de proie l'ysquauthli, dont M. Brisson a fait sa septième espèce de rollier, sous le nom de *rollier de la Nouvelle-Espagne*, et dont j'ai donné l'histoire à la suite des aigles et des balbuzards. En effet, selon Fernandès, qui est l'auteur original, et selon Seba lui-même, qui l'a copié, c'est un véritable oiseau de proie, qui donne la chasse aux lièvres et aux lapins, et qui par conséquent est très-différent des rolliers. Fernandès ajoute qu'il est propre à la fauconnerie, et que sa grosseur égale celle d'un bélier.

7° Je retranche encore le hoxetot ou rollier jaune du Mexique, qui est le neuvième rollier de M. Brisson, et que j'ai mis à la suite des pies, comme ayant plus de rapports avec cette espèce qu'avec aucune autre.

Enfin j'ai renvoyé ailleurs l'ococolin de Fernandès, par les raisons exposées ci-dessus à l'article des cailles, et je ne puis admettre dans le genre du rollier l'ococolin de Seba, très-différent de celui de Fernandès, quoiqu'il porte le même nom; car il a la taille du corbeau, le bec gros et court, les doigts et les ongles très-longs, les yeux entourés de mamelons rouges, etc. [1] : en sorte qu'après cette réduction, qui me paroît aussi modérée que nécessaire, et en ajoutant les espèces ou variétés nouvelles, inconnues à ceux qui nous ont précédés, et même le trente-unième troupiale de M. Brisson, que je regarde comme faisant la nuance entre les rolliers et les oiseaux de paradis, il reste deux espèces de rolles et sept espèces de rolliers avec leurs variétés.

1. Nouvel exemple de la liberté qu'a prise cet auteur d'appliquer les noms de certains oiseaux étrangers à d'autres oiseaux tout différens. On ne peut trop avertir les commençans de ces fréquentes méprises, qui tendent à faire un chaos de l'ornithologie.

LE ROLLE DE LA CHINE.

Il est vrai que cet oiseau, n° 620, a les narines découvertes comme les rolliers, et le bec fait à peu près comme eux : mais ces traits de ressemblance sont-ils assez décisifs pour qu'on ait dû le ranger parmi les rolliers? et ne sont-ils pas contre-balancés par des différences plus considérables et plus multipliées, soit dans les dimensions des pieds, que le rolle de la Chine a plus longs, soit dans les dimensions des ailes, qu'il a plus courtes, et composées d'ailleurs d'un moindre nombre de pennes, et de pennes autrement proportionnées [1], soit dans la forme de la queue, qu'il a étagée, soit enfin dans la forme de sa huppe, qui est une véritable huppe de geai, et tout-à-fait semblable à celle du geai bleu du Canada? C'est d'après ces différences, et surtout celle de la longueur des ailes, dont l'influence ne doit pas être médiocre sur les habitudes d'un oiseau, que je me suis cru en droit de séparer des rolliers le rolle de la Chine, et de le placer entre cette espèce et celle du geai, d'autant que presque toutes les disparités qui l'éloignent des rolliers, semblent le rapprocher des geais; car, indépendamment de la huppe dont j'ai parlé, on sait que les geais ont aussi les pieds plus longs que les rolliers, les ailes plus courtes, les pennes de l'aile proportionnées comme dans le rolle de la Chine, et que plusieurs enfin ont la queue étagée, tels que le geai bleu du Canada, le geai brun du même pays, et le geai de la Chine.

1. Dans le rolle de la Chine, l'aile est composée de dix-huit pennes, dont la première est très-courte, et dont la cinquième est la plus longue de toutes, comme dans le geai; tandis que dans le rollier l'aile est composée de vingt-trois pennes, dont la seconde est la plus longue de toutes.

LE GRIVERT OU ROLLE DE CAYENNE.

On ne doit pas séparer cet oiseau, n° 616, du rolle de la Chine, puisqu'il a comme lui le bec fort, les ailes courtes, les pieds longs, et la queue étagée : il n'en diffère que par la petitesse de la taille et par les couleurs du plumage, qu'on a tâché d'indiquer dans le nom de *grivert*. A l'égard des mœurs de ces deux rolles, nous ne sommes point en

état d'en faire la comparaison : mais il est probable que des oiseaux qui ont à peu près la même conformation de parties extérieures, surtout de celles qui servent aux fonctions principales, comme de marcher, de voler, de manger, ont à peu près les mêmes habitudes; et il me semble que l'analogie des espèces se décèle mieux par cette similitude de conformation dans les principaux organes, que par de petits poils qui naissent autour des narines.

LE ROLLIER D'EUROPE.

Les noms de *geai de Strasbourg*, de *pie de mer* ou *des bouleaux*, de *perroquet d'Allemagne*, sous lesquels cet oiseau, n° 486, est connu en différens pays, lui ont été appliqués sans beaucoup d'examen, et par une analogie purement populaire, c'est-à-dire très-superficielle : il ne faut qu'un coup d'œil sur l'oiseau, ou même sur une bonne figure coloriée, pour s'assurer que ce n'est point un perroquet, quoiqu'il ait du vert et du bleu dans son plumage; et en y regardant d'un peu plus près, on jugera tout aussi sûrement qu'il n'est ni une pie ni un geai, quoiqu'il jase sans cesse comme ces oiseaux.

En effet, il a la physionomie et le port très-différens, le bec moins gros, les pieds beaucoup plus courts à proportion, plus courts même que le doigt du milieu, les ailes plus longues, et la queue faite tout autrement, les deux pennes extérieures dépassant de plus d'un demi-pouce (au moins dans quelques individus) les dix pennes intermédiaires, qui sont toutes égales entre elles. Il a de plus une espèce de verrue derrière l'œil, et l'œil lui-même entouré d'un cercle de peau jaune et sans plumes.

Enfin, pour que la dénomination de *geai de Strasbourg* fût vicieuse à tous égards, il falloit que cet oiseau ne fût rien moins que commun dans les environs de Strasbourg; et c'est ce qui m'est assuré positivement par M. Hermann, professeur de médecine et d'histoire naturelle en cette ville : « Les rolliers y sont si rares, m'écrivoit ce savant, qu'à peine il s'y en égare trois ou quatre en vingt ans. » Celui qui fut autrefois envoyé de Strasbourg à Gesner étoit sans doute un de ces égarés; et Gesner, qui n'en savoit rien, et qui crut apparemment qu'il y étoit commun, le nomma *geai de Strasbourg*, quoique, encore une fois, il ne fût point un geai, et qu'il ne fût point de Strasbourg.

D'ailleurs, c'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année dans les mois de mai et de septembre, et malgré cela il est moins commun que la pie et le geai. Je vois qu'il se trouve en Suède et en Afrique; mais il s'en faut bien qu'il se répande, même en passant, dans toutes les régions intermédiaires. Il est inconnu dans plusieurs districts considérables de l'Allemagne, de la France, de la Suisse, etc., d'où l'on peut conclure qu'il parcourt dans sa route une zone assez étroite, depuis la Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique; il y a même assez de points donnés dans cette zone pour qu'on puisse en déterminer la direction, sans beaucoup d'erreur, par la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, l'Italie, la Sicile, et enfin par l'île de Malte, laquelle est comme un entrepôt général pour la plupart des oiseaux voyageurs qui traversent la Méditerranée. Celui qu'a décrit M. Edwards avoit été tué sur les rochers de Gibraltar, où il avoit pu passer des côtes d'Afrique; car ces oiseaux ont le vol fort élevé. On en voit aussi, quoique rarement, aux environs de Strasbourg, comme nous l'avons dit plus haut, de même qu'en Lorraine [1] et dans le cœur de la France : mais ce sont apparemment des jeunes qui quittent le gros de la troupe, et s'égarent en chemin.

Le rollier est aussi plus sauvage que le geai et la pie; il se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais, et je ne sache pas qu'on ait jamais réussi à le priver et à lui apprendre à parler : cependant la beauté de son plumage est un sûr garant des tentatives qu'on aura faites pour cela;

1. M. Lottinger m'apprend qu'en Lorraine ces oiseaux passent encore plus rarement que les casse-noix, et en moindre quantité. Il ajoute qu'on ne les voit jamais qu'en automne, non plus que les casse-noix, et qu'en 1771 il en fut blessé un aux environs de Sarbourg, lequel, tout blessé qu'il étoit, vécut encore treize à quatorze jours sans manger.

c'est un assemblage des plus belles nuances de bleu et de vert, mêlées avec du blanc, et relevées par l'opposition de couleurs plus obscures [1]. Mais une figure bien enluminée donnera une idée plus juste de la distribution de ces couleurs que toutes les descriptions; seulement il faut savoir que les jeunes ne prennent leur bel azur que dans la seconde année, au contraire des geais, qui ont leurs belles plumes bleues avant de sortir du nid.

Les rolliers nichent, autant qu'ils peuvent, sur les bouleaux, et ce n'est qu'à leur défaut qu'ils s'établissent sur d'autres arbres; mais dans les pays où les arbres sont rares, comme dans l'île de Malte et en Afrique, on dit qu'ils font leur nid dans la terre [2]. Si cela est vrai, il faut avouer que l'instinct des animaux, qui dépend principalement de leurs facultés tant internes qu'externes, est quelquefois modifié notablement par les circonstances, et produit des actions bien différentes, selon la diversité des lieux, des temps, et des matériaux que l'animal est forcé d'employer.

Klein dit que, contre l'ordinaire des oiseaux, les petits du rollier font leurs excrémens dans le nid, et c'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cet oiseau enduisoit son nid d'excrémens humains, comme on l'a dit de la huppe : mais cela ne se concilieroit point avec son habitation dans les forêts les plus sauvages et les moins fréquentées.

On voit souvent ces oiseaux avec les pies et les corneilles dans les champs labourés qui se trouvent à portée de leurs forêts; ils y ramassent les petites graines, les racines et les vers que le soc a ramenés à la surface de la terre, et même les grains nouvellement semés. Lorsque cette ressource leur manque, ils se rabattent sur les baies sauvages, les scarabées, les sauterelles, et même les grenouilles. Schwenckfeld ajoute qu'ils vont quelquefois sur les charognes : mais il faut que ce soit pendant l'hiver, et seulement dans les cas de disette absolue [3]; car ils passent en général pour n'être point carnassiers, et Schwenckfeld remarque lui-même qu'ils deviennent fort gras l'automne, et qu'ils sont alors un bon manger [4], ce qu'on ne peut guère dire des oiseaux qui se nourrissent de voiries.

On a observé que le rollier avoit les narines longues, étroites, placées obliquement sur le bec près de sa base, et découvertes; la langue noire, non fourchue, mais comme déchirée par le bout, et terminée en arrière par deux appendices fourchues, une de chaque côté; le palais vert, le gosier jaune, le ventricule couleur de safran, les intestins longs à peu près d'un pied, et le *cœcum* de vingt-sept lignes. On lui a trouvé environ vingt-deux pouces de vol, vingt pennes à chaque aile, et, selon d'autres, vingt-trois, dont la seconde est la plus longue de toutes; enfin on a remarqué que partout où ces pennes et celles de la queue ont du noir au dehors, elles ont du bleu par dessous.

Aldrovande, qui paroît avoir bien connu ces oiseaux, et qui vivoit dans un pays où il y en a, prétend que la femelle diffère beaucoup du mâle, et par le bec, qu'elle a plus épais, et par le plumage, ayant la tête, le cou, la poitrine, et le ventre couleur de marron tirant au gris cendré, tandis que dans le mâle ces mêmes parties sont d'une couleur d'aigue-marine plus ou moins foncée, avec des reflets d'un vert plus obscur en certains endroits. Pour moi, je soupçonne que les deux longues pennes extérieures de la queue, et ces verrues derrière les yeux, lesquelles ne paroissent que dans quelques individus, sont les attributs du mâle, comme l'éperon l'est dans les gallinacés, la longue queue dans les paons, etc.

Variété du rollier.

Le docteur Shaw fait mention, dans ses voyages, d'un oiseau de Barbarie appelé par les Arabes *shaga-rag*, lequel a la grosseur et la forme du geai, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts.

Cet oiseau a le dessus du corps brun, la

1. Linnæus est le seul qui dise qu'il a le dos couleur de sang (*Fauna Suecica*, n° 73). Le sujet qu'il a décrit auroit-il été différent de tous ceux qui ont été décrits par les autres naturalistes ?

2. « Un chasseur, dit M. Godeheu, m'a assuré « que dans le mois de juin il avoit vu sortir un de « ces oiseaux d'une butte de terre où il y avoit un « trou de la grosseur du poing, et qu'ayant creusé « dans cet endroit en suivant le fil du trou, qui « alloit horizontalement, il trouva, à un pied de « profondeur ou environ, un nid fait de paille et de « broussailles, dans lequel il y avoit deux œufs » Ce témoignage de chasseur, qui seroit suspect s'il étoit unique, semble confirmé par celui du docteur Shaw, qui, parlant de cet oiseau, connu en Afrique sous le nom de *shaga-rag*, dit qu'il fait son nid dans les berges des lits des rivières. Malgré tout cela, je crains fort qu'il n'y ait ici quelque méprise, et que l'on n'ait pris le martin-pêcheur pour le rollier, à cause de la ressemblance des couleurs.

3. S'ils y vont l'été, ce peut être à cause des insectes.

4. Frisch compare leur chair à celle du ramier.

tête, le cou, et le ventre d'un vert clair, et sur les ailes, ainsi que sur la queue, des taches d'un bleu foncé. M. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigre et perçant.

Cette courte description convient tellement à notre rollier, qu'on ne peut douter que le shaga-rag n'appartienne à la même espèce; et l'analogie de son nom avec la plupart des noms allemands donnés au rollier d'après son cri, est une probabilité de plus.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU ROLLIER.

I.

LE ROLLIER D'ABYSSINIE.

Cette espèce ressemble beaucoup, par le plumage, à notre rollier d'Europe; seulement les couleurs en sont plus vives et plus brillantes, ce qui peut s'attribuer à l'influence d'un climat plus sec et plus chaud. D'un autre côté, il se rapproche du rollier d'Angola par la longueur des deux pennes latérales de la queue, lesquelles dépassent toutes les autres de cinq pouces; en sorte que la place de cet oiseau semble marquée entre le rollier d'Europe et celui d'Angola. La pointe du bec supérieur est très-crochue. C'est une espèce tout-à-fait nouvelle, n° 626.

Variété du rollier d'Abyssinie.

On doit regarder le rollier du Sénégal, représenté dans les planches enluminées, n° 326 [1], comme une variété de celui d'Abyssinie. La principale différence que l'on remarque entre ces deux oiseaux d'Afrique consiste en ce que dans celui d'Abyssinie la couleur orangée du dos ne s'étend pas, comme dans celui du Sénégal, jusque sur le cou et la partie supérieure de la tête; différence qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour constituer deux espèces distinctes, et d'autant moins que les deux rolliers dont il s'agit ici appartiennent à peu près au même climat; qu'ils ont l'un et l'autre à la queue ces deux pennes latérales excédantes, dont la longueur est double de celle des pennes intermédiaires; qu'ils ont tous deux les ailes plus courtes que celles de notre rollier d'Europe; enfin qu'ils se ressemblent encore par les nuances, l'éclat, et la distribution de leurs couleurs.

II.

LE ROLLIER D'ANGOLA.

III.

LE CUIT
OU ROLLIER DE MINDANAO.

Ces deux rolliers ont entre eux des rapports si frappans, qu'il n'est pas possible de les séparer. Celui d'Angola ne se distingue du cuit ou rollier de Mindanao que par la longueur des pennes extérieures de sa queue, double de la longueur des pennes intermédiaires, et par de légers accidens de couleurs: mais on sait que de telles différences, et de plus grandes encore, sont souvent l'effet de celles du sexe, de l'âge, et même de la mue; et que cela soit ainsi à l'égard des deux rolliers dont il est question, c'est ce qui paroîtra fort probable d'après la comparaison des figures enluminées, nos 88 et 285, et même d'après l'examen des descriptions faites par M. Brisson, qui ne peut être soupçonné d'avoir voulu favoriser mon opinion sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, puisqu'il en fait deux espèces distinctes et séparées. Tous deux ont à peu près la grosseur de notre rollier d'Europe, sa forme totale, son bec un peu crochu, ses narines découvertes, ses pieds courts, ses longs doigts, ses longues ailes, et même les couleurs de

[1] Ce rollier du Sénégal est exactement le même que le rollier des Indes à queue d'hirondelle de M. Edwards; nouvelle preuve de l'incertitude des traditions sur le pays natal des oiseaux, M. Edwards n'a compté que dix pennes à la queue de ce rollier, qui lui a paru parfaite.

1. LA DRENNE

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres.

Genre Merle. *Cuvier*

2. LA LITORNE. 3. LE MAUVIS

Ordre des Passereaux ..... *id* ..... *id*.

son plumage, quoique distribuées un peu différemment : c'est toujours du bleu, du vert, et du brun, tantôt séparés et tranchant l'un sur l'autre, tantôt mêlés, fondus ensemble, et formant plusieurs teintes intermédiaires différemment nuancées, et donnant des reflets différens, mais de manière que le vert bleuâtre ou vert de mer est répandu sur le sommet de la tete; le brun plus ou moins foncé, plus ou moins verdâtre, sur tout le dessus du corps et toute la partie antérieure de l'oiseau, avec quelques teintes de violet sur la gorge; le bleu, le vert, et toutes les nuances qui résultent de leur mélange, sur le croupion, la queue, les ailes, et le ventre. Seulement le rollier de Mindanao a au dessous de la poitrine une espèce de ceinture orangée que n'a point le rollier d'Angola.

On objectera peut-être contre cette identité d'espèce, que le royaume d'Angola est loin du Bengale, et bien plus encore des Philippines... Mais est-il impossible, n'est-il pas au contraire assez naturel, que ces oiseaux soient répandus en différentes parties du même continent, et dans les îles qui en sont peu éloignées ou qui y tiennent par une chaîne d'autres îles, surtout les climats étant à peu près semblables? D'ailleurs on sait qu'il ne faut pas toujours se fier sur tous les points au témoignage de ceux qui nous apportent les productions des pays éloignés, et que, même en supposant ces personnes exactes et de bonne foi, elles peuvent très-bien, vu la communication perpétuelle que les vaisseaux européens établissent entre toutes les parties du monde, trouver en Afrique et apporter de Guinée ou d'Angola des oiseaux originaires des Indes orientales; et c'est à quoi ne prennent point assez garde la plupart des naturalistes lorsqu'ils veulent fixer le climat natal des espèces étrangères. Quoi qu'il en soit, si l'on veut attribuer les petites dissemblances qui sont entre le rollier de Mindanao et le rollier d'Angola à la différence de l'âge, c'est le dernier qui sera le plus vieux : que si on les attribue à la différence du sexe, ce sera encore lui qui sera le mâle; car l'on sait que, dans les rolliers, les belles couleurs des plumes, et sans doute les longues pennes de la queue, ne paroissent que la seconde année, et que, dans toutes les espèces, si le mâle diffère de la femelle, c'est toujours en plus et par la surabondance des parties, et par l'intensité plus grande des qualités semblables.

Variété des rolliers d'Angola et de Mindanao.

Il vient d'arriver de Goa au Cabinet du Roi un nouveau rollier qui a beaucoup de rapport avec celui de Mindanao : il en diffère seulement par sa grosseur et par une sorte de collier, couleur de lie de vin, qui n'embrasse que la partie postérieure du cou, un peu au dessous de la tête. Il n'a pas, non plus que le rollier d'Angola, la ceinture orangée du rollier de Mindanao, mais, s'il s'éloigne en cela du dernier, il se rapproche d'autant du premier, qui est certainement de la même espèce.

IV.

LE ROLLIER DES INDES.

Ce rollier, n° 619, qui est le quatrième de M. Brisson, diffère moins de ceux dont nous avons parlé, par ses couleurs, qui sont toujours le bleu, le vert, le brun, etc., que par l'ordre de leur distribution : mais en général son plumage est plus rembruni; son bec est aussi plus large à sa base, plus crochu, et de couleur jaune; enfin c'est de tous les rolliers celui qui a les ailes les plus longues.

M. Sonnerat a remis depuis peu au Cabinet du Roi un oiseau ressemblant presque en tout au rollier des Indes : il a seulement le bec encore plus large; aussi l'avoit-on étiqueté du nom de *grand'-gueule de crapaud*. Mais ce nom conviendroit mieux au tette-chèvre.

V.

LE ROLLIER DE MADAGASCAR.

Cette espèce diffère de toutes les précédentes par le bec, qui est plus épais à sa base; par les yeux, qui sont plus grands; par la longueur des ailes et de la queue, quoique cependant celui-ci n'ait point les pennes extérieures plus longues que les intermédiaires; enfin par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre : seulement le bec est jaune; les plus grandes pennes de l'aile sont noires; le bas-ventre est d'un bleu clair; la queue est de même couleur, bordée à son extrémité d'une bande de trois nuances, pourpre, bleu clair, et la dernière bleu foncé presque noir. Du reste, cet oiseau a tous les autres caractères apparens des rolliers, les pieds courts, les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, les petites plumes qui nais-

sent autour de sa base relevées en arrière, les narines découvertes, etc., n° 501.

VI.

LE ROLLIER DU MEXIQUE.

C'est le merle du Mexique de Seba, dont M. Brisson a fait son huitième rollier. Il faudroit l'avoir vu pour le rapporter à sa véritable espèce; car cela seroit assez difficile d'après le peu qu'en a dit Seba, lequel est ici l'auteur original. Si je l'admets en ce moment parmi les rolliers, c'est que, n'ayant aucune raison décisive de lui donner l'exclusion, j'ai cru devoir m'en rapporter sur cela à l'avis de M. Brisson, jusqu'à ce qu'une connoissance plus exacte confirme ou détruise cet arrangement provisionnel. Au reste, les couleurs de cet oiseau ne sont point du tout celles qui dominent ordinairement dans le plumage des rolliers : la partie supérieure du corps est d'un gris obscur mêlé d'une teinte de roux, et la partie inférieure d'un gris plus clair relevé par des marques couleur de feu.

VII.

LE ROLLIER DE PARADIS.

Je place cet oiseau entre les rolliers et les oiseaux de paradis, comme faisant la nuance entre ces deux genres, parce qu'il me paroît avoir la forme des premiers, et se rapprocher des oiseaux de paradis par la petitesse et la situation des yeux au dessus et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'espèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la tête. D'ailleurs les deux longues plumes de la queue qui se trouvent quelquefois dans notre rollier d'Europe, et qui sont bien plus longues dans celui d'Angola, sont encore un trait d'analogie, qui rapproche le genre du rollier de celui de l'oiseau de paradis.

L'oiseau dont il s'agit dans cet article a le dessus du corps d'un orangé vif et brillant, le dessous d'un beau jaune; il n'a de noir que sous la gorge, sur une partie du maniement de l'aile, et sur les pennes de la queue. Les plumes qui revêtent le cou par derrière sont longues, étroites, flexibles, et retombent un peu de chaque côté sur les parties latérales du cou et de la poitrine.

On avoit fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards, de lui arracher les pieds et les jambes, comme à un véritable oiseau de paradis; et c'est sans doute ce qui avoit engagé M. Edwards à le rapporter à cette espece, quoiqu'il n'en eût pas les principaux caractères. Les grandes pennes de l'aile manquoient aussi, mais celles de la queue étoient complètes; il y en avoit douze de couleur noire, comme j'ai dit, et terminées de jaune. M. Edwards soupçonne que les grandes pennes de l'aile devoient aussi être noires, soit parce qu'elles sont le plus souvent de la même couleur que celles de la queue, soit par cela même qu'elles manquoient dans l'individu qu'il a observé, les marchands qui trafiquent de ces oiseaux ayant coutume, en les faisant sécher, d'arracher comme inutiles les plumes de mauvaise couleur, afin de laisser paroître les belles plumes, pour lesquelles seules ces oiseaux sont recherchés.

L'OISEAU DE PARADIS.

Cette espèce est plus celèbre par les qualités fausses et imaginaires qui lui ont été attribuées, que par ses propriétés réelles et vraiment remarquables. Le nom d'*oiseau de paradis* fait naître encore dans la plupart des têtes l'idée d'un oiseau qui n'a point de pieds, qui vole toujours, même en dormant, ou se suspend tout au plus pour quelques instans aux branches des arbres, par le moyen des longs filets de sa queue; qui vole en s'accouplant, comme font certains insectes, et de plus en pondant et en couvant ses œufs[1], ce qui n'a point d'exemple dans la nature; qui ne vit que de vapeurs et de rosée; qui a la cavité de l'*abdomen* uniquement remplie de graisse, au lieu d'estomac

1. On a cru rendre la chose plus vraisemblable en disant que le mâle avoit sur le dos une cavité dans laquelle la femelle déposoit ses œufs, et les couvoit au moyen d'une autre cavité correspondante qu'elle avoit dans l'*abdomen*, et que, pour assurer la situation de la couveuse, ils s'entrelaçoient par leurs longs filets. D'autres ont dit qu'ils nichoient dans le paradis terrestre, d'où leur est venu le nom d'*oiseaux de paradis*.

et d'intestins, lesquels lui seroient en effet inutiles par la supposition, puisque, ne mangeant rien, il n'auroit rien à digérer ni à évacuer; en un mot, qui n'a d'autre existence que le mouvement, d'autre élément que l'air, qui s'y soutient toujours tant qu'il respire, comme les poissons se soutiennent dans l'eau, et qui ne touche la terre qu'après sa mort[1].

Ce tissu d'erreurs grossières n'est qu'une chaîne de conséquences assez bien tirées de la première erreur, qui suppose que l'oiseau de paradis n'a point de pieds, quoiqu'il en ait d'assez gros[2]; et cette erreur primitive vient elle-même[3] de ce que les marchands indiens qui font le commerce des plumes de cet oiseau, ou les chasseurs qui les leur vendent, sont dans l'usage, soit pour les conserver et les transporter plus commodément, ou peut-être afin d'accréditer une erreur qui leur est utile, de faire sécher l'oiseau même en plumes, après lui avoir arraché les cuisses et les entrailles; et comme on a été fort long-temps sans en avoir qui ne fussent ainsi préparés, le préjugé s'est fortifié au point qu'on a traité de menteurs les premiers qui ont dit la vérité, comme c'est l'ordinaire.

Au reste, si quelque chose pouvoit donner une apparence de probabilité à la fable du vol perpétuel de l'oiseau de paradis, c'est sa grande légèreté produite par la quantité et l'étendue considérable de ses plumes; car, outre celles qu'ont ordinairement les oiseaux, il en a beaucoup d'autres et de très-longues, qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, et qui, se prolongeant bien au delà de la queue véritable, et se confondant, pour ainsi dire, avec elle, lui font une espèce de fausse queue à laquelle plusieurs observateurs se sont mépris. Ces plumes *subalaires*[4] sont de celles que les naturalistes nomment *décomposées :* elles sont très-légères en elles-mêmes, et forment, par leur réunion, un tout encore plus léger, un volume presque sans masse et comme aérien, très-capable d'augmenter la grosseur apparente de l'oiseau[5], de diminuer sa pesanteur spécifique, et de l'aider à se soutenir dans l'air, mais qui doit aussi quelquefois mettre obstacle à la vitesse du vol et nuire à sa direction, pour peu que le vent soit contraire : aussi a-t-on remarqué que les oiseaux de paradis cherchent à se mettre à l'abri des grands vents[6], et choisissent pour leur séjour ordinaire les contrées qui y sont le moins exposées.

Ces plumes sont au nombre de quarante ou cinquante de chaque côté, et de longueurs inégales; la plus grande partie passe sous la véritable queue, et d'autres passent par dessus sans la cacher, parce que leurs barbes effilées et séparées composent, par leurs entrelacemens divers, un tissu à larges mailles, et, pour ainsi dire, transparent; effet très-difficile à bien rendre dans une enluminure.

On fait grand cas de ces plumes dans les Indes, et elles y sont fort recherchées. Il n'y a guère qu'un siècle qu'on les employoit aussi en Europe aux mêmes usages que celles d'autruche; et il faut convenir qu'elles sont très-propres, soit par leur légèreté, soit par leur éclat, à l'ornement et à la parure; mais les prêtres du pays leur attribuent je ne sais quelles vertus miraculeuses qui leur donnent un nouveau prix aux yeux du vulgaire, et qui ont valu à l'oiseau auquel elles appartiennent le nom d'*oiseau de Dieu*.

Ce qu'il y a de plus remarquable après cela dans l'oiseau de paradis, n° 254, ce sont les deux longs filets qui naissent au dessus de la queue véritable, et qui s'étendent plus d'un pied au delà de la fausse queue formée par les plumes *subalaires*. Ces filets ne sont effectivement des filets que

1. Les Indiens disent qu'on le trouve toujours le bec fiché en terre.... Et en effet, conformés comme ils sont, ils doivent toujours tomber le bec le premier.

2. M. Barrère, qui semble ne parler que par conjecture sur cet article, avance que les oiseaux de paradis ont les pieds si courts, et tellement garnis de plumes jusqu'aux doigts, qu'on pourroit croire qu'ils n'en ont point du tout. C'est ainsi qu'en voulant expliquer une erreur, il est tombé dans une autre.

3. Les habitans des îles d'Arou croient que ces oiseaux naissent à la vérité avec des pieds, mais qu'ils sont sujets à les perdre, soit par maladie, soit par vieillesse. Si le fait étoit vrai, il seroit la cause de l'erreur et son excuse : et s'il étoit vrai, comme le dit Olaüs Wormius, que chacun des doigts de cet oiseau eût trois articulations, ce seroit une singularité de plus; car l'on sait que, dans presque tous les oiseaux, le nombre des articulations est différent dans chaque doigt, le doigt postérieur n'en ayant que deux, compris celle de l'ongle, et parmi les antérieurs l'interne en ayant trois, celui du milieu quatre, et l'externe cinq.

4. Je les nomme ainsi parce qu'elles naissent *sub ala*.

5. Aussi dit-on qu'il a la grosseur apparente du pigeon, quoiqu'il soit en effet moins gros que le merle.

6. Les îles d'Arou sont divisées en cinq îles : il n'y a que celle du milieu où l'on trouve ces oiseaux; ils ne paroissent jamais dans les autres, parce que, étant d'une nature très-foible, ils ne peuvent pas supporter les grands vents.

dans leur partie intermédiaire : encore cette partie elle-même est-elle garnie de petites barbes très-courtes, ou plutôt de naissances de barbes ; au lieu que ces mêmes filets sont revêtus, vers leur origine et vers leur extrémité, de barbes d'une longueur ordinaire. Celles de l'extrémité sont plus courtes dans la femelle; et c'est, suivant M. Brisson, la seule différence qui la distingue du mâle [1].

La tête et la gorge sont couvertes d'une espèce de velours formé par de petites plumes droites, courtes, fermes et serrées; celles de la poitrine et du dos sont plus longues, mais toujours soyeuses et douces au toucher. Toutes ces plumes sont de diverses couleurs, comme on le voit dans la figure, et ces couleurs sont changeantes et donnent différens reflets, selon les différentes incidences de la lumière; ce que la figure ne peut exprimer.

La tête est fort petite à proportion du corps; les yeux sont encore plus petits et placés très-près de l'ouverture du bec, lequel devroit être plus long et plus arqué dans la planche enluminée. Enfin Clusius assure qu'il n'y a que dix pennes à la queue; mais sans doute il ne les avoit pas comptées sur un sujet vivant; et il est douteux que ceux qui nous viennent de si loin aient le nombre de leurs plumes bien complet, d'autant que cette espèce est sujette à une mue considérable, et qui dure plusieurs mois chaque année. Ils se cachent pendant ce temps-là, qui est la saison des pluies pour le pays qu'ils habitent : mais au commencement du mois d'août, c'est-à-dire après la ponte, leurs plumes reviennent; et pendant les mois de septembre et d'octobre, qui sont un temps de calme, ils vont par troupes, comme font les étourneaux en Europe.

Ce bel oiseau n'est pas fort répandu : on ne le trouve guère que dans les parties de l'Asie où croissent les épiceries, et particulièrement dans les îles d'Arou : il n'est point inconnu dans la partie de la Nouvelle-Guinée qui est voisine de ces îles, puisqu'il y a un nom; mais ce nom même, qui est *burongarou*, semble porter l'empreinte du pays originaire.

L'attachement exclusif de l'oiseau de paradis pour les contrées où croissent les épiceries donne lieu de croire qu'il rencontre sur ces arbres aromatiques la nourriture qui lui convient le mieux; du moins est-il certain qu'il ne vit pas uniquement de la rosée. J. Otton-Helbigius, qui a voyagé aux Indes, nous apprend qu'il se nourrit de baies rouges que produit un arbre fort élevé : Linnæus dit qu'il fait sa proie des grands papillons; et Bontius, qu'il donne quelquefois la chasse aux petits oiseaux et les mange. Les bois sont sa demeure ordinaire; il se perche sur les arbres, où les Indiens l'attendent cachés dans les huttes légères qu'ils savent attacher aux branches, et d'où ils les tirent avec leurs flèches de roseau. Son vol ressemble à celui de l'hirondelle, ce qui lui a fait donner le nom d'*hirondelle de Ternate;* d'autres disent qu'il a en effet la forme de l'hirondelle, mais qu'il a le vol plus élevé, et qu'on le voit toujours au haut de l'air.

Quoique Marcgrave place la description de cet oiseau parmi les descriptions des oiseaux du Brésil, on ne doit point croire qu'il existe en Amérique, à moins que les vaisseaux européens ne l'y aient transporté; et je fonde mon assertion non seulement sur ce que Marcgrave n'indique point son nom brasilien, comme il a coutume de faire à l'égard de tous les oiseaux du Brésil, et sur le silence de tous les voyageurs qui ont parcouru le nouveau continent et les îles adjacentes, mais encore sur la loi du climat : cette loi ayant été établie d'abord pour les quadrupèdes, s'est ensuite appliquée d'elle-même à plusieurs espèces d'oiseaux, et s'applique particulièrement à celle-ci, comme habitant les contrées voisines de l'équateur, d'où la traversée est beaucoup plus difficile, et comme n'ayant pas l'aile assez forte, relativement au volume de ses plumes : car la légèreté seule ne suffit point pour faire une telle traversée, elle est même un obstacle dans les cas des vents contraires, ainsi que je l'ai dit. D'ailleurs comment ces oiseaux se seroient-ils exposés à franchir des mers immenses pour gagner le nouveau continent, tandis que même dans l'ancien ils se sont resserrés volontairement dans un espace assez étroit, et qu'ils n'ont point cherché à se répandre dans les contrées contiguës qui sembloient leur offrir la même température, les mêmes commodités, et les mêmes ressources?

Il ne paroît pas que les anciens aient connu l'oiseau de paradis. Les caractères si frappans et si singuliers qui le distinguent de tous les oiseaux, ces longues plumes sualaires, ces longs filets de la queue, ce velours naturel dont la tête est revêtue, etc., ne sont nulle part indiqués dans leurs ouvrages; et c'est sans fondement que Belon a prétendu y retrouver le phénix des anciens,

1. Les habitans du pays disent que les femelles sont plus petites que les mâles.

d'après une foible analogie qu'il a eru apercevoir, moins entre les propriétés de ces deux oiseaux, qu'entre les fables qu'on a débitées de l'un et de l'autre. D'ailleurs on ne peut nier que leur climat propre ne soit absolument différent, puisque le phénix se trouvoit en Arabie, et quelquefois en Égypte, au lieu que l'oiseau de paradis ne s'y montre jamais, et qu'il paroît attaché, comme nous venons de le voir, à la partie orientale de l'Asie, laquelle étoit fort peu connue des anciens.

Clusius rapporte, sur le témoignage de quelques marins, lesquels n'étoient instruits eux-mêmes que par des ouï-dire, qu'il y a deux espèces d'oiseaux de paradis : l'une constamment plus belle et plus grande, attachée à l'île d'Arou; l'autre plus petite et moins belle, attachée à la partie de la terre des Papous qui est voisine de Gilolo. Helbigius, qui a ouï dire la même chose dans les îles d'Arou, ajoute que les oiseaux de paradis de la Nouvelle-Guinée, ou de la terre des Papous, different de ceux de l'île d'Arou, non seulement par la taille, mais encore par les couleurs du plumage, qui est blanc et jaunâtre. Malgré ces deux autorités, dont l'une est trop suspecte et l'autre trop vague pour qu'on puisse en tirer rien de précis, il me paroît que tout ce qu'on peut dire de raisonnable d'après les faits les plus avérés, c'est que les oiseaux de paradis qui nous viennent des Indes ne sont pas tous également conservés ni tous parfaitement semblables; qu'on trouve en effet de ces oiseaux plus petits ou plus grands, d'autres qui ont les plumes subalaires et les filets de la queue plus ou moins longs, plus ou moins nombreux; d'autres qui ont ces filets différemment posés, différemment conformés, ou qui n'en ont point du tout; d'autres enfin qui diffèrent entre eux par les couleurs du plumage, par des huppes ou touffes de plumes, etc.; mais que, dans le vrai, il est difficile, parmi ces différences aperçues dans des individus presque tous mutilés, défigurés, ou du moins mal desséchés, de déterminer précisément celles qui peuvent constituer des especes diverses, et celles qui ne sont que des variétés d'âge, de sexe, de saison, de climat, d'accident, etc.

D'ailleurs il faut remarquer que les oiseaux de paradis étant fort chers comme marchandise, à raison de leur célébrité, on tâche de faire passer sous ce nom plusieurs oiseaux à longue queue et à beau plumage auxquels on retranche les pieds et les cuisses pour en augmenter la valeur. Nous en avons vu ci-dessus un exemple dans le rollier de paradis, cité par M. Edwards, planche CXII, et auquel on avoit accordé les honneurs de la mutilation. J'ai vu moi-même des perruches, des promérops, d'autres oiseaux, qu'on avoit ainsi traités; et l'on en peut voir plusieurs autres exemples dans Aldrovande et dans Seba [1]. On trouve même assez communément de véritables oiseaux de paradis qu'on a tâché de rendre plus singuliers et plus chers en les défigurant de différentes façons. Je me contenterai donc d'indiquer à la suite des deux espèces principales, les oiseaux qui m'ont paru avoir assez de traits de conformité avec elles pour y être rapportés, et assez de traits de dissemblance pour en être distingués, sans oser décider, faute d'observations suffisantes, s'ils appartiennent à l'une ou à l'autre, ou s'ils forment des espèces séparées de toutes les deux.

1. La seconde espèce de *munucodiata* d'Aldrovande n'a ni les filets de la queue, ni les plumes subalaires, ni la calotte de velours, ni le bec, ni la langue des oiseaux de paradis; la différence est si marquée, que M. Brisson s'est cru fondé à faire de cet oiseau un guepier : cependant on l'avoit mutilé comme un oiseau de paradis. A l'égard de la cinquième espèce du même Aldrovande, qui est certainement un oiseau de paradis, c'est tout aussi certainement un individu non seulement mutilé, mais défiguré.

Des dix oiseaux représentés et décrits par Seba sous le nom d'*oiseaux de paradis*, il n'y en a que quatre qui paissent être rapportés à ce genre; savoir, ceux des planches XXXVIII, fig. 5, LX, fig. 1, et LXIII, fig. 1 et 2. Celui de la planche XXX, fig. 5, n'est point un oiseau de paradis, et n'a aucun de ses attributs distinctifs, non plus que ceux des planches XLVI et LII. Ce dernier est la vardiole, dont j'ai parlé à l'article des *pies*. Ces trois espèces ont à la queue deux pennes excédantes très-longues, mais qui, étant emplumées dans toute leur longueur, ressemblent peu aux filets de l'oiseau de paradis. Les deux de la planche LX, fig. 2 et 3, ont aussi les deux longues pennes excédantes et garnies de barbes dans toute leur longueur; et de plus, ils ont le bec de perroquet; ce qui n'a pas empêché qu'on ne leur ait arraché les pieds, comme à des oiseaux de paradis. Enfin celui de la planche LXVI non seulement n'est point un oiseau de paradis, mais n'est pas même du pays de ces oiseaux, puisqu'il étoit venu à Seba des îles Barbades.

LE MANUCODE.

Le manucode, n° 496, que je nomme ainsi d'après son nom indien ou plutôt superstitieux *manucodiata*, qui signifie *oiseau de Dieu*, est appelé communément *le roi des oiseaux de paradis;* mais c'est un préjugé qui tient aux fables dont on a chargé l'histoire de cet oiseau. Les marins dont Clusius tira ses principales informations avoient ouï dans le pays que chacune des deux espèces d'oiseaux de paradis avoit son roi, à qui tous les autres paroissoient obéir avec beaucoup de soumission et de fidélité; que ce roi voloit toujours au dessus de la troupe, et planoit sur ses sujets; que de là il leur donnoit ses ordres pour aller reconnoître les fontaines où on pouvoit aller boire sans danger, pour en faire l'épreuve sur eux-mêmes, etc.[1]; et cette fable, conservée par Clusius, quoique non moins absurde qu'aucune autre, étoit la seule chose qui consolât Nieremberg de toutes celles dont Clusius avoit purgé l'histoire des oiseaux de paradis; ce qui, pour le dire en passant, doit fixer le degré de confiance que nous pouvons avoir en la critique de ce compilateur. Quoi qu'il en soit, ce prétendu roi a plusieurs traits de ressemblance avec l'oiseau de paradis, et il s'en distingue aussi par plusieurs différences.

Il a, comme lui, la tête petite et couverte d'une espèce de velours, les yeux encore plus petits, situés au dessus de l'angle de l'ouverture du bec, les pieds assez longs et assez forts, les couleurs du plumage changeantes, deux filets à la queue à peu près semblables, excepté qu'ils sont plus courts, que leur extrémité, qui est garnie de barbes, fait la boucle en se roulant sur elle-même, et qu'elle est ornée de miroirs semblables en petit à ceux du paon. Il a aussi sous l'aile, de chaque côté, un paquet de sept ou huit plumes plus longues que dans la plupart des oiseaux, mais moins longues et d'une autre forme que dans l'oiseau de paradis, puisqu'elles sont garnies dans toute leur longueur de barbes adhérentes entre elles. On a disposé la figure de manière que ces plumes subalaires peuvent être aperçues. Les autres différences sont que le manucode est plus petit, qu'il a le bec blanc et plus long à proportion, les ailes aussi plus longues, la queue plus courte, et les narines couvertes de plumes.

Clusius n'a compté que treize pennes à chaque aile, et sept ou huit à la queue; mais il n'a vu que des individus desséchés, et qui pouvoient n'avoir pas toutes leurs plumes. Ce même auteur remarque, comme une singularité, que dans quelques sujets les deux filets de la queue se croisent : mais cela doit arriver souvent et très-naturellement dans le même individu à deux filets longs, flexibles, et posés à côté l'un de l'autre.

1. Cela a rapport à la manière dont les Indiens se rendent quelquefois maîtres de toute une volée de ces oiseaux, en empoisonnant les fontaines où ils vont boire.

LE MAGNIFIQUE DE LA NOUVELLE-GUINÉE,

OU LE MANUCODE A BOUQUETS.

Les deux bouquets dont j'ai fait le caractère distinctif de cet oiseau se trouvent derrière le cou et à sa naissance. Le premier est composé de plusieurs plumes étroites, de couleur jaunâtre, marquées près de la pointe d'une petite tache noire, et qui, au lieu d'être couchées comme à l'ordinaire, se relèvent sur leur base, les plus proches de la tête jusqu'à l'angle droit, et les suivantes de moins en moins.

Au dessous de ce premier bouquet, on en voit un second plus considérable, mais moins relevé et plus incliné en arrière. Il est formé de longues barbes détachées qui naissent de tuyaux fort courts, et dont quinze ou vingt se réunissent ensemble, pour former des espèces de plumes couleur de paille. Ces plumes semblent avoir été coupées carrément par le bout, et font des angles plus ou moins aigus avec le plan des épaules.

Ce second bouquet est accompagné, de droite et de gauche, de plumes ordinaires, variées de brun et d'orangé, et il est terminé en arrière, je veux dire du côté du dos, par une tache d'un brun rougeâtre et luisant, de forme triangulaire, dont la pointe ou le sommet est tourné vers la queue, et dont les plumes sont décomposées comme celles du second bouquet.

Un autre trait caractéristique de cet oiseau ce sont les deux filets de la queue : ils sont longs d'environ un pied, larges d'une ligne, d'un bleu changeant en vert éclatant, et prennent naissance au dessus du croupion. Dans tout cela ils ressemblent fort aux filets de l'espèce précédente : mais ils en diffèrent par leur forme; car ils se terminent en pointe, et n'ont de barbes que sur la partie moyenne du côté intérieur seulement.

Le milieu du cou et de la poitrine est marqué depuis la gorge par une rangée de plumes très-courtes, présentant une suite de petites lignes transversales qui sont alternativement d'un beau vert clair changeant en bleu, et d'un vert canard foncé.

Le brun est la couleur dominante du bas-ventre, du croupion, et de la queue; le jaune roussâtre est celle des pennes des ailes et de leurs couvertures : mais les pennes ont de plus une tache brune à leur extrémité; du moins telles sont celles qui restent à l'individu que l'on voit au Cabinet du Roi; car il est bon d'avertir qu'on lui avoit arraché les plus longues pennes des ailes, ainsi que les pieds [1].

Au reste, ce manucode, n° 631, est un peu plus gros que celui dont nous venons de parler à l'article précédent : il a le bec de même, et les plumes du front s'étendent sur les narines, qu'elles recouvrent en partie; ce qui est une contravention assez marquée au caractère établi pour ces sortes d'oiseaux par l'un de nos ornithologistes les plus habiles : mais les ornithologistes à méthode doivent être accoutumés à voir la nature, toujours libre dans sa marche, toujours variée dans ses procédés, échapper à leurs entraves et se jouer de leurs lois.

Les plumes de la tête sont courtes, droites, serrées, et fort douces au toucher; c'est une espèce de velours de couleur changeante, comme dans presque tous les oiseaux de paradis; et le fond de cette couleur est un mordoré brun : la gorge est aussi revêtue de plumes veloutées; mais celles-ci sont noires, avec des reflets vert doré.

1. Je ne sais si l'individu observé par Aldrovande avoit le nombre des pennes de l'aile bien complet; mais cet auteur dit que ces pennes étoient de couleur noirâtre.

LE MANUCODE NOIR DE LA NOUVELLE-GUINÉE, DIT LE SUPERBE.

Le noir est en effet la principale couleur qui règne sur le plumage de cet oiseau; mais c'est un noir riche et velouté, relevé sous le cou et en plusieurs autres endroits par des reflets d'un violet foncé. On voit briller sur la tête, la poitrine, et la face postérieure du cou, les nuances véritables qui composent ce qu'on appelle un beau vert changeant; tout le reste est noir, sans en excepter le bec.

Je mets cet oiseau à la suite des oiseaux de paradis, quoiqu'il n'ait point de filets à la queue; mais on peut supposer que la mue ou d'autres accidens ont fait tomber ces filets : d'ailleurs il se rapproche de ces sortes d'oiseaux non seulement par sa forme totale et celle de son bec, mais encore par l'identité de climat, par la richesse de ses couleurs, et par une certaine surabondance ou, si l'on veut, par un certain luxe de plumes, qui est, comme on sait, propre aux oiseaux de paradis. Ce luxe de plumes se marque dans celui-ci, en premier lieu, par deux petits bouquets de plumes noires qui recouvrent les deux narines; en second lieu, par deux autres paquets de plumes de même couleur, mais beaucoup plus longues et dirigées en sens contraire. Ces plumes prennent naissance des épaules, et, se relevant plus ou moins sur le dos, mais toujours inclinées en arrière, forment à l'oiseau des espèces de fausses ailes qui s'étendent presque jusqu'au bout des véritables, lorsque celles-ci sont dans leur situation de repos.

Il faut ajouter que ces plumes sont de longueurs inégales, et que celles de la face antérieure du cou et des côtés de la poitrine sont longues et étroites.

LE SIFILET,

OU MANUCODE A SIX FILETS.

Si l'on prend les filets pour le caractère spécifique des manucodes, celui-ci est le manucode par excellence; car au lieu de deux filets il en a six, et de ces six il n'en sort pas un seul du dos, mais tous prennent naissance de la tête, trois de chaque côté: ils sont longs d'un demi-pied, et se dirigent en arrière; ils n'ont de barbes qu'à leur extrémité, sur une étendue d'environ six lignes: ces barbes sont noires et assez longues.

Indépendamment de ces filets, l'oiseau dont il s'agit dans cet article a encore deux autres attributs, qui, comme nous l'avons dit, semblent propres aux oiseaux de paradis, le luxe des plumes et la richesse de couleurs.

Le luxe des plumes consiste, dans le sifilet, 1° en une sorte de huppe composée de plumes roides et étroites, laquelle s'élève sur la base du bec supérieur; 2° dans la longueur des plumes du ventre et du bas-ventre, lesquelles ont jusqu'à quatre pouces et plus: une partie de ces plumes, s'étendant directement, cache le dessous de la queue, tandis qu'une autre partie, se relevant obliquement de chaque côté, recouvre la face supérieure de cette même queue jusqu'au tiers de sa longueur, et toutes répondent aux plumes subalaires de l'oiseau de paradis et du manucode.

A l'égard du plumage, les couleurs les plus éclatantes brillent sur son cou; par derrière, le vert doré et le violet bronzé; par devant, l'or de la topaze, avec des reflets qui se jouent dans toutes les nuances du vert: et ces couleurs tirent un nouvel éclat de leur opposition avec les teintes rembrunies des parties voisines; car la tête est d'un noir changeant en violet foncé, et tout le reste du corps est d'un brun presque noirâtre, avec des reflets du même violet foncé.

Le bec de cet oiseau est le même à peu près que celui des oiseaux de paradis; la seule différence c'est que son arête supérieure est angulense et tranchante, au lieu qu'elle est arrondie dans la plupart des autres espèces.

On ne peut rien dire des pieds ni des ailes, parce qu'on les avoit arrachés à l'individu qui a servi de sujet à cette description, suivant la coutume des chasseurs ou marchands indiens, tout ce monde ayant intérêt, comme nous avons dit, de supprimer ce qui augmente inutilement le poids ou le volume, et bien plus encore ce qui peut offusquer les belles couleurs de ces oiseaux.

LE CALYBÉ DE LA NOUVELLE-GUINÉE[1].

Nous retrouvons ici, sinon le luxe et l'abondance des plumes, au moins les belles couleurs et le plumage velouté des oiseaux de paradis.

Le velours de la tête est d'un beau bleu changeant en vert, dont les reflets imitent ceux de l'aigue-marine. Le velours du cou a le poil un peu plus long; mais il brille des mêmes couleurs, excepté que chaque plume étant d'un noir lustré dans son milieu, et d'un vert changeant en bleu seulement sur les bords, il en résulte des nuances ondoyantes qui ont beaucoup plus de jeu que celles de la tête. Le dos, le croupion, la queue et le ventre, sont d'un bleu d'acier poli, égayé par des reflets très-brillans.

Les petites plumes veloutées du front se prolongent en avant jusque sur une partie des narines, lesquelles sont plus profondes que dans les espèces précédentes. Le bec est aussi plus grand et plus gros; mais il est de même forme, et ses bords sont pareillement échancrés vers la pointe. Pour

1. C'est le nom que M. Daubenton le jeune a donné à cet oiseau, pour exprimer la principale couleur de son plumage, qui est celle de l'acier bronzé; et c'est au même M. Daubenton que je dois tous les élémens des descriptions de ces quatre espèces nouvelles.

1. LE MOQUEUR FRANÇAIS

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres

Genre Merle. *Cuvier*

Pl. 59.

2. LE MOQUEUR

Ordre des Passereaux..... *id*.. *id*..

la queue, on n'y a compté que six pennes; mais probablement elle n'étoit pas entière.

L'individu qui a servi de sujet à cette description, ainsi que ceux qui ont servi de sujets aux trois descriptions précédentes, est enfilé, dans toute sa longueur, d'une baguette qui sort par le bec, et le déborde de deux ou trois pouces. C'est de cette manière très-simple, et en retranchant les plumes de mauvais effet, que les Indiens savent se faire sur-le-champ une aigrette ou une espèce de panache tout-à-fait agréable, avec le premier petit oiseau à beau plumage qu'ils trouvent sous la main : mais aussi c'est une manière sûre de déformer ces oiseaux et de les rendre méconnoissables, soit en leur allongeant le cou outre mesure, soit en altérant toutes les autres proportions ; et c'est par cette raison qu'on a eu beaucoup de peine à retrouver dans le calybé l'insertion des ailes qui lui avoient été arrachées aux Indes, en sorte qu'avec un peu de crédulité on n'eût pas manqué de d re que cet oiseau joignoit à la singularité d'être né sans pieds la singularité bien plus grande d'être né sans ailes.

Le calybé, n° 634, s'éloigne plus des manucodes que des trois espèces précédentes; c'est pourquoi je l'ai renvoyé à la dernière place, et lui ai donné un nom particulier.

LE PIQUE-BOEUF.

M. Brisson est le premier qui ait décrit et fait connoître ce petit oiseau, envoyé du Sénégal par M. Adanson. Il a environ quatorze pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'une alouette huppée. Son plumage n'a rien de distingué : en général, le gris brun domine sur la partie supérieure du corps, et le gris jaunâtre sur la partie inférieure. Le bec n'est pas d'une couleur constante; dans quelques individus il est tout brun; dans d'autres, rouge à la pointe et jaune à la base ; dans tous il est de forme presque quadrangulaire, et ses deux pièces sont renflées par le bout en sens contraire. La queue est étagée, et on y remarque une petite singularité, c'est que les douze pennes dont elle est composée sont toutes fort pointues. Enfin, pour ne rien oublier de ce que la figure ne peut dire aux yeux, la première phalange du doigt extérieur est étroitement unie avec celle du doigt du milieu.

Cet oiseau est très-friand de certains vers ou larves d'insectes qui éclosent sous l'épiderme des bœufs, et y vivent jusqu'à leur métamorphose : il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux et de leur entamer le cuir à coups de bec, pour en tirer ces vers; c'est de là que lui vient son nom de *pique-bœuf*.

L'ÉTOURNEAU[1].

Il est peu d'oiseaux aussi généralement connus que celui-ci, surtout dans nos climats tempérés ; car outre qu'il passe toute l'année dans le canton qui l'a vu naître, sans jamais voyager au loin[2], la facilité qu'on trouve à le priver et à lui donner une sorte d'éducation, fait qu'on en nourrit beaucoup en cage, et qu'on est dans le cas

1. En latin, *sturnus, sturnellus;* en italien, *sturno, storno, stornello ;* en espagnol, *estornino ;* en allemand, *staar, staer, stoer, starn, rinder-star* (parce qu'ils suivent les troupeaux de bœufs), *spreche, sprehe ;* en anglois, *stare, starll, starling, sterlyng.*

Polydore Virgile prétend que cet oiseau, appelé *sterlyng* en anglois, a donné son nom à la livre numéraire angloise, dite *sterling*. Il auroit pu faire venir tout aussi naturellement du mot françois *étourneau* notre livre *tournois* : mais il est constant que ce mot *tournois* est formé du mot *Tours*, nom d'une ville de France, et il est probable que le mot *sterling* est formé du nom d'une ville d'Écosse, appelée *Sterling*.

2. Il paroît que dans des climats plus froids, tels que la Suède et la Suisse, ils sont moins sédentaires et deviennent oiseaux de passage.

de les voir souvent et de fort près; en sorte qu'on a des occasions sans nombre d'observer leurs habitudes et d'étudier leurs mœurs, dans l'état de domesticité comme dans l'état de nature.

Les merles sont de tous les oiseaux ceux avec qui l'étourneau, n° 75, a le plus de rapport; les jeunes de l'une et l'autre espèce se ressemblent même si parfaitement, qu'on a peine à les distinguer [1]. Mais lorsqu'avec le temps ils ont pris chacun leur forme décidée, leurs traits caractéristiques, on reconnoît que l'étourneau diffère du merle par les mouchetures et les reflets de son plumage, par la conformation de son bec plus obtus, plus plat et sans échancrure vers la pointe [2], par celle de sa tête aussi plus aplatie, etc. Mais une autre différence fort remarquable, et qui tient à une cause plus profonde, c'est que l'espèce de l'étourneau est une espèce isolée dans notre Europe, au lieu que les espèces des merles y paroissent fort multipliées.

Les uns et les autres se ressemblent encore, en ce qu'ils ne changent point de domicile pendant l'hiver : seulement ils choisissent, dans le canton où ils sont établis, les endroits les mieux exposés [3] et qui sont le plus à portée des fontaines chaudes; mais avec cette différence que les merles vivent alors solitairement, ou plutôt qu'ils continuent de vivre seuls, ou presque seuls, comme ils font le reste de l'année; au lieu que les étourneaux n'ont pas plus tôt fini leur couvée, qu'ils se rassemblent en troupes très-nombreuses : ces troupes ont une manière de voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que seroit celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef. C'est à la voix de l'instinct que les étourneaux obéissent, et leur instinct les porte à se rapprocher toujours du centre du peloton, tandis que la rapidité de leur vol les emporte sans cesse au delà; en sorte que cette multitude d'oiseaux, ainsi réunis par une tendance commune vers le même point, allant et venant sans cesse, circulant et se croisant en tous sens, forme une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paroît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même, résultant des mouvemens particuliers de circulation propres à chacune de ses parties, et dans lequel le centre tendant perpétuellement à se développer, mais sans cesse pressé, repoussé par l'effort contraire des lignes environnantes qui pèsent sur lui, est constamment plus serré qu'aucune de ces lignes, lesquelles le sont elles-mêmes d'autant plus qu'elles sont plus voisines du centre.

Cette manière de voler a ses avantages et ses inconvéniens. Elle a ses avantages contre les entreprises de l'oiseau de proie qui, se trouvant embarrassé par le nombre de ces foibles adversaires, inquiété par leur battement d'ailes, étourdi par leurs cris, déconcerté par leur ordre de bataille, enfin ne se jugeant pas assez fort pour enfoncer des lignes si serrées, que la peur concentre encore de plus en plus, se voit contraint fort souvent d'abandonner une si riche proie sans avoir pu s'en approprier la moindre partie.

Mais, d'autre côté, un inconvénient de cette façon de voler des étourneaux c'est la facilité qu'elle offre aux oiseleurs d'en prendre un grand nombre à la fois, en lâchant à la rencontre d'une de ces volées un ou deux oiseaux de la même espèce, ayant à chaque patte une ficelle engluée : ceux-ci ne manquent pas de se mêler dans la troupe, et, au moyen de leurs allées et venues perpétuelles, d'en embarrasser un grand nombre dans la ficelle perfide, et de tomber bientôt avec eux aux pieds de l'oiseleur.

C'est surtout le soir que les étourneaux se réunissent en grand nombre, comme pour se mettre en force et se garantir des dangers de la nuit : ils la passent ordinairement tout entière, ainsi rassemblés, dans les roseaux, où ils se jettent vers la fin du jour avec grand fracas. Ils jasent beaucoup le soir et le matin avant de se séparer, mais beaucoup moins le reste de la journée, et point du tout pendant la nuit.

Les étourneaux sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais avec des espèces différentes. Quelquefois au printemps et en automne, c'est-à-dire avant et après la saison des couvées, on les voit se mêler et vivre avec les corneilles et les

1. Cette ressemblance entre les jeunes merles et les jeunes étourneaux est telle, que j'ai vu un procès véritable, une instance juridique, entre deux particuliers, dont l'un réclamoit un étourneau ou sansonnet qu'il prétendoit avoir mis en pension chez l'autre pour lui apprendre à parler, siffler, chanter, etc., et l'autre représentoit un merle fort bien élevé, et réclamoit son salaire, prétendant en effet n'avoir reçu qu'un merle.

2. M. Barrère dit que l'étourneau a le bec quadrangulaire. Il conviendra au moins que les angles en sont fort arrondis.

3. C'est apparemment ce qui a fait dire à Aristote que l'étourneau se tient caché pendant l'hiver.

choucas, comme aussi avec les litornes et les mauvis, et même avec les pigeons.

Le temps des amours commence pour eux sur la fin de mars; c'est alors que chaque paire s'assortit : mais ici comme ailleurs ces unions si douces sont préparées par la guerre, et décidées par la force. Les femelles n'ont pas le droit de faire un choix; les mâles, peut-être plus nombreux et toujours plus pressés, surtout au commencement, se les disputent à coups de bec, et elles appartiennent au vainqueur. Leurs amours sont presque aussi bruyans que leurs combats; on les entend alors gazouiller continuellement : chanter et jouir, c'est toute leur occupation; et leur ramage est même si vif, qu'ils semblent ne pas connoître la langueur des intervalles.

Après qu'ils ont satisfait au plus pressant des besoins, ils songent à pourvoir à ceux de la future couvée, sans cependant y prendre beaucoup de peine; car souvent ils s'emparent d'un nid de pivert, comme le pivert s'empare quelquefois du leur : lorsqu'ils veulent le construire eux-mêmes, toute la façon consiste à amasser quelques feuilles sèches, quelques brins d'herbe et de mousse, au fond d'un trou d'arbre ou de muraille. C'est sur ce matelas fait sans art que la femelle dépose cinq ou six œufs d'un cendré verdâtre, et qu'elle les couve l'espace de dix-huit à vingt jours : quelquefois elle fait sa ponte dans les colombiers, au dessus des entablemens des maisons, et même dans des trous de rochers sur les côtes de la mer, comme on le voit dans l'île de Wight et ailleurs. On m'a quelquefois apporté dans le mois de mai de prétendus nids d'étourneaux qu'on avoit trouvés, disoit-on, sur des arbres; mais, comme deux de ces nids entre autres ressembloient tout-à-fait à des nids de grives, j'ai soupçonné quelque supercherie de la part de ceux qui me les avoient apportés; à moins qu'on ne veuille imputer la supercherie aux étourneaux eux-mêmes, et supposer qu'ils s'emparent quelquefois des nids de grives et d'autres oiseaux, comme nous avons vu qu'ils s'emparoient souvent des trous de piverts. Je ne nie pas cependant que, dans certaines circonstances, ces oiseaux ne fassent leurs nids eux-mêmes; un habile observateur m'ayant assuré avoir vu plusieurs de ces nids sur le même arbre. Quoi qu'il en soit, les jeunes étourneaux restent fort long-temps sous la mère; et, par cette raison, je douterois que cette espèce fît jusqu'à trois couvées par an, comme l'assurent quelques auteurs, si ce n'est dans les pays chauds, où l'incubation, l'éducation et toutes les périodes du développement animal, sont abregées en raison du degré de chaleur.

En général, les plumes des étourneaux sont longues et étroites, comme dit Belon; leur couleur est, dans le premier âge, un brun noirâtre, uniforme, sans mouchetures comme sans reflets. Les mouchetures ne commencent à paroître qu'après la première mue, d'abord sur la partie inférieure du corps, vers la fin de juillet; puis sur la tête, et enfin sur la partie supérieure du corps, aux environs du 20 août. Je parle toujours des jeunes étourneaux qui étoient éclos au commencement de mai.

J'ai observé que, dans cette première mue, les plumes qui environnent la base du bec tombèrent presque toutes à la fois, en sorte que cette partie fut chauve pendant le mois de juillet, comme elle l'est habituellement dans la frayonne pendant toute l'année. Je remarquai aussi que le bec étoit presque tout jaune le 15 de mai : cette couleur se changea bientôt en couleur de corne, et Belon assure qu'avec le temps elle devient orangée.

Dans les mâles, les yeux sont plus bruns ou d'un brun plus uniforme, les mouchetures du plumage plus tranchées, plus jaunâtres, et la couleur rembrunie des plumes qui n'ont point de mouchetures, est égayée par des reflets plus vifs, qui varient entre le pourpre et le vert foncé. Outre cela, le mâle est plus gros; il pèse environ trois onces et demie. M. Salerne ajoute une autre différence entre les deux sexes; c'est que la langue est pointue dans le mâle et fourchue dans la femelle. Il semble en effet que M. Linnæus ait vu cette partie pointue en certains individus, et fourchue en d'autres; pour moi, je l'ai vue fourchue dans les sujets que j'ai eu occasion d'observer.

Les étourneaux vivent de limaces, de vermisseaux, de scarabées, surtout de ces jolis scarabées d'un beau vert bronzé luisant, avec des reflets rougeâtres, qu'on trouve au mois de juin sur les fleurs et principalement sur les roses; ils se nourrissent aussi de blé, de sarrasin, de mil, de panis, de chènevis, de graine de sureau, d'olives, de cerises, de raisins, etc. On prétend que cette dernière nourriture est celle qui corrige le mieux l'amertume naturelle de leur chair [1], et que

1. Voyez Schwenckfeld, M. Salerne, etc. Cardan dit que, pour bonifier la chair des étourneaux, il ne s'agit que de leur couper la tête sitôt qu'ils sont tués; Albin, qu'il faut leur enlever la peau; d'au-

les cerises sont celle pour laquelle ils montrent un appétit de préférence : aussi s'en sert-on comme d'un appât infaillible pour les attirer dans des nasses d'osier que l'on tend parmi les roseaux où ils ont coutume de se retirer tous les soirs, et l'on en prend de cette manière jusqu'à cent dans une seule nuit ; mais cette chasse n'a plus lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ils suivent volontiers les bœufs et autre gros bétail paissant dans les prairies, attirés, dit-on, par les insectes qui voltigent autour d'eux, ou peut-être par ceux qui fourmillent dans leur fiente, et en général dans toutes les prairies. C'est de cette habitude que leur est venu le nom allemand *rinderstaren*. On les accuse encore de se nourrir de la chair des cadavres exposés sur les fourches patibulaires ; mais ils n'y vont apparemment que parce qu'ils y trouvent des insectes. Pour moi, j'ai fait élever de ces oiseaux, et j'ai remarqué que, lorsqu'on leur présentoit de petits morceaux de viande crue, ils se jetoient dessus avec avidité et les mangeoient de même : si c'étoit un calice d'œillet, contenant de la graine formée, ils ne le saisissoient pas sous leurs pieds, comme font les geais, pour l'éplucher avec le bec ; mais, le tenant dans le bec, ils le secouoient souvent et le frappoient à plusieurs reprises contre les bâtons ou le fond de la cage, jusqu'à ce que le calice s'ouvrît et laissât paroître et sortir la graine. J'ai aussi remarqué qu'ils buvoient à peu près comme les gallinacés, et qu'ils prenoient grand plaisir à se baigner. Selon toute apparence, l'un de ceux que je faisois élever est mort de refroidissement, pour s'être trop baigné pendant l'hiver.

Ces oiseaux vivent sept ou huit ans, et même plus, dans l'état de domesticité. Les sauvages ne se prennent point à la pipée, parce qu'ils n'accourent point à l'appeau, c'est-à-dire au cri de la chouette. Mais, outre la ressource des ficelles engluées et des nasses dont j'ai parlé plus haut, on a trouvé le moyen d'en prendre des couvées entières à la fois, en attachant aux murailles et sur les arbres où ils ont coutume de nicher des pots de terre cuite, d'une forme commode, et que ces oiseaux préfèrent souvent aux trous d'arbre et de muraille pour y faire leur ponte. On en prend aussi beaucoup au lacet et à la pantière. En quelques endroits de l'Italie, on se sert de belettes apprivoisées pour les tirer de leurs nids, ou plutôt de leurs trous ; car le grand art de l'homme est de se servir d'une espèce esclave pour étendre son empire sur les autres.

Les étourneaux ont une paupière interne, les narines à demi recouvertes par une membrane, les pieds d'un brun rougeâtre [1], le doigt extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange, l'ongle postérieur plus fort qu'aucun autre ; le gésier peu charnu, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et contenant quelquefois de petites pierres dans sa cavité ; le tube intestinal long de vingt pouces d'un orifice à l'autre ; la vésicule du fiel à l'ordinaire ; les *cœcum* fort petits, et plus près de l'anus qu'ils ne le sont ordinairement dans les oiseaux.

En disséquant un jeune étourneau de ceux qui avoient été élevés chez moi, j'ai remarqué que les matières contenues dans le gésier et dans les intestins étoient absolument noires, quoique cet oiseau eût été nourri uniquement avec de la mie de pain et du lait. Cela suppose une grande abondance de bile noire, et rend en même temps raison de l'amertume de la chair de ces oiseaux, et de l'usage qu'on a fait de leurs excrémens dans les cosmétiques.

Un étourneau peut apprendre à parler indifféremment françois, allemand, latin, grec, etc., et à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes les inflexions, à tous les accens. Il articule franchement la lettre *r*, et soutient très-bien son nom de *sansonnet*, ou plutôt de *chansonnet*, par la douceur de son ramage acquis, beaucoup plus agréable que son ramage naturel.

Cet oiseau est fort répandu dans l'ancien continent : on le trouve en Suède, en Allemagne, en France, en Italie, dans l'île de Malte, au cap de Bonne-Espérance, et partout, à peu près le même : au lieu que les oiseaux d'Amérique, auxquels on a donné le nom d'*étourneaux*, forment des espèces assez multipliées, comme nous le verrons bientôt.

Variétés de l'Étourneau.

Quoique l'empreinte du moule primitif ait été assez ferme dans l'espèce de notre

tres, que les étourneaux de montagne valent mieux que les autres : mais tout cela doit s'entendre des jeunes ; car, malgré les montagnes et les précautions, la chair des vieux sera toujours sèche, amère, et un très-mauvais manger.

1. Je ne sais pourquoi Willughby a dit : *Tibiæ ad articulos usque plumosæ*. Je n'ai rien vu de pareil dans tous les étourneaux qui m'ont passé sous les yeux.

étourneau pour empêcher que ses races diverses, s'éloignant à un certain point, formassent enfin des espèces distinctes et séparées, elle n'a pu cependant rendre absolument nulle la tendance perpétuelle qui porte la nature à la variété; tendance qui se manifeste ici d'une manière fort marquée, puisqu'on trouve des étourneaux noirs (ce sont les jeunes), d'autres tout blancs, d'autres blancs et noirs, enfin d'autres gris, c'est-à-dire dont le noir s'est fondu dans le blanc.

Il faut remarquer que souvent on a trouvé ces variétés dans les nids des étourneaux ordinaires; en sorte qu'on ne peut les considérer que comme des variétés individuelles, ou purement éphémères, que la nature semble produire en se jouant sur la superficie, qu'elle anéantit à chaque génération pour les renouveler et les détruire encore, mais qui ne pouvant ni se perpétuer, ni pénétrer jusqu'au type spécifique, ne peuvent conséquemment donner aucune atteinte à sa pureté, à son unité. Telles sont les variétés suivantes dont parlent les auteurs.

I.

L'étourneau blanc d'Aldrovande, aux pieds couleur de chair, et au bec jaune-rougeâtre, tel qu'il est dans nos étourneaux devenus vieux. Aldrovande remarque que celui-ci avoit été pris avec les étourneaux ordinaires; et Rzaczynski assure que, dans un certain canton de la Pologne, on voyait souvent sortir du même nid un étourneau noir et un blanc. Willughby parle aussi de deux étourneaux de cette dernière couleur qu'il avoit vus dans le Cumberland.

II.

L'étourneau noir et blanc. Je rapporte à cette variété, 1° l'étourneau à tête blanche d'Aldrovande. Cet oiseau avoit en effet la tête blanche, ainsi que le bec, le cou, tout le dessous du corps, les couvertures des ailes, et les deux pennes extérieures de la queue; les autres pennes de la queue et toutes celles des ailes étoient comme dans l'étourneau ordinaire : le blanc de la tête étoit relevé par deux petites taches noires situées au dessus des yeux, et le blanc du dessous du corps étoit varié par de petites taches bleuâtres. 2° L'étourneau-pie de Schwenckfeld, qui avoit le sommet de la tête, la moitié du bec du côté de la base, le cou, les pennes des ailes et de la queue, noirs, et tout le reste blanc. 3° L'étourneau à tête noire, vu par Willughby, ayant tout le reste du corps blanc.

III.

L'étourneau gris cendré d'Aldrovande. Cet auteur est le seul qui en ait vu de cette couleur, laquelle n'est autre chose, comme nous l'avons dit, que le blanc fondu avec le noir. On conçoit aisément combien ces variétés peuvent être multipliées, soit par les différentes distributions du noir et du blanc, soit par les différentes nuances de gris résultant des différentes proportions de ces couleurs fondues ensemble.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉTOURNEAU.

I.

L'ÉTOURNEAU DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, OU L'ÉTOURNEAU-PIE.

J'ai donné à cet oiseau d'Afrique le nom d'*étourneau-pie*, parce qu'il m'a paru avoir plus de rapports, quant à sa forme totale, avec notre étourneau qu'avec aucune autre espèce, et parce que le noir et le blanc, qui sont les seules couleurs de son plumage, y sont distribués à peu près comme dans le plumage de la pie.

S'il n'avoit pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe, on pourroit le regarder comme une de ses variétés, d'autant plus que notre étourneau se retrouve au cap de Bonne-Espérance : cette variété se rapporteroit naturellement à celle dont j'ai fait mention ci-dessus, et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus remarquable et celle qui ca-

ractérise le plus la physionomie de cet oiseau, c'est une tache blanche fort grande, de forme ronde, située de chaque côté de la tête, sur laquelle l'œil paroît placé presque en entier, et qui, se prolongeant en pointe par devant jusqu'à la base du bec, a par derrière une espece d'appendice variée de noir qui descend le long du cou.

Cet oiseau est le même que l'étourneau noir et blanc des Indes d'Edwards, planche CLXXXVII; que le *contra* de Bengale d'Albin, tome III, planche XXI; que l'étourneau du cap de Bonne-Espérance, de M. Brisson, tome II, page 446, et même que son neuvieme troupiale, tome II, page 94. Il a avoué et rectifié ce double emploi, page 54 de son supplément, et il est en vérité bien excusable au milieu de ce chaos de descriptions incomplètes, de figures tronquées, et d'indications équivoques qui embarrassent et surchargent l'histoire naturelle. Cela fait voir combien il est essentiel, lorsqu'on fait l'histoire d'un oiseau, de le reconnoître dans les diverses descriptions que les auteurs en ont faites, et d'indiquer les différens noms qu'on lui a donnés en différens temps et en différens lieux; seul moyen d'éviter ou de rectifier la stérile multiplication des espèces purement nominales.

II.

L'ÉTOURNEAU DE LA LOUISIANE,

OU LE STOURNE.

Ce mot de *stourne* est formé du latin *sturnus;* je l'ai appliqué à un oiseau d'Amérique assez différent de notre étourneau pour mériter un nom distinct, mais qui a assez de rapports avec lui pour mériter un nom analogue. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun et le dessous du corps jaune. Les marques les plus distinctives de cet oiseau en fait de couleurs sont, 1° une plaque noirâtre variée de gris, située au bas du cou, et se détachant très-bien du fond, qui, comme nous venons de le dire, est de couleur jaune; 2° trois bandes blanches qu'il a sur la tête, toutes les trois partant de la base du bec supérieur, et s'étendant jusqu'à l'*occiput :* l'une tient le sommet ou le milieu de la tête; les deux autres, qui sont parallèles à cette première, passent de chaque côté au dessus des yeux. En général, cet oiseau se rapproche de notre étourneau d'Europe par les proportions relatives des ailes et de la queue, et en ce que ses couleurs sont disposées par petites taches : il a aussi la tête plate, mais son bec est plus allongé.

Un correspondant du Cabinet nous assure que la Louisiane est fort incommodée par des nuées d'étourneaux; ce qui indiqueroit quelque conformité dans la manière de voler des étourneaux de la Louisiane avec celle de nos étourneaux d'Europe : mais il n'est pas bien sûr que le correspondant veuille parler de l'espèce dont il s'agit ici.

III.

LE TOLCANA[1].

La courte notice que Fernandès nous donne de cet oiseau est non seulement incomplète, mais elle est faite très-négligemment; car, après avoir dit que le tolcana est semblable à l'étourneau pour la forme et pour la grosseur, il ajoute tout de suite qu'il est un peu plus petit : cependant c'est le seul auteur original qu'on puisse citer sur cet oiseau, et c'est d'après son témoignage que M. Brisson l'a rangé parmi les étourneaux. Il me semble néanmoins que ces deux auteurs caractérisent le genre de l'étourneau par des attributs très-différens : M. Brisson, par exemple, établit pour l'un de ses attributs caractéristiques le bec droit, obtus, et convexe; et Fernandès, parlant d'un oiseau du genre de *tzanatl* ou étourneau, dit qu'il est court, épais, et un peu courbé; et, dans un autre endroit, il rapporte un même oiseau nommé *cacalototl,* au genre du corbeau (qui se nomme en effet *cacalotl* en mexicain, chapitre CLXXXIV) et à celui de l'étourneau; en sorte que l'identité des noms employés par ces deux écrivains ne garantit nullement l'identité de l'espèce dénommée, et c'est ce qui m'a déterminé à conserver à l'oiseau de cet article son nom mexicain, sans assurer ni nier qu'il soit un étourneau.

Le tolcana se plaît, comme nos étourneaux d'Europe, dans les joncs et les plantes aquatiques. Sa tête est brune, et tout le reste de son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri, et il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique, qui sont en général plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs que par l'agrément de leur ramage.

1. Nom formé du nom mexicain *tolocatzanatl,* et qui signifie *étourneau des roseaux.*

IV.

LE CACASTOL[1].

Je ne mets cet oiseau étranger à la suite de l'étourneau que sur la foi très-suspecte de Fernandès, et aussi d'après l'un de ses noms mexicains qui indique quelque analogie avec l'étourneau. D'ailleurs je ne vois pas trop à quel autre oiseau d'Europe on pourroit le rapporter. M. Brisson, qui a voulu en faire un cottinga, a été obligé, pour l'y amener, de retrancher de la description de Fernandès, déja trop courte, les mots qui indiquoient la forme allongée et pointue du bec, cette forme de bec étant en effet plus de l'étourneau que du cottinga. Outre cela, le cacastol est à peu près de la grosseur de l'étourneau; il a la tête petite comme lui, et n'est pas un meilleur manger; enfin il se tient dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est vrai qu'il chante mal; mais nous avons vu que le ramage naturel de l'étourneau d'Europe n'étoit pas fort agréable, et il est à présumer que s'il passoit en Amérique, où presque tous les oiseaux chantent mal, il chanteroit bientôt tout aussi mal, par la facilité qu'il a d'apprendre, c'est-à-dire d'imiter le chant d'autrui.

V.

LE PIMALOT[2].

Le bec large de cet oiseau pourroit faire douter qu'il appartînt au genre de l'étourneau; mais s'il est vrai, comme le dit Fernandès, qu'il eût la nature et les mœurs des autres étourneaux, on ne pourroit s'empêcher de le regarder comme une espèce analogue, d'autant plus qu'il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud, apparemment parmi les plantes aquatiques, de même que notre étourneau d'Europe se plaît dans les roseaux, comme nous avons vu. Le pimalot est un peu plus gros.

VI.

L'ÉTOURNEAU DES TERRES MAGELLANIQUES, OU LE BLANCHE-RAIE.

Je donne à cette espèce nouvelle, apportée par M. de Bougainville, le nom de *blanche-raie*, à cause d'une longue raie blanche qui, de chaque côté, prenant naissance près de la commissure des deux pièces du bec, semble passer par dessous l'œil, puis reparoît au delà pour descendre le long du cou. Cette raie blanche fait d'autant plus d'effet, qu'elle est environnée au dessus et au dessous de couleurs très-rembrunies : ces couleurs sombres dominent sur la partie supérieure du corps; seulement les pennes des ailes et leurs couvertures sont bordées de fauve. La queue est d'un noir décidé, fourchue de plus, et ne s'étend pas beaucoup au delà des ailes, qui sont fort longues. Le dessous du corps, y compris la gorge, est d'un beau rouge cramoisi, moucheté de noir sur les côtés; la partie antérieure de l'aile est du même cramoisi sans mouchetures; et cette couleur se retrouve encore autour des yeux et dans l'espace qui est entre l'œil et le bec. Ce bec, quoique obtus, comme celui des étourneaux, et moins pointu que celui des troupiales, m'a paru cependant, à tout prendre, avoir plus de rapport avec celui des troupiales; et si l'on ajoute à cela que le blanche-raie a beaucoup de la physionomie de ces derniers, on ne fera pas difficulté de le regarder comme faisant la nuance entre ces deux espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup de rapports entre elles.

1. Nom formé du nom mexicain *caxcaxtototl*. On lui donne encore dans la Nouvelle-Espagne le nom de *hueitzanatl;* et nous avons vu que le mot mexicain *tzanatl* répondoit à notre mot *étourneau*.

2. Mot formé du nom mexicain de cet oiseau *pitzmalotl*.

LES TROUPIALES.

Ces oiseaux ont, comme je viens de le dire, beaucoup de rapports avec nos étourneaux d'Europe; et ce qui le prouve c'est que souvent le peuple et les naturalistes ont confondu ces deux genres, et ont donné le nom d'*étourneau* à plus d'un troupiale : ceux-ci pourroient donc être regardés, à bien des égards, comme les représentans de nos étourneaux en Amérique, concurremment avec les étourneaux américains dont je viens de parler, quoique cependant ils aient des habitudes très-différentes, ne

fût-ce que dans la manière de construire leurs nids.

Le nouveau continent est la vraie patrie, la patrie originaire des troupiales et de tous les autres oiseaux qu'on a rapportés à ce genre, tels que les cassiques, les baltimores et les carouges; et si l'on en cite quelques-uns, soi-disant de l'ancien continent, c'est parce qu'ils y avoient été transportés originairement d'Amérique : tels sont probablement le troupiale du Sénégal appelé *capmore*, et représenté dans nos planches enluminées, à deux âges différens, sous les nos 375 et 376; le carouge du cap de Bonne-Espérance, planche 607, et tous les prétendus troupiales de Madras auxquels on a donné ce nom sans les avoir bien connus.

Je retrancherai donc du genre des troupiales, 1° les quatre espèces venant de Madras, et que M. Brisson a empruntées de M. Ray, parce que la raison du climat ne permet pas de les regarder comme de vrais troupiales; que d'ailleurs je ne vois rien de caractéristique dans les descriptions originales, et que les figures des oiseaux décrits sont trop négligées pour qu'on puisse en tirer des marques distinctives qui les constituent troupiales plutôt que pies, geais, merles, loriots, gobe-mouches, etc. Un habile ornithologiste (M. Edwards) croit que le geai jaune et le geai-bouffe de Petiver, dont M. Brisson a fait son sixième et son quatrième troupiale, ne sont autre chose que le loriot mâle et sa femelle; que le geai bigarré de Madras, du même Petiver, dont M. Brisson a fait son cinquième troupiale, est son étourneau jaune des Indes; et enfin que le troupiale huppé de Madras, dont M. Brisson a fait sa septième espèce, est le même oiseau que le gobe-mouche huppé de Bonne-Espérance du même M. Brisson.

2° Je retrancherai le troupiale de Bengale, qui est le neuvième de M. Brisson, puisque cet auteur s'est aperçu lui-même que c'étoit sa seconde espèce d'étourneau.

3° Je retrancherai encore le troupiale à queue fourchue, qui est le seizième de M. Brisson, et la grive noire de Seba : tout ce qu'en dit ce dernier c'est qu'il surpasse de beaucoup la grive en grosseur; que son plumage est noir; qu'il a le bec jaune, le dessous de la queue blanc, le dessus, ainsi que le dos, comme voilé par une légère teinte de bleu, et une queue longue, large et fourchue; enfin, qu'à la différence près dans la forme de la queue et dans la grosseur du corps, il avoit beaucoup de rapports à notre grive d'Europe : or je ne vois rien dans tout cela qui ressemble à un troupiale; et la figure donnée par Seba, et que M. Brisson trouve très-mauvaise, ne ressemble pas plus à un troupiale qu'à une grive.

4° Je retrancherai le carouge bleu de Madras, parce que, d'une part, il m'est fort suspect à raison du climat; que, de l'autre, la figure ni la description de M. Ray n'ont absolument rien qui caractérise un carouge, et que même il n'en a pas le plumage : il a, selon cet auteur, la tête, la queue et les ailes de couleur bleue, mais la queue d'une teinte plus claire; le reste du plumage est noir ou cendré, excepté cependant le bec et les pieds, qui sont roussâtres.

5° Enfin je retrancherai le troupiale des Indes, non seulement à cause de la différence de climat, mais encore pour d'autres raisons tout aussi fortes qui me l'ont fait placer ci-dessus entre les rolliers et les oiseaux de paradis.

Au reste, quoiqu'on ait réuni dans un même genre avec les troupiales, comme je l'ai dit plus haut, les cassiques, les baltimores et les carouges, il ne faut pas croire que ces divers oiseaux n'aient pas des différences, et même assez caractérisées, pour constituer de petits genres subordonnés, puisqu'ils en ont eu assez pour qu'on leur donnât des noms différens. En général, je suis en état d'assurer, d'après la comparaison faite d'un assez grand nombre de ces oiseaux, que les cassiques ont le bec plus fort, ensuite les troupiales, puis les carouges. A l'égard des baltimores, ils ont le bec non seulement plus petit que tous les autres, mais encore plus droit et d'une forme particulière, comme nous le verrons plus bas. Ils paroissent d'ailleurs avoir d'autres mœurs et d'autres allures; ce qui suffit, ce me semble, pour m'autoriser à leur conserver leurs noms particuliers, et à traiter à part chacune de ces familles étrangères.

Les caractères communs que leur assigne M. Brisson ce sont les narines découvertes et le bec en cône allongé, droit et très-pointu. J'ai aussi remarqué que la base du bec supérieur se prolonge sur le crâne, en sorte que le toupet, au lieu de faire la pointe, fait au contraire un angle rentrant assez considérable; disposition qui se retrouve à la vérité dans quelques autres espèces, mais qui est plus marquée dans celles-ci.

1. LE MERLE NOIR

Ordre des Passereaux. *Famille des* Dentirostres.
Genre Merle. *(Cuvier)*

Pl. 60.

2. LE MERLE À PLASTRON BLANC

Ordre des Passereaux ..... *id* ..... *id*

LE TROUPIALE.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'extérieur de cet oiseau, n° 532, c'est son long bec pointu, les plumes étroites de sa gorge, et la grande variété de son plumage : on n'y compte cependant que trois couleurs, le jaune orangé, le noir et le blanc; mais ces couleurs semblent se multiplier par leurs interruptions réciproques et par l'art de leur distribution. Le noir est répandu sur la tête, la partie antérieure du cou, le milieu du dos, la queue et les ailes : le jaune orangé occupe les intervalles et tout le dessous du corps; il reparoît encore dans l'iris [1] et sur la partie antérieure des ailes : le noir qui règne sur le reste est interrompu par deux taches blanches oblongues, dont l'une est située à l'endroit des couvertures de ces mêmes ailes, et l'autre à l'endroit de leurs pennes moyennes.

Les pieds et les ongles sont tantôt noirs et tantot plombés : le bec ne paroît pas non plus avoir de couleur constante; car il a été observé gris blanc dans les uns, brun rendré dessus et bleu dessous dans les autres; et enfin dans d'autres, noir dessus et brun dessous.

Cet oiseau, qui a neuf ou dix pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, en a quatorze d'envergure, et la tête fort petite, selon Marcgrave. Il se trouve répandu depuis la Caroline jusqu'au Brésil, et dans les îles Caraïbes. Il a la grosseur du merle : il sautille comme la pie, et a beaucoup de ses allures, suivant M. Sloane; il en a même le cri, selon Marcgrave : mais Albin assure qu'il ressemble dans toutes ses actions à l'étourneau, et il ajoute qu'on en voit quelquefois quatre ou cinq s'associer pour donner la chasse à un autre oiseau plus gros, et que lorsqu'ils l'ont tué, ils dévorent leur proie avec ordre chacun mangeant à son rang; cependant M. Sloane, qui est un auteur digne de foi, dit que les troupiales vivent d'insectes. Au reste, cela n'est pas absolument contradictoire : car tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivans, quoique très-petits, est un animal de proie, et en dévorera à coup sûr de plus grands, s'il trouve l'occasion de le faire avec sûreté; par exemple, en s'associant comme les troupiales d'Albin.

Ces oiseaux doivent avoir les mœurs très-sociales, puisque l'amour, qui divise tant d'autres sociétés, semble au contraire resserrer les liens de la leur. Bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier et remplir sans témoin les vues de la nature sur la multiplication de l'espèce, on en voit quelquefois un très-grand nombre de paires sur un seul arbre, et presque toujours sur un arbre fort élevé et voisin des habitations, construisant leurs nids, pondant leurs œufs, les couvant et soignant leur famille naissante.

Ces nids sont de forme cylindrique, suspendus à l'extrémité des hautes branches, et flottant librement dans l'air, en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais des gens qui se croient bien au fait des intentions des oiseaux assurent que c'est par une sage défiance que les père et mère suspendent ainsi leur nid, et pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres, et surtout contre les serpens.

On met encore sur la liste des vertus du troupiale la docilité, c'est-à-dire la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique; disposition qui se rencontre presque toujours avec les mœurs sociales.

1. Albin ajoute que l'œil est entouré d'une large bande de bleu; mais il est le seul qui l'ait vue : c'est apparemment une variété accidentelle.

L'ACOLCHI DE SEBA [1].

Seba a pris ce nom de Fernandès, et ayant appliqué arbitrairement, selon son usage, à un oiseau tout différent de celui dont parle cet auteur, au moins quant au plumage, il a encore appliqué à ce même oiseau ce qu'a dit Fernandès du véritable acolchi, savoir, que les Espagnols l'appellent *tordo*, c'est-à-dire étourneau.

Ce faux acolchi de Seba a un long bec jaune, sortant d'une tête toute noire; la

1. Le vrai nom est *acolchichi*, que j'ai raccourci pour le rendre d'une prononciation moins désagréable.

gorge de cette dernière couleur ; la queue noirâtre, ainsi que les ailes : celles-ci ont pour ornement de petites plumes couleur d'or qui font un bon effet sur ce fond rembruni.

Seba donne son acolchi pour un oiseau d'Amérique ; et j'ignore pourquoi M. Brisson, qui ne cite d'autre autorité que celle de Seba, ajoute qu'on le trouve surtout au Mexique. Il est vrai que le mot *acolchi* est mexicain ; mais on ne peut assurer la même chose de l'oiseau auquel Seba a trouvé bon de l'appliquer.

L'ARC-EN-QUEUE.

Fernandès donne le nom d'*oziniscan* [1] à deux oiseaux qui ne se ressemblent point du tout, et Seba a pris la licence d'appliquer ce même nom à un troisième oiseau qui diffère entièrement des deux autres, excepté pour la grosseur ; car ils sont dits tous trois avoir la grosseur d'un pigeon.

Ce troisième *oziniscan* c'est l'arc-en-queue, dont il s'agit dans cet article. Je le nomme ainsi à cause d'un arc ou croissant noir qui paroît et se dessine très-bien sur la queue lorsqu'elle est épanouie, d'autant qu'elle est d'une belle couleur jaune, ainsi que le bec et le corps entier, tant dessus que dessous ; la tête et le cou sont noirs, et les ailes de la même couleur, avec une légère teinte de jaune.

J'oubliois de dire que le croissant de la queue a sa concavité tournée du côté du corps de l'oiseau.

Seba ajoute qu'il a reçu d'Amérique plusieurs de ces oiseaux, et qu'ils passent dans le pays pour des espèces d'oiseaux de proie ; peut-être ont-ils les mêmes habitudes que notre premier troupiale : d'ailleurs la figure que donne Seba présente un bec un peu crochu vers la pointe.

1. La véritable orthographe sauvage ou brasilienne de ce mot est *otzinitzcan*.

LE JAPACANI [1].

Je sais que M. Sloane a cru que son *petit gobe-mouche jaune et brun* étoit le même que le japacani de Marcgrave : cependant, indépendamment des différences du plumage, le japacani est huit fois plus gros, masse pour masse, toutes ses dimensions étant doubles de celles de l'oiseau de M. Sloane ; car celui-ci n'a que quatre pouces de longueur et sept pouces de vol, tandis que, selon Marcgrave, le japacani est de la grosseur du bemtère, et le bemtère de celle de l'étourneau : or l'étourneau a plus de huit pouces de longueur et plus de quatorze pouces de vol. Il est difficile de rapporter à la même espèce deux oiseaux, et surtout deux oiseaux sauvages de tailles si différentes.

Le japacani a le bec noir, long, un peu courbé ; la tête noirâtre ; l'iris couleur d'or ; la partie postérieure du cou, le dos, les ailes, et le croupion, variés de noir et de brun clair ; la queue noirâtre par dessus et marquée de blanc par dessous ; la poitrine, le ventre, les jambes, variés de jaune et de blanc, avec des lignes transversales de couleur noirâtre ; les pieds bruns, les ongles noirs et pointus.

Le petit oiseau de M. Sloane a le bec rond, presque droit, long d'un demi-pouce ; la tête et le dos d'un brun clair, avec quelques taches noires ; la queue longue de dix-huit lignes et de couleur brune, ainsi que les ailes, qui ont un peu de blanc à leur extrémité ; le tour des yeux, la gorge, les côtés du cou, et les couvertures de la queue jaunes ; la poitrine de même couleur, mais avec des marques brunes ; le ventre blanc ; les pieds bruns, longs de quinze lignes, et du jaune dans les doigts.

Cet oiseau est commun aux environs de San-Jago, capitale de la Jamaïque. Il se tient ordinairement dans les buissons. Son

1. C'est le nom brasilien de cet oiseau.

estomac est très-musculeux, et doublé comme sont tous les gésiers, d'une membrane mince, insensible et sans adhérence. M. Sloane n'a rien trouvé dans le gésier de l'individu qu'il a disséqué; mais il a observé que ses intestins faisoient un grand nombre de circonvolutions.

Le même auteur fait mention d'une variété d'espèce qui ne diffère de son petit oiseau qu'en ce qu'elle a moins de jaune dans son plumage.

Cet oiseau sera, si l'on veut, un troupiale, à cause de la forme de son bec; mais ce sera certainement un troupiale autre que le japacani.

LE XOCHITOL ET LE COSTOTOL.

M. Brisson fait sa dixième espèce ou son *troupiale de la Nouvelle-Espagne*, du *xochitol* de Fernandès, chap. CXXII, que celui-ci dit n'être autre chose que le *costotol* adulte. Or il fait mention de deux costotols, l'un au chap. XXVIII, l'autre au chap. CXLIII, et tous deux se ressemblent assez; mais s'ils différoient à un certain point, il faudroit nécessairement appliquer ce que dit ici Fernandès au costotol du chapitre XXVIII, puisque c'est au chap. CXXII qu'il en parle comme d'un oiseau dont il a déjà été question, et que l'autre costotol est, comme nous l'avons dit, du chap. CXLIII.

Maintenant si l'on compare la description du xochitol du chapitre CXXII à celle du costotol du chapitre XXVIII, on y trouvera des contradictions qui ne seront pas faciles à concilier. En effet, comment le costotol, qui, étant déjà assez formé pour avoir son chant, n'est alors que de la grosseur d'un serin de Canarie, peut-il parvenir dans la suite à celle de l'étourneau? comment cet oiseau, qui, étant encore jeune, ou, si l'on veut, n'étant encore que costotol, a le ramage agréable du chardonneret, peut-il, étant devenu xochitol, n'avoir plus que le cri rebutant de la pie? sans parler de la grande et trop grande différence qui se trouve entre les plumages; car le costotol a la tête et le dessous du corps jaunes, et le xochitol du chap. CXXII a ces mêmes parties noires: celui-là a les ailes jaunes, terminées de noir; celui-ci les a variées de noir et de blanc par dessus et cendrées par dessous, sans une seule plume jaune.

Or toutes ces contradictions s'évanouissent, si au xochitol du chapitre CXXII on substitue le xochitol ou l'oiseau fleuri du chapitre CXXV. Les grosseurs se rapprochent, puisqu'il n'est que de celle d'un moineau; il a le ramage agréable comme le costotol; le jaune de celui-ci se trouve mêlé avec les autres couleurs qui varient le plumage de celui-là; ils sont tous deux un bon manger, et de plus le xochitol présente des traits de conformité avec les troupiales; car il vit comme eux d'insectes et de graines, et il suspend son nid à l'extrémité de petites branches. La seule différence qu'on peut remarquer entre le xochitol du chapitre CXXV et le costotol, c'est que celui-ci se trouve dans les pays chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous les climats: mais n'est-il pas naturel de penser que les xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où par conséquent leurs petits, c'est-à-dire les jeunes costotols, restent jusqu'à ce qu'étant devenus plus grands, c'est-à-dire xochitols, ils soient en état de suivre leurs père et mère dans des pays plus froids? Le costotol a le plumage jaune avec le bout des ailes noir, comme j'ai dit, et le xochitol du chapitre CXXV a le plumage varié de jaune pâle, de brun, de blanc, et de noirâtre.

Il est vrai que M. Brisson a fait de ce dernier son premier carouge; mais comme il suspend son nid précisément à la manière des troupiales, c'est une raison décisive de le ranger avec ceux-ci, sauf à faire un autre troupiale du xochitol du chapitre CXXII de Fernandès, lequel a la grosseur de l'étourneau, la poitrine, le ventre, et la queue, couleur de safran, variée d'un peu de noir; les ailes variées de noir et de blanc par dessus et cendrées par dessous, la tête et le reste du corps noirs, le chant de la pie, et la chair bonne à manger.

C'est, ce me semble, tout ce qu'on peut dire d'oiseaux si peu connus et si imparfaitement décrits.

LE TOCOLIN[1]

Fernandès regardoit cet oiseau comme un pic, à cause de son bec long et pointu: mais ce caractère convient aussi aux troupiales, et je ne vois d'ailleurs dans la description de Fernandès aucun des autres caractères des pics; je le laisserai donc avec les troupiales, où l'a mis M. Brisson.

Il est de la grosseur de l'étourneau; il se tient dans les bois, et se niche sur les arbres : son plumage est agréablement varié de jaune et de noir, excepté le dos, le ventre, et les pieds, qui sont cendrés.

Le tocolin n'a point de ramage; mais sa chair est un bon manger : on le trouve au Mexique.

1. Son vrai nom c'est l'*ococolin;* mais comme j'ai déjà appliqué ce nom à un autre oiseau, je l'ai changé en y ajoutant la première lettre du mot *troupiale.*

LE COMMANDEUR.

C'est ici le véritable acolchi de Fernandès; il doit son nom de *commandeur* à la belle marque rouge qu'il a sur la partie antérieure de l'aile, et qui semble avoir quelque rapport avec la marque d'un ordre de chevalerie : elle fait ici d'autant plus d'effet, qu'elle se trouve comme jetée sur un fond d'un noir brillant et lustré; car le noir est la couleur générale non seulement du plumage, mais du bec, des pieds, et des ongles : il y a cependant de légères exceptions à faire; l'iris des yeux est blanc, et la base du bec est bordée d'un cercle rouge fort étroit; le bec est aussi quelquefois plutôt brun que noir, suivant Albin. Au reste, la vraie couleur de la marque des ailes n'est pas d'un rouge décidé, selon Fernandès, mais d'un rouge affoibli par une teinte de roux, qui prévaut avec le temps, et devient à la fin la couleur dominante de cette tache : quelquefois même ces deux couleurs se séparent de manière que le rouge occupe la partie antérieure et la plus élevée de la tache, et le jaune la partie postérieure et la plus basse. Mais cela est-il vrai de tous les individus, et n'aura-t-on pas attribué à l'espèce entière ce qui ne convient qu'aux femelles? On sait qu'en effet dans celles-ci la marque des ailes est d'un rouge moins vif : outre cela, le noir de leur plumage est mêlé de gris; et elles sont aussi plus petites.

Le commandeur, n° 402, est à peu près de la grosseur et de la forme de l'étourneau : il a environ huit à neuf pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, et treize à quatorze pouces de vol; il pèse trois onces et demie.

Ces oiseaux sont répandus dans les pays froids comme dans les pays chauds; on les trouve dans la Virginie, la Caroline, la Louisiane, le Mexique, etc. Ils sont propres et particuliers au Nouveau-Monde, quoiqu'on en ait tué un dans les environs de Londres; mais c'étoit sans doute un oiseau privé qui s'étoit échappé de sa prison. Ils se privent en effet très-facilement, apprennent à parler, et se plaisent à chanter et à jouer, soit qu'on les tienne en cage, soit qu'on les laisse courir dans la maison; car ce sont des oiseaux très-familiers et fort actifs.

L'estomac de celui qui fut tué près de Londres ayant été ouvert, on y trouva des débris de scarabées, de cerfs-volans, et de ces petits vers qui s'engendrent dans les chairs; cependant leur nourriture de préférence en Amérique c'est le froment, le maïs, etc., et ils en consomment beaucoup. Ces redoutables consommateurs vont ordinairement par troupes nombreuses, et se joignant, comme font nos étourneaux d'Europe, à d'autres oiseaux non moins nombreux et non moins destructeurs, tels que les pies de la Jamaïque, malheur aux moissons, aux terres nouvellement ensemencées sur lesquelles tombent ces essaims affamés! mais ils ne font nulle part tant de dommages que dans les pays chauds et sur les côtes de la mer.

Quand on tire sur ces volées combinées, il tombe ordinairement des oiseaux de plusieurs espèces, et avant qu'on ait rechargé, il en revient autant qu'auparavant.

Catesby assure qu'ils font leur ponte, dans la Caroline et la Virginie, toujours

parmi les joncs. Ils savent en entrelacer les pointes pour faire une espèce de comble ou d'abri sous lequel ils établissent leur nid à une hauteur si juste et si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au dessus des marées les plus hautes. Cette construction de nid est bien différente de celle de notre premier troupiale, et annonce un instinct, une organisation, et par conséquent une espèce différente.

Fernandès prétend qu'ils nichent sur les arbres à portée des lieux habités. Cette espèce auroit-elle des usages différens, selon les différens pays où elle se trouve?

Les commandeurs ne paroissent à la Louisiane que l'hiver, mais en si grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cents d'un seul coup de filet. On se sert pour cette chasse d'un filet de soie très-long et très-étroit, en deux parties, comme le filet d'alouette. « Lorsqu'on veut le tendre, dit M. Lepage Duprats, on va nettoyer un endroit près du bois; on fait une espèce de sentier dont la terre soit bien battue, bien unie; on tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de riz ou d'autre graine, et l'on va de là se mettre en embuscade derrière une broussaille où répond la corde du tirage : quand les volées de commandeurs passent au dessus, leur vue perçante découvre l'appât : fondre dessus et se trouver pris n'est l'affaire que d'un instant; on est contraint de les assommer, sans quoi il seroit impossible d'en ramasser un si grand nombre. » Au reste, on ne leur fait la guerre que comme à des oiseaux nuisibles : car, quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, dans aucun cas leur chair n'est un bon manger; nouveau trait de conformité avec nos étourneaux d'Europe.

J'ai vu chez M. l'abbé Aubri une variété de cette espèce, qui avoit la tête et le haut du cou d'un fauve clair : tout le reste du plumage étoit à l'ordinaire. Cette première variété semble indiquer que l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 343, sous le nom de *carouge de Cayenne*, en est une seconde, laquelle ne diffère de la première que par la privation des marques rouges des ailes; car elle a tout le reste du plumage de même : à peu près même grosseur, mêmes proportions; et la différence des climats n'est pas si grande, qu'on ne puisse aisément supposer que le même oiseau peut s'habituer également dans tous les deux.

Il ne faut que jeter un coup d'œil de comparaison sur les planches enluminées, n° 402 et n° 236, fig. 2, pour se persuader que l'oiseau représenté dans cette dernière sous le nom de *troupiale de Cayenne* n'est qu'une seconde variété de l'espèce représentée, n° 402, sous le nom de *troupiale à ailes rouges de la Louisiane*, qui est notre commandeur : c'est à peu près la même grosseur, la même forme, les mêmes proportions, les mêmes couleurs distribuées de même, excepté que, dans le n° 236, le rouge colore non seulement la partie antérieure des ailes, mais la gorge, le devant du cou, une partie du ventre, et même l'iris.

Si l'on compare ensuite cet oiseau du n° 236 avec celui représenté n° 536, sous le nom de *troupiale de la Guiane*, on jugera tout aussi sûrement que le dernier est une variété d'âge ou de sexe du premier, dont il ne diffère que comme la femelle troupiale diffère du mâle, c'est-à-dire par des couleurs plus foibles; toutes ses plumes rouges sont bordées de blanc, et les noires, ou plutôt les noirâtres, sont bordées de gris clair, en sorte que le contour de chaque plume se dessine très-nettement, et que l'oiseau paroît comme s'il étoit couvert d'écailles : c'est d'ailleurs la même distribution de couleurs, même grosseur, même climat, etc. Il est impossible de trouver des rapports aussi détaillés entre deux oiseaux d'espèces différentes.

J'ai appris que ceux-ci fréquentoient ordinairement les savanes dans l'île de Cayenne, qu'ils se tenoient volontiers sur les arbustes, et que quelques-uns leur donnoient le nom de *cardinal*.

LE TROUPIALE NOIR.

Le plumage noir de cet oiseau lui a valu les noms de *corneille*, de *merle*, et de *choucas* : cependant il n'est pas aussi profondément noir, d'un noir aussi uniforme qu'on l'a dit; car, à certains jours, ce noir paroît changeant, et jette des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, de la queue, et des ailes.

Ce troupiale, n° 534, est environ de la

grosseur du merle, ayant dix pouces de longueur [1] et quinze à seize pouces de vol : les ailes, dans leur état de repos, vont à la moitié de la queue, qui a quatre pouces et demi de long, est étagée et composée de douzes pennes. Le bec a plus d'un pouce, et le doigt du milieu est plus long que le pied ou plutôt que le tarse.

Cet oiseau se plaît à Saint-Domingue, et il est fort commun à certains endroits de la Jamaïque, particulièrement entre Spanish-town et Passage-fort. Il a l'estomac musculeux, et on le trouve ordinairement rempli de débris de scarabées et d'autres insectes.

1. J'entends toujours la longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue.

LE PETIT TROUPIALE NOIR.

J'ai vu un autre troupiale noir venant d'Amérique, mais beaucoup plus petit, plus petit même que le manvis ; il n'avoit que six à sept pouces de longueur, et sa queue, qui étoit carrée, n'avoit que deux pouces six lignes ; elle débordoit les ailes d'un pouce.

Le plumage étoit tout noir sans exception ; mais ce noir étoit plus lustré, et rendoit les reflets bleuâtres sur la tête et les parties environnantes. On dit que cet oiseau s'apprivoise aisément, et qu'il s'accoutume à vivre familièrement dans la maison.

L'oiseau représenté n° 606, fig. 1 de nos planches enluminées, est vraisemblablement la femelle de ce petit troupiale ; car il est partout de couleur noire ou noirâtre, excepté sur la tête et le cou, qui sont d'une teinte plus claire, ou, si l'on veut, plus foible, comme cela a lieu dans toutes les femelles d'oiseau. On retrouve encore dans le plumage de celle-ci les reflets bleus qu'on a remarqués dans le plumage du mâle : mais au lieu d'être sur les plumes de la tête, comme dans le mâle, ils se trouvent sur celles de la queue et des ailes.

Aucun naturaliste, que je sache, n'a fait mention de cette espèce.

LE TROUPIALE A CALOTTE NOIRE.

Cet oiseau, n° 533, me paroît être absolument de la même espèce que le troupiale brun de la Nouvelle-Espagne de M. Brisson. Pour se former une idée juste de son plumage, qu'on se représente un oiseau d'un beau jaune avec une calotte et un manteau noirs. La queue est de la même couleur, sans aucune tache ; mais le noir des ailes est un peu égayé par du blanc qui borde les couvertures, et qui reparoît à l'extrémité des pennes.

Cet oiseau a le bec gris clair avec une teinte orangée, et les pieds marrons. Il se trouve au Mexique et dans l'île de Cayenne.

LE TROUPIALE TACHETÉ DE CAYENNE.

Les taches de ce petit troupiale résultent de ce que presque toutes ses plumes, qui ont du brun ou du noirâtre dans leur milieu, sont bordées tout autour d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes, la queue, et la partie inférieure du corps, et d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et toute la partie supérieure du corps. La gorge est sans tache et de couleur blanche : un trait de même couleur, qui passe immédiatement sur l'œil, se prolonge en arrière entre deux traits noirs paralleles, dont l'un accompagne le trait blanc par dessus, et l'autre embrasse l'œil par dessous ; l'iris est d'un orangé vif et presque rouge. Tout cela donne du jeu et de l'expression à la physionomie du mâle : je dis du mâle, car la femelle n'a aucune physionomie, quoiqu'elle ait aussi l'iris orangé ; à l'égard de son plumage, c'est du jaune lavé qui, se brouillant

avec du blanc sale, produit la plus fade uniformité.

Ces oiseaux ont le bec épais et pointu des troupiales, et d'un cendré bleuâtre; leurs pieds sont couleur de chair. On jugera des proportions de leur forme par la figure indiquée ci-dessus.

Le carouge tacheté de M. Brisson, qui a plusieurs traits de ressemblance avec le troupiale de cet article, en diffère cependant à beaucoup d'égards, non seulement parce qu'il est plus de moitié plus petit, mais parce qu'il a l'ongle postérieur plus long, l'iris noisette, le bec couleur de chair, la gorge noire, ainsi que les côtés du cou, enfin le ventre, les jambes, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sans aucune tache.

M. Edwards hésitoit à laquelle des deux espèces il falloit le rapporter, celle de la grive ou de l'ortolan : M. Klein décide assez lestement que ce n'est ni à l'une ni à l'autre, mais à celle du pinson. Malgré sa décision, la forme du bec et l'identité du climat me déterminent pour l'opinion de M. Brisson, qui en fait un carouge.

LE TROUPIALE OLIVE DE CAYENNE.

Cet oiseau, n° 506, fig. 2, n'a que six à sept pouces de longueur : il doit son nom à la couleur olivâtre qui règne sur la partie postérieure du cou, sur le dos, la queue, le ventre, et les couvertures des ailes. Mais cette couleur n'est point partout la même : plus sombre sur le cou, le dos, et les couvertures des ailes les plus voisines, un peu moins sur la queue, elle devient beaucoup plus claire sous le ventre, comme aussi sur la plus grande partie des couvertures des ailes les plus éloignées du dos, avec cette différence entre les grandes et les petites, que celles-ci sont sans mélange d'autre couleur, au lieu que les grandes sont variées de brun. La tête, la gorge, le devant du cou, et la poitrine, sont d'un brun mordoré, plus foncé sous la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine, où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps. Le bec et les pieds sont noirs; les pennes de l'aile et quelques-unes de ses grandes couvertures les plus proches du bord extérieur sont de la même couleur, mais bordées de blanc.

Au reste, la forme du bec est celle des troupiales; la queue est assez longue, et les ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas au tiers de sa longueur.

LE CAP-MORE.

Les deux individus représentés dans les planches 375 le mâle adulte et 376 le jeune mâle ont été apportés par un capitaine de vaisseau, qui avoit ramassé une quarantaine d'oiseaux de différens pays, entre autres du Sénégal, de Madagascar, etc., et qui avoit nommé ceux-ci *pinsons du Sénégal.* Je leur ai donné le nom de *cap-more*, à cause de leur capuchon mordoré, et j'ai substitué ce nom, qui exprime l'accident le plus remarquable de leur plumage, à la dénomination impropre de *troupiales du Sénégal.* Elle m'a paru impropre, cette dénomination, soit à raison du climat indiqué, qui n'est point celui des troupiales, soit à raison même de l'espèce désignée : car le cap-more s'éloigne assez de l'espèce des troupiales, et par les proportions du bec, de la queue, et des ailes, et par la manière dont il travaille son nid, pour qu'on doive l'en distinguer par un nom particulier; et il pourroit se faire que, sans être un véritable troupiale, il fût en Afrique le représentant de cette espèce américaine. Les deux dont il s'agit ici ont appartenu à une personne d'un haut rang, qui nous a permis de les faire dessiner chez elle; et cette personne ayant jeté un coup d'œil sur leurs façons de faire, et ayant bien voulu nous communiquer ce qu'elle avoit vu, elle nous a appris sur l'histoire de cette espèce étrangère et nouvelle tout ce que nous en savons.

Le plus vieux avoit une sorte de capuchon brun, qui paroissoit mordoré au soleil : ce

capuchon s'effaça à la mue de l'arrière-saison, laissant à la tête une couleur jaune; mais il reparut au printemps, ce qui se renouvela constamment les années suivantes. La couleur principale du reste du corps étoit le jaune plus ou moins orangé, cette couleur régnoit sur le dos comme sur la partie inférieure du corps, et elle bordoit les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, lesquelles avoient toutes le fond noirâtre.

Le jeune fut deux ans sans avoir le capuchon, et même sans changer de couleurs; ce qui fut cause qu'on le prit d'abord pour une femelle, et qu'on le dessina sous cette dénomination, n° 176. La méprise étoit excusable, puisque, dans la plupart des animaux, le premier âge fait presque disparoître les différences qui distinguent les mâles des femelles, et qu'un des principaux caractères de ces dernières consiste à conserver très-long-temps les attributs de la jeunesse: mais enfin, lorsqu'au bout de deux ans le jeune troupiale eut pris le capuchon mordoré et toutes les couleurs du vieux, on ne put s'empêcher de le reconnoître pour un mâle.

Avant ce changement de couleurs, le jaune de son plumage étoit d'une teinte plus foible que dans le vieux; il régnoit sur la gorge, le cou, la poitrine, et bordoit, comme dans le vieux, toutes les plumes de la queue et des ailes. Le dos étoit d'un brun olivâtre, qui s'étendoit derrière le cou et jusque sur la tête. Dans l'un et l'autre, l'iris des yeux étoit orangé, le bec couleur de corne, plus épais et moins long que celui du troupiale, et les pieds rougeâtres.

Ces deux oiseaux vécurent d'abord en assez bonne intelligence dans la même cage; le plus jeune étoit ordinairement sur le bâton le plus bas, ayant le bec fort près de l'autre; il lui répondoit toujours en battant des ailes et avec l'air de la subordination.

Comme on s'aperçut dans l'été qu'ils entrelaçoient des tiges de mourron dans la grille de leur cage, on prit cela pour l'indice d'une disposition prochaine à nicher, et on leur donna de petits brins de jonc, dont ils eurent bientôt construit un nid, lequel avoit assez de capacité pour que l'un des deux y fût caché tout entier. L'année suivante ils recommencèrent; mais alors le vieux chassa le jeune, qui prenoit déjà la livrée de son sexe, et celui-ci fut obligé de travailler à part à l'autre bout de la cage. Nonobstant une conduite si soumise, il étoit souvent battu, et quelquefois si rudement, qu'il restoit sur la place: on fut obligé de les séparer tout-à-fait, et depuis ce temps ils ont travaillé chacun de leur côté, mais sans suite; l'ouvrage du jour étoit ordinairement défait le lendemain: un nid n'est pas l'ouvrage d'un seul.

Ils avoient tous deux un chant singulier un peu aigre, mais fort gai. Le plus vieux est mort subitement, et le plus jeune à la suite de quelques attaques d'épilepsie. Leur grosseur étoit un peu au dessous de celle de notre premier troupiale; ils avoient aussi les ailes et la queue un peu plus courtes à proportion.

LE SIFFLEUR.

Je ne sais pourquoi M. Brisson a fait un baltimore de cet oiseau; car il me semble que, soit par la forme du bec, soit par les proportions du tarse, il est plutôt troupiale que baltimore. Au reste, je laisse la question indécise, en plaçant le siffleur entre les baltimores et les troupiales, sous le nom vulgaire qu'on lui donne à Saint-Domingue, nom qu'il doit sans doute aux sons aigus et perçants de sa voix.

En général, cet oiseau est brun par dessus, excepté les environs du croupion et les petites couvertures des ailes, qui sont d'un jaune verdâtre comme tout le dessous du corps; mais cette dernière couleur est plus rembrunie sous la gorge, et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine: les grandes couvertures et les pennes des ailes, ainsi que les douze pennes de la queue, sont bordées de jaune. Mais, pour avoir une idée juste du plumage du siffleur, il faut supposer une teinte olive plus ou moins forte, répandue sur toutes ses différentes couleurs sans exception; d'où il résulte que, pour caractériser cet oiseau par la couleur dominante de son plumage, il eût fallu choisir l'olive, et non pas le vert, comme a fait M. Brisson.

Le siffleur est de la grosseur du pinson; il a environ sept pouces de longueur et dix à onze pouces de vol; la queue, qui est étagée, a trois pouces, et le bec neuf à dix lignes.

LE BALTIMORE.

Cet oiseau d'Amérique a pris son nom de quelque rapport aperçu entre les couleurs de son plumage ou leur distribution, et les armoiries de milord Baltimore. C'est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau franc, pesant un peu plus d'une once, qui a six à sept pouces de longueur, onze à douze de vol, la queue composée de douze pennes, longue de deux à trois pouces, et dépassant les ailes en repos presque de la moitié de sa longueur. Une sorte de capuchon d'un beau noir lui couvre la tête, et descend par devant sur la gorge, et par derrière jusque sur les épaules. Les grandes couvertures et les pennes des ailes sont pareillement noires, ainsi que les pennes de la queue; mais les premières sont bordées de blanc, et les dernières ont de l'orangé à leur extrémité, et d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu, qui n'en ont point du tout : le reste du plumage est d'un très bel orangé; enfin le bec et les pieds sont de couleur de plomb.

La femelle que j'ai observée dans le Cabinet du Roi avoit toute la partie antérieure d'un beau noir, comme le mâle, la queue de la même couleur, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtres, le tout sans aucun mélange d'autre couleur [1]; et tout ce qui est d'un si bel orangé dans le mâle, elle l'avoit d'un rouge terne.

J'ai dit plus haut que le bec des baltimores étoit non seulement plus court à proportion et plus droit que celui des carouges, des troupiales, et des cassiques, mais d'une forme particulière : c'est celle d'une pyramide à cinq pans, dont deux pour le bec supérieur, et trois pour le bec inférieur. J'ajoute qu'ils ont le pied ou plutôt le tarse plus grêle que les carouges et les troupiales.

Les baltimores disparoissent l'hiver, du moins en Virginie et dans le Maryland, où Catesby les a observés. Ils se trouvent aussi dans le Canada; mais Catesby n'en a point vu dans la Caroline.

Ils font leur nid sur les plus grands arbres, tels que peupliers, tulipiers, etc. : ils l'attachent à l'extrémité d'une grosse branche, et il est ordinairement soutenu par deux petits rejetons qui entrent dans ses bords; en quoi les nids des baltimores me paroissent avoir du rapport avec celui de nos loriots.

1. M. Brisson remarque que l'oiseau donné par Catesby pour la femelle du baltimore bâtard paroît être plutôt celle du baltimore véritable.

LE BALTIMORE BATARD.

On a sans doute appelé cet oiseau ainsi parce que les couleurs de son plumage sont moins vives que celles du baltimore, et qu'à cet égard on l'a considéré comme une espèce abâtardie : et en effet, lorsqu'on s'est assuré, par une comparaison exacte, que ces deux oiseaux sont ressemblans presque en tout [1], excepté pour les couleurs, qu'ils ne diffèrent, à vrai dire, que par les teintes des mêmes couleurs distribuées presque absolument de même, on ne peut guere se dispenser d'en conclure que le baltimore bâtard n'est qu'une variété de l'espèce franche, variété dégénérée, soit par l'influence du climat, soit par quelque autre cause. Le noir de la tête est un peu marbré, celui de la gorge est pur; la partie du coqueluchon qui tombe par derrière est d'un gris olivâtre, qui se fonce de plus en plus en approchant du dos. Presque tout ce qui est d'un orangé si brillant dans l'autre, est dans celui-ci d'un jaune tirant sur l'orangé, plus vif sur la poitrine et sur les couvertures de la queue que partout ailleurs. Les ailes sont brunes; mais leurs grandes couvertures et leurs pennes sont bordées de blanc sale. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont noirâtres dans leur partie moyenne, olivâtres à leur naissance, et marquées de jaune à leur extrémité : la suivante de chaque côté présente les deux premieres couleurs mêlées confusément, et dans les quatre pennes suivantes les deux dernieres couleurs sont fondues ensemble.

En un mot, le baltimore franc est au baltimore bâtard, par rapport aux couleurs du plumage, à peu près ce que celui-ci est à sa femelle : or cette femelle a les couleurs du dessus du corps et de la queue plus ternes, et le dessous du corps d'un blanc jaunâtre.

1. Le bâtard a les ailes un peu plus courtes.

LE CASSIQUE JAUNE DU BRÉSIL, OU L'YAPOU.

En comparant les cassiques aux troupiales, aux carouges, et aux baltimores, avec lesquels ils ont beaucoup de choses communes, on s'apercevra qu'ils sont plus gros, qu'ils ont le bec plus fort et les pieds plus courts à proportion, sans parler du caractère de leur physionomie, aussi facile à saisir par le coup d'œil, ou même à exprimer dans une figure, que difficile à rendre avec le seul pinceau de la parole.

Plusieurs auteurs ont donné la description et la figure du cassique jaune, n° 148, sous différens noms, et il y a à peine deux de ces figures ou de ces descriptions qui s'accordent parfaitement. Mais, avant d'entrer dans le détail de ces variétés, il est bon d'écarter tout-à-fait un oiseau qui me paroît avoir des différences trop caractérisées pour appartenir même de loin à l'espèce de l'yapou; c'est la pie de Perse d'Aldrovande. Ce naturaliste ne l'a décrite que d'après un dessin qui lui avoit été envoyé de Venise : il la juge de la grosseur de notre pie; sa couleur dominante n'est pas le noir, elle est seulement rembrunie (*subfuscum*); elle a le bec fort épais, un peu court (*breviusculum*) et blanchâtre; les yeux blancs, et les ongles petits; tandis que notre yapou n'est guère plus gros que le merle, que tout ce qui est noir dans son plumage est d'un noir décidé; que son bec est assez long et de couleur de soufre, l'iris de ses yeux couleur de saphir, et ses ongles assez forts, selon M. Edwards, et même bien forts et crochus, selon Belon. On ne peut guère douter que des oiseaux si différens n'appartiennent à des espèces différentes, surtout si celui d'Aldrovande étoit réellement originaire de Perse, comme on le lui avoit dit; car l'yapou est certainement d'Amérique.

Les couleurs principales de ce dernier sont constamment le noir et le jaune; mais la distribution de ces couleurs n'est pas la même dans tous les individus observés; par exemple, dans celui que nous avons fait dessiner, tout est noir, excepté le bec et l'iris des yeux, comme nous venons de le dire, et encore les grandes couvertures des ailes les plus voisines du corps, qui sont jaunes, ainsi que toute la partie postérieure du corps tant dessus que dessous, depuis et compris les cuisses jusques et par de là la moitié de la queue.

Dans un autre individu venant de Cayenne, qui est au Cabinet du Roi, et qui est plus gros que le précédent, il y a moins de jaune sur les ailes, et point du tout au bas de la jambe; enfin les pieds paroissent plus forts à proportion : ce peut être le mâle.

Dans la pie noire et jaune de M. Edwards, qui est évidemment le même oiseau que le nôtre, il y a sur quatre ou cinq des couvertures jaunes des ailes une tache noire près de leur extrémité : outre cela, le noir du plumage a des reflets couleur de pourpre, et l'oiseau paroît être un peu plus gros.

Dans l'yapou ou le jupuba de Marcgrave, la queue n'est mi-partie de noir et de jaune que par dessous; car sa face supérieure est toute noire, excepté la penne la plus extérieure de chaque côté, qui est jaune jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il suit de toutes ces diversités que les couleurs du plumage ne sont rien moins que fixes et constantes dans cette espèce; et c'est ce qui me feroit pencher à croire, avec Marcgrave, que l'oiseau appelé par M. Brisson *cassique rouge* est encore une variété dans cette espèce : j'en dirai les raisons plus bas.

LE CASSIQUE ROUGE DU BRÉSIL, OU LE JUPUBA.

Ce nom est l'un de ceux que Marcgrave donne à l'yapou, et je l'applique au cassique rouge de M. Brisson, parce qu'il lui ressemble exactement dans les points essentiels : mêmes proportions, même grosseur, même physionomie, même bec, mêmes pieds, même noir foncé sur la plus grande partie du plumage. Il est vrai que la moitié inférieure du dos est rouge, au lieu d'être jaune, et que le dessous du corps et de la queue est noir en entier : mais cette différence ne peut guère être un caractère spécifique, dans une espèce surtout où les couleurs sont très-variables, comme nous avons

eu occasion de le remarquer plus haut; d'ailleurs le jaune et le rouge sont des couleurs voisines, analogues, sujettes à se mêler, à se fondre ensemble dans l'orangé, qui est la couleur intermédiaire, ou à se remplacer réciproquement; et cela, par la seule différence du sexe, de l'âge, du climat, ou de la saison.

Ces oiseaux ont environ douze pouces de longueur, dix-sept pouces de vol, la langue fourchue et bleuâtre, les deux pièces du bec recourbées également en bas, la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie et comme soudée à celle du doigt du milieu, la queue composée de douze pennes, et le fond des plumes blanc, tant sous le noir que sous le jaune du plumage.

Ils construisent leurs nids de feuilles de *gramen* entrelacées avec des crins de cheval et des soies de cochon, ou avec des productions végétales qu'on a prises pour des crins d'animaux : ils leur donnent la forme d'une cucurbite étroite surmontée de son alambic. Ces nids sont bruns en dehors; leur longueur totale est d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'est que d'un pied: la partie supérieure est pleine et massive sur la longueur d'un demi-pied ; et c'est par là que ces oiseaux les suspendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids sur un seul arbre, de ceux que les Brasiliens appellent *uti;* et comme les yapous pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuse multiplication. Cette habitude de nicher ainsi en société sur un même arbre est un trait de conformité qu'ils ont avec nos choucas.

LE CASSIQUE VERT DE CAYENNE.

Je n'aurai point à comparer ou à concilier les témoignages des auteurs au sujet de ce cassique, n° 75, car aucun n'en a parlé : aussi ne pourrai-je rien dire moi-même de ses mœurs et de ses habitudes. Il est plus gros que les précédens; il a le bec plus épais à sa base et plus long; il paroît avoir aussi les pieds plus forts, mais également courts. On l'a très-bien nommé *cassique vert;* car toute la partie antérieure, tant dessus que dessous, et compris les couvertures des ailes, est de cette couleur : la partie postérieure est marron ; les pennes des ailes sont noires, celles de la queue en partie noires et en partie jaunes, les pieds tout à-fait noirs, et le bec rouge dans toute son étendue.

Ce cassique a environ quatorze pouces de longueur, et dix-huit à dix-neuf de vol.

LE CASSIQUE HUPPÉ DE CAYENNE[1].

C'est encore ici une espèce nouvelle, et la plus grande de celles qui sont parvenues à notre connoissance ; elle a le bec plus long et plus fort à proportion que toutes les autres, mais ses ailes sont plus courtes; la longueur totale de l'oiseau est d'environ dix-huit pouces, celle de la queue de cinq pouces, et celle du bec de deux pouces; il est, outre cela, distingué des espèces précédentes par de petites plumes qu'il hérisse à volonté sur le sommet de sa tête, et qui lui font une espèce de huppe mobile. Toute la partie antérieure de ce cassique, n° 280, tant dessus que dessous, compris les ailes et les pieds, est noire; toute la partie postérieure est marron foncé. La queue, qui est étagée, a les deux pennes du milieu noires comme celles des ailes; mais toutes les latérales sont jaunes : le bec est de cette dernière couleur.

J'ai vu au Cabinet du Roi un individu dont les dimensions étoient un peu plus foibles, et qui avoit la queue entièrement jaune : mais je n'oserois assurer que les deux pennes intermédiaires n'eussent point été arrachées; car il n'y avoit que huit pennes en tout.

1. Même espèce que la précédente.

LE CASSIQUE DE LA LOUISIANE.

Le blanc et le violet changeant, tantôt mêlés ensemble, et tantôt séparés, composent toutes les couleurs de cet oiseau, n° 646. Il a la tête blanche, ainsi que le cou, le ventre, et le croupion; les pennes des ailes et de la queue sont d'un violet changeant et bordées de blanc; tout le reste du plumage est mêlé de ces deux couleurs.

C'est une espèce nouvelle, tout récemment arrivée de la Louisiane; on peut ajouter que c'est le plus petit des cassiques connus : il n'a que dix pouces de longueur totale; et ses ailes, dans leur état de repos, ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est un peu étagée.

LE CAROUGE.

En général, les carouges sont moins gros et ont le bec moins fort à proportion que les troupiales. Celui de cet article, n° 535, fig. 1, a le plumage peint de trois couleurs distribuées par grandes masses : ces couleurs sont, 1° le brun rougeâtre, qui règne sur toute la partie antérieure de l'oiseau, c'est-à-dire la tête, le cou, et la poitrine; 2° le noir plus ou moins velouté, sur le dos, les pennes de la queue, celles des ailes, et sur leurs grandes couvertures, et même sur le bec et les pieds; 3° enfin l'orangé foncé, sur les petites couvertures des ailes, le croupion, et les couvertures de la queue. Toutes ces couleurs sont plus ternes dans la femelle.

La longueur du carouge est de sept pouces, celle du bec de dix lignes, celle de la queue de trois pouces et plus; le vol de onze pouces, et les ailes, dans leur état de repos, s'étendent jusqu'à la moitié de la queue et par delà. Cet oiseau a été envoyé de la Martinique. Celui de Cayenne, représenté planche 607, fig. 1, en diffère, parce qu'il est plus petit; que l'espèce de coqueluchon qui couvre la tête, le cou, etc., est noir, égayé par quelques taches blanches sur les cotés du cou, et par de petites mouchetures rougeâtres sur le dos; enfin, parce que les grandes couvertures et les pennes moyennes des ailes sont bordées de blanc : mais ces différences ne sont pas, à mon avis, si considérables, qu'on ne puisse regarder le carouge de Cayenne comme une variété dans l'espece de la Martinique. On sait que celle-ci construit des nids tout-à-fait singuliers. Si l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de ces tranches sera celle du nid des carouges : ils savent le coudre sous une feuille de bananier, qui lui sert d'abri, et qui fait elle-même partie du nid; le reste est composé de petites fibres de feuilles.

Il est difficile de reconnoître dans ce qui vient d'être dit le rossignol d'Espagne de M. Sloane; car cet oiseau est plus petit que le carouge, selon toutes ses dimensions, n'ayant que six pouces anglois de longueur et neuf de vol : il a le plumage différent, et il construit son nid sur un tout autre modèle; ce sont des espèces de sacs suspendus à l'extrémité des petites branches par un fil que ces oiseaux savent filer eux-mêmes avec une matière qu'ils tirent d'une plante parasite, nommée *barbe-de-vieillard;* fil que bien des gens ont pris mal à propos pour du crin de cheval. L'oiseau de M. Sloane avoit la base du bec blanchâtre et entourée d'un filet noir; le sommet de la tête, le cou, le dos, et la queue d'un brun clair, ou plutôt d'un gris rougeâtre; les ailes d'un brun plus foncé, varié de quelques plumes blanches; la partie inférieure du cou marquée dans son milieu d'une ligne noire; les cotés du cou, la poitrine, et le ventre, de couleur feuille morte.

M. Sloane fait mention d'une variété d'âge ou de sexe, qui ne différoit de l'oiseau précédent que parce que le dos étoit plus jaune, la poitrine et le ventre d'un jaune plus vif, et qu'il y avoit plus de noir sous le bec.

Ces oiseaux habitent les bois et chantent assez agréablement. Ils se nourrissent d'insectes et de vermisseaux; car on en a trouvé des débris dans leur estomac ou gésier, qui n'est point fort musculeux. Leur foie est partagé en un grand nombre de lobes, et de couleur noirâtre.

J'ai vu une variété des carouges de Saint-Domingue, autrement des culs-jaunes de Cayenne, dont je vais parler, laquelle approchoit fort de la femelle du carouge de la Martinique, excepté qu'elle avoit la tête et le cou plus noirs. Cela me confirme dans l'idée que la plupart de ces espèces sont fort voisines, et que, malgré notre attention continuelle à en réduire le nombre, nous pourrions encore mériter le reproche de les avoir trop multipliées, surtout à l'égard des oiseaux étrangers, qui sont si peu observés et si peu connus.

LE PETIT CUL-JAUNE DE CAYENNE[1].

C'est le nom que l'on donne dans cette île à l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 5, fig. 1, sous le nom de *carouge du Mexique;* et fig. 2, sous le nom de *carouge de Saint-Domingue :* c'est le mâle et la femelle. Ils ont un jargon à peu près semblable à celui de notre loriot, et pénétrant comme celui de la pie.

Ils suspendent leurs nids en forme de bourses à l'extrémité des petites branches, comme les troupiales; mais on m'assure que c'est aux branches longues et dépourvues de rameaux des arbres qui ont la tête mal faite, et qui sont penchés sur une rivière : on ajoute que dans chacun de ces nids il y a de petites séparations où sont autant de nichées; ce qui n'a point été observé dans les nids de troupiales.

Ces oiseaux sont extrêmement rusés et difficiles à surprendre. Ils sont à peu près de la grosseur de l'alouette; ils ont huit pouces de longueur, douze à treize pouces de vol, la queue étagée, longue de trois à quatre pouces, dépassant de plus de la moitié de sa longueur l'extrémité des ailes en repos. Les couleurs principales des deux individus représentés au n° 5 sont le jaune et le noir. Dans la fig. 1, le noir règne sur la gorge, le bec, l'espace compris entre le bec et l'œil, les grandes couvertures et les pennes des ailes, les pennes de la queue et les pieds; le jaune sur tout le reste : mais il faut remarquer que les pennes moyennes et les grandes couvertures de l'aile sont bordées de blanc, et que les dernières sont quelquefois toutes blanches. Dans la fig. 2, une partie des petites couvertures des ailes, les jambes, et le ventre, jusqu'à la queue, sont jaunes; tout le reste est noir.

On peut rapporter à cette espèce, comme variétés, 1° le carouge à tête jaune d'Amérique de M. Brisson, qui a en effet le sommet de la tête, les petites couvertures de la queue, celles des ailes, et le bas de la jambe, jaunes, et tout le reste noir ou noirâtre : il a environ huit pouces de longueur, douze pouces de vol; la queue étagée, composée de douze pennes, et longue de près de quatre pouces. 2° Le carouge de l'île de Saint-Thomas, n° 535, fig. 2, qui a aussi le plumage noir, à la réserve d'une tache jaune jetée sur les petites couvertures des ailes. Il a la queue composée de douzes pennes, étagée comme dans les culs-jaunes, mais un peu plus longue [2]. M. Edwards a dessiné un individu de la même espèce, *pl.* CCCXXII, qui avoit un enfoncement remarquable à la base du bec supérieur. 3° Le jamac de Marcgrave, qui n'en diffère que très-peu, quant à la grosseur, et dont les couleurs sont les mêmes et à peu près distribuées de la même manière que dans la fig. 1, excepté que la tête est noire, que le blanc des ailes est rassemblé dans une seule tache, et que le dos est traversé d'une aile à l'autre par une ligne noire.

1. On leur donne à Saint-Domingue le nom de *demoiselles.*

2. Dans la fig. 2, n° 5, le dessinateur a fait la queue trop courte et le bec trop long.

LES COIFFES JAUNES.

Ce sont des carouges de Cayenne qui ont le plumage noir, et une espèce de coiffe jaune qui recouvre la tête et une partie du cou, mais qui descend plus bas par devant que par derrière. On auroit dû faire sentir dans la fig. n° 343 un trait noir qui va des narines aux yeux, et tourne autour du bec. L'individu représenté dans cette planche paroît notablement plus grand qu'un autre individu que j'ai vu au Cabinet du Roi : est-ce une variété d'âge, ou de sexe, ou du climat, ou bien un vice de la préparation ? Je l'ignore ; mais c'est d'après cette variété que M. Brisson a fait sa description. Sa grosseur est celle d'un pinson d'Ardenne : il a environ sept pouces de longueur, et onze pouces de vol.

LE CAROUGE OLIVE DE LA LOUISIANE.

C'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 607, fig. 2, sous le nom de *carouge du cap de Bonne-Espérance.* J'avois soupçonné depuis long-temps que ce carouge, quoique apporté peut-être du cap de Bonne-Espérance en Europe, n'étoit point originaire d'Afrique, et mes soupçons viennent d'être justifiés par l'arrivée récente (en octobre 1773) d'un carouge de la Louisiane, qui est visiblement de la même espèce, et qui n'en diffère absolument que par la couleur de la gorge, laquelle est noire dans celui-ci, et orangée dans celui-là. Je suis persuadé qu'il en sera de même de tous les prétendus carouges et troupiales de l'ancien continent, et que l'on reconnoîtra tôt ou tard, ou que ce sont des oiseaux d'une autre espèce, ou que leur patrie véritable, leur climat originaire, est l'Amérique.

Le carouge olive de la Louisiane a en effet beaucoup d'olivâtre dans son plumage, principalement sur la partie supérieure du corps ; mais cette couleur n'a pas la même teinte partout : sur le sommet de la tête elle est fondue avec du gris ; derrière le cou, sur le dos, les épaules, les ailes, et la queue, avec du brun ; sur le croupion et l'origine de la queue, avec un brun plus clair ; sur les flancs et les jambes, avec du jaune : enfin elle borde les grandes couvertures et les pennes des ailes, dont le fond est brun. Tout le dessous du corps est jaune, excepté la gorge, qui est orangée ; le bec et les pieds sont d'un brun cendré.

Cet oiseau a à peu près la grosseur du moineau franc, six à sept pouces de longueur, et dix à onze pouces le vol. Le bec a près d'un pouce, et la queue deux pouces et plus : celle-ci est carrée et composée de douze pennes. Dans l'aile, c'est la première penne qui est la plus courte, et ce sont les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

LE KINK.

Cette nouvelle espèce, arrivée dernièrement de la Chine, nous a paru avoir assez de rapport avec le carouge, d'une part, et, de l'autre, avec le merle, pour faire la nuance entre les deux. Il a le bec comprimé par les côtés, comme le merle ; mais les bords en sont sans échancrures, comme dans celui du carouge ; et c'est avec raison que M. Daubenton le jeune lui a donné un nom particulier, comme à une espèce distincte et séparée des deux autres espèces, qu'elle semble réunir par un chaînon commun.

Le kink, n° 617, est plus petit que notre merle ; il a la tête, le cou, le commencement du dos et de la poitrine, d'un gris cendré ; et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du

corps, tant dessus que dessous, est blanc, ainsi que les couvertures des ailes, dont les pennes sont d'une couleur d'acier poli, luisante, avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet. La queue est courte, étagée, et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et blanc, de manière que, sur les deux pennes du milieu, le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité : cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les pennes suivantes, qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu; et la couleur d'acier poli, se retirant toujours devant le blanc qui gagne du terrain, se réduit enfin, sur les deux pennes les plus extérieures, à une petite tache près de leur origine.

LE LORIOT.

On a dit des petits de cet oiseau qu'ils naissoient en détail et par parties séparées, mais que le premier soin des père et mère étoit de rejoindre ces parties, et d'en former un tout vivant par la vertu d'une certaine herbe. La difficulté de cette merveilleuse réunion n'est peut-être pas plus grande que celle de séparer les noms anciens que les modernes ont appliqués confusément à cette espèce, de lui conserver tous ceux qui lui conviennent en effet, et de rapporter les autres aux espèces que les anciens ont eues réellement en vue, tant ceux-ci ont décrit superficiellement des objets trop connus, et tant les modernes se sont déterminés légèrement dans l'application des noms imposés par les anciens. Je me contenterai donc de dire ici que, selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par ouï-dire. Quelque répandu que soit cet oiseau, il y a des pays qu'il semble éviter : on ne le trouve ni en Suède, ni en Angleterre, ni dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année. Belon ne paroît pas l'avoir aperçu dans ses voyages de Grèce; et d'ailleurs, comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même cet oiseau, sans connoître la singulière construction de son nid, ou que, la connoissant, il n'en ait point parlé?

Pline, qui a fait mention du *chlorion* d'après Aristote, mais qui ne s'est pas toujours mis en peine de comparer ce qu'il empruntoit des Grecs avec ce qu'il trouvoit dans ses Mémoires, a parlé du loriot sous quatre dénominations différentes, sans avertir que c'étoit le même oiseau que le *chlorion*. Quoi qu'il en soit, le loriot est un oiseau très-peu sédentaire, qui change continuellement de contrées, et semble ne s'arrêter dans les nôtres que pour faire l'amour, ou plutot pour accomplir la loi imposée par la nature à tous les êtres vivans, de transmettre à une génération nouvelle l'existence qu'ils ont reçue d'une génération précédente; car l'amour n'est que cela dans la langue des naturalistes. Les loriots suivent cette loi avec beaucoup de zèle et de fidélité. Dans nos climats c'est vers le milieu du printemps que le mâle et la femelle se recherchent, c'est-à-dire presque à leur arrivée. Ils font leur nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre; ils le façonnent avec une singulière industrie, et bien différemment de ce que font les merles, quoiqu'on ait placé ces deux espèces dans le même genre. Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille ou de chanvre, dont les uns allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord du nid par devant, et les autres pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par dessous et revenant se rouler sur le rameau opposé, donnent la solidité à l'ouvrage. Ces longs brins de chanvre ou de paille qui prennent le nid par dessous, en sont l'enveloppe extérieure; le matelas intérieur, destiné à recevoir les œufs, est tissu de petites tiges de *gramen*, dont les épis sont ramenés sur la partie convexe, et paroissent si peu dans la partie concave, qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin, entre le matelas intérieur et l'enveloppe extérieure, il y a une quantité assez considérable de mousse, de lichen et d'autres matières semblables, qui servent, pour ainsi dire, d'ouate intermédiaire, et rendent le nid plus impénétrable au dehors, et tout à la fois plus mollet au dedans. Ce nid étant ainsi préparé, la femelle y dépose quatre ou cinq œufs, dont le fond blanc sale est semé de quelques petites taches bien tranchées, d'un brun pres-

que noir, et plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; elle les couve avec assiduité l'espace d'environ trois semaines; et lorsque les petits sont éclos, non seulement elle leur continue ses soins affectionnés pendant très-long-temps, mais elle les défend contre leurs ennemis, et même contre l'homme, avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendroit d'un si petit oiseau. On a vu le père et la mère s'élancer courageusement sur ceux qui leur enlevoient leur couvée; et ce qui est encore plus rare, on a vu la mère prise avec le nid continuer de couver en cage, et mourir sur ses œufs.

Dès que les petits sont élevés, la famille se met en marche pour voyager; c'est ordinairement vers la fin d'août ou le commencement de septembre : ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses, ils ne restent pas même assemblés en famille; car on n'en trouve guère plus de deux ou trois ensemble. Quoiqu'ils volent peu légèrement et en battant des ailes, comme le merle, il est probable qu'ils vont passer leur quartier d'hiver en Afrique : car, d'une part, M. le chevalier des Mazy, commandeur de l'ordre de Malte, m'assure qu'ils passent à Malte dans le mois de septembre, et qu'ils repassent au printemps; et d'autre part, Thévenot dit qu'ils passent en Égypte au mois de mai, et qu'ils repassent en septembre. Il ajoute qu'au mois de mai ils sont très gras; et alors leur chair est un bon manger. Aldrovande s'étonne de ce qu'en France on n'en sert pas sur nos tables.

Le loriot, n° 26, est à peu près de la grosseur du merle; il a neuf à dix pouces de longueur, seize pouces de vol, la queue d'environ trois pouces et demi, et le bec de quatorze lignes. Le mâle est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, à quelques taches jaunes près, qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques-unes de leurs couvertures; la queue est aussi mi-partie de jaune et de noir, de façon que le noir règne sur ce qui paroît des deux pennes du milieu, et que le jaune gagne toujours de plus en plus sur les pennes latérales, à commencer de l'extrémité de celles qui suivent immédiatement les deux du milieu : mais il s'en faut bien que le plumage soit le même dans les deux sexes; presque tout ce qui est d'un noir décidé dans le mâle n'est que brun dans la femelle, avec une teinte verdâtre; et presque tout ce qui est d'un si beau jaune dans celui-là est dans celle-ci olivâtre, ou jaune pâle, ou blanc, olivâtre sur la tête et le dessus du corps, blanc sale varié de traits bruns sous le corps, blanc à l'extrémité de la plupart des pennes des ailes, et jaune pâle à l'extrémité de leurs couvertures; il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue, et sur ses couvertures inférieures. J'ai observé de plus dans une femelle un petit espace derrière l'œil, qui étoit sans plumes et de couleur ardoisé clair.

Les jeunes mâles ressemblent d'autant plus à la femelle pour le plumage, qu'ils sont plus jeunes : dans les premiers temps, ils sont mouchetés encore plus que la femelle; ils le sont même sur la partie supérieure du corps : mais, dès le mois d'août, le jaune commence déjà à paroître sous le corps. Ils ont aussi un cri différent de celui des vieux; ceux-ci disent *yo, yo, yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement, comme celui du chat : mais indépendamment de ce cri, que chacun entend à sa manière, ils ont encore une espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir, si toutefois ce sifflement est autre chose que le miaulement dont je viens de parler.

Ces oiseaux ont l'iris des yeux rouge, le bec rouge brun, le dedans du bec rougeâtre, les bords du bec inférieur un peu arqués sur leur longueur, la langue fourchue et comme frangée par le bout, le gésier musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel verte, des *cœcum* très-petits et très-courts, enfin la première phalange du doigt extérieur soudée à celle du doigt du milieu.

Lorsqu'ils arrivent au printemps, ils font la guerre aux insectes, et vivent de scarabées, de chenilles, de vermisseaux, en un mot, de ce qu'ils peuvent attraper : mais leur nourriture de choix, celle dont ils sont le plus avides, ce sont les cerises, les figues [1], les baies de sorbiers, les pois, etc. Il ne faut que deux de ces oiseaux pour dévaster en un jour un cerisier bien garni, parce qu'ils ne font que béqueter les cerises les unes après les autres, et n'entament que la partie la plus mûre.

Les loriots ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser. On les prend à la pipée, à l'abreuvoir, et avec différentes sortes de filets.

1. C'est de là qu'on leur donne en certains pays le nom de becfigues, de *sucophagos*, etc., et c'est peut-être cette nourriture qui rend leur chair si bonne à manger. On sait que les figues produisent le même effet sur la chair des merles et d'autres oiseaux.

Ces oiseaux se sont répandus quelquefois jusqu'à l'extrémité du continent sans subir aucune altération dans leur forme extérieure ni dans leur plumage; car on a vu des loriots de Bengale, et même de la Chine, parfaitement semblables aux nôtres : mais aussi on en a vu d'autres, venant à peu près des mêmes pays, qui ont quelques différences dans les couleurs, et que l'on peut regarder, pour la plupart, comme des variétés du climat, jusqu'à ce que des observations faites avec soin sur les allures et les mœurs de ces espèces étrangères, sur la forme de leurs nids, etc., éclairent ou rectifient nos conjectures.

VARIÉTÉS DU LORIOT.

I.

LE COULAVAN[1].

Le *coulavan*, n° 570. Cet oiseau de la Cochinchine est peut-être un tant soit peu plus gros que notre loriot; il a aussi le bec plus fort à proportion; les couleurs du plumage sont absolument les mêmes, et distribuées de la même manière partout, excepté sur les couvertures des ailes, qui sont entièrement jaunes, et sur la tête, où l'on voit une espèce de fer à cheval noir; la partie convexe de ce fer à cheval borde l'occiput, et ses branches vont, en passant sur l'œil, aboutir aux coins de l'ouverture du bec : c'est le trait de dissemblance le plus caractérisé du coulavan; encore retrouve-t-on dans le loriot une tache noire entre l'œil et le bec, qui semble être la naissance de ce fer à cheval.

J'ai vu quelques individus coulavans qui avoient le dessus du corps d'un jaune rembruni. Tous ont le bec jaunâtre et les pieds noirs.

II.

LE LORIOT DE LA CHINE.

Le *loriot de la Chine*, n° 79. Il est un peu moins gros que le nôtre; mais c'est la même forme, les mêmes proportions et les mêmes couleurs, quoique disposées différemment. La tête, la gorge et la partie antérieure du cou, sont entièrement noires, et dans toute la queue il n'y a de noir qu'une large bande qui traverse les deux pennes intermédiaires près de leur extrémité, et deux taches situées aussi près de l'extrémité des deux pennes suivantes. La plupart des couvertures des ailes sont jaunes, les autres sont mi-parties de noir et de jaune : les plus grandes pennes sont noires dans ce qui paroît au dehors, l'aile étant dans son repos, et les autres sont bordées ou terminées de jaune. Tout le reste du plumage est de cette dernière couleur et de la plus belle teinte.

La femelle est différente, car elle a le front, ou l'espace entre l'œil et le bec, d'un jaune vif; la gorge et le devant du cou, d'une couleur claire plus ou moins jaunâtre, avec des mouchetures brunes; le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé; le dessus, d'un jaune brillant; toutes les ailes variées de brun et de jaune; la queue jaune aussi, excepté les deux pennes du milieu, qui sont brunes, encore ont-elles un œil jaunâtre et sont-elles terminées de jaune.

III.

LE LORIOT DES INDES.

Le *loriot des Indes*. C'est le plus jaune des loriots, car il est en entier de cette couleur, excepté, 1° un fer à cheval qui embrasse le sommet de la tête et aboutit des deux côtés à l'angle de l'ouverture du bec; 2° quelques taches longitudinales sur les couvertures des ailes; 3° une bande qui traverse la queue vers le milieu de sa longueur, le tout de couleur azurée : mais le bec et les pieds sont d'un rouge éclatant.

IV.

LE LORIOT RAYÉ.

Cet oiseau ayant été regardé par les uns comme un merle, et par les autres comme

1. Les Cochinchinois le nomment *couliavan*.

un loriot, sa vraie place semble marquée entre les loriots et les merles; et, comme d'ailleurs il paroît autrement proportionné que l'une ou l'autre de ces deux espèces, je suis porté à le regarder plutôt comme une espèce voisine et mitoyenne que comme une simple variété.

Le loriot rayé est moins gros qu'un merle, et modelé sur des proportions plus légères; il a le bec, la queue et les pieds plus courts, mais les doigts plus longs: sa tête est brune, finement rayée de blanc; les pennes des ailes sont brunes aussi, et bordées de blanc; tout le corps est d'un bel orangé, plus foncé sur la partie supérieure que sur l'inférieure; le bec et les ongles sont à peu près de la même couleur, et les pieds sont jaunes.

LES GRIVES.

La famille des grives a sans doute beaucoup de rapports avec celle des merles [1], mais pas assez néanmoins pour qu'on doive les confondre toutes deux sous une même dénomination, comme ont fait plusieurs naturalistes; et en cela le commun des hommes me paroît avoir agi plus sagement en donnant des noms distincts à des choses vraiment distinctes. On a appelé *grives* ceux de ces oiseaux dont le plumage étoit grivelé [2], ou marqué sur la poitrine de petites mouchetures disposées avec une sorte de régularité [3]. Au contraire, on a appelé *merles* ceux dont le plumage étoit uniforme, ou varié seulement par de grandes parties. Nous adoptons cette distinction de noms d'autant plus volontiers, que la différence du plumage n'est pas la seule qui se trouve entre ces oiseaux; et, réservant les merles pour un autre article, nous nous bornons dans celui-ci à parler uniquement des grives. Nous en distinguons quatre espèces principales vivant dans notre climat, à chacune desquelles nous rapporterons, selon notre usage, ses variétés, et, autant qu'il sera possible, les espèces étrangères analogues.

La première espèce sera la grive proprement dite, représentée dans les planches enluminées, n° 406, sous le nom de *litorne*. Je rapporte à cette espèce, comme variétés, la *grive à tête blanche* d'Aldrovande, et la *grive huppée* de Schwenckfeld, et, comme espèces étrangères analogues, la *grive de la Guiane*, représentée dans les planches enluminées, n° 398, fig. 1, et la *grivette d'Amérique* dont parle Catesby.

La seconde espèce sera la *draine* de nos planches enluminées, n° 489, qui est le *turdus viscivorus* des anciens, et à laquelle je rapporte, comme variété, la *draine blanche*.

La troisième espèce sera la *litorne*, représentée dans les planches enluminées, n° 490, sous le nom de *calandrote*. C'est le *turdus pilaris* des anciens. J'y rapporte comme variétés la *litorne tachetée* de Klein, la *litorne à tête blanche* de M. Brisson, et comme espèces étrangères analogues la *litorne de la Caroline* de Catesby, dont M. Brisson a fait sa huitième grive, et la *litorne de Canada* du même Catesby, dont M. Brisson a fait sa neuvième grive.

La quatrième espèce sera le *mauvis* de nos planches enluminées, n° 51, qui est le *turdus iliacus* des anciens, et notre véritable *calandrote de Bourgogne*.

Enfin je placerai à la suite de ces quatre espèces principales quelques grives étrangères qui ne sont point assez connues pour pouvoir les rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre, telles que la *grive verte de Barbarie* du docteur Shaw, et le *hoami de la Chine* de M. Brisson, que j'admets parmi les grives, sur la parole de ce naturaliste, quoiqu'il me paroisse différer des grives, non seulement par son plumage, qui n'est pas grivelé, mais encore par les proportions du corps.

Des quatre espèces principales appartenant à notre climat, les deux premières, qui sont la grive et la draine, ont de l'analogie entre elles; toutes deux paroissent moins assujetties à la nécessité de changer de lieu,

1. *Merulæ et turdi amicæ sunt aves*, dit Pline. On ne peut guère douter que les merles et les grives n'aillent de compagnie, puisqu'on les prend communément dans les mêmes piéges.

2. Ce mot *grivelé* est formé visiblement du mot *grive*, et celui-ci paroît l'être d'après le cri de la plupart de ces oiseaux.

3. Quoique les anciens ne fissent guère la description des oiseaux très-connus, cependant un trait échappé à Aristote suppose que tous les oiseaux compris sous le nom grec *cichlai*, qui répond à notre mot françois *grives*, étoient mouchetés, puisqu'en parlant du *turdus iliacus*, qui est notre mauvis, il dit que c'est l'espèce qui a le moins de mouchetures.

puisqu'elles font souvent leur ponte en France, en Allemagne, en Italie, en un mot, dans les pays où elles ont passé l'hiver; toutes deux chantent très-bien, et sont du petit nombre des oiseaux dont le ramage est composé de différentes phrases; toutes deux paroissent d'un naturel sauvage et moins sociable, car elles voyagent seules, selon quelques observateurs. M. Frisch reconnoît encore entre ces deux espèces d'autres traits de conformité dans les couleurs du plumage et l'ordre de leur distribution, etc.

Les deux autres espèces, je veux dire la litorne et le mauvis, se ressemblent aussi de leur côté, en ce qu'elles vont par bandes nombreuses, qu'elles sont plus passagères, qu'elles ne nichent presque jamais dans notre pays, et que par cette raison elles n'y chantent l'une et l'autre que très-rarement, en sorte que leur chant est inconnu non seulement au plus grand nombre des naturalistes, mais encore à la plupart des chasseurs. Elles ont plutôt un gazouillement qu'un chant, et quelquefois, lorsqu'elles se trouvent une vingtaine sur un peuplier, elles babillent toutes à la fois, et font un très-grand bruit et très-peu mélodieux.

En général, parmi les grives, les mâles et les femelles sont à peu près de même grosseur, et également sujets à changer de couleurs d'une saison à l'autre : toutes ont la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, les bords du bec échancrés vers la pointe, et aucune ne vit de grains, soit qu'ils ne conviennent point à leur appétit, soit qu'elles aient le bec ou l'estomac trop foible pour les broyer ou les digérer. Les baies sont le fond de leur nourriture, d'où leur est venue la dénomination de *baccivores*. Elles mangent aussi des insectes, des vers; et c'est pour attraper ceux qui sortent de terre après les pluies, qu'on les voit courir alors dans les champs et gratter la terre, surtout les draines et les litornes : elles font la même chose l'hiver dans les endroits bien exposés où la terre est dégelée.

Leur chair est un très-bon manger, surtout celle de nos première et quatrième espèces, qui sont la grive proprement dite et le mauvis; mais les anciens Romains en faisoient encore plus de cas que nous, et ils conservoient ces oiseaux toute l'année dans des espèces de volières qui méritent d'être connues.

Chaque volière contenoit plusieurs milliers de grives et de merles, sans compter d'autres oiseaux bons à manger, comme ortolans, cailles, etc.; et il y avoit une si grande quantité de ces volières aux environs de Rome, surtout au pays des Sabins, que la fiente des grives étoit employée comme engrais pour fertiliser les terres; et, ce qui est à remarquer, on s'en servoit encore pour engraisser les bœufs et les cochons.

Les grives avoient moins de liberté dans ces volières que nos pigeons fuyards n'en ont dans nos colombiers, car on ne les en laissoit jamais sortir; aussi n'y pondoient-elles point : mais, comme elles y trouvoient une nourriture abondante et choisie, elles y engraissoient, au grand avantage du propriétaire [1]. Les individus sembloient prendre leur servitude en gré; mais l'espèce restoit libre. Ces sortes de *grivières* étoient des pavillons voûtés, garnis en dedans d'une quantité de juchoirs, vu que la grive est du nombre des oiseaux qui se perchent : la porte en étoit très-basse, elles avoient peu de fenêtres, et tournées de manière qu'elles ne laissoient voir aux grives prisonnières ni la campagne, ni les bois, ni les oiseaux sauvages voltigeant en liberté, ni rien de tout ce qui auroit pu renouveler leurs regrets et les empêcher d'engraisser. Il ne faut pas que des esclaves voient trop clair : on ne leur laissoit de jour que pour distinguer les choses destinées à satisfaire leurs principaux besoins. On les nourrissoit de millet et d'une espèce de pâtée faite avec des figues broyées et de la farine, et outre cela de baies de lentisque, de myrte, de lierre, en un mot, de tout ce qui pouvoit rendre leur chair succulente et de bon goût. On les abreuvoit avec un filet d'eau courante qui traversoit la volière. Vingt jours avant de les prendre pour les manger, on augmentoit leur ordinaire et on le rendoit meilleur; on poussoit l'attention jusqu'à faire passer doucement dans un petit réduit qui communiquoit à la volière les grives grasses et bonnes à prendre, et on ne les prenoit en effet qu'après avoir bien refermé la communication, afin d'éviter tout ce qui auroit pu inquiéter et faire maigrir celles qui restoient; on tâchoit même de leur faire illusion en tapissant la volière de ramée et de verdure souvent renouvelées, afin qu'elles pussent se croire encore au milieu des bois; en un mot, c'étoient des esclaves bien traités, parce que le pro-

1. Chaque grive grasse se vendoit, hors des temps du passage, jusqu'à trois deniers romains, qui reviennent à environ trente sous de notre monnoie; et, lorsqu'il y avoit un triomphe ou quelque festin public, ce genre de commerce rendoit jusqu'à douze cents pour cent.

priétaire entendoit ses intérêts. Celles qui étoient nouvellement prises se gardoient quelque temps dans de petites volières séparées avec plusieurs de celles qui avoient déjà l'habitude de la prison : et moyennant tous ces soins on venoit à bout de les accoutumer un peu à l'esclavage, mais presque jamais on n'a pu en faire des oiseaux vraiment privés.

On remarque encore aujourd'hui quelques traces de cet usage des anciens, perfectionné par les modernes, dans celui où l'on est en certaines provinces de France d'attacher au haut des arbres fréquentés par les grives des pots où elles puissent trouver un abri commode et sûr sans perdre la liberté, et où elles ne manquent guère de pondre leurs œufs, de les couver et d'élever leurs petits : tout cela se fait plus sûrement dans ces espèces de nids artificiels que dans ceux qu'elles auroient faits elles-mêmes : ce qui contribue doublement à la multiplication de l'espèce, soit par la conservation de la couvée, soit parce que, perdant moins de temps à arranger leurs nids, elles peuvent faire aisément deux pontes chaque année [1]. Lorsqu'elles ne trouvent point de pots préparés, elles font leurs nids sur les arbres, et même dans les buissons, et les font avec beaucoup d'art : elles les revêtent par dehors de mousse, de paille, de feuilles sèches, etc. ; mais le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme, composé avec de la boue mouillée, gâchée et battue, fortifiée avec des brins de paille et de petites racines : c'est sur ce carton que la plupart des grives déposent leurs œufs à cru, et sans aucun matelas, au contraire de ce que font les pies et les merles.

Ces nids sont des hémisphères creux, d'environ quatre pouces de diamètre. La couleur des œufs varie, selon les diverses espèces, du bleu au vert, avec quelques petites taches obscures, plus fréquentes au gros bout que partout ailleurs. Chaque espèce a aussi son cri différent : quelquefois même on est venu à bout de leur apprendre à parler ; ce qui doit s'entendre de la grive proprement dite ou de la draine, qui paroît avoir les organes de la voix plus perfectionnés.

On prétend que les grives, avalant les graines entières du genièvre, du gui, du lierre, etc., les rendent souvent assez bien conservées pour pouvoir germer et produire lorsqu'elles tombent en terrain convenable : cependant Aldrovande assure avoir fait avaler à ces oiseaux des raisins de vigne sauvage et des baies de gui, sans avoir jamais retrouvé dans leurs excrémens aucune de ces graines qui eût conservé sa forme.

Les grives ont le ventricule plus ou moins musculeux, point de jabot, ni même de dilatation de l'œsophage qui puisse en tenir lieu, et presque point de *cœcum ;* mais toutes ont une vésicule du fiel, le bout de la langue divisé en deux ou plusieurs filets, dix-huit pennes à chaque aile, et douze à la queue.

Ce sont des oiseaux tristes, mélancoliques, et, comme c'est l'ordinaire, d'autant plus amoureux de leur liberté : on ne les voit guère se jouer ni même se battre ensemble, encore moins se plier à la domesticité. Mais s'ils ont un grand amour pour leur liberté, il s'en faut bien qu'ils aient autant de ressources pour la conserver ni pour se conserver eux-mêmes : l'inégalité d'un vol oblique et tortueux est presque le seul moyen qu'ils aient pour échapper au plomb du chasseur [2] et à la serre de l'oiseau carnassier ; s'ils peuvent gagner un arbre touffu, ils s'y tiennent immobiles de peur, et on ne les fait partir que difficilement [3]. On en prend par milliers dans des piéges ; mais la grive proprement dite et le mauvis sont les deux especes qui se prennent le plus aisément au lacet, et presque les seules qui se prennent à la pipée.

Les lacets ne sont autre chose que deux ou trois crins de cheval tortillés ensemble et qui font un nœud coulant ; on les place autour des genièvres, sous les aliziers, dans le voisinage d'une fontaine ou d'une marre ; et quand l'endroit est bien choisi et les lacets bien tendus, dans un espace de cent arpens, on prend plusieurs centaines de grives par jour.

Il résulte des observations faites en différens pays que lorsque les grives paroissent en Europe vers le commencement de l'automne, elles viennent des climats septentrionaux avec ces volées innombrables d'oiseaux de toute espèce qu'on voit aux approches de l'hiver traverser la mer Baltique,

1. Il paroît même qu'elles font quelquefois trois couvées ; car M. Salerne a trouvé au commencement de septembre un nid de grives de vigne où il y avoit trois œufs qui n'étoient point encore éclos ; ce qui avoit bien l'air d'une troisième ponte.

2. D'habiles chasseurs m'ont assuré que les grives étoient fort difficiles à tirer, et plus difficiles que les bécassines.

3. C'est peut-être ce qui a fait dire qu'ils étoient sourds, et qui a fait passer leur surdité en proverbe, *cophoseros cichle ;* mais c'est une vieille erreur : tous les chasseurs savent que la grive a l'ouïe fort bonne.

et passer de la Laponie, de la Sibérie, de la Livonie, en Pologne, en Prusse, et de là dans les pays plus méridionaux. L'abondance des grives est telle alors sur la côte méridionale de la Baltique, que, selon le calcul de M. Klein, la seule ville de Dantzick en consomme chaque année quatre-vingt-dix mille paires. Il n'est pas moins certain que lorsque celles qui ont échappé aux dangers de la route repassent après l'hiver, c'est pour retourner dans le Nord. Au reste, elles n'arrivent pas toutes à la fois : en Bourgogne, c'est la grive qui arrive la première, vers la fin de septembre; ensuite le mauvis, puis la litorne avec la draine : mais cette dernière espèce est beaucoup moins nombreuse que les trois autres; et elle doit le paroître moins en effet, ne fût-ce que parce qu'elle est plus dispersée.

Il ne faut pas croire non plus que toutes les espèces de grives passent toujours en même quantité : quelquefois elles sont en très-petit nombre, soit que le temps ait été contraire à leur multiplication, ou qu'il soit contraire à leur passage [1]; d'autres fois elles arrivent en grand nombre; et un observateur très-instruit [2] m'a dit avoir vu des nuées prodigieuses de grives de toute espèce, mais principalement de mauvis et de litornes, tomber au mois de mars dans la Brie, et couvrir, pour ainsi dire, un espace d'environ sept ou huit lieues : cette passée, qui n'avoit point d'exemple, dura près d'un mois, et on remarqua que le froid avoit été fort long cet hiver.

Les anciens disoient que les grives venoient tous les ans en Italie de delà les mers, vers l'équinoxe du printemps (ce qui n'est pas généralement vrai de toutes les espèces, du moins pour notre Bourgogne), et que, soit en allant, soit en venant, elles se rassembloient et se reposoient dans les îles de Pontia, Palmaria, et Pandataria, voisines des côtes d'Italie [3]. Elles se reposent aussi dans l'île de Malte, où elles arrivent en octobre et novembre. Le vent de nord-ouest y en amène quelques volées; celui de sud ou de sud-ouest les fait quelquefois disparoître : mais elles n'y vont pas toujours avec des vents déterminés, et leur apparition dépend souvent plus de la température de l'air que de son mouvement; car si, dans un temps serein, le ciel se charge tout à coup avec apparence d'orage, la terre se trouve alors couverte de grives.

Au reste, il paroît que l'île de Malte n'est point le terme de la migration des grives du côté du midi, vu la proximité des côtes de l'Afrique, et qu'il s'en trouve dans l'intérieur de ce continent, d'où elles passent, dit-on, tous les ans, en Espagne [4].

Celles qui restent en Europe se tiennent l'été dans les bois en montagnes; aux approches de l'hiver, elles quittent l'intérieur des bois, où elles ne trouvent plus de fruits ni d'insectes, et elles s'établissent sur les lisières des forêts ou dans les plaines qui leur sont contiguës. C'est sans doute dans le moment de cette migration que l'on en prend une si grande quantité au commencement de novembre dans la forêt de Compiègne. Il est rare, suivant Belon, que les différentes espèces se trouvent en grand nombre, en même temps, dans les mêmes endroits.

Toutes, ou presque toutes, ont les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, l'intérieur du bec jaune, sa base accompagnée de quelques poils ou soies noires dirigées en avant, la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, la partie supérieure du corps d'une couleur plus rembrunie, et la partie inférieure d'une couleur plus claire et grivelée; enfin dans toutes, ou presque toutes, la queue est à peu près le tiers de la longueur totale de l'oiseau, laquelle varie, dans ces différentes espèces, entre huit et onze pouces, et n'est elle-même que les deux tiers du vol : les ailes, dans leur situation de repos, s'éten-

1. On m'assure qu'il y a des années où les mauvis sont très-rares en Provence; et la même chose est vraie des contrées plus septentrionales.

2. M. Hébert, receveur général de l'extraordinaire des guerres, qui a fait de nombreuses et très-bonnes observations sur la partie la plus obscure de l'ornithologie, je veux dire les mœurs et les habitudes naturelles des oiseaux.

3. Ces îles sont situées au midi de la ville de Rome, tirant un peu à l'est. On croit que l'île de *Pandataria* est celle qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Ventotene*.

1. « Étant en Espagne en 1707, dit le traducteur « d'Edwards, dans le royaume de Valence, sur les « côtes de la mer, à deux pas de Castillon de la « Plane, je vis en octobre de grandes troupes d'oi- « seaux qui venoient d'Afrique en ligne directe. On « en tua quelques-uns, qui se trouvèrent être des « grives, mais si sèches et si maigres, qu'elles « n'avoient ni substance ni goût. Les habitans de « la campagne m'assurèrent que tous les ans en pa- « reille saison elles venoient par troupes chez eux, « mais que la plupart alloient encore plus loin. »

En admettant le fait, je me crois fondé à douter que ces grives qui arrivoient en Espagne au mois d'octobre, vinssent en effet d'Afrique, parce que la marche ordinaire de ces oiseaux est toute contraire, et que d'ailleurs la direction de leur route, au moment de leur arrivée, ne prouve rien, cette direction pouvant varier dans un trajet un peu long par mille causes différentes.

dent au moins jusqu'à la moitié de la queue, et le poids de l'individu varie, d'une espèce à l'autre, de deux onces et demie à quatre onces et demie.

M. Klein prétend être bien informé que la partie septentrionale de l'Inde a aussi ses grives, mais qui diffèrent des nôtres, en ce qu'elles ne changent point de climat.

LA GRIVE[1].

Cette espèce[2], que je place ici la première, parce qu'elle a donné son nom au genre, n'est que la troisième dans l'ordre de la grandeur. Elle est fort commune en certains cantons de la Bourgogne, où les gens de la campagne la connoissent sous les noms de *grivette* et de *mauviette*. Elle arrive ordinairement chaque année à peu près au temps des vendanges, et semble être attirée par la maturité des raisins, et c'est pour cela sans doute qu'on lui a donné le nom de *grive de vigne* : elle disparoît aux gelées, et se remontre aux mois de mars et d'avril, pour disparoître encore au mois de mai. Chemin faisant, la troupe perd toujours quelques traîneurs qui ne peuvent suivre, ou qui, plus pressés que les autres par les douces influences du printemps, s'arrêtent dans les forêts qui se trouvent sur leur passage pour y faire leur ponte[3]. C'est par cette raison qu'il reste toujours quelques grives dans nos bois, où elles font leur nid sur les pommiers et les poiriers sauvages, et même sur les genévriers et dans les buissons, comme on l'a observé en Silésie et en Angleterre. Quelquefois elles l'attachent contre le tronc d'un gros arbre à dix ou douze pieds de hauteur; et dans sa construction elles emploient par préférence le bois pourri et vermoulu.

Elles s'apparient ordinairement sur la fin de l'hiver, et forment des unions durables : elles ont coutume de faire deux pontes par an, et quelquefois une troisième, lorsque les premières ne sont pas venues à bien. La première ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu foncé, avec des taches noires plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; et dans les pontes suivantes, le nombre des œufs va toujours en diminuant. Il est difficile, dans cette espèce, de distinguer les mâles des femelles, soit par la grosseur, qui est égale dans les deux sexes, soit par le plumage, dont les couleurs sont variables, comme je l'ai dit. Aldrovande avoit vu et fait dessiner trois de ces grives, prises en des saisons différentes, et qui différoient toutes trois par la couleur du bec, des pieds, et des plumes : dans l'une, les mouchetures de la poitrine étoient fort peu apparentes. M. Frisch prétend néanmoins que les vieux mâles ont une raie blanche au dessus des yeux, et M. Linnæus fait de ces sourcils blancs un des caractères de l'espèce : presque tous les autres naturalistes s'accordent à dire que les jeunes mâles ne se font guère reconnoître qu'en s'essayant de bonne heure à chanter; car cette espèce de grive chante très-bien, surtout dans le printemps[4], dont elle annonce le retour : et l'année a plus d'un printemps pour elle, puisqu'elle fait plusieurs pontes; aussi dit-on qu'elle chante les trois quarts de l'année. Elle a coutume, pour chanter, de se mettre tout en haut des grands arbres, et elle s'y tient des heures entières. Son ramage est composé de plusieurs couplets différens, comme celui de

1. En latin, *turdus*, *turdus minor*, *turdus musicus*; en italien, *tardo mezzano*; en espagnol, *zorzal*; en allemand, *drossel* ou *drostel* (mot qui s'altère de sept ou huit façons différentes, selon les différens dialectes, et auquel on ajoute quelquefois des épithètes qui ont rapport ou au plumage ou au chant de cet oiseau), *sing-drostel*, *weiss-drostel*, etc.; en anglois, *throstle*, *throssel*, *thrush*, *song-thrush*, *mavis*.

2. N° 406, où cette grive est nommée par erreur *la litorne*.

3. M. le docteur Lottinger m'assure qu'elles arrivent aux mois de mars et d'avril dans les montagnes de la Lorraine, et qu'elles s'en retournent aux mois de septembre et d'octobre; d'où il s'ensuivroit que c'est dans les montagnes, ou plutôt dans les bois dont elles sont couvertes, qu'elles passent l'été, et que c'est de là qu'elles nous viennent en automne. Mais ce que dit M. Lottinger doit-il s'appliquer à toute l'espèce, ou seulement à un certain nombre de familles qui s'arrêtent en passant dans les forêts de la Lorraine, comme elles font dans les nôtres? C'est ce qui ne peut être décidé que par de nouvelles observations.

4. Dans les premiers jours de son arrivée, sur la fin de l'hiver, elle ne fait entendre qu'un petit sifflement, la nuit comme le jour, de même que les ortolans; ce que les chasseurs provençaux appellent *pister*.

la draine; mais il est encore plus varié et plus agréable, ce qui lui a fait donner en plusieurs pays la dénomination de *grive chanteuse*. Au reste, ce chant n'est pas sans intention; et l'on ne peut en douter, puisqu'il ne faut que savoir le contrefaire, même imparfaitement, pour attirer ces oiseaux.

Chaque couvée va séparément sous la conduite des père et mère. Quelquefois plusieurs couvées se rencontrant dans les bois, on pourroit penser, à les voir ainsi rassemblées, qu'elles vont par troupes nombreuses: mais leurs réunions sont fortuites, momentanées; bientôt on les voit se diviser en autant de petits pelotons qu'il y avoit de familles réunies [1], et même se disperser absolument lorsque les petits sont assez forts pour aller seuls [2].

Ces oiseaux se trouvent, ou plutôt voyagent en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède, où ils se tiennent dans les bois qui abondent en érables: ils passent de Suède en Pologne quinze jours avant la Saint-Michel et quinze jours après, lorsqu'il fait chaud, et que le ciel est serein.

Quoique la grive ait l'œil perçant, et qu'elle sache fort bien se sauver de ses ennemis déclarés et se garantir des dangers manifestes, elle est peu rusée au fond, et n'est point en garde contre les dangers moins apparens: elle se prend facilement soit à la pipée, soit au lacet, mais moins cependant que le mauvis. Il y a des cantons en Pologne où on en prend une si grande quantité, qu'on en exporte de petits bateaux chargés. C'est un oiseau des bois, et c'est dans les bois qu'on peut lui tendre des piéges avec succès: on le trouve très-rarement dans les plaines; et lors même que ces grives se jettent aux vignes, elles se retirent habituellement dans les taillis voisins le soir, et dans le chaud du jour, en sorte que, pour faire de bonnes chasses, il faut choisir son temps, c'est-à-dire le matin à la sortie, le soir à la rentrée, et encore l'heure de la journée où la chaleur est la plus forte. Quelquefois elles s'enivrent à manger des raisins mûrs, et c'est alors que tous les piéges sont bons.

Willughby, qui nous apprend que cette espèce niche en Angleterre et qu'elle y passe toute l'année, ajoute que sa chair est d'un goût excellent; mais, en général, la qualité du gibier dépend beaucoup de sa nourriture: celle de notre grive, en automne, consiste dans les baies, la faîne, les raisins, les figues, la graine de lierre, le genièvre, l'alize, et plusieurs autres fruits: on ne sait pas si bien de quoi elle subsiste au printemps; on la trouve alors le plus communément à terre dans les bois, aux endroits humides, et le long des buissons qui bordent les prairies où l'eau s'est répandue; on pourroit croire qu'elle cherche les vers de terre, les limaces, etc. S'il survient au printemps de fortes gelées, les grives, au lieu de quitter le pays, et de passer dans des climats plus doux dont elles savent le chemin, se retirent vers les fontaines, où elles maigrissent et deviennent étiques; il en périt même un grand nombre, si ces secondes gelées durent trop: d'où l'on pourroit conclure que le froid n'est point la cause, du moins la seule cause déterminante de leurs migrations; mais que leur route est tracée indépendamment des températures de l'atmosphère, et qu'elles ont chaque année un cercle à parcourir dans un certain espace de temps. On dit que les pommes de grenade sont un poison pour elles. Dans le Bugey, on recherche les nids de ces grives, ou plutôt leurs petits, dont on fait de fort bons mets.

Je croirois que cette espèce n'étoit point connue des anciens; car Aristote n'en compte que trois toutes différentes de celle-ci, et dont il sera question dans les articles suivans: et l'on ne peut pas dire non plus, ce me semble, que Pline l'ait eue en vue en parlant de l'espèce nouvelle qui parut en Italie dans le temps de la guerre entre Othon et Vitellius; car cet oiseau étoit presque de la grosseur du pigeon, et par conséquent quatre fois plus gros que la grive proprement dite, qui ne pèse que trois onces.

J'ai observé, dans une de ces grives que j'ai eue quelque temps vivante, que, lorsqu'elle étoit en colère, elle faisoit craquer son bec, et mordoit à vide. J'ai aussi remarqué que son bec supérieur étoit mobile, quoique beaucoup moins que l'inférieur. Ajoutez à cela que cette espèce a la queue un peu fourchue, ce que la figure n'indique pas assez clairement.

Variétés de la Grive proprement dite.

I.

La *grive blanche;* elle n'en diffère que par

1. M. le docteur Lottinger dit aussi que, quoiqu'elles ne voyagent pas en troupes, on en trouve plusieurs ensemble, ou peu éloignées les unes des autres.

2. On m'assure cependant qu'elles aiment la compagnie des calandres.

la blancheur de son plumage : on attribue communément cette blancheur à l'influence des climats du Nord, quoiqu'elle puisse être produite par des causes particulières sous les climats les plus tempérés, comme nous l'avons vu dans l'histoire du corbeau. Au reste, cette couleur n'est ni pure, ni universelle; elle est presque toujours semée, à l'endroit du cou et de la poitrine, de ces mouchetures qui sont propres aux grives, mais qui sont ici plus foibles et moins tranchées; quelquefois elle est obscurcie sur le dos par un mélange de brun plus ou moins foncé, altérée sur la poitrine par une teinte de roux, comme dans celles que Frisch a représentées, sans les décrire, planche XXXIII. Quelquefois il n'y a dans toute la partie supérieure, que le sommet de la tête qui soit blanc, comme dans l'individu que décrit Aldrovande; d'autres fois c'est la partie postérieure du cou qui a une bande transversale blanche en manière de demi-collier, et l'on ne doit pas douter que cette couleur ne se combine de beaucoup d'autres manières en différens individus avec des couleurs propres à l'espèce; mais on doit aussi se souvenir que ces différentes combinaisons, loin de constituer des races diverses, ne constituent pas même des variétés constantes.

II.

La *grive huppée*, dont parle Schwenckfeld, doit être aussi regardée comme variété de cette espèce, non seulement parce qu'elle en a la grosseur et le plumage, à l'exception de son aigrette blanchâtre, faite comme celle de l'alouette huppée, et de son collier blanc, mais encore parce qu'elle est très-rare; on peut même dire qu'elle est unique jusqu'ici, puisque Schwenckfeld est le seul qui l'ait vue, et qu'il ne l'a vue qu'une seule fois : elle avoit été prise en 1599 dans les forêts du duché de Lignitz. Il est bon de remarquer que les oiseaux acquièrent quelquefois en se desséchant une huppe par une certaine contraction des muscles de la peau qui recouvre la tête.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

A LA GRIVE PROPREMENT DITE.

I.

LA GRIVE DE LA GUIANE.

La figure enluminée n° 398, fig. 1, dit de ce petit oiseau à peu près tout ce que nous en savons : on voit qu'il a la queue plus longue et les ailes plus courtes à proportion que la grive; mais ce sont presque les mêmes couleurs : seulement les mouchetures sont répandues jusque sur les dernières couvertures inférieures de la queue.

Comme la grive proprement dite fréquente les pays du Nord, et que d'ailleurs elle aime à changer de lieux, elle a pu très-bien passer dans l'Amérique septentrionale, et de là se répandre dans les parties du midi, où elle aura éprouvé les altérations que doit produire le changement de climat et de nourriture.

II.

LA GRIVETTE D'AMÉRIQUE.

Cette grive, n° 556, fig. 2, se trouve non seulement au Canada, mais encore dans la Pensylvanie, la Caroline, et jusqu'à la Jamaïque, avec cette différence qu'elle ne passe que l'été seulement en Pensylvanie, en Canada, et autres pays septentrionaux où les hivers sont trop rudes; au lieu qu'elle passe l'année entière dans les contrées plus méridionales, comme la Jamaïque [1], et même la Caroline, et que, dans cette dernière province, elle choisit pour le lieu de sa retraite les bois les plus épais aux envi-

1. M. Sloane, qui parle des endroits où habite cette grive, ne dit point que ce soit un oiseau de passage; d'où l'on peut présumer qu'il ne la regardoit point comme telle.

rons des marécages, tandis qu'à la Jamaïque, qui est un pays plus chaud, c'est toujours dans les bois qu'elle habite, mais dans les bois qui se trouvent sur les montagnes.

Les individus décrits ou représentés par les divers naturalistes diffèrent entre eux par la couleur des plumes, du bec, et des pieds; ce qui donne lieu de croire (si tous ces individus appartiennent à la même espèce) que le plumage des grives d'Amérique n'est pas moins variable que celui de nos grives d'Europe, et qu'elles sortent toutes d'une souche commune. Cette conjecture est fortifiée par le grand nombre des rapports qu'a l'oiseau dont il s'agit ici avec nos grives, et dans sa forme, et dans son port, et dans son habitude de voyager, et dans celle de se nourrir de baies, et dans la couleur jaune de ses parties intérieures, observées par M. Sloane, et dans les mouchetures de la poitrine : mais il paroît avoir des rapports encore plus particuliers avec la grive proprement dite et le mauvis qu'avec les autres; et ce n'est qu'en comparant les traits de conformité que l'on peut déterminer à laquelle de ces deux espèces elle doit être spécialement rapportée.

Cet oiseau est plus petit qu'aucune de nos grives, comme sont en général tous les oiseaux d'Amérique relativement à ceux de l'ancien continent : il ne chante point non plus que le mauvis; il a moins de mouchetures que le mauvis, qui en a moins qu'aucune de nos quatre espèces; enfin sa chair est, comme celle du mauvis, un très-bon manger. Tels sont les rapports de la grive du Canada avec notre mauvis : mais elle en a davantage, et, à mon avis, de beaucoup plus décisifs, avec notre grive proprement dite, à laquelle elle ressemble par les barbes qu'elle a autour du bec, par une espèce de plaque jaunâtre qu'on lui voit sur la poitrine; par sa facilité à devenir sédentaire dans tout pays où elle trouve sa subsistance; par son cri assez semblable au cri d'hiver de la grive, et par conséquent fort peu agréable, comme sont ordinairement les cris de tous les oiseaux de ces contrées sauvages habitées par des sauvages, et si l'on ajoute à tous ces rapports l'induction résultant de ce que la grive, et non le mauvis, se trouve en Suède, d'où elle aura pu facilement passer en Amérique, il semble qu'on sera en droit de conclure que la grive du Canada doit être rapportée à notre grive proprement dite.

Cette grive, qui, comme je l'ai dit, est passagère dans le nord de l'Amérique, arrive en Pensylvanie au mois d'avril; elle y reste tout l'été, pendant lequel temps elle fait sa ponte et élève ses petits. Catesby nous apprend qu'on voit peu de ces grives à la Caroline, soit parce qu'il n'y en reste qu'une partie de celles qui y arrivent, ou parce que, comme on l'a vu plus haut, elles se tiennent cachées dans les bois : elles se nourrissent de baies de houx, d'aubépine, etc.

Les sujets décrits par M. Sloane avoient les ouvertures des narines plus amples et les pieds plus longs que ceux décrits par Catesby et M. Brisson; ils n'avoient pas non plus le même plumage; et si ces différences étoient permanentes, on seroit fondé à les regarder comme les caractères d'une autre race, ou, si l'on veut, d'une variété constante dans l'espèce dont il s'agit ici.

LA ROUSSEROLLE[1].

On a donné à cet oiseau le nom de *rossignol de rivière*, parce que le mâle chante la nuit comme le jour, tandis que la femelle couve, et parce qu'il se plaît dans les endroits humides : mais il s'en faut bien que son chant soit aussi agréable que celui du rossignol, quoiqu'il ait plus d'étendue; il l'accompagne ordinairement d'une action très-vive et d'un trémoussement de tout son corps : il grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, comme font les grimpereaux, et il vit des insectes qu'il y trouve.

L'habitude qu'a la rousserolle, n° 513, de fréquenter les marécages, semble l'éloigner de la classe des grives : mais elle s'en

1. On lui a donné le nom de *rousserolle* à cause de la couleur rousse de son plumage, d'autres celui de *roucherolle*, parce qu'elle se tient parmi les *rouches*, c'est-à-dire parmi les joncs; d'autres celui de *tire-arrache*, à cause de son cri : selon Belon, elle prononce très-distinctement ces syllabes, *toro, tret, fuys, huy, sret*. En latin, *turdus-palustris*, *junco cinctus*, *passer aquaticus*; en italien, *passere d'acqua*; en allemand, *bruchweiden-tohr-drossel*; en anglois, *greater redsparow*.

rapproche tellement par sa forme extérieure, que M. Klein, qui l'a vue presque vivante, puisqu'on en tua une en sa présence, doute qu'on puisse la rapporter à un autre genre. Il nous apprend que ces oiseaux se tiennent dans les îles de l'embouchure de la Vistule; qu'ils font leur nid à terre sur le penchant des petits tertres couverts de mousse [1]. Enfin il soupçonne qu'il passe l'hiver la nuit dans les bois épais et marécageux [2] : il ajoute qu'ils ont toute la partie supérieure du corps d'un brun roux, la partie inférieure d'un brun sale, avec quelques taches cendrées; le bec noir, le dedans de la bouche orangé, comme les grives, et les pieds plombés.

Un habile observateur m'a assuré qu'il connoissoit en Brie une petite rousserolle nommée vulgairement *effarvatte*, laquelle babille aussi continuellement, et se tient dans les roseaux comme la grande. Cela explique la contrariété des opinions sur la taille de la rousserolle, que M. Klein a vue grosse comme une grive, et M. Brisson, seulement comme une alouette. C'est un oiseau qui vole pesamment et en battant des ailes : les plumes qu'il a sur la tête sont plus longues que les autres, et lui font une espèce de huppe assez peu marquée.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines une véritable rousserolle, parfaitement semblable à celle du n° 513.

1. Ils le font entre les cannes et les rouches, avec de petites pailles de roseaux, suivant Belon, et ils pondent cinq à six œufs (page 224).

2. Belon, qui avoit d'abord regardé la rousserolle comme oiseau de passage, assure que depuis il avoit connu le contraire.

LA DRAINE.

Cette grive, n° 489, se distingue de toutes les autres par sa grandeur, et cependant il s'en faut bien qu'elle soit aussi grosse que la pie, comme on le fait dire à Aristote, peut-être par une erreur de copiste, car la pie a presque le double de masse; à moins que les grives ne soient plus grosses en Grèce qu'ici, où la draine, qui est certainement la plus grosse de toutes, ne pèse guère que cinq onces.

Les Grecs et les Romains regardoient les grives comme oiseaux de passage; et ils n'avoient point excepté la draine, qu'ils connoissoient parfaitement sous le nom de *grive viscivore*, ou *mangeuse de gui*.

En Bourgogne, les draines arrivent en troupes aux mois d'octobre et de novembre, venant, selon toute apparence, des montagnes de Lorraine [1] : une partie continue sa route, et s'en va, toujours par bandes, dès le commencement de l'hiver, tandis qu'une autre partie demeure jusqu'au mois de mars, et même plus long-temps; car il en reste toujours beaucoup pendant l'été, tant en Bourgogne qu'en plusieurs autres provinces de France et d'Allemagne, de Pologne, etc. Il en reste même une si grande quantité en Italie et en Angleterre, qu'Aldrovande a vu les jeunes de l'année se vendre dans les marchés, et qu'Albin ne regarde point du tout les draines comme oiseaux de passage. Celles qui restent pondent, comme on voit, et couvent avec succès : elles établissent leur nid tantôt sur des arbres de hauteur médiocre, tantôt sur la cime des plus grands arbres, préférant ceux qui sont les plus garnis de mousse; elles le construisent, tant en dehors qu'en dedans, avec des herbes, des feuilles et de la mousse, mais surtout de

1. M. le docteur Lottinger, de Sarbourg, m'assure que celles de ces grives qui s'éloignent des montagnes de Lorraine aux approches de l'hiver, partent en septembre et en octobre, qu'elles reviennent aux mois de mars et d'avril, qu'elles nichent dans les forêts dont ces montagnes sont couvertes, etc. Tout cela s'accorde fort bien avec ce que nous avons dit d'après nos connoissances particulières; mais je ne dois pas dissimuler la contrariété qui se trouve entre une autre observation que le même M. Lottinger m'a communiquée et celle d'un ornithologiste habile : celui-ci (M. Hébert) prétend qu'en Brie les grives ne se réunissent dans aucun temps de l'année : et M. Lottinger assure qu'en Lorraine elles volent toujours par troupes, soit au printemps, soit en automne. Et en effet, nous les voyons arriver par bandes aux environs de Montbard, comme je l'ai remarqué : leurs allures seroient-elles différentes en des pays et en des temps différens? Cela n'est pas sans exemple; et je crois devoir ajouter ici, d'après une observation plus détaillée, que le passage du mois de novembre étant fini, celles qui restent l'hiver dans nos cantons vivent séparément, et continuent de vivre ainsi jusqu'après la couvée; en sorte que les assertions des deux observateurs se trouvent vraies, pourvu qu'on leur ôte leur trop grande généralité, et qu'on les restreigne à un certain temps et à de certains lieux.

la mousse blanche ; et ce nid ressemble moins à ceux des autres grives qu'à celui du merle, ne fût-ce qu'en ce qu'il est matelassé en dedans. Elles produisent à chaque ponte quatre ou cinq œufs gris tachetés, et nourrissent leurs petits avec des chenilles, des vermisseaux, des limaces et même des limaçons, dont elles cassent la coquille. Pour elles, elles mangent toutes sortes de baies pendant la bonne saison ; des cerises, des cornouilles, des raisins, des alizes, des olives, etc. ; pendant l'hiver, des graines de genièvre, de houx, de lierre et de nerprun, des prunelles, des senelles, de la faîne et surtout du gui. Leur cri d'inquiétude est *tré tré tré tré;* d'où paroît formé leur nom bourguignon *draine*, et même quelques-uns de leurs noms anglois. Au printemps, les femelles n'ont pas un cri différent ; mais les mâles chantent alors fort agréablement, se plaçant à la cime des arbres, et leur ramage est coupé par phrases différentes qui ne se succèdent jamais deux fois dans le même ordre : l'hiver on ne les entend plus. Le mâle ne diffère extérieurement de la femelle que parce qu'il a plus de noir dans son plumage.

Ces oiseaux sont tout-à-fait pacifiques : on ne les voit jamais se battre entre eux, et avec cette douceur de mœurs ils n'en sont pas moins attentifs à leur conservation ; ils sont même plus méfians que les merles, qui passent pour l'être beaucoup, car on prend nombre de ceux-ci à la pipée, et l'on n'y prend jamais de draine ; mais, comme il est difficile d'éviter tous les piéges, elle se prend quelquefois au lacet, moins cependant que la grive proprement dite et le mauvis.

Belon assure que la chair de la draine qu'il appelle *grande grive* est de meilleur goût que celle des trois autres espèces ; mais cela est contredit par tous les autres naturalistes et par notre propre expérience. Il est vrai que nos draines ne vivent pas d'olives, ni nos petites grives de gui, comme celles dont il parle ; et l'on sait jusqu'à quel point la différence de nourriture peut influer sur la qualité et le fumet du gibier.

Variété de la Draine.

La seule variété que je trouve dans cette espèce c'est la draine blanchâtre observée par Aldrovande. Elle avoit les pennes de la queue et des ailes d'une couleur foible et presque blanchâtre, et la tête cendrée, ainsi que tout le dessus du corps.

Il faut remarquer dans cette variété l'altération de la couleur des pennes des ailes et de la queue, lesquelles on regarde ordinairement comme moins sujettes au changement, et comme étant, pour ainsi dire, de meilleur teint que toutes les autres plumes.

Je dois ajouter ici qu'il y a toujours des draines qui nichent au Jardin du Roi sur les arbres effeuillés. Elles paroissent très-friandes de la graine de l'if, et en mangent tant, que leur fiente en est rouge. Elles sont aussi fort avides de la graine de micocoulier.

En Provence on a une sorte d'appeau avec lequel on imite en automne le chant que les draines et les grives font entendre au printemps : on se cache dans une loge de verdure, d'où l'on peut découvrir par une petite fenêtre une perche que l'on a attachée sur un arbre à portée ; l'appeau attire les grives sur cette perche, où elles accourent croyant trouver leurs semblables ; elles n'y trouvent que les embûches de l'homme et la mort ; on les tue de la loge à coups de fusil.

LA LITORNE[1].

Cette grive[2] est la plus grosse après la draine, et ne se prend guère plus qu'elle à la pipée ; mais elle se prend comme elle au lacet. Elle diffère des autres grives par son bec jaunâtre, par ses pieds d'un brun plus foncé, et par la couleur cendrée, quelquefois variée de noir, qui règne sur sa tête, derrière son cou et sur son croupion.

Le mâle et la femelle ont le même cri, et peuvent également servir pour attirer les litornes sauvages dans le temps du passage ;

1. En latin, *turdus pilaris*, *trichas* ; en italien, *tordo, viscada, viscardo* ; en espagnol, *tordo, zorzol* ; en allemand, *krammet-vogel, krauwit-vogel, ziemmer* ; en anglois, *field-fare*. M Salerne dit qu'elle s'appelle en Picardie *columbasse*. Ce nom, qui vraisemblablement a été donné à la plus grosse des grives, conviendroit mieux à la draine, d'autant qu'en italien on la nomme *lumbina*.

2. N° 490, où la litorne a été représentée mal à propos sous le nom de *calandrote*.

mais la femelle se distingue du mâle par la couleur de son bec, laquelle est beaucoup plus obscure. Ces oiseaux, qui nichent en Pologne et dans la basse Autriche, ne nichent point dans notre pays ; ils y arrivent en troupes après les mauvis, vers le commencement de décembre, et crient beaucoup en volant : ils se tiennent alors dans les friches où croît le genièvre ; et, lorsqu'ils reparoissent au printemps [1], ils préfèrent le séjour des prairies humides, et en général ils fréquentent beaucoup moins les bois que les deux espèces précédentes. Quelquefois ils font, dès le commencement de l'automne, une première et courte apparition dans le moment de la maturité des alizes, dont ils sont très-avides, et ils n'en reviennent pas moins au temps accoutumé. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des alizes mûres ; et elles les mangent si avidement, qu'elles en jettent la moitié par terre. On les voit aussi fort souvent après les pluies courir dans les sillons pour attraper les vers et les limaces. Dans les fortes gelées, elles vivent de gui, du fruit de l'épine blanche et d'autres baies [2].

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les litornes ont les mœurs différentes de celles de la grive ou de la draine, et beaucoup plus sociales. Elles vont quelquefois seules : mais le plus souvent elles forment, comme je l'ai remarqué, des bandes très-nombreuses ; et, lorsqu'elles se sont ainsi réunies, elles voyagent et se répandent dans les prairies sans se séparer ; elles se jettent aussi toutes ensemble sur un même arbre à certaines heures du jour, ou lorsqu'on les approche de trop près.

M. Linnæus parle d'une litorne qui, ayant été élevée chez un marchand de vin, se rendit si familière, qu'elle couroit sur la table et alloit boire du vin dans les verres : elle en but tant, qu'elle devint chauve ; mais, ayant été renfermée pendant un an dans une cage sans boire de vin, elle reprit ses plumes. Cette petite anecdote nous offre deux choses à remarquer, l'effet du vin sur les plumes des oiseaux, et l'exemple d'une litorne apprivoisée, ce qui est assez rare, les grives, comme je l'ai dit plus haut, ne se privant pas aisément.

Plus le temps est froid, plus les litornes abondent : il semble même qu'elles en pressentent la cessation ; car les chasseurs et les habitans de la campagne sont dans l'opinion que tant qu'elles se font entendre l'hiver n'est pas encore passé. Elles se retirent l'été dans les pays du Nord, où elles font leur ponte, et où elles trouvent du genièvre en abondance. Frisch attribue à cette nourriture le bon goût qu'il reconnoît dans leur chair. J'avoue qu'il ne faut point disputer des goûts ; mais au moins puis-je dire qu'en Bourgogne cette grive passe pour un manger assez médiocre, et qu'en général le fumet que communique le genièvre est mêlé de quelque amertume. D'autres prétendent que la chair de la litorne n'est jamais meilleure ni plus succulente que dans le temps où elle se nourrit de vers et d'insectes.

La litorne a été connue des anciens sous le nom de *turdus pilaris*, non point parce que de tout temps elle s'est prise au lacet, comme le dit M. Salerne, car cette propriété ne l'auroit point distinguée des autres espèces, qui toutes se prennent de même, mais parce qu'elle a autour du bec des espèces de poils ou de barbes noires qui viennent en avant, et qui sont plus longues que dans la grive et la draine. Il faut ajouter qu'elle a la serre très-forte, comme l'ont remarqué les auteurs de la *Zoologie britannique*. Frisch rapporte que lorsqu'on met les petits de la draine dans le nid de la litorne, celle-ci les adopte, les nourrit et les élève comme siens : mais je ne conclurois point de cela seul, comme fait M. Frisch, qu'on peut espérer de tirer des mulets du mélange de ces deux espèces ; car on ne s'attend pas sans doute à voir éclore une race nouvelle du mélange de la poule et du canard, quoiqu'on ait vu souvent des couvées entières de canetons menées et élevées par une poule.

Variété de la Litorne.

La *litorne pie* ou *tachetée*. Elle est en effet variée de blanc, de noir et de plusieurs autres couleurs distribuées de manière qu'excepté la tête et le cou, qui sont blancs tachetés de noir, et la queue, qui est toute noire, les couleurs sombres règnent sur la partie supérieure du corps, avec des taches blanches ; et, au contraire, les couleurs claires, et surtout le blanc, sur la partie inférieure, avec des mouchetures noires, dont la plupart ont la forme de petits croissans. Cette litorne est de la grosseur de l'espèce ordinaire.

On doit rapporter à cette variété la litorne

1. Elles arrivent en Angleterre vers le commencement d'octobre, et elles s'en vont au mois de mars.

2. M. le docteur Lottinger.

à tête blanche de M. Brisson ; elle a, comme elle, la tête blanche, ainsi qu'une partie du cou, mais sans mouchetures noires ; et elle ne diffère de la litorne que par cette tête blanche, en sorte qu'on peut la regarder comme la nuance entre la litorne commune et la litorne pie. Il est même assez naturel de croire que la variation du plumage commence par la tête, le plumage de cette partie étant en effet sujet à varier dans cette espèce d'un individu à l'autre, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LITORNE.

I.

LA LITORNE DE CAYENNE.

Je rapporte cette grive [1] à la litorne, parce qu'elle me paroît avoir plus de rapport à cette espèce qu'à toute autre par la couleur du dessus du corps et par celle des pieds. Au reste, elle diffère de toutes ces grives, en ce qu'elle n'a pas, à beaucoup près, les grivelures de la poitrine et du dessus du corps aussi marquées ; en ce que son plumage est varié plus universellement, quoique d'une autre manière, presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps ayant un bord de couleur plus claire, qui dessine nettement leur contour ; en ce que la gorge est de couleur cendrée, sans mouchetures ; enfin en ce qu'elle a les bords du bec inférieur échancrés vers le bout : ce qui m'autorise à en faire une espèce différente, jusqu'à ce que l'on connoisse mieux sa nature, ses mœurs et ses habitudes.

II.

LA LITORNE DU CANADA.

C'est ainsi que Catesby appelle la grive qu'il a décrite et fait représenter dans son *Histoire de la Caroline ;* et j'adopte cette dénomination d'autant plus volontiers, que la litorne se trouvant en Suède, du moins une partie de l'année, elle a bien pu passer de notre continent dans l'autre, et y produire des races nouvelles.

La litorne du Canada, n° 556, fig. 1, a le tour de l'œil blanc, une marque de cette même couleur entre l'œil et le bec, le dessus du corps rembruni, le dessous orangé dans sa partie antérieure, et varié dans sa partie postérieure de blanc sale, et d'un brun roux, voilé d'une teinte verdâtre ; elle a aussi quelques mouchetures sous la gorge, dont le fond est blanc. Pendant l'hiver, elle passe par troupes nombreuses du nord de l'Amérique à la Virginie et à la Caroline, et s'en retourne au printemps, comme fait notre litorne ; mais elle chante mieux [2]. M. Catesby dit qu'elle a la voix perçante, comme la grive du gui, qui est notre draine. Ce même auteur nous apprend qu'une de ces litornes du Canada, ayant fait la découverte du premier alaterne qui eût été planté dans la Virginie, prit tant de goût à son fruit, qu'elle resta tout l'été pour en manger. On a assuré à Catesby que ces oiseaux nichoient dans le Maryland, et y demeuroient toute l'année.

1. N° 515, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grive de Cayenne.*

2. Il faut toujours se rappeler qu'on ne sait point comment chante un oiseau quand on ne l'a pas entendu chanter au temps de l'amour, et que la litorne ne niche point dans nos contrées.

LE MAUVIS[1].

Il ne faut pas confondre le mauvis, n° 51, avec les mauviettes qu'on sert sur les tables à Paris pendant l'hiver, et qui ne sont autre chose que des alouettes ou d'autres petits oiseaux tout différens du mauvis. Cette petite grive est la plus intéressante de toutes, parce qu'elle est la meilleure à manger, du moins dans notre Bourgogne, et que sa chair est d'un goût très-fin [2]; d'ailleurs elle se prend plus fréquemment au lacet qu'aucune autre [3] : ainsi c'est une espèce précieuse et par la qualité et par la quantité. Elle paroît ordinairement la seconde, c'est-à-dire après la grive et avant la litorne; elle arrive en grandes bandes au mois de novembre, et repart avant Noël. Elle fait sa ponte dans les bois qui sont aux environs de Dantzick. Elle ne niche presque jamais dans nos cantons, non plus qu'en Lorraine, où elle arrive en avril, et qu'elle abandonne sur la fin de ce même mois pour ne reparoître qu'en automne, quoiqu'elle pût trouver dans les vastes forêts de cette province une nourriture abondante et convenable; mais du moins elle y séjourne quelque temps, au lieu qu'elle ne fait que passer en certains endroits de l'Allemagne, selon M. Frisch. Sa nourriture ordinaire ce sont les baies et les vermisseaux, qu'elle sait fort bien trouver en grattant la terre. On la reconnoît à ce qu'elle a les plumes plus lustrées, plus polies que les autres grives, à ce qu'elle a le bec et les yeux plus noirs que la grive proprement dite, dont elle approche pour la grosseur, et à ce qu'elle a moins de mouchetures sur la poitrine : elle se distingue encore par la couleur orangée du dessous de l'aile : raison pourquoi on la nomme en plusieurs langues *grive à ailes rouges*.

Son cri ordinaire est *tan tan*, *kan kan*; et lorsqu'elle a aperçu un renard, son ennemi naturel, elle le conduit fort loin, comme font aussi les merles, en répétant toujours le même cri. La plupart des naturalistes remarquent qu'elle ne chante point : cela me semble trop absolu; il faut dire qu'on ne l'entend guère chanter dans les pays où elle ne se trouve pas dans la saison de l'amour, comme en France, en Angleterre, etc. Cette restriction est d'autant plus nécessaire, qu'un très-bon observateur (M. Hébert) m'a assuré en avoir entendu chanter dans la Brie, au printemps; elles étoient au nombre de douze ou quinze sur un arbre, et gazouilloient à peu près comme des linottes. Un autre observateur, habitant de la province méridionale, m'assure que le mauvis ne fait que siffler, et qu'il siffle toujours; d'où l'on peut conclure qu'il ne niche pas dans ce pays.

Aristote en a parlé sous le nom de *turdus Iliacus*, comme de la plus petite grive et la moins tachetée. Ce nom de *turdus Iliacus* semble indiquer qu'elles passoient en Grèce des côtes d'Asie, où se trouvoit la ville d'*Ilium*.

L'analogie que j'ai établie entre cette espèce et la litorne se fonde sur ce qu'elles sont l'une et l'autre étrangères à notre climat, où on ne les voit que deux fois l'année [4]; sur ce qu'elles se réunissent en troupes nombreuses à certaines heures, pour gazouiller toutes ensemble, et encore sur une certaine conformité dans la grivelure de la poitrine : mais cette analogie n'est point exclusive, et on doit avouer que le mauvis a aussi quelque chose de commun avec la grive proprement dite; sa chair n'est pas moins délicate : il a le dessous de l'aile jaune, mais, à la vérité, d'une teinte orangée, et beaucoup plus vive. On le trouve quelquefois seul dans les bois, et il se jette

1. En latin, *turdus Ilias*, *Iliacus*, *tylas*; en italien, *malvizzo*, *tordo-sacello*, *cion*, *cipper*; en espagnol, *malvis*; en allemand, *wein-drostel*, *roth-drostel*, *heide-drostel*, *pfieff-drostel*, *rottrostel*, *heide-ziemmer*, *beemer ziemmer*, *behemle*, *boemerlin*, *boemerle*, *weingarfvogel*; en anglois, *wind-thrush*, *red-wing*, *swine-pipe*. Les paysans de Brie lui donnent le nom de *can* ou *quan*, qui paroît évidemment formé de son cri. Nos paysans des environs de Montbard lui donnent celui de *boute-quelon* et celui de *calandrote*, qui dans nos planches enluminées a été donné mal à propos à la litorne, n° 490.

2. M. Linnæus dit le contraire. Cette différence d'un pays à l'autre dépend apparemment de celle de la nourriture, ou peut être de celle des goûts.

3. M. Frisch et les oiseleurs assurent qu'elle ne se prend pas aisément aux lacets, quand ils sont faits de crin blanc ou de noir; et il est vrai qu'en Bourgogne l'usage est de les faire de crins noirs et de crins blancs tortillés ensemble.

4. En histoire naturelle, comme en bien d'autres matières, il ne faut rien prendre trop absolument, quoiqu'il soit très-vrai en général que le mauvis ne passe point l'hiver dans notre pays, cependant M. Hébert m'assure qu'il en a tué une année, par un froid rigoureux, plusieurs douzaines sur une aubépine qui étoit encore chargée de ses fruits rouges.

aux vignes, comme la grive, avec laquelle M. Lottinger a observé qu'il voyage souvent de compagnie, surtout au printemps. Il résulte de tout cela que cette espèce a les moyens de subsister des deux autres et qu'à bien des égards on peut la regarder comme faisant la nuance entre la grive et la litorne.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AUX GRIVES ET AUX MERLES.

I.

LA GRIVE BASSETTE DE BARBARIE.

J'appelle ainsi cet oiseau à cause de ses pieds courts : il ressemble aux grives par sa forme totale, par son bec, par les mouchetures de la poitrine semées régulièrement sur un fond blanc ; en un mot, par tous les caractères extérieurs, excepté les pieds et le plumage. Ses pieds sont non seulement plus courts, mais plus forts ; en quoi il est directement opposé à l'hoami, et semble se rapprocher un peu de la draine, qui a les pieds plus courts à proportion que nos trois autres grives. A l'égard du plumage, il est d'une grande beauté : la couleur dominante du dessus du corps, compris la tête et le cou, est un vert clair et brillant ; le croupion est teint d'un beau jaune, ainsi que l'extrémité des couvertures de la queue et des ailes, dont les pennes sont d'une couleur moins vive. Mais il s'en faut bien que cette énumération de couleurs, fût-elle détaillée, pût donner une idée juste de l'effet qu'elles produisent dans l'oiseau même : pour rendre ces sortes d'effets, il faut un pinceau, et non pas des paroles. M. Shaw, qui a observé cette grive de son pays natal, en compare le plumage à celui des plus beaux oiseaux d'Amérique : il ajoute qu'elle n'est pas fort commune, et qu'elle ne paroît qu'en été au temps de la maturité des figues ; ce qui suppose que ces fruits ont quelque influence sur l'ordre de sa marche ; et, dans ce seul fait, j'aperçois deux nouvelles analogies entre cet oiseau et les grives, qui sont pareillement des oiseaux de passage, et qui aiment beaucoup les figues [1].

1. Nous avons vu plus haut que c'étoit la nourriture que les anciens recommandoient de donner aux grives qu'on vouloit engraisser pour la table ; et nous verrons plus bas qu'elle rend la chair des merles plus délicate.

II.

LE TILLY,

OU

LA GRIVE CENDRÉE D'AMÉRIQUE.

Tout le dessus du corps, de la tête et du cou, est d'un cendré foncé dans l'oiseau dont il s'agit ici, n° 560, fig. 1 : cette couleur s'étend sur les petites couvertures des ailes, et, passant sous le corps, remonte d'une part jusqu'à la gorge exclusivement, et descend d'autre part, mais en se dégradant, jusqu'au bas du ventre, qui est de couleur blanche, ainsi que les couvertures du dessous de la queue : la gorge est blanche aussi, mais grivelée de noir ; les pennes et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres et bordées extérieurement de cendré. Les douze pennes de la queue sont étagées et noirâtres, comme celles de l'aile ; mais les trois latérales de chaque côté sont terminées par une marque blanche d'autant plus grande dans chaque penne que cette penne est plus extérieure. L'iris, le tour des yeux, le bec et les pieds sont rouges, l'espace entre l'œil et le bec est noir, et le palais est teint d'un orangé fort vif.

La longueur totale du tilly est d'environ dix pouces, son vol de près de quatorze, sa queue de quatre, son pied de dix-huit lignes, son bec de douze, et son poids de deux onces et demie : enfin ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue.

Cette espèce est sujette à des variétés : car l'individu observé par Catesby avoit le bec et la gorge noirs : cette différence de couleurs ne tiendroit-elle pas à celle du sexe? Catesby se contente de dire que la femelle est d'un tiers plus petite que le mâle; il ajoute que ces oiseaux mangent les baies de l'arbre qui donne la gomme élemi.

Ils se trouvent à la Caroline, et sont très-communs dans les îles d'Andros et d'Ilathera, suivant M. Brisson.

III.

LA PETITE

GRIVE DES PHILIPPINES.

On peut rapporter au genre des grives cette nouvelle espèce, dont nous sommes redevables à M. Sonnerat : elle a le devant du cou et la gorge grivelés de blanc sur un fond roux; le reste du dessous du corps d'un blanc sale tirant au jaune, et le dessus du corps d'un brun fondu avec une teinte olivâtre.

La grosseur de cette grive étrangère est au-dessus de celle du mauvis : on ne peut rien dire de l'étendue de son vol, parce que le nombre des pennes des ailes n'étoit point complet dans le sujet qui a été observé.

IV.

L'HOAMI DE LA CHINE.

M. Brisson est le premier qui ait décrit cet oiseau, ou plutôt la femelle de cet oiseau. Cette femelle est un peu moins grosse que le mauvis. Elle lui ressemble, ainsi qu'à la grive proprement dite, et bien plus encore à la grivette du Canada, en ce qu'elle a les pieds plus longs proportionnellement que les autres grives; ils sont jaunâtres, de même que le bec : le dessus du corps est d'un brun tirant sur le roux; le dessous d'un roux clair, uniforme : la tête et le cou sont rayés longitudinalement de brun; la queue l'est aussi de la même couleur, mais transversalement.

Voilà à peu près ce qu'on dit de l'extérieur de cet oiseau étranger; mais on ne nous apprend rien de ses mœurs et de ses habitudes. Si c'est en effet une grive, comme on le dit, il faut avouer cependant qu'elle n'a point de grivelures sur la poitrine, non plus que la rousserolle.

V.

LA

GRIVELETTE DE SAINT-DOMINGUE.

Cette grive, n° 398, fig. 2, est voisine, pour la petitesse, de la grivette d'Amérique, et elle est encore plus petite; elle a la tête ornée d'une espèce de couronne ou de calotte d'un orangé vif et presque rouge.

L'individu qu'a dessiné M. Edwards diffère du nôtre en ce qu'il n'est point du tout grivelé sous le ventre. Il avoit été pris au mois de novembre 1751, sur mer, à huit ou dix lieues de l'île de Saint-Domingue; ce qui donna l'idée à M. Edwards que c'étoit un de ces oiseaux de passage qui quittent chaque année le continent de l'Amérique septentrionale aux approches de l'hiver, et partent du cap de la Floride pour aller passer cette saison dans des climats plus doux. Cette conjecture a été justifiée par l'observation; car M. Bartram a mandé ensuite à M. Edwards que ces oiseaux arrivoient en Pensylvanie au mois d'avril, et qu'ils y demeuroient tout l'été : il ajoute que la femelle bâtit son nid à terre, ou plutôt dans des tas de feuilles sèches, où elle fait une espèce d'excavation en manière de four; qu'elle le matelasse avec de l'herbe; qu'elle l'établit toujours sur le penchant d'une montagne, à l'exposition du midi, et qu'elle y pond cinq œufs blancs mouchetés de brun. Cette différence dans la couleur des œufs, dans celle du plumage, dans la manière de nicher à terre et non sur les arbres, quoique les arbres ne manquent point, semble indiquer une nature fort différente de celle de nos grives d'Europe.

VI.

LE PETIT MERLE HUPPÉ DE LA CHINE.

Je place encore cet oiseau, n° 508, entre les grives et les merles, parce qu'il a le port et le fond des couleurs des grives, sans en avoir les grivelures, que l'on regarde généralement comme le caractère distinctif de ce genre. Les plumes du sommet de la tête sont plus longues que les autres, et l'oiseau peut, en les relevant, s'en former une huppe. Il a une marque couleur de rose derrière l'œil; il en a une plus considérable de même couleur, mais moins vive sous la queue, et ses pieds sont d'un brun rougeâtre, en

sorte que ce sera, si l'on veut, dans l'espèce des grives, le pendant du merle couleur de rose. Sa grosseur est à peu près celle de l'alouette ; et les ailes qui, déployées, lui font une envergure d'environ dix pouces, ne s'étendent guère, dans leur repos, qu'à la moitié de la queue. Cette queue est composée de douze pennes étagées. Le brun plus ou moins foncé est la couleur dominante du dessus du corps, compris les ailes, la huppe et la tête : mais les quatre pennes latérales de chaque côté de la queue sont terminées de blanc ; le dessous du corps est de cette dernière couleur, avec quelques teintes de brun au dessus de la poitrine. Je ne dois point omettre deux traits noirâtres qui, partant des coins du bec, et se plongeant en arrière sur un fond blanc, font à cet oiseau une espèce de moustache, dont l'effet est marqué.

LES MOQUEURS.

Un oiseau remarquable par quelque endroit a toujours beaucoup de noms ; et lorsque cet oiseau est étranger, cette multitude embarrassante de noms, qui est un abus en soi, donne lieu à un autre abus plus fâcheux encore, celui de la multiplication des espèces purement nominales, et par conséquent imaginaires, dont l'extinction n'importe pas moins à l'histoire naturelle que la découverte de nouvelles espèces véritables : c'est ce qui est arrivé à l'égard des moqueurs d'Amérique. En effet, il est aisé de reconnoître, en comparant le moqueur de M. Brisson et le merle cendré de Saint-Domingue, représentés dans nos planches enluminées, n° 558, que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la couleur du dessous de son corps, qui est un peu moins grise dans le merle cendré de Saint-Domingue que dans le moqueur : on reconnoîtra pareillement, et par la même voie de comparaison, que le merle de Saint-Domingue de M. Brisson est encore le même oiseau, ne différant du moqueur que par quelques teintes plus ou moins foncées dans les couleurs du plumage, parce que les pennes de la queue ne sont point ou presque point étagées. On se convaincra de la même manière que le tzonpan de Fernandès est ou la femelle du *cencontlatolli*, c'est-à-dire du moqueur, comme le soupçonne Fernandès lui-même, ou tout au plus une variété constante dans cette même espèce. Il est vrai que son plumage est moins uniforme, étant mêlé par dessus de blanc, de noir et de brun, et par dessous de blanc, de noir et de cendré : mais le fond en est absolument le même, ainsi que la taille, la forme totale, le ramage, et le climat. On en doit dire autant du *tetzonpan* et du *centzonpantli* de Fernandès ; car la courte notice qu'en donne cet auteur ne présente que quelques traits de ressemblance pour la grosseur, les couleurs, le chant, et pas un seul trait de disparité. Si l'on joint à cela la conformité des noms *tzonpan*, *tetzonpan*, *centzonpantli*, on sera fondé à croire que tous ces noms ne désignent qu'une seule espèce réelle qui aura produit plusieurs espèces nominales, soit par l'erreur des copistes, soit par la diversité des dialectes mexicains. Enfin l'on ne pourra s'empêcher d'admettre aussi dans l'espèce du moqueur l'oiseau appelé *grand moqueur* par M. Brisson, et qu'il dit être le même que le moqueur de M. Sloane, quoique, selon les dimensions qu'en a données M. Sloane, il soit le plus petit des moqueurs connus : d'ailleurs M. Sloane le regarde comme étant de la même espèce que le *cencontlatolli* de Fernandès, dont M. Brisson a fait son moqueur simplement dit. Mais il y a plus, et M. Brisson lui-même a reconnu, sans s'en apercevoir, cette identité d'espèce que je prétends établir ; car M. Ray ayant parlé du moqueur, pages 64 et 65, et en ayant renvoyé la description à l'*appendix* (p. 159), M. Brisson a rapporté la première citation au grand moqueur, et la dernière au petit, quoique, dans l'intention de M. Ray, elles se rapportassent évidemment toutes deux au même oiseau. Les seules différences qui distinguent le prétendu grand moqueur de l'autre, c'est que son plumage est un peu plus rembruni, qu'il semble avoir les pieds plus longs [1], et que les descripteurs n'ont pas dit qu'il eût la queue étagée.

1. L'expression de M. Sloane a quelque chose d'équivoque : il dit que *les jambes et les pieds* ont un pouce trois quarts de long. Mais que doit-on entendre par *les jambes et les pieds ?* est-ce la jambe véritable avec le tarse, ou bien le tarse

Cette réduction ainsi faite, il ne nous restera que deux espèces de moqueurs, savoir, le moqueur françois et le moqueur proprement dit. Je vais parler de ces deux espèces dans l'ordre où je les ai nommées, parce que c'est à peu près l'ordre de leur ressemblance avec les grives.

avec les doigts ? M. Brisson l'a entendu du tarse seul.

LE MOQUEUR FRANÇOIS.

Parmi les oiseaux d'Amérique appelés *moqueurs*, c'est celui-ci, n° 645, qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou mouchetures de la poitrine : mais il en diffère d'une manière assez marquée par les proportions relatives de la queue et des ailes, celles-ci, dans leur état de repos, finissant presque où la queue commence. La queue a plus de quatre pouces de longueur, c'est-à-dire plus du tiers de la longueur totale de l'oiseau, qui n'est que de douze pouces. Sa grosseur est moyenne entre celle de la draine et de la litorne. Il a les yeux jaunes, le bec noirâtre, les pieds bruns, et tout le dessus du corps du même roux que le poil du renard, cependant avec quelque mélange de brun : ces deux couleurs règnent aussi sur les pennes des ailes, mais séparément; savoir, le roux sur les barbes extérieures, et le brun sur les intérieures. Les grandes et les moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanc; ce qui forme deux traits de cette couleur qui traversent obliquement les ailes.

Le dessous du corps est blanc sale, tacheté de brun obscur; mais les taches sont plus clairsemées que dans le plumage de nos grives : la queue est étagée, un peu tombante, et entièrement rousse. Le ramage du moqueur françois a quelque variété; mais il n'est pas comparable à celui du moqueur proprement dit.

Il se nourrit ordinairement du fruit d'une sorte de cerisier noir, fort différent de nos cerisiers d'Europe, puisque ces fruits sont disposés en grappes. Il reste toute l'année à la Caroline et à la Virginie; et par conséquent il n'est pas, au moins dans ces contrées, un oiseau de passage : nouveau trait de dissemblance avec nos grives.

LE MOQUEUR[1].

Nous trouvons dans cet oiseau [2] singulier une exception frappante à une observation générale faite sur les oiseaux du Nouveau-Monde. Presque tous les voyageurs s'accordent à dire qu'autant les couleurs de leur plumage sont vives, riches, éclatantes, autant le son de leur voix est aigre, rauque, monotone, en un mot, désagréable. Celui-ci est au contraire, si l'on en croit Fernandès, Nieremberg, et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol : car il charme, comme lui, par les accens flatteurs de son ramage, et de plus il amuse par le talent inné qu'il a de contrefaire le chant ou plutôt le cri des autres oiseaux; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *moqueur :* cependant, bien loin de rendre ridicules ces chants étrangers qu'il répète, il paroît ne les imiter que pour les embellir; on croiroit qu'en s'appropriant ainsi tous les sons qui frappent ses oreilles, il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant, et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier : aussi les sauvages lui ont-ils donné le nom de *cencontlatolli*, qui veut dire *quatre cents langues*, et les savans celui de *polyglotte*, qui signifie à peu près la même chose. Non seulement le moqueur chante bien et avec goût, mais il chante avec action, avec âme,

1. En latin, *mimus*, *turdus*, *sylvia*, *avis polyglotta ;* en anglois, *American mock-bird*, *nightingale*, *American song-thrush*, *singing bird*, *grey-mokking-bird*. Des voyageurs ont pris pour moqueurs certaines espèces de troupiales.

2. N° 558, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *merle cendré de Saint-Domingue*.

ou plutôt son chant n'est que l'expression de ses affections intérieures; il s'anime à sa propre voix, et l'accompagne par des mouvemens cadencés, toujours assortis à l'inépuisable variété de ses phrases naturelles et acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu les ailes étendues, de retomber ensuite la tête en bas, au même point d'où il étoit parti; et ce n'est qu'après avoir continué quelque temps ce bizarre exercice, que commence l'accord de ses mouvemens divers, ou, si l'on veut, de sa danse, avec les différens caractères de son chant. Exécute-t-il avec sa voix des roulemens vifs et légers, son vol décrit en même temps dans l'air une multitude de ces cercles qui se croisent; on le voit suivre en serpentant les tours et retours d'une ligne tortueuse, sur laquelle il monte, descend, et remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante et bien battue, il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif et précipité. Se livre-t-il à la volubilité des arpèges et des batteries, il les exécute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal et sautillant. Donne-t-il essor à sa voix dans ces tenues si expressives où les sons, d'abord pleins et éclatans, se dégradent ensuite par nuances, et semblent enfin s'éteindre tout-à-fait et se perdre dans un silence qui a son charme comme la plus belle mélodie, on le voit en même temps planer moelleusement au dessus de son arbre, ralentir encore par degrés les ondulations imperceptibles de ses ailes, et rester enfin immobile et comme suspendu au milieu des airs.

Il s'en faut bien que le plumage de ce rossignol d'Amérique réponde à la beauté de son chant; les couleurs en sont très-communes et n'ont ni éclat ni variété. Le dessus du corps est gris-brun plus ou moins foncé; le dessus des ailes et de la queue est encore plus brun : seulement ce brun est égayé, 1° sur les ailes, par une marque blanche, qui les traverse obliquement vers le milieu de leur longueur, et quelquefois par de petites mouchetures blanches qui se trouvent à la partie antérieure; 2° sur la queue, par une bordure de même couleur blanche; enfin, sur la tête, par un cercle encore de même couleur, qui lui forme une espèce de couronne, et qui, se prolongeant sur les yeux, lui dessine comme deux sourcils assez marqués [1]. Le dessous du corps est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue. On aperçoit dans le sujet représenté par M. Edwards quelques grivelures, les unes sur les côtés du cou, et les autres sur le blanc des grandes couvertures des ailes.

Le moqueur approche du mauvis par la grosseur; il a la queue un peu étagée [2], les pieds noirâtres, le bec de la même couleur, accompagné de longues barbes qui naissent au dessus des angles de son ouverture; enfin il a les ailes plus courtes que nos grives, mais cependant moins courtes que le moqueur françois.

Il se trouve à la Caroline, à la Jamaïque, à la Nouvelle-Espagne, etc. En général, il se plaît dans les pays chauds, et subsiste dans les tempérés : à la Jamaïque, il est fort commun dans les savanes des contrées où il y a beaucoup de bois. Il se perche sur les plus hautes branches, et c'est de là qu'il fait entendre sa voix. Il niche souvent sur les ébéniers. Ses œufs sont tachetés de brun. Il vit de cerises, de baies d'aubépine, et de cornouiller, et même d'insectes; sa chair passe pour un fort bon manger. Il n'est pas facile de l'élever en cage; cependant on en vient à bout lorsqu'on sait s'y prendre, et l'on jouit une partie de l'année de l'agrément de son ramage; mais il faut pour cela se conformer à ses goûts, à son instinct, à ses besoins; il faut, à force de bons traitemens, lui faire oublier son esclavage, ou plutôt la liberté. Au demeurant, c'est un oiseau assez familier, qui semble aimer l'homme, s'approche des habitations, et vient se percher jusque sur les cheminées.

Celui qu'a ouvert M. Sloane avoit le ventricule peu musculeux, le foie blanchâtre, et les intestins roulés et repliés en un grand nombre de circonvolutions.

1. Tel est l'individu représenté par M. Edwards, planche 78.

2. Cela ne paroît point du tout dans la figure de M. Sloane, et il n'en est point question dans la description.

LE MERLE.

Le mâle adulte, n° 2, dans cette espèce, est encore plus noir que le corbeau; il est d'un noir plus décidé, plus pur, mais altéré par des reflets : excepté le bec, le tour des yeux, le talon, et la plante du pied, qu'il a plus ou moins jaune, il est noir partout et dans tous les aspects; aussi les Anglois l'appellent-ils l'*oiseau noir* par excellence. La femelle, au contraire, n'a point de noir décidé dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris; son bec ne jaunit que rarement; elle ne chante pas non plus comme le mâle, et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce.

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage et par la différente livrée du mâle et de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connoît, et par quelques-unes de leurs habitudes. Ils ne voyagent ni ne vont en troupes comme les grives, et néanmoins, quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités. Au reste, ils passent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante, ils découvrent les chasseurs de fort loin et se laissent approcher difficilement; mais, en les étudiant de plus près, on reconnoît qu'ils sont plus inquiets que rusés, plus peureux que défiants, puisqu'ils se laissent prendre aux glaux, aux lacets, et à toutes sortes de piéges, pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus foibles, leur inquiétude naturelle se change en pétulance; ils poursuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage, et, par cette raison, on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut, si l'on veut, en élever à part à cause de leur chant, non pas de leur chant naturel, qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne, mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différens bruits, différens sons d'instrumens, et même de contrefaire la voix humaine.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour, et presque aussitôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure; et comme ils ne le font pas pour une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison : ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue; ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'étoit point sujet à cette maladie; mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable; pour peu qu'on fréquente les bois, on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été; on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve : aussi Olina et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent-ils que le merle se tait, comme les autres oiseaux, dans le temps de la mue, et les zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver; mais le plus souvent, dans cette saison, il n'a qu'un cri enroué et désagréable.

Les anciens prétendoient que, pendant cette même saison, son plumage changeoit de couleur et prenoit du roux, et Olina, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne, soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue, soit que les femelles et les jeunes merles, qui sont en effet plus roux que noirs, soient en plus grand nombre et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver; elle est de cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec des taches couleur de rouille, fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse, à cause de l'intempérie de la saison; mais la seconde va mieux, et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives, excepté qu'il est matelassé en dedans : ils le font ordinairement dans les buissons, ou sur des arbres de hauteur médiocre; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre, et que ce n'est que par l'expérience des inconvéniens qu'ils apprennent à le mettre plus haut. On m'en a rapporté un, une seule fois, qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux.

1. LE MERLE ROSE. 2. LE MERLE DE ROCHE

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres.

Genre Merle *(Cuvier)*

Pl. 61.

3. LE MERLE BLEU

Ordre des Passereaux ....*id*...*id*..

1. LE MAINATE

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres.
Genre Mainate *(Cuvier)*

Pl 62

2. LE GOULIN

Ordre des Passereaux *Famille des* Dentirostres
Genre Goulin *(Cuvier)*

De la mousse, qui ne manque jamais sur le tronc des arbres, du limon qu'ils trouvent au pied ou dans les environs, sont les matériaux dont ils font le corps du nid; des brins d'herbe et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement, et ils travaillent avec une telle assiduité, qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé, la femelle se met à pondre, et ensuite à couver ses œufs : elle les couve seule, et le mâle ne prend part à cette opération qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse. L'auteur du *Traité du rossignol* assure avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement déniches; mais cet auteur ne dit point de quel sexe étoit ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la premiere année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'egard des femelles, elles conservent, comme je l'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs; elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles; et l'on peut aussi remarquer dans les uns et les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver [1]; mais ils choisissent, dans la contrée qu'ils habitent, l'asile qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse : ce sont ordinairement les bois les plus épais, surtout ceux où il y a des fontaines chaudes et qui sont peuplées d'arbres toujours verts, tels que piceas, sapins, lauriers, myrtes, cypres, genévriers, sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimas, soit pour vivre; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusque dans nos jardins, et l'on pourroit soupçonner que les pays où l'on ne voit point de merles en hiver sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toutes sortes de baies, de fruits, et d'insectes, et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelqu'une de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guere de pays où cet oiseau ne se trouve, au nord et au midi, dans le vieux et dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, etc.; mais on prétend que les pépins de pomme de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives. Quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volieres. Leur chair est un fort bon manger, et ne le cede point à celle de la draine ou de la litorne; il paroît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente, et de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, et leur font une guerre presque aussi destructive; sans cela, ils se multiplieroient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avait été prise sur ses œufs vers le 15 mai, et qui pesoit deux onces deux gros. Elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales : les plus gros avoient près de deux lignes de diamètre, et étoient de couleur orangée; les plus petits étoient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, et n'avoient guere qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec absolument jaune ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces, le gésier très-musculeux, précédé d'une poche fermée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, et point de *cœcum*.

1. Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse vers le 15 février, et qu'ils ne reviennent que sur la fin d'octobre : mais M. Artier, professeur de philosophie à Bastia, doute du fait, et il se fonde sur ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette île la température qui leur convient; pendant les froids, qui sont toujours modérés, dans les plaines; et pendant les chaleurs sur les montagnes. M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout temps, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, et surtout des olives, qui, dans l'île de Corse, ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les temps les plus rudes.

Variétés du Merle.

Les *merles blancs et tachetés de blanc.* Quoique le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence, et plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc, et que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'espèce du corbeau et dans celle des corneilles, des choucas, et de presque tous les oiseaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être, dans la plupart des animaux comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires. Rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc; celui-là résulte de la privation ou l'absorption totale des rayons colorés, et le blanc, au contraire, de leur réunion la plus complete : mais, en physique, on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui, dans l'ordre de nos idées et même de nos sensations, paroissent les plus contraires, ont, dans l'ordre de la nature, des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paroissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire, sont, 1° le merle blanc qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2° celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

LE MERLE[1] A PLASTRON BLANC[2].

J'ai changé la dénomination de *merle à collier*, que plusieurs avoient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau; et je lui ai substitué celle de *merle à plastron blanc*, comme ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s'agit ici, n° 516, le mâle a en effet au-dessus de la poitrine une sorte de plastron blanc très-remarquable : je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux; et comme d'ailleurs le plumage de cette femelle est d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, et cesse quelquefois tout-à-fait d'être apparent : c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques nomenclateurs de faire de cette femelle une espece particulière sous le nom de *merle de montagne*, espèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc, et qui en differe moins, soit en grosseur, soit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire; il a, comme lui, le fond du plumage noir, les coins de l'intérieur du bec jaunes, et à peu près la même taille, le même port : mais il s'en distingue par son plastron; par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre, et les ailes; par son bec plus court et moins jaune; par la forme des pennes moyennes des ailes, qui sont carrées par le bout, avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémite de la côte : enfin il en differe par son cri[3], ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas en-

1. Je dois dire par exactitude que, dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer, le bec étoit moins rougeâtre qu'il ne le paroit ici, que les pieds étoient plus bruns, les taches blanches de l'aile moins marquées, et qu'au contraire celles du ventre et de la poitrine l'étoient davantage.

2. Ce merle se nomme en italien, *merlo alpestro*; en allemand, *ring-amsel*, *rotz-amsel* (parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, etc.), *wald-amsel*, *stein-amsel*, *birg-amsel*, *curer-amsel*, *schnee-amsel*, *meer-amsel*, *krametz-merle*; en anglois, *ring-ouzel*.

3. Ce cri est en automne, *crr, crr, cri*; mais un homme digne de foi avoit assuré à Gesner qu'il avoit entendu chanter ce merle au printemps, et d'une manière fort agréable.

core bien connus ; on sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine [1]. On n'en voit guère paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre ; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, et jamais en grand nombre : il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe. Ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparoître : cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivans pendant l'hiver. Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie [2], et même dans la Silésie et la Frise, selon Gesner.

Il est très-rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de l'Europe : néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans ; que ces nids étoient faits comme ceux du merle ordinaire ; qu'ils contenoient cinq œufs de même grosseur, de même couleur, et (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paroît sûr, c'est qu'ils sont très-communs, en certains temps de l'année, sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, etc. : il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique, et jusqu'aux Açores, car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, et se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les frontières de la Médie et de l'Arménie, et délivrent le pays des sauterelles, comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal, se tenant par compagnies sur les arbousiers, dont ils mangeoient le fruit en jasant continuellement.

1. Il ne se montre pas tous les ans en Silésie, selon Schwenckfeld ; et c'est la même chose dans certains cantons de la Bourgogne.

2. M. Hebert m'assure qu'en Brie, où il a beaucoup chassé en toute saison, il a tué grand nombre de ces merles dans les mois d'avril et de mai, et qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne, au contraire, ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies semblables à celle du groseillier ; mais ils aiment de préférence celles de lierre et les raisins. C'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras, et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, et que, lorsqu'on peut en avoir de vivans, on ait de très-bonnes chasses de grives au lacet ; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les piéges.

J'ai trouvé, en les disséquant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent fort différente de ce que dit Willughby ; mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux : le ventricule étoit musculeux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence ; dans cette membrane, je vis des débris de grains de genievre, et rien autre chose : le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces ; le ventricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart et le cinquieme de sa longueur : enfin j'aperçus quelques vestiges de *cœcum*, dont l'un paraissoit double.

Variétés du Merle à plastron.

I.

Les *merles blancs*, ou *tachetés de blanc*. J'ai dit que la plupart de ces variétés devoient se rapporter à l'espèce du plastron blanc : en effet, Aristote, qui connoissoit les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoique ayant la même grosseur et le même cri ; mais il savoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisoient dans les pays montueux. Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes. On le trouve, en effet, non seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie, et d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, etc. Or cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire est un trait de conformité par lequel il se rapproche de celle du

merle à plastron blanc; d'ailleurs il est oiseau de passage comme lui et passe dans le même temps. Enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à plastron blanc a plus de tendance au blanc, et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage, peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'espece du merle à plastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé avoit les pennes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste, et le dessus du corps, excepté le sommet de la tête, d'un gris plus clair que le dessous du corps; le bec étoit brun, avec un peu de jaune sur les bords : il y avoit aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine, et les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard, dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire, au temps juste du passage des merles à plastron blanc, puisque peu de jours auparavant on m'en avoit apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc, cette dernière couleur se combine diversement avec le noir : quelquefois elle se répand exclusivement sur les pennes de la queue et les ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur, tandis que toutes les autres plumes, que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, et qui est moins large que le plastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon, qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie, et dans la vallée de Maurienne, une grande quantité de merles au collier, ainsi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou. M. Lottinger, qui a eu occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de la Lorraine, où ils font quelquefois leur ponte, m'assure qu'ils y nichent de très-bonne heure; qu'ils construisent et posent leur nid à peu pres comme la grive; que l'éducation de leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin; qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé : il commence sur la fin de juillet, et dure tout le mois d'août, pendant lequel temps on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine, quel qu'en soit le nombre; ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore le lieu où ils se retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiseau, qui étoit autrefois fort commun dans les Vosges, y est devenu assez rare.

II.

Le *grand merle de montagne*. Il est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, et il est alors singulièrement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très-rarement. Il fait la guerre aux limaçons, et sait casser adroitement leur coquille sur un rocher pour se nourrir de leur chair. A défaut de limaçons, il se rabat sur la graine de lierre. Cet oiseau est un fort bon gibier, mais il dégénère des merles quant à la voix, qu'il a fort aigre et fort triste [1].

1. Je tiens ces faits de M. le docteur Lottinger.

LE MERLE COULEUR DE ROSE.

Tous les ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n° 251, n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage et dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Laponie et la Suisse; mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne, où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étourneaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier; qu'ils prennent beaucoup de graisse, et que leur chair est un bon manger. On en a vu deux en An-

gleterre, que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent. Nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avoient été pris dans le temps du passage; et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole.

Le plumage du mâle est distingué; il a la tête, le cou, les pennes des ailes et de la queue, noirs, avec des reflets brillans qui jouent entre le vert et le pourpre; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes, sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par dessus jusqu'à la queue, et par dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement : outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arriere comme celle du jaseur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les jambes sont d'une couleur rembrunie, le tarse et les doigts d'un orangé terne, le bec mi-parti de noir et de couleur de chair (mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie; car dans les individus que nous avons observés, et dans ceux d'Aldrovande, la base du bec étoit noirâtre, et tout le reste couleur de chair, au lieu que, dans les individus observés par M. Edwards, c'étoit la pointe du bec qui étoit noire, et ce noir se changeoit par nuances en un orangé terne, qui étoit la couleur de la base du bec et celle des pieds); le dessous de la queue paroît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures, qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou ni les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte moins foncée; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives.

Cet oiseau est plus petit que notre merle ordinaire; il a le bec, les ailes, les pieds, et les doigts plus longs à proportion : il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation et même d'instinct, avec le merle à plastron blanc; car il est voyageur comme lui. Cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui a été tué en Angleterre alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur, prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de sept pouces trois quarts, et jusqu'au bout des ongles, de sept pouces et demi; il en a treize à quatorze de vol, et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue [1].

1. Voici ses autres dimensions : la queue a trois pouces, le bec environ treize lignes, le pied quatorze et le doigt du milieu de quatorze à quinze.

LE MERLE DE ROCHE.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau, n° 562, indique assez les lieux où il faut le chercher : il habite les rochers et les montagnes; on le trouve sur celles de Bugey et dans les endroits les plus sauvages. Il se pose ordinairement sur les grosses pierres, et toujours à découvert : il est très-rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil; dès qu'on s'avance un peu trop, il part et va se poser à une juste distance sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme. Ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux : il ne risque guère que sa liberté; car, comme il chante bien naturellement et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié et fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux, et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore, qu'il annonce par quelques sons éclatans, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter; et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix, et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant,

ces oiseaux cachent leur nid avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée, et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs, en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire des aliments dont ils vivent eux-mêmes : cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture; et lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Mais, pour pouvoir les élever, il faut les prendre dans le nid; car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucune sorte de piéges; et quand on viendroit à bout de les surprendre, ce seroit toujours à pure perte, ils ne survivroient pas à leur liberté.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du Bugey, etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout-à-fait inconnus : ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire, et proportionné tout différemment : ses ailes sont très-longues, et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes; elles forment, étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, et elles s'étendent, étant repliées, presque jusqu'au bout de la queue, qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses : le dos est rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue : les dix pennes latérales de celle-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes; les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches et les autres brunes; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE MERLE BLEU[1].

On retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé), la même taille, à peu près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur le sommet des montagnes et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés, en sorte qu'on seroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que le merle de roche; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions, et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, etc. Le mâle, que M. Edwards a représenté pl. XVIII, n'étoit pas d'un bleu uniforme partout; la teinte de la partie supérieure du corps étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure : il avoit les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes brunes, ainsi que les grandes couvertures, et celles-ci terminées de blanc, les yeux entourés d'un cercle jaune, le dedans de la bouche orangé, le bec et les pieds d'un brun presque noir. Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon, qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie, nous dit qu'il y en aussi dans les îles de Négrepont, de Candie, de Zante, de Corfou, etc., et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant : mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en

1. Je doute fort que ce soit le *cuanos* d'Aristote (*Hist. anim.*, lib. IX, cap. 21), qui avoit le bec long, le pied grand et le tarse court; ce qui ne convient guère au merle bleu. En latin, *cyanus*, *cæruleus*, etc.; en italien, *merlo bleu*; en allemand, *blau-vogel*, *blau-stein amsel*, *klein blau zimmer*. On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au *merle de roche*, et même ceux de *moineau* ou *passereau solitaire*.

France, ni en Italie. Cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie n'est point une barrière insurmontable, surtout pour ces oiseaux, qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, et qui, au pis aller, pourroient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par l'état de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie : celui que M. Brisson a décrit, et celui que nous avons fait représenter, n° 250, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient sur les rochers inaccessibles, ou dans les vieilles tours abandonnées [1] ; et de plus il en a vu quelques-uns qui avoient été tués aux environs de Gibraltar : d'où il conclut, avec assez de fondement, qu'ils sont répandus dans tout le midi de l'Europe. Mais cela doit s'entendre seulement des montagnes ; car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine. Leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs ; et leur chair, surtout celle des jeunes, passe pour un fort bon manger.

1. M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui passe dans les montagnes de Lorraine aux mois de septembre et d'octobre, qui est alors beaucoup plus gras et de meilleur goût que nos merles ordinaires, mais qui ne ressemble ni au mâle ni à la femelle de cette dernière espèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiseau n'étoit point accompagnée de description, je ne puis décider s'il doit être rapporté comme variété à l'espèce du merle bleu dont il semble se rapprocher par le plumage et par les mœurs.

LE MERLE SOLITAIRE [1].

Voici encore un merle habitant des montagnes et renommé pour sa belle voix. On sait que le roi François Ier prenoit un singulier plaisir à l'entendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan, et beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople. Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude. Celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque, non seulement le mâle et la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts, où jusque là ils avoient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités, et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre se passeroient de tout l'univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur, afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité, ils savent se garantir des inconvéniens de la foule, et se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbes et de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée : c'est sur le coq de ce clocher, ou sur la girouette de cette tour, que le mâle se tient des heures et des journées entières, sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve, et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continuel. Ce chant, tout pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein ; un oiseau solitaire sent plus, et plus profondément qu'un autre : on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête, et décrire en piaffant plusieurs cercles, dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire, ou la présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfu-

1. Il est probable que c'est ici le *cossuphos baios*, ou petit merle, dont Aristote dit (liv. IX. chap. 19 de son *Histoire des Animaux*) qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, et qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits. Je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir. D'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, et par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondans. En latin, *passer seu turdus solitarius*, dont les Italiens ont fait *passera solitaria* ; les François, *passe solitaire* ; les Allemands, *passer solitary* ; et les Anglois, *solitary sparrow*.

gie dans son fort, c'est-à-dire sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, et bientôt elle revient à sa couvée, qu'elle ne renonce jamais.

Des que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer : au contraire, il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour, et partager avec elle le soin de porter la becquée à leurs petits; car, dans les animaux, l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, et ils s'en nourrissent eux-mêmes, ainsi que de raisins et d'autres fruits. On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été; ils s'en vont à la fin d'août, et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton [1].

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction : la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles; car ils apprennent aussi à parler, et ils se mettent à chanter au milieu de la nuit, sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans, lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie, dans presque toutes les îles de l'Archipel, surtout dans celles de Zira et de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres, et dans l'île de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage [2]. Cependant en Bourgogne il est inouï que ceux que nous voyons arriver au printemps et nicher sur les cheminées ou sur les combles des églises, y passent l'hiver. Mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très-bien ne point quitter l'île de Corse, et néanmoins passer d'un canton à l'autre, et changer de domicile suivant les saisons, à peu près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui. Je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon augure, où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, et où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire; mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout [3], et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé, et moucheté de blanc partout, excepté sur le croupion et sur les pennes des ailes et de la queue; outre cela, le cou, la gorge, la poitrine, et les couvertures des ailes, ont dans le mâle une teinte de bleu et des reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme, et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jaune orangé, l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe, comme dans presque tous les merles et toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune; la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est le plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est tres-courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, leur vol de douze à treize, leur queue de trois, leur pied de treize lignes, leur bec de quinze; les ailes repliées s'étendent au delà du milieu de la queue.

1. Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine, petite ville de mon voisinage, située à mi-côte d'une montagne passablement élevée.

2. C'est ce que j'apprends par M. Artier, professeur d'histoire naturelle à Bastia, que j'ai déjà eu occasion de citer.

3. Cela seul auroit dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caractères de ce genre, *le bout de la mandibule supérieure presque droit.*

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MERLE SOLITAIRE.

I.

LE MERLE SOLITAIRE DE MANILLE.

Cette espèce paroît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de roche : elle a les couleurs de celui-ci, et distribuées en partie dans le même ordre ; mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou, et le dos ; presque entierement bleu sur le croupion ; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou, et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes, avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clairsemées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses : le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu et de blanc ; les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, et les dernières bordées de roux ; enfin le bec est brun, et les pieds presque noirs.

Ce solitaire, n° 636, approche de la grosseur de notre merle de roche. Sa longueur totale est d'environ huit pouces, son vol de douze ou treize, sa queue de trois, et son bec d'un seul pouce.

La femelle, n° 564, fig. 2, n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux ou trois nuances de brun, qui forment entre elles des mouchetures assez régulieres sur la tête, le dos, et tout le dessus du corps. Ces deux oiseaux faisoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

II.

LE MERLE SOLITAIRE DES PHILIPPINES.

On retrouve dans cet oiseau la figure, le port, et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de celui de Manille ; mais il est un peu plus petit. Chaque plume du dessus du corps est d'un roux plus ou moins clair, bordé de brun ; celles du dessous du corps sont brunes et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre, et le plus extérieur blanc sale : les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées ; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les pennes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire, n° 339, est d'environ sept pouces et demi : il a plus de douze pouces de vol, et ses ailes repliées vont jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze pennes, et n'a que deux pouces deux tiers de long.

Cet oiseau, qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serois peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes contrées, qu'il est plus petit, et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MERLES D'EUROPE.

I.

LE JAUNOIR

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Ce merle d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de là son nom de *jaunoir;* mais le noir de son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes pennes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun, et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé. Ce même noir brillant et à reflets se retrouve sur les deux pennes intermédiaires de la queue, et sur ce qui paroît au dehors des pennes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces pennes moyennes, et toutes les pennes latérales de la queue en entier, sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir; mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir, n° 199, est un peu plus gros que notre merle ordinaire. Sa longueur est de onze pouces, son vol de quinze et demi, sa queue de quatre, son bec, qui est gros et fort, de quinze lignes, et son pied de quatorze; ses ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue.

II.

LE MERLE HUPPÉ DE LA CHINE[1].

Quoique cet oiseau, n° 507, soit un peu plus gros que le merle, il a le bec et les pieds plus courts, et la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre, avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche, appartenant aux grandes pennes de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des pennes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes, et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes longuettes, qu'il hérisse quand il veut : mais, malgré cette marque distinctive et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune; il a, comme lui, une grande facilité pour apprendre à siffler des airs et articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de huit pouces et demi; ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue, qui n'a que deux pouces et demi de long, et qui est composée de douze pennes à peu près égales.

1. Les voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article.

III.

LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL.

Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle, n° 354, qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses pennes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste, le podobé est noir comme nos merles, et leur ressemble pour la grosseur comme pour la forme du bec, qui cependant n'est point jaune.

IV.

LE MERLE DE LA CHINE.

Ce merle, n° 604, est plus grand que le nôtre; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue et d'une autre forme, puisqu'elle est étagée. L'accident le plus remarquable de son plumage c'est comme une paire de lunettes qui paroît posée sur la base de son bec, et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux; les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou.

Cette même couleur grise, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur tout le dessus du corps, compris les ailes et les pennes intermédiaires de la queue; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies; une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, un peu jaune jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au delà de l'origine de la queue.

V

LE VERT-DORÉ,

OU

MERLE A LONGUE QUEUE DU SÉNÉGAL.

La queue de ce merle, n° 220, est en effet très-longue, puisque la longueur de l'oiseau entier, qui est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue. L'étendue de son vol ne répond pas, à beaucoup près, à cette dimension excessive; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du merle, qui est un oiseau plus petit. Le vert-doré a aussi le bec plus court proportionnellement; mais il a les pieds plus longs [1]. La couleur générale de cet oiseau est ce beau vert éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, et elle ne varie que par différentes teintes, par différens reflets qu'elle prend en différens endroits : sur la tête c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or; sur le croupion et les deux longues pennes intermédiaires de la queue ce sont des reflets pourpres; sur le ventre et les jambes c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette; dans presque tout le reste c'est un beau vert doré, comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci, excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

1. Voici ses mesures précises, suivant M. Brisson : longueur totale, dix-huit pouces; longueur prise de la pointe du bec au bout des ongles, dix pouces et demi; vol, quatorze pouces un quart; queue, onze; bec, treize lignes; pied, dix-huit.

VI.

LE FER-A-CHEVAL,

OU MERLE A COLLIER D'AMÉRIQUE.

Une marque noire en forme de fer à cheval, qui descend sur la poitrine de cet oiseau, et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage; et la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer à cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps, et qui reparoît encore entre le bec et les yeux; le brun règne sur la tête et derrière le cou, et le gris clair sur les côtés; outre cela, le sommet de la tête est marqué d'une raie blanchâtre; tout le dessus du corps est gris de perdrix; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, avec quelques taches roussâtres [2]; les pieds sont bruns et fort longs, et le bec, qui est presque noir, a la forme de celui des merles. Cet oiseau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très-bien au printemps, quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre [3], en quoi il ressemble aux alouettes; mais il est beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux, et l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire, ce n'est ni une alouette ni un merle; mais, de tous les oiseaux d'Europe, celui avec qui il semble avoir le plus de rapport c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non seulement dans la Virginie et la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique [4].

Le sujet qu'a observé Catesby pesoit trois onces et un quart; il avoit dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles, le bec long de quinze lignes, et les pieds de dix-huit; ses ailes dans leur repos s'étendoient à la moitié de la queue.

2. M. Linnæus dit que les trois pennes latérales de la queue sont blanches en partie.

3. Par exemple, celle de l'*ornithogalum* à fleurs jaunes.

4. M. Linnæus prétend qu'il se trouve aussi en Afrique.

VII.

LE MERLE VERT D'ANGOLA.

Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue, et des ailes, est, dans cet oiseau, d'un vert olivâtre; mais on aperçoit sur les ailes des taches rembrunies, et le croupion est bleu : on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mélange de bleu avec le vert; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes, et les plumes qui recouvrent l'oreille; enfin les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau, n° 561, est de la même grandeur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom, et il lui ressemble aussi par les proportions du corps; mais le plumage de ce dernier est différent : c'est partout un beau vert canard, avec une tache de violet d'acier poli sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle, leur longueur d'environ neuf pouces, leur vol de douze pouces et un quart, et leur bec de onze à douze lignes; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce; mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, et quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou, si l'on veut, comme une simple variété.

VIII.

LE MERLE VIOLET
DU ROYAUME DE JUIDA.

Le plumage de cet oiseau se peint des mêmes couleurs que celui du précédent; c'est toujours du violet, du vert, et du bleu, mais distribué différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou, et tout le dessus du corps; le bleu sur la queue et les couvertures supérieures; le vert enfin sur les ailes : mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord inférieur.

Ce merle, n° 540, est encore de la même taille que notre merle vert d'Angola; il paroît avoir le même port; et comme il vient aussi des mêmes climats, je serois fort tenté de le rapporter à la même espèce, s'il n'avoit les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes : mais, comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, et il est sage de rester dans le doute, en attendant des observations plus décisives.

IX.

LE PLASTRON NOIR DE CEYLAN.

Je donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient. M. Brisson en a fait un merle, et M. Edwards une pie ou une pie-grièche. Pour moi, j'en fais un plastron noir, en attendant que ses mœurs et ses habitudes, mieux connues, mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens. Il est plus petit que le merle, et il a le bec plus fort à proportion; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, son vol de onze, sa queue de trois et demi, son bec de douze à treize lignes, et son pied de quatorze; ses ailes dans leur repos vont au delà du milieu de la queue, qui est un peu étagée.

Le plastron noir, n° 272, par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut et par en bas à une couleur plus claire; car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron, partent comme deux cordons de même couleur, qui d'abord, s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangée de la gorge, et qui, se courbant ensuite pour passer au dessous des yeux, vont se terminer et en quelque manière s'implanter à la base du bec; deux sourcils jaunes, qui prennent naissance tout proche des narines, embrassent l'œil par dessus, et, se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par dessous, donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre; mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des pennes de l'aile : les plus grandes de ces pennes sont terminées de brun; les deux intermédiaires de la queue sont d'un vert olive comme tout le dessus du corps, et

es dix latérales sont noires, terminées de aune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la oitrine, ni les cordons de même couleur ui semblent lui servir d'attaches ; elle a la orge grise, la poitrine et le ventre d'un une verdâtre, et tout le dessus du corps de même couleur, mais plus foncée. En géral, cette femelle ne diffère pas beaucoup e l'oiseau représenté dans les planches enminées, n° 358, sous le nom de *merle à entre orangé du Sénégal.*

M. Brisson a donné le plastron noir dont s'agit dans cet article comme venant du p de Bonne-Espérance, et il en venoit rtainement, puisqu'il en avoit été raporté par M. l'abbé de La Caille; mais, s'il faut croire M. Edwards, il venoit encore plus loin, et son véritable climat est e de Ceylan. M. Edwards a été à portée prendre des informations exactes à ce jet de M. Jean Gédéon Loten, qui avoit gouverneur de Ceylan, et qui, à son our des Indes, fit présent à la Société yale de plusieurs oiseaux de ce pays, rmi lesquels était un plastron noir. M. Edrds ajoute une réflexion très-juste, que déjà prévenue dans les volumes précéns, et qu'il ne sera pas inutile de répéter , c'est que le cap de Bonne-Espérance nt un point de partage où les vaisseaux rdent de toutes parts, on doit y trouver marchandises, par conséquent des oiux de tous les pays, et que très-souvent se trompe en supposant que tous ceux viennent de cette côte ou sont origires. Cela explique assez bien pourquoi a dans les cabinets un si grand nombre seaux et d'autres animaux soi-disant du de Bonne-Espérance.

X.

L'ORANVERT,

MERLE A VENTRE ORANGÉ DU SÉNÉGAL[1].

ai appliqué à cette nouvelle espèce le d'*oranvert*, n° 358, parce qu'il rapl'idée des deux principales couleurs de eau : un beau vert foncé, enrichi par reflets qui se jouent entre différentes ces de jaune, regne sur tout le dessus orps, compris la queue, les ailes, la et même la gorge ; mais il est moins foncé sur la queue que partout ailleurs; le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela, on aperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes pennes : le bec est brun, ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle; sa longueur est d'environ huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de deux pouces deux tiers, et son bec de onze à douze lignes.

Variété de l'Oranvert.

L'oranbleu. J'ai dit que l'oranvert avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir; mais il n'en a pas moins avec un autre oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 221, sous le nom de *merle du cap de Bonne-Espérance*, et que j'appelle *oranbleu*, parce qu'il a tout le dessous du corps orangé, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, et que le bleu domine sur la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue. Ce bleu est de deux teintes, et la plus foncée borde chaque plume, d'où résulte une variété douce, réguliere, et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs, ainsi que les pennes des ailes ; mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris blanc. Enfin les pennes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

XI.

LE MERLE BRUN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

C'est une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat; elle est à peu près de la grosseur du merle; sa longueur totale est de dix pouces, et ses ailes s'étendent un peu au delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant, et jette des reflets d'un vert sombre; le ventre et le croupion sont blancs.

XII.

LE BANIAHBOU DU BENGALE.

Le plumage brun partout, mais plus foncé sur la partie supérieure du corps, plus clair

1. Réuni à l'espèce précédente.

1. Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du Cap, dont je parlerai bientôt sous le nom de *brunet*, et qui est beaucoup plus petit.

sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des couvertures et des pennes des ailes; le bec et les pieds jaunes; la queue étagée, longue d'environ trois pouces, et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur : voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger, dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine : mais il paroît y avoir subi l'influence du climat; car les baniahbous de ce pays sont gris par dessus, de couleur de rouille par dessous, et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'*oiseaux chanteurs* que leur applique M. Linnæus, sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

XIII.

L'OUROVANG,

OU

MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR.

La dénomination de *merle cendré* donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau; mais il ne faut pas croire que cette couleur soit partout du même ton : elle est très-foncée et presque noirâtre, avec une légère teinte de vert, sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête; elle est moins foncée, mais sans mélange d'aucune autre teinte, sur les pennes de la queue et des ailes, et sur les grandes couvertures de celles ci; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge, et la poitrine; enfin elle est plus claire sous le corps, et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle, n° 557, fig. 2, est à peu près de la grosseur de notre mauvis; mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes, et les pieds beaucoup plus courts [1]; il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, et accompagné de quelques barbes autour de sa base; la queue composée de douze pennes égales, et les pieds d'un brun clair.

1. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi, son vol de douze, sa queue de trois et demi, son bec de douze lignes, et son pied de huit ou neuf.

XIV.

LE MERLE DES COLOMBIERS.

On l'appelle aux Philippines l'*étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme, ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusque dans les colombiers; mais il a plus de rapport avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions des ailes, qui ne vont qu'à la moitié de la queue, etc. Sa grosseur est à peu près celle du mauvis, et la couleur de son plumage est unie; mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone : c'est un vert changeant qui présente sans cesse des nuances différentes, et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle, et nous en sommes redevables à M. Sonnerat. On trouve aussi, dans sa collection, des individus venant du cap de Bonne-Espérance, lesquels appartiennent visiblement à la même espèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc tant dessus que dessous, et qu'ils sont plus petits. Est-ce une variété de climat, ou seulement une variété d'âge?

XV.

LE MERLE OLIVE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre; la gorge est d'un brun fauve, moucheté d'un brun décidé; le cou et la poitrine sont de la même couleur que la gorge, mais sans mouchetures; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve; enfin le bec est brun, ainsi que les pieds, et le côté intérieur des pennes des ailes et des pennes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis; il a près de treize pouces de vol, et huit un quart de longueur totale; le bec a dix lignes, le pied quatorze; la queue, qui est composée de douze pennes égales, a trois pouces, et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

XVI.

LE MERLE A GORGE NOIRE DE SAINT-DOMINGUE.

L'espèce de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau s'étend d'une part jusque sous l'œil, et même sur le petit espace qui est entre l'œil et le bec, et de l'autre elle descend sur le cou et jusque sur la poitrine; de plus, elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos et les petites couvertures des ailes, sont d'un gris blanc, varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les pennes, d'un brun noirâtre, bordé de gris clair, et séparées des petites couvertures par une ligne jaune olivâtre, appartenant à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion et tout le dessous du corps; mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clairsemées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les pennes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau, n° 559, qui n'avoit pas encore été décrit, est à peu près de la grosseur du mauvis; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, le bec d'un pouce, la queue de trois, et les ailes, qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

XVII.

LE MERLE DU CANADA.

Celui de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de montagne, qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle du Canada est moins gros; mais ses ailes sont proportionnées de même relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au delà du milieu de sa longueur; et les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distribuées de la même manière; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire partout, excepté sur les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'un brun noirâtre et uniforme. Les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux ; ce qui, les détachant les unes des autres, produit une variété régulière, et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

XVIII.

LE MERLE OLIVE DES INDES.

Toute la partie supérieure de cet oiseau, compris les pennes de la queue, et ce qui paroît des pennes de l'aile, est d'un vert d'olive foncé; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire et tirant sur le jaune : les barbes intérieures des pennes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre ; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet oiseau, n° 564, fig. 1, est moins gros que le mauvis; sa longueur totale est de huit pouces, son vol de douze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, son pied de neuf, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

XIX.

LE MERLE CENDRÉ DES INDES.

La couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les grandes couvertures et les pennes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors ; mais les pennes moyennes ont ce bord plus large, et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps ; les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir : les huit autres sont noires, comme le bec, les pieds et les ongles ; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis ; il a sept pouces trois quarts de longueur totale, douze pouces deux tiers de vol, la queue de trois pouces, le bec de onze lignes, et le pied de dix.

XX.

LE MERLE BRUN DU SÉNÉGAL.

Rien de plus uniforme et de plus commun

que le plumage de cet oiseau, n° 563, fig. 2, mais aussi rien de plus facile à décrire : du gris brun sur la partie supérieure et sur l'antérieure, du blanc sale sur la partie inférieure, du brun sur les pennes des ailes et de la queue, comme sur le bec et les pieds : voilà son signalement fait en trois coups de crayon. Il n'égale pas le mauvis en grosseur ; mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de neuf lignes et son pied de onze ; ajoutez à cela que les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

XXI.

LE TANAOMBÉ,

OU MERLE DE MADAGASCAR.

Je conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il seroit à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers ; ce seroit le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque pièce, et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé, n° 557, fig. 1, est un peu moins gros que le mauvis. Son plumage en général est très-rembruni sur la tête, le cou et tout le dessous du corps ; mais les couvertures de la queue et des ailes ont une teinte de vert : la queue est vert doré, bordée de blanc, ainsi que les ailes, qui ont, outre cela, du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes pennes ; une couleur d'acier poli sur les pennes moyennes et les grandes couvertures, et une marque oblongue d'un beau jaune doré sur ces mêmes pennes moyennes ; la poitrine d'un brun roux, le reste du dessous du corps blanc ; le bec et les pieds sont noirs, et le tarse est fort court. La queue est un peu fourchue : les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur ; néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis [1]. Il est à remarquer que, dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît dans la figure enluminée, et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

1. Voici ses dimensions précises, d'après M. Brisson : longueur totale, sept pouces un tiers ; vol, douze pouces un tiers ; queue, deux pouces deux tiers ; bec, onze lignes ; pied, neuf.

XXII.

LE MERLE DE MINDANAO.

La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé est répandue dans le merle de cet article, n° 627, fig. 1, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue : les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces, et les ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui est un peu étagée. C'est une espece nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avoit les extrémités des longues pennes des ailes et de la queue d'un vert foncé et changeant, et plusieurs taches de violet changeant sur le corps, mais principalement derrière la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

XXIII.

LE MERLE VERT

DE L'ILE-DE-FRANCE.

Le plumage de cet oiseau, n° 648, fig. 2, est de la plus grande uniformité ; c'est partout à l'extérieur un vert bleuâtre rembruni, mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au dessous du mauvis pour la grosseur : sa longueur totale est d'environ sept pouces, son vol de dix et demi, son bec de dix lignes et ses ailes dans leur repos vont au tiers de sa queue, qui n'a que deux pouces et demi. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

XXIV.

LE CASQUE NOIR,

OU MERLE A TÊTE NOIRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Quoique au premier coup d'œil le casque noir, n° 392, ressemble par le plumage à l'espece suivante, qui est le *brunet*, et surtout au *merle à cul jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même espece ; cependant, si l'on veut prendre la

peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis : sa longueur totale est de neuf pouces, son vol de neuf et demi, sa queue de trois et deux tiers, son bec de treize lignes, et son pied de quatorze; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue et les pieds proportionnellement plus longs que le brunet. Il a aussi la queue autrement faite, et composée de douze pennes étagées : chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

A l'égard du plumage, il lui ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps; mais il en diffère par la couleur du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paroît sur les ailes et qui appartient aux grandes pennes, par la couleur noirâtre des pennes de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales, et qui est d'autant plus grande que la penne est plus extérieure.

XXV.

LE BRUNET

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

La couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé : elle règne sur la tête, le cou, tout le dessus du corps, la queue et les ailes; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés; elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle disparoît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet, qu'elle tranche avec la couleur des pennes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par dessous que par dessus. Le bec et les pieds sont tout à fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette : il a dix pouces et demi de vol; ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue, qui a près de trois pouces de long, et qui est composée de douze pennes égales.

Variété du Brunet du Cap.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, sous le nom de *merle à queue jaune du Sénégal*[1], a beaucoup de rapport avec le brunet, seulement il est un peu plus gros, et il a la tête et la gorge noires : dans tout le reste, ce sont les mêmes couleurs, et à peu près les mêmes proportions; ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe : mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que, parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *merles du Cap*, lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, et pas un seul individu à tête et gorge noires, il me paroît plus vraisemblable que l'oiseau du n° 317 représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire.

XXVI.

LE MERLE BRUN DE LA JAMAIQUE.

Le brun foncé règne en effet sur la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue de cet oiseau : un brun plus clair sur le devant de la poitrine et du cou, du blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps. Ce qu'il y a de remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec et ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces quatre lignes, son vol de neuf pouces quelques lignes, sa queue de deux pouces huit ou neuf lignes, son pied de deux pouces un quart, son bec de onze lignes, le tout réduction faite de la mesure angloise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne, et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

XXVII.

LE MERLE A CRAVATE

DE CAYENNE.

La cravate de ce merle est fort ample, et d'un beau noir bordé de blanc; elle s'étend

1. Le dessus du corps est moins jaunâtre et plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paroît dans la planche 317.

depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine, où la bordure blanche, qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux, et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate : mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur; et les deux rangs de grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du plumage est cannelle; mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle, n° 560, fig. 2, est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les solitaires. Sa longueur totale est d'environ sept pouces, sa queue de deux et demi, son bec de onze lignes, et ses ailes, qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

XXVIII.

LE MERLE HUPPÉ

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

La huppe de cet oiseau, n° 653, fig. 1, n'est point une huppe permanente; mais ce sont des plumes plus longues et étroites, qui, dans les momens de tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérisse quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est d'un beau noir, avec des reflets violets; le devant du cou et la poitrine ont les mêmes reflets, sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessous du corps, et s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue, et même sous le corps, où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au dessus du ventre, mais, dans tous ces endroits, elle est égayée par une couleur blanchâtre, qui borne et dessine le contour de chaque plume à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec et les pieds noirs. Les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noires dirigées en avant. Ce merle n'est guere plus gros que l'alouette huppée. Il a onze à douze pouces de vol; ses ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue; leurs pennes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la premiere est la plus courte de toutes.

1. Cet oiseau a environ huit pouces de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, six et demi jusqu'au bout des ongles; la queue a trois pouces et demi, le bec douze lignes, le pied autant, le doigt du milieu neuf lignes.

XXIX.

LE MERLE D'AMBOINE.

Je laisse cet oiseau parmi les merles, où M. Bris on l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connoître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols à cause de la beauté de son chant : non seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue, et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue et les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur, mais le dessous des pennes de la queue est doré. Ces pennes sont au nombre de douze, et régulierement étagées.

XXX.

LE MERLE DE L'ILE DE BOURBON.

La grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouette huppée : il a sept pouces trois quarts de longueur totale, et onze un tiers de vol; son bec a dix à onze lignes, son pied autant, et ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui a trois pouces et demi, et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire; tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier, et la poitrine, sont du cendré olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre, qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, avec quelque mélange de roux; les pennes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par dessous, et le

roux en dehors. Il faut cependant excepter les trois pennes du milieu, qui sont entièrement brunes : celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différens et fort peu apparentes, étant sur un fond brun. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

XXXI.

LE MERLE DOMINICAIN

DES PHILIPPINES.

La longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue.

Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps, est un fond brun, sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli, ou plutôt de violet changeant [1]. Ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue, et un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté du cou, et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau, n° 627, fig. 2, n'a guère que six pouces de longueur. C'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

XXXII.

LE MERLE VERT DE LA CAROLINE.

Catesby, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il n'est guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très-bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte, et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un vert obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le dessus du corps jaune, excepté le bas-ventre, qui est blanchâtre; le bec et les pieds noirs. Les pennes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ six pouces un quart, sa queue de trois, son pied de douze lignes, son bec de dix.

1. Ces taches violettes, irrégulièrement semées sur le dessus du corps, ont fait soupçonner à M. Daubenton le jeune que cet individu avoit été tué sur la fin de la mue, et avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

XXXIII.

LE TERAT-BOULAN,

OU LE MERLE DES INDES.

Ce qui caractérise cette espèce c'est un bec, un pied, et des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume : les six pennes du milieu sont d'égale longueur, et ce sont proprement les trois pennes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle, n° 273, fig. 2, a le dessus du corps, du cou, de la tête, et de la queue, noir, le croupion cendré, et les trois pennes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessus du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au dessus des yeux; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par dessous l'œil, et reparoît au delà. Les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur; les pennes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a dix pouces et demi de vol, et ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue : sa longueur, mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de six pouces et demi, et, jusqu'au bout des ongles, de cinq et demi; la queue en a deux et demi, le bec huit lignes et demie, le pied neuf, et le doigt du milieu sept.

XXXIV.

LE SAUI-JALA,

OU

LE MERLE DORÉ DE MADAGASCAR.

Cette espèce, qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les pieds et les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous

la gorge et ne s'étend qu'un peu au delà des yeux; les pennes de la queue et des ailes, et les plumes du reste du corps, toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau, n° 539, fig. 2, est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a neuf pouces et demi de vol, et la queue plus courte que nos merles relativement à la longueur totale de l'oiseau, qui est de cinq pouces trois quarts, et relativement à la longueur de ses ailes, qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos; le bec a dix lignes, la queue seize, le pied onze, et le doigt du milieu dix.

XXXV.

LE MERLE DE SURINAM.

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le meme fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire : il est presque partout d'un noir brillant; mais ce noir est égayé par d'autres couleurs : sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisieme articulation; et enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures, en sorte qu'en volant, cet oiseau montre autant de blanc que de noir : ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile, et que toutes ces pennes, excepté les deux premières et la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté inférieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette; sa longueur totale est de six pouces et demi, son vol de neuf et demi, sa queue de trois à peu près, son bec de huit lignes, et son pied de sept à huit; enfin ses ailes dans leur repos vont au delà du milieu de la queue.

XXXVI.

LE PALMISTE.

L'habitude qu'a cet oiseau, n° 539, fig. 1, de se tenir et de se nicher sur les palmiers où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de *palmiste*. Sa grosseur égale celle de l'alouette; sa longueur est de six pouces et demi, son vol de dix et un tiers, sa queue de deux et demi, et son bec de dix lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles, et qui, de chaque côté, a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au dessus de l'œil, et la troisième au dessous : le cou est cendré par derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire; il est blanc par devant, ainsi que la gorge : la poitrine est cendrée, et le reste du dessous du corps gris blanc; le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes et les douze pennes de la queue, est d'un beau vert olive : ce qui paroît des pennes des ailes est à peu près de la même couleur, et le reste est brun; ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue : le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste, ne diffère absolument du précédent que parce que sa calotte, au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme, à cela près, il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenant à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle, et le second comme la femelle.

XXXVII.

LE MERLE VIOLET A VENTRE BLANC DE JUIDA.

La dénomination de ce merle, n° 648, fig. 1, est une description presque complète de son plumage; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes pennes des ailes noirâtres, le bec de même couleur, et les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions, il est un peu moins gros qu'une alouette; sa longueur est d'environ six pouces et demi, son vol de dix et demi, sa queue de seize lignes,

son bec de huit, son pied de neuf; les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

XXXVIII.

LE MERLE ROUX DE CAYENNE.

Il a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou, et le ventre, roux; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les pennes des ailes, bruns; les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune vif, qui tranche avec la couleur du fond, et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante : les couvertures inférieures de la queue sont blanches; la queue, le bec, et les pieds, cendrés.

Cet oiseau, n° 644, fig. 1, est plus petit que l'alouette; il n'a que six pouces et demi de longueur totale. Je n'ai pu mesurer son vol; mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun onze ou douze lignes.

XXXIX.

LE PETIT MERLE BRUN A GORGE ROUSSE DE CAYENNE.

Avoir nommé ce petit oiseau, n° 644, fig. 2, c'est presque l'avoir décrit. J'ajoute, pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine, que le bec est d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du chardonneret; sa longueur totale n'est guère que de cinq pouces, le bec de sept ou huit lignes, le pied de huit ou neuf, et les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de dix-huit lignes.

XL.

LE MERLE OLIVE DE SAINT-DOMINGUE.

Ce petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive; les barbes intérieures des pennes de la queue, des pennes des ailes, et des grandes couvertures de celles-ci, sont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre; le bec et les pieds sont gris brun.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette; sa longueur totale est de six pouces, son vol de huit trois quarts, sa queue de deux, son bec de neuf lignes, son pied de même longueur; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue; et celle-ci est composée de douze pennes égales.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne*, représenté dans les planches enluminées, n° 558, comme une variété de celui-ci, dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un vert plus brun, et le dessous d'un gris plus clair; les pieds sont aussi plus noirâtres.

Nota. Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des merles, un illustre Anglois (M. le chevalier Bruce) a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, et j'y joins ce que M. le chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des sciences et des arts.

XLI.

LE MERLE OLIVATRE DE BARBARIE.

M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avoit tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre; les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun; les grandes couvertures et les pennes noires; les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale; le dessus du corps d'un blanc sale, le bec brun rougeâtre, les pieds courts et plombés. Les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-devant [1]; mais n'a point, comme elle, de grivelure sur la poitrine : et d'ailleurs on peut s'assurer, en comparant les descriptions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

1. Page 379. J'aurois placé ce *merle olivâtre* à la suite de la *grive bassette*, si je l'eusse connu assez tôt.

XLII.

LE MOLOXITA,

OU LA RELIGIEUSE D'ABYSSINIE.

Non seulement cet oiseau a la figure et la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, et vit de baies et de fruits. Son instinct, ou peut-être son expérience, le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices, en sorte qu'il est difficile à tirer, et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue. C'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun ; les couvertures des ailes et les pennes de la queue brunes bordées de jaune ; les pennes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris clair ou de blanc; tout le dessous du corps et les jambes d'un jaune clair, les pieds cendrés, et le bec rougeâtre.

XLIII.

LE MERLE NOIR ET BLANC

D'ABYSSINIE.

Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes, sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir ; le blanc règne sur la partie inférieure, et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie ; il a la queue ronde et carrée par le bout, et les ailes si courtes, qu'elles ne s'étendent guère au delà de l'origine de la queue : il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant : ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages, il ait intention de se dérober au chasseur; car, avec une pareille intention, il se garderoit bien d'élever la voix : l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives.

XLIV.

LE MERLE BRUN D'ABYSSINIE.

Les anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier; et s'il s'en tenoit là, on pourroit dire qu'il est du très-petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui : mais il aime aussi les raisins, et, dans la saison, il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis : il a tout le dessus de la tête et du corps bruns; les couvertures des ailes de même couleur; les pennes des ailes et de la queue d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair; la gorge d'un brun clair; tout le dessous du corps d'un jaune fauve, et les pieds noirs.

LE GRISIN DE CAYENNE.

Le sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies, et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur; tout le dessus du corps est d'un gris cendré; la queue est plus foncée et terminée de blanc; ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre; les couvertures des ailes sont noirâtres, et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche; les pennes des ailes sont bordées extérieurement de gris clair, et terminées de blan-

châtre; le bec est noir, et les pieds cendrés.

Cet oiseau, n° 643, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, n'est pas plus gros qu'une fauvette; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi, son bec de sept lignes, ses pieds de même; et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, et par cette raison, le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

LE VERDIN DE LA COCHINCHINE.

Le nom de cet oiseau, n° 643, fig. 3, indique assez la couleur principale dominante de son plumage, qui est le vert; ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos : la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à la base du bec inférieur; le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche, et remonte sur le bec supérieur, où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui tombe sur la poitrine : le ventre est vert, le bec noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardonneret. Je n'ai pu mesurer sa longueur totale, parce que les pennes de la queue n'avoient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau : aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paroît formé sur le modèle de celui des merles; ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-muse envoyé en droiture de ce pays.

L'AZURIN.

Cet oiseau, n° 355, n'est certainement pas un merle; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions : cependant, comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, etc., on lui a donné le nom de *merle de la Guiane*, en attendant que les voyageurs zélés pour le progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom, et surtout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire par l'extérieur, je le placerois entre les geais et les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête et du cou; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue : tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les pennes de la queue, qui sont étagées. Le dessus du corps, depuis la naissance du cou, et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougeâtre; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les pennes des ailes : mais quelques-unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle; sa longueur totale est de huit pouces et demi, sa queue de deux et demi, son bec de douze lignes, et ses pieds de dix-huit. Les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue.

LES BRÈVES.

Je n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la nature elle-même les a distingués : en effet, les brèves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort, et les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connoissons que quatre oiseaux de cette espèce : je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur du terme ; car ils se ressemblent tellement entre eux, et pour la forme totale, et pour les principales couleurs, et pour leur distribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête, et la queue, noirs, en tout ou en partie ; tous quatre ont le dessus du corps d'un vert plus ou moins foncé ; tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile ; enfin, presque tous, excepté notre brève des Philippines, n° 89, ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

I.

Cette brève des Philippines a la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur ; le dessus du corps, compris les couvertures et les petites pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert foncé ; la poitrine et le haut du ventre d'un vert plus clair ; le bas-ventre et les couvertures de la queue couleur de rose ; les grandes pennes des ailes noires à leur origine et à leur extrémité, et marquées d'une tache blanche entre-deux ; le bec brun jaunâtre, et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de six pouces un quart, à cause de sa courte queue ; mais il a plus de huit pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, et il est à très-peu près de la grosseur de notre merle. Ses ailes, qui forment, étant déployées, une envergure de douze pouces, s'étendent dans leur repos au delà de la queue, qui n'a que douze lignes, les pieds en ont dix-huit.

II.

La brève que M. Edwards a représentée pl. 324 sous le nom de pie *à courte queue des Indes orientales*, n'a pas la tête entièrement noire ; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou. Ces deux dernières bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même brune du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas-ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune, la gorge blanche, et la queue bordée de vert par le bout. Il venoit de l'île de Ceylan.

III.

Notre brève du Bengale, n° 258, a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils orangés ; tout le dessous du corps est jaune, et ce qui est noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oiseaux précédens est dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette brève est un peu plus grande que la première, et de la grosseur du merle ordinaire.

IV.

Notre brève de Madagascar [1] a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est brun noirâtre, qui prend un peu de jaune par derrière et sur les côtés ; tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par derrière à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au dessous des yeux, et vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur ; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première brève ; la gorge est mêlée de blanc et de jaune, et le dessous du corps est d'un jaune brun,

1. Elle est représentée dans les planches enluminées, n° 257, sous le nom de *merle des Moluques*.

1. LE MARTIN

Ordre des Passèreaux *Famille des* Dentirostres
Genre Martin *(Cuvier)*

2. LE JASEUR

Ordre des Passereaux . . . . . *id*. . . *id*. .

LE MAINATE DES INDES ORIENTALES.

Il suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger pour sentir qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux, et des choucas, avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines, et surtout du martin, lesquels sont du même pays, ont le bec de même, et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir partout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le vert et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable c'est une double crête jaune irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête derrière l'œil: ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre, et ne sont séparées sur l'occiput que par une bande de plumes longues et étroites qui part de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec, qui a dix-huit lignes de long, est jaune; mais il prend une teinte rougeâtre près de la base. Enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les ailes plus longues que notre merle; celles-ci, qui, étant repliées, s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes; et parmi celles de l'aile c'est la première qui est la plus courte, et la troisième est la plus longue.

Tel étoit le mainate que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 268; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille et dans la forme même de cette double crête qui le caractérise, et qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter, et pour parler, qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet nommé *l'oiseau parleur* par excellence, et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.

Variétés du Mainate.

I.

Le *mainate* de M. Brisson diffère du nôtre en ce qu'il a sur le milieu des premières pennes de l'aile une tache blanche qui ne paroît pas dans notre figure enluminée, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi de modèle, soit qu'étant cachée sous les autres pennes, elle ait échappé au dessinateur. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II.

Le mainate de Bontius avoit le plumage bleu de plusieurs teintes, et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, etc. Une autre différence très-remarquable, c'est que ce fond bleu étoit semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à leur forme et à leur distribution, mais non quant à la couleur; car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré.

III.

Le petit mainate de M. Edwards avoit sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson; mais ce qui le différencie d'une manière assez marquée, c'est que ses deux crêtes s'unissant derrière l'occiput, lui formoient une demi-couronne qui embrassoit le derrière de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle; il laisse à décider si, malgré la disproportion de la taille, on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV.

Le grand mainate de M. Edwards a la même conformation de crête que son petit mainate, dont il ne diffère que par la taille et par de très-légères variétés de couleurs. Il est à peu près de la grosseur du geai, par conséquent double du précédent, et le jaune

du bec et des pieds est franc, sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates soit sujette à changer de couleur selon les différentes saisons de l'année et selon les différens mouvemens dont ils sont agités.

LE GOULIN[1].

Il y a au Cabinet du Roi deux individus de cette espèce : tous deux ont le dessus du corps d'un gris clair argenté, la queue et les ailes plus rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, et dont l'œil occupe le foyer intérieur; enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue : mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu près de la grosseur de notre merle : il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches blanches; la peau nue qui environne les yeux, couleur de chair; le bec, les pieds, et les ongles, noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun jaunâtre, les parties chauves de la tête jaunes, ainsi que les pieds, les ongles, et la moitié antérieure du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin*, sous lequel il est connu aux Philippines, parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui représenté dans les planches enluminées, n° 200, mais qui en diffère par sa grandeur et par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale. Les deux pieces de peau nue qui environnent ses yeux sont couleur de chair, et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre-deux : toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue sont pareillement d'un beau noir, ainsi que le dessous du corps, les ailes, et la queue. Le dessus du corps est gris : mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou, plus foncée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre, les ailes sont très-courtes, et excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au Cabinet du Roi appartiennent à la même espèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs, et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbre, surtout de l'arbre qui porte les cocos : ils vivent de fruits et sont très-voraces; ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire, qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, et par où la nourriture ne fait que passer.

1. M. Brisson dit qu'il s'appelle *coulin* aux Philippines : comme il ne cite point d'autorités, j'ai cru devoir déférer à celle de Joseph-George Camel, qui a donné ses observations sur les oiseaux des Philippines dans les *Transactions philosophiques*, n° 285. Il dit que le *goulin* est connu dans ces îles sous les noms d'*iting*, ou d'*illing*, et de *tabaduru*; il ajoute que c'est une espèce de *palacaca*, et son *palacaca* est un *grand pic*. Il peut se tromper dans cette dernière assertion; mais on ne peut guère douter que son *gulin* ou *goulin* ne soit le même oiseau dont il s'agit ici.

LE MARTIN.

Cet oiseau, n° 219, est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur qu'il est d'un appétit très-glouton; il donne la chasse aux mouches, aux papillons, aux scarabées; il va, comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons, la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux, qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos, et souvent au nombre de dix ou douze à la fois: mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie; car les martins, qui s'accommodent de tout, becqueteroient la chair vive, et leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarrassent. Ce sont, à vrai dire, des oiseaux carnassiers, mais qui, sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, n'attaquent de front que des animaux petits et foibles. On a vu un de ces oiseaux, qui étoit encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presque en un instant; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes et l'air souffrant: mais ce mauvais quart d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaieté ordinaire; et environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'avala comme le premier, avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin; il en détruit beaucoup, et par là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les contrées intermédiaires; mais il a été long-temps étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, gouverneur-général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles [1], songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes, et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, et l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorsque, des colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en vouloient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île, et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible: on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que s'il fouilloit la terre fraîchement remuée, c'étoit pour y chercher non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendoit le bienfaiteur des colons; malgré tout cela, il fut proscrit par le conseil, et, deux heures après l'arrêt qui les condamnoit, il n'en restoit pas une seule paire dans l'île. Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir; les sauterelles, s'étant multipliées sans obstacle, causèrent de nouveaux dégâts, et le peuple, qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription: ceux-ci furent reçus avec des transports de joie, on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication: on les mit sous la protection des lois, et même sous une sauvegarde encore plus sacrée, les médecins, de leur côté, décidèrent que leur chair étoit une nourriture malsaine. Tant de moyens si puissans, si bien combinés, ne furent pas sans effet; les martins, depuis cette époque, se sont prodigieusement multipliés et ont entièrement détruit les sauterelles: mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient; car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, et le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins, et les dattes: ils en sont venus même à déplanter

1. Ces sauterelles avoient été apportées de Madagascar, et voici comment: on avoit fait venir de cette île des plants dans de la terre, et il s'étoit trouvé malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

les blés, le riz, le maïs, les fèves, et à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie; de sorte qu'après avoir délivré ces colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable [1] et plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts : mais ce remède auroit, à coup sûr, d'autres inconvéniens. Le grand secret seroit d'entretenir un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, et de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication; peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, etc., on trouveroit le moyen de s'en défaire sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux, et les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres, ou même certaines allées d'arbres, souvent fort voisines des habitations, pour y passer la nuit; et ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses, que les branches en sont entièrement couvertes, et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, ils commencent par babiller tous à la fois et d'une manière très-incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très-varié et très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires, suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année, la première vers le milieu du printemps; et ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse. Leurs nids sont de construction grossière, et ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits : si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur leur ravisseur à coups de bec; et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, et, si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert qui donne un libre accès aux père et mère, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel, puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoisent fort vite; ils apprennent facilement à parler : tenus dans une basse-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc., et ils accompagnent leur babil de certains accens et de certains gestes qui sont remplis de gentillesse.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles : ils ont le bec et les pieds jaunes comme eux, mais plus longs, et la queue plus courte, la tête et le cou noirâtres; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre, de forme triangulaire; le bas de la poitrine et tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun marron; le ventre blanc; les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes brunes, les grandes noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur, et de là blanches jusqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est pliée : les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur [2].

1. Ils se rendent encore nuisibles en détruisant des insectes utiles, tels que la demoiselle, dont la larve, connue sous le nom de *petit lion*, fait une guerre continuelle aux pucerons cotonneux, qui causent tant de dommages aux cafiers.

2. Les principaux faits de l'histoire de cet oiseau sont dus à M. Sonnerat et à M. de La Nux, correspondans du Cabinet d'histoire naturelle.

LE JASEUR[1].

L'attribut caractéristique qui distingue cet oiseau, n° 261, de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent plusieurs des pennes moyennes de ses ailes. Ces appendices ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette, et prend une couleur rouge. On compte quelquefois jusqu'à huit pennes de chaque côté, lesquelles ont des appendices. Quelques-uns ont dit que les mâles en avoient sept, et les femelles cinq; d'autres, que les femelles n'en avoient point du tout. Pour moi, j'ai observé des individus qui en avoient sept à l'une des ailes et cinq à l'autre, quelques-uns qui n'en avoient que trois, et d'autres qui n'en avoient pas une seule, et qui avoient encore d'autres différences de plumage; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives et des merles, ayant très-bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le distinguent, il étoit modelé sur des proportions différentes, qu'il avoit le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure, qui se trouve près de la pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, etc.[2]. Mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pies-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, et qu'il n'est point oiseau carnassier. A la vérité, il a plusieurs traits de conformité avec les pies-grièches et les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, etc.; mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisque, avec tant de rapports extérieurs et de moyens semblables, le jaseur se nourrit et se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat propre de cet oiseau : on se tromperoit fort si, d'après les noms de *geai de Bohême*, de *jaseur de Bohême*, d'*oiseau de Bohême*, que Gesner, M. Brisson et plusieurs autres lui ont donnés, on se persuadoit que la Bohême fût son pays natal, ou même son principal domicile; il ne fait qu'y passer, comme dans beaucoup d'autres contrées[3]. En Autriche, on croit que c'est un oiseau de Bohême et de Styrie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là; mais en Bohême on seroit tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe, et en Saxe comme un oiseau du Danemark ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçans anglois assurèrent au docteur Lister, il y a près de cent ans, que les jaseurs étoient fort communs dans la Prusse. Rzaczynski nous apprend qu'ils passent dans la grande et petite Pologne et dans la Lithuanie. On a mandé de Dresde à M. de Réaumur, qu'ils nichoient dans les environs de Pétersbourg. M. Linnæus a avancé, apparemment sur de bons mémoires, qu'ils passent l'été et par conséquent font leur ponte dans les pays qui sont au delà de la Suède; mais ses correspondans ne lui ont appris aucun détail sur cette ponte et ses circonstances. Enfin M. de Strahlenberg a dit à Frisch qu'il en avoit trouvé en Tartarie dans des trous de rocher; c'est sans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reste, quel que soit le domicile de choix des jaseurs, je veux dire celui où, rencontrant une température convenable, une nourriture abondante et facile, et toutes les com-

1. On trouve dans la liste qu'a donnée M. Brisson des synonymes du *jaseur*, le *xomotl* de Seba, bien différent du *xomotl* de Fernandès, qui, à la vérité, est huppé, mais qui a le dos et les ailes noirs, et la poitrine brune; qui, de plus, est palmipède, et dont les Mexicains emploient les plumes pour en former ces singuliers tissus qui font partie de leur luxe sauvage. Or le *xomotl* de Seba est presque aussi différent du *jaseur de Bohême*, au moins quant aux couleurs du plumage, que du *xomotl* de Fernandès; car il a la tête rouge, du rouge sur le dos et la poitrine, du rouge sur la queue, du rouge sur les ailes, et le bec jaune.

2. Le docteur Lister prétend avoir observé, dans un de ces oiseaux, que les bords du bec supérieur n'étoient point échancrés près de la pointe; ce qui ne pourroit être regardé que comme une singularité individuelle très-rare. Mais cette observation, vraie ou fausse, a corrigé le docteur Lister d'une erreur où il étoit tombé d'abord, en associant, comme a fait M. Linnæus, le jaseur aux pies-grièches.

3. Frisch assure, d'après les habitans du pays, que les jaseurs ne nichent point dans la Bohême, et qu'ils viennent de plus loin.

modités relatives à leur façon de vivre, ils jouissent de l'existence, et se sentent pressés de la transmettre à une nouvelle génération, toujours est-il vrai qu'ils ne sont rien moins que sédentaires, et qu'ils font des excursions dans toute l'Europe. Ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre, en France, en Italie et sans doute en Espagne : mais, sur ce dernier article, nous en sommes réduits aux simples conjectures; car il faut avouer que l'histoire naturelle de ce beau royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous est guère plus connue que celle de la Californie et du Japon [1].

Les migrations des jaseurs sont assez régulières dans chaque pays, quant à la saison; mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avoit ouï dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent constamment la même route. Le jeune prince Adam d'Aversperg, chambellan de leurs majestés impériales, l'un des seigneurs de Bohême qui a les plus belles chasses, et qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer aux progrès de l'histoire naturelle, nous apprend dans un mémoire adressé à M. de Buffon [2], que cet oiseau passe tous les trois ou quatre ans [3] des montagnes de Bohême et de Styrie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la fin de cette saison, et que, même en Bohême, on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes. Ceux qui se sont égarés en France et en Angleterre y ont paru dans le fort de l'hiver, et toujours en petit nombre [4]; ce qui donneroit lieu de croire que ce n'étoit en effet que des égarés qui avoient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, et qui étoient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades, ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourroit encore inférer de ces faits, que la France et l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales : mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie; car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand nombre, notamment en l'année 1571, au mois de décembre; il n'étoit pas rare d'y en voir des volées de cent et plus, et on en prenoit souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avoit eu lieu au mois de février 1530 [5], dans le temps que Charles-Quint se faisoit couronner à Bologne; car, dans les pays où ces oiseaux ne se montrent que de loin en loin, leurs apparitions font époque dans l'histoire politique, et d'autant plus que, lorsqu'elles sont très-nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste, la guerre ou d'autres malheurs : cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblemens de terre; car, dans l'apparition de 1551, on remarque que les jaseurs, qui se répandirent dans le Modénois, le Plaisantin, et presque dans toutes les parties de l'Italie [6], évitèrent constamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays.

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre, que le soleil en est obscurci : seroit-ce une excessive multiplication qui produiroit ces migrations prodigieuses, ces sortes de débordemens, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du nord appelés *lemings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine dans les

1. Il paroît que Gesner n'avoit point vu le jaseur, et il dit qu'il est rare presque partout : d'où l'on peut conclure qu'il est rare, au moins en Suisse.

2. Ce prince a accompagné son Mémoire d'un jaseur empaillé, qu'il conservoit dans sa collection, et dont il a fait présent au Cabinet du Roi.

3. D'autres disent tous les cinq ans, d'autres tous les sept ans.

4. Les deux dont parle le docteur Lister furent tués près d'York, sur la fin de janvier; les quatre dont parle Salerne furent trouvés dans un colombier de la Beauce, au fort de l'hiver. On avoit dit à Gesner que cet oiseau ne paroissoit que rarement, et presque toujours en temps d'hiver (p. 520); mais, dans le langage ordinaire, le mot *hiver* peut bien signifier la fin de l'automne, qui est souvent la saison des frimas.

5. Comme l'Italie est un pays plus chaud que l'Allemagne, ils peuvent s'y trouver encore plus tard, et je ne doute pas que dans des pays plus septentrionaux ils ne restassent une grande partie de l'hiver dans les années où cette saison ne seroit pas rigoureuse.

6. Voyez *Aldrovandi Ornithologia*, tom. I, p. 800. Il est vrai que cet auteur ne parle, à l'endroit cité, que du Plaisantin et du Modénois; mais il avoit dit plus haut qu'on lui avoit envoyé des jaseurs, sous différens noms, de presque tous les cantons d'Italie (page 796).

temps où elle étoit moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la nature? ou bien les jaseurs seroient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales, qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux? On prétend que, lorsqu'ils s'en retournent, ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, et cela est confirmé par le témoignage de M. le comte de Strahlenberg, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie.

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau, lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins; d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en françois par celui de *vinette*. Après les raisins, il préfère, dit-on, les baies de troène, ensuite celles de rosier sauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les sorbes, les groseilles sauvages, les figues, et en général tous les fruits fondans et qui abondent en suc. Celui qu'Aldrovande a nourri pendant près de trois mois ne mangeoit des baies de lierre et de la chair crue qu'à toute extrémité, et il n'a jamais touché aux grains; il buvoit souvent, et à huit ou dix reprises à chaque fois. On donnoit à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vienne de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chènevis concassé et des grains de genièvre, pour lequel il montroit un appétit de préférence; mais, malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il n'a vécu que cinq ou six jours. Ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser, et qu'il ne se façonne en peu de temps à l'esclavage; mais un oiseau accoutumé à la liberté, et par conséquent à pourvoir lui-même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la volière la mieux administrée. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volieres font constamment leurs ordures dans un même endroit.

Ces oiseaux sont d'un caractère tout-à-fait social; ils vont ordinairement par grandes troupes, et quelquefois ils forment des volées innombrables : mais, outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paroissent capables entre eux d'un attachement de choix, et d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des sexes; car non seulement le mâle et la femelle se caressent mutuellement et se donnent tour à tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence et d'amitié de mâle à mâle comme de femelle à femelle. Cette disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvéniens pour celui qui en est doué; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, et le précipite dans les piéges que des êtres moins aimans, et plus dominés par l'intérêt personnel, multiplient sous ses pas : aussi ces oiseaux passent-ils pour être des plus stupides, et ils sont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives, qui passent en même temps, et leur chair est à peu près de même goût [1]; ce qui est assez naturel, vu qu'ils vivent à peu près des mêmes choses. J'ajoute qu'on en tue beaucoup à la fois, parce qu'ils se posent fort près les uns des autres.

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorsqu'ils partent; ce cri est *zi*, *zi*, *ri* : selon Frisch et tous ceux qui les ont vus vivans, c'est plutôt un gazouillement qu'un chant; et le nom de *jaseurs* qui leur a été donné indique assez que, dans les lieux où on les a nommés ainsi, on ne leur connoissoit ni le talent de chanter, ni celui de parler, qu'ont les merles; car jaser n'est ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même jusqu'à leur disputer le titre de *jaseurs*. Néanmoins le prince d'Aversperg dit que leur chant est très-agréable. Cela se peut concilier : il est très-possible que le jaseur ait un chant agréable dans le temps de l'amour, qu'il le fasse entendre dans les pays où il perpétue son espèce; que partout ailleurs il ne fasse que gazouiller et que jaser, lors même qu'il est en liberté; enfin que, dans les cages étroites, il ne dise rien du tout.

Son plumage est agréable dans l'état de repos : mais pour en avoir une idée complète, il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue, et relève sa huppe, en un mot lorsqu'il étale toutes ses beautés; c'est-à-dire qu'il faut le voir voler,

1. Gesner nous dit que c'est un gibier délicat, qu'on sert sur les meilleures tables, et dont le foie est fort estimé. Le prince d'Aversperg assure que la chair du jaseur est d'un goût préférable à celle de la grive et du merle; et d'autre côté, Schwenckfeld avance que c'est un manger médiocre et peu sain : tout cela dépend beaucoup de la qualité des choses dont l'oiseau s'est nourri.

mais le voir d'un peu près. Ses yeux, qui sont d'un beau rouge, brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande noire sur laquelle ils sont placés; ce noir s'étend sous la gorge et tout autour du bec : la couleur vineuse plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos, et de la poitrine, et la couleur cendrée du croupion, sont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune, et de rouge, formé par les différentes taches des ailes et de la queue; celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne, et jaune à son extrémité : les pennes des ailes sont noirâtres, les troisième et quatrième marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, et la plupart de celles-ci terminées par ces lames plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec et les pieds sont noirs, et plus courts à proportion que dans le merle. La longueur totale de l'oiseau est, selon M. Brisson, de sept pouces un quart, sa queue de deux pouces un quart, son bec de neuf lignes, ainsi que son pied, et son vol de treize pouces. Pour moi, j'en ai observé un qui avoit toutes les dimensions plus fortes; peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être une variété individuelle.

J'ignore quelle est la livrée des jeunes, mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue est d'un jaune moins vif dans les femelles, et qu'elles ont sur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres, et non pas jaunes, comme elles sont dans les mâles. Il ajoute une chose difficile à croire, quoiqu'il l'atteste d'après sa propre observation, c'est que dans les femelles la queue est composée de douze pennes, au lieu que, selon lui, elle n'en a que dix dans les mâles. Il est plus aisé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles observés par Aldrovande avoient perdu deux de ces pennes.

Variété du Jaseur.

On a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avoit beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives. De plus, Aldrovande a observé qu'il avoit le *sternum* conformé de la manière la plus avantageuse pour fendre l'air et seconder l'action des ailes : on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe; et comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique : aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en étoit venu plusieurs du Canada à M. de Réaumur, où on lui a donné le nom de *récollet*, à cause de quelque similitude observée entre sa huppe et le froc d'un moine. Du Canada il a pu facilement se répandre, et il s'est répandu du côté du sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline; Fernandès l'a vu dans le Mexique aux environs de Tezcuco [1], et j'en ai observé un qui avoit été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once, selon Catesby : il a une huppe pyramidale lorsqu'elle est relevée, le bec noir et à large ouverture; les yeux placés sur une bande de même couleur, séparée du fond par deux traits blancs; l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant, le dessus de la tête, la gorge, le cou, et le dos, d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée; les couvertures et les pennes des ailes, le bas du dos, le croupion, et une grande partie de la queue, de différentes teintes de cendré; la poitrine blanchâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le ventre et les flancs d'un jaune pâle. Il paroît, d'après cette description et d'après les mesures prises, que ce jaseur américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées, et d'une couleur un peu plus rembrunie; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue : mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, et il a, comme lui, sept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractérisent cette espèce. M. Brooke, chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étoient privées de ces appendices, et qu'elles n'avoient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles. Le jaseur de Cayenne que j'ai observé n'avoit pas en effet ces mêmes appendices, et j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage, dont les couleurs étoient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.

1. Il dit qu'il se plaît dans les montagnes, qu'il vit de petites graines, que son chant n'a rien de remarquable, et que sa chair est un manger médiocre.

FIN DU TOME VII.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

OISEAUX.

Plan de l'ouvrage sur les oiseaux. Page 1
Discours sur la nature des oiseaux.... 7

Les oiseaux de proie..... 23
Les Aigles..... 26
Le grand Aigle..... 27
L'Aigle commun..... 30
Le petit Aigle..... 31
Le Pygargue..... 33
Le Balbuzard..... 34
L'Orfraie..... 36
Le Jean-le-blanc..... 39
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Aigles et Balbuzards..... 42
L'Aigle de Pondichéry..... id.
L'Aigle de l'Orénoque..... id.
L'Urubitinga..... 43
Le petit Aigle d'Amérique..... id.
Le Pêcheur..... 44
Le Mansfeni..... id.

Les Vautours..... 45
Le Percnoptère..... 46
Le Griffon..... id.
Le Vautour ou grand Vautour..... 48
Le Vautour à aigrettes..... id.
Le petit Vautour..... 49
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Vautours..... 50
Le Vautour brun..... id.
Le Sacre d'Égypte..... 51
Le Roi des Vautours..... id.
L'Urubu..... 53
Le Condor..... 55

Le Milan et les Buses..... 58
La Buse..... 60
La Bondrée..... 61
L'oiseau Saint-Martin..... 62
La Soubuse..... id.
La Harpaye..... 63
Le Busard..... id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Milan, aux Buses et aux Soubuses..... 64
Le Milan de la Caroline..... 64
Le Caracara..... 65
La Buse cendrée..... id.

L'Épervier..... id.
L'Autour..... 66
Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Épervier et à l'Autour..... 68
L'Épervier à gros bec de Cayenne. id.
Le petit Autour de Cayenne..... id.
L'Épervier des pigeons..... 69

Le Gerfaut..... id.
Le Lanier..... 70
Le Sacre..... 71
Le Faucon..... id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Gerfaut et aux Faucons..... 76
Le Faucon d'Islande..... id.
Le Faucon noir..... id.
Le Faucon rouge des Indes orientales 77
Le Falco indicus cirratus..... id.
Le Tanas..... 78

Le Hobereau..... id.
La Crécerelle..... 79
Le Rochier..... 81
L'Émérillon..... id.
Les Pies-Grièches..... 83
La Pie-Grièche grise..... id.
La Pie-Grièche rousse..... 85
L'Écorcheur..... id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Pie-Grièche grise et à l'Écorcheur..... 86
Le Fingah..... id.
Le Rouge-Queue..... 87
Le Langraien et Tcha-Chert..... id.
Les Bécardes..... id.
La Bécarde à ventre jaune..... id.
La Venga ou Bécarde à ventre blanc..... 88
Le Schet-Bé..... id.
Le Tcha-Chert-Bé..... id.

Le Gonoleck..... 88
Le Cali-Calic et le Bruia..... id.
La Pie-Grièche huppée..... id.

Les oiseaux de proie nocturnes..... 89

Le grand Duc..... 93
Le Hibou ou moyen Duc..... 95
Le Scops ou petit Duc..... 98
La Hulotte..... 99
Le Chat-Huant..... 100
L'Effraie ou la Fresaie..... 101
La Chouette..... 102
La petite Chouette..... 104
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Hiboux et aux Chouettes... 105
Le Cabure..... id.
Le Caparacoch..... 106
Le Harfang..... 107
Le Chat-Huant de Cayenne..... id.
La Chouette ou grande Chevêche du Canada..... id.
La grande Chevêche de Saint-Domingue..... id.

Oiseaux qui ne peuvent voler..... 109

L'Autruche..... 110
Le Touyou..... 124
Le Casoar..... 127
Le Dronte..... 131
Le Solitaire et l'oiseau de Nazare. 132
L'Outarde..... 136
La petite Outarde, vulgairement la Canepetière..... 145
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Outardes..... 148
Le Lohong, ou l'Outarde huppée d'Arabie..... id.
L'Outarde d'Afrique..... id.
Le Churge, ou l'Outarde moyenne des Indes..... 149
Le Houbara, ou petite Outarde huppée d'Afrique..... id.
Le Rhaad, autre petite Outarde huppée d'Afrique..... id.

Le Coq..... 151
Le Dindon..... 170
La Pintade..... 178
Le Tetras, ou grand Coq de Bruyère. 185
Le petit Tetras, ou Coq de bruyère à queue fourchue..... 190
Le petit Tetras à queue pleine..... 195
Le petit Tetras à plumage variable.. 196
La Gélinotte..... 197
La Gélinotte d'Écosse..... 199
Le Ganga, vulgairement la Gélinotte des Pyrénées..... id.
L'Attagas..... 202
L'Attagas blanc..... 204
Le Lagopède..... 205
Le Lagopède de la baie d'Hudson.. 208
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Coqs de bruyère, aux Gélinottes, aux Attagas, etc..... 209
La Gélinotte du Canada..... id.
Le Coq de bruyère à fraise, ou la grosse Gélinotte du Canada.... id.

Le Paon..... 211
Le Paon blanc..... 220
Le Paon panaché..... 221
Le Faisan..... id.
Le Faisan blanc..... 227
Le Faisan varié..... id.
Le Coquard, ou le Faisan bâtard... 228
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Faisan..... 229
Le Faisan doré, ou le Tricolor huppé de la Chine..... id.
Le Faisan noir et blanc de la Chine 230
L'Argus ou le Luen..... 231
Le Napaul ou Faisan cornu..... id.
Le Katraca..... id.
Oiseaux étrangers qui paroissent avoir rapport avec le Paon et avec le Faisan..... 233
Le Chinquis..... id.
Le Spicifère..... id.
L'Éperonnier..... 234

Les Hoccos..... 236
Le Hocco proprement dit..... id.
Le Pauxi ou le Pierre..... 238
L'Hoazin..... 239
L'Yacou..... id.
Le Marail..... 240
Le Caracara..... id.
Le Chacamel..... 241
Le Paraka et l'Hoitlallotl..... id.

Les Perdrix..... 242
La Perdrix grise..... 244
La Perdrix grise-blanche..... 248
La petite Perdrix grise..... id.
La Perdrix de montagne..... 249

Les Perdrix rouges..... 250
La Bartavelle ou Perdrix grecque... id.
La Perdrix rouge d'Europe..... 253
La Perdrix rouge-blanche..... 254
Le Francolin..... 255
Le Bis-Ergot..... 256
Le Gorge-Nue et la Perdrix rouge d'Afrique..... id.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Perdrix..... 257
La Perdrix rouge de Barbarie... id.
La Perdrix de roche ou de la Gambra id.
La Perdrix perlée de la Chine.... id.
La Perdrix de la Nouvelle-Angleterre..... id.

La Caille..... 259
Le Chrokiel, ou la grande Caille de Pologne..... 266
La Caille blanche..... 267
La Caille des îles Malouines..... id.
La Fraise, ou la Caille de la Chine. 268
Le Turnix, ou Caille de Madagascar id.
Le Réveil-Matin, ou Caille de Java 269

Oiseaux étrangers qui paroissent avoir rapport avec les Perdrix et le Cailles..... 270
Les Colins..... id.
Le Zonécolin..... 271
Le grand Colin..... id.
Le Cacolin..... id.
Le Coyolcos..... id.
Le Colenicui..... id.
L'Ococolin, ou Perdrix de montagne du Mexique..... 272

Le Pigeon..... 273
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Pigeon..... 283

Le Ramie..... 285
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Ramier..... 287
Le Ramier des Moluques..... id.
Le Fonningo..... id.
Le Ramiret..... 288
Le Pigeon des îles Nicobar..... id.
Le Pigeon couronné des Indes..... id.

La Tourterelle..... 290
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Tourterelle..... 292
La Tourterelle du Canada..... id.
La Tourterelle du Sénégal..... id.
Le Tourocco..... id.
La Tourtelette..... 293
Le Turvert..... id.
Autres Tourterelles..... id.
La Tourte..... 294
Le Cocotzin..... id.

Le Crave, ou le Coracias..... 295
Le Coracias huppé, ou le Sonneur.. 296

Le Corbeau..... 297
Oiseau étranger qui a rapport au Corbeau..... 305
Le Corbeau des Indes de Bontius. id.

La Corbine ou Corneille noire..... 306
Le Freux, ou la Frayonne..... 308
La Corneille mantelée..... 310
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Corneilles..... 312
La Corneille du Sénégal..... id.
La Corneille de la Jamaïque..... id.

Les Choucas..... id.
Le Choquard ou Choucas des Alpes. 314
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Choucas..... 315
Le Choucas moustache..... id.
Le Choucas chauve..... id.
Le Choucas de la Nouvelle-Guinée id.
Le Choucari de la Nouvelle-Guinée 316
Le Colnud de Cayenne..... id.
Le Balicasse des Philippines.... id.

La Pie..... 317
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Pie..... 320
La Pie du Sénégal..... id.
La Pie de la Jamaïque..... id.
La Pie des Antilles..... 321
L'Hocisana..... 322
La Vardiole..... id.
Le Zanoé..... id.

Le Geai..... id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Geai..... 324
Le Geai de la Chine à bec rouge. id.
Le Geai du Pérou..... 325
Le Geai brun du Canada..... id.
Le Geai de Sibérie..... id.
Le Blanche-Coiffe, ou le Geai de Cayenne..... id.
Le Garlu, ou le Geai à ventre jaune de Cayenne..... 326
Le Geai bleu de l'Amérique septentrionale..... id.

Le Casse-Noix..... 327
Les Rolliers..... 328
Le Rolle de la Chine..... 329
Le Grivert ou Rolle de Cayenne... id.
Le Rollier d'Europe..... 330
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Rollier..... 332
Le Rollier d'Abyssinie..... id.
Variété du Rollier d'Abyssinie id.
Le Rollier d'Angola et le Cuit, ou Rollier de Mindanao..... id.

Variétés des Rolliers d'Angola et de Mindanao..... 333
Le Rollier des Indes..... id.
Le Rollier de Madagascar..... id.
Le Rollier du Mexique..... 334
Le Rollier de Paradis..... id.

L'oiseau de Paradis..... id.
Le Manucode..... 338
Le Magnifique de la Nouvelle-Guinée, ou le Manucode à bouquets..... id.
Le Manucode noir de la Nouvelle-Guinée, dit le Superbe..... 339
Le Sifilet, ou Manucode à six fiets.. 340
Le Calybé de la Nouvelle-Guinée..... id.
Le Pique-Bœuf..... 341
L'Étourneau..... id.
Variétés de l'Étourneau..... 344
Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Étourneau..... 345
L'Etourneau du cap de Bonne-Espérance, ou l'Étourneau-Pie... id.
L'Etourneau de la Louisiane, ou le Stourne..... 346
Le Tolcana..... id.
Le Cacastol..... 347
Le Pimalot..... id.
L'Étourneau des terres Magellaniques, ou le Blanche-Raie..... id.

Les Troupiales..... id.
Le Troupiale..... 349
L'Acochi de Seba..... id.
L'Arc-en-queue..... 350
Le Japacani..... id.
Le Xochitol ou le Costotol..... 351
Le Tocolin..... 352
Le Commandeur..... id.
Le Troupiale noir..... 353
Le petit Troupiale noir..... 354
Le Troupiale à calotte noire..... id.
Le Troupiale tacheté de Cayenne.. id.
Le Troupiale olive de Cayenne..... 355
Le Cap-More..... id.
Le Siffleur..... 356
Le Baltimore..... 357
Le Baltimore bâtard..... id.
Le Cassique jaune du Brésil, ou l'Yapou 358
Le Cassique rouge du Brésil, ou le Jupuba..... id.
Le Cassique vert de Cayenne..... 359
Le Cassique huppé de Cayenne.... id.
Le Cassique de la Louisiane..... 360
Le Carouge..... id.
Le petit Cul-Jaune de Cayenne..... 361
Les Coiffes jaunes..... 362
Le Carouge olive de la Louisiane..... id.
Le Kink..... id.

Le Loriot..... 363
Variétés du Loriot..... 365
Le Coulavan..... id.
Le Loriot de la Chine..... id.
Le Loriot des Indes..... id.
Le Loriot rayé..... id.

Les Grives..... 366
La Grive..... 370
Variétés de la Grive proprement dite id.
La Grive blanche..... id.
La Grive huppée..... 372
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Grive proprement dite..... id.
La Grive de la Guiane..... id.
La Grivette d'Amérique..... id.

La Rousserole..... 373
La Draine..... 374
Variété de la Draine..... 375
La Litorne..... 376
Variétés de la Litorne..... id.
La Litorne pie ou tachetée..... id.
La Litorne à tête blanche..... id.
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Litorne..... 377
La Litorne de Cayenne..... id.
La Litorne du Canada..... id.

Le Mauvis..... 378
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Grives et aux Merles..... 379
La Grive bassette de Barbarie... id.
Le Tilly, ou la Grive cendrée d'Amérique..... id.
La petite Grive des Philippines.. 380
L'Hoami de la Chine..... id.
La Grivelette de Saint-Domingue. id.
Le petit Merle huppé de la Chine id.

Les Moqueurs..... 381
Le Moqueur françois..... 382
Le Moqueur..... id.
Le Merle..... 384
Variétés du Merle..... 386
Les Merles blancs et tachetés de blanc..... id.
Le Merle à plastron blanc..... id.
Variétés du Merle à plastron..... 387
Les Merles blancs ou tachetés de blanc..... id.
Le grand Merle de montagne.... id.
Le Merle couleur de rose..... 388
Le Merle de roche..... 389
Le Merle bleu..... 390
Le Merle solitaire..... 391
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Merle solitaire..... 393
Le Merle solitaire de Manille.... id.

Le Merle solitaire des Philippines. 393
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Merles d'Europe..... 394
Le Jaunoir du cap de Bonne-Espérance..... id.
Le Merle huppé de la Chine..... id.
Le Podobé du Sénégal..... id.
Le Merle de la Chine..... id.
Le Vert-Doré, ou Merle à longue queue du Sénégal..... 395
Le Fer-à-Cheval, ou Merle à collier d'Amérique..... id.
Le Merle vert d'Angola..... 396
Le Merle violet du royaume de Juida id.
Le Plastron noir de Ceylan..... id.
L'Oranvert, ou Merle à ventre orangé du Sénégal..... 397
Variété de l'Oranvert..... id.
L'Oranbleu..... id.
Le Merle brun du cap de Bonne-Espérance..... id.
Le Baniahbou du Bengale..... id.
L'Ourovang, ou Merle cendré de Madagascar..... 398
Le Merle des colombiers..... id.
Le Merle olive du cap de Bonne-Espérance..... id.
Le Merle à gorge noire de Saint-Domingue..... 399
Le Merle du Canada..... id.
Le Merle olive des Indes..... id.
Le Merle cendré des Indes..... id.
Le Merle brun du Sénégal..... id.
Le Tanaombé, ou Merle de Madagascar..... 400
Le Merle de Mindanao..... id.
Le Merle vert de l'Ile-de-France. id.
Le Casque noir, ou Merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance id.
Le Brunet du cap de Bonne-Espérance..... 401
Variété du Brunet du Cap.... id.
Le Merle à queue jaune du Sénégal 401
Le Merle brun de la Jamaïque... id.
Le Merle à cravate de Cayenne... id.
Le Merle huppé du cap de Bonne-Espérance..... 402
Le Merle d'Amboine..... id.
Le Merle de l'île de Bourbon.... id.
Le Merle dominicain des Philippines 403
Le Merle Vert de la Caroline.... id.
Le Téra-Boulan, ou le Merle des Indes..... id.
Le Sauï-Jala, ou le Merle doré de Madagascar..... id.
Le Merle de Surinam..... 404
Le Palmiste..... id.
Le Merle violet à ventre blanc de Juida..... id.
Le Merle roux de Cayenne..... 405
Le petit Merle brun à gorge rousse de Cayenne..... id.
Le Merle olive de Saint-Domingue id.
Le Merle olivâtre de Barbarie... id.
Le Moloxita, ou la Religieuse d'Abyssinie..... 406
Le Merle noir et blanc d'Abyssinie id.
Le Merle brun d'Abyssinie..... id.

Le Grisin de Cayenne..... id.
Le Verdin de la Cochinchine..... 407
L'Azurin..... id.
Les Brèves..... 408
Le Mainate des Indes orientales..... 409
Variété du Mainate..... id.
Le Mainate de M. Brisson..... id.
Le Mainate de Bontius..... id.
Le petit Mainate de M. Edwards. id.
Le grand Mainate de M. Edwards id.

Le Goulin..... 410
Le Martin..... 411
Le Jaseur..... 413
Variété du Jaseur..... 416

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie Polychrôme

DE

FIRMIN DIDOT FRÈRES

ET GAUCHARD.